R. B. TODD

QH 13.D54

KING'S College LONDON

Library
Dictionnaire classique d'histoire...
1822-1831
KCSMD QH13.DIC

200824489 9

KING'S COLLEGE LONDON

DICTIONNAIRE

CLASSIQUE

D'HISTOIRE NATURELLE,

PAR MESSIEURS

AUDOUIN, Isid. BOURDON, Ad. BRONGNIART, CAMBESSÈDES, DE CANDOLLE, G. DELAFOSSE, DESHAYES, E. DESLONCHAMPS, DRAPIEZ, DUMAS, EDWARDS, H.-M. EDWARDS, A. FÉE, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Isid. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, GUÉRIN, GUILLEMIN, A. DE JUSSIEU, KUNTH, LATREILLE, LESSON, C. PRÉVOST, A. RICHARD, et BORY DE SAINT-VINCENT.

Ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient pu faire partie de la plupart des Dictionnaires antérieurs.

TOME SEIZIÈME.

LONDON

T-Z.

PARIS.

REY ET GRAVIER, LIBRAIRES-EDITEURS,
Quai des Augustins, n° 55;
AMABLE GOBIN ET Cie, LIBRAIRES-EDITEURS,
Rue de Vaugirard, n° 17.

OCTOBRE 1830.

KCSMD
561·188 QH13.DIC

AVERTISSEMENT.

Après huit ans d'efforts continus, les rédacteurs du Dictionnaire classique d'Histoire naturelle sont arrivés au terme de leur travail. Nous avions d'abord espéré qu'il serait possible de borner cet ouvrage à dix ou douze volumes; les accroissemens reçus journellement par la science nous ont forcé à l'étendre jusqu'à seize; encore un Supplément, où nous avons plus d'une fois renvoyé pour certains articles, y deviendra-t-il nécessaire. Nous préférons cette manière de compléter un livre, composé en conscience, sous tous les rapports, à la mise au jour d'une seconde édition, moyen par lequel on trompe trop souvent les acquéreurs d'une édition première, laquelle demeure ainsi une chose à jamais incomplète et de nulle valeur, quoique l'acquéreur l'ait payée comme si elle devait être suffisante. A ce motif que nous n'hésitons point à considérer comme de probité, se joint une raison non moins puissante en faveur des Supplémens faits pour compléter et tenir à jour les Dictionnaires; cette raison se trouve dans la facilité que donne pour les recherches l'ordre alphabétique commencé et invariablement suivi. Cet ordre étant le seul moyen commode pour le lecteur de trouver le mot qu'il cherche, il est vraiment déplorable de voir tant d'auteurs s'éloigner de cette manière de procéder dans certains Dictionnaires, dont beaucoup de parties sont sans contredit parfaitement rédigées, mais qui sont devenues d'un usage presque impossible, à cause de la confusion qu'on s'est complu à introduire en beaucoup de cas. On y a inventé des noms arbitrairement francisés ou qui n'ont aucune espèce de rapport avec la racine usitée et scientifique, afin de reproduire des objets qu'on

avait omis à leur véritable place, ou qui ne furent connus qu'après que leur série alphabétique se trouvait être depuis long-temps épuisée. Ces articles dont l'apparition intempestive est une sorte de tour de force, et dont qui que ce soit ne saurait deviner l'existence, sont devenus de volumes en volumes des augmentations égarées à tous les volumes précédens; on a, sous la rubrique de simples adjectifs, dans des livres dont l'essence est de ne présenter que des séries de titres substantifs, introduit violemment de véritables traités que leur étendue démesurée ne rend pas toujours plus complets, parce qu'on y a négligé, comme par caprice, des branches entières de la science qu'on forçait en quelque sorte à comparaître à la place qui ne devait point être la sienne. Il est inutile de citer le moindre exemple de ces désignations arbitraires érigées en titre pour amener tel ou tel sujet à la commidité de l'auteur ou pour réparer quelque négligence; il n'en pouvait résulter qu'une longue superfétation de texte sans rapport réel aux mots avec lesquels on prétendit le rattacher; mots qu'on n'ira probablement jamais chercher; or, comme on ne lit pas un dictionnaire de la même manière qu'on lit un livre ordinaire, et que cette sorte d'ouvrage n'est faite que pour être en quelque sorte feuilletée selon qu'on a besoin d'y trouver tel ou tel sujet, on ne saurait trop signaler les voies confuses où s'engageraient les auteurs de pareilles entreprises s'ils persistaient à suivre de mauvais exemples. Nous n'eussions pas touché cette question si nous n'avions lu quelque part que l'une des personnes qui a le plus abusé de la faculté de faire perdre pour ainsi dire la tête à ceux qui consultent ses écrits, se complaisait à signaler dans notre ouvrage l'omission de quelques genres formés assez récemment, et dont nous renvoyons l'histoire à des volumes futurs; nous le demandons au lecteur, lui fût-il jamais venu dans l'idée de chercher des mots qui commencent naturellement par l'une des premières lettres de l'alphabet dans un article, qu'à force de tortures faites au langage, l'auteur est parvenu à faire com-

mencer par la lettre Z? Notre esprit ne nous fournit pas d'autre réponse.

On a aussi trouvé que le Dictionnaire dont voici le dernier volume, avait paru avec quelque lenteur; il nous a effectivement occupé durant huit ans, ce qui n'équivaut guère, dit-on, qu'à deux tomes chaque année. Mais pour repousser un tel reproche, il suffira de faire remarquer à nos Abonnés que la plupart de nos volumes qui devaient se composer de trente à trente-six feulles, en contiennent de quarante à quarante-huit; que par notre format et par le caractère employé, chacun équivaut à deux ou trois de ceux dont se composent les Dictionnaires imprimés jusqu'ici. Nos articles ne sont-ils pas d'ailleurs presque tous originaux, et composés ordinairement sur des matériaux propres à chaque auteur au lieu de l'être simplement à coups de livres? Il est plus d'un de ces articles dont la lecture eût pu être faite devant la première des sociétés savantes du monde, ou imprimés dans les recueils académiques à tout aussi juste titre que tant de mémoires à prétentions dont on occupe le plus le monde savant et les cent bouches de la renommée.

Des planches ont été jointes à notre Dictionnaire; nous disions dans notre Préface (T. I, p. XII) que nous ne les y croyions pas indispensables, et que nous les donnerions plus pour nous conformer à l'usage que dans un but direct d'utilité; cependant, pour nous mieux conformer au dessein qui domine d'un bout à l'autre de l'ouvrage, celui de donner autant que possible du nouveau, chaque collaborateur, selon sa partie, a dû désigner à la gravure des objets qui lui paraissaient avoir besoin d'être reproduits, ou qui n'avaient jamais été figurés. Pour que ces objets ne fussent pas confusément mêlés en suivant la série alphabétique, et qu'on pût à la fin les ranger dans un ordre naturel, on n'a point numéroté les planches; il devient conséquemment indispensable d'en donner une Explication raisonnée en douze à quinze feuilles qui, reliée avec lesdites planches dans l'ordre rationnel qu'on aura soin de

suivre, devra former avec elles un volume complémentaire de grosseur à peu près égale à ceux du texte. Ce catalogue raisonné devenait d'autant plus nécessaire, que divers objets dont il n'est rien dit dans le cours des seize volumes demeureraient incomplètement connus, et que les figures dispersées dans les diverses livraisons, n'ont presque jamais le moindre rapport, même alphabétique, avec les volumes de texte que ces livraisons accompagnèrent. Une pareille marche fut suivie dans toutes les collections du même genre ; sans l'explication ici promise, nos planches demeureraient à peu près inutiles; cette explication étant jointe à l'Atlas du Dictionnaire classique, et s'y trouvant intimement ralliée, il ne restera rien à désirer pour en faire un premier Supplément destiné à décrire plus d'un objet nouveau ou bien au redressement de quelques erreurs. Ceux de messieurs les Souscripteurs qui voudraient acquérir le petit volume complémentaire dont il est ici question, sont engagés à faire connaître leur intention à MM. Rey et Gravier. On ne leur fera guère attendre un texte qui est rédigé d'avance, et dont la publication donnera la facilité de relier l'Atlas du Dictionnaire classique en même temps que les seize autres tomes.

(B.)

DICTIONNAIRE

CLASSIQUE

D'HISTOIRE NATURELLE.

TAALEB. MAM. Nom arabe que Forskahl rapporte au Renard et que Desmarest pense devoir appartenir plutôt au Chacal. (AUD.)

TAAOU-YU-TCHIN. OIS. Nom sous lequel on connaît plus communément le Martin-Pêcheur du Bengale. *V.* MARTIN-PÊCHEUR. (DR..Z.)

TABAC. BOT. PHAN. *V.* NICOTIANE. On a étendu ce mot à des Plantes qui n'ont aucuns rapports avec les Nicotianes; ainsi l'on nomme vulgairement : TABAC DES MONTAGNES, DES VOSGES OU DES SAVOYARDS, l'*Arnica montana*. *V.* ARNICA. (G..N.)

TABAC D'ESPAGNE. INS. Nom spécifique donné à un Papillon du genre Argynne. (AUD.)

TABAK. POIS. Même chose qu'Aban-Tabak, espèce de Centrogastre. *V.* ce mot. (B.)

TABANIENS. *Tabanides*. INS. (Auparavant TAONIENS.) Famille de Diptères composée du genre *Tabanus* de Linné, et qui a pour caractères : antennes de trois articles, dont le dernier annelé; trompe toujours saillante, terminée ordinairement par deux lèvres, renfermant un suçoir de six pièces écailleuses, lancéolées, avec les palpes avancés. Ces Insectes sont bien connus, surtout des habitans de la campagne, à raison des tourmens qu'ils font éprouver aux bœufs et aux chevaux, dont ils percent la peau afin de sucer leur sang. Il paraît hors de doute que ce sont les *OEstros* des Grecs et les *Asili* des Romains. D'autres Diptères non moins importuns, plus généralement répandus, que l'on distinguait des précédens, tant par leur physionomie que par leur origine, puisque les précédens étaient censés provenir de petits Animaux aquatiques, de Sangsues même, selon quelques auteurs, tandis que les derniers tiraient leur existence de Vers s'engendrant dans le bois, furent appelés par les premiers *Myops*, et par les seconds *Tabani*. Cette dernière dénomination, plus ou moins altérée, a remplacé dans les langues modernes dérivant de la latine, les noms d'OEstre et d'Asile. Quant aux Insectes qui furent nommés *Myops* et *Tabani*, nous soupçonnons que ce sont les Stomoxes des naturalistes actuels, et particulièrement l'espèce distinguée par l'épithète de *Calci-*

trans. V. Stomoxe. Quoi qu'il en soit, les Taons ordinaires ressemblent à de grosses Mouches et en ont le port. Leur corps est peu velu, et généralement tacheté, tantôt de blanc ou de gris, tantôt de roussâtre, sur un fond plus ou moins brun ou noirâtre. Leur tête est de la largeur du thorax, presque hémisphérique, et occupée presque entièrement, surtout dans les mâles, par les yeux qui sont communément d'un vert doré, avec des raies et des taches pourprées. Les antennes sont environ de la longueur de la tête dans les grandes espèces, plus allongées dans quelques autres de petite taille, de trois articles, dont le dernier plus grand, conique, terminé en pointe, sans aucun appendice; il est le plus souvent taillé en croissant, à quelque distance de sa base, avec des divisions transverses et superficielles, au nombre de trois à sept. La trompe dans la plupart est presque membraneuse, toujours saillante, perpendiculaire, de la longueur de la tête ou un peu plus courte, et terminée par deux lèvres allongées. Les deux palpes sont ordinairement couchés sur elle, d'une forme conique, comprimés, velus et composés de deux articles. Le suçoir est formé de six pièces, écailleuses, étroites et allongées, qui, au moyen de rainures et d'arêtes, s'emboîtent réciproquement et ne forment qu'un seul corps. Elles représentent le labre, les deux mandibules, les deux mâchoires et la languette des Coléoptères. Ces Insectes et les Cousins sont les seuls Diptères dont les pièces du suçoir soient aussi nombreuses. Les ailes sont étendues horizontalement de chaque côté du corps, et leur réticulation est plus compliquée que celle des Athéricères et de plusieurs autres Diptères, ayant le même port. Les cuillerons recouvrent presque entièrement les balanciers. L'abdomen est triangulaire et déprimé. Les tarses sont terminés par trois pelotes situées entre les crochets. Ces Insectes sont très-communs dans les pâturages, les forêts humides, et volent en bourdonnant. C'est surtout dans les temps chauds et orageux qu'ils assaillent, et souvent en grand nombre, les Bêtes de somme et l'Homme même. Les Chevaux sont quelquefois couverts de sang par l'effet de leurs piqûres. Il paraîtrait que ces penchans sanguinaires sont plus propres aux femelles qu'aux mâles. On rencontre souvent ceux-ci sur les fleurs et sur les troncs d'arbres. « Le plus souvent, disent Lepelletier et Serville (Encylop. méthod.), on les voit voler dans les allées des bois, y faisant en quelque sorte la navette, restant quelque temps suspendus à une même place, puis se transportant, par un mouvement brusque et presque direct, à l'autre bout de leur station aérienne pour y reprendre la même immobilité, et tournant la tête dans chacun de ces mouvemens vers des côtés opposés. En cherchant à nous rendre compte de ces évolutions, nous nous sommes assurés qu'ils guettent alors le passage des femelles et tâchent de les saisir en se précipitant sur elles, puis s'enlèvent, lorsqu'ils ont réussi à s'en emparer, à une hauteur où l'œil ne peut les suivre. »

Le Taon des Bœufs (*Tabanus bovinus*) est la seule espèce dont on ait encore observé les métamorphoses. Degéer nous apprend qu'elle vit dans la terre, qu'elle est sans pates, cylindrique, mais amincie par devant, d'un blanc jaunâtre, et que son corps est formé de douze anneaux. Sa tête porte en devant deux crochets écailleux, robustes, mobiles, recourbés en dessous, avec lesquels elle creuse la terre. Son mode de nourriture est inconnu. L'Insecte y subit ses autres transformations. La nymphe est presque cylindrique, nue, avec deux tubercules sur le front. L'abdomen est partagé en huit anneaux, ayant à leur bord postérieur une frange de longs poils. Le dernier est armé de six pointes écailleuses, à l'aide desquelles elle monte à la surface de la terre lorsqu'elle est sur le point de devenir Insecte parfait, ce qui a lieu

après avoir passé environ un mois sous cette forme.

Lepelletier et Serville ont exposé, dans l'Encyclopédie méthodique, les divers changemens qu'a éprouvés le genre *Tabanus* de Linné, ainsi que les caractères de tous ceux qui en dérivent. Dans notre Histoire générale des Crustacés et des Insectes, nous avions nous-même commencé cette élaboration. Depuis cette époque, l'excellent ouvrage de Meigen sur les Diptères d'Europe, les recherches de Wiedemann et de Macquart, les observations sur diverses espèces d'Amérique de Palisot-Beauvois, et celles que nous avons insérées dans l'Encylopédie méthodique (article *Pangonie*), ont aplani les principales difficultés que présentait l'étude des Insectes de cette famille. Mais il n'en est pas ainsi de leur histoire proprement dite, puisque, depuis Degéer, elle n'a fait aucun pas. Les Tabaniens peuvent se diviser ainsi :

I. Trompe beaucoup plus longue que la tête, grêle, en forme de siphon, terminée ordinairement en pointe; palpes très-courts proportionnellement à sa longueur; dernier article des antennes à huit anneaux.

Genre : PANGONIE (*Pangonia*).

II. Trompe plus courte ou guère plus longue que la tête, membraneuse, terminée par deux grandes lèvres; palpes grands, avancés; dernier article des antennes divisé en cinq ou quatre anneaux.

A. Longueur des antennes ne surpassant que peu celle de la tête; leur dernier article terminé en alêne, taillé en croissant, divisé en cinq anneaux, dont le premier très-grand, unidenté supérieurement.

Genre : TAON (*Tabanus*).

B. Antennes notablement plus longues que la tête, terminées par un article en forme de cône allongé ou presque cylindrique, n'offrant souvent que quatre anneaux.

a. Dernier article des antennes partagé en cinq anneaux; trois yeux lisses.

Genres : SILVIE (*Silvius*), CHRYSOPS (*Chrysops*).

b. Dernier article des antennes partagé en quatre anneaux; point d'yeux lisses.

Genres : HÆMATOPOTE (*Hæmatopota*), HEXATOME (*Hexatoma*). (LAT.)

TABANUS. INS. Dénomination latine du genre Taon. (AUD.)

TABAQUEUR. INS. Goedart, dans son ouvrage sur les métamorphoses des Insectes, décrit et figure sous ce nom une larve et un Papillon que Duméril croit être la *Noctua gamma* ou *lambda*. (AUD.)

TABAXIR ou TABASHEER. BOT. et MIN. Concrétion siliceuse qui se trouve dans les entre-nœuds des Bambous. *V.* ce mot. (B.)

TABELLARIA. OIS. Aldrovande donne ce nom à un Oiseau qui paraît être notre OEdicnème. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TABERNÆMONTANA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Monogynie, L., offrant pour caractères essentiels : un calice persistant, très-petit, à cinq divisions plus ou moins profondes; une corolle hypocratériforme, dont le limbe est divisé en cinq lobes étalés, plans et obtus; cinq étamines incluses, à anthères sagittées; deux ovaires surmontés d'un style filiforme portant un stigmate bifide et dont la base est élargie; deux follicules un peu renflés, contenant des graines nichées dans une pulpe. Linné réunissait dans ce genre quelques espèces qui ont formé un genre particulier nommé *Amsonia*. D'un autre côté, les botanistes modernes y font rentrer le *Cleckia* de Necker établi sur le *Tabernæmontana grandiflora*, L., et le *Nerium divaricatum*, L., ou *N. coronarium*, Jacq. C'est à R. Brown, Ruiz et Pavon, Kunth, et aux auteurs de l'En-

cyclopédie, qu'on doit la connaissance de la plupart des espèces qui constituent le genre *Tabernæmontana*, et dont le nombre s'élève à plus de quarante. Ce sont en général des Arbrisseaux ou Arbustes, rarement des Arbres, à feuilles opposées, excepté peut-être dans une espèce (*T. alternifolia*, L., ou *T. orientalis*, R. Brown), ovales, acuminées, lisses, entières, accompagnées de stipules interpétiolaires, adnées inférieurement, libres au sommet, et à fleurs souvent jaunes et odorantes, disposées en corymbes ou en cimes presque dichotomes. Les *Tabernæmontana* sont indigènes des diverses contrées chaudes du globe. On en trouve la plupart dans l'Amérique équinoxiale, quelques-unes dans l'Inde-Orientale, à la Nouvelle-Hollande, etc. Parmi les espèces les plus remarquables, nous citerons, 1° le *T. citrifolia*, L.; Plumier, *Icon.*, tab. 248, fig. 2, qui croît dans les Antilles et que l'on cultive au Jardin des Plantes de Paris. Le *T. alba*, Jacq., *Amer.*, 38, tab. 175, fig. 15, est une espèce des mêmes régions, et qui a été souvent confondue avec la précédente. 2°. Le *T. grandiflora*, L.; Jacq., *Amer.*, 40, tab. 31, que l'on rencontre dans les forêts de Carthagène. 3°. Le *T. Pandacqui*, Poiret, Encycl. méth., qui est la Plante décrite et figurée par Sonnerat (Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 49, tab. 19) sous le nom de *Pandacqui*. Cet Arbuste croît dans la Nouvelle-Guinée. 4°. Le *T. divaricata*, R. Brown; *Nerium divaricatum*, L.; *N. coronarium*, Jacq., *Icon. rar.*, tab. 52; *Flos manillanus*, Rumph, *Herb. Amb*, vol. 4, p. 87, tab. 39; *Nandi-Erv atam*, Rhéede, *Hort. Malab.*, vol. 2, p. 105, tab. 54 et 55. Cette espèce habite les Indes-Orientales. 5°. Enfin le *T. orientalis*, R. Brown, *Nov.-Holl.*, p. 468, qui se trouve dans la Nouvelle-Hollande intertropicale, et auquel paraît appartenir le *Curutu-Pala* de Rhéede, *Hort. Malab.*, 1, p. 83, tab. 46, qui, selon Murray, est le *T. alternifolia*, L. (G..N.)

TABERNE. BOT. PHAN. On a ainsi francisé, dans quelques Dictionnaires, le nom de *Tabernæmontana*. *V.* ce mot. (G..N.)

TABITHUS. INS. Genre de Charansons établi par Mégerle, et admis par Germar qui le nomme *Thylacites*. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

TABLIER. BOT. PHAN. *V.* LABELLE.

TABOLEIRINHO. MOLL. Même chose que Canterinho. *V.* ce mot. (B.)

TABOURET. BOT. PHAN. Nom vulgaire adopté dans certains Dictionnaires pour le genre *Thlaspi*. *V.* ce mot. (G..N.)

TABUAN. OIS. Nom sous lequel on désigne, dans plusieurs ouvrages, la grande Perruche à collier et croupion bleus. *V.* PERROQUET. (DR..Z.)

TACAMAHACA. BOT. PHAN. *V.* CALOPHYLLE et TACAMAQUE.

TACAMAQUE. *Tacamahaca*. BOT. PHAN. Ce nom a été donné à plusieurs substances résineuses qui diffèrent entre elles, soit par leur origine, soit par leurs qualités physiques. Celles qui se trouvent encore quelquefois dans le commerce de droguerie découlent d'Arbres faisant partie des genres *Icica* et *Elaphrium* qui appartiennent à la famille des Térébinthacées, tandis qu'une autre résine nommée aussi Tacamaque provient du *Calophyllum Inophyllum*, Plante de la famille des Guttifères. La Tacamaque ordinaire, attribuée, par la plupart des auteurs, à l'*Elaphrium tomentosum*, Jacq., *Fagara octandra*, L., Arbre qui croît dans la province de Venezuela, dans l'Amérique méridionale. Cette résine est en masses brunes, bigarrées de taches jaunâtres ou rougeâtres; elles sont formées par l'agglomération de petites larmes molles et transparentes, et mêlées des débris d'une écorce jaune très-mince. Les larmes sont quelquefois séparées; leur odeur est peu sensible lorsqu'elles sont en masses. Elles se pulvérisent fa-

ment, et elles exhalent alors une odeur faible et assez suave. Brûlées, elles répandent une fumée dont l'odeur tient le milieu entre celles de la lavande et du musc.

La Tacamaque angélique ou sublime, est produite par l'*Icica Tacamahaca*, Kunth, ou par l'*Icica heptaphylla*, Aublet, Plantes qui ont beaucoup de rapports entre elles, si toutefois elles ne sont pas identiques. Ce sont des Arbres indigènes de la république de Colombie et de la Guiane. Le second y est nommé vulgairement *Aroncou des Galibis* et *Arbre d'encens*. La sorte de résine Tacamaque dont il est ici question est plus pure que les autres; son odeur est persistante et a de l'analogie avec celle de l'Angélique. Elle est à demi opaque, d'une couleur grisâtre à l'extérieur, un peu jaune ou rougeâtre à l'intérieur, d'une cassure terne et d'une saveur amère. On la trouve ordinairement contenue dans des calebasses.

La Tacamaque de l'île Bourbon est aussi désignée sous les noms de *Baume vert*, *Baume Marie* et *Baume de Calaba*. Elle découle par incisions du *Calophyllum Inophyllum*, Lamarck, ou *C. Tacamahaca*, Willdenow, et probablement aussi du *C. Calaba*, Arbres de la famille des Guttifères qui croissent dans les îles de Madagascar et de Mascareigne. Cette substance est sous la forme d'une masse molle, gluante, se solidifiant lentement à l'air, d'une couleur verte foncée, d'une odeur très-forte, qui, en s'affaiblissant, devient assez agréable et analogue à celle du Fenu-Grec. La Tacamaque de Bourbon ne se dissout qu'imparfaitement dans l'alcohol froid, et même dans l'alcohol bouillant; elle laisse surnager sur ce dernier un liquide huileux. Traitée par l'éther, elle laisse un résidu floconneux.

Les résines Tacamaques, dont nous venons d'exposer une courte description, étaient autrefois regardées comme des médicamens précieux, et on les prescrivait dans beaucoup de préparations officinales. Leurs propriétés sont analogues à celles de la résine de Gomart, de la Myrrhe et d'autres résines qui découlent par incisions de l'écorce des Térébinthacées. Aussi leur usage est-il aujourd'hui fort limité. La Tacamaque ordinaire est un des ingrédiens du baume de Fioraventi. (G..N.)

TACAUD. POIS. Espèce du genre Gade. *V.* ce mot. (B.)

TACATACA. OIS. Nom vulgaire des Pics et non pas des Toucans, ainsi que l'avancent plusieurs ornithologistes. *V.* PIC. (DR..Z.)

TACCA. BOT. PHAN. Ce genre, de l'Hexandrie Monogynie, a été établi par Forster (*Plant. escul.*, n. 28, et *Prodrom.*, n. 209), et placé par R. Brown à la suite des Aroïdées, comme intermédiaire entre cette famille et celle des Aristolochiées. Il a été ainsi caractérisé par ce dernier botaniste (*Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, p. 340): périanthe supère, à six divisions régulières et persistantes; six étamines, dont les filets sont insérés à la base des divisions du périanthe, dilatés et en capuchon au sommet; anthères ayant leurs loges séparées, adnées par la base à la partie interne et concave des pétales; ovaire uniloculaire, à trois placentas pariétaux, pluriovulés; style marqué de trois sillons, portant trois stigmates dilatés; baie polysperme, renfermant des graines striées, pourvues d'albumen, et d'un embryon petit, situé près de l'ombilic.

Le *Tacca pinnatifida*, Forst., *loc. cit.*; L. fils, Suppl.; Lamk., Illustr., tab. 232; *Tacca phallifera* et *T. littorea*, Rumph, *Herb. Amb.*, vol. 5, tab. 112 et 114; *Katu-Schena*, Rhéede, *Hort. Malab.*, vol. 11, tab. 21, est une Plante dont les racines sont très-épaisses, tubéreuses, munies de fibres capillaires. Elles sont employées comme aliment par les habitans d'Otahiti et d'autres îles de la mer du Sud. Les feuilles sont toutes radicales, pétiolées, fort amples, assez semblables à celles du *Dracontium polyphyllum*, ordinairement à

trois grandes divisions, chacune d'elles pinnatifide, composée de folioles confluentes, allongées et très-étroites. Du centre des feuilles s'élève une hampe droite, terminée par une ombelle simple de fleurs, dont les pédoncules sont inégaux et accompagnés à la base d'un involucre de folioles vaginales, étroites, longuement acuminées. Cette Plante croît à Madagascar où les habitans la désignent sous le nom de *Tavoulou;* elle est aussi répandue dans les Indes-Orientales, la Nouvelle-Hollande et les îles de la Polynésie.

Une seconde espèce a été décrite par Gawler (*Bot. Magaz.*, n. 1488) sous le nom de *Tacca integrifolia.* Cette Plante, ainsi que l'indique son nom spécifique, est remarquable par ses feuilles entières. Elle est originaire des Indes-Orientales. (G..N.)

TACCO. *Saurothera.* OIS. Vieillot a séparé des Coucous cet Oiseau que nous avons déjà décrit parmi les espèces du genre Coua, pour en former le type d'un genre nouveau auquel il assigne les caractères suivans : bec plus long que la tête, glabre à sa base, lisse, comprimé par les côtés, convexe en dessus, droit; mandibule supérieure dentelée sur les bords, courbée seulement à son extrémité; narines oblongues, couvertes par une membrane; langue aplatie, pointue; orbites nues; ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde courte; les deuxième et troisième rémiges les plus longues; dix rectrices; quatre doigts : deux devant réunis à leur base, deux derrière. Vieillot, qui paraît avoir particulièrement observé cet Oiseau, et qui peut être fondé à l'isoler sous une dénomination générique, ajoute qu'il fait sa principale nourriture de chenilles, de gros Scarabés et de très-petits Reptiles; qu'il les chasse avec un tel abandon, que lui-même devient souvent la victime de son audace trop imprudente ou bien de son aveugle confiance. Son nom lui vient des sons qu'il articule réquemment et d'une manière réitérée en relevant chaque fois la queue, habitude qui lui a, en outre, valu le surnom de Pie, sous lequel le désignent assez vulgairement les Nègres et les Créoles de Saint-Domingue où l'espèce est assez commune. *V.* COUA. (DR..Z.)

TACHE NOIRE. POIS. Espèce du genre Chœtodon. *V.* ce mot. (B.)

TACHET. OIS. Espèce du genre Fourmilier. On désigne aussi sous ce nom une espèce du genre Batara. *V.* FOURMILIER et BATARA. (DR..Z.)

TACHETÉ. REPT. OPH. Espèce du genre Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

TACHIA. BOT. PHAN. Aublet (*Plant. Guian.*, 1, p. 75, tab. 29) a décrit, sous le nom de *Tachia guianensis*, une Plante de la Tétrandrie Monogynie, L., et de la famille des Gentianées, formant un genre nouveau, dont le nom a été inutilement changé par Schreber en celui de *Myrmecia.* Ses caractères sont les suivans : calice tubuleux, cylindrique, à cinq dents droites et aiguës; corolle tubuleuse, un peu renflée près de l'orifice, le limbe divisé en cinq segmens ovales, pointus, étalés; quatre étamines dont les filets sont attachés à la partie inférieure du tube, portant des anthères droites et oblongues; cinq petites glandes entourant la base de l'ovaire; style filiforme plus long que les étamines, terminé par un stigmate à deux lames; capsule oblongue, à deux valves qui, par leur introflexion, constituent une cloison qui divise la capsule en deux loges, et qui portent sur les bords des graines nombreuses très-petites et visqueuses. Le *Tachia guianensis*, Aubl., *loc. cit.; Myrmecia scandens*, Willd., est un Arbrisseau grimpant dont les tiges sont quadrangulaires, hautes de cinq à six pieds, divisées en rameaux opposés, tétragones, sarmenteux, munis de feuilles opposées, ovales-lancéolées, acuminées, portées sur des pétioles canaliculés, dilatés à la base de manière à embrasser la tige. Les fleurs sont jaunes, solitaires dans

l'aisselle des feuilles. A en juger par la mauvaise figure qu'en a donnée Aublet, cette Plante a le port de certaines Rubiacées ; elle paraît en outre douée de stipules, quoique l'auteur ne mentionne dans le texte qu'un pétiole engaînant à la base. Mais son ovaire libre et la structure de sa capsule empêchent de la classer parmi les Rubiacées; elle pourrait plutôt avoir quelques rapports avec les Loganiées de R. Brown qui ont aussi les caractères des Rubiacées, à l'exception de l'ovaire libre. *V.* l'article LOGANIÉES.

Persoon a donné le nom de *Tachia* au *Tachigalia* d'Aublet. *V.* ce mot. (G..N.)

TACHIBOTE. *Tachibota.* BOT. PHAN. Aublet (*Plant. Guian.*, 1, p. 287, tab. 112) a décrit et figuré sous le nom de *Tachibota guianensis* une Plante de la Guiane, type d'un genre particulier qui se place dans la Pentandrie Trigynie, L., mais dont les affinités naturelles ne sont point éclaircies, quoiqu'on lui ait trouvé quelques rapports avec les genres *Piparea* et *Piriqueta*. Ce genre a reçu de Schreber, Willdenow et Gmelin, le nouveau nom de *Salmasia* qui n'a pas été adopté. Voici ses caractères essentiels : calice divisé profondément en cinq segmens lancéolés; corolle à cinq pétales, insérés sur le réceptacle, un peu plus long que le calice; stigmates sessiles, courts, écartés; capsule ovoïde-arrondie, trigone, couverte par le calice persistant, à trois valves divisées jusqu'à leur milieu et à trois loges, renfermant des graines très petites, anguleuses, pointues. La *Tachibota guianensis*, Aubl., *loc. cit.*; *Salmasia racemosa*, Willd., est un Arbrisseau qui croît dans les forêts de la Guiane. Ses rameaux sont cylindriques, hérissés de poils roux, garnis de feuilles alternes, presque sessiles, ovales, oblongues, acuminées, très-entières, accompagnées de deux stipules linéaires et caduques. Les fleurs sont blanches, disposées en grappes très-longues, terminales et axillaires. (G..N.)

TACHIGALIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Cassiées, et de la Décandrie Monogynie, L., établi par Aublet (*Guian.*, p. 372, tab. 143), et offrant les caractères suivans : calice à cinq sépales un peu inégaux, obtus, soudés en un tube obconique, strié; corolle à cinq pétales inégaux, insérés sur la gorge du calice; dix étamines saillantes, à filets velus à la base; trois plus courts dressés; ovaire légèrement stipité; style filiforme, aigu; gousse comprimée-plane, membraneuse, indéhiscente, monosperme-oblongue, ressemblant à celle des *Dalbergia*. Le nom de ce genre a été inutilement changé par Schreber, Necker et Persoon, qui lui ont substitué ceux de *Cubœa*, *Valentynia* et *Tachia*. Les deux espèces décrites par Aublet sous les noms de *T. paniculata* et *T. trigona*, sont très-ressemblantes entre elles, au point que Richard père, qui les a étudiées sur les lieux mêmes, les considère à peine comme de simples variétés. Elles croissent sur les rives des fleuves dans la Guiane, où les habitans leur donnent le nom de *Tassi*. Ce sont des Arbres à feuilles pinnées sans impaire, à pétioles et pédoncules trigones, à fleurs jaunes paniculées, les divisions des panicules en épis denses, dépourvus de bractées. (G..N.)

* TACHIMA. BOT. PHAN. Les habitans de Quito, près du volcan de Cotopaxi, donnent ce nom au *Cacalia teretifolia*, Kunth, *Nov. Gener. et Spec. Amer.*, IV, p. 159, tab. 357. (G..N.)

TACHINE. *Tachina.* INS. Genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides. Avant que d'exposer sa composition dans les diverses méthodes, nous remarquerons d'abord que cette dénomination, étant trop rapprochée de celle de *Tachinus*, donnée par Gravenhorst à un genre de Coléoptères, devrait être abandonnée, et avec d'autant plus

de raison encore que Duméril avait depuis long-temps désigné sous celle d'*Echinomyia* la coupe générique, appelée *Tachina* par Fabricius. Duméril place les Echinomyies dans sa famille des Latéralistes ou Chétoloxes de l'ordre des Diptères, et comme, d'après lui, le second article des antennes est le plus long de tous, qu'elles sont cachées dans une fossette, et que le corps est hérissé, il est évident qu'il a en vue des Mouches que Linné nomme *Musca grossa, fera*, puisqu'elles offrent seules ces caractères. C'est aussi de cette manière que nous avons composé ce genre dans nos divers ouvrages. Quoique Fabricius signale autrement son genre *Tachina*, il y comprend néanmoins les Echinomyies du naturaliste précédent, en leur associant toutefois des Muscides essentiellement différentes, comme les espèces appelées *tremula*, *rotundata*, *globosa*, etc. Fallen et Meigen, en n'attachant pas la même importance aux disproportions relatives de la longueur des deux derniers articles des antennes, et en employant d'autres considérations, ont beaucoup plus étendu le genre *Tachina*, de sorte qu'il est composé, dans l'ouvrage sur les Diptères d'Europe du dernier, de trois cent quinze espèces, mais divisé cependant en un grand nombre de groupes, d'après les antennes, les ailes et les yeux. Selon cet auteur, ce genre a pour caractères essentiels : antennes inclinées ou couchées, de trois articles, dont le troisième tronqué inférieurement, avec une soie nue ou simple, située sur son dos, près de sa base. Bouche garnie de moustaches. Ailes écartées, avec une nervure transverse près du sommet. Ces Diptères rentrent dans notre première section des Muscides, celle des Créophiles, et qui se distingue de toutes les autres par la grandeur des cuillerons recouvrant presque entièrement les balanciers. La cellule extérieure et terminale, située immédiatement au-dessous de la cubitale, est fermée postérieurement par une nervure transverse, et la soie des antennes est simple, caractères qui les éloignent de beaucoup d'autres Créophiles. Enfin les côtés de la cavité orale sont garnis de longs poils en forme de crins, ou d'espèces de moustaches, ce qui ne permet pas de confondre ces Diptères avec d'autres analogues ou très-voisins, comme les Gymnosomes, les Phasies, les Trixes, les Mittogrammes, etc., où la bouche est simplement soyeuse. Pour éclaircir ce sujet, qu'aucun naturaliste français n'a encore traité à fond, ajoutons à ces remarques quelques considérations tirées de la disposition des nervures des ailes. A partir de leur base et vers le bord extérieur, une première nervure longitudinale, beaucoup plus courte que les suivantes et se réunissant à ce bord, se bifurque, et forme en se terminant une cellule triangulaire et allongée qui nous paraît répondre à cet espace des ailes supérieures des Hyménoptères occupé par le stigmate ou point épais. Viennent immédiatement après deux autres nervures longitudinales, gagnant aussi le même bord, mais plus bas, avant le sommet de l'aile, et formant deux longues cellules linéaires, dont l'extérieure ou supérieure est censée une cellule radiale, et l'autre ou l'inférieure une cellule cubitale. L'inférieure de ces deux nervures forme le côté externe d'une cellule discoïdale, et par son prolongement celui d'une autre cellule située immédiatement au-dessous de la précédente, mais beaucoup plus étendue, en forme de triangle scalène et terminale ; une nervure transverse, manquant dans la plupart des Muscides des autres sections, et même dans plusieurs de celle-ci, la ferme en arrière et à quelque distance du bord postérieur. Au-dessous de cette cellule en est une autre pareillement terminale et triangulaire, un peu moins avancée postérieurement, mais remontant plus haut, et de niveau avec la discoïdale dont nous avons parlé. La nervure transverse de l'autre cel-

lule terminale ou de celle qui est située sous la cubitale, tantôt gagne directement le bord extérieur, tantôt se réunit avec la nervure longitudinale, formant le côté intérieur de cette cubitale avant qu'elle se joigne au même bord, de sorte que la cellule terminale extérieure est comme pétiolée ou unidentée.

La première division des Tachines de Meigen se compose des plus grandes Muscides connues, et dont quelques-unes se lient avec quelques Stomoxides exotiques (*Stomoxys bombylans*, Fabr.) par leur port. Ces espèces, ainsi que les autres Tachines du même auteur, ressemblent à nos Mouches ordinaires. Le corps est court, hérissé de gros poils, avec la tête presque hémisphérique, un peu avancée et rétrécie en pointe vers le front; les ailes écartées, bordées extérieurement d'une rangée de petits cils ou de petites épines courbés; l'abdomen triangulaire, en partie coloré ou transparent dans plusieurs; les pates épineuses, et les tarses terminés par deux crochets et deux petites palettes membraneuses; les articles des tarses antérieurs sont souvent plus élargis, du moins dans les femelles. Les yeux sont velus dans plusieurs. La soie des antennes est simple, et se compose de deux à trois articles. La plupart des larves, dont on a observé les habitudes, dévorent celles de divers autres Insectes, et notamment des Lépidoptères. En ouvrant la tribu des Muscides par les Echinomyies, nous arriverons naturellement aux Ocyptères, aux Lophosies, par les dernières Tachines de Meigen, très-voisines de ces Diptères par les antennes et la disposition des nervures des ailes. Nous passerons ensuite aux Phanies, aux Xystes, aux Gymnosomes de ce savant, et de-là aux Phasies, aux Trixes, aux Mittogrammes et aux Gonies. A ces genres de Muscides en succéderont d'autres, tels que ceux de Zeuxie, d'Idie, de Mésembrine, de Sarcophage, etc., où la soie des antennes est barbue.

Meigen partage son genre *Tachina* en quatre sections principales: 1°. Troisième et dernier article des antennes évidemment plus court que le précédent; soie toujours triarticulée; angle postérieur et externe de la cellule terminale située sous la cubitale, toujours fermé par le bord extérieur (la nervure transverse de cette cellule se rendant directement à ce bord, de sorte que l'angle ci-dessus est ouvert et n'est fermé que par le bord). Cette section répond au genre Echinomyie de Duméril. La *T. ferox* de Meigen s'éloigne des autres espèces par les palpes terminés en massue, ou plutôt en forme de spatule. Elle est le type d'un nouveau genre, celui de *Fabricia*, établi par Robineau-Desvoidy.

2°. Les deux derniers articles des antennes presque de la même longueur; soie à deux ou trois articles. Cette section peut se diviser ainsi: angle postérieur et externe de la cellule terminale située sous la cubitale, fermé, ainsi que dans la section précédente, par le bord extérieur. Le même angle fermé à ce même bord par la réunion de la nervure transverse de cette cellule et de la nervure longitudinale formant son côté extérieur. Le même angle fermé de même, mais à quelque distance du bord de l'aile, de sorte que la cellule est comme pétiolée au même angle, ladite nervure longitudinale se prolongeant au-delà. Les Tachines de cette subdivision formaient anciennement pour Meigen un genre particulier, celui de *Melanophora;* nous avons cru devoir le rétablir. Les Tachines des deux subdivisions précédentes en composeront un autre, celui de Tachinaire (*Tachinaria*).

3°. Troisième article des antennes manifestement plus long que le précédent, mais d'une fois au plus. Ailes comme dans le dernier genre. On en formerait un autre, Campemyie (*Campemyia*), avec ces Tachines.

4°. Troisième article des antennes quatre fois au moins plus long que

le précédent. Quatre espèces seulement se rapprochent des Mélanophores quant aux ailes. Quelques autres, dont le troisième article des antennes est fort long, sont remarquables par la saillie et l'éclat argentin de l'extrémité antérieure de leur tête; elle a la forme d'une courte pyramide. Cette section composerait aussi un genre particulier auquel on donnerait le nom de Métopie (*Metopia*), déjà employé par Panzer pour désigner un genre comprenant ces dernières espèces. Le côté postérieur de la cellule terminale extérieure est tantôt courbe, tantôt droit ou presque droit; son angle interne postérieur est ordinairement aigu et même prolongé dans plusieurs, au moyen de la nervure; mais, dans la plupart des Mélanophores, il est obtus ou arrondi, et la portion du limbe, comprise entre le bord postérieur et les deux cellules terminales, forme une sorte de demi-équerre. Ici les yeux sont nus; là ils sont velus. Meigen s'est servi avec avantage de ces caractères pour subdiviser ses premières coupes, celles qui reposent sur les différences respectives de la longueur des deux derniers articles des antennes. Il rapporte à la seconde les Diptères suivans de Fabricius; les Mouches : *radicum*, *puparum*, *helluo;* les Tachines : *quadripustulata*, *tremula*, *ocyptera*, *lateralis;* la Téphrite : *grossificationis*, à laquelle il faut réunir sa *Musca roralis*. Dans la troisième section se placent encore les Muscides suivantes de Fabricius : *Musca larvarum*, *Tachina erinaceus*. Enfin la dernière comprend les espèces du genre *Musca*, que celui-ci nomme *labiata*, *marmorata*. Parmi celles de cette section, dont la nervure transverse se réunit avant le bord avec la nervure longitudinale formant le côté externe de la première cellule terminale extérieure, nous citerons celle que Panzer a figurée (*Faun. Germ.*, LIV, 15) sous la dénomination de *Carbonaria*. Si le nombre des espèces, offrant la même disposition de nervures, était plus considérable, on pourrait aussi les séparer génériquement, de même qu'on l'a fait pour les Mélanophores. (LAT.)

TACHINE. *Tachinus*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Brachélytres, institué par Gravenhorst, et dont beaucoup d'espèces avaient été confondues par Fabricius et Panzer avec les Oxypores. Il a pour caractères : tête enfoncée postérieurement dans le corselet jusque près des yeux; corselet trapéziforme; antennes grossissant insensiblement et composées d'articles obconiques; palpes filiformes; jambes épineuses; l'avant-dernier anneau de l'abdomen ordinairement le plus long de tous (échancré dans plusieurs mâles). Ces Insectes sont très-petits, fort agiles, et habitent les substances stercoraires, les fumiers, etc. Quelques-uns se trouvent dans les Champignons. Gyllenhal en a décrit (*Insect. suec.*) vingt-deux espèces qu'il répartit dans deux sections. Les uns ont le corps proportionnellement plus large et entièrement pointillé. Le TACHINE SOUTERRAIN, *Oxyporus subterraneus*, Fabr. D'un brun noir, luisant, glabre, avec une tache roussâtre et allongée sur chaque élytre, vers l'angle huméral; les pieds d'un roussâtre obscur; anus biépineux. — Le TACHINE BORDÉ, *Oxyporus marginatus*, Fabr. De la couleur du précédent, mais avec la marge du corselet, les pieds et les élytres tirant sur le fauve; suture de ces élytres et une grande tache oblique, triangulaire, près de leur bord extérieur, noires. — Le TACHINE RUFIPÈDE, *Oxyporus rufipes*, Fabr. Corps d'un brun noir encore, mais dont les élytres n'ont point de taches, et sont simplement bordées de fauve postérieurement; pieds roussâtres; antennes entièrement d'un brun noirâtre. Les autres Tachines ont le corps plus étroit et plus long, rétréci aux deux bouts, avec la surface du thorax et des élytres lisse, ou n'offrant que quelques points assez grands, et formant sur les élytres des lignes. —

Le Tachine tête noire, *Staphylinus atricapillus*, Fabr., fauve, luisant, avec la tête, la poitrine, l'écusson et l'extrémité postérieure de l'abdomen noirs; élytres d'un bleu foncé, avec une tache en croissant à l'angle extérieur de la base et l'extrémité pâles. (LAT.)

TACHITES. BOT. PHAN. Solander a constitué sous ce nom un genre qui, selon Gaertner, est le même que le *Melycitus* de Forster. *V.* ce mot. (G..N.)

TACHYDROMIE. INS. *V.* Sique.

TACHYDROMIENS. *Tachydromiæ*. INS. Nom donné par Meigen à une petite famille de Diptères, composée des Empis de Linné, dont les antennes n'offrent que deux articles distincts, avec une soie terminale; dont la trompe est courte, perpendiculaire, avec les palpes couchés sur elle; dont l'abdomen est de sept anneaux, et qui ont deux pelottes entre les crochets des tarses. Meigen compose cette famille des genres Hémérodromie, Tachydromie et Drapétis. (LAT.)

TACHYDROMUS. OIS. (Vieillot.) *V.* Coure-Vite.

TACHYERGES. INS. Schœnherr désigne ainsi un sous-genre de Coléoptères de la famille des Rhynchophores ou de celle des Curculionides, qui ne s'éloignerait du genre *Orchestes* (*V.* ce mot), auquel il se rattache, que par le nombre apparent ou distinct des articles des antennes; il serait de douze au lieu de onze, la portion de ces organes comprise entre le premier article et ceux composant la massue, ou ce qu'il appelle *funiculus*, offrant un article de plus, ou sept à la place de six, dont elle est formée dans les *Orchestes* propres. Cet auteur cite pour exemples les Rhynchènes suivans de Fabricius : *Salicis*, *Saliceti*; l'espèce nommée *Iota* par Gyllenhall, l'*Orchestes rufitarsis* de Dejean, et l'*O. confinis* de Mégerle. (LAT.)

TACHYGLOSSUS. MAM. Nom proposé par Illiger pour être substitué à celui d'Échidné. (AUD.)

TACHYLITE. MIN. Breithaupt a désigné sous ce nom une espèce minérale qu'on trouve dans le Basalte et dans la Wacke à Sasebühl près Gottingue. Ce Minéral mal caractérisé a des rapports extérieurs avec l'Obsidienne et la Gadolinite. (AUD.)

TACHYPE. *Tachypus*. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, donné d'abord par Weber à un groupe formé des genres *Procrustes* et *Carabus* de Bonelli. (LAT.)

TACHYPETES. OIS. (Vieillot.) Syn. de Frégate. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TACHYPHONE. *Tachyphonus*. OIS. Vieillot a formé d'une partie de notre sixième division des Tangaras, un genre auquel il assigne les caractères suivans : bec longicorne, assez robuste, convexe en dessus, un peu comprimé latéralement; mandibule supérieure échancrée, droite ou un peu inclinée vers son extrémité; l'inférieure entière; narines oblongues situées près du capistrum; langue pointue, fendue à son bout; les deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; quatre doigts : trois devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base. *V.* Tangara. (DR..Z.)

TACHYPORE. *Tachyporus*. INS. Genre de Coléoptères établi par Gravenhorst, et ne différant de celui de Tachine (*V.* ce mot) que par les palpes terminés en alêne. L'espèce la plus commune et que l'on trouve sous les pierres, la mousse, sur le gazon, et même sur les fleurs, est le Tachypore chrysomélin, *Oxyporus chrysomelinus*, Fabr. Son corps est convexe, d'un noir luisant, très-lisse, glabre, avec le corselet, les pieds et la base des élytres d'un roux jaunâtre. Les élytres, à l'exception de leur base, sont d'un roussâtre vif. *V.* pour les autres espèces, les ouvrages de Gravenhorst et de Gyllenhall. (LAT.)

TACHYS. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères proposé par Ziegler pour désigner plusieurs espèces de Bembidions qui, par la grosseur des yeux et leur habitus, se rapprochent plus particulièrement des Elaphres. La tête, à raison des yeux, paraît être plus large que le corselet. Cette dernière partie a la forme d'un cœur tronqué, sans impressions prononcées aux angles postérieurs. De toutes les coupes génériques qu'on a détachées de celle de Bembidion, celle-ci est la plus tranchée. L'espèce sur laquelle on l'a fondée est la *Cicindela flavipes* de Linné, que Fabricius range avec les Elaphres. Le corps est en dessus d'un bronzé marqué de rouge cuivreux, avec deux gros points enfoncés sur chaque élytre près de la suture; le dessous est d'un vert noirâtre. La base des antennes, les palpes et les pieds sont jaunâtres. Cet Insecte est très-commun aux environs de Paris, dans les lieux aquatiques. On trouve en Autriche deux autres espèces. (LAT.)

TACHYSURE. POIS. Genre établi par Lacépède et qui ne paraît pas avoir été adopté par Cuvier. (AUD.)

TACHYTE. *Tachytes*. INS. Genre d'Hyménoptères ainsi désigné par Panzer, et le même que celui de Lyrops. *V.* ce mot. (LAT.)

TACKHAITZE. MAM. (Samuel-Daniels.) *V.* BOUQUETIN A CRINIÈRE D'AFRIQUE au mot CHÈVRE.

TACSONIE. *Tacsonia*. BOT. PHAN. Jussieu, dans son *Genera Plantarum* et dans le sixième volume des Annales du Muséum, a séparé du genre *Passiflora* les espèces qui ont le tube du calice long, le limbe à dix segmens, et la gorge munie d'une membrane squammuleuse au lieu d'une couronne de filets. Ce genre a reçu le nom de *Tacsonia*, et il a été adopté sans modifications par Kunth et De Candolle. Son organisation étant la même que celle des Passiflores, sauf les caractères essentiels que nous venons de mentionner, nous renvoyons aux articles PASSIFLORE et PASSIFLORÉES, qui contiennent des détails fort étendus sur la singulière structure florale de ces Plantes. Dans le troisième volume de son *Prodromus Systematis Vegetabilium*, De Candolle décrit vingt-six espèces de Tacsonies, qui pour la plupart croissent au Pérou et en d'autres contrées de l'Amérique équinoxiale. Elles sont distribuées en quatre sections de la manière suivante :

La première (*Eutacsonia*) a un grand involucre, composé de trois bractées tantôt libres, tantôt cohérentes. On y compte huit espèces, parmi lesquelles nous ne citerons que celles qui ont été figurées, savoir : 1°. *Tacsonia adulterina*, Juss.; *Passiflora adulterina*, L. fils; Smith, *Plant. ined.*, tab. 24. Originaire de la Nouvelle-Grenade. 2°. *T. lanata*, Juss., Ann. du Mus., 6, tab. 59, fig. 1. Des Andes de Quindiu. 3°. *T. pinnatistipula*, Juss.; *Passiflora pinnatistipula*, Cavan., *Icon.*, 5, tab. 428. Du Chili. 4°. *T. tomentosa*, Juss.; *P. tomentosa*, Cavan., *Dissert.*, 10, tab. 275 et 276. Du Pérou.

La deuxième section a reçu le nom de *Bracteogama*, parce que les trois bractées qui forment l'involucre sont soudées entre elles en un tube. Elle se compose de neuf espèces, parmi lesquelles on distingue le *Tacsonia peduncularis*, Juss.; ou *Passiflora peduncularis*, Cavan., *Icon.*, 5, tab. 426; le *Tacsonia tripartita*, Juss., *loc. cit.*, tab. 60; et le *T. mixta*, Juss., ou *Passiflora mixta*, Smith, *Icon. ined.*, tab. 25. Ces Plantes sont indigènes du Pérou et de la Colombie.

La troisième section (*Distephana*) est caractérisée par son involucre petit, à trois folioles libres munies de deux glandes aux aisselles; la gorge du calice porte un tube membraneux et une série de ligules. Le *Tacsonia glandulosa*, Juss., ou *Passiflora glandulosa*, Cavan., *Dissert.*, 10, tab. 281, est le type de cette section qui renferme trois autres espèces de Cayenne,

et auxquelles De Candolle réunit avec doute quelques Plantes nouvelles, mais insuffisamment connues.

Enfin la quatrième section (*Psilanthus*) se distingue fort bien par l'absence d'involucre floral. Elle ne se compose que du *Tacsonia trinervia*, Juss., *loc. cit.*, tab. 58; et du *T. viridiflora* ou *Passiflora viridiflora*, Cavan., *Icon.*, 5, tab. 428. Cette dernière espèce fait le passage des *Tacsonia* aux *Passiflora* et aux *Murucuia*. (G..N.)

TADIN. MOLL. Adanson (Voyage au Sénégal, pl. 13) donne ce nom à une espèce de Nérite marine que Gmelin rapporte avec doute au *Nerita tessellata;* elle paraît bien en effet être la même espèce. *V.* NÉRITE. (D..H.)

TADORNE. OIS. Espèce du genre Canard. Cette espèce est pour Cuvier (Règne Animal) le type d'une sous-division du genre Canard. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TÆNIA. INT. *V.* TENIA.

TÆNIA. POIS. Espèce du genre Ruban, *Cepola*. *V.* ce mot. (B.)

TÆNIANOTE. *Tænianotus*. POIS. Ce genre, établi par Lacépède, a été adopté par Cuvier (1re édition du Règne Animal) qui le place parmi les Acanthoptérygiens, à la fin de la section des Percoïdes, et lui donne pour caractères essentiels de ressembler à des Scorpènes, mais d'avoir le corps très-comprimé verticalement avec la partie épineuse et la partie molle de la dorsale non distinguées l'une de l'autre, et formant un large ruban vertical étendu tout le long du dos, commençant très-avant et presque entre les yeux. Ce genre ne renferme qu'un petit nombre d'espèces. Dans la deuxième édition de son Règne Animal, Cuvier les distingue à peine des Scorpènes. (AUD.)

TÆNIOIDES OU POISSONS EN RUBAN. POIS. Cuvier a établi sous ce nom une famille de Poissons acanthoptérygiens, qui sont très-allongés, très-aplatis par les côtés et à très-petites écailles. Cette famille a été divisée (2e édition du Règne Animal, T. II, p. 217) en trois tribus, de la manière suivante :

† Museau allongé; bouche fendue, armée de fortes dents pointues et tranchantes; mâchoire inférieure plus avancée que l'autre.

Genres : LÉPIDOPE, TRICHIURE.

†† Bouche petite et peu fendue.

Genres : GYMNÈTRE, STYLÉPHORE.

††† Museau court, bouche fendue obliquement.

Genres : RUBAN, LOPHOTE. *V.* ces mots et le Supplément. (AUD.)

TÆNITIS. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Les Plantes que Swartz a placées dans ce nouveau genre étaient auparavant confondues avec les *Pteris;* cependant elles en diffèrent par leurs groupes de capsules nus, placés entre le bord et la nervure moyenne et forment une ligne continue ou interrompue parallèle à cette nervure. Le *Pteris furcata* est le type de ce genre qui comprend encore trois ou quatre espèces à frondes simples ou pinnées, toutes propres aux régions équatoriales. (AD. B.)

TAERNA. OIS. Syn. du *Sterna Hirundo* de Linné, grande Hirondelle de mer. *V.* STERNE. (DR..Z.)

TAFALLA. BOT. PHAN. Sous ce nom, Ruiz et Pavon (*Prodr. Flor. Peruv.*, p. 136, t. 29) ont établi un genre composé de quelques espèces du Pérou où on les connaît vulgairement sous le nom d'*Aytacupi*. Voici les caractères que ces auteurs lui attribuent : fleurs dioïques; les mâles disposées en un chaton allongé, cylindroïde, portant des anthères sessiles, tétragones, sans calice ni corolle; les fleurs femelles constituent un chaton ovale, charnu, à quatre ou cinq segmens imbriqués, composé de deux à quatre fleurs qui ont un calice fort petit, supère, tridenté; point de corolle; un ovaire trigone enfoncé dans un chaton; un stigmate trigone, al-

longé ; le fruit est un cône ovale, charnu, renfermant deux à quatre graines trigones. Les espèces qui constituent ce genre, dont le nom a été légèrement changé par Persoon en celui de *Tavalla*, sont des Arbres ou Arbrisseaux résinifères, exhalant une odeur forte, à rameaux opposés, et à feuilles opposées, dentées en scie. Kunth (*Nov. Gen. Amer.*, VII, p. 164) a signalé ce genre comme identique avec l'*Hedyosmum*. (G..N.)

TAFELDSPATH. MIN. *V.* GRAMMIT et WOLLASTONIE.

TAFFETAS. MOLL. Les marchands emploient quelquefois ce nom pour désigner le *Conus Tulipa*, L. (AUD.)

TAFON. MOLL. Nous avons lu avec attention la description qu'Adanson donne de la Coquille qu'il nomme ainsi. Il est impossible de la rapporter au *Purpura lapillus* ou à toute autre Coquille connue. Elle doit faire partie, selon nous, du genre Fuseau. (D..H.)

TAFTÁF. BOT. PHAN. Selon Lippi et Cailliaud, les Arabes donnent ce nom au *Corindum cardiospermum*, qui croît sur les bords du Nil et que les chameaux mangent. (G..N.)

TAGAL. MOLL. Adanson (Voy. au Sénég., pl. 19) a donné ce nom à une espèce de Solen que Gmelin rapporte bien à tort au *Solen strigillatus*. Lamarck ne le cite à aucune de ses espèces. Cette Coquille d'Adanson n'a donc point encore été introduite dans nos catalogues modernes. (D..H.)

TAGENARIOS. OIS. Suivant Gesner, il faut considérer sous ce nom déjà fort ancien, le Lagopède Ptarmigan. *V.* TÉTRAS. (DR..Z.)

TAGÉNIE. *Tagenia*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires, distinct des autres de la même division par les caractères suivans : menton carré, à bord supérieur droit ou presque droit ; corps oblong, étroit ; tête allongée postérieurement derrière les yeux, et portée sur une espèce de cou ou de nœud ; antennes presque perfoliées, avec le troisième article guère plus long que les suivans, et le onzième ou le dernier très-petit, ou réuni avec le précédent ; palpes un peu plus épais à leur extrémité ; corselet en forme de cœur allongé, tronqué aux deux bouts ; abdomen ovalaire. Ce genre ne se compose jusqu'ici que de peu d'espèces, toutes très-petites, habitant pour la plupart le littoral de la Méditerranée, et vivant à terre, souvent cachées dans le sable ou sous des pierres. Il paraît que ce genre avait d'abord été établi par Herbst sous le nom de *Stenosis*. Celui de Tagénie que nous lui avons donné a prévalu. Fabricius a rangé, mais avec doute, l'espèce la plus commune, la Tagénie filiforme avec les Akis. Une autre espèce se trouvant aussi en France, mais plus rare, est celle que nous avons nommée *Tagenia minuta*. (LAT.)

TAGETES. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, type de la tribu des Tagétinées, et de la Syngénésie superflue, L., offrant les caractères suivans : involucre composé de folioles sur une seule rangée, soudées entre elles par leurs bords et dans presque toute leur longueur ; ou, en d'autres termes, involucre simple, tubuleux, marqué de côtes longitudinales, et divisé au sommet en autant de dents qu'il y a de côtes. Réceptacle plan ou un peu convexe, nu, glabre et ponctué. Calathide composée au centre de fleurons hermaphrodites, et à la circonférence de demi-fleurons femelles, souvent au nombre de cinq ; fleurons du centre tubuleux, droits, à cinq découpures linéaires, souvent un peu velues en dedans ; demi-fleurons de la circonférence à languette très-large et arrondie. Ovaires oblongs, surmontés d'un style filiforme, de la longueur du tube anthéral, et terminé par un stigmate à deux branches réfléchies ; akènes oblongs, étroits, comprimés, surmontés d'une

aigrette composée de trois à six paillettes ou poils rudes, droits, inégaux et subulés. Ce genre se compose d'environ quinze espèces, qui pour la plupart croissent au Mexique et dans les contrées adjacentes de l'Amérique. Quelques-unes en ont été retirées pour être plus convenablement placées dans le genre *Bœbera*. Cassini a formé son genre *Enalcida* sur le *Tagetes fœniculacea* de Desfontaines.

Parmi les Plantes de ce genre le plus anciennement connues, il en est deux que l'on cultive fréquemment dans les jardins, et sur lesquelles nous devons attirer un moment l'attention. Le *Tagetes erecta*, L., Lamk., Illustr., tab. 684, a été désigné dans les vieux auteurs sous les noms bizarres et incorrects de *Caryophyllus indicus*, de *Flos africanus*, d'*Othonna major*, etc. Encore aujourd'hui on lui donne vulgairement celui d'*Œillet d'Inde*, quoique cette Plante ait pour patrie le Mexique, et non l'Inde proprement dite; mais on donnait autrefois le nom d'Indes-Occidentales aux contrées équinoxiales de l'Amérique, dénomination vicieuse qui a fait commettre beaucoup de semblables erreurs quant à l'origine des objets d'histoire naturelle, et à une époque où l'on ne se doutait guère de la géographie botanique. La tige du *Tagetes erecta* est droite, presque simple, glabre, striée, fistuleuse, munie de feuilles alternes, pétiolées, ailées, à folioles linéaires-lancéolées, dentées en scie et un peu ciliées sur les bords. Les fleurs sont solitaires aux extrémités de la tige et de ses ramifications; elles sont jaunes ou orangées, offrant d'ailleurs beaucoup de nuances dans les couleurs, et formant ainsi autant de variétés produites par la culture. Cette Plante exhale une odeur forte quand on la froisse entre les mains; elle est cultivée comme Plante d'agrément dans les parterres où elle fleurit à la fin de l'été, et se présente souvent dans un état de monstruosité ou de doublure qui donne naissance à des variétés assez agréables à l'œil.

Le *Tagetes patula*, L., est une autre espèce aussi cultivée dans nos jardins depuis la fin du seizième siècle, et originaire des mêmes contrées que la précédente. Elle a des tiges divisées en rameaux nombreux, touffus et étalés. Ses fleurs sont grandes, d'un jaune orangé, et, de même que dans le *T. erecta*, elles offrent plusieurs variétés, soit dans leur grandeur, soit dans le mélange des couleurs. (G..N.)

TAGÉTINÉES. BOT. PHAN. Tribu établie par Cassini dans la famille des Synanthérées. *V.* ce mot. (G..N.)

TAGNICATI. MAM. Espèce du genre Cochon. *V.* ce mot. (B.)

TAGONE. *Tagona*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, établi par Fischer (Entom. de la Russie) sur deux espèces de la Russie méridionale, qui, à en juger d'après les figures qu'il en donne, semble se rapprocher de celui de Tentyrie. Cependant, par la manière dont se terminent les palpes, par la dilatation des tarses antérieurs, les cils dont ils sont garnis, la forme des antennes, et quelques autres caractères, ce genre avoisine aussi celui d'Hélops. Il s'en éloignerait simplement par l'absence des ailes. Banon nous a communiqué un Hélops de la Turquie européenne qui est aussi aptère. (LAT.)

* TAGUA. BOT. PHAN. Nom donné par les habitans de Santa-Fé de Bogota à une espèce de *Loranthus* arborescent décrit par Kunth sous le nom de *L. Tagua*. (G..N.)

TAGUATO. OIS. Plusieurs auteurs désignent sous cette dénomination générale les Accipitres ou Oiseaux de proie. (DR..Z.)

TAGUC. BOT. PHAN. *V.* CAMANDAG.

TAGYARIOS. OIS. (Suidas.) Même chose que Tagenarios. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TAHA. OIS. Flacourt donne ce

nom à une Sarcelle qui paraît être la même que celle de l'île de Luçon. *V.* CANARD. (DR..Z.)

TAIBI. MAM. (Marcgraaff.) Syn. de MARMOSE. *V.* DIDELPHE. (B.)

TAILLE-MER. OIS. Syn. vulgaire du Goëland à pieds jaunes. *V.* MOUETTE. (DR..Z.)

TAILLE-VENT. OIS. (Fleurieu.) Nom que les matelots donnent aux Goëlands. *V.* MOUETTE. (DR..Z.)

TAILLEUR. OIS. Nom donné vulgairement à la Fauvette couturière. La même désignation spécifique a aussi été appliquée à la Frégate. *V.* SYLVIE et FRÉGATE. (DR..Z.)

TAIOBA. POIS. (Lacépède.) Espèce du sous-genre *Eleotris*. *V.* GOBIE. (B.)

* TAIPA. BOT. PHAN. Selon le docteur F. Hamilton, c'est le nom que porte dans l'Inde une espèce de *Mangifera*, décrite par Rumphius *Herb. Amb.*, 1, p. 97, sous le nom de *Manga sylvestris secunda*. (G..N.)

TAIRA. MAM. Espèce du genre Glouton. *V.* ce mot. (B.)

TAIT-SON. OIS. Espèce du genre Coua. *V.* ce mot. (B.)

TALAB. BOT. PHAN. Même chose que Chada. *V.* ce mot. (B.)

TALAPIOT. OIS. Espèce du genre Picucule de l'Amérique méridionale. *V.* PICUCULE. (DR..Z.)

TALAUMA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Magnoliacées et de la Polyandrie Polygynie, L., établi par Jussieu sur une espèce confondue anciennement avec les *Magnolia*, et offrant les caractères essentiels suivans : calice à trois sépales pétaloïdes; corolle composée de neuf à douze pétales; étamines et ovaires, en nombre indéfini, agrégés sur un réceptacle en massue; carpelles réunis en un fruit strobiliforme, ovoïde, ligneux, extérieurement muni d'écailles, s'ouvrant à la maturité en plusieurs parties semblables à des valves, et offrant alors le réceptacle séminifère dénudé; graines au nombre de deux, ou par avortement solitaires dans chaque loge, pendantes et fixées à un fil. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce anciennement figurée par Plumier (*Genera*, p. 38, tab. 7), décrite par Swartz sous le nom de *Magnolia Plumieri*, et par Lamarck sous celui d'*Anona dodecapetala*. De Candolle (*System. Veget.*, 1, p. 460) en a donné une description très-détaillée d'après les manuscrits et les dessins de Richard, et il l'a nommée *Talauma Plumieri*. C'est un Arbre très-élevé qui a le port d'un *Magnolia*, et qui ne s'en distingue que par la singulière déhiscence de son fruit. Il croît le long des torrens, à la Martinique, à la Guadeloupe et en quelques autres îles des Antilles. (G..N.)

TALC. MIN. Le mot de Talc, comme celui de Spath, s'employait dans l'ancienne minéralogie pour désigner une certaine structure commune à des substances de nature différente. On appelait de ce nom tous les Minéraux qui se divisent avec facilité en lames minces et brillantes. C'est dans ce sens qu'on disait Talc de Moscovie pour dénommer cette variété de Mica en grandes lames transparentes que l'on trouve en Sibérie, et que les Russes font servir à quelques usages; Talc de Venise, pour distinguer une autre substance laminaire d'un blanc verdâtre et très-douce au toucher, que l'on transporte dans cette ville de plusieurs points du Tyrol. Depuis que les minéralogistes considèrent la composition chimique comme la base fondamentale de leurs classifications, le mot de Talc est devenu spécifique suivant les uns, et générique selon d'autres; il ne sert plus qu'à distinguer un certain groupe de substances tellement rapprochées par leur composition et par leurs caractères extérieurs, qu'on les confond presque toujours entre elles; les différences qu'elles présentent sont en effet si peu tranchées que l'on conçoit sans peine que les minéralo-

gistes aient été long-temps partagés sur la question de savoir si on doit les considérer comme les variétés d'une seule espèce ou bien comme autant d'espèces distinctes, mais très-voisines les unes des autres. Les substances dont nous parlons ici sont ces Pierres magnésiennes très-onctueuses au toucher, que l'on distingue communément par les noms de Talc proprement dit, de Chlorite, de Stéatite et de Serpentine. Les résultats des analyses modernes tendent à faire croire qu'il existe entre elles des différences essentielles de composition, et qu'ainsi l'on doit leur conserver ces dénominations spécifiques; toutefois, comme il est assez difficile de séparer l'histoire du Talc de celle de la Stéatite, et qu'il y a de l'avantage à les étudier comparativement, nous continuerons à les réunir ici sous leur ancien nom commun, et nous renverrons pour la Chlorite et la Serpentine aux articles où il en a été traité d'une manière spéciale.

Le Talc proprement dit; Trisilicate de Magnésie. Substance douce et grasse au toucher, tendre, se laissant facilement rayer par l'ongle ou râcler avec le couteau, et s'offrant sous des formes qui se ramènent à un prisme droit rhomboïdal. Le Talc a fréquemment la structure laminaire; il est divisible en feuillets minces, flexibles, mais non élastiques comme ceux du Mica. Sa forme primitive est, suivant Haüy, un prisme droit rhomboïdal de 120° et 60°, dont les dimensions sont encore inconnues. C'est l'un des Minéraux les plus tendres; les arêtes et les angles de ses cristaux s'émoussent avec la plus grande facilité; passé avec frottement sur une étoffe, il y laisse des taches blanchâtres. Sa pesanteur spécifique est de 2,7. Sa poussière est douce et savonneuse; son éclat est vitreux, passant quelquefois à l'éclat soyeux ou à un éclat gras adamantin. Il possède deux axes de réfraction, et acquiert par le frottement l'électricité résineuse. Chauffé seul dans un matras, il ne dégage point d'eau, et ne perd pas sa transparence; à un feu vif, il s'exfolie et blanchit sans se fondre, ou s'arrondit vers les bords en une masse bulleuse; dans le Borax, il se dissout avec effervescence en un verre transparent. Il est composé d'un atome de Magnésie et de deux atomes de Silice, ou en poids de Magnésie 20, et Silice 70. L'Oxide de Fer y fait quelquefois l'office de principe colorant. Les variétés de forme et de structure sont peu nombreuses; elles composent la série suivante :

1°. Le Talc hexagonal : en prisme hexaèdre régulier, produit par la troncature des arêtes longitudinales aiguës de la forme primitive; cristaux verts du lac de Viana en Piémont. On peut rapporter à cette variété des cristaux en prisme droit triangulaire, qui n'en sont probablement qu'une modification accidentelle due à l'oblitération de trois des pans du prisme hexagonal, ou, si l'on veut, à l'accroissement démesuré des trois autres.

2°. Le Talc laminaire : en feuillets minces, droits ou contournés, d'un vert foncé, d'un blanc verdâtre ou d'un gris jaunâtre. Au Saint-Gothard, avec des cristaux rhomboïdaux de Dolomie; au Tyrol dans le Zillerthal; au Taberg en Suède.

3°. Le Talc lamellaire : en petites lamelles ordinairement flexueuses, blanches, jaunâtres ou rosâtres. A Snarum, près Modum, en Norvège; à Guanaxuato, au Mexique; à Easton, aux Etats-Unis d'Amérique.

4°. Le Talc écailleux appelé fort improprement *Craie de Briançon* : en masses qui se divisent par écailles, et sans offrir de joints continus. A Prasles, en Piémont.

5°. Le Talc fibreux. Blanc, vert, ou gris jaunâtre; composé de fibres rayonnées.

6°. Le Talc endurci : en masses fibreuses ou un peu compactes qui ont pris plus de dureté.

7°. Le Talc pulvérulent : en masse terreuse ou argiloïde d'un gris blan-

châtre. A Boutbois, au nord d'Héric, près de Nantes, au Brésil, à Cantagallo et à Minas-Geraes.

Le Talc appartient aux terrains primordiaux, où on le rencontre en lits ou couches subordonnées au milieu des Micaschistes, des Calcaires, des Dolomies, des Serpentines et des Phyllades; il est la base des Stéaschistes, et entre dans la composition de plusieurs Roches de la même époque, telles que les Ophiolites et les Ophicalces. Quant aux variétés minéralogiques de Talc pur, on les trouve assez communément dans les terrains où abondent les Roches magnésiennes et amphiboliques. Le Talc laminaire ne se rencontre qu'en petites masses et superficiellement; il ne forme à lui seul ni filons, ni lits, ni couches; il s'associe fréquemment au Quartz, au Feldspath, au Grenat, à la Dolomie. Le Talc écailleux et le Talc endurci se rencontrent au contraire en couches assez puissantes; le dernier abonde dans tous les endroits où l'on observe la Stéatite et la Serpentine.

Le Talc est employé à différens usages; la variété laminaire d'un blanc nacré légèrement verdâtre, que l'on recueille au Zillerthal et dans l'Oberwald en Tyrol, est transportée à Venise où elle est connue dans le commerce sous le nom de *Talc de Venise*. Quand elle est pulvérisée, broyée et réduite en pâte fine, on en compose des crayons colorés que l'on nomme *pastels*. La propriété dont jouit sa poussière de rendre la peau lisse et luisante, et de lui donner une apparente fraîcheur, la fait employer comme cosmétique; elle est la base du fard dont se servent les femmes, et dont le principe colorant est le rouge de carthame; on fabrique également ce cosmétique avec le Talc blanc écailleux, dit *Craie de Briançon*, que les Briançonnais tirent de la montagne Rousse, près de Fenestrelles; du hameau de Brailly, dans la vallée de Saint-Martin, et de Prasles en Piémont. Ce même Talc écailleux, dans son état naturel, est employé par les tailleurs en guise de craie pour tracer leurs coupes sur les étoffes; enfin on se sert du Talc pulvérulent pour dégraisser les soies, pour diminuer le frottement des machines et pour faciliter l'entrée des pieds dans les bottes neuves.

La Stéatite. Silicate de Magnésie hydraté; Talc Stéatite, Haüy. Substance à structure non lamelleuse, très-onctueuse au toucher, et donnant de l'eau par la calcination; elle diffère du Talc proprement dit en ce qu'elle n'offre aucune trace de structure cristalline, et que les formes régulières sous lesquelles on la rencontre quelquefois sont empruntées à d'autres Minéraux. Elle a la cassure inégale, mate, souvent écailleuse; elle est tendre; se laisse rayer facilement par l'ongle et couper au couteau comme du savon; sa râclure est blanche, quelle que soit la couleur de l'échantillon. Elle est susceptible de poli. Sa pesanteur spécifique est de 2,6 à 2,8. Au chalumeau, elle blanchit et fond difficilement en émail, ou se réduit en une pâte blanche. Sa couleur la plus ordinaire est le blanc; elle passe à des teintes différentes de gris, de jaune, de vert, de rose et de rouge; elle est composée d'un atôme de bisilicate de Magnésie et d'une proportion d'eau qui n'est pas encore connue exactement. La Stéatite de Bayreuth, analysée par Klaproth, lui a donné 59,50 de Silice, 30,50 de Magnésie, 2,50 d'Oxide de Fer, et 5,50 d'Eau. On distingue parmi les variétés de Stéatite : la *Stéatite fibreuse*, Stéatite asbestiforme de Saussure. Elle ressemble à de l'Asbeste dur, mais ses fibres sont grossières et inégales; elles sont beaucoup plus tendres, disposées parallèlement entre elles ou en faisceaux divergens. Au Saint-Gothard; dans la vallée d'Ala, en Piémont; en Norvège, dans la Serpentine; en Sibérie, près d'Ekaterinebourg. La *Stéatite granulaire*. Grisâtre ou gris-bleuâtre, à structure grenue ou oolitique. La *Stéatite compacte* ou *endurcie*. Plus dure que les précédentes; à structure

parfaitement compacte ; à cassure luisante ou terne, inégale ou cireuse ; blanche, verte, rosâtre et souvent marbrée. En Corse, en Saxe, en Bohême, en Sibérie, etc. La *Stéatite terreuse*, vulgairement nommée *Craie d'Espagne*. A cassure écailleuse, très-friable; elle accompagne la Stéatite endurcie. Au cap Lézard, en Cornouailles ; dans les montagnes de l'Aragon. La *Stéatite dendritique*. Compacte, blanche, avec dendrites noirâtres, dues à des particules de Fer ou de Manganèse, ou, comme le pense le docteur Schneider, à des particules de Graphite. A Wunsiedel et à Gopfersgrün, près de Thiersheim, dans la principauté de Bayreuth. La *Stéatite pseudomorphique* ou *polyédrique*. Se montrant sous des formes régulières qui appartiennent à d'autres espèces, telles que le Quartz hyalin, le Calcaire spathique, le Calcaire brunissant, etc., et dont la Stéatite s'est bornée à copier la figure extérieure sans conserver aucune trace de leur structure interne.

On ne peut douter que les corps réguliers dont il s'agit ne soient de véritables pseudomorphoses, c'est-à-dire que la Stéatite n'offre ici des formes d'emprunt dont les types préexistaient dans d'autres cristaux qui lui ont cédé leur place. Mais comment s'est opéré le remplacement de la substance de ces cristaux par la matière stéatiteuse? C'est ce qu'on n'a pu jusqu'à présent expliquer d'une manière satisfaisante; il est seulement probable que cette substitution a eu lieu graduellement par des causes chimiques qui agissaient à la fois pour détruire ou dissoudre les particules de la première substance, et pour déposer celles du nouveau corps en leur place. On ne peut admettre en effet que ces formes empruntées aient été produites, comme après coup, par une sorte de moulage dans des cavités régulières qui seraient restées libres après la destruction des premiers cristaux, car ici la matière de la pseudomorphose et celle de la gangue environnante ne diffèrent aucunement par leur nature, et elles ont été par conséquent de formation contemporaine. On distingue dans la Stéatite polyédrique les sous-variétés suivantes :

1. La *Stéatite quartziforme*. En Quartz hyalin prismé; à Gopfersgrün et à Wunsiedel, dans le pays de Bayreuth, dans un lit d'Argile, et à Altenberg, en Saxe. En Quartz émarginé, dans la vallée de Biel, près du glacier du Mont-Rose, au milieu de la Serpentine. Ces petits corps réguliers sont implantés dans une Stéatite amorphe de même nature, avec laquelle ils se confondent. Ils n'offrent aucune différence dans la mesure de leurs angles avec les cristaux de Quartz auxquels nous les rapportons, et plusieurs ont comme ceux-ci des stries qui sillonnent transversalement les pans de leurs prismes. On trouve souvent, dans la même Stéatite ou dans le voisinage, de véritables cristaux de Quartz qui sont restés intacts.

2. La *Stéatite calcariforme*. En calcaire spathique rhomboïdal, primitif ou équiaxe; en calcaire métastatique; en rhomboïdes contournés, comme ceux du Calcaire brunissant; dans la Stéatite de Bayreuth.

3. La *Stéatite feldspathiforme*. En Feldspath quadrihexagonal; à Carlsbad en Bohême, dans un Granite; à Niederschona, près de Freyberg. Cette dernière pseudomorphose présente cela de remarquable que l'altération a commencé par le centre du cristal, et que la partie extérieure a souvent conservé la dureté et le tissu lamelleux du Feldspath de Bonnard.

On a rapporté à la Stéatite une substance qui a beaucoup de rapports avec elle par ses caractères extérieurs, et que l'on trouve à la Chine, d'où elle nous est rapportée sous la forme de petites figures grotesques appelées *Magots*. Il est possible que la matière de quelques-uns de ces petits bustes ait été fournie par la véritable Stéatite; mais, dans le plus grand nombre de cas, la substance qui les compose est sensiblement plus dure, quoi-

qu'elle se laisse encore rayer par l'ongle; elle est infusible, et se distingue surtout de la Stéatite par l'absence de la Magnésie et par la présence de l'Alumine et d'une quantité notable de matière alcaline. Haüy l'a décrite sous le nom de *Talc graphique*; mais les minéralogistes modernes s'accordent à la considérer comme formant une espèce distincte du Talc et de la Stéatite qu'ils placent à la suite des Silicates alumineux. Elle a reçu un grand nombre de dénominations différentes : on l'a nommée *Agalmatolite*, *Koreite*, *Lardite*, *Pierre de lard*, *Pierre à Magots*, *Pagodite*, *Glyphite*.

Léonhard regarde la Pimélite de Kosemütz et de Baumgarten en Silésie comme n'étant qu'une simple variété de Stéatite colorée par l'Oxide de Nickel; mais cette substance terreuse, d'un vert pomme, pourrait bien constituer une espèce à part, si l'on en juge d'après une analyse de Klaproth qui ne l'a trouvée formée que de Silice, d'Oxide de Nickel et d'Eau.

Enfin, il est encore une substance qu'on pourrait être tenté de rapporter à la Stéatite, et qui n'en diffère que par une petite quantité d'Alumine. C'est le Minéral connu sous le nom de *Pierre de savon* (Seifenstein) que l'on trouve en veines dans la Serpentine du cap Lézard, en Cornouailles. Il est grisâtre ou bleuâtre, et souvent bariolé ou tacheté; sa surface est très-onctueuse. Son analyse par Klaproth a donné le résultat suivant : Silice, 45; Alumine, 9,25; Magnésie, 24,75; Oxide de Fer, 1; Eau, 18.

La Stéatite appartient aux terrains primordiaux de sédimens, et aux terrains de sédimens inférieurs; elle accompagne presque toujours la Serpentine, au milieu de laquelle elle forme des veines dans toutes sortes de directions, et plus rarement des amas irréguliers ou des lits. Elle est commune dans les Serpentines de la Corse, des Pyrénées, d'Espagne; dans celles de la vallée d'Aost et de la montagne Rousse, en Piémont; du cap Lézard et de Saint-Cleer en Cornouailles; de Portsoy, des îles de Sky et d'Arran en Ecosse, de l'île d'Anglesea, de Zæblitz et d'Ehrenfriedersdorf, en Saxe; de Kazzenberg et d'Erbendorf en Bavière. On la rencontre quelquefois dans les filons métallifères (en Suède, en Hongrie) et dans les Roches trappéennes (aux îles Feroë, dans le Basalte; dans la mine Weierhecke, près de Tringenstein).

On a étendu le nom de Talc à diverses substances minérales qui n'appartiennent pas à ce genre.

Talc bleu. Syn. de Disthène. *V.* ce mot.

Talc de Briançon. Variété écailleuse du Talc lamellaire ou de la Stéatite. *V.* Talc.

Talc Chlorite. *V.* Chlorite.

Talc granuleux. *V.* Nacrite.

Talc graphique. *V.* Pagodite et Talc Stéatite.

Talc de Moscovie. *V.* Mica laminaire.

Talc ollaire. *V.* Serpentine.

Talc de Venise. Variété de Talc laminaire du Tyrol, que l'on transporte à Venise pour les besoins du commerce.

Talc zographique. *V.* Chlorite et Terre verte. (G. DEL.)

TALÉGALLE. *Talegalla*. OIS. Genre de l'ordre des Gallinacés. Caractères : bec très-robuste et très-épais, égalant la longueur du tiers de la tête, comprimé en dessus; mandibule supérieure convexe, entamant les plumes du front; narines placées de chaque côté, à la base, ovalaires, oblongues, percées dans une membrane large; mandibule inférieure moins haute, mais plus large que la supérieure, presque droite en dessous, obliquement taillée en bec de flûte à sa pointe, à bords lisses, à branches écartées à la base, et l'écartement rempli par une membrane emplumée; tête et cou garnis de plumes à barbules; joues entièrement nues; ailes arrondies, médiocres; première rémige très-courte,

la deuxième un peu plus longue, la troisième dépassant toutes les autres, les quatrième et cinquième diminuant de longueur après la troisième; queue assez longue, arrondie; tarses assez robustes, médiocrement longs, garnis de larges scutelles en devant; doigts assez longs : celui du milieu le plus allongé, l'externe le plus court, les trois de devant garnis à leur naissance d'un rebord membraneux, plus large entre les doigts externes et médians; ongles convexes, aplatis en dessous, légèrement recourbés et médiocrement robustes; le pouce est long, appuyant en entier sur le sol, et garni d'un ongle également robuste. Ce genre, nouvellement établi par Lesson, ne se compose encore que d'une seule espèce découverte par ce savant dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Comme il ne nous dit rien de ses mœurs et de ses habitudes, tout fait penser qu'il n'aura pu rencontrer aucune occasion d'observer particulièrement l'Oiseau. D'après l'indication des caractères génériques, les Talégalles, dont le nom est composé des mots *Taleva* et *Gallus*, deux Oiseaux différens qui rappellent le Talégalle dans ses formes, pourraient prendre place dans la méthode immédiatement après les Peintades.

Talégalle de Cuvier, *Talegalla Cuvierii*, Less. Plumage entièrement noir. Taille, celle d'une Poule moyenne. De la Nouvelle-Guinée où l'espèce paraît être fort rare. (dr..z.)

TALÈVE. *Porphyrio*. ois. Genre de la seconde famille de l'ordre des Gralles. Caractères : bec fort, dur, épais, conique, presque aussi haut que long, plus court que la tête; arête de la mandibule supérieure déprimée, se dilatant jusque très-avant sur le crâne; narines placées de chaque côté du bec, près de l'arête, percées dans la masse cornée, à peu près rondes, ouvertes de part en part; pieds longs et robustes; doigts allongés : les antérieurs entièrement divisés, garnis sur les côtés de petites membranes très-étroites; ailes médiocres; la première rémige plus courte que les deuxième, troisième et quatrième qui sont régulièrement étagées. Les Talèves, que l'on nomme *Porphyrions* ou *Poules sultanes*, sont de charmans Oiseaux aquatiques, revêtus pour la plupart de couleurs fort éclatantes; ils habitent les fleuves et les rivières, mais plus souvent les lacs, les marais et les bas-fonds que la saison des pluies couvre d'eau qui s'y maintient pendant une partie de l'année. Dans leur manière de vivre, ils diffèrent assez peu des Gallinules; seulement on les voit, pour leur nourriture, rechercher les fruits et les graines de préférence aux feuilles et autres parties des Végétaux, ainsi qu'au poisson dont s'accommodent plus ordinairement les Gallinules; aussi, par ces motifs, sont-ils plus souvent à terre, occupés de cette recherche, et courant à travers les champs cultivés et ensemencés de riz et de maïs surtout, que nageant à la surface des eaux ou plongeant dans leur sein. Ce n'est point qu'ils y manquent des grâces et de la facilité que l'on remarque dans la plupart de ces Oiseaux qui, quoique privés des larges membranes servant de rames aux Palmipèdes, se tirent néanmoins avec une adresse et une aisance admirables de tous les genres de natation; au contraire, ils en étalent beaucoup plus encore que les autres, et ont en outre cet avantage, qu'ils sont également prompts et agiles à la course. La disette de leurs alimens favoris les porte à pénétrer quelquefois dans les forêts où les attire sans doute l'espoir de rencontrer ces amandes qu'une enveloppe solide et dure préserve pendant un temps plus long de la pourriture ou de la germination. A l'aide de leur bec fortement armé d'énormes mandibules, ils parviennent sans efforts apparens à briser ces enveloppes ligneuses, et à dégager la portion nutritive dont ils sont très-friands et qu'ils portent au bec, de même que toutes les autres nourritures, avec

les doigts de l'un des tarses, et en se tenant debout sur l'autre. Quoique les Talèves soient propres aux contrées les plus chaudes du globe, une espèce néanmoins se trouve abondamment répandue dans toutes les parties méridionales de l'Europe. En est-elle originaire? s'y est-elle établie accidentellement? est-elle la même espèce qui jadis excita si éminemment la sensibilité des maîtres du monde en gastronomie comme ils le furent en puissance? Ce sont des questions que l'on a bien des fois agitées sans les avoir résolues d'une manière satisfaisante. Ces Oiseaux en général sont timides et craintifs; on les a vus cependant déployer un grand courage en diverses circonstances, et même dans les piéges où ils se trouvaient pris. Leur humeur solitaire et tranquille les retient éloignés des lieux habités; c'est là qu'ils cèdent au besoin de se reproduire: leur nid fort ample, mais négligemment arrangé, consiste en toute espèce de débris de végétaux sur lesquels sont déposés de la mousse et du duvet. La ponte est de trois ou quatre œufs blancs et parfaitement ronds. Il est possible que le genre Talève soit nombreux en espèces; mais tout porte à croire que beaucoup d'auteurs ont regardé comme telles de simples variétés d'âge ou les mêmes individus aux différentes époques de la mue. Nous ne rapportons ici que les espèces qui paraissent bien constatées et généralement adoptées.

Talève blanc, *Porphyrio albus*, Lath. Plumage entièrement blanc; bec, membrane frontale et pieds rouges. Taille, vingt pouces. Les jeunes sont d'un bleu cendré; ils ont le bec et la membrane d'un rouge terne, et les pieds grisâtres. De l'île de Norfolk.

Talève émeraudin, *Porphyrio smaragdinus*, Temm., Ois. color., pl. 421; *Porphyrio indicus*, Horsf. De Java.

Talève a manteau noir, *Porphyrio melanotus*, Temm. De la Nouvelle-Hollande.

Talève a manteau vert, *Porphyrio smaragnotus*, Temm. Des côtes méridionales de l'Afrique.

Talève meunier, *Porphyrio pulverulentus*, Temm., Ois color., pl. 405. Taille, quatorze pouces et demi. Des côtes méridionales de l'Afrique.

Talève Porphyrion, *Porphyrio hyacinthinus*, Temm. Parties supérieures d'un bleu foncé éclatant, de même que les tectrices alaires, les rémiges, les rectrices et la poitrine; joues, gorge, devant et côtés du cou d'un brun bleu verdâtre pâle; occiput, nuque, cuisses et abdomen d'un bleu foncé; tectrices subcaudales blanches; bec d'un rouge vif, ainsi que la plaque frontale et coronale qui est presque de niveau avec l'arête du bec, et vient aboutir derrière les yeux; pieds et doigts d'un rouge de chair pâle, l'intermédiaire, sans l'ongle, plus long que le tarse. Taille, dix-huit pouces. Des contrées méridionales de l'Europe.

(DR..Z.)

TALI-BOCOMPOL-MERA. BOT. PHAN. (Rumph.) *V.* Clompan.

TALIEBOEBOT. REPT. OPH. *V.* Cora-Coras.

* TALIERA. BOT. PHAN. Le *Corypha Taliera*, Roxburgh (*Corom.*, 3, p. 51, tab. 255 et 256), a été érigé en un genre particulier sous le nom de *Taliera* par Martius (*Genera Palm.*, p. 10) qui l'a ainsi caractérisé: fleurs sessiles, hermaphrodites; spathes nombreuses incomplètes; calice trifide; corolle à trois pétales; six étamines, cohérentes à la base en une cupule insérée au-dessous des pistils; trois ovaires, cohérens par leur côté interne; style court; stigmate non distinct; trois baies monospermes, qui rarement parviennent toutes à la maturité; albumen homogène, creux; embryon vertical. L'espèce sur laquelle ce genre a été constitué, est un Palmier de l'Inde Orientale dont le stipe est marqué de cicatrices annulaires; les frondes sont palmées-flabelliformes, étalées en éventail arrondi; les fleurs, petites, verdâtres,

sont disposées en un régime très-rameux, terminal, dressé, à rameaux étalés; les baies sont d'une couleur olivâtre. (G..N.)

TALIGALÉE. *Taligalea.* BOT. PHAN. Aublet, dans son ouvrage sur les Plantes de la Guiane, a établi sous ce nom un genre qui appartient à la famille des Verbénacées et à la Didynamie Angiospermie du Système sexuel. Linné fils a changé ce nom en celui d'*Amasonia* qui a été adopté par Vahl, Persoon, Kunth et la plupart des auteurs modernes. D'un autre côté, Necker a encore surchargé la synonymie en conférant à ce genre le nom de *Diplostema.* Voici ses caractères principaux : calice quinquéfide; corolle tubuleuse, beaucoup plus longue que le calice, ayant le limbe à cinq segmens presque égaux; quatre étamines à peine didynames; stigmate biparti; drupe entourée par le calice persistant, à deux ou quatre osselets uniloculaires, monospermes. Le type de ce genre est le *Taligalea campestris,* Aubl., *Guian.*, 2, p. 625, tab. 252; *Amasonia erecta,* Vahl, *Eclog.*, 2, p. 51 ? Sa tige est herbacée, haute d'environ trois pieds, garnie de feuilles alternes, lancéolées-ovales, légèrement dentées en scie et scabres. Les fleurs sont jaunes, penchées, tournées d'un même côté, disposées en grappe terminale. Cette Plante croît à la Guiane. Vahl en a décrit une seconde espèce indigène de l'île de la Trinité, sous le nom d'*Amasonia punicea.* Enfin Kunth en a fait connaître une nouvelle espèce arborescente (*A. arborea*) qui croît près de Javita dans les Missions de l'Orénoque. (G..N.)

*TALINASTRUM ET TALINELLUM. BOT. PHAN. (De Candolle.) Sous-genres du *Talinum. V.* ce mot. (G..N.)

TALINUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Portulacées et de la Dodécandrie Monogynie, L., établi par Adanson qui le composait des espèces de *Portulaca* dont la capsule était trivalve. Adopté par les botanistes modernes, il a été augmenté de plusieurs espèces nouvelles, dont quelques-unes ont été érigées par Kunth en un genre particulier sous le nom de *Calandrinia.* Voici les caractères essentiels du genre *Talinum* ainsi réduit par Haworth et De Candolle : calice caduc, à deux sépales opposés et ovales; cinq pétales hypogynes ou insérés à la base du calice, libres ou légèrement soudés dans leur partie inférieure; dix à vingt étamines insérées au même point que les pétales, et souvent un peu adhérentes avec ceux-ci; style filiforme, fendu au sommet en trois stigmates étalés ou réunis en tête, et figurant un stigmate simple; capsule à trois valves, uniloculaire et polysperme; graines aptères fixées à un placenta central. Ce genre se compose de Plantes herbacées ou suffrutescentes, glabres et charnues. Leurs feuilles sont alternes, très-entières; leurs fleurs sont fugaces, s'ouvrent sous l'influence d'un beau soleil, et sont disposées en cimes ou en grappes. Elles croissent en Amérique, tant septentrionale que méridionale, à l'exception d'une seule espèce qui se trouve en Arabie, et qui forme le genre *Orygia* de Forskahl. De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 3, p. 356) a distribué les onze espèces connues jusqu'à ce jour en trois groupes qui pourront par la suite former autant de genres particuliers.

Le premier est le *Phemeranthus* de Rafinesque, ou *Talinum* de Pursh et Nuttall. Ce sont des Plantes grasses herbacées ou vivaces, remarquables en ce que leurs trois stigmates sont ramassés de manière à imiter un stigmate simple. Les feuilles sont cylindriques; les fleurs disposées en cime dichotome. C'est à ce groupe que se rapportent : le *Talinum teretifolium*, Pursh, qui croît dans l'Amérique septentrionale, et le *T. napiforme*, nouvelle espèce du Mexique.

Le second groupe a été nommé *Talinastrum*, et se compose de cinq espèces, parmi lesquelles nous cite-

rons le *Talinum crassifolium*, Willd., ou *Portulaca crassifolia*, Jacq., *Hort. Vindob.*, 3, tab. 52; le *T. patens*, Willd., *Portulaca patens*, Jacq., *loc. cit.*, 2, tab. 151, *Rulingia patens*, Ehrarth; et le *T. cuneifolium*, Willd., ou *Orygia portulacifolia*, Forsk., *Fl. Arab. descript.*, 103. Ces Plantes sont indigènes des contrées chaudes de l'Amérique équinoxiale et des Antilles; la dernière croît dans l'Arabie heureuse près d'Hadie. Elles se distinguent par leur style filiforme, à trois stigmates distincts et étalés, et par leur ovaire globuleux. Ce sont de petits Arbrisseaux un peu charnus, à feuilles planes, à fleurs en panicule ou en corymbe lâche.

Sous le nom de *Talinellum*, De Candolle comprend quatre espèces du Pérou et des régions adjacentes de l'Amérique septentrionale, décrites par Ruiz et Pavon et par Kunth. Ces Plantes sont herbacées et probablement toutes annuelles; elles ont un style épais, surmonté de trois stigmates épais, presque plans. Cette section se rapproche beaucoup du *Calandrinia*, dont elle ne diffère que par la caducité du calice. (G..N.)

TALIPOT. BOT. PHAN. Syn. de *Corypha umbraculifera*. (B.)

TALISIA. BOT. PHAN. Ce genre est composé d'un petit nombre d'Arbres et d'Arbustes originaires des régions tropicales d'Amérique. Leurs feuilles sont grandes, alternes, pennées sans impaire, dénuées de stipules. Leurs fleurs sont disposées en grandes panicules. Le calice est fendu jusqu'au-delà du milieu en cinq lobes; les pétales, au nombre de cinq, sont alternes avec les lobes du calice, et munis intérieurement, au-dessus de leur base, d'un long appendice couvert de poils; le disque est très-charnu, son bord régulier se prolonge entre les pétales et les filets; les étamines, au nombre de huit, sont insérées sur le disque autour d'un ovaire situé au centre de la fleur; le stigmate est presque sessile, divisé à son sommet en trois dents très-courtes; l'ovaire renferme trois ou quatre loges uniovulées; les ovules sont insérés au fond des loges, dressés; le fruit n'a point encore été décrit. Le *Talisia* a été placé par Aublet dans l'Octandrie Monogynie de Linné, et par Jussieu dans la famille des Sapindacées, où il doit, selon nous, prendre place non loin du *Cupania* et du *Nephelium*; nous pensons cependant que son rang, dans la série des genres de cette famille, ne pourra être décidément fixé que lorsque son fruit sera connu. (CAMB.)

TALITRE. *Talitrus*. CRUST. Genre de l'ordre des Amphipodes, famille des Crevettines, qui, suivant la Méthode de Milne Edwards, exposée dans une belle Monographie des Crustacés de cet ordre, appartient à sa tribu des Crevettines sauteuses, ou celles dont le corps est fortement comprimé latéralement, avec les divisions latérales des premiers segmens thoraciques grandes, clypéiformes, et les hanches des dernières paires de pates fort grandes. Il s'éloigne maintenant des autres genres de cette tribu par les caractères suivans: antennes supérieures beaucoup plus courtes que les inférieures, et de la longueur à peine de celle de leur pédoncule; palpe des mandibules nul ou simplement rudimentaire. Aucune des pates terminée par un renflement ou dilatation en manière de main, avec un crochet ou doigt susceptible de se courber en dessous. Ce dernier caractère distingue ce genre de celui d'Orchestie qui en est très-voisin. La seule espèce connue et très-commune sur nos côtes est la TALITRE SAUTEUSE, *Gammarus locusta*, Fabr.; *Oniscus locusta*, Pall., *Spicil. Zool.*, IX, tab. 4, fig. 7. Milne Edwards en a observé deux autres, qui lui ont paru inédites. Il les publiera bientôt dans les Annales des Sciences naturelles. (LAT.)

TALLARET. OIS. Syn. vulgaire de la Mouette rieuse. *V.* MOUETTE. (DR..Z.)

TALLO. BOT. PHAN. Syn. d'*Arum esculentum* à Otaïti. *V.* GOUET. (B.)

TALPACOTA. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* ce mot. (B.)

TALPOIDE. MAM. (Lacépède.) *V.* ASPALAX et BATHYERGUS.

TAMAG. BOT. PHAN. L'un des noms indiens de la Zédoaire. (B.)

TAMAGAS. OIS. Vieux mot par lequel on désignait en Languedoc les deux principales espèces du genre Pie-Grièche. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* TAMALAPATRÆ. BOT. PHAN. (L'Écluse.) Nom indien donné à la feuille du Laurier, que Lamarck a regardé comme une espèce distincte du Cannelier sous le nom de *Malabathrum* emprunté des pharmacies. *V.* LAURIER. (B.)

TAMANDUA. MAM. Espèce du genre Fourmilier. *V.* ce mot. (B.)

TAMANDUA-GUACA. MAM. (Marcgraaff.) *V.* TAMANOIR au mot FOURMILIER.

TAMANOIR. MAM. Espèce du genre Fourmilier. *V.* ce mot. (B.)

TAMARA. BOT. PHAN. *V.* PADA-MACTU.

TAMARAKA. BOT. PHAN. *V.* MARAKA.

TAMAR-HENDI. BOT. PHAN. (Delile.) Même chose que Tamarin. *V.* TAMARINIER. (B.)

TAMARIN. MAM. Espèce du genre Ouistiti devenue type d'un sous-genre. *V.* OUISTITI. (B.)

TAMARINIER. *Tamarindus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Cassiées, offrant les caractères suivans : calice à cinq sépales soudés en un tube par la base; trois supérieurs libres, réfléchis supérieurement et oblongs ; deux inférieurs cohérens en un seul lobe, plus larges, à deux nervures et souvent bidentés au sommet. Corolle à trois pétales alternes avec les trois sépales supérieurs; deux ovales renflés en capuchon vers le milieu. Etamines au nombre de neuf à dix dont deux ou trois plus longues, monadelphes, anthérifères; sept plus courtes, stériles. Style subulé. Légume pédicellé, en forme de sabre, comprimé, uniloculaire, à valves charnues, pulpeuses entre l'épisperme et l'endosperme, renfermant trois à six graines ovoïdes-carrées, à troncature oblique vers le hile, à cotylédons inégaux à la base. Ce genre ne se compose que d'une seule espèce, car la Plante américaine paraît n'être qu'une simple variété de celle que nous allons décrire succinctement et qui a été transportée dans toutes les colonies des pays chauds.

Le TAMARINIER DE L'INDE, *Tamarindus indica*, L., Rhéede, *Hort. Malab.*, 1, tab. 23, est un Arbre originaire des Indes-Orientales, de l'Afrique et surtout de l'Egypte. Son tronc est très-élevé, revêtu d'une écorce brune et gercée, divisé supérieurement en branches fort étendues et garnies de feuilles également pinnées sans impaires, composées de dix à quinze paires de folioles presque sessiles, elliptiques, obtuses et équilatérales à leur base. Les fleurs, roses ou d'un jaune-verdâtre et assez grandes, sont disposées en grappes un peu pendantes, situées au sommet des rameaux. Les fruits sont des gousses à valves épaisses, longues de quatre à cinq pouces, un peu recourbées, d'une couleur brune-rougeâtre, remplies d'une pulpe jaunâtre ou d'un rouge brun. Le Tamarin du commerce est cette pulpe que l'on envoie séparée de sa gousse et contenant encore les graines ainsi que les filamens dont elle est naturellement entremêlée avant de l'expédier en Europe. On lui fait subir une légère coction dans des bassines de cuivre, afin de l'empêcher de moisir. Elle est alors d'une couleur rouge-noirâtre, d'une consistance pâteuse, d'une odeur vineuse et d'une saveur aigrelette sucrée et un peu astringente. La pulpe de Tamarin, analysée par Vauquelin (Annales de Chimie, T. v, p. 92), a fourni les résultats suivans :

Acide citrique, 9,40; Acide tartrique, 1,55; Acide malique, 0,45; sur-tartrate de Potasse, 3,25, Sucre, 12,50; Gomme, 4,70; Gelée végétale, 6,25; Parenchyme, 34,35; Eau, 27,55. La grande quantité de sucre contenue dans la pulpe de Tamarin ne paraît pas y être inhérente. Cette quantité n'est aussi considérable que parce que l'on y ajoute du sucre par couches alternatives pour la conserver; du moins c'est ainsi que l'on agit aux Antilles et dans diverses contrées de l'Inde. La pulpe de Tamarin ayant été préparée dans des bassins de cuivre, où probablement on la laisse séjourner pendant un temps plus ou moins long, il arrive assez souvent qu'elle renferme du cuivre; on reconnaît la présence de ce métal vénéneux en y plongeant une lame de fer bien polie, sur laquelle le cuivre se revivifie. La falsification des Tamarins est une des plus fréquentes de la droguerie: c'est surtout avec des pruneaux réduits en pulpe, à laquelle on mêle des fibres de racines de fraisier, et que l'on acidule au moyen de l'Acide tartrique et même de l'Acide sulfurique. Cette falsification se reconnaît facilement par les sels de Baryte, si l'Acide employé est le sulfurique; mais lorsqu'on s'est servi de l'Acide tartrique, il n'y a guère moyen de reconnaître bien positivement cette fraude.

On emploie la pulpe de Tamarin comme médicament purgatif et rafraîchissant: on en fait bouillir une once dans une pinte d'eau, et l'on administre cette décoction, convenablement édulcorée, dans les maladies aiguës qui réclament les antiphlogistiques. A une dose plus élevée (deux onces dans une pinte d'eau bouillie pendant un quart-d'heure), cette boisson devient laxative. Le Tamarin est employé en Egypte et au cap de Bonne-Espérance pour assaisonner les viandes. Les peuples de l'intérieur de l'Afrique en font des provisions pour les voyages qu'ils entreprennent dans ces contrées brûlantes: cette pulpe leur fournit des boissons acidules propres à calmer la soif, et dont les effets n'ont rien de nuisible à la santé des voyageurs.

(G..N.)

TAMARIS ou TAMARISC. *Tamarix*. BOT. PHAN. Les anciens auteurs et Tournefort donnaient à un genre de Plantes le nom de *Tamariscus*, que Linné abrégea en celui de *Tamarix*, et qui fait partie de la Pentandrie Trigynie du système sexuel. Il était placé par Jussieu dans la famille des Portulacées; mais Desvaux, dans un Mémoire lu à l'Institut en 1815, et dans les Annales des Sciences naturelles pour 1827, établit sur ce genre la petite famille des Tamariscinées qui a été adoptée par les auteurs modernes. *V.* TAMARISCINÉES. Cet auteur élimina du genre *Tamarix* les espèces à étamines monadelphes (*Tamarix germanica*, L., etc.) dont il forma le genre *Myricaria* (*V.* ce mot) et réduisit le genre *Tamarix* à celles qui offraient quatre à cinq étamines. Voici ses caractères essentiels: calice profondément divisé en quatre ou cinq segmens; corolle à quatre ou cinq pétales: étamines au nombre de quatre à cinq, alternes avec les pétales presque entièrement libres; ovaire longuement atténué au sommet, surmonté de trois stigmates longs, divergens et glanduleux; capsule triangulaire, à trois valves, renfermant un grand nombre de graines insérées à la base des valves ou dressées presqu'au fond de la capsule. Aigrette des graines composées d'un grand nombre de poils simples. Dans le troisième volume du *Prodromus Systematis Vegetabilium*, De Candolle a décrit dix-huit espèces de Tamarises qui sont des Arbustes ou des Herbes croissant pour la plupart dans les contrées chaudes et tempérées de l'ancien monde. Plusieurs sont indigènes des contrées orientales, principalement de la Sibérie et des environs de la mer Caspienne; quelques-unes se trouvent au Sénégal, dans l'Inde-Orientale et en Chine. Parmi ces Plan-

tes nous citerons seulement la plus commune.

Le Tamarisc de France, *Tamarix gallica*, L.; Blackw., *Herb.*, tab. 331; *Tamariscus Narbonensis*, Lobel. *Icon.*, 2, tab. 218; est un Arbrisseau dont la tige s'élève à quinze ou vingt pieds, divisée presque dès sa base en rameaux nombreux, grêles, revêtus d'une écorce rougeâtre et garnis de feuilles courtes, très-glabres, glauques, amplexicaules, aiguës, appliquées et paraissant imbriquées sur les jeunes pousses. Ses fleurs sont blanches ou légèrement purpurines, disposées en épis grêles, un peu lâches au sommet et dans la partie latérale des branches. Cet Arbrisseau est très-commun dans les localités sablonneuses des côtes de la Méditerranée et de l'Océan. Il se trouve aussi le long des rivières de l'Europe méridionale. On le cultive dans quelques jardins comme Arbuste d'ornement. Son écorce, ses racines, ses feuilles et son bois étaient autrefois usités comme diurétiques; elles ont une saveur amère, légèrement stiptique, et, en quelques pays, on les a substituées au Houblon pour donner de l'amertume à la bière. Le bois prend quelquefois assez d'accroissement pour qu'on puisse le travailler et en faire des tasses et des barils; on l'emploie aussi comme bois de chauffage, et ses cendres donnent beaucoup de soude si l'Arbuste a crû dans un terrain salé, et de la potasse s'il provient d'un sol éloigné de la mer. (G..N.)

TAMARISCINÉES. *Tamariscineæ*. BOT. PHAN. Desvaux (Mémoire lu à l'Institut en 1815, et Ann. des Scienc. nat., 4, p. 344) a constitué sous ce nom une petite famille de Plantes polypétales hypogynes, qui a été ainsi caractérisée : calice persistant, composé de quatre à cinq sépales soudés à la base, ou en d'autres termes à quatre ou cinq lobes profondément découpés et un peu imbriqués pendant l'estivation. Corolle à autant de pétales que de lobes au calice, insérés à la base de celui-ci, marcescens, à estivation imbriquée. Etamines en nombre égal ou double de celui des pétales, à filets tantôt entièrement libres, tantôt monadelphes. Ovaire libre, ovoïde-pyramidal, trigone, surmonté d'un style tantôt très-court, tantôt trigone, et de trois stigmates étalés ou réunis en capitule. Capsule trigone, trivalve, uniloculaire, polysperme, à trois placentas fixés tantôt à la base, tantôt le long de la ligne médiane des valves. Graines dressées ou ascendantes, oblongues-comprimées, munies au sommet d'une houpe de poils, dépourvues d'albumen, ayant un embryon droit, à radicule petite, inférieure, à cotylédons plans, convexes, oblongs. Les Plantes de cette famille sont des Arbrisseaux ou rarement des Herbes vivaces, à branches effilées, garnies de feuilles alternes, petites, persistantes, entières, squammiformes et ordinairement glauques. Leurs fleurs, dont la corolle est blanche ou rose, sont disposées en épis ou en grappes, et leurs pédicelles sont munis de bractées. Cette famille a des affinités avec les Portulacées et les Paronychiées; mais la structure et la position de ses graines l'en distinguent suffisamment. Selon Auguste Saint-Hilaire, elle se rapproche davantage des Lythraires et des Onagraires, mais elle diffère des premières par l'estivation imbriquée de ses parties florales, par ses pétales insérés à la base du calice et par ses graines pariétales; elle se distingue des Onagraires par son ovaire libre et par l'estivation imbriquée des parties de la fleur. L'ancien genre *Tamarix* de Linné, maintenant divisé en deux (*Tamarix* et *Myricaria*) constitue à lui seul cette petite famille. (G..N.)

TAMARISCUS. BOT. PHAN. C'était le nom sous lequel les anciens botanistes désignaient le genre *Tamarix*. *V.* Tamarisc. (G..N.)

TAMARIX. BOT. PHAN. *V.* Tamarisc.

TAMATIA. *Capito*. OIS. Genre de

l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec assez long, plus large que haut, droit à la base, sans arête proéminente et comprimée à la pointe; mandibule supérieure courbée vers l'extrémité et dépassant l'inférieure qui se termine en pointe; narines placées de chaque côté à la base, percées dans la masse cornée, entièrement cachées par les poils courts et roides de la face; pieds médiocrement robustes; tarse de la longueur du doigt extérieur; quatre doigts : deux antérieurs, réunis jusqu'à la seconde articulation, deux postérieurs libres; ailes courtes, les trois premières rémiges étagées, la quatrième et la cinquième la plus longue. A des formes massives et pour ainsi dire un peu grotesques, les Tamatias joignent un caractère silencieux, une physionomie triste, qui prend assez souvent une teinte de stupidité. Ils habitent les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale, et passent les journées presque entières au milieu des broussailles écartées ou sauvages; jamais ils n'entrent dans les grands bois et les forêts, ni ne se hasardent dans les plaines; aussi est-il fort difficile de les observer. D'Azara, qui a recherché et étudié d'une manière fort scrupuleuse la plus grande partie des Oiseaux du Paraguay, n'a pu parvenir à se procurer qu'une seule espèce de Tamatia, et cependant il n'y a aucun doute que toutes celles qui habitent le Brésil ne se trouvent également au Paraguay, du moins il en est ainsi de presque tous les Oiseaux de ces deux pays limitrophes. Dans leur état d'immobilité, les Tamatias, soit qu'ils éprouvent quelque gêne particulière, soit qu'ils ne distinguent point facilement ce qui les environne, se laissent approcher de très-près avant de prendre leur vol; mais lorsqu'ils sont à la quête des insectes qui paraissent faire leur unique nourriture et dont le besoin les force à quitter leur retraite, alors tout leur porte ombrage, et l'on s'aperçoit, à leurs ricochets continuels, qu'ils sont constamment agités par la crainte d'être découverts. Les Tamatias se réunissent par couple dans la saison des amours; et, tant qu'elle dure, les deux sexes se tiennent fidèle compagnie; ils apportent ensemble dans le trou d'un arbre carié les débris de végétaux et le duvet, qui doivent former la couche sur laquelle la femelle dépose ordinairement les cinq œufs d'un blanc jaunâtre et tachetés de brun, dont se compose ordinairement la ponte des Tamatias; ensemble encore ils élèvent la jeune famille, et lorsqu'elle peut se passer des soins paternels, tous se séparent et vont chacun de leur côté pourvoir à leur existence. Nous citerons les principales espèces :

Tamatia a bec rouge, *Bucco calcaratus*, Lath.; *Corvus australis*, Gmel.; *Monasa tranquilla*, Vieill. Parties supérieures d'un noir foncé, les inférieures d'un noir grisâtre; tectrices alaires bordées de blanc; bec et iris rouges; pieds bruns; ailes tuberculées à leur partie supérieure; queue facilement étagée. Taille, onze pouces. De la Guiane.

Tamatia Chacuru, *Bucco Chacuru*, Vieill. Parties supérieures rousses, rayées transversalement de noirâtre; côtés de la tête noirs; une bande blanche sur la nuque; une bandelette de même nuance, qui part de l'angle du bec, entoure l'œil et s'étend jusqu'au méat auditif; rectrices brunes, rayées de roux; gorge, devant du cou et parties inférieures blanchâtres; bec rougeâtre à sa base, noir vers la pointe; pieds verdâtres. Taille, huit pouces. Du Paraguay.

Tamatia a collier, *Bucco collaris*, Lath., Buff., pl. enl. 395. Parties supérieures rousses, rayées transversalement de noir; sur le dos une bande transversale fauve qui descend sur les côtés de la poitrine; sur le dessus du cou une bandelette noire; rémiges premières brunes, les secondaires bordées extérieurement de jaunâtre, et les tertiaires brunes rayées de noir; rectrices rousses,

rayées transversalement ; joues rousses ; gorge et devant du cou blanchâtres ; parties inférieures roussâtres, plus foncées vers l'abdomen ; mandibule supérieure noirâtre, l'inférieure cendrée, ainsi que les pieds. Taille, huit pouces. De la Guiane.

Tamatia a dos blanc, *Bucco leuconotus*, Vieill. De l'Afrique. Cette espèce pourrait bien n'être qu'une variété du Barbican fulvirostre.

Tamatia a gros bec, *Bucco macrorhynchos*, Lath., Buff., pl. enl. 69. Parties supérieures noirâtres ; sommet de la tête noir ; les côtés, le front, l'occiput, un demi-collier sur le cou, gorge et devant du cou blancs ; une bande transversale sur la poitrine et extrémité des plumes des flancs noires ; parties inférieures blanches ; rémiges secondaires et rectrices terminées de blanchâtre ; bec noir et fort ; pieds noirâtres. Taille, sept pouces. De la Guiane.

Tamatia a ventre tacheté, *Bucco cayennensis*, Lath., Buff., pl. enl. 206, fig. 1 et 2. De la Guiane. Cette espèce s'est glissée par double emploi à l'article Barbu sous le nom de Barbu à tête et gorge rouges.

Tamatia vulgaire, *Capito vulgaris*, *Bucco Tamatia*, Lath., Buff., pl. enl. 746, fig. 1. Parties supérieures brunes variées de roussâtre ; sommet de la tête et front roux ; un demi-collier varié de roux et noir ; une grande tache noire derrière l'œil ; gorge d'un jaune orangé ; parties inférieures d'un blanc roussâtre, tachetées de noir ; bec et pieds noirs. Taille, sept pouces. De Cayenne. (DR..Z.)

TAMBOUL. BOT. PHAN. Même chose qu'Ambore. *V.* ce mot. (B.)

TAMBOUR. POIS. On désigne sous ce nom vulgaire un Poisson des mers de la Caroline qui fait entendre sous l'eau un bruit sourd ; c'est le *Labrus chromis*, L. *V.* Labre. (AUD.)

TAMBOURETTE. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* Pigeon-Tourterelle. (DR..Z.)

TAMBOURISSA. BOT. PHAN. Nom sous lequel Sonnerat a décrit l'Arbre qui est aussi appelé Tamboul ou Bois Tambour, et dont Jussieu a formé le genre *Ambora*. *V.* ce mot. (G..N.)

TAMIA. MAM. Sous-genre d'Écureuil. *V.* ce mot. (B.)

TAMIER ou TAMINIER. *Tamus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asparaginées ou Smilacinées, et de la Diœcie Hexandrie, L., offrant les caractères suivans : les fleurs mâles ont un périgone campanulé, profondément divisé en six segmens ; six étamines dont les filets sont plus courts que le calice, et terminés par des anthères dressées. Les fleurs femelles se composent d'un périgone semblable à celui des fleurs mâles ; d'un ovaire infère, portant un style cylindrique, terminé par trois stigmates. Le fruit est charnu, bacciforme, à trois loges, contenant deux à trois graines globuleuses. Les espèces de Taminiers sont en très-petit nombre et indigènes de l'Europe, de l'Asie et du cap de Bonne-Espérance. La principale espèce est le *Tamus communis*, L., vulgairement nommé Sceau de Notre-Dame, Vigne noire, etc. Sa racine tubéreuse produit des tiges sarmenteuses qui s'entortillent autour des Arbrisseaux du voisinage. Ses feuilles sont cordiformes, pétiolées, luisantes et d'une couleur verte. Ses fleurs sont petites, d'un blanc verdâtre, disposées en grappes dans les aisselles des feuilles. Les fruits sont bacciformes, rouges, de la grosseur d'un grain de groseille. La racine du Taminier a une saveur âcre et amère ; elle passait autrefois pour purgative, et pour résolutive lorsqu'on l'appliquait extérieurement sur les contusions : aujourd'hui elle est inusitée. (G..N.)

TAMNOPHILUS. OIS. Vieillot a donné ce nom aux Bataras de d'Azara. (AUD.)

TAMNOPHORA. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) Dans son *Species Algarum* publié en 1822, Agardh a

fondé sous ce nom un genre de la tribu des Floridées, et qui comprend les *Fucus corallorhiza*, *triangularis* et *Seaforthii* de Turner. (G..N.)

TAMONEA. BOT. PHAN. Aublet, dans ses Plantes de la Guiane, a constitué sous ce nom un genre de la famille des Verbénacées et de la Diandrie Monogynie, L., qui a reçu inutilement de Schreber le nom de *Ghinia*. Voici ses caractères essentiels : calice persistant, à cinq dents subulées; corolle tubuleuse, renflée à sa base, rétrécie à son orifice, ayant son limbe à quatre ou cinq lobes inégaux; deux étamines fertiles, deux plus petites stériles; ovaire libre, surmonté d'un style et d'un stigmate quadrilobé; baie sèche, enveloppée par le calice, renfermant un noyau globuleux à quatre loges monospermes. Le type de ce genre est le *Tamonea spicata*, Aubl., *loc. cit.*, tab. 268; *Tamonea mutica*, Swartz; *Ghinia mutica*, Willd.; *Leptocarpus Chamædrifolius*, Link. C'est une Plante herbacée, à racines fibreuses, à tiges glabres, droites, hautes d'un pied et demi, presque tétragones, garnies de feuilles opposées, pétiolées, ovales, crénelées et obtuses. Les fleurs, dont la corolle est fort petite, sont disposées en épis lâches, opposés et axillaires. Cette Plante croît sur le bord des chemins à Cayenne. Swartz a réuni à ce genre sous le nom de *Tamonea spinosa*, le *Verbena curassavica* de Linné, ou *Zapania curassavica* de Lamarck. Le *Tamonea lappulacea* de Poiret a été plus convenablement rangé dans le genre *Priva*. *V.* ce mot. (G..N.)

TAMPOA. BOT. PHAN. Un Arbre de la Guiane a été décrit fort incomplétement sous ce nom générique par Aublet, dans son ouvrage sur les Plantes de la Guiane, vol. 2, Suppl., p. 35, tab. 388. Ses fruits sont axillaires, disposés en grosses grappes, ayant la forme et la grosseur d'une pomme moyenne, à plusieurs côtes lisses, jaunâtres, remplies d'une substance tendre et comme gélatineuse, dans laquelle il y a plusieurs pepins blancs dont l'amande exhale une odeur d'ail. Le calice est composé de cinq petites folioles ovales-aiguës qui persistent avec le fruit. On ne connaît pas les autres parties de l'organisation florale de cet Arbre qui s'élève à la hauteur de vingt à trente pieds, sur un pouce de diamètre. Il se divise au sommet en branches longues, ramifiées et dirigées dans tous les sens, garnies de feuilles alternes, pétiolées, fermes, ovales, entières, aiguës, vertes et lisses en dessous. L'écorce, ainsi que les feuilles, répandent un suc épais et jaunâtre lorsqu'on les déchire. Le bois, que les Nègres nomment *Bois portugais*, est jaunâtre, dur, compacte, et employé pour la construction des bâtimens. Cet Arbre croît à la Guiane, dans les plaines de Caux surmergées pendant la saison pluvieuse. (G..N.)

TAMPOY. BOT. PHAN. Nom sous lequel Camelli a décrit, dans le grand ouvrage de Ray, un Arbre des Philippines qui paraît être une Myrtacée, voisine de l'*Eugenia Jambos*. (G..N.)

TANÆCIUM. BOT. PHAN. Genre de la Didynamie Angiospermie, établi par Swartz (*Prodr. Flor. Ind.-Occid.*, p. 92), et offrant les caractères suivans : calice tubuleux, cylindrique, tronqué, à bords entiers; corolle dont le tube est élargi à sa partie supérieure, le limbe divisé en cinq parties presque égales; quatre étamines didynames presque égales en longueur, plus le rudiment d'une cinquième étamine; ovaire arrondi, surmonté d'un style simple et d'un stigmate bilamellé; baie très-grosse, revêtue d'une écorce fort épaisse, renfermant plusieurs graines éparses dans la pulpe. Ce genre a des rapports avec le *Crescentia*, dans lequel les auteurs ont placé quelques-unes de ses espèces. Celles-ci sont en petit nombre et indigènes des contrées équinoxiales, principalement des An-

tilles. Les *Tanœcium Jaroba* et *T. parasiticum*, Swartz, espèces sur lesquelles le genre a été fondé, sont des Plantes à tiges nombreuses, grimpantes, quelquefois radicantes, garnies de feuilles géminées ou ternées, ovales, épaisses, coriaces, très-entières, glabres et luisantes. Dans la première espèce, les aisselles des feuilles émettent des vrilles par lesquelles la Plante s'accroche aux Arbres voisins. Les fleurs sont latérales et solitaires.

Willdenow a placé dans ce genre le *Crescentia pinnata*, Jacq., *Collect.*, vol. 3, p. 203, tab. 18, qui est un grand Arbre à feuilles pinnées avec impaire, à fleurs solitaires, latérales, et à fruit bacciforme comme dans les autres *Tanœcium*. Cette Plante croît dans la Mozambique. (G..N.)

TANAGRA. OIS. (Linné.) Syn. latin de Tangara. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TANAISIE. *Tanacetum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées corymbifères de Jussieu, tribu des Anthémidées de Cassini, et offrant les caractères essentiels suivans : involucre hémisphérique, composé de folioles étroites, nombreuses et imbriquées; réceptacle un peu conique, nu et ponctué; calathide composée de fleurons nombreux, réguliers, ceux de la circonférence femelles, à corolle tubuleuse à trois dents; ceux du centre hermaphrodites, ayant la corolle à cinq segmens; akènes petits, pentagones, obconiques, couronnés par un léger rebord membraneux, à cinq dents. Les Tanaisies sont des Plantes herbacées ou sous-frutescentes, qui croissent dans les contrées voisines de la Méditerranée et dans le Levant. On n'en connaît qu'un petit nombre d'espèces, dont la plus remarquable est la TANAISIE COMMUNE, *Tanacetum vulgare*, L., que l'on rencontre fréquemment dans les terrains pierreux et un peu humides de l'Europe méridionale et tempérée. Cette Plante a un port très-élégant; ses tiges sont droites, rapprochées en touffe, garnies de feuilles vertes, pinnées ou bipinnées, à pinnules sessiles, étroites, incisées, crépues dans une variété. Les fleurs sont d'un beau jaune doré, et forment par leur réunion un large corymbe terminal. Toutes les parties de la Tanaisie, et principalement les feuilles, exhalent une odeur pénétrante, due à la présence d'une huile volatile fort abondante. Elles possèdent à un haut degré des propriétés stimulantes et anthelmintiques. (G..N.)

TANAOS. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Porte-Becs ou Rhynchophores, tribu des Attalabides, institué par Schœnherr, et qu'il place dans la huitième division de ses Curculionides orthocères ou à antennes droites, celle des Ithycérides. La seule espèce connue avait été rangée par Thunberg avec les Apions (*Sanguineum*), dont, en effet, elle se rapproche beaucoup pour le faciès. Mais le corps est plus allongé, avec les antennes composées de douze articles distincts, et dont le troisième et les suivans jusqu'au huitième inclusivement, sont presque égaux et lenticulaires; les quatre derniers forment une massue ovoïde et pointue. Le museau-trompe est de la longueur de la tête, cylindrique et avancé. Les yeux sont arrondis et peu saillans. Le corselet est presque conique. Les élytres sont allongées, rétrécies vers le bout et recouvrent l'anus. Les pieds sont très-courts, robustes, avec les cuisses épaisses, les jambes presque droites et mutiques. Le pénultième article des tarses est bilobé. Ces caractères tirés de Schœnherr ont été vérifiés sur un individu que l'un de nos collaborateurs, Guérin, a eu l'amitié de nous donner. (LAT.)

TANARIUS. BOT. PHAN. La Plante de l'Inde décrite sous ce nom par Rumph, a été placée dans le genre *Ricinus* par Linné, et réunie, dans ces derniers temps, au nouveau genre *Mappa* par Adrien De Jussieu. *V.* MAPPA. (G..N.)

TANCHE. POIS. Sous-genre de Cyprins dont la Tanche vulgaire forme le type. *V.* CYPRIN. (B.)

TANCHE DORÉE. POIS. Espèce du genre Cyprin. *V.* ce mot. (B.)

TANCHOR. POIS. (Lacépède.) Syn. de Tanche dorée. *V.* CYPRIN. (B.)

TANDALE-COTTI. BOT. PHAN. Syn. malabare de *Crotalaria juncea*. *V.* CROTALAIRE. (B.)

TANG. POIS. Espèce du genre Muge. *V.* ce mot. (B.)

TANGARA. *Tanagra*. OIS. Genre de l'ordre des Granivores. Caractères : bec plus ou moins conique, presque triangulaire à la base et terminé en pointe ; mandibule supérieure convexe, un peu échancrée à l'extrémité, l'inférieure droite, un peu renflée vers le milieu ; les bords de toutes deux un peu fléchis en dedans ; narines placées de chaque côté du bec, près de sa base, dans une fosse nasale fort petite, arrondies, ouvertes, en partie cachées par les plumes avancées du front ; pieds médiocres ; quatre doigts : trois devant, l'intermédiaire de la longueur du tarse, uni à l'externe par la base, l'interne libre ; ailes médiocres ; la première rémige un peu plus courte que la deuxième et la troisième qui dépassent toutes les autres. Si tous les Tangaras égalaient en richesse, en éclat et en diversité de couleurs, la plupart des espèces de ce beau genre, aucun autre, bien certainement, n'exciterait à un plus haut degré notre admiration ; et, sous ce rapport, ces Oiseaux, avec les Cotingas et les Colibris, peuvent balancer en faveur du Nouveau-Monde, la réputation qu'ont valu aux contrées les plus orientales de l'ancien, les Paradisiers, les Souimangas, les Rolliers, etc., etc. Ils l'emportent sur ces derniers par une douce sociabilité. Ils se tiennent de préférence dans les bosquets et sur la lisière des grands bois, où ils ne s'enfoncent que lorsqu'ils ne trouvent plus ailleurs les petits fruits sucrés, les baies et les insectes dont ils se nourrissent. On a observé que, dans ce cas, ils cessent de se tenir constamment dans les broussailles où ils passaient les journées entières quand ils ne quittaient point les jardins, et s'élèvent jusqu'à la sommité des plus grands arbres : ce qui prouve qu'ils n'aiment point les fourrés obscurs qui masquent la retraite des reptiles, plus souvent qu'elles ne servent d'abri aux habitans des airs. Leurs chants sont, en général, dépourvus d'harmonie ; quelques espèces seulement expriment, par des sons agréables, le plaisir que leur fait éprouver l'attente de voir bientôt éclore une nouvelle famille à laquelle ils prodigueront, long-temps encore après la naissance, les mêmes soins que réclamait l'extrême jeunesse. Les nids, construits avec beaucoup d'adresse et de solidité par les époux qui y travaillent en commun et avec une constance remarquable, sont hémisphériques, composés en dehors de petites bûchettes et de brins d'herbe entrelacés que garnit intérieurement un matelas de laine ou de duvet. Les femelles y déposent deux et rarement trois œufs elliptiques, d'un blanc assez souvent verdâtre, parsemé de petites taches brunes et quelquefois rougeâtres. On sent que pour des groupes tels que celui-ci, composés de plus de soixante espèces, il est difficile d'établir des généralités qui ne soient point sujettes à de grandes modifications : aussi ne les traçons-nous qu'avec hésitation, et seulement pour esquisser les traits les plus saillans du genre.

On peut répartir les Tangaras en six sections que l'on caractériserait de la manière suivante :

I. Bec conique, plus court que la tête, aussi large que haut ; mandibule supérieure arquée, un peu aiguë : les TANGARAS PROPREMENT DITS.

II. Bec court, présentant, lorsqu'il est observé verticalement, un élargissement à chaque côté de sa base ; queue proportionnellement plus

te que dans les autres sections : les TANGARAS EUPHONES.

III. Bec conique, gros, bombé, aussi large que haut; dessus de la mandibule supérieure arrondi : les TANGARAS GROS-BECS.

IV. Bec conique, un peu bombé, une dent saillante sur le côté : les TANGARAS CALLURIONS.

V. Bec conique; mandibules inférieures à branches renflées en arrière : les TANGARAS RAMPHOCÈLES.

VI. Bec conique, légèrement arqué, échancré à la pointe : les TANGARAS TACHYPHONES.

Plusieurs méthodistes ont érigé en genres particuliers chacune de ces sections ou divisions. Nous suivrons, dans l'énumération que nous allons faire des principales espèces, l'ordre alphabétique, mais nous ajouterons un chiffre qui indiquera la section à laquelle chacune doit appartenir.

TANGARA AUX AILES VERTES, *Tanagra chloroptera*, Vieill. Du Brésil. I.

TANGARA ARCHEVÊQUE, *Tanagra Episcopus*, Desm.: *Tachyphonus Episcopus*, Vieill. Parties supérieures d'un vert olivâtre; tête, cou et poitrine d'un gris ardoisé, irisé en violet; croupion et abdomen gris; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre, bordées de vert jaunâtre; petites tectrices alaires d'un jaune doré; bec et pieds noirs. Taille, sept pouces. La femelle est un peu moindre; elle est d'un gris brunâtre avec des reflets verdâtres sur les parties supérieures; les inférieures sont cendrées, irisées de violâtre, les autres nuances sont les mêmes, mais beaucoup moins vives. Du Brésil et du Pérou. I.

TANGARA A BANDEAU, *Tanagra vittata*, Temm., Ois. color., pl. 48. Du Brésil. I.

TANGARA BLEU DE LA CAROLINE. *V.* GROS-BEC BLEU.

TANGARA BLEU ET JAUNE, *Pyranga cyanicterus*, Vieill. Parties supérieures d'un bleu azuré avec des reflets verdâtres; tête, cou, gorge, croupion, tectrices alaires et caudales, rectrices intermédiaires d'un bleu d'azur; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de bleu; devant du cou et haut de la poitrine d'un bleu brillant, avec une tache lunulée, semblable de chaque côté des flancs; parties inférieures jaunâtres; bec noir; pieds jaunes. Taille, sept pouces. IV.

TANGARA BLEU A TÊTE BLANCHE, *Tanagra leucocephala*, Vieill. Parties supérieures d'un bleu pâle, faiblement cendré; rémiges et rectrices noires, bordées de bleuâtre; front, auréole des yeux et tour du bec d'un noir velouté; sommet de la tête d'un blanc bleuâtre, avec quelques plumes rouges en avant; parties inférieures bleuâtres; bec noir; pieds cendrés. Taille, sept pouces. Du Paraguay. I.

TANGARA DU CANADA, *Tanagra rubra*, Lath.; *Pyranga erythromela*, Vieill. Plumage d'un beau rouge de feu; ailes et queue d'un noir velouté; bec jaune; pieds bleuâtres. Taille, six pouces. La femelle a les parties supérieures verdâtres, les rémiges et les rectrices noires, bordées de verdâtre; le mâle très-jeune est couvert d'une livrée à peu près semblable; mais à l'âge d'un an, après la première mue, il prend la couleur rouge, alors les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre, bordées de blanchâtre. V.

TANGARA CARDINAL BRUN. *V.* TROUPIALE BRUN.

TANGARA CHLOROTIQUE, *Tanagra chlorotica*, L., Buff., pl. col. 114, fig. 1; Euphone chlorotique, Desm. Parties supérieures d'un noir violet, brillant; front, moitié du vertex, poitrine, ventre, côtés du corps et tectrices sub-caudales d'un beau jaune foncé; rémiges noires avec une tache blanche vers le tiers de leur longueur à l'intérieur; rectrices noires avec une tache blanche aux deux latérales, vers l'extrémité en dedans; bec et pieds noirâtres. La femelle a les teintes brunes au lieu d'être noires et verdâtres où elles sont d'un jaune pur chez les mâles. Taille, quatre pouces. Du Brésil et de la Guiane. II.

TANGARA CITRIN, *Tanagra citri-*

nella, Temm., Ois. col., pl. 42, fig. 2. Du Brésil. I.

Tangara Desmarest, *Tanagra Desmaresti*, Vieill. Parties supérieures variées de jaune et de noir; front et milieu du devant du cou noirs; sommet de la tête d'un bleu verdâtre; occiput, côtés de la tête, menton et parties inférieures jaunes; rémiges et rectrices noires, bordées de jaune; bec brun; pieds rougeâtres. Taille, quatre pouces. Du Brésil. VI.

Tangara Diadème, *Tanagra Diademata*, Natterer, Temm., Ois. color., pl. 243. Parties supérieures d'un bleu vif; les inférieures d'une nuance plus foncée; tour du bec d'un noir velouté; nuque couverte d'une belle calotte de plumes blanches que précède une touffe d'autres plumes soyeuses d'un rouge de feu; rémiges noires, bordées de bleu et terminées de brun; rectrices noires, bordées de bleu; bec et pieds d'un gris noirâtre. Taille, six pouces et demi. Du Brésil. II.

Tangara a épaulettes bleues, *Saltator cyanopterus*, Vieill. Parties supérieures d'un cendré bleuâtre, les inférieures d'une nuance plus pâle; petites tectrices alaires d'un bleu azuré très-vif; rémiges et rectrices noires, bordées d'aigue-marine; bec et pieds noirâtres. Taille, six pouces. La femelle est presque généralement d'une nuance brunâtre et grise où le mâle est bleu. Du Brésil. III.

Tangara esclave, *Tanagra dominica*, Lath.; *Dulus Palmarum*, Vieill., Buff., pl. enl. 156, fig. 2. Parties supérieures brunes, irisées de vert-olive; tectrices alaires, rémiges et rectrices brunâtres, bordées d'olivâtre; parties inférieures blanchâtres, tachetées longitudinalement de brun; bec et pieds couleur de corne. Taille, six pouces. Des Antilles. I.

Tangara Evêque, *Tanagra Episcopus*, Lath., Buff., pl. enl. 178, fig. 1 et 2. Plumage d'un gris bleuâtre à reflets verdâtres et violets; dos, croupion et parties inférieures violâtres; petites tectrices alaires d'un blanc bleuâtre, les moyennes nuancées de violet et les grandes cendrées; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de bleu; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. La femelle est presque entièrement d'un cendré olivâtre avec les parties plus ou moins foncées. De Cayenne. I.

Tangara a face rouge, *Pyranga erythropis*, Vieill., Ornith. amér., pl. 20, fig. 1. Parties supérieures noires; cou, croupion, tectrices caudales et parties inférieures d'un jaune verdâtre; grandes tectrices alaires terminées de jaune, les rectrices le sont de blanchâtre; devant de la tête jusqu'au-dessous de l'œil et le menton d'un rouge écarlate; bec jaunâtre; pieds bleus. Taille, six pouces. Du territoire des Osages. IV.

Tangara fringilloïde, *Tachyphonus fringilloides*, Swains. Parties supérieures d'un gris cendré; tête surmontée de deux huppes rouges; côtés du cou, rémiges et rectrices d'un noir assez pur; parties inférieures blanches; bec et pieds noirâtres. Taille, cinq pouces. Du Brésil. VI.

Tangara a front jaune, *Tanagra flavifrons*, Lath. Parties supérieures d'un vert-olive; sommet de la tête, occiput et partie de la nuque bleus, avec la base des plumes brune; front jaune; rémiges et rectrices noires; parties inférieures jaunâtres; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. II.

Tangara a gorge noire et blanche, *Saltator atricollis*, Vieill. Parties supérieures brunes; une tache noire en avant de l'œil; gorge et partie du devant du cou noirs, variés de blanchâtre, quelquefois entièrement noirs; parties inférieures blanchâtres, nuancées de rouge; bec d'un jaune orangé; pieds noirâtres. Taille, huit pouces. Du Paraguay. III.

Tangara grivert, *Coracias cayennensis*, Lath.; *Saltator virescens*, Vieill., Buff., pl. enl. 616. Parties supérieures d'un vert-olive; un trait blanc sur les côtés de la tête; joues, devant du cou, poitrine et abdomen

d'un gris cendré ; gorge blanche, encadrée d'un trait noir ; rémiges bordées de verdâtre clair ; bec rouge ; pieds gris. Taille, neuf pouces. De Cayenne. III.

Tangara Jacarini. *V.* Gros-Bec Jacarini.

Tangara Jacapa, *Tanagra Jacapa*, Lath. ; *Ramphocelus purpureus*, Desm. Plumage noir à l'exception de la tête, de la gorge et de la poitrine qui sont d'un rouge pourpré très-foncé ; bec noir, avec la base de la mandibule inférieure très-élargie et d'un blanc argentin très-brillant dans l'état de vie ; pieds noirs. Taille, six pouces. La femelle a toutes les mandibules noirâtres, tout le plumage brun et d'un pourpré terne. De la Guiane. V.

Tangara jaune, *Tanagra flava*. Parties supérieures d'un brun jaunâtre ; sourcils et parties inférieures d'un jaune foncé ; tectrices alaires et rémiges brunes, bordées de jaune ; bec noirâtre ; pieds bruns. Taille, huit pouces. Du Paraguay. III.

Tangara jaune et noir, *Pyranga icteromelas*, Vieill. Parties supérieures et côtés de la tête noirs ; les inférieures jaunes ; des raies transversales jaunes et noires sur le milieu de la gorge ; bec noirâtre en dessus ; pieds d'un brun rougeâtre. Taille, sept pouces. Du Brésil. IV.

Tangara Lanion, *Lanio cristatus*, Vieill. Plumage noir ; sommet de la tête garni d'une huppe rouge ; joues et capistrum jaunes ; milieu de la gorge roux ; petites tectrices subulaires blanches ; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. Du Brésil. IV.

Tangara nègre, *Tanagra cayennensis*, Lath., Buff., pl. enl. 114, fig. 3. Plumage noir, faiblement irisé en bleu ; une tache orangée de chaque côté de la poitrine ; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. De l'Amérique méridionale. II.

Tangara noir, *Tanagra nigerrima*, Lath. ; *Tachyphonus leucopterus*, Vieill. Plumage noir, à l'exception des petites tectrices alaires qui sont blanches ; bec et pieds noirs. Taille, six à sept pouces. La femelle a le plumage roux, plus foncé en dessus qu'en dessous. De la Guiane. VI.

Tangara noir et blanc, *Saltator melanoleucus*, Vieill. Parties supérieures noires ; cette nuance se prolonge par deux échancrures sur la poitrine qui est d'un beau blanc, ainsi que le reste des parties inférieures ; bec noir, jaune inférieurement ; pieds noirs. Taille, sept pouces. De la Guiane. III.

Tangara noir du Brésil. *V.* Gros-Bec Jacarini.

Tangara noir et jaune, *Tanagra melanictera*, Lath. Parties supérieures d'un cendré ferrugineux ; croupion roux ; sommet de la tête et joues noirs ; tectrices alaires striées de blanc ; rémiges brunes, bordées de blanchâtre ; rectrices brunes, bordées de jaune ; parties inférieures d'un jaune foncé ; bec et pieds livides. Taille, sept pouces. La femelle est d'un vert olive en dessus, d'un jaune blanchâtre en dessous. IV.

Tangara onglet, *Tanagra striata*, Lath. Parties supérieures noires ; tête, dessus du cou, petites et moyennes tectrices alaires d'un bleu azuré, avec l'origine des plumes noire ; poitrine et croupion d'un jaune orangé ; tectrices caudales d'un noir verdâtre ; abdomen jaune ; bec noirâtre, mais blanchâtre en dessous ; pieds bruns. Taille, sept pouces. La femelle a les parties supérieures brunes, la tête et les petites tectrices alaires variées de bleu et de blanc, les rémiges et les rectrices noirâtres, le devant du cou mordoré, les parties inférieures d'un brun clair. Du Paraguay. II.

Tangara organiste, *Tanagra musica*, Vieill. ; *Pipra musica*, Lath. Sommet de la tête, occiput et dessus du cou bleus, bordés de chaque côté par un trait noir ; rémiges et rectrices noires, irisées de bleu ; front, croupion et parties inférieures jaunes ; bec et pieds noirs. Taille, quatre pouces. La femelle a les parties supérieures d'un vert cendré et le dessus du cou d'un bleu grisâtre pâle. Des Antilles. II.

Tangara passe-vert, *Tanagra cayana*, Lath., Buff., pl. enl. 290, fig. 1 et 291. Parties supérieures vertes; sommet de la tête roux; dessus du cou et croupion d'un jaune doré; côtés de la tête noirs; gorge d'un gris bleuâtre; parties inférieures variées de jaune, de roux et d'ardoisé; rémiges et rectrices bordées de vert doré; bec et pieds noirâtres. Taille, quatre pouces et demi. La femelle a les parties supérieures d'un vert olive, les inférieures d'un jaune à reflets verts. De la Guiane. I.

Tangara passe-vert a tête bleue, *Tanagra Linnæi*. Parties supérieures variées de vert et de jaune; tectrices alaires vertes; rémiges et rectrices latérales brunes, bordées de vert; rectrices intermédiaires vertes; sommet de la tête, occiput, joues, nuque, dessus et côtés du cou d'un bleu violâtre, irisé en vert, avec la base des plumes d'un brun noirâtre; gorge jaune; abdomen d'un jaune doré; le reste des parties inférieures varié de jaune, de mordoré et de vert; bec noirâtre, gris en dessous; pieds gris. Taille, quatre pouces et demi. De la Guiane. I.

Tangara plombé, *Saltator cærulescens*, Vieill. Parties supérieures d'un gris de plomb; un trait d'un blanc jaunâtre qui traverse la région de l'œil; croupion et tectrices alaires d'un noir bleuâtre; une tache noire à l'angle du bec; parties inférieures d'un roux blanchâtre; bec et pieds noirs. Taille, huit pouces. Du Paraguay. III.

Tangara ponceau, *Saltator purpurascens*. Parties supérieures d'un rouge de feu foncé, variées de brunâtre; rémiges et rectrices brunes, bordées d'un rouge vineux très-vif; tectrices alaires d'un rouge brun, encadrées de rouge pur; parties inférieures d'un rouge ponceau; bec et pieds noirs. Taille, sept pouces. Du Paraguay. III.

Tangara rouge, *Tachyphonus ruber*, Vieill. Parties supérieures d'un rouge sombre; sommet de la tête couvert de longues plumes effilées dont celles du centre sont d'un rouge vif; menton et gorge d'un rouge ponceau, qui passe au rouge de rose sur les parties inférieures; flancs d'un rouge obscur; bec et pieds d'un brun rougeâtre. Taille, six pouces. Du Brésil. IV.

Tangara rouge du Mississipi, *Tanagra mississipiensis*, Lath.; *Pyranga æstiva*, Vieill., Buff., pl. enl. 741. Plumage rouge, à l'exception des rémiges qui sont brunes; bec jaunâtre; pieds bleuâtres. Taille, six pouces et demi. La femelle a les parties supérieures d'un jaune brunâtre ou olivâtre; les parties inférieures d'un jaune orangé terne. IV.

Tangara rouge-cap, *Tanagra gularis*, Lath.; *Nemosia gularis*, Vieill. Parties supérieures d'un noir brillant; tête et haut de la gorge d'un rouge vif; bas de la gorge d'un pourpre obscur; devant et côtés du cou, poitrine et parties inférieures d'un blanc pur; rémiges et rectrices noirâtres; bec brun, orangé en dessous; pieds gris. Taille, six pouces. Du Brésil. I.

Tangara scarlate, *Tanagra rubra*, Var., Lath.; *Ramphocelus coccineus*, Vieill. Plumage d'un rouge écarlate très-vif; ailes, queue et jambes d'un noir velouté; bec noirâtre en dessus, blanc en dessous. Taille, sept pouces. La femelle a les parties supérieures vertes, les inférieures d'un vert jaunâtre, les rémiges et les rectrices d'un brun verdâtre. Du Mexique. V.

Tangara septicolore, *Tanagra Tatao*, Lath. Parties supérieures d'un noir velouté; tête et petites tectrices alaires vertes; croupion d'un rouge orangé; gorge, cou inférieur et grandes tectrices alaires d'un bleu violet; poitrine et parties inférieures d'un vert d'aigue-marine; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. La femelle a les teintes beaucoup plus ternes. De la Guiane. I.

Tangara silencieux, *Tanagra silens*, Lath.; *Arremon silense*, Vieill. Parties supérieures d'un brun olivâtre; tête noire, ornée sur le sommet d'une bande d'un gris clair;

une ligne blanche qui part du bec et traverse l'œil; une large bande noire sur la poitrine qui est blanchâtre, ainsi que toutes les parties inférieures; bec et pieds noirâtres. Taille, six pouces. De l'Amérique méridionale. III.

Tangara de Such, *Tachyphonus Suchii*, Swains. Parties supérieures d'un vert d'olive; une huppe jaune sur le sommet de la tête; scapulaires et tectrices sub-alaires blanches à leur base; parties inférieures blanchâtres, tirant sur le roux; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. Du Brésil. VI.

Tangara Syacou, *Tanagra punctata*, Lath., Buff., pl. enl. 133, fig. 1. Parties supérieures d'un vert brillant, bleuâtre, tacheté de brun-noir sous certains aspects; les inférieures de nuances plus pâles et sans taches; rémiges et rectrices noires, bordées de vert; bec noirâtre; pieds bruns. Taille, six pouces. Du Brésil. I.

Tangara tacheté, *Saltator maculatus*, Vieill. Parties supérieures brunes; côtés de la tête variés de brun et de noirâtre; rémiges noirâtres; tectrices alaires noires, tachetées de blanc; rectrices tachetées de même à l'exception des deux intermédiaires; parties inférieures roussâtres, tachetées longitudinalement de brun, sur le devant du cou; bec noirâtre, bleu en dessous; pieds bruns. Taille, sept pouces. Du Paraguay. III.

Tangara Tangavio, *Tanagra bonariensis*, Lath.; *Tachyphonus bonariensis*, Vieill. Plumage d'un noir violet; des reflets verts sur les ailes et la queue; petites tectrices alaires blanches; bec et pieds noirs. Taille, huit pouces. La femelle a la tête d'un noir azuré, et le reste du plumage d'un brun tacheté de noir luisant sur le dos. De l'Amérique méridionale. VI.

Tangara a tête bleue, *Tanagra cyanocephala*, Temm., pl. color. 215, fig. 2. Femelle: parties supérieures noires, avec la plupart des plumes terminées de vert; tête et menton d'un bleu de turquoises; joues et nuque rouges; petites tectrices alaires noires, terminées d'orangé; rémiges et rectrices brunes, bordées de verdâtre; parties inférieures vertes; bec et pieds noirâtres. Taille, quatre pouces. La femelle a la tête et le menton d'un bleu cendré, les joues et la nuque d'un brun rouge, et toutes les teintes en général d'une nuance moins décidée que chez le mâle. De l'Amérique méridionale. I.

Tangara a tête et gorge rousses, *Nemosia ruficapilla*, Vieill. Parties supérieures d'un vert olive; tête et gorge d'un roux foncé; une tache jaune de chaque côté du cou, sur le croupion et les tectrices sub-caudales; devant du cou et haut de la poitrine d'un jaune foncé; abdomen d'un jaune pâle, rémiges brunes, bordées de verdâtre; bec noirâtre, jaune en dessous; pieds bruns. Taille, cinq pouces. Du Brésil. I.

Tangara a tête rousse, *Saltator ruficapillus*, Vieill. Parties supérieures d'un gris bleuâtre; tête, nuque et parties inférieures d'un brun roussâtre; front, lorum et ventre d'un noir roussâtre; rémiges et rectrices noires, frangées de gris bleuâtre; bec et pieds noirs. Taille, sept pouces. De l'Amérique méridionale. III.

Tangara a tête verte, *Pyranga chlorocephala*, Vieill. Parties supérieures bleuâtres; tête verdâtre; parties inférieures jaunes; bec brun; pieds rougeâtres. Taille, six pouces. La femelle a les parties supérieures d'un vert olivâtre et les inférieures d'un jaune verdâtre. De l'Amérique méridionale. IV.

Tangara tricolore, *Tanagra tricolor*, Lath., Buff., pl. enl. 33, fig. 1. Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec le bord des rémiges et des rectrices d'un vert brillant; sommet de la tête, nuque et côtés du cou d'un vert jaunâtre doré; front et devant de la gorge noirs; petites tectrices alaires d'un bleu violet; croupion orangé; poitrine et ventre d'un vert bleuâtre; bec noir; pieds gris. Taille, cinq pouces. La femelle a toutes les teintes beaucoup moins

vives et comme recouvertes de poussière. Du Brésil. I.

Tanagra varié, *Tanagra velia*, Vieill.; *Motacilla velia*, L., Buff., pl. enl. 669, fig. 3. Parties supérieures noires; front, joues, petites tectrices alaires et caudales, bord des rémiges et des rectrices, gorge, poitrine et flancs d'un bleu irisé; un collier d'un noir velouté; tectrices sub-alaires blanches; croupion d'un jaune pâle; milieu du ventre et parties inférieures de couleur marron; bec et pieds bruns. Taille, cinq pouces. De la Guiane. I.

Tangara a ventre bleu, *Tanagra cyanoventris*, Vieill. Parties supérieures variées de jaune et de noir; sommet de la tête, nuque et menton d'un vert jaunâtre; c[illegible]rum et milieu de la gorge noirs; rémiges et rectrices noires, bordées de verdâtre; poitrine et ventre d'un bleu qui se nuance de verdâtre; bec noir; pieds rougeâtres. Taille, six pouces. Du Brésil. I.

Tangara verdatre, *Vireo virescens*, Vieill. Parties supérieures d'un gris olivâtre; sommet de la tête noirâtre; sourcils blancs; une tache grise entre le bec et l'œil; rémiges et rectrices brunes, bordées de verdâtre; petites tectrices alaires d'un vert-olive foncé; parties inférieures grises; gorge blanchâtre; tectrices sub-caudales jaunâtres; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. De l'Amérique septentrionale. I.

Tangara verderoux, *Tanagra guyanensis*, Gmel. Parties supérieures d'un vert olivâtre; sommet de la tête et joues d'un gris cendré; front et trait oculaire d'un roux vif; parties inférieures d'un vert jaunâtre; gorge et abdomen d'un gris blanchâtre; bec et pieds brunâtres. Taille, six pouces.

Tangara vert-olive, *Tanagra mugua*, Lath.; *Saltator olivaceus*, Vieill., Buff., pl. enl. 206. Parties supérieures d'un vert-olive foncé; un trait blanc entre le bec et l'œil, et plus bas un autre noir; menton blanc; gorge jaunâtre, avec une bandelette noirâtre; devant du cou et parties inférieures d'un jaune roussâtre; tectrices sub-caudales rousses; bec et pieds bruns. Taille, huit pouces. De la Guiane. III.

Tangara vert du Brésil, *Tanagra virens*, Lath. Parties supérieures vertes; une tache noire sur la joue, une autre un peu plus haut, la gorge de la même nuance; un trait bleu qui part du bec et descend sur chaque côté du cou; petites tectrices alaires d'un vert-bleuâtre très-brillant, les moyennes et les grandes, vertes; rémiges et rectrices brunes, bordées de vert, irisé en bleu; devant du cou jaune; parties inférieures d'un vert jaunâtre; bec et pieds bruns. Taille, six pouces. I.

Tangara vert et bleu, *Tanagra chlorocyanea*, Vieill. Parties supérieures, côtés de la gorge, du cou, de la poitrine et du ventre, d'un vert olivâtre; rémiges et rectrices brunes, bordées de verdâtre; parties inférieures d'un bleu pâle; bec et pieds bruns. Taille, cinq pouces. De l'Amérique méridionale. I.

Tangara de Vigors, *Tachyphonus Vigorsii*, Swains. Plumage d'un noir violâtre; tête ornée d'une huppe rouge; scapulaires et tectrices sub-alaires blanches; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. Du Brésil. VI.

(DR..Z.)

TANGARACA. BOT. PHAN. Pison a décrit sous ce nom des Plantes du Brésil, remarquables par leurs dangereuses propriétés, mais trop imparfaitement connues pour qu'on puisse les déterminer. Adanson a employé ce mot *Tangaraca* comme synonyme d'*Hamelia* de Jacquin et de Linné. (G..N.)

TANGAROU. OIS. (Buffon.) Pour Tangara roux. *V.* Tangara. (DR..Z.)

TANGAY. BOT. PHAN. *V.* Alagao.

TANGILING. MAM. *V.* Pangoling.

TANGHINIA. BOT. PHAN. Du Petit-Thouars (*Gener. Madagasc.*, p. 10) a établi sous ce nom un genre

de la famille des Apocynées, auquel il a imposé les caractères suivans : calice quinquéfide, étalé; corolle infundibuliforme, plus longue que le calice, ayant la gorge dilatée, le limbe plan, quinquélobé, à estivation torse; cinq étamines dont les anthères sont sessiles, cordiformes, et insérées sur le tube à l'endroit où il est élargi; chaque anthère munie inférieurement de tubercules; ovaire double, portant un seul style, surmonté d'un stigmate capité, et portant deux bourrelets au sommet, renfermés dans les anthères; fruit drupacé, à deux carpelles, ou à un seul par suite d'avortement; ces carpelles sont pyriformes, acuminées, contenant un noyau ligneux, hérissé de filamens; la graine se compose de deux grands cotylédons épais, concaves, sans albumen, et d'un embryon renversé. Ce genre, d'après son propre auteur, est peut-être fondé sur la même Plante que le *Cerbera Manghas*, figuré par Gaertner, tab. 123 et 124. Si cette détermination est exacte, le *C. Manghas* est certainement une Plante mal décrite par les auteurs, et forme un genre absolument distinct du vrai *Cerbera* qui a pour type le *C. Thevetia*. D'un autre côté, on a indiqué le *Tanghinia* comme congénère de l'*Ochrosia* de Jussieu. *V.* ce mot. Quoi qu'il en soit, l'Arbre sur lequel Du Petit-Thouars a fondé son genre, croît à Madagascar où les habitans lui donnent le nom de *Voa-Tanghing*. Dans l'Encyclopédie méthodique, Poiret lui a imposé celui de *T. venenifera*. Cet Arbre ne manque pas d'élégance; ses rameaux sont dressés, garnis de feuilles ramassées; les fleurs sont disposées en panicules terminales. L'amande de son fruit possède des propriétés excessivement vénéneuses, analogues à celles qui résident dans plusieurs autres Apocynées. Chez les peuples ignorans de Madagascar, on se sert de ces graines comme épreuve judiciaire; si l'accusé résiste au poison, il est innocent; s'il succombe, on regarde son délit comme suffisamment avéré. (G..N.)

TANI. BOT. PHAN. *V.* BELLEREGI.

TANIBOUCA. BOT. PHAN. La Plante décrite et figurée par Aublet (*Guian.*, 1, tab. 178) sous le nom de *Tanibouca guianensis*, a été réunie par la plupart des auteurs modernes au genre *Terminalia*. *V.* ce mot. Nonobstant cette indication, Sprengel l'a placée dans le genre *Gimbernatia* de Ruiz et Pavon, qui est le même que le *Chunchoa* de Jussieu. (G..N.)

TANJOUG. BOT. PHAN. Syn. de *Mimusops* à Sumatra. (B.)

TANMANAK. *Phibalura*. OIS. Genre de l'ordre des Insectivores. Caractères : bec très-court, un peu conique, convexe en dessus, dilaté sur les côtés, épais, fort; mandibule supérieure à dos arqué, échancrée à la pointe; narines placées de chaque côté du bec, à sa base, dans une très-petite fosse nasale, peu distinctes et couvertes d'une membrane; pieds médiocres; quatre doigts : trois en avant, soudés à leur base, un en arrière; ailes de médiocre longueur; première et deuxième rémiges dépassant toutes les autres; queue longue, grêle et très-fourchue. Le genre Tanmanak, institué par Vieillot sur l'inspection d'une seule espèce rapportée du Brésil, ne se trouve point encore plus nombreux; et, quoique plusieurs observateurs aient entrepris la tâche d'étudier particulièrement les mœurs de cet Oiseau, la difficulté de l'approcher au milieu des forêts presque encore vierges, a rendu leurs tentatives à peu près vaines. On ne connaît même pas la nourriture dont il fait habituellement usage, et l'on n'a pu présumer qu'elle consistait en insectes que par les débris trouvés dans l'estomac du petit nombre d'individus qui ont été tués et préparés pour venir occuper une place méthodique dans les collections d'ornithologie. Temminck, jugeant, par la conformation de cet Oiseau, que sa place devait être in-

termédiaire de celles des Tangaras et des Manakins, a forgé une dénomination générique qui tient aussi des uns et des autres. Il eût été plus convenable sans doute de respecter celle adoptée par Vieillot, et qui est moins discordante à l'oreille ; mais nous avons pensé qu'ayant adopté la méthode de l'auteur du Manuel d'ornithologie, nous ne pourrions dans ce cas-ci nous dispenser d'adopter un nom qu'il a composé à dessein.

Tanmanak a bec jaune, *Phibalura flavirostris*, Vieill., Temm., Ois. col., pl. 118. Parties supérieures brunes, rayées transversalement de vert jaunâtre et de noir ; sommet de la tête brun, varié de noir ; les plumes de l'occiput longues et susceptibles de se relever en huppe, sont d'un roux doré ; cou rayé de brun, de noir et de blanchâtre, les nuances sont plus foncées en dessus ; rémiges brunes, les secondaires bordées de verdâtre ; rectrices inégales de manière à rendre la queue très-fourchue, vertes à l'extérieur, noirâtres intérieurement ; menton et haut de la gorge d'un jaune doré ; parties inférieures et tectrices caudales rayées de blanc, de noir et de jaune verdâtre ; bec jaune ; pieds rougeâtres. Taille, sept pouces. (DR..Z.)

TANOS. MIN. On trouve ce nom appliqué dans Théophraste et dans Pline à des Pierres vertes très-volumineuses qu'on trouvait en Perse. Quelques minéralogistes ont cru qu'on pouvait les rapporter à la Chaux fluatée. (AUD.)

TANREC. *Centenes*. MAM. (On écrit aussi Tenrec ; l'orthographe que nous adoptons est celle de Buffon.) Genre d'Insectivores composé d'un petit nombre d'espèces remarquables par leur corps couvert en totalité ou en partie de soies rudes et à peine flexibles, ou même de véritables piquans, semblables à ceux des Hérissons. Ce genre d'Insectivores est, avec le genre Taupe, celui qui se rapproche le plus par son système dentaire, des Carnassiers proprement dits ou Carnivores. Il a quarante dents, savoir : de chaque côté et à chaque mâchoire, trois incisives, une canine et six mâchelières, parmi lesquelles on distingue deux fausses molaires et quatre vraies, dont la couronne présente plusieurs pointes. La tête des Tanrecs est très-allongée, conique, pointue, terminée par un museau assez fin. Un petit mufle entoure les narines. Les yeux sont assez petits ; les oreilles sont arrondies et très-courtes. Le corps, de forme allongée, n'est point terminé par une queue. Les membres, qui sont plantigrades, se terminent par cinq doigts armés d'ongles robustes et propres à tout. Tels sont les caractères de ce genre confondu par les anciens auteurs avec les Hérissons, mais distingué par Cuvier et Geoffroy qui l'ont nommé *Setiger*, par Illiger qui l'a nommé *Centenes ;* enfin par Lacépède qui l'a nommé *Tenrecus*.

Les espèces de ce genre, au nombre de trois, sont originaires de Madagascar ; mais elles se trouvent aussi maintenant aux îles de France et de Mascareigne. Elles se nourrissent d'Insectes, et vivent dans des terriers placés dans le voisinage des eaux. Elles passent une portion de l'année dans cet état de sommeil léthargique qu'on a nommé hibernation, parce que c'est toujours dans la saison froide que s'engourdissent les Animaux de nos contrées, tels que les Hérissons, les Loirs (*V.* ce mot), etc. On assure au contraire que le phénomène de l'hibernation se produit chez les Tanrecs pendant les plus grandes chaleurs ; fait extrêmement curieux et de la plus haute importance pour la physiologie.

Le Tanrec soyeux, *Centenes setosus* ; *Erinaceus setosus*, Gmel., c'est le Tanrec de Buffon, T. XII, pl. 56. Le front, le dessus du col, les épaules, sont couverts de piquans annelés de noir et de blanc jaunâtre ; le dos, les flancs et la croupe, de soies rudes de même couleur, et les joues, les membres et les parties inférieures

du corps, de poils blanchâtres. Une huppe, formée de piquans assez fins, existe vers la nuque. Cette espèce est à peu près de la longueur du Hérisson; mais ses formes sont plus grêles. On sait, et Buffon l'a dit le premier, qu'il ne peut se mettre en boule comme ce dernier; ce qui tient au développement moins parfait du muscle peaucier.

Le Tendrac, Buff. T. XII, pl. 57, ou Tanrec épineux, *Centenes spinosus*, Desm., est un peu plus petit que le précédent. Tout le dessus du corps et les flancs sont couverts de piquans blancs à leur base, bruns dans le reste de leur étendue, sauf l'extrême pointe qui est quelquefois blanche; la tête, les membres, les parties inférieures du corps, sont couverts de poils d'un blanc roussâtre.

Le Tanrec rayé, *Centenes semi-spinosus*, Desm., a été décrit par Buffon dans le Tome III des Supplémens. On serait porté à le prendre pour le jeune en livrée de l'une des espèces précédentes, si des observations faites par Geoffroy sur une mère et ses petits, n'avaient établi sa distinction spécifique. Il n'a que quatre à cinq pouces de long, et se distingue par trois raies longitudinales d'un blanc jaunâtre sur un fond noirâtre, et par des poils entremêlés de piquans qui forment vers la nuque une huppe, comme chez le Tanrec soyeux. (IS. G. ST.-H.)

TANROUJOU. BOT. PHAN. *V.* Hyménée-Courbaril.

TANTALE. *Tantalus*. OIS. Genre de la seconde famille des Gralles. Caractères : bec très-long, droit, sans fosse nasale, un peu fléchi à la pointe qui est courbée; mandibule supérieure voûtée, avec sa base large et dilatée sur les côtés, sa pointe comprimée et cylindrique; les bords des deux mandibules sont très-courbés en dedans et tranchans; face nue; narines placées à la base du bec et à sa surface, fendues longitudinalement dans la substance cornée qui les recouvre par-dessus; pieds très-longs; quatre doigts : trois devant, l'intermédiaire de moitié moins long que le tarse, les latéraux réunis par de larges membranes découpées; un derrière portant à terre dans toute sa longueur; ongles un peu aplatis, courts, presque obtus; ailes assez longues; première et deuxième rémiges à peu près égales et dépassant toutes les autres. Si l'on prenait à tâche de faire l'histoire étymologique des noms imposés génériquement aux Oiseaux, sans doute il serait difficile de déterminer les motifs qui ont pu faire choisir celui de Tantale pour le groupe qui nous occupe. En effet, l'observation n'a trouvé dans les mœurs ou les habitudes de ces Oiseaux rien qui puisse avoir quelques rapports avec le cruel festin donné aux Dieux par le fils de Jupiter et de Plota, ainsi qu'avec le juste châtiment infligé par la colère céleste; à moins cependant qu'il n'y ait matière à comparer l'immobilité des Tantales sur le bord des eaux, à la position du Roi phrygien au milieu du lac où Mercure le tenait plongé; mais nos Tantales ne sont frappés d'une apparente immobilité que lorsqu'ils sont parfaitement repus; et la victime, condamnée à la faim et à la soif perpétuelles, enfoncée dans le lac jusqu'au menton, ne pouvait ni humer l'eau qui se retirait à son moindre mouvement, ni mordre à la grappe qui lui échappait sans cesse. Les quatre Tantales, les seules espèces connues jusqu'à ce jour, sont des Oiseaux paisibles et tranquilles, qui rendent même de grands services aux habitans des lieux qu'ils fréquentent, en les débarrassant de reptiles extrêmement incommodes par leur féconde multiplication. Ces reptiles joints à quelques poissons, font la nourriture habituelle des Tantales qui, du reste, sont des Oiseaux stupides auxquels l'approche de l'homme et l'effet de ses armes ne paraissent imposer aucun sentiment de crainte, ni même donner l'envie de fuir. Ils établissent

leur nid sur les arbres élevés : l'aire assez spacieuse, composée de joncs et de bûchettes, liés par un ciment de terre, reçoit deux ou trois œufs verdâtres, pointillés de brun-noirâtre. Les jeunes restent long-temps au nid où les parens leur portent la nourriture avec une constance remarquable. Ces Oiseaux émigrent périodiquement; ils subissent chaque année une mue qui n'apporte qu'une différence momentanée et peu sensible dans leur plumage. On les trouve dans toutes les contrées chaudes et marécageuses des deux continens.

Tantale d'Amérique, *Tantalus loculator*, Lath., Buff., pl. enl. 868. Plumage assez généralement blanc; rémiges et rectrices noires, irisées de bleu et de rougeâtre; occiput et haut du cou garnis de petites plumes brunes, roides et effilées; tête et cou nus à membrane ridée, calleuse et d'un bleu noirâtre surtout dans la région des yeux; gorge nue extensible; bec d'un brun jaunâtre; pieds noirâtres. Taille, trois pieds. La femelle a le cou garni d'un duvet grisâtre; la tête et la gorge seules sont dénudées. Le jeune a la tête et le cou emplumés d'un blanc varié de jaunâtre; le corps noir; le dos, le ventre et la tête d'un gris cendré, fort sujet à varier. Dans l'Amérique méridionale, depuis la Caroline jusqu'au Brésil.

Tantale Ibis, *Tantalus Ibis*, Lath., Buff., pl. enl. 389. Plumage blanc, à l'exception des tectrices alaires qui tirent sur le rose pourpré, et ont de plus une zône d'un pourpre éclatant qui serpente sur l'aile; des rémiges et des rectrices qui sont d'un noir brillant, faiblement irisées en bleuâtre et en rouge; sommet de la tête, joues et devant du cou dénudés en partie, laissant voir la membrane d'un rouge vif; bec jaune; pieds rouges. Taille, quarante-deux pouces. La femelle presque semblable au mâle, seulement les membranes nues occupent moins d'espace. Le jeune a le plumage en tout ou en partie, suivant son âge, d'un gris cendré. Du Sénégal.

Tantale Jaunchill, *Tantalus leucocephalus*, Lath. Parties supérieures blanches; rémiges et grandes tectrices alaires noires; partie de la tête nue, couverte d'une membrane jaunâtre; une bande transversale noire sur la poitrine; tectrices caudales d'un violet pourpré, mais cette nuance disparaît presque entièrement à l'époque de la mue; bec jaune; pieds rougeâtres. Taille, quarante à quarante-deux pouces. La femelle a les nuances qui sont complètement noires chez le mâle, d'un brun plus ou moins foncé; le jeune, suivant qu'il se rapproche plus de l'état adulte, est d'un gris brunâtre, varié de blanc. De l'Inde et de Ceylan.

Tantale lacté, *Tantalus lacteus*, Temm., Ois. color., pl. 352. Taille, trente-six pouces. De Java. (dr..z.)

TANTALE. min. Ce Métal, dont la découverte est due à Ekeberg, et dont le nom fait allusion à la propriété qui le distingue, d'être insoluble dans les acides, est la base d'un genre minéralogique composé de deux espèces : la Tantalite et l'Yttro-Tantalite. La détermination de ces espèces laisse encore beaucoup à désirer, à raison de la variété des échantillons que l'on en connaît, et de l'imperfection de leurs formes cristallines. Elles sont liées par un caractère commun, celui de donner avec le Borax un verre plus ou moins coloré par le fer, et susceptible de prendre au flamber l'aspect d'un émail.

La Tantalite. Tantalate de Fer et de Manganèse, nommée aussi Colombite et Tantale oxidé ferro-manganésifère. C'est une substance d'un brun noirâtre, opaque, à poussière d'un noir brunâtre, et quelquefois d'un brun rougeâtre, pesante, ayant un éclat faiblement métalloïde. Ses cristaux, qui sont fort rares, dérivent d'un prisme droit rectangulaire, d'un octaèdre rhomboïdal, dont les

faces s'inclinent deux à deux sous les angles de 145° 8', 99° 8' et 91° 12' (Mohs). Cette détermination ne se rapporte toutefois qu'aux cristaux de Tantalite trouvés en Bavière. Ceux de Finlande, dont les formes sont moins nettes, pourraient bien avoir pour type un prisme à base oblique, et formeront peut-être un jour une espèce distincte. La Tantalite est susceptible de clivage parallèlement aux faces du prisme rectangulaire. Le clivage parallèle à l'un des pans est assez net; celui qui est dans le sens de la base est le moins distinct. Les faces verticales, situées dans la direction du principal clivage, sont fortement striées parallèlement à l'axe. Sa cassure est généralement inégale ou conchoïde. Sa dureté est supérieure à celle de l'Apatite, et inférieure à celle du Quartz. Sa pesanteur spécifique varie depuis 6 jusqu'à 7,9. Traitée seule au chalumeau, elle n'éprouve aucune altération; avec le Borax ou le Sel de Phosphore, elle se fond en un verre qui offre la couleur indicative du Fer; avec la Soude, elle donne une fritte verte, ce qui est l'indice de la présence du Manganèse. Les analyses de la Tantalite ne s'accordent point entre elles, et il est difficile d'assigner la véritable composition de la Tantalite. Elles semblent même indiquer au moins deux espèces, savoir : la Tantalite de Kimito en Finlande, qui serait, d'après Berzelius, un Tantalate simple de Fer et de Manganèse, composé d'Acide tantalique, 81; Bioxide de Manganèse, 10, et Bioxide de Fer, 9; et la Tantalite de Bodenmais en Bavière, qui serait un sous-Tantalate.

La Tantalite de Broddbo, en Suède, ne diffère de celle de Kimito, que parce qu'elle est mélangée avec quelques centimètres de Tantalate de Chaux et de Fer, et de Tungstate de Fer et de Manganèse. Celle de Finbo s'en distingue par une proportion d'Oxide d'Etain assez considérable, mais qui paraît variable. On connaît encore une Tantalite de Haddam, en Connecticut, qui renferme de l'Acide tungstite et se rapproche ainsi de celle de Broddbo. Enfin Ekeberg a décrit anciennement une variété de Tantalite trouvée à Kimito, dont la pesanteur spécifique et les propriétés extérieures diffèrent de celles de la Tantalite ordinaire. Il l'en avait distinguée par le nom de Tantalite à poudre couleur de cannelle. Ce n'est, suivant Berzelius, qu'un mélange de Tantalite ordinaire avec une grande quantité de Tantalure de Fer. Sa pesanteur spécifique augmente avec la proportion de Tantalure, et peut aller jusqu'à 7,94.

Les variétés se réduisent à deux, qui sont :

La Tantalite cristallisée. Les formes de la Tantalite de Bodenmais représentent le prisme rectangulaire, soit pur, soit modifié légèrement sur ses arêtes et sur ses angles.

La Tantalite massive : en petits nodules ou nids, engagés dans des Roches granitiques.

La Tantalite appartient aux terrains primordiaux cristallisés; elle se rencontre disséminée accidentellement, et toujours en petite quantité dans le Granite graphique ou la Pegmatite, et dans le Micaschiste. On la trouve en Finlande à Skogbohle, sur la paroisse de Kimito et dans le district de Haliko, dans une Pegmatite à Feldspath rougeâtre; à Broddbo et Finbo près de Fahlun en Suède, avec l'Albite, la Topaze pyrophysalite, le Feldspath et le Quartz; dans l'Amérique du nord, à Haddam et à New-London en Connecticut, avec l'Albite au milieu d'un Pegmatite; à Bodenmais en Bavière, dans un Micaschiste avec le Beryl aigue-marine, la Cordiérite et l'Urane phosphaté.

L'Yttro - Tantalite. Tantalate d'Yttria, nommée aussi Tantale oxidé yttrifère (Haüy), Yttro - Columbite (Phillips), Yttro - Tantale. Sous ce nom on a réuni des substances amorphes dont la composition est encore mal connue, mais qui toutes renferment de l'Yttria combiné avec

l'Oxide de Tantale. Elles sont noires, jaunes ou d'un brun sombre; et la couleur de leur poussière est le gris-cendré verdâtre. Leur cassure est inégale; leur dureté est supérieure à celle de l'Apatite. Elles sont susceptibles d'être râclées avec le couteau. Soumises à l'action de la chaleur, elles changent de couleur sans se fondre; avec le Borax, elles se dissolvent en un verre incolore qui peut devenir opaque au flamber. Leur composition est encore mal connue : la proportion de l'Acide tantalique varie de 50 à 60 pour cent. Elles sont fréquemment mêlées de Tungstates.

On distingue trois variétés de couleurs :

1°. L'Yttro-Tantalite noire. Elle présente quelques indices de cristallisation. Elle est opaque et a un éclat demi-métallique. Sa pesanteur spécifique est de 5,595 (Berzelius). On la trouve disséminée en petits grains dans les Roches granitiques.

2°. L'Yttro-Tantalite jaune. Sans aucune trace de cristallisation. Éclat résineux à la surface et vitreux dans la cassure. Pesanteur spécifique, 5,88 (Ekeberg). Elle se rencontre en petites lames ou en grains au milieu d'un Feldspath.

3°. L'Yttro-Tantalite noir brunâtre. Translucide sur les bords, se présentant, comme la précédente et avec elle, en lamelles ou en grains, ayant un éclat intermédiaire entre le vitreux et le résineux. Ces trois variétés d'Yttro-Tantalite se trouvent disséminées dans des lits de Feldspath et au milieu de la Pegmatite à Ytterby, et dans les environs de Finbo et de Korarfsberg en Suède. La même substance existe aussi au Groënland, où elle a pour gangue un Feldspath d'un rouge incarnat. (G. DEL.)

TANTAREVEL. BOT. PHAN. On désigne sous ce nom, aux environs de Montpellier, le Houblon. (AUD.)

TANYGLOSSE. *Tanyglossa.* INS. Genre de l'ordre des Diptères établi par Meigen, et qui correspond à celui que Latreille a nommé Pangonie. *V.* ce mot. (AUD.)

TANYMÈQUE. *Tanymecus.* INS. Nom donné par Germar à un genre de Coléoptères de la famille des Porte-Becs ou Rhynchophores, adopté par Dejean, Schœnherr, et que celui-ci place dans la troisième division des Curculionides gonatocères (antennes coudées) et à museau court, celle des Brachydérides, subdivision de ceux dont le corps est oblong, le plus souvent ailé, avec les épaules plus ou moins saillantes, en manière d'angle. Parmi les Charansonites à antennes coudées, dont le museau-trompe est court, avec ses deux sillons latéraux obliques, les Thylacites, les Herpistiques, les Brachydères, les Eusomes, les Tanymèques, les Promécops et les Sitones, forment un groupe naturel. La plupart des espèces vivent à terre, et sont généralement de couleur grise ou cendrée. Le premier article de leurs antennes s'étend souvent, lorsqu'il est rejeté en arrière, au-delà des yeux, qui sont arrondis. Le museau-trompe est déprimé et en carré plus ou moins long, échancré en devant; le bord inférieur de la cavité gulaire se divise en trois lobes ou festons, dont l'intermédiaire est occupé par un menton arrondi. Les mandibules sont épaisses et arrondies. Le corselet est tronqué aux deux extrémités. Les pates sont presque semblables, ou du moins les deux antérieures diffèrent peu des autres, et les cuisses sont simples. Quelques-uns de ces genres sont aptères; les autres sont ailés, et de ce nombre est celui de Tanymèque. Le corps est oblong, avec la tête et le corselet notablement plus étroits que l'abdomen. Les antennes sont composées de douze articles, dont le premier plus long que la tête, les sept suivans obconiques, et dont les quatre derniers formant une massue ovalaire et pointue; le second est un peu plus long que les suivans. Le museau-trompe est déprimé, carré, presque uni, ou simple-

ment plus élevé, ou plus enfoncé longitudinalement dans son milieu, un peu plus long que large, avec les sillons latéraux courts et arqués. Le corselet est presque cylindrique, sensiblement plus long que large. L'écusson est petit et triangulaire. L'abdomen forme un carré allongé, rétréci en pointe postérieurement. Les cuisses sont renflées au milieu. Les jambes n'offrent ni dentelures ni épines sensibles. Schœnherr divise ce genre en trois sections, selon que le museau-trompe a une impression longitudinale, que son milieu offre une ligne élevée, ou que sa surface supérieure est égale. La première est encore distinguée des autres, en ce que chaque élytre se termine isolément en pointe, tandis que dans celle-ci les deux étuis se rapprochent pour former ensemble une pointe commune. A la première appartient l'espèce de ce genre la plus commune en France, le TANYMÉQUE MANTELÉ, *Curculio palleatus*, Fabr.; Panzer, *Faun. Insect.*, XIX, tab. 5, son corps est noir, mais couvert de petites écailles épaisses, dont les supérieures noirâtres, et dont les inférieures et les latérales blanchâtres. *V.* pour les autres espèces, Schœnherr (*Curculion. Disposit. method.*). (LAT.)

TANYPE. *Tanypus*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Némocères, tribu des Tipulaires, division des Culiciformes, établi par Meigen, et que nous caractérisons ainsi : pates longues, déliées, les deux antérieures plus longues et avancées; yeux grands, échancrés; point d'ocelles ou d'yeux lisses; palpes saillans, filiformes, courbés, de quatre articles (ou de cinq, y compris le tubercule radical), tous simples et sans divisions annulaires; antennes presque filiformes, plus longues que la tête, de quatorze articles, presque tous globuleux, et dont le dernier un peu plus gros; celles des mâles garnis de poils longs et épais, formant un grand panache, avec l'avant-dernier article fort long, cylindrique; celles des femelles simplement garnies de quelques poils, avec le pénultième article semblable aux précédens; ailes étroites, inclinées sur les côtés du corps, velues. Degéer nous a donné l'histoire d'une espèce de ce genre, qu'il range avec les Tipules, et qu'il nomme TIPULE BIGARRÉE, *Tipula maculata*; c'est, suivant Meigen, le *Chironomus monilis* de Fabricius (*System. antliat.*), et la Tipule à pates d'arlequin de Geoffroy. Elle est blanchâtre, avec des taches cendrées sur les ailes, et les pates entrecoupées de noir. La larve est aquatique, a la forme d'un ver long et cylindrique, avec la tête ovalaire, munie de deux petites antennes et de deux petits yeux noirs. Le corps est ensuite divisé en douze segmens, dont le premier plus grand, ayant la forme d'un thorax, et portant en dessous deux pates longues, cylindriques, réunies supérieurement en une seule tige, et couronnées à leur extrémité par une série de longs crochets mobiles, courbés en dehors et en dessous. L'Animal peut en retirer les extrémités ou les divisions dans la tige commune, et même presque entièrement le tout dans l'intérieur du corps, de manière qu'elles ne paraissent plus au dehors que sous la forme de moignon. Lorsqu'elles sont étendues, soit perpendiculairement, soit obliquement, elles ressemblent à des béquilles ou à des jambes de bois. Le dernier anneau du corps offre deux autres pates presque semblables aux précédentes, mais entièrement séparées, et point susceptibles, à ce qu'il paraît, de rentrer dans le corps. La larve s'en sert à peu près comme les chenilles arpenteuses, en courbant alors le derrière en dessous; mais ces organes restent toujours roides. Quatre petites lames triangulaires, très-transparentes, sont placées immédiatement au-dessus de ces deux pates postérieures. Vers le dos sont deux petits corps cylindriques, perpendiculaires, terminés chacun par une

aigrette de longs poils, et que l'on doit considérer comme des tubes respiratoires, puisque deux corps de trachées y aboutissent.

Au rapport de Benoît-Frédéric Fries, auteur d'une Monographie des Tanypes de Suède, les larves de ces Diptères diffèrent de celles des Chironomes, dont elles se rapprochent d'ailleurs beaucoup par l'existence de ces deux organes. La nymphe ressemble en général à celle des Tipulaires aquatiques, et particulièrement des Tipulaires culiciformes. Son corps est plié en double. La tête est arrondie et pourvue de deux yeux ovales. Le thorax, gros et comme bossu, offre en dessus deux pièces ovales, terminées en une pointe transparente, élevées perpendiculairement, représentant deux sortes d'oreilles, et de chaque côté une grande lame ovale renfermant les ailes. L'abdomen est courbé en dessous, allongé, divisé en huit anneaux, et terminé par deux pointes roides, allongées, coniques, formant une sorte de petite queue, et par des aigrettes de longs poils. Ces pièces, ainsi que les deux espèces d'ailerons de la partie supérieure du thorax, sont probablement des organes respiratoires. Cette nymphe se tient toujours perpendiculairement dans l'eau, le plus souvent dans son milieu et fixée à quelque Plante; elle vient aussi quelquefois à sa surface. La tête est toujours en haut, et l'abdomen en bas et courbé. Lorsqu'elle veut changer de place ou nager, elle redresse cette dernière partie du corps et bat le liquide qu'elle habite par coups réitérés. L'auteur de la Monographie précitée l'a enrichie de quelques nouveaux détails historiques, et en mentionne douze espèces. *V.* cet ouvrage, Meigen et Macquart (Diptères du nord de la France). (LAT.)

TANYPÈZE. *Tanypeza.* INS. Genre de Diptères institué par Fallen, adopté par Meigen, qui le range dans la famille des Muscides et qu'il signale ainsi : antennes couchées sur la face, rapprochées, de trois articles, dont le dernier oblong, comprimé, avec une soie dorsale, nue, insérée à sa base; hypostome un peu incliné, plan, nu; yeux oblongs, écartés; front étroit, nu; abdomen allongé, de six anneaux; ailes couchées, parallèles, avec la quatrième nervure longitudinale recourbée. Meigen ne cite qu'une seule espèce, le TANYPÈZE LONGIMANE, *Tanypeza longimana.* La soie des antennes y est représentée avec des poils, ce qui ne s'accorde pas avec la description. La figure qu'il donne de la trompe, des palpes, et de l'Animal entier, nous fait soupçonner que ce genre n'appartient point à cette famille, et qu'il se rapproche bien plus de celle des Dolichopodes. *V.* pour plus de détails, le même article dans l'Encyclopédie méthodique. (LAT.)

TANYRHYNCHIDES. INS. Nom donné par Schœnherr à sa neuvième division des Curculionides gonatocères et à museau-trompe court, ou brachyrhynques, et qu'il distingue des autres de la même section par les caractères suivans : rostre (museau-trompe) perpendiculaire, allongé, presque linéaire; pédoncule (*scapus*) des antennes prolongé au-delà des yeux. Cette division comprend les genres *Tanyrhynchus* et *Miorhinus.* (LAT.)

TANYRHYNQUE. *Tanyrhynchus.* INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Rhynchophores ou Porte-Becs, tribu des Charansonites, établi par Schœnherr, et qu'il range dans sa division des Tanyrhynchides. *V.* ce mot. Ce genre, formé sur une seule espèce, *Tanyrhynchus terranus,* et propre au cap de Bonne-Espérance, paraît se rapprocher des Otiorhynques (anciennement *Pachygastres*) et autres genres analogues, mais en différer par le museau-trompe une fois plus long que la tête, presque filiforme, linéaire et arqué. Ses deux sillons ordinaires sont supérieurs, presque droits et s'étendant dans toute sa longueur jusqu'au

yeux. Les antennes sont très-grêles, longues, composées de douze articles, dont le premier ou le pédoncule (*scapus*) s'étendant au-delà des yeux, et renflé en massue à son extrémité; les suivans sont allongés, presque obconiques, et se raccourcissent graduellement; les quatre derniers forment une massue ovale et allongée. Les yeux sont oblongs et déprimés. Le corselet est transversal, arrondi latéralement, et légèrement lobé derrière les yeux. Les ailes manquent. L'écusson est à peine distinct. Les étuis réunis sont trois fois plus longs que le corselet, forment un ovoïde-oblong, et sont un peu échancrés en dedans à leur base. Les pieds sont robustes, avec les cuisses en massue; les antérieures sont un peu dentées; les jambes sont mutiques. (LAT.)

TANYSPHYRE. *Tanysphyrus*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Porte-Becs ou Rhynchophores, tribu des Charansonites, établi par Germar, et que Schœnherr place dans sa division des Molytides, la cinquième de ses Brachyrhynques, ordre des Curculionides gonatocères. Dans notre article RHYNCHOPHORES de ce Dictionnaire, nous l'avons fort éloigné des genres qui l'avoisinent dans cette méthode, et nous avons pensé que, dans un ordre naturel, il devait être associé aux Rhynchénides. Le corps est court, presque ovoïde et ailé, avec le museau-trompe fort, presque aussi long que la tête et le corselet, cylindrique, arqué; les yeux oblongs et point saillans; le corselet à peu près isométrique, tronqué aux deux bouts, arrondi sur les côtés et un peu plus étroit en devant; l'écusson peu sensible; l'abdomen ovoïdo-carré, recouvert entièrement en dessus par les élytres; les pates fortes, avec les cuisses en massue, et les jambes terminées par un fort crochet. Mais ce qui distingue ce genre, ainsi que ceux de Brachonyx et d'Anoplus des autres Rhynchénides, c'est que les tarses sont fort courts, larges, aplatis, et que le dernier article est embrassé en majeure partie par les deux lobes de l'article précédent; le dessous est tout garni d'un duvet soyeux. Les antennes sont composées de douze articles, dont le premier, le plus long de tous, atteint presque les yeux; le second obconique, épais, plus grand que les suivans; ceux-ci petits et serrés, et dont le huitième forme avec les derniers une massue épaisse, presque globuleuse. Ce genre a pour type le *Rhynchænus Lemnæ* de Fabricius, Insecte ayant à peine une ligne de long, noirâtre, obscur, ponctué, avec les élytres assez fortement striées; elles offrent, dans certains individus, quelques taches grisâtres; ses côtés, ceux du corselet et du dessous du corps, sont de cette couleur, qui est formée par de petites écailles, mais s'oblitérant. Cette espèce vit sur la Lentille d'eau. Outre l'Allemagne, la Suède, elle habite les environs de Paris. Nous l'avons reçue aussi de Rouen, d'où elle nous a été envoyée par Lebas, entomologiste des plus zélés et des plus habiles à découvrir les plus petites espèces. (LAT.)

TANYSTOMES. *Tanystoma*. INS. Famille de l'ordre des Diptères, ayant pour caractères : trompe saillante; palpes insérés près de la cavité orale, découverts; suçoir de quatre soies; antennes de trois ou deux articles, dont le dernier, non compris le stylet ou la soie, sans divisions; larve changeant de peau pour passer à l'état de nymphe. Ce dernier caractère, le nombre des pièces du suçoir et la forme du dernier article des antennes, distinguent cette famille de celles de quelques autres du même ordre, dont la trompe est en totalité ou en grande partie saillante, et auxquelles la dénomination de Tanystomes (bouche étendue) pourrait rigoureusement être appliquée. Elle se compose des genres *Asilus*, *Empis* et *Bombylius* de Linné, et des suivans de Fabricius : *Anthrax*, *Cytherea*, *Bibio*, *Leptis*, *Atherix* et *Dolichopus*. La plupart de ces genres for-

mant autant de tribus ou de petites familles particulières, la coupe des Tanystomes peut être considérée comme une grande section de l'ordre des Diptères. Leurs larves ont la figure de vers allongés, presque cylindriques, sans pates; la tête armée de crochets ou d'appendices rétractiles, dont elles se servent pour ronger ou sucer les matières qui leur servent d'alimens. Elles changent de peau lorsqu'elles veulent se métamorphoser. Les nymphes sont nues, et offrent extérieurement les organes locomoteurs et les antennes de l'Insecte parfait, qui sort de sa dépouille par une fente dorsale de la peau.

La plupart des Tanystomes, tels que les Asiliques, les Empides, les Thérèves, les Leptides et les Dolichopodes, font leur proie de divers Insectes; quelques-uns, tels que les premiers, les saisissent avec leurs pates et s'envolent avec eux. Certains Asiles s'emparent même de gros Bourdons et de Coléoptères de moyenne taille. Leurs larves, à l'exception de celles des Leptides, paraissent avoir des habitudes différentes; on les trouve dans la terre. Les autres Tanystomes, comme les Bombilles, les Anthrax, etc., qui, en état parfait, vivent du suc des fleurs, ou du moins ne montrent point alors le même instinct carnassier, sont carnassières sous la forme de larves. Nous avons souvent rencontré la dépouille de leurs nymphes dans les nids de quelques Apiaires solitaires, ce qui nous fait présumer que ces larves sont parasites. Les organes sexuels des mâles de ces Insectes sont ordinairement saillans, et font paraître leur abdomen terminé en massue ou par un bourrelet.

Nous partagerons cette famille en deux coupes principales. Dans la première, la trompe, toujours entièrement ou presque entièrement saillante, se présente sous la forme d'un tube ou d'un siphon plus ou moins long, tantôt cylindrique ou conique, tantôt filiforme ou sétacé; la gaîne est de consistance assez solide; les deux lèvres du bout se confondent avec elles, ou ne forment qu'un empâtement peu volumineux comparativement à son étendue. Les palpes sont petits. Le dernier article des antennes offre souvent un stylet articulé. Les larves ont une tête écailleuse, et qui dès-lors ne change point de forme.

Une première subdivision comprendra ceux qui sont éminemment carnassiers, dont le corps est oblong, avec le thorax rétréci en devant, l'abdomen tantôt conique ou cylindrique, tantôt ovalaire et rétréci à sa base, et les ailes croisées. Les antennes sont toujours rapprochées. La trompe est généralement courte, cylindrique ou conique. Ici vient la tribu des Asiliques et celle des Hybotides et des Empides.

La seconde subdivision nous présentera des Tanystomes à formes proportionnellement plus courtes et plus larges, et dont le port se rapproche de celui de nos Mouches ordinaires. La tête est exactement appliquée contre le thorax; les ailes sont écartées; l'abdomen des uns est déprimé, triangulaire ou presque carré; celui des autres est renflé, vésiculeux; la trompe est souvent fort longue et menue. Trois autres tribus, les Vésiculeux, les Bombyliers et les Anthraciens, composent cette subdivision.

Les derniers Tanystomes, ceux de notre seconde division, ont une trompe membraneuse, dont la tige est très-courte et point ou peu saillante au-delà de la cavité orale, et se termine par deux grandes lèvres, toujours à découvert et souvent relevées ou ascendantes. Les palpes sont plus grands que dans la division précédente. Le dernier article des antennes est le plus souvent tantôt ovoïde ou globuleux, tantôt en forme de palette. Il porte généralement une soie assez longue. Les pieds sont presque toujours longs et menus. Les larves ont une tête molle et de forme variable.

Nous partagerons aussi en deux cette seconde division générale. Les uns ont les ailes écartées et dont les nervures forment plusieurs cellules complètes, ainsi que dans presque tous les Tanystomes précédens. Le dernier article des antennes est ovoïdo-conique ou presque semi-globuleux et transversal. Ces Tanystomes composeront la tribu des Leptides. Dans les autres et derniers, les ailes sont couchées sur le corps et n'offrent au plus que deux cellules complètes ou fermées, ainsi que celles des Muscides. Les antennes se terminent aussi par une palette.

Ceux dont le corps est comprimé latéralement, avec la tête triangulaire, un peu avancée en manière de museau, les palpes plats et couchés sur la trompe, l'abdomen courbé en dessous, et les pates longues, déliées, garnies de petites épines, forment la tribu des Dolichopodes.

Ceux dont le corps est déprimé, avec la tête arrondie, presque entièrement occupée dans les yeux, du moins dans les mâles; les palpes relevés, filiformes ou en massue; les pieds courts ou peu allongés, sans épines, et dont les postérieurs ont souvent les tarses larges et aplatis, composeront une dernière tribu, celle des Céphalopsides, et qui comprendra les genres Callomyie, Platypèze, Pipuncule et Scénopine. (LAT.)

TAON. *Tabanus*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Tabaniens, embrassant dans la Méthode de Linné cette famille, mais ne comprenant aujourd'hui que les espèces dont les caractères sont : trompe guère plus longue que la tête, membraneuse, terminée par deux grandes lèvres; palpes grands, avancés, renflés à leur extrémité dans les mâles, subulés dans les femelles; antennes de la longueur environ de la tête, dont le dernier article taillé en croissant, terminé en alêne, divisé en cinq anneaux, dont le premier très-grand, avec une dent supérieure; point d'yeux lisses. Ayant exposé à l'article TABANIENS ce que l'histoire de ces Insectes, et particulièrement des Taons, nous offre de plus intéressant, nous nous contenterons ici de mentionner quelques-unes des espèces principales :

TAON ALBIPÈDE, *Tabanus albipes*, Fabr., l'un des plus grands du genre; d'un noir foncé, avec le thorax et la base de l'abdomen couverts d'un duvet grisâtre; jambes blanches. Il est rare aux environs de Paris.

TAON DES BOEUFS, *Tabanus Bovinus*, L., l'un des plus grands encore; brun en dessus; segmens de l'abdomen bordés postérieurement en dessus de gris roussâtre, avec une tache triangulaire et grisâtre au milieu; jambes d'un jaunâtre pâle; yeux verts; ailes ayant des nervures d'un brun roussâtre.

TAON AUTOMNAL, *Tabanus autumnalis*, L., noirâtre; des raies cendrées et longitudinales sur le thorax; dessus de l'abdomen noir, avec trois rangées longitudinales de taches blanchâtres, celles de la rangée du milieu triangulaires; les autres ou les latérales plus larges, échancrées, en forme de demi-équerre; jambes blanchâtres.

TAON MARROCAIN, *Tabanus marrocanus*, Fabr., grand, noir, avec des taches d'un jaune doré sur l'abdomen. En Barbarie et en Portugal. Au rapport du professeur Desfontaines, les Chameaux sont quelquefois tout couverts de ces Insectes. (LAT.)

TAONABO. BOT. PHAN. (Aublet.) Syn. de *Ternstrœmia*. *V.* ce mot. (G..N.)

TAONIENS. INS. *V.* TABANIENS.

TAPAYE. REPT. SAUR. Espèce du genre Agame devenu type d'un sous-genre qui a conservé son nom. *V.* AGAME. (B.)

TAPE-BOIS. OIS. Syn. vulgaire de la Sittelle. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TAPEINE. *Tapeina*. INS. Lepelletier et Serville ont ainsi désigné, dans le Dictionnaire des Insectes de l'Encyclopédie méthodique, un genre

KINGS COLL

de Coléoptères de la famille des Longicornes, composé des Lamies à corps aplati, et dont les mâles ont leurs antennes insérées chacune à la partie postérieure d'un long appendice naissant des rebords latéraux du front, et s'étendant transversalement en ligne droite de manière à couvrir les yeux; elles sont formées, dans les deux sexes, de onze articles. Ils en décrivent quatre espèces, toutes du Brésil, et qui leur ont paru être inédites. (LAT.)

TAPEINIA. BOT. PHAN. (Jussieu.) Syn. de *Witsenia*. *V*. ce mot. (G..N.)

TAPETI. MAM. Espèce du genre Lièvre. (B.)

TAPHIEN. *Taphozous*. MAM. Genre établi par Geoffroy Saint-Hilaire dans la famille des Chauve-Souris, et qui sera traité au mot VESPERTILLON. (LESS.)

TAPHRIE. *Taphria*. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, section des Simplicimanes dans notre méthode, tribu des Féroniens dans celle de Dejean, et distingué des autres genres de cette division par les caractères suivans : les trois premiers articles des deux tarses antérieurs dilatés dans les mâles; crochets de tous dentelés; dent du milieu de l'échancrure du menton bifide; palpes maxillaires filiformes; les labiaux terminés en massue obconique; corselet orbiculaire. La dénomination de ce genre, quoique ses caractères n'eussent pas été publiés par Bonelli, créateur de cette coupe, s'est tellement répandue par ses relations avec divers entomologistes, qu'elle a prévalu sur celle de *Synuchus* que lui a donnée Gyllenhal. La seule espèce connue est le *Carabus vivalis* d'Illiger ou l'*Agonum vivale* de Sturm. Elle est longue de trois à quatre lignes, d'un brun très-foncé ou presque noire, avec les antennes et les pates fauves. Les élytres ont des stries simples dont les plus internes, plus marquées, et offrant chacune deux ou trois pointes enfoncées. On la trouve dans les bois et les forêts, sous les pierres et sous les feuilles. Elle est rare aux environs de Paris. (LAT.)

TAPHIRINA. BOT. CRYPT. (*Mucédinées*.) Fries avait donné d'abord à ce genre le nom de *Taphria* que porte déjà un genre d'Insectes, et qu'il a légèrement modifié par cette raison; il ne renferme qu'une seule espèce décrite d'adord sous le nom d'*Erineum aureum*, et qui croît sur les feuilles de divers Peupliers. Il diffère des vraies *Erineum* par ses filamens renflés et presque vésiculaires, arrondis, continus, réunis en groupes serrés, d'un aspect soyeux. Cette petite Cryptogame, qui forme des taches d'un jaune d'or, est fréquente sur les feuilles des Peupliers et surtout du Tremble. (AD. B.)

TAPHRODÈRE. *Taphroderes*. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Rhynchophores, tribu des Brenthides, établi par Schœnherr, et qui, d'après les caractères qu'il lui donne, différerait plus particulièrement de celui de Brente, à raison des fossettes latérales de son corselet et de son abdomen dont les premières recevraient les cuisses des deux parties antérieures, et les deux autres les cuisses intermédiaires, ainsi que par la brièveté des jambes, et les tarses dépourvus de pelotes. La tête est très-allongée, plus étroite en devant, et portée sur un cou distinct; les élytres sont tronquées obliquement et en dedans à leur extrémité. Le *Brentus foveatus* de Fabricius entre dans ce genre. Schœnherr cite une autre espèce qu'il nomme *brevipes*. (LAT.)

TAPIA. BOT. PHAN. Espèce de *Cratæva*. *V*. CRATÉVIER. (G..N.)

TAPIAI. INS. Suivant Latreille, on a donné ce nom dans l'Amérique méridionale à une espèce de Fourmi. (AUD.)

TAPIER. BOT. PHAN. On a ainsi francisé dans certains Dictionnaires le nom du genre *Cratæva*, dont une

espèce porte le nom de *Tapia*. *V*. CRATÉVIER. (G..N.)

* TAPINA. BOT. PHAN. Martius (*Genera et Spec. Plant. Brasil.*, 3, p. 59) a créé sous ce nom un nouveau genre qui appartient à la famille des Gesnériées de Richard et à la Didynamie Angiospermie, L. Il l'a ainsi caractérisé : calice libre, profondément découpé en cinq segmens inégaux; corolle infundibuliforme, un peu ringente, bossue à la base et dans la partie postérieure; le tube fort renflé antérieurement, la gorge étranglée, le limbe dressé, à deux lèvres dont la supérieure est bilobée, l'inférieure trilobée; quatre étamines didynames avec le rudiment d'une cinquième; anthères cohérentes; disque annulaire hypogyne, tuméfié postérieurement en une glande; capsule ovée, coriace, uniloculaire, bivalve, à deux placentas pariétaux, bilamellés, portant des graines nombreuses et obliques. Deux espèces seulement constituent ce genre; l'une d'elles, *Tapina barbata*, Mart., *loc. cit.*, tab. 225, fig. 1, a déjà été mentionnée par Nées d'Esenbeck et Martius, dans le onzième volume des Actes de Bonn, sous le nom de *Gesneria barbata*; l'autre espèce, *Tapina pusilla*, Mart., *loc. cit.*, tab. 225, fig. 2, est entièrement nouvelle. Ces Plantes croissent dans les lieux ombragés et fourrés des forêts vierges du Brésil oriental. Leurs tiges sont simples ou rameuses, naissant d'une tubérosité souterraine; ainsi que tout le reste de la Plante, elles sont molles et charnues; leurs feuilles sont pétiolées, opposées, mais quelquefois devenant un peu alternes et éloignées par suite d'un dérangement dans l'opposition des feuilles qui forment chaque paire. Les fleurs, dont la corolle est blanche, sont solitaires ou rarement géminées, portées sur des pédoncules axillaires. (G..N.)

TAPINIA. BOT. CRYPT. *V*. AGARIC.

TAPINOTE. *Tapinotus*. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites, fondé par Schœnherr qui l'a placé dans sa division des Cryptorhynchides, ordre des Curculionides Gonatocères, légion des Mécorhynques. Ainsi que dans les autres Cryptorhynchides, la poitrine offre un sillon, mais peu prononcé et court; les yeux sont latéraux, presque ronds et peu saillans; le museau-trompe est fort, cylindrique et arqué. Les antennes n'offrent que onze articles dont les quatre derniers forment une massue ovale et pointue; le premier et ensuite les trois suivans sont les plus longs de tous; le corselet semble être un peu plus long que large; il est presque conique, rétréci en devant, bisinué à sa base, avec les angles antérieurs un peu avancés en manière de petits lobes; l'écusson est à peine sensible; les élytres forment un carré long, aplati dorsalement et ne recouvrant point l'anus; les pates sont assez longues, presque égales; les antérieures sont distantes des autres, avec les cuisses en massue et dentées; les jambes sont droites et mutiques à leur extrémité. Ce genre a été établi sur une seule espèce que Schœnherr nomme *Ephippiger*, et qu'il dit être de l'Europe tempérée. (LAT.)

TAPIOKA. BOT. PHAN. Fécule blanche obtenue de la racine de *Jatropha* ou *Janipha Manihot*, Plante qui fournit en outre la farine de Cassave. *V*. ce mot. Le Tapioka ne diffère de celle-ci que par un plus grand degré de pureté, car la Cassave est un mélange d'amidon, de fibres végétales et de matière extractive, tandis que le Tapioka est de l'amidon parfaitement purifié, surtout après qu'on lui a fait subir plusieurs lavages. Cette fécule se rassemble sous forme de grains durs, brillans, assez gros, sans odeur, d'une saveur qui se rapproche de celle de la fève, et ayant beaucoup de ressemblance avec le sagou extrait de la moelle des Palmiers; aussi lui donne-t-on, dans le commerce, le nom de *sagou blanc*. De même que toutes les autres substances féculentes, le Tapioka est

nourrissant, et sert à préparer des potages et des bouillies convenables aux convalescens. (G..N.)

TAPIR. *Tapirus*. MAM. Genre de Pachydermes, de la tribu des Tridactyles, créé par Brisson, admis par tous les zoologistes, et ayant pour caractères : molaires présentant à leur couronne, avant d'être usées, deux collines transverses et rectilignes; nez terminé en une petite trompe mobile en tous les sens, mais non terminée par un organe de tact comme celle de l'Eléphant; cou assez long; peau assez épaisse et recouverte de poils ras; deux mamelles inguinales. Six incisives en haut et six en bas; quatre canines et quatorze molaires en haut et douze en bas.

Long-temps on a cru ce genre particulier seulement à l'Amérique. Les riches et belles découvertes de Diard et Duvaucel ont prouvé qu'il existe aussi en Asie.

§ 1. *Tapirs vivans.*

Le TAPIR D'AMÉRIQUE, *Tapirus americanus*, Gmel., Desm., 645. La synonymie du Tapir est très-étendue. Cet Animal a en effet été mentionné dans beaucoup d'écrits : c'est le *Maipouri* de Barrère, le *Tapürète* de Marcgraaff, le *Mborebi* d'Azara, l'*Anta* des Espagnols, et le Tapir de Buffon. Le Tapir a la tête assez grosse, très-relevée sur l'occiput; les yeux très-petits; le museau est terminé par une petite trompe mobile dans tous les sens, et presque entièrement musculaire; le corps est gros; la queue très-courte et en forme de tronçon; les poils sont courts, serrés et lisses, d'un brun ou brun fauve plus ou moins foncé. Le mâle a sur le cou une sorte de petite crinière. Le Tapir vit solitaire dans les profondes forêts et les savanes du Nouveau-Monde; son naturel est doux et timide, et il s'apprivoise aisément : il vit de fruits et d'herbes tendres, et se trouve dans toute l'Amérique méridionale.

Le TAPIR PINCHAQUE, *Tapirus Pinchaque*, Roulin, Ann. des Sc. nat., 1829. Occiput aplati; nuque ronde; corps couvert d'un poil épais, brun noirâtre; une place nue sur les fesses; une raie blanche à l'angle de la bouche. Squelette différant beaucoup de l'espèce ordinaire. N'habite que les sommités des montagnes, tandis que l'espèce précédente vit dans les plaines.

Le TAPIR DE L'INDE, *Tapirus indicus*, F. Cuv.; le *Maïba*, Desm., 646; *Tapirus malayanus*, Raffles. Cette espèce, nouvellement découverte par Diard, a le corps gros et trapu; sa trompe a de sept à huit pouces; son pelage est composé de poils courts et ras, de couleur d'un blanc sale, tandis que la tête jusqu'aux épaules, les jambes et la queue sont d'une couleur noire foncée; le mâle n'a point de crinière sur le cou. Ce Tapir, figuré par F. Cuvier, est très-commun dans les forêts de Sumatra et de la presqu'île de Malak. D'après une figure du *mé* des Chinois, un Anglais a cru reconnaître un Tapir qu'il a fait graver dans l'*Asiatic Journal*. Tout porte à croire que c'est un Animal fantastique ou composé de quelques traits de l'Eléphant, du Tigre, etc.; cependant on en a fait le *Tapirus sinensis* qui n'est rien moins qu'authentique.

§ 2. *Tapirs fossiles.*

TAPIR GIGANTESQUE, *Tapirus giganteus*, Cuvier, Desm., 647. Ce Tapir avait la taille des plus grands Elephans; ses molaires présentent des collines droites et non saillantes à leur extrémité, et de nombreuses crénelures sillonnent l'arête de ces collines dans les germes des dents; on ne connaît point d'os fossiles de cette espèce, autres que les dents qu'on a trouvées dans les terrains meubles en plusieurs lieux de la France.

TAPIR MASTODONTOÏDE, *Tapirus mastodontoides*, Harlan, Faune amér. D'un tiers moins grand que le *Tapirus giganteus*, et bien supérieur au Tapir d'Amérique vivant. Les molaires, lorsque leur couronne est

usée, présentent des disques approchant de ceux du *Mastodon giganteum*. Il a été trouvé dans le Kentucky : on doit regarder cette espèce comme un vrai Mastodonte et non un Tapir. (LESS.)

TAPIRÉ. OIS. Surnom que l'on donne aux Perroquets qui, par maladie ou par un accident quelconque, ont la couleur qui forme naturellement le fond du plumage parsemé de teintes variées. (DR..Z.)

TAPIRIER. *Tapiria*. BOT. PHAN. Ce genre, établi par Aublet (*Guian.*, 1, p. 370, tab. 188) appartient à la Décandrie Pentagynie, L., et a été placé à la suite de la famille des Térébinthacées. Cette place n'est pas définitive, car, d'après le sentiment de Kunth, on doit exclure ce genre des Térébinthacées. Necker et Schreber ont inutilement substitué au nom imposé par Aublet ceux de *Salaberria* et de *Joncquetia*. Voici les caractères essentiels de ce genre : calice divisé profondément en cinq segmens égaux, presque arrondis et caducs; cinq pétales insérés sur un disque hypogyne? proéminent; dix étamines insérées au même endroit; cinq stigmates sessiles et obtus; capsule marquée de cinq sillons, à cinq valves et à cinq graines munies d'arille, ou plutôt capsule composée de cinq carpelles monospermes.

Le TAPIRIER DE LA GUIANE, *Tapiria guianensis*, Aubl., *loc. cit.*; *Joncquetia paniculata*, Willd., est un Arbre très-élevé, divisé supérieurement en branches nombreuses et étalées qui forment une cime touffue. Les feuilles sont pétiolées, ailées, à deux ou trois paires de folioles glabres, entières, acuminées, terminées par une impaire. Les fleurs sont petites, disposées en panicules axillaires et terminales. Cet Arbre croît dans les forêts de Sinemari et de la Terre de Caux, à la Guiane. (G..N.)

TAPIROSTHERIUM. MAM. FOSS. Blainville a proposé ce nom pour un genre de Mammifères fossiles que Cuvier désigne sous celui de Lophiodon. (AUD.)

TAPIS. *Tapes*. MOLL. Schumacher, dans son Traité de Conchyliologie, a donné ce nom à un démembrement des Vénus qui rassemblerait celles qui sont treillissées. Ce genre est inadmissible. *V.* VÉNUS. (D..H.)

TAPIS DE PERSE. MOLL. Les marchands désignent par ce nom une Coquille qui appartient au genre Fasciolaire de Lamarck, *Fasciolaria Trapezium*. *V.* FASCIOLAIRE. (D..H.)

TAPOA-TAFFA. MAM. (John White.) *V.* DASYURE TAFFA. (B.)

TAPOGOMÆA. BOT. PHAN. (Aublet.) *V.* CALLICOQUE et CEPHAÉLIS.

TAPOMANA. BOT. PHAN. Adanson a ainsi nommé la Plante figurée par Burmann (*Thesaur. Zeyl.*, tab. 89) sous le nom de *Rhus zeylanicus*, *trifoliatus*, et qui a été placé dans le genre *Connarus* par Linné. Gaertner a fait de cette Plante le type de son genre *Omphalobium*. *V.* ce mot. (G..N.)

TAPON. OIS. Syn. vulgaire du Bouvreuil. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TAPUIT. OIS. (Sepp.) Syn. vulgaire du Motteux. *V.* TRAQUET. (DR..Z.)

TAPUN. OIS. *V.* pour ce qui est relatif aux œufs nommés Tapuns, le mot DAIC. (DR..Z.)

TAPURE. *Tapura*. BOT. PHAN. Aublet (*Guian.*, p. 126, tab. 48) a établi sous ce nom un genre qui a été placé par De Candolle dans la famille des Chailletiacées. Schreber en a inutilement changé le nom en celui de *Rohria* que l'on a réservé pour une autre Plante. Voici ses caractères essentiels : calice divisé profondément en cinq lobes ciliés, inégaux; corolle à trois pétales soudés à la base avec les filets des étamines, et simulant une corolle monopétale, deux plus longs, bipartis; le troisième plus court, triparti; trois étamines; un style long, terminé par trois stigmates; fruit inconnu. Le *Tapura guia-*

nensis, Aubl., *loc. cit.*; *Rohria petioflora*, Willd.; *Chailletia sessiliflora*, D. C., Ann. du Mus., vol. 17, p. 133, tab. 1, fig. 2, est un Arbrisseau dont la tige se divise en rameaux nombreux, flexibles, diffus, garnis de feuilles alternes, simples, pétiolées, glabres, entières, oblongues, acuminées, accompagnées à la base de deux stipules caduques. Les fleurs sont très-petites, velues, disposées en grappes courtes sur des pédoncules axillaires, et insérées sur les pétioles. Cet Arbrisseau croît dans les grandes forêts de la Guiane où les créoles le connaissent sous le nom de *Bois de Golette*. (G..N.)

TARA. BOT. PHAN. Sous ce nom chilien, Molina a décrit une Plante de la famille des Légumineuses qui a été réunie par quelques auteurs aux genres *Cæsalpinia* et *Poincinia*. De Candolle l'a placé dans le nouveau genre *Coulteria*. *V.* ce mot au Supplément. (G..N.)

TARALÉE. *Taralea*. BOT. PHAN. Aublet (*Guian.*, 2, p. 745, tab. 298) a décrit sous le nom de *Taralea oppositifolia*, une Plante qui a été réunie par Willdenow au genre *Dipterix*, synonyme de *Coumarouna*. *V.* COUMAROU. (G..N.)

TARANDUS. MAM. *V.* RENNE au mot CERF.

TARAS. MOLL. Genre proposé par Risso et trop imparfaitement caractérisé pour être adopté. (D..H.)

TARASPIC. BOT. PHAN. Les jardiniers donnaient ce nom, par corruption du mot *Thlaspi*, à diverses espèces d'*Iberis* cultivées comme Plantes d'ornement, qui étaient autrefois confondues avec les Thlaspi, et notamment à l'*Iberis amara*. *V.* IBÉRIDE. (G..N.)

TARATUFOLO. MOLL. *V.* BIBERONE.

TARAX. OIS. (Gesner.) Syn. de la grande Outarde. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TARAXACONASTRUM. BOT. PHAN. (Vaillant.) Syn. d'*Hyoseris*, L. *V.* ce mot. (G..N.)

TARAXACONOIDES. BOT. PHAN. Le *Leontodon hastile*, L., avait été érigé en un genre particulier sous ce nom par Vaillant : c'est le même que le *Virea* d'Adanson. (G..N.)

TARCHON. BOT. PHAN. Avicenne et les vieux botanistes donnaient ce nom, ainsi que ceux de *Tarcon* et de *Targon*, à diverses espèces de Synanthérées, notamment à l'Estragon (*Artemisia Dracunculus*), à la Ptarmique (*Achillea ptarmica*) et à la Pyrèthre. *V.* ces mots. (G..N.)

TARCHONANTHE. *Tarchonanthus*. BOT. PHAN. Ce genre, de la famille des Synanthérées, tribu des Vernoniées, a été anciennement établi par Vaillant qui lui réunissait en outre la Plante dont on a formé le genre *Iva*. Linné, Bergius et la plupart des botanistes modernes commirent de graves erreurs dans la description des fleurs du *Tarchonanthus* en les considérant comme hermaphrodites munies d'un ovaire supère et d'une aigrette plumeuse. Gaertner fut le premier qui en observa les fleurs femelles, et qui les décrivit avec son exactitude accoutumée. Richard père, dans le Catalogue du jardin de l'Ecole de Médecine, publié en 1801, reconnut les affinités naturelles du *Tarchonanthus* en le plaçant près du *Vernonia*, parmi les Synanthérées. Malgré ces rectifications, De Candolle, dans son premier Mémoire sur les Composées, publié en 1810, ayant examiné de nouveau les fleurs du *Tarchonanthus camphoratus*, pensa que les descriptions de Linné et de Bergius n'étaient pas erronées, et conséquemment n'adopta pas les idées de Gaertner sur la structure florale de ce genre. D'après sa manière de voir, on devait placer le *Tarchonanthus* dans une autre famille que les Composées, et Desfontaines, adoptant cette opinion, indiqua les Thymélées comme la famille où le genre en question était placé par De Candolle. Ces controverses n'ont pas mar

qué d'inspirer beaucoup d'intérêt à l'auteur qui s'est le plus occupé de la famille des Synanthérées, à H. Cassini dont la décision fut en faveur de Gaertner. Ce botaniste s'est assuré que le prétendu ovaire libre ou supère, observé par les auteurs, et de nouveau par De Candolle, était un nectaire épigyne, et que ces auteurs n'avaient étudié que les fleurs mâles. En réunissant les descriptions qu'il a faites de ces fleurs à celles des fleurs femelles observées par Gaertner, il a tracé de nouveaux caractères génériques que nous ne pouvons reproduire ici dans toute leur étendue, mais dont nous allons présenter les plus remarquables.

La calathide mâle se compose d'un assez grand nombre de fleurons égaux, presque réguliers, entourés d'un involucre composé de cinq à dix folioles presque sur un seul rang, soudées par la base, appliquées, ovales, tomenteuses en dehors. Le réceptacle est petit, plan, garni de poils longs et nombreux. La corolle est laineuse en dehors, glabre en dedans, en tube cylindrique, campaniforme, divisé profondément en cinq segmens inégaux, longs et très-arqués en dehors. Les étamines ont les filets glabres, insérés sur la partie inférieure de la corolle, les anthères saillantes, soudées par les bords, munies au sommet d'appendices courts, et à la base d'appendices très-longs, filiformes. Le nectaire est très-grand, en forme de godet. Il n'y a point d'ovaire, mais un style échancré ou bilobé au sommet, glabre inférieurement, couvert de poils collecteurs dans sa partie supérieure.

La calathide femelle est formée de fleurons nombreux, égaux, ayant un involucre et un réceptacle semblables à ceux de la calathide mâle. La corolle imite celle des fleurs mâles; elle est continue par sa base avec le sommet de l'ovaire, et persiste avec le fruit auquel elle sert d'aigrette. L'ovaire est petit, obovoïde, oblong, couvert de longs poils laineux, mais privé d'une véritable aigrette. Il n'y a point de nectaire comme dans les fleurs mâles. Le style est saillant, à deux branches stigmatiques, courtes et divergentes. On trouve des rudimens d'étamines incluses dans la corolle.

Les espèces de Tarchonanthes sont peu nombreuses, et toutes indigènes du cap de Bonne-Espérance; nous ne parlerons ici que du TARCHONANTHE CAMPHRÉ, *Tarchonanthus camphoratus*, L., qui est le type du genre, et que l'on cultive dans les jardins de botanique. C'est un Arbrisseau d'environ quinze pieds, dont la tige est droite, roide et rameuse; les jeunes rameaux sont couverts d'un coton court et blanc. Les feuilles sont alternes, persistantes, analogues à celles de la Sauge officinale, lancéolées oblongues, planes, très-entières, épaisses, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, exhalant une odeur de camphre quand on les froisse. Les calathides de fleurs dont les couleurs sont rouges ou blanches, forment des épis ou des panicules à l'extrémité des rameaux. (G..N.)

TARCON. BOT. PHAN. *V.* TARCHON.

TARDARAS. OIS. L'un des synonymes vulgaires du Gerfaut. *V.* FAUCON. (DR..Z.)

TARDAVEL. BOT. PHAN C'est le nom malabare du *Spermacoce hispida*, L. Adanson l'a substitué comme générique au *Spermacoce* de Linné. *V.* ce mot. (G..N.)

TARDIGRADES. MAM. *V.* EDENTÉS et BRADYPES.

TARDIGRADE. *Tardigradus.* MICR. Spallanzani a donné ce nom, dans son Mémoire sur les Animaux qui peuvent revivre, à un être microscopique que Blainville dit avoir observé, et qu'il croit être une larve de Coléoptère; mais il serait hasardeux de s'en tenir à cette détermination. (AUD.)

TARDONE. OIS. Syn. vulgaire de Tadorne. *V.* CANARD. (DR..Z.)

TAREIRA. POIS. Espèce du Genre Erythrin. *V.* ce mot. (B.)

TAREFRANCHE. OIS. Syn. vulgaire de l'Orfraie. *V.* FAUCON. (DR..Z.)

TARENNA. BOT. PHAN. Une Plante de l'île de Ceylan et qui n'est connue que par ses fruits, a été érigée sous ce nom en un genre particulier par Gaertner (*De Fruct.*, 1, p. 139, tab. 28), et qui a été placé par Jussieu à la suite des Rubiacées. Ces fruits sont des baies sphériques disposées en panicules dont les ramifications sont un peu flexueuses. Elles sont couronnées par le calice persistant, striées, biloculaires, renfermant quatre à six graines dans chaque loge; celles-ci sont placées horizontalement, attachées au centre et non sur les parois de la loge, bombées d'un côté en forme de croissant, composées de deux cotylédons foliacés et d'une radicule cylindrique recourbée, ayant diverses directions dans les différentes graines. (G..N.)

TARENTULE. ARACH. Nom donné à une Araignée très-célèbre en Italie, rangée aujourd'hui dans le genre Lycose (*V.* ce mot.) et employé aussi génériquement par Fabricius (*Tarentula*) pour désigner une coupe de notre famille des Pédipalpes, ordre des Arachnides pulmonaires, comprenant le genre Phryne d'Olivier, et celui que nous avons nommé Thélyphone. *V.* ces mots. (LAT.)

TARET. *Teredo.* MOLL. De tous les Animaux mollusques celui-ci est sans contredit le plus nuisible; vivant dans les bois qu'il crible de trous, les meilleurs pilotis ne résistent pas long-temps à ses attaques réitérées. Assaillis comme des bois vermoulus, les plus grosses pièces de bois, des vaisseaux même sont détruits, si on n'a su les garantir de ce fléau dont la Hollande, plus que tout autre pays, connaît les dommages. Les Tarets attaquent tous les bois plongés dans la mer au-dessous des plus basses marées; ils ne peuvent, comme beaucoup de Mollusques, supporter les alternances des marées. Cette observation, dont on pourrait tenir compte pour quelques travaux maritimes, n'est d'aucune utilité pour ceux qui doivent être en permanence dans l'eau; ces bois ne peuvent être préservés que par une assez profonde carbonisation ou par le doublage en cuivre de la partie couverte par la mer.

Les Tarets appartiennent aux Conchifères, de la famille des Tubicolés de Lamarck, et des Lamellibranches adesmacés de Blainville, et sont de véritables Coquilles bivalves qui longtemps furent méconnues, et qu'Adanson le premier, dans un beau Mémoire qu'il publia parmi ceux de l'Académie, ramena à leur place naturelle, à côté des Pholades qui ont avec elles la plus grande analogie. Quelques-unes, en effet, vivent dans les bois flottans et pourris, et d'autres dans des Argiles, ou enfoncées assez profondément. La longueur des siphons supplée au tube des Tarets. Lamarck, en plaçant les Tarets dans sa famille des Tubicolées, y a été entraîné par la présence du tube calcaire dont l'Animal revêt, à mesure qu'il grandit et s'enfonce dans le bois, le trou qu'il y creuse. Cette circonstance, que Lamarck a regardée comme de première valeur, n'est cependant que secondaire devant d'autres caractères pris principalement dans la nature et la structure de la coquille. Entraîné par le même motif, Lamarck plaça parmi les Fistulanes un véritable Taret à tube isolé, et déjà nous avons pu faire remarquer à l'article FISTULANE une autre erreur à laquelle les figures de l'Encyclopédie, copiées du Journal de Schrœter, ont donné lieu, l'Animal d'un Taret vu hors de la coquille ayant été pris pour une Fistulane complète, portant son tube et sa coquille, et le tube lui-même cité comme une autre espèce que Lamarck range parmi les Fistulanes. La Coquille qui a donné lieu à ces erreurs est le *Fistulana gregata* qui est un Taret véritable. Un autre genre que Lamarck a placé dans ces

Tubicolés aussi à tort que les Tarets, est le genre Térédine que l'on n'a jamais trouvé que fossile, et qui pourrait fort bien servir de liaison entre les Tarets et les Pholades. Un autre genre dont on ne connaît que l'énorme tube, la Cloisonnaire, viendra, selon toutes les probabilités, se ranger à côté des Tarets, ce qu'on ne saurait décider maintenant, puisque la Coquille n'est pas connue. La réunion de ces quatre genres formerait pour nous une famille distincte de celle des Tubicolés qui ne contiendrait plus que trois genres, Arrosoir, Clavagelle et Fistulane. Le genre Clavagelle devra se partager en deux, car on ne saurait confondre celles dont les valves sont presque ostréiformes avec celles qui sont épineuses et couronnées comme les Arrosoirs.

Ce que nous venons de dire indique naturellement la place que doivent occuper les Tarets dans la série générique au commencement de la famille des Adesmacés, et suivis des Cloisonnaires, des Térédines et des Pholades. Le genre Taret, introduit dans la science par Adanson, fut compris, malgré ce travail, parmi les Multivalves de Linné, et il en suivit le sort, c'est-à-dire qu'après y être resté jusqu'aux premiers travaux de Lamarck, il fut placé par celui-ci dans une petite famille formée seulement de lui et des Fistulanes; depuis ce moment il resta comme il devait dans la classe des Acéphales, et ses rapports, qui ne furent plus contestés, restèrent les mêmes dans toutes les méthodes, ou du moins n'éprouvèrent que des changemens peu importans. Les caractères que Blainville a donnés à ce genre sont fort étendus; nous allons les transcrire ici, et ils suffiront pour qu'on ait une idée satisfaisante de sa structure. Corps très-allongé, vermiforme; le manteau fort mince, tubuleux, ouvert seulement en avant et à sa partie inférieure pour la sortie d'un pied en forme de mamelon; les tubes distincts très-courts, l'inférieur ou respiratoire un peu plus grand que le supérieur, et cirrheux; bouche petite; appendices labiaux courts et striés; anus à l'extrémité d'un petit tube flottant et ouvert dans la cavité du manteau, assez avant l'origine des tubes; branchies fort longues, fort étroites, rubanées, réunies dans toute leur longueur et librement prolongées dans toute l'étendue de la cavité tubuleuse du manteau; un seul gros muscle adducteur entre les valves; un anneau musculaire au point de jonction du manteau et des tubes, dans lequel est implantée une paire d'appendices ou palmules cornéocalcaires, pédiculées, jouant latéralement l'une vers l'autre. Coquille épaisse, solide, très-courte ou annulaire, ouverte en avant comme en arrière; les valves égales, équilatérales, anguleuses et tranchantes antérieurement, ne se touchant que par les bords opposés extrêmement courts; charnière nulle; un cueilleron interne considérable; une seule impression musculaire peu sensible; tube plus ou moins distinct de la substance dans laquelle vit l'Animal, cylindro-conique, droit ou flexueux, fermé avec l'âge à l'extrémité buccale, de manière à envelopper l'Animal et sa coquille, toujours ouvert par l'autre et divisé intérieurement en deux siphons par une cloison médiane.

Il est une particularité remarquable dans la structure des Tarets, c'est qu'ils peuvent clore l'ouverture postérieure de leur tube au moyen d'une paire d'osselets qu'on nomme palmules : ces palmules sont tantôt simples comme dans le Taret commun, tantôt palmulées et articulées comme dans le Taret de l'Inde, tantôt enfin ils sont en entonnoirs, implantés les uns dans les autres. La manière dont les palmules sont articulées dans le Taret de l'Inde avait fait émettre à Lamarck l'opinion que ces osselets portaient les branchies de l'Animal, et que, dans chaque individu, il y avait non-seulement une paire de palmules articulées, mais encore une seconde

paire de simples; mais nous avons pu nous assurer dans plusieurs espèces qu'il n'y avait jamais qu'une paire de palmules quelle que soit d'ailleurs sa structure. Nous indiquerons les principales espèces.

Taret commun, *Teredo navalis*, Lin., Gmel., p. 3747, n° 1; Lamk., Anim. sans vert. T. v, p. 440, n° 1; Blainv., Malac., p. 579, pl. 81, fig. 6. Le Taret, Adanson, Voy. au Sénég., p. 264, pl. 19; Encyclop., pl. 167, fig. 1 à 5. Espèce très-commune sur nos côtes, à palmules simples, bicornes, en palettes. Blainville sépare de cette espèce celle décrite par Adanson; il lui donne le nom de Taret du Sénégal; il le distingue surtout d'après Adanson par les palmules qui sont simples, tandis qu'elles sont bicornes dans le Taret commun de nos côtes.

Taret en paquet, *Teredo gregatus*, Nob.; *Fistulana gregata*, Lamk., Anim. sans vert. T. v, p. 435, n° 3. Schrœter, Einl. in Conch., 2, p. 574, tab. 6, fig. 20; Encycl., pl. 167, fig. 6 à 14; Guettard, Mém. T. 3, tab. 70, fig. 6 à 9. Il n'est pas douteux que cette espèce appartienne aux Tarets, elle en a tous les caractères, si ce n'est celui-ci de peu d'importance, que le tube reste fermé à tous les âges; mais la coquille en anneau, mais les palmules dentées, et la nature de l'Animal figuré par Schrœter et recopié dans l'Encyclopédie où Lamarck l'a pris pour la Fistulane corniforme, tout indique que cette Coquille est un Taret véritable.

Taret des Indes, *Teredo palmulatus*, Lamk., *loc. cit.*, n° 2; *Teredo bipalmulata*, *ibid.*, Syst. des Anim. sans vert.; Cuv., Règ. Anim. T. II, p. 494; Adanson, Act. de l'Acad. des Scienc., 1759, pl. 9, fig. 12. Cette espèce, beaucoup plus grande que les précédentes, est remarquable par ses palmules articulées, assez semblables aux larges antennes de quelques Bombyces mâles. (D..H.)

TARFEH. bot. phan. Nom vulgaire, dans la Haute-Egypte, des *Tamarix africana* et *gallica*, selon Cailliaud et Delile. (G..N.)

TARGER. pois. Nom vulgaire de la Plie. (B.)

TARGEUR. pois. Nom d'une espèce de Pleuronecte appartenant au genre Turbo. (B.)

* TARGON. bot. phan. *V.* Tarchon.

TARGIONIA. bot. crypt. (*Hépatiques.*) Micheli a créé ce genre qui ne comprend qu'une seule espèce, croissant sur la terre humide dans presque toute l'Europe. Il est très-voisin du *Sphærocarpus* qu'on avait réuni avec lui. Le *Targionia hypophylla* forme sur la terre de très-petites rosettes composées de frondes oblongues, spatulées, vertes en dessus, noirâtres et couvertes de radicelles en dessous; à l'extrémité de ces frondes, naissent les fructifications qui consistent en un involucre membraneux, formé de deux membranes et renfermées entièrement, jusqu'à la maturité, dans l'intérieur de la fronde; la capsule, qui est contenue dans cet involucre, est d'abord surmontée d'un prolongement styliforme, analogue à celui des capsules des Jungermannes; il tombe bientôt, et à la maturité, la capsule s'ouvre en deux valves; elle renferme des sporules mêlées à des filamens en spirales. (AD. B.)

TARIER. ois. Espèce du genre Traquet. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TARIER. conch. Guettard, dans le T. III de ses Mémoires, a établi d'une manière très-précise, d'après la coquille, le tube et l'Animal, le genre Taret des auteurs. *V.* ce mot. (D..H.)

TARIÈRE ou OVISCAPTE. *Terebra.* ins. Nom donné au prolongement caudiforme et postérieur de l'abdomen des femelles de divers Insectes, tantôt servant simplement à introduire leurs œufs dans des cavités propres à les recevoir, tantôt, et plus rigoureusement, servant à percer ou

inciser diverses substances ordinairement végétales où seront aussi placés ces œufs. Dans le premier cas, cette Tarière n'est qu'un simple oviducte extérieur; dans le second, c'est un instrument offensif, destiné à préparer le logement de la postérité de l'Insecte. *V.* Aiguillon, Insectes, Sauterelle, Cigale, Hyménoptères, Porte-Tarière, etc. (LAT.)

TARIN. OIS. Espèce européenne du genre Gros-Bec, qui ressemble le plus au Serin des Canaries, et qui se croise le plus facilement avec elle. Il apprend aussi à chanter, s'engraisse bien et rivalise pour la délicatesse de sa chair avec l'Ortolan. *V.* Gros-Bec. (B.)

TARIRI. BOT. PHAN. Selon Barrère et Aublet, les Galibis donnent ce nom à un Arbrisseau de la Guiane dont on ne connaît dans les herbiers que les feuilles qui servent à ces peuples pour teindre en violet le coton. Lamarck a cru reconnaître quelques similitudes entre ces feuilles et celles du *Pseudo-Brasilium* de Plumier qui est une espèce de *Comocladia*. (G..N.)

TARO. BOT. PHAN. Pour Tarro. *V.* ce mot. Le mot Taro est cité par Mentzel comme synonyme de Lentisque (*Pistaica Lentiscus*) dans Avicenne. (G..N.)

TARPA. INS. Nom donné par Fabricius à un genre d'Hyménoptères, formé aux dépens de celui de *Tenthredo* de Linné, et que nous avions désigné auparavant sous la dénomination de Mégalodonte. *V.* ce mot. (LAT.)

TARRIÈRE. INS. *V.* Tarière.

TARRIÈRE. *Terebellum.* MOLL. Ce genre fut établi pour la première fois par Klein (Ostrac., p. 38), et ce qui est étonnant, c'est qu'il est presque l'unique que l'on a pu conserver de cet auteur qui a fait de ses genres le plus souvent de singuliers mélanges de Coquilles diverses. Oublié quelque temps, ce genre fut reproduit par Lamarck dans le Système des Animaux sans vertèbres, et depuis conservé comme genre ou comme sous-genre dans toutes les méthodes. Cependant tous les zoologistes ne lui conservèrent pas les mêmes rapports; Lamarck les mit entre les Porcelaines et les Ancillaires dans sa famille des Enroulés; Cuvier les rangea entre les Ovules et les Volutes, tandis que Sowerby (*the Genera recent of fossil Shells*) émet l'opinion qu'elles pourraient bien avoisiner les Strombes, parce qu'il leur trouve deux échancrures à la base de la lèvre droite. Blainville se rapproche beaucoup de l'opinion de l'auteur anglais en réunissant dans sa famille des Angystomes les Strombes et la famille des Enroulés de Lamarck, dans laquelle est également agglomérée celle des Columellaires du même auteur. Il est à présumer que cet arrangement ne sera pas conservé; on en verra les raisons à l'article Angystome dans le Supplément auquel nous renvoyons.

Malgré le petit nombre d'espèces dont se compose le genre Tarrière, Montfort (Conchyl. syst. T. II) a trouvé moyen de faire, sur un caractère de la plus mince valeur, un genre Sérapne que presque personne n'a adopté; Sowerby cependant l'a conservé dans son *Mineral Conchology*, et Defrance l'a également conservé dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, où, après avoir décrit à cet article le *Terebellum convolutum* sous le nom de Séraphe, il l'a décrit de nouveau à l'article Tarrière du même ouvrage. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante : Animal inconnu, mais ayant certainement un ample manteau couvrant la coquille; coquille involvée, mince, étroite, luisante, pointue, à spire extérieure ou cachée; ouverture longue, étroite; bord droit, subbisinueux à la base; columelle lisse, droite, plus longue que la base du bord droit. Les Tarrières ont un aspect particulier qui les rend faciles à distinguer : très-lisses, très-brillantes comme les Oli-

ves et les Ancillaires, elles s'en distinguent, et par la forme de l'ouverture beaucoup plus étroite, et par la columelle qui est toute lisse, et non terminée par un bourrelet comme dans ces genres. On ne connaît encore dans ce genre que les trois espèces suivantes.

Tarrière subulée, *Terebellum subulatum*, Lamk., Anim. sans vert. T. VII, p. 410, n° 1; *Bulla Terebellum*, L., Gmel., p. 3428, n° 22; Lister, Conch., tab. 736, fig. 30, 31, 737, fig. 32; Favanne, pl. 19, fig. D; Knorr, Verg., 2, tab. 4, fig. 4, 5; Martini, Conch. T. 2, tab. 51, fig. 568, 569; Encyclop., pl. 360, fig. 1, a, b, c. C'est la seule espèce vivante connue; sa spire est saillante; elle est variable dans ses couleurs; tantôt ponctuée, tantôt vergettée, quelquefois flammulée ou foudroyée.

Tarrière fusiforme, *Terebellum fusiforme*, Lamk., Ann. du Mus. T. XVI, p. 301, n° 3; *ibid.* Anim. sans vert., *loc. cit.*, n° 3; *ibid.* Ann. du Mus. T. I, p. 383, n° 3. Espèce fossile des environs de Paris. Elle a beaucoup d'analogie avec l'espèce vivante; sa spire est visible.

Tarrière en oublie, *Terebellum convolutum*, Lamk., Ann. du Mus. T. I, *loc. cit.*, n° 1, et T. VI, pl. 441, fig. 3; *ibid.*, Ann. T. XVI, *loc. cit.*, n° 2; *ibid.* Anim. sans vert., *loc. cit.*, n° 2, Blainv., Malac., pl. 27, fig. 2; *Serapha convolutum*, Montfort, Conch. syst. T. II, p. 374; *ibid.*, Sow., *Mineral Conchol.*, pl. 286; *Bulla sopita*, Brand, Foss. hant. T. I, fig. 29, a, et *Bulla volutata*, *ejusd.*, tab. 6, fig. 75. Fossile des environs de Paris, surtout de Grignon et de l'argile de Londres. Sa spire est complétement intérieure. (D..H.)

TARRO. BOT. PHAN. A l'article Chanchan de ce Dictionnaire, on a cité le mot *Tarro* comme celui que les insulaires d'Owhyhée et d'autres contrées de la Polinésie, emploient pour désigner les variétés de l'*Arum esculentum*, dont les racines contiennent beaucoup de fécule amylacée. Le mot de *Tarro* ou *Taro* est généralement équivalent à celui de pain, dans toutes les îles de la mer du Sud, quelle que soit la distance qui les sépare; ce qui, suivant notre collaborateur Lesson, est une preuve en faveur de l'identité d'origine des ces diverses peuplades. Ainsi les nouveaux Zélandais qui n'ont pas chez eux l'*Arum esculentum* donnent le nom de *Tarro* au pain grossier qu'ils font, en broyant sur des pierres, les racines fibreuses d'une Fougère (*Acrostichum furcatum*). (G..N.)

TARSE. ZOOL. *V.* Insecte et Squelette.

TARSIER. *Tarsius*. MAM. Genre de Lémuriens Quadrumanes, établi par Storr et adopté par Cuvier, ayant pour caractères : tête arrondie; museau court; yeux très-grands; membres postérieurs très-allongés, à tarse trois fois plus long que le métatarse; queue longue. Formule dentaire : incisives, quatre en haut et deux en bas; canines, une en haut et une en bas; molaires, six en haut et six en bas. Ce genre, plus voisin des Galéopithèques et des Chauve-Souris que des Quadrumanes, se compose de trois espèces dont deux sont des Moluques, et une seule de Madagascar.

Le Tarsier aux mains rousses, *Tarsius Spectrum*, Geoff. Buffon a décrit cet Animal sous le nom de Tarsier, et Pennant sous celui de *Woolly Gerboa*. Les Malais d'Amboine, sa patrie, le nomment *Podje;* il a la taille d'un Mulot; les jambes postérieures plus longues que le corps; le pelage roux; les yeux énormement grands; les oreilles nues, transparentes et de moitié moins longues que la tête; sa queue est très-longue et en partie dénuée de poils. Il habite les îles Moluques.

Le Tarsier aux mains brunes, *Tarsius fuscomanus*, Fisch., Geoff. Cette espèce est un peu plus grande que la précédente; elle en diffère par la couleur brune peu foncée du corps qui est d'un gris blanc en dessous; les oreilles ont de longueur les deux

tiers de celle de la tête. Elle habite l'île de Madagascar.

Tarsier de Banca, *Tarsius Bancanus*, Horsf., *Zool. Reseac.*; Desm., 821. Ce Tarsier n'a point d'incisives intermédiaires à la mâchoire supérieure; les oreilles sont arrondies, horizontales, beaucoup plus courtes que la tête : la queue est très-grêle, et le pelage brun. Il habite l'île de Banca, une des Moluques. (less.)

TARTARET. ois. L'un des synonymes vulgaires du Faucon pélerin. *V.* Faucon. (dr..z.)

TARTARIN. mam. Espèce du genre Cynocéphale. *V.* ce mot. (b.)

TARTARIN. ois. Syn. vulgaire du Sizerin. *V.* Gros-Bec. (dr..z.)

TARTON-RAIRA. bot. phan. Nom d'une belle espèce de Daphné à feuilles soyeuses, commune sur les côtes de la Méditerranée. (g..n.)

TARTRATES. chim. org. Sels provenant de la combinaison de l'Acide tartrique avec les bases. La plupart d'entre eux étant des produits artificiels, nous ne devons pas nous en occuper. Le bi-Tartrate de Potasse est un sel tout formé dans plusieurs substances végétales et notamment dans les raisins Il constitue presqu'entièrement le *Tartre* qui se dépose du vin renfermé dans les tonneaux. Celui-ci contient en outre de la matière colorante jaune ou rouge, du Tartrate de Chaux, souvent du Sulfate de Chaux et une matière azotée. Quand on a purifié le Tartre on obtient le bi-Tartrate de Potasse en cristaux que l'on connaît sous le nom vulgaire de Crême de Tartre, et qui est fréquemment employé en médecine comme purgatif. On s'en sert aussi pour la préparation du sous-carbonate de Potasse très-pur, pour celle de l'émétique ou Tartrate de Potasse et d'Antimoine. (g..n.)

TARTRE. chim. org. *V.* Bi-Tartrate de Potasse au mot Tartrates.

TARTRIQUE. chim. org. *V.* Acide tartarique.

TARTUFFITE. min. Nom donné à une variété de Calcaire qui exhale, par le frottement, une odeur de Truffes. *V.* Chaux carbonatée. (g. del.)

TARUS. ins. Nom sous lequel Clairville désigne un genre de Coléoptères de la famille des Carnassiers, que nous avions appelé *Cymindis*. *V.* ce mot. (lat.)

TASCHEC. ois. Syn. vulgaire de la Mésange à longue queue. *V.* Mésange. (dr..z.)

TASMANNIA. bot. phan. Genre de la famille des Magnoliacées, établi par R. Brown (*in D. C. Syst. Veget.*, 1, p. 445 et 547) et offrant les caractères suivans : fleurs dioïques ou polygames. Calice à deux sépales; pétales au nombre de deux à cinq. Les fleurs mâles ont des étamines nombreuses, et sont tantôt absolument dépourvues de pistils, tantôt en offrent seulement un rudiment. Les fleurs femelles ou hermaphrodites ont un ovaire uniloculaire, un stigmate adné longitudinalement au côté intérieur de l'ovaire; baie polysperme. Ce genre, d'après son auteur, doit former, avec l'*Ilicium* et le *Wintera* ou *Drymis*, un groupe particulier pour lequel il propose le nom de Wintérées (*Wintereæ*). Deux espèces, qui croissent à la Nouvelle-Hollande, composent ce genre. L'une a été décrite par De Candolle, *loc. cit.*, et figurée par Delessert (*Icon. select.*, 1, tab. 84) sous le nom de *Tasmannia aromatica*. Elle a été trouvée dans les localités les plus froides de la Nouvelle-Hollande, sur les montagnes de l'île de Van-Diémen, dans l'île King et au détroit d'Entrecasteaux. L'autre espèce est le *Tasmannia insipida*, mieux nommée *T. dipetala*, parce que son écorce n'est pas entièrement dépourvue d'arôme. Elle se trouve près de Port-Jackson. Ces espèces sont des Arbrisseaux très-glabres, toujours verts, garnis de feuilles très-entières, portées sur de courts pétioles. Les pédicelles sont uniflores, plus

courts que les feuilles grêles, naissant par paquets des aisselles des feuilles supérieures. Les branches sont terminées par une petite stipule enroulée, aiguë et caduque. (G..N.)

TATAIBA. BOT. PHAN. L'Arbre décrit sous ce nom brésilien par Marcgraaff, paraît être le *Morus tinctoria*, L., vulgairement nommé Bois jaune. (G..N.)

TATAMA. BOT. PHAN. Oviédo, dans son Histoire naturelle de l'Inde, désigne sous ce nom l'Ananas. (G..N.)

TATARÉ. OIS. Syn. vulgaire du Martin-Pêcheur sacré. *V.* TODIRAMPHE. (DR..Z.)

TATARET. OIS. Syn. vulgaire du Faucon pélerin. *V.* FAUCON. (DR..Z.)

TATEPAL. BOT. PHAN. Syn. d'*Aira arundinacea*, espèce du genre Canche, à Amboine. (B.)

TATOU. *Dasypus*. MAM. Genre de l'ordre des Edentés, créé par Linné et subdivisé par les auteurs modernes. Les espèces de ce genre sont remarquables par le test écailleux et dur qui les recouvre. Les Tatous ont de grandes oreilles; des ongles allongés, quatre ou cinq doigts en avant et toujours cinq en arrière; le museau pointu. Ils se creusent des terriers, vivent de végétaux et d'insectes. On les subdivise en sous-genres ainsi qu'il suit :

† PRIODONTE, *Priodontes*, F. Cuv. Incisives nulles; canines nulles; molaires, vingt-cinq en haut et vingt-quatre en bas. F. Cuvier a créé ce genre pour recevoir le Tatou géant; le nombre des dents varie un peu dans cette espèce; toutes les molaires ont à peu près les mêmes proportions entre elles, et toutes sont comprimées latéralement, surtout les antérieures; les unes et les autres sont divisées longitudinalement dans leur milieu par une partie plus claire que les autres, et demi-transparente; les dents inférieures ont aussi la forme de lames, et sont divisées. Les caractères extérieurs sont les mêmes que ceux des Tatusies; deux mamelles pectorales; cinq doigts aux pieds de devant.

Le PRIODONTE GÉANT, *Priodontes giganteus*, *Dasypus giganteus*, Cuv., Desm., 584; le deuxième Kabassou, Buffon; le grand Tatou d'Azara; le Tatou noir des bois, au Paraguay. Le Priodonte a la tête proportionnellement plus petite que les Tatusies; sa queue est ronde, ayant à peu près la moitié de la longueur du corps et recouverte d'écailles tuilées; douze ou treize bandes mobiles à la cuirasse, composée de compartimens plus longs que larges; les oreilles assez petites; le museau long et les ongles très-robustes; la couleur de la tête, des flancs et de la queue est blanchâtre, le reste noirâtre. Il vit dans les bois, fouille la terre et habite les alentours de l'Assomption au Paraguay.

†† TATUSIE, *Tatusia*. F. Cuvier a institué ce genre pour recevoir les Tatous sans dents incisives ou sans dents implantées dans l'os intermaxillaire. Incisives nulles; canines nulles; molaires, neuf en haut et huit en bas. Le nom d'*Armadillo*, généralement employé par les peuples des pays où les Tatusies vivent, aurait peut-être été préférable.

§ I. Quatre doigts aux pieds de devant; deux ou quatre mamelles.

La TATUSIE APAR, *Tatusia Apar*; *Dasypus Apar*, Desm., 581; le Tatou Apar, Buff.; le Tatou mataco d'Azara; *Tolypeutes*, Illig.; c'est le *Dasypus tricinctus*, L. Ce Tatou a la tête oblongue, presque pyramidale; le museau pointu; la queue très-courte et aplatie; les oreilles médiocres; trois bandes mobiles à la cuirasse; les compartimens tuberculeux; les pieds assez faibles; deux mamelles pectorales; treize rangées de plaques polygones sur le bouclier de la croupe, de couleur plombée; poils bruns, rares sous le ventre, abondans sur les jambes et

sur le rebord des plaques mobiles; il peut se rouler complétement en boule, et fouille la terre difficilement. Cette espèce habite la république Argentine et le Tucuman, surtout aux environs de Buénos-Ayres.

La Tatusie a quatre bandes, *Tatusia quadricincta*. Cette espèce, au moins douteuse, est le *Dasypus quadricinctus* de Linné, et qu'il ne spécifie que par ces mots : quatre rangées d'écailles osseuses. C'est le *Cheloniscus* de Columna; le *Cataphractus scutis duobus, cingulis quatuor* de Brisson. Linné penche à regarder cette espèce comme une variété de la précédente, et comme étant identique avec le *Dasypus quadricinctus* de Molina. Patrie inconnue.

La Tatusie Péba, *Tatusia Peba*, *Dasypus Peba*, Desm., 582; *Dasypus septem-, octo- et novemcinctus*, L.; le Cachicame, Buff.; l'*Aiatochtli* de Hernandez. Le Tatou noir d'Azara; le Tatou Péba, Marcgraaff. Linné avait fait trois espèces de cet Animal; sa queue est ronde, annelée dans presque toute son étendue, et est de la longueur du corps; la cuirasse est formée de sept, huit ou neuf bandes mobiles, dont les compartimens sont rectangulaires; ceux des bandes sont petits et arrondis; les oreilles sont très-longues, et il a quatre mamelles; le test est de couleur noire; les écailles se dépouillent souvent sur les flancs, et leur partie osseuse blanche est mise à nu. Il creuse la terre, et est très-commun au Brésil, à la Guiane et au Paraguay.

La Tatusie mulet, *Tatusia hybrida*, *Dasypus hybridus*, Desm., 583; le Tatou mulet d'Azara; le *Mbouriqua* des Guaranis. Ce Tatou se rapproche du précédent dont il diffère par sa queue arrondie, longue de la moitié du corps à peu près; son museau est allongé; ses oreilles sont grandes; ses jambes courtes, et il a cinq, six ou sept bandes mobiles à la cuirasse. Ce Tatou habite les endroits découverts, les pampas de Buénos-Ayres; il est assez commun au Paraguay.

§ II. Cinq doigts aux pieds de devant; deux mamelles.

La Tatusie Tatouay, *Tatusia Tatouay*, *Dasypus Tatouay*, Desm., 586; *Armadillo africanus*, Seba; *Dasypus unicinctus*, L., 1; le *Kabassou*, Buff.; le *Tatouay* d'Azara. Cette espèce est remarquable par douze ou treize bandes mobiles qui composent son test; les oreilles sont rectangulaires, plus longues que larges; la queue est arrondie, moins longue que la moitié du corps, et chargée de tubercules distans et rares; la tête est légèrement bombée; les oreilles sont grandes et le museau long, couleur plombée obscure. On le trouve à Cayenne, au Brésil et au Paraguay.

La Tatusie velue, *Tatusia villosa*, *Dasypus villosus*, Desm., 587; le Tatou velu, d'Azara. Ce Tatou est plus petit et plus velu que le précédent, auquel il ressemble beaucoup; il n'a qu'un pied cinq pouces de longueur totale; ses poils sont abondans, bruns et très-longs; les bandes mobiles sont au nombre de six ou sept; le test a postérieurement des écailles aiguës et dentelées; les plaques des bandes sont rectangulaires; la queue, annelée à sa base, est plus longue un peu que le tiers du corps; les oreilles sont médiocres; des écailles rudes, très-âpres, revêtent la tête; le ventre et les pates sont très-velues; il recherche les cadavres des chevaux ou autres Animaux morts, et mange les parties molles putréfiées. Cette espèce habite les pampas de la Plata.

La Tatusie Pichiy, *Tatusia minuta*, *Dasypus minutus*, Desm., 588; le Tatou Pichiy, d'Azara; l'Encoubert, F. Cuv., Mamm. Sa queue est ronde, longue de presque la moitié du corps, couverte de fortes écailles disposées en anneaux; le test à six ou sept bandes mobiles, formées de plaques rectangulaires; les oreilles sont très-petites; les écailles de la tête sont lisses, échancrées sur les côtés au-dessus de l'œil; des poils bruns, assez abondans sur le test et sur les parties inférieures; le bouclier de la croupe est fortement denté sur son rebord;

longueur, dix pouces. Elle habite tout le sud de l'Amérique, jusqu'au détroit de Magellan, depuis Buénos-Ayres; elle vit dans les pampas. (LESS.)

TATTIA. BOT. PHAN. Nom substitué inutilement par quelques auteurs à celui de *Napimoga* employé par Aublet. *V.* ce mot. (G..N.)

TATTULE. OIS. Syn. vulgaire du Choucas. *V.* CORBEAU. (DR..Z.)

TATULA. BOT. PHAN. Espèce du genre Datura. *V.* ce mot. (B.)

* TATUSIE. MAM. *V.* TATOU.

TAU. POIS. Espèce de Batrachoïde. *V.* ce mot. (B.)

TAUPE. *Talpa.* MAM. Genre de Carnassiers insectivores, composé dans l'état présent de la science de deux espèces dont l'une, excessivement commune dans presque toute l'Europe, est connue de tout le monde. Cet Animal, par l'habitude où nous sommes de le voir journellement, semble peu digne d'intérêt et peu propre à exciter la curiosité. Cependant, comme on va le voir, il n'est réellement aucun Mammifère dont l'histoire présente un plus grand nombre de faits remarquables. L'histoire naturelle offre peu de sujets aussi intéressans que les mœurs de la Taupe, la conformation toute particulière de ses organes du mouvement, et surtout les anomalies si curieuses et si inexplicables que présentent ses organes des sens et son appareil sexuel. Ces anomalies sont telles que la série zoologique n'en présente d'exemple dans aucune autre famille, et que pour trouver d'aussi profondes déviations organiques, il faut sortir de l'ordre normal et entrer dans le domaine des faits de la monstruosité. Aussi un grand nombre de pages serait-il nécessaire pour présenter l'histoire de la Taupe avec tous les développemens convenables, développemens dont nous sommes forcé, à notre grand regret, de nous abstenir presque toujours dans cet article où il importe surtout de donner un résumé clair et succinct des caractères et des principaux faits de l'organisation et des mœurs de la Taupe.

Organes de la nutrition. La Taupe est l'un des Mammifères qui possèdent le plus grand nombre de dents. On en compte onze de chaque côté et à chaque mâchoire, savoir : pour la supérieure, trois incisives, une canine et sept mâchelières parmi lesquelles on distingue quatre fausses molaires et trois vraies. Les incisives, assez petites, bien rangées, tranchantes, ressemblent à celles des Carnivores; la canine, forte et très-saillante, est remarquable en ce qu'elle a deux racines dont l'antérieure est plus grande, et s'insère si profondément dans le maxillaire qu'elle touche presque l'os du nez, ce qui offre quelque analogie avec ce qui a lieu chez les autres Insectivores où l'insertion des canines (incisives, suivant la plupart des auteurs, *V.* MUSARAIGNES) est aussi très-profonde. Les trois premières fausses molaires sont petites, la quatrième est assez grande. Les vraies molaires diffèrent peu de celles des autres Insectivores; elles présentent plusieurs pointes dont la plupart sont très-aiguës. A la mâchoire inférieure, on compte de même, comme nous l'avons vu, onze dents de chaque côté; mais les auteurs, tous d'accord sur la détermination des dents supérieures, ne le sont nullement à l'égard des inférieures : la plupart d'entre eux admettent, de chaque côté, quatre incisives, une canine et six mâchelières, savoir : trois fausses molaires et trois vraies. Fréd. Cuvier, dans son ouvrage sur les Dents (p. 61), admet au contraire quatre incisives et sept mâchelières, parmi lesquelles il distingue quatre fausses molaires et trois vraies; suivant cette détermination il n'existerait point de canines. Ces deux déterminations, la première surtout, nous paraissent peu admissibles : car elles supposeraient plusieurs anomalies

qui nous semblent ne pas exister réellement. Les onze dents de la mâchoire inférieure peuvent très-bien être déterminées comme les onze de la mâchoire supérieure; et rien n'empêche que l'on ne puisse distinguer à l'une comme à l'autre trois incisives, une canine, quatre fausses molaires et trois vraies : détermination qui ramène le système de dentition de la Taupe à celui de tous les Carnivores, et qui diffère essentiellement de toutes celles données jusqu'à ce jour, en ce que la prétendue quatrième incisive est prise ici pour une canine. Nous ne pouvons indiquer que très-succinctement les motifs sur lesquels nous nous fondons pour proposer ce changement : voici les principaux d'entre eux, 1° la cinquième dent considérée comme une canine par la plupart des auteurs, et comme la première fausse molaire par Fr. Cuvier et par nous, n'a point la forme d'une canine : elle ne diffère des autres fausses molaires que parce qu'elle est plus grande et leur ressemble entièrement par sa forme et sa composition; 2° elle n'a point non plus la position d'une canine; car, lorsque les mâchoires sont rapprochées, elle se trouve derrière la canine supérieure, tandis qu'elle devrait se trouver au-devant si elle était réellement la canine inférieure; 3° la quatrième dent, jusqu'à présent regardée comme une incisive, et que nous prenons pour la canine, diffère des vraies incisives par sa forme et sa direction; elle est aussi plus grande, comme on le voit en regardant la mâchoire par sa face interne; 4° notre détermination ramène à la règle le système dentaire de la Taupe, en montrant qu'elle n'a, comme tous les Carnivores, que six incisives à l'une et à l'autre mâchoire; 5°. enfin elle nous semble aussi plus conforme à la règle que celle de Frédéric Cuvier, suivant laquelle la Taupe n'aurait point de canines inférieures; anomalie d'autant plus remarquable que les canines sont très-constantes chez les Insectivores, ainsi qu'on l'a vu dans notre article Musaraigne. Le système dentaire de la Taupe est donc celui d'un Insectivore, plus rapproché que les genres voisins des véritables Carnassiers ou Carnivores : les organes internes de la digestion indiquent les mêmes rapports. L'intestin n'est que dix fois aussi long que l'Animal; son diamètre est peu considérable, et varie peu dans ses différentes régions; il n'existe aucune trace de cœcum. L'estomac est cependant très-ample : il reçoit le cardia à son centre.

Organes du mouvement. La Taupe peut être considérée comme le type des Animaux fouisseurs : aussi dans nul autre genre, les membres, et en général tout le squelette, n'ont subi de modifications plus profondes et plus remarquables. Les membres antérieurs sont très-rapprochés de la tête et extrêmement courts, quoique mus par des muscles d'un volume considérable, et voici quelle est leur composition : l'omoplate est un os grêle, de forme allongée, et où l'on remarque à peine quelques vestiges d'épine. Au contraire, par l'effet d'une modification inverse, c'est tout au plus si la clavicule mérite le nom d'os long; elle est tellement raccourcie que son diamètre surpasse sa longueur; enfin l'épaule tout entière se trouve placée au-dessous des vertèbres cervicales et en avant du tronc, parce que le sternum se prolongeant beaucoup en avant reporte antérieurement avec lui la clavicule, et par suite l'épaule et tout le membre. L'humérus est modifié à peu près de la même manière que la clavicule : cette partie moyenne, que l'on nomme le corps de l'humérus, existe à peine en vestige, et ses deux extrémités se trouvent presque contiguës. Le radius forme une tige courte, mais robuste, entièrement séparée du cubitus; et celui-ci, de forme triangulaire, est surtout remarquable en ce que son apophyse olécrane remonte beaucoup au-delà de l'articulation du bras avec l'avant-bras. Telle est chez la Taupe la disposition des os

qui soutiennent la main, sorte de pelle construite par la nature avec une admirable perfection. La paume est tournée en dehors ; d'où il résulte que lorsque la Taupe fouille, la terre est rejetée de chaque côté de son corps, et non lancée sous son ventre, comme il arriverait si la main eût conservé sa direction ordinaire. Mais ce qui rend surtout cette main remarquable, et ce qui même lui donne une ressemblance grossière avec la main humaine, c'est sa largeur à peu près égale à sa longueur. Les os du métacarpe et les premières phalanges des doigts sont, comme l'humérus lui-même, des os à extrémités articulaires sans corps ou tige intermédiaire, et par conséquent beaucoup plus courts que de coutume. Au contraire la phalange onguéale est à tous les doigts très-forte et très-longue ; elle est droite, convexe en dessus, et est reçue tout entière dans la cavité d'un ongle long, robuste et de même forme qu'elle. Les membres postérieurs de la Taupe sont, de même que les antérieurs, terminés par cinq doigts, et armés d'ongles allongés, robustes et propres à fouir : leur composition ne présente d'ailleurs rien de particulier. Le péroné est soudé avec le tibia dans sa portion inférieure ; le fémur est de forme ordinaire ; le bassin est au contraire très-remarquable en ce qu'il est ouvert en devant, très-long et tellement étroit qu'un fœtus ne saurait le traverser. Nous allons voir comment cet obstacle à l'accouchement a été levé par une disposition particulière des organes génitaux.

Organes de la génération. La Taupe femelle se distingue de toutes les autres femelles de Mammifères (en exceptant quelques genres voisins) en ce que l'appareil génital et l'appareil urinaire débouchent à l'extérieur par des orifices entièrement distincts : il n'y a plus rien de commun chez elle entre la vulve et le méat urinaire. Ainsi les trois systèmes d'organes qui, chez les autres Animaux, traversent le bassin et se confondent à leur extrémité, de manière à n'avoir plus qu'un orifice comme chez les Ovipares et les Monotrêmes, ou deux comme chez les Mammifères normaux, restent distincts chez la Taupe jusqu'à leur terminaison. Une autre anomalie plus remarquable encore peut-être, et dont la connaissance est due à Breton, savant naturaliste de Grenoble, c'est que le bassin étant devenu très-étroit, mais en même temps s'étant ouvert, les organes génito-urinaires et le rectum ne sont plus enfermés dans sa cavité, et se placent en partie dans l'écartement des deux pubis ou même au-dessous, de telle sorte que le fœtus en naissant ne traverse point le bassin : circonstance très-remarquable en elle-même, et plus encore en ce qu'elle lui permet de grandir davantage dans le sein maternel. Dans aucune espèce, en effet, les petits ne naissent avec un volume plus considérable, proportion gardée avec celui de la mère. Enfin d'autres faits non moins curieux, que Geoffroy Saint-Hilaire a fait connaître dans son Cours sur l'histoire naturelle des Mammifères, sont les suivans : les Taupes femelles ont dans leur jeune âge, et probablement jusqu'au premier accouplement, l'entrée du canal sexuel entièrement fermée : il n'existe chez elles aucune trace de vulve. Cette disposition suffirait seule pour rendre difficile la distinction du sexe des jeunes Taupes ; mais cette distinction devient bien plus difficile encore par l'effet d'une modification très-remarquable du clitoris, lequel est perforé par le canal de l'urètre, et se trouve, à l'extérieur, entièrement semblable au pénis du mâle. Aussi les jeunes femelles sont-elles presque toujours prises pour des mâles jusqu'à ce que l'examen de leurs organes internes ait révélé leur véritable sexe, qu'un seul caractère peut trahir à l'extérieur : c'est que le pénis des mâles est sensiblement plus éloigné de l'anus que ne l'est le clitoris des femelles. Ces faits, récemment connus, et qui fournissent de nouvelles preu-

ves en faveur de l'analogie du clitoris avec le pénis (*V.* Mammifères), sont d'autant plus curieux que jusqu'à présent on ne connaissait de clitoris perforé chez aucun autre Animal, les Tortues exceptées : encore chez ces dernières, le canal, que notre ami Martin de Saint-Ange et nous avons démontré traverser le clitoris, n'a-t-il rien de commun avec l'urètre, et appartient-il à un tout autre appareil (*V.* Tortue).

Les organes génitaux de la Taupe mâle sont beaucoup moins anomaux que ceux de la Taupe femelle : il n'existe chez elle comme chez les autres Mammifères que deux orifices, l'un intestinal et l'autre commun aux organes urinaires et aux organes génitaux. Le pénis est pourvu à son extrémité d'un petit os conique et très-pointu, dont la connaissance est due à Geoffroy, et qui paraît destiné à percer la membrane qui bouche l'orifice vaginal de la femelle.

Le nombre des mamelles de la Taupe a généralement été mal indiqué : la plupart des auteurs ont dit qu'il en existe six, d'autres qu'il en existe deux seulement. Nous en avons compté huit, savoir : deux pectorales, quatre placées dans la région ombilicale, et deux dans la région inguinale. La Taupe ne produit cependant qu'un très-petit nombre de petits et souvent même qu'un seul.

Organes des sens. La tête de la Taupe, très-longue comme celle de la plupart des autres Insectivores, est terminée par un boutoir ou par une sorte de trompe qu'elle emploie ordinairement à la manière d'une tarière pour percer et soulever la terre, mais qui est aussi un organe de toucher et peut-être même un organe de préhension. D'assez longues moustaches sont placées autour de la base du boutoir; c'est sans doute dans cette partie extérieure de la tête que réside principalement le siége du toucher ; car la paume des mains et la plante des pieds sont entièrement nues, il est vrai, mais recouvertes d'une peau rude et calleuse. La langue et le palais sont très-étendus, de même que les arcades dentaires sont très-longues et l'appareil olfactif très-considérable. Il y a en effet un rapport intime et nécessaire entre le développement des organes du goût et ceux de l'odorat, puisque les mêmes os forment à la fois et la voûte palatine et le plancher des fosses nasales. Celles-ci sont très-profondes; les cornets forment de nombreux replis ; le lobule olfactif est très-volumineux : en un mot tout concourt à amener chez la Taupe le sens de l'odorat à un haut degré de perfection. L'ouie a aussi beaucoup de finesse chez la Taupe, quoiqu'il n'y ait pas de conque auditive, et que l'oreille externe ne soit composée que d'un très-long conduit sous-cutané. C'est à Geoffroy Saint-Hilaire qu'est due la connaissance de ce conduit, et ce qui est un fait digne de remarque, c'est que, dans le même temps, les savans naturalistes de l'Astrolabe, Quoy et Gaimard, trouvaient un semblable conduit chez l'Echidné qui, de même que la Taupe, est un Animal fouisseur et manque de conque auditive.

Nous venons de voir que sur les quatre appareils de sensation que nous avons examinés, trois sont très-développés chez la Taupe : celui qui nous reste à examiner est au contraire beaucoup au-dessous du degré de développement auquel il parvient ordinairement. Toutefois il ne faut pas croire que l'œil soit chez la Taupe commune aussi simple et aussi incomplet que l'ont dit la plupart des auteurs : c'est surtout par sa petitesse qu'il se distingue des autres Mammifères normaux. Nous transcrivons textuellement les résultats d'observations que nous avons faites à l'aide du microscope, il y a environ un an, et auxquels nous ne sommes pas arrivé sans quelque étonnement, prévenu que nous étions par les idées généralement admises dans la science. Du reste, des observations analogues aux nôtres avaient déjà été faites assez anciennement, mais elles avaient été négligées jusqu'à ces derniers temps. La

cornée, très-convexe, est transparente, comme on le voit en l'examinant de profil : vue de face, elle paraît d'un gris noirâtre. Elle est enchâssée dans une membrane d'un noir profond, qui paraît être composée d'une sclérotique très-fine et de la choroïde ; en dedans de cette membrane, est une autre membrane blanchâtre, comparable à la rétine, que l'on voit très-bien au fond de l'œil, lorsqu'on a enlevé la cornée et extrait le cristallin et les humeurs. La matière colorante de la choroïde est comme chez les autres Mammifères ; le cristallin, qui paraît entouré d'un cercle ciliaire, est très-convexe de même que la cornée ; en sorte que, si les humeurs de l'œil ont la densité ordinaire, la Taupe doit n'apercevoir que d'une manière confuse les objets éloignés d'elle ; elle ne doit voir que comme les personnes affectées de myopie. Nous n'avons pu apercevoir la pupille bien distinctement : elle paraît être elliptique et verticale.

Nous arrivons maintenant à l'examen d'une question qui, dans ces derniers temps, a beaucoup occupé les anatomistes, et a donné lieu à de vives et nombreuses discussions, et que l'on ne peut cependant regarder comme résolue d'une manière complète et définitive, plusieurs anatomistes distingués admettant encore celle des deux opinions qui paraît la moins fondée. Le nerf optique existe-t-il ou n'existe-t-il pas? Cette question peut être envisagée sous deux points de vue, et l'a été en effet successivement. Existe-t-il un nerf optique ayant les mêmes connexions que chez l'Homme et les Mammifères normaux, c'est-à-dire se rendant du globe de l'œil aux lobes optiques ou tubercules quadrijumeaux? ou bien existe-t-il un nerf qui, sans avoir toutes les connexions que présente le nerf optique chez l'Homme et les Mammifères normaux, doive cependant être considéré comme l'analogue de la seconde paire de nerfs? Quelques observateurs, par exemple Durondeau, et, dans de premiers travaux, le docteur Gall, se fondant sur l'impossibilité d'admettre la vision sans nerf optique, ont attribué à la Taupe un nerf optique complet et semblable à celui de l'Homme et des Mammifères normaux ; mais leur opinion ne peut être admise aujourd'hui. Carus, Treviranus, Bailly, ont cherché à établir l'existence d'un nerf optique rudimentaire, tandis que l'opinion qui admet l'absence complète du nerf, a été défendue par Serres et Desmoulins. Le premier surtout, dans son Anatomie du cerveau (T. II, p. 53) s'est livré à une discussion étendue sur cette question, afin d'établir sur de nouvelles preuves son opinion déjà exposée dans le premier volume de cet ouvrage, et de répondre aux objections qui lui avaient été faites par Bailly. Enfin Geoffroy Saint-Hilaire, admettant comme Serres l'absence d'un trou optique, et celle d'un nerf optique qui présenterait les mêmes connexions que celui des Mammifères normaux, s'éloigne de l'opinion de ce célèbre anatomiste, en établissant que l'analogue du nerf existe dans une branche qui du fond de l'œil se porte à la cinquième paire et se confond avec elle. Telles sont les principales opinions émises sur ce sujet par divers anatomistes : nous avons cru devoir les citer toutes à cause de l'importance et de la difficulté de cette question qui peut-être, comme nous le disions, ne doit pas être considérée comme résolue d'une manière certaine et définitive. Toutefois, ayant assisté et pris part à un grand nombre de dissections, ayant vu et examiné les preuves sur lesquelles la plupart des auteurs que nous avons cités appuyaient leur opinion, il nous paraît dès à présent démontré que le trou optique manque chez la Taupe, et qu'il n'existe aucun nerf qui de l'œil se porte aux tubercules quadrijumeaux ; fait d'autant plus remarquable que ces lobules encéphaliques sont très-développés chez la Taupe.

Mœurs de la Taupe. La Taupe passe généralement et avec raison pour un Animal nuisible, et il n'est point de pays où l'on ne cherche à la détruire. Cependant il est faux qu'elle se nourrisse de racines de végétaux ; les dommages qu'elle produit sont dus à d'autres causes. Les galeries nombreuses qu'elle se creuse peu au-dessous de la surface de la terre, causent un préjudice notable aux plantes qui se trouvent placées au-dessus d'elles ; les amas de terre qu'elle élève au-dessus du niveau du sol, et que l'on connaît sous le nom de Taupinières, empêchent qu'on ne puisse faucher près de la terre; enfin, d'après des observations récentes de Geoffroy Saint-Hilaire, il arrive souvent à la Taupe de s'emparer, pour construire son nid, de tiges de diverses Graminées qu'elle saisit par la racine, et fait descendre verticalement et peu à peu sous terre. C'est ainsi que l'on a trouvé dans un seul nid quatre cent deux tiges de blé parfaitement conservées et avec leurs feuilles entières.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails que rendrait nécessaires la description des galeries souterraines de la Taupe : nous nous bornerons donc à dire que ces galeries sont construites avec un art admirable, que plusieurs issues sont ménagées autour du gîte ou de la portion centrale qui forme le domicile habituel de l'Animal, qu'enfin tous les moyens de sûreté, toutes les précautions que pourrait indiquer le plus savant calcul, ont été prises par l'instinct de la Taupe. Aussi cet Animal sort peu de ses galeries, ou pour parler plus exactement, vient rarement à la surface du sol : car deux fois chaque jour la Taupe quitte son gîte pour aller fouiller la terre au loin, et chercher les larves d'Insectes dont elle fait sa nourriture habituelle. La Taupe peut, en très-peu de temps, sillonner dans tous les sens une très-grande masse de terre, ou plutôt telle est la toute-puissance d'organisation de cet Animal, que les chemins naissent partout sur ses pas, et qu'elle marche à travers la terre presque aussi facilement que nous marchons à travers l'air. « La Taupe n'a rien, dit Geoffroy (Cours sur les Mammif.), qu'elle ne le doive à son travail. Elle n'a de demeure qui la reçoive, de routes à parcourir, d'espace pour se répandre, de lieux où paître, qu'autant qu'elle s'est tout donné. »

De même que les auteurs ont été peu d'accord sur la composition de l'appareil oculaire, de même des opinions très-différentes ont été émises sur ses fonctions. Toutefois, c'est aujourd'hui un fait démontré que la Taupe voit; et il est inutile de rapporter les expériences positives qui démentent la prétendue cécité de cet Animal. Nous insisterons, au contraire, sur un fait des mœurs de la Taupe qui est beaucoup moins connu : c'est l'extrême appétit qu'elle ressent pour la chair, et la faim canine qui la dévore presque sans cesse. « La Taupe, dit Geoffroy Saint-Hilaire, n'a pas faim comme tous les autres Animaux : ce besoin est chez elle exalté; c'est un épuisement ressenti jusqu'à la frénésie. Elle se montre violemment agitée; elle est animée de rage quand elle s'élance sur sa proie; sa gloutonnerie désordonne toutes ses facultés; rien ne lui coûte pour assouvir sa faim; elle s'abandonne à sa voracité, quoi qu'il arrive; ni la présence d'un homme, ni obstacles, ni menaces ne lui en imposent, ne l'arrêtent. La Taupe attaque ses ennemis par le ventre; elle entre la tête entière dans le corps de sa victime; elle s'y plonge; elle y délecte tous ses organes des sens. » Une Taupe meurt de faim au bout de très-peu de temps, et il est à remarquer que, dans le cas même où sa faim est portée au plus haut degré, elle ne touche pas aux matières végétales qui se trouvent près d'elle. Qu'au contraire, un Animal se trouve à sa portée, elle s'élance sur lui à l'improviste, lui ouvre le ventre, et le dévore presque tout entier en peu

de temps. Les Crapauds sont à peu près les seuls Animaux qui lui répugnent ; elle dévore avec avidité les Grenouilles et les Oiseaux. Si même on place dans un lieu fermé deux Taupes de même sexe, la plus faible est bientôt dévorée, et l'on ne retrouve plus d'elle que sa peau et quelques os. Après avoir assouvi sa faim, la Taupe est tourmentée d'une soif ardente, tellement que si on la saisit par la peau du cou, et qu'on l'approche d'un vase plein d'eau, on la voit boire avec avidité, malgré la gêne d'une telle position. C'est au docteur Flourens qu'est due la connaissance de la plupart de ces faits intéressans, auxquels il importe d'ajouter que les Taupes mangent, au moins lorsqu'elles manquent d'une meilleure nourriture, les Courtilières et les Vers blancs ou larves de Hanneton. Nous insistons à dessein sur ce fait qui a été nié par quelques observateurs, et qui prouve que la Taupe, si nuisible à l'agriculture sous plusieurs rapports, lui est aussi utile à quelques égards.

La Taupe commune, *Talpa vulgaris*, *Talpa europæa*, L., est connue de tout le monde. Son pelage est composé de poils très-fins, d'un noir profond, et qui, ainsi que nous l'avons constaté, présente, sous certains aspects et surtout lorsqu'il est mouillé, quelques reflets métalliques analogues à ceux qui rendent si remarquables les Chrysochlores ou Taupes du cap de Bonne-Espérance : sa longueur totale est de cinq pouces, sans y comprendre la queue qui a un peu plus d'un pouce. C'est à cette même espèce que se rapportent comme variétés, les Taupes tachetées, jaunes, blanches et cendrées que l'on rencontre accidentellement en Europe, et qui ont été décrites par divers auteurs, sous les noms de *Talpa variegata*, *flava*, *alba* et *cinerea*.

La Taupe aveugle, *Talpa cæca*, Savi, *Mem. scient.*, est une espèce distinguée récemment par Savi, et qui paraît être, comme la Taupe commune, répandue dans plusieurs contrées de l'Europe et notamment en France, quoique sa présence n'ait été bien constatée qu'en Italie. Elle est sensiblement plus petite que la Taupe commune, n'ayant que quatre pouces environ depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; et elle en diffère encore par la forme plus aplatie de son boutoir. Du reste, ses couleurs et ses formes sont généralement les mêmes. Le nom de *Talpa cæca* a été donné à cette espèce parce que l'œil est presque entièrement caché sous la peau. L'ouverture des paupières se trouve réduite à n'être plus qu'un petit trou semblable à celui qui résulterait de la piqûre d'une épingle. Cette Taupe voit-elle comme la Taupe commune ? Son petit globe oculaire et les nerfs qui y pénètrent présentent-ils quelques caractères particuliers ? Ce sont là des questions pleines d'intérêt et que peuvent seuls résoudre les observateurs placés dans les lieux où la *Talpa cæca* est abondamment répandue.

On a étendu le nom de Taupe à quelques genres voisins (*V.* Scalope, Chrysochlore) et même à quelques Rongeurs (*V.* Aspalax). (IS. G. ST.-H.)

TAUPE. POIS. Espèce du genre Baliste. *V.* ce mot. (B.)

TAUPE-GRILLON. INS. *V.* Courtilière.

TAUPE DE MER. POLYP. Nom donné par Séba au *Fungia Talpa* de Lamarck. *V.* Fongie. (E. D..L.)

TAUPIN. MAM. Espèce du genre Campagnol. *V.* ce mot. (B.)

TAUPIN. *Elater.* INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Serricornes, tribu des Elatérides, appelés vulgairement en français Scarabés à ressort, et en latin *Notopeda*, *Elater*, parce que, comme nous l'expliquerons plus bas, ces Insectes étant placés sur le dos, peuvent sauter en l'air comme par une sorte de ressort et avec un son, résultant du choc du corps contre le plan. Ils sont généralement ovales ou

elliptiques, déprimés ou plus larges que hauts et défendus par des tégumens solides. La tête est enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet, avec les antennes ordinairement filiformes et en scie ou pectinées (appendicées au bout dans plusieurs et paraissant alors être composées de douze articles), appliquées dans le repos sur les côtés inférieurs du corselet, se logeant même quelquefois chacune dans une rainure longitudinale, pratiquée de chaque côté de l'avant-sternum ou sous les bords du corselet; la bouche plus ou moins enfoncée dans la cavité antérieure de cette partie qui forme ainsi une espèce de mentonnière; les mandibules échancrées ou bidentées à leur pointe; les palpes, et surtout les maxillaires, terminés par un article plus grand, en forme de hache ou de triangle renversé. Le corselet a la figure d'un trapèze plus ou moins allongé, s'élargissant insensiblement de devant en arrière, avec les angles postérieurs prolongés, pointus, appliqués contre les épaules; le milieu du bord postérieur est un peu dilaté en manière de petit lobe, souvent échancré; et à la jonction de ce bord avec la base des élytres est une dépression transverse. Le présternum se termine postérieurement en une pointe comprimée latéralement et souvent unidenté. L'écusson est généralement petit. Les élytres sont allongées, étroites et presque toujours striées. Les pates sont courtes, comprimées, en partie contractiles, unies, sans épines, avec les tarses filiformes et à articles ordinairement entiers. La brièveté de ces organes locomoteurs ne permettant pas à ces Animaux de se relever lorsqu'ils sont couchés sur le dos, ils se rétablissent dans leur position naturelle en mettant à profit la faculté qu'ils ont de sauter. Afin d'exécuter ces mouvemens, ils contractent leurs pates, et les serrant contre le dessous du corps, baissant inférieurement la tête et le corselet qui est très-mobile de haut en bas, et rapprochant ensuite cette dernière partie de l'arrière-poitrine, ils poussent avec force la pointe du présternum contre le bord du trou situé en avant du mésosternum où elle s'enfonce brusquement et comme par ressort. Le corselet, avec ses pointes postérieures, la tête, le dessus des élytres, heurtant avec force contre le plan de position, surtout s'il est ferme et uni, aident, par leur élasticité, à faire élever perpendiculairement le corps en l'air de manière qu'il puisse retomber sur ses pates. L'Insecte réitère cette manœuvre s'il n'a point réussi; souvent aussi il vient à bout par-là d'échapper à ses ennemis. Se laisser tomber à terre est encore un moyen qu'il emploie lorsque quelque danger le menace. Il est bien peu de personnes qui n'aient eu occasion de rencontrer quelques-uns de ces Animaux et de remarquer leurs habitudes. Ils se tiennent sur les fleurs, les plantes et à terre. Certaines espèces, propres aux contrées chaudes du Nouveau-Monde, ont, ainsi que les Lampyres, une propriété phosphorique dont le principe est probablement identique, mais ne résidant pas dans les mêmes parties du corps; elle est annoncée par la présence de deux taches jaunâtres et arrondies, placées près des angles postérieurs du corselet. Delacordaire, qui a souvent observé les Taupins en état vivant, nous a cependant dit que le principal réservoir de la matière phosphorescente était situé intérieurement à la jonction du thorax et de l'abdomen. Suivant Brown, toutes les parties intérieures de l'Insecte jouissent de cette propriété. Les Taupins phosphorescens sont connus aux Antilles sous le nom de Mouches lumineuses; les sauvages les appellent *Cucuyos*, *Coyiouyou*, et de-là dérive le nom *Cucujo* des Espagnols. L'une de ces espèces, transportée de l'Amérique à Paris sous la forme de larve ou de nymphe, dans les bois où elle avait vécu, et y ayant achevé sa métamorphose, a été pour les habitans du faubourg Saint-Antoine un sujet d'étonnement et d'admiration (Mém.

de l'Acad. des Scienc.). Les derniers anneaux du corps des femelles de Taupins forment, ainsi que dans les Buprestes du même sexe, une sorte de queue leur servant d'oviducte. Les larves de quelques espèces, celle du Taupin strié de Fabricius, par exemple, rongent les racines des blés, et peuvent, par leur multiplicité, être très-nuisibles : d'autres vivent dans la terre et les bouses. Degéer en a décrit une qu'il avait trouvée dans du terreau de bois pourri. Elle est presque cylindrique, allongée, munie de deux petites antennes, divisée en douze anneaux dont la peau est écailleuse; le dernier est en forme de plaque rebordée et anguleuse sur les bords, avec deux pointes mousses et courbées en dedans; l'on voit au-dessous un gros mamelon charnu et rétractile, qui fait l'office de pied. Léon Dufour a publié (Ann. des Sc. nat.) plusieurs observations anatomiques sur diverses espèces de Taupins. A raison du nombre des conduits hépatiques, de leur longueur et de leur mode d'insertion, ces Insectes se rapprochent, ainsi que les Buprestides, des Carabiques. Le tube digestif n'a guère plus d'une fois et demie la longueur du corps; immédiatement après un œsophage court, renfermé dans la tête, est un petit jabot conoïde et lisse, qui a échappé aux regards d'un habile anatomiste, Ramdhor. Le ventricule chylifique de quelques espèces est bilobé. Les testicules sont généralement formés chacun de quarante à cinquante capsules spermatiques, soit réunies en une grappe arrondie, comme dans le Taupin sanguin, soit composant plusieurs petits groupes, comme dans le Taupin nébuleux, *Elater murinus*. Il y a deux ou trois paires de vésicules séminales. Dans cette dernière espèce, l'armure de la verge est composée de trois pièces cornées, soudées à leur base et plus ou moins libres à leur extrémité; l'intermédiaire est une espèce de stylet logé dans un fourreau membraneux. L'organe générateur des femelles est bien plus compliqué que celui des femelles de plusieurs autres Coléoptères. La glande sébacée de l'oviducte est surtout fort remarquable; ses vaisseaux sécréteurs représentent un arbuscule à trois branches, à rameaux capillaires, dichotomes, et offrant dans quelques-unes, à chaque division, une dilatation triangulaire dont la terminale émet deux filets tubuleux flottans. Cet appareil fait présumer à notre observateur qu'il en est des Taupins comme de divers autres Insectes, notamment les Cassides, les Mantes et la plupart des Lépidoptères, où il existe, avant ou après la ponte des œufs, une humeur propre à former à ceux-ci une enveloppe commune ou une sorte de cocon. Dans le Taupin nébuleux, la tige de cet appareil, qui ici n'offre point la dilatation dont nous venons de parler, s'abouche dans un réservoir obrond dont les parois épaisses semblent être cornées à l'intérieur. Cette espèce offre encore deux vésicules, remplies d'une matière tantôt blanche, tantôt diaphane, et confluentes par le bout le plus aminci, afin de s'ouvrir soit dans le réservoir, soit à l'origine de l'oviducte. Aucun autre Coléoptère, soumis à ses dissections anatomiques, ne lui a présenté de vésicules analogues. Les Taupins, ainsi que la plupart des Serricornes malacodermes, n'ont que des trachées tubulaires.

Le genre des Taupins se compose d'une quantité assez considérable d'espèces, mais qu'il est difficile de séparer par divers groupes naturels et bien caractérisés. Dans notre ouvrage sur les familles naturelles du Règne Animal, nous avons indiqué quelques nouvelles coupes génériques dont nous donnerons le signalement, d'après l'exposé que nous en avons fait dans la nouvelle édition du Règne Animal de Cuvier. L'article Taupin de l'Encyclopédie méthodique offre aussi une distribution particulière des espèces de ce genre, et très-propre à faciliter leur étude. La forme des articles des antennes, celles

surtout du dernier, du second et du troisième, la présence ou l'absence des taches thoraciques phosphorescentes, en sont la base. Les auteurs de cet article y donnent en outre les caractères de notre genre Hémirhipe et à l'article TÉTRALOBE, ceux de deux autres genres qui leur sont propres, celui qu'ils désignent ainsi et celui de Péricalle; ils y traitent encore de notre genre Lissode ou celui de Lissome de Dalman, dénomination que nous avons plus tard adoptée pour ne pas embrouiller davantage la nomenclature.

I. Antennes soit filiformes, et se logeant dans une rainure longitudinale située immédiatement au-dessous des bords du corselet, soit terminées en une massue reçue dans une cavité latérale et postérieure de cette partie du corps.

A. Antennes filiformes, se logeant dans une rainure longitudinale et inférieure des bords du corselet. Tous les articles des tarses entiers.

Genre : GALBA, *Galba*, Latr.

Mandibules terminées en une pointe simple; dernier article des palpes presque globuleux; mâchoires unilobées. Corps presque cylindrique. Genre formé sur des Insectes du Brésil.

Genre : EUCNEMIS, *Eucnemis*, Arh.

Extrémité des mandibules bifide : dernier article des palpes presque en forme de hache; mâchoires bilobées. Corps presque elliptique.

Eucnemis Capucinus, Manheir.

Nota. On trouvera dans la partie entomologique de la relation du Voyage du capitaine Duperrey, la description d'un nouveau genre d'Insectes de cette division, se rapprochant des Eucnémis par les mandibules et les palpes, mais ayant les antennes pectinées, le port des Mélasis, et le dessous des tarses garni de petites palettes comme le sont ceux des Lissomes.

B. Antennes terminées en une massue perfoliée, se logeant dans une cavité latérale et postérieure du corselet. Pénultième article des tarses bifide.

Genre : THROSQUE, *Throscus*. *V.* cet article.

II. Antennes libres ou se logeant au plus dans des rainures, le long du présternum et jamais en massue.

A. Antennes reçues en tout ou en partie dans deux rainures longitudinales du présternum.

a. Dessous des tarses garni de pelottes prolongées en manière de lobes ou de palettes.

Genre : LISSOME, *Lissoma*, Dalm.

Antennes entièrement reçues dans les rainures du présternum; leurs articles, à partir du troisième, presque tous semblables. Tête, l'Animal étant vu en dessus, découverte. *V.* Dalman, Ephém. entom., 1822.

Genre : CHÉLONAIRE, *Chelonarium*, Fabr.

Second et troisième articles des antennes plus grands que les suivans, se logeant seuls dans les rainures sternales. Tête, l'Animal vu en dessus, ne paraissant point, et cachée par un corselet presque semi-circulaire.

b. Tarses sans prolongemens inférieurs lobiformes. (Les deux pieds antérieurs reçus, lorsqu'ils sont contractés dans des enfoncemens latéraux du corselet.)

Genre : ADÉLOCÈRE, *Adelocera*, Latr.

Ce genre sera figuré avec détails dans la partie zoologique du voyage précité, et dans l'Iconographie du Règne Animal, publiée par Guérin.

B. Antennes libres ou entièrement à découvert.

a. Palpes presque filiformes ou légèrement plus gros à leur extrémité.

Nota. Antennes pectinées.

Genre : PHYLLOCÈRE, *Phyllocerus*, Dej.

b. Dernier article des palpes, des maxillaires surtout, notablement plus gros que les précédens, presque en forme de hache.

* Les quatre premiers articles des tarses courts, triangulaire; le pénultième bifide.

Nota. Côté interne du troisième article des antennes et des suivans des mâles prolongé à sa base en un rameau élargi au bout; les mêmes articles simplement en scie dans les femelles.

Genre : Cérophyte, *Cerophytum*, Latr. *V*. ce mot.

** Articles des tarses presque cylindriques et entiers.

† Tête enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet; présternum s'avançant sur la bouche, avec son bord terminal arqué.

— Labre et mandibules cachés par l'extrémité extérieure du présternum et l'épistome ou chaperon.

Genre : Cryptostome, *Cryptostoma*, Dej.

Troisième article des antennes prolongé au côté interne vers son origine en un rameau droit et linéaire; l'angle de son sommet et celui des sept suivans dilatés en manière de dent; le dernier article long et étroit; les second et quatrième plus courts.

V., pour d'autres détails, le quatrième volume de la nouvelle édition du Règne Animal de Cuvier, p. 453.

Genre : Nématode, *Nematodes*, Latr.

Premier article des antennes long; les cinq suivans obconiques, égaux, à l'exception du premier d'entre eux ou du second qui est un peu plus court; les cinq derniers plus épais, presque perfoliés; le terminal ovoïde. (Corps presque linéaire.)

Exemple : *Eucnemis Filum*, Manh.

—— Labre et mandibules découvertes.

λ Antennes des mâles au moins terminées en manière d'éventail.

Genre : Hémirhipe, *Hemirhipus* Latr.

Nota. Nous avons rapporté à ce genre les *Elater flabellicornis* et *fascicularis* de Fabricius; n'ayant plus cette dernière espèce à notre disposition, nous n'avons pu comparer ses tarses avec ceux de la précédente. Ici les quatre premiers articles ont en dessous des prolongemens lobiformes, caractère qui a servi de base à l'établissement du genre Tétralobe, *Tetralobus* de Lepelletier et Serville (Encycl. méthod., Insect. x, p. 594). Si les tarses de l'autre étaient conformés de même, le genre précédent ne différerait pas de celui d'Hémirhipe.

λλ Antennes pectinées tout au plus dans les mâles.

φ Les quatre premiers articles des tarses offrant en dessous des prolongemens lobiformes. Côtés de la tête dilatés, au dessus de la tête, en manière de dent ou de corne pointue, dirigée en avant.

Genre : Péricalle, *Pericallus*, Lepell. et Serv.

Les *Elater furcatus*, *ligneus*, *suturalis*, etc., de Fabricius. *V*. l'Encycl. méthod., Insect. x, p. 594.

φφ Tous les articles des tarses sans prolongemens inférieurs lobiformes.

Genre : Nyctérilampe, *Nycterilampus*, Latr.

Deux taches phosphorescentes (jaunâtres ou roussâtres) sur les côtés du corselet.

Les *Elater noctilucus*, *phosphoreus*, *ignitus*, etc., de Fabricius. Une ou deux espèces du Brésil sont remarquables par la grosseur des yeux, caractère indiquant leur analogie avec les Lampyres mâles. Lepelletier et Serville rangent ces Insectes (Encycl. méthod.) dans la division des Taupins dont le dernier article des antennes est rétréci brus-

quement en une pointe particulière, imitant un douzième article; mais comme ce caractère est généralement commun à toutes les espèces, et qu'il est plus ou moins prononcé, son emploi, vu la difficulté d'apprécier les limites de cette distinction, nous a paru devoir être rejeté.

La première (*E. noctilucus*) des espèces précitées, est celle dont nous avons parlé dans les généralités sous les dénominations de *Cucujus*, de *Mouche lumineuse*, etc.; elle est longue d'un peu plus d'un pouce; d'un brun obscur, mais toute couverte d'un duvet cendré, plus ou moins foncé. Son corselet a de chaque côté, près des angles postérieurs, une tache jaune, ronde, convexe, luisante et glabre. Cet Insecte est très-commun dans toute l'Amérique méridionale. *V.* le n° 2, 1829, du Bulletin des Sciences naturelles.

Genre : Cténicère, *Ctenicera*, Latr.

Corselet sans taches phosphorescentes. Antennes des mâles au moins pectinées dans toute leur longueur.

Les *Elater hæmatodes*, *cupreus*, *pectinicornis* des auteurs.

Cténicère marron, *Elater castaneus*, L., Fabr. Son corps est noir, avec les élytres, leur extrémité exceptée, jaunes; le dessus du corselet est recouvert d'un duvet de cette couleur. Cette espèce est commune au printemps dans les bois, les jardins adjacens, et se tient de préférence sur les fleurs de groseiller.

Genre : Taupin, *Elater*, L.

Corselet sans taches phosphorescentes. Antennes tout au plus en scie, même dans les mâles.

Taupin oculé, *Elater oculatus*, L. Long d'un pouce et demi, noir, pointillé de blanc; deux taches arrondies, très-noires, entourées de blanc sur le corselet. De l'Amérique septentrionale.

Taupin ferrugineux, *Elater ferrugineus*, L. L'une des espèces indigènes des plus grandes. Corps noir, pointillé, avec le dessus du corselet, le bord postérieur excepté, et les élytres d'un rouge fauve. Le labre est de niveau, à sa naissance, avec l'épistome ou sur le même plan. D'après ce caractère, que l'on observe aussi dans d'autres espèces, nous avions établi (Fam. nat. du Règn. Anim.) le genre Ludie, *Ludia*.

Taupin sanguin, *Elater sanguineus*, L. Corps elliptique, long d'environ six lignes, noir, pubescent, avec les élytres entièrement rouges. Antennes en scie; leurs second et troisième articles plus petits que les suivans. Extrémité antérieure de l'épistome plus élevée que le labre et arrondie. Il se trouve aussi dans nos environs.

Taupin thoracique, *Elater thoracicus*, Fabr. De la division du précédent, mais plus petit et noir, avec le corselet d'un rouge fauve.

Taupin porte-croix, *Elater cruciatus*, L. De la grandeur du précédent, mais un peu plus large. Epistome pareillement plus élevé que le labre, mais moins arrondi en devant; troisième article des antennes aussi long que les suivans. Corps noir, avec les pates, le dessus du corselet et les élytres fauves; cette teinte plus vive sur le corselet: une bande longitudinale au milieu des élytres, une autre le long de la suture, formant une croix, avec une troisième bande transverse, noires; une autre bande de cette couleur, partant des épaules et se réunissant avec la précédente. Rare aux environs de Paris.

Taupin germanique, *Elater germanus*, Oliv.; *E. æneus*, Fabr. Epistome presque de niveau avec le labre, droit en devant. Troisième article des antennes de la longueur des suivans. Corps ovale, plus large que dans les espèces précédentes, d'un bronzé luisant en dessus, d'un noir bronzé ou plus foncé en dessous. Pates noires. Le Taupin bronzé, *Elater æneus*, L., n'en diffère guère que par la couleur roussâtre des pieds.

Taupin nébuleux, *Elater murinus*, L. Espèce des plus communes dans nos environs, de la forme de la précédente, d'un noirâtre mélangé de cendré en dessus, d'un cendré roussâtre en dessous; deux tubercules peu élevés sur le corselet. Tarses roussâtres.

†† Tête dégagée postérieurement ou ne s'enfonçant pas entièrement dans le corselet jusqu'aux yeux (qui sont saillans et globuleux).

Genre : Campyle, *Campylus*, Fisch.; *Exophthalmus*, Lat., Fam. nat. du Règn. Anim.

Corps long, étroit, presque linéaire. Antennes insérées sous les bords d'une saillie, déprimée et arquée, formée par l'épistome.

Ce genre a pour type l'*Elater linearis* de Linné dont son *Mesomelas* n'est qu'une variété; il faut encore y joindre les *Elater borealis* et *cinctus* de Gyllenhal.

Dans cette exposition des genres dérivant de celui d'*Elater* de Linné, nous avons commencé par ceux qui, dans un ordre naturel, semblent se rapprocher davantage des Buprestides, ou faire le passage de cette tribu à celle des Elatérides. (LAT.)

TAURACO. OIS. Même chose que Touraco. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TAUREAU. MAM. C'est le mâle entier dans l'espèce du Bœuf domestique, *Bos Taurus*. (IS. G. ST.-H.)

TAUREAU D'ÉTANG. OIS. Syn. vulgaire du Butor. *V.* Héron. (DR..Z.)

TAUROCEROS. BOT. PHAN. Les anciens Grecs désignaient sous ce nom la Macre, *Trapa natans*, L. (G..N.)

TAURUS. MAM. C'est dans le langage ordinaire le nom latin du Taureau. Linné en a fait le nom spécifique de l'espèce du Bœuf domestique. (IS. G. ST.-H.)

TAUSCHÉRIE. *Tauscheria*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Crucifères, tribu des Isatidées, et de la Tétradynamie siliculeuse, établi d[illegible] manuscrit par Fischer et publié p[illegible] De Candolle (*Syst. Veget.*, 2, p. 56[illegible] qui l'a ainsi caractérisé : calice ég[illegible] à la base; pétales oblongs, cuné[illegible] formes; étamines non denticulées; silicule convexe d'un côté, plan de l'autre, et bordée d'ailes membraneuses, rugueuses-plissées, roulées du côté plan de la silicule qui est indéhiscente, uniloculaire, renfermant une seule graine pendante, oblongue, à cotylédons oblongs-linéaires, incombans un peu obliquement. Ce genre est voisin de l'*Isatis*; sa silicule ressemble à celle de l'*Othionema monospermum*, et n'en diffère qu'en ce que les ailes membraneuses qui la bordent ne sont pas planes. Les deux espèces qui le constituent (*Tauscheria lasiocarpa* et *T. gymnocarpa*) ont été découvertes par Tauscher dans les déserts des Kirghises près du lac Inderskoe. Ce sont des Plantes herbacées, annuelles, dressées, glabres. Leur tige est filiforme, munie de feuilles glauques, pareilles à celles des *Isatis*, les inférieures oblongues, rétrécies à la base; les caulinaires sessiles, entières et sagittées. Les fleurs sont très-petites, blanchâtres, dépourvues de bractées, et disposées en grappes opposées aux feuilles et presque terminales. (G..N.)

TAUVAR. MAM. Nom groënlandais du Narval. (IS. G. ST.-H.)

TAVALLA. BOT. PHAN. Persoon a ainsi modifié le nom du Genre *Tavalla* de Ruiz et Pavon. *V.* ce mot. (G..N.)

* TAVERNIERA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Hédysarées, établi par De Candolle (Mém. sur les Légum., p. 339) qui l'a placé entre les genres *Dicerma* et *Hedysarum*, quoique tellement rapproché de l'un et de l'autre que son auteur a hésité à en faire une simple section de l'un d'eux. Il diffère cependant du *Dicerma*, 1° par son calice dont les cinq lobes sont

tous distincts et atteignent la moitié de sa longueur ; 2° par ses gousses hérissées sur les faces des soies roides et épaisses, assez semblables à celles de plusieurs *Hedysarum*. Il se distingue de ce dernier genre, 1° par son calice dont les lobes, quoique égaux, sont presque disposés en deux lèvres ; 2° par sa carène obtuse et non tronquée ; 3° par le faisceau des étamines à peine courbé au sommet et non coudé à angle droit. Ce genre se compose de trois espèces nommées *Taverniera nummularia*, *spartea* et *lappacea*. La première est une Plante nouvelle décrite et figurée par De Candolle, *loc. cit.*, tab. 52, d'après un échantillon recueilli près de Bagdad par Olivier et Bruguière. Les deux autres étaient décrites dans les auteurs sous le nom générique d'*Hedysarum*. Ces Plantes sont des Arbrisseaux de l'Orient, à branches cylindriques, couvertes vers leurs sommités d'un duvet blanc, mou et cotonneux. Les stipules sont souvent soudées ensemble ; les pétioles sont courts, et portent tantôt une seule feuille terminale, tantôt trois ; les fleurs sont disposées en grappes ou en faisceaux, aux aisselles des feuilles. (G..N.)

TAVERNON. BOT. PHAN. *V.* Bois Arada.

TAWA. OIS. Espèce du genre Guêpier. *V.* ce mot. (B.)

TAXANTHÈME. *Taxanthema.* BOT. PHAN. Necker (*Elem. Bot.*, 1, p. 115) a institué sous ce nom un genre de la famille des Plumbaginées et de la Pentandrie Pentagynie, L., qui correspond au genre *Limonium* anciennement établi par Tournefort, et réuni au *Statice* par Linné. En l'adoptant, Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 426) a ainsi posé ses caractères : calice infundibuliforme, dont le limbe est scarieux, à cinq plis et à cinq dents ; corolle à cinq pétales ou divisé profondément en cinq parties ; cinq étamines insérées sur les onglets des pétales ; cinq ou rarement trois styles distincts ; capsule unloculaire ne présentant point de valves, renfermant une seule graine pourvue d'albumen ; épis unilatéraux dont les fleurs sont accompagnées de deux ou trois bractées. Outre les espèces de *Statice*, qui composaient l'ancien genre *Limonium*, R. Brown y a compris une Plante de la Nouvelle-Hollande, et qu'il a nommée *Taxanthema australis*. Elle a une racine fusiforme, des hampes paniculées, munies de feuilles oblongues, spatulées et très-glabres. (G..N.)

TAXICORNES. INS. Famille de Coléoptères hétéromères, dont les mâchoires sont dépourvues au côté interne d'onglet corné ; dont les antennes, le plus souvent insérées sous les bords avancés de la tête, sont courtes, plus ou moins perfoliées ou grenues, grossissent insensiblement, ou se terminent en massue, et dont les pieds ne sont propres qu'à la course, avec les articles des tarses entiers, et deux crochets simples au bout du dernier. Plusieurs mâles ont deux cornes ou deux éminences sur la tête. Les jambes antérieures sont souvent élargies et en forme de triangle renversé. La plupart de ces Insectes vivent sous les écorces des Arbres ou dans les Champignons. Les uns tiennent de près au genre Ténébrion de Linné ; et les autres à celui de Diapère de Geoffroy qui en fait partie, ainsi qu'à celui d'Anisotome. Suivant les observations de Léon Dufour, les Hypophlées, les Diapères et les Elédones ou Bolétophages ont un appareil de sécrétions excrémentitielles, et le ventricule chylifique est hérissé de papilles ; mais les Diapères offrent de plus des glandes salivaires.

Nous partageons cette famille en deux tribus, les Diapérales et les Cossyphènes. Dans la première, la tête est découverte et jamais entièrement engagée dans une entaille profonde de la partie antérieure du corselet. Cette tribu comprend les genres Phalérie, Ulome, Diapère, Néomide, Pentaphylle, Hypophlée, Trachys-

cèle, Léiode, Tétratome, Elédone et Coxèle. La seconde tribu se compose d'Hétéromères qui, par la forme générale du corps, se rapprochent des *Peltis* de Fabricius, des Cassides et de plusieurs Nitidules; il est ovoïde ou subhémisphérique, débordé tout autour, par la dilatation des côtés du corselet et des élytres; la tête, vue en dessus, est tantôt entièrement cachée par le corselet, tantôt comme encadrée par lui dans une entaille profonde de son extrémité antérieure. Cette division renferme les genres Cossyphe, Hélée et Nilion. (LAT.)

TAXIDERMIE. ZOOL. On a donné le nom de Taxidermie (mot forgé du grec *peau* et *arrangement*) à l'art de préparer, pour les collections, les dépouilles des Animaux des classes supérieures, bien que, par une extension forcée du terme, on ait compris sous cette désignation la conservation des Insectes, les soins que réclament les tests des Mollusques, et par suite les axes solides des Polypiers coralligènes. La Taxidermie est donc ce qu'on nommait naguère l'*art d'empailler les Quadrupèdes et les Oiseaux*, et sur lequel divers auteurs nous ont laissé des traités *ex-professo* ou des Mémoires insérés dans divers recueils; tels sont ceux de Duhamel, Pinel, Chaptal, l'abbé Manesse, Mauduyt, Girardin, Denon, Mouton-Fonteville, Dufresne, Boitard et Dupont. On distingue de la Taxidermie les moyens simples de conservation, par le secours des préparations liquides ou des alcohols, des acides, dans lesquels on se borne à immerger un Animal quelconque dans une liqueur plus ordinairement spiritueuse. *V.* le mot PRÉPARATIONS.

La Taxidermie est une découverte toute récente, et qu'on doit attribuer à la France, car il y a à peine quarante ans que les nations étrangères en pratiquent les procédés, et même en France, les anciens cabinets, et celui de Réaumur entre autres si célèbre, ne présentaient que des dépouilles informes, des peaux écorchées et simplement bourrées, appendues aux parois des salles des musées. Les Allemands paraissent toutefois être les premiers inventeurs de ces Oiseaux faits plume à plume et placés sur carton et sous verre; mais bien qu'on cherchât le plus possible à imiter la nature, ces imitations étaient trop souvent fautives pour qu'on pût s'en servir pour l'étude, et elles n'eurent d'autre succès que celui de la curiosité, car les figures gravées devaient encore l'emporter sur elles en exactitude. La Taxidermie aujourd'hui est parvenue à rivaliser avec la nature. Par son art elle fait revivre les Animaux; et on ne saurait trop reconnaître le service que lui a rendu Bécœur en découvrant la composition du savon qui porte son nom, et dont l'arsenic fait la base. Ce savon arsenical, bien que décrié, est préférable à tous les autres ingrédiens qu'on a cherché à lui substituer, et l'emporte surtout pour la belle et longue conservation des peaux que procure son emploi exclusif. On ne peut se dissimuler qu'il faut à celui qui veut se livrer à la Taxidermie, soit pour les collections publiques, soit pour les collections particulières, qu'il joigne une connaissance assez étendue des êtres à celle de leurs habitudes en rapport avec les diverses parties de leur organisation, pour donner à leurs membres remplis de filasse et de brins de fer, la souplesse, les contours qui les distinguaient dans l'état de vie. C'est principalement le crâne qu'il importe d'étudier dans ses divers contours, pour remplacer les plans musculaires enlevés par des couches artificielles bien entendues. Dans les Oiseaux, si nombreux en genres et en espèces, combien n'est-il pas nécessaire de prêter les plus minutieuses attentions aux détails de leurs parties diverses? Certes, il est facile de commettre bien des contresens, en ne tenant pas compte des formes relativement aux mœurs et aux habitudes de ces êtres.

Le but de ce Dictionnaire se refuse

à ce que nous traitions de la Taxidermie sous le rapport *manuel* et *technique* : nous nous bornerons donc à présenter l'ensemble de cet art. Sous le nom d'*instrumens*, les préparateurs désignent les scalpels, les pinces et autres ustensiles qui servent aux dissections, et l'on conçoit qu'ils doivent parfois varier dans leur force suivant la taille relative et la classe des Animaux à conserver. Les *préservatifs* sont destinés à enduire les surfaces écorchées des peaux, et à s'opposer à ce que les insectes puissent s'y développer et les endommager. Par suite, en desséchant vivement la peau, ils s'opposent à la chute des poils ou des plumes. On a tour à tour exclusivement ou accessoirement employé le tan, le sublimé corrosif en poudre, le vert-de-gris, l'orpiment, l'essence de térébenthine, le soufre et l'huile de pétrole. Nicolas préconisa sa pommade savonneuse et la liqueur tannante de son invention, mais le savon arsenical ou de Bécœur, seul usité aujourd'hui au Muséum, a fait négliger avec raison tous ces moyens précités; seulement comme ce mélange est dangereux, il est nécessaire de s'entourer de précautions en s'en servant. Le savon de Bécœur est ainsi composé : arsenic blanc du commerce, 240 grammes; potasse, 90; chaux en poudre, 30; savon, 240; camphre, 12. Ces diverses matières sont battues ensemble avec un peu d'eau et à froid, seulement on dissout préalablement le camphre dans quelques gouttes d'eau-de-vie. Cette pommade est étendue, à l'aide d'un pinceau, sur toutes les parties internes des peaux, partout où les tégumens adhéraient au tissu cellulaire.

Les Quadrupèdes se dépouillent sous l'abdomen, à l'aide d'une longue incision verticale, aidée d'incisions cruciales sous les membres; mais on conçoit combien doivent varier les procédés à employer pour détacher la peau, à cause de la taille et de la nature des enveloppes cutanées. Toujours est-il nécessaire de laisser adhérer le moins possible de graisse à la peau, et c'est alors le cas de saupoudrer de tan ses surfaces dénudées pour absorber celle qui serait trop tenace à faire disparaître. Il faut aussi prendre toutes les précautions possibles pour que le sang ne ruisselle point sur les parties extérieures et sur le pelage, qu'il tacherait fort souvent d'une manière disgracieuse. La peau, ainsi enduite, est appliquée sur des moules en bois, que maintiennent des tiges en fer garnies de chanvre dont la grosseur et la forme sont calculées sur le volume relatif de l'Animal; puis, avant qu'elle ait séché, on donne les diverses formes à l'ensemble en soutenant les poils, les moustaches, etc., dans la position voulue jusqu'à parfaite dessiccation. Les yeux naturels sont arrachés de leur orbite et remplacés par des yeux d'émail ou de verre, et les positions étudiées d'après les habitudes des familles naturelles. Les grands Quadrupèdes, tels que les Eléphans, les Rhinocéros, demandent des charpentes énormes et de longs tannages pour leurs peaux, tandis que certains Mammifères se préparent aussi facilement que les Oiseaux. Les Cétacés, par l'abondante couche huileuse qui est placée sur les tégumens extérieurs, sont très-difficiles à dépouiller avec propreté, et lorsqu'on fait sécher leurs peaux, l'épiderme s'en détache par plaques et par écailles, et perd tout l'éclat qu'il ne devait qu'à ce tissu plein de vie. Souvent la couleur de cet épiderme, qui est d'un blanc argenté très-éclatant, se transforme en couches jaunes huileuses très-intenses dues à l'oxigénation de l'huile.

Les Oiseaux se dépouillent avec la plus grande facilité : seulement le plomb qui les a frappés a souvent fait jaillir le sang sur leurs plumes, et tache leur parure. On doit chercher à y remédier, à cacher ces taches dégoûtantes. On doit aussi avoir égard aux aigrettes et aux divers ornemens accessoires qui surmontent la tête ou quelques autres parties du corps. Les

Oiseaux, dont la tête est garnie de peaux nues, tels que les Dindons, les Pintades, ont besoin de préparations anatomiques graduées et ménagées, pour obtenir une dessiccation de ces parties, qui ne blesse point la vue et qui ne dénature pas trop les caractères spécifiques. Les voyageurs ne recueillent que les peaux des Oiseaux en les bourrant simplement avec du coton. Sous cette forme, elles présentent les plus grandes facilités pour leur transport, et, quoique sèches, on les ramollit lorsqu'on juge convenable de les monter en Europe; et les procédés sont les mêmes que ceux que l'on suit pour monter les Oiseaux fraîchement tués. Il est toutefois nécessaire de serrer avec précaution les peaux simplement bourrées et de veiller à ce que les plumes conservent leur position respective. Nous avons longuement traité des moyens de remédier aux cas accidentels qui se présentent, dans nos articles relatifs aux préparations, insérées dans les Annales maritimes et coloniales, année 1819, et dans notre long article *Taxidermie* du Dictionnaire des Sciences naturelles. C'est, lorsqu'il s'agit des Oiseaux, que les positions à donner à leurs membres doivent être soigneusement étudiées d'après leurs habitudes et leurs mœurs, et qu'elles doivent rivaliser par une heureuse imitation avec la nature : on doit à Hucklan quelques préceptes à ce sujet.

Les Reptiles ne présentent point de différence trop tranchée, dans les procédés qu'ils nécessitent, de ceux des Mammifères ou des Oiseaux. Seulement les Tortues, munies d'une enveloppe osseuse extérieure, sont dépouillées en fendant un des côtés de la carapace et détachant les tégumens. Les Lézards, les Grenouilles, les Serpens sont dépouillés de plusieurs manières, et quelquefois vernis à leur surface lorsque la peau est sèche.

Linné, dans ses Aménités académiques, a donné pour les Poissons un procédé qui n'est plus suivi. La préparation de ces êtres est analogue à celle des Cétacés. Cependant la plupart d'entre eux se refusent à ce moyen, qui les raccornit et les rend très-souvent méconnaissables. La Taxidermie ne sert guère qu'aux gigantesques espèces et surtout aux Poissons cartilagineux. Les autres familles réclament uniquement le secours des liqueurs spiritueuses.

Les Insectes se conservent desséchés et piqués sur des morceaux de liége ou des lames de moelle de Sagou. Quelques personnes ont cherché à les vider à l'aide de procédés qui tous sont défectueux et inutiles. Les larves ont particulièrement besoin de quelques soins plus compliqués, mais leurs formes et leur coloration disparaissent si aisément par leur dessiccation, qu'on doit se borner à les conserver dans des liqueurs de force graduée alcoholique. La chasse de ces êtres, les moyens de les faire périr sans les endommager, les soins de leur éducation, lorsqu'on élève des chenilles pour en obtenir de brillans Papillons, la disposition à donner à leurs dépouilles, sont autant d'objets qui nécessitent une attention spéciale.

Il en est de même pour les Mollusques et les Zoophytes. Les liqueurs, pour les Animaux nus, sont de première nécessité. La simple conservation pour leurs parties solides, ne nécessite que des soins de propreté et d'arrangement. Les Crustacés ont besoin d'être dessalés dans de l'eau douce avant d'être desséchés, car, sans cette précaution, ils se désarticuleraient et attireraient l'humidité de l'air. On conçoit que nous ne pouvions entrer ici, ainsi que nous l'avons fait ailleurs, dans de nombreux détails sans outrepasser considérablement l'espace dont nous pouvions disposer. Nous avons donc dû nous borner à un exposé général de la Taxidermie. (LESS.)

* TAXINÉES. *Taxineæ*. BOT. PHAN. Le professeur Richard a ainsi nommé la première section de la famille des Conifères, et qui comprend les gen-

res *Podocarpus*, *Dacrydium*, *Phyllocladus*, *Taxus*, *Salisburya* et *Ephedra*. *V*. ces mots. (G..N.)

TAXODIUM. BOT. PHAN. Richard père a érigé le *Cupressus disticha*, L., en un genre particulier qu'il a nommé *Taxodium*. Le même genre a reçu de Mirbel le nom de *Schubertia*, qui a été abandonné et transporté par Martius à un autre genre de Plantes. Le *Taxodium* appartient à la famille des Conifères et à la Monœcie Monadelphie, L. Il a été ainsi caractérisé par Richard (Mém. sur les Conif., p. 143, tab. 10) : fleurs monoïques sur les mêmes rameaux. Les mâles forment de petits chatons globuleux disposés en une grappe pyramidale rameuse; les écailles en forme de bouclier, portant en dessous trois à cinq anthères. Les fleurs femelles forment deux à trois chatons rapprochés et placés à la base des grappes de fleurs; les écailles aiguës, réfléchies au sommet et portant deux fleurs à la base. Le fruit est un galbule globuleux ou ovoïde, composé d'écailles peltées, en forme de clous, ligneuses, anguleuses; les péricarpes sont presque ligneux, irréguliers; l'embryon est cylindrique, presque de la longueur de l'endosperme, ayant six à sept cotylédons linéaires. Ce genre se compose uniquement du *Taxodium distichum*, Rich., vulgairement nommé Cyprès chauve de l'Amérique septentrionale. C'est un Arbre qui se distingue de toutes les autres Conifères par son port. Au premier coup-d'œil, on le prendrait pour un *Mimosa*, à raison de ses feuilles distiques simulant des feuilles finement pennées. Ses racines sont remarquables par les exostoses coniques, nues et hautes de deux à trois pieds, qu'elles émettent. Cet Arbre est cultivé en Europe pour l'ornement des jardins paysagers.

Le *Taxodium* se distingue des Cyprès, 1° par ses fleurs mâles, dont les chatons extrêmement petits et globuleux, sont disposés en grappes rameuses, au lieu d'être solitaires et terminaux; 2° par ses fleurs femelles qui sont également des chatons écailleux et arrondis, et dont les écailles ne portent que deux fleurs dressées. Par ce dernier caractère, il se rapproche du *Thuya*, mais il en diffère par son fruit dont les écailles sont en forme de clous comme celles des Cyprès. Son embryon constamment polycotylédoné, c'est-à-dire divisé en plusieurs lanières dont le nombre varie de cinq à neuf, le fait en outre suffisamment distinguer de l'un et l'autre de ces genres. (G..N.)

TAXUS. MAM. C'est dans quelques ouvrages le nom spécifique du Blaireau, *Ursus meles*, L. (IS. G. ST.-H.)

TAXUS. BOT. PHAN. *V*. IF.

TAYAZOU. MAM. Même chose que Coure. *V*. ce mot. (B.)

TAYLORIA. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Hooker a donné ce nom au genre que Schleicher avait établi sous celui de *Hookeria*. Ce dernier nom étant déjà appliqué par Smith à un autre genre de Mousse, le *Tayloria* de Hooker ou *Hookeria* de Schleicher et de Schwægrichen est ainsi caractérisé : péristome simple, formé de trente-deux dents très-longues, tordues en spirale, rapprochées par paires; capsule soutenue sur une apophyse; coiffe très-petite, campanulée. La seule espèce connue de ce genre, le *Tayloria splachnoides*, croît dans les Alpes et en Norvège; elle a une tige simple, garnie à sa base d'une rosette de feuilles oblongues, dentelées; la capsule est longuement pédicellée, droite, cylindrique, insensiblement rétrécie à sa base, surmontée d'un opercule conique, allongé; la columelle fait saillie hors de la capsule et est renflée à son extrémité. (AD. B.)

TAYTETOU. MAM. Véritable nom brésilien, suivant le prince Maximilien de Neuwied, du Pécari à collier, *Dicotyles torquatus*, Fr. Cuv., que les colons portugais appellent *Porco à quechada branca*. Le *Dicotyles labiatus* est le Caytetu des Brésiliens. (LESS.)

TAZETTE. BOT. PHAN. Espèce du genre Narcisse. *V.* ce mot. (B.)

TCHIGITAI. MAM. Ce mot, que l'on a aussi écrit *Czigithai*, *Czigtai*, *Dzygytai*, est l'un des noms de pays de l'*Equus hemionus*. *V.* CHEVAL. (IS. G. ST.-H.)

TCHIN-CHIAN-KIAPP. MAM. Nom chinois d'un Mammifère qui paraît être le Pangolin à queue courte. (IS. G. ST.-H.)

TCOUG. OIS. Nom d'un Busard de l'Inde, *Falco melanleucos*. (IS. G. ST.-H.)

TECHICHI. MAM. Ce nom mexicain servait à désigner le Raton crabier (*Procyon cancrivorus*, Geoff.), que les premiers Espagnols qui découvrirent le Mexique, prirent pour un Chien, analogue aux espèces du genre *Canis*. (LESS.)

TECK. BOT. PHAN. On désigne sous ce nom le bois du *Tectona grandis*, L. *V.* TECTONA. (G..N.)

TECOIXIN. REPT. SAUR. (Séba.) Nom d'un Saurien du Mexique encore indeterminé. (IS. G. ST.-H.)

TECOLITHES. ÉCHIN. FOSS. Nom que Pline et quelques auteurs anciens appliquaient à des corps organisés fossiles qu'on croit être des Pointes d'Oursins. (AUD.)

TECOMA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Bignoniacées et de la Didynamie Angiospermie, L., établi par Jussieu (*Genera Plantarum*, p. 137), et ainsi caractérisé : calice campanulé, à cinq dents; corolle dont le tube est court, la gorge campanulée, le limbe bilabié, à cinq lobes; quatre étamines didynames, plus une cinquième rudimentaire; stigmate bilamellé; capsule en forme de silique, biloculaire, bivalve, ayant la cloison opposée aux valves; graines placées sur deux rangées, imbriquées, bordées d'une aile membraneuse. Ce genre est un démembrement du *Bignonia* de Linné, dont il diffère à peine par les caractères. Il se compose d'une dizaine d'espèces qui croissent en Amérique, particulièrement en Virginie, au Mexique et dans les Andes du Pérou. Une espèce a été trouvée à la Nouvelle Hollande et dans l'île de Norfolk. Ce sont des Arbres ou rarement des Arbrisseaux à feuilles opposées, digitées, ou plus souvent imparipinnées. Les fleurs sont terminales, en panicules, jaunes ou rouges. Parmi ces espèces, nous citerons comme type le *Tecoma radicans*, Juss.; *Bignonia radicans*, L., Arbrisseau connu vulgairement dans les jardins sous le nom de Jasmin de Virginie. Ses tiges sont sarmenteuses; elles s'accrochent aux murailles par de petits crampons qui naissent des nœuds, et elles s'élèvent quelquefois jusqu'à plus de trente pieds de haut. Son feuillage est très-beau, ailé avec impaire, à folioles nombreuses, vertes, ovales-aiguës et inégalement dentées en scie. Les fleurs sont grandes, infundibuliformes, d'un rouge vif, et disposées en bouquets au sommet des rameaux. Cette belle Plante est originaire de la Virginie et d'autres États de l'Amérique septentrionale. Elle se cultive avec facilité, et se perpétue au moyen de drageons et de boutures. Elle est très-propre à garnir les murs et les berceaux dans les bosquets d'été. Elle ne craint pas le froid, mais l'exposition au midi est celle qui lui est le plus favorable.

Jussieu a encore rapporté au genre *Tecoma* le *Bignonia stans*, L., ainsi que quelques autres espèces originaires des climats chauds de l'Amérique. Nous avons dit qu'une espèce était indigène de la Nouvelle-Hollande. R. Brown l'a décrite sous le nom de *Tecoma australis*, auquel il a réuni comme synonyme le *Bignonia Pandorea* de Ventenat (Malmaison, tab. 43). Enfin Kunth, dans ses *Nova Genera et Species Plantarum æquinoctialium*, en a publié six espèces nouvelles sous les noms de *T. digitata*, *azaleæflora*, *rosæfolia*, *sambucifolia*, *sorbifolia* et *mollis*. Elles croissent au Pérou, au Mexique et dans la Nouvelle-Andalousie. (G..N.)

TECTAIRE. MOLL. Montfort (Conchyl. Syst. T. II) a proposé ce genre pour une Coquille qui fait partie du genre Monodonte de Lamarck. *V.* MONODONTE. (D..H.)

TECTARIA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Nom donné par Cavanilles à un genre de Fougères qui répond exactement à l'*Aspidium* de Swartz et des autres auteurs plus récens. *V.* ASPIDIUM. (AD. B.)

TECTIBRANCHES. *Tectibranchia.* MOLL. Cuvier le premier rassembla dans une famille à laquelle il donna ce nom, tous les Mollusques qui portent la branchie sur le dos, cachée par les lobes du manteau. Cette famille contient les genres Pleurobranche, Aplysie, Dolabelle, Notarche et Acère. Ce dernier a pour sous-genres les Bullées, les Bulles et les Acères propres. Latreille, en adoptant les Tectibranches dans ses Familles naturelles du Règne Animal, les a partagés en deux familles, les Tentaculés pour les genres Phyllirhoé, Notarche, Aplysie, Actéon, Dolabelle et Bulline, et les Acères pour les genres Bullée, Bulle, Sormet et Doridie. *V.* tous ces mots. (D..H.)

TECTIPENNES ou STÉGOPTÈRES. INS. Famille créée par Duméril dans l'ordre des Névroptères; elle correspond en partie à la famille des Planipennes de Latreille. *V.* ce mot. (AUD.)

TECTONA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Verbénacées et de la Pentandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans: calice campanulé, persistant, tomenteux, à cinq ou six découpures ovales; corolle, à peine plus longue que le calice, pubescente en dehors, ayant le tube court, le limbe à cinq ou six divisions; cinq ou six étamines; ovaire velu, entouré d'un rebord glanduleux d'un rouge orangé, surmonté d'un style et d'un stigmate à deux ou trois divisions; drupe sec, globuleux, de la grosseur d'une noisette, renfermé dans le calice renflé en vessie, renfermant un noyau à quatre loges qui contiennent chacune une graine. Ce genre n'est constitué que par une espèce qui offre assez d'intérêt pour mériter une mention détaillée.

Le *Tectona grandis*, L. fils, Suppl.; Roxb., *Corom.*, tab. 6; *Jatus*, Rumph, *Herb. Amboin.*, 3, tab. 18; *Tekka*, Rhéede, *Hort. mal.*, 4, tab. 27; *Teka grandis*, Lamk., Illustr., tab. 136, est un des plus grands Arbres connus. Son tronc est droit, très-gros; son bois dur et serré; ses branches étalées, divisées en rameaux quadrangulaires, un peu pubescens, garnis de feuilles opposées, amples, un peu pendantes, portées sur de courts pétioles, presque ovales, rétrécies à la base, aiguës, entières, parsemées de points blanchâtres, veloutées en dessous, marquées de nervures un peu saillantes. Les fleurs forment une belle et grande panicule étalée au sommet des branches. Les ramifications de cette panicule sont d'un gris cendré, couvertes de poils très-fins et glanduleux; à la base de chaque division sont des bractées opposées, sessiles et lancéolées. Cet Arbre croît dans les grandes forêts de l'Inde-Orientale, au Malabar, au Coromandel, à Ceylan, Java, etc. Son bois, connu sous le nom de *Teck*, a une propriété qui le fait rechercher pour la construction des plus gros navires; il est solide, quoique léger, et il n'est pas sujet à être attaqué par les vers. Des bâtimens construits avec ce bois durent trois fois plus long-temps que ceux qui sont faits avec toute autre espèce de bois. On a fait, il y a quelques années, dans les chantiers de Londres, la fâcheuse découverte qu'il a une qualité vénéneuse très-intense. Des charpentiers blessés par des éclats de ce bois, sont morts en très-peu de temps, les uns avec des symptômes gangréneux, les autres avec les signes qui suivent l'absorption des substances vénéneuses. Les Indiens l'emploient pour les charpentes de leurs habitations. On teint avec ses feuilles la soie et le coton en pour-

pre. Ces feuilles, ainsi que les fleurs, servent encore à des usages médicaux.

Un Végétal aussi précieux serait une excellente acquisition pour l'Europe; et quoiqu'il semble requérir une température élevée, étant originaire des pays chauds, on ne doit pas désespérer de l'acclimater dans les contrées méridionales, et particulièrement dans les lieux où se cultivent en plein air les Dattiers, les Orangers et les Citronniers, parmi lesquels il vit dans son pays natal. Le professeur Thouin (Ann. du Muséum, vol. 2, p. 82) a depuis longtemps fait connaître les motifs qui font présumer en faveur de son acclimatation. Il dit que cet Arbre a la faculté de dormir chaque année, c'est-à-dire de perdre ses feuilles, et de rester dans une inactivité au moins apparente pendant plusieurs mois. Les gelées n'auraient donc que peu d'action sur lui, puisqu'il paraît prouvé qu'elles ne sont nuisibles aux Arbres qu'autant que les vaisseaux séveux sont remplis de fluides. Il y aurait encore plus de chances de réussite s'il était reconnu que le *Tectona grandis* fût muni de bourgeons écailleux; ces écailles protégeraient les jeunes pousses contre les froids qui se font quelquefois ressentir dans un climat dont la température est moins élevée que celle de l'Inde. (G..N.)

TECTRICES. OIS. Nous avons, avec la plupart des ornithologistes, adopté ce mot pour désigner les plumes qui, disposées comme les tuiles ou les ardoises sur un toit, garnissent et recouvrent les ailes et la queue des Oiseaux. Les premières se distinguent par l'épithète d'alaires; les autres par celle de caudales. Les Tectrices sont alaires proprement dites ou supérieures, lorsqu'elles garnissent le dessus des ailes, cette partie qui s'offre constamment à nos regards; on les dit subulaires ou inférieures, lorsqu'on veut exprimer le dessous des ailes ou la partie en contact avec les flancs, et qui se trouve cachée quand l'Oiseau n'est point livré au vol ou à quelque agitation extraordinaire. On divise encore les Tectrices alaires en petites ou primaires, moyennes ou secondaires, et grandes ou tertiaires. Les petites garnissent le poignet ou le fouet; elles sont situées dans la région la plus rapprochée de la tête. Les moyennes sont intermédiaires de celles-ci et des grandes qui recouvrent immédiatement les rémiges ou les pennes. Les plumes qui recouvrent la queue en dessus sont appelées Tectrices caudales ou uropygiles; elles prennent naissance au bas du dos, vers le croupion, et se prolongent plus ou moins sur les rectrices qu'elles recouvrent quelquefois entièrement et qu'elles dépassent même de beaucoup dans certaines espèces, surtout parmi les Gallinacés. Les Tectrices subcaudales ou anales sont les plumes qui garnissent la base des rectrices en dessous de la queue. *V.* pour les autres détails, ce qui a été dit aux mots AILES et QUEUE. (DR..Z.)

TEECOSE ET TEECOSE-BOURONG. MAM. Noms malais dont l'un, d'après Marsden, s'applique au Rat de Sumatra, et l'autre aux grandes Roussettes. *Teecose-Bourong* signifie Rat-Oiseau. (IS. G. ST.-H.)

TEEDIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Scrophularinées et de la Didynamie Angiospermie, L., établi par Rudolphi (Journal de Botanique de Schrader, 2, p. 289) et offrant les caractères essentiels suivans : calice divisé profondément en cinq lobes; corolle hypocratériforme, le limbe à cinq divisions obtuses; style très-court, persistant; baie biloculaire polysperme. Ce genre a été constitué aux dépens du *Capraria* de Linné, dont il diffère par la forme de sa corolle, son style non caduc, et par son fruit qui est une baie au lieu d'une capsule. L'espèce principale de ce genre est le *Teedia lucida*, Rudolph., *loc. cit.*, ou *Capraria lucida*, L.; *Borkhausenia lucida*, Roth. C'est

une Plante bisannuelle? douée d'une odeur forte, et qui croît au cap de Bonne-Espérance. Sa tige est rameuse, quadrangulaire, bordée par la décurrence des pétioles, garnie de feuilles opposées, oblongues-ovales, acuminées. Les fleurs sont roses et forment une panicule terminale. Une autre espèce, découverte par Burchell dans les mêmes contrées que la précédente, a été décrite dans le *Botanical Register*, n. 214, sous le nom de *Teedia pubescens*. Elle se distingue du *T. lucida* par sa pubescence glanduleuse, et par ses fleurs plus grandes. (G..N.)

TEESDALIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Crucifères, tribu des Thlaspidées, et de la Tétradynamie siliculeuse, établi par R. Brown (*in Hort. Kew.*, deuxième édition, vol. 4, p. 83) et adopté par De Candolle qui l'a ainsi caractérisé : calice décidu, divisé profondément en quatre sépales; corolle à quatre pétales, entiers, égaux ou inégaux; étamines pourvues d'une squammule à leur base interne; silicule déprimée, ovale, échancrée au sommet, à valves naviculaires déhiscentes, un peu ailées sur la carène, à cloison oblongue, étroite, non surmontée d'un style; deux graines dans chaque loge, presque orbiculaires, comprimées, à cotylédons presque orbiculaires, accombans. Ce genre formé aux dépens de quelques *Lepidium* et *Iberis* des auteurs, est très-distinct par les caractères, ainsi que par le port. Il a été établi dans la même année par R. Brown, et par Bastard, dans son Supplément à la Flore du département de Maine-et-Loire, qui l'avait nommé *Guepinia*; mais le genre de Brown a l'antériorité de quelques mois. Les *Teesdalia Iberis* et *T. Lepidium*, autrefois connus sous les noms de *Iberis medicaulis* et *Lepidium medicaulis*, sont de petites plantes annuelles qui croissent dans les localités sablonneuses de l'Europe. Leurs feuilles sont radicales, disposées en rosette, pétiolées et pinnatilobées. Du collet, s'élèvent plusieurs petites hampes presque aphylles, simples, terminées par des grappes de fleurs blanches très-petites. (G..N.)

TEFF. BOT. PHAN. Nom de pays du *Poa abyssinica* dont les grains servent à faire du pain. (G..N.)

TEFFLUS. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Carnassiers, très-voisin de ceux de Proccrus, de Procruste, de Carabe proprement dit (*V.* ce mot). Il est composé d'une espèce aptère, à palpes extérieurs terminés par un grand article en forme de hache allongée, et dont les tarses, ainsi que ceux des Procerus, sont identiques dans les deux sexes. Mais ce genre est très-distinct des précédens et des autres qui lui sont analogues par son labre qui est entier ou sans échancrure. Le troisième article des antennes est trois fois au moins plus long que le précédent. La dent du milieu de l'échancrure du menton est petite. Ce genre a été établi par Leach sur une grande espèce que l'on trouve en Guinée et au Sénégal, dans le tronc des arbres pourris, et qui est le *Carabus Megerlei* de Fabricius. *V.*, pour d'autres détails, le second volume du Spécies général des Coléoptères de Dejean, p. 20. (LAT.)

TÉGÉNÉRIE. *Tegeneria*. ARACHN. Genre établi par Walckenaer, et qui correspond à celui d'Araignée de Latreille. *V.* ce mot. (AUD.)

TEGANIUM. BOT. PHAN. (Smiedel.) Syn. de *Nolana*. (G..N.)

TEGMEN. BOT. PHAN. Mirbel a employé ce mot pour désigner l'enveloppe immédiate de l'amande, que les auteurs ont nommée généralement *tunique interne*, et De Candolle *endoplèvre*. (G..N.)

* TEGMENS. *Tegmenta*. BOT. PHAN. Link a donné ce nom aux écailles qui recouvrent les graines dans les bourgeons. (G..N.)

* TEGULARIA. BOT. CRYPT.

(*Fougères.*) Reinwardt et Hornschuch (*Sylloge Pl. nov. à Soc. bot. Ratisb. edit.* T. II, p. 3) ont récemment publié sous ce nom un genre ainsi caractérisé : sores presque marginaux, oblongs, déprimés au centre ; induse oblong, pelté, échancré à la base et adné, son bord déhiscent dans toute sa longueur. Ce genre est fondé sur l'*Aspidium truncatum*, Swartz, que les auteurs nomment *Tegularia adianthifolia*. (G..N.)

TEGULCHITEH. MAM. C'est, d'après le voyageur Krascheninnikow, le nom d'un Rongeur qui vit au Kamtschatka, et dont le genre même est indéterminé. (IS. G. ST.-H.)

TÉGUMENS. ZOOL. Dans certains Zoophytes dont la structure est très-simple, toutes les parties du corps paraissent homogènes, et il n'existe aucune différence notable entre la texture considérée et la superficie du corps ou dans son épaisseur ; mais chez la presque totalité des Animaux le contraire a lieu, et il est facile de distinguer dans leur composition anatomique une enveloppe extérieure ou tégumentaire et des organes intérieurs que celle-ci est destinée à protéger. En général c'est une membrane plus ou moins molle qui constitue cette enveloppe tégumentaire, à laquelle on donne le nom de PEAU ; mais quelquefois l'une des lames qui la composent s'incruste de matière calcaire ou cornée, et constitue une espèce de squelette extérieure ; d'autres fois, enfin, elle est le siége d'une sécrétion et se recouvre d'une croûte calcaire qu'on nomme coquille. Dans les Animaux sans vertèbres, l'enveloppe tégumentaire est destinée non-seulement à protéger les parties intérieures, mais aussi à fournir des points d'appui aux organes actifs de la locomotion. Chez les Vertébrés, au contraire, il existe toujours un système d'organe spécial pour fournir aux muscles des leviers et des points d'appui, et la peau ne sert que peu aux mouvemens. Mais une fonction dont elle est le siége chez les uns comme chez les autres (pourvu toutefois que ses propriétés physiques ne s'y opposent pas), c'est le tact ou le toucher.

Quant à la structure et aux principales modifications que présente le système tégumentaire, dans la série animale, il en a déjà été souvent question dans ce Dictionnaire, et le défaut d'espace ne nous permettant pas d'y revenir ici, nous nous bornerons à renvoyer aux articles MAMMIFÈRES, INSECTES, MOLLUSQUES, etc. (H.-M. E.)

TEICHMEYERA. BOT. PHAN. (Scopoli.) Probablement synonyme de *Pirigara*. *V.* ce mot. (G..N.)

TEIGNE. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires de la Cuscute. *V.* ce mot. (B.)

TEIGNE. *Tinea.* INS. Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, section des Ténéites, auquel on avait donné d'abord une grande extension (*V.* TINÉITES), et qui, tel que nous l'avons réduit, se distingue de tous les autres de la même coupe par les caractères suivans : palpes inférieurs très-apparens, relevés, mais ne dépassant pas ou presque pas le front, cylindriques ; trompe très-courte, formée de deux petits filets membraneux et disjoints ; tête huppée ; ailes inclinées. D'après ce signalement, il faudra retrancher du genre auquel Fabricius a conservé ce nom, un grand nombre d'espèces. Voici les principales qui doivent y rester. La TEIGNE DES TAPISSERIES, *Tinea tapetzella*, L. ; *Pyralis tapezana*, Fabr., Suppl., Entom. systém. Ailes supérieures noires ; leur extrémité postérieure ainsi que la tête, blanches (1). Sa

(1) Fabricius avait d'abord (*Entom. Syst. emend.*) placé cette espèce dans son genre *Tinea*, mais il en fit ensuite (Suppl.) une Pyrale, avec la dénomination de *Tapezana*, qu'il avait donnée précédemment à une véritable Pyrale.

chenille ronge les draps et les étoffes de laine, s'y forme une galerie en manière de voûte de leurs parcelles, et qu'elle allonge à mesure qu'elle avance. Réaumur la range parmi les Fausses-Teignes. — La Teigne des pelleteries, *Tinea pellionella*, L. ; Réaum., Insect., III, pl. 6, fig. 12-16. Ailes supérieures d'un gris argenté, avec un ou deux points noirs sur chaque. Sa chenille coupe les poils des pelleteries et les détruit rapidement. Elle se forme avec eux un tuyau feutré. — La Teigne a front jaune, *Tinea flavifrontella*, Fabr. Jaunâtre, avec le toupet d'une couleur plus vive, tirant sur le roussâtre. Sa chenille ravage les collections d'Oiseaux et d'Insectes, et vit dans un fourreau soyeux. — La Teigne des grains, *Tinea granella*, Fabr.; *Rœs. Insect.*, I, class. 4, Papil. noct., XII. Ses ailes supérieures sont marbrées de brun, de noir et de gris. Le duvet formant le toupet est roussâtre. Sa chenille, connue sous la dénomination de Fausse-Teigne des blés, en lie plusieurs grains avec de la soie, et se construit ainsi un tube d'où elle sort de temps en temps pour les ronger. Elle nuit ainsi beaucoup aux blés que l'on conserve et qu'on laisse en repos. — La Teigne des draps, ou celle que Fabricius nomme, d'après Linné, *Tinea sarcitella*. Quoique l'une des plus pernicieuses et des plus communes, elle n'est pas encore bien connue. Les figures de Réaumur, citées par les auteurs, sembleraient, à en juger par l'une d'elles, la onzième, que cette espèce n'appartiendrait pas à notre genre Teigne proprement dit. Ses palpes inférieurs sont grands, recourbés et terminés en pointe; caractère qui rapprocherait cet Insecte des espèces de notre genre Volucre (1), et particulièrement de la *Tinea vestianella* de Scopoli et de Linné. Nous soupçonnons même qu'elles ne diffèrent pas. Suivant le dernier, la *Tinea sarcitella* est d'un gris argenté, avec un point blanc de chaque côté du thorax. Dans la *Tinea vestianella*, le dessus de la tête du thorax, et même la base des ailes supérieures, sont blancs. Les palpes inférieurs, recourbés en manière de cornes, sont aussi de cette couleur, mais avec quelques anneaux noirs. Les ailes sont couchées horizontalement sur le corps, blanchâtres, luisantes; le dessus des supérieures présente quelques taches de différentes grandeurs, noirâtre; les inférieures sont d'une couleur uniforme, bordées postérieurement de longs cils, ainsi que le bord interne des précédentes. Cette Teigne est ici la plus commune de toutes, ce qui nous fait présumer qu'elle est la même que la *Tinea sarcitella* de Linné, et que cet auteur en ayant donné une description défectueuse, probablement d'après quelque individu mal conservé, Scopoli n'aura pas reconnu cette espèce dans celle qu'il nomme *Tinea vestianella*. Quoi qu'il en soit la chenille de la *Tinea sarcitella* se trouve sur les draps et les étoffes de laine. Elle habite un fourreau de soie, ayant le plus souvent la forme d'un fuseau, et qu'elle revêt des poils qu'elle a détachés. Elle l'allonge par un bout à mesure qu'elle croît, le fend pour l'élargir, et y ajoute une pièce. Ses excrémens ont la couleur de la laine qu'elle a rongée. Toutes les Teignes aimant l'obscurité et le repos, c'est en visitant souvent les étoffes et autres matières qu'elles rongent et en les exposant à l'air, que l'on peut empêcher, ou diminuer du moins leurs ravages. On peut aussi atteindre le même but en enveloppant ces corps dans des toiles d'un tissu très-serré, ou autant que possible imperméable; c'est ce que pratiquent généralement les marchands drapiers. On pourrait encore les renfermer avant l'époque où l'Insecte parfait dépose ses œufs, dans

(1) C'est par une inadvertance typographique que dans la seconde édition du Règne Animal, la note (1) du tome V, p. 421, a été placée à l'article de la Teigne des tapisseries, elle se rapporte à celle des draps.

des caisses que l'on calfeutrerait avec le plus grand soin. Du coton ou de l'étoupe, imbibé d'essence de térébenthine ou de quelque autre liqueur d'une odeur très-pénétrante, placé sur les mêmes objets, paraissent aussi éloigner ces Insectes; mais le plus sûr est de leur interdire toute approche au moyen des précautions indiquées plus haut. (LAT.)

On a désigné sous ce nom de Teigne divers Insectes différens entre eux, et dont plusieurs n'appartiennent pas à l'ordre des Lépidoptères. On nomme vulgairement :

TEIGNE AQUATIQUE, des Larves de Friganes.

TEIGNE DES CHARDONS, des larves de Cassides.

TEIGNE DU CHOCOLAT, de petites larves qu'on trouve dans le chocolat fabriqué, et qui ont été décrites par Réaumur dans le tome III de ses Mémoires.

TEIGNE DE LA CIRE, une espèce du genre Gallerie. *V.* ce mot.

TEIGNE DES CUIRS, des larves du genre Crambe. *V.* ce mot.

TEIGNE DES FAUCONS, des espèces d'Arachnides du genre Ricin.

TEIGNE DU LIS, des larves de Crioceres, etc., etc. (AUD.)

TEIRA. POIS. Espèce de Platax. *V.* CHOETODON. (B.)

TEISSON OU TAISSON. MAM. Nom du Blaireau dans plusieurs provinces de la France méridionale. Ce mot est dérivé du mot latin *Taxus*. (IS. G. ST.-H.)

TEKA, TEKKA ET THEKA. BOT. PHAN. Ces noms, d'origine indienne, ont été employés par divers auteurs pour désigner le genre que Linné a nommé *Tectona*. *V.* ce mot. (G..N.)

TÉLAGON. MAM. Espèce du genre Midas. *V.* ce mot. (B.)

TÉLAMONIA. BOT. CRYPT. *V.* AGARIC.

TÉLÉBOITE. *Telebois*. MOLL. Genre que proposa Montfort (Conchyl. syst. T. I, p. 366) avec un fragment de tige d'Encrinite, qu'il place parmi les Coquilles multiloculaires. (D..H.)

TELEGGO. MAM. Marsden écrit ainsi le nom d'un Animal de Sumatra, qu'il dit exhaler une odeur fétide. C'est très-certainement le Télagon, *Mydaus meliceps*. *V.* MYDAS. (LESS.)

TELEKIA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Baumgarten, dans le troisième volume de l'*Enumeratio stirpium Transylvaniæ* publié en 1816, est fondé sur le *Buphtalmum cordifolium* de Waldstein et Kitaibel, dont Cassini a fait, en 1818, le type de son genre *Molpadia*. Cependant, les caractères génériques assignés au *Telekia* ne concordent pas parfaitement avec ceux de ce dernier genre, surtout en ce qui concerne l'aigrette que l'auteur dit être plumeuse, tandis que Cassini a remarqué que cette aigrette est très-courte, en forme de couronne, offrant quelquefois une longue paillette filiforme, à peine plumeuse. Sprengel, qui a eu occasion de voir un échantillon authentique de la Plante observée par Baumgarten, a déclaré qu'il n'y avait pas d'aigrette. Par ces motifs, Cassini pense qu'on doit regarder le genre *Telekia* comme identique avec son *Molpadia*, mais qu'il ne serait pas juste d'admettre le premier nom, malgré sa priorité, parce que les caractères génériques en sont trop imparfaits. *V.* MOLPADIE. (G..N.)

TÉLÉOBRANCHES. POIS. La famille à laquelle Duméril a donné ce nom dans sa Zoologie analytique, répond exactement à l'ordre que Cuvier appelle des Plectognathes. *V.* ce mot. (B.)

TÉLÉOSAURE. *Teleosaurus*. REPT. FOSS. Sous-genre nouvellement établi par Geoffroy Saint-Hilaire (Mémoires du Muséum, T. XII, pour y placer un Reptile fossile découvert, il y a quelques années,

par notre collaborateur Lamouroux, et connu sous le nom de Crocodile fossile de Caen. *V.* CROCODILE. Ce Reptile a en effet de nombreux rapports avec les Crocodiles, surtout avec les Gavials; mais il présente aussi d'importantes différences qui ont porté Geoffroy à en faire un sous-genre particulier dans la famille des Crocodiliens. Les principaux caractères du sous-genre *Teleosaurus* sont les suivans : les arrière-narines, placées au niveau de la fosse orbitaire, sont très-grandes; l'os que Geoffroy appelle jugal, et que Cuvier considère comme un frontal postérieur, est plus grand que chez les Crocodiles, et plus descendu vers l'arcade maxillaire; l'adorbital, ou portion orbitaire du maxillaire, est extrêmement long et grêle; enfin tous les os placés dans le voisinage et en arrière de l'orbite, sont modifiés d'une manière remarquable. Le sous-genre *Teleosaurus*, qui ne comprend encore qu'une seule espèce, *Teleosaurus* ou *Crocodilus cadomensis*, a été ainsi nommé à cause de la conformation de son crâne, plus voisine que chez les autres Crocodiliens, de la conformation propre aux Mammifères. (IS. G. ST.-H.)

TELEOZOMA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Le genre désigné sous ce nom par R. Brown (Appendice au Voyage de Francklin) est le même que le *Ceratopteris* d'Adolphe Brongniart. (G..N.)

TÉLÈPHE. *Telephium.* BOT. PHAN. Genre de la famille de Paronychiées, tribu des Téléphiées, et de la Pentandrie Trigynie, L., offrant les caractères suivans : calice persistant, divisé profondément en cinq lobes oblongs et concaves; corolle à cinq pétales insérés à la base du calice, alternes avec ses lobes, et de la longueur de ceux-ci; cinq étamines opposées aux sépales et insérées à leur base; trois styles étalés, recourbés et soudés par la base; capsule pyramidale, trigone, trivalve, divisée seulement à la base en trois loges, mais en apparence uniloculaire, parce que les cloisons ne se prolongent pas dans la partie supérieure; graines nombreuses attachées à un placenta central et disposées par six rangs; embryon latéral courbé, incomplétement annulaire; albumen farineux. Ce genre avait été placé par Jussieu dans les Portulacées; effectivement il tient le milieu entre cette famille et celle des Paronychiées. Il ne se compose que de trois espèces dont deux sont exotiques, indigènes de la Barbarie et du cap de Bonne-Espérance. L'espèce la plus anciennement connue croît dans la région méditerranéenne; c'est le *Telephium Imperati*, L., Plante herbacée, fruticuleuse, à tiges couchées, glabres et glauques, garnies de feuilles alternes, munies de stipules. Les fleurs sont blanches, rapprochées au sommet des tiges en plusieurs corymbes serrés.

Les anciens botanistes appliquaient le nom de *Telephium* à diverses Plantes, telles que le *Sedum Telephium*, le *Rhodiola rosea*, l'*Arenaria peploides*, l'*Ornithopus scorpioides*, etc. (G..N.)

TELEPHIASTRUM. BOT. PHAN. Le genre que Dillen nommait ainsi est le même que le *Talinum* d'Adanson. *V.* ce mot. (G..N.)

* TÉLÉPHIÉES. *Telephieæ.* BOT. PHAN. De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 3, p. 366) a donné ce nom à la première tribu de la famille des Paronychiées, qui se compose des genres *Telephium* et *Corrigiola*. *V.* ces mots. (G..N.)

TELEPHIOIDES. BOT. PHAN. (Tournefort et Mœnch.) Syn. d'*Andrachne* de Linné. *V.* ce mot. (G..N.)

TELEPHIUM. BOT. PHAN. *V.* TÉLÈPHE. (G..N.)

TÉLÉPHORE. *Telephorus.* INS. Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Serricornes, division des Malacodermes, tribu des Lampyrides, faisant partie, dans la Méthode de Linné, de celui de *Cantharis*, réuni par Geoffroy à celui des

Malachies sous la dénomination commune de Cicindèle, distingué par Schæffer sous celle de Téléphore, que Degéer, Olivier et les autres naturalistes français ont adoptée, et préférable à celle de Linné, conservée par Fabricius et d'autres entomologistes. On a fait dériver l'étymologie de Téléphore de deux mots grecs, signifiant *porte-mort;* mais ne vient-elle pas plutôt de deux autres mots, *porté au loin*. Ces Insectes, en effet, d'après d'anciennes observations consignées dans les Éphémérides des Curieux de la nature, et confirmées depuis par d'autres faits semblables, sont quelquefois transportés au loin avec leurs larves, et souvent en quantité considérable, par des vents impétueux, à la suite d'une tempête ou d'un ouragan, qui en bouleversant la terre, déracinant les arbres des forêts, les pins, et les sapins particulièrement, met à découvert leurs retraites. C'est dans la Suède et en Hongrie, lorsque la terre était couverte de neige, que ces phénomènes ont eu lieu. D'autres Insectes vivans, des Vers, et même des Araignées, étaient mêlés, mais en moins grand nombre, avec les Téléphores et leurs larves. Ces Animaux occupaient souvent une grande étendue de terrain. De-là, suivant les conjectures de Réaumur, auquel Degéer avait communiqué une observation de cette nature, faite en 1745 et réitérée en 1750, l'explication de ces pluies d'Insectes dont divers historiens ont fait mention. Un corps déprimé, toujours mou, ailé dans les deux sexes, n'ayant aucune propriété phosphorique; une tête découverte, et point notablement prolongée en devant sous la forme d'un museau; des antennes écartées à leur base, filiformes et simples; des mandibules finissant en une pointe simple et très-aiguë; des palpes terminés par un article plus grand que les précédens et en forme de hache; des yeux ronds et très-saillans; un corselet presque carré, et des tarses dont le pénultième article est bilobé, tel est l'ensemble des caractères, au moyen desquels on distinguera toujours le genre Téléphore de ceux de la même tribu, celle des Lampyrides. Ces Insectes se tiennent habituellement sur les fleurs ou sur les feuilles. Leurs habitudes sont néanmoins, du moins en partie, carnassières, et on a vu des femelles dévorer même leurs larves. Nous les avons nous-même souvent rencontrées dans des momens où ils faisaient preuve d'un pareil instinct. Il est confirmé par l'anatomie; car, selon Dufour, le canal digestif est absolument droit. Les vaisseaux biliaires sont au nombre de quatre, ce qui rapproche ces Insectes des *Lycus*, avec lesquels ils ont aussi, sous le rapport des organes de la génération, beaucoup de conformité. La seule larve connue, celle du Téléphore ardoisé, est presque cylindrique, molle, allongée, d'un noir mat et velouté, avec les antennes, les palpes et les pieds roussâtres. La tête est pourvue de fortes mandibules. Sous le dernier anneau ou le douzième, est un mamelon servant à la progression. Elle vit dans la terre humide, où elle se nourrit de proie. Elle se métamorphose de bonne heure, puisque l'Insecte parfait est lui-même printanier. Les faits rapportés au commencement de cet article nous porteraient même à croire qu'il peut arriver à ce dernier état pendant l'hiver. On aurait pu laisser dans ce genre celui de *Silis*, qu'on a formé depuis peu, et qui ne s'en éloigne guère que par les deux échancrures postérieures du corselet.

Le Téléphore ardoisé, *Cantharis fusca*, L., est le plus grand des indigènes. Son corps est long d'environ six lignes, d'un rouge jaunâtre en grande partie, avec l'extrémité postérieure de la tête, les étuis, les pates, à l'exception de leur origine, la poitrine et les derniers anneaux noirâtres; le milieu du corselet offre une tache noire.

Le Téléphore livide, *Cantharis livida*, L., très-voisin du précédent, n'a qu'un point noir sur la tête; le

corselet est d'un jaune roussâtre, sans taches; les élytres sont d'un jaune d'ocre; le bout des cuisses est noir. *V.* quant aux autres espèces et leur synonymie, Schœnherr et l'article *Téléphore* de l'Encyclopédie méthodique. (LAT.)

TÉLESCOPE. POIS. Espèce du genre Pomatome. *V.* ce mot. (B.)

TÉLESCOPE. *Telescopium*. MOLL. Montfort (Conch. syst. T. II) institua d'abord ce genre pour le *Cerithium Telescopium*, et il suffit de voir cette Coquille, qui dépend certainement des Cérites, pour se convaincre que ce genre est inutile. Blainville l'a admis, non comme section des Cérites, mais, ce qui a droit d'étonner, comme section des Troques. *V.* ce mot et CÉRITE. (D..H.)

TÉLÉSIE. MIN. Nom créé par Haüy pour désigner les variétés du Corindon hyalin, connues vulgairement sous celui de Gemme orientale, et qu'il regardait alors comme formant une espèce distincte du Corindon Adamantin. *V.* CORINDON. (G. DEL.)

TELESTO. POLYP. Genre de l'ordre des Tubulariées dans la division des Polypiers flexibles, ayant pour caractères : Polypier phytoïde, rameux, fistuleux, crétacéo-membraneux, opaque, strié longitudinalement. Ce genre est très-peu connu, et ne devrait peut-être pas rester parmi les Polypiers. Lamarck ne le distingue point du genre Synoïque, et le range dans l'ordre de ses Tuniciers, adoptant ainsi, jusqu'à un certain point, l'opinion de Savigny qui regarde les Synoïques comme des Ascidies agrégés. Lamouroux a eu connaissance de ces diverses opinions, il a néanmoins laissé son genre *Telésto* parmi les Polypiers. A l'état de dessiccation, il est difficile de prononcer sur la nature de ces êtres. Ils forment de petites touffes rameuses; les rameaux et les tiges sont peu volumineux, plissés, et comme fanés; on n'y voit point de pores; leur substance est flexible et d'un aspect subéreux; leurs couleurs varient du violet au jaune, au jaune orangé et au vert. Ils se trouvent attachés aux rochers et aux Plantes marines des mers de l'Australie et de l'océan Atlantique entre les tropiques. Lamouroux rapporte trois espèces à ce genre : les *Telesto lutea*, *aurantiaca* et *pelasgica*. (E. D..L.)

TELIPOGON. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées, tribu des Epidendrées, établi par le professeur Kunth (*in Humb. Nov. gen.*, I, p. 335) et offrant pour caractères : un calice à six divisions profondes, étalées, régulières; labelle seulement un peu plus large que les autres; un gynostème dressé, court, poilu, terminé par un appendice subulé; une anthère pédicellée, et offrant postérieurement un crochet recourbé et aigu. L'anthère est cordiforme, et contient quatre masses de pollen solides et sessiles. L'organisation de cette étamine est très-singulière et demande à être examinée de nouveau.

Deux espèces appartiennent à ce genre, savoir : *Telipogon angustifolius*, Kunth, *loc. cit.*, tab. 75, qui, par erreur, a été décrite par Willdenow sous le nom de *Tradescantia nervosa*; l'autre, *Telipogon latifolius*. Ce sont des Plantes parasites et originaires de la Nouvelle-Grenade. (A. R.)

* TELLIMA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Saxifragées et de la Décandrie Digynie, L., établi par Brown dans l'Appendice botanique au Voyage du capitaine Francklin, et ainsi caractérisé : calice conique, renflé, à demi supère, quinquédenté; corolle à cinq pétales laciniés; dix étamines; deux styles surmontés de stigmates anguleux; capsule à demi supère, revêtue par le calice persistant, uniloculaire, bivalve au sommet, à placentas pariétaux, polyspermes. Ce genre est très-rapproché de l'*Heuchera* et du *Vahlia* de Thunberg; il a été formé aux dépens de quelques *Mitella*, parmi lesquels

se trouve le *Mitella grandiflora*, Pursh, ou *Tellima grandiflora*, Lindl., *Bot. Regist.*, n. 1178. Ce sont des Plantes herbacées et indigènes de l'Amérique septentrionale. Leurs feuilles sont pétiolées, à limbe onduleux, lobé et crénelé ou denté. Les fleurs sont verdâtres ou d'un rouge livide, disposées en épis et unilatérales. (G..N.)

TELLINE. *Tellina*. CONCH. Les anciens conchyliologues, qui les premiers donnèrent ce nom à un certain nombre de Coquilles bivalves, désignèrent plutôt par là celles que nous nommons aujourd'hui Donaces d'après Linné. Les autres Tellines étaient rangées par eux parmi leurs Pétoncles. Ce fut donc avec raison qu'Adanson, en établissant un genre Telline dans sa Méthode conchyliologique, n'y plaça que des Donaces, ce que Linné aurait dû imiter; mais il lui est arrivé quelquefois, ainsi qu'à d'autres auteurs depuis lui, de faire de pareils changemens à la suite desquels les dénominations génériques sont totalement dénaturées et ne s'appliquent plus aux mêmes êtres. Linné comprenait un assez grand nombre de Coquilles diverses dans ses Tellines. Lorsque l'on commença à réformer la classification, les Tellines subirent plusieurs démembremens qui furent successivement adoptés. Les Animaux des Donaces et des Tellines ont entre eux une grande analogie. Poli la trouva telle, qu'il n'hésita pas à en faire un seul genre sous le nom de *Peronæa*. Cependant il existe quelques différences, et surtout dans les Coquilles, qui justifient très-bien la séparation que l'on en a faite. Voici les caractères que l'on assigne à ce genre : Animal à peu près semblable à celui des Donaces, mais plus comprimé, à pied plus grand et plus aplati; syphons très-longs. Coquille transverse ou orbiculaire, le plus souvent aplatie, à côté postérieur anguleux, offrant sur le bord un pli flexueux et irrégulier; une seule ou deux dents cardinales sur la même valve; deux dents latérales souvent écartées. Les Tellines sont de jolies Coquilles dont on connaît un assez grand nombre d'espèces, soit vivantes, soit fossiles. Ornées de belles couleurs, elles sont à cause de cela recherchées des amateurs. On les distingue assez facilement des genres qui les avoisinent par la charnière dont les dents latérales sont écartées, par l'aplatissement et le peu d'épaisseur du test, mais surtout par le pli postérieur que l'on ne trouve sur aucun autre genre. Lamarck a établi sous le nom de Tellinide un genre très-voisin des Tellines, et que probablement on n'adoptera pas; car il ne diffère que par le pli postérieur qui est peu prononcé, et par la position des dents latérales; caractère que Lamarck juge de peu d'importance, puisque, dans le genre qui nous occupe (T. v, p. 520), il place plusieurs autres espèces analogues sans faire attention qu'elles ont les caractères des Tellinides, et dit que dans quelques autres la charnière ressemble à celle des Capses, mais que le pli du bord les en distingue. D'après cela on peut demander pourquoi Lamarck admet dans les Tellines des Coquilles à charnière de Capse, lorsqu'il en sépare une seule sur un caractère de moindre valeur, pour en faire le genre Tellinide. Alors, de deux choses l'une, ou mettre dans les Tellinides toutes les Coquilles à pli postérieur peu prononcé qui ont des dents latérales, ou supprimer le genre Tellinide pour le joindre aux Tellines à côté des espèces analogues, ce qui est indispensable. Nous pensons que le genre Telline étant défini, avec des dents latérales et un pli postérieur, on pourrait bien réunir en un groupe particulier toutes les Coquilles à pli postérieur et sans dents latérales, on diminuerait de huit ou dix espèces le genre déjà très-nombreux des Tellines. Lamarck compte dans ce genre cinquante-quatre espèces vivantes; il en existe au moins quarante de fossiles, dont plusieurs analogues ou

subanalogues, avec des espèces actuellement vivantes. Nous allons citer quelques espèces pour servir d'exemple au genre.

Telline soleil levant, *Tellina radiata*, Lamk., Anim. sans vert. T. v, p. 520, n. 1; *Tellina radiata*, L., Gmel., p. 3232, n. 21; Lister, Conch., tab. 393, fig. 240; Gualt., Test., tab. 89, fig. 1; Chemnitz, Conch. T. vi, tab. 11, fig. 102; Encycl., pl. 289, fig. 2. Belle Coquille rayonnée de rose pourpré. Elle est commune.

Telline maculée, *Tellina maculosa*, Lamk., *loc. cit.*, n. 4; Lister, Conch., tab. 399, fig. 238; Favanne, Conch., tab. 49, fig. F, 1; Chemnitz, Conch., tab. 8, fig. 73, et tab. 11, fig. 104; Encycl., pl. 288, fig. 5 et 7. Jolie espèce subrostrée, striée, couverte de taches litturées violettes, subrayonnées, sur un fond blanc. On la dit des mers de l'Inde.

Telline de Spengler, *Tellina Spengleri*, Lamk., *loc. cit.*, n. 8; L., Gmel., p. 3234, n. 30; Chemnitz, Conch. T. vi, tab. 10, fig. 88, 89, 90; Encycl., pl. 287, fig. 5, a, b. Espèce très-remarquable, très-étroite, et élégamment denticlée supérieurement.

Telline langue d'or, *Tellina obliacea*, L., Gmel., p. 3232, n. 18; Lamk., *loc. cit.*, n. 12; Rumph, Mus., tab. 45, fig. K; Chemnitz, Conch. T. iv, tab. 10, fig. 95; Encycl., pl. 287, fig. 4. Coquille précieuse, très-mince, très-aplatie, et d'un beau jaune d'or.

Telline pétonculaire, *Tellina pemies*, L., Gmel., p. 3239, n. 66; Lamk., *loc. cit.*, n. 34; Lister, Conch., tab. 266, fig. 102; Born, Mus., tab. 1, fig. 11; Encycl., pl. 290, fig. 2; Rumph, Mus. tab. 42, fig. I. C'est une des plus grandes et des plus épaisses. Elle est suborbiculaire.

Telline rape, *Tellina scobinata*, L., Gmel., p. 3240, n. 68; Lamk., *loc. cit.*, n. 34; Gualt., Test., tab. 76, fig. E; Chemnitz, Conch. T. vi, tab. 13, fig. 122, 123, 124; Encycl., pl. 291, fig. 4, a, b, c, d. Jolie Coquille écailleuse, vulgairement la Râpe ou la Langue de Chat.

Telline dentée, *Tellina gargadia*, L., Gmel., p. 3228, n. 1; Lamk., *loc. cit.*, n. 40; Rumph, Mus., tab. 42, fig. N; Chemnitz, Conch. T. vi, tab. 8, fig. 63, 64; Encycl., pl. 287, fig. 2. Elle est remarquable par les longues épines de son corselet.

Adanson (Voyage au Sénégal, pl. 18) a donné le nom de Telline, d'après les anciens conchyliologues, à un genre que Linné a nommé Donace, réservant le nom de Telline à une partie des Pétoncles des mêmes auteurs. *V.* Donace et Telline. (D..H.)

TELLINIDE. *Tellinides*. conch. Genre établi par Lamarck, dans son dernier ouvrage, pour une Coquille très-voisine des Tellines qui n'en diffère que par le pli postérieur qui est moins marqué, et par l'une des dents latérales qui est très-voisine de la charnière. Nous ne pensons pas que ces caractères soient suffisans pour un bon genre, et sous ce rapport nous sommes d'accord avec Blainville qui a joint les Tellinides aux Tellines. *V.* ce mot. (D..H.)

TELLURE. min. Cette substance métallique a été découverte en 1782 par Muller de Reichenstein dans le minerai d'Or de Transylvanie, nommé vulgairement Or blanc. Kirwan s'empressa de l'admettre dans sa méthode sous le nom de Sylvanite, tiré de celui du pays où elle avait été trouvée; mais Klaproth, ayant confirmé les expériences de Muller, et renouvelé en quelque sorte sa découverte en retrouvant le même Métal dans l'Or de Nagyak, lui donna le nom de Tellure, adopté depuis par tous les chimistes. Le Tellure n'existe à l'état natif, c'est-à-dire à l'état libre ou dégagé de toute combinaison, que dans le minerai où il a été découvert pour la première fois; encore ne l'a-t-on jamais trouvé parfaitement pur, et il est toujours mélangé de quelques parties de Fer et d'Or :

ce dernier Métal lui est associé dans tous ses minerais. Les autres substances métalliques, avec lesquelles le Tellure forme différens alliages, sont le Plomb, l'Argent et le Bismuth. Tous les minerais de Tellure ont pour caractères communs d'avoir l'éclat métallique, de se fondre au chalumeau, et de brûler sur le charbon avec flamme et fumée, en y laissant une auréole bordée de rouge ou d'orangé. Si l'on dirige sur cette trace le feu de réduction, elle disparaît, et en même temps la flamme se colore en vert foncé; en outre ces minerais sont solubles dans l'Acide nitrique, et la solution précipite en noir lorsqu'on y plonge un barreau de Zinc. Les Alcalis forment dans la même solution un précipité blanc, floconneux, qu'ils redissolvent bientôt lorsqu'ils sont en excès. On connaît aujourd'hui quatre espèces de minerais de Tellure qui paraissent distinctes les unes des autres tant par leurs formes cristallines que par leur composition chimique. Ces quatre espèces sont : le Tellure natif ferrifère, le Tellure feuilleté, le Tellure graphique et le Tellure bismuthique.

1. Tellure natif auro-ferrifère, aussi nommé Tellure blanc, Or blanc, Or problématique. Substance d'un blanc d'étain ou d'un gris jaunâtre, tendre et fragile, ayant une structure laminaire ou granuleuse à grain d'acier. Ses cristaux qui sont très-rares paraissent dériver d'un rhomboïde. Ce sont des prismes hexaèdres, réguliers, ayant les arêtes des bases remplacées par des facettes disposées en anneau. Sa dureté est supérieure à celle du Gypse, et inférieure à celle du Calcaire spathique. Sa pesanteur spécifique est de 6,115 (Klaproth); passée avec frottement sur le papier, elle y laisse une trace légèrement noirâtre. Au chalumeau, elle décrépite, fond aisément sur le charbon, brûle avec une flamme verdâtre et se volatilise; l'odeur de raves qu'elle répand quelquefois n'est pas due au Tellure, mais au Sélénium dont elle est mélangée. La variété de Facebay est composée, suivant Klaproth, de Tellure, 92,55; Fer, 7,20; Or, 0,25.

Les variétés connues sont : 1° le *Tellure natif cristallisé*, en prisme régulier, à six pans, dont les arêtes horizontales sont tronquées; les facettes des troncatures sont inclinées à la base d'environ 116°. Le *Tellure natif lamelliforme*, en petites lames groupées confusément et d'un éclat assez vif. C'est principalement à cette variété que l'on a donné le nom d'Or blanc; elle ressemble assez par son aspect à l'Antimoine natif en petites lames. 3°. Le *Tellure natif à grain d'Acier*, en petites masses grenues, à grain fin, d'un blanc jaunâtre. Cette teinte jaune paraît due à quelques parties de Fer pyriteux dont cette variété est accidentellement mélangée.

Le Tellure natif auro-ferrifère ne se rencontre qu'en petite quantité dans la nature; il appartient aux terrains primordiaux de Sédiment, ou terrains semi-cristallisés, et se trouve toujours disséminé ou sous la forme de veinules au milieu des Grauwackes et des Calcaires compactes de la Transylvanie. Les substances qui l'accompagnent le plus ordinairement sont le Quartz, le Fer pyriteux, l'Or natif, la Blende et la Galène. C'est à Facebay, près de Zalathna, qu'on l'a observé pour la première fois dans les mines de Maria-Hülfe, de Maria-Loretto et de Sigismund; on l'a retrouvé depuis en Amérique, à Huttington, dans le district de New-Stratford, en Connecticut. On l'exploite comme mine d'Or en Transylvanie. La quantité d'Or qu'il renferme est très-variable, et quelquefois elle est nulle; c'est pour ce qu'on lui a donné les noms d'*Aurum problematicum*, *Aurum paradoxum*.

2. Tellure feuilleté ou plombifère, Tellure natif auro-plombifère, Haüy; vulgairement Or de Nagyag. Tellure de Plomb mêlé à Tellurure d'Or, et souvent de Sulfure d'Argent et de Sulfure de Plomb. Substance d'un gris de plomb,

structure lamelleuse, tendre et flexible sans élasticité. Ses cristaux dérivent d'un prisme droit rectangulaire, clivable, avec beaucoup de netteté, parallèlement à la base. Suivant de Bournon, ce prisme serait à bases carrées. Sa dureté est supérieure à celle du Talc et inférieure à celle du Gypse laminaire. Sa pesanteur spécifique est de 8,919 (Muller). Sa teinte la plus ordinaire est le gris de plomb passant au noir de fer; elle tache légèrement le papier en noir. Sur le charbon, elle fond aisément en répandant une fumée blanche, et finit par se transformer en un grain métallique et malléable. Elle est composée, d'après Klaproth : de Tellure, 32,2; Plomb; 54; Or, 9; Argent, 35; Cuivre, 1,3; Soufre, 3.

Les variétés du Tellure feuilleté sont : le *laminiforme* : en lames rectangulaires à bords biselés, dont les grandes faces sont éclatantes et un peu raboteuses; les facettes obliques, placées sur les bords s'inclinent sur la base sous un angle de 110° environ; l'autres facettes placées sur les angles font avec cette même base un angle de 122° 50' (Phillips); le *lanellaire* : en petites lamelles disséminées dans un Manganèse lithoïde; le *compacte*.

Il est une variété de Tellure plombifère, d'un blanc jaunâtre, dont la composition paraît s'éloigner beaucoup de celle des autres variétés, car elle contient, d'après une analyse de Klaproth, sur 100 parties : Tellure, 4,75; Or, 26,75; Plomb, 19,73; Argent, 8,50; Soufre, 0,50. Aussi la plupart des minéralogistes allemands et anglais la considèrent-ils comme une espèce particulière. Klaproth lui donné le nom de *Gelberz;* Léonard l'a décrite sous celui de *Weiss-Tellur*, et Phillips sous celui d'*Yellow Tellurium*; mais, suivant Brooke, la cristallisation est analogue à celle de la variété ordinaire, et la différence des analyses peut s'expliquer par les quantités variables de Sulfure de Plomb et d'Argent dont le Tellure plombifère est toujours mélangé.

Le Tellure feuilleté est, comme l'espèce précédente, une substance accidentelle des filons métallifères. Son principal gisement est dans les mines de Nagyag en Transylvanie, où il a souvent pour gangue immédiate le Manganèse lithoïde d'un rouge de rose; les substances qui l'accompagnent ordinairement sont la Blende, la Galène, le Cuivre gris, l'Arsenic natif, le Fer pyriteux et l'Or natif. On l'a observé aussi avec le Tellure graphique, à Offenbanya dans la même contrée.

3. Tellure graphique, vulgairement Or graphique; Tellure natif auro-argentifère, Haüy; Tellurure d'Or et d'Argent, Beudant. C'est une substance d'un gris d'acier clair, à cassure inégale et grenue, tendre et fragile. Ses formes cristallines dérivent d'un prisme droit rectangulaire, ou, suivant Beudant, d'un prisme rhomboïdal, de 106° à 107°. Les cristaux se clivent avec assez de netteté parallèlement à l'un des pans du prisme rectangulaire; ils sont en général striés longitudinalement sur l'autre pan. Sa dureté est supérieure à celle du Talc, et inférieure à celle du Calcaire spathique. Sa pesanteur spécifique est de 5,723 (Muller). Il fond aisément sur le charbon en un globule métallique d'un gris sombre, et couvre le charbon d'une fumée blanche qui disparaît au feu de réduction; en continuant le feu, on obtient un grain métallique d'un jaune clair qui, après le refroidissement, est très-brillant et ductile. Elle est composée, d'après Klaproth : de Tellure, 60; Or, 30; Argent, 10.

Ses variétés sont : le *Tellure graphique cristallisé :* en petits prismes octogones, modifiés par une seule facette sur les bords qui correspondent aux grandes arêtes des bases de la forme primitive, et par plusieurs rangées de facettes sur les angles; en octaèdres rectangulaires, modifiés sur les angles et sur les arêtes; le *Tellure graphique dendritique* : en cristaux aciculaires, groupés régulièrement sur un même plan sous des angles de

60 et 120 degrés, et quelquefois sous un angle droit. Plusieurs de ces doubles cristaux, en se rangeant à la file, imitent grossièrement des caractères orientaux; de là le nom d'Or graphique donné à cette variété.

Le Tellure graphique appartient, comme l'espèce précédente, aux filons métallifères du Porphyre syénitique de la Transylvanie. On ne l'a trouvé jusqu'à présent que dans la mine dite *Franziskus*, à Offenbanya, et dans celle de Nagyag; il est quelquefois accompagné par le Tellure plombifère. Les substances qui lui sont associées ordinairement sont le Quartz hyalin, la Blende, le Cuivre et l'Or natif. Le Tellure graphique est recherché par les mineurs et exploité avec avantage, à raison de la grande quantité d'Or qu'il contient.

4. Tellure bismuthique, aussi nommé *Argent molybdique*. D'après une ancienne analyse de Klaproth, cette substance avait été regardée comme un Sulfure de Bismuth contenant seulement 5 pour 100 de Soufre; mais l'essai chimique auquel Berzelius l'a soumise a montré que c'était un véritable alliage de Bismuth et de Tellure dont les proportions sont encore inconnues. Elle se présente en lamelles plus ou moins étendues, disséminées dans une Roche porphyrique; ces lamelles paraissent être des prismes hexagonaux réguliers. Sa couleur est le gris d'acier. Elle est tendre, fragile, flexible et opaque. Sa pesanteur spécifique est de 7,8. Elle est soluble dans l'Acide nitrique, et la solution précipite abondamment par l'eau. Chauffée dans un tube ouvert, elle brunit, fond aisément en un globule en répandant une odeur de Sélénium, puis elle dégage une fumée blanche qui s'attache au verre et se résout en gouttelettes transparentes; ce qui reste de la masse est un globule de Bismuth qui, par l'action d'un feu prolongé, se couvre d'Oxide brun de Bismuth en fusion. Cette substance a été trouvée dans un Porphyre altéré à Deutsch-Pilsen et Borsony, en Hongrie; elle y est accompagnée de Calcaire brunissant et de Fer pyriteux.

La substance découverte par Esmark en 1814, à Tellemarken en Norvège, et prise par lui pour du Tellure natif, n'est encore qu'un alliage de Tellure, de Bismuth et de Sélénium, d'après les essais de Berzelius. Cette substance, que Haüy a classée dans sa méthode sous le nom de Tellure sélénié bismuthifère, est sous la forme de petites lames comme le Tellure bismuthique de Hongrie. Elle est associée au Cuivre pyriteux, au Cuivre malachite, et à du Mica verdâtre par transparence. (G. DEL.)

TELOPEA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Protéacées et de la Tétrandrie Monogynie, L., établi par R. Brown (*Trans. Linn. Soc.*, 10, p. 197) qui l'a ainsi caractérisé : périanthe irrégulier, fendu longitudinalement d'un côté, quadrifide de l'autre; étamines situées dans la concavité supérieure des divisions du périanthe; glande hypogyne, unique, presque annulaire; ovaire polysperme, pédicellé, surmonté d'un style persistant, et d'un stigmate oblique, en forme de clou, convexe; follicule uniloculaire, cylindracée; graines munies au sommet d'une aile non bordée d'un côté, vasculaire de l'autre, à nervure obliquement récurrente; fleurs en corymbes ou en grappes entourées d'un involucre imbriqué, caduc. Ce genre a été constitué sur des Plantes décrites par Cavanilles, Smith et Labillardière, sous le nom générique d'*Embothrium*. Knight et Salisbury l'ont appelé *Hylogyne*, nom qui n'a pas prévalu, quoique celui de *Telopea* eût déjà servi à Solander pour désigner un genre d'Euphorbiacées identique avec le *Camirium* de Rumph et de Gaertner, mais qui fait partie de l'*Aleurites*. Les *Telopea speciosissima* et *truncata* sont des Arbrisseaux très-élégans, ayant leurs branches munies de feuilles éparses, dentées ou entières. Les fleurs sont rouges, terminales, et munies de bractées solitaires

à la base de chaque paire de pédicelles. Ces Plantes croissent dans la Nouvelle-Hollande, aux environs du Port-Jackson et à la Terre de Diémen. (G..N.)

TEMAPARA. REPT. SAUR. (Séba.) Syn. de Marbré. *V.* ce mot ainsi que TUPIMAMBIS. (IS. G. ST.-H.)

* TEMEMAZAMA. MAM. Hamilton Smith (Trans. Soc. Linn. T. XIII) indique sous le nom d'*Antilope Tememazama* un Mammifère américain qu'il croit être le *Pudu* de Molina. (IS. G. ST.-H.)

TEMERI. BOT. PHAN. Le docteur Della-Cella indique sous ce nom bédouin, comme assez commune dans les parages africains des Syrtes, une Plante dont les feuilles sont dentées, velues et blanchâtres, mais dont il n'a pas vu la fleur. Nous la recommandons aux recherches des voyageurs naturalistes, parce que la connaissance de ses racines fibreuses qui se chargent de tubercules très-nourrissans, d'un très-bon goût, et comparables à ceux de certains Souchets, peut devenir fort utile dans les déserts, comme objet de culture, ou dans certains cantons arides et sablonneux des pays chauds. (B.)

TEMIA. OIS. Genre de l'ordre des Omnivores. Caractères : bec médiocre, robuste, élevé à la base, comprimé sur les côtés ; mandibules recourbées, convexes sur les côtés, légèrement conniventes vers la pointe ; front large, revêtu de plumes veloutées, serrées ; narines ovalaires, petites, placées au milieu d'un sillon à la base du bec ; pieds robustes ; quatre doigts : trois en avant, assez médiocres ; l'externe faiblement uni sur sa base à l'intermédiaire ; un en arrière ; ongles comprimés ; ailes arrondies ; rémiges cutières, les troisième et quatrième dépassant toutes les autres ; queue plus longue que le corps, composée de dix rectrices cuniformes. Un dernier examen comparatif que nous avons pu faire des Glaucops et des Témias nous a décidé à adopter l'opinion du professeur Cuvier, que ces Oiseaux ne pouvaient être réunis sous un seul type générique. En conséquence, nous renvoyons au mot Glaucope pour la description du GLAUCOPE TÉMIA qui devra être reportée ici. (DR..Z.)

TEMMIA. OIS. Espèce du genre Bécasseau. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TEMNODON. POIS. Genre de l'ordre des Acanthoptérygiens, établi par Cuvier et placé récemment dans sa famille des Scombéroïdes (Règne Anim., 2e édit. T. II, p. 206). Il ne comprend qu'une espèce le *Temnodon saltator*, Cuv., et a pour caractères de présenter une queue sans armure ; la petite nageoire ou les épines libres au devant de l'anale comme les sériales ; leur première dorsale très-frêle et très-basse ; la seconde et l'anale couvertes de petites écailles. Mais leur principal caractère, ajoute Cuvier, consiste dans une rangée de dents séparées, pointues et tranchantes à chaque mâchoire ; derrière celle d'en haut en est une rangée de petites, et il y en a enfin en velours au vomer, aux palatins et à la langue. Leur opercule finit en deux pointes, et ils ont sept rayons aux ouies. L'espèce connue est commune aux deux Océans. (AUD.)

TEMPÉRATURE. Ce mot sert à désigner en physique l'état relatif des corps par rapport à la chaleur, état qui nous est manifesté par la sensation de froid ou de chaud que ces corps nous font éprouver. On mesure l'intensité de l'action du calorique sur les corps au moyen des thermomètres, instrumens composés de substances très-susceptibles de dilatation ou de condensation par l'effet d'une plus ou moins grande chaleur. L'examen de la Température propre des corps et des variations qu'elle subit selon la diversité de nature de ceux-ci, est une question de physique générale qui ne fait point partie des matières destinées à être traitées dans ce Dictionnaire. Nous ne devons nous

occuper ici que de la distribution de la chaleur à la surface du globe, dont l'inégalité constitue les différens climats. Déjà, à l'article Géographie, on a présenté des considérations assez étendues sur les zônes qui partagent la terre en plusieurs climats où les êtres organisés varient de telle sorte que chaque climat est caractérisé par l'existence d'Animaux et de Plantes qui lui sont propres. La Température est bien la principale cause de ces diversités qu'on observe dans la nature organique en passant d'un climat à l'autre; mais, pour caractériser un climat, il faut encore faire entrer en ligne de compte les considérations que fournissent les circonstances météorologiques locales, telles que l'humidité ou la sécheresse, les vents, la lumière, etc. Renvoyant aux articles dont ces considérations font le sujet, ou qui ont fourni l'occasion de les développer (particulièrement aux mots Atmosphère, Eau, Electricité, Lumière, Mer, Météores et Mines), nous nous bornerons ici à présenter quelques notions élémentaires sur les Températures moyennes des diverses régions et sur les causes qui établissent de si grandes différences d'un lieu à un autre entre ces Températures. Au moyen de ces renseignemens, nous pourrons faire sommairement connaître les résultats obtenus sur ce sujet par des savans du premier ordre, résultats qui, réunis en un faisceau scientifique, forment aujourd'hui une doctrine d'un haut intérêt, mais qui demande d'être corroborée ou plutôt complétée par de nouvelles observations.

Pour évaluer la Température moyenne d'un lieu, il ne faut pas se contenter, comme on le faisait autrefois, de prendre le milieu entre le maximum et le minimum de la hauteur du thermomètre pendant le cours de l'année, mais il faut encore avoir égard à la durée de chaque Température. Une série d'observations journalières qui présentent la Température moyenne de chaque jour, peut conduire à la détermination de la Température moyenne de l'année. On fait la somme de ces Températures moyennes diurnes, et on la divise par le nombre des jours de l'année, c'est-à-dire par trois cent soixante-cinq ou trois cent soixante-six, selon que l'année est commune ou bissextile. Dans notre hémisphère boréal, la Température moyenne de l'année est assez exactement représentée par celle du mois d'octobre; mais comme la quantité de chaleur, distribuée à la surface de la terre dans chaque contrée, varie beaucoup d'une année à l'autre, il convient d'embrasser un grand nombre d'années afin d'opérer des compensations entre les années les plus froides et les plus chaudes; c'est le seul moyen d'obtenir une valeur moyenne digne de quelque confiance.

Après avoir obtenu les Températures moyennes de diverses contrées du monde, on a recherché les causes qui occasionent entre elles une si grande diversité. Depuis long-temps on sait que les latitudes plus ou moins élevées, c'est-à-dire la plus ou moins grande proximité de l'équateur, est la première cause de la chaleur des climats. C'est aussi une connaissance fort ancienne que celle de l'influence de l'élévation du sol, de telle sorte que plus on s'élève dans l'atmosphère, et plus la chaleur diminue. Mais ce n'est que dans les temps modernes qu'on a déterminé avec exactitude la mesure de cette influence, et qu'on a fait connaître combien les divers points du globe situés aux mêmes latitudes présentaient entre eux de différences quant à la Température moyenne. C'est principalement au célèbre A. Humboldt que la science est redevable d'une immense quantité d'observations faites sur cette question. Ce savant a présenté dans un tableau les Températures moyennes de divers points de l'hémisphère boréal du globe; et à la première vue on est frappé du peu de concordance qu'il y a entre les Températures de lieux situés à des latitudes semblables. En joignant par des lignes, sur

un globe ou une mappe-monde, les points où la Température est la même, on forme des courbes non parallèles à l'équateur, présentant des sommets convexes vers le pôle et d'autres concaves, selon que la Température, correspondante à ces lignes, est plus forte dans certaines localités du nord, et *vice versâ*, que cette Température se projette plus au midi. Ces lignes ont reçu le nom de *lignes isothermes;* leur auteur a constaté que, dans la zône torride, elles sont beaucoup moins sinueuses, à un tel point qu'elles deviennent presque parallèles à l'équateur.

La Température moyenne de l'année ne suffit pas pour indiquer complétement la distribution de la chaleur dans les divers points du globe, il faut encore considérer les Températures extrêmes dans chaque lieu, c'est-à-dire les moyennes de l'hiver et de l'été, ainsi que celles du mois le plus froid et du mois le plus chaud. Ces évaluations acquièrent de l'importance aux yeux des agriculteurs, puisqu'elles leur fournissent des données fort utiles sur l'acclimatation et la réussite de certains végétaux. Ainsi la vigne ne réussit pas bien dans les provinces du nord-ouest de l'Europe, parce que les étés ne sont pas assez chauds pour la maturité du raisin. Dans le nord-est, au contraire, cette plante est cultivée à de hautes latitudes, parce que les étés sont suffisamment chauds et forment compensation à la rigueur des hivers par la Température moyenne de l'année.

Nous n'ajouterons rien à ce qui a été déjà dit à l'article GÉOGRAPHIE, concernant l'influence de la Température sur les êtres vivans; nous ne parlerons pas non plus de la Température intérieure du globe, parce qu'il en a déjà été suffisamment traité ailleurs. *V.* le mot MINES. Enfin nous ne pouvons nous livrer, vu la stérilité des documens, à la discussion d'une question fort intéressante pour l'histoire naturelle générale, celle de savoir si la Température de certaines localités a diminué, et si, par cette seule cause, les êtres qui les peuplaient ont disparu. Mais c'est ici le lieu d'offrir à nos lecteurs quelques détails sur les excessives chaleurs et les froids rigoureux auxquels l'Homme a résisté, quoique, si nous en jugions par ce que nous éprouvons sous notre climat européen, nous serions portés à croire qu'il est impossible de vivre à des Températures aussi éloignées de celles qui nous sont habituelles. Le maximum de chaleur, observé à l'ombre et assez loin de toute réverbération, n'a pas dépassé 46°. A Pondichéry, à Bassora et au Sénégal, on a vu le thermomètre atteindre 44 et même 45°. A Pétersbourg, il est monté jusqu'à 30, et à Paris, ce degré de chaleur a souvent été observé; ce qui prouve que la longueur du séjour du soleil au-dessus de l'horizon peut occasioner une chaleur diurne extrêmement forte, quoiqu'à des latitudes très-élevées. Enfin, d'après les observations des savans de l'expédition d'Egypte, à Philoë, le thermomètre exposé au soleil s'est élevé jusqu'à 70°. L'intensité du froid en Sibérie était connue depuis long-temps par l'observation de la congélation du Mercure, fait que Gmelin annonça en 1734. Les voyages des capitaines Parry et Francklin, dans l'océan Glacial, ont fourni des observations d'un froid encore plus considérable que celui de la Sibérie. En février 1819, le thermomètre de Parry est descendu jusqu'à 47°, et Francklin a observé 50° au fort de l'Entreprise. Si l'on compare ce degré extrême de froid avec l'extrême chaleur observée à Philoë qui était de 70° au-dessus de la glace, on a une échelle de 120 degrés, c'est-à-dire surpassant de 20 degrés l'intervalle qui sépare le terme de la congélation de celui de l'eau bouillante. (G..N.)

TEMPÊTE. OIS. Espèce du genre Pétrel. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TEMPLETONIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Lotées, et de la Dia-

delphie Décandrie, L., établi par R. Brown (*in Hort. Kew.*, édit. 2, vol. 4, p. 269) et ainsi caractérisé : calice à cinq dents un peu inégales; corolle papilionacée dont la carène est oblongue, un peu plus longue que les ailes; étamines réunies par la base, la dixième quelquefois plus courte, un peu libre; les anthères uniformes; gousse pédicellée, plane, comprimée, contenant plusieurs graines strophiolées. L'espèce, sur laquelle ce genre a été fondé, est une Plante de la côte occidentale et méridionale de la Nouvelle-Hollande, que Ventenat (Malm., tab. 53) a décrite et figurée sous le nom de *Rafnia retusa*. Une seconde espèce, indigène des mêmes contrées, a été publiée dans le *Botanical Magazine*, tab. 2008, et dans le *Botanical Register*, tab. 859, sous le nom de *Templetonia glauca*. Ces deux Plantes sont des Arbrisseaux glabres, à feuilles alternes, simples, cunéiformes, rétuses, mucronées. Les fleurs sont grandes, d'un rouge ponceau, solitaires dans les aisselles des feuilles. (G..N.)

TEMUS. BOT. PHAN. Molina, dans son Histoire naturelle du Chili, a décrit sous le nom de *Temus moschata*, un Arbre formant un genre nouveau qui appartient à la famille des Magnoliacées et à la Polyandrie Digynie, L. Cet Arbre est toujours vert, rameux, muni de feuilles alternes, pétiolées, ovales, vertes et luisantes. Les fleurs sont situées au sommet des branches et répandent une odeur très-agréable. Le calice est à trois découpures obtuses; la corolle jaune ou blanche, composée de dix-huit pétales étroits et longs; les étamines sont nombreuses, à filets sétacés plus courts que la corolle, à anthères globuleuses; il y a deux ovaires supères, surmontés de deux styles et de deux stigmates; le fruit est une baie à deux coques, assez semblable à celle du café, et contenant des graines arillées. Le bois de cet Arbre est très-dur, et employé au Chili à confectionner toutes sortes d'ouvrages; les feuilles ont une odeur aromatique, analogue à celle de la Muscade. (G..N.)

TENDARIDÉE. *Tendaridea*. BOT. CRYPT. (*Arthrodiées*.) Genre établi par Bory de Saint-Vincent dans la famille des Arthrodiées et la section des Conjuguées. Il comprend les espèces de Conjuguées de Vaucher dont la matière verte est disposée dans chaque article en forme d'étoiles qui, passant ensuite par l'accouplement des tubes d'un article dans un autre, le recueille pour former les corps reproducteurs. Le *Conferva stellina* de Müller et le *Conjugata pectinalis* de Vaucher appartiennent à ce genre. (AD. B.)

TENDONS. ZOOL. On donne ce nom aux faisceaux ligamenteux plus ou moins arrondis qui donnent insertion aux fibres musculaires et servent à les fixer aux os. Ce sont en général des cordons allongés, étroits, d'une couleur blanche, brillante, et d'une solidité très-grande. Chez les Crustacés, les Tendons sont remplacés par des lames calcaires semblables aux parties qui constituent le squelette tégumentaire, et chez les Insectes ils présentent des modifications analogues. (H.-M. E.)

TENDRAC. MAM. (Buffon.) Espèce du genre Tanrec. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TENÉ. BOT. PHAN. (Leschenault.) Syn. de Petit-Millet, *Panicum italicum*, L., aux environs de Pondichéry. *V.* PANIC. (B.)

TÉNÉBRICOLES ou LYGOPHILES. INS. Famille de Coléoptères hétéromères, dans la Méthode de Duméril (Zool. anal.), composée des genres Upide, Ténébrion, Opatre, Pédine et Sarrotrie. Les caractères qu'il lui assigne sont : élytres dures, non soudées; antennes grenues, en masse allongée. Ils ne conviennent, pour ces derniers organes, qu'à plusieurs espèces de quelques-uns de ces genres, et peuvent s'appliquer à d'autres Hétéromères. Cette famille embrasse notre tribu des Ténébrio-

ites et une portion de celle des Blapsides. (LAT.)

TÉNÉBRION. *Tenebrio.* INS. Genre de Coléoptères de la famille des Mélasomes, tribu des Ténébrionites, distingué des autres de cette tribu par les caractères suivans : corps allongé, étroit, presque de la même largeur partout; antennes grossissant insensiblement vers le bout, ou presque filiformes; pieds antérieurs à cuisses renflées et à jambes étroites, courbées ou arquées; les quatre tarses antérieurs offrant distinctement cinq articles, et les deux postérieurs quatre; corselet plus large que long. Parmi les espèces indigènes, la plus connue, est le TÉNÉBRION DE LA FARINE, *Tenebrio molitor*, L., qui se trouve fréquemment, surtout le soir, dans les lieux peu fréquentés de nos habitations, dans les boulangeries, les moulins à farine, sur les vieux murs, etc. Ainsi que plusieurs autres Insectes nocturnes, elle est souvent attirée par la lumière. Son corps est long d'un peu plus de six lignes, d'un brun presque noir en dessus, couleur de marron et luisant en dessous, avec le corselet de la largeur de l'abdomen, carré et marqué postérieurement de deux impressions; les étuis sont pointillés et striés. Sa larve, que l'on donne en nourriture aux Rossignols, vit dans le son et la farine, où elle se transforme aussi en nymphe. Elle est longue, cylindrique, d'un jaune d'ocre, très-lisse et fort luisante, avec les pates très-courtes. Au rapport de Lacordaire, une grande espèce (*T. grandis*) de l'Amérique méridionale, toute noire, avec les étuis ayant des points disposés en séries longitudinales, mais peu profondes, et que l'on trouve sous les écorces des vieux arbres, lance par l'anus, et à la distance de plus d'un pied, une liqueur caustique.

Le TÉNÉBRION OBSCUR, *Tenebrio obscurus*, Fabr., n'est peut-être qu'une variété de la première espèce, d'un noir très-mat en dessus, et légèrement plus clair et un peu moins obscur en dessous. (LAT.)

TÉNÉBRIONITES. INS. Tribu de la famille des Mélasomes, ordre des Coléoptères, section des Hétéromères. On a vu à l'article MÉLASOMES que cette famille embrassait le genre *Tenebrio* de Linné et des naturalistes qui suivirent sa méthode. Il aurait été dès-lors plus naturel de désigner cette famille sous le nom de Ténébrionites. Mais comme elle est très-étendue, et que nous avons tâché de nous rapprocher à cet égard de Fabricius, cette dénomination désignera spécialement une division des Mélasomes, composée du genre *Tenebrio* de ce célèbre naturaliste et de quelques autres qui s'y rattachent. Les Ténébrionites sont munis d'ailes, caractère qui les distingue des autres Mélasomes. Leur corps est ordinairement oblong, déprimé ou peu élevé, avec le corselet presque carré et de la largeur de l'abdomen, à son bord postérieur. Les palpes sont plus gros à leur extrémité, et le dernier article des maxillaires est plus ou moins en forme de hache ou de triangle renversé. Les mâchoires sont toujours entièrement découvertes par devant, le menton étant beaucoup plus étroit que dans la plupart des autres Mélasomes. Léon Dufour n'a pu découvrir dans le Ténébrion obscur l'existence de cet appareil salivaire qu'il a observé dans les Piméliaires et même dans les Blaps, quoique ce dernier genre ait une grande affinité avec celui des Ténébrions. Nous partageons les Ténébrionites en trois sections :

1°. Ceux dont le corps est ovale, avec le corselet arqué latéralement, ou en demi-ovale tronqué antérieurement, plus large, au bord postérieur au moins, que l'abdomen, peu ou point rebordé; les palpes maxillaires terminés par un article sécuriforme, et les antennes grossissant insensiblement.

Genres : CRYPTIQUE (*Crypticus*) et OPATRE (*Opatrum*).

2°. Ceux dont le corps est allongé, étroit, presque de la même largeur partout, ou plus large postérieurement, avec le corselet presque carré, et les antennes disposées en une grosse massue, ou dilatées brusquement à leur extrémité.

Genres : Toxique (*Toxicum*), Corticus (*Corticus*), Orthocère (*Orthocerus*), Chiroscèle (*Chiroscelis*) et Boros (*Boros*).

3°. Ceux dont le corps est à peu près conformé de même que dans la section précédente, mais dont les antennes sont de grosseur ordinaire et ne se terminent point brusquement en massue. Les deux pieds antérieurs ont les cuisses grosses et les jambes étroites, et courbées ou arquées.

Genres : Calcar (*Calcar*), Upis (*Upis*), Ténébrion (*Tenebrio*), et Hétérotarse (*Heterotarsus*). (LAT.)

TENGA. BOT. PHAN. Nom malais du Coco. (B.)

TENGYRE. *Tengyra*. INS. Genre d'Hyménoptères de la famille des Fouisseurs, tribu des Scoliètes. Nous l'avons établi sur une seule espèce (Tengyre de Sanvitale), et dont nous ne connaissions alors que le mâle. Il est infiniment rapproché de celui de Tiphie; mais ses antennes beaucoup plus longues que la tête et le corselet, ses mandibules bidentées à leur extrémité, la cellule radiale des ailes supérieures se terminant en pointe peu éloignée de leur extrémité, le dernier demi-segment ventral formant un crochet recourbé et creusé en gouttière, l'en éloignent. Mais Van-der-Linden ayant trouvé cet Insecte accouplé avec une espèce du genre Méthoque, il s'ensuivrait que celui de Tengyre devrait être supprimé. (LAT.)

TENLIE. MAM. Nom du Chacal à dos noir chez les Hottentots. *V.* ce mot à l'article Chien. (IS. G. ST.-H.)

TÉNIA. *Tænia*. INT. Genre de l'ordre des Cestoïdes, ayant pour caractères : corps allongé, déprimé, articulé; tête munie de quatre suçoirs. Les Vers intestinaux, auxquels on a donné ce nom, se rencontrent très-fréquemment dans les voies digestives des Animaux vertébrés et se caractérisent très-facilement. On ne pourrait les confondre qu'avec les Bothriocéphales, les Trienophores et quelques Cysticerques; ils se distinguent aisément des deux premiers genres par la forme de leur tête et de leurs suçoirs; du dernier par le défaut de vésicule caudale. Les Ténias fournissent l'exemple de la plus grande différence observée dans les proportions entre les espèces d'un même genre. Il y a des Ténias longs à peine d'une ligne; il n'est pas rare d'en trouver de trente à quarante pieds; mais que serait-ce si l'on pouvait ajouter foi au dire de quelques auteurs, qui parlent de Ténias de quarante à cinquante aunes, et même de huit cents aunes de long! Ces Animaux sont très-allongés, aplatis, rubanés, rétrécis en avant, formés de nombreuses articulations situées à la suite les unes des autres et plus ou moins solidement unies entre elles. Quelques naturalistes et médecins avaient supposé, d'après des observations inexactes, et guidés par une analogie trompeuse, que les Ténias étaient des Animaux composés, comparables, sous ce rapport, aux Polypes et à quelques autres Zoophytes; que chaque articulation était un individu ayant ses moyens d'existence particuliers, mais vivant d'une vie commune avec toutes les autres articulations constituant la masse animée nommée Ténia; on supposait également que ces parasites étaient privés de tête, supposition qui découlait naturellement de la première. Ces opinions ne sont plus adoptées par personne; l'organisation des Ténias mieux connue, mieux appréciée, ne laisse plus sur ce point matière à aucun doute.

Quelle que soit la longueur qu'atteignent les Ténias, leur largeur n'excède pas un pouce, et le plus grand nombre reste bien au-dessous

de cette dimension. Ils sont, dans tous les cas, très-amincis en avant où se trouve une partie distincte un peu renflée qui est la tête. Contractile dans tous ses points, la tête, pendant la vie de l'Animal, se montre sous une foule d'aspects, mais après la mort elle affecte en général une forme particulière qui paraît assez constante pour chaque espèce; elle a quelquefois la forme d'une tablette carrée plus ou moins épaisse, d'un coin tronqué ou arrondi; elle est oblongue, cordiforme, obcordée, hémisphérique, pyramidale, elliptique, etc., etc. On trouve constamment à la tête des Ténias quatre oscules ou suçoirs, orifices externes de conduits nourriciers qui parcourent la longueur de l'Animal; ils sont le plus souvent circulaires, rarement elliptiques ou à contours anguleux, munis d'un rebord ou anneau plus opaque que le reste, et qui paraît être de nature musculaire dans les grandes espèces. La situation la plus ordinaire des oscules est la suivante : deux correspondent à l'une des faces du Ver, et les deux autres à la face opposée, plus rarement deux correspondent aux faces et deux aux bords : ils sont quelquefois dirigés tout-à-fait en avant; la tête alors prend une figure carrée dont les oscules occupent les angles; leur grandeur varie par rapport à celle de la tête; ils sont plus ou moins voisins les uns des autres, plus ou moins rapprochés de l'extrémité antérieure. Pendant la vie, on peut voir sur les grandes espèces que l'intérieur des oscules a la forme d'un entonnoir dont le sommet se continue avec des vaisseaux dont nous parlerons plus bas; après la mort, il est rare que le creux soit apparent, on n'aperçoit que l'anneau béant extérieur qui en est l'orifice. Beaucoup de Ténias n'ont à la tête d'autre organe que les oscules dont nous venons de parler; beaucoup aussi sont munis d'une trompe rétractile nue ou armée de crochets; la trompe est située en avant et surmonte la tête; elle peut rentrer dans l'intérieur de celle-ci en se retournant comme un doigt de gant. On aperçoit dans le point de la tête qu'elle doit occuper, un petit enfoncement ou une légère saillie suivant qu'elle est plus ou moins rétractée : lorsque la tête est demi-transparente, on distingue fort bien au travers de ses parois la trompe retirée dans son intérieur. En la supposant saillante au-dehors autant qu'elle est susceptible de l'être, elle présente alors, suivant les espèces, un certain nombre de variétés de formes qui aident souvent à les caractériser; il est des Ténias dont la trompe est plus longue que la tête, aussi longue, ou plus courte; elle peut être conique, cylindrique, en massue, terminée par un renflement, etc. Beaucoup d'espèces ont un double rang circulaire de crochets au sommet de leur trompe; il n'y en a quelquefois qu'un seul rang : ces crochets paraissent de nature cornée; leur pointe est dirigée en arrière, et leur grosseur, variable suivant les espèces, paraît assez constante pour tous les individus d'une même espèce. On nomme *col* l'intervalle situé entre la tête et les premières articulations; cette partie qui manque souvent, et qui est en général plus étroite que la tête, n'offre d'ailleurs rien de remarquable que sa longueur plus ou moins considérable, et qu'on emploie souvent comme caractère spécifique; il n'est pas rare que la transparence du col permette de distinguer les quatre vaisseaux naissans des suçoirs et qui se rendent dans le corps. Toute la portion articulée des Ténias porte le nom de corps et constitue à elle seule presque toute leur masse. Ses articulations antérieures sont souvent peu distinctes et ressemblent à des rides; à mesure qu'elles se rapprochent de l'extrémité postérieure, leurs dimensions augmentent et leurs formes se prononcent. En considérant la série d'articulations composant le corps d'un Ténia, on voit qu'elles affectent différentes figures, leur aspect change insensiblement et comme par grada-

tion ; il n'y a que peu de Ténias dont toutes les articulations aient la même forme et qui ne diffèrent que par le volume. Leur adhérence entre elles est plus ou moins forte suivant les espèces, les dernières se détachent toujours avec beaucoup de facilité. Il est difficile de se procurer des Ténias pourvus de toutes leurs articulations; il est même presque impossible d'être assuré qu'il n'en manque point quelques-unes. Quelle que soit la forme des articulations, on peut y distinguer quatre bords et deux faces. Le bord antérieur, uni avec l'articulation qui précède, est toujours plus mince que le postérieur et presque constamment plus étroit; le bord postérieur, qui s'unit avec l'articulation suivante, est en général épais, souvent renflé, et recouvre une étendue plus ou moins considérable des deux faces de l'articulation qui suit, au point qu'il y a des Ténias que cette disposition fait paraître comme imbriqués; ce bord est droit ou un peu échancré. Les bords latéraux, rarement droits et parallèles, sont souvent un peu inclinés l'un sur l'autre, convexes, ondulés ou diversement échancrés; presque toujours ces bords, ou l'un des deux seulement, présentent une petite ouverture ordinairement bilabiée, à lèvres un peu saillantes, que nous nommerons pore génital, et dont nous parlerons ci-après. Les bords latéraux, en se réunissant avec le bord postérieur, forment un angle plus ou moins saillant, arrondi ou aigu, dont la série fait paraître les deux côtés des Ténias comme dentelés; dans quelques espèces, cet angle se prolonge considérablement en forme de petite lanière, quelquefois d'un côté seulement : il ne faut pas confondre ce prolongement avec ce que nous nommerons *lemnisque*. Les deux faces des articulations sont, dans la plupart des cas, planes et unies, quelquefois légèrement ridées longitudinalement ou transversalement; elles sont parfois un peu convexes dans leur milieu aux dernières articulations; cela dépend de la présence des ovaires remplis d'œufs en maturité. Une ou deux espèces ont leur pore génital placé sur les faces près du bord antérieur. Quand les articulations sont translucides, on peut souvent distinguer la structure des ovaires. Les formes des articulations sont assez variables; on peut les rapporter aux suivantes : plus larges que longues (c'est la figure la plus ordinaire), presque carrées, plus longues que larges, cunéiformes (rétrécies en avant), infundibuliformes (semblables aux précédentes) le bord postérieur échancré, cyathiformes (la figure précédente, mais beaucoup plus courte), cordiformes, elliptiques, moniliformes, etc. Quoique la figure des articulations soit souvent employée comme caractère spécifique, il ne faut pas y attacher trop d'importance, car souvent telle ou telle forme dépend, dans la même espèce, du degré plus ou moins considérable de contraction où elles se trouvaient lors de la mort de l'Animal, et plus encore de la manière dont on les place pour les étudier : en tiraillant légèrement le corps des Ténias, nous avons vu changer du tout au tout la figure des articulations tiraillées. La dernière articulation a souvent une forme toute différente des autres.

Les divers organes dont se compose un Ténia sont recouverts d'une pellicule très-mince, transparente, intimement adhérente partout au tissu sous-jacent, et qu'on ne peut parvenir à enlever par lambeaux que sur les articulations d'un certain volume. On dit que l'on trouve en dessous quelques fibres musculaires longitudinales qui ne sont pas interrompues sur le point de jonction des articulations; nous n'avons pu voir rien de semblable. La tête, le col et le corps des Ténias paraissent formés d'une matière ayant un aspect gélatineux, opaque ou demi-transparente, au milieu de laquelle on aperçoit quelquefois des granulations plus opaques que le reste, et qu'il ne faut pas confondre avec les œufs;

nous ignorons si cette substance est douée de la propriété contractile, mais il est certain que toutes les parties des Ténias sont douées de cette propriété; si celle-ci dépend de l'action de fibres musculaires, il faudrait que ce système musculaire fût très-compliqué dans les Ténias, et à peine peut-on y distinguer quelques fibres. Examinés vivans et encore au milieu des mucosités intestinales, on voit ces Animaux exécuter des mouvemens ondulatoires, et une partie de leurs articulations se resserrer, tandis qu'une autre partie s'allonge; nous avons vu de petits Ténias, mis dans l'eau tiède, nager à la manière des Sangsues, en faisant des ondulations assez rapides.

Le système digestif des Ténias consiste en quatre petits vaisseaux qui naissent des suçoirs et qui se prolongent dans le col; ils ne tardent point à se réunir et à n'en former que deux qui parcourent toute la longueur de l'Animal; ils marchent parallèlement et sont situés près des bords latéraux. Au niveau du bord postérieur de chaque articulation, ils communiquent entre eux au moyen d'une branche transversale. Nous n'avons point eu l'occasion de nous procurer de Ténias assez gros et assez frais pour pouvoir les injecter (1), mais nous doutons que le système de vaisseaux nourriciers soit aussi simple qu'on le dit; ce que nous avons observé en injectant le Distome hépatique, que l'on peut comparer aux Ténias sous le rapport de l'organe digestif, nous porte à croire qu'il existe d'autres ramifications.

Il est difficile de savoir si les Ténias sont androgynes ou hermaphrodites; tous les individus parvenus à un certain degré de développement ont toujours présenté des ovaires; les premières articulations, dans une série plus ou moins longue, en sont dépourvus, mais ils existent dans les dernières, et d'autant plus développés que ces articulations sont plus voisines de l'extrémité postérieure; ils sont situés dans la partie moyenne et leur figure varie suivant les espèces. Ils paraissent tantôt comme une tache opaque ou translucide, tantôt comme un petit nodule ovale ou arrondi, ayant une cavité intérieure, où ils sont ramifiés en grappe, en arbrisseau, etc.

Nous avons déjà indiqué l'existence d'un pore génital qui se trouve presque constamment sur les bords latéraux, et beaucoup plus rarement sur la ligne moyenne des articulations. De ce pore naît un petit canal qui se bifurque bientôt; l'une de ces branches va directement à l'ovaire; l'autre, plus petite, se dirige vers le bord antérieur de l'articulation, où elle paraît se terminer dans une petite ampoule. La situation des pores génitaux latéraux varie suivant les espèces; quelques-unes ont deux pores à chaque articulation, opposés sur chaque bord; d'autres en ont d'un côté seulement; chez d'autres, les pores génitaux sont alternes, c'est-à-dire une articulation ayant son pore génital sur le bord gauche, celle qui suit a le sien sur le bord droit, et ainsi de suite; enfin il y a des Ténias où l'on trouve une suite d'articulations qui ont leur pore génital du même côté, et la série suivante sur le côté opposé, sans qu'il y ait d'ordre régulier pour le nombre d'articulations de chaque série: on désigne cette disposition par l'expression de *pores vaguement alternes*. On trouve quelquefois des Ténias par le pore génital desquels sort un petit appendice en général cylindrique, que Rudolphi nomme *lemnisque*: cette partie est regardée comme l'organe génital mâle; rarement toutes les articulations sont munies de lemnisques; il arrive plus fréquemment que quelques-unes seulement en sont pourvues; on trouve également la

(1) On ne peut injecter les Ténias que par les scules de la tête, et fort peu en ont d'assez volumineux pour se prêter à cette préparation. Carlisle a essayé d'injecter les vaisseaux latéraux d'arrière en avant, mais l'injection ne put passer sans doute à cause de la présence de valvules.

même espèce avec ou sans lemnisques. Quelques auteurs ont considéré le pore, que nous nommons génital, comme un suçoir ou bouche destinée à absorber les sucs nutritifs nécessaires à chaque articulation. La très-grande longueur des Ténias, l'excessive petitesse des conduits par lesquels les sucs nutritifs doivent passer avant de parvenir aux articulations, surtout aux dernières qui sont en même temps les plus volumineuses, toutes ces considérations ne laissent pas que de donner une sorte de probabilité à cette opinion, et l'on peut ajouter encore que les pores génitaux peuvent s'appliquer, à la manière de ventouses, et avec une certaine force aux parois intestinales. Cependant le rapport direct des canaux naissant de ces pores, avec les ovaires, et le défaut d'anastomoses avec ceux qui, naissant de la tête, parcourent toute la longueur de l'Animal, nous font penser, avec Rudolphi, que l'on doit les regarder comme appartenant seulement aux organes reproducteurs. On a trouvé des Ténias repliés sur eux-mêmes, et ayant, dans cette situation, quelques-uns de leurs pores génitaux accolés et comme anastomosés; nous avons trouvé dans l'intestin d'une Bécasse deux Ténias (*Tœnia filum*) entortillés, et ayant, dans plusieurs points, leurs pores génitaux accolés de cette manière et unis assez fortement. Est-ce ainsi qu'ils se fécondent eux-mêmes ou réciproquement? ou n'est-ce qu'une circonstance fortuite? On peut disserter là-dessus, mais non donner, ce nous semble, une solution définitive.

Tous les Ténias sont ovipares; leurs œufs, en général très-petits et, en nombre incalculable, ont ordinairement plusieurs enveloppes; la plupart sont arrondis ou ovalaires: quelques espèces ont leurs œufs fort allongés et très-aigus aux deux bouts. Les articulations chargées d'œufs en maturité se détachent très-facilement surtout dans les dernières; en ouvrant des Animaux contenant des Ténias, on trouve souvent en même temps que ces Vers, quelques articulations détachées, souvent aussi elles sortent avec les excrémens. On avait pris ces articulations détachées pour des Vers particuliers que l'on nommait *Cucurbitains*. Il est probable que c'est le mode le plus ordinaire par lequel les Ténias répandent leurs œufs; la vie ne tarde pas à s'éteindre dans ces articulations, elles se détruisent peu à peu, et les œufs qu'elles contiennent sont mis en liberté. On a également observé sur quelques espèces, que les ovaires se détachent et tombent en totalité avec la peau qui les recouvre, laissant percées dans leur centre, les articulations dont ils faisaient partie encore unies entre elles: c'est encore là sans doute un moyen de parturition des Ténias. Enfin il est présumable aussi que les œufs peuvent sortir par le petit canal qui s'étend des ovaires au pore génital. Ce mode de parturition n'a été observé qu'une seule fois par Goëze.

Les Ténias, comme tous les êtres vivans, sont sujets à des monstruosités: une des plus communes est celle qu'on a érigée en espèce sous le nom de Ténia marteau. Dans cette monstruosité, un assez grand nombre des articulations antérieures sont très-rapprochées d'un côté et très-écartées de l'autre, à peu près comme un éventail étendu: les autres articulations sont dans l'état normal la partie difforme de l'Animal est posée transversalement sur celle qui a conservé la forme ordinaire, de sorte que cette anomalie de forme simule assez bien un marteau emmanché, arrondi par un bout et pointu par l'autre. Le Muséum de Vienne possède un Ténia dont la tête présente six oscules au lieu de quatre; il a été trouvé dans les intestins d'un Chat. Le même Muséum possède un morceau de *Tœnia folium* (de l'Homme) dont l'un des bords est simple et l'autre double, ou plutôt il semble que ce soit deux Ténias soudés par un côté. Nous avons trou-

vé dans l'intestin d'un Cygne un assez grand nombre de Ténias dont la plupart avaient les premières articulations très-élargies dans un intervalle de quelques lignes de longueur, elles semblaient séparées longitudinalement par une pellicule mince non articulée.

Les espèces de Ténias sont très-nombreuses, et se trouvent pour la plupart dans les intestins des Animaux vertébrés; ils sont rares néanmoins dans les Poissons, où ils semblent être remplacés par les Bothriocéphales. L'étude des espèces dans ce genre, comme dans tous les genres très-naturels, est fort difficile et laisse souvent de l'incertitude. Rudolphi partage les Ténias en trois sections; la première comprend les espèces dépourvues de trompe; la deuxième celles qui en sont pourvues, mais où elle n'est point armée de crochets; la troisième les espèces à trompe armée.

Ire section — *Tænia expansa*, *denticulata*, *pectinata*, *lanceolata*, *plicata*, *festiva*, *anthocephala*, *omphalodes*, *diminuta*, *perlata*, *cruciata*, *longiceps*, *crenata*, *nasuta*, *tripunctata*, *cucumerina*, *opuntioides*, *litteata*, *dendritica*, *difformis*, *angustata*, *filicollis*, *longicollis*, *ocellata*, *torulosa*, *dispar*, *tuberculata*.

IIe section. — *Tænia osculata*, *chærophora*, *variabilis*, *lævigata*, *amphitrica*, *mutabilis*, *cyathiformis*, *campanulata*, *infundibuliformis*, *villosa*, *setigera*, *vaginata*, *polymorpha*, *sphærocephala*, *bacillaris*, *pyramidata*, *sphenocephala*, *platycephala*, *angulata*, *lævis*, *æquabilis*, *tenuirostris*, *inversa*, *capillaris*, *caudellata*, *unilateralis*, *fasciata*, *filum*, *microcephala*, *linea*, *elliptica*, *acemosa*, *globifera*, *nymphæa*, *gracilis*, *pusilla*, *brevicollis*, *crassipora*, *obtusa*, *candelabraria*, *parallelipipeda*, *farciminalis*, *stylifera*, *paradoxa*, *interrupta*, *oligotoma*, *flabellum*, *malleus*.

IIIe section. — *Tænia folium*, *marginata*, *intermedia*, *serrata*, *crassiceps*, *laticollis*, *crassicollis*, *comticta*, *quadrata*, *aurita*, *macrorhyncha*, *octolobata*, *straminea*, *acuta*, *filiformis*, *multistriata*, *inflata*, *sinuosa*, *trilineata*, *undulata*, *serpentulus*, *porosa*, *crateriformis*, *megacantha*, *longirostris*, *crassula*, *capitata*, *scolecina*. (E. D..L.)

TENNANTITE. MIN. Variété de Cuivre gris arsenifère, dont Phillips a fait une espèce qu'il a dédiée à Tennant. Sa forme ordinaire est le dodécaèdre rhomboïdal; elle est d'un noir bleuâtre métallique; sa poussière est d'un gris rougeâtre; sa pesanteur spécifique est de 4,37. Au chalumeau, elle brûle sur le charbon avec une flamme bleuâtre, et en répandant une forte odeur d'ail. Elle est composée, d'après l'analyse de Phillips, de Cuivre, 45,32; Soufre, 28,74; Arsenic, 11,84; Fer, 9,26; Quartz, 5. La Tennantite a été trouvée en Cornouailles dans les filons de Cuivre qui traversent le Granite et le Schiste argileux; elle y est accompagnée de Cuivre pyriteux, de Cuivre sulfuré et de Cuivre gris antimonifère. (G. DEL.)

TENNU. MAM. *V.* SALADANG et TAPIR.

TENORIA. BOT. PHAN. Genre établi par Sprengel dans la famille des Ombellifères. Il renfermait plusieurs espèces de *Buplevrum*, tels que les *B. fruticosum*, *plantagineum*, *spinosum*, ainsi que le *Crithmum latifolium*. Les botanistes ne l'ont pas adopté.

Dans son *Systema Vegetabilium*, Sprengel cite comme synonyme de *Trixis frutescens* ou *Perdicium radiale* le *Tenoria calyculata* de Bertero. Ce genre *Tenoria* ou *Tenorea* a été publié par A. Colla, botaniste de Turin, auteur d'un ouvrage ayant pour titre: *Hortus Ripulensis*, et où se trouvent les caractères de ce nouveau genre qui ne semble pas mériter d'être séparé du *Trixis*. (G..N.)

TENREC. MAM. Pour Tanrec. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TENTACULAIRE. *Tentacularia*

INTEST. Genre établi par Bosc (Bull. phil., 1797, n° 2, p. 9, fig. 1) et adopté par quelques naturalistes; réuni aux Tétrarhynques par Rudolphi, sous le nom de *Tetrarhyncus macrobothrius*. *V.* TÉTRARHYNQUE. (E. D..L.)

TENTACULITES. MOLL. (Schlotheim). *V.* MOLOSSE.

TENTHLAGO. REPT. OPH. L'un des noms de pays du Crotale durissus. (IS. G. ST.-H.)

TENTHRÈDE. *Tenthredo*. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Porte-Scies, tribu des Tenthrédines, qui, dans les premières méthodes, comprit d'abord cette tribu, mais qui, dans l'état actuel de la science, ne renferme plus que les espèces offrant les caractères suivans : antennes filiformes ou légèrement plus grosses vers le bout, de neuf articles, simples dans les deux sexes; deux cellules radiales et quatre cellules cubitales dont la dernière fermée par le bord postérieur de l'aile. Jurine, ayant cru devoir appliquer la dénomination générique de Tenthrède aux espèces dont les antennes sont terminées en forme de bouton, et qui sont généralement les plus grandes de la tribu, celles que Geoffroy et Olivier en avaient déjà séparées, l'un sous le nom de *Crabro* et l'autre sous celui de *Cimbex*, appelle Allante, *Allantus*, le genre dont il s'agit ici. Le docteur Leach en a réduit l'étendue. Les espèces dont le corps est allongé ou de longueur moyenne, dont les antennes présentent les mêmes proportions, ont neuf articles, avec le quatrième plus long que le troisième, forment un genre propre auquel il conserve la dénomination précédente d'*Allantus;* telles sont les espèces de Tenthrèdes appelées par Klug *semi-cincta*, *notha*, *zonata*, etc.; celles qui ne diffèrent de celles-ci, qu'en ce que ces deux articles sont d'égale longueur, composent le genre *Tenthredo*. Il y rapporte les espèces que le même auteur nomme *rapæ*, *dimidiata*, *nassata*, etc.; d'autres Tenthrèdes de nous, ou d'autres Allantes de Jurine, dont le corps est court et épais, avec les antennes de neuf ou dix articles, plus épaisses dans leur milieu, terminées en pointe, et où le troisième article est plus long que le quatrième, forment dans la méthode du naturaliste anglais deux autres genres, *Athalia* et *Selandria* : ici les antennes ont neuf articles et là dix. Lepelletier adopte le premier, mais en donnant un article de plus aux antennes; il nous a cependant paru que la séparation même du neuvième et du dixième était faiblement exprimée ou à peine rudimentaire. Les Tenthrèdes, *spinarum*, *rosæ*, *annulata* de Klug, rentrent dans cette coupe générique; celles qu'il nomme *T. serva*, *cinereipes* et *ovata*, appartiennent à la seconde, celle de *Selandria*. Lepelletier et Serville ne comprennent plus maintenant (Encycl. méthod.) dans le genre Tenthrède proprement dit que les Allantes de Jurine dont les antennes sont composées de neuf articles, assez longues, et ne vont point en grossissant. Les Allantes, où elles sont composées du même nombre de pièces, mais qui vont en grossissant, et sont plus courtes, forment le genre *Coryna*, dans lequel ils établissent plusieurs divisions et subdivisions d'après les proportions de ces organes, celles de l'abdomen et la considération de la seconde et de la troisième cellule cubitale. Il nous est impossible d'entrer dans d'autres détails. Devant exposer en outre à l'article TENTHRÉDINES les particularités les plus intéressantes de l'histoire de ces Insectes, nous nous abstiendrons d'en parler ici, et nous nous bornerons à la citation des espèces suivantes.

TENTHRÈDE GUÊPE, *Tenthredo tricincta*, Fabr.; la Mouche à scie à quatre bandes jaunes, Geoff., n° 11, pl. 16, fig. 5. Longue de six lignes, noire, avec le labre, le bord postérieur du prothorax, du premier segment de l'abdomen et celui de

ıtres, à partir du quatrième, jau-es. Antennes plus grosses vers le out, noires, avec le premier article ınve. Pates de cette couleur, avec du oir sur les cuisses. Une teinte brune la côte des ailes supérieures. Très-ommune aux environs de Paris.

Tenthrède de la Scrophulaire, *Tenthredo Scrophulariæ*, L.; Panz., *Faun. Insect. Germ.*, 10, le mâle. ongue de cinq lignes, noire, avec es antennes fauves et un peu plus rosses vers leur extrémité. Anneaux e l'abdomen, à l'exception du se-ond et du troisième, ayant le bord ostérieur jaune. Jambes et tarses ıuves. Sur la Scrophulaire.

Tenthrède verte, *Tenthredo viridis*, L.; Panz., *ibid.* 64, 2. An-ennes sétacées. Corps vert, avec des ıches sur le thorax, et une bande le ong du milieu du dessus de l'abdo-ıen, noires. Sur le Bouleau.

Dans quelques autres espèces le orps est proportionnellement plus ourt et plus épais. Fabricius en a ıit des Hylotomes, et Leach des Sé-ındries. Telle est la Tenthrède co-ınneuse, *Tenthredo ovata*, L.; *Hy-ıtoma ovata*, Fabr. Elle est longue 'environ quatre lignes, noire, avec majeure partie du dessus du thorax ıuge, et une tache blanchâtre près es cuisses. La côte des ailes supé-eures est noire en majeure partie. ı larve, qui vit sur l'Aune, est d'un ert céladon, mais toute couverte un duvet cotonneux blanc, com-ısé de petites touffes plates de petits s élevés en forme de brosses, et ırtant de plusieurs cavités allon-ées. Cette matière s'enlève aisément disparaît dans les individus qui ıt fait leur dernière mue. Ces rves entrent en terre pour passer l'état de nymphe; la coque qui renferme est double; l'intérieure t très-mince, très-flexible, avec un rcle blanchâtre dans son milieu; extérieure est assez dure et assez ıstique, d'une soie d'un brun obs-r et recouverte de grains de terre. Dans cette division se range encore

Tenthrède du Cerisier, *Tenthredo Cerasi*, L.; Mouche à scie de la larve Limace, Degéer. Elle est petite, d'un noir luisant, avec les ailes noirâtres; les jambes et même une partie des tarses pâles. Sa fausse-chenille a vingt pates; elle est noire ou d'un vert foncé, et enduite d'une matière visqueuse, d'une odeur désagréable, et qui lui sert à se tenir fixée sur les feuilles du Cerisier, du Poirier, de l'Aubépine, etc., dont elle se nourrit, et à tempérer l'ardeur des rayons du soleil. Elle ressemble à une petite Limace.

La Tenthrède des galles ou la Mouche à scie des galles ligneuses du Pin de Degéer, que nous avions mentionnée à l'article *Tenthrède* de la seconde édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appartient au genre Némate. (LAT.)

TENTHRÉDINES. *Tenthredinetæ, Tenthredinidea*, Leach. INS. Hyménoptères composant la première tribu de la famille des Porte-Scies, section des Térébrans, ainsi nommée du genre *Tenthredo* de Linné qu'elle embrasse. Un abdomen parfaitement sessile, cylindracé, formé de neuf anneaux et muni dans les femelles, à son extrémité inférieure, d'une tarière logée dans une coulisse, constituée par deux lames aplaties, cultriformes, cornées, dentelées en manière de scie, et représentant l'aiguillon proprement dit des Hyménoptères pourvus de cette arme offensive; une tête carrée, offrant deux mandibules fortes, plus ou moins dentées, une languette trifide et comme digitée, des palpes maxillaires composées de six articles, et les labiaux de quatre; la présence de deux petits corps arrondis, en forme de grains et ordinairement colorés, situés derrière l'écusson; des ailes luisantes, paraissant comme chiffonnées, et dont les supérieures ont toujours une cellule radiale au moins, et deux ou trois cellules cubitales complètes, outre celle qui les suit et qui est fermée par le bord postérieur, enfin un vol lourd, signalent ces Insectes. Con-

sidérés dans leur premier état ou celui de larves, ils se distinguent aussi des autres Hyménoptères en ce que, un petit nombre excepté, ils sont les seuls qui vivent en plein air, et qui, par leurs formes, leurs couleurs et le nombre de leurs pates, ressemblent à des chenilles; mais ces larves diffèrent spécialement de celles que l'on désigne ainsi par le nombre même de ces pates, qui est, dans la plupart, de dix-huit à vingt-deux, dont les six premières, ainsi que celles des chenilles proprement dites, toujours écailleuses et les autres membraneuses. Nous avons dit dans la plupart, parce que quelques-unes sont dépourvues de celles-ci; leur tête offre aussi deux yeux très-distincts, caractère qui les distingue encore des larves des Lépidoptères. D'après ces dissemblances et quelques autres, on est convenu de désigner les larves des Tenthrédines par la dénomination de fausses-chenilles. Degéer et Dutrochet ont publié quelques observations intéressantes sur leur anatomie intérieure. De même que les chenilles proprement dites, elles ont des vaisseaux propres à sécréter et à renfermer la soie qu'elles emploient à la construction de leur coque lorsqu'elles veulent passer à l'état de nymphe, et dont les fils sortent par une filière placée aussi au bout de la lèvre inférieure, mais qui, suivant la remarque de Degéer, est plus compliquée que celle des chenilles. Les antennes de l'Insecte parfait varient beaucoup quant à leur composition et à leur forme; tantôt elles se terminent en manière de bouton ou de massue qui se divise même quelquefois en deux branches; tantôt elles sont filiformes ou sétacées; là elles sont simples dans les deux sexes; ici, celles des mâles forment un beau panache, ou sont au moins dentées en scie. Quoique le nombre des articles varie, il est généralement de neuf. La tête est un peu plus large que longue ou transverse, arrondie aux côtés postérieurs, avec les deux yeux écartés, ovales et entiers. Le labre est ordinairement découvert, membraneux et arrondi par devant. Les mâchoires et la lèvre sont courts. La languette est droite, divisée en trois lanières, doublées, et dont la mitoyenne plus étroite. Ses palpes sont plus courts que les maxillaires, avec le dernier article ovalaire. Les extrémités latérales du prothorax se rejettent et s'élargissent en arrière, et présentent l'apparence de deux épaulettes; souvent colorées en jaune. Le dessus du mésothorax offre deux lignes imprimées qui convergent postérieurement pour former un angle et l'on distingue fréquemment dans leur entre-deux une autre ligne, mais droite. L'écusson est en carré transversal. Le segment portant les secondes ailes a de chaque côté un enfoncement, ce qui lui donne la figure d'une sorte de double Y renversé. Les deux petits corps en forme de grains aplatis, dont nous avons parlé plus haut, sont situés au-dessus de ce segment de chaque côté de l'écusson. La coulisse, entre laquelle est placée la tarière de la femelle, consiste en deux lames concaves; c'est avec le jeu alternatif des deux lames composant cette tarière et l'action des dentelures, que cet Insecte fait successivement dans les branches et autres parties des végétaux de petits trous dans chacun des quels il place un œuf et ensuite une liqueur mousseuse qui empêche, à ce que l'on présume, les ouvertures de se fermer. A mesure que les œufs grossissent, les plaies, faites par les entailles de la scie, deviennent plus convexes; quelquefois elles prennent la forme d'une galle ligneuse ou molle et pulpeuse, selon la nature et la consistance de la portion offensée du végétal; dans ce cas, ces excroissances servent à la fois de berceau et de nourriture à la larve; tantôt elle y subit toutes ses métamorphoses; tantôt elle quitte sa demeure lorsqu'elle veut se changer en nymphe et se laisse tomber à terre pour se cacher. C'est là aussi que beaucoup d'autres larves, qui ont vécu de feuil-

es, achèvent leurs transformations. Degéer en a observé dont la nymphe était nue; mais presque toutes ont des coques; celles même de quelques-unes, les Hylotomes, par exemple, sont doubles; l'extérieure est composée d'une soie grossière et à grandes mailles; l'intérieure est d'un tissu serré et flexible; d'autres fausses-chenilles fixent leurs coques aux parties des végétaux qui leur ont fourni leurs alimens. L'une des extrémités de ces coques se détache en manière de calotte pour livrer passage à l'Insecte parfait. Plusieurs de ces larves vivent en société, quelquefois même sous une tente soyeuse, à l'instar de plusieurs chenilles, et ne sont pas moins nuisibles qu'elles. Celle qui vit sur le Pin est souvent pour cet arbre un fléau des plus pernicieux.

On trouvera dans les Mémoires de Degéer la description et l'histoire d'un grand nombre de ces fausses-chenilles : leurs formes et leurs tégumens varient beaucoup, selon les espèces; il en est surtout une très-remarquable, et que nous devons d'autant plus mentionner qu'elle est très-commune dans nos jardins, sur les feuilles du Poirier et du Cerisier; c'est celle qu'il nomme fausse-chenille Limace. Elle est presque conique, noire, gluante, et ressemble, au premier aspect, à un jeune individu du Mollusque désigné ainsi. Quelques espèces ont cela de propre, que le dessous de leur corps est muni d'un certain nombre de petits mamelons rétractiles. Sous le rapport des attitudes, il y en a de singulières; ainsi quelques-unes de ces larves se roulent en spirale, d'autres ont l'extrémité postérieure de leur corps élevé en arc. Celles des Cimbex peuvent seringuer par les côtés, et jusqu'à un pied de distance, des jets d'une liqueur verdâtre. Il en est qui conservent encore long-temps après être mises en coque leur forme primitive.

L'historien des Insectes des environs de Paris forma d'abord, avec les Tenthrèdes de Linné à antennes en bouton, un genre propre sous le nom de *Crabro* ou *Frelon*, désignation assez impropre, et qu'Olivier remplaça ensuite par celle de *Cimbex*. Degéer n'adopta point ce changement, et, après avoir exposé une distribution de ces Insectes, d'après la variété de formes des antennes, il en suivit une autre fondée sur le nombre des pates de leurs larves; mais il est aisé de voir qu'elle contrarie l'ordre naturel, puisque parmi les Hylotomes, considérés dans leurs limites génériques actuelles, il en est dont les fausses-chenilles ont vingt et dix-huit pates. Un naturaliste qui, par l'emploi d'un caractère dont on n'avait pas encore fait usage, celui tiré du réseau des ailes, a le plus contribué à débrouiller le genre *Tenthredo* de Linné, est, sans contredit, Jurine père. Nous citerons ensuite le docteur Klüg qui a publié d'excellentes monographies de plusieurs genres de cette tribu, et le travail de Lepelletier de Saint-Fargeau qui les embrasse tous, mais dont la synonymie aurait besoin d'être mise en concordance avec celle de l'entomologiste précédent, Lepelletier n'ayant pu se procurer ces ouvrages à l'époque où il a rédigé le sien. Le docteur Leach, dans le troisième volume de son *Zoological Miscellany*, a exposé une distribution générale et plus étendue de cette famille d'Hyménoptères qu'il partage en neuf races, et dans laquelle il a introduit plusieurs nouvelles coupes génériques, mais peu importantes pour la plupart. L'on pourra consulter, tant pour ces méthodes que pour la nôtre, ce qu'ont dit à cet égard Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville, dans le dernier volume des Insectes de l'Encyclopédie méthodique.

Les Tenthrédines se divisent naturellement en deux sections, les Tenthrédines propres et celles que l'on peut nommer Siréciformes, à raison de leur affinité avec les Sirex. Dans les premières, l'abdomen est déprimé et la tarière n'en dépasse point

l'extrémité postérieure. Le bout interne des deux jambes antérieures offre deux épines droites et divergentes. Les antennes, lorsqu'elles sont simples, ne sont souvent composées que de neuf articles. Les fausses-chenilles vivent en plein air ou retirées dans des excroissances végétales. Tantôt le labre est toujours apparent ou découvert; le milieu du côté interne des quatre jambes postérieures n'offre point d'épines ou n'en a qu'une au plus. Les fausses chenilles ont de dix-huit à vingt-deux pates. Là, les antennes, toujours courtes, sont terminées par un renflement, soit en forme de cône renversé et arrondi au bout ou en bouton, soit par un grand article en massue allongée, prismatique ou cylindrique, cilié ou velu, et quelquefois fourchu dans les mâles, plus épais dans l'autre sexe; le nombre des articles qui précèdent ce renflement est de cinq au plus.

I. Antennes terminées par un renflement en forme de bouton, précédé de quatre ou cinq articles semblables dans les deux sexes. (Toutes les fausses-chenilles connues ayant vingt-deux pates.)

A. Deux cellules radiales; trois cellules cubitales (1) dont la dernière fermée par le bord postérieur de l'aile.

Genre : CIMBEX, *Cimbex*.

Les espèces dont les quatre cuisses postérieures sont très-renflées dans les mâles composent les genres *Cimbex*, *Trichiosoma* et *Clavellaria* de Leach.

Celles où l'on n'observe point cette différence sexuelle forment ceux qu'il nomme *Zaræa*, *Abia*, *Amasis*.

B. Une cellule radiale appendicée; quatre cellules cubitales dont la dernière fermée par le bord postérieur de l'aile.

Genres : PERGA, *Perga*, et SYZIGONIE, *Syzigonia*.

II. Troisième et dernier article des antennes formant une massue allongée, prismatique ou cylindrique, plus grêle, ciliée, quelquefois fourchue dans les mâles. (Une cellule radiale ordinairement appendicée. Fausses-chenilles ayant vingt ou dix-huit pates.)

A. Quatre cellules cubitales.

Genres : HYLOTOME, *Hylotoma*, et SCHIZOCÈRE, *Schizocera*, Nob.; *Cryptus*, Leach.

Nota. Dans les *Cryptus* de Lepelletier la cellule radiale n'est point appendicée.

B. Trois cellules cubitales.

Genre : PTILIE, *Ptilia*, de Lepelletier.

Ici les antennes, offrant toujours distinctement neuf articles au moins, sont tantôt filiformes ou insensiblement plus grosses vers le bout, tantôt sétacées.

I. Antennes de quinze articles au plus, et le plus souvent de neuf, simples dans les deux sexes, ou tout au plus et très-rarement semi-pectinées dans les mâles.

A. Antennes simples dans les deux sexes.

a. Deux cellules radiales.

* Quatre cellules cubitales.

Genres : TENTHRÈDE, *Tenthredo*; ATHALIE, *Athalia*. Rapportez-y les suivans de Leach, *Selandria*, *Allantus*.

** Trois cellules cubitales.

† Antennes de onze à quinze articles.

Genre : MASADE, *Masada* de Leach, auquel nous réunissons ceux d'*Acdera* et *Salona*, qu'il avait pareillement établis d'après notre collection, mais encore inédits. *V.* Klug, Monogra-

(1) L'étendue des deux premières dépend de la disparition de l'une des deux petites nervures qui, dans les ailes où il y a quatre cellules cubitales, séparent la première de la seconde, ou celle-ci de la troisième.

phie du genre Tenthrède, espèces n° 182-186.

†† Antennes de neuf articles.

Genre : Dolère, *Dolerus*. Rapportez-y les suivans de Leach, *Fenusa*, *Dosytheus*, *Emphytus*.

b. Une cellule radiale.

Genre : Pristiphore, *Pristiphora*; Nématte, *Nematus*. Joignez-y ceux de *Messa* et de *Crœsus* de Leach.

B. Antennes semi-pectinées dans les mâles.

Genre : Cladie, *Cladius*, Nob.

II. Antennes de seize articles au moins, pectinées ou en éventail dans les mâles, et en scie dans les femelles.

Genres : Lophyre, *Lophyrus*, et Ptérygophore, *Pterygophorus*.

Tantôt le labre est caché ou peu saillant. Le côté interne des quatre jambes postérieures présente, avant son extrémité, deux ou trois épines. Les antennes sont toujours composées d'un grand nombre d'articles. La tête est forte, portée sur une sorte de cou, avec les mandibules très-croisées. Les fausses chenilles n'ont point de pates membraneuses.

Genres : Mégalodonte, *Megalodontes*, Nob.; *Tarpa*, Fabr., et Pamphilie, *Pamphilius*, Nob., *Lyda*, Fabr.

Les Tenthrédines de notre seconde section, les Siréciformes, ont l'abdomen généralement comprimé, avec la tarière saillante par-delà, en manière de queue. L'extrémité interne des deux jambes antérieures n'offre qu'une seule épine qui est courbe et terminée par deux dents. Celles des fausses chenilles, dont on a suivi les métamorphoses, vivent dans l'intérieur des végétaux ou dans le vieux bois.

I. Antennes et palpes maxillaires terminés en manière de fouet ou brusquement sétacés vers leur extrémité.

Genre : Xyèle, *Xyela*.

II. Antennes soit terminées en manière de fuseau allongé, soit insensiblement plus grêles vers le bout.

Genres : Cephus, *Cephus*, et Xiphydrie, *Xiphydria*. (LAT.)

TENTYRIE. *Tentyria*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires, confondu par Fabricius avec celui d'*Akis*, et que nous signalerons ainsi : corps ovalaire, avec le corselet presque orbiculaire, soit plus étroit que l'abdomen, soit de sa largeur, mais arrondi aux angles postérieurs, et laissant un vide entre eux et la base des élytres. Tête point rétrécie postérieurement. Antennes grossissant insensiblement, de onze articles très-distincts, obconiques ou presque cylindriques et amincis vers la base pour la plupart, les avant-derniers presque en forme de toupie, et le dernier ou le onzième presque aussi long que le précédent, ovoïde. Labre découvert et point reçu dans une échancrure du bord antérieur de la tête; milieu de ce bord un peu avancé en pointe ou en manière de dent. Dernier article des palpes maxillaires un peu plus grand, presque obconique. Menton recouvrant la base des mâchoires, presque carré, avec le bord supérieur arrondi et échancré dans son milieu. Abdomen en forme d'ovoïde renversé et tronqué à sa base. Jambes étroites et simples.

Les Tentyries sont propres aux contrées méridionales et sablonneuses de l'Europe méridionale, ainsi qu'à d'autres de l'Afrique et de l'Asie; tels sont les *Akis glabra*, *punctata*, *abbreviata*, *orbiculata* et *lævigata* de Fabricius. Il nous a paru que le genre *Tagona* de Fischer (Entom. de la Russie) n'en différait pas essentiellement. Nous renverrons, pour d'autres détails, au second volume de notre *Genera Crust. et Insect.* (LAT.)

TÉNUIROSTRES. OIS. Duméril emploie ce mot pour désigner, dans sa Zoologie analytique, plusieurs familles d'Oiseaux dont le bec est en

général long et mince, flexible, peu dur et même souvent mou. L'une de ces familles appartient à son second ordre, les Passereaux, et l'autre au cinquième, les Echassiers. (DR..Z.)

TEPE. MAM. Hernandez, dans son Histoire du Mexique, a décrit sous le nom de *Tepe maxtlaton* un Chat que Linné a cru être le *Felis tigrina*, espèce fort douteuse ou qui est plutôt le Chat margay. (LESS.)

TEPESIA. BOT. PHAN. Gaertner fils (*Carpologia*, p. 72, tab. 192, fig. 6) a érigé sous ce nom, en un genre nouveau de la famille des Rubiacées, une Plante dont on ne connaît que le fruit couronné par le calice. Le calice est supère, à quatre dents inégales; deux opposées plus grandes, extérieures, dressées, courbées en dedans; deux plus petites conniventes, alternes avec les plus grandes, toutes un peu obtuses, bossues à la base, marquées d'un sillon médian, et persistantes. Le fruit est une baie infère, oblongue, quadriloculaire, renfermant plusieurs graines nichées dans une pulpe, pourvues d'un albumen charnu et d'une radicule vague. Ce fruit provient de la collection de l'Héritier. La Plante (*Tepesia dubia*) est probablement originaire du Chili. (G..N.)

TEPHIS. BOT. PHAN. (Adanson.) *V.* ATRAPHACE.

TEPHRANTHUS. BOT. PHAN. (Necker). Syn. de *Meborea* d'Aublet. *V.* ce mot. (G..N.)

TÉPHRINE. MIN. Nom créé par De Lamétherie, et adopté par Cordier pour désigner une espèce de Lave feldspathique provenant de la décomposition des Roches leucostiniques. *V.* LAVES et ROCHES. (G. DEL.)

TÉPHRITE. *Tephritis*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides. De petites Mouches dont les ailes sont généralement tachetées, et qu'elles haussent et abaissent presque continuellement dans le repos, et dont le corps est terminé dans les femelles par un tuyau écailleux, leur servant à déposer leurs œufs dans les semences des plantes, de divers fruits, et quelquefois encore sous l'épiderme de la tige de divers végétaux, ce qui occasione souvent ensuite une excroissance ou galle, avaient paru à Degéer (Mém. Insect., 6, p. 41) devoir former dans le genre *Musca* une famille propre. C'est avec ces mêmes Diptères que nous avons composé le genre *Tephritis*, que Fabricius a adopté, mais aux dépens duquel il en a établi un autre, celui de *Dacus*, ne différant du précédent que par l'allongement de la palette des antennes. Quelques espèces de son genre *Scatophaga* doivent être rapportées au premier. Dans la méthode de Meigen, la dénomination générique de *Tephritis* est supprimée. Quelques espèces forment le genre *Ortalis*, introduit par Fallen, et les autres celui de *Trypeta*. En comparant les caractères qu'il leur assigne, on voit que le premier ne s'éloigne du second que par son hypostome ou surbouche, et que par l'abdomen dépourvu dans les femelles de stylet ou d'oviducte saillant; du moins n'attribue-t-il ce signalement qu'aux Trypètes. Cet oviducte doit cependant exister dans les Ortalides, puisque plusieurs de ses espèces (*O. cerasi*, *syngenesiæ*) placent aussi leurs œufs dans des baies ou des semences; mais il peut être mou et rétiré dans l'intérieur de l'abdomen. Quoi qu'il en soit, les Téphrites font partie d'une division des Muscides que nous avons nommée *Carpomyzes*, et s'éloignent des *Céphalies*, des *Sepsis* et des *Diopsis*, à raison de leur corps et de leurs pates beaucoup moins allongées. L'abdomen des femelles, composé de cinq anneaux de même que celui des Ortalides, est terminé par un oviducte tubulaire, toujours saillant. La tête vue en dessus est plutôt transverse que longitudinale, ce qui les distingue des Tétanops. L'abdomen des Platystomes, autre genre de

la même division, ne présente en dehors que quatre segmens. Meigen mentionne soixante-trois espèces de Trypètes ou Téphrites, parmi lesquelles nous citerons le TÉPHRITE DE LA BARDANE, *Musca Arctii*, Deg., Ins., 6, p. 42, pl. 2, fig. 6, 14. Le corps est d'un vert jaunâtre et parsemé de poils roides et unis. L'extrémité de l'écusson offre un point de cette couleur; on en voit d'autres sur l'abdomen et disposés sur quatre lignes longitudinales. Les ailes ont quatre bandes transverses, d'un brun clair. La tarière forme un tuyau conique, tronqué au bout, servant de fourreau à un autre tuyau, mais mou, transparent, cylindrique, et emboîtant lui-même un autre tube ayant plus de roideur, terminé en pointe et qui doit être l'oviducte proprement dit. L'abdomen du mâle est arrondi à son extrémité, et son dernier anneau est deux fois plus grand que le précédent. C'est dans les graines des fleurs de la Bardane que ces Insectes que l'on voit souvent rôder autour d'elles en grand nombre, et en balançant continuellement leurs ailes, placent leurs œufs. Les larves rongent l'intérieur de ces graines. Elles sont ovales, garanties par un derme coriace, d'un blanc jaunâtre luisant, rases, avec la partie antérieure du corps conique; la tête de figure variable et armée d'un instrument écailleux, en forme de crochet noir, rétractile, et au moyen duquel elles rongent la pulpe séminale. L'extrémité opposée du corps est comme tronquée et aplatie au bout; on y aperçoit une grande tache d'un jaune d'ocre sur laquelle sont deux points bruns formés par les stigmates postérieurs. C'est dans ces mêmes graines, et vers la fin d'août, que ces larves se convertissent en nymphes. Leur dernière transformation n'a lieu que dans le mois de juin de l'année suivante. La TÉPHRITE DU CHARDON, *Tephritis Cardui*, L., Réaum., Insect., 3, pl. 45, fig. 12, 10, est d'un noir luisant, avec une ligne de chaque côté du thorax, l'écusson et les pates jaunes. Les ailes ont une bande brune en zigzag. La femelle pique les tiges du Chardon hémorrhoïdal pour y enfoncer ses œufs; il y naît une galle servant d'habitation et d'aliment à la larve. Dans l'ouvrage sur le Règne Animal de Cuvier, nous avons cité une observation de Catoire, payeur-général à Colmar, relative à une autre espèce de Téphrite qui, dans l'Ile-de-France, nuit beaucoup à la culture du Citron, en ce que les femelles déposent leurs œufs dans les fruits de cet arbre et les empêchent de parvenir à une parfaite maturité.

L'espèce de la même division qui attaque plus communément les Olives, l'*Oscinis Oleæ* de Fabricius, offre tous les caractères des Téphrites; seulement la palette des antennes est proportionnellement plus allongée, ce qui rapproche cet Insecte des *Dacus* de ce célèbre entomologiste. Le corps est rougeâtre, avec une grande partie du dessus du thorax et deux rangées de taches sur l'abdomen, noirâtres. L'écusson et les pieds sont jaunâtres. *V.* Coquebert, Illust. icon. des Insec., déc. 3, pl. 24, f. 16. Consultez, pour les autres espèces, Meigen et l'article *Téphrite* de l'Encycl. méthod. (LAT.)

TÉPHRITE. MIN. Nom donné par Pline à des Pierres dont la nature n'est pas bien connue, et dont le principal caractère était d'avoir une couleur d'un gris de cendre. (G. DEL.)

TÉPHROITE. MIN. Nom donné par Breithaupt à un Minéral compacte, à cassure imparfaitement conchoïde, ayant une couleur gris de cendre et un éclat tirant sur l'Adamantin. Il est plus dur que la Chaux phosphatée et moins que le Feldspath. Sa pesanteur spécifique est de 4,10; il fond au chalumeau en une scorie noire. On le trouve dans la mine de Sparta, aux Etats-Unis, avec la Francklinite et le Zinc oxidé rouge. Breithaupt lui trouve quelque ressemblance extérieure avec l'Argent muriaté. (G. DEL.)

TÉPHROSIE. *Tephrosia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Lotées, établi par Persoon aux dépens de plusieurs *Galega* exotiques, puis adopté par Kunth et De Candolle qui l'ont augmenté d'un nombre considérable d'espèces décrites par les auteurs sous divers noms génériques, et principalement sous ceux de *Galega* et *Robinia*. Voici ses caractères essentiels : calice dépourvu de bractées, à cinq dents presque égales ; corolle papilionacée, dont l'étendard est grand, arrondi, soyeux et pubescent au côté externe, réfléchi ; les ailes adhérentes à la carène obtuse ; étamines tantôt monadelphes, tantôt diadelphes ; le filet supérieur quelquefois à demi soudé ; style filiforme, terminé par un stigmate ; gousse ordinairement sessile, comprimée, plane, linéaire, polysperme, à valves planes et à graines comprimées. De Candolle a établi quatre sections dans ce genre qui a pour synonyme le *Needhamia* de Scopoli ; et il leur a donné des noms qui avaient autrefois servi à désigner des genres distincts du *Galega*. La première est nommée *Mundulea*, et se compose de quelques espèces de l'Inde-Orientale qui étaient placées dans les *Robinia* par Roxburgh. La seconde section se rapporte au genre *Brissonia* de Necker ; elle est formée d'un petit nombre d'espèces de l'Amérique septentrionale. La troisième, sous le nom de *Craccoides*, renferme quatre espèces de l'Amérique méridionale et des Antilles. La quatrième, à laquelle De Candolle a conservé le nom de *Reineria*, imposé par Mœnch à une espèce qu'il considérait comme type d'un genre particulier, se compose d'un grand nombre d'espèces (environ quarante) qui habitent les diverses contrées chaudes du globe ; ainsi on en trouve dans l'Inde-Orientale, l'Afrique et l'Amérique méridionale. A Ceylan, le *Tephrosia* ou *Galega tinctoria* sert à préparer de l'Indigo, et on le connaît sous le nom vulgaire d'Anil, qui est aussi donné à l'*Indigofera tinctoria*. Une espèce des environs de Popayan, dans l'Amérique méridionale, est employée par les habitans en guise de Séné ; aussi Kunth l'a-t-il nommée *T. Senna*. En outre des quatre sections que nous venons de mentionner, De Candolle a rejeté à la fin, comme trop peu connues, une vingtaine d'espèces pour la plupart décrites sous le nom de *Galega*. Les Téphrosies sont en général des Plantes frutescentes ou herbacées, munies de stipules libres et lancéolées, de feuilles imparipinnées, et de fleurs blanches ou rouges disposées en grappes axillaires.

Le genre *Kiesera*, récemment établi par Reinwardt et Hornschuch, paraît devoir rentrer dans le *Tephrosia*. (G..N.)

TEPION. BOT. PHAN. Adanson avait formé sous ce nom un genre désigné autrefois par Vaillant sous le nom de *Ceratopetaloides*, et que Linné a réuni au genre *Verbesina*. (G..N.)

TÉPUGUIPE. BOT. PHAN. L'Arbrisseau d'Amérique décrit sous ce nom par Lœfling appartient à la famille des Légumineuses, mais n'a pu être rapporté avec certitude à aucun genre connu. (G..N.)

TERAMNUS. BOT. PHAN. Patrick Browne (*Hist. Jam.*, 290) a établi sous ce nom un genre de la famille des Légumineuses, qui a été adopté par Swartz, et ainsi caractérisé : calice à deux lèvres, la supérieure plus longue, bifide, l'inférieure partagée profondément en trois lobes aigus ; corolle papilionacée, dont la carène est très-petite, cachée par le calice ; étamines monadelphes, dont cinq stériles ; stigmate en tête, sessile au sommet de l'ovaire ; gousse linéaire, comprimée et polysperme. Ce genre, qui a été placé par De Candolle dans la tribu des Phaséolées, ne se compose que de deux espèces auxquelles Swartz a donné les noms de *Teramnus uncinatus* et *T. volubilis*. Linné avait placé la première parmi les *Dolichos*. Ce sont des sous-Arbrisseaux indigènes des Antilles, à rameaux

volubiles, un peu anguleux, à feuilles trifoliolées, et à fleurs petites, rougeâtres, formant des grappes axillaires plus longues que la feuille. (G..N.)

TERANA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Adanson a établi sous ce nom un genre qui comprend plusieurs *Agaricus* de Micheli, et particulièrement ceux figurés pl. 66, fig. 6 et 7, qui sont des *Thelephora*, et qui, d'après sa description, paraissent être les *Thelephora cœrulea* et *ferruginea* de Persoon. (AD. B.)

TERAPON. POIS. *V.* ESCLAVE et PERCHE.

TERCOL ET TERCOU. OIS. Noms souvent employés au lieu de Torcol. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TÉRÉBELLAIRE. *Terebellaria.* POLYP. Genre de l'ordre des Millépores, dans la division des Polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : Polypier fossile, dendroïde, à rameaux cylindriques, épars, contournés en spirale de gauche à droite ou de droite à gauche, indifféremment; pores saillans, presque tubuleux, nombreux, situés en quinconce, plus ou moins inclinés suivant leur position sur la sphère. Ce genre de Polypiers fossiles, établi par Lamouroux, est un des mieux caractérisés de ceux qui se trouvent aux environs de Caen. On ne peut le confondre avec les Spiropores; ceux-ci ont leurs pores seulement contournés en spirale, et sur une seule rangée; dans les Térébellaires, c'est la substance du Polypier qui semble tournée sur son axe, et chaque tour forme un bourrelet saillant inférieurement. On ne peut mieux comparer cette structure, pour l'apparence, qu'à la spire de certaines coquilles turriculées, notamment aux Turritelles imbriquées et imbricataires; seulement on conçoit que dans le Polypier l'accroissement s'est fait par la pointe et même par la surface. On peut s'assurer de cette structure, non-seulement en examinant des échantillons où existent des rameaux qui commençaient à se former, mais encore en sciant ou en usant une branche sur sa longueur. Toute la surface des Térébellaires est couverte de petits pores faciles à distinguer à l'œil nu, disposés régulièrement en quinconce et très-voisins les uns des autres. Ces pores, étudiés sur des échantillons bien conservés, présentent une disposition fort singulière : en dessous du petit bourrelet formé par la saillie des tours de spire, les pores sont plus serrés que partout ailleurs; ils ne sont point saillans, et leur ouverture est béante; sur la convexité du bourrelet, les pores sont tubuleux, saillans et ouverts; enfin, sur la portion inclinée de la spire, jusqu'au bourrelet du tour de spire qui succède, les pores bien évidens sont bouchés par un opercule. Quelque bizarre que pourra paraître une pareille structure, ce n'est point une illusion, nous l'avons constatée sur un grand nombre d'échantillons; les pores tubuleux du bourrelet sont souvent cassés, les autres presque toujours bien distincts.

Les Térébellaires naissent d'un petit empâtement; la tige, courte, plus grosse que les branches, et proportionnée pour la grosseur au nombre de celles-ci, se ramifie beaucoup dans l'une des espèces et peu dans l'autre; c'est la seule différence essentielle, et il n'y aurait nul inconvénient à les réunir. Lamouroux les sépare l'une sous le nom de *Terebellaria ramosissima*, et l'autre sous celui de *T. antilope*. (E. D..L.)

TÉRÉBELLE. *Terebella.* ANNEL. Ce genre, établi originairement par Linné, a subi de nombreux changemens dont les principaux sont dus à Savigny. Ce savant, dont nous suivons ici la méthode, admet le genre Térébelle en le restreignant aux espèces qui ont pour caractères distinctifs : bouche semi-inférieure; tentacules très-longs, entièrement découverts; six, quatre ou deux branchies complétement libres, supérieures, arbusculiformes, à subdivisions nom-

breuses : premier segment dépourvu de soies et sans disque opereulaire. Ce genre appartient dans la elassification de Savigny (Ouvr. d'Egypte, in-f°, Syst. des Annel., p. 69 et 83) à l'ordre des Serpulées et à la famille des Amphytrites. Il se distingue des autres genres de eette famille par des earaetères assez tranchés; ainsi il diffère des Serpules, des Sabelles et des Hermelles, paree qu'elles ont des lames ventrales d'une seule sorte, portant toutes des soies à erochets, et parce qu'elles sont pourvues de longs tentaeules. Elles partagent ces earaetères avee les Amphictènes; mais ce qui les en éloigne, e'est la position semi-inférieure de leur bouche, leurs tentacules découverts à la base, et l'absence des soies au premier segment qui n'offre pas d'opercule. D'autres caraetères différentiels le font eneore reconnaître en étudiant avec plus de soin l'organisation extérieure des espèees de ee genre. Leur eorps allongé, fuselé ou ventru, est garni par dessous d'une large bandelette charnue qui s'étend du seeond segment au quatorzième où elle se termine en pointe; il est ensuite prolongé après le dix-huitième et le vingtième segment en une queue cylindrique, dirigée en arrière et eomposée d'anneaux très-nombreux; les trois ou quatre derniers anneaux forment un tube court, replié en dessous et terminé par un anus plissé et eirculaire. La bouehe, presque exactement antérieure, présente deux lèvres transverses dont la supérieure large, avaneée, voûtée, est surmontée de nombreux tentacules, et dont l'inférieure est étroite et plissée en travers. Les tentacules qu'on voit insérés autour de la lèvre supérieure sont inégaux, la plupart sont longs, filiformes, striés circulairement, très-extensibles, marqués en dessous d'un sillon, frisés sur les bords et rendus visqueux et préhensiles par de fines aspérités. Les pieds ou appendiees des trois premiers segmens sont nuls ou anomaux; ainsi, dans le premier segment, ils eonsistent en deux filets inférieurs, demi-circulaires, eontigus à leur base, éeartés à leur sommet et tournés en devant; eeux du seeond sont absolument nuls, et les appendiees du troisième eonsistent en deux feuillets inférieurs, écartés dès leur base, semblables d'ailleurs aux précédens. Les pieds du quatrième segment et de eeux qui suivent sont eonformés à l'ordinaire et de trois sortes : 1° les premiers pieds ont une rame dorsale pourvue de soies subulées, mais pas de rame ventrale ni soies à erochets; 2° les seeonds pieds et les suivans, jusques et eompris les dix-septièmes et même les dix-neuvièmes, sont à rame dorsale pourvue d'un faiseeau de soies subulées et à rame ventrale en forme de mamelon transverse, armée d'un double rang de soies à crochets; 3° les dix-huitième et vingtième pieds, et les suivans, compris la dernière paire, manquent de rame dorsale, mais en ont une eentrale garnie comme les préeédens d'un double rang de soies à erochets. Les pieds des trois derniers segmens sont presque impereeptibles; toutes les soies subulées sont tournées en dehors et terminées simplement en pointe. Quant aux soies à eroehets, elles sont eourtes et minces, étranglées vers leur sommet qui est relevé, arrondi en dessus et déeoupé par dessous en quatre dents. Les branchies, au nombre de six, de quatre ou de deux, sont eomplétement supérieures et insérées sur les second, troisième et quatrième segmens, près de la base des appendices quand ceux-ei existent : elles consistent en autant d'arbuscules délieats plus ou moins touffus.

Les Térébelles eonstruisent des fourreaux ouverts antérieurement, presque fermés en arrière, membraneux et peu solides; elles les entourent de fragmens de eoquilles ou de grains de sable, et se tiennent dans leur intérieur. Savigny a partagé le genre Térébelle en trois tribus.

† Lèvre supérieure non dilatée en deux lobes. Appendices des premier

et troisième segmens formant ensemble quatre lobes latéraux dirigés en avant. Branchies au nombre de trois paires, ramifiées dès leur base, insérées aux second, troisième et quatrième segmens.

Ire Tribu. — TEREBELLÆ SIMPLICES.

La TÉRÉBELLE COQUILLIÈRE, *Terebella conchilega* de Linné et de Cuvier, qui est la même que la *Nereis conchilega* de Pallas. Des côtes de l'Océan.

La TÉRÉBELLE MÉDUSE, *Terebella Medusa*, Sav., Ann. d'Égypte, pl. 1, fig. 3. Des côtes de la mer Rouge.

La TÉRÉBELLE CIRREUSE, *Terebella cirrata*, Sav., ou la *Nereis cirrosa* de Linné, et l'*Amphitrite cirrata* de Muller et d'Othon Fabricius, ou encore le Ver-Méduse, Dicquem., Journ. de Phys., 1777, mars, p. 215, tab. 1, fig. 10, 11.

†† Lèvre supérieure dilatée à sa base en deux lobes latéraux, tentaculifères. Appendices du premier et du troisième segment nuls. Branchies au nombre de deux paires, ramifiées dès leur base, insérées aux second et troisième segmens.

IIe Tribu. — TEREBELLÆ PHYZELIÆ.

La TÉRÉBELLE CHEVELUE, *Terebella cincinnata* d'Othon Fabricius (Faun. Groenl., n° 270). Des mers du Nord.

††† Lèvre supérieure..... Appendices des premier et troisième segmens nuls. Une seule paire de branchies ramifiée à l'extrémité, insérée, à ce qu'il paraît, au troisième segment.

IIIe Tribu. — TEREBELLÆ IDALIÆ.

La TÉRÉBELLE VENTRUE, *Terebella ventricosa*, Bosc (Hist. des Vers, T. 1, pl. 6, fig. 4, 5). Des mers de l'Amérique septentrionale.

Savigny cite encore dans chaque section plusieurs espèces qu'il rapporte à son genre Térébelle, mais il n'accepte pas toutes celles qui ont été classées dans ce genre par les zoologistes; ainsi la *Terebella aphroditois* de Gmelin est une Léodice. Les Térébelles *bicornis* et *stellata*, Abild. et Gmel., sont des Serpules; les *T. carunculata*, *complanata* et *rostrata*, Gmel., sont des Pleiones; sa *Terebella chrysocephala* est une Hermelle; sa *Terebella flava* est une Chloé. (AUD.)

TEREBELLUM. MOLL. Klein (*Meth. ostrac.*) a depuis long-temps établi ce genre qui est absolument le même que celui que les auteurs modernes ont reproduit sous le nom de Tarrière. *V.* ce mot. (D..H.)

TEREBENTHINA. BOT. PHAN. (Rumph, *Amb.*, 6, tab. 67, fig. 2.) Même chose qu'Ambulie. *V.* ce mot. (B.)

TÉRÉBENTHINES. BOT. PHAN. On appelle ainsi des substances résineuses liquides, d'une consistance oléagineuse, d'une odeur forte et pénétrante, d'une saveur âcre et chaude, d'une couleur plus ou moins jaune. Les Térébenthines s'obtiennent en pratiquant des incisions à l'écorce d'Arbres qui appartiennent spécialement aux familles des Conifères, Térébinthacées et Légumineuses. On les a souvent confondues avec les Baumes naturels, mais elles en diffèrent par l'absence de l'Acide benzoïque, qui forme le caractère spécial de ceux-ci. Elles ne sont composées que d'une résine dissoute dans une huile volatile. Nous allons indiquer ici les principales Térébenthines usitées dans les arts :

TÉRÉBENTHINE DE CHIO. C'est la plus estimée de toutes; on la retire du *Pistacia Terebinthus*, L., famille des Térébinthacées. *V.* PISTACHIER.

TÉRÉBENTHINE DE COPAHU, vulgairement BAUME DE COPAHU, qui se retire du *Copaifera officinalis*, L., famille des Légumineuses. *V.* COPAÏFÈRE.

TÉRÉBENTHINE DU CANADA ou BAUME DU CANADA, faux Baume de Gilead, fourni par l'*Abies balsamea* de la famille des Conifères. *V.* SAPIN.

TÉRÉBENTHINE DE VENISE OU DU MÉLÈZE, fournie par le *Larix euro-*

pœa, famille des Conifères. *V.* Mélèze.

Térébenthine de Strasbourg ou du Sapin, qui découle de l'*Abies taxifolia*, famille des Conifères. *V.* Sapin.

Térébenthine de Bordeaux ou du Pin, produite par le *Pinus maritima*, famille des Conifères. *V.* Pin, etc., etc. (A. R.)

TÉRÉBINTHACÉES. *Terebinthaceæ*. BOT. PHAN. Famille naturelle de Végétaux dicotylédons polypétales, sur laquelle le professeur Kunth a publié un excellent Mémoire dans le T. II des Annales des Sciences naturelles, p. 333. Nous allons indiquer d'abord les caractères généraux propres à toute la famille, après quoi nous ferons connaître les divisions ou tribus qu'on y a établies, et dont plusieurs ont été considérées comme des familles distinctes, entre autres par R. Brown et Kunth. Les Térébinthacées sont des Arbres ou des Arbrisseaux en général exotiques, souvent laiteux ou résineux. Leurs feuilles sont alternes, simples ou plus souvent composées, dépourvues de stipules, ce qui peut servir à les distinguer des Légumineuses qui ont le même port. Elles ont des fleurs hermaphrodites ou unisexuées, de peu d'apparence, généralement disposées en grappes plus ou moins rameuses; chacune d'elles présente un calice de trois à cinq sépales, quelquefois réunis ensemble à leur base. La corolle qui manque quelquefois se compose en général d'autant de pétales simples qu'il y a de lobes au calice. Les étamines sont en nombre égal, rarement double ou quadruple des pétales; dans le premier cas elles alternent avec ceux-ci. Ces étamines sont tantôt immédiatement insérées sous l'ovaire, tantôt sur un disque adhérent avec la base du calice. Le pistil se compose de trois à cinq carpelles tantôt distincts, tantôt soudés par leur base, tantôt enfin entièrement réunis en un seul, et souvent environnés d'un disque périgyne et annulaire; quelquefois plusieurs de ces carpelles avortent, et il n'en reste qu'un seul au centre de la fleur; chacun d'eux est à une seule loge, contenant tantôt un ovule porté au sommet d'un podosperme filiforme qui naît du fond de la loge, tantôt un ovule renversé, tantôt enfin deux ovules renversés ou collatéraux. Les fruits sont secs ou drupacés, à une ou plusieurs loges suivant qu'ils proviennent d'un seul ou de plusieurs carpelles; ils ne contiennent en général qu'une seule graine : elle renferme un embryon épispermique, droit ou plus ou moins recourbé.

Nous avons dit au commencement de cet article que plusieurs auteurs avaient proposé de partager la famille des Térébinthacées en un certain nombre de tribus ou de familles distinctes; ainsi Robert Brown avait divisé les genres de Térébinthacées en trois familles qu'il nommait *Anacardées*, *Amyridées* et *Connaracées*. Kunth, dans son Mémoire sur les Térébinthacées, en forme sept familles distinctes qu'il décrit sous les noms de : 1° Térébinthacées vraies; 2° Juglandées; 3° Burséracées; 4° Amyridées; 5° Ptéléacées; 6° Connaracées; 7° Spondiacées; mais, à l'exception de la famille des Juglandées déjà établie par nous depuis long-temps, et qui est bien distincte par ses fleurs mâles disposées en chatons et son ovaire infère, les autres familles ne nous paraissent être que de simples tribus d'un même ordre naturel, analogues à celles qui ont été établies dans d'autres grandes familles voisines, et en particulier dans les Rosacées et les Légumineuses. D'un autre côté nous ferons remarquer que le professeur Adrien de Jussieu, dans son beau travail sur les Rutacées, a joint à cette famille les genres qui forment le groupe des Ptéléacées de Kunth qui déjà avait parfaitement senti les rapports de cette famille avec celle des Rutacées. De ces diverses remarques, il résulte que la grande famille des Térébinthacées peut se diviser en cinq tribus

naturelles dont voici les caractères et l'indication des genres qui leur appartiennent.

1°. Anacardiées ou Térébinthacées vraies :

Fleurs en général unisexuées ; étamines distinctes ; disque périgyne ; ovaire simple, uniovulé. Fruit monosperme, sec ou légèrement charnu. *Anacardium*, J.; *Cassuvium*, Rumph ; *Rhinocarpus*, Kunth; *Cambessedea*, Kunth; *Mangifera*, L.; *Buchanania*, Roxb.; *Pistacia*, L.; *Astronium*, Jacq.; *Comocladia*, L.; *Picramnia*, Sw.; *Rhus*, L.; *Mauria*, Kunth; *Duvaua*, Id.; *Schinus*, L.; *Sorindeia*, Du Pet.-Th.

2°. Burséracées, Kunth.

Fleurs en général hermaphrodites; étamines distinctes; disque périgyne; ovaire à deux ou cinq loges contenant chacune deux ovules collatéraux attachés à l'angle interne : *Elaphrium*, Jacq.; *Boswellia*, Roxb.; *Balsamodendrum*, Kunth; *Icica*, Aubl.; *Protium*, Burm.; *Bursera*, Jacq.; *Marignia*, Comm.; *Colophonia*, Comm.; *Canarium*, L.; *Hedwigia*, Sw.

3°. Amyridées, Kunth.

Cette tribu, qui ne comprend que le genre *Amyris* de Linné, se distingue par l'absence du disque, par un ovaire à une seule loge contenant deux ovules pendans. Le fruit est drupacé et monosperme.

4°. Connaracées. R. Brown.

Fleurs en général hermaphrodites; étamines monadelphes par la base de leurs filets; pas de disque; ovaires au nombre de cinq, rarement réduit à un seul, contenant chacun deux ovules collatéraux et ascendans; capsules une à cinq, monospermes, souvent déhiscentes par une fente longitudinale : *Cnestis*, Juss.; *Rourea*, Aubl.; *Connarus*, L.

5°. Spondiacées, Kunth.

Fleurs souvent unisexuées; étamines libres; disque annulaire; ovaire sessile, à cinq loges contenant chacune un ovule pendant de leur angle interne. Drupe contenant un noyau à deux ou cinq loges : *Spondias*, L.; *Poupartia*, Comm.

La famille des Térébinthacées a de très-grands rapports avec plusieurs autres familles, et entre autres avec les Légumineuses, les Rosacées, les Rhamnées et les Rutacées. Elle diffère des deux premières par l'absence des stipules, des Rhamnées par leur ovaire constamment libre et leurs étamines alternes et non opposées aux pétales, et des Rutacées par leur embryon dépourvu d'endosperme.

(A. R.)

TÉRÉBINTHE. bot. phan. Espèce du genre Pistachier. *V.* ce mot.

(A. R.)

TEREBRA. moll. *V.* Vis.

TÉRÉBRANS. *Terebrantia.* ins. Latreille a établi sous ce nom une grande section de l'ordre des Hyménoptères comprenant tous ceux de ces Insectes dont les femelles sont pourvues d'une tarière. Cette section est partagée en deux familles, les Porte-Scies et les Pupivores. *V.* ces mots.

(aud.)

TÉRÉBRATULE. *Terebratula.* conch. Si nous n'étions restreints dans les articles de ce Dictionnaire à une fort grande concision, nous aurions cherché à présenter avec quelques détails l'histoire du genre Térébratule. Il est sans contredit un des plus intéressans, et pouvant devenir par la suite d'une grande utilité à la géologie, lorsque les nombreuses espèces qui le composent seront déterminées avec tout le soin convenable, ce genre mérite à tous égards de fixer l'attention des naturalistes.

Linné confondait les Térébratules dans son genre si indigeste des Anomies, dans lequel se trouvaient les Hyales. On dut à Bruguière, dans l'Encyclopédie, la formation du genre qui nous occupe; ce n'est pas seulement dans les planches de cet ouvrage qu'il fut indiqué comme on le croit ordinairement; mais il fut

caractérisé dans les tableaux qui commencent le volume des Vers que l'on doit à Bruguière. Les Térébratules sont trop évidemment différentes des Anomies pour que, dès le commencement, le genre qui les circonscrit ne fût pas adopté. La seule question, qui dès-lors restait à décider, était celle des rapports à donner au genre. La classification de Bruguière, calquée sur celle de Linné, ne pouvait présenter rien de bien satisfaisant; il n'en a pas été tout-à-fait de même de celle de Lamarck dans laquelle on ne trouve plus cette division peu naturelle des Multivalves; aussi les Cranies, les Orbicules, les Calcéoles et les Lingules furent rapprochées des Térébratules dans la série des genres dans laquelle on n'avait point encore formé de familles; dès que plus tard, dans la Philosophie zoologique, elles furent proposées, il y en eut une sous le nom de Brachiopodes qui rassembla les genres Lingule, Térébratule et Orbicule. Ces rapports, établis sur la connaissance des Animaux des deux genres principaux, Térébratule et Lingule, ont été conservés dans toutes les méthodes; il en est quelques-unes, celle de Cuvier et de ses imitateurs, où les Brachiopodes ont constitué un ordre et non plus une famille comme chez Lamarck; mais cette question ne peut être traitée ici. *V.* Brachiopodes et Mollusques. Le genre *Criopus* de Poli n'est en effet qu'une Térébratule; mais le savant naturaliste italien n'ayant point approfondi l'anatomie de ce Mollusque, et n'en ayant d'ailleurs décrit qu'une seule espèce, ceci est insuffisant pour en déduire les principes qui doivent guider dans la délimitation des espèces.

Les Térébratules se trouvent en immense quantité dans les couches de la terre; on les observe dans des terrains très-anciens. Elles sont les premiers Mollusques dont on retrouve les traces; et, depuis cette époque si reculée, on voit des Térébratules dans toutes les formations marines se succéder d'âge en âge, jusque maintenant que dans certaines mers on en trouve une très-grande quantité. Dans un si grand nombre d'objets qui constituent pour nous une famille naturelle, on a observé des formes, des accidens particuliers dans un certain nombre d'espèces, d'où ont pris naissance plusieurs genres; la plupart d'entre eux, formés d'après des caractères de peu d'importance ou variables, ne peuvent supporter un examen approfondi; nous citerons pour exemple le genre Spirifer qui, caractérisé surtout d'après les spirales qu'il renferme, contient, d'après ce caractère seul employé d'une manière exclusive, des Térébratules et des Productus. Si, d'un autre côté, nous étudions les genres Magas, Strygocéphale, Pentamère et Productus, nous ne leur trouvons pas véritablement de caractères suffisans; peut-être devrions-nous y joindre encore le genre Strophomène de Rafinesque qui, d'après lui, aurait une valve adhérente, ce que nous avons peine à croire dans une Coquille de cette forme et de cette structure.

Le genre Magas de Sowerby ne diffère que par les osselets de l'intérieur qui se simplifient et tendent à disparaître; le Strigocéphale de Defrance a, au contraire, ces osselets très-réguliers et fort développés, un grand appendice médian de la valve supérieure se bifurque à son extrémité, et cette bifurcation est reçue sur une lame saillante et médiane de la valve inférieure. Le Pentamère, Sow., est divisé dans la valve inférieure par une grande cloison médiane, et dans la supérieure par deux cloisons latérales, de sorte que, lorsque l'on vient à casser cette Coquille pétrifiée, la séparation se faisant dans l'endroit des cloisons, on la partage facilement en cinq morceaux, deux pour la valve inférieure et trois pour la supérieure. Les Productus, Sow., se distinguent plus nettement des Térébratules en ce qu'ils n'ont aucune ouverture soit au crochet de la valve inférieure,

soit au-dessous de lui, de sorte que l'on peut les regarder comme des Coquilles libres, ce qui les sépare des Térébratules proprement dites qui toutes sont adhérentes par un pédicule ligamenteux.

Dans les classifiations les plus nouvelles, on a cherché à établir des groupes d'espèces, et pour cela Blainville, dans sa Malacologie, et Rang, dans son Manuel de Conchyliologie, se sont servis des genres établis que nous venons de citer pour en faire autant de groupes. On a dû observer que ces genres reposaient sur la forme de l'appareil apophysaire de l'intérieur et ses diverses modifications. Blainville, dans son article *Térébratule* du Dictionnaire des Sciences naturelles, a proposé des divisions reposant sur ces mêmes caractères, et il n'a pu les établir que pour les espèces vivantes, de sorte que l'immense quantité des espèces fossiles ne peut être admise dans ces groupes que par une analogie qui souvent peut tromper. Après avoir observé l'appareil apophysaire d'un assez grand nombre d'espèces vivantes de Térébratules, nous l'avons vu varier pour chaque espèce, mais d'une grande constance dans les individus de même espèce, ce qui nous donne la conviction que c'est un moyen infaillible de distinguer les espèces; mais nous croyons aussi que ce moyen est mauvais pour établir des divisions dans l'universalité du genre, puisque, pour les espèces fossiles, il sera toujours impossible d'en faire l'application. Il faut en convenir, jamais une méthode ne peut être faite pour une petite portion d'un genre; il faut, pour être bonne et admissible, qu'elle l'embrasse tout entier, et ce n'est pas ce que l'on trouve dans celle que Blainville a faite pour le genre Térébratule dans l'article que nous venons de mentionner.

Après une étude long-temps continuée, après avoir recueilli une très-grande quantité d'espèces du genre qui nous occupe dans l'intention d'en faire la monographie, nous nous hasarderons à présenter les divisions que nous nous proposions d'établir: deux grandes sections se présentent sur un caractère que nous croyons d'une assez grande valeur pour qu'il serve à l'établissement de deux genres voisins ou de deux sous-genres, les Térébratules qui toutes sont percées, et les Productus qui ne le sont pas. Les vrais Productus, peu nombreux en espèces, ne sont susceptibles d'aucune division; il n'en est pas de même des Térébratules, elles se partagent en deux grandes sections, celles qui sont percées au sommet de la valve inférieure et celles qui ont une fente triangulaire au-dessous du crochet de la valve inférieure, crochet qui est toujours entier. Deux divisions se présentent encore dans les espèces à crochet perforé au sommet: 1° pour celles qui ont une petite pièce triangulaire qui complète le trou du crochet et descend jusqu'au bord cardinal; 2° pour celles qui ont le crochet percé, mais toujours dépourvu de cette pièce. La seconde grande division, celle des espèces à ouverture triangulaire, pourrait être également divisée en deux d'après la forme du bord cardinal, tantôt droit, tantôt arqué; enfin, toutes ces divisions pourraient encore en subir d'autres sur des caractères extérieurs, tels que les stries, les côtes, les plis, etc., pour rendre plus facile la détermination des espèces. L'immense quantité d'espèces de Térébratules fossiles répandues dans les divers terrains du globe, la constance de quelques-unes à certains étages de ces terrains, les peuvent rendre d'une grande utilité pour leur étude et leur détermination certaine, comme cela a pu avoir lieu pour quelques espèces de Gryphées; mais, pour faire cette heureuse application de cette partie de la zoologie à la géologie, il manque une bonne monographie de ce genre, monographie qui, pour la bien faire, présentera une foule de difficultés que l'on surmontera avec d'autant plus de peine que les es-

pèces, étant très-nombreuses, passent insensiblement de l'une à l'autre, et que l'on n'a point encore trouvé de principes à l'aide desquels on pourrait les circonscrire.

Limité comme nous le sommes dans cet article, nous nous contenterons d'indiquer, pour servir d'exemple, une espèce dans chacune des sections que nous avons proposées.

† Espèces dont la grande valve est percée.

1°. Ouverture du crochet arrondie.

A. Une ou deux pièces triangulaires au crochet de la grande valve.

Térébratule bossue, *Terebratula dorsata*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 246, n° 8; *Anomia dorsata*, L., Gmel., p. 3348; Chemnitz, Conch. T. VIII, tab. 78, fig. 710, 711; Encycl., pl. 242, fig. 1, a, b, c, d. Coquille assez commune dans les collections. L'ouverture du crochet est fort grande, et complétée supérieurement par deux petites pièces triangulaires qui souvent sont disjointes dans la partie médiane de la coquille. On la trouve au détroit de Magellan, d'après Lamarck.

B. Ouverture du crochet sans pièces triangulaires.

Térébratule vitrée, *Terebratula vitrea*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 245, n. 1; *Anomia vitrea* L., Gmel., n° 58; Knorr, Vergn., 4, tab. 30, fig. 4; Born., Mus., p. 116, vign.; Chemnitz, Conch. T. VIII, tab. 78, fig. 707, 708, 709; Encycl., pl. 239, fig. 1, a, b, c, d. Espèce grande, globuleuse, toute lisse, dont le crochet relevé est percé d'un petit trou, dont le bord est très-épais. Dans cette même section doivent se placer les *Terebratula caput serpentis*, *truncata*, etc., qui ont l'ouverture du crochet sans pièces triangulaires, mais qui l'ont percée si près du bord cardinal que quelquefois la valve supérieure sert à la borner.

2°. Ouverture triangulaire du bord cardinal au sommet de la grande valve.

Térébratule a gouttière, *Terebratula canalifera*, Lamk., *loc. cit.*, n. 40; Encyclop., pl. 244, fig. 4, a, b. Coquille pétrifiée, trigone, trilobée, dont la valve inférieure a un talon large et aplati, divisé en deux parties égales par une fente triangulaire dont le sommet commence à la pointe du crochet, et la base se dirige vers la charnière où elle se termine.

†† Espèces dont la grande valve n'est jamais percée. Genre Productus en partie de Sowerby.

Térébratule de Martini, *Terebratula Martini*, Nob.; *Productus Martini*, Sow., Min. Conch., pl. 317, fig. 2, 3, 4; *Anomites Productus*, Mart., Pet., Derb., tab. 22, fig. 1, 2, 3. Coquille pétrifiée, couverte de stries longitudinales et rayonnantes du sommet à la base; la charnière est droite, linéaire, et le crochet de la valve inférieure n'est jamais percé; la valve supérieure est concave en dessus, ce qui n'est pas habituel dans les Térébratules.

On pourrait facilement diviser cette section en deux autres d'après la manière dont se comporte le bord cardinal qui tantôt est droit et tantôt courbé comme dans la presque totalité des Térébratules de la première division. (D..H.)

TÉRÉDINE. *Teredina*. MOLL. Genre curieux établi par Lamarck et placé par lui dans la famille des Tubicolés. La Coquille qui lui a servi de type est le *Fistulana personata* qui peut, comme Lamarck lui-même l'a fort bien senti, servir de passage entre les Tarets et les Pholades. On ne peut contester en effet les rapports qui lient ces deux genres; on trouve un tube libre, en massue terminée par deux valves adhérentes au pourtour de l'ouverture du tube, et elles sont parfaitement closes, lorsque celles des Tarets sont très-bâillantes mais, à cet égard, nous présenteron

tout à l'heure quelques observations que nous a suggérées l'état de ces Coquilles. Les rapports entre les Tarets et les Pholades avaient été établis pour les Térédines d'après les caractères extérieurs seulement, tels que le tube et la forme de la coquille; nous avons pu y ajouter d'autres caractères plus essentiels, tels que l'existence, dans les Térédines, d'une pièce postérieure semblable à l'écusson des Pholades et à l'intérieur des valves, de véritables palettes courbées, partant des crochets et terminées en mamelons absolument identiques à celles des Tarets et des Pholades. On doit faire attention que l'existence de l'écusson dans ce genre donne la preuve qu'il se rapproche plus des Pholades que des Tarets dans lesquels cette pièce ne s'est point encore rencontrée; elle amène aussi à cette conviction que la coquille, à tous les âges, doit être extérieure en dehors du tube, ce qui n'a pas lieu chez les Tarets où le tube se ferme au terme de l'accroissement de l'Animal. Nous avons un groupe de Térédines toutes enfoncées dans un morceau de bois fossile, ce qui indique qu'elles ont une manière de vivre analogue aux Tarets et à quelques Pholades.

Lorsque l'on examine une Térédine, on doit être frappé de l'immobilité de ses valves, et nous sommes étonné qu'on ait admis le fait sans discussion, lorsque, de toute évidence, il est contraire et à la manière de vivre de l'Animal et à la structure de sa coquille. Si l'on faisait à un zoologiste la question suivante : Une coquille bivalve dont la charnière est semblable à celle d'une Pholade, pourvue comme elle d'une pièce calcaire postérieure, couvrant les crochets, ayant des palettes à l'intérieur et vivant dans le bois, est-elle faite pour être immobile? Nous pensons qu'il n'hésitera pas à dire qu'elle est faite pour se mouvoir. L'analogie a tant de force pour valider cette conclusion, qu'on peut la prendre comme prouvée par l'observation directe, et cependant il en est autrement pour les Térédines; elles sont construites pour se mouvoir, et cependant elles sont immobiles. L'Animal n'a pu tarauder le bois sans qu'elles fussent libres et mobiles comme dans les Tarets. L'observation nous fait voir constamment le contraire.

Il y a ici, on ne peut le nier, une évidente contradiction dans la nature des faits; on ne peut admettre cependant une telle contradiction dans les fins de la nature qui, dans l'organisation des êtres, ne fait rien de superflu. Si elle crée un être pour percer le bois, elle lui en donne les moyens, qu'ils soient chimiques ou mécaniques. On sait que dans les Tarets ce moyen est mécanique; la coquille est coupante; elle reçoit des muscles puissans; elle est en un mot disposée pour couper le bois fibre à fibre. On doit donc penser que dans la Tétrédine, la coquille ayant la structure fort analogue, que, destinée à creuser le bois, elle a dû jouir de toute la mobilité convenable pour le faire. Nous sommes donc ramenés à conclure qu'elle a été mobile durant la vie de l'Animal, et peut-être ne nous sera-t-il pas impossible de donner l'explication de ce fait, de résoudre cette espèce d'énigme.

Toutes les Térédines se sont trouvées à l'état fossile seulement; leur tube et leur coquille sont épais, solides, et sont partout d'une égale épaisseur en dedans. On les trouve remplies d'un sable grossier dont on peut les débarrasser, et outre cela souvent des concrétions calcaires adhérentes le plus ordinairement dans l'intérieur des valves. Si l'on vient à casser un de ces tubes, on s'apercevra que non-seulement sa structure actuelle est absolument différente des tubes analogues même à ceux si solides des Cloisonnaires, mais encore que les concrétions se lient aux valves par continuité de substance, de sorte que l'on serait porté à croire qu'elles existaient pendant la vie de l'Animal, et qu'elles sont le résultat d'une maladie; on ne tarde pas à se convaincre que ce n'est pas là leur

véritable origine, puisqu'elles enveloppent de couches concentriques des grains de sable; on voit ces couches s'étendre assez régulièrement sur toute la surface intérieure du tube et de la coquille sans discontinuité entre ces deux parties; on les voit dans quelques circonstances s'épaissir, dans une autre devenir onduleuses et presque stalactiformes. Lorsque ces corps n'ont pas été retirés du lieu d'habitation, on les trouve couverts d'une couche mince testacée qui se détache quelquefois assez facilement, et qui représente pour nous le tube lui-même dans lequel se serait faite une incrustation calcaire qui, s'emparant de toutes les parois du tube et de la coquille, l'aurait épaissi, obstrué, pour ainsi dire, en la couvrant de ses couches concentriques. Comme le moulage s'est fait dans une cavité creusée dans le bois, au fond de laquelle était la coquille, il en résulte que, si cette coquille était bâillante, l'espace vide a dû se trouver comblé, et alors la couche calcaire s'est moulée sur le bois, et on y retrouve en effet l'empreinte de couches fibreuses. Ceci ne peut se remarquer dans tous les individus, parce qu'il en est de cette coquille comme de quelques espèces de Pholades qui sont bâillantes à certain âge ou à certaine époque de leur vie, et qui se complètent ensuite. Les impressions ligneuses peuvent s'apercevoir sur les individus encore incomplets; elles ne peuvent exister sur les autres; aussi ces derniers sont toujours plus réguliers dans cette partie que les autres.

Par suite des observations que nous venons de présenter, il nous semble bien facile maintenant d'expliquer l'immobilité actuelle des valves des Térédines sur la partie antérieure du tube, et de détruire cette apparente contradiction dont on peut maintenant se rendre compte. On peut donc conclure que, pendant la vie de l'Animal, les valves étaient détachées du tube, qu'elles étaient libres de leur mouvement, et que la fixité qu'elles ont actuellement provient d'une cause accidentelle, indépendante de la nature du corps organisé qui fait le sujet de cet article.

Déjà, dans notre ouvrage sur les Fossiles des environs de Paris, nous avons rectifié en quelques points importans la caractéristique de ce genre; nous pensons qu'on peut aujourd'hui, d'après ce qui précède, l'exprimer de la manière suivante : coquille bivalve, équivalve, bâillante de chaque côté, ayant une charnière comme celle des Pholades, et garnie postérieurement d'une seule pièce accessoire en écusson; des palettes à l'intérieur des valves, partant des crochets. Cette Coquille, pholadiforme, libre, à l'extrémité d'un tube ordinairement droit, en massue, ouvert aux deux extrémités dont la postérieure ovale, est partagée par deux arêtes longitudinales comme dans les Fistulanes. Malgré la grande analogie qui existe entre ce genre et les Pholades, on ne peut cependant le confondre avec elles; l'existence du tube et la forme de la coquille, qui est globuleuse, arrondie, séparent suffisamment ces deux genres, ainsi que le tube constamment ouvert, droit, en massue, tandis que l'écusson postérieur le distingue fort bien des Tarets. Nous ne mentionnerons qu'une seule espèce, celle que l'on attribue aux environs de Paris.

Térédine masquée, *Teredina personata*, Lamk.; *Fistulana personata*, Lamk., Ann. du Mus. T. VII, p. 429, n° 4, et T. XII, pl. 43, fig. 6, 7; a, b; *Teredina personata*, *ibid.*, Anim. sans vert. T. V, p. 438, n° 1, *ibid.*; Nob., Descript. des Coq. foss. de Paris, T. I, p. 18, pl. 1, fig. 23, 26, 28; *Teredo antenante*, Sow., Min. Conch. T. I, tab. 102, fig. 3, *an eadem?* fig. 1, 2, 3 et 4 de la même planche. La longueur de cette Coquille, son tube compris, est de deux pouces environ; son plus grand diamètre est de huit à neuf lignes dans les plus grands. (D..H.)

TEREDO. MOLL. Syn. de Taret. *V.* ce mot. (AUD.)

* TEREDO. ANNEL. Bergius (Act. Stockh., 1765, p. 228; tab. 9, fig. 1-3) a confondu avec les Tarets, sous le nom de *Teredo Chrysodon*, une espèce d'Annelide qui doit être rapportée à l'Amphictère du Cap de Savigny. *V.* AMPHICTÈRE. (AUD.)

TÉRÉDYLES. INS. Famille de l'ordre des Coléoptères, fondée par Duméril. *V.* PERCE-BOIS. (AUD.)

TEREGAM. BOT. PHAN. Syn. malabare de *Ficus ampelos*. *V.* FIGUIER. (B.)

TÉRÉTIFORMES. INS. Famille établie par Duméril dans le premier volume des Leçons d'Anatomie comparée de Cuvier, et désignée ensuite sous le nom de Cylindroïdes. *V.* ce mot. (AUD.)

TERFEZ. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées.*) Un des noms vulgaires, en Arabie, de la Truffe de ce pays. (G..N.)

TERGIPÈDE. *Tergipes.* MOLL. Genre curieux dont Forskael le premier fit connaître le type sous le nom de *Limax Tergipes*. Ce petit Animal, admis par Linné au nombre des Doris, n'en fut séparé que fort tard par Cuvier (Règne Animal) et placé par lui dans les Nudibranches (*V.* ce mot) après les Eolides et non loin des Doris. Lamarck n'adopta pas ce genre, mais il n'imita pas Linné, et rangea le Tergipe dans le genre Eolide avec lequel il a en effet de grands rapports. Férussac n'imita par Lamarck, il suivit les rapports indiqués par Cuvier. Latreille et Blainville ne changèrent rien à cet égard dans les rapports établis; on trouve les Tergipes dans l'une et l'autre méthode, à côté des Eolides et des Laniogères. On peut donc regarder comme définitivement fixée la place de ce petit genre dans la méthode.

Les Tergipes sont de très-petits Mollusques nus, limaciformes, qui nagent souvent renversés, et qui, outre des tentacules, sont pourvus sur le dos de plusieurs paires d'appendices branchifères, en massue, terminées par une petite ouverture. Ces appendices, d'après Forskael, peuvent servir de pieds à l'Animal; il marche alors au fond de l'eau sur les corps solides, renversé sur le dos, ce qui lui a valu le nom que Cuvier a donné à ce genre. Le disque locomoteur ou le pied proprement dit s'étend dans toute la longueur du corps, et en est séparé par un sillon. Voici au reste comment sont exprimés les caractères de ce genre : corps conique, claviforme, avec un pied encore assez peu sensible, comme dans les Laniogères, pourvu en dessus d'espèces de branchies tentaculiformes en petit nombre, et disposées sur deux rangs; les deux paires de tentacules céphaliques de grandeur un peu variable. Pendant très-longtemps on ne connut qu'une seule espèce de ce genre; c'est à Krusenstern qu'on en doit une seconde.

TERGIPE LACINULÉE, *Tergipes lacinulata*, Cuv., Règ. Anim. T. II, p. 394; *Limax Tergipes*, Forsk., *Faun. arab.*, p. 99; et *Icon.*, fig. E, 1, 2; *Doris lacinulata*, Gmel., p. 3105; *Eolis lacinulata*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 502, n° 4; Blainv., Trait. de Malac., pl. 46 *bis*, fig. 6; Encyclop., pl. 82, fig. 5, 6. Animal de quelques lignes de longueur. (D..H.)

TERIN. OIS. Pour Tarin, espèce du genre Gros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TERMÈS. *Termes.* INS. Genre de l'ordre des Névroptères, famille des Planipennes, tribu des Termitines, qui a pour caractères : quatre articles (1) à tous les tarses, dont les quatre premiers très-courts. Ailes couchées horizontalement sur le corps, très-grandes, égales, n'offrant que des nervures longitudinales, bifides au bout. Tête arrondie, avec trois yeux lisses, dont un peu distinct sur le front, et les deux autres situés, un

(1) Trois, selon la plupart; mais nous en avons compté un de plus sur de grands individus.

de chaque côté, près du bord interne des yeux ordinaires. Antennes presque moniliformes, de la même grosseur partout, courtes, composées d'une vingtaine d'articles. Mandibules cornées et pointues. Quatre palpes filiformes. Lobe extérieur terminant les mâchoires en forme de galette (*V.* Orthoptères), l'interne corné et en forme de dent. Lèvre quadrifide. Prothorax presque carré ou semi-orbiculaire. Deux petits appendices coniques et biarticulés au bout de l'abdomen. Insectes actifs dans tous les âges ou à demi-métamorphose, vivant en société innombrable, composées plus spécialement d'individus en état de larve, les *ouvriers* ou les *travailleurs*, et d'une autre sorte d'individus, pareillement aptères, mais à tête et mandibules plus grandes, chargés de la défense de l'habitation, et distingués sous le nom de *soldats*. Abdomen des femelles excessivement volumineux au moment de la gestation.

Le nom générique de ces Insectes paraît provenir du mot *termes* ou *tarmes*, donné par d'anciens auteurs latins (Vitruve, Isidore de Séville, etc.) à une sorte de petit Ver qui rongeait le bois, et particulièrement le chêne et le tronc d'olivier, désigné aussi de même par quelques auteurs. Nous avons lieu de soupçonner que la dénomination d'*Acarus*, appliquée aujourd'hui à diverses espèces de Mites ou de Cirons, fut primitivement donnée aux larves du Termès lucifuge qui, dans le midi de l'Europe et dans le Levant, fait un tort considérable à ces arbres, et qui, à une époque où les yeux étaient privés du secours des verres propres à augmenter leur puissance, pouvaient être considérés, parmi les Animaux dignes d'attention, comme les plus petits de tous. De-là, sans doute, l'origine du nom de *Caria*, par lequel les Arabes et d'autres peuples orientaux distinguent les Termès ou Termites; de-là aussi est venu le mot *caries*, indiquant la vermoulure ou pourriture du bois; c'est ce que prouve encore l'étymologie du mot *Acarus*. Fourmis blanches, Poux de bois, telles sont les dénominations de ces Insectes dans nos colonies. Adanson les appelle Vagvagues.

Leurs larves formèrent d'abord exclusivement, dans la méthode de Linné et de quelques autres naturalistes, le genre Termès proprement dit. Considérés dans leur état parfait ou pourvus d'ailes, ces mêmes Insectes furent associés aux Hémérobes et aux Perles ou Fausses-Friganes; mais les observations recueillies par Smeathman sur ces Animaux et insérées dans le Voyage de Sparmann au cap de Bonne-Espérance et dans les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, celles de Kœnig encore remplirent les lacunes de leur histoire; ces connaissances, quoique encore imparfaites, rectifièrent à cet égard la méthode, et l'Insecte pourvu d'ailes rentra dans le premier de ce genre ou devint aussi un Termès. Degéer (1) qui, dans le troisième volume de ses Mémoires, avait placé deux espèces ailées de ce genre avec les Perles ou Fausses-Friganes, présuma ensuite, en décrivant une autre espèce propre au cap de Bonne-Espérance (Tom. VII, p. 47 et suiv.), qu'il s'était trompé à cet égard. Il ne faut pas, à son exemple, réunir aux Termès un petit Insecte très-commun partout, et que l'on trouve plus particulièrement dans les livres négligés, le vieux papier, sur le bois et dans les collections d'Insectes, semblable à un Pou, et qu'on a nommé pour cette raison Pou de bois. Cette espèce et plusieurs autres composent un genre propre, très-distinct du précédent, celui de Psoque. *V.* ce mot. Nous avons présenté à l'article *Termès* de la seconde édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle un extrait fort étendu de l'histoire de ces Insectes. Forcés ici de nous restreindre, nous nous bornerons à reproduire le résumé que nous en avons donné posté-

(1) Il écrit *Terme* au singulier.

rieurement dans l'ouvrage sur le Règne Animal de Cuvier. Cette esquisse, offrant d'ailleurs les particularités les plus intéressantes et les plus avérées, pourra suffire au plus grand nombre de nos lecteurs.

« Les Termites, propres aux contrées situées entre les tropiques ou à celles qui les avoisinent, sont connus sous le nom de Fourmis blanches, Poux de bois, Caria, etc., et y font d'horribles dégâts sous la forme de larves plus particulièrement. Ces larves ou les Termites ouvriers, travailleurs, ressemblent beaucoup à l'Insecte parfait, mais elles ont le corps plus mou sans ailes, et leur tête, qui paraît proportionnellement plus grande, est ordinairement privée d'yeux ou n'en a que de très-petits. Elles sont réunies en sociétés, dont la population surpasse tout calcul; vivent à couvert dans l'intérieur de la terre, des arbres et de toutes les matières ligneuses, comme meubles, planches, solives, etc., qui font partie des habitations; elles y creusent des galeries qui forment autant de routes conduisant au point central de leur domicile, et les corps ainsi minés, ne conservant que leur écorce, tombent bientôt en poussière. Si des obstacles les forcent d'en sortir, elles construisent en dehors, avec les matières qu'elles rongent, des tuyaux ou des chemins qui les dérobent toujours à la vue. Les habitations ou les nids de plusieurs espèces sont extérieures, mais sans issue apparente; tantôt elles s'élèvent au-dessus du sol en forme de pyramides, de tourelles, quelquefois surmontées d'un chapiteau ou d'un toit très-solide, et qui, par leur hauteur et leur nombre, ont l'apparence d'un petit village; tantôt elles forment sur les branches des arbres une grosse masse globuleuse. Une autre sorte d'individus, les *neutres*, nommés aussi *soldats*, et que Fabricius prend faussement pour des nymphes, défend l'habitation. On les distingue à leur tête beaucoup plus forte et plus allongée, et dont les mandibules sont aussi plus longues, étroites et très-croisées l'une sur l'autre; ils sont beaucoup moins nombreux, se tiennent près de la surface extérieure de l'habitation, se présentent les premiers dès qu'on y fait brèche, et pincent avec force. On dit aussi qu'ils forcent les ouvriers au travail. Les demi-nymphes (1) ont des rudimens d'ailes, et ressemblent d'ailleurs aux larves; devenus Insectes parfaits, les Termites quittent leurs retraites primitives, s'envolent le soir ou la nuit en quantités prodigieuses; perdent au lever du soleil leurs ailes qui se sont desséchées, tombent, et sont en majeure partie dévorés par les Oiseaux, les Lézards et leurs autres ennemis. Au rapport de Smeathman, les larves, recueillent les couples qu'elles rencontrent, renferment chacun d'eux dans une grande cellule, une sorte de prison nuptiale où elles nourrissent les époux; mais nous avons lieu de présumer que l'accouplement a lieu, comme celui des Fourmis, dans l'air ou hors de l'habitation, et que les femelles occupent seules l'attention des larves dans le but de former une nouvelle colonie. L'abdomen des femelles acquiert alors, à raison de la quantité innombrable des œufs dont il est rempli, un volume d'une grandeur étonnante. La chambre nuptiale occupe le centre de l'habitation, et autour d'elles sont distribuées avec ordre celles qui contiennent les œufs et les provisions. Quelques larves de Termites, dits voyageurs, ont des yeux et paraissent avoir des habitudes un peu différentes, et se rapprocher davantage, sous ce rapport, de nos Fourmis. Les Nègres ou les Hottentots sont très-friands de ces Insectes. On les détruit avec de la chaux vive et mieux encore avec de l'arsenic que l'on introduit dans leur domicile. Règne Animal, deuxième édition, Tome V, p. 254. »

Les deux espèces, que l'on trouve dans nos départemens méridionaux

(1) Nous sommes le premier qui les ayons observées.

ainsi qu'en Espagne et en Italie, sont petites, et se logent, comme certaines Fourmis, dans les galeries qu'elles se pratiquent sous l'écorce des chênes, des oliviers et dans leur partie ligneuse. L'une d'elles, le TERMÈS LUCIFUGE, *Termes lucifugum*, Ross., *Faun. Etrusc. mant.* T. II, tab. 5, fig. 10, est très-commun dans les environs de Bordeaux. Son corps est noir, luisant, avec les ailes brunâtres, un peu transparentes, plus obscures à la tête, et l'extrémité des antennes, ainsi que les jambes et les tarses, d'un roussâtre pâle. Ce Termès s'est introduit à Rochefort dans les ateliers et les magasins de la marine, et a excité par ses ravages de vives alarmes. On a cru qu'il y avait été importé, d'autant plus que l'on trouve dans l'Amérique septentrionale une espèce très-analogue. Mais ce Termès, étant généralement répandu, de même que le suivant, dans toute l'Europe méridionale, a pu s'étendre jusqu'à Rochefort. — Le TERMÈS FLAVICOLLE, *Termes flavicolle*, Fabr., très-abondant aussi dans les mêmes contrées, et surtout en Espagne où il nuit beaucoup aux oliviers, ne diffère du précédent que par la couleur jaunâtre du prothorax. Les nids ou termitières des espèces qui habitent le nord de l'Afrique s'élèvent peu au-dessus de la terre; mais il n'en est pas ainsi des habitations que forment les espèces beaucoup plus grandes des régions intertropicales. Quelques-unes de celles-ci, ressemblant à des huttes coniques plus ou moins rapprochées, et souvent assez nombreuses pour offrir, comme nous l'avons dit, l'aspect d'un petit village, ont douze à quinze pieds d'élévation, et sont d'une telle solidité qu'elles ne s'affaissent point sous les pieds des Bœufs et de divers autres Animaux assez lourds qui montent dessus.

Une bonne monographie de ce genre, surtout si elle était accompagnée de nouvelles observations des mœurs de ces Insectes, offrirait d'autant plus d'intérêt que sous le nom de Fatale, on avait confondu plusieurs espèces; que celles qui ont été décrites ne l'ont été que très-imparfaitement, et que l'on en possède beaucoup d'inédites. Parmi les individus neutres, nous en connaissons dont chaque segment de thorax a de chaque côté une forte épine. Ce caractère semblerait annoncer quelque différence d'habitudes. La forme de la tête de ces individus n'est pas non plus la même dans tous. Dans nos espèces indigènes et quelques autres, cette partie du corps est allongée et presque cylindrique; dans d'autres, généralement plus grandes, elle est proportionnellement plus courte et plus large, presque carrée ou un peu en cœur. Ces Insectes sont étrangers aux contrées septentrionales des deux mondes, et ne dépassent point en deçà de l'équateur, ou vers le pôle arctique, le 45e degré de latitude. (LAT.)

TERMINALIER. *Terminalia.* BOT. PHAN. Ce genre, que l'on désigne encore sous le nom vulgaire de *Badamier*, fait partie de la famille des Myrobalanées de Jussieu, ou Combrétacées de R. Brown, et se distingue par les caractères suivans : les fleurs sont polygames, c'est-à-dire que sur le même épi elles sont mâles à la partie supérieure et hermaphrodites à la base. Le limbe du calice est comme campanulé à cinq divisions ovales, velues intérieurement. La corolle manque. Les étamines, au nombre de dix, sont dressées et libres. L'ovaire est infère, ovoïde allongé; le style est simple, un peu arqué, terminé par un stigmate allongé et obtus. Le fruit est une drupe ovoïde, comprimée, contenant un noyau osseux et monosperme. La graine se compose d'un gros embryon sans endosperme. Les espèces de ce genre sont des Arbres plus ou moins élevés, originaires de l'Inde et des îles Maurice; ayant leurs feuilles alternes, très-rapprochées les unes des autres à l'extrémité des jeunes rameaux, qui est plus ou moins épaissie, ce qui donne à ces Arbres un port tout par-

ticulier. Leurs fleurs sont assez petites, disposées en épis solitaires à l'aisselle des feuilles. L'espèce la plus commune est le *Terminalia Catappa*, L., qui croît à l'Ile-de-France, et dont on mange les graines qui ont à peu près la saveur des amandes douces et des noisettes. Une autre espèce, originaire de l'Inde, le *Terminalia Benzoin*, fournit une matière résineuse et odorante, analogue au Benjoin, et que l'on a cru long-temps être le vrai baume de ce nom; mais on sait aujourd'hui qu'on le retire du *Styrax Benzoin*. *V.* BENJOIN. (A. R.)

TERMINOLOGIE. BOT. PHAN. Ce nom, d'une composition vicieuse puisqu'il est formé d'un mot latin et d'un mot grec, désigne cette partie de la botanique qui a pour objet la définition des termes employés dans le langage botanique : on lui a substitué le nom de *Glossologie*. Les mots employés dans la botanique sont de deux ordres. Les uns servent à désigner les organes ou leurs fonctions, ce sont des noms substantifs; ils sont peu nombreux, tels sont ceux de racine, tige, fleur, fécondation, etc. Les autres, au contraire, sont employés pour exprimer les modifications que chaque organe peut présenter dans toutes ses qualités internes ou externes, comme la forme, la couleur, la grandeur, etc. Ces derniers mots sont toujours des adjectifs qui sont excessivement nombreux, mais dont une très-grande partie sont employés, soit dans le langage vulgaire, soit dans les autres sciences. (A. R.)

TERMIS. BOT. PHAN. C'est le nom vulgaire en Arabie d'une espèce de lupin que Forskahl a décrite sous le nom de *Lupinus Termis* et qui est cultivée comme fourrage dans le royaume de Naples. *V.* LUPIN. (G..N.)

TERMITE. INS. *V.* TERMÈS.

TERMONITIS. BOT. PHAN. Nom ancien du Mufflier, *Antirrhinum*, suivant Dioscoride, cité par Adanson. (AUD.)

TERNATEA. BOT. PHAN. Tournefort avait institué sous ce nom un genre qui a été réuni par Linné au genre *Clitoria*. De Candolle en a fait une simple section de ce dernier genre, quoiqu'il ait été rétabli par Kunth, dans ses *Nova Genera*, vol. 6, p. 415. *V.* CLITORE. (G..N.)

TERNIABIN ou TERENIABIN. BOT. PHAN. La substance sucrée que les Orientaux désignent sous ce nom, paraît être la Manne produite par l'Alhagi, espèce du genre *Hedysarum* de Linné dont on a fait un genre particulier. *V.* MANNA et SAINFOIN. (G..N.)

TERNIER. OIS. Syn. vulgaire de Grimpereau de muraille. *V.* TICHODROME. (DR..Z.)

TERNSTROEMIA. BOT. PHAN. Ce genre, fondé par Mutis, a été placé par Linné fils dans la Polyandrie Monogynie, et est devenu plus tard l'un des types de la famille des Ternstrœmiacées. Il renferme seize espèces qui végètent dans les régions tropicales des deux hémisphères; quatorze sont originaires de l'Amérique, et deux des Indes-Orientales. Les *Ternstrœmia* sont des Arbres ou des Arbrisseaux à feuilles éparses, coriaces, très-entières ou légèrement dentées, dénuées de stipules, articulées au point de leur insertion. Les fleurs sont solitaires et naissent à l'aisselle des feuilles. Le calice est muni de deux bractées à sa base, composé de cinq folioles disposées sur deux rangs; deux d'entre elles sont extérieures et plus petites. Les pétales, au nombre de cinq, sont plus ou moins soudés à leur base en une corolle monopétale. Les étamines, glabres et en nombre indéfini, adhèrent légèrement à la base des pétales : les filets sont courts; les anthères sont longues, soudées dans toute leur longueur avec les filets, biloculaires, et s'ouvrent longitudinalement par leur face interne. Le style est unique, terminé par le stigmate : l'ovaire est divisé en deux ou cinq loges renfermant chacune de deux à cinq ovules suspendus dans

l'angle interne. Le fruit est coriace ou légèrement charnu, globuleux, terminé par les restes du style, enveloppé à la base par les folioles du calice qui persistent; à sa maturité, il se déchire irrégulièrement en plusieurs valves. Les graines sont oblongues, dépourvues d'aile membraneuse; le tégument est double; l'extérieur crustacé, l'intérieur membraneux; le périsperme est charnu; l'embryon est recourbé sur lui-même, de sorte que la radicule et le sommet des cotylédons sont dirigés vers le hile.

Le type de ce genre est le *Ternstrœmia meridionalis* décrit par Mutis; on doit, selon nous, réunir à ce genre le *Taonabo* d'Aublet (*Tonabea*, Juss. *Gen.*) Le *Ternstrœmia*, ainsi constitué, se distingue du *Cleyera*, Thunb., par ses pétales soudés entre eux et par ses anthères glabres. Il diffère du *Freziera* Swartz, par la disposition des folioles calicinales, par ses pétales soudés entre eux, par ses ovules peu nombreux dans chaque loge de l'ovaire, et par son embryon recourbé sur lui-même et non presque droit. Ses fleurs hermaphrodites, ses étamines plus nombreuses, ses anthères adnées, l'éloignent de l'*Eurya* de Thunberg, avec lequel on l'a quelquefois confondu. (CAMB.)

TERNSTRŒMIACÉES. *Ternstrœmiaceæ*. BOT. PHAN. Famille établie en 1813, par Mirbel et qui a pour type les genres *Ternstrœmia* et *Freziera*. Depuis cette époque, les recherches des botanistes sédentaires et les découvertes des voyageurs l'ont singulièrement enrichie, et elle se trouve aujourd'hui formée d'un nombre assez considérable de genres, originaires pour la plupart des régions tropicales des deux hémisphères. Les Ternstrœmiacées sont des Arbres ou des Arbrisseaux dépourvus d'aiguillons. Leurs feuilles sont toujours dénuées de stipules alternes, articulées à leur base, généralement entières, coriaces. Les fleurs sont presque toujours hermaphrodites, très-rarement polygames. Le calice est souvent muni de deux bractées à sa base; il est composé de folioles imbriquées, tantôt disposées sur deux rangs, tantôt se recouvrant l'une l'autre. La corolle est formée de cinq ou d'un plus grand nombre de pétales hypogynes, souvent soudés entre eux à leur base; leur préfloraison est toujours imbriquée; les étamines sont nombreuses, hypogynes, tantôt libres, tantôt adhérant légèrement à la corolle, tantôt enfin réunies plus ou moins à leur base ou formant plusieurs faisceaux distincts. Les anthères sont adnées ou vacillantes; leur mode de déhiscence varie dans les différens genres. Le pollen, plongé dans l'eau, présente une forme à peu près triangulaire; ses angles sont souvent terminés par une vésicule transparente. Le pistil est toujours libre; les styles sont tantôt au nombre de trois à sept, tantôt uniques dans chaque fleur; dans ce dernier cas le stigmate est divisé en autant de lobes qu'il y a de loges à l'ovaire. Les ovules sont insérés dans l'angle interne des loges. Les fruits sont tantôt déhiscens, tantôt indéhiscens. Les graines offrent tous les degrés d'insertion, depuis celles des *Ternstrœmia*, qui sont pendantes, jusqu'à celles des *Bonnetia*, qui sont dressées; tantôt elles sont recouvertes à l'extérieur par une enveloppe crustacée, tantôt terminées supérieurement, ou même des deux côtés, par une aile membraneuse; dans certains genres elles sont munies d'un périsperme, dans d'autres elles en sont totalement dépourvues. L'embryon est entièrement recourbé sur lui-même dans le *Ternstrœmia* et le *Cochlospermum*; il ne présente qu'une légère courbure dans le *Freziera*; enfin il est parfaitement droit dans tous les autres genres : la radicule est toujours dirigée vers le hile.

A l'exemple de Kunth, nous avons cru devoir réunir aux Ternstrœmiacées les Théacées de Mirbel (Camelliées, D. C.). Ainsi constituée, cette famille comprend vingt genres, sa-

voir : *Cochlospermum*, Kunth (genre anomal, destiné peut-être à devenir un jour le type d'une nouvelle famille); *Ternstrœmia*, Mutis ; *Freziera*, Swartz ; *Cleyera*, Thunb. ; *Lettsomia*, Ruiz et Pav. ; *Eurya*, Thunb. ; *Saurauja*, Willd. ; *Stewartia*, Cav. ; *Malachodendron*, Cav. ; *Laplacea*, Kunth ; *Gordonia*, Ellis ; *Camellia*, L. ; *Ventenatia*, Palis.-Beauv. ; *Bonnetia*, Nob. non Schreb. (*Bonnetiæ spec.*, Mart. et Zucc.) ; *Archiiœa*, Mart. et Zucc. ; *Mahurea*, Aubl. ; *Marila*, Pers. ; *Kielmeyera*, Mart. et Zucc. ; *Caraipa*, Aubl. ; *Thea*, L. A ces vingt genres, décrits dans un Mémoire que nous avons publié récemment dans le Recueil du Muséum de Paris, on doit en ajouter plusieurs autres découverts à Java par Blume. Nous ne les mentionnerons pas dans cet article, n'ayant point eu jusqu'ici l'occasion de les examiner.

Les Ternstrœmiacées ont de grands rapports avec les Guttifères : elles se distinguent de cette famille par leurs feuilles alternes ; par le nombre normal des parties de leur fleur, qui paraît être de cinq et de ses multiples, et non de deux et de ses multiples ; par leurs pétales souvent soudés à leur base ; enfin par l'organisation de leur graine et de leur embryon. Elles diffèrent des Hypéricées par leurs feuilles alternes ; par leurs rameaux, leurs feuilles et leurs pédoncules articulés ; par la structure de leur graine et de leur embryon. Elles ont aussi quelque affinité avec les Marcgraviacées et les Tiliacées ; mais ces rapports nous paraissent beaucoup moins intimes que ceux qu'elles présentent avec les Hypéricées et surtout avec les Guttifères. (CAMB.)

TERPNANTHUS. BOT. PHAN. Le genre décrit sous ce nom par Nées et Martius, est le même que le *Spiranthera* d'Auguste Saint-Hilaire. *V.* ce mot. (G..N.)

TERRA MERITA. BOT. PHAN. *V.* CURCUMA LONG.

TERRAIN. GÉOL. Les mots *Terrain* et *Formation* fréquemment employés dans tous les écrits qui traitent de l'histoire naturelle de la Terre, ont reçu des acceptions tellement variées, qu'il devient presque impossible aujourd'hui de donner une définition claire et précise de chacun d'eux, et surtout de bien faire sentir, sans entrer dans quelques explications préliminaires, en quoi les idées attachées à l'une de ces expressions doivent différer de celles rendues par l'autre : ce qu'on peut dire d'une manière très-générale, c'est que par *Terrain* on a jusqu'à présent entendu désigner en géologie une fraction quelconque de la masse solide de l'épiderme terrestre, un ensemble de substances minérales ou de Roches considérées, soit sous le rapport de leur nature (*Terrain calcaire*, *granitique*, *schisteux*, etc.), soit sous celui de leur origine présumée ou des circonstances de leur production (*Terrain neptunien*, *volcanique*, *marin*, *d'eau douce*), soit enfin sous celui de leur âge ou ancienneté relative (*Terrain primitif*, *secondaire*, *tertiaire*, etc.)

On se sert très-souvent du mot *Formation* exactement de la même manière (*Formation granitique*, *F. marine*, *F. primitive*), bien que la plupart des auteurs s'accordent assez maintenant pour considérer les *Terrains* comme des groupes d'un ordre supérieur qui comprennent plusieurs formations. Ainsi la portion extérieure de la Terre, la seule dont nous puissions étudier la structure, est composée de substances minérales (*Minéraux*). Lorsque celles-ci se rencontrent en amas considérables ou en assises épaisses et étendues, qu'elles soient seules comme dans le *Calcaire*, le *Gypse*, le *Sel Gemme*, etc. ; qu'elles soient mélangées plusieurs ensemble, comme dans le *Granit*, le *Gneiss*, etc., ou bien même encore qu'elles soient des agrégations de fragmens de différens mélanges préexistans (*Poudingue polygénique*, *Brèche universelle*), elles sont appelées *Roches*.

Les Roches qui semblent avoir été formées dans une même période, sous une suite de circonstances liées entre elles et non interrompues, constituent une *Formation*, et la réunion d'un plus ou moins grand nombre de Formations est un *Terrain ;* de sorte que, comme on le voit dans cette classification des matériaux dont est composée l'enveloppe de notre planète, les *Formations* sont des groupes d'un ordre inférieur à ceux que représentent les Terrains, et elles sont établies sur une considération de même ordre, c'est-à-dire sur l'âge relatif des substances qu'elles comprennent, quelle que soit l'origine ou la nature de celles-ci. Les Terrains embrassent de grandes époques que les formations partagent en périodes plus ou moins longues. Cependant les masses minérales qui entrent dans la composition du sol qui nous porte, peuvent être étudiées sous trois points de vue très-distincts.

1°. Elles n'ont point été produites toutes en même temps.

2°. Elles n'ont pas été formées de la même manière.

3°. Elles ne sont pas de la même nature.

Comme il n'y a pas de rapports constans et nécessaires entre la nature intime des Roches et leur âge, de même qu'il n'y en a pas entre celui-ci et leur mode de formation, les groupes établis sur chacune de ces considérations ne peuvent nullement se ressembler, et dans un arrangement méthodique ils ne peuvent être opposés les uns aux autres, leurs caractères n'étant pas comparables ; c'est exactement pour prendre un exemple, comme si, voulant écrire l'histoire des hommes célèbres, on les classait, 1° suivant l'époque de leur naissance ; 2° selon la nation à laquelle ils ont appartenu ; 3° enfin d'après le genre de talent qui les a illustrés : il est certain que des associations qui ont si peu d'analogie entre elles ne devraient pas être désignées par un même nom, ainsi qu'on le fait habituellement, en employant les mots *Terrain* et *Formation* comme synonymes. Il serait sans doute plus utile et plus philosophique de ne pas user d'un seul terme pour exprimer des idées différentes, tout comme il faudrait ne pas se servir indistinctement pour rendre chacune de ces idées de plusieurs expressions qui ont dans le langage ordinaire des significations diverses : ne pourrait-on pas éviter ce double inconvénient en attachant définitivement aux mots consacrés et jusqu'à présent si variablement employés, *Terrain*, *Formation*, *Dépôt*, *Sol*, des valeurs déterminées et invariables ? C'est ce que nous avons tenté de faire depuis assez long-temps ; mais le choix du mot à appliquer à telle idée plutôt qu'à telle autre, pouvant être considéré comme fait d'une manière jusqu'à un certain point arbitraire, nous sentons très-bien qu'une résolution quelconque prise à ce sujet ne saurait prévaloir qu'autant qu'elle serait présentée comme le fruit de l'accord des géologues influens de divers pays et de plusieurs écoles, et qui auraient consenti, dans l'intérêt de la science, à s'entendre, après avoir mis de côté toute opinion antérieurement adoptée par chacun d'eux : quoi qu'il en soit et en attendant que les décisions d'un tel congrès viennent nous fixer, nous livrerons avec confiance à l'examen, à la critique et au jugement des observateurs, ce résultat de notre tentative pour répondre à ce qui nous semble être un besoin dans l'état actuel de la science.

Persuadé que la nécessité des distinctions que nous proposons d'établir est déjà reconnue et comprise, ou bien qu'elle le sera facilement ; nous nous bornerons à faire précéder les définitions que nous avons adoptées, de quelques réflexions générales qu'il est indispensable de se rappeler.

La surface solide du globe n'est pas dans un état permanent, et nous sommes chaque jour témoins des modifications qu'elle éprouve. En effet, certains points de cette surface reçoi-

vent de l'accroissement, soit aux dépens d'autres points qui se dégradent, soit au moyen de matières nouvelles qui sous différens états sont rejetées du sein de la terre ; car tandis que les particules de Roches décomposées et atténuées par l'action des influences atmosphériques sont entraînées sans cesse par les eaux courantes des sommités qui s'abaissent vers les cavités qui se remplissent, les sources thermales, les volcans, viennent couvrir de leurs précipités et de leurs déjections une partie des dépôts précédemment formés. Par intervalle encore des secousses violentes en écartant les parties continues de cette surface, en soulevant ou abaissant des portions de sol plus ou moins étendues, produisent de nouvelles anfractuosités et par suite souvent le déplacement rapide et local des eaux.

Aussi avant que nous puissions pénétrer dans le sein de la terre, quelle que soit l'élévation des montagnes ou la profondeur des précipices dont les flancs et les bords escarpés s'offrent à notre examen, partout nous retrouvons dans l'épaisseur du sol l'indication d'une succession d'effets comparables à ceux que nous venons de signaler et dont nous voyons les causes agir autour de nous; l'analogie nous porte donc à reconnaître qu'au moins cette mince épiderme dont il nous est permis d'étudier la composition, n'a pas été formée d'un seul jet et instantanément.

La présence dans certaines Roches de fragmens usés et arrondis par un long frottement et qui proviennent de Roches nécessairement plus anciennes, celle au milieu de masses pierreuses, dures et épaisses, de nombreux vestiges de corps organisés qui ont dû vivre libres au sein des eaux ou sur le sol découvert avant leur enfouissement; les différences que présentent les fossiles de couches ou feuillets superposés, différences qui généralement sont d'autant plus grandes (si l'on compare ces débris des êtres détruits aux Animaux et aux Plantes qui existent maintenant) qu'on rencontre les premiers dans des dépôts formés à des époques relativement plus éloignées de l'époque actuelle, sont autant de faits qui concourent à nous prouver que non-seulement les périodes successives ont été très-multipliées, mais encore qu'il s'est écoulé un temps inappréciable, mais certainement bien long depuis que les phénomènes qui se lient à ceux qui se produisent sous nos yeux, ont commencé à avoir lieu.

Ce serait toutefois commettre une grave erreur que de vouloir appliquer à l'histoire du globe entier ce qui n'est réellement relatif qu'à ce qu'avec raison les géologues appellent son *enveloppe*, son *épiderme*, son *écorce*, et de chercher à expliquer, comme on l'a fait souvent, l'origine et la formation de la planète, par ce que nous avons appris de positif sur l'origine et sur la formation de l'espèce d'encroûtement, pour ainsi dire insignifiant, qui la recouvre; ce sont deux choses probablement aussi étrangères l'une à l'autre que l'habit l'est au corps qu'il revêt, et autant vaudrait croire qu'il est possible de prendre une idée exacte de l'organisation physique de l'Homme par l'examen que l'on ferait du tissu de ses vêtemens.

Lorsque partant des temps présens nous pénétrons graduellement dans le passé, l'analogie peut bien nous servir de guide jusqu'au moment où l'enveloppe terrestre a commencé à se former ; mais au-delà nous n'apercevons plus rien, tout est conjecture, et nous pouvons à peine, d'après certaines démonstrations de physique générale, d'après des documens fournis par l'astronomie et par le calcul, faire quelques hypothèses plus ou moins probables, non pas encore sur la nature du noyau primitif et sur son origine, mais seulement sur la cause du peu de consistance qu'il a dû avoir pour prendre la forme particulière qui lui est propre et sur celle des modifications que sa surface a dû éprouver pour devenir habitable.

En prenant l'histoire de la Terre

au moment où le fil de l'analogie nous abandonne, c'est-à-dire lorsqu'une première pellicule solide, existant déjà autour de sa masse supposée fluide ou molle par l'effet d'une chaleur propre, les anfractuosités de sa surface étaient déjà remplies d'un liquide aqueux, il est possible de rapporter à deux agens principaux, à l'eau et au calorique, la série des phénomènes et des opérations successifs qui ont contribué simultanément, isolément ou concurremment, à augmenter l'épaisseur, à faire varier la composition et à modifier la forme de cette première pellicule.

Ce sont ces causes générales distinctes que l'on a voulu personnifier en appelant *Neptuniens* les effets produits par l'intermédiaire des eaux et en désignant par opposition, sous la dénomination de *Plutoniens* ou *Vulcaniens*, ceux qui peuvent être attribués à une force inconnue dont le siége est dans l'intérieur du globe et qui semble avoir quelques rapports avec le principe de la chaleur et du feu, si toutefois ceux-ci ne sont pas seulement des effets de cette puissance interne.

Cette première distinction très-importante, qui peut servir à envisager sous deux points de vue différens toutes les associations de substances minérales, ne suffit plus à la science; il est une foule de circonstances secondaires qui ont présidé à la formation des Minéraux et des Roches et qui ont produit des effets appréciables; il est donc nécessaire de trouver le moyen d'indiquer ces circonstances dans les descriptions géologiques; ainsi les produits *neptuniens* doivent être distingués suivant qu'ils ont été formés sous la mer ou sous les eaux douces, sur les rivages ou dans les profondeurs, à l'embouchure ou sur le trajet des fleuves, dans les lacs, dans les marécages, par des sources froides ou thermales, pures ou minérales, etc. D'un autre côté, les produits *plutoniens* poussés dehors par une force interne, soit à l'état solide, soit à celui de masses pâteuses, ceux rejetés sous forme de coulée, de poussière ou de vapeur; les déjections des solfatares, des salses, des volcans, etc., ne peuvent être non plus confondus.

Il est évident, d'après ce qui se passe maintenant, qu'un grand nombre de causes ont dû agir dans le même moment, et que les effets variés qui en sont résultés, ont été contemporains. Ainsi tous les modes possibles de formation peuvent se trouver à une même époque, et à toutes les époques déterminables, des circonstances semblables se sont reproduites. On voit en second lieu que, sauf quelques exceptions, la même sorte de matière n'appartient exclusivement à aucune période, ni à aucune formation.

Malgré ces généralités, il n'est pas moins vrai que l'expérience et l'habitude peuvent faire apercevoir à l'observateur qu'il existe certaines relations assez constantes entre la nature, l'âge et l'origine de telle variété de Minéral, de telle Roche ou de telle association de ces substances, pour qu'à la seule inspection il puisse reconnaître qu'un Calcaire, par exemple, dont il ne possède que des échantillons, a été formé plutôt dans l'eau douce que dans la mer, pour qu'il puisse présumer que ce Calcaire accompagnait telle autre matière, et qu'enfin il a été formé plutôt avant qu'après tel autre dépôt, etc.

Cela suppose qu'un assez grand nombre de substances minérales ont été précédemment vues dans une position constante qui leur est particulière et qu'elles ont été étudiées comme type, dans l'ordre de leur ancienneté; c'est aussi là le but principal des travaux des géologues, et ce qu'ils appellent une classification géologique des Terrains n'est autre chose que l'établissement de cet ordre d'ancienneté des dépôts qui entrent dans la composition très-compliquée de l'épiderme terrestre.

Il serait facile de reconnaître le rang de chacun d'eux si la Terre s'é-

ait successivement enveloppée de couches concentriques non interrompues, et si chacune de celles-ci recouvrait en tous points celle qui l'a précédée, car des superpositions directes seraient toujours visibles ; mais il n'en est pas ainsi, l'enveloppe terrestre ne se divise pas en feuillets complets, et dont le nombre par conséquent soit égal sur tous les points ; il faut la considérer plutôt comme composée de lambeaux de formes irrégulières, de nature et d'origine différentes, et qui ont été placés à côté ou au-dessus les uns des autres pendant un laps de temps plus ou moins long, de manière que les plus anciens dépôts, n'ayant jamais été recouverts par d'autres dans certaines de leurs parties, ou ayant été dénudés après coup, peuvent, aussi bien que les plus modernes, paraître à la surface du sol; tout comme entre deux bancs de Roches que l'on voit immédiatement superposées dans une localité, il peut s'en trouver beaucoup d'autres intermédiaires dans un autre lieu.

L'objet de toute classification géologique est en définitive de conduire à faire connaître l'âge relatif d'une portion quelconque du sol, lorsque l'on a pu étudier sa structure et sa composition. Sa plus grande utilité est d'apprendre à rechercher d'une manière rationnelle et à trouver les variétés de substances minérales précieuses pour l'industrie, les arts et l'agriculture, que la Terre renferme dans son sein, et qui, loin d'y être disséminées au hasard, ont au contraire des gisemens déterminés.

Les classifications géologiques diffèrent essentiellement de celles qui ont pour fin de disposer d'une manière méthodique les corps de la nature, et les mêmes principes ne peuvent diriger dans l'établissement des unes et des autres. En histoire naturelle proprement dite, on rapproche les animaux, les plantes et les minéraux mêmes, d'après les caractères physiques qui leur sont communs et inhérens ; on les réunit en genres et familles en raison de la somme des rapports que présente leur organisation ; en géologie on n'opère plus sur des corps ni sur des espèces, mais sur des groupes que l'on établit presque arbitrairement, et que l'on cherche à disposer dans un ordre chronologique suivant l'époque relative à laquelle ont été produites les matières dont ils se composent ; aussi les mots genre et famille ne pourraient-ils être employés dans une pareille méthode sans que le sens de leur acception ne soit changé.

Les travaux du géologue ressemblent beaucoup plus à ceux de l'historien et de l'archéologue qu'à ceux du naturaliste, puisque, à l'exemple des premiers, il essaie de combiner la connaissance de faits dont il est témoin, avec les traces des événemens passés, pour en conclure quelle a été la nature et la série de ces événemens ; seulement l'un cherche à faire l'histoire de la Terre sur les renseignemens qu'il puise dans les phénomènes naturels, tandis que les autres écrivent l'histoire de l'homme, celle de la civilisation et des arts sur les documens que leur fournissent les livres, les traditions et les monumens.

Après ces prolégomènes, qui auront fait au moins sentir l'urgence d'avoir à employer dans le langage géologique des expressions propres pour exprimer celles des idées qui se présentent le plus fréquemment, nous définirons comparativement les mots *Terrain*, *Formation*, *Dépôt* et *Sol*.

Par *Terrain*, nous entendons tout groupe ou sous-groupe établi parmi les matériaux qui composent l'épiderme terrestre, sur la seule considération du rang et de la place qu'il occupe relativement aux autres groupes, quelle que soit l'origine présumée ou la nature des substances qu'il comprend. Nous dirons alors un *Terrain primaire*, un *Terrain secondaire*, les *Terrains primaires*, les *Terrains tertiaires*, etc. : nous dirons aussi les *Terrains parisiens*, le *Terrain jurassique*, etc., comme indiquant des termes de comparaison dont la place est

bien déterminée dans la série des terrains, et auxquels on peut rapporter, comme ayant été formés dans le même temps, tels ou tels matériaux déposés plus ou moins loin des points où se trouvent Paris et le Jura. Nous dirons encore *Terrain houillier*, *Terrain salifère*, *Terrain oolithique*, non pas pour indiquer tous les dépôts qui renferment de la Houille, du Sel gemme ou des Oolithes; non pas même pour dire que les dépôts ainsi dénommés renferment toujours les substances et les corps dont ils ont reçu leur nom, mais pour désigner, d'après l'usage presque généralement adopté, certains systèmes de couches dont la position relative est bien déterminée, et au milieu desquels la Houille, le Sel ou les Oolithes ont été fréquemment, mais non toujours et exclusivement rencontrés.

Nous réserverons le mot *Formation* pour préciser les différens modes de production des substances minérales, et nous rendrons ainsi à ce mot l'acception qui lui convient le mieux dans le génie de notre langue, acception dont il a été détourné par le célèbre Werner et par ses élèves, à une époque où les idées théoriques et les observations ne faisaient pas sentir la nécessité de lui laisser sa valeur radicale; en effet, les premiers géologues Wernériens, qui avaient principalement étudié les Terrains anciens, regardaient toutes les Roches comme formées également dans le sein d'un liquide, et le peu d'attention qu'ils donnaient à la détermination précise des corps organisés que renferment les dépôts les plus récens, ne leur permit pas d'apercevoir la variété des circonstances qui ont présidé à la formation de ces derniers; aussi ils ont rapporté à la même *formation*, non pas les choses formées de la même manière, mais celles formées dans le même temps.

Non-seulement, comme nous l'avons vu précédemment, des formations dues à des causes très-variées peuvent appartenir à la même époque, mais encore elles se trouvent quelquefois liées ensemble d'une manière si intime, soit par des mélanges, soit par des alternances, soit par des enchevêtremens, qu'il est impossible de ne pas les laisser réunies dans un même groupe, c'est-à-dire dans un même Terrain, de sorte enfin qu'un Terrain bien limité peut réellement comprendre des formations marines, des formations d'eau douce, des formations volcaniques qui se seront succédées à plusieurs reprises, ou qui auront eu lieu simultanément. C'est ainsi que le Terrain carbonifère ou Terrain houillier proprement dit, qui comprend le groupe de substances minérales placé entre le Grès rouge ancien et le Grès rouge nouveau, a, dans certaines localités, les caractères d'une formation fluviatile unique, lorsque dans d'autres il est représenté par des formations fluviatiles, alternant avec des formations marines qui sont les unes et les autres accompagnées ou traversées par des masses ou strates trappéens et porphyritiques dont l'origine est ignée.

Un exemple achèvera de rendre plus sensible l'utilité des distinctions que nous indiquons. Dans les *Terrains tertiaires* du bassin de la Tamise, qui sont de même âge que ceux du bassin de la Seine, on ne rencontre ni le même nombre ni les mêmes sortes de *formations* distinctes. C'est ainsi que notre Gypse et nos Marnes à coquilles d'eau douce ne se retrouvent pas aux environs de Londres, et qu'autour de cette ville un dépôt argileux (*London Clay*) remplace le dépôt calcaire de notre Pierre à bâtir (Calcaire grossier).

D'après ce qui vient d'être dit, on voit qu'indiquant des périodes, des âges, et comprenant un plus ou moins grand nombre de dépôts formés simultanément ou successivement, quelle que soit d'ailleurs l'origine présumée ou la nature de ces dépôts, les Terrains doivent avoir des limites tranchées, et pour ainsi dire de convention; d'un autre côté, on sent la nécessité de donner à chacun des

Terrains que l'usage général aura fait établir un nom insignifiant et tout-à-fait étranger au mode de formation ou à la nature des Roches dont il se compose; chaque nom de Terrain devrait porter avec lui comme un numéro d'ordre qui indiquât le rang d'ancienneté du groupe qu'il désigne par rapport à tous les autres groupes. Au contraire, les formations de même sorte peuvent être de même âge tout comme elles peuvent être d'âge très-différent; en effet, depuis les Terrains primaires jusqu'au moment actuel, il y a eu des formations *marines*, *d'eau douce*, *volcaniques*, et ces trois sortes de formations qui ont pu être produites dans le même moment physique, appartiennent souvent à une même époque, et par conséquent au même *Terrain*; il en est exactement de même des *dépôts*, puisque les Terrains primaires, comme ceux de formation récente, renferment des Calcaires, des Grès, des Argiles, et que l'on rencontre des Calcaires, des Sables, des Silex *marins*, et des Calcaires, des Sables et des Silex formés par les *eaux douces*. Pour compléter cette nomenclature générale, on pourrait se servir exclusivement du mot *Sol* pour désigner, soit le Terrain, soit la formation, soit la nature de la Roche, qui dominent à la surface d'une contrée, et dire, par exemple, le sol de telle contrée est calcaire et il appartient aux formations marines des Terrains secondaires; le sol de ce bassin est de formation lacustre; celui de ces collines est granitique, schisteux, calcaire, etc.

Sans entrer dans aucune discussion relativement aux idées plus ou moins hypothétiques, assez généralement adoptées aujourd'hui sur la formation et la composition de la partie extérieure du globe que nous appelons *épiderme*, *écorce*, *enveloppe*, pour la distinguer du noyau planétaire qu'elle revêt, nous considérons comme démontré ou au moins comme admis par un assez grand nombre de géologues, que l'on peut rapporter à deux causes la production des masses dont il nous importe de connaître l'arrangement de celles-ci. Les unes ne sont : 1° que la substance même de la planète qui, en perdant à sa surface extérieure la chaleur qui est propre à sa masse, et tient encore celle-ci, selon un grand nombre de probabilités, dans un état de fusion et de liquidité, ont formé une pellicule solide que l'on peut regarder comme le sol vraiment primitif (Granit massif?); 2° ou bien que cette même matière, partie de points plus ou moins distans de la surface, qui, après avoir, à toutes les époques et momentanément, percé la première croûte durcie, l'avoir traversée et s'être répandue et épanchée partout où elle a pu se faire jour à la manière des laves, s'est également refroidie et solidifiée (Granit, Syénite, Porphyre, Trachyte, Basalte, Lave). Les Roches, ainsi produites, constituent d'une manière générale les formations ignées, plutoniennes ou vulcaniennes des auteurs; elles appartiennent aux Terrains de tous les âges, et renferment des dépôts très-variés.

Les autres Roches paraissent par analogie avoir été formées sous un liquide aqueux qui tenait en dissolution ou en suspension les molécules dont elles se composent; ce sont des précipités cristallins (Marbre statuaire, Gypse, etc.) ou des sédimens proprement dits (Calcaire grossier, Grès, Marne). Elles sont comprises dans une seule classe opposée à la première sous la désignation de formations *aqueuses* ou *neptuniennes*. Leur existence suppose celle d'un liquide qui recouvrait la place qu'elles occupent; souvent elles sont évidemment composées des débris reconnaissables des formations préexistantes, et, dans un grand nombre de cas, elles renferment les vestiges de plantes et d'animaux que cette manière d'être a fait appeler *Fossiles*. *V.* Fossiles, Géologie.

En adoptant avec plusieurs géolo-

gues deux classes principales de formations, 1° les *Formations plutoniennes*, 2° les *Formations neptuniennes*, que nous plaçons dans deux colonnes parallèles, nous ne considérons, ainsi que nous l'avons dit précédemment, cette division que comme une considération générale qui, ayant seulement pour objet l'origine présumée des substances minérales que chaque colonne renferme, doit être mise en dehors de la classification chronologique des Terrains. Nous devons même nous empresser de dire qu'il faudrait, pour être conséquent, établir une ou deux classes mixtes dans lesquelles on placerait les dépôts dont les particules sorties de l'intérieur de la Terre à l'état pulvérulent, à celui de liquide ou de vapeur, ont été déposées comme de véritables sédimens par les eaux au sein desquelles elles ont été jetées ou répandues par l'action plutonienne (Vakite, Pépérine, Tufa, Moya, etc.); ce seraient là, si l'on voulait créer un nom nouveau, des formations *pluto-neptuniennes*, de même que l'on pourrait appeler formations *neptuno-plutoniennes*, les dépôts formés par les eaux et modifiés après par l'action du feu (Tripoli, Jaspe? Schistes talqueux? Dolomie?); mais autant il nous semble nécessaire de faire ces remarques, autant il nous paraîtrait impossible et inutile d'en faire la base d'une classification réelle. Il n'est peut-être pas superflu d'expliquer ici que, par âge des Terrains et des diverses formations, on doit entendre l'époque où les matériaux qui les composent ont été associés et réunis dans les lieux où on les voit aujourd'hui (à l'exception cependant du cas de brisement et de soulèvement qui a pu, dans plusieurs points, produire des déplacemens), et non l'époque de la production primitive de ces matériaux. Ainsi, pour m'expliquer par un exemple, un *poudding* ou une *brèche* de Granit peut appartenir à un Terrain très-récent, tandis que le Granit de chaque galet ou fragment sera très-ancien; de même encore les matières qui sortent chaque jour de la bouche des volcans peuvent être réellement, au moins en partie, aussi anciennes que tous les autres matériaux de la terre, etc.; l'âge enfin se rapporte au moment de la formation et du dépôt. Il est facile de concevoir d'après cela que la position relative de deux dépôts qui n'ont point été bouleversés après coup, qui sont ce que l'on appelle *en place*, doit indiquer l'âge respectif de chacun, lorsque ceux-ci ont été également formés au sein des eaux par voie de sédiment et de précipitation de haut en bas; car dans ce cas le sédiment qui est dessous aura toujours été déposé avant celui qui est dessus. Mais au contraire dans les masses sorties à diverses époques du sein de la Terre, leur position peut n'avoir aucun rapport avec leur âge. En effet, la même lave qui s'épanche sur les Terrains les plus modernes et vient les recouvrir, si (comme on le croit) elle prend sa source sous la première croûte solide du globe, peut s'être intercalée entre chacun des dépôts qu'elle a traversés, de manière à être vue également dessus et dessous de la même Roche de sédiment, sans que l'on puisse déduire de ces diverses positions l'époque à laquelle elle est venue se placer où elle est. La superposition, le meilleur moyen pour déterminer d'une manière directe l'âge des Terrains, ne peut donc être employée que pour les formations *neptuniennes*; quant à l'âge des formations *plutoniennes*, il ne saurait être indiqué que par la manière dont celles-ci se coupent entre elles (les plus nouvelles devant couper les plus anciennes), et que par la connaissance du dernier des Terrains de formation neptunienne que chacune reconvre ou traverse, résultat en partie négatif auquel on ne peut arriver que par une suite d'observations difficiles à faire.

Il faut donc pour cette raison établir la série des Terrains, d'après leur superposition, en ne faisant attention qu'aux formations neptuniennes et de

sédiment, comme étant les seules qui puissent fournir le moyen d'étudier, dans l'ordre de leur ancienneté, les nombreux feuillets dont se compose l'épiderme terrestre. Quant aux formations d'origine ignée, on ne peut que chercher à rapporter chacune d'elles aux divers groupes formés d'après ces premières observations directes, en réunissant les faits propres à indiquer la période pendant laquelle les matériaux dont elle se compose sont sortis de l'intérieur du globe. Les Formations plutoniennes ne doivent, d'après ces considérations, être pour ainsi dire considérées que comme accessoires dans une classification des Terrains ; il en sera exactement de même des formations caractérisées par des débris d'animaux ou de végétaux, soit marins, soit des eaux douces, soit terrestres, et si la présence de telles ou telles espèces de Fossiles peut conduire à la détermination de l'âge de la Formation et par conséquent du Terrain qui les renferme, il n'en est pas de même de l'absence ou de l'existence des fossiles en général, de la présence de fossiles marins ou de fossiles d'eau douce, en prenant ces caractères dans des termes vagues ; car ces caractères ne sont que le résultat de circonstances qui se sont produites dans toutes les périodes, et ils ne peuvent servir de base à une classification chronologique des Terrains, comme plusieurs auteurs ont essayé de le faire, en divisant ceux-ci : 1° en *épizoïques* ou *métazoïques* supérieurs ou postérieurs à la présence, ou même, selon quelques-uns, à l'existence des corps organisés ; et 2° en *hypozoïques* ou *prozoïques* inférieurs ou antérieurs aux corps organisés.

Nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans quelques explications relativement aux caractères tirés des Fossiles, pour faire sentir combien ces distinctions proposées sont peu en harmonie avec l'esprit d'observation qui commence à s'introduire dans l'étude de la géologie, depuis qu'abandonnant ces anciennes idées que le monde ancien était tout différent du monde actuel, on cherche à éclairer l'histoire du passé par l'étude des phénomènes qui ont lieu sous nos yeux.

Les *Fossiles* sont pour tout le monde aujourd'hui les débris, les vestiges et même les empreintes de corps organisés qui ont vécu, soit sur la terre, soit dans les eaux, et que les masses pierreuses enveloppent ; les conditions essentielles pour qu'un corps devienne fossile, sont qu'il soit placé sous les eaux, et que celles-ci déposent autour de lui une matière minérale qui l'empêche de se détruire entièrement. Mais ces conditions qui se rencontrent fréquemment pendant la formation des dépôts qui ont lieu dans les mers, dans les lacs ou sur le trajet des fleuves, n'existent pas pendant la formation des Roches qui sortent ou sont poussées de l'intérieur du globe à un état de liquidité et d'incandescence plus ou moins grand qui suffirait même pour détruire les corps qui y auraient été enveloppés ; et aujourd'hui, comme aux époques précédentes, les laves qui s'écoulent du Vésuve, de l'Etna, etc., et même celles que rejettent les volcans sous-marins, ne renferment très-probablement que peu de corps organisés, tandis qu'à l'embouchure de nos fleuves, sur nos rivages, il se dépose des vases, des sables qui enveloppent de nombreux débris. Si nous n'envisageons que les Formations neptuniennes et de sédiment, il n'est pas moins évident que tandis que loin des côtes, les dépôts formés dans la mer pourront n'envelopper aucun animal ou végétal, ceux qui auront lieu sur les rivages en seront remplis qui ne seront pas semblables, aux embouchures des fleuves, dans les golfes, sur les plages ouvertes, etc., et qui différeront également de ceux des sédimens du fond des lacs, des étangs, des marécages, etc., bien que tous ces dépôts appartiendront à la même période et qu'ils seront en un mot du même âge. Il est donc vrai de dire que la présence ou l'absence

des Fossiles, comme l'existence de telle ou telle sorte de Fossiles, ne peuvent fournir des caractères d'époque, et que ces faits peuvent indiquer seulement des modes différens de Formation à chaque époque.

Par les mêmes motifs, on voit que les Fossiles, contenus dans les sédimens d'un même âge, ne sauraient donner qu'une idée approximative et très-peu exacte de l'ensemble des êtres qui peuplaient le sol au moment où ces sédimens ont été formés; car, tandis que certains animaux ou végétaux sont exposés fréquemment, par suite de leurs habitudes et de leur habitation, à être entraînés dans les bassins marins ou lacustres dans lesquels les sédimens se forment, les individus d'autres espèces, peut-être plus multipliées, vivant dans des circonstances toutes différentes, périssent sans laisser aucun témoignage de leur existence, parce que leurs dépouilles restent après leur mort exposées au contact immédiat de l'air ou de l'eau. Qui peut douter en effet que, dans le moment actuel, des cadavres d'animaux qui habitent les rives et l'embouchure des fleuves, comme sont les Loutres, les Castors, les Hippopotames et la plupart des Pachydermes, les Tortues, les Crocodiles, etc., ne soient journellement portés dans la mer par les eaux douces affluentes qui charrient en même temps des sédimens vaseux et arénacés propres à les envelopper et à les conserver; lorsque, au contraire, les nombreuses tribus de Singes qui habitent les forêts, les Antilopes des déserts, les Chamois des hautes montagnes, sont presque tous à l'abri des causes qui pourraient les placer sous les eaux chargées de troubles; il en est de même des plantes marécageuses et de rivage, comparées à celles des contrées sèches et des hautes montagnes, les premières seront très-abondantes dans les sédimens, et les secondes ne s'y rencontreront que très-rarement.

Mais, pour que ces conséquences soient justes, il ne faut pas considérer tous les Fossiles comme ayant été enfouis à la place où les corps organisés qu'ils représentent ont vécu; il faut croire que presque toujours ils ont été apportés dans le lieu où on les trouve de points plus ou moins éloignés; c'est ce que l'on ne saurait se refuser à admettre pour presque tous les débris d'animaux et de végétaux qui ont habité le sol découvert, pour presque tous ceux qui existaient dans les eaux douces courantes et même pour une grande partie des êtres marins; les premiers sont souvent dans des dépôts cristallins ou sédimenteux, stratifiés sur une grande épaisseur formée successivement et lentement (*Gypse de Montmartre*, *Houillères*). Ils occupent tous les étages de ces sédimens; ils y sont associés plus fréquemment avec des habitans des eaux douces ou avec des débris marins qui quelquefois sont mêlés aux uns et aux autres.

Si des inondations subites avaient noyé et fait périr sur le sol qu'ils habitaient les animaux et les végétaux terrestres, leurs débris seraient entassés pêle-mêle sous les sédimens marins qui les auraient conservés jusqu'à nous, les végétaux adhéreraient par leurs racines dans la couche terrestre qui les nourrissait; cet ancien terreau n'aurait point partout disparu, il n'aurait pas été délayé et entraîné par les eaux envahissantes plus facilement que les sédimens marneux et meubles sur lesquels ces corps reposent aujourd'hui; on retrouverait au moins sur les roches solides des témoignages de l'action précédemment exercée par les influences atmosphériques, etc.; les squelettes des Mammifères, de ces grands Herbivores dont on rencontre tant de débris épars dans les derniers sédimens de nos continens actuels, devraient s'y voir réunis aux restes encore en place des pâturages des forêts qui leur donnaient et la nourriture et un abri; car comment supposer qu'une inondation, qui aurait noyé des animaux en laissant leurs cadavres sur le lieu même qu'ils par-

ouraient quelques momens auparavant, aurait en même temps arraché, déraciné toutes les plantes et détruit le terreau qui alimentait celles-ci? Comment cette cause impuissante pour détruire les squelettes de petits animaux que l'on trouve intacts dans le Plâtre, dans des Marnes, aurait-elle arraché et brisé les arbres, etc.? On trouve bien dans quelques mines de Charbon de terre des tiges qui ont conservé une position verticale, mais ce cas est tout-à-fait exceptionnel; la plupart des plantes caractéristiques des mêmes terrains sont couchées dans le sens des strates, étendues et comprimées entre leurs feuillets; à Saint-Étienne, où le fait de la verticalité des tiges de grands végétaux monocotylédones a été le mieux observé, celles-ci sont dans un banc de Grès supérieur à la Houille; pour quelques-unes qui laissent voir à leur base des divisions qui rappellent l'origine et la bifurcation des racines, presque toutes au contraire sont comme tronquées ou rompues; bien plus, le pied des tiges rameuses, souvent contiguës, est à des niveaux très-différens dans le banc de Grès qui les enveloppe, de sorte que celui des unes serait placé plus haut que le sommet des autres, ce qui indiquerait une surface de sol bien extraordinairement contournée; enfin, et cette raison est, à ce qu'il semble, une des plus puissantes, la substance pierreuse est homogène au-dessous, autour et au-dessus des tiges, de telle sorte qu'il faudrait supposer que les plantes ont végété sur une terre sablonneuse, tellement semblable par sa nature, sa composition, sa couleur, etc., au sable qui serait venu ensouir plus tard ce que l'on a appelé une forêt de Fougères pétrifiée en place, qu'on ne pourrait voir aucune ligne de séparation entre le sol nourricier de ces plantes et le sédiment qui est venu les détruire. Comment une fissure suivant une ligne qui passerait entre le collet des racines et les tiges, n'indiquerait-elle pas l'ancien sol terrestre? Comment aussi toutes les ramifications des racines auraient-elles été détruites, elles qui auraient dû être protégées par le Terrain auquel on suppose qu'elles n'ont pas cessé d'adhérer, et lorsque dans les mêmes dépôts les empreintes des feuilles et des ramuscules les plus minces ont été conservées? On peut donc dire d'une manière générale et peut-être absolue que les vestiges de corps organisés terrestres, qui sont devenus fossiles, ont été apportés des terres sèches sur un sol depuis longtemps inondé, et le plus souvent par des eaux douces courantes qui, dans beaucoup de cas, ont porté aussi dans le bassin des mers les débris des animaux lacustres et fluviatiles qui existaient sur leur cours. De cette manière simple s'explique, ainsi qu'on le verra ci-après, et les mélanges et les alternances fréquentes, dans un même lieu, de Fossiles marins, de Fossiles des eaux douces et de Fossiles terrestres, sans qu'il soit en aucune manière besoin de supposer des envahissemens et des retraites plusieurs fois répétées des mers. Quant aux grandes accumulations de coquilles marines qui composent des dépôts puissans divisés en un grand nombre de bancs (*Calcaire grossier*), celles de ces coquilles qui sont entières, comparées à l'immense quantité de celles dont les débris triturés les enveloppent, le mélange sans ordre de Mollusques qui n'ont pu vivre ensemble, la dispersion des valves, le changement subit que l'on remarque dans les espèces de deux lits très-minces immédiatement superposés, le retour des premières espèces dans un nouveau lit, etc., sont autant de raisons qui portent à croire que beaucoup de Fossiles marins ont été réunis hors du lieu de leur habitation ordinaire par les mouvemens constans, périodiques ou irréguliers des eaux au sein desquelles les animaux vivaient, phénomènes analogues à ce qui se passe sur nos plages et sur le fond de nos mers.

Des faits bien constatés, et dont les navigateurs sont chaque jour té-

des Fossiles, comme l'existence de telle ou telle sorte de Fossiles, ne peuvent fournir des caractères d'époque, et que ces faits peuvent indiquer seulement des modes différens de Formation à chaque époque.

Par les mêmes motifs, on voit que les Fossiles, contenus dans les sédimens d'un même âge, ne sauraient donner qu'une idée approximative et très-peu exacte de l'ensemble des êtres qui peuplaient le sol au moment où ces sédimens ont été formés; car, tandis que certains animaux ou végétaux sont exposés fréquemment, par suite de leurs habitudes et de leur habitation, à être entraînés dans les bassins marins ou lacustres dans lesquels les sédimens se forment, les individus d'autres espèces, peut-être plus multipliées, vivant dans des circonstances toutes différentes, périssent sans laisser aucun témoignage de leur existence, parce que leurs dépouilles restent après leur mort exposées au contact immédiat de l'air ou de l'eau. Qui peut douter en effet que, dans le moment actuel, des cadavres d'animaux qui habitent les rives et l'embouchure des fleuves, comme sont les Loutres, les Castors, les Hippopotames et la plupart des Pachydermes, les Tortues, les Crocodiles, etc., ne soient journellement portés dans la mer par les eaux douces affluentes qui charrient en même temps des sédimens vaseux et arénacés propres à les envelopper et à les conserver; lorsque, au contraire, les nombreuses tribus de Singes qui habitent les forêts, les Antilopes des déserts, les Chamois des hautes montagnes, sont presque tous à l'abri des causes qui pourraient les placer sous les eaux chargées de troubles; il en est de même des plantes marécageuses et de rivage, comparées à celles des contrées sèches et des hautes montagnes, les premières seront très-abondantes dans les sédimens, et les secondes ne s'y rencontreront que très-rarement.

Mais, pour que ces conséquences soient justes, il ne faut pas considérer tous les Fossiles comme ayant été enfouis à la place où les corps organisés qu'ils représentent ont vécu; il faut croire que presque toujours ils ont été apportés dans le lieu où on les trouve de points plus ou moins éloignés; c'est ce que l'on ne saurait se refuser à admettre pour presque tous les débris d'animaux et de végétaux qui ont habité le sol découvert, pour presque tous ceux qui existaient dans les eaux douces courantes et même pour une grande partie des êtres marins; les premiers sont souvent dans des dépôts cristallins ou sédimenteux, stratifiés sur une grande épaisseur formée successivement et lentement (*Gypse de Montmartre*, *Houillères*). Ils occupent tous les étages de ces sédimens; ils y sont associés plus fréquemment avec des habitans des eaux douces ou avec des débris marins qui quelquefois sont mêlés aux uns et aux autres.

Si des inondations subites avaient noyé et fait périr sur le sol qu'ils habitaient les animaux et les végétaux terrestres, leurs débris seraient entassés pêle-mêle sous les sédimens marins qui les auraient conservés jusqu'à nous, les végétaux adhéreraient par leurs racines dans la couche terrestre qui les nourrissait; cet ancien terreau n'aurait point partout disparu, il n'aurait pas été délayé et entraîné par les eaux envahissantes plus facilement que les sédimens marneux et meubles sur lesquels ces corps reposent aujourd'hui; on retrouverait au moins sur les roches solides des témoignages de l'action précédemment exercée par les influences atmosphériques, etc.; les squelettes des Mammifères, de ces grands Herbivores dont on rencontre tant de débris épars dans les derniers sédimens de nos continens actuels, devraient s'y voir réunis aux restes encore en place des pâturages des forêts qui leur donnaient et la nourriture et un abri; car comment supposer qu'une inondation, qui aurait noyé des animaux en laissant leurs cadavres sur le lieu même qu'ils par-

ouraient quelques momens auparavant, aurait en même temps arraché, déraciné toutes les plantes et détruit le terreau qui alimentait celles-ci? Comment cette cause impuissante pour détruire les squelettes de petits animaux que l'on trouve intacts dans le Plâtre, dans des Marnes, aurait-elle arraché et brisé les arbres, etc.? On trouve bien dans quelques mines de Charbon de terre des tiges qui ont conservé une position verticale, mais ce cas est tout-à-fait exceptionnel; la plupart des plantes caractéristiques des mêmes terrains sont couchées dans le sens des strates, étendues et comprimées entre leurs feuillets; à Saint-Étienne, où le fait de la verticalité des tiges de grands végétaux monocotylédones a été le mieux observé, celles-ci sont dans un banc de Grès supérieur à la Houille; pour quelques-unes qui laissent voir à leur base des divisions qui rappellent l'origine et la bifurcation des racines, presque toutes au contraire sont comme tronquées ou rompues; bien plus, le pied des tiges rameuses, souvent contiguës, est à des niveaux très-différens dans le banc de Grès qui les enveloppe, de sorte que celui des unes serait placé plus haut que le sommet des autres, ce qui indiquerait une surface de sol bien extraordinairement contournée; enfin, et cette raison est, à ce qu'il semble, une des plus puissantes, la substance pierreuse est homogène au-dessous, autour et au-dessus des tiges, de telle sorte qu'il faudrait supposer que les plantes ont végété sur une terre sablonneuse, tellement semblable par sa nature, sa composition, sa couleur, etc., au sable qui serait venu ensouir plus tard ce que l'on a appelé une forêt de Fougères pétrifiée en place, qu'on ne pourrait voir aucune ligne de séparation entre le sol nourricier de ces plantes et le sédiment qui est venu les détruire. Comment une fissure suivant une ligne qui passerait entre le collet des racines et les tiges, n'indiquerait-elle pas l'ancien sol terrestre? Comment aussi toutes les ramifications des racines auraient-elles été détruites, elles qui auraient dû être protégées par le Terrain auquel on suppose qu'elles n'ont pas cessé d'adhérer, et lorsque dans les mêmes dépôts les empreintes des feuilles et des ramuscules les plus minces ont été conservées? On peut donc dire d'une manière générale et peut-être absolue que les vestiges de corps organisés terrestres, qui sont devenus fossiles, ont été apportés des terres sèches sur un sol depuis longtemps inondé, et le plus souvent par des eaux douces courantes qui, dans beaucoup de cas, ont porté aussi dans le bassin des mers les débris des animaux lacustres et fluviatiles qui existaient sur leur cours. De cette manière simple s'explique, ainsi qu'on le verra ci-après, et les mélanges et les alternances fréquentes, dans un même lieu, de Fossiles marins, de Fossiles des eaux douces et de Fossiles terrestres, sans qu'il soit en aucune manière besoin de supposer des envahissemens et des retraites plusieurs fois répétées des mers. Quant aux grandes accumulations de coquilles marines qui composent des dépôts puissans divisés en un grand nombre de bancs (*Calcaire grossier*), celles de ces coquilles qui sont entières, comparées à l'immense quantité de celles dont les débris triturés les enveloppent, le mélange sans ordre de Mollusques qui n'ont pu vivre ensemble, la dispersion des valves, le changement subit que l'on remarque dans les espèces de deux lits très-minces immédiatement superposés, le retour des premières espèces dans un nouveau lit, etc., sont autant de raisons qui portent à croire que beaucoup de Fossiles marins ont été réunis hors du lieu de leur habitation ordinaire par les mouvemens constans, périodiques ou irréguliers des eaux au sein desquelles les animaux vivaient, phénomènes analogues à ce qui se passe sur nos plages et sur le fond de nos mers.

Des faits bien constatés, et dont les navigateurs sont chaque jour té-

ville pour se rendre, soit dans les Vosges, soit dans le Limousin, dans la Bretagne ou dans les Ardennes, passe des Terrains les plus récens sur d'autres Terrains graduellement plus anciens qui sortent de dessous les premiers et les débordent dans presque toute la ceinture que nous venons de tracer. L'ensemble des Terrains qui surmontent et recouvrent la ligne qui nous semble être le point de contact de l'épiderme terrestre avec le noyau planétaire, n'a dans aucun point une épaisseur connue de mille mètres, c'est-à-dire que cette épiderme si compliquée dans sa structure et dont l'étude présente tant de faits remarquables, n'est pas au globe qu'elle revêt comme serait sur une sphère de trente six pieds de diamètre une enveloppe épaisse d'un millimètre.

Par Sol, il faut comprendre la surface terrestre qui est recouverte par les eaux aussi bien que celle qui est en contact avec l'atmosphère; l'une est le Sol submergé, l'autre est le Sol émergé, distinction qu'il est important d'établir, parce que les phénomènes qui ont lieu sur l'un ne sont nullement comparables à ceux qui se passent sur l'autre. Tant que le Sol est recouvert par les eaux, il est pour ainsi dire protégé par elles et mis à l'abri des dégradations qu'il éprouve promptement lorsqu'il est exposé à l'action atmosphérique. Les vagues et les courans littoraux déplacent bien quelques matières meubles sur les rivages et les bas-fonds; mais l'action la plus violente des mers agitées se fait à peine sentir dans les profondeurs. Aussi tout porte à croire que loin des côtes, dans la pleine mer, le fond resterait dans un état de calme et de stabilité parfait, si la cause qui produit les éruptions volcaniques, les tremblemens de terre, etc., ne venait momentanément agiter ce fond, et le revêtir par place de déjections ignées; si les pluies, les innombrables filets d'eau, les rivières et les fleuves qui détrempent et sillonnent les continens, si les vagues qui battent les falaises escarpées n'apportaient pas sans cesse dans le bassin des mers des matériaux nouveaux enlevés aux terres sèches, et que les courans se chargent de distribuer dans leur marche, suivant la pesanteur de chacun d'eux, jusqu'à de grandes distances.

Aussitôt que, par une cause quelconque, une portion du Sol submergé est mise à sec, une grande révolution s'est opérée pour elle, dans ce sens qu'elle va être modifiée tout autrement qu'elle ne l'était précédemment; alors seulement commencent l'action de la chaleur et du froid alternatifs, celle de l'air, des rayons solaires, de la pluie, des torrens, etc.; le sol sous-marin dont les ondulations étaient douces, dont les anfractuosités tendaient à s'effacer, est déchiré, découpé violemment, immédiatement après son émersion, jusqu'à ce que l'équilibre se rétablisse au moyen des éboulemens et du comblement du lit des fleuves par les débris que leurs eaux entraînent des hauteurs vers les parties basses. Sur le sol sec, il ne se fait plus ni sédimens ni fossiles; tous les êtres qui ont vécu sur lui, et qui y restent après leur mort, sont bientôt réduits à un peu de terreau qui ne saurait transmettre le souvenir de leurs formes. Si des sources, en sortant de terre, laissent déposer les sels qu'elles tenaient en dissolution, si les volcans rejettent des matières fondues et pulvérulentes, ces substances précipitées ou refroidies à l'air, ne ressembleront pas à celles déposées par les mêmes agens sous des eaux profondes qui les soumettaient à une forte pression. Les dunes, les alluvions et attérissemens ne peuvent être produits qu'au contact du Sol submergé et du Sol émergé; les Stalactites, les Tourbes, l'Humus appartiennent tout-à-fait à ce dernier; il est donc vrai, en thèse générale, qu'il se fait peu de chose sur la terre que nous habitons qui puisse rendre compte de la formation des Terrains qui sont soumis à notre examen, et que, d'un autre côté, nous

ne retrouvons rien dans la composition de ces mêmes Terrains qui nous rappelle ce qui se fait sous nos yeux; mais s'ensuit-il que les causes qui ont produit les feuillets dont la terre est enveloppée, ont cessé d'agir? Au contraire, toutes les analogies, le raisonnement et les faits, portent à croire que sous les eaux actuelles, des dépôts sont formés, et que ceux-ci enveloppent des débris de corps organisés contre la conservation desquels nous ne saurions élever des doutes fondés, lorsque nous voyons nos eaux incrustantes conserver la substance et toujours la forme des plantes, des fruits et des animaux que l'on y plonge, par la seule raison que l'enduit inaltérable dont elles recouvrent ces corps, les met à l'abri de l'action désorganisatrice de l'air ou de l'eau.

Avancer qu'il ne se fait plus rien de comparable à ce qui constitue par exemple les Terrains tertiaires parisiens, parce qu'effectivement on n'a pu constater d'une manière directe que des formations analogues se préparent dans les profondeurs de l'Océan, ou bien parce que, dans plusieurs localités connues, le sol sous-marin est resté le même depuis un temps immémorial, ce serait s'appuyer sur des argumens bien faibles pour essayer de nier les relations intimes et continues qui lient l'état présent de la terre à ses états précédens, et qui rattachent sans interruption le présent au passé; car, d'une part, que deviennent toutes les matières charriées périodiquement par les fleuves, si elles ne forment pas des bancs étendus et épais sur le sol où elles sont portées? D'un autre côté, que signifie l'observation réellement bien exacte que, dans un très-grand nombre de parages, le fond ne change ni de nature ni de profondeur, si ce n'est que ces parages sont éloignés de toutes les circonstances favorables à la production des sédimens? Depuis que l'on pêche des huîtres dans la baie de Cancale, et du corail sur les côtes de Barbarie, si on a remarqué qu'aucune matière meuble n'avait été apportée dans ces lieux, c'est peut-être parce que là il ne débouche aucun grand cours d'eau continental; et que des courans balayent le sol sous-marin, ou que les mouvemens de la mer portent tout à la côte, etc. Croirait-on que, dans les temps anciens, les sédimens couvraient plus qu'aujourd'hui également toutes les parties du sol des anciennes mers; et n'est-il pas démontré au contraire, par une foule d'observations, que les plus anciens sédimens n'occupent que des espaces limités? Si, dans les endroits où vivent habituellement les animaux fixés et ceux qui recherchent des roches dures et des eaux limpides, on ne voit pas le fond se couvrir d'épais limons, c'est que ces animaux ne se seraient pas établis, et n'auraient pu continuer à exister dans un lieu où des troubles les auraient gênés et bientôt enfouis.

Par Sol il ne faut pas entendre strictement la surface solide qui est en contact immédiat, soit avec l'air, soit avec l'eau; on doit soulever, pour ainsi dire, les derniers lits de gravier, de limon, de vase et d'humus, qui voilent dans un grand nombre de points les formations régulières plus anciennes, dont le sol émergé reçoit ses véritables caractères et une physionomie particulière. Ce sont les carrières, les rives des vallées, les falaises, et en général toutes les excavations naturelles ou artificielles peu profondes, qui fournissent les moyens de connaître la nature réelle du sol d'une contrée que l'on veut comparer à une autre. La forme extérieure, la culture, la végétation, sont en général en rapport avec la composition des Terrains, et le géologue, qui a beaucoup voyagé et bien observé, peut, d'après ces indications en apparence étrangères au sujet dont il s'occupe, apercevoir qu'il quitte un Terrain pour passer sur un autre; il se laisse souvent diriger par elles sur les points qui lui présentent le plus d'intérêt pour l'é-

tude ou même pour la recherche et la découverte des substances utiles aux arts, à l'industrie et à l'agriculture, l'un des objets les plus importans de ses travaux.

La présence de débris de végétaux terrestres dans les plus anciens Terrains de formation neptunienne, et dans presque tous ceux qui se sont succédés, rend incontestable que, depuis les temps les plus reculés, il a existé simultanément un sol submergé et un sol émergé; il est en même temps très-probable que les diverses parties de nos continens actuels n'ont pas été abandonnées par les eaux dans le même moment; tel plateau, comme celui du centre de la France, était peut-être déjà couvert de végétaux terrestres, lorsque les charbons de terre et tous les Terrains secondaires et tertiaires n'avaient pas encore été formés dans les mers environnantes, et depuis ce temps ce même plateau s'est trouvé sous les circonstances aux influences desquelles les parties basses de nos vallées n'ont été soumises que depuis la formation des Terrains les plus récens et après le dernier abaissement des eaux.

Les périodes d'immersion et d'émersion sont donc relatives pour chaque point de la surface terrestre, et l'on ne saurait par conséquent établir deux époques dans le temps et classer chronologiquement les Terrains et les phénomènes géologiques d'après la circonstance de la mise à sec de nos continens, puisque à la rigueur cette mise à sec a pu se faire successivement depuis la formation des premiers Terrains jusqu'à nos jours, et qu'elle peut continuer encore, ainsi que nous dirons de nouveau en parlant de la distinction de l'époque actuelle et de l'époque ancienne.

Des Dépôts.

Il ne faut pas confondre les dépôts avec les roches, malgré l'extrême rapprochement qui existe entre les uns et les autres; celles-ci, considérées minéralogiquement, doivent indiquer des minéraux simples ou des associations constantes de certaines substances; leurs caractères, pris dans leur composition, leur texture, leur dureté, leur aspect, ne doivent pas varier sans que la roche ne change de nom; plusieurs roches peuvent ainsi se rencontrer dans un même banc, dans un même bloc, et faire, à plus forte raison, partie d'un même dépôt; car, pour être conséquent avec ses principes, le minéralogiste doit regarder comme autant de roches distinctes les mélanges qu'il voit être différens, sans faire aucune attention au gisement de ces derniers. Les dépôts doivent avoir une acception plus large; la roche dominante essentielle doit seule servir à les désigner, et avec cette roche principale peuvent s'en trouver d'accidentelles, subordonnées ou disséminées; ainsi la colline de Montmartre est composée à sa base d'un dépôt gypseux qui comprend, entre des bancs de Gypse, des lits de Marnes, d'Argile et même de Calcaire. Le sommet de cette montagne est un dépôt arénacé, au milieu duquel on trouve de l'Argile, du Grès, des Meulières, qui sont autant de roches distinctes. Le Terrain oolithique est un dépôt calcaire en général comparé au Terrain houillier qui est un dépôt arénacé.

Le même dépôt peut changer de nature graduellement par le changement dans la proportion des diverses matières dont il est composé: un dépôt calcaire passe à un dépôt argileux ou à un dépôt arénacé, et *vice versâ*. Aussi il peut être utile dans le langage géologique de combiner ensemble plusieurs expressions pour indiquer ces diverses combinaisons. Lorsqu'un dépôt est formé de lits argileux et de bancs calcaires qui alternent, on peut dire qu'il est argileux et calcaire, ou calcaire et argileux, selon que l'Argile ou le Calcaire domineront. Si, au contraire, on veut exprimer que l'Argile et le Calcaire sont mélangés dans les mêmes roches et dans les mêmes bancs principaux, on ap-

ellera le dépôt, argilo-calcaire, cal-
aréo-argileux. La diversité des mé-
anges qui constituent les dépôts est
rès-grande; cependant sur trois
ents espèces environ de substances
inérales distinctes, il n'en entre
as vingt dans la composition essen-
ielle des dépôts qui constituent l'épi-
lerme terrestre; encore les minéraux
que l'on y découvre y sont-ils très-
arement purs en grandes masses, et
resque toujours ils sont mécon-
naissables au premier aspect. Les
Roches de cristallisation sont celles
que l'on voit presque exclusivement
ans les Terrains anciens, tandis
ue celles de sédimens sont le plus
bondantes dans les Terrains moder-
es; les unes et les autres alternent
ouvent ensemble, et principalement
ans les Terrains moyens. On doit
istinguer les dépôts selon qu'ils se
résentent en masses non stratifiées,
u bien en couches, tables ou feuil-
ets, parce que ces dispositions sont
ouvent en rapport avec leur mode de
ormation et leur âge, et qu'il peut
onduire à faire découvrir celui-ci.
on-seulement les fossiles envelop-
és dans les dépôts anciens diffèrent
e ceux que renferment les dépôts
nodernes, mais leur mode de con-
ervation et surtout leur liaison plus
ntime avec la gangue qui les a con-
ervés, peut encore, jusqu'à un cer-
ain point, indiquer à quel Terrain
t à quelle sorte de formation doit
tre rapporté un dépôt que l'on ob-
erve isolément.

Loin d'assurer que les dépôts des
ifférens âges ont toujours été tels
u'ils se présentent à notre observa-
on (et pour nous en tenir ici à ceux
ui ont été formés au sein des eaux),
ous devons croire que le temps et
a circonstance de l'émersion ont mo-
ifié beaucoup leur consistance, leur
spect et peut-être même leur com-
osition. Les sédimens argileux et
alcaires purement mécaniques n'ont
té originairement que des vases qui,
ous l'eau, seraient restées dans un
tat continuel de mollesse; ce n'est
ue depuis qu'elles font partie du sol
émergé, que ces vases se sont durcies
et qu'elles se sont fendillées par le
retrait; ensuite l'évaporation des
eaux a donné lieu à la précipitation
des sels cristallins dissous par elles,
et ceux-ci ont rempli les solutions de
continuités, les fentes, les cavités,
ou bien ils ont cimenté les molécules
désagrégées; c'est ainsi que d'une
boue homogène, le desséchement et
l'évaporation ont fait, selon toutes les
apparences, des marbres compactes,
durs comme sont ceux de Sainte-Anne,
de Namur, etc., si fréquemment em-
ployés pour nos ameublemens. C'est
sûrement par des causes analogues
que beaucoup de sables ont été trans-
formés en Grès; que des graviers
ont été convertis en Pouddings dont
les parties sont si solidement liées
que le choc brise les fragmens les
plus durs plutôt que de les séparer.
Beaucoup de substances, que l'on
trouve en nodules au milieu des dé-
pôts mécaniques, tels que les Silex
dans presque tous les Calcaires à
grains fins, les rognons de Stron-
tiane sulfatée dans les Argiles, les
Meulières dans d'autres Argiles, sont
des produits postérieurs au dépôt des
matières au sein desquelles ils se sont
formés par réaction chimique ou par
le rapprochement lent de molécules
similaires primitivement écartées.

Le changement de nature des corps
organisés fossiles, la transformation
des bois, des coquilles, des polypiers
en Silex, en Agathes, en Fer sulfuré,
en Spath calcaire, etc., ne s'est pas
opérée instantanément; la liaison in-
time de ces corps avec la gangue qui
les enveloppe, est l'effet d'une
sorte de mouvement intestin que l'at-
traction moléculaire entretient dans
les masses minérales les plus solides.

Il ne faut donc pas s'étonner si la
solidité et l'aspect cristallin sont des
caractères que l'on retrouve plus com-
munément à mesure que l'on passe
de l'étude des Terrains récens aux
Terrains anciens; il faut encore moins
trouver, dans le peu de dureté des
sédimens actuels comparés à ceux des
premiers temps, une preuve que les

opérations de la nature ont changé, car c'est comme si, comparant des ruines antiques et dégradées depuis des siècles par les influences atmosphériques avec un monument moderne et que les ouvriers viennent d'abandonner, on s'étonnait de trouver les pierres de celui-ci réunies par un ciment moins dur, leurs surfaces plus polies, plus blanches et non corrodées, et comme si l'on assurait que, dans les siècles à venir, le même monument ne ressemblera pas tout-à-fait aux ruines dont il diffère tant aujourd'hui.

Des Formations.

Quoique la distinction des formations *plutoniennes* et des formations *neptuniennes* paraisse très-naturelle et incontestable, il est cependant impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de tracer la limite entre ces deux classes et d'assigner aux produits qui doivent entrer dans chacune d'elles, des caractères distinctifs qui puissent indiquer leur origine; d'une part, on sait par des expériences directes que des matières fondues et refroidies lentement, ou sous une forte pression, peuvent ne pas différer de précipités cristallins dont les molécules auraient été dissoutes dans un liquide aqueux; d'un autre côté la stratification ou la disposition massive ne peuvent être considérées comme propres exclusivement, la première aux dépôts de sédiment neptuniens, et la seconde aux produits ignés; car certaines Roches, telles que le Calcaire et le Granit qui peuvent être pris comme exemples des deux groupes, se voient également en assises bien distinctes ou en masses irrégulières non stratifiées. Ce n'est donc que par un ensemble de caractères, et plus encore par la position relative des Roches, par de nombreuses analogies, que l'on pourra se décider à ranger certaines d'entre elles plutôt dans les produits du feu que dans celui de l'eau; la discussion qui, pendant long-temps, a partagé les géologues en deux camps, les Wernériens ou Neptuniens et les Plutoniens ou Huttoniens, n'est pas encore terminée pour un certain nombre de masses minérales à structure cristalline, que pour trancher la difficulté on attribue, dans les classifications modernes, en même temps aux deux agens (le Granit, le Gneiss, certaines Roches talqueuses et amphiboliques, etc.). Quant aux dépôts formés mécaniquement par l'agrégation de particules enlevées à des dépôts préexistans, et quant à ceux qui renferment des vestiges de corps organisés, leur origine aqueuse ne peut être contestée, et c'est principalement parmi les matériaux de ce dernier ordre qu'il importe de rechercher quelles sont les diverses circonstances qui ont présidé à leur formation; sans cela il serait difficile de parvenir à écrire l'histoire des événemens qui ont eu lieu sur la terre dans les temps les plus rapprochés du nôtre, pour essayer de remonter de proche en proche et par une suite d'inductions graduées jusqu'à l'époque où les causes dont nous pouvons apprécier les effets ont commencé à agir.

Dès l'instant que l'étude des fossiles et la comparaison de chacun d'eux avec des êtres vivans, a conduit à ne pas confondre les vestiges des animaux et des végétaux qui ont dû exister dans des eaux salées avec ceux des animaux et végétaux qui ont dû habiter les eaux douces, il a paru tout naturel et tout simple de supposer que les Roches qui contiennent les premiers ont été formées dans la mer, et que celles qui renferment les seconds ont été produites dans des lacs, des marais ou des fleuves; de là est résultée la distinction des Formations marines et des Formations d'eau douce. Cependant ici encore la limite n'est pas tranchée comme on aurait pu le croire, car dans les mêmes couches ou dans des couches contiguës et qui ont évidemment succédé l'une à l'autre, sans trouble, et ont même alterné à plusieurs reprises entre elles; dans des

dépôts différens, mais placés non loin les uns des autres dans le même bassin, à une même hauteur et sans que rien annonce qu'ils ont éprouvé des dérangemens, on trouve des fossiles marins, d'eau douce et terrestres, dont le mélange, le rapprochement et l'alternance ne peuvent s'expliquer qu'en supposant que dans beaucoup de cas les eaux fluviatiles ont dans les temps anciens charié et déposé dans la mer, comme elles le font aujourd'hui, les débris des corps organisés qu'elles avaient nourris ou qu'elles avaient enlevés à la terre sèche dans leur trajet. On conçoit que dans cette supposition le mélange de fossiles marins et d'eau douce, qui est propre à indiquer la circonstance particulière de l'embouchure d'un fleuve dans la mer, peut n'être pas toujours constant, et que par place les sédimens fluviatiles ne contiendront aucun corps marin; que plus loin le mélange se verra et qu'insensiblement plus loin encore les corps marins pourront rester seuls; où finira alors, pour le géologue qui ne s'en rapporterait qu'aux échantillons qu'il aurait sous les yeux ou à l'examen de quelques localités isolées, la formation d'eau douce, et où commencera la formation marine? L'histoire géologique des Roches caractérisées par des animaux des eaux douces ou terrestres ne peut donc résulter que d'un grand nombre de considérations, et surtout de leur gisement ou position relative avec d'autres Roches; les caractères purement minéralogiques ou zoologiques pourraient induire en erreur, et si l'on s'en rapportait à eux seuls, si de la présence alternative de fossiles marins et de fossiles d'eau douce dans le même lieu, il fallait en conclure la présence alternative de la mer et des eaux non salées, on serait forcé d'attribuer à des causes extraordinaires et tout-à-fait incompréhensibles, des faits très-faciles à expliquer par l'observation de ce qui arrive sous nos yeux: il a déjà été dit précédemment que l'intégrité des fossiles ne peut être une objection à faire contre la possibilité de leur transport, car dans des dépôts évidemment marins, comme sont, aux environs de Paris, ceux de Grignon et de Beauchamp si célèbres par le grand nombre de coquilles marines qui y sont conservées entières au milieu d'un sable formé de débris, on trouve également quelques Cyclostomes terrestres ainsi que des Planorbes et des Lymnées lacustres qui, quoique très-minces et très-fragiles, ne sont brisées en aucune manière, et comme les animaux auxquels toutes ces coquilles ont appartenu n'ont pas habité les mêmes lieux, il faut bien admettre que les unes ou les autres de ces dépouilles ont été apportées.

La non-existence de fossiles marins dans des dépôts formés sous la mer par des eaux douces affluentes, n'est pas non plus inconcevable, car l'arrivée continuelle d'un liquide étranger, et pour ainsi dire délétère pour les habitans des eaux salées, l'abondance des troubles que ce liquide apporte et dépose, soit continuellement, soit périodiquement, l'agitation profonde qu'il produit en s'écoulant dans les abîmes de l'Océan, sont des motifs suffisans pour empêcher les animaux marins sédentaires de s'établir et de se propager dans des lieux qui sont pour eux comme des déserts inhabitables, et quant à ceux plus alertes qui les traversent par hasard ou même qui viennent y chercher leur proie, ils y périssent rarement, et il n'est pas étonnant de ne pas trouver leurs dépouilles confondues avec celles des êtres que les fleuves ont entraînés le plus souvent après leur mort et qu'ils ont déposés à peu de distance de leur embouchure. Il est donc nécessaire d'admettre qu'outre les dépôts formés dans le bassin des mers par les eaux salées, loin de l'influence et sans la participation des eaux continentales, et ceux auxquels les eaux douces seules ont donné lieu, soit dans les lacs, soit sur le trajet des fleuves, il existe des formations mixtes, composées de sédimens ap-

portés par les eaux douces courantes et déposées par elles sous la mer, soit avant, soit après leur mélange, et à des distances plus ou moins grandes de leur embouchure. Peut-être, après examen, trouvera-t-on que beaucoup de sédimens sont dus à ce concours de circonstances; les formations que l'on pourrait appeler *fluvio-marines* sont peut-être les plus nombreuses. En effet, presque tous les dépôts de Houille et de Lignite, la plupart des couches argileuses et arénacées, qui alternent avec les diverses assises du Calcaire oolitique, tels que le Lias, l'Argile de Dives, celle de Honfleur, le Sable ferrugineux, les Argiles et Calcaires de Weald et de Purbeck, etc., etc., et parmi les Terrains plus récens des environs de Paris, l'Argile plastique, les parties supérieures du Calcaire grossier, le Gypse à ossemens, les faluns de la Loire, etc., contiennent des amas de végétaux terrestres, des squelettes d'animaux fluviatiles, des ossemens de Quadrupèdes mammifères dont la réunion annonce que, selon toutes les apparences, tous ces dépôts formés au-dessous du niveau des mers à des distances plus ou moins rapprochées des côtes, l'ont été en grande partie au moyen de matières enlevées au sol émergé par les eaux qui sillonnaient celui-ci. Si l'on réfléchit au peu d'action des eaux marines sur leur fond, si l'on compare le petit nombre de points où elles peuvent long-temps dégrader les côtes, à la surface des terres lavées et sillonnées par les pluies, à l'immense étendue de rivages auxquels les eaux courantes enlèvent sans cesse des particules qui, en définitive, arrivent à la mer, il sera facile d'admettre cette proposition, que presque toutes les formations de sédiment ne sont que des atterissemens fluviatiles.

Il est un mode de formation assez difficile à rapporter aux classes précédemment indiquées, c'est celui des dépôts produits par les eaux minérales chaudes ou froides, et qui, en sortant du sein de la terre, ont abandonné les matières qu'elles tenaient en dissolution; ces dépôts ne peuvent être assimilés à des sédimens, ils ne sont pas toujours formés de substances préexistantes et dissoutes, mais souvent ils sont le résultat de réactions chimiques; sortis de l'intérieur de la terre de bas en haut, ils sont comme les produits plutoniens rarement stratifiés; tels sont les Travertins, le Calcaire siliceux? etc. Leur présence n'annonce pas que le lieu qu'ils occupent était un bassin rempli d'eau; cependant ce phénomène dont les parties sèches des continens nous présentent des exemples a eu et doit avoir lieu encore sous les eaux, soit sur le fond des lacs (Ecosse, Auvergne), soit même beaucoup plus encore dans la mer en raison de son immense étendue. Il y aura donc des dépôts cristallins formés par des eaux que l'on peut appeler *fontinales*, soit sur la terre, soit sous les eaux douces, soit dans la mer, et ces précipités analogues entre eux, sous le rapport minéralogique, pourront différer entièrement par leurs caractères zoologiques.

La nature de cet article ne permettant pas d'entrer dans de plus grands développemens à ce sujet, et les exemples cités précédemment pouvant, à la rigueur, suffire pour faire voir combien il serait difficile d'assigner leur véritable cause, aux faits que l'on peut observer en géologie, si l'on n'avait pas pour se guider l'analogie et le raisonnement; il convient d'indiquer maintenant les principaux modes de formation que l'on pourra être conduit à reconnaître dans les différens membres d'un même terrain et qu'il importe d'indiquer dans les descriptions géologiques.

Parmi les formations évidemment formées par l'intermède des eaux ou formations neptuniennes, il sera facile de trouver dans la composition des Roches, dans leur homogénéité, dans leur texture, dans leur aspect terreux ou cristallin, dans les mé-

nges que souvent elles offrent, dans grosseur et la forme des parties ont elles se composent, dans le ıode d'agrégation ou de cimentation e celles-ci, etc., des notions sou- ent très-exactes sur les diverses cir- onstances qui ont occasioné ou ac- ompagné leur production, on pour- a au moins distinguer d'un manière énérale celles qui sont dues à une écomposition et à un précipité chi- ique de celles qui ne sont que le ésultat du remaniement de parties olides préexistantes. S'il n'est pas usqu'à présent possible d'assigner ux divers modes de formation des aractères extérieurs exclusifs et pré- is, propres à faire connaître chacun 'eux; on peut déjà espérer que l'ob- ervateur pourra par la suite, au ıoyen de la réunion de certains si- nes dont l'analogie lui donnera la aleur, et en étudiant concurrem- ıent, mais non exclusivement la ature minéralogique des Roches, s espèces de fossiles, leur associa- on, leur état de conservation, etc., arvenir à assurer que tel dépôt a eu eu non-seulement sous les eaux de la ıer ou bien sous celles d'un lac d'eau ouce, mais encore à présumer que ertains ont été formés dans la haute ıer ou sur les rivages, et peut-être même arrivera-t-on sous ce rapport un point de précision tel qu'il sera ossible de dire : Telle couche an- once que là était un golfe, telle au- e indique un cap placé au nord ou u sud du point observé, telle un dé- oit, telle une côte ouverte, telle ne embouchure de fleuve, un cou- ınt constant, des courans varia- les, un remou, etc., etc., de ma- ière enfin que par l'examen mi- utieux et bien entendu des diverses rmations de sédiment, on pourra, squ'à un certain point, retrouver forme des terres sèches et des mers ux différentes époques qui ont pré- dé la disposition relative actuelle s unes et des autres, et assigner s places que chacune occupait sur surface du globe. Il est déjà pos- ble de justifier par des faits cette prétention qui pourrait paraître exa- gérée.

Depuis qu'une foule d'observa- tions bien analysées ne laissent pour ainsi dire plus de doute sur le sou- lèvement d'une partie des Alpes et des Pyrénées à une époque très-ré- cente, c'est-à-dire depuis le dépôt de la Craie, l'épaisseur considérable de certaines assises secondaires, comme celles du Lias et du Calcaire oolitique, que l'on reconnaît en couches presque verticales ou contournées sur le flanc des montagnes qui les ont soulevées, l'homogénéité de ces Ro- ches, les espèces pélagiennes de co- quilles qu'elles renferment, fournis- sent une somme de caractères qui, comparée à l'ensemble de ceux des mêmes Roches que l'on a étudiées loin du lieu de leur redressement sur les côtes de France et d'Angleterre, par exemple, annonce que vers ces der- nières localités étaient les rivages d'une vaste mer qui, au point où se trouvent maintenant les cimes de nos plus hautes montagnes, avait plu- sieurs mille mètres de profondeur. On aura donc dans les formations neptuniennes : 1° des formations marines, pélagiennes ou littorales; 2° des formations lacustres, centra- les ou riveraines; 3° des formations fluviatiles; 4° des formations fluvio- marines, et celles-ci diffèreront sui- vant qu'elles auront eu lieu à l'en- trée d'un fleuve dans la mer, au point du mélange de ses eaux avec les eaux salées ou enfin sur le trajet de courans marins dans lesquels se- ront venues se répandre les matières apportées par les eaux douces; 5° des formations fontinales, c'est-à- dire dues à des sources d'eaux chau- des ou froides, qui ont déposé les substances qu'elles tenaient en disso- lution, soit sous la seule influence atmosphérique, soit sous des eaux douces ou même sous des eaux salées peu ou très-profondes; circonstances dont chacune a pu donner aux pro- duits des propriétés particulières cor- respondantes.

Parmi les formations plutoniennes,

il y aura une distinction à établir entre les matières qui sont sorties de l'intérieur de la terre pour s'épancher sur les parties sèches de sa surface, soit fondues, soit pulvérulentes ou volatilisées, et qui ont pris de la consistance à l'air et sous une simple pression, et celles qui, sorties sur le fond des mers, ont été modifiées par l'action du liquide qui les recouvrait; mais malheureusement on n'a pas encore assez comparé entre eux les produits volcaniques terrestres et ceux des volcans sous-marins pour pouvoir établir d'une manière positive entre les formations ignées anciennes des distinctions analogues. L'observation a seulement appris que les matières sorties de l'intérieur de la terre, à un état d'incandescence plus ou moins grand, ont varié de nature aux différentes époques; ainsi les Roches granitoïdes sont les plus anciennes, peut-être même le sol primitif ou la première pellicule refroidie autour de la masse planétaire était-il granitique; viennent ensuite les Porphyres qui coupent et traversent les Granites; puis les Trachytes, les Basaltes, et enfin les Laves qui dominent successivement dans les produits plutoniens des différentes époques que l'on peut tracer dans l'histoire de la Terre. A quoi tient cette différence entre des substances qui paraissent prendre leur source au même point? Est-ce aux différentes influences extérieures qu'il faut l'attribuer ou plutôt est-ce réellement parce que l'épiderme terrestre prenant graduellement plus d'épaisseur, par le refroidissement et par la consolidation de nouvelles pellicules, les matières rejetées aujourd'hui viennent d'une zône moins éloignée du centre du noyau terrestre et par conséquent peut-être différente, par sa nature, des zônes extérieures. Dans cette supposition, il ne faudrait pas pour cela admettre qu'au-dessous d'une enveloppe de Granit on devrait retrouver successivement plusieurs autres enveloppes de Porphyre, de Trachyte, de Basalte et de Lave; car ces Roches n'existe probablement pas en nature et telle que nous les voyons au point d'o viennent les matériaux dont elles s composent. Ceux-ci sont des élémen qui ont besoin d'éprouver une cer taine action, de réagir les uns su les autres, d'être en contact ave l'eau, avec l'air, ou placés sous un moindre pression, etc., pour produi des Granits, des Porphyres, de Trachytes, des Laves, etc. C'es ce qui nous a engagé à désigner, dan le tableau théorique de la superpo sition des Terrains au-dessous de c que nous avons appelé le Sol primitif plusieurs zônes granitigènes, por phyrigènes, etc., pour indiquer qu là est le gisement présumé des ma tières dont les Granits et les Porphy res ont été formés. Ces zônes son tout-à-fait idéales, et leur existenc comme la place relative qu'elles oc cupent sont fondées sur une hypo thèse; elles font partie du noya planétaire que les géomètres et le physiciens sont disposés à considé rer comme composé de matière don la densité et peut-être la nature son différentes du centre à la circon férence du globe.

Le sol primitif sera dans cett même hypothèse: la ligne matérielle qui limitait la Terre dans l'espace au moment où la surface de cette planète solidifiée et oxidée a commenc à s'encroûter peu à peu d'une séri de dépôts, de sédimens et de précipités dont l'ensemble constitue l'épiderme terrestre.

Quelque réelle que semble êtr la distinction établie entre la mass originaire du globe et son envelopp surajoutée, ce n'est que par suppo sition que l'on peut fixer la limite e reconnaître le sol primitif dans quel ques points, sous les dépôts qui l cachent en partie; car si la compo sition semblable des Roches granitoïdes, sur presque tous les points du globe où on les a rencontrées; s l'existence de ces Roches sous toute les autres Roches peut porter à croir que la première pellicule, devenu

ide autour de la terre, était de na-
e granitique; d'un autre côté, la
perposition de certains Granits à
; Roches qui renferment des dé-
is de corps organisés, leur dispo-
ion analogue dans beaucoup de
; à celle des Roches sorties fluides
liverses époques du sein de la terre,
nt des motifs qui doivent nous em-
cher d'assurer qu'au-dessous des
s anciens Granits, pour nos ob-
vations, il n'existe pas des Roches
sédiment qui devaient faire partie
l'épiderme terrestre dont nous ne
uvons ainsi déterminer la limite
érieure.

Des Terrains.

Ayant suffisamment déterminé le
s que nous croyons convenable
conserver au mot Terrain, il suf-
a de faire remarquer que toutes les
nominations secondaires, qui in-
queront des particularités étran-
rès à l'ordre relatif des divisions
e l'on voudra établir, devraient à
rigueur être rejetées : c'est ainsi
e les deux classes de Terrains à
ons et de Terrains à couches, pro-
sées dans l'origine par les mineurs
emands, que la distinction des Ter-
ns en *zootiques* et *azootiques*, n'ont
subsister, lorsque plus éclairés sur
mode de production des masses
nérales, les géologues ont reconnu
e l'existence des filons ou des cou-
es, l'absence ou la présence des
bris de corps organisés, sont en
port, non avec l'âge de ces mas-
, mais avec la manière dont elles
t été formées.

Dans la théorie neptunienne, pro-
sée avec tant d'art et de succès
r le célèbre Werner et adoptée pen-
nt sa vie avec tant de confiance et
nthousiasme par la plupart de ses
mbreux élèves, les caractères mi-
alogiques des Terrains parurent
respondre avec l'ancienneté re-
ive de formation de ceux-ci, et ces
actères servirent à distinguer les
rrains primitifs des Terrains se-
ndaires. La première classe com-
nait toutes les masses à texture
cristalline, qui ne contiennent ni débris de Roches préexistantes ni vestiges de corps organisés, et qui, constituant les montagnes les plus élevées de la surface du globe, se rencontrent sous toutes les autres Roches dans les profondeurs les plus grandes. La seconde classe embrassait toutes les Roches disposées en assises, couches ou lits, dans la formation desquelles on aperçoit l'action mécanique de l'eau, et qui, renfermant, soit des fragmens brisés ou arrondis d'autres Roches, soit des corps fossiles, composent plus ordinairement le sol des plaines et des collines basses. L'observation ne tarda pas à faire voir que ces caractères, en apparence si tranchés, n'étaient pas exclusifs les uns des autres; que d'une part des Roches cristallisées étaient d'une origine postérieure à de véritables sédimens, et d'une autre que des assises remplies de galets et de vestiges d'animaux ou de végétaux, étaient recouvertes par des Roches que leurs caractères minéralogiques devaient faire ranger parmi les Terrains primitifs. C'est pour rendre compte de ces nombreuses anomalies et exceptions que l'on imagina, sous le nom de Terrains intermédiaires ou de transition, une troisième classe que l'on plaça entre les deux autres, aux dépens desquelles elle s'accrut au point qu'il n'est pas un seul des géologues, qui ont conservé cette division des Terrains, qui puisse désigner avec certitude un Terrain primitif qui ne mérite, par analogie, de rentrer dans la classe des Terrains intermédiaires dont la limite supérieure ne peut être non plus tracée que d'une manière arbitraire, et non d'après des caractères minéralogiques et zoologiques certains.

Pénétrés des difficultés que présentaient ces premières divisions des Terrains, et surtout des inconvéniens que les dénominations employées entraînent avec elles, beaucoup de géologues essayèrent de lutter contre l'usage reçu, d'abord en substituant

au mot primitif, qui a un sens trop précis, celui de primordial qui n'indique qu'un rang et peut comprendre des dépôts formés en partie des débris de dépôts antérieurs; les anciens Terrains primitifs et les Terrains de transition purent alors, sans contradiction, ne composer qu'une même classe. Telle est la base de la classification des Terrains que Brongniart proposa dans la deuxième édition de la Description géologique des environs de Paris. Ce savant divise les Terrains, 1° en Terrains primordiaux, qui embrassent les Terrains primitifs et intermédiaires de Werner; 2° en Terrains de sédiment qu'il partage d'une manière fixe en inférieurs, moyens et supérieurs.

La plupart des géologues anglais bannirent tous les noms de classes usités par l'école Wernérienne, et Phillips et Conybeare, dans leur Géologie de l'Angleterre, rangèrent les dépôts qui avaient été reconnus et étudiés dans le sol de la Grande-Bretagne, dans l'ordre de leur ancienneté, ils en composèrent des ordres qu'ils appelèrent *inferior order* (Terrain primitif, Wern.), *submedial order* (Terrain de transition, Wern.), *medial order* (comprenant le principal gîte des Charbons de terre et des Roches que certains auteurs rapportent aux Terrains de transition, tandis que d'autres les placent avec les Terrains secondaires), *supermedial order* (Terrains à couches (*Flœtz*), Wern., Terrains secondaires), *superior order* (Terrains tertiaires).

Jusque-là les matières rejetées du sein de la terre par les volcans brûlans ou par ceux évidemment éteints depuis peu de temps, furent considérés comme peu importans sous le rapport de leur étendue, et comme des productions pour ainsi dire accidentelles dont on forma une classe, placée en appendice à la suite des classifications de Terrain, sous le nom de Terrain volcanique, Terrain pyroïde, Terrain pyrogène, Terrain d'épanchement, etc.

Cependant les idées de Hutton et Playfair, les travaux et les observations de De Buch, de Humboldt, de Mac-Cullock, de Boué, devaient étendre le domaine des formations analogues aux produits des volcans actuels; on vit que les effets dus à l'action de ceux-ci pouvaient, de proche en proche, être comparés à des effets produits aux époques les plus reculées, et cette vérité reconnue fit naître l'idée de présenter deux séries parallèles de Terrains, les uns formés par l'eau, les autres attribués au feu. Cette nouvelle base de distribution des Terrains, présentée par Humboldt, developpée avec un profond savoir par Boué, vient d'être adoptée par Brongniart dans son important ouvrage sur la structure de l'écorce du globe, ouvrage qui renferme un grand nombre d'observations nouvelles et auquel nous renvoyons le lecteur pour les détails relatifs à l'histoire minéralogique et zoologique des groupes de substances minérales ou des formations. Si nous n'avons pas cru devoir suivre dans cet article les divisions principales et la nomenclature nouvelle proposées par l'auteur, c'est que l'une et l'autre nous ont paru trop s'écarter des idées généralement reçues; comme toutes les grandes innovations, celle-ci a besoin de la sanction de l'expérience et du temps, et elle doit être soumise à la critique impartiale et sévère avant que d'être adoptée; nous nous bornerons en conséquence à donner un extrait très succinct de cette classification à la fin du présent article, lorsque nous aurons exposé les caractères des Terrains et des formations, dans l'ordre que nous avons cru devoir suivre de préférence, comme s'écartant moins de l'usage général et comme étant plus en harmonie avec les principes que nous avons développés précédemment sur le choix du sens à donner aux mots Terrains, Formations, Dépôts et Sol.

Nous avons suffisamment dit que les Terrains étaient, pour ainsi dire des cadres dans lesquels devaient

re placés toutes les formations et us les dépôts, quelle que soit leur igine et leur nature, pourvu que s unes et les autres fussent du ême âge ou à peu près; nous avons galement essayé de démontrer que classification des Terrains était rrangement chronologique des formations et dépôts, et que les lignes démarcation entre les Terrains cadres pouvaient, jusqu'à un certain point, être arbitraires; qu'il suffait pour la facilité de l'étude que s lignes fussent placées d'une manière précise et fixe, et principalement celles qui établissent les grandes coupes; car, à mesure que l'on scend dans les subdivisions, on it se rapprocher et l'on se rapproche, pour ainsi dire sans le vouloir, s groupes naturels.

Nous avons défini ce que l'on peut tendre par sol primitif : c'est au-ssus de lui, c'est dans les anfractosités qu'il a présentées, que se nt déposées toutes les masses minérales qui composent l'épiderme rrestre; si, comme nous ne pouns nous dispenser de le répéter, parties dont sont formées ces sses minérales avaient été précipées du sein d'un liquide qui aut uniformément enveloppé le sol mitif, les plus anciens dépôts seent ceux que recouvrent les aus, et l'ordre des superpositions liquerait l'ordre exact d'ancienté : cela est vrai pour tous les sénens ou précipités produits dans sein des grands amas d'eau; mais matières rejetées du sein de la re apportent de nombreuses exptions et viennent déranger cet lre; il est donc nécessaire, après oir reconnu à des caractères pofs les produits des eaux ou nepiens, de s'en tenir à eux pour blir la classification des Terrains, if à intercaler après, dans les cas établis, ceux des produits ignés nt l'époque de la formation sera respondante. Il s'en faut que dans at actuel de la science on possède ez de renseignemens pour distribuer, d'après ces règles, tous ces dépôts et toutes ces formations distinctes; mais il y a tout lieu d'espérer que l'observation lèvera successivement les difficultés qui restent encore à surmonter.

La principale tient à ce que nous ne connaissons, avec quelques détails, qu'une petite portion de la surface totale de la terre, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, et quelques points seulement de chacun de ces pays ont été étudiés. Est-il probable que la structure de l'épiderme terrestre soit la même partout? Bien plus, l'expérience et l'analogie n'indiquent-elles pas déjà que les divisions bien tranchées que nous établissons, que les groupes bien distincts que nous réunissons en un lieu, ne sont nullement reconnaissables, même dans des contrées peu éloignées, tandis qu'au contraire certaines formations peuvent paraître identiques à des distances très-grandes, parce qu'elles sont les effets de causes analogues, sans que pour cela il faille en conclure qu'elles sont de même époque : ainsi les dépôts qui se forment à l'embouchure de tous les grands fleuves du monde pourront se ressembler, ainsi que les déjections des volcans les plus éloignés les uns des autres, tandis que dans un petit espace, la mer, les eaux douces, les sources, etc., produiront dans le même temps des formations qui ne seront nullement comparables.

Toute division de la portion connue du globe ne peut donc être encore regardée que comme provisoire et comme applicable seulement aux pays qui ont été étudiés; c'est un terme de comparaison très-utile pour les recherches ultérieures, et il est de la plus grande importance de prévenir les observateurs contre la tendance trop générale qu'ils ont à vouloir retrouver partout ce qui a été précédemment observé et consigné dans les livres; avec cette disposition d'esprit, il est toujours possible de comparer et d'identifier les choses

les plus dissemblables, tout comme il est facile à certains étymologistes en changeant, retranchant ou ajoutant des lettres à un mot, de le faire dériver d'un autre mot entièrement différent. Une autre difficulté tient à ce que nous ne connaissons pas bien les Terrains qui forment les limites extrêmes des formations que nous devons classer; les plus anciennes se confondent avec la masse planétaire qu'ils enveloppent; mille causes secondaires, et le temps peut-être, les ont dérangées, altérées, modifiées; elles ne sont plus telles qu'elles ont été formées; les circonstances auxquelles elles sont dues sont difficiles à démêler, il manque au contraire aux formations qui ont lieu maintenant l'effet de ces causes secondaires qui ont agi sur les dépôts qui constituent la plus grande partie de l'écorce terrestre. Ainsi les dépôts actuels, précipités par les eaux, nous sont cachés au sein de ces mêmes eaux, tandis que toutes les formations de sédimens des époques plus ou moins éloignées ont été mises à sec, desséchées, sillonnées et en partie décomposées par les influences atmosphériques.

Pour prendre un point de comparaison, qui puisse lier les phénomènes des temps les plus éloignés à ceux de l'époque actuelle, il conviendrait de prendre dans la série des formations un terme moyen bien connu, bien étudié, qui servît d'horizon géologique, tout comme l'on fait avec avantage dans l'étude de l'histoire d'un peuple, en étudiant d'abord ses mœurs et ses institutions dans un siècle sur lequel les documens certains abondent, pour remonter de cette époque certaine à celles qui se perdent dans la nuit des temps, et pour redescendre ensuite de cette même époque à celle contemporaine.

Or, en géologie, l'époque principale de la formation de la Houille peut servir à former un Terrain type. Les nombreuses exploitations qui ont traversé, dans tous les sens, le sol qui renferme ce combustible, ont fait connaître sa composition et ses rapports avec les Terrains qu'il recouvre et avec ceux par lesquels il est recouvert. Le dépôt houiller est aussi celui qui s'est présenté dans les contrées les plus distantes, avec les caractères minéralogiques et phytologiques le plus constans. Après l'avoir bien caractérisé, il est facile de le comparer, 1° en retrogradant de proche en proche avec les plus anciennes formations; 2° en s'élevant graduellement avec les dépôts qui viennent sous nos yeux augmenter et modifier encore l'écorce du globe.

Le groupe des Terrains carbonifères pourrait donc, en suivant l'exemple des géologues anglais, former un ordre moyen, intermédiaire ou médian (*medial order*), au-dessous duquel on aurait les Terrains inférieurs et au-dessus les Terrains supérieurs. Cette classification, l'une des plus simples, nous semble mieux que toute autre répondre au but que l'on se propose d'atteindre. Cependant notre intention ici étant d'innover le moins possible et de concilier le langage généralement compris avec les besoins de la science, nous conservons aux principales divisions des Terrains les dénominations de *primaires*, *secondaires* et *tertiaires*.

Sol primitif.

Dans la supposition, fondée sur un assez grand nombre de faits et de considérations, que le globe terrestre a été originairement et est encore, pour la plus grande partie de sa masse, dans un état de fluidité ignée, nous appelons sol primitif la surface solide du premier encroûtement que le refroidissement et l'oxidation ont produit autour du noyau incandescent; nous ignorons, il est vrai, la nature réelle de cette première épiderme, et ce n'est que par hypothèse que nous regardons une partie des Roches granitoïdes, et spécialement les Granits massifs, comme entrant essentiellement dans sa composition; cette hypothèse, qui s'appuie au reste sur l'observation que du Granit se

trouve presque partout au-dessus de toutes les autres Roches, est ns inconvénient pour le but que ous nous proposons d'atteindre, ui est d'avoir un point de départ our la série que nous voulons établir entre les produits formés depuis s temps les plus anciens jusqu'à ux de l'époque présente. Il suffit faire remarquer que dans l'état tuel de la science on ne peut affirmer que sous les substances minérales que nous sommes porté à regarder comme les premières, c'est-à-re comme les plus anciennes de épiderme terrestre, il n'en existe as un grand nombre d'autres qui, elles nous étaient connues, ajouraient beaucoup à l'idée que nous ous nous faisons de l'épaisseur que ous attribuons à celles-ci. Quoi u'il en soit, les analogies nous permettent de raisonner comme si le ranit avait composé cette première ellicule, pour ainsi dire figée, qui a nstitué le sol primitif; ce serait lui ors qui aurait formé les parois des remiers bassins dans lesquels se nt rassemblées les premières eaux ondensées; ce seraient les parties ce premier sol qui brisées, tritures, décomposées, dissoutes, seient entrées dans la composition s premiers sédimens neptuniens. omparable jusqu'à un certain point x amas de scories que l'on voit otter sur un bain de matière fonte, cette première enveloppe solide notre planète, mince et flexible, du être d'autant plus facilement et us fréquemment soulevée et fendillée que son épaisseur était moinde; on conçoit que les matières liquides, analogues par leur composion à celles précédemment durcies, sont fait jour à travers de nombreuses fissures, d'abord presque ntinuellement en raison du peu résistance qu'elles rencontraient, ais ensuite plus rarement et à des tervalles plus longs, lorsque venant de points plus éloignés de la première surface, le poids des masses elles avaient à soulever devenait plus considérable; dans les premiers momens surtout, ces matières en sortant sous différens états de dessous le sol primitif, se sont associées aux sédimens qui se formaient par une autre voie; elles ont pénétré et modifié celles-ci, elles se sont épanchées au-dessus d'elles pour être recouvertes et modifiées à leur tour par de nouveaux sédimens, etc.; de cette action simultanée et continuelle de phénomènes dus à des causes différentes, de la prédominance de l'action plutonienne dans les premiers âges, de la ressemblance des débris remaniés par les premières eaux avec les matériaux d'origine ignée, ont dû résulter des produits mixtes dans lesquels les caractères propres à l'une ou à l'autre origine sont confondus: aussi devient-il réellement impossible de séparer nettement, dans les Terrains les plus anciens, les Roches neptuniennes des Roches plutoniennes. Ces deux ordres de formations établissent deux embranchemens qui partent d'une tige commune, et qui sont d'autant plus distincts qu'ils s'éloignent de celle-ci. En effet, si l'on examine d'une part les Calcaires anciens qui renferment les Trilobites, les Productus, les Spirifères, etc., on ne peut douter de leur formation sédimenteuse; les Quartzites et les Schistes argileux, qui alternent avec les vieux Calcaires et qui renferment les mêmes fossiles, ont aussi évidemment été déposés dans le sein des eaux; entre les Schistes argileux et les Phyllades satinés, entre les Stéaschistes, les Micaschistes et enfin les variétés nombreuses qui conduisent aux véritables Gneiss, où peut-on placer une ligne tranchée de démarcation? D'un autre côté combien de nuances, combien de liaisons intimes entre cette dernière Roche et le Granit qui, par sa structure, sa composition et ses rapports de position, ne peut plus être séparé de tous les produits évidemment plutoniens. Ainsi toujours forcés d'avoir recours à des conventions, à des décisions plus ou moins arbitrai-

res lorsque nous voulons soumettre les œuvres de la nature à nos divisions méthodiques pour essayer de faire comprendre ce que sent si bien celui qui étudie et voit par lui-même, et ce qu'il est si difficile d'expliquer aux autres d'une manière claire sans s'écarter de la vérité; nous croyons que dans la classification philosophique des formations, le Gneiss peut être réellement regardé comme le lien commun aux deux ordres principaux, comme le point de réunion des deux embranchemens des Roches plutoniennes et neptuniennes, soit que l'on regarde sa véritable origine comme impossible à déterminer, soit que plus hardi on veuille concevoir son existence comme le résultat du dépôt dans les eaux et par les eaux d'élémens sortis épars du sein de la terre.

Ire Classe. — Terrains primaires.

Syn. Terrains primordiaux, T. primitifs, T. de transition et T. intermédiaires.

Comprenant toutes les associations de Roches dont la formation paraît avoir précédé le principal dépôt arénacé qui renferme la Houille, leur limite supérieure est ainsi déterminée d'une manière arbitraire, mais fixe par la présence du Grès rouge ancien (*Old red Sandstone*) qui commence la série des Terrains secondaires. Les Terrains primaires réunissent les Terrains primitifs et les Terrains de transition des géologues de l'école Wernérienne, qu'il n'est réellement plus possible de distinguer; presque toutes les Roches de cristallisation hétérogène entrent essentiellement dans leur composition. Celles-ci sont par leur structure et leur gisement tellement liées entre elles et même avec des Roches évidemment agrégées et formées par voie de sédiment, au sein d'un seul liquide aqueux, que la distinction des formations neptuniennes et plutoniennes est dans les Terrains anciens, ainsi que nous venons de le dire en parlant du sol primitif, un des problèmes les plus difficiles de la géologie; il est également presque impossible d'assigner dans les Terrains primaires un ordre de superposition constant, et par conséquent un âge relatif aux divers groupes de Roches qui s'associent le plus généralement entre elles, et que l'on peut regarder comme formations *indépendantes*, expression qui indique que ces associations ont été retrouvées les mêmes dans des contrées éloignées les unes des autres; et que chacune a été vue superposée indifféremment sur l'une de celles qui sont plus anciennes; cependant au milieu des incertitudes dont les nouvelles observations viennent chaque jour augmenter le nombre, on peut reconnaître dans les terrains primaires connus trois groupes assez distincts par la prédominance de certaines Roches et par quelques caractères généraux. Ainsi les Roches cristallisées granitoïdes, dans lesquelles le Mica est partie essentielle (le Granit, le Gneiss, le Micaschiste), prédominent dans le plus ancien. Dans l'étage moyen on voit en plus grande abondance les Roches talqueuses et stéaschisteuses, tandis que les Schistes argileux, les Quartzites, de véritables Grès et des Calcaires coquillers indiquent l'étage supérieur. Ce caractère de la prédominance indique que dans chacun de ces étages on peut retrouver en amas, ou comme bancs subordonnés, presque toutes les Roches qui appartiennent aux deux autres et que le passage du premier au dernier terme de la série se fait par une suite d'oscillation dont l'observateur peut, jusqu'à un certain point, se rendre compte pour se diriger, mais qu'il ne peut décrire d'une manière exacte; aussi les géologues qui ont étudié la structure des Terrains primaires dans divers pays leur ont bien reconnu une physionomie particulière et un faciès commun, mais ils sont loin de s'accorder sur les détails et sur les divisions secondaires à établir; les uns regardent

comme des formations distinctes ce que les autres appellent dépôts subordonnés, etc.; quoi qu'il en soit, une vérité importante paraît ressortir des contradictions apparentes que l'on remarque dans les ouvrages des auteurs qui ont vu par eux-mêmes, c'est que non-seulement des Roches entièrement semblables ont été formées ou ont pris place dans l'écorce terrestre à des époques très-différentes, mais encore que plusieurs associations semblables ou formations indépendantes sont entrées dans la composition de cette écorce à plusieurs reprises, tandis que des groupes distincts ont été formés dans le même moment. C'est dans les fissures ou filons dont sont traversés les Terrains primaires et principalement leurs Roches de cristallisation, que se rencontrent le plus grand nombre d'espèces minérales isolées et la plupart des Minérais métalliques; les débris de Végétaux et d'Animaux qu'ils renferment se voient presque exclusivement dans les Roches d'agrégation et de sédiment, et parmi celles-ci dans celles que l'on peut, par leur position, regarder comme les plus nouvelles (Calcaires, Schistes argileux, Grès).

Les Terrains primaires se voyent découvert et constituent le sol de pays immenses; les principales chaînes de montagnes du globe en sont formées; les Roches cristallisées hétérogènes et massives dont l'origine plutonienne est le moins équivoque, occupent ordinairement l'axe central de celles-ci, tandis que les flancs sont recouverts par les Strates redressés des dépôts plus ou moins sédimenteux, regardés par cette raison comme successivement plus récens; bien qu'ici une question très-importante se présente, soit que l'on considère dans le fait du soulèvement récent des montagnes, leur axe comme un sol profond mis en évidence par des matières restées cachées, ou que l'on regarde cet axe comme actuellement formé par les matières qui ont soulevé celles alors plus anciennes qui les recouvraient. Les corps organisés des Terrains primaires appartiennent à des êtres dont la plupart n'ont plus d'analogues existans. Les plus remarquables par leur organisation très-compliquée qui les rapproche des Crustacés sont les nombreuses espèces de Trilobites qui composent une famille de plusieurs genres dont on ne retrouve plus de traces dans les Terrains secondaires. Avec plusieurs espèces d'Orthocératites, de Spirifères, de Productus de Térébratules et un nombre immense de Polypiers pierreux, toutes dépouilles des habitans de la mer, on trouve des Végétaux terrestres appartenant aux mêmes genres que ceux beaucoup plus abondans dans les plus anciens Terrains secondaires. Celles des Roches des Terrains primaires qui ont été évidemment formées de parties préexistantes tenues en suspension ou en dissolution dans un liquide aqueux qui les a laissé se déposer, et les fossiles marins qu'elles présentent associés avec des Végétaux terrestres, fournissent la preuve qu'à l'époque reculée de leur formation, toute la surface de la terre était déjà sous l'influence de circonstances au moins analogues, sous beaucoup de rapports, à celles qui existent maintenant; c'est-à-dire par exemple qu'elle était entourée d'une atmosphère propre à la végétation de plantes dont nous retrouvons l'organisation dans des végétaux actuellement existans, qu'un sol d'une nature quelconque, et plus ou moins étendu, était à sec et fournissait la nourriture à ces végétaux; que la plus grande partie était recouverte par de vastes mers dont les eaux n'avaient sans doute point de propriétés contraires à la vie d'animaux organisés comme ceux qui peuplent nos mers.

Après avoir comparé les Terrains primaires des deux continens, Humboldt décrit comme formations indépendantes (Essai géognostique sur le gisement des Roches dans les deux hémisphères), les associations de

Roches que nous nous bornerons à indiquer ici, dans l'ordre d'ancienneté ou de contemporanéité que cet illustre géologue croit avoir reconnu; nous présentons ce tableau comme le résultat de l'observation faite sur la plus grande échelle, établie à l'aide des connaissances les plus étendues, renvoyant le lecteur à l'ouvrage fondamental qui en est le développement.

† Terrains primitifs.

I. Granit primitif.

Granite et Gneiss; Granit Stannifère; Weisstein (Eurite) avec Serpentine.

II. Gneiss primitif.

Formations parallèles.

Gneiss et Micaschiste; Granit postérieur au Gneiss et antérieur au Micaschiste; Syénite primitive? Serpentine primitive? Calcaire grenu.

III. Micaschiste primitif.

Granit postérieur au Micaschiste et antérieur au Thonschiefer (Schiste argileux); Gneiss postérieur au Micaschiste; Grunstein-Schiefer (Diabase schistoïde?).

IV. Thonschiefer primitif (Schiste primitif.)

Formations parallèles.

Roche de Quartz; Granit-Gneiss postérieur au Thonschiefer; Porphyre primitif? Euphotide primitive.

†† Terrains de transition.

V. Calcaire grenu stéatiteux, Micaschiste de transition et Grauwake avec Anthracite.

VI. Porphyres et Syénites de transition recouvrant immédiatement les Roches primitives, Calcaire noir et Grunstein.

VII. Thonschiefer de transition renfermant des Grauwackes, des Grunstein, des Calcaires noirs, des Syénites et des Porphyres.

VIII. Porphyres, Syénites et Grunstein postérieurs au Thonschiefer de transition, quelquefois même au Calcaire à Orthocératites.

IX. Euphotide de transition.

La Norvège, le Caucase, les îles Britanniques, la presqu'île du Cotentin, la Bretagne, la Saxe, le Hartz, la Tarentaise, la Suisse, la Hongrie, le Mexique et le Pérou, sont les points étudiés qui ont fourni des exemples pour l'établissement de cette dernière partie de la série.

IIe Classe.—Terrains secondaires.

Le Grès rouge ancien (*Old red Sand stone*) commence cette série qui s'étend jusqu'à la Craie inclusivement; entre les deux limites viennent se placer un assez grand nombre de groupes ou Terrains indépendans qui ont été observés et décrits isolément en Allemagne, en Angleterre et en France, et dont les rapports réciproques sont assez difficiles à saisir et à énoncer, parce que ces groupes qui ne se voient presque jamais ensemble dans une même contrée, semblent comme s'exclure les uns les autres, et s'être plutôt remplacés que suivis; il en résulte que la physionomie générale des Terrains secondaires varie beaucoup plus d'un pays à un autre que celle des Terrains de la classe précédente, et que la synonymie des noms qui ont été donnés à chacune de leurs divisions, dans les diverses langues, est très-incertaine.

Les Terrains secondaires sont essentiellement composés de formations marines et de Roches de sédimens ou d'agrégation; ils sont très-distinctement stratifiés; leurs assises sont nombreuses, peu épaisses, alternantes, parallèles et horizontales ou à peu près dans le sol des plaines basses et des plateaux peu élevés; elles sont contournées, plissées et plus ou moins inclinées à l'approche des chaînes de montagnes, sur les flancs desquelles elles s'élèvent et qu'elles constituent même en partie jusqu'à une grande élévation, mais toujours alors dans un état de dislocation et de déplacement. Ces Terrains renferment un très-grand nombre de fossiles marins et terrestres et

quelques-uns qui ont vécu probablement dans des eaux douces; presque tous appartenant à des espèces ou même à des genres actuellement inconnus. Les Trilobites des dernières assises des Terrains primaires ne s'y montrent plus que très-rarement; les Ammonites, les Bélemnites et les ossemens d'Icthyosaures et de Pléiosaures s'y rencontrent exclusivement, au moins jusqu'à présent. Ces divers débris de corps organisés ne sont pas indistinctement et également répartis dans les assises de différente nature minéralogique; les végétaux terrestres, lorsqu'à eux seuls ils ne forment pas des bancs, sont ainsi que les coquilles d'eau donce, enveloppés dans les Argiles feuilletées et quelquefois dans les Roches arénacées; celles-ci plus fréquemment ne contiennent rien; les fossiles marins occupent les sédimens calcaires et les bancs marneux; mais dans les premiers ils sont généralement brisés et réunis pêle-mêle et sans ordre; dans les seconds ils sont entiers, groupés par familles et associés à quelques parties de végétaux terrestres. Les Minerais exploités dans les Terrains secondaires sont en petit nombre; ils sont généralement disseminés dans les Roches en tables, nodules, taches ou druses, mais non en filons.

A. Terrain carbonifère.

On doit considérer d'une manière générale le gite principal de la Houille comme un seul et même grand système de couches arénacées, interrompu d'une manière irrégulière par des lits en amas plus ou moins nombreux et épais de Charbon de terre et par des sédimens calcaires non continus, qui ont été déposés que localement et à des époques différentes et qui peuvent manquer par conséquent. Cependant d'après des observations de détail, faites particulièrement en Angleterre et dont on voit la confirmation sur quelques points du continent, l'on peut diviser ce grand système en trois sous-groupes dans lesquels le Grès rouge, le Calcaire bitumineux et la Houille prédominent, et qui se succèdent dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

* Grès rouge ancien.

Synonymie. Old Red Sand stone, A.; Jungère, Grauwake, G.

Formation. Alluviale, de transport sous des eaux courantes; bancs de sable ou plage.

Roches. Grès à grains quartzeux, plus ou moins fins, souvent micacé, en bancs parallèles, solides; Argile schisteuse en lits micacés; Conglomérat grossier; fragmens de Quartz, de Schiste, noyaux argileux; couleur générale, rouge de brique, quelquefois verdâtre, blanche ou rosée; taches de ces diverses couleurs.

Fossiles. Rares; Plantes terrestres. On cite en outre des Encrines et des Térébratules?

Nota. Le Grès de Mey près Caen dans lequel on a récemment trouvé des Trilobites, des Productus, des Modioles, etc., et que l'on a donné comme un exemple de l'*Old Red Sand stone*, appartient au Terrain primaire trilobitien.

Localités. Le sud du pays de Galles; Hereford; environs de Bristol, et sur le continent, Huy près Namur.

** Calcaire carbonifère.

Synonymie. Moutain et carboniferous Limestone, A.; Calcaire anthracifère (Om. d'Halloy.)

Formation. Marine, pelagienne, de sédiment, fond vaseux.

Roches. Calcaire fin, sublamellaire, gris bleu ou noir, coloré par du Charbon et traversé par des veines blanches de Chaux; Calcaire spathique; bancs parallèles distincts; Schistes argileux; Grès micacé, Poudingue; Ampelite alumineux en lits subordonnés.

Fossiles. Nombreux, marins, plusieurs Productus, Spirifères, Evomphales, Caryophillies, Encrines en si grand nombre que le Calcaire a été appelé Calcaire à Entroques, à Encrines.

Exemple. Marbre de Namur (petit Granit), Clifton près de Bristol.

*** Terrain houiller.

Synonymie. Coal Measures, A.; Stein kohlengebirge, G.

Formation. Fluvio-marine, alternance répétée un grand nombre de fois de dépôts de vase, de sable et de matières végétales, charriés dans la mer ou dans de grands lacs par des courans constans, continus ou périodiques, effets de causes qui ont agi long-temps et d'une manière intermittente dans le même lieu.

Roches. Grès micacé, souvent argileux et gris; Grès blanc: Poudingue; Schiste micacé; Argile schisteuse; Houille, alternant un grand nombre de fois dans le même ordre. Fer carbonaté en lits subordonnés; amas et petites veines de Blende et de Galène.

Fossiles. Essentiellement des Végétaux terrestres monocotylédons des familles des Prêles, des Fougères et des Lycopodiacées; quelques coquilles marines; et plus fréquemment des coquilles analogues aux Unio et autres bivalves des eaux douces.

Observations. Le Terrain qui renferme de la Houille est peut-être celui qui est le mieux connu, parce que les nombreuses exploitations, auxquelles ce combustible a donné lieu, ont permis de le traverser dans toutes les directions. Il couvre rarement des espaces d'une grande étendue; mais il occupe des bassins circonscrits qui souvent sont en série au pied des Terrains plus anciens et plus élevés. On connaît cependant des Terrains houillers à une grande élévation; mais leur position actuelle peut être considérée comme le résultat d'un dérangement de sol. Les couches de ces Terrains sont presque toujours contournées, brisées ou fléchies sur elles-mêmes, de sorte que la direction des lits de charbon est assez difficile à déterminer sans des observations directes. Les diverses Roches de sédiment qui composent le Terrain houiller sont quelquefois traversées par des Roches d'une autre origine, telles que des Porphyres, des Basaltes, des Trapps, qui ont localement altéré la Houille et déplacé les couches; aussi les solutions de continuité, que les ouvriers nomment *failles*, sont-elles très-fréquentes dans ces sortes d'exploitations. Les diverses Roches plutoniennes que nous venons d'indiquer et qui paraissent s'être introduites de bas en haut au milieu des sédimens neptuniens, y forment ce que les Anglais appellent des *dikes*.

L'origine végétale de la Houille paraît admise actuellement par presque tous les géologues; mais ceux-ci diffèrent d'opinion sur les circonstances d'enfouissement des corps organisés dont le charbon provient; les uns regardent les Terrains houillers comme des espèces de Tourbières formées de Plantes qui auraient vécu dans le lieu même où on rencontre leurs débris: tandis que les autres pensent que les Végétaux, enlevés aux Terres sur lesquelles ils vivaient, ont été portés par des eaux fluviatiles dans de profonds bassins marins ou lacustres. Les premiers fondent leur manière de voir sur la parfaite conservation des feuilles de Fougères que l'on voit en si grande abondance dans les Schistes qui accompagnent la Houille (car on en reconnaît très-rarement dans la Houille elle-même dont la texture est plutôt celle d'un Minéral) et aussi sur l'existence de quelques tiges qui ont été observées dans une position verticale. Les seconds en faisant remarquer que cette dernière circonstance, tout-à-fait exceptionnelle, n'est nulle part propre à démontrer en même temps l'insertion de ces mêmes tiges verticales dans un sol qui les aurait nourris, se servent, pour expliquer la formation des Charbons de terre, de l'exemple que fournissent tous les grands fleuves et notamment ceux de l'Amérique méridionale qui, comme l'on sait, charrient continuellement à la mer une immense quantité de boi

lont les courans marins s'emparent pour les distribuer jusque sur les côtes de l'Islande et du Spitzberg ; ls s'appuient encore 1° sur la mineur extrême de certains lits de Houille qui n'ont que quelques lignes d'épaisseur ; 2° sur ce que de a Houille de même sorte remplit des issures qui se croisent dans divers ens, et 3° enfin sur la puissance de quelques Terrains houillers qui ont plusieurs centaines de pieds sans que 'on remarque de différence, entre les premiers et les derniers dépôts ; ce qui est difficile à expliquer dans la supposition que les Végétaux des lits inférieurs auraient, comme ceux des its supérieurs, vécu en place sur un sol terrestre, tandis que les nombreuses couches de Schiste et de Grès qui les séparent, auraient été déposées sous des eaux profondes, comme on ne peut en douter d'après leur nature et leur structure. Le Terrain houiller est connu dans un trop grand nombre de localités pour qu'il soit possible de les citer toutes; l'Angleterre, les Pays-Bas et la France possèdent beaucoup de mines de Houille ; mais dans ce dernier pays toutes celles exploitées sous ce nom, principalement dans le midi, n'appartiennent pas au Terrain houiller proprement dit. Les Mines de Valenciennes, de Mons, celle de Litry près Bayeux, de Saint-Etienne près Lyon, sont des exemples du véritable Terrain houiller; dans l'Amérique septentrionale, la Nouvelle-Hollande, la Chine, il existe des mines de Charbon qui ont présenté aux observateurs des caractères généraux analogues à ceux des exploitations que nous venons de citer en Europe.

B. Terrains muriatifères.

On peut désigner sous ce nom le groupe de Terrains placé entre celui qui renferme le principal gisement du Charbon de terre et les Terrains oolithiques proprement dits dont la série commence par le Lias.

Les Terrains muriatifères composés de Roches arénacées et de grands dépôts marneux, au milieu desquels paraissent de puissantes assises calcaires, ont offert les premiers exemples du gisement du Sel gemme en roche, et long-temps on a cru que cette substance ne se rencontrait que dans les Terrains de cet âge ; mais les nouvelles observations ont appris qu'il en était du Sel comme de la Houille, et on a constaté sa présence non-seulement dans les argiles du Lias et de la Craie, mais dans celle des Terrains tertiaires.

On peut reconnaître, dans ce groupe et dans l'ordre de leur ancienneté relative, les Terrains suivans qui ont été fréquemment vus, placés en superposition contrastante sur le Terrain houiller.

* Grès rouge.

Synonymie. Grès vosgien ; Psephite rougeâtre ; partie du Lower Sand stone, A. ; Rothe Todtliegende, G.

Formation. Les Roches arénacées qui composent ce Terrain sont généralement des Grès blancs ou plus souvent colorés en rouge, très-analogues à ceux que l'on voit dans les groupes inférieurs au Terrain houiller avec lesquels il est presque impossible de ne pas les confondre lorsque celui-ci n'existe pas ; ces Grès qui sont très-fréquemment feldspathiques (arkoses) passent à des Pouddings à cailloux quartzeux et à des conglomérats à fragmens anguleux. Quoique formés par voie de sédiment, ces dépôts se lient avec les Roches porphyritiques et trappéennes que l'on rencontre fréquemment dans leur voisinage et qui paraissent être du même âge ; on pourrait par ces motifs croire qu'une partie des Roches d'agrégation du Grès rouge sont composées de matériaux plutoniens, c'est-à-dire sortis du sein de la terre avec les Porphyres et qui auraient été immédiatement remaniés et disposés en strates par les eaux.

Fossiles. On n'a pas jusqu'à présent rencontré de fossiles dans ce

Terrain. Les Vosges, Cartigny dans le Calvados, les environs d'Exeter en Angleterre présentent des exemples bien caractérisés de ce Terrain.

Minéralogie. Chrôme oxidé, Manganèse; Fer oligiste, Galène, Blende, Malachite, Calamine.

** Calcaire alpin.

Synonymie. Terrain Peneen, Magnesian Limestone, A.; Alpen-Kalkstein, Zechstein, G.

Formation. Marine, de sédiment, grand dépôt calcaire placé entre le Grès rouge précédent et le Grès bigarré.

Roches. Calcaire compacte, de couleur grise ou rougeâtre, stratifié; Dolomie ou Calcaire magnésien en bancs subordonnés dans le premier, ou le remplaçant entièrement; Schistes bitumineux avec Cuivre pyriteux et des empreintes de Poissons.

Fossiles. Assez rares, Encrines, Madrépores, Térébratules, Ammonites; le *Productus aculeatus.*

Poissons des genres perdus Palæothrissum et Palænoniscum; un Reptile du genre Monitor; des Végétaux marins (Fucoïdes, Zostérites), dans les Schistes bitumineux.

Les Schistes bitumineux et cuivreux du pays de Mansfeld, célèbres depuis long-temps par les exploitations auxquelles ils donnent lieu, forment les assises inférieures du système calcaire du Zechstein, nom d'abord donné par les mineurs allemands au seul Calcaire compacte qu'ils devaient traverser avant que d'arriver aux Schistes exploitables, mais que les géologues ont appliqué à tout un Terrain qui renferme un grand nombre de Roches particulières connues en Allemagne sous les dénominations de *Stinkstein*, *Stinkkalk*, *Hohlenkalk*, *Asche*, *Bitterkalk*. Des Schistes marneux et bitumineux très-analogues par leur position au-dessus du Grès rouge et par les Poissons fossiles qu'ils renferment ayant été trouvés en France (Autun), en Angleterre (Durham), en Amérique (Connecticut), ces Schistes forment une sorte d'horizon géologique très-remarquable, et leurs liaisons et leurs alternatives avec les dernières assises du Calcaire alpin, ou *Zechstein* en Allemagne, et avec celles du Calcaire magnésien en Angleterre, établissent jusqu'à un certain point le parallélisme de ces deux dernières Roches calcaires qui ne se voient pas ensemble.

Le nom de Calcaire alpin pourrait induire en erreur, si l'on en inférait que les Calcaires des Alpes appartiennent à ce Terrain; cette opinion qui a existé, cède chaque jour à l'évidence des observations qui prouvent que les Roches des Alpes assimilées à tort aux Calcaires de la Thuringe sont en général beaucoup plus nouvelles (Lias, Craie). Ce Terrain renferme comme Roches subordonnées des Gypses fibreux, des Argiles et du Sel gemme, et comme Minerais exploitables, du Fer hydroxidé, du Manganèse, de la Galène, de la Calamine, du Cuivre bitumineux, etc., du Mercure.

*** Grès bigarré.

Synonymie. T. Pœcilien (Brong.); Bunter-Sandstein, G.; New Red Sand stone, A.

Formation. Marine ou fluvio-marine, puisqu'elle contient des Fossiles terrestres avec des débris d'Animaux marins et qu'elle est essentiellement composée de dépôts de Grès et d'Argile qui alternent entre eux. Le nom donné à ce Terrain vient de ce que souvent le Grès est coloré par bandes ou par taches rouges, blanches et verdâtres; les Marnes présentent le même accident.

Roches. Grès micacé, quelquefois oolithique (*Rogenstein*); Marnes, Gypse fibreux et Sel gemme.

Fossiles. Assez rares, Coquilles marines, Térébratules, Plagiostomes, Trigonellies, Pecten, etc.; des Végétaux terrestres assez nombreux, des Equisétacées, des Fougères qui paraissent différer de celles des Terrains houillers; des Conifères; des

Liliacées. Dans un grand nombre de localités, les Marnes supérieures du Grès bigarré alternent et se confondent avec le système des Marnes irisées qui elles mêmes se lient avec les assises inférieures du Lias; mais l'interposition d'assises puissantes d'un Calcaire très-distinct en Allemagne aux environs de Gœttingue, sert à isoler les uns des autres ces dépôts marneux gypso-muriatifères.

**** Le Calcaire conchylien.

Synonymie. Muschelkalk. Ce Calcaire qui n'a pas été reconnu en Angleterre et dont quelques lambeaux sont indiqués dans le nord-est de la France (près Lunéville) et dans le midi (Toulon), est très-puissant dans le nord de l'Allemagne, dans la Thuringe, le Wurtemberg.

Formation. Marine, sédiment déposé dans une mer profonde, dépôt de Calcaire compacte renfermant comme Roches subordonnées du Calcaire marneux, du Gypse strié, et du Sel gemme.

Fossiles. Très-nombreux; les plus caractéristiques parmi les Mollusques sont *Encrinites liliformis*, *Terebratula vulgaris*, *Ammonites nodosus*. Les Plésiosaures et Ichtyosaures, ainsi qu'un grand Saurien, commencent à paraître dans ce Calcaire. Les Végétaux observés sont peu nombreux; ils indiquent des Plantes terrestres apportées dans la mer par les cours d'eau douce, à l'embouchure ou sur le trajet desquels vivaient sans doute les Reptiles qui viennent d'être indiqués.

***** Marnes irisées.

Synonymie. Kenper, G.; Variegated or Red Marl., A.

Formation. Fluvio-marine, atterrissement.

Roches. Arénacées; sédimens vaseux; Marne bigarrée de rouge, de violet, de gris, de bleu et de verdâtre, en feuillets souvent très-minces, prenant la disposition schisteuse; Grès, Houille, Calcaire, Gypse et Sel marin en bancs ou amas subordonnés.

Fossiles. Plantes terrestres assez abondantes; Coquilles marines rares. Les environs de Lons-le-Saulnier, Vic, fournissent un exemple de ce Terrain qui se lie, comme il a été dit précédemment, avec les assises inférieures du Lias, d'une manière tellement intime que plusieurs géologues rattachent ce dernier Terrain au groupe muriatifère et le séparent du système jurassique ou oolithique, tandis que d'autres observateurs regardent le Lias comme le dernier membre de la série oolithique.

Gisement du Sel gemme. On a remarqué que presque toutes les assises argileuses qui viennent d'être indiquées depuis le Terrain houiller, renferment du Sel gemme; cette substance y est presque toujours accompagnée de Gypse fibreux, et bien qu'elle se présente en bancs puissans que l'on a reconnus dans un espace de plusieurs lieues sans interruption, elle semble constituer plutôt de grands amas enveloppés, que des dépôts continus; souvent aussi les Argiles sont seulement imprégnées de Sel que l'on obtient pur après avoir lavé celles-ci et fait évaporer le liquide. Les Fossiles marins qui sont si abondans dans les dépôts calcaires sont rares au contraire dans les Argiles muriatifères, et le Sel lui-même, ainsi que le Gypse, ont plus fréquemment conservé les vestiges de corps organisés continentaux. Quelques géologues pensent que la formation du Sel gemme et du Sulfate de Chaux qui l'accompagne constamment, pourrait être due en partie à quelque influence plutonienne du genre de celle qui aurait contribué à la transformation de certaines Chaux carbonatées en Dolomie.

C. Terrains oolithiques ou jurassiques.

Ce groupe commence par le Lias et se termine aux couches arénacées du système crétacé. Comparés d'une manière générale aux Terrains muriati-

fères, les Terrains jurassiques en diffèrent par la prédominence des assises calcaires entre lesquelles des Argiles viennent s'intercaller d'une manière assez peu constante et comme secondaire. Les Calcaires sont généralement compactes ou oolithiques et d'une teinte jaunâtre, au lieu que ceux du groupe précédent sont plus fréquemment gris et verdâtres ; les Argiles sont presque toujours grises ou bleuâtres, tandis que la couleur dominante des précédentes est le rouge, le violâtre; les Ammonites, dont plusieurs espèces caractérisent déjà les Calcaires plus anciens, abondent dans toutes les parties du système oolithique, ainsi que les Bélemnites, les Trigonies, les Ostrées, les Térébratules, etc.; c'est là aussi le gisement principal des Ichtyosaures, des Plésiosaures et de grands Reptiles Sauriens (*Geosaurus*, *Megalosaurus*) dont les espèces paraissent perdues.

Les Terrains oolithiques ayant été étudiés avec beaucoup de soin en Angleterre, les géologues de ce pays ont été conduits, par leurs recherches spéciales, à y reconnaître un assez grand nombre d'associations constantes de Roches et de Fossiles auxquelles ils ont donné des noms particuliers aujourd'hui assez généralement adoptés; car en étudiant les mêmes Terrains en France sur les côtes qui bordent le canal de la Manche et au pourtour du bassin au centre duquel est placé Paris, les mêmes subdivisions ont pu être établies ; cette identité résulte sans doute de ce que les Terrains anglais et ceux de la France septentrionale font réellement partie d'une même enceinte géologique, et il ne faut pas plus s'en étonner que de la difficulté que l'on éprouve à subdiviser de la même manière le même grand système lorsqu'on le rencontre hors de ces limites; il faut même se garder de ressemblances que l'on croit pouvoir trouver entre de minces dépôts formés dans des contrées éloignées ; car rien n'est si facile que de faire que deux formations de Terrains finissent par se ressembler au moyen de retranchemens, d'interprétations, etc.

Le Terrain oolithique est nettement stratifié ; les Calcaires souvent compactes et évidemment formés par voie de sédiment sont rarement employés comme Marbre; les oolithes sont de petites particules plus ou moins régulièrement arrondies que l'on a comparées à des œufs de Poissons et dont certains grands dépôts de ce système sont entièrement composés ; quelquefois les grains oolithiques sont de grosseur inégale et de forme irrégulière. Ils paraissent être dus à un mode particulier de dépôt de la Roche ; on trouve souvent à leur centre un petit fragment de Coquille ou de tout autre corps qui semble avoir été encroûté de Carbonate calcaire; non-seulement tous les bancs du système oolithique ne renferment pas d'oolithes, mais ce caractère appartient à des Calcaires plus anciens et au Grès bigarré. Les Fossiles marins très-nombreux en espèces et individus sont accumulés et souvent brisés dans les bancs calcaires, tandis que dans les Argiles ils sont plus entiers et aussi plus fréquemment associés à des débris de corps organisés fluviatiles et terrestres.

* Lias.

Synonymie. Calcaire à Gryphées arquées ; Mergelkalk, Gryphiten Kalkstein, G. La dénomination anglaise de Lias est celle généralement adoptée.

Formation. Essentiellement fluvio-marine, dans laquelle sont associés les débris généralement entiers d'Animaux marins et d'Animaux fluviatiles, ainsi que de Plantes terrestres. Dépôts faits probablement dans une mer très-profonde sous le trajet d'un courant venant des continens.

Roches. Arénacées, mais plus souvent marneuses et calcaires ; le Calcaire rarement pur et cristallin, mais à grains fins et argileux; couches peu épaisses, nombreuses, présentant de fréquentes alternances. Lignite,

ouille, Anthracite, Gypse et Sel mme en bancs ou amas subordon-s.

Fossiles. Très-nombreux, marins, viatiles et terrestres, parmi lesquels usieurs espèces d'Ichtyosaures et e Plésiosaures. Plus de vingt Ammo-ites dont quelques-unes ne se trou-ent pas dans les couches supérieu-s; des Bélemnites, Trochus, Méla-ies, Patelles, Pernes, Modioles, des érites, des Pentacrinites, etc., etc.

La Gryphée arquée, *Gr. arcuata u incurva*; l'*Ammonites Bucklandi*, *Plagiostoma gigantea*, sont les Co-uilles données comme caractéristi-ues. Les Charbons de terre du Lias ui paraissent provenir de Végétaux ès-analogues à ceux des véritables ouilles sont en général de qualité férieure, et ils ne constituent pas es dépôts étendus.

Grès du Lias.—Les Roches aréna-ies de ce Terrain prennent locale-ent un assez grand développement; les renferment des empreintes de égétaux et des lits subordonnés Argile; confondues avec le Grès de Craie inférieure et même avec des rès tertiaires, sous le nom de *Qua-r Sandstein*, elles sont en général acées immédiatement sur les Mar-s irisées et sous le Lias argileux, de anière que les divers géologues uvent par des motifs aussi valables s rapporter les uns aux Marnes iri-s, les autres au Lias.

Les falaises de Lime-Regis en orset Shire, le Sol de la Bourgo-ne, les environs de Bayeux près ien, présentent des exemples du as que l'on rencontre dans un and nombre d'autres localités au-ur du bassin central de l'Europe.

** Oolithe inférieure.

Synonymie. Inferior Oolithe, A.; senschüssige Oolithe, G. C'est à te subdivision qu'appartient l'Oo-ne ferrugineuse des environs de yeux; la liste des Fossiles que cette che renferme, comparée à celle Fossiles du Lias, concourt avec lques superpositions non contras-tantes que l'on a observées, à établir qu'il s'est écoulé un assez long temps avant que les Argiles du Lias aient été recouvertes par les premiers Cal-caires oolithiques. La *Gryphæa ar-cuata* si commune dans le Lias est ici remplacée par la *Gr. Cimbium.*

L'Oolithe inférieure renferme de la Houille exploitable (Whitby) avec des empreintes de Fougères, d'Equi-setum et de Cycadées; des Sables ar-gileux, micacés, jaunâtres, commen-cent assez généralement cet étage oo-lithique qui est séparé du second ou moyen par des bancs argileux.

*** Calcaire marneux.

Synonymie. Fullers' Earth.

Les environs de Bath en Angleterre et les falaises d'Arromanches à Port-en-Bessin (Normandie) fournissent des exemples d'un dépôt marno-calcaire, qui dans cette dernière localité sur-tout a pris un grand développement; sa couleur dominante est le gris jau-nâtre; il se compose de couches nom-breuses d'Argile et de Calcaire argi-leux qui alternent entre elles et qui renferment les Fossiles marins moins nombreux et mieux conservés que dans l'Oolithe ferrugineuse.

**** Oolithe moyenne.

La pierre à bâtir de Caen, celle des environs de Bath, désignées par les géologues anglais par l'expression de *Great Oolithe*, appartiennent aux assises inférieures; c'est une Roche à grains oolithiques très-fins, très-égaux, donnant des pierres de gran-des dimensions et faciles à tailler, d'une couleur blanche ou d'un jaune clair, et renfermant quelques Fossiles marins entiers au milieu de débris très-finement triturés; des Poissons, des Crocodiles et plusieurs espèces de Plésiosaures et Ichtyosaures sont les animaux vertébrés qui y ont été ob-servés. Au-dessus de cette Roche dont les exploitations importantes ressemblent beaucoup à celles du Calcaire grossier des environs de Pa-ris, les géologues anglais ont établi plusieurs groupes qui n'appartien-

nent qu'à quelques localités ; tels sont 1° le *Forest-marble* dont feraient partie les Roches de Calcaire fissile exploitées à Stonesfield près Oxford (*Stonesfield Slate*), au milieu desquelles on a trouvé avec des Coquilles marines (Trigonies, Ammonites, Nautiles, Bélemnites), avec des Végétaux terrestres (Fougères, Cycadées et Conifères), des débris d'Insectes et jusqu'à des ossemens d'un petit Mammifère insectivore de la famille des Didelphes ; ce fait unique jusqu'à présent et qui annoncerait l'existence ou du moins la présence des Mammifères sur les terres dont sont venus les Végétaux trouvés dans les mêmes couches, a besoin, pour être admis dans la science d'une manière définitive, qu'il ne reste aucun doute sur le gisement des Calcaires fissiles de Stonesfield qui n'ont point été retrouvés même à quelques lieues de la petite vallée dans laquelle on les exploite par des puits, tandis que les dépôts que l'on regarde comme leur étant inférieurs et supérieurs se voient en contact immédiat et se présentent avec des caractères constans à de grandes distances ; d'une autre part les grains oolithiques que renferment les Schistes calcaires de Stonesfield et les Roches arénacées qui les accompagnent sont comme disséminés dans une pâte étrangère dans laquelle on trouve des fragmens et des galets roulés de véritable Calcaire oolithique ; enfin tout en regardant théoriquement comme probable l'existence des Mammifères à cette époque reculée, on peut jusqu'à démonstration du coutraire supposer que les matériaux remaniés d'un Terrain oolithique auraient pu être postérieurement entraînés avec des Fossiles de ce même Terrain dans des cavités préexistantes, de la même manière que les cavernes à ossemens ont été remplies.

Le véritable intérêt de la science veut qu'on laisse subsister les doutes tant que l'on n'a pas réellement les moyens de les lever, quelles que soient les théories que les faits douteux appuient ou contrarient. C'est au Forest-marble des Anglais que sur le continent on rapporte le Calcaire à Polypiers de Caen, les Schistes calcaires de Solenhofen (Pierre lithographique) et d'Eichstædt, célèbres par les nombreux Fossiles qu'ils renferment, parmi lesquels on cite aussi des Insectes et les ossemens de deux espèces perdues de Reptiles volans (Ptérodactyles) dont les Schistes de Stonesfield renfermeraient également des débris, si, comme le pense le célèbre Buckland, les ossemens regardés jusqu'à présent comme des os d'Oiseaux devaient être plutôt rapportés à ces Reptiles singuliers. Le *Cornbrash* l'Oolithe filicifère de Mamers (J. Desnoyers) appartiennent à l'étage supérieur de l'Oolithe moyenne.

***** Argile de Dives.

Synonymie. Oxford Clay, A. Marne oxfordienne.

Formation. Très-analogue à celle du Lias et par conséquent fluvio-marine, composée de bancs épais d'une Argile bleue violâtre avec des lits minces ou des nodules de Calcaire marneux à grains fins. Les Fossiles entiers sont très-nombreux ; des débris d'Animaux fluviatiles (Crocodiles, Ichtyosaures) et de Végétaux terrestres, sont mêlés aux Coquilles marines parmi lesquelles des Ammonites, des Trigonies, des Pernes, des Térébratules, etc., et le *Gryphœa dilatata*, dominent. Les environs d'Oxford et les côtes du Calvados, de Villers-sur-Mer, Dives (Vaches-Noires), Mamers, Boulonais, etc. Le Gypse que l'on rencontre dans les Argiles de Dives et d'Oxford ne peut pas être considéré comme de formation coutemporaine ; ce sont des Cristaux disséminés produits après coup par le jeu des affinités à la suite de la décomposition des Pyrites que ces Marnes renferment abondamment.

****** Oolithe supérieure.

La grande quantité de Polypiers qui caractérisent les principaux bancs

e cette série supérieure à l'Argile e Dives et d'Oxford les a fait désiner par les géologues anglais sous e nom de *Coral-Rag*, qu'il ne faut as confondre avec le Calcaire à Polypiers de Caen qui est plutôt le Forest-marble. Le Calcaire à Dicérates Mortagne, Boulonais), celui de Villers à Trouville (Calvados), d'Hedington près Oxford, etc., sont des xemples de ce Terrain dont quelques assises supérieures semblent resque uniquement composées d'une etite Gryphée, *Gr. virgula* (Lumahelle du Havre, du Boulonais, des nvirons de Beauvais, de la Rothelle, etc.)

******* Argile d'Honfleur.

Synonymie. Kimmeridge-Clay, Marne argileuse havrienne.

Formation. Très-analogue à celles es Argiles de Dives et du Lias; fluio-marine, Argile bleue, lits fissiles, Fossiles marins nombreux (*Ostrea eltoidea*, caractéristique), Bois, Crocodiles, Ichtyosaures, etc.; cap la lève, Villers-Ville, Oxford, Kimeridge, Boulonais, etc.

******** Oolithe de Portland.

Synonymie. Portland Stone.

Formation. Marine, Calcaire oolihique à grains fins, fournissant de rès-belles pierres à bâtir; Silex corés en lits interrompus. Le *Pecten imellosus* ou l'*Ammonites triplicatus* ont donnés comme Fossiles caractéistiques de ce dépôt oolithique sué rieur à l'Argile d'Honfleur. L'île e Portland est le type de ce Terain dont on ne peut citer des exemles bien positifs sur le continent, uoique dans le Boulonais on en rouve des traces.

D. Terrains Weldiens.

On peut réunir sous ce nom et omme un exemple bien caractérisé une grande formation due aux atrissemens produits dans la mer par es eaux douces affluentes qui alterativement ont déposé à peu de disnce de l'embouchure d'un fleuve es Calcaires, des sables et des vases avec de nombreux débris de Végétaux terrestres, d'Animaux fluviatiles qui se sont trouvés accidentellement mêlés à quelques Fossiles marins.

Comme cela doit être, cette formation est locale et très-circonscrite; les différens étages que l'on a reconnus dans sa composition, 1° le Calcaire de Purbeck, 2° le Sable ferrugineux d'Hasting, 3° l'Argile de Weald, ne sont pas également développés dans les mêmes lieux; ils le sont même plus souvent en raison inverse l'un de l'autre. La liaison intime de ces Terrains avec le Calcaire oolithique inférieur et avec les Roches arénacées de la Craie qui l'un et l'autre sont sans contredit des sédimens formés dans la mer, l'association des Fossiles marins avec les Fossiles terrestres et fluviatiles plus nombreux, il est vrai, fournissent des caractères et des inductions qui suffisent pour empêcher de regarder ces dépôts comme lacustres.

* Le Calcaire de Purbeck.

Synonymie. Purbeck Limestone; Lumachelle de Purbeck.

Formation. Fluviatile. Calcaire compacte, concrétionné ou fissile, en bancs quelquefois très-durs et susceptibles de recevoir un poli brillant. Coquilles univalves analogues au *Paludina vivipara*, Coquille fluviatile.

Fossiles. Empreintes de Poissons dans les lits argileux fissiles, Crocodiles, Tortues, Huîtres.

Exemple. L'île de Purbeck, la partie supérieure de l'île de Portland au-dessus du Calcaire oolithique de ce nom, le même Calcaire en bancs subordonnés dans les Argiles de Sussex.

** Sable ferrugineux d'Hasting.

Synonymie. Iron-Sand, Hasting's-Sand, Tilgate-Beds, Aisen-Sandstein.

Formation. Attérissement fluviatile. Sable et Grès presque toujours colorés en rouge et en noir par le

Fer hydroxidé. Bancs très-puissans intercalés, d'Argile plastique marbrée de rouge, de jaune et de brun, comme l'Argile plastique tertiaire (Savigny).

Fossiles. Terrestres et fluviatiles; Lignite en bancs ou en fragmens disséminés dans les Sables et les Grès; os de Mégalosaure, d'Iguanodon, de Plésiosaures, de Crocodiles, de Tortues, de Poissons, d'Oiseaux; Cyrènes, Paludines, Unio, Potamides, Oursins.

Exemple. Sussex, Hasting, environs de Beauvais (Savigny), cap la Hève, etc.

*** Argile Weldienne.

Synonymie. Weald-Clay, Tetsvorth-Clay, Oaktree-Clay.

Formation. Fluviatile. Argile souvent plastique contenant des bancs de Calcaire compacte et de Sable ferrugineux subordonnés.

Fossiles. La plupart de ceux des Sables ferrugineux (*Cypris faba, vivipara?*). Ce dépôt bien caractérisé dans les vallées de Kent et de Sussex se voit, moins développé, sur la côte française auprès du cap la Hève et dans le pays de Bray, au nord-ouest de Beauvais.

E. Terrains crétacés.

Si l'on fait abstraction des formations d'eau douce accidentelles et locales dont il vient d'être question, les Terrains crétacés d'origine marine succèdent aux Terrains jurassiques ou oolithiques dont ils se distinguent par un grand nombre de corps organisés qui leur sont particuliers; cependant ils renferment encore la plupart des genres des systèmes antérieurs dont on ne retrouve plus d'indices dans les Terrains tertiaires, tels que les Ammonites, Trigonies, Plagiostomes, Bélemnites.

Parmi les Fossiles caractéristiques des Terrains crétacés, on cite les Hamites, Turrilites, Scaphites et Baculites, ainsi que l'*Inoceramus sulcatus*, le *Catillus Cuvieri* et le *Gryphæa Columba*. On peut dans ces Terrains distinguer l'étage inférieur ou arénacé qui par ses Grès, ses Argiles et ses Lignites, le lie aux Terrains Weldiens, et l'étage supérieur ou calcaire dans lequel existe la Craie proprement dite : c'est-à-dire cette Roche calcaire blanche, tendre, tachante, qui compose la plus grande partie des falaises des deux rives du canal de la Manche, entre le Hâvre et Calais.

La quantité de sable disséminé, qui entre dans la composition de la Craie supérieure, est très-variable, et les proportions généralement croissantes des étages supérieurs aux inférieurs ont conduit les géologues à distinguer trois grandes assises crayeuses, auxquelles ils ont donné des dénominations particulières : 1° l'inférieure ou Craie chloritée; 2° la moyenne ou Craie Tuffau; 3° la supérieure ou Craie blanche.

Il est cependant essentiel de faire observer que ces divisions distinctes qu'il est possible d'établir dans les Terrains du centre de l'Europe, et particulièrement sur les deux rives du canal de la Manche, s'effacent déjà dans les terrains crétacés qui s'appuient sur les hautes montagnes des Alpes et des Pyrénées, dont ils forment en partie les contreforts, et même les crêtes les plus élevées dans certains points. Dans ces dernières localités, les terrains crétacés ne sont plus reconnaissables pour les géologues habitués à les étudier autour du bassin parisien. Les Roches, par leur dureté, par leurs couleurs, peuvent être et ont été confondues avec celles de Terrains plus anciens. Ce sont spécialement les Fossiles qui, dans ces derniers temps, ont conduit avec les inductions tirées des superpositions, à reconnaître la présence des terrains crétacés dans la composition de nos grandes chaînes européennes.

* Craie inférieure ou chloritée.

Synonymie. S. Sable et Grès verts; Inferior Green Sand, A.

Formation. Attérissement marin; Sable ferrugineux ou coloré en vert

lus ou moins foncé par les grains ouvent très-gros de Fer silicaté; nodules de Fer phosphaté; bancs de grès très-durs subordonnés.

Fossiles. Marins très-nombreux, parmi lesquels on trouve beaucoup de debris, quelques Fossiles terrestres (bois) subordonnés.

Ces Fossiles appartiennent à un très-grand nombre des genres qui caractérisent les Terrains secondaires précédens, et qui manquent dans les Terrains tertiaires, tels que les Ammonites, Plagiostomes, Podopsis, Inocérames, Trigonies, etc. Les plus caractéristiques sont les *Gervilia aviculoides*, *Thetis minor*, *Trigonia alidormis*.

** Craie moyenne ou Tuffau.

Cette variété, distincte dans la ceinture sud-est du bassin central de la France, se confond, soit avec la Craie inférieure sableuse, soit avec la Craie supérieure tendre; elle ne diffère réellement de celle-ci que par une proportion plus sensible de sable; elle est plus dure, moins blanche, et fournit de très-bonnes pierres à bâtir. Les assises distinctes sont souvent séparées par des bandes irrégulières plus silicenses, et même par des rognons de Silex ordinairement blonds.

Les Fossiles, moins abondans que dans la Craie sableuse inférieure, sont à peu près les mêmes; cependant les dépouilles des Animaux pélagiens l'emportent sur celles des Mollusques littoraux.

Entre la Craie inférieure et la Craie Tuffau ou moyenne, on rencontre fréquemment des lits argileux (Gault) qui contiennent beaucoup de Fossiles marins bien conservés.

*** Craie blanche.

C'est un précipité formé probablement loin des côtes, et après que les particules grossières, suspendues dans les mêmes eaux, avaient été déjà déposées. La Craie blanche, dont celle de Meudon et des côtes de Normandie (Dieppe, Calais) offre des exemples, se voit également sur les côtes de l'Angleterre (Albion). La stratification y est peu apparente; la masse, qui a quelquefois plusieurs centaines de pieds d'épaisseur, est coupée horizontalement et de six, huit à quinze pieds de distance par des lignes de rognons siliceux (Silex pyromaque), et même par des lits minces et continus. La disposition et la forme de ces Silex annoncent que ces corps n'ont pas préexisté à la masse qui les enveloppe, mais plutôt que ce sont le résultat de la conglomération sur certains points de la matière siliceuse d'abord disséminée dans la pâte calcaire.

Toute la Craie blanche ne contient pas de Silex, la partie inférieure en est souvent dépourvue.

Les Fossiles sont plutôt rares qu'abondans; cependant quelques lits en renferment en grand nombre : ils sont tous marins et accompagnés rarement de Bois terrestres.

Plusieurs grands Reptiles inconnus (*Mososaurus*) ont été trouvés dans la Craie supérieure de Maëstricht. On cite avec raison le *Catillus Cuvieri* comme un des Fossiles le plus caractéristiques.

IIIe Classe.—Terrains tertiaires.

Tous les Terrains supérieurs à la Craie doivent être compris sous cette dénomination générale; il s'en faut cependant qu'ils soient tous du même âge, et parmi eux il est possible de reconnaître des dépôts très-distincts formés soit en même temps sous des influences très-différentes, tantôt sous des influences semblables dans des temps différens. Jusqu'à présent on peut dire que la limite qui sépare la Craie des Terrains qui lui sont superposés, est suffisamment tranchée; mais il ne s'ensuit pas que ce que nous voyons autour de nous soit de même partout. Il est même probable qu'entre les produits de deux époques très-différentes pour nous, il s'est fait des dépôts qui participent, par leurs caractères zoologiques, et des Terrains secondaires et des Ter-

rains tertiaires; aussi ne faut-il, dans l'état actuel de la science, regarder l'opposition que l'on remarque dans deux séries de Terrains immédiatement superposés que comme un fait local.

Dans les Terrains tertiaires on ne voit plus ni Ammonites, ni Bélemnites, ni Plagiostomes, Catillus, etc., et l'on voit, au contraire, un grand nombre de genres inconnus et d'espèces nouvelles. Presque tous les Terrains tertiaires sont ou des dépôts littoraux, ou des dépôts isolés, faits dans des localités circonscrites; de sorte que l'on conçoit facilement les différences qui les distinguent entre eux.

Tous les Terrains tertaires actuellement soumis à l'inspection des géologues, n'ont pas été émergés en même temps, et les uns étaient peut-être déjà depuis long-temps abandonnés par les eaux, que les autres n'étaient pas encore déposés; aussi parvient-on chaque jour à séparer et à rapporter à des âges très-différens des dépôts que l'on avait confondus et que l'on regardait comme contemporains. Desnoyers est l'un des géologues qui a, dans ces derniers temps, fourni les meilleures preuves de cette succession dans les formations tertiaires, et qui a classé une grande partie des dépôts connus dans l'ordre relatif de leur ancienneté. Ses observations, d'accord avec celles d'Elie de Beaumont, de Boué, de Lyell et d'un grand nombre d'observateurs, ont même démontré que, pendant la formation de la série des Terrains tertiaires, la surface de la terre a été agitée par de violentes commotions, à la suite desquelles nos plus hautes montagnes alpines ont été soulevées, et la forme, ainsi que la relation des bassins marins, ont changé. Un des accidens que présentent fréquemment les divers dépôts tertiaires, c'est l'alternance d'assises qui ne renferment que des dépouilles d'Animaux ou de Végétaux fluviatiles et terrestres avec d'autres assises entièrement remplies de Fossiles marins; c'est encore le mélange de Fossiles des eaux douces avec les débris des êtres qui ont habité la mer. Ces faits, déjà observés dans les Terrains plus anciens (Charbon de Terre, Calcaire de Purbeck, Argile de Weald), s'expliquent également, pour presque tous les cas, par les affluens d'eau douce dans les bassins marins; affluens d'autant plus nombreux, que la surface des Terres découvertes a été plus étendue. Dans un petit nombre de circonstances, on peut, il est vrai, attribuer les alternances à des changemens relatifs de niveau de divers points du sol, à la suite des grands bouleversemens que nous avons signalés. Par exemple, il semble démontré que les Faluns marins de la Touraine sont superposés aux Meulières lacustres des Terrains parisiens; mais on peut moins expliquer cette alternance par un soulèvement des mers au-dessus de leur niveau précédent, que par l'affaissement du sol déjà émergé.

Entrer dans de plus grands détails à ce sujet, ce serait revenir sur les généralités, trop longues peut-être, qui sont en tête de cet article.

Jusqu'à ce que l'on soit parvenu à établir une série chronologique continue des dépôts tertiaires connus, si toutefois cette tentative peut être couronnée de succès, on les divise assez naturellement en deux grands groupes dont on peut trouver les types dans les Terrains des environs de Paris d'une part, et dans les collines subapennines de l'autre : 1° les Terrains tertiaires parisiens; 2° les Terrains tertiaires subapennins.

A. Terrains tertiaires parisiens.

* Argile plastique.

Synonymie. Plastic-Clay.

Formation. Fluvio-marine.

Fossiles. Marins et fluviatiles, selon les localités.

Dans les anfractuosités de la Craie déjà consolidée et comme ravinée, on trouve des dépôts puissans, mais non continus, d'Argile blanche ou

olorée en rouge, jaune et gris, qui st propre à la fabrication des pote- es fines. Souvent ces dépôts repo- nt sur des galets ou cailloux roulés liceux; ils alternent avec des bancs e Sable et de Grès qui le plus sou- ent les recouvrent; des amas de ignite plus ou moins puissans, et ans lesquels on reconnaît la pré- nce de Végétaux dicotylédonés. es débris de Reptiles (Crocodiles) des Mollusques fluviatiles carac- risent l'Argile plastique de nos en- irons, tandis qu'autour de Londres dans l'île de Wight, le même Ter- in ne renferme que des Fossiles arins. Au surplus, l'Argile plas- que proprement dite, qui, dans ces fférentes localités, offre les mêmes ractères minéralogiques, ne con- ent pas de Fossiles; ceux-ci se ient plutôt dans les Sables et Grès périeurs.

Les Argiles de Vanvres, de Gen- lly, de Dreux, sont des exemples u Terrain d'Argile plastique. Nulle rt ce dépôt ne paraît contenir les ossiles de la Craie.

** Calcaire grossier.

Synonymie. Calcaire à Cérithes, ondon-Clay; Calcaire tritonien Brongniart).

Formation. Marine de rivage.

Le Terrain de Calcaire grossier est mposé d'assises distinctes de sédi- ens plus ou moins fins, et dans les- uels on voit distinctement les débris iturés de Coquilles et d'autres corps arins avec lesquels on en trouve ui ont conservé leur intégrité, sur- ut dans certaines localités, comme rignon, Courtagnon, Parnes, Ma- ny, etc. Ces Fossiles, qui ont été bjet de recherches et de travaux rticuliers, sont en très-grand nom- re (plus de douze cents espèces), tous jusqu'à présent paraissent fférer de ceux des Terrains plus nciens; ils diffèrent également, oique d'une manière moins tran- ée, des Fossiles des Terrains su- rieurs ou subapennins. Le Calcaire ossier, exploité autour de Paris, fournit les pierres d'appareils et les moellons employés dans les cons- tructions de cette grande cité.

*** Gypse paloeothérien.

Synonymie. Gypseous fresh-water.

Formation. Fluviatile, sous-ma- rine.

Au milieu des Calcaires grossiers on aperçoit déjà localement (Nan- terre, Vaugirard) des dépôts plus ou moins puissans d'Argile ou de Mar- nes calcaires, qui renferment des Co- quilles d'eau douce, des ossemens de grands Mammifères perdus, et du Gypse, ainsi que des nodules de Strontiane. Ces dépôts accidentels annoncent que dans la baie marine, sous les eaux de laquelle se déposait le Calcaire grossier marin, il débou- chait quelque cours d'eau douce, qui de temps en temps apportait son tri- but à la mer. Des circonstances qu'il n'est pas possible de développer ici, ont fait prédominer, pendant un temps plus ou moins long, l'arrivée des matériaux fluviatiles et du Gypse qui ont donné lieu à un Terrain d'eau douce qui s'est trouvé intercalé dans les dépôts marins; aussi le Terrain gypseux ne forme-t-il réellement qu'un grand amas ovoïde, dont la plus forte épaisseur correspond aux buttes de Montmartre. On peut ob- server que cet amas n'a cependant été formé que successivement, puis- qu'il est stratifié. Les ouvriers qui l'exploitent distinguent trois masses gypseuses: 1° la supérieure ou haute masse; 2° la moyenne ou seconde masse; 3° l'inférieure ou basse masse. Elles sont séparées les unes des au- tres par des lits plus ou moins nom- breux et épais de Marnes qui ne sont pas employées.

La Roche gypseuse est un véritable Sel qui semble avoir été précipité d'une dissolution, soit que le Gypse soit arrivé réellement dissout dans les eaux courantes qui affluaient dans ce lieu, soit que ces eaux fus- sent chargées d'une certaine quan- tité d'Acide sulfurique qui, ren- contrant de la Chaux carbonatée en

suspension, l'aurait transformée en Sulfate.

La présence dans le Gypse parisien des grands Mammifères de genres inconnus, auxquels Cuvier a donné les noms de *Palæotherium*, d'*Anoplotherium*, de *Dichobunes*, *Chœropotames*, etc., est trop connue, et il nous reste trop peu de place pour que nous ne nous empressions pas de renvoyer aux ouvrages spéciaux de Cuvier et Brongniart sur ce sujet, l'un des plus importans de la géologie moderne.

Avec les Mammifères cités ci-dessus, le Gypse renferme encore les débris de nombreux Reptiles (Crocodiles, Tortues), de Poissons, etc. Les plâtrières d'Aix en Provence, qui paraissent devoir être comparées à celles de Paris, renferment en outre une très-grande quantité d'Insectes terrestres de tous les ordres. De même que dans le Calcaire grossier, on a observé des dépôts d'eau douce intercalés, on voit dans le grand amas gypseux ses lits alterner avec d'autres lits qui renferment des Coquilles marines (Butte aux Gardes, Montmartre, Soisy, etc.); de sorte que les conséquences extraordinaires auxquelles avait d'abord donné lieu l'observation des Terrains parisiens, ne paraissent réellement pas fondées, et personne ne croit plus que des irruptions et des retraites alternatives des mers soient nécessaires pour expliquer la formation des Terrains parisiens.

Le Gypse proprement dit est recouvert par des Marnes, parmi lesquelles une Marne argileuse verte se fait remarquer par sa constance. Cette Marne, très-argileuse, et qui est employée aux environs de Paris à la fabrication des tuiles, carreaux, briques et poteries grossières, ne contient pas de Fossiles, mais elle est au milieu d'autres lits de diverses couleurs, qui renferment les unes des Coquilles d'eau douce, telles que Lymnées et Planorbes (Pantin); les autres des Huîtres, des Cérites, des débris de Poissons marins, etc.

**** Sables et Grès marins supérieurs.

Synonymie. Upper marine.

Formation. Attérissement marin. Sable stratifié en lits distincts ferrugineux, micacé, quelquefois très-blanc, remplacé par des bancs de Grès très-dur qui ne sont pas continus, et sont visiblement le résultat de l'agglutination du Sable par place. Ce grand dépôt sableux, qui couronne les hauteurs de toutes les collines des environs de Paris, renferme des Coquilles marines très-analogues à celles du Calcaire grossier; mais comme elles ont presque partout été détruites, leurs moules, très-difficiles à bien caractériser spécifiquement, ne se voient que dans les bancs de Grès qui généralement occupent les parties supérieures du dépôt.

***** Calcaire d'eau douce supérieur et Meulières.

Synonymie. Upper marine.

Formation. Un grand dépôt, qui semble avoir eu réellement lieu sous des eaux douces fluviatiles et lacustres, recouvre les Sables marins, et il diffère par place quant à la nature des Roches dont il est composé : tantôt ce sont des Calcaires à grains fins, tantôt ce sont des Silex caverneux propres à faire des meules, et qui contiennent, avec des Lymnées, des Planorbes, des Hélices, etc., des débris de Végétaux aquatiques (Chara, Gyrogonites).

Les Meulières des plateaux parisiens et le Calcaire des environs d'Orléans appartiendraient à ce dépôt lacustre supérieur; mais il faut remarquer qu'à la partie sud et sud-est du Bassin parisien, la formation d'eau douce la plus superficielle se lie sans interruption avec l'Argile plastique qui recouvre la Craie, et qu'une grande partie de cette formation peut être considérée comme contemporaine, et du Gypse, et du Calcaire grossier lui-même. Cette observation s'applique à ce que nous

ons à dire en quelques mots des errains tertiaires subapennins.

. Terrains tertiaires subapennins.

Quoique d'une manière générale s puissent être considérés comme lus récens que notre Calcaire grossier parisien, on ne peut établir, entre les différens membres dont ils se omposent et les formations parisiennes, des rapports exacts; ils se omposent de grands amas argileux leuâtres, qui renferment des Limites et de nombreux débris de Mollusques marins, presque tous différens de ceux du Calcaire grossier arisien, et ayant beaucoup plus d'analogie avec le test des Mollusques ui vivent encore dans les mers environnantes.

Les Argiles sont surmontées par es dépôts de Sables ferrugineux et e Cailloux roulés, au milieu desquels on trouve non-seulement des coquilles marines, mais aussi des ssemens de grands Mammifères terestres. Ces derniers dépôts se confondent avec ce que l'on a appelé le *Diluvium;* mais devant avouer franchement qu'après avoir beaucoup tudié et réfléchi, nous ne savons plus ce que c'est que le *Diluvium*, ou plutôt s'il y a eu un *Diluvium* en tant qu'il faudrait le considérer comme e résultat d'un cataclysme universel; nous renvoyons pour cette liscussion au dernier Mémoire que nous avons publié dans ceux de la Société d'Histoire naturelle de Paris, T. IV, à l'Extrait de nos Mémoires sur les environs de Paris (Société Philomatique, 1825, cahier de mai et juin), et surtout aux beaux Mémoires de Desnoyers et Elie de Beaumont, dans lesquels on peut voir combien nous avons appris depuis peu en géologie, et combien il nous reste à apprendre encore. (Annales des Sciences naturelles, 1828-1830.)

Depuis les côtes d'Espagne jusqu'aux environs de Vienne en Autriche, en suivant le littoral de la Méditerranée et remontant le Danube, on rencontre des Terrains appartenant à cette division et dont les caractères sont identiques. Le Craq des Anglais, les Faluns du Cotentin et de la Loire, une partie de la Molase coquillaire de la grande vallée de la Suisse, sont également regardés comme analogues aux Terrains des collines subapennines.

—

Je ne puis terminer cet article sans chercher à faire excuser le retard que j'ai apporté, dit-on, à la publication du dernier volume du Dictionnaire, et sans en demander sincèrement pardon au public, à l'éditeur et à mes collaborateurs.

J'avais réuni beaucoup de matériaux, mais à mesure que j'ai étudié les auteurs récens, je me suis aperçu de l'impossibilité de les mettre d'accord entre eux. Forcé de choisir, je me suis trouvé dans la position d'un juge auquel on demande un jugement avant qu'il ait pu acquérir une conviction. Je confie ma justification aux auteurs qui connaissent ce que c'est que la conscience littéraire, et, sous ce rapport, je suis certain que tous les collaborateurs du Dictionnaire classique prendront ma défense auprès de ceux qui auraient mal compris les motifs qui m'ont empêché de me livrer plus tôt à la critique. (C. P.)

TERRAPÈRE. REPT. CHEL. Sous-genre de Tortues ainsi nommé par Merrem et comprenant les Tortues à boîte. (IS. G. ST.-H.)

TERRASSON. OIS. Syn. vulgaire de Motteux. *V.* Traquet. (DR. Z.)

TERRES. MIN. Sous ce nom, les minéralogistes désignent communément un grand nombre de substances minérales amorphes, très-variées dans leur nature intime et leurs différens caractères, et qui toutes ont un aspect terne et terreux. Nous allons énumérer ici rapidement les espèces principales qui portent ce nom.

Terre absorbante. Dans les anciens traités de matière médicale, on trouve réunies sous ce nom les subs-

tances qui ont la propriété d'absorber les sucs acides qui se développent fréquemment dans l'estomac ; tels sont la Magnésie, le Phosphate de Chaux, etc.

Terre adamique. Synonyme de Fer oxidé rouge.

Terre d'Almagra. Terre rouge ocreuse dont on se sert dans la peinture à fresque, et qui ressemble beaucoup à la Sanguine.

Terre alumineuse. C'est une variété du Lignite terreux. Le même nom s'applique également aux terres dont on extrait l'Alun ou Sulfate d'Alumine et de Potasse.

Terre ampélite. Espèce de Schiste pyriteux susceptible de s'effleurir, et ayant de l'analogie avec le Lignite pyriteux. Les anciens le nommaient aussi Terre de Vigne.

Terre anglaise. Espèce d'Argile plastique avec laquelle on fait les faïences à couverte transparente.

Terre argileuse, celle qui contient une quantité notable d'Argile.

Terre d'Arménie. C'est une espèce d'Ocre rouge employée dans la peinture à fresque.

Terre arsenicale. Synonyme d'Arsenic noir et pulvérulent, et de Chaux arseniatée.

Terre bitumineuse. On a donné ce nom aux substances minérales terreuses qui contiennent du Bitume.

Terre bleue. Nom vulgaire du Fer phosphaté pulvérulent et de certaines Lithomarges, qui doivent cette couleur au Cuivre carbonaté azuré.

Terre bleue de montagne ou simplement Bleu de montagne. Synonyme vulgaire de Cuivre carbonaté.

Terre brune de Cologne. Espèce de Lignite terreux exploitée en grand à Liblas, que l'on vend à Cologne, et qui sert à falsifier les Tabacs à priser. On l'emploie aussi dans la peinture à fresque, et on la brûle pour le chauffage.

Terre de bruyère. C'est un mélange de Sable fin et de Terreau ou Humus. Elle est en général noirâtre et légère, très-perméable à l'eau. Cette Terre est indispensable pour la culture d'une foule d'Arbustes ou d'Arbrisseaux ; tels sont surtout ceux de l'Amérique du Nord et du Cap.

Terre calaminaire. Les fabricans de Laiton appellent ainsi le Zinc oxidé Calamine.

Terre calcaire. Synonyme vulgaire de la Chaux carbonatée.

Terre de la Chine. L'un des noms vulgaires du Kaolin.

Terre cimolée ou de Cimolis. Espèce d'Argile qui, selon Théophraste, servait non-seulement en médecine, mais pour dégraisser les étoffes de laine.

Terre comestible. Les peuples sauvages de plusieurs contrées du globe, très-éloignées les unes des autres, sont, au rapport d'un grand nombre de voyageurs, réellement géophages. C'est ainsi que Humboldt a vu des peuplades sur les bords de l'Orénoque qui, pendant plusieurs mois de l'année, se nourrissent presque exclusivement d'une sorte de Terre argileuse qu'ils font cuire à moitié. Le même fait a été observé à la Nouvelle-Calédonie par Labillardière, à Java par Leschenault, en Guinée, au Sénégal par d'autres voyageurs, etc. Dans ces différens lieux, cette Terre contient toujours une très-grande quantité d'Argile et il est beaucoup plus probable qu'elle agit comme une sorte de lest dans l'estomac de ces malheureux peuples, plutôt qu'elle ne les nourrit.

Terre Corundi. Nom vulgaire de l'Emeril de l'Inde ou Corindon lamelleux.

Terre cuivreuse. On nomme ainsi certains Minerais de Cuivre devenus ternes et pulvérulens par suite de la décomposition qu'ils ont éprouvée.

Terre de Damas. C'était une des Terres argileuses dont les anciens faisaient usage. On pense que la Terre de Damas était une espèce d'Ocre rouge.

Terre décolorante. Nom vulgaire du Lignite d'Auvergne, qui a

propriété de décolorer beaucoup liquides, et entre autres le vinaigre rouge.

Terre écumeuse. Synonyme vulgaire de la Chaux carbonatée magnésienne nacrée.

Terre a foulon. On nomme ainsi différentes variétés d'Argile douce au toucher qui sont employées pour enlever aux étoffes de laine l'huile dont on s'est servi pour carder et filer la laine.

Terre a four. Argile plastique mêlée de Sable qui est susceptible de cuire sans se fendre, et que l'on emploie de préférence pour la construction des fours.

Terre galatienne. C'était une des Terres argileuses employées par les anciens.

Terre glaise. L'un des noms vulgaires de l'Argile plastique.

Terre hoppienne. Nom vulgaire de la Magnésie carbonatée.

Terre du Japon (Bot. Phan.), *Terra Japonica*. Nom sous lequel le Cachou a long-temps été désigné.

Terre de Lemnos. Argile blanche dont on formait des espèces de pastilles, et sur lesquelles on imprimait l'empreinte d'un cachet. De là le nom de Terre sigillée qu'on lui donnait aussi.

Terre magnésienne. Nom vulgaire de la Magnésie.

Terre de Manganèse ferrugineuse. Nom vulgaire du Manganèse oxidé noir.

Terre de Marmarosch. L'un des noms vulgaires de la Chaux phosphatée terreuse.

Terre marneuse, celle où la chaux est en excès.

Terre martiale bleue. Nom vulgaire du Fer phosphaté pulvérulent.

Terre médicinale. Les anciens employaient autrefois un grand nombre de Terres dans l'art de guérir; elles étaient les Terres de Lemnos, de Cimolis, de Chio, de Lybie, les Bols d'Arménie, etc.

Terre mélienne ou de Mélos. Était une des Terres médicinales des anciens.

Terre miraculeuse. Synonyme de Chaux carbonatée farineuse. Cette substance porte également le nom de Farine fossile.

Terre ochroïte. Klaproth avait d'abord donné ce nom au *Cerium*.

Terre d'ombre. On appelle ainsi une Terre d'un beau brun foncé, et qu'on emploie dans la peinture. Elle vient, dit-on, de l'Ombrie, province des États romains. Mais il en existe aussi dans d'autres parties de l'Italie. Elle doit sa couleur à l'Oxide de Fer qu'elle contient en abondance.

Terre de Patna. C'est une Argile qu'on trouve sur les bords du Gange, et dont on fait des vases réfrigérans.

Terre de Perse. Espèce d'Ocre rouge, analogue à celle qu'on nomme Rouge indien.

Terre pesante. Nom vulgaire de la Baryte.

Terre de pipe. C'est une variété d'Argile plastique d'un gris foncé, qui devient blanche dans la cuisson, et avec laquelle on fait non-seulement des pipes, mais des plats, des assiettes, etc.

Terre a pisé. C'est une Terre forte mélangée de pierres et de cailloux d'une grosseur moyenne, et dont on se sert pour faire le *pisé*, sorte de bâtisse économique très-usitée dans plusieurs provinces de la France.

Terre a porcelaine. L'un des noms vulgaires du Kaolin ou Feldspath décomposé.

Terre samienne ou de Samos. L'une des Terres que les anciens employaient en médecine.

Terre savonneuse. On donne quelquefois ce nom aux Argiles à foulon.

Terre sidneyenne. Delamétherie avait donné ce nom à une Argile rapportée par Sidney, de la Nouvelle-Galles.

Terre de Sienne. Espèce d'Ocre d'un beau jaune, que l'on tire des environs de Sienne en Italie.

Terre de Sienne brulée. C'est la précédente que l'on a fait griller, et qui, par suite de cette opération, a pris une teinte rouge transparente.

Terre sigillée. *V.* Terre de Lemnos.

Terre de Sinope. Espèce d'Ocre rouge employée autrefois en médecine et dans la peinture.

Terre de Smyrne. On donne quelquefois ce nom au Natron du Levant.

Terre a sucre. C'est l'Argile dont on se sert dans les raffineries pour purifier le sucre.

Terre talcaire ou talqueuse. On appelle ainsi la Chlorite ou le Talc pulvérulent.

Terre tufière ou tofacée. C'est un Tuf friable qui sert de castine dans beaucoup de forges.

Terre végétale. On appelle ainsi la Terre qui est propre à la végétation. Elle forme à la surface du globe une couche dont l'épaisseur est extrêmement variable, mais qui, en général, est plus considérable dans les vallées, les plaines déclives, que sur les montagnes qui en sont souvent tout-à-fait dépourvues. Les substances qui entrent dans la composition de toute Terre végétale, sont l'Argile, la Silice, le Calcaire et l'Humus. C'est du mélange de ces quatre substances, dans des proportions diverses, que résulte la Terre propre à la végétation, et cependant, à l'exception de l'Humus, ces matières isolées sont impropres à la végétation. On distingue différens types de Terre végétale que nous allons rapidement caractériser :

1°. *Terre argileuse* ou *Terre forte*. Elle se compose d'Argile et de Silice, mais la première de ces substances y prédomine; on y trouve de plus une certaine quantité d'Humus, quelquefois de l'Oxide de Fer et quelques autres corps étrangers, mais dans de faibles proportions. Elle est onctueuse et douce au toucher, se pétrit facilement entre les doigts en retenant les formes qu'on lui a données; elle se laisse très-difficilement pénétrer par l'eau, et retient fortement ce liquide quand une fois il s'est interposé entre ses molécules.

2°. *Terre franche* ou *Terre normale*. Cette Terre, que les cultivateurs considèrent comme le type de la bonne terre végétale, est, comme la précédente, composée d'Argile et de Sable, mais dans des proportions beaucoup plus convenables à la végétation. Le Sable y prédomine. Sa couleur est grisâtre ou brune; elle est douce au toucher, se divise avec une grande facilité, se laisse facilement pénétrer par l'eau.

3°. *Terre calcaire*. C'est celle qui a pour base le Carbonate de Chaux mêlé avec de l'Argile et du Sable en différentes proportions. Elle est assez douce au toucher, retient l'eau facilement, a une couleur plus ou moins blanchâtre.

4°. *Terre siliceuse* ou *sableuse*. Elle est formée de Sable ou Silice en excès; elle est rude au toucher, légère, se laisse rapidement pénétrer par l'eau.

5°. On nomme *Humus* ou *Terreau* le produit de la décomposition des substances animales et végétales à l'air libre. Par suite de la fermentation qui s'est établie dans ces substances, de nouveaux produits sont formés; tel est entre autres l'Ulmine ou Acide ulmique, résultat de la décomposition des tissus végétaux, et qui paraît jouer un rôle important dans les phénomènes de la nutrition des Végétaux. L'Humus est de toutes les Terres végétales la plus propre aux phénomènes de la végétation.

Terre verte. Ce nom a été donné à un grand nombre de substances terreuses de nature diverse, mais offrant toutes une couleur verte.

Terre verte de Hollande. Terre argileuse employée dans la peinture à l'huile.

Terre verte de Vérone ou Baldogée. On la retire du Monte-Bretonico, dépendant du Monte-Baldo. Faujas de Saint-Fond la considère comme un Feldspath décomposé. Elle est employée dans la peinture à fresque.

Terre vitrifiable. Nom vulgaire de la Silice. (A. R.)

TERRENOIS. BOT. PHAN. Nom ulgaire adopté comme scientifique ar quelques botanistes français pour ésigner le genre *Bunium*. *V*. ce mot. (B.)

TERRÈTE. BOT. PHAN. Un des ynonymes vulgaires de Lierre terestre, *Glechoma hederacea*. *V*. GLEHOME. (G..N.)

TERRIER. MAM. On nomme ainsi s retraites souterraines d'un grand ombre d'espèces de Mammifères, elles que le Lapin, etc., etc. (IS. G. ST.-H.)

TERRIER. OIS. L'un des synonymes vulgaires du Grimpereau de muille. *V*. TICHODROME. (DR..Z.)

TERRITÈLES. ARACHN. Latreille établi sous ce nom une section parmi les Araignées fileuses; elle renferme quelques genres qui ont l'habitude de tendre sur la terre leurs iles. Tels sont les Mygales, les types et les Eriodons. (AUD.)

TERSEX. BOT. CRYPT. *V*. FÉCULE E TERRE.

TERSINE. OIS. Espèce du genre oené. *V*. ce mot. (DR..Z.)

TESAN. MOLL. C'est le nom qu'Anson (Voyage au Sénégal, pl. 7) onne au *Dolium Perdix*, Lamk. *V*. ONNE. (D..H.)

TESSARIE. *Tessaria*. BOT. PHAN. enre de la famille des Synanthées, tribu des Vernoniées, établi r Ruiz et Pavon (*Flor. Peruv. et il. Prodr.*) et offrant les caractères ivans : involucre turbiné ou presque campanulé, composé de folioles gulièrement imbriquées; les extérieures et intermédiaires persistantes, appliquées, larges, concaves, riaces, un peu pubescentes, franges ou longuement ciliées sur les rds : les intérieures caduques, roites, oblongues, aiguës et un u réfléchies au sommet, scarieuses très-glabres. Réceptacle légèrement plan, hérissé de paillettes filiformes, longues et nombreuses. Cahide ayant au centre une fleur mâle, unique, dont la corolle est purpurine, grande, tubuleuse, régulière, à cinq lobes; les autres fleurs sont femelles, nombreuses, formant plusieurs rangées, ayant la corolle plus petite que celle de la fleur mâle, tubuleuse, très-grêle, terminée au sommet par des dents irrégulières. La fleur mâle est pourvue d'un ovaire presque entièrement avorté, mais surmonté d'une aigrette pileuse, très-développée. L'ovaire des fleurs femelles est petit, oblong, muni d'un bourrelet basilaire, et d'une aigrette de poils non plumeux. Le genre *Tessaria* a été de nouveau publié par Willdenow dans les Mémoires des Curieux de la nature de Berlin pour 1807, sous le nom de *Gynheteria*. Il se rapproche des genres *Monarrhenus*, *Monenteles*, *Pluchea*, *Chlœnolobus*, et d'autres qui, pour la plupart, sont des démembremens de l'ancien genre *Conyza* des auteurs. Kunth a décrit sous le nom de *Conyza riparia*, une Plante qu'il a soupçonnée être le *Tessaria integrifolia* de Ruiz et Pavon; mais Cassini pense qu'on peut la distinguer génériquement, parce que la fleur centrale mâle est privée d'aigrette. Les Tessaries sont des Arbrisseaux du Pérou, qui croissent sur le bord des rivières. L'un (*T. integrifolia*) a des feuilles oblongues, obovales, entières; l'autre (*T. dentata*) se distingue par ses feuilles oblongues et dentées. (G..N.)

* TESSAROPS. *Tessarops*. ARACH. Genre d'Arachnides pulmonaires, de la famille des Fileuses ou du genre *Aranea* de Linné, établi par Rafinesque, et qui s'éloignerait de tous les autres de cette famille par le nombre des yeux qui ne serait que de quatre. D'après les autres caractères et les habitudes de la seule espèce connue, et qui est propre aux États-Unis de l'Amérique, ce genre nous semble avoir de grands rapports avec les Aranéides de la division des Santeuses. *V*. les Annales des Sciences physiques, imprimées à Bruxelles, T. VIII, p. 88. (LAT.)

TESSARTHONIE. *Tessarthonia.* MICR. Turpin a donné le nom de Tessarthonie moniliforme à un être végétal microscopique entièrement dénué de mouvement, composé de quatre globules verts, développés bout à bout, et dans lesquels on ne rencontre aucune granulation reproductrice. Sa longueur totale est d'un cinquantième de millimètre, et le diamètre d'un de ses globules d'un deux centième. Il se rencontre dans les croûtes vertes fixées aux surfaces des corps plongés dans les eaux douces et tranquilles. (G..N.)

TESSÉLITE. MIN. Variété d'Apophyllite des îles Feroë. *V.* APOPHYLLITE. (G. DEL.)

* TESSERATOME. *Tesseratoma.* INS. Genre de l'ordre des Hémiptères, famille des Géocorises, établi par Lepelletier et Serville (Encyclopédie méthodique), voisin de celui des Pentatomes par la forme générale du corps, mais dont les antennes n'ont que quatre articles et dont le prothorax se prolonge postérieurement en forme de lobe tronqué. Les deux espèces connues, *Edessa papillosa*, Fabr.; *E. amethystina, ejusd.*, sont des Indes-Orientales. (LAT.)

TESSON ou TAISSON. MAM. Nom donné par quelques auteurs anciens au Blaireau. *V.* ce mot. (AUD.)

TEST. MOLL. Syn. de Coquille. *V.* ce mot, et les articles MOLLUSQUES et CONCHYLIOLOGIE. (AUD.)

TESTACELLE. *Testacella.* MOLL. Ce genre, très-voisin des Limaces, a été institué par Draparnaud dans son utile ouvrage sur les Mollusques terrestres et fluviatiles de France. Ce genre, adopté par Lamarck, lui fut attribué ainsi qu'à Faure Bignet, peut-être plus justement à ce dernier qui fut le premier, à ce qu'il paraît, qui observa l'Animal singulier sur lequel ce genre a été constitué; il ne pouvait manquer d'être adopté, puisqu'il repose sur de bons caractères, et il le fut en effet par tous les zoologistes. La place qu'on devait donner à ce genre dans la série était marquée invariablement par sa nature comme un terme moyen, comme un intermédiaire entre les Limaces et les Hélices. Jamais on n'a contesté ce point, et si l'on remarque quelques variations dans les méthodes, elles ne proviennent que de la manière d'envisager le degré d'affinités avec les genres circonvoisins analogues à celui-ci.

La Testacelle est un Animal allongé, limaciforme, plus étroit antérieurement que postérieurement, nu dans presque toute son étendue pourvu à son extrémité postérieure d'une fort petite coquille rudimentaire, à ouverture très-large et revêtue en dedans d'un manteau mince et extensible; la tête est beaucoup plus petite proportionnellement que dans les Limaces; elle présente, comme dans celles-ci, quatre tentacules, une paire buccale, plus courts que les autres céphaliques et oculifères au sommet. De la racine de ces tentacules partent deux petits sillons qui parcourent le dos et gagnent le bord de la coquille. On voit dans ce genre, comme on peut également le remarquer dans plusieurs autres, que la coquille a véritablement pour usage primitif de protéger les organes de la respiration. Ici la cavité pulmonaire est postérieure; la coquille l'est également: le cœur, organe de circulation et de respiration tout à la fois, ne s'écarte pas de la cavité pulmonaire, tandis que les organes de la génération, indépendans de ceux dont nous venons de parler, n'ont point changé de place; leur orifice commun est, comme dans les Limaces, à la base du tubercule droit. A l'exception de ces différences qui dépendent, comme on le voit, de la place relative des organes et non de leur modification profonde, tout le reste de l'organisation des Testacelles est semblable à celle des Limaces. Voici de quelle manière les caractères de ce genre sont exprimés: corps ellipsoïde, allongé, gastéropode; le pied non séparé par un sillon latéral; derme épais couvrant également tout

e corps comme dans les Limaces, si e n'est à sa partie postérieure où il st protégé par une petite coquille xtérieure; manteau fort mince et ouvant prendre dans quelques occaions une extension telle qu'il couvre out le corps; trou pulmonaire arondi, postérieur, à droite, au-desous du sommet de la coquille; anus out près de cet orifice; quatre tentaules complétement rétractiles; les ostérieurs plus grands, oculifères au ommet; orifice des organes de la génération à la base du grand tentacule droit. Coquille très-petite externe, resque auriforme, légèrement spiale à son sommet, à ouverture fort rande, ovale, obliquement évasée, yant le bord gauche roulé en deans.

On crut long-temps que les Testaelles étaient rares parce que l'on n'aait point encore étudié leurs mœurs t leur manière de vivre. Au lieu de ester, comme les Limaces, à la surface e la terre pour y chercher une nourture végétale souvent en putréfacon, les Testacelles s'enfoncent dans terre assez profondément, à ce u'il paraît, y recherchent les Vers ombrics qu'elles attaquent et dont les font leur nourriture habituelle; pendant elles ne restent pas consmment dans la terre, elles en sornt le soir surtout, et quelquefois les trouve en très-grand nombre où pendant le jour on n'en apervait aucune; aussi doit-on les cher er à la lumière. Quelques conchyologues ont cherché à établir pluurs espèces dans la Testacelle de ance; mais il est reconnu que ce sont que des variétés. Férussac, ns le Prodrome de son ouvrage sur Mollusques terrestres et fluviaes, indique trois espèces dont l'une au moins fort douteuse. Nous alis indiquer les deux autres.

Testacelle ormier, *Testacella liotidea*, Lamk., Anim. sans vert. VI, 2e part., p. 52, n° 1; *ibid.*, ure Big., Bull. des Scienc., n° 61; ap., Hist. nat. des Moll. de Fr., 8, fig. 43 à 48, et pl. 9, fig. 12, 13; Cuv., Ann. du Mus. T. V, p. 440, pl. 29, fig. 6, 7; Féruss., Hist. nat. des Moll. terr. et fluv., pl. 8, fig. 5 à 9; Blainv., Malac., pl. 41, fig. 2. Longue d'un pouce et demi, ou un peu plus; cette espèce porte une coquille à peine de cinq ou six lignes, à ouverture très-ample, à peine spirée au sommet. L'Animal est grisâtre ou fauve, quelquefois rougeâtre, tantôt maculé de brun, tantôt de couleur uniforme. Il se trouve dans toute la France méridionale.

Testacelle de Maugé, *Testacella Maugei*, Féruss., *loc. cit.*, n° 2, pl. 8, fig. 10, 12. Espèce bien distincte de la première : son Animal est rougeâtre, parsemé de taches brunes; ses tentacules sont beaucoup plus grêles que dans l'espèce de France; ils sont filiformes, et le pourtour du corps est de couleur orangée. La coquille fort mince, allongée, ovalaire, est fauve, cornée et légèrement striée; la spire plus saillante que dans l'autre espèce. Celle-ci se trouve à Ténériffe; elle a été rapportée vivante en Angleterre, et elle est acclimatée dans le jardin botanique de Bristol. Nous empruntons ces détails à l'ouvrage de Férussac. (D..H.

TESTACÉS. MOLL. On entend par ce mot, qui n'est plus en usage, les coquilles des Mollusques prises isolément et abstraction faite de leurs habitans. *V.* Mollusques et Coquilles. (D..H.)

TESTAR. POIS. Espèce de Lépidogastre du sous-genre Gobiesoce. *V.* ce mot. (B.)

TESTICULE. ZOOL. *V.* Génération.

* TESTUDINARIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Dioscorées et de la Diœcie Hexandrie, L., établi par Burchell et Salisbury, et adopté par J. Lindley (*Bot. Regist.*, n. 921) avec les caractères suivans : périanthe à six segmens étalés, linéaires, presque égaux. Les fleurs mâles ont six étamines insérées à la base des segmens du périanthe. Les

fleurs femelles offrent trois styles soudés entre eux; une capsule membraneuse et des graines ailées. La Plante, sur laquelle ce genre a été constitué, avait été d'abord placée dans le *Tamus;* et, en effet, les individus mâles ressemblaient beaucoup à ceux du *Tamus communis*. Le voyageur Burchell ayant découvert en abondance cette Plante à l'époque où elle portait du fruit, pensa qu'on devait en former un genre plus voisin du *Dioscorea* que du *Tamus*, et auquel il imposa le nom de *Testitudinaria*, à cause de la ressemblance de son caudex avec la carapace d'une Tortue. Le *Testitudinaria elephantipes* est une Plante de la pointe australe d'Afrique, poussant chaque année de sa souche des tiges ou rameaux volubiles, garnis de feuilles vertes, réniformes, apiculées, et portant des fleurs mâles en grappes et des fleurs femelles presque solitaires. La souche, qui est la partie la plus remarquable de cette Plante, a des dimensions considérables (quelquefois trois pieds de diamètre et de hauteur). Elle est subéreuse ou charnue, marquée de lignes qui s'anastomosent de manière à simuler, comme nous l'avons dit plus haut, l'écaille des Tortues. Sa substance intérieure peut être comparée, pour la consistance et la couleur, aux Turneps, et les Hottentots la mangent après l'avoir fait cuire sur les charbons.

Une seconde espèce a été mentionnée par Burchell sous le nom de *Testitudinaria montana*. (G..N.)

TESTUDO. REPT. CHÉL. *V.* TORTUE.

* TETA. BOT. PHAN. Roxburgh avait appliqué ce nom d'origine bengalaise à une Plante qui a été décrite sous le nom générique de *Peliosanthes*. *V.* ce mot. (G..N.)

TETAARSOAK. MAM. (Fabricius.) L'un des noms du *Phoca groenlandica* dans les langues du Nord. *V.* PHOQUE. (B.)

TÉTANOCÈRE. *Tetanocera*. INS. Ce genre de Diptères, de la famille des Athéricères, a été établi depuis long-temps par Duméril. Il fait partie de sa famille des Latéralisètes ou Chétoloxes, qui se compose de nos Syrphides et de nos Muscides. Il s'éloigne, ainsi que celui d'Echinomyie, des autres genres de cette famille par la longueur du second article des antennes ou l'intermédiaire qui est plus grande que celle du suivant ou de la palette. Ces organes sont dressés, dirigés en avant dans le repos, tandis que ceux des Echinomyies dont le corps est d'ailleurs hérissé, sont cachés dans une fossette. Aucune espèce n'est mentionnée. Dans les notes relatives à chaque genre il est dit que les Tétanocères ont la tête grosse, hémisphérique, tronquée en arrière, avec la bouche renflée et vésiculeuse. On trouve ces Insectes sur les plantes qui se décomposent et sur les matières animales. Leurs larves s'y développent aussi. Ces additions nous font présumer que l'auteur a eu en vue nos Sépédons et plusieurs espèces de Scatophages de Fabricius ou cette division des Muscides que, dans la seconde édition de l'ouvrage sur le Règne Animal de Cuvier, nous avons nommée Dolichocères. Les antennes peuvent avoir leur second article plus grand que le troisième, et différer cependant par d'autres considérations, de manière à pouvoir fournir divers caractères génériques. Nous ne comprenons dans le genre Tétanocère que les Dolichocères dont les antennes, aussi longues environ que la tête, ont leur second article en carré long et étroit, aussi long ou un peu plus long que le troisième; tels sont les Scatophages *reticulata*, *graminum* de Fabricius; son *Oscinis planifrons*, etc. La tribu des Muscides, au surplus, nonobstant les améliorations importantes que lui ont fait éprouver les recherches de Meigen et de Fallen, est encore très-embrouillée. (LAT.)

* TÉTANOPS. *Tetanops*. INS. Genre de Diptères, de la famille des Athéricères, établi par Fallen et adopté par Meigen. Dans la nouvelle

dition de l'ouvrage sur le Règne Animal de Cuvier, nous l'avons placé dans notre division des Carpomyzes, de la tribu des Muscides. Il se distingue des autres genres de cette tribu par la forme de la tête qui, vue en dessus, paraît être presque triangulaire et aussi longue que large, par les antennes qui sont écartées, avancées, petites, de trois articles dont le troisième ovale, comprimé, obtus et muni d'une soie simple; enfin, par son corps assez allongé. Le Diptère, servant de type générique, semble se rapprocher de nos Oscines et de plusieurs Scatophages de Fabricius. La partie antérieure de la tête, située immédiatement au-dessous des antennes, que le dernier nomme hyposome, et que nous considérons comme la face, va en pente, est nue et carenée. Les ailes, dans le seul individu que nous possédons, sont un peu relevées. L'abdomen est conique, composé extérieurement de cinq anneaux, et terminé dans les femelles par un stylet courbé en dessous et articulé.

La Tétanops myopine, Meig., Dipt. T. v, p. 353, tab. 51, fig. 1-5, est longue d'environ deux lignes, blanchâtre, avec les pieds pâles, et des taches sur les ailes et l'abdomen; celles des ailes sont noirâtres et les abdominales noires et opposées. En Suède. (LAT.)

TETANOSIA. BOT. PHAN. Richard avait désigné en manuscrit, sous ce nom, le *Ximenia* de Jussieu. *V.* Ximénie. (G..N.)

* TETANURE. *Tetanura*. INS. Genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Fallen, adopté et figuré par Meigen, et que nous avons placé provisoirement, d'après la seule inspection des figures, dans notre division des Scatomyzides. Le corps et les pattes sont assez allongés. La tête, vue en dessus, est plane et soyeuse. Les yeux sont ronds, écartés; la face est perpendiculaire, carenée et presque nue; les antennes, beaucoup plus courtes que la tête, s'avancent obliquement, et sont formées de trois articles dont le dernier elliptique, comprimé, obtus, avec une soie velue, insérée au milieu de son côté supérieur ou dorsal. Les ailes sont couchées horizontalement sur le corps, et leur première nervure longitudinale est simple. L'abdomen est simple, allongé, cylindrique, de cinq anneaux.

La Tétanure a ventre pale, *Tetanura pallidiventris*, Meig. v, tab. 52, fig. 5-8, est noire, luisante, avec les antennes, le front et les pieds pâles et l'abdomen presque fauve. De Suède. (LAT.)

TÉTARD. REPT. BAT. On sait que les jeunes Batraciens, principalement ceux de la famille des Anoures, comme les Grenouilles, les Rainettes, les Crapauds, les Pipas, naissent avec des formes très-différentes de celles de leurs parens, et qu'ils subissent des métamorphoses très-remarquables. Ce sont les jeunes dans leur premier état que l'on désigne sous le nom de Tétard, nom auquel on a quelquefois substitué celui de larve dont on se sert absolument dans le même sens en entomologie. *V.* Génération, Grenouilles, Métamorphose, Œuf, etc. (IS. G. ST.-H.)

TÉTARTIN. MIN. Nom donné par Breithaupt à l'espèce de Feldspath à base de Soude, plus généralement connue sous ceux d'Albite et de Cléavelandite. *V.* Feldspath. (G. DEL.)

TÊTE. ZOOL. *V.* Squelette.

On a employé le nom de Tête en y joignant une autre dénomination pour désigner plusieurs objets très-différens. Ainsi, dans les Oiseaux on nomme :

Tête d'azur, une espèce de Gros-Bec.

Tête de fayence, une Mésange.

Dans les Reptiles :

Tête fourchue, une espèce d'Agame.

Dans les Poissons :

Tête d'Ane, une espèce de Chabot

Tête de Lièvre, une espèce de Gobie.

Parmi les Conchifères :

Tête d'Araignée et de Bécasse, deux espèces différentes de Rocher.

Tête de Barbet, une espèce de Cérite.

Tête de Dragon, une espèce de Porcelaine.

Tête d'Isis, une Pyrule.

Tête de Boeuf ou Machoire de Boeuf, un Casque.

Tête de Requin, une autre espèce de ce dernier genre.

Tête de Serpent, une espèce de Porcelaine.

Dans les Insectes :

Tête armée, une espèce d'Aphodie.

Tête bleue, une espèce de Bombyx désignée sous ce nom vulgaire par Geoffroy.

Tête écorchée, une espèce de Coléoptère du genre Attelabe.

Tête de mort, une espèce de Sphinx.

Parmi les Zoophytes :

Tête de Méduse, des espèces du genre Euryale. (aud.)

TETEMA. ois. Espèce du genre Fourmilier. *V.* ce mot. (dr..z.)

TÉTHIE, TÉTHYE, THÉTYE ou THÉTHYE. polyp. moll. Il semble que les auteurs se soient entendus pour varier de toutes les manières possibles l'orthographe de ce malheureux nom qui a reçu de plus deux applications différentes. Lamarck (Anim. sans vert. T. II, p. 384) a formé le genre Téthie aux dépens des Alcyons : il le place dans la section de ses Polypiers empâtés, entre les Eponges et les Géodies. Pour lui les Téthies sont des Polypiers tubéreux, subglobuleux, très-fibreux intérieurement, à fibres subfasciculées, divergentes ou rayonnantes de l'intérieur à la circonférence, et agglutinées entre elles par un peu de pulpe; à cellules dans un encroûtement cortical, quelquefois caduc; les oscules rarement perceptibles. Ainsi le caractère essentiel des Téthies serait d'avoir à l'intérieur des fibres divergentes ou rayonnantes. L'auteur ne parle point des Animaux constructeurs. Cuvier (Règn. Anim. T. IV, p. 88) considère les Théthyes à peu près de la même manière que Lamarck; il les place entre les Alcyons et les Eponges, dans sa quatrième tribu des Polypiers où l'écorce animale ne renferme qu'une substance charnue sans axe osseux ni corné, et réunit sous ce nom divers corps marins de tissus variés, mais toujours sans Polypes visibles, et dont l'intérieur, plus ou moins fibreux, est entouré d'une croûte de consistance variable suivant les espèces. Il avertit (en note) qu'une grande partie des Alcyons de Lamarck appartiennent réellement à ses Téthies. Savigny (Mém. sur les Anim. sans vert., IIe part.) emploie le nom de Téthye comme nom d'ordre ou de famille d'Animaux, soit simples, soit agrégés, que leur organisation fait rapprocher des Mollusques acéphales sans coquilles ou ascidiens. Il est à remarquer que les Téthyes agrégées ou composées de Savigny avaient été confondues avec les Alcyons dont elles ont l'aspect surtout quand elles sont desséchées, et qu'il est très-probable qu'il reste encore dans le genre Alcyon beaucoup de productions marines, connues seulement à l'état de dessiccation, qu'il faudra rapprocher de ses Téthyes quand leurs Animaux seront connus. Ainsi le nom de Téthies, de quelque manière qu'on le considère et qu'on l'écrive, a servi à désigner des espèces dégagées du genre Alcyon. Lamouroux, qui écrit Téthyes et Thétyes, n'a point adopté ce genre tel que l'entendent Cuvier et Lamarck; il en a réuni les espèces à son genre Alcyon (*V.* ce mot); il n'a point non plus conservé le nom de Téthyes composées aux genres établis par Savigny, et qu'il adopte, mais il les réunit à ses Polypiers sarcoïdes. Audouin et Edwards ont fait une étude toute spéciale de ce genre;

ens travaux importans, qui paraîtront dans leurs Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France, fixeront sans doute nos idées sur sa structure. (E. D. L.)

TETHYS. *Tethys*. MOLL. Genre de Mollusques nus que Linné créa avec la troisième espèce de Lièvre marin de Rondelet, et que depuis tous les zoologistes ont adopté. Comme tous les autres Mollusques nus connus de son temps, Linné plaça ceux-ci dans la classe des *Mollusca* qui comprenait aussi bien des Mollusques véritables que des Radiaires et des zoophytes. Les réformes que Cuvier et Lamarck apportèrent dans sa méthode ne purent laisser subsister ce mélange que Bruguière avait toléré. Cuvier, dans son Tableau élémentaire de zoologie, et Lamarck, dans le Système des Animaux sans vertèbres, rapportèrent l'un et l'autre les Téthys aux Mollusques nus, et les rapprochèrent d'autres Gastéropodes analogues. Depuis, Cuvier donna une anatomie complète de ces Animaux, et ne fit que fortifier l'opinion que les travaux de Bohadsch avaient laissée avec quelque incertitude. Placé par Cuvier dans le Règne Animal, dans l'ordre des Nudibranches, entre les Tritonies et les Acyllées, il fut admis par Lamarck dans la famille des Tritoniens sans changer de rapports, car cette famille contient presque tous les mêmes genres que les Nudibranches. Si l'on consulte les Tableaux systématiques des Animaux mollusques de Férussac, on trouve dans l'ordre des Nudibranches une famille des Tritonies dans laquelle le genre qui nous occupe est compris dans les rapports assignés par Cuvier. Blainville, en donnant le nom de Polybranches aux Nudibranches de Cuvier, les a partagés notamment en deux familles d'après le nombre de tentacules; il a nommé Dicères les Mollusques de la seconde, parce qu'ils n'en ont que deux; et les Téthys furent mises à la fin après les Tritonies. La méthode de Latreille diffère assez notablement de celle que nous venons de citer; les divisions par familles sont établies d'après la disposition des branchies, et la seconde famille des Nudibranches, les Sériibranches, est par ce moyen absolument la même que celle des Dicères de Blainville, ce qui prouve que les deux moyens employés par ces zoologistes sont également bons. Les caractères génériques sont les suivans : corps ovale, déprimé, bombé en dessus, plan en dessous et pourvu d'un large pied dépassant de toute part le dos étroit et sans rebord; deux tentacules supérieurs fort longs, à la partie antérieure desquels est un tube contractile; bouche à l'extrémité d'un petit tube sans dents ni langue hérissée? au milieu d'un large voile frontal, demi-circulaire, frangé dans tout son bord; branchies alternativement inégales et disposées sur une seule ligne de chaque côté du dos.

Ce qui frappe d'abord dans les Téthys, c'est le grand voile frontal demi-circulaire qu'elles portent sur la tête. Ce voile, membraneux et cilié sur ses bords, ne se voit dans aucun autre Mollusque; il est séparé du corps par un étranglement profond; ce corps ovalaire, plan en dessous, convexe en dessus, ne diffère pas d'une manière notable de celui des autres Gastéropodes nus. La tête, dont le voile fait partie, est séparée du corps par un étranglement; elle porte en dessus une paire de tentacules en cornet évasé, mais dépourvus de points oculaires; en dessous, et dans la partie médiane et inférieure, se voit l'ouverture buccale qui est simple et d'où sort une petite trompe; cette bouche est dépourvue de plaques ou de crochets cornés et même de langue; on y remarque seulement quelques papilles charnues. Le bord antérieur, comme nous l'avons dit, s'étale en une large plaque charnue fort mince, et dont le bord est terminé par un nombre considérable de franges tentaculaires probablement extensibles durant la vie de l'Animal. Le corps, plus étroit que la tête, est

ovale-oblong; le pied est aussi large que toute la face inférieure, et il n'est séparé ni par un sillon ni par un manteau membraneux même rudimentaire. On trouve sur le dos, sur deux lignes longitudinales et latérales, deux rangées de tubercules charnus, alternativement gros et petits; ils sont terminés par des cils, et ils constituent les branchies. A la partie antérieure, dans l'étranglement qui sépare la tête du corps, on remarque à droite et postérieurement l'anus, et un peu en avant un orifice double pour les organes de la génération. Nous ne donnerons pas plus de détails sur l'organisation des Téthys; elle a beaucoup d'analogie avec celle des Eolides, et nous renvoyons au beau Mémoire de Cuvier qui se trouve, comme nous l'avons dit, parmi ceux des Annales du Muséum. Gmelin, Lamarck, etc., ont cité deux espèces de Téthys; Blainville croit qu'il n'en existe qu'une dont l'autre ne serait qu'une variété. Comme ces Animaux n'ont pas été observés fréquemment, il est presque impossible dans ce moment de décider cette question.

Téthys léporine, *Tethys leporina*, L., Gmel., p. 3136, n° 1; Téthys, Cuv., Ann. du Mus. T. XII, pl. 24; Encyclop., pl. 81, fig. 1, 2? Blainv., Malac., pl. 46 *bis*, fig. 9. Elle a jusqu'à huit pouces de longueur. Elle habite la Méditerranée.

Téthys de Bohadsch, *Tethys Fimbria*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 308, n° 2; *Tethys Fimbria*, L., Gmel., n° 2; Bohadsch, Anim. mar., tab. 5, fig. 1, 2; Encyclop., pl. 81, fig. 3, 4. Egalement de la Méditerranée. Diffère de la précédente en ce que les filamens du voile sont presque nuls. L'Animal que Bohadsch a examiné ayant été trouvé mort, on peut supposer une mutilation. (D..H.)

TÉTIGOMÈTRE. INS. *V.* Tettigomètre.

TÉTRABOTHRYDES. INTEST. *V.* Botryocéphale.

TÉTRACANTHE. POIS. Espèce du genre Chœtodon. *V.* ce mot. (B.)

TETRACARPUM. BOT. PHAN. (Mœnch.) Syn. de *Schkuhria*. *V.* ce mot. (G..N.)

TETRACERATIUM. BOT. PHAN. (De Candolle.) *V.* Notoceras.

TÉTRACÈRE. *Tetracera*. BOT. PHAN. Ce genre de Linné est le même que le *Tigarea* d'Aublet, et que l'*Euryandra* de Forster. Il appartient à la famille des Dilléniacées et peut être caractérisé de la manière suivante: fleurs unisexuées, dioïques ou polygames, disposées en panicules ou en grappes. Calice de quatre à six sépales arrondis, persistans et prenant même de l'accroissement après la fécondation pour former une sorte d'involucre à la base du fruit. Les étamines sont très-nombreuses, insérées sous les pistils; leurs filets sont dilatés au sommet. Les pistils varient de trois à cinq, qui se terminent chacun par un style simple et aigu, et deviennent autant de capsules uniloculaires contenant une ou deux graines ovoïdes, luisantes, enveloppées d'un arille à leur base et attachées à l'angle interne de chacune d'elles; elles s'ouvrent comme en deux valves. Les espèces de ce genre sont des Arbustes sarmenteux ou des Arbrisseaux à feuilles alternes, en général très-rudes à leur face supérieure. Elles croissent communément dans les régions intertropicales de l'un et de l'autre continent, mais en plus grand nombre dans l'Amérique méridionale. (A. R.)

TÉTRACÈRES. *Tetracerata*. MOLL. Première famille des Polybranches de Blainville, lesquels correspondent aux Nudibranches de Cuvier. Cet ordre fut partagé en deux groupes, d'après le nombre des tentacules. La famille des Tétracères renferme les Polybranches à quatre tentacules. Ce sont les genres Glaucus, Laniogère, Tergipède, Cavoline et Eolide. *V.* ces mots. On ne peut disconvenir que ces genres

ıt entre eux beaucoup d'analogie, l'on en excepte seulement le Lagogère qui paraît s'éloigner des autres. (D..H.)

TÉTRACÈRES. CRUST. Nom employé anciennement par Latreille pour désigner les Crustacés de l'ordre des Isopodes, qu'il ne distinguait pas encore des Insectes. (AUD.)

TETRACMIS. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Nom donné par Bridel à la section du genre *Tetraphis* qui comprend le *Tetraphis pellucida*. (AD. B.)

TETRACOLIUM. BOT. CRYPT. (*Mucédinées.*) Genre établi par Link, ayant pour type le *Torula tuberculariæ* de Nées. Il a été réuni de nouveau et avec raison, à ce qu'il nous semble, au *Torula* par Fries; il n'était en effet caractérisé que par ses filamens dont les articulations sont constamment au nombre de quatre, caractère propre tout au plus à établir une espèce. La petite Plante microscopique qui a été l'objet de cette distinction, croît parasite à la surface d'un autre Champignon, le *Tubercularia vulgaris;* et l'on peut se demander, d'après sa description, s'il ne fait pas partie de ce Champignon, si c'est bien une Plante parasite et non de simples poils articulés. (AD. B.)

* TETRACTIS. BOT. PHAN. Sprengel (*Neu. Entdeck.*, 3, p. 53) a établi sous ce nom un genre qu'il a rapporté à la famille des Renonculacées qu'il a ainsi caractérisé : point d'involucre sous la fleur; calice à quatre sépales obtus; corolle nulle; quatre étamines à anthères oblongues, attachées par la base; quatre caryopses aigus. Le *Tetractis capensis* est une petite Plante ligneuse, à feuilles alternes, oblongues, entières; à fleurs portées sur des pédoncules capillaires, groupés au sommet des branches. Cette Plante croît au Cap de Bonne-Espérance. (G..N.)

TÉTRADACTYLES. MAM. et OIS. Famille établie par Klein, et comprenant les Rongeurs pourvus de quatre doigts à leurs pieds antérieurs; tels sont les Agoutis et les Edentés. *V.* TATOUS. Vieillot a, dans la Méthode ornithologique, appliqué le nom de Tétradactyles à une tribu parmi les Oiseaux échassiers, tous pourvus de quatre doigts aux pieds. (AUD.)

TÉTRADÉCAPODES. CRUST. Dénomination assez impropre appliquée par Blainville aux Crustacés isopodes qui ont sept paires de pates ou quatorze pieds, et qu'il a étendue aux Caliges, aux Chevrolles et aux Lernées, dont les pates n'atteignent pas ce nombre. (AUD.)

TETRADIUM. BOT. PHAN. Loureiro a établi, d'après un Arbre de la Cochinchine, ce genre ainsi caractérisé : fleurs hermaphrodites; calice court, quadriparti; pétales plus longs que le calice et au nombre de quatre; quatre étamines égales aux pétales, à filets épais, subulés et velus; ovaire quadrilobé; style nul; quatre stigmates subulés et dressés; un fruit formé de quatre capsules arrondies, s'ouvrant par le sommet, renfermant chacune une graine de même forme, luisante, arillée. Les feuilles sont pennées avec impaire à folioles glabres et très-entières; les fleurs blanchâtres, disposées en grappes vastes, trichotomes, presque terminales. Ce genre appartient très-vraisemblablement au groupe des Zanthoxylées dans les Rutacées. Suivant Smith il devrait même être rapporté au genre *Zanthoxylum*. Il a aussi des rapports fort grands avec le *Brucea*. (A. D. J.)

* TETRADONTIUM. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Schwægrichen a séparé sous ce nom générique les trois espèces de *Tetraphis* confondues autrefois sous le nom de *Tetraphis ovata*, mais qui diffèrent plus du *Tetraphis pellucida* par leur port que par des caractères réellement génériques. (AD. B.)

TÉTRADYNAMES (ÉTAMINES). BOT. PHAN. On dit que les étamines sont Tétradynames, quand, étant au nombre de six, quatre sont constam-

ment plus grandes que les deux autres. Les quatre grandes sont réunies par paires et séparées par les deux plus courtes qui sont également opposées. Toutes les Crucifères ont les étamines Tétradynames. (A. R.)

TÉTRADYNAMIE. BOT. PHAN. Quinzième classe du Système sexuel de Linné, renfermant les Plantes dont les étamines sont tétradynames (*V.* ce mot). Cette classe se divise en deux ordres d'après la structure du fruit qui est une silique ou une silicule. De là la Tétradynamie siliqueuse, et la Tétradynamie siliculeuse. *V.* SYSTÈME SEXUEL. (A. R.)

TETRAGASTRIS. BOT. PHAN. Gaertner a décrit et figuré sous le nom de *Tetragastris ossea* (vol. 2, p. 130, tab. 109), un fruit charnu, offrant quatre noyaux monospermes, à graines pendantes et dépourvues de périsperme. Willdenow le rapportait à son *Trewia nudiflora*. Maintenant on le regarde comme appartenant à une Plante tout-à-fait différente et de la famille des Térébinthacées, l'*Hedwigia balsamifera* de Swartz. Cet Arbre croît à Saint-Domingue où il porte vulgairement le nom de Bois cochon. C'est le même que Bertero a confondu à tort avec une Sapindacée, l'*Ephielis fraxinea*, Willd., et qui se trouve cité à l'article *Matayba*, dans le *Prodromus* de De Candolle. (A. D. J.)

TÉTRAGNATHE. *Tetragnatha.* ARACHN. Genre de la famille des Aranéides, ou des Arachnides fileuses, division des Orbitèles ou Tendeuses, dont les yeux, au nombre de huit, sont situés, quatre par quatre, sur deux lignes presque parallèles et séparées par des intervalles égaux; dont les mâchoires sont longues, étroites, élargies seulement à leur extrémité supérieure, et dont les chélicères (mandibules ou griffes de la plupart des naturalistes) sont pareillement allongées, surtout dans les mâles, et avancées. Le corps lui-même est généralement étroit et long. La toile de ces Aranéides est verticale. On n'a encore découvert en Europe qu'une seule espèce, qui est l'*Aranea extensa* de Linné, l'Araignée à ventre cylindrique et pates de devant étendues, de Geoffroy. Le corps est roussâtre, avec l'abdomen d'un vert jaunâtre doré; il a sur le dos une ligne noire et ramifiée, une bande de la même couleur à la partie opposée du ventre, et deux lignes jaunâtres sur les côtés. Les couleurs sont un peu modifiées, suivant les différences d'âge. Les chélicères du mâle sont proportionnellement plus grandes que celles de l'autre sexe, et leur première pièce est armée d'une forte épine. Cette Aranéide forme sur les buissons, les plantes, et plus particulièrement près des ruisseaux et des mares, une toile verticale, à réseau régulier, au centre de laquelle elle se tient, les quatre pates antérieures étendues en avant, les deux postérieures dirigées en un sens opposé, et les deux autres rejetées latéralement. Lister l'a vue s'accoupler, le 25 de mai, vers le coucher du soleil. Les deux sexes sont suspendus en l'air, et par le moyen d'un fil, sous la toile. Ils appliquent mutuellement leur ventre l'un contre l'autre; le mâle est en dessous, et son abdomen s'étend en ligne droite; celui de la femelle est courbé, et son extrémité postérieure touche la base du ventre de l'autre individu. Leurs pates et leurs chélicères sont entrelacées. Leur réunion s'opère, comme les autres Aranéides, par le jeu alternatif des palpes. Un tubercule que l'on observe à leur dernier article, est le seul organe fécondateur que ce naturaliste ait bien reconnu. On voit, par la description qu'il fait de cet article, que sa structure est assez compliquée. La ponte a lieu vers la fin de juin. Le cocon est de la grandeur d'un grain de poivre, assez fort, et composé de fils lâches. Les plus intérieurs sont d'un bleu verdâtre; les extérieurs sont plus foncés, et présentent des inégalités produites par de petits globules. Les œufs sont d'un jaune pâle. Le cocon est souvent attaché à des joncs ou à des feuilles

e même observateur ayant renfermé ıns une boîte deux femelles, l'une elles tua l'autre sur-le-champ, se it à la sucer, et une secousse de boîte l'ayant forcée d'abandonner proie, elle revint la chercher et la ısir. Les œufs éclosent en automne. egéer a trouvé de jeunes Aranéides : cette espèce adhérentes à plu- eurs de ces fils de soie que l'on voit, ıns les beaux jours d'automne, vol- ger en l'air; et il a même observé r'elles les allongeaient. Elles se issent emporter et flotter avec eux ır le mouvement de l'air. Il com- ıt l'hypothèse de Lister à l'é- ırd de la faculté qu'auraient ces ıimaux de seringuer ou d'éjaculer s fils. L'Ile-de-France et l'Améri- ıe produisent quelques autres es- ces de Tétragnathes. (LAT.)

** TETRAGOCYANIS. BOT. PHAN. ı Petit-Thouars (Tableau des Or- ıidées des îles Australes d'Afrique) ıinsi nommé une Plante qu'il a fi- ırée (tab. 33 et 34 du même ou- ıge), sous les noms de *Cyanorchis* d'*Epidendrum tetragonum*. Achille chard l'a placée dans le genre *Li- ıdorum*. (G..N.)

TÉTRAGONE. *Tetragonum*. ACAL. ınre établi par Quoy et Gaimard nn. des Sc. nat. T. VI, p. 82), qui assignent pour caractères : Ani- ıl libre, gélatineux, transparent, ıs-ferme, quadrilatère, allongé, ınqué à une extrémité, et terminé 'autre, qui est l'ouverture unique, quatre pointes saillantes, dont ıx sont ordinairement plus petites. genre renferme un seule espèce ırée dans l'Atlas des Annales; is il est probable qu'on devra le pprimer, car il ne nous paraît être re chose qu'un fragment de Dy- e. (AUD.)

TÉTRAGONE. *Tetragonus*, *Te- gona*. BOT. PHAN. Qui offre quatre is. Expression principalement sacrée pour les tiges de certaines ıtes, par exemple celle des Lá- s. (G..N.)

TÉTRAGONIE. *Tetragonia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ficoïdées et de l'Icosandrie Pentagynie, L., offrant les caractères suivans : calice quadrifide ou rarement trifide, dont le tube est adhérent à l'ovaire portant quatre à huit prolongemens cornus, et les lobes sont colorés à l'intérieur; corolle nulle; étamines en nombre variable; ovaire divisé en loges dont le nombre varie de trois à huit, et surmonté d'autant de styles qu'il y a de loges; noix osseuse, ailée ou cornue, indéhiscente, divisée en trois à huit loges; graines solitaires dans chaque loge. Les espèces qui composent ce genre sont au nombre de dix à douze; la plupart croissent au cap de Bonne-Espérance; mais on en trouve quelques-unes au Japon, à la Nouvelle-Zélande et au Pérou. Ce sont des Herbes ou des Plantes un peu ligneuses, à feuilles alternes, planes, charnues, indivises, ordinairement très-entières, à fleurs axillaires, pédicellées ou sessiles. De Candolle (*Prodrom. Syst. Veg.*, 3, p. 452) a formé deux sections dans le genre *Tetragonia*, lequel se rapproche du *Mesembryanthemum*, mais qui en diffère essentiellement par l'absence de la corolle : la première, sous le nom de *Tetragonoides*, comprend trois espèces, dont la plus remarquable est le *Tetragonia expansa*, Ait., Hort. Kew., 2, p. 178; De Cand., Plant. grasses, tab. 114; *Demidovia tetragonoides*, Pallas, *Hort. Demid.*, tab. 1. Cette Plante est herbacée, à feuilles pétiolées, ovoïdes-rhomboïdales, à fleurs sessiles, à fruits munis de quatre cornes. Elle est originaire du Japon et de la Nouvelle-Zélande, et elle a été transportée dans les jardins des diverses contrées du globe, où on la cultive à cause de ses feuilles qui se mangent en guise d'épinards. La seconde section, nommée *Tetragonocarpos*, se compose de six espèces qui croissent toutes au cap de Bonne-Espérance, et parmi lesquelles nous citerons seulement les *T. herbacea* et *fruticosa*, qui sont le plus anciennement con-

nues, et qui ont été figurées par Commelyn (*Hort. Amstel.*, 2, tab. 102 et 103) sous le nom de *Tetragonocarpus*. (G..N.)

TETRAGONOCARPUS. BOT. PHAN. (Commelyn.) Syn. de *Tetragonia*. *V.* TÉTRAGONIE. (G..N.)

* TÉTRAGONODÈRE. *Tetragonoderus*. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, établi par Dejean sur une petite espèce (*T. variegatus*) de Cayenne, et dont le rang, dans une série naturelle, n'est pas encore fixé. Il nous avait paru qu'il avoisinait celui d'*Amara* de Bonelli, et qu'il ne s'en éloignait guère qu'en ce que les tarses antérieurs des mâles sont proportionnellement moins dilatés, et plutôt obconiques qu'en forme de cœur; mais, dans le quatrième volume de son Spéciès, le comte Dejean le place avec ses Harpaliens. (LAT.)

TETRAGONOLOBUS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses qui était réuni au *Lotus* par Linné; il en fut séparé par Scopoli et Mœnch, sous le nom qu'il porte actuellement, et par Necker, sous celui de *Scandalida*. Ses caractères essentiels consistent dans un calice tubuleux, quinquéfide; les ailes de la corolle plus courtes que l'étendard; la carène en forme de bec; le style flexueux; le stigmate infundibuliforme se terminant en bec oblique; la gousse cylindracée bordée de quatre ailes foliacées. Ce genre contient quatre espèces qui croissent dans la région méditerranéenne; ce sont des Plantes herbacées, à stipules larges, foliacées, à feuilles trifoliées ayant les pétioles munis d'une petite bordure, à fleurs solitaires ou géminées, portées sur des pédoncules axillaires. Le *T. siliquosus* est une petite Plante à grandes fleurs jaunes, très-commune dans les prés humides de l'Europe méridionale et tempérée. Le *T. purpureus* est remarquable par ses belles fleurs d'un rouge foncé. On cultive cette Plante pour l'ornement dans quelques jardins. (G..N.)

TÉTRAGONOPTÈRE. POIS. Sous-genre de Saumon. *V.* ce mot. (B.)

TETRAGONOTHECA. BOT. PHAN. Linné avait d'abord établi sous ce nom un genre qu'il réunit ensuite au *Polymnia* et qui en a été de nouveau séparé par l'Héritier. Ce genre appartient à la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, et à la Syngénésie superflue, L. Il diffère du *Polymnia* par son involucre simple, tétragone, à quatre divisions très-larges; ses fleurs radiées; son réceptacle garni de paillettes, et ses akènes privés d'aigrette. Le *Tetragonotheca helianthoides*, l'Hér., *Stirp.*, tab. 17, *Polymnia Tetragonotheca*, L., est une Plante originaire de la Virginie et de la Caroline, et que l'on cultive comme Plante d'ornement dans quelques jardins d'Europe. Ses tiges sont hautes de deux ou trois pieds, rameuses vers le sommet, garnies de feuilles larges, rudes, spatulées, opposées, un peu sinuées ou dentées, et légèrement velues. Chaque rameau est terminé par une belle fleur jaune. (G..N.)

TÉTRAGONURE. POIS. Ce genre de Poissons Acanthoptérygiens, placé par Cuvier à la suite des Vomers, ne comprend encore qu'une seule espèce de la Méditerranée, le *Tetragonurus Cuvieri* de Risso, qui paraît être le *Mugil niger* de Rondelet, pl. 423, et le *Corvus niloticus* d'Aldrovande, *Pisc.*, p. 610. Les caractères du genre Tétragonure offrent près de la queue deux carènes saillantes qui lui ont valu le nom qu'il porte. Le corps est allongé; la dorsale est longue, épineuse, mais très-basse; la deuxième est molle, plus élevée que la première dont elle est rapprochée. L'anale est située vis-à-vis cette deuxième; les pectorales sont un peu en avant des ventrales. Les branches de la mâchoire inférieure sont élevées verticalement et garnies d'une rangée de dents tranchantes, pointues, faisant la scie, et s'emboîtant dans le

mâchoire supérieure. La seule espèce connue est nommée Corbeau par les Provençaux. C'est un Poisson noir, couvert d'écailles striées, et dont la chair est, dit-on, vénéneuse. (LESS.)

TÉTRAGONURIDES. POIS. On a donné ce nom à une petite famille de Poissons Acanthoptéryciens, ayant pour type le genre Tétragonure de Cuvier. Cette famille n'a point encore été adoptée par les ichthyologistes, et rien d'ailleurs ne semble en faire naître la nécessité. (LESS.)

TÉTRAGULE. *Tetragulus*. INT. Genre établi par Bosc (Nouv. Bull. Phil., 1811, n° 44, p. 269, tab. 2, fig. 1), réuni par Rudolphi aux Pentastomes. *V.* ces mots. (E. D..L.)

TETRAHIT. BOT. PHAN. Dillen et Tournefort donnaient ce nom générique à une Plante que Linné a placée dans le genre *Galeopsis*. *V.* ce mot. (G..N.)

* TETRAHITUM. BOT. PHAN. Le genre formé sous ce nom, aux dépens du *Stachys*, par Mœnch, puis le nouveau proposé par Link et Hoffmansegg dans leur Flore portugaise, n'a pas été généralement adopté. *V.* TRACHIDE. (G..N.)

TETRALIX. BOT. PHAN. Les anciens botanistes donnaient ce nom à diverses Plantes, particulièrement à une espèce d'*Erica*, pour laquelle Linné l'a employé comme nom spécifique. *V.* BRUYÈRE. (G..N.)

* TETRAMÈLES. BOT. PHAN. Sous ce nom, R. Brown (Append. bot. au Voyage d'Oudney, Denham et Clapperton, p. 25) fait mention seulement d'un nouveau genre de Plantes indigènes de Java qui a beaucoup de rapports avec le *Datisca*, et qui est remarquable par la division quaternaire de toutes les parties de ses fleurs dioïques. Il propose de constituer, avec ce genre et le *Datisca*, une nouvelle famille sous le nom de Datiscées, *Datisceæ*. (G..N.)

TÉTRAMÈRES ou TÉTRAMÉRÉS. INS. (Duméril.) Section de Coléoptères comprenant ceux dont tous les tarses ont quatre articles. Dans plusieurs, notamment les Longicornes, le dernier a un renflement noduleux à sa base, ce qui pourrait d'abord faire ranger ces Insectes avec les Pentamères. Mais il n'existe point de véritable articulation, et le dessous de cette partie renflée n'offre point les pelottes que l'on observe dans la plupart des Tétramères sous les trois premiers articles, ou du moins sous les deux intermédiaires. (LAT.)

TETRAMERIUM. BOT. PHAN. Gaertner appelle ainsi un genre de la famille des Rubiacées, qu'il a établi et ayant pour type le *Coffa occidentalis* d'Aublet. L'examen attentif que nous avons fait des caractères de ce genre, nous a prouvé qu'ils sont absolument les mêmes que ceux du *Faramea* d'Aublet, et que par conséquent ils doivent être réunis, ainsi que nous l'avons fait dans notre travail général sur les Rubiacées. Ces caractères sont : un calice à quatre dents; une corolle tubuleuse, infundibuliforme, à quatre lobes étalés; quatre étamines incluses; un fruit coriace, déprimé, à une seule loge contenant une seule graine également déprimée, attachée au fond de la loge par une large cicatrice d'où partent deux lignes entrecroisées. (A. R.)

TÉTRANDRIE. BOT. PHAN. Quatrième classe du Système sexuel de Linné, qui réunit toutes les Plantes phanérogames et hermaphrodites, qui ont quatre étamines. Cette classe se compose de quatre ordres : 1° la Tétrandrie Monogynie; 2° la Tétrandrie Digynie; 3° la Tétrandrie Trigynie, et 4° la Tétrandrie Tétragynie. *V.* SYSTÈME SEXUEL. (A. R.)

TETRANTHERA. BOT. PHAN. (Jacquin.) Syn. de *Litsea*. *V.* ce mot. (G..N.)

TETRANTHUS. BOT. PHAN. Swartz (*Prodrom. Veg. Ind. occid.*,

p. 116) a décrit, sous le nom de *Tetranthus littoralis*, une Plante formant un genre nouveau de la Syngénésie séparée, L., mais qui est trop imparfaitement connu pour qu'on puisse fixer exactement sa place dans la série des ordres naturels. Néanmoins il nous paraît appartenir à la famille des Synanthérées, sans que nous puissions reconnaître la tribu qui lui convient. Cette Plante a presque le port d'un *Mitchella*; sa tige est filiforme, rampante, garnie de feuilles opposées, pétiolées, ovoïdes, presque cordiformes, à trois nervures, glabres des deux côtés. Les fleurs sont situées dans les aisselles des feuilles et portées sur des pédoncules solitaires et plus longs que celles-ci; elles sont au nombre de quatre renfermées dans un involucre composé de cinq folioles. Le calice est d'une seule pièce, ayant le bord oblique; la corolle est tubuleuse; les étamines sont syngénèses; le fruit est un akène ou fausse graine couronnée par le bord cilié du calice; le réceptacle est nu. Cette Plante croît à Saint-Domingue. (G..N.)

TETRAO. OIS. Syn. latin de Tétras. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TÉTRAODON. POIS. *V.* TÉTRODON.

TÉTRAONYX. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Trachélides, voisin de ceux de Mylabre et de la Cantharide, à antennes grossissant insensiblement vers le bout, ou presque filiformes, à corselet en carré transversal, à élytres de forme et de grandeur ordinaire, recouvrant les ailes, mais distinct des Insectes précédens et de quelques autres de la même famille par les tarses, dont le pénultième article est échancré ou presque bilobé. Ces Coléoptères sont propres au nouveau continent, et l'espèce sur laquelle nous avons établi ce genre, a été figurée, dans la partie zoologique du Voyage de Humboldt et Bonpland (pl. 16, fig. 7), sous le nom de TÉTRAONYX A HUIT TACHES, *Tetraonyx octo-maculatum*. Elle est noire, avec quatre taches rouges sur chaque élytre. Klug en a décrit et figuré une autre espèce qui se trouve au Brésil, et qu'il a placée parmi les Cantharides (*Lytta sex-guttata*). Elle est pareillement noire; mais chaque élytre n'offre que trois taches et qui sont d'un fauve jaunâtre. (LAT.)

TETRAOPE. *Tetraopes*. INS. Genre de Coléoptères indiqué par Dalman dans la Synonymie des Insectes de Schœnherr, et composé d'espèces de Lamies (famille des Longicornes), dans lesquelles les yeux sont partagés en deux par le renflement des côtés de la tête, servant d'insertion aux antennes, qui sont d'ailleurs peu allongés et simples. Le corps est court, presque cylindrique, avec le corselet transversal et inégal. Quelques espèces semblent, par la manière aiguë dont se terminent leurs antennes, se rapprocher des Apomécynes de Dejean, qui, de même que les Tétraopes, font le passage des Lamies aux Saperdes. La Lamie *tornator* de Fabricius est le type du genre. Quelques autres espèces, pareillement originaires de l'Amérique septentrionale et d'autres des Indes-Orientales, y rentrent. (LAT.)

* TETRAOTIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, très-voisin du *Lagascea* de Cavanilles, établi par Reinwardt et Blume (*Bijdrag. Fl. nederl. ind.*, 2, p. 892) qui l'ont ainsi caractérisé : fleurs réunies en tête, accompagnées de bractées; involucre partiel, tubuleux (fendu sur le dos), à limbe denticulé. Fleurons du centre tubuleux, denticulés, hermaphrodites, stériles; ceux de la circonférence plus petits, femelles, à corolle en languette, divisé jusqu'à la moitié en trois segmens; akènes sans aigrette, enveloppés par l'involucre. Les deux espèces de ce genre, *Tetraotis paludosa* et *longifolia*, sont des Plantes herbacées, croissant dans les marais de Java. (G..N.)

* TETRAPATÆA. BOT. PHAN.

e Caudolle a donné ce nom à la oisième section du genre *Passiflora*, quelle ne renferme qu'une seule pèce, *P. Tetrandra*, originaire de Nouvelle-Zélande, et dont les rties de la fleur sont en nombre aternaire. (G .N.)

TETRAPHIS. BOT. CRYPT. (*Mous-s.*) Genre parfaitement caractérisé r son péristome simple, à qua-e dents triangulaires, dressées; capsule est droite, couverte par ne coiffe campanulée, déchirée à base en plusieurs lanières. Tou-s les espèces de ce genre sont fort tites et croissent en Europe; la us commune est le *Tetraphis pellu-da*, dont la tige et les feuilles sont us grandes, transparentes; les trois tres, confondues d'abord sous le m de *Tetraphis ovata*, sont très-isines l'une de l'autre, et ne diffèrent e par la forme des feuilles; elles ut extrêmement petites, presque pourvues de tige et de feuilles, et oissent sur des rochers presque nus. (AD. B.)

TETRAPILE. *Tetrapilus*. BOT. AN. Loureiro (*Flor. Cochinch.*, 2, 750) a décrit sous ce nom un genre i se place dans la Diœcie Dian-e, L., qui paraît faire partie de la mille des Jasminées. Selon quel-es auteurs il serait identique avec *Fontanesia* de Labillardière. Voici caractères : les fleurs mâles ont calice très-petit, persistant, cam-nulé, quadrifide, à segmens aigus; e corolle campanulée dont le tube très-court, à quatre sillons, le be quadrifide, à segmens repliés forme de capuchon; deux étami-à filets épais, courts, portant des hères ovées, fixes et biloculaires. fleurs femelles ont le calice et la olle comme dans les fleurs mâles; ovaire ovoïde, surmonté d'un style is, très-court, et d'un stigmate de. Le fruit est une petite baie ïde, biloculaire, renfermant quel-s graines un peu arrondies. Le *rapilus brachiatus*, est un petit risseau à rameaux ouverts, garnis de feuilles opposées, ovales, lancéolées, légèrement dentées en scie, et glabres. Les fleurs sont blanches, petites, disposées en grappes courtes et axillaires. Cette Plante croît dans les buissons à la Cochinchine. (G..N.)

TÉTRAPNEUMONES. ARACHN. Nous avons nommé ainsi, dans nos Familles naturelles du Règne Animal, une première section des Aranéides, ayant pour caractères : quatre cavités pneumo-branchiales à la base du ventre, deux de chaque côté. Elle a été établie d'après les observations de Léon Dufour, et comprend les genres Mygale, Cténize, Atype, Eriodon, Filistate et Dysdère. (LAT.)

TETRAPODE. *Tetrapodum*. MAM. Le genre que Necker propose de former sous ce nom, dans la Phytologie zoologique, paraît devoir renfermer tous les Quadrupèdes vivipares, excepté les Dactylophores (*V.* ce mot) et les Cétacés, dont cet auteur ne dit pas ce qu'il faut faire. (B.)

TETRAPOGON. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Polygamie Monœcie, L., établi par Desfontaines (*Flor. Atlant.*, vol. 2, p. 389, tab. 255) qui l'a ainsi caractérisé : fleurs en épi, sessiles, disposées sur quatre rangées; lépicène triflore, à deux valves membraneuses, oblongues, inégales, mutiques. Deux fleurs latérales hermaphrodites ayant leurs glumes à deux valves, l'extérieure en carène, velue, tronquée, aristée; l'intérieure plus petite, membraneuse, mutique; trois étamines; deux styles barbus. La fleur centrale est pédicellée, plus petite, stérile, ayant la glume à deux valves tronquées, presque égales et toutes les deux aristées. Ce genre a été réuni au *Chloris* par Palisot de Beauvois, quoique le port de l'espèce qui le constitue (*Tetrapogon villosum*) s'éloigne de ce dernier genre. Cette petite Graminée croît dans les sables près de Cafsa. (G..N.)

TÉTRAPTÈRES. *Tetraptera*. INS.

Division générale des Insectes, composée de ceux qui ont quatre ailes membraneuses; tantôt elles sont nues, comme dans les Névroptères et les Hyménoptères, tantôt elles sont couvertes d'une poussière farineuse, comme dans les Lépidoptères. *V.* ces mots. (LAT.)

TETRAPTERIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Malpighiacées et de la Décandrie Trigynie, L., établi par Cavanilles, et adopté par Kunth et De Candolle avec les caractères suivans : calice persistant, divisé profondément en cinq folioles chargées extérieurement de glandes; corolle à cinq pétales onguiculés, orbiculés, réniformes; dix étamines à filets soudés par la base; trois ovaires soudés, surmontés d'autant de styles et de stigmates aigus; trois samares fixées à un axe central, munies sur le dos de crêtes membraneuses, subulées ou filiformes, et bordées d'ailes dont les deux inférieures sont plus petites. Ce genre ne diffère que par ces derniers caractères du *Triopteris* dont il est un démembrement. Il renferme sept espèces originaires de l'Amérique méridionale et des Antilles. Ce sont des Arbrisseaux volubiles, à feuilles opposées, portées sur des pétioles non glanduleux. Les fleurs sont jaunes, disposées en ombelles ou en panicules axillaires et terminales. Nous citerons comme principales espèces les *Tetrapteris acutifolia*, *buxifolia*, et *mucronata*, Cav., Diss. 9, p. 453, tab. 261 et 262. Elles croissent à la Guiane et à Saint-Domingue.

Le nom de *Tetrapteris* a été employé par Pluknet et d'autres botanistes anciens, pour désigner une espèce de *Tetragonia*. (G..N.)

TÉTRAPTURE. POIS. Sous ce nom Rafinesque-Schmalz a établi un genre de Poissons osseux Thoraciques ne renfermant qu'une espèce nommée *Tetrapterus bellone*, qui fréquente les mers de la Sicile, et qui est très-voisin du genre *Istiophore* de Lacépède dont il diffère par ses catopes à un seul rayon. (LESS.)

TÉTRARHYNQUE. *Tetrarhynchus*. INTEST. Genre de l'ordre des Cestoïdes ayant pour caractères : corps aplati, non articulé; tête munie de deux fossettes bipartites, et de quatre trompes rétractiles garnies de crochets. Les espèces de ce genre on par la structure de leur tête et la forme de leur corps, beaucoup de ressemblance avec les Floriceps; ils n'en diffèrent essentiellement que par l'absence d'une vésicule caudale; de plus ils ne sont jamais contenus dans une enveloppe particulière, mais libres au milieu des chairs. Pour rendre plus intelligible ce que nous dirons ici des Tétrarhynques, et pour ne pas grossir cet article de détails inutiles, nous renvoyons au mot FLORICEPS, où l'on pourra prendre une idée de la tête et de ses accessoires. Nous ajouterons que les fossettes des Tétrarhynques sont en général plus grandes, divisées en deux parties par une lame longitudinale ou striée dans le même sens; les trompes sont beaucoup plus fortes; le corps est plus court, plus opaque, et terminé par une sorte d'appendice ou de queue très-mobile. Les mouvemens des Tétrarhynques sont beaucoup plus vifs que ceux des Florieeps; leurs trompes sortent et rentrent avec une grande rapidité; leur queue est toujours en mouvement. Rudolphi fait observer que pour bien connaître ces êtres, il faut les avoir vus vivans. On n'a pu leur découvrir d'organes génitaux ni d'œufs. Ils se rencontrent rarement dans les voies digestives; c'est au milieu des viscères et des muscles qu'ils habitent. Jusqu'ici on ne les a trouvés que dans quelques Poissons et Mollusques céphalopodes.

Rudolphi a décrit dix espèces de Tétrarhynques dans son Synopsis, les *Tetrarhynchus megacephalus*, *grossus*, *attenuatus*, *discophorus*, *tenuicollis*, *megabothrius*, *macrobothrius*, *appendiculatus*, *scolecinus*, *gracilis*. (E D..L.)

TETRARRHENA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Tétrandrie Digynie, L., établi par R. Brown (*Prodr. Flor. Nov.-Holland.*, p. 210), et ainsi caractérisé : lépicène uniflore, bivalve, plus petite que le périanthe; celui-ci sessile, double, l'un et l'autre bivalves, sans squammules extérieures, ni faisceaux de poils; deux écailles hypogynes, opposées, alternes avec les valvules du périanthe; quatre étamines; deux styles surmontés de stigmates plumeux. Ce genre est très-remarquable entre les Graminées par le nombre anomal de ses étamines. Il ne se compose que de trois espèces indigènes de la Nouvelle-Hollande, et dont l'une a été figurée par Labillardière (*Nov.-Holl.*, vol. 1, pag. 90, tab. 117), sous le nom d'*Ehrahta distichophylla*. Ces Plantes ont des fleurs disposées en épis ou en grappes simples. (G..N.)

TÉTRAS. *Tetrao*. OIS. Genre de l'ordre des Gallinacés. Caractères : bec court, fort, nu à sa base; mandibule supérieure voûtée, convexe et courbée depuis son origine; narines placées à sa base, à moitié fermées par une membrane voûtée, cachées par les plumes avancées du front; oureils nus, garnis de papilles rouges; pieds robustes; tarse emplumé usqu'aux doigts, et souvent jusqu'aux ongles; quatre doigts : trois n avant, réunis jusqu'à la première rticulation, et garnis d'aspérités sur es bords; un derrière; ailes courtes; remière rémige moins longue que a deuxième; troisième et quatrième épassant toutes les autres; seize u dix-huit rectrices. Tout en respectant l'opinion des savans ornithologistes, qui ne veulent point admettre la réunion en un seul genre des Tétras proprement dits, des Gelinotes t des Lagopèdes, nous trouvons entre tous les membres de ce groupe une liaison tellement soutenue que, nous étions dans la nécessité absolue de poser les limites génériques es trois divisions, nous rencontrerions vraisemblablement des obstacles impossibles à surmonter. Néanmoins, comme il y a dans leurs habitudes différentes nuances, nous nous réservons de tracer avec la description de chacune des espèces principales l'esquisse particulière de ses mœurs. Ces espèces principales sont :

TÉTRAS AUERHAN, *Tetrao urogallus*, Gmel.; le grand Coq de Bruyère, Buff., pl. enl. 73 et 74. Parties supérieures d'un brun noirâtre, parsemé de petits points cendrés; tête et cou d'un noir cendré; sourcils rouges; tectrices alaires brunes, variées de petits points et de zig-zags d'un noir foncé; rectrices noires, avec quelques petites taches blanches, disposées à quelque distance de leur extrémité; gorge ornée de plumes allongées, noires; poitrine à reflets verts; ventre et abdomen noirs, avec des taches blanches; croupion et flancs noirs, parsemés de zig-zags cendrés; bec blanchâtre; pieds bruns. Taille, trente-quatre pouces. La femelle est d'un tiers plus petite; elle a tout le plumage tacheté de roux, de noir et de blanc; les plumes de la gorge d'un roux clair, celles de la poitrine d'un roux foncé, les rectrices rousses, rayées de noir, et le bec brun. Les jeunes mâles, avant leur première mue, ressemblent aux femelles; après ils ont la poitrine d'un vert légèrement lustré, et les parties supérieures variées de beaucoup de cendré; sur les autres parties on voit encore plus ou moins de plumes rousses, restes de la première parure. On trouve les grands Coqs de bruyère en assez grand nombre en Livonie, en Russie, en Sibérie, et généralement dans toutes les parties septentrionales de l'Asie; ils sont plus rares en Allemagne, en Hongrie, et surtout en France; ils habitent les forêts montagneuses plantées de sapins, et ne fréquentent jamais de leur propre gré les plaines ni les bruyères, quoique leur nom semble indiquer qu'ils choisissent ces dernières pour leur résidence habituelle. Ils font leur nourriture de plusieurs espèces de

fruits, de baies, de graines, et surtout de jeunes feuilles et de bourgeons. Ces Oiseaux commencent à ressentir les feux de l'amour vers le milieu du printemps, et ils s'y livrent avec tout le délire de la passion la plus vive. Le mâle relève les plumes de la tête, étale celles de la queue en forme de roue, laisse traîner celles des ailes, exprime par des contenances variées, et toutes plus extraordinaires les unes que les autres, l'ivresse dont il est animé; il voltige sans cesse du sol sur les arbres pour en descendre tout aussitôt et courir près de ses femelles; il les appelle par un cri très-fort qui commence et se termine par une explosion aiguë et perçante; la femelle y répond par une espèce de rallement plus doux. A cette époque ces Oiseaux semblent avoir perdu leur défiance naturelle qu'ils portent à l'extrême; ils se laissent approcher assez pour être facilement ajustés par le chasseur; ils paraissent même ne faire aucunement attention au bruit du coup de fusil, tant est violente la passion qui les domine. Cette situation surnaturelle dure ordinairement six semaines; alors les femelles fécondées se séparent des mâles qui retournent à leurs habitudes solitaires et farouches; elles vont déposer à l'écart et sur le sol où elles ont amassé quelques brins de mousses ou des feuilles sèches, quelquefois même simplement dans la poussière, de huit à seize œufs ovalaires, blancs, tachetés de jaunâtre. Elles les couvent avec assiduité, élèvent leurs poussins comme font nos poules domestiques, et les retiennent auprès d'elles jusqu'à l'époque de nouvelles amours.

Tétras Birkan, *Tetrao Tetrix*, Lath.; Petit Coq de Bruyère à queue fourchue, Buff., pl. enl. 172 et 173. Parties supérieures, tête, cou, croupion et poitrine noires, irisés de violet; sourcils rouges; tectrices alaires d'un noir mat, marquées d'une large bande blanche; rectrices noires; tectrices subcaudales blanches; bec noir; pieds bruns. Taille, vingt-deux pouces; queue très-fourchue; les deux rectrices latérales, beaucoup plus longues que les autres, sont contournées en sens contraire. La femelle est moins grande d'un tiers; sa queue n'est presque pas fourchue; elle a tout le plumage brun, varié de lignes transversales rousses et noires. Les jeunes mâles, avant leur première mue, ressemblent aux femelles; après et suivant l'âge, ils offrent dans leur robe un mélange qui tient plus ou moins de la livrée des deux sexes. Le petit Coq de Bruyère, qui habite les mêmes lieux que le grand, est cependant moins rare dans nos contrées tempérées. Ces Oiseaux se réunissent par troupes dans les forêts plantées de bouleaux, dont les jeunes pousses font leur nourriture favorite. Ils entrent en amour vers la fin de l'hiver et bien avant les grands Tétras; comme eux ils sont entièrement dominés par le besoin qui les tourmente, et de plus les mâles se disputent les femelles avec un acharnement qui occasione souvent la perte de l'un des champions. Ces mâles, dans leur ravissement, et posés sur les branches des arbres, s'agitent en tout sens, appellent leurs femelles par un cri d'amour qui s'entend de fort loin et auquel on s'empresse de répondre. Les soins de l'incubation sont à peu près les mêmes : au bout de vingt-un jours il sort de huit ou douze œufs jaunâtres, tachetés de roux, autant de Poussins qui grandissent rapidement, mais qui ne se séparent qu'au bout de l'année. Aux approches de l'hiver toutes les petites troupes se rassemblent pour former des bandes nombreuses, et aller de concert à la recherche de la nourriture, sous la neige qu'elles fouillent et soulèvent de manière qu'il en résulte des cavités très-dangereuses pour les chasseurs.

Tétras Gelinote, *Tetrao bonasia*, L., Buff., pl. enl. 474 et 475. Parties supérieures brunes, variées de taches rousses, noires et blanches; une bande blanche qui naît entre le bec

et l'œil et descend de chaque côté de la gorge; petits sourcils rouges; scapulaires entourées d'une bande blanche; croupion cendré varié de zig-zags noirs; rémiges et rectrices nuancées de même, avec une bande noire vers le bout des dernières qui sont en outre, à l'exception des intermédiaires, terminées de cendré; bas de la gorge noir; plumes de la nuque un peu allongées; parties inférieures noires, avec le milieu des plumes roux et le bord blanc; bec noirâtre; pieds bruns. Taille, treize pouces. La femelle est moins grande; elle n'a point de noir à la gorge; ses joues sont rousses; la poitrine est de la même couleur, mais tachetée de noir; la bande scapulaire blanche et jaune. On trouve quelquefois une variété qui a de larges taches, et souvent même des parties tout entières blanches. Sparman en a fait une espèce sous le nom de *Tetrao canus*. On trouve des Gelinotes dans toutes les grandes forêts montueuses de l'Europe. C'est un excellent gibier, très-recherché des chasseurs qui tendent à ces Oiseaux une foule de piéges où on les attire avec des appeaux qui imitent leurs sifflemens; ils y donnent avec d'autant plus de facilité, qu'ils sont d'un caractère peu défiant. Les Gelinotes se nourrissent de toutes les parties tendres des végétaux, mais surtout de baies et autres fruits succulens; les sexes se recherchent à la fin de l'automne, mais leurs amours ne sont ni aussi vives ni aussi tumultueuses que celles des Coqs de Bruyère; aû printemps ils s'occupent de la préparation du nid, qu'ils établissent dans les broussailles au milieu des touffes desséchées de fougères; on y trouve ordinairement de douze à vingt œufs roussâtres, tachetés de brunâtre; très-peu de jours après leur naissance, les poussins se mettent à courir, et à chercher leur nourriture sous la conduite de la mère qui ne les quitte pour ainsi dire plus pendant tout l'été. Ces Oiseaux extrêmement timides courent et volent avec beaucoup d'agilité; ils s'accoutument très-difficilement à la captivité, et toutes les tentatives que l'on a faites pour en peupler les basse-cours ont été infructueuses.

Tétras Gelinote de la baie d'Hudson, *Tetrao canadensis*, Lath., Buff., pl. enl. 131 et 132. Parties supérieures brunes, rayées de noirâtre et de cendré; rémiges noirâtres frangées de blanc; rectrices noires, terminées de roux; une double tache blanche derrière chaque aile; lorum noir; sourcils rouges; gorge et poitrine noires; le reste des parties inférieures brun, avec des taches lunulaires noires; bec noir; pieds gris et velus. Taille, douze pouces. La femelle est plus petite, avec le bec brun; la gorge et la poitrine rousses, et généralement toutes les nuances plus claires. Dans tout le nord de l'Amérique.

Tétras Gelinote d'Écosse, *Tetrao scoticus*, Lath. Parties supérieures d'un brun marron, tacheté de noir; tête et cou d'un brun marron uniforme; un cercle de petites plumes blanches autour des yeux, et au-dessus un sourcil dentelé très-élevé, d'un rouge très-vif au temps des amours; une petite tache blanche à l'angle de la mandibule inférieure; rémiges et moyennes tectrices brunes; seize rectrices: les quatre intermédiaires d'un brun marron, rayées de noir, les autres noirâtres; toutes terminées de roux marron; parties inférieures brunes, variées de nombreux zig-zags noirs; bec petit et noirâtre, caché en partie par les plumes qui garnissent les narines; pieds et doigts entièrement couverts de poils gris. Taille, seize pouces. La femelle a les nuances moins pures et moins foncées; les zig-zags et les taches sont plus nombreuses sur tout son plumage; les sourcils rouges sont beaucoup plus petits. Les jeunes offrent de grandes variations dans la robe qui est ordinairement d'un roussâtre très-clair, tacheté et rayé irrégulièrement de noir. Cette espèce se trouve très-abondamment répandue dans le

nord de l'Ecosse, beaucoup moins en Angleterre et en Irlande; elle se tient sur les montagnes les plus élevées au milieu des bouleaux qui les garnissent; elle y vit solitaire et ne se rapproche des vallées que pendant l'hiver; en aucune saison on ne la voit en plaine. Elle établit son nid au milieu des broussailles sur le sol; la femelle y dépose de six à dix œufs d'un cendré rougeâtre, tacheté de rouge obscur. Sa nourriture consiste en bourgeons, feuilles, baies, etc.

Tétras Gelinote a fraise, *Tetrao umbellus*, Lath., Buff., pl. enl. 104. Parties supérieures variées de brun, de roux, de noir, de cendré et de blanchâtre; nuque ornée d'une huppe de plumes assez longues, brunes, rayées de noir et de roux, susceptibles de se relever; de chaque côté au bas du cou, une touffe de longues plumes d'un noir irisé en vert et recourbées inférieurement; gorge et devant du cou d'un roux assez vif, tacheté de brun; poitrine noirâtre; le reste des parties inférieures d'un brun foncé, rayé de roussâtre et de noir; rectrices cendrées, variées de noir et de brun, avec une large bande noire; bec noirâtre; pieds garnis en devant de plumes cendrées qui descendent jusqu'à la moitié du tarse. Taille, dix-sept pouces. De l'Amérique septentrionale. La femelle et le jeune ont la huppe et les bouquets de plumes, au bas du cou, bien moins prononcés que chez le mâle adulte; généralement toutes les nuances noires inclinent au brun.

Tétras Gelinote des Indes. *V.* Ganga a quatre bandes.

Tétras Gelinote des sables. *V.* Ganga des sables.

Tétras Gelinote du Sénégal. *V.* Ganga namaquois.

Tétras-Lagopède Ptarmigan, *Tetrao lagopus*, L.; *Tetrao alpinus*, Nils.; *Tetrao rupestris*, Gmel.; Attagas blanc, Buff., pl. enl. 129 et 494. Plumage blanc; une bande noire qui part de l'angle du bec et traverse l'œil; sourcils rouges, terminés par une petite membrane dentée; rectrices latérales noires, terminées de blanc; queue composée de dix-huit rectrices; bec faible, comprimé vers la pointe et noir; pieds et doigts couverts de plumes laineuses blanches; ongles crochus subulés et noirs. Taille, quatorze pouces. La femelle n'a point de bandes noires sur les yeux. En plumage d'été, le mâle a les parties supérieures d'un cendré roux, varié de nombreux zig-zags noirs; les yeux traversés par une bande noire; la gorge blanche, tachetée de noir; la poitrine et les flancs variés de noir, de roux et de blanchâtre; le ventre, l'abdomen, les tectrices subcaudales, les ailes et les pieds entièrement blancs. La femelle a les parties supérieures assez régulièrement rayées de roux et de noir; comme dans le plumage d'été, elle est privée de la bande oculaire noire; le milieu du ventre, les ailes et les pieds sont blancs. Le jeune est finement rayé de roux, de cendré et de noir. Au printemps comme en automne le plumage des adultes est presque toujours varié d'un nombre plus ou moins grand de plumes blanches. Le Lagopède Ptarmigan habite les régions montagneuses et élevées de l'Europe et de l'Amérique. On le trouve en grand nombre en Suisse et dans les Alpes; il s'y nourrit de jeunes plantes, de bourgeons, de fruits et de graines; il construit son nid au milieu de la mousse; la ponte est de dix à quinze œufs d'un jaune rougeâtre, tacheté de noirâtre. Quoique cet Oiseau paraisse peu sensible au froid, on le voit néanmoins pendant l'hiver quitter le sommet des montagnes pour venir s'abriter dans les vallées: il s'y rend par troupes assez nombreuses. Son vol est bas, incertain et peu prolongé. La vie sauvage lui donne un air stupide; du reste il faut encore user d'adresse pour l'approcher à la portée du fusil; aussi les chasseurs qui recherchent ce gibier sont-ils souvent plus heureux dans les piéges qu'ils lui tendent.

(DR..Z.)

TETRASPORA. BOT. CRYPT. (*Ulva-*

cées.) Nom donné par Link à un genre formé aux dépens des Ulves, qui a été admis par Agardh. Il comprend des espèces à membrane tubuleuse gélatineuse, et dans lesquelles on a observé que les sporules sont groupées quatre par quatre. Telles sont les *Ulva lubrica*, *gelatinosa* et *cylindrica*. Ces Plantes croissent dans les eaux douces stagnantes. *V.* ULVE. (AD. B.)

TETRATHECA. BOT. PHAN. Genre de l'Octandrie Monogynie, L., établi par Smith (*Nov.-Holl.*, 1, tab. 2), placé d'abord dans la famille des Polygalées, puis réuni par R. Brown à sa petite famille des Trémandrées. Il est essentiellement caractérisé par un calice persistant à quatre sépales presque égaux; une corolle à quatre pétales; quatre étamines à anthères quadriloculaires; un ovaire ovoïde, surmonté d'un style; une capsule biloculaire, bivalve, renfermant une à deux graines dans chaque loge. Cinq espèces, originaires de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Van-Diémen, constituent ce genre. Ce sont de petits Arbrisseaux qui ont le port de certaines Bruyères, à tiges droites, nombreuses, grêles, à feuilles alternes, épaisses ou rapprochées en verticilles, quelquefois chargées de poils glanduleux. Dans certaines espèces, les pétales sont d'un rouge foncé. Outre les Plantes décrites et figurées par Smith (*loc. cit.*, et *Exot. Bot.*, tab. 20 et 22) sous les noms de *Tetratheca juncea*, *ericifolia* et *thymifolia*, deux espèces ont été publiées par Labillardière (*Nov.-Holl. Spec.*, tab. 122 et 125) sous les noms de *T. pilosa* et *glandulosa*. (C..N.)

TÉTRATOME. *Tetratoma*. INS. Genre de Coléoptères, famille des Taxicornes, tribu des Diapériales, distingué des autres de cette division par les caractères suivans : antennes insérées à nu, terminées en une grosse massue ovalaire, formée par les quatre derniers articles. Corps ovoïde. Dernier article des palpes maxillaires plus grand que le précédent, presque en forme de triangle renversé. Jambes sans épines; tous les articles des tarses entiers. Ce genre se compose d'un petit nombre d'espèces que l'on trouve dans les Champignons et toutes de petite taille. Le TÉTRATOME DES CHAMPIGNONS, *Tetr. Fungorum*, Fab., est fauve, avec la massue des antennes et la tête, la bouche exceptée, noires. Les élytres sont d'un noir bleuâtre et vaguement pointillées. — Le TÉTRATOME DE DESMAREST, *Tetr. Desmarestii*, dont la découverte est due à l'un de nos zoologistes les plus distingués, est d'un vert cuivreux en dessus. Les premiers articles des antennes, la poitrine et les pates sont fauves. Cette seconde espèce, trouvée aux environs de Paris dans le mois de décembre, est extrêmement rare. (LAT.)

* TETRAZYGIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées, établi par Richard père dans son herbier et publié par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 3, pag. 172) avec les caractères suivans; calice ayant le tube urcéolé, le limbe débordant l'ovaire, persistant et à quatre dents courtes; corolle à quatre pétales obovales; quatre à huit étamines égales, à anthères linéaires, obtuses à la base, munies d'un pore au sommet; ovaire glabre, portant un style grêle et un stigmate punctiforme; baie capsulaire à quatre loges renfermant un nombre considérable de graines anguleuses, cunéiformes, luisantes, marquées d'un hile linéaire. Ce genre se compose d'Arbrisseaux indigènes des Antilles, à feuilles ovales ou oblongues, trinervées, discolores, blanchâtres, rougeâtres ou couvertes d'une poussière écailleuse en dessous, à fleurs blanches disposées en panicules ou en corymbes. Les espèces sont au nombre de cinq, distribuées en deux sections. La première, sous le nom de *Tetrastemon*, est caractérisée par ses quatre étamines, et ne contient que le *Tetrazygia tetrandra*, D. C., ou *Melastoma tetrandra* de Swartz.

La seconde, nommée *Octostemon*, à cause de ses huit étamines, contient quatre espèces, savoir : 1° *T. discolor* ou *Melastoma discolor*, L., Jacq., *Amer.*, tab. 84 ; 2° *T. elœagnoides* ou *M. elœagnoides*, Swartz, Vahl, *Icon. Pl. Amer.*, 2, tab. 28 ; 3° *T. angustifolia* ou *M. angustifolia*, Sw., Vahl, *loc. cit.*, 3, tab. 26 ; 4° *T. crotonifolia* ou *M. crotonifolia* de l'Encyclopédie. (G..N.)

TÉTRIX. *Tetrix.* INS. Genre d'Orthoptères, de la famille des Sauteurs, tribu des Acridiens. Deux divisions de celui de Gryllus de Linné, la seconde (*Bulla*) et la cinquième (*Locusta*), composent dans la méthode de Geoffroy le genre *Acrydium*, dénomination presque identique avec celle d'*Acrida*, donnée par le précédent au genre *Truxalis* de Fabricius. Celui-ci en forma un nouveau avec certaines espèces de Criquets (les deux dernières de Geoffroy et quelques autres), remarquables par le prolongement postérieur et scutelliforme du corselet. Ce furent ses *Acrydium ;* il comprit les autres espèces dans le genre *Gryllus*. Ne voulant pas l'imiter dans ce bouleversement de noms, et adoptant cependant les deux coupes génériques, nous avons appelé *Tetrix* la première, ou celle d'*Acrydium* de ce savant. Des antennes filiformes n'ayant que treize à quatorze articles, présternum recevant dans une cavité une grande partie de dessous de la tête, lèvre quadrifide, tarses n'offrant point entre les crochets de pelotte, corselet prolongé postérieurement en forme de grand écusson, élytres très petites, en forme d'écailles (1) : tel est le signalement de ce genre, qui se compose d'une vingtaine d'espèces, toutes petites, répandues dans les deux mondes, et dont la synonymie a été en partie débrouillée par Lepelletier et Serville, dans l'Encyclopédie méthodique, à l'article *Tétrix ;* ainsi que par un travail qu'ils n'ont point connu, celui de Zetterstedt sur les Orthoptères de la Suède, et reproduit dans sa Faune des Insectes de Laponie. Il divise ce genre en deux sections, selon que le corps est étroit, allongé, ou simplement oblong, et que le prolongement postérieur du corselet dépasse l'abdomen, ou qu'il est de sa longueur, pointu, et s'incline un peu, au lieu d'être ascendant. Les espèces de cette seconde section aiment les lieux arides et paraissent en été ; celles de la première fréquentent les terrains humides et sont printanières. Il a suivi, à cet égard, la nomenclature de Fabricius. Son *A. subulatum*, ou notre Tétrix subulé, est selon lui d'un brun roussâtre obscur, avec les jambes pâles, tachetées de noirâtre. Il appartient à la première division. Consultez, quant à ses variétés et à d'autres espèces, les ouvrages précités. (LAT.)

TÉTRODON. *Tetraodon.* POIS. Genre créé par Linné pour des Poissons de l'ordre des Osseux Plectognates, et de la famille des Gymnodontes de la méthode de Cuvier. Voisins des Diodons ou Boursoufflés, et des Môles ou Poissons-Lunes, les Tétrodons ont leurs mâchoires divisées dans leur milieu par une suture, ce qui donne à leurs maxillaires l'apparence d'avoir quatre dents, ainsi que l'indique leur nom générique. Leur peau est dure, coriace et revêtue d'épines nombreuses et acérées. Leur chair est parfois vénéneuse. Lorsque ces Poissons nagent, leur corps est oblong et sans dilatation ; mais lorsqu'ils sont inquiétés, ils remplissent toute leur cavité abdominale d'air, ce qui distend outre mesure cette partie ; ils poussent aussi un petit grognement qu'on entend d'assez loin ; dans cette position ils se renversent et présentent à leurs ennemis les épines qui les recouvrent, et dont les pointes se trouvent ainsi dressées. Ces Poissons appartiennent aux mers des régions chaudes, et ne sont nulle part plus communs que sur les rivages d'Afri-

(1) Les organes sexuels, comparés avec ceux des Criquets, présentent aussi des différences.

que, dans la mer Rouge et principalement sur les côtes d'Egypte. Le type du genre est le *Fahaca* des Arabes (*Tetraodon lineatus*, L.) décrit par Geoffroy Saint-Hilaire dans le grand ouvrage de la Commission d'Egypte, et figuré pl. 1, fig. 1. Ce Poisson, très-anciennement connu par les Grecs, est parfois jeté en grande abondance sur les rivages d'Egypte lors des inondations du Nil, et sert de jouet aux enfans. Il a le dos et les flancs rayés de brun, zig-zagués de blanchâtre. Paterson a décrit, dans le soixante-sixième volume des Transactions philosophiques, une espèce qui jouit de propriétés électriques, et qu'il nomme à cause de cela, *Tetraodon electricus*. On connaît une nombreuse suite d'espèces toutes propres aux mers chaudes des contrées intertropicales, et parmi lesquelles, il est vrai, existent encore quelques doubles emplois. (LESS.)

* TETRODUS. BOT. PHAN. H. Cassini (Dict. des Scienc. nat., vol. LV, p. 272) a proposé sous ce nom un genre ou sous-genre de l'*Helenium*, qui aurait pour type l'*H. quadridentatum* de Labillardière, et qui serait caractérisé par les corolles du centre à quatre divisions, à quatre étamines, par son réceptacle cylindracé, et par les squammules de l'aigrette non aristées, mais obtuses, coriaces et très-entières. (G..N.)

TETRONCIUM. BOT. PHAN. Willdenow a donné ce nom à un genre qui ne diffère du *Triglochin* que par le nombre quaternaire des parties de sa fleur. *V.* TRIGLOCHIN. (G..N.)

TETRORAS. POIS. Genre établi par Rafinesque pour une espèce de Poisson très-voisin des *Carcharias*. (B.)

TETTIGOMÈTRE. *Tettigometra*. INS. Genre d'Hémiptères, section des Homoptères, famille des Cicadaires, tribu des Fulgorelles, dont les antennes plus courtes que la tête sont insérées dans une fossette transversale, au-dessous des yeux, composées de trois articles, dont le premier fort court, le second allongé, cylindrico-ovoïde, et le troisième très-petit, en forme de tubercule, portant une soie, et inséré à l'extrémité latérale et supérieure du précédent. La tête est en forme de triangle curviligne, presque lunulée, terminée en pointe en devant, aplatie et unie, tant en dessus qu'en dessous, avec les yeux triangulaires, et point saillans au-delà des bords latéraux. Les yeux lisses sont imperceptibles; le corps est ovoïde. On voit à la base des élytres, une écaille assez grande et de leur consistance. Les pates sont comprimées; l'extrémité des jambes postérieures et celle du premier article de leurs tarses sont couronnées de petites épines. On n'en connaît qu'un petit nombre d'espèces. Nous citerons la T. dorsale (*dorsalis*) qui est d'un vert un peu jaunâtre, avec les pates et une tache près de la base de la suture, rouges. On la trouve à Paris, et en Anjou, d'où elle a été rapportée par Carcel. *V.* pour d'autres espèces l'Encyclopédie méthodique. (LAT.)

TETTIGONE. *Tettigonia*. INS. Sous cette dénomination dérivant du grec, Fabricius a désigné un genre d'Hémiptères, composé de ces Insectes que les Latins appelèrent, au singulier, *Cicada*, et qui sont les Cigales de la France méridionale. Ce genre embrasse la troisième division de celui de *Cicada* de Linné, ses *Manniferæ non saltantes*. Geoffroy avait pensé que, dans la supposition que l'on distinguât génériquement les Cigales de Provence, ou les grandes espèces, et qui sont pourvues de trois yeux lisses, des petites espèces, où ces organes ne sont qu'au nombre de deux, l'on pourrait conserver aux premières le nom de Cigale, *Cicada*, et appeler les dernières des Procigales, *Tettigonia*. Cette opinion a été adoptée par les entomologistes français; mais comme les Procigales forment une division considérable, subdivisée en plusieurs genres, cette division est

devenue une tribu, celle des Cicadelles, et la dénomination de *Tettigonia* a été restreinte à l'une de ces coupes. Le genre Tettigone, d'après l'exposition méthodique de la tribu des Cicadelles, proposée par Lepelletier et Serville dans l'Encyclopédie méthodique, fait partie de la troisième division de cette tribu, celle des Tettigonides (*V.* cet article). Il paraît qu'il s'éloignerait de ceux de Scaris, de Penthimie et de Proconie, de la même division, par les caractères suivans : corps linéaire, tête transversale, un peu moins longue que le prothorax, aussi large que lui, échancrée circulairement dans toute sa largeur postérieure, avec le bord antérieur épais et arrondi. Ils en décrivent deux espèces qui leur ont paru inédites, en citent plusieurs autres exotiques, rangées par Fabricius dans son genre *Cicada*, et à l'égard des indigènes ne mentionnent que celle qu'il nomme *viridis*, ou la Cigale verte à tête panachée, de Geoffroy. Elle est longue de près de trois lignes, verte, avec la tête, les pates et des bandes jaunâtres sur le ventre. Le dessus de la tête et l'écusson ont deux points noirs. Cette espèce est aussi pour nous une Tettigone. (LAT.)

* TETTIGONIDES. *Tettigonides.* INS. Division de la tribu des Cicadelles, famille des Cicadaires, ordre des Hémiptères, établie dans l'Encyclopédie méthodique par Lepelletier et Serville, et qu'ils distinguent des deux autres divisions de la même tribu, les Ulopides et les Cercopides, par les caractères suivans : jambes postérieures triangulaires; leurs angles garnis dans toute leur longueur d'épines fines, ordinairement fort nombreuses.

Les unes ont les ocelles ou yeux lisses placés sur le milieu de la partie supérieure de la tête.

Ici le bord antérieur de la tête est arrondi et épais.

Genres : SCARIS, PENTHIMIE, TETTIGONE, PROCONIE.

Là ce bord est mince, presque tranchant.

Genre : EUPÉLIX.

D'autres ont les ocelles placés sur la ligne qui sépare la partie supérieure de la tête de l'inférieure.

Genre EVACANTHE.

Enfin ces ocelles peuvent être situés sur le milieu de la partie antérieure de la tête.

Genre : IASSUS. (LAT.)

TETYRE. *Tetyra.* INS. Genre d'Hémiptères de Fabricius, le même que celui de Scutellère établi, avant lui, par Lamarck. *V.* SCUTELLÈRE. (LAT.)

TEUCRIUM. BOT. PHAN. *V.* GERMANDRÉE.

TEUTHLACO. REPT. OPH. Nom mexicain de divers Serpens et plus spécialement du *Durissus*. *V.* CROTALE. (IS. G. ST.-H.)

TEXON, TEXUGO. MAM. On nomme ainsi le Blaireau dans quelques parties de l'Europe méridionale. (IS. G. ST.-H.)

TEXTULAIRE. *Textularia.* MOLL. Genre de Coquilles microscopiques proposé par Defrance dans le Dictionnaire des sciences naturelles et caractérisé par Blainville dans le Traité de Malacologie. Formé d'abord pour une seule espèce, D'Orbigny l'adopta dans son tableau des Céphalopodes et en ajouta vingt à la première; il rectifia aussi le genre en lui donnant des caractères plus complets, car Defrance n'avait point aperçu l'ouverture. C'est dans la famille des Enallostègues à côté des Bigénérines, que D'Orbigny a placé ce genre. On ne peut contester que ce genre Bigénérine n'ait avec celui-ci beaucoup d'analogie; il ne diffère que par la position de l'ouverture et en ce que les Bigénérines, après avoir commencé par deux rangs de loges qui alternent entre elles, se terminent par une seule série comme dans les Nodosaires, tandis que les Textulaires, quel que

it leur âge, ont toujours deux rangs e loges. Le genre Textulaire devra onc être consacré, et il restera bien robablement dans les rapports indiués par D'Orbigny. On pourra le caractériser de cette manière : coquille longée, conique, rarement déprimée, formée de deux rangées de loges alternantes, de manière à former ar leur jonction une ligne médiane raphé, angulo-sinueuse, étendue chaque côté de la base au sommet; ouverture en demi-lune, au côté interne de chaque loge.

Quoique ce genre comprenne déjà ngt-sept espèces, le plus grand ombre n'étant indiqué que nominavement, il nous est impossible d'en éterminer beaucoup. Nous indiquerons les suivantes pour servir d'exemple du genre.

Textulaire sagittule, *Textularia sagittula*, Defr., Dict. sc. nat., tlas, pl. de Foss. fig. 6; *ibid.*, ainv., Malac., pl. 5, fig. 6; *ibid.*, 'Orbig., Céphal., Ann. des sc. nat. . VII, p. 263, n. 20; Soldani, T. II, b. 133, fig. T. Elle est fossile à astel-Arquato, et son analogue vint existe dans la Méditerranée.

Textulaire bossue, *Textularia bbosa*, D'Orb., *loc. cit.*, n. 6, et odèles, 2e livrais., n. 28; Soldani, . II, tab. 132, fig. 1, K. Elle se ouve comme la précédente vivante fossile dans les mêmes lieux.

Textulaire aciculée, *Textularia aciculata*, D'Orb., *loc. cit.*, n. 15, . 11, fig. 1, 2, 3, 4. Coquille très-guë, très-étroite; de l'Adriatique. (D..H.)

TEYU-GUAÇU. REPT. SAUR. Marcgraff.) Nom de pays d'un Tupinambis d'Amérique. *V.* Tupinambis. (IS. G. ST.-H.)

TEZER-DEA. MAM. On nomme ainsi en Barbarie l'*Ichneumon Pharaonis*. *V.* Civette. (IS. G. ST.-H.)

THAIS. *Thais*. Fabr.; *Zerinthia*, Ochs. INS. Genre de Lépidoptères de famille des Diurnes, tribu des Papillonides, division de ceux dont les pieds sont ambulatoires, et dont la chrysalide est attachée non-seulement par son extrémité postérieure, mais encore par un lien de soie fixé de chaque côté sur le corps où elle repose, et formant au-dessus d'elle une boucle ou un demi-anneau transversal (1). Ainsi que les Papillons proprement dits ou les *Equites* de Linné, et les Parnassiens, les Thaïs ont le bord interne des ailes concave, et non susceptible d'embrasser l'abdomen par dessous et de lui former une gouttière propre à le recevoir. Mais les chenilles sont dépourvues de ce tentacule fourchu ou en forme de corne, que celles des Insectes des deux genres précédens peuvent faire sortir de la partie supérieure du cou et y faire rentrer. Ces chenilles, à en juger du moins par celle du *T. hypsipile*, ont sur le dos une rangée d'épines charnues. Les femelles n'ont point à l'extrémité postérieure de l'abdomen cette espèce de poche cornée qui caractérise celles des Parnassiens. Les Thaïs ressemblent d'ailleurs, sous tous les autres rapports, à ces derniers Papillonides. Les palpes labiaux, ou ceux qui sont apparens, offrent aussi trois articles distincts, sont grêles, très-velus, et vont en pointe; les antennes sont pareillement courtes et terminées en bouton; mais cette massue est plus allongée et un peu courbe (2). Tous ces Papillonides sont pareillement propres à quelques contrées occidentales de l'hémisphère septentrional de l'ancien monde; mais les espèces du

(1) Suivant Godart, la chrysalide des Thaïs est attachée par les deux bouts et terminée antérieurement par deux petites pointes, armées de crochets.

(2) La comparaison de ces parties avec les mêmes des Piérides et d'autres caractères nous annoncent que, dans une série naturelle, il faut passer des Papillons aux Parnassiens, de ceux-ci aux Thaïs et de là aux Piérides et aux Coliades. Bois-Duval, en plaçant les Thaïs immédiatement après les Papillons, afin de lier les Parnassiens avec les Piérides au moyen de l'espèce de ce dernier genre, nommée *Cratægi*, nous paraît avoir sacrifié l'ensemble des rapports à quelques considérations isolées et de peu d'importance.

genre Parnassien sont toutes alpines, et ne peuvent se montrer que lorsque les chaleurs ont fondu la neige qui recouvrait les localités qu'elles habitent. Les Thaïs, au contraire, sont confinées aux extrémités méridionales de la zône tempérée, ne se trouvent même en général que dans les contrées qui circonscrivent le bassin de la Méditerranée, ou dans quelques îles de cette mer, et sont pour la plupart très-printanières. On ne connaît encore que quatre espèces de Thaïs; mais, d'après une communication que nous a faite Bois-Duval, il en existerait une autre, figurée dans l'ouvrage de Drury sur les Insectes de la Chine, se rapprochant du *T. Cerisy*, et dont on aurait négligé de faire mention. Ce savant lépidoptérologue rapporte au *T. rumina*, comme simple variété, le Thaïs médésicaste.

De ces quatre espèces, l'une, par la transparence de ses ailes et dont les inférieures parfaitement arrondies et sans dents au bord postérieur, se rapproche davantage des Parnassiens (1). Tel est le Thaïs APOLLINE, *Thais apollina* et *Pythias*, Esp.; *Thia*, Hübner. Les ailes sont presque transparentes, d'un blanc jaunâtre, plus vif et plus pur sur les inférieures, particulièrement dans le mâle, avec le limbe postérieur noirâtre; celui des inférieures offre une rangée de taches oculaires noires, ayant un point bleu au milieu, et surmontées d'un petit croissant rouge, bordé de noir. Les supérieures ont près de la côte et vers le milieu deux grandes taches noires; cette côte, ainsi qu'une grande partie de la surface, est coupée par de petits traits de cette couleur ou noirâtres; entre ces taches et le bord postérieur est une bande transverse de la même couleur, bordée de chaque côté de blanc jaunâtre; la bordure extérieure est plus étroite et ne forme qu'une raie; l'autre bordure, ou l'interne et la plus large, offre dans la femelle, au côté interne, une rangée de petites taches rouges. Les nervures, formant la cellule discoïdale et fermée des ailes inférieures, sont aussi en grande partie de cette couleur dans le même sexe. Le côté interne de ces ailes est dans l'un et l'autre sexe, noir, depuis la base jusque près du milieu. De la Grèce et de la Syrie.

Les autres Thaïs ont les ailes plus farineuses, et les inférieures sont dentées au bord postérieur. Les unes et les autres sont toujours jaunes avec des taches noires. Dans deux de ces espèces, aucune des dentelures des inférieures ne se prolonge manifestement en manière de queue. Dans l'une, le Thaïs HYPSIPYLE, *Thais hypsipyle*, Fabr.; *T. polyxena*, *diana*, *hypermnestra*, selon d'autres; le bord postérieur des quatre ailes offre sur les deux faces une ligne jaune bordée de noir, très-anguleuse, formant une rangée de dents aiguës; la tache noire de la cellule discoïdale des ailes inférieures est divisée tant en dessus qu'en dessous; le dessus des supérieures n'a point de taches rouges, et celles des inférieures sont placées, du moins au côté supérieur, sur des taches noires, marquées d'un point bleu. La chenille, qui est d'un jaune citron, avec des lignes latérales fauves, entrecoupées de points noirs, et une rangée d'épines rougeâtres et charnues le long du dos, vit sur l'Aristoloche clématite. On trouve cette espèce en Piémont, dans la Hongrie et la Russie méridionale. Dans la suivante, le Thaïs RUMINA, *Thais rumina*, Fabr., et dont le *T. medesicaste*, propre à quelques départemens méridionaux de la France, n'est, comme nous l'avons dit, qu'une variété, à des taches rouges et plus grandes sur les deux faces des quatre ailes; le limbe postérieur du dessus des supérieures est noir, avec deux rangées transverses de taches jaunes; la tache noire de la cellule discoïdale des inférieures n'est point divisée en dessus, en manière de petites lignes, mais simplement échancrée ou pres

(1) Nous soupçonnons que la chenille diffère sensiblement de celles des espèces suivantes.

e en forme de cœur; la base des
ures ailes présente en outre, des
ux côtés, des taches rouges. L'es-
ce proprement dite habite l'Espa-
e et le Portugal. Sa chenille vit sur
ristoloche rouge. Dans la dernière
èce enfin, le Thaïs Cerisy, *Thais
risy*, God., les ailes inférieures ont
s dents plus avancées, et présen-
t l'apparence de petites queues.
s ailes ont postérieurement une
ngée de six taches d'un rouge écar-
e, lunulées ou en croissant; les
périeures ont des deux côtés sept
ndes noires. Ce Thaïs a été pris,
mois de février, sur les monta-
es élevées et arides d'Ourlac, ar-
pel de la Méditerranée. Consultez
ur ce genre, l'Histoire naturelle des
pidoptères de France de Godard,
rticle *Papillon* de l'Encyclopédie
thodique, Hübner, Ochsenhei-
r et Bois-Duval (*Europ. Lepidopt.
ex Method.*). (LAT.)

* THALAMIA. BOT. PHAN. (Spren-
.) Syn. de *Podocarpus*. *V.* ce mot.
(G..N.)

THALAMIUM. BOT. CRYPT. (*Li-
ns.*) Ce mot qui signifie *lit*, *habi-
le*, a été créé par Acharius pour
e sorte d'organe carpomorphe ou
pothécie, presque fermé, sphéri-
e, niché dans la substance même
thalle, recouvert d'une enveloppe
périthécium propre, dans lequel
hent les pores. Les Thalamium
vent être en nombre plus ou
ns considérable dans une même
thécie. Quelquefois il se termine
un pore, et quelquefois par un os-
e; tantôt il reste clos jusqu'à la fin
a vie, et tantôt il est déhiscent. Le
Thalamium, employé par Acha-
pour former les mots *idiothala-
homothalame*, etc., semble être
s synonyme du mot Apothécie,
lle que soit la forme de celui-ci.
vant cet auteur, les Lichens sont
thalames quand leurs apothécies
formés par une substance pro-
différente du thalle et discolore;
othalames quand une partie du
le seulement a concouru à leur
formation; et homothalames quand ils sont formés en entier par cet organe. Acharius qualifie d'athalames les Lichens qui ne montrent point d'apothécie : le genre *Lepra* est seul dans ce cas. (A. F.)

THALAMULE. *Thalamus*. MOLL. Montfort, dans son Traité systématique de Conchyliologie, T. II, p. 522, a figuré un corps pétrifié qui a tous les caractères des Bélemnites, mais qui est arqué dans toute sa longueur. On s'est demandé si cette courbure était naturelle, et cela a semblé peu probable, lorsque, malgré les recherches de plusieurs personnes sur les Bélemnites, cette Coquille ne s'est pas retrouvée depuis Montfort. *V.* Bélemnite (D..H.)

* THALARCTOS. MAM. Sous-genre proposé par Gray parmi les Ours, et dont le type serait l'Ours polaire. *V.* Ours. (IS. G. ST.-H.)

THALASSÈME. *Thalassema*. ANNEL. Genre de l'ordre des Lombricines et de la famille des Echiures, établi par Cuvier et adopté par Savigny (Ouvrage d'Egypte, in-f°, pag. 100 et 101) qui lui donne pour caractères : bouche non rétractile située dans la cavité d'un ample tentacule plié longitudinalement et ouvert en dessous. Deux soies prismatiques et crochues sur leur extrémité antérieure du corps et des anneaux de soies plus petites à son extrémité postérieure. Ce genre, qui est jusqu'à présent le seul de la famille, présente quelques autres traits d'organisation extérieure que Savigny a développés avec soin et qui avaient déjà été étudiés par Pallas. Leur corps est mou, cylindrique, obtus en arrière, aminci en avant, composé d'anneaux très-nombreux et très-serrés, et entourés chacun d'un cercle de papilles glanduleuses, plus saillantes vers l'extrémité postérieure qui se termine par un petit anus circulaire. Leur bouche est très-petite, exactement antérieure et renfermée dans la base d'un large et grand ten-

tacule courbé en forme de cuilleron, ouvert par dessous. Les soies sont droites, plates, lisses, disposées sur deux rangs circulaires à l'extrémité postérieure du corps, et il existe deux soies plus fortes et crochues, rapprochées et situées sous son extrémité antérieure.

On ne connaît encore qu'une espèce, la THALASSÈME ORDINAIRE, *Thalassema vulgaris*, Sav., ou la *Thalassema Echiurus* de Cuvier qui est la même espèce que le *Lumbricus Echiurus* de Pallas (*Misc. Zool.*, p. 146, t. 11, fig. 1-6, et *Spic. Zool.*, fasc. 10, p. 3, t. 1, fig. 1-5). Elle habite les côtes de l'Océan et vit enfoncée dans le sable. (AUD.)

THALASSIA. BOT. PHAN. (Kœnig.) Même chose que Zostera. *V.* ce mot. (B.)

THALASSIDROME. *Thalassidroma.* OIS. Vigors a séparé du genre Pétrel toutes les espèces qui, outre les narines réunies en un seul tube à la surface du bec, ou laissant voir deux orifices distincts, présentaient une queue carrée ou faiblement fourchue, un tarse très-long, etc., et en a formé un genre nouveau qu'il caractérise ainsi : bec assez court, atténué, très-comprimé, subitement recourbé à la pointe en dessus; ailes longues, aiguës; première et troisième rémiges les plus courtes, la deuxième la plus longue.

Dans ce genre doivent être placés le Pétrel Leach, le Pétrel tempête et autres Pétrels-Hirondelles, ainsi désignés, dans une troisième section du genre, par Temminck qui, en l'établissant, avait prévu la dislocation opérée par Vigors. (DR..Z.)

THALASSINE. *Thalassina.* CRUST. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Macroures, division des Homards (*Astacini*), que nous avons établi sur une espèce des mers orientales, remarquable par la forme étroite et comme noduleuse de son post-abdomen, ce qui a motivé la dénomination de Scorpionide (*Scorpionides*) que nous lui avons donnée. Elle a été figurée par Herbst (*Caule anomalus*, LXII), et par Leach dans ses Mélanges de Zoologie. Les quatre pieds antérieurs se terminent par deux doigts, mais dont le fixe, ou celui qui est formé par le prolongement de l'angle de l'avant-dernier article, est plus court que le doigt mobile ou le pouce, ou n'a presque que l'apparence d'une forte dent. Les feuillets des nageoires latérales de l'extrémité postérieure de l'abdomen sont étroits, allongés et sans arêtes; le segment intermédiaire ou le dernier a la figure d'un triangle renversé. Ces derniers caractères servent à distinguer ce genre de celui de Géhie de Leach, confondu par Risso avec le précédent. (LAT.)

THALASSINE. ANNEL. *V.* THALASSÈME.

THALASSIOPHYTES. BOT. CRYPT. Ce nom a été employé par Lamouroux pour désigner la classe de Plantes cryptogames, à laquelle appartiennent les *Fucus* et autres Plantes marines. Il en a été traité au mot HYDROPHYTES plus généralement usité. (A. R.)

THALICTRELLE. BOT. PHAN. A l'article ISOPYRUM, nous avions proposé sous le nom de *Thalictrella* un genre qui aurait eu pour type l'*Isopyrum thalictroides*, L.; mais nous avons reconnu depuis que ce genre reposait sur des caractères insuffisans pour mériter d'être adopté. (A. R.)

THALICTROIDES. BOT. PHAN. Amman avait formé sous ce nom un genre qui fut nommé *Cimicifuga* par Linné, puis réuni à l'*Actæa*. *V.* ce mot et CIMICAIRE. (G..N.)

THALICTRON. BOT. PHAN. Nom francisé du genre *Thalictrum* ou Pigamon. *V.* PIGAMON. (A. R.)

THALICTRUM. BOT. PHAN. *V.* PIGAMON.

THALIDES. MOLL. Sous ce nom Savigny a établi le second ordre de

s Ascidies; il le compose d'un seul ure que probablement il se propo- it de démembrer de celui des Bi- ores (*Salpa*) auquel nous ren- yons. (D..H.)

THALIE. REPT. OPH. Espèce du ure Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

THALIE. *Thalia.* MOLL. Browne, ns son Histoire naturelle de la Ja- ïque, avait donné ce nom aux imaux que depuis on nomma Bi- ores (*Salpa*). *V.* ce mot. (D..H.)

THALIE. *Thalia.* BOT. PHAN. nre de la famille des Cannées et la Monandrie Monogynie, présen- it les caractères essentiels suivans : ice ou périanthe extérieur à trois visions; corolle ou périanthe inté- ur à cinq segmens réunis par la se en un tube trigone, trois exté- urs plus étroits; labelle du nec- re cuculliforme; anthère simple, oïde, portée sur un filament par- ulier; style déprimé; stigmate per- é et ringent; capsule biloculaire, fermant une seule graine pourvue n albumen corné. Ce genre ne ren- me qu'un très-petit nombre d'es- ces, car on en a séparé les *Thalia unæformis* et *dichotoma* qui se rap- tent au genre *Phrynium*. Le *Tha- dealbata*, Fraser; Rosc., *in Linn. ans.* VIII, p. 540; *Bot. Magaz.*, . 1690; est une Plante de la Caro- e méridionale où elle croît dans lieux aquatiques. Ses feuilles t grandes, ovales, réfléchies au mmet, marquées d'une forte ner- e médiane et de nombreuses ner- es latérales qui se dirigent vers le mmet. La tige ressemble au chau- des Roseaux, et porte au sommet spathe qui renferme des fleurs nches et violettes, disposées en ricules.

e *Thalia geniculata* est une autre èce fort remarquable, indigène l'Amérique méridionale. Elle a figurée anciennement par Plu- er, *Icon.*, 108, fig. 1. (G..N.)

THALLE. *Thallus.* BOT. CRYPT. donne le nom de Thalle ou de Réceptacle universel, à ces expan- sions lépreuses ou farineuses, folia- cées ou dendroïdes, sur lesquelles naissent les organes qui, dans les Li- chens, ont reçu le nom d'apothécies, parce qu'ils renferment les gongy- les, ou celui d'organes carpomorphes, parce qu'ils simulent des fruits sans en être réellement. Le Thalle est es- sentiellement formé de deux parties, l'une extérieure que l'on qualifie de Corticale, et l'autre intérieure que l'on qualifie de Médullaire. Ces deux parties sont souvent distinctes; on peut les séparer dans les Usnées, en donnant une extension suffisante à leurs expansions. Tous les Lichens ont un Thalle; la présence de ce support est donc le caractère essen- tiel qui les fait reconnaître. Plus la nature semble ajouter aux propor- tions de cet organe, et plus elle sem- ble simplifier les apothécies : les Verrucariées, par exemple, qui n'ont qu'un Thalle mince et délié, souvent à peine visible, ont des apothécies d'une structure fort compliquée, tandis que les Ramalines et les Us- nées, qui semblent donner le der- nier terme de l'accroissement du Thalle, en ont au contraire de fort simples; la molécule rudimentaire du Thalle est globuleuse ou ovoïde. Nous dirons ailleurs quelle influence a cette légère modification de forme sur la disposition du Thalle dans les Lichens adultes. Ces molécules se reproduisent dans tous les sens, et le Lichen est alors crustacé dès sa nais- sance; quelquefois elles se reproduis- sent seulement vers deux points op- posés, et alors l'origine est filamen- teuse. Le Thalle se détruit vers le centre dans la plupart des Lichens adhérens à folioles soudées; de bas en haut dans plusieurs Lichens den- droïdes (*Cenomyce*). Vers la fin de la vie du Végétal, il perd ses propriété hygrométriques et s'oxide, pour nous servir de l'expression de quel- ques lichénographes, et passe au rouge-brun. Cette particularité a donné lieu à l'introduction d'un bon nombre d'espèces douteuses dans la

plupart des ouvrages destinés à décrire ces Plantes curieuses. Le Thalle ne donne naissance à des apothécies que dans les parties qui sont suffisamment saturées de molécules organiques. Dans certains cas, on croirait que toutes sont destinées à recevoir des organes carpomorphes; si l'on examine attentivement le Thalle de certaines espèces de Lécanores, on le trouve quelquefois entièrement formé d'apothécies, soit déjà développées, soit à l'état rudimentaire. La bordure qui entoure certains Lichens est le point où siége le mouvement d'extension du Thalle; tous n'en montrent pas, mais il est une circonstance qui la développe : c'est lorsque deux Thalles se rencontrent et se gênent dans leur accroissement, la bordure est alors produite par un afflux de tissu cellulaire. Nous avons choisi le Thalle comme base secondaire de notre Système lichénographique. Quelques autres croient à une possibilité de transmutation de la forme crustacée en forme foliacée; si cela arrive, les exemples sont trop peu nombreux pour qu'on puisse en déduire aucun principe de classification. Nous avons remarqué, et d'autres auteurs avant nous avaient fait la même observation, que le Thalle passait insensiblement de la forme crustacée à la forme dendroïde; mais en changeant ces formes, la nature amène d'autres modifications dans les organes essentiels. Nous aurions encore beaucoup d'autres choses à dire sur le Thalle; mais nous devons nous rappeler que des détails, intéressans peut-être dans un ouvrage spécial, seraient déplacés dans un ouvrage de la nature de celui-ci. (A. F.)

THALLITE. MIN. L'un des noms donnés en premier lieu à l'Epidote qui en a reçu bien d'autres. (AUD.)

THAMNASTÉRIE. *Thamnasteria.* POLYP. Genre de Polypiers établi par Lesauvage (Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris, T. I, part. II, p. 241, pl. 14) sur une espèce fossile trouvée aux environs de Caen, dans la couche calcaire nommée Coral-rag (variété du Calcaire à Polypiers). Il lui donne pour caractères : Polypier pierreux, rameux; surface des rameaux couverte d'étoiles lamelleuses, sessiles, à lames linéaires arrondies. Il est rapporté à l'ordre des Madréporées et placé immédiatement avant le genre Porite. Lamouroux, qui a connu ce Polypier, n'a point adopté le genre Thamnastérie; il considère l'espèce sur laquelle il a été établi comme une Astrée qu'il a décrite sous le nom d'*Astrea dendroidea* dans l'Encyclopédie méthodique, p. 126. (E.D..L.)

* THAMNEA. BOT. PHAN. Genre de la Pentandrie Monogynie, L., établi en manuscrit par Solander, et communiqué par R. Brown à Adolphe Brongniart qui l'a compris dans la nouvelle famille des Bruniacées dont il a donné la monographie (Annales des Sciences naturelles, T. VIII, pag. 386). Voici les caractères qu'il lui attribue : calice dont le tube est court, adhérent inférieurement à l'ovaire, libre supérieurement, à segmens lancéolés, glabres, scarieux, imbriqués, du double plus long que le tube; corolle dont les pétales sont onguiculés, ayant leur limbe ovoïde étalé, l'onglet large, bicarené; étamines incluses, à anthères oblongues, linéaires, à loges parallèles, adnées, déliscentes par une fente longitudinale; disque plan, charnu, couvrant l'ovaire, ayant le bord élevé; ovaire infère, plan dans sa partie supérieure, uniloculaire, traversé dans son milieu par une colonne centrale qui porte à son sommet épaissi environ dix ovules pendans et insérés circulairement sur une simple rangée; style simple, cylindrique, surmonté d'un stigmate entier. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, *Thamnea uniflora*, Soland. mss., qui croît au cap de Bonne-Espérance. C'est un sous-Arbrisseau à rameaux filiformes, dressés, fastigiés, garnis de feuilles petites, presque rhomboïda-

, courtes, obtuses, carenées, appliquées en spirale contre les rameaux, les supérieures un peu plus longues et servant d'involucre aux fleurs qui sont solitaires, terminales et blanches. (G..N.)

THAMNIA. BOT. PHAN. (Pallas Browne.) Syn. de *Lætia*. *V.* ce mot. (G..N.)

THAMNIDIUM. BOT. CRYPT. (*Mucorinées*). Ce genre, de la tribu des Mucorées, est caractérisé par ses filamens cloisonnés, droits, terminés par une vésicule arrondie, pleine de sporules, et portant inférieurement des filamens plus fins terminés par une très-petite vésicule ou par une seule sporidie. Ces filamens inférieurs sont rameux et disposés en cime dans le vrais *Thamnidium* de Link; ils sont simples et verticillés dans le genre *Thelactis* de Martius qui paraît devoir être réuni au précédent. Ces petites Plantes croissent sur les matières en putréfaction. Martius a décrit et figuré quatre espèces du genre *Thelactis* observées par lui au Brésil sur les feuilles pourries. Ces petites moisissures sont aussi remarquables par leurs belles couleurs que par leurs formes élégantes. (AD. B.)

THAMNIUM. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Ventenat avait donné ce nom à la grande division du genre Lichen de Linné, qui renferme les Lichens arbusculeux (*Cenomyce*, *Pychnothelia*, *Scyphophora*, *Stereocaulon* et *Cladonia* des modernes). Fries a adopté ce nom de *Thamnium* (Arbrisseau en grec) pour désigner les principales divisions des genres *Usnea* et *Evernia*. (A. F.)

THAMNOCHORTUS. BOT. PHAN. Brown a indiqué sous ce nom (*Prodr. Nov.-Holl.*, 1, p. 244) un genre de la famille des Restiacées qui se composerait des *Restio scariosus* et *spicigerus* de Thunb., et *Restio dichotomus* de Rottboel. Ce genre se distingue par son style simple; son fruit est une noix monosperme, enveloppée à sa base par les folioles calicinales dont les plus extérieures et latérales offrent une carène en forme d'aile. (A. R.)

THAMNOMYCES. BOT. CRYPT. Ce genre, dont la place naturelle est très-douteuse, se rapproche surtout des *Rhizomorpha* par son aspect et la nature de son tissu, et des *Sphœria* par ses organes reproducteurs. Il présente une tige rameuse, à rameaux cylindriques, noirs, creux intérieurement, formé de fibres longitudinales, serrées, et portant des péridiums arrondis, enfoncés en partie dans la substance des rameaux, s'ouvrant par un pore au sommet, et renfermant des sporidies rassemblées en masse. Le type de ce genre est une Plante qui croît sur les rochers au Brésil, et qui a été décrite par Ehrenberg (*Hor. phys. Berol.*, p. 80, pl. 17, fig. 1); il a en outre rapporté à ce genre quelques autres Plantes dont le rapprochement est très-douteux. (AD. B.)

THAMNOPHILE. *Thamnophilus*. INS. Genre de la famille des Curculionides de Schœnherr, division des Thamnophilides, auquel il rapporte comme synonymes le genre *Magdalis* de Germar, ceux de *Rhynodes* de Dejean, et de *Rhina* d'Olivier, et dont les espèces sont des *Rhinchænus* pour Fabricius. Nous avons exposé à l'article RHYNCHOPHORES les caractères de la division des Thamnophilides. Ceux maintenant qui distinguent les Thamnophiles des *Læmosaccus* sont plus spécialement fondés sur la considération des antennes. Elles sont insérées au milieu du museau-trompe; le quatrième article et les trois suivans sont courts, pressés les uns contre les autres, en forme de coupe, et les plus éloignés insensiblement plus gros; le neuvième forme, avec les trois suivans et derniers, une massue oblongo-ovoïde et pointue. Nous ajouterons que le museau-trompe est arqué, et que le corps est allongé et cylindrique.

Schœnherr partage ce genre en

deux races. Dans la première le museau-trompe est une fois plus long que la tête, plus sensiblement arqué, et le corselet est bisinué au bord postérieur. Ici se placent le *Rhynchœnus violaceus* de Fabricius, les *R. phlegmaticus*, *cerasi* et *stygius* de Gyllenhal, et le *Magdalis duplicata* de Germar.

Dans la seconde race, type de l'ancien genre *Edo* de Germar, le museau-trompe est à peine plus long que la tête et presque droit. Le bord postérieur du corselet est presque droit, ou sans sinus bien prononcés.

Parmi les espèces de cette division, il en est où la massue des antennes est très-grande, sa longueur fait presque la moitié de la longueur totale. Tel est le *Rhynchœnus Rhina* de Gyllenhal, ou la Rhine à antennes velues de notre Histoire générale des Insectes. Schœnherr en fait un sous-genre qu'il nomme *Panus*. Le Rhynchène du Prunier (*R. Pruni*) de Fabricius, qui est d'un noir obscur, avec les antennes fauves, le corselet bituberculé, et les élytres marquées de stries crénelées, appartient à la division propre de cette race, distincte de la précédente par les proportions ordinaires de la massue des antennes. Sa larve, qui vit sur les feuilles du prunier, du cerisier, est, suivant Gyllenhal, gélatineuse et en forme de limace. Celle d'une espèce de Tenthrède se nourrit de même et présente les mêmes formes. Y aurait-il eu à cet égard quelque méprise? (LAT.)

THAMNOPHILIDES. INS. Septième division de la famille des Curculionides de Schœnherr, ordre des Gonatocères, et qu'il signale ainsi : rostre allongé, cylindrique, fléchi; antennes arquées, en massue, de douze articles, insérées dans un petit canal, vers le milieu du rostre; tête point allongée derrière les yeux; pygidie (ou croupion) nu. Il compose cette division des genres *Lœmosaccus* et *Thamnophilus*. Ces Curculionides n'ont, selon nous, que des rapports bien éloignés avec ceux dont les antennes sont réellement droites, tel que les *Attelabus* de Linné et de Fabricius, et nous pensons qu'ils doivent faire partie de la division des Rhynchénides. *V.* ce que nous avons dit à cet égard dans le Tome XIV de ce Dictionnaire, p. 599. (LAT.)

THAMNOPHILUS. OIS. Pour *Tamnophilus*. *V.* ce mot. (B.)

THAMNOPHORA. BOT. CRYPT. (*Fucacées*.) Agardh a établi ce genre qui a pour type le *Fucus corallorhiza* de Turner, et auquel il réunit avec doute les *Fucus triangularis* et *Seaforthii* du même auteur. Ce sont des Plantes d'un port assez particulier, formées de rameaux filiformes, couverts de tubercules coniques, semblables à de petites feuilles grasses, divisées souvent en plusieurs dents à leur extrémité et disposées sur deux ou trois rangs. Agardh caractérise ainsi la fructification de ce genre: réceptacles filiformes, rameux comme de petits buissons; sporidies de deux sortes, les unes anguleuses, les autres en forme de disque. Les trois espèces de ce genre sont toutes des mers équatoriales ou australes. (AD. B.)

THANASIME. *Thanasimus*. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Serricornes, division des Malacodermes, tribu des Clairones, correspondant à celui de *Clerus* de Fabricius. Ainsi que dans nos Opiles ou les Notoxes de cet auteur, les antennes ne se terminent point en une massue aussi bien tranchée que dans plusieurs autres Insectes de cette tribu, ou vont presque en grossissant; les palpes maxillaires sont filiformes, et le dernier article des labiaux est grand, en forme de hache, tandis que dans les Opiles les quatre palpes finissent de la sorte. Il paraît que les larves de ces Coléoptères vivent dans le bois, ou dévorent du moins celles de divers autres Insectes xylophages. L'*Attelabus formicarius* de Linné, et le *Clerus mutillarius* de Fabricius, sont les espèces

s plus connues du genre Thanatome. La première est noire, avec le corselet et la base des élytres fauves; les élytres offrent deux bandes transverses blanches. On en voit une de plus sur celles de la seconde espèce; leur base est d'ailleurs fauve, mais le corselet noir, ainsi que le corps. Cette espèce est en outre plus grande. (LAT.)

THANATOPHILE. *Thanatophilus*. INS. Nom donné par le docteur Leach à un genre formé aux dépens de celui de Bouclier (*V.* ce mot) ou *Silpha*, et qui comprend les espèces de celui-ci dont les antennes sont distinctement perfoliées à leur extrémité, et dont les élytres sont échancrées ou fortement sinuées postérieurement. C'est ce que l'on observe dans la *Silpha sinuata* de Fabricius et la *Silpha dispar* d'Illiger. (LAT.)

THANATOPHYTUM. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées*.) Nom donné par Fées d'Esenbeck au genre déjà décrit par De Candolle sous celui de *Rhizoctonia*. *V.* ce mot. (AD. B.)

THAPITI ou TAPITI. MAM. Même chose que Tapeti. C'est le Lapin. (IS. G. ST.-H.)

THAPSIE. *Thapsia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ombellifères et de la Pentandrie Digynie, L., offrant les caractères suivans : fleurs disposées en une ombelle dépourvue d'involucre général et composée d'une vingtaine de rayons ou ombellules courtes. Chaque fleur offre un calice entier à peine perceptible; une corolle à cinq pétales lancéolés, recourbés; cinq étamines à filets capillaires de la longueur des pétales; un ovaire oblong, surmonté de deux styles courts, terminés par des stigmates obtus; un fruit composé de deux akènes oblongs, comprimés, convexes, striés dans leur partie extérieure, et munis chacun de deux ailes membraneuses, échancrées à leurs deux extrémités. Par la forme de son fruit, le genre *Thapsia* se rapproche du *Laserpitium*, où le nombre des ailes est de huit pour les deux akènes, tandis qu'il n'y a que quatre ailes dans le double akène du *Thapsia*. On connaît environ douze espèces de Thapsies qui, de même que la plupart des Ombellifères, ont pour patrie l'Europe méridionale et la région méditerranéenne La plus remarquable est le *Thapsia villosa*, L., Plante qui croît dans nos départemens méridionaux ainsi qu'en Italie, en Espagne, dans le Levant et la Barbarie. Sa tige est haute de deux ou trois pieds, garnie de feuilles alternes, fort amples, plusieurs fois ailées, velues et un peu blanchâtres en dessous. Les fleurs sont jaunes, et forment de grandes ombelles terminales. La racine contient un suc qui est très-corrosif et dont on se sert en quelques pays pour guérir les dartres. Cette racine ressemble en tous points à celle du *Thapsia garganica*, L., autre espèce des contrées méridionales, et qui a reçu le nom de faux Turbith, à raison de ses propriétés purgatives analogues à celles du vrai Turbith (*Convolvulus Turpethum*, L.)

Viviani (*Floræ Lybicæ Specim.*, p. 17) a décrit sous le nom de *Thapsia Sylphium* une Plante de la Cyrénaïque, qu'il croit être celle dont le suc de la racine était célèbre dans l'antiquité sous le nom de *Sylphium*, et qui avait valu à la contrée le nom de *Regio sylphifera*. *V.* SYLPHIUM. (G..N.)

THAPSUS. BOT. PHAN. Nom scientifique du Bouillon-Blanc, espèce du genre Molène. *V.* ce mot. (B.)

THARANDITE. MIN. Ce nom désigne non pas une espèce nouvelle, mais une variété de Dolomie spathique, que le docteur Lang a trouvée en Saxe dans les carrières de Schwansdorff, situées dans la vallée de Tharand. (AUD.)

THARASALIS. BOT. PHAN. Plante peu connue des environs d'Alep, citée par Rauwolf, et que Rai plaçait dans les *Bermudiana* ou *Sisyrinchium*. (G..N.)

THASPIUM. BOT. PHAN. Nuttall (*Genera of north Amer. Pl.*, 1, p.

196) a donné ce nom à un genre de la famille des Ombellifères, et de la Pentandrie Digynie, L. Voici les caractères essentiels qu'il lui a imposés : calice à cinq dents; pétales acuminés, roulés au dedans; styles divariqués; fruit presque elliptique; chaque akène convexe avec cinq côtes ailées, à ailes presque égales; les intervalles présentent des rainures ou sillons; point d'involucre; involucelles unilatéraux, à environ trois folioles. Ce genre qui a reçu le nom de *Thaspium* et non celui de *Thapsium*, comme quelques auteurs l'ont écrit depuis Nuttall, se compose de cinq espèces qui croissent dans l'Amérique septentrionale, et dont quelques-unes ont été décrites sous les noms génériques de *Smyrnium*, *Ligusticum* et *Cnidium*. Ainsi le *T. aureum* est le *Smyrnium aureum* de Pursh; les *T. Barbinode* et *actœifolium* sont des *Ligusticum* dans Michaux; le *T. atropurpureum* a été rapporté au genre *Cnidium* de Cusson. Ces Plantes ont des fleurs jaunes, dont plusieurs sont stériles; des feuilles biternées, les radicales rarement entières, plus souvent dentées en scie sur les bords. Chaque ombelle est ordinairement accompagnée d'une feuille qui lui est opposée. (G..N.)

THAUMASIA. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes.*) Agardh a établi sous ce nom un genre qui comprend le *Fucus flavus*, L., Suppl., et une nouvelle espèce également des mers équatoriales; mais ces Plantes, rares et très-imparfaitement connues, doivent laisser encore beaucoup de doutes sur les véritables caractères de ce genre qui sont ainsi établis par Agardh : fronde composée de filamens cornés, assez roides, articulés, dont les aréoles sont remplis par une membrane. La fronde est rameuse, à rameaux dressés, presque pentagones, laciniés et dentelés dans le *Thaumasia flava* des mers de Ceylan; elle est simple et ovale dans le *Thaumasia ovalis* qui croît sur les côtes de l'Amérique du Sud. (AD. B.)

THÉ. *Thea.* BOT. PHAN. Genre d'abord placé dans la famille des Aurantiées, puis devenu le type d'un ordre naturel distinct sous le nom de Théacées, qui, depuis, a été réuni aux Ternstrœmiacées. *V.* ce mot. Voici les caractères de ce genre : calice nul, à cinq divisions profondes, égales et imbriquées entre elles latéralement; corolle de cinq à neuf pétales inégaux, les extérieurs plus courts; étamines nombreuses insérées à la base des pétales; filets subulés; anthères oblongues, s'ouvrant par un sillon longitudinal; style simple à sa base, trifide à son sommet, chaque division terminée par un stigmate capitulé; ovaire à trois loges, contenant chacune quatre ovules insérés à l'angle interne, les deux supérieurs dressés, les deux inférieurs pendans. Le fruit est une capsule globuleuse, à trois côtes arrondies, à trois loges, dont une ou même deux avortent quelquefois, et qui s'ouvrent par leur sommet; chaque loge contient une ou deux graines globuleuses, ayant leur tégument double, l'extérieur crustacé, l'intérieur mince et membraneux; l'embryon, dépourvu d'endosperme, est homotrope, à radicule très-courte et à cotylédons réniformes très-gros et très-épais. Ce genre se compose de deux ou trois espèces, originaires de la Chine et de la Cochinchine. Ce sont des Arbrisseaux à feuilles alternes, coriaces, dépourvues de stipules, ayant des fleurs blanches, assez grandes et axillaires. L'une des espèces de ce genre mérite de fixer notre attention, puisque c'est elle dont les feuilles, convenablement préparées, forment la substance connue sous le nom de *thé*, et avec laquelle on prépare une infusion qui est d'un si grand usage.

THÉ DE LA CHINE, *Thea sinensis*, *Sims Bot. Mag.* T. 998; Rich., Bot. médic., 3, p. 699; *Thea bohea* et *Thea viridis*, L. — Linné et la plupart des botanistes anciens ont distingué deux espèces du genre Thé, savoir : le *Thea bohea*, qui a six pé-

les à la corolle, et le *Thea viridis*, ui en a neuf. Mais cette distinction, niquement fondée sur le nombre es pétales, n'a point été adoptée par usieurs modernes, qui regardent s deux espèces, et même celles que oureiro a mentionnées dans sa Flore la Cochinchine, comme identi- ies.

Le Thé de la Chine est un Arbris- au qui peut acquérir, quand il est andonné à lui-même, une hauteur vingt-cinq à trente pieds, mais i, dans l'état de culture, dépasse rement cinq ou six. Ses feuilles al- rnes sont courtement pétiolées, abres, ovales-allongées, aiguës, riaces, longues d'environ deux uces sur un pouce de large, légè- ment dentées en scie dans leur ntour. Les fleurs sont blanches, illaires et agglomérées au nombre trois à quatre à l'aisselle des feuil- s supérieures. Cet Arbrisseau est iginaire des contrées orientales de Asie; il croît naturellement en iue, au Japon et dans d'autres ys voisins où il est l'objet d'une lture extrêmement soignée. Tan- t on le plante sur les bords des amps; plus souvent on en forme s espèces de quinconces sur le pen- ant des coteaux. Ce n'est guère 'après trois ou quatre années de ntation qu'on commence à re- eillir les feuilles sur les jeunes eds de Thé, et cette récolte cesse rsqu'ils ont atteint huit à dix ans. est nécessaire alors de les recéper la base, et c'est sur les jeunes usses qui s'élèvent de leur souche e l'on recommence la récolte des uilles. En Chine et au Japon, cette olte a lieu deux fois par an, au ntemps et vers le mois de septem- e. Les feuilles de la première cueil- te forment un Thé plus fin et plus imé. Nous allons brièvement dé- re les préparations qu'on fait subir es feuilles pour les amener à l'état nous les connaissons dans le com- rce.

Lorsque les feuilles ont été récol- s et triées, on les plonge dans l'eau bouillante, et on les y laisse seule- ment pendant une demi-minute; on les retire, on les égoutte et on les jette sur des plaques de fer grandes et plates, qui sont placées au-dessus d'un fourneau. Ces espèces de poêles doivent être assez chaudes pour que la main de l'ouvrier en endure la chaleur avec peine. Les feuilles doi- vent être continuellement remuées; quand on juge qu'elles ont été suffi- samment chauffées, on les enlève et on les étend sur de grandes tables recouvertes de nattes. D'autres ou- vriers s'occupent alors de les rouler avec la paume de la main, tandis que l'un d'eux cherche à les refroidir le plus promptement possible, en agi- tant l'air avec de grands éventails: cette opération doit être continuée, jusqu'à ce que les feuilles soient complétement refroidies sous la main de celui qui les roule. Ce premier temps a pour objet de blanchir les feuilles et de les priver du suc âcre et vireux qu'elles contiennent. Cette opération du grillage, sur des plaques de fer, doit être répétée deux ou trois fois, en ayant soin de les chauffer de moins en moins et de les rouler avec plus de soin. Pour quelques espèces de Thé fort estimées, chaque feuille doit être roulée séparément; mais pour les espèces ordinaires, on en roule plusieurs à la fois. Lorsque le Thé ainsi préparé a été parfaitement séché, avant de le renfermer dans des boîtes ou dans des caisses, on l'a- romatise avec différentes Plantes odo- riférantes. La connaissance de ces Végétaux a long-temps été un secret pour les Européens; mais on sait gé- néralement aujourd'hui que les Chi- nois emploient pour cet usage les fleurs de l'*Olea fragrans* et celles du *Camellia Sesanqua*, Arbrisseau de la même famille que le Thé, et peut- être encore celles de la Rose à odeur de thé que nous avons naturalisée dans nos jardins depuis un certain nombre d'années.

Le nombre des variétés ou sortes de Thé du commerce est très-consi- dérable. Ces variétés dépendent en

général de l'état plus ou moins avancé de développement des feuilles au moment où on en a fait la récolte, du soin avec lequel elles ont été blanchies et roulées, et surtout de leur grillage plus ou moins long-temps prolongé. Nous indiquerons ici les variétés principales, et surtout celles qui méritent la préférence. On peut diviser les espèces de Thés en deux sections : les *Thés verts* et les *Thés noirs*. Les premiers ont une couleur verte ou grisâtre et comme glauque ; ils sont plus âcres, plus aromatiques que les seconds dont la couleur est plus ou moins brune, et qui sont généralement plus doux et donnent une infusion d'une couleur plus foncée.

Parmi les Thés verts nous citerons les variétés suivantes :

1°. *Thé Hayswen* ou *Hiswin*. C'est une des meilleures sortes et l'une de celles que l'on emploie le plus généralement en France. Il est d'une teinte verte-bleuâtre. Ses feuilles sont grandes, roulées dans le sens de leur longueur ; son odeur est agréable et sa saveur astringente.

2°. Le *Thé perlé*. Ainsi nommé parce que ses feuilles sont plus roulées et affectent une forme presque globuleuse. Il est composé de feuilles plus minces et plus jeunes que le Thé Hayswen ; son odeur est plus agréable et sa couleur plus brune. Cette forme arrondie des grains du Thé perlé provient de ce que les feuilles, après avoir été roulées dans le sens de leur longueur, sont repliées sur elles-mêmes suivant leur largeur.

3°. Le *Thé poudre à canon*. Il est choisi parmi les deux sortes précédentes et se compose des feuilles les plus petites et les plus exactement roulées sur elles-mêmes, de manière à avoir quelque ressemblance, pour la grosseur de leurs grains, avec la poudre à canon. Cette espèce est très-agréable, fort recherchée et d'un prix élevé.

4°. Le *Thé Schulang* ou *Théhulan*. Il ressemble beaucoup au Thé Hayswen, mais son odeur est infiniment plus suave et plus developpée. Il est assez rare dans le commerce.

Au nombre des Thés noirs nous mentionnerons :

1°. Le *Thé Saoutchon* ou *Souchon*. D'un brun noirâtre, d'une odeur et d'une saveur plus faible que les Thés verts en général ; formé de jeunes feuilles lâchement roulées dans le sens de leur longueur. En général on mélange pour l'usage habituel un tiers de Thé Souchon avec deux tiers de Thé vert. L'infusion est plus colorée et moins âcre que si l'on n'employait que le Thé vert.

2°. Le *Thé Pekao* ou *Peko*. Diffère peu du Souchon, si ce n'est que son odeur est plus suave et plus développée. Il paraît formé de feuilles plus jeunes et recouvertes d'un duvet plus abondant. On y trouve quelquefois ainsi que dans la variété précédente de petits fragmens de jeunes branches.

Toutes les espèces de Thé doivent être soigneusement placées à l'abri du contact de l'air et de la lumière ; pour cela on doit les conserver dans des boîtes de bois ou de plomb, ou mieux encore dans des vases de porcelaine hermétiquement fermés, et que l'on ne doit jamais laisser débouchés.

L'analyse chimique du Thé a été faite, il y a plusieurs années, par Cadet de Gassicourt, qui en a retiré par la distillation, une eau astringente sans aucune trace d'huile volatile, un extrait amer styptique composé d'acide gallique et de tannin. Pendant long-temps on a attribué la couleur verte de certaines espèces de Thé aux plaques de cuivre sur lesquelles on les fait sécher ; mais l'analyse chimique a prouvé le peu de fondement de cette assertion.

En considérant combien l'usage du Thé est généralement répandu dans presque toutes les parties de l'Europe, on s'étonnera que l'introduction de cette substance, devenue en quelque sorte de première nécessité pour certains peuples, ne remonte

as au-delà du milieu du dix-septième siècle. Ce sont les Hollandais, seul peuple de l'Europe auquel s ports de la Chine et du Japon aient ouverts, qui les premiers firent nnaître aux Européens les usages les propriétés du Thé, et qui ont nsi rendu l'Europe tributaire de Chine pour une somme qui, aujourd'hui, excède cent vingt-cinq illions de francs par année. L'empereur du Brésil a cherché, depuis n certain nombre d'années, à introduire dans ses vastes Etats la culre du Thé. Il a fait venir de la hine des habitans de cette partie de Asie habitués à ce genre de culre; mais jusqu'à présent ces tentaves ont été suivies de peu de succès.

Nous ne répéterons point ici les oges qui ont été prodigués au Thé, i tous les inconvéniens et tous les aux dont on a accusé son usage 'être la source. C'est auprès des euples qui en font habituellement sage, et pour lesquels cette boisson st devenue un véritable besoin, u'il faut recueillir les faits propres éclairer cette question. Or, les Anlais, les Hollandais, les Belges, les anois, les Suédois, les Russes, les nglo-Américains, sont loin de considérer le Thé comme une boisson angereuse. Chez la plupart de ces euples elle a un avantage hygiénique incontestable. Dans un pays couerts de brouillards pendant une artie de l'année, au milieu d'une tmosphère froide et humide, le Thé, ar la légère excitation qu'il développe et surtout par la quantité d'eau haude qu'il introduit dans l'estomac, entretient le corps dans un état e diaphorèse indispensable au libre xercice des fonctions et à l'entretien e la santé.

L'usage de cette boisson commence depuis plusieurs années à se épandre plus généralement en France. Il est rare, dans les classes aiées de la société, qu'une soirée 'hiver se passe sans prendre le thé. Cette boisson a le grand avantage e favoriser la digestion : aussi est-ce toujours quelque temps après le repas que l'on en fait usage, et son administration est, comme chacun sait, un remède vulgaire contre les digestions laborieuses. L'usage habituel du Thé, surtout lorsqu'on le boit très-fort, ne convient qu'aux personnes d'un tempérament mol et lymphatique; mais les hommes d'une constitution sèche et nerveuse, les femmes faibles et excitables doivent s'en abstenir, ou en corriger la trop grande activité en y mélangeant une quantité suffisante de lait.

Comme substance médicamenteuse, l'usage du Thé est bien moins répandu. De même que les autres substances stimulantes, il active et développe les différentes fonctions; la digestion est plus prompte, le cours du sang plus rapide, l'exhalation cutanée plus abondante et les facultés intellectuelles plus développées. C'est surtout pour favoriser la digestion, le cours des urines et celui des sueurs, que les médecins prescrivent quelquefois l'usage d'une infusion de demi-gros à un gros de Thé dans une pinte d'eau bouillante : quelques auteurs ont même prétendu que l'usage habituel de cette boisson empêchait les calculs urinaires de se former dans la vessie, ou du moins favorisait singulièrement l'évacuation des petits graviers qui s'y développent si fréquemment; mais la première de ces assertions n'est malheureusement pas aussi vraie qu'on l'a prétendu. (A. R.)

Le nom de THÉ a été donné par analogie à une foule de Plantes exotiques, dont les feuilles offrent la consistance et les formes du Thé. Elles sont employées chez les divers peuples du globe comme boisson d'agrément, et il y en a quelques-unes dont la consommation est très-considérable; tel est surtout le Thé du Paraguay dont l'usage est général dans l'Amérique du sud. Comme ces Thés sont connus sous le nom des pays où croissent les Plantes qui les produisent, nous mentionnons ici les principaux sous leurs titres vulgaires.

Thé des Antilles, le *Capraria biflora*, L.

Thé des Apalaches, le *Cassine Peragua*, L.

Thé de Bogota, les feuilles du *Symplocos Alstonia*, Rich.

Thé chinois, le *Rhamnus theezans*, L.

Thé commun des Cochinchinois, le *Teucrium Thea* de Loureiro.

Thé d'Europe, la Véronique officinale, *Veronica officinalis*, L., et le Prunellier, *Prunus spinosa*, *V.* ces mots.

Thé de France, la Sauge officinale, *Salvia officinalis*, L. *V.* Sauge.

Thé des Jésuites. *V.* Thé du Paraguay.

Thé du Labrador, *Ledum latifolium*. Plante de la famille des Éricinées, dont les feuilles sont vertes supérieurement, couvertes d'un duvet ferrugineux en dessous et repliées sur les bords. Ces feuilles ont de l'analogie, quant à leurs propriétés, avec celles des *Rhododendron*. *V.* ce mot.

Thé de l'île Bourbon. Sous ce nom et sous celui de *Faham* ou *Fahon*, on fait usage dans les îles Maurice, en guise de Thé, des feuilles d'une Orchidée originaire de l'île Bourbon, et que notre collaborateur A. Richard a reconnu pour l'*Angræcum fragrans* de Dupetit-Thouars (Hist. des Orchidées d'Afr., pl. 54).

Thé de la Martinique, même chose que le Thé des Antilles.

Thé de la mer du Sud, le *Leptospermum Thea*.

Thé du Mexique, le *Chenopodium ambrosioides*, L.

Thé des Norvégiens, les feuilles d'une petite espèce de Ronce, *Rubus arcticus*, L.

Thé de la Nouvelle-Hollande, les feuilles de deux espèces de Salsepareille, *Smilax glyciphyllos* et *Ripogonum*, Smith.

Thé de la Nouvelle-Jersey, le *Ceanothus americanus*, L., qui croît abondamment dans l'Amérique septentrionale.

Thé du Paraguay, Thé des Jésuites, Herbe de Saint-Barthélemy. Ce Thé est produit par l'*Ilex paraguariensis* ou *Ilex Mate*, Auguste Saint-Hilaire, Plantes remarquables du Brésil, Introduction, p. 41. C'est un Arbuste de la famille des Célastrinées, et du même genre que le Houx. *V.* ce mot.

Thé des Tartares, le *Rhododendron chrysanthum*. (G..N.)

THÉACÉES. bot. phan. *V.* Ternstroemiacées.

THÉAMÈDE. min. Pline donne ce nom à une Pierre trouvée en Ethiopie, et qui avait la propriété de repousser le Fer. C'était probablement une variété de Fer oxidulé, douée d'un fort magnétisme polaire, et qui agissait par répulsion sur quelques morceaux de Fer ayant acquis la même propriété. (G. DEL.)

THEBESIA. bot. phan. (Necker.) *V.* Knowltonie.

THECACORIS. bot. phan. Genre de la famille des Euphorbiacées, que nous avons établi dans notre Monographie des genres de cette famille (p. 12, tab. 1) d'après une Plante de Madagascar. Ses caractères sont les suivans : fleurs mâles dioïques; calice cinq ou six-parti; cinq étamines opposées aux divisions du calice et insérées au-dessous d'un pistil rudimentaire en cône renversé, à filets flexueux, dont le sommet dilaté porte un anthère à loges distinctes et ovales; cinq petites glandes alternant avec les étamines. Les fleurs femelles ont le calice quinqué-parti; trois styles un peu épais, bifides au sommet; l'ovaire placé sur un disque glanduleux, glabre, à trois loges biovulées. Tige ligneuse. Feuilles alternes, entières, glabres, pétiolées, accompagnées de deux petites stipules caduques; fleurs disposées en grappes axillaires et terminales, solitaires ou géminées, lâches et courtement pédonculées. (A. D. J.)

THÉCADACTYLES. rept. saur. Sous-genre de Geckos. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

THÉCAPHORE. *Thecaphorum.* BOT. PHAN. (Ehrart.) Syn. du mot Basigyne employé par feu Richard. V. BASIGYNE. (B.)

THECARIA. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Genre voisin du *Verrucaria*, établi par Fée (Essai sur les Cryptog. Iff., p. 97 et 150, tab. 1, fig. 16) et ainsi caractérisé : thalle étendu, membraneux, adhérent, uniforme; apothécies légèrement pédicellées, irrégulières, arrondies ou ovales, presque en forme de scutelles, à bords épais et concolores; leur disque recouvert par une membrane qui fait corps avec leur substance, et qui s'en détache dans le pourtour en vieillissant; substance intérieure noire et homogène. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce (*Thecaria quassiæcola*) qui se trouve sur les écorces du *Quassia excelsa* et d'Arbres inconnus. (G..N.)

THÉCIDÉE. *Thecidea.* CONCH. Genre fort curieux établi par Defrance, et que l'on devra conserver. Voisin des Térébratules sous plus d'un rapport, il s'en éloigne par un caractère d'une grande valeur, selon nous, par l'adhérence de la valve inférieure, qui, dans tous les cas, n'est jamais perforée, quand même, comme cela a lieu dans quelques espèces fossiles, les traces d'adhérence auraient presque disparu. Mais un autre moyen de reconnaître sûrement ce genre et de le distinguer, c'est la singulière disposition de l'appareil apophysaire de la valve supérieure, appareil tellement considérable qu'il remplit presque toute la cavité des valves, à tel point que dans certaines espèces on conçoit à peine comment un Animal a pu exister dans un si petit espace. Il est fort difficile qu'une description sans figures pût suffire pour donner une idée exacte de la structure de l'appareil intérieur de ces Coquilles; il est principalement formé d'un partie conique et centrale sur laquelle s'implantent des lames demi-circulaires de chaque côté qui, alternativement se reploient sur elles-mêmes de manière à laisser entre elles un espace qui est occupé par une lame intermédiaire plus courte et non recourbée; dans quelques espèces, ces lames ont les bords simples; dans d'autres, au contraire, elles sont couvertes de fines granulations, et se terminent par un bord libre, frangé, très-finement et très-régulièrement. La valve inférieure est, comme dans la plupart des Térébratules, plus grande et plus profonde que la supérieure qui est presque toujours operculiforme; tantôt elle est adhérente par une grande étendue de sa surface, et alors elle est très-irrégulière, quelquefois elle adhère seulement par une petite portion du crochet, et alors elle conserve une grande régularité. En dedans cette valve est couverte de fines granulations qui deviennent un peu plus grosses sur le bord qui ordinairement est large et aplati dans la valve supérieure; ces granulations sont moins prononcées, si ce n'est sur le bord où elles sont aussi grosses que dans l'autre valve. Le sommet de la valve inférieure est plus ou moins long, selon les espèces; et il est souvent marqué en dessus d'un sillon médian qui correspond à l'échancrure médiane du bord cardinal. La charnière a de l'analogie avec celle des Térébratules; de chaque côté d'une échancrure médiane du bord cardinal de la valve inférieure se voit une apophyse oblique qui s'implante dans une cavité correspondante de la valve supérieure de manière à retenir celle-ci fortement sous l'aile d'un ligament. Le bord cardinal de la valve supérieure présente à sa partie moyenne une saillie assez large et aplatie qui s'engage dans l'échancrure de la valve inférieure, et de chaque côté creusée dans son épaisseur, et à sa base se voient les cavités articulaires de la charnière.

Ce genre, encore peu considérable en espèces, peut être caractérisé de la manière suivante : coquille petite, arrondie ou ovale, inéquivalve, térébratuliforme, adhérente, plus ou

moins régulière selon le degré d'adhérence ; valve supérieure plate, operculiforme, armée à l'intérieur d'un appareil apophysaire considérable, composé de lames demi-circulaires ; jamais d'ouverture au crochet de la valve inférieure.

Toutes les espèces de Thécidées sont petites ; elles ont l'aspect de petites Térébratules. On en connaît une vivante dans la Méditerranée et cinq ou six autres fossiles ; ce qui est remarquable, c'est qu'elles ne se sont trouvées jusqu'à présent que dans la craie et surtout dans les parties inférieures de cette formation.

Thécidée de la Méditerranée, *Thecidea mediterranea*, Defr., Dict. sc. nat. T. LIII ; Risso, Hist. nat., Nice, T. IV, fig. 183. Petite, pustuleuse, blanche, lisse à l'extérieur.

Thécidée rayonnée, *Thecidea radiata*, Defr., *loc. cit.*, Blainv., Malac., p. 513, pl. 56, fig. 1 ; Térébratule, Faujas, Hist. nat., Mont. S.-Pierre de Maëstricht, tab. 27, fig. 8. Fossile dans plusieurs endroits à Maëstricht, à Néhou, à Cypli, dans la craie. Elle est régulière, symétrique et très-granuleuse en dedans. (D..H.)

THEGUA. MAM. Nom chilien d'une race de Chiens d'après Molina. (IS. G. ST.-H.)

THELA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Plumbaginées, et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Loureiro (*Flor. cochinch.*, 1, p. 147) et offrant les caractères suivans : involucre à trois folioles ; calice persistant, coloré, tubuleux ; le limbe à cinq lobes, portant des glandes pédicellées ; corolle hypocratériforme, dont le tube est une fois plus long que le calice, le limbe à cinq lobes ; ovaire supérieur, surmonté d'un style et d'un stigmate à cinq divisions ; baie à cinq côtes, uniloculaire et monosperme. Ce genre se compose de deux espèces, *Thela coccinea* et *alba*, Lour., *loc. cit.* ; ce sont des Plantes originaires de la Chine et de la Cochinchine qui ont les plus grands rapports avec le *Plumbago zeylanica*. (G..N.)

THELACTIS. BOT. CRYPT. (*Mucédinées.*) Genre établi par Martius et qui ne paraît pas différer suffisamment du *Thamnidium* de Link. *V.* ce mot. (AD. B.)

* THELASIS. BOT. PHAN. Nouveau genre de la famille des Orchidées, fondé par Blume (*Bijdr. Fl. nederl. Ind.*, p. 385) qui l'a ainsi caractérisé : périanthe à cinq sépales presque égaux, dressés, connivens ; les extérieurs soudés par la base, légèrement carenés ; labelle à peu près de la grandeur des sépales, concave à la base, dressé, ayant son limbe indivis ; gynostème petit, dressé, profondément échancré au sommet ; anthère biloculaire, terminant le gynostème à sa partie postérieure ; masses polliniques au nombre de quatre dans chaque loge, presque globuleuses, petites, pulpeuses, portées sur un pédicelle commun, écailleux au sommet et crochu à la base. Ce genre est fondé sur trois espèces de Java (*Thelasis obtusa*, *carinata* et *capitata*) qui sont des Herbes parasites, sociales, glabres ; à racines fasciculées ; à feuilles charnues, portées ordinairement sur des bulbes ; à fleurs sessiles, disposées en épi sur une hampe radicale. (G..N.)

THÉLAZIE. *Thelazia.* INTEST. Genre établi par Bosc (Journ. de phys. T. XCVIII, p. 214) d'après la description et la figure faite par Rhodes, vétérinaire à Plaisance, département du Gers, sur une espèce de Ver qu'il trouva sous les paupières d'un Bœuf affecté d'ophtalmie. Ce genre est caractérisé ainsi : corps allongé, cylindrique, atténué aux deux bouts, terminé antérieurement par une bouche à trois valvules, entourée de quatre stigmates ovales, et postérieurement en dessous par une fente longue, bilabiée ; canal aérien multilobé. Outre la caractéristique du genre, on trouve (*loc. cit.*) une description détaillée et une figure très-grossie de

Animal. Nous ne pouvons croire u'on ne se soit point mépris en donant la description des parties intéeures de ce Ver : « Quatre canaux ériens noirâtres, naissant de quatre igmates voisins de la bouche, se ünissant au tiers de la longueur de Animal en un seul canal pourvu des eux côtés opposés d'environ soixante ppendices creux, terminés en poin-:, et venant aboutir à l'anus. » oilà quelque chose de bien étrange ans un Ver intestinal Nématoïde, : ceux qui ont disséqué un certain ombre de Vers intestinaux, et pour ui il est démontré que ces Animaux 'ont point d'organes respiratoires, moins appréciables, auront peine ajouter foi à une pareille descripon. Ils observeront qu'en décrivant Ver, on parle d'un intestin, de naux aériens, et nullement d'orines génitaux; or, ils savent que ns les Nématoïdes les organes géitaux mâles ou femelles sont prodieusement développés, et se remarquent avant toute chose; ils ne pourront s'empêcher de penser que ce ue l'on a pris pour des canaux aéens étaient probablement des organes génitaux, et qu'avant d'adopter genre *Thelazia*, il devient nécesire de disséquer de nouveau l'Anial sur lequel ce genre a été établi. (E. D..L.)

THELEBOLUS. BOT. CRYPT. (*Lyperdacées.*) Tode a établi ce genre rieux et a fait connaître une des eux espèces qui le composent dans n ouvrage sur les Champignons du ecklembourg. C'est une très-petite ryptogame qui croît sur les fumiers; aque individu est globuleux et gros mme un grain de millet; il est forné d'une masse spongieuse, arronie, excavée à son sommet et contenant une petite vésicule sphérique, éritable péridium d'abord caché ns le péridium externe et chassé -dehors lors de la maturité; ce pédium interne est rempli de sporus mucilagineuses. Cette petite Plante oît par groupes sur les fumiers; le est jaunâtre. Une autre espèce du même genre croît sur la terre, dans les lieux sombres; elle vient également par groupe, et est fixé sur un tomentum blanc; ses péridiums sont plus gros, d'un jaune safran. (AD. B.)

THÉLÈPHE. BOT. PHAN. Pour Télèphe. *V.* ce mot. (G..N.)

THELEPHORA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) On peut considérer les Champignons qui constituent ce genre comme ceux dont la structure est la plus simple, la moins parfaite, et comme passant souvent à un état de développement incomplet qui les rapproche des Cryptogames Byssoïdes. Ces Plantes, dont la forme extérieure varie beaucoup, sont composées d'une masse charnue ou filamenteuse formant tantôt un chapeau distinct, porté sur un stipe court, central ou latéral, tantôt un demi-chapeau fixé par le côté sur les troncs des arbres, tantôt enfin une sorte de membrane plus ou moins épaisse et charnue, adhérente aux bois morts; à la surface inférieure de ce chapeau plus ou moins irrégulier est fixé une membrane complétement adhérente à la chair et à peine distincte de son tissu, lisse ou formant des papilles courtes, obtuses, irrégulières et éparses; toute cette membrane porte des thèques grêles, en partie plongées dans la membrane, quelquefois imparfaites, et qui semblent même disparaître complétement. C'est dans ce cas que ce genre diffère à peine des *Byssus* à filamens entrecroisés et réunis en une masse charnue, qui ne sont peut-être que des Théléphores ou d'autres Champignons incomplétement développés ou avortés. Ces dernières Théléphores constituent le genre ou sous-genre *Lejostroma* de Fries. Les espèces dont le chapeau est stipité croissent sur la terre, celle dont le chapeau est sessile ou même adhérent par sa face supérieure, vivent sur les arbres morts : ce sont les plus nombreuses.

Les couleurs de ces Champignons varient beaucoup, et, suivant les espèces, on y retrouve presque toutes

les teintes possibles excepté le vert. Aucune espèce n'est reconnue pour vénéneuse, et aucune non plus n'est comestible; leur tissu sec et fibreux ne paraît pas les rendre susceptibles de fournir un aliment agréable.

(AD. B.)

THELEPOGON. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., établi par Roth (*in Rœm. et Schult. Syst.*, 2, p. 46) et ainsi caractérisé : involucre monophylle, cartilagineux, appliqué. Lépicène bivalve, cartilagineuse, renfermant trois fleurs sessiles; les latérales mâles, l'intermédiaire hermaphrodite. Celle-ci offre une glume à deux valves presque égales; trois étamines; deux stigmates un peu épaissis. Les fleurs mâles ont la valve extérieure surmontée d'une longue arête tordue et géniculée; trois étamines souvent imparfaites. Ce genre est fondé sur une Plante qui avait été placée parmi les *Rottboella*; mais il se distingue suffisamment par son involucre et la structure de ses fleurs. On n'en connaît qu'une seule espèce (*Thelepogon elegans*, Roth.), Graminée encore peu connue, et qui croît dans l'Inde-Orientale. (G..N.)

THÉLIGONE. *Theligonum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Chénopodées, et de la Monœcie Polyandrie, L., ainsi caractérisé : les fleurs mâles ont un périgone turbiné, à deux divisions roulées en dehors, et renferment douze à vingt étamines à filets droits, de la longueur du périgone, terminées par des anthères simples. Les fleurs femelles ont le périgone plus petit que dans les mâles, et renferment un ovaire supère, presque globuleux, portant un style filiforme, terminé par un stigmate simple. Le fruit est une petite capsule globuleuse et monosperme. Le *Theligonum cynocrambe*, L., est une Plante herbacée, succulente, divisée en rameaux étalés, garnis de feuilles ovales, atténuées en pétioles et charnues. Les fleurs mâles sont géminées et pédicellées dans les aisselles des feuilles supérieures. Les fleurs femelles sont sessiles dans les aisselles du bas de la tige. Les fruits contiennent une grande quantité de cristaux en aiguilles d'oxalate calcaire. On trouve cette Plante dans toute la région méditerranéenne. (G..N.)

THELOTREMA. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Ce genre avait été primitivement établi par De Candolle sous le nom de *Volvaria*; mais Acharius lui a imposé la dénomination ci-dessus qui a été généralement adoptée. Voici ses caractères principaux : thalle crustacé, plan, étendu, uniforme, adhérent par toute sa surface inférieure, chargé en dessus de verrues formées par le thalle lui-même, et s'ouvrant au sommet par un trou entouré d'un rebord; à l'intérieur de ces verrues est un conceptacle muni d'un double périthécium; l'un supérieur, épais, noir, et qui manque rarement; l'autre très-mince, membraneux, quelquefois seul, ou se déchirant dans sa partie supérieure et recouvrant un noyau compacte un peu strié. Ce genre est voisin du *Porina* et du *Verrucaria*; il se compose d'une quinzaine d'espèces qui croissent sur les rochers et les écorces d'arbres. Une espèce décrite et figurée par Fée (Ess. sur les Crypt. des éc. off., p. 14, pl. 34, f. 1) est parasite sur le thalle d'un autre Lichen que l'on trouve sur les écorces du Quinquina rouge. Parmi les *Thelotrema* anciennement connus, nous citerons les *T. lepadinum*, Ach., ou *Lichen inclusus*, Sowerb., *Engl. bot.*, p. 10, tab. 678; et le *T. exanthematica*, Ach., ou *Lichen exanthematicus*, Smith, *Engl. bot.*, vol. 17, tab. 1184. (G..N.)

THELPHUSE. *Thelphusa*. CRUST. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Quadrilatères, que nous avions d'abord désigné sous la dénomination de Potamophile, que nous avons ensuite abandonnée parce qu'elle avait été déjà consacrée à un genre d'Insectes coléoptères. L'étymologie de ce nom et de ceux de Potamobie et Po-

amon, donnés génériquement par Leach et Savigny à ces Crustacés, indique qu'ils font leur séjour habituel dans les rivières, et c'est effectivement le Crabe fluviatile de Belon, le Rondelet et de Gesner, qui est le type de ce genre. Ainsi que dans plusieurs autres quadrilatères plus rapprochés que les autres des Crabes proprement dits, le quatrième article des pieds-mâchoires extérieurs est inséré dans un sinus interne de l'extrémité supérieure de l'article précédent qui forme une sorte de quadrilatère irrégulier, arrondi extérieurement; mais les Thelphuses se distinguent des Crabes par leur test ayant la figure d'un cœur, tronqué postérieurement, l'écartement de leurs yeux, leur chaperon rabattu, leurs tarses chargés d'arêtes dentelées ou épineuses, et par leurs habitudes; elles semblent faire le passage des Crabes terrestres ou ceux que l'on appelle communément *Tourlouroux* aux Antilles, aux Crabes de mer. Les pédicules oculaires sont proportionnellement plus longs que ceux de ces derniers Décapodes, et logés dans des cavités assez grandes et ovales. Les antennes latérales sont insérées, ainsi que celles des Pilumnes, à l'extrémité externes de ces fossettes, et sous l'origine des pédicules oculaires; mais elles sont beaucoup plus courtes, composées d'un petit nombre d'articles, et leur tige, cylindrico-conique, n'est guère plus longue que leur péoncule. Les serres sont fortes, de grandeur inégale, et terminées par des doigts allongés, finissant en pointe et dentelés au côté interne. La troisième paire de pieds est un peu plus longue que la précédente et les suivantes. Le post-abdomen ou la queue est divisé, dans les deux sexes, en sept segmens ou tablettes; celui des mâles forme un triangle étroit et allongé; il est ovale, beaucoup plus grand, et recouvre tout le plastron dans les femelles.

L'espèce propre à l'Europe méridionale, et à quelques autres contrées situées sur la Méditerranée, a joui chez les anciens, et particulièrement chez les Grecs, d'une grande célébrité à raison des vertus médicales qu'ils lui attribuaient; il paraît même qu'elle a été l'emblême de la constellation zodiacale dite le *cancer*. Pline, Dioscoride, Avicenne, et plusieurs autres auteurs anciens, en ont fait mention. Elle est représentée sur plusieurs médailles antiques, celles d'Agrigente en Sicile notamment. Au rapport d'Elien, le Crabe de rivière prévoit, ainsi que les Tortues et les Crocodiles, les débordemens du Nil, et gagne environ un mois auparavant les hauteurs voisines. Il est très-commun dans toutes les rivières, et particulièrement dans divers lacs de cratères d'anciens volcans. A Rome, on le mange dans tous les temps de l'année, et surtout les jours d'abstinence; mais, ainsi que pour d'autres Crustacés, on préfère ceux qui viennent de muer ou qui sont près de cette crise; on les sert alors sur les tables du pape et des cardinaux; quelques personnes, pour adoucir leur chair, les font périr dans du lait. On les porte au marché attachés avec une corde, mais placés à une certaine distance les uns des autres afin qu'ils ne puissent pas se ronger ou se dévorer mutuellement. Suivant Belon, les Caloyers du mont Athos, dans les ruisseaux duquel cette espèce est commune, la mangent crue, sa chair leur paraissant plus savoureuse dans cet état que lorsqu'elle est cuite. Les Arabes nomment ce Crustacé *Sarataa*; mais, comme ils désignent aussi de la même manière des Ocypodes du pays, il paraîtrait que cette dénomination est synonyme de celle de Tourlourou, donnée par divers voyageurs aux Crabes de terre et de rivière. La même espèce s'étend jusqu'en Perse. Lalande en a rapporté une autre de son voyage au cap de Bonne-Espérance; Leschenault de la Tour en a recueilli une troisième dans les rivières des montagnes de l'Ile de Ceylan, et qui se rapproche beaucoup du *Cancer senex* de Fabricius (Herbst, *Canc.* XLVIII, 5), que l'on trouve sur la

côte de Coromandel où elle est appelée en malabare *Tille-Nandon*. Toutes les Thelphuses de l'ancien continent se ressemblent par la forme du troisième article des pieds-mâchoires extérieurs, celle du test, ainsi que par les proportions; il offre toujours derrière les cavités oculaires une impression transverse et linéaire. Mais dans une espèce du nouveau continent, et la seule qui nous soit connue, la THELPHUSE DENTELÉE, *Thelphusa serrata*, Herbst., *Canc.* x, 11, le test est plus large, sans enfoncement par derrière les cavités oculaires; le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs est en forme de triangle tronqué transversalement au sommet et arqué au côté extérieur. Les appendices sous-caudaux diffèrent aussi de ceux des espèces précédentes. Notre Thelphuse fluviatile a été très-bien figurée par Olivier dans son Voyage dans l'empire ottoman, ainsi que par Savigny, dans le grand ouvrage sur l'Egypte. Son chaperon est entièrement rebordé par-devant, ce qui la distingue de la Thelphuse indienne, *Cancer senex*, Fab., où cette portion antérieure du test n'a de rebord que sur les côtés; elle est d'ailleurs presque bilobée et épaissie en dessous. Les bords de ce test, en arrière des dépressions, ne sont point dentés.

Nous renverrons pour d'autres détails à la seconde édition du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, et à la partie entomologique de l'Encyclopédie méthodique, mais en prévenant que dans ce dernier ouvrage on a écrit par inadvertance Telphuse au lieu de Thelphuse. (LAT.)

THELXIOPE. *Thelxiopa*. CRUST. Genre de l'ordre des Crustacés décapodes de Rafinesque, et le même que celui d'*Homole* du docteur Leach. *V.* HOMOLE. (LAT.)

THELYMITRA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées, établi par Forster, adopté par Swartz, R. Brown et la plupart des auteurs. Il contient des Plantes herbacées, originaires en grande partie de la Nouvelle-Hollande, et offrant pour caractères : un calice régulier et étalé; un labelle sessile et semblable pour la forme aux autres divisions calicinales; une anthère terminale, parallèle au stigmate, contenant deux masses polliniques, pulvérulentes. Les fleurs sont ordinairement disposées en épis. R. Brown a mentionné dans son Prodrome dix espèces de ce genre, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. (A. R.)

THÉLYPHONE. *Thelyphonus*. ARACH. Genre d'Arachnides pulmonaires, de la famille des Pédipalpes, confondu par Linné avec celui de *Phalangium*, et que nous avons séparé de celui de *Tarentula* de Fabricius. Il paraît faire le passage de celui de Phryne à celui de Scorpion, dont il est bien distinct par le nombre des pneumo-branchies qui n'est que de quatre; par l'abdomen pédiculé; les chélicères terminées par un seul doigt, celui qui est mobile, et qui, de même que dans les Aranéides, est en forme de crochet ou de griffe; la languette ressemblant à un petit dard, et cachée; les palpes épineux; la figure des pieds antérieurs qui se terminent par un tarse, composée de plusieurs petits articles, enfin par l'absence de ces lames dentelées propres aux Scorpions, et qu'on nomme peignes, ainsi que d'une queue noueuse et offrant au bout un aiguillon. L'abdomen des Thélyphones est cependant terminé par une sorte de queue; mais c'est plutôt une soie ou un filet, et divisée en un grand nombre de petits articles. Ce caractère, un corps plus étroit et plus allongé, des palpes plus courts, plus gros, avec deux doigts connivens au bout ou formant bien la pince, distinguent ce genre de celui de Phryne. L'espèce la plus connue est le *Phalangium caudatum* de Linné, figuré par Pallas (Spicileg. Zool., IX, 3, 1-2) et par Guérin, Iconogr. du Règn. Anim., Arachn., pl. 5, fig. 3 et 3 a, qui se trouve à Java. Les Indes-Orien-

des en fournissent une autre plus etite, et dont les pates sont fauves. en existe une troisième qui est opre aux Antilles, et qu'à la Mar-nique on appelle le Vinaigrier Journ. de Phys. et d'Hist. nat., 777). Toutes ces espèces, ainsi que s Phrynes, ont le corps revêtu d'une eau assez ferme et tirant sur le brun ncé. (LAT.)

THELYPTERIS. BOT. CRYPT. *Fougères.*) Les anciens donnaient nom à une Fougère qui paraît oir été notre *Pteris aquilina*. Adan-n s'en est servi pour désigner le enre *Pteris*, L. (G..N.)

THELYRA. BOT. PHAN. Du Petit-houars (*Genera nov. Madag.*, n. 2) a établi sous ce nom un genre ui appartient à la famille des Rosa-ées, tribu des Chrysobalanées. Ce enre offre les caractères essentiels ivans : calice campanulé à la base, rmant un petit tube adné au pédon-ule comme dans le *Pelargonium;* rolle à cinq pétales; dix étamines nt six fertiles, placées sur l'un des tés, quatre dentiformes, avortées r l'autre côté; anthères fixées par dos, déhiscentes latéralement; yle latéral; ovaire biovulé; baie? gueuse, velue intérieurement, ren-rmant une seule graine sans albu-en, à cotylédons épais, inégaux et issés, dont l'un enveloppe l'autre, à radicule inférieure. Les espèces ce genre n'ont pas été décrites; ce nt des Arbres de Madagascar, à uilles alternes et munies de bractées anduleuses. (G..N.)

* THELYTHAMNOS. BOT. PHAN. rengel fils (*Tent. suppl. ad Syst. eget.*, p. 25) a fondé sous ce nom genre de la famille des Synanthé-es, qui tient le milieu entre l'*Œde-* et l'*Amellus*, mais qui s'en dis-ngue par son involucre et ses fruits. Plante qui forme le type de ce uveau genre a reçu le nom de *helythamnos filiformis*, et a été uvée par Zeyher au cap de Bonne-pérance, près de Guadenthal et Caledon. C'est un très-petit sous-Ar-buste, simple, glabre, grêle, haut de deux pieds et plus. Sa tige est garnie inférieurement de feuilles li-néaires-filiformes, les inférieures pinnatifides et ramassées, celles du milieu de la tige éparses et presque trifides, les supérieures ou florales simples. Les fleurs sont disposées en panicule terminale. L'involucre est globuleux, ressemblant à un pois, composé de folioles étroitement im-briquées, les inférieures ovales, ob-tuses, scarieuses sur leurs bords, ma-culées au sommet; les supérieures munies au sommet d'un appendice orbiculaire, étalé, scarieux, presque aussi long que les fleurs. Le récep-tacle est garni de paillettes. Les fleu-rons du rayon sont jaunes en lan-guette linéaire, bidentée au sommet, fertiles aussi bien que ceux du dis-que qui sont rouges. Les akènes sont linéaires, cylindracés ou un peu comprimés, munis à la base de longs poils, couronnés au sommet par une aigrette composée de paillettes. (G..N.)

THEMA. OIS. *V.* MERLE MOQUEUR.

THEMA-MUSICUM. MOLL. Klein a formé sous cette dénomination un genre qui correspond assez bien à la première section des Volutes de La-marck qui a pour type le *Voluta mu-sicalis*. *V.* VOLUTE. (D..H.)

THEMEDA. BOT. PHAN. Forskahl (*Fl. Ægypt.-Arab.*, p. 178) a établi sous ce nom un genre de la famille des Graminées, et de la Polygamie Monœcie, L., auquel il a imposé les caractères suivans : fleurs polygames; les mâles pédicellées et mutiques; lé-picène uniflore, à une seule valve; glume à deux valves; trois étamines; une seule fleur hermaphrodite, ses-sile, intérieure, ayant une arête très-longue, partant du réceptacle; trois étamines et un ovaire fertile. Ce genre, qui pourrait bien être le même que l'*Anthistiria*, ne renferme qu'une seule espèce, *Themeda polygama*, Graminée qui croît en Arabie, et

dont les chaumes sont ramifiés à leur partie supérieure; les fleurs en épi terminal, renfermées dans les gaînes des feuilles supérieures. (G..N.)

THÉMÉONE. *Themeon*. MOLL. Montfort a créé ce genre dans le premier volume de sa Conchyliologie systématique, p. 202, pour un genre de Coquilles microscopiques multiloculaires, qui doit rentrer dans celui des Polystomelles dont il n'est qu'un double emploi inutile. *V*. POLYSTOMELLE. (D..H.)

THEMISTO. *Themisto*. CRUST. Genre de l'ordre des Amphipodes, établi par Guérin dans le quatrième volume des Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris, et qui, d'après une monographie des Crustacés de cet ordre, communiquée à l'Académie royale des sciences par Milne Edwards, son auteur, se place naturellement dans la famille des Hypérines de celui-ci. Tête grosse, presque entièrement occupée par les yeux, portant quatre antennes simples, toutes terminées par une tige pluriarticulée, s'amincissant graduellement pour se finir en pointe, et dont les inférieures sont notablement plus longues que les supérieures; quatorze pieds, les quatre antérieurs beaucoup plus petits que les suivans, les seconds terminés par une pince didactyle, ceux de la cinquième paire beaucoup plus longs que les autres, avec le quatrième article armé en dedans d'un rang de petites dents en forme de peigne; les trois premières paires d'appendices sous-abdominaux terminées chacune par deux filets sétacés, multiarticulés et ciliés : tels sont les caractères qui distinguent ce genre de ceux de la même famille, et particulièrement de celui d'Hypérie dont il se rapproche le plus. On ne connaît encore qu'une seule espèce et qui a été trouvée aux îles Malouines par Gaudichaud, auquel Guérin l'a dédiée. (LAT.)

THENARDIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées, et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Kunth (*Nov. gener. Pl. æquin.*, 3, p. 210, t. 240) qui l'a ainsi caractérisé : calice petit, profondément divisé en cinq segmens; corolle rotacée, ayant le tube excessivement court; le limbe à cinq segmens dont les côtés sont inégaux, l'entrée du tube nue; cinq étamines saillantes, insérées à la base de la corolle, ayant les anthères sagittées, adhérentes par leur milieu au stigmate; deux ovaires entourés de cinq écailles hypogynes; un style unique, filiforme; les fruits ou follicules sont inconnus. Ce genre ne se compose que d'une seule espèce décrite et figurée par Kunth sous le nom de *Thenardia floribunda*. C'est une Plante à tige volubile, munie de feuilles opposées, très-entières, de fleurs verdâtres, disposées en ombelles agglomérées, et portées sur des pédoncules axillaires, rameux et trichotomes. Elle croît près de la ville de Mexico. (G..N.)

THÉNARDITE. MIN. Sulfate anhydre de Soude. Substance saline, cristallisée, très-soluble, tendre, transparente lorsqu'elle est nouvellement retirée du lieu où elle s'est déposée; mais perdant bientôt sa transparence au contact d'un air humide, et se recouvrant à sa surface d'une couche pulvérulente provenant de l'absorption d'une certaine quantité d'eau. Elle a une structure laminaire, dont les joints conduisent à un prisme droit, rhomboïdal, d'environ 125° et 55°. Elle est facile à casser; sa dureté est supérieure à celle du Gypse et inférieure à celle du Calcaire spathique. Sa pesanteur spécifique est de 2,16; son éclat est vitreux dans les cassures fraîches. Soumise à l'action de la chaleur, elle ne diminue pas sensiblement de poids; elle se dissout dans l'eau distillée sans laisser de résidu. La solution que l'on obtient ne précipite sa base par aucun réactif. Si l'on évapore, le sel s'en sépare de nouveau sous forme cristalline sans retenir la moindre quantité d'eau. Il est com-

osé, suivant Casaseca, de 99,78 de ulfate anhydre de Soude, et 0,22 de ous-Carbonate de Soude. Sur 100 rties, le Sulfate anhydre pur con- ent : Acide sulfurique, 56,18, et oude, 43,82. La Thénardite cristal- se en octaèdres rhomboïdaux, sans odifications ou portant à leurs som- ets une facette rhomboïdale, paral- le aux bases du prisme primitif. lle a été découverte en Espagne, à nq lieues de Madrid, et à deux. eues et demie d'Aranjuez, dans un droit connu sous le nom de Salines Espartines. Pendant l'hiver, des ux chargées de Sulfate de Soude anssudent du fond d'un bassin, et ns l'été, par suite de l'évaporation, les se concentrent et déposent bien- t, sous forme de cristaux plus ou oins nets et irrégulièrement grou- is, une partie du Sel qu'elles rete- nient en solution. La découverte de tte substance a été mise à profit ur les arts. La quantité de Sulfate Soude que l'on retire du bassin Espartines est si considérable, que puis neuf à dix ans elle suffit à ali- enter une fabrique de savon, et rmet encore de livrer au commerce ne grande quantité de Soude arti- ielle. (G. DEL.)

THÈNE. *Thenus*. CRUST. Genre de rdre des Décapodes, famille des icroures, et formé, par le docteur ach, sur le *Scyllarus orientalis* de bricius (Rump., Mus. II, D). Cette pèce diffère des autres Scyllares par n test qui, mesuré par devant, est is large que long, offre à chaque rd latéral une entaille profonde, par ses yeux situés aux angles an- ieurs de ce test. Celui des *Ibacus* même naturaliste présente les imes proportions; mais ici les yeux nt beaucoup plus intérieurs et rap- ochés des antennes mitoyennes. (LAT.)

THEODONION. BOT. PHAN. An- n nom de la Pivoine chez les Grecs, on Mentzel et Adanson. (G..N.)

THEODORA. BOT. PHAN. (Médi- cus.) Syn. du genre *Schotia* de Jacquin. *V.* ce mot. (G..N.)

THÉODORÉE. *Theodorea*. BOT. PHAN. Cassini (Bull. des Sc. de la Soc. Philom., 1818, p. 168) a établi sous ce nom un genre de la famille des Synanthérées, tribu des Carlinées et de la Syngénésie égale, L., qu'il a placé à la suite du *Saussurea*, et qui est ainsi caractérisé : involucre presque campanulé ou turbiné, composé de folioles nombreuses, imbriquées, appliquées, coriaces; les extérieures ovales-oblongues ou lancéolées, les intermédiaires semblables aux extérieures, mais toujours surmontées d'un appendice plus ou moins grand et étalé, scarieux, coloré et déchiqueté; les intérieures oblongues ou linéaires, appendiculées comme les intermédiaires; réceptacle plan, garni de paillettes nombreuses et membraneuses; calathide composée de fleurons égaux, nombreux, presque réguliers, et hermaphrodites; ovaire glabre, muni au sommet d'un bourrelet en forme de couronne et membraneux, surmonté d'une aigrette double, l'extérieure courte, formée de poils inégaux un peu ciliés; l'intérieure longue, formée de paillettes égales et plumeuses. Ce genre se compose de deux espèces originaires de Sibérie : la première est le *Theodorea amara*, décrit par Linné sous le nom générique de *Serratula*, et par De Candolle sous celui de *Saussurea*. La seconde espèce a été envoyée par Fischer sous le nom de *Saussurea pulchella*. Ce sont d'assez belles Plantes à feuilles oblongues, entières ou pinnatifides, ayant les folioles intérieures de l'involucre surmontées d'appendices plus ou moins étalés et découpés, d'une vive couleur purpurine. C'est par ce caractère que le genre *Theodorea* se distingue essentiellement du *Saussurea*. (G..N.)

THEODORIA. BOT. PHAN. Necker a substitué ce nom à celui d'*Ivira* imposé par Aublet à un genre qui a été réuni au *Sterculia*. *V.* ce mot. (G..N.)

THÉODOXE. MOLL. Genre que Montfort, dans le tome II de sa Conchyliologie systématique, proposa pour le *Nerita fluviatilis* dont Lamarck a fait le genre Néritine que tous les conchyliologues ont adopté. *V.* NÉRITINE et NÉRITE. (D..H.)

THEOMBROTUM. BOT. PHAN. Ce nom, dans Pline, se rapporte, selon quelques vieux botanistes à l'*Amaranthus tricolor*. (G..N.)

THEOMESTRON. BOT. PHAN. Un des noms de la Potentille, chez les anciens. (G..N.)

THÉONÉE. *Theonoa*. POLYP. Genre de l'ordre des Milléporées, ayant pour caractères : Polypier fossile en masse conique grossièrement cylindrique et ondulée, simple ou bilobée ; surface couverte de trous ou enfoncemens profonds, nombreux, très-irréguliers dans leur forme, épars ; pores à ouverture presque anguleuse, très-petits, épars, toujours placés sur la partie unie du Polypier, jamais dans les enfoncemens remplis seulement de légères rugosités. Ce genre, établi par Lamouroux, ne renferme qu'une espèce nommée *T. clathrata*, et qui se trouve fossile dans le Forest-Marble des environs de Caen. (E. D..L.)

THÉOPHRASTÉE. *Theophrasta*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Digynie, L., que l'on désigne communément sous le nom de Coquemollier, et qui offre les caractères suivans : le calice est monosperme, à cinq divisions profondes et persistantes ; la corolle est campaniforme, à cinq lobes égaux et arrondis, garnie à sa base interne d'un appendice circulaire, à cinq découpures obtuses et épaisses ; les étamines, au nombre de cinq, sont insérées à la base de la corolle, légèrement monadelphes inférieurement où leurs filets sont larges et plans ; les anthères sont rapprochées et comme soudées entre elles autour du stigmate ; l'ovaire est libre, à cinq angles ; le style, de la longueur des étamines, se termine par un stigmate capitulé et pentagone, recouvert par les anthères. Le fruit est une baie crustacée, charnue intérieurement, à deux loges contenant chacune un grand nombre de graines éparses dans la pulpe. Les graines contiennent un embryon dressé dans un endosperme corné. Ce genre se compose de plusieurs espèces toutes originaires d'Amérique. Ce sont de Arbrisseaux portant de très-grandes feuilles coriaces, persistantes, allongées et profondément dentées, rarement entières, le plus souvent verticillées et rapprochées au sommet des tiges et des rameaux. Les fleurs sont disposées en épis plus courts que les feuilles et naissent à leurs aisselles. (A. R.)

THEPHIS. BOT. PHAN. (Mentzel.) Ancien nom grec de la Renouée (*Polygonum*). (Adanson.) Syn. générique d'*Atraphaxis undulata*, L. (G..N.)

THÉRAPHOSES. *Theraphosa*. ARACHN. Walkenaer donne ce nom à une grande division de la famille des Aranéides et lui assigne les caractères suivans : mâchoires horizontales ; palpes insérés à l'extrémité ou sur les côtés extérieurs des mâchoires ; mandibules articulées horizontalement, proéminentes, munies d'un onglet mobile qui se replie en dessous. Cette division renferme les genres Mygale, Oletère (Atype, Latr.) et Missulène (Eriodon, Latr.). Elle correspond parfaitement à la première section que Latreille a formée dans son grand genre Mygale de la nouvelle édition du Règne Animal. On peut se former une idée exacte de cette division en consultant l'atlas que nous publions pour faire suite à cette nouvelle édition, sous le titre d'Iconographie du Règne Animal ; la planche première des Arachnides, première livraison, représente les genres Mygale et Eriodon de Latreille. (G.)

THÉRATE. *Therates*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, de la famille des Carnassiers, tribu des Ci-

indelètes, établi par nous sous cette dénomination, et presque en même emps, par Bonelli, sous celle d'Eurychile, sur des Insectes qui paraissent exclusivement propres aux îles situées au nord de la Nouvelle-Hollande, et à celles de la Sonde. Ils ont u général le port des Cicindèles, nais leur tête est un peu plus forte, vec les yeux plus saillans et le labre vancé. L'échancrure du menton 'offre point de dent. Les tarses sont emblables dans les deux sexes, avec e pénultième article en forme de œur et sans échancrure; il est simlement creusé en dessus pour servir l'insertion du suivant. Mais un caactère qui le distingue de tous les utres Carnassiers est l'état rudimenaire du palpe maxillaire interne: il st extrêmement petit et aciculaire. 'espèce la plus saillante, et qui, denis les voyages de d'Entrecasteau, de 'reycinet, de Duperrey et de d'Urille, est assez répandue dans nos ollections, a été placée par Fabrilus parmi les Cicindèles avec le nom pécifique de *labiata*. Elle a près de ix lignes de long; le dessus du corps st d'un bleu violet luisant; le labre, abdomen et les cuisses sont d'un ouge fauve. Elle se tient sur les euilles des arbres. Nous renverrons, uant aux autres espèces, au premier olume du Spéciès des Coléoptères de Dejean, et au Mémoire sur le genre 'urychile de Bonelli, inséré dans le ecueil de ceux de l'Académie royale e Turin, T. XXIII, p. 248. *V.* aussi, uant aux détails des caractères de ce enre, le premier cahier de l'Iconoraphie du Règne Animal, par Guéin. (LAT.)

THÉRÉBINTHACÉES. BOT. PHAN. *V.* TÉRÉBINTHACÉES.

THÉREVE. *Thereva*. INS. Genre e Diptères de la famille des Tanystomes, tribu des Leptides, établi par 'abricius sous le nom de *Bibio*, donné avant lui par Geoffroy à un genre e Tipulaires, et que, pour éviter oute confusion, nous avons remlacé par la dénomination de Thérève, changement que Meigen a adopté. De même que dans les autres Leptides et autres Tanystomes de notre seconde division générale (Règne Animal de Cuvier, 2e édit., p. 467), la tige de la trompe des Thérèves est très-courte, point ou très-peu saillante au-delà de la cavité orale, et se termine par deux grandes lèvres. Les ailes sont écartées et offrent plusieurs cellules complètes, ce que l'on voit aussi dans les Leptis et autres genres voisins. Mais les palpes des Thérèves ne sont point extérieurs. Les antennes, guère plus longues que la tête, sont rapprochées à leur base, avancées et composées de trois articles dont le premier allongé et cylindrique, le second beaucoup plus court, en forme de coupe, et le dernier en fuseau avec un petit stylet articulé au bout. Les yeux lisses sont distincts. On trouve ces Diptères sur les feuilles ou sur le sable; ils sont agiles, et, à ce qu'il paraît, carnassiers. Degéer en a décrit la larve d'une espèce qu'il place avec ses Némotèles (*hirtus*) et que Meigen rapporte au *Bibio nobilitata* de Fabricius. Elle vit dans la terre et a la forme d'un petit Serpent. Son corps est blanc et pointu aux deux bouts. Pour passer à l'état de nymphe, elle se dépouille de sa peau. Cette Thérève est hérissée de poils roux, avec les demi-segmens supérieurs de l'abdomen noirs, bordés de fauve postérieurement; le ventre est noirâtre, avec des bandes jaunes. Une autre espèce et la plus commune de notre pays, est la THÉRÈVE PLÉBÉIENNE, *Thereva plebeia*. Suivant Meigen, qui cite comme synonyme, mais avec doute, le Taon noir à anneaux du ventre bordés de blanc, de Geoffroy, le mâle est noirâtre avec l'abdomen noir, velu, entrecoupé transversalement de lignes jaunes. La femelle a le thorax pâle, rayé de noirâtre, et l'abdomen ardoisé, avec des bandes noires et les incisions segmentaires pâles; c'est la Némotèle à bandes de Degéer. L'espèce qu'on a nommée *anilis*, est distinguée des autres par son thorax roussâtre et son

abdomen d'un blanc argenté ou grisâtre. Elle se tient sur le sable, et s'envole promptement dès qu'on veut la saisir. Meigen met ce genre dans sa famille des Xylotomes, et il en mentionne vingt espèces. (LAT.)

THERIACALIS. BOT. PHAN. Montalbanus, ancien auteur cité par Mentzel et Adanson, nommait ainsi le *Cochlearia armoracia*, L. (G..N.)

THÉRIDION. ARACHN. Genre d'Arachnides pulmonaires, de la famille des Aranéides ou Fileuses, division des Inæquitèles et Filandières, établi par Walckenaer. Le nombre des yeux et leur disposition les distinguent des autres genres de cette tribu. Ces organes sont au nombre de huit, dont quatre intermédiaires formant un carré, et deux de chaque côté situés sur une élévation commune; les deux antérieurs des quatre précédens sont pareillement placés sur une petite éminence. Le céphalothorax est en forme de cœur renversé ou presque triangulaire. Les longueurs respectives des pates des Latrodectes de ce savant ne nous ayant point paru différer de celles des pates des Théridions, et ces Aranéides se ressemblant d'ailleurs par tous les autres caractères, nous avons cru devoir n'en former qu'une seule coupe générique. Elle renferme un grand nombre d'espèces pour la connaissance desquelles nous renverrons à ses ouvrages ainsi qu'à l'article THÉRIDION de la seconde édition du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Il a publié, dans le cinquième fascicule de son Histoire des Animaux de cette famille, des observations fort curieuses sur l'accouplement du Théridion bienfaisant, *Theridion benignum*, petite espèce très-commune, s'établissant entre les grappes des raisins, et qu'elle garantit de l'attaque de plusieurs petits Insectes en les arrêtant au moyen de sa toile. La femelle a le céphalothorax brun avec des poils gris en devant. L'abdomen est renflé, fauve, avec une suite de taches noires le long du milieu du dos, dont la première grande, carrée, bordée de poils gris, et dont les autres transverses. Cette espèce appartient à la division de celles qui ont les yeux latéraux contigus, la languette triangulaire et l'abdomen ovalaire. Un autre Théridion encore plus petit, l'Araignée des morts de Rossi, habite l'intérieur des boîtes renfermant des Insectes, et détruit le Psoque pulsateur et une espèce d'Acarus qui infeste souvent nos collections lorsqu'on les laisse dans des lieux froids et humides. — Le THÉRIDION COURONNÉ, *Theridion redimitum*, dont l'abdomen est blanc, avec un ovale couleur de rose, rapproche les bords d'une feuille avec de la soie afin d'en former une sorte de tuyau lui servant de domicile: l'intérieur est tapissé avec la même matière; l'ouverture est près l'un des bords. Le cocon est placé auprès, et l'Animal le garde soigneusement. En Toscane et en Corse on redoute beaucoup la piqûre du THÉRIDION MARMIGNATTA, *Aranea 13-guttata*, Rossi; elle passe même, mais sans preuves positives et dignes de confiance, pour être mortelle. Le corps est noir, avec treize taches d'un rouge de sang sur l'abdomen. L'Araignée *mactans* de Fabricius, Théridion très-rapproché du précédent, inspire, dans les contrées de l'Amérique méridionale qu'elle habite, les mêmes alarmes, et qui tirent peut-être leur origine des couleurs de ces Animaux. (LAT.)

THERMANTIDE. MIN. Haüy a donné ce nom à des Roches homogènes qui ont subi l'action du feu, mais non pas de celui des volcans. Il nomme le Tripoli Thermantide tripoléenne, et le Jaspe-Porcelaine de Werner, Thermantide jaspoïde. *V.* TRIPOLI et PORCELLANITE. (G. DEL.)

THERMES. INS. *V.* TERMÈS.

THERMIA. BOT. PHAN. (Nuttal.) Syn. de *Thermopsis*. *V.* ce mot. (G..N.)

THERMOPSIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu

es Sophorées, établi par R. Brown n *Hort. Kew.*, *edit.* 2, vol. 3, p. 3) t ainsi caractérisé : calice oblong ou impanulé, quadri- ou quinquéfide, resque bilabié, convexe dans sa artie postérieure, et aminci à la ase; cinq pétales presque égaux, étendard et les ailes réfléchis, la carène obtuse; étamines persistantes; ousse comprimée, en forme de fer e faux ou linéaire, polysperme. Ce enre a été décrit par Nuttall sous le om de *Thermia*, et par Rafinesque ous celui de *Scolobus*. Il renferme inq espèces dont la principale est *Thermopsis rhombifolia* de l'Amérique septentrionale. Trois espèces *T. fabacea*, *lanceolata* et *Cergonensis*) étaient placées dans le genre *Sophora* par Pallas et Willdenow; elles ont indigènes de la Sibérie et des utres contrées du nord-est du grand ontinent asiatique. Enfin une nouelle espèce, originaire du Napaul, reçu le nom de *T. napaulensis* ou *iburnifolia*. (G..N.)

THERMUTIS. BOT. PHAN. Selon lentzel et Rueilius, les anciens Grecs ésignaient sous ce nom le *Lychnis ioica*, et le *Thymus Acinos*, L. (G..N.)

THERMUTIS. BOT. CRYPT. Fries établi sous ce nom un genre qui pour type le *Collema velutinum* Acharius. Il l'a retiré de la famille des Lichens pour le placer rmi les Byssacées ou Champignons ssoïdes des auteurs, et il a réuni à genre quelques Cryptogames que on plaçait dans les genres *Scytonema* et *Dematium*. Ces Plantes croisnt sur les pierres et la terre humide ns les contrées septentrionales de Europe. Le *Thermutis* a une très-ande affinité avec le *Cœnogonium* Ehrenberg; mais il s'en distingue r de légers caractères qui, néanoins, ont paru suffisans à Fries our l'établissement d'un genre. Voiceux qu'il propose : thallus un u-pulvérulent, formé de fibres ches, irrégulièrement entrelacées, mulées, opaques et devenant noires; conceptacles orbiculaires, enfoncés dans le thallus, marginés, changeant d'apparence par suite du développement des fibres internes; sporules en masse. (G..N.)

THÉSÉE. *Theseus*. INS. Nom d'une espèce du genre Papillon proprement dit. *V.* PAPILLON. (G.)

THÉSION. *Thesium*. BOT. PHAN. Genre placé autrefois dans la famille des Eléagnées, mais reporté depuis par Brown dans sa nouvelle famille des Santalacées où il se distingue par les caractères suivans : le périanthe est simple, tubuleux et adhérent avec l'ovaire qui est infère; le limbe tubuleux ou étalé est à quatre ou cinq divisions plus ou moins profondes; les étamines, en même nombre que les divisions calicinales, leur sont opposées. Le style est simple, filiforme, terminé par un stigmate capitulé. Le fruit est couronné par le limbe du calice; il est légèrement charnu, uniloculaire et monosperme. La graine est renversée, et contient au centre d'un endosperme blanc et charnu un petit embryon cylindrique ayant la même direction que la graine. R. Brown (*Prodr.*, 1, p. 353) a proposé de retirer du genre *Thesium* un grand nombre des espèces exotiques pour en former deux genres particuliers dont l'un aurait pour type les *Thesium crassifolium*, *funale*, etc., et l'autre les *T. squarrosum*, *fragile*, etc. Plus récemment Nuttal a établi un genre distinct qu'il nomme *Comandra* pour le *T. umbellatum*. Au genre *Thesium* appartiennent les espèces distinguées sous les noms de *T. linophyllum*, *ramosum*, *alpinum*, *humile* et *ebracteatum*. Ce sont de très-petites Plantes étalées, à feuilles alternes, linéaires et à fleurs verdâtres, petites et de peu d'apparence.

Auguste de Saint-Hilaire (Mém. Mus. Hist. nat., 4, p. 382) a le premier bien fait connaître l'organisation de l'ovaire dans le genre *Thesium*. Ayant examiné deux espèces de ce genre recueillies au Brésil, il leur a trouvé un ovaire uniloculaire

offrant un réceptacle central, interrompu par la fécondation, du sommet duquel pendent trois ovules dont un seul est fécondé. La même organisation se retrouve dans les espèces d'Europe. (A. R.)

THESPESIA. BOT. PHAN. Corréa, sous ce nom générique, a séparé du genre *Hibiscus* une espèce fort remarquable, l'*Hibiscus populneus* de Linné. Elle est, en effet, bien distincte par son calice tronqué, accompagné d'un autre calice extérieur ou involucelle, de trois folioles caduques, et par sa capsule dont les cinq loges sont coupées chacune par une demi-cloison, s'avançant de l'extérieur et présentant quatre graines insérées vers la base de son angle interne. Outre l'espèce primitive qui croît dans les Indes-Orientales et les îles de la mer du Sud, on en connaît une des Antilles dont les belles fleurs pourpres ont quatre ou cinq pouces de diamètre; c'est le *Thespesia grandiflora*, D. C. (A. D. J.)

THETHYON. MOLL. (Aristote.) Syn. d'Ascidie. *V.* ce mot. (B.)

* THETYS. MAM. Nom donné par le docteur Busseuil à une petite espèce du genre Kanguroo, nouvellement rapportée de la Nouvelle-Hollande par ce voyageur, et dont F. Cuvier a publié la figure dans son Histoire naturelle des Mammifères. (IS. G. ST.-H.)

THETHYS. *Thethys*. MOLL. Pour Téthys. *V.* ce mot.

THEUTIS. POIS. Genre de Poissons abdominaux qui ne diffère guère des Chœtodons et que Linné n'en avait peut-être séparé que par la considération des nageoires qui placent ces derniers dans les Thoraciens. Lacépède l'a depuis détruit en réunissant les deux espèces qui le constituaient à quatre Chœtodons pour en former le genre Acanthure adopté par Cuvier. *V.* ACANTHURE. (B.)

THEUTOS. MOLL. (Aristote.) *V.* CALMAR.

THEVETIA. BOT. PHAN. Le genc établi sous ce nom par quelques auteurs a été réuni au *Cerbera*. *V.* ce mot. (G..N.)

THIA. CRUST. *V.* THIE.

THIARE. MOLL. On a donné le nom de Thiare, en y ajoutant une épithète, à plusieurs Coquilles; ainsi les marchands nomment :

THIARE BATARDE, la *Voluta pertusa* de Linné.

THIARE ÉPISCOPALE, la *Voluta episcopalis*, L., qui appartient au genre Mitre de Lamarck.

THIARE FLUVIATILE, une espèce du genre Mélanie.

THIARE PAPALE, la *Voluta papalis*, L., qui est une Mitre pour Lamarck. (AUD.)

THIBAUDIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ericinées, tribu des Vacciniées, établi par Ruiz et Pavon et adopté par Kunth qui le caractérise ainsi : l'ovaire est adhérent; le limbe du calice est à cinq dents; la corolle est tubuleuse, renflée dans sa partie inférieure, ayant son limbe à cinq divisions; les étamines, au nombre de dix, sont incluses et leurs anthères, privées d'appendices à leur base, se prolongent supérieurement en deux petits tubes; le style est dressé, simple, terminé par un stigmate presque capitulé; le fruit est une baie couronnée par le calice à cinq loges polyspermes. Ce genre est extrêmement voisin du *Vaccinium* dont il ne diffère que par sa longue corolle tubuleuse; il se compose d'un grand nombre d'espèces originaires de l'Amérique méridionale. Ce sont des Arbustes ou des Arbrisseaux à feuilles éparses, rarement opposées, très-entières, coriaces, persistantes; les fleurs sont ou solitaires ou disposées en grappes axillaires, ordinairement d'une belle teinte rouge; avant leur développement, elles sont recouvertes de larges bractées squammiformes dont la réunion constitue une sorte de cône. (A. R.)

THIE. *Thia*. CRUST. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Bra-

hyures, tribu des Arqués, établi ar Leach. Le test, de même que elui des Atélécycles, est, relativeent à sa longueur, moins large que elui des Crabes, plus arrondi ou uborbiculaire, et comme dans les remiers et les Pirimèles, les fossetes recevant les antennes intermédiaires sont plutôt longitudinales que ransversales. Le troisième article des ieds-mâchoires extérieurs est rétréci ers son extrémité supérieure, et se ermine en manière de dent, caractère que nous offrent encore les Atélécycles; mais les Thies se distinguent e ces divers genres par les yeux qui ont très-petits et peu saillans. Le est est uni, et l'espace du plastron, ompris entre les pates, est très-troit et de la même largeur partout. Les Crustacés semblent se rapprocher par quelques rapports des Coistes et des Leucosies. L'espèce sur aquelle ce genre a été formé (*Thia olita*), a été figurée par l'auteur ur la planche 103e de ses Méanges de Zoologie. Il ignorait sa parie; mais Milne Edwards nous l'a fait onnaître, en ayant apporté plusieurs ndividus qu'il avait trouvés dans le ıble, sur les bords de la Méditeranée, près de Naples. (LAT.)

THIEBAUTIA. BOT. PHAN. Dans deuxième livraison des Annales de Société Linnéenne de Paris (mai, 824, p. 152) que dirigeait Thiéaut de Berneaud, un genre d'Orhidées a été établi par Colla de Tuin, sous le nom de *Thiebautia*. Il a our type le *Limodorum purpureum*, amk., qu'il ne faut pas confondre vec la Plante de ce nom décrite dans *Hortus Kewensis*. Celle de Lamarck st une Plante américaine, tandis que Plante des auteurs anglais est orinaire des Indes-Orientales. L'étude e la figure du *Thiebautia nervosa*, olla, *loc. cit.*, nous a fourni la certitude presque complète que cette lante n'est autre chose que le *Linodorum altum* de l'*Hortus Kewenis*, figuré dans le *Botanical Mazine*, tab. 930, et placée par les auteurs modernes dans le genre *Bletia*. (G..N.)

THILACHIUM. BOT. PHAN. Loureiro (*Flor. Cochinch.*, éd. Willd., 1, p. 417) a fondé sous ce nom un genre de la Polyandrie Monogynie, qui a été placé dans la famille des Capparidées, et ainsi caractérisé : calice en forme de follicule, acuminé au sommet, fermé, se coupant en travers lors de la maturité de la fleur; corolle nulle; un grand nombre d'étamines (environ soixante-dix) longues, dressées et insérées sur le torus; baie oblongue, à dix faces, stipitée, uniloculaire et polysperme. Le *Thilachium africanum*, Loureiro, *loc. cit.*, est un petit Arbre à rameaux étalés, à feuilles ovées, alternes, à fleurs rassemblées sur des pédoncules terminaux. Cet Arbre croît sur la côte orientale et australe d'Afrique. De Jussieu (Ann. du Muséum, vol. 12, p. 71) a réuni à ce genre le *Capparis panduriformis* de Du Petit-Thouars, et une autre espèce indiquée sous le même nom par Lamarck. Ces deux Plantes sont indigènes de Maurice et Madagascar. En outre, De Candolle (*Prodrom. Syst. veget.*, 1, p. 254) a décrit deux nouvelles espèces de la Nouvelle-Hollande et des Antilles. (G..N.)

THILICRANIA. BOT. PHAN. Théophraste a désigné sous ce nom une Plante que C. Bauhin a rapportée au Cornouiller sanguin. (AUD.)

THIOUR. OIS. Le docteur Della-Cella rapporte que c'est le nom donné par les Bédouins au *Falco peregrinus* qu'ils dressent pour la chasse au vol avec beaucoup de soin. Le prix d'un bon Thiour est souvent le même que celui du meilleur Chameau. (B.)

THIUM. BOT. PHAN. Mœnch avait établi sous ce nom un genre qui se composait des *Astragalus hians* et *sulcatus*, et qui n'a pas été adopté. (G..N.)

THLAQUATZIN. MAM. Nom générique des Didelphes dans le Mexique. (IS. G. ST.-H.)

THLASPI. BOT. PHAN. Genre de la famille des Crucifères, type de la tribu des Thlaspidées, et de la Tétradynamie siliculeuse, L., offrant les caractères suivans : calice égal à sa base; corolle dont les pétales sont égaux et entiers; étamines dont les filets sont libres et dépourvus de dents; silicule déprimée, échancrée au sommet, surmontée du style très-court, persistant, à valves naviculaires munies sur le dos d'une membrane aliforme, à cloison ovale ou oblongue; plusieurs graines non bordées dans chaque loge; cotylédons plans, un peu convexes et accombans. Ces caractères ne conviennent qu'à une partie des espèces de Thlaspi de Linné et de la plupart des auteurs, lesquelles sont maintenant placées dans d'autres genres anciennement établis ou nouvellement proposés, tels que le *Capsella* et l'*Hutchinsia*. Le genre *Thlaspi* diffère essentiellement de ces deux derniers par sa silicule à valves naviculaires plus ou moins ailées sur le dos. Il se compose d'environ quinze espèces, formant cinq sections caractérisées d'après la forme des valves, du fruit, le nombre et la structure des graines, et qui ont reçu de De Candolle les noms de *Pachyphragma*, *Carpoceras*, *Nomisma*, *Neurotropis* et *Pteropteris*. Parmi ces Plantes nous nous bornerons à citer le *Thlaspi arvense*, L., qui appartient à la section des *Nomisma*, et qui croît abondamment en Europe parmi les moissons. Les *Thlaspi* sont en général des Herbes annuelles, rarement vivaces, dressées, rameuses, toutes glabres, à feuilles entières ou dentées, les radicales pétiolées, les caulinaires amplexicaules. Leurs fleurs sont blanches, formant des grappes terminales.

Le nom de Thlaspi, et par corruption celui de *Teraspi* ou *Taraspic*, sont fréquemment usités chez les jardiniers, pour désigner certaines espèces d'*Iberis* cultivées pour l'ornement des parterres. (G..N.)

THLASPIDÉES. BOT. PHAN. Troisième tribu établie par De Candolle parmi les Crucifères. *V.* ce mot. (B.)

THLASPIDIUM. BOT. PHAN. Tournefort, Adanson et Mœnch ont ainsi nommé le *Biscutella*, L. — De Candolle s'en est servi pour désigner une des sections qu'il a établies dans ce genre. (G..N.)

THLASPIOIDES. BOT. PHAN. Nom employé par Barrère pour désigner le *Dodonæa viscosa*, L. (G..N.)

THLIPSENCÉPHALE. MAM. *V.* MONSTRE.

THLIPSOMYZE. *Thlipsomysa*. INS. Genre de Diptères établi par Wiedemann dans le premier volume de son ouvrage sur les Diptères exotiques, qui nous paraît avoir de grands rapports avec ceux de Géron et de Phthirie de Meigen, tribu des Bombyliers; mais dont nous n'avons pu encore bien apprécier les différences caractéristiques, faute d'avoir eu sous les yeux l'espèce (*Bombylius compressus*, Fab.) sur laquelle il a été formé. (LAT.)

THOA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Urticées et de la Monœcie Polyandrie, L., établi par Aublet (Plantes de la Guiane, vol. 2, pag. 874, tab. 336) et ainsi caractérisé : fleurs monoïques, dépourvues de périgone, disposées sur un épi noueux, articulé; les mâles occupent presque toute la longueur de l'épi; les femelles, au nombre de deux, situées à la base. Chaque fleur mâle renferme un grand nombre d'étamines, situées à chaque nœud de l'épi, ayant les filets libres, courts, filiformes, terminées par de petites anthères globuleuses. Les fleurs femelles se composent chacune d'un ovaire sessile, surmonté de trois ou quatre stigmates. Le fruit est une capsule ovale-oblongue, munie sous son écorce de poils soyeux et piquans, à une seule loge renfermant une seule graine. Le *Thoa urens*, Aubl., *loc. cit.*, est un Arbrisseau à feuilles opposées, entières, à rameaux opposés, dichotomes à leur extrémité, et à fleurs en épi. Il

roît dans les forêts de la Guiane. on écorce et ses branches laissent couler, lorsqu'on les entame, une queur claire et visqueuse, qui se onvertit, par la dessiccation, en une omme transparente. Les poils que on trouve sous le test de la capsule, ausent une vive démangeaison à la eau. L'amande de la graine, bouille ou grillée, est bonne à manger. (G..N.)

THOÉE. *Thoa*. POLYP. Genre de ordre des Sertulariées ayant pour aractères : Polypier phytoïde, rameux; tige formée de tubes nombreux, entrelacés; cellules presque ulles; ovaires irrégulièrement ovoïes; polypes saillans. Les Polypiers u genre Thoée, très-voisins des Tuulariées, appartiennent néanmoins ux Sertulariées par la présence des vaires, la forme des cellules et pluieurs autres caractères. Ils ont un *icies* qui leur est propre; ils resemblent à une racine de substance oide et cornée, cassante dans sa artie inférieure, un peu plus flexille dans la supérieure et garnie d'une rande quantité de fibres droites, ourtes et roides; la substance des héonées est membrano-cornée, leur ouleur fauve plus ou moins foncée. 'els sont les caractères que donne amouroux au genre Thoée qui ne enferme que deux espèces, *Th. hacena* et *Savignyi*. (E. D..L.)

* THOMÆA. BOT. PHAN. C'est le om d'un des nombreux genres que rinius a proposés dans la famille es Graminées, mais qui n'a pas endore été généralement adopté. (G..N.)

THOMASIA. BOT. PHAN. Genre abli par Gay dans son Mémoire sur tribu des Lasiopétalées, et faisant artie de la famille des Byttnériaées. Ce genre se compose de petits rbustes roides, originaires de la ouvelle-Hollande. Leurs feuilles nt alternes, plus ou moins lobées; urs fleurs sont disposées en grappes posées aux feuilles; chaque fleur t accompagnée d'une bractée persistante et à trois divisions; le calice est pétaloïde, campanulé, persistant et velu; la corolle se compose de cinq pétales très-petits en forme d'écailles qui manquent quelquefois; les filets des étamines, au nombre de cinq à dix, sont monadelphes par leur base; quand il y en a cinq, tous sont fertiles et anthérifères; quand il y en a dix, cinq alternes sont stériles; les anthères sont à deux loges et s'ouvrent par une fente longitudinale; l'ovaire est simple et à trois loges; le fruit est une capsule à trois loges et à trois valves; les graines sont ellipsoïdes. L'auteur de ce genre l'a composé des *Lasiopetalum purpureum*, *L. triphyllum*, *L. solanaceum*, *L. quercifolium*, et d'une espèce nouvelle qu'il nomme *Thomasia foliosa*. (A. R.)

THOMISE. *Thomisus*. ARACHN. Genre d'Arachnides pulmonaires de la famille des Aranéides ou Fileuses, section des Latérigrades, et composé, avec celui de Philodrome, des Araignées-Crabes de plusieurs auteurs. Dans l'une et l'autre les mâchoires sont inclinées sur la languette qui est plus haute que large, et les yeux forment par leur disposition un croissant ou un demi-cercle. Mais dans les Thomises, les latéraux sont situés sur des éminences, tandis que les mêmes des Philodromes sont sessiles. Là, d'ailleurs, les quatre yeux postérieurs sont presque de niveau ou sur la même ligne; les Chélicères sont plus petites et cunéiformes, et les quatre dernières pates sont brusquement plus courtes que les précédentes. Les mâles diffèrent souvent beaucoup par les couleurs de leurs femelles et sont beaucoup plus petits.

Les Philodromes faisaient d'abord partie du genre Thomise. Walckenaer les en a détachés, et peut-être pourrait-on simplifier davantage cette dernière coupe générique, en en formant une nouvelle avec quelques espèces exotiques, telles que les suivantes : Lamarck, Cancéride, Plagusie, Leucosie, Pinnothère, Chasseur, etc., celles en un mot qui, à notre article *Thomise* de la seconde édition.

du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, composent la première division de ce genre. Elles paraissent même se rapprocher beaucoup plus des Micrommates (Sparasse, Walck.) que des Thomises proprement dits. Parmi les espèces exotiques, qui, d'après les caractères indiqués ci-dessus, appartiennent, sans aucun doute, à ce genre, nous citerons les trois suivantes : le THOMISE ARRONDI, *Aranea globosa*, Fabr.; Walck., Faun. Fr. Aran., VI, 4. Long d'environ trois lignes, noir, avec l'abdomen globuleux, rouge ou jaunâtre dans son pourtour. — Le THOMISE A CRÊTE, *Thomisus cristatus*, Clerck, *Aran. Suec.*, pl. 6, tab. 6. De la grandeur du précédent, roussâtre ou brun, parsemé de poils. Yeux latéraux portés sur un tubercule plus gros que les autres; une raie jaunâtre à l'extrémité antérieure du céphalothorax; deux autres de la même couleur, formant un V sur son dos. Abdomen arrondi, avec une bande jaunâtre, dentée latéralement, au milieu de son dos. Pieds épineux. Cette espèce se tient presque toujours à terre. — Le THOMISE CITRON, *Aranea citrea*, Degéer; Schœff., *Icon. Insect.*, tab. 19, fig. 13. D'un jaune citron, avec l'abdomen grand, dilaté postérieurement, et offrant souvent en dessus deux lignes ou deux taches, soit rouges, soit couleur de souci. Elle se tient sur les fleurs. Consultez pour d'autres espèces le Tableau des Aranéides de Walckenaer, et l'article *Thomise* de la seconde édition du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle. (LAT.)

THOMSONITE. MIN. (Brooke.) Substance blanche, vitreuse, transparente ou au moins translucide, d'une dureté médiocre et facile à casser; s'offrant sous la forme de prismes plus ou moins modifiés par des facettes sur les bords et sur les angles, et susceptibles de clivage dans trois directions perpendiculaires entre elles. La forme primitive de ces cristaux est, suivant Beudant, un prisme droit à bases carrées, et, selon Brooke, Haidinger et Phillips, un prisme droit, rhomboïdal, de 90° 40'; le clivage parallèle aux pans est d'une grande netteté; la cassure est inégale; son éclat est vitreux et passe à l'éclat nacré. La Thomsonite est fragile; sa dureté est supérieure à celle de la Chaux fluatée et presque égale à celle de la Chaux phosphatée; sa pesanteur spécifique est de 2,37. Elle se boursouffle au chalumeau, et donne de l'Eau par la calcination; par un feu prolongé, elle devient opaque et d'un blanc de neige sans se fondre. Elle est soluble en gelée dans l'Acide nitrique. Elle a été analysée par Thomson et par Berzelius. L'analyse de ce dernier chimiste a donné : Silice, 38,30; Alumine, 30,20; Chaux, 13,54; Soude, 4,53; Oxide de Fer, 0,40; Eau, 13. La Thomsonite se présente ordinairement en cristaux prismatiques, implantés par une de leurs extrémités sur leur gangue. Souvent ils se réunissent en rayonnant autour d'un centre, et composent ainsi des groupes flabelliformes ou des masses bacillaires, à structure radiée; on la trouve aussi en masses amorphes passant à la variété précédente. On n'a encore observé la Thomsonite que dans une seule localité, à Kilpatrick en Ecosse, dans les Roches trappéennes; elle y est accompagnée de Prehnite. (G. DEL.)

THON. *Thynnus*. POIS. Cuvier a proposé sous ce nom un sous-genre pour les Poissons acanthoptérygiens de la famille des Scombres qui se distinguent des autres espèces, parce que la première dorsale se prolonge jusqu'à la seconde qu'elle touche même le plus souvent. Ce sont des Poissons à chair dense, compacte, très-estimée lorsqu'elle est préparée, et qui donnent lieu à de grandes pêches. Ils ont été décrits au mot SCOMBRE, T. XV, p. 277 de ce Dictionnaire. (LESS.)

THONINA. BOT. PHAN. *V.* TONINA.

THONSCHIEFER. MIN. Ce nom

allemand qui correspond à notre Schiste argileux est souvent employé par les géologues français pour désigner cette roche. (AUD.)

THORA. BOT. PHAN. Les anciens donnaient ce nom à une espèce vénéneuse de Renoncule, à laquelle Linné a imposé comme spécifique. (G..N.)

THORACANTHE. *Thoracantha.* INS. Par cette dénomination (Thorax épineux), nous avons désigné un genre d'Hyménoptères, de la famille des Pupivores, tribu des Chalcidites, voisin, par la plupart de ses rapports, des Chalcis; mais s'en éloignant, ainsi que de tous les autres genres de cette division, à raison d'une dilatation prolongée de l'écusson, et qui, comme dans les Scutellaires et plusieurs Cicadaires, recouvre, du moins en grande partie, les ailes. Les Insectes sur lesquels nous avons établi ce genre ont été recueillis au Brésil par le célèbre botaniste Saint-Hilaire. (LAT.)

THORA-PAERU. BOT. PHAN. (Rheede, *Malab.*, tab. 6, pl. 13). Syn. de *Cytisus Cajan*, L. *V.* CAJAN. (B.)

THORACIENS ou THORACIQUES. POIS. Troisième ordre de la classe des Poissons de Linné, et le plus nombreux en espèces. Ses caractères consistent dans un squelette osseux et dans la disposition des nageoires ventrales placées sous les pectorales. Les genres renfermés dans cet ordre sont : *Cepola*, *Echeneis*, *Coryphæna*, *Gobius*, *Cottus*, *Scorphæna*, *Zeus*, *Pleuronectes*, *Chætodon*, *Sparus*, *Scarus*, *Labrus*, *Sciæna*, *Perca*, *Gasterosteus*, *Scomber*, *Centrogaster*, *Mullus* et *Trigla*. Tous, à l'exception d'*Echeneis* et de *Pleuronectes* devenus des Malacoptérygiens subbrachiens, rentrent dans l'ordre des Acanthoptérygiens de Cuvier. (*V.* ces mots.) (B.)

THORACIQUES ou STERNOXES. INS. Famille de Coléoptères, établie par Duméril, dans sa Zoologie analytique, se composant des genres Cébrion, Atope, Trosque, Taupin, Bupreste et Trachys. Elle embrasse ceux de nos Coléoptères serricornes qui forment la tribu des Cébrionites, et celles des Buprestides et des Elatérides. (LAT.)

THORACIQUES. *Thoracici.* INS. Division que nous avions formée dans les Coléoptères pentamères de la famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, et que, dans la nouvelle édition du Règne Animal de Cuvier, nous avons remplacée par trois sections : les Quadrimanes, les Simplicimanes et les Patellimanes. Ce sont les Harpaliens, les Féroniens, et les Patellimanes de Dejean. (LAT.)

THORAX. ZOOL. « Le Thorax, dans les Animaux articulés, dit Audouin, dans un article homonyme de l'Encyclopédie méthodique (*Insect.*, X, p. 637), est cette partie de l'enveloppe extérieure ou du squelette (1) située entre la tête et l'abdomen. » Cette définition répondant parfaitement à celle que Linné donne du mot TRONC, nous renverrons à ce dernier article et au mot INSECTES. (LAT.)

THORÉE. *Thorea.* BOT. CRYPT. (*Chaodinées.*) Genre que nous avons établi en 1808 dans les Annales du Muséum d'Histoire naturelle (T. XII, p. 126, pl. 18), et dont les caractères consistent en des filamens solides, obscurément articulés, couverts dans toute leur étendue de ramules articulés par sections transverses, terminés en soie, muqueux et disposés en un duvet serré d'une grande mucosité au tact. Les Thorées diffèrent des Batrachospermes, parce que les articulations de leurs ramules ordinairement simples ne sont pas ovoïdes, et des Cladostèphes, parce que les ramules de ceux-ci beaucoup plus rigides et non sétifères ne couvrant

(1) Nous pensons que lorsqu'il s'agit des Animaux sans vertèbres, cette expression ne devrait plus être employée, et qu'à l'égard de ceux qui composent la classe des Insectes de Linné, comme dans ce cas, l'on pourrait désigner l'ensemble de leur enveloppe extérieure et segmentaire par la dénomination de *Squeletoïde*.

pas tout le filament principal, ne sont que verticillés. En retranchant de nos anciennes espèces le *Thorea pluma* qui doit être examiné de nouveau, et le *viridis* que nous avons reconnu être un Oscillaire, il restait le *Thorea ramosissima*, ornement des eaux de la Seine devant Paris même, espèce découverte à Dax par Thore qui la nomma *Conferva hispida*, et le *Thorea violacea*, l'un des Végétaux les plus élégans des eaux de l'île de Mascarcigne où nous la découvrîmes en 1802. Nos recherches ont ajouté à ces espèces plusieurs espèces nouvelles, toutes d'un port élégant. *Thorea Gratelupi*, N., dont les filamens simples et fasciculés sont revêtus d'un duvet jaunâtre, pâle. Grateloup a trouvé le premier cette charmante espèce aux environs de Dax. *Thorea villosa*, N.; *Conferva villosa*, Roth. Elle habite la mer. — *Thorea hepatica*, N., duvet blanc; les articulations des ramules alternativement opaques et translucides. Se trouve dans les eaux froides sulfureuses, particulièrement à Enghien, près l'étang de Montmorency; nous l'avons revue au pays de Liége. — Le *Conferva villosa* d'Hudson et de quelques auteurs pourrait bien rentrer dans ce genre. Il en est de même de quelques autres Plantes décrites par divers auteurs. Telles sont le *Chorda tomentosa*, Lyngb., *Tent.*, p. 74, pl. 19, A. — Le *Chorda filum*, variété γ du même auteur, tab. 18, D, qui ne peut absolument être la même chose que le *Filum*. — Le *Scytonema fœniculacea* qui est l'*Halimenia fœniculacea* d'Agardh, et le *Thorea Lehmanni* de la Flore Danoise, tab. 1594, f. 1. Ce sont de véritables Thorées. (B.)

THORYBÉTRON. BOT. PHAN. (Pline.) Même chose que Dorypétron. *V.* ce mot. (B.)

THOS ou THOUS. MAM. Les anciens désignaient sous ce nom un Mammifère carnassier que l'on croit avoir été le Chacal. (AUD.)

THOTTEA. BOT. PHAN. Rottboel (*Nov. Act. Dan.*, 2, p. 550, tab. 2) a décrit sous le nom de *Thottea grandiflora*, une Plante formant un genre nouveau sur lequel les renseignemens nous manquent pour pouvoir donner des indications précises sur ses caractères et ses affinités. (G..N.)

THOUARSIE. BOT. PHAN. On a voulu ainsi franciser le mot *Thuarea*, nom d'un genre de Graminées fondé par Du Petit-Thouars dans le *Synopsis* de Persoon. (G..N.)

THOUINIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Sapindacées et de l'Octandrie Monogynie, L., établi par Poiteau, et qu'il ne faut pas confondre avec un autre du même nom publié par Thunberg. Voici quels sont ses caractères : calice divisé jusqu'à la base en quatre ou cinq segmens. Pétales au nombre de cinq, hypogynes, dépourvus d'appendices sur leur face interne. Disque régulier, occupant le fond du calice, terminé par un bord crénelé qui s'étend entre les pétales et les étamines. Etamines au nombre de dix, ou par avortement de huit, insérées sur le disque; filets libres; anthères mobiles, biloculaires, à loges s'ouvrant longitudinalement par leur face interne. Ovaire central, divisé en trois lobes, triloculaire, à loges uniovulées. Style inséré entre les lobes de l'ovaire, trifide, à lobes portant les papilles stigmatiques sur leur face interne. Ovules dressés. Fruit composé de trois samares accolées par leur bord interne à un axe central triangulaire, et contenant chacune une graine dressée. Graines dépourvues d'arille; tégument membraneux; embryon courbé; radicule courte, appliquée sur le dos d'un des cotylédons. Les *Thouinia* sont des Arbres ou des Arbrisseaux originaires de l'Amérique tropicale. Leurs feuilles sont alternes, dépourvues de stipules, pennées avec impaire ou composées de trois folioles articulées. Les fleurs sont polygames et disposées en grappes ou en panicules. Ce genre a des rapports avec le *Schmidelia* dont il se distin-

que par ses fleurs régulières et par l'organisation de son fruit. Ainsi que dans ce dernier genre, les folioles latérales des espèces de *Thouinia* à feuilles trifoliolées sont quelquefois sujettes à avorter, et c'est un cas de ce genre qui a fait nommer l'une d'elles *Thouinia simplicifolia*.

Hamilton a changé récemment le nom de *Thouinia* en celui de *Thyana* qui ne nous paraît pas devoir être adopté. (CAMB.)

THOUS ou THOS. MAM. Nom donné par les anciens à un Carnassier qui paraît être le Chacal. (IS. G. ST.-H.)

THRACIE. *Thracia*. CONCH. Nous avions depuis long-temps observé une Coquille fort rare encore dans les collections. Dans celle de Brongniart, elle portait une étiquette de Leach avec le nom de *Thracia pubescens*. Cette Coquille n'est autre que le *Mya pubescens* de Linné. C'est de cette manière que nous avons su que cette belle espèce était devenue le type d'un nouveau genre du zoologiste anglais. Nous nous étions depuis quelque temps livré à des recherches assidues sur plusieurs genres voisins des Corbules et des Anatines confondus surtout avec ces dernières et avec les Myes, lorsque la connaissance de la Thracie nous détermina à la séparation définitive non-seulement de ce genre, mais encore de plusieurs autres, sur un caractère qui était resté inaperçu jusqu'alors, l'existence d'une dent libre et caduque à la charnière. La forme de cette pièce osseuse supplémentaire, son mode d'articulation ou de jonction, et les accidens qui résultent de sa présence sur le test lui-même, ont été les moyens qui nous ont utilement servi pour la distinction de ces genres. Nous les avons réunis dans une famille que nous avons nommée Ostéodesmes (*V.* ce mot au Suppl.), et le genre Thracie en fait partie. Nous avons pu le caractériser d'une manière plus complète que ne le fait Blainville, parce que lorsque nous lui communiquâmes le *Thracia corbuloides* de notre collection, nous ignorions que cette Coquille portât à la charnière un osselet; maintenant que nous connaissons une troisième espèce de nos côtes, que nous l'avons avec cette pièce essentielle, nous avons pu conclure par analogie pour les espèces où elle manquait, ayant pu étudier les impressions qu'elle laisse à l'intérieur sur le bord cardinal; nos inductions ont dû prendre une bien grande force lorsque nous avons retrouvé ces impressions sur les autres espèces.

Nous pensons que le genre Thracie peut être utilement conservé, puisqu'il pourra être facilement reconnu, à l'aide des caractères suivans : Animal inconnu. Coquille ovale, oblongue, transverse, subéquilatérale, inéquivalve, un peu bâillante aux extrémités; valve droite plus profonde et plus grande que la gauche; charnière présentant sur chaque valve un cuilleron plus ou moins grand, horizontal, contenant dans des fossettes un ligament interne dont le côté postérieur donne attache et retient fortement un osselet demi-cylindrique. Impression musculaire, antérieure, allongée, étroite, réunie à la postérieure, petite et arrondie par une impression palléale profondément échancrée postérieurement. Les rapports de ce genre, comme l'a dit Blainville, s'établissent entre les Corbules, les Anatines et les Myes; mais ils sont plus grands avec les Anatines qu'avec les autres genres, puisque, comme on le verra au mot ANATINE, au Supplément, les Coquilles de ce genre sont également pourvues d'un osselet cardinal; elles se rapprochent des Corbules par l'inégalité des valves, des Lutraires par la forme des cuillerons, et des Anatines par l'un et l'autre de ces caractères, mais aussi par l'osselet.

THRACIE PUBESCENTE, *Thracia pubescens*, Leach, Nob.; Blainv., Malac., p. 565. Coquille ovale, large de deux pouces et demi au moins et de la moitié moins large, arrondie anté-

rieurement, carrée postérieurement; elle habite les mers d'Europe et la Méditerranée sur les côtes de Sicile.

Thracie corbuloïde, *Thracia corbuloides*, Nob., Atlas de ce Dictionn.; *ibid.*, Blainv., Malac., pl. 76, fig. 7. Plus bombée, plus mince que la précédente, ses cuillerons sont obliques et fort petits. (D..H.)

THRAN. MAM. et POISS. Nom vulgaire sous lequel on désigne généralement dans les contrées du nord de l'Europe l'huile de Poisson et de Baleine. (AUD.)

THRASIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées établi par Kunth (*Nov. gen. et spec. Plant. æquin.*, 1, p. 121, tab. 39) qui l'a ainsi caractérisé : épillets composés de deux fleurs, l'une hermaphrodite à deux étamines, l'autre mâle à trois étamines; lépicène à deux valves, la supérieure profondément découpée en deux segmens munis d'une arête au-dessous du sommet, l'inférieure entière et mutique. La fleur hermaphrodite est munie d'une glume à deux valves mutiques; la fleur mâle n'a qu'une valve à la glume; point d'écailles hypogynes; deux styles à stigmates en pinceau; caryopse recouverte par la glume. Le *Thrasia paspaloides* est une Graminée rameuse, qui a le port du *Paspalum platycaule*. Les épis sont unilatéraux, non articulés; le rachis est membraneux, carené. Cette Plante croît dans les lieux chauds et presque inondés de l'île Panumana sur l'Orénoque. (G..N.)

THRATTA. POISS. Un des anciens noms de l'Alose. (B.)

THRELKELDIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Chenopodées établi par R. Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 409) qui l'a ainsi caractérisé : périanthe urcéolé, muni, sur son bord intérieur tronqué, de trois écailles membraneuses; trois étamines hypogynes, opposées aux écailles; utricule renfermée dans le périanthe qui devient charnu en forme de drupe ou de baie; graine ovoïde, pourvue d'albumen et d'un embryon périsphérique, inverse. Le *Threlkeldia diffusa* est une Plante suffrutescente, étalée, glabre, à feuilles alternes, à demi-cylindriques, à fleurs axillaires, solitaires, sessiles et dépourvues de bractées. Elle croît dans la partie australe de la Nouvelle-Hollande. (G..N.)

THRICHECUS. MAM. (Linné.) *V.* Morse.

THRIDACINE et THRIDAX. BOT. PHAN. Les anciens auteurs grecs donnaient ces noms aux espèces de Laitues à feuilles épineuses sur leur côte médiane et inférieure. Linné a donné le nom de *Tridax* à une autre Plante de la famille des Synanthérées. *V.* Tridax. (G..N.)

THRINAX. BOT. PHAN. Genre de la famille des Palmiers et de l'Hexandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : fleurs sessiles, munies de bractées, hermaphrodites. Spadice engaînant, composé de plusieurs spathes incomplètes et imbriquées. Périanthe unique en forme de cupule à six dents. Six étamines à filets filiformes et à anthères linéaires. Ovaire triloculaire? surmonté d'un style un peu épais, et d'un stigmate unique, presqu'en massue, obliquement infundibuliforme. Baie sèche, contenant un noyau osseux fragile, et une seule graine pourvue d'un albumen solide, égal, et d'un embryon situé presqu'à la base. Ce genre, établi par Linné fils, adopté par Swartz et par les botanistes modernes, ne renferme qu'une seule espèce (*Thrinax parviflora*, Sw., *Fl. Ind.-Occid.*, 1, p. 614; *Corypha palmacea*, P. Browne, *Jam.*, p. 190). Ce Palmier a une tige des plus petites et des plus grêles, dépourvue d'épines. Ses frondes sont palmées, flabelliformes, terminales, à pétioles engaînans, fibreux, réticulés. Ses fleurs sont petites et disposées en longues grappes paniculées. On trouve ce Palmier aux Antilles, particulièrement à la Ja-

aïque et sur le continent adjacent e l'Amérique méridionale. (G..N.)

THRINCIE. *Thrincia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Chicoracées, et de la Synénésie égale, L., établi par Roth (*Catal. Bot.*, 1, p. 98) et offrant les caractères essentiels suivans : involucre composé de folioles inégales, imbriquées, sur deux ou trois rangs; réceptacle nu, alvéolé : calathide composée de demi-fleurons nombreux, en languette et hermaphrodites; akènes des fleurs centrales pourvues d'une aigrette portée sur un court pédicelle et formée de poils plumeux, inégaux; l'aigrette est très-courte dans les fleurs de la circonférence. Ce genre se compose de quelques espèces qui étaient autrefois placées dans les genres *Leontodon*, *Hyoseris* et *Hedypnois*. Le *Thrincia hirta*, Roth, *loc. cit.*; *Leontodon hirtum*, L., est une Plante assez commune dans les lieux stériles de l'Europe. On trouve encore en France, surtout dans les contrées méridionales, les *T. hispida* et *tuberosa*. (G..N.)

THRIOCEPHALUM. BOT. PHAN. La Plante décrite par Forster (*Gen.*, 55) sous le nom de *Thriocephalum nemorale*, est la même que le *Killingia monocephala* de Rottboel. *V.* KILLINGIE. (G..N.)

THRIPOPHAGOS. OIS. (Charleton). Ancien synonyme grec du rimpereau. *V.* ce mot. (DR..Z.)

THRIPS. INS. Genre de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, famille des Aphidiens, ayant pour caractères : antennes filiformes ou presque sétacées, de huit articles; rostre gulaire; prothorax grand, analogue, pour l'étendue, au corselet des Coléoptères et des Orthoptères; ailes linéaires, frangées, couchées parallèlement sur le corps; tarses à deux articles, dont le dernier vésiculeux, sans crochets; corps droit et allongé, avec l'abdomen terminé en pointe, susceptible de se recourber comme celui des Staphylins. La composition des tarses suffirait seule jusqu'ici pour distinguer ces Insectes des autres du même ordre. Mais les palpes qui accompagnent leur rostre, découverts d'abord par Degéer, et vus ensuite par nous et par Straus, forment un autre caractère non moins tranché, et qui, avec d'autres différences d'organisation buccale, a donné lieu à ce dernier savant de présumer que ce genre appartient à l'ordre des Orthoptères. Mais les espèces les plus grandes n'ayant guère au-delà d'une ligne de longueur, il nous paraît difficile d'obtenir à cet égard une grande certitude ou de se garantir des illusions microscopiques, surtout lorsqu'on se livre à ces recherches avec l'esprit subjugué par quelque idée systématique. Les Thrips vivent sur les fleurs, les plantes et sous les écorces des arbres. Une espèce (*T. juniperina*) habite les galles et les boutons du genévrier. Suivant Linné, le THRIPS NOIR, *Thrips physapus*, déforme aussi ceux du *Lotus corniculatus*, et fait avorter les épis du seigle. Les larves, au défaut d'ailes près, ressemblent à l'Insecte parfait. L'on soupçonne même que la femelle du THRIPS DE L'ORME, *Thrips Ulmi*, est aptère. Le Thrips noir, qui, adulte, est entièrement noir, se présente sous une teinte d'un rouge de sang dans son premier âge. L'espèce que l'on a nommée THRIPS FASCIÉ, *Thrips fasciata*, a les ailes blanches, entrecoupées de bandes noires. Degéer a décrit et figuré en détail ces espèces avec son exactitude ordinaire. (LAT.)

THRIPSIDES. INS. Tribu de la famille des Hyménélytres (celle des Aphidiens du Règne Animal de Cuvier), ordre des Hémiptères, composé du genre Thrips. *V.* cet article. (LAT.)

THRISSE. *Thrissa*. POIS. Sous-genre de Clupes, et nom scientifique du Cailleu-Tassart. *V.* CLUPE. (B.)

THRIXPERMUM. BOT. PHAN. Loureiro (*Flor. Cochinch.*, 2, p. 634)

a établi sous ce nom un genre de la famille des Orchidées, et de la Gynandrie Monandrie, L., auquel il a imposé les caractères suivans : fleurs disposées en une sorte de chaton linéaire, comprimé, charnu, couvert de bractées alternes et aiguës; périgone à cinq divisions subulées, linéaires, longues, presque égales, dressées; un nectaire fixé au réceptacle entre les deux divisions inférieures du périgone, divisé en deux lèvres, l'inférieure trifide, à segmens latéraux, obtus, courts, l'intermédiaire plus long, conique et ascendant; la lèvre extérieure ovale, entière et saillante; une étamine dont le filet est soudé avec le pistil, à anthère biloculaire, operculée; ovaire filiforme, droit; style épais portant un stigmate simple; capsule oblongue, trigone, trivalve, uniloculaire, renfermant un grand nombre de graines très-petites en forme de poils. Le *Thrixpermum centipeda*, Lour., *loc. cit.*, est une Plante parasite sur les Arbres des forêts de la Cochinchine. (G..N.)

THROSQUE. *Throscus*, Nob.; *Trixagus*, Kugel. INS. Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Serricornes, tribu des Elatérides, établi sur une espèce (*Dermestoides*) rangée par Linné avec les Taupins (*V.* ce mot), et par Fabricius avec les Dermestes. Il se distingue de tous les autres de la même tribu par les caractères suivans : antennes terminées en une massue de trois articles, et reçue dans une cavité des côtés inférieurs du corselet; pénultième article des tarses bifide; aucune fissure ou échancrure à l'extrémité des mandibules. La manière dont se terminent les antennes a déterminé Olivier à désigner spécifiquement ce Coléoptère sous le nom de *clavicornis* (Col., 11, genre Taupin, pl. 8, fig. 85, a, b). Il est très-petit, ovoïde, d'un brun foncé, pubescent, avec des stries ponctuées sur les étuis. Lorsqu'on le touche, il contracte ses antennes et ses pieds. On le trouve dans les bois de chêne, souvent parmi les herbes. Sa larve vit dans l'intérieur de cet arbre. *V.* pour d'autres détails, Gyllenhal, *Insect. Suec.*, 1, p. 158 et 159. (LAT.)

THRYALLIS. BOT. PHAN. Linné donna ce nom à un genre qui resta long-temps dans l'obscurité la plus profonde pour la plupart des botanistes. Il l'avait fondé sur une Plante grossièrement figurée par Marcgraaff dans son Histoire naturelle du Brésil, p. 79, f. 3, mais que personne n'avait vue en nature; elle n'existe même pas dans l'herbier de Linné. Ce genre a été éclairci récemment par la publication de trois espèces nouvelles dont deux ont été décrites et figurées par Martius (*Nov. Gen. Pl. Bras.*, vol. 3, p. 77, fig. 230 et 231), et l'autre par Lindley (*Bot. Regist.*, n. 1162). Ces descriptions ne laissent aucun doute sur la place du *Thryallis* parmi les ordres naturels. Il appartient sans aucun doute à la famille des Malpighiacées, section des Hiptagées de De Candolle. Voici les caractères essentiels que Lindley (*loc. cit.*) lui assigne : calice quinquéfide, inégal, dépourvu de glandes; cinq pétales onguiculés; dix étamines; ovaire triloculaire, surmonté de trois styles; péricarpe sec, triquètre, triloculaire, divisible en trois, contenant trois graines, et renfermé dans le calice. Les caractères assignés par Martius diffèrent peu des précédens; néanmoins comme ils sont tracés d'après deux belles Plantes dont on connaît l'organisation du fruit, et qui ont un port bien différent de celle décrite par Lindley, à tel point qu'on les croirait de genres différens, nous croyons utile de mentionner ici les plus essentiels : le calice est à cinq divisions profondes; la corolle à cinq pétales onguiculés, étalés; les dix étamines sont monadelphes à la base; il y a trois styles connés inférieurement et surmontés de trois stigmates simples; le fruit est une drupe sèche, placée dans le calice agrandi, à trois coques presque ligneuses, triangulaires et monospermes. Les espèces

: *Thryallis* sont peu nombreuses. ı plus anciennement connue est le *hryallis brasiliensis*, L., figuré par aregraaff. Le *T. brachystachys* est Plante décrite et figurée par Lind-y. Enfin, les deux Plantes nou-lles que Martius a fait connaître ec tous les détails suffisans, ont ɔu les noms de *T. longifolia* et *T. tifolia*. Ce sont des Arbrisseaux à uilles ovales, à fleurs en panicules rminales, toutes originaires du ésil. (G..N.)

THRYAS. BOT. PHAN. (Ruellius Mentzel.) Syn. d'*Epimedium*, L. (G..N.)

THRYOTHORE. *Thryothorus*. s. Vieillot a fondé sous ce nom un nre qui renferme de petits Oiseaux ès-voisins des Fauvettes et des Tro-odytes. Ces espèces se trouvent à Guiane, au Brésil et au Paraguay. (AUD.)

THRYSANTHE. BOT. PHAN. Pour hyrsanthe. *V.* ce mot. (G..N.)

THRYSSES. *Thryssa*. POIS. Cuvier créé un petit sous-genre de Poissons us ce nom, destiné à séparer quel-ıes espèces du genre *Mystus* de La-pède. Ce sont des Poissons de l'or-e des Malacoptérygiens abdomi-ıux de la famille des Clupées, et ıi sont particularisés par des os axillaires garnis de dents nom-euses, se prolongeant en poin-ɔ libres au-delà de la mâchoire in-ieure. Les Clupées appartenant au us-genre *Thryssa* sont les *Clupea ystus*, L.; *Clupea setirostris*, de oussonnet, figuré planche 10 de n premier fascicule, et enfin *Clupea ystax*, de Schneider, pl. 83. (LESS.)

THUAREA. BOT. PHAN. Genre de famille des Graminées et de la riandrie Digynie, L., établi par u Petit-Thouars (*in Persoon Sy-psis*, 1, p. 110) et nommé *Micro-huarea* par le même savant dans ses enres nouveaux de Madagascar. ı adoptant ce genre, Rob. Brown *Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, 197) l'a usi caractérisé : glumes biflores, à une seule valve, disposées en épis sur un rachis dilaté, les inférieures androgynes, les autres mâles. Périan-the extérieur hermaphrodite, l'inté-rieur mâle avec une valve extérieure en forme de glume; deux écailles hy-pogynes; trois étamines; deux styles; stigmates plumeux; caryopse renfer-mée dans le périanthe et couverte par le rachis qui s'est endurci et en-roulé. Le *Thuarea sarmentosa*, Du Petit-Thouars, primitive espèce du genre, est une Graminée rampante, à feuilles digitées, à feuilles distiques et à fleurs en épis qui se cachent dans le sol à peu près comme dans l'*Ara-chis hypogœa*. Cette Plante croît dans les localités sablonneuses à Madagas-car. R. Brown a réuni à ce genre l'*Ischœmum involutum* de Forster, et il a décrit deux nouvelles espèces de la Nouvelle-Hollande, sous les noms de *Thuarea latifolia* et *T. media*. (G..N.)

THUIA. MIN. MOLL. *V.* THUYA.

THULITE. MIN. Substance lami-naire d'un rouge de rose, à cassure vitreuse, d'une dureté inférieure à celle du Quartz, et se clivant, selon Brooke, dans deux directions diffé-rentes, parallèlement aux pans d'un prisme quadrangulaire de 92° 30' et 87° 30. Elle est encore peu connue; on ignore quelle est sa composition, et ses caractères extérieurs ne suffi-sent pas pour la distinguer du Silicate de Manganèse, analysé et décrit par Henri Rose. Elle se trouve à Suhland en Tellemark, dans la partie méri-dionale de la Norvège, où elle est ac-compagnée de Quartz, de Chaux fluatée et d'Idocrase cuprifère. (G. DEL.)

THUMERSTEIN ET THUMITE. MIN. *V.* AXIMITE.

THUNBERGIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Acanthacées et de la Didynamie Angiospermie, L., offrant les caractères essentiels sui-vans : calice double; l'extérieur à deux folioles ovales-oblongues, ai-guës; l'intérieur tubuleux, très-court, ordinairement à douze dents

étroites; corolle infundibuliforme dont le tube s'élargit insensiblement, le limbe à cinq divisions ovales et étalées; quatre étamines didynames; capsule globuleuse, courbée en bec d'oiseau, à deux loges qui s'ouvrent longitudinalement. Le genre *Thunbergia* ne renfermait primitivement que le *Thunbergia capensis*, qui, comme son nom l'indique, croît au cap de Bonne-Espérance. C'est un Arbrisseau à tiges diffuses, quadrangulaires, garnies de feuilles ovales, ciliées et velues. Les fleurs ont une couleur jaune. On a décrit depuis six ou sept nouvelles espèces qui ont l'Inde pour patrie, et parmi lesquelles nous citerons le *Thunbergia fragrans*, Roxburgh (*Corom.*, 1, p. 47, tab. 67) que l'on cultive aujourd'hui dans les serres des jardins d'Europe, et qui est fort remarquable par son port semblable à celui du Liseron des haies, et par ses fleurs de couleur chamois, et d'une odeur fort agréable.

Un autre genre *Thunbergia* avait été proposé dans les Actes de Stockholm pour 1773; mais il a été réuni au *Gardenia*. (G..N.)

THUR. MAM. *V.* BOEUF.

THURARIA. BOT. PHAN. Molina, dans son Histoire naturelle du Chili, a décrit sous ce nom un genre que Jussieu réunit au *Codon*. *V.* ce mot. (G..N.)

THURI. BOT. PHAN. *Thuria*. (Rumph., *Amb.* T. 1, pl. 76). Syn. d'*Æschynomene grandiflora* à Amboine. (B.)

THUYA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Conifères, tribu des Cupressinées, caractérisé de la manière suivante: fleurs monoïques sur des rameaux différens; les mâles forment de petits chatons ovoïdes, presque globuleux, composés de petites écailles peltées portant les anthères à leur face inférieure; les chatons femelles sont petits et déprimés, composés d'écailles imbriquées à la base desquelles sont deux fleurs dressées; le fruit est un petit cône globuleux ou ovoïde dont les écailles ont leur sommet renflé et recourbé; le péricarpe est osseux, et quelquefois se prolonge sous la forme de deux petites ailes latérales. Les espèces de Thuya sont des Arbres de hauteur médiocre, qui croissent dans l'Asie ou l'Amérique septentrionale. Deux espèces surtout sont cultivées dans les jardins, savoir: le *Thuya orientalis*, qui est la plus commune et originaire de la Chine, et le *Thuya occidentalis* de l'Amérique du Nord. Les Thuyas, avons-nous dit dans le Traité des Conifères, pag. 139, se distinguent par un port qui leur est propre. Leurs feuilles sont toujours petites, sous la forme d'écailles imbriquées; les ramifications de la tige, qui sont fort nombreuses, sont comprimées et presque planes, de manière à représenter en quelque sorte de grandes feuilles composées analogues à celles de quelques Ombellifères; leurs chatons femelles sont formés d'écailles peu nombreuses, à la base de chacune desquelles on trouve deux fleurs dressées. On a séparé de ce genre le *Thuya articulata* de Desfontaines qui forme le type du genre *Callitris*. (A. R.)

THYANA. BOT. PHAN. (Hamilton. *V.* THOUINIA.

THYASSIRE. *Thyassira*. MOLL. Ce genre est dû à Leach, et il paraît être un double emploi du genre Amphidesme de Lamarck. Il n'a point été adopté. *V.* AMPHIDESME. (D..H.)

* THYLACINE. *Thylacinus*. MAM. Sous-genre de Marsupiaux, établi récemment par Temminck (Mon. des Mamm. T. 1, p. 60) et dont le type est le *Didelphis cynocephala* de Harris, que tous les auteurs modernes plaçaient dans le genre Dasyure de Geoffroy Saint-Hilaire. Le Thylacine diffère en effet des Dasyures en ce qu'il a sept molaires de chaque côté et à chaque mâchoire, savoir: deux fausses molaires et cinq vraies. Le genre *Phascogale*, que Temminck a

galement formé aux dépens des Dasyures, a, comme le Thylacine, sept molaires de chaque côté et à chaque mâchoire; mais on distingue parmi elles trois fausses molaires et seulement quatre vraies. Ce sous-genre très-remarquable, et que caractérisent en outre quelques différences d'une moindre importance, ne renferme encore qu'une seule espèce que Temminck appelle *Thylacinus Harrisii*, et dont la description a déjà été donnée dans ce Dictionnaire sous le nom de *Dasyurus cynocephalus*. *V.* DASYURE. (IS. G. ST.-H.)

THYLACIS. MAM. Nom proposé par Illiger pour le genre *Perameles*, et qui n'a point été adopté. (IS. G. ST.-H.)

THYLACITE. *Thylacites*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansons, division des Brévirostres, établi par Germar. Il forme, avec ceux d'*Herpisticus* et de *Brachyderes* un petit groupe composé d'espèces aptères, ayant les sillons antennaires courbes; le museau-trompe court, déprimé, presque carré, de la largeur de la base de la tête ou guère plus étroit; le corselet plus long que large, tronqué ou droit aux deux bouts, plus ou moins dilaté et arrondi vers le milieu des côtés; les yeux ronds et saillans; l'abdomen presque orbiculaire dans les uns, ovoïde ou ovalaire et tronqué à sa base dans les autres; et les cuisses simples dans tous. Les Thylacites et les Herpistiques s'éloignent des Brachydères (*Naupactus*, Dej.) par leurs antennes de la longueur au plus du corselet, et dont le premier article ne dépasse guère ou de très-peu les yeux. Les Thylacites ont des tibias presque droites, sans crochet bien apparent au bout, les articles intermédiaires des antennes très-courts, presque lenticulaires, et le corselet ordinairement presque orbiculaire, ce qui distingue ces Insectes des Herpistiques. Schœnherr réunit le genre *Polydius* de Dejean. Ici cependant, les second et troisième articles des antennes sont presque de la même longueur, tandis que chez les Thylacites proprement dites, celui-ci est évidemment plus court que l'autre. Le naturaliste suédois précité partage les Thylacites en plusieurs sous-genres dont nous ne pouvons exposer les caractères. Quelques espèces ont le corps proportionnellement plus allongé. Telles sont les *Curculio Robiniæ* d'Herbst, les *C. fritillum* et *pilosus* de Fabricius, Sch. Les Charansons *geminatus*, *coryli*, *limbatus*, *muricatus*, *oniscus* du même auteur ou d'Olivier, formant une autre division distinguée par le corps plus court, l'abdomen plus large, presque orbiculaire, etc. Il en est, parmi ces espèces, dont le museau-trompe offre une ligne imprimée, transverse. (LAT.)

THYLACITIS. BOT. PHAN. Reneaume avait anciennement décrit et figuré sous ce nom le *Gentiana acaulis*, L. (G..N.)

THYLACIUM. BOT. PHAN. (Sprengel.) Pour *Thilachium* de Loureiro. *V.* ce mot. (G..N.)

THYM. *Thymus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Labiées, composé d'un grand nombre d'espèces qui toutes sont de petits sous-Arbrisseaux ou des Plantes herbacées, plus ou moins odorantes; leur tige est rameuse, quadrangulaire; leurs fleurs et leurs feuilles sont petites. Les caractères de ce genre consistent en un calice tubuleux, strié, à cinq dents; trois supérieures et deux inférieures, formant ainsi deux lèvres; l'entrée du calice est garnie intérieurement d'une rangée circulaire de poils blancs, qui la bouchent complétement après la chute de la corolle; celle-ci est courte, à deux lèvres, la supérieure légèrement échancrée, l'inférieure à trois lobes presque égaux, celui du milieu un peu plus grand et légèrement émarginé à son sommet. Le genre Thym est voisin du genre Mélisse dont il diffère surtout par les poils qui gar-

nissent l'intérieur du calice. Plusieurs espèces sont passées successivement de l'un de ces genres dans l'autre. On a retiré du genre Thym les espèces qui ont les fleurs accompagnées de larges bractées réunies en petits épis terminaux et agglomérées, pour en former le genre Origan.

Les espèces de ce genre les plus remarquables sont le Thym ordinaire, *Thymus vulgaris*, L., Rich., Bot. méd., 1, p. 263, qui est un petit sous-Arbrisseau très-rameux, tomenteux, pulvérulent et blanchâtre, originaire des contrées méridionales de la France, et qu'on cultive dans tous les jardins comme Plante aromatique, employée comme condiment dans nos préparations culinaires. Le Serpollet, *Thymus Serpyllum*, L., Rich., *loc. cit.*, 1, pag. 264, si commun sur les pelouses de nos bois où il s'étale et forme des touffes colorées et odorantes. Il y en a une variété à odeur de citron. Ses qualités et ses usages sont les mêmes que ceux du Thym ordinaire. (A. R.)

THYMALE. *Thymalus*. INS. Quelques Coléoptères rangés par Linné dans son genre *Silpha* ont paru à Fabricius devoir en former un autre, et qu'il a appelé *Peltis*. Mais cette dénomination ayant été déjà employée par Geoffroy pour désigner le genre précédent, nous l'avons remplacée par celle de Thymale. Ces Coléoptères, dont on ne connaît encore qu'un petit nombre d'espèces, ont de grands rapports avec les Nitidules (*V.* ce mot). Leurs antennes se terminent en une massue de trois articles; la bouche est découverte en dessus; les palpes sont plus gros à leur extrémité; le premier article des tarses est court, et les trois suivans sont allongés, entiers, égaux et simplement velus en dessous; le corps est tantôt plus ou moins ovalaire et déprimé, tantôt presque hémisphérique. On les trouve sous les écorces des arbres, dans les champignons qui croissent sur eux, le bois pourri, etc. La seule espèce qu'à notre connaissance l'on ait encore découverte en France, est le THYMALE BORDÉ, *Peltis limbata*, Fabr. Elle est presque hémisphérique, d'un brun ayant un reflet bronzé, pubescente, et bordée de rouge. Les autres habitent les contrées du Nord et l'Allemagne. Olivier a placé celles qu'il a décrites (*lunata*, *ferruginea*, *oblonga*) dans le genre *Silpha*; mais ces Coléoptères en sont distingués par leurs mandibules bifides ou échancrées à leur extrémité, par leurs tarses. (LAT.)

THYMALLE. POIS. *V.* CORÉGONE et SAUMON.

THYMBRA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Labiées et de la Didynamie Gymnospermie, L., offrant les caractères suivans : calice presque cylindrique, comprimé latéralement, muni en dehors d'une rangée de poils sur ses deux bords, nu en dedans, divisé en deux lèvres dont la supérieure est plus large, trifide, l'inférieure plus étroite, bifide; corolle ayant le tube presque cylindrique, le limbe à deux lèvres, la supérieure plane, droite, échancrée, l'inférieure à trois découpures presque égales; quatre étamines didynames; ovaire quadrilobé, portant à son milieu un style bifide; quatre akènes placés dans le fond du calice. Ce genre a beaucoup de rapport avec le *Satureia* dont les espèces ont les parties de la fleur plus régulières et les bords externes du calice non munis d'une rangée de poils. On le distingue plus facilement du *Thymus*, par l'absence des poils qui se trouvent à l'intérieur du calice dans ce dernier genre. Les espèces de *Thymbra* sont indigènes de la région méditerranéenne, principalement de la côte d'Afrique. On n'en connaît que trois ou quatre, parmi lesquelles nous mentionnerons seulement, comme type du genre, le *Thymbra spicata*, L., qui croît dans les pays méridionaux et orientaux de l'Europe. C'est une Plante à tiges ligneuses, hautes d'environ un pied, rameuses, garnies de feuilles linéaires et ciliées. Les

leurs sont disposées à l'extrémité des rameaux en verticilles très-rapprochés qui forment un épi terminal. Cette Plante est très-odorante. (G..N.)

THYMELÆA. BOT. PHAN. Les anciens botanistes employaient cette dénomination pour désigner des Plantes qui n'avaient entre elles que des rapports extérieurs, telles qu'un *Globularia*, un *Tournefortia*, un *Serago*, etc. Ils l'appliquaient aussi à des espèces que Tournefort érigea en un genre particulier, qui a été partagé par Linné en deux sous les noms de *Daphne* et *Passerina*. *V.* ces mots. (G..N.)

THYMÉLÉES. *Thymeleæ*. BOT. PHAN. Famille de Plantes Dicotylédones Apétales et Périgynes, composée de Végétaux ayant entre eux une grande ressemblance extérieure et beaucoup d'analogie dans l'organisation de leurs diverses parties. Ce sont en général des Arbustes élégans, très-rarement des Plantes herbacées qui portent des feuilles alternes ou opposées, dépourvues de stipules et entières. Leurs fleurs, d'un aspect agréable, sont solitaires ou agglomérées, tantôt à l'aisselle des feuilles, tantôt au sommet des rameaux. Ces fleurs se composent d'un périanthe simple, coloré et pétaloïde, le plus souvent long et tubuleux, assez fréquemment velu extérieurement, à quatre ou cinq divisions imbriquées latéralement avant l'épanouissement de la fleur. Les étamines, insérées à la partie supérieure du tube sont en général en nombre double de ses divisions, et alors elles sont alternativement plus grandes et plus petites, en même nombre ou en nombre moindre que celui des divisions calicinales. Les filets sont courts; les anthères à deux loges, s'ouvrant chacune par un sillon longitudinal. L'ovaire est libre, à une seule loge contenant un ovule unique qui pend de son sommet, quelquefois un peu latéralement. Le style quelquefois très-court se termine par un stigmate capitulé ou déprimé et simple; à sa base l'ovaire est environné d'un disque périgyne annulaire plus ou moins saillant. Le fruit est charnu, quelquefois presque sec, à une seule loge et à une seule graine. L'endosperme, qui manque assez fréquemment, est en général charnu, et l'embryon offre une radicule courte, conique, supérieure, et des cotylédons beaucoup plus longs et en général assez épais.

Les genres de cette famille sont : *Dirca*, L.; *Lagetta*, Juss.; *Pimelea*, Banks et Sol.; *Daphne*, L.; *Passerina*, L.; *Stellera*, L.; *Struthiola*, L.; *Lachnea*, L.; *Dais*, L.; *Gnidia*, L.; *Nectandra*, Berg. (A. R.)

THYMIATITIS. BOT. PHAN. Ancien nom grec, selon Ruellius et Mentzel, de la Potentille ou Quintefeuille. (G..N.)

THYMOPHYLLA. BOT. PHAN. Lagasca (*Gen.*, p. 25) a établi sous ce nom un genre de la famille des Synanthérées, Corymbifères de Jussieu, et de la Syngénésie égale, L., auquel il a imposé les caractères essentiels suivans : involucre monophylle, campanulé, denté; calathide multiflore; réceptacle nu; aigrette composée de cinq paillettes tronquées et courtes. Le *Thymophylla setigera* est un sous-Arbrisseau à rameaux presque filiformes, garnis d'un grand nombre de feuilles opposées, sessiles, presque sétacées et tomenteuses. Les calathides des fleurs sont purpurines, solitaires au sommet de pédoncules terminaux. Cette Plante est originaire de l'Amérique méridionale. (G..N.)

THYNNE. *Thynnus*. INS. Genre d'Hyménoptères, de la famille des Fouisseurs, tribu des Sapygites, créé par Fabricius, qui le compose de quatre espèces, mais dont une seule, celle qu'il nomme *T. dentatus*, forme le type de cette coupe, les autres espèces rentrant dans la famille des Apiaires. Les Thynnes ont de grands rapports avec les Sapyges, et plus encore avec les Polocines. Ainsi que

dans ces deux genres, les ailes supérieures offrent une cellule radiale allongée, quatre cellules cubitales, dont la dernière fermée par le bord postérieur de ces ailes, et dont les deux intermédiaires reçoivent chacune une nervure récurrente. Les yeux n'ont point d'échancrure au côté interne, et les mandibules sont simplement bidentées, caractères qui les distinguent des Hyménoptères précédens. Les antennes sont filiformes comme dans les Polochres. Nous avons représenté, dans notre *Genera Crust. et Insect.*, le mâle de cette espèce. Donovan, dans son ouvrage sur les Insectes de la Nouvelle-Hollande, a figuré les autres espèces mentionnées par Fabricius, mais qui, comme nous l'avons dit plus haut, ne sont point des Thynnes, mais de véritables Apiaires (*Stelides* et *Cœlioxydes*). Il existe cependant d'autres espèces de ce genre, dont les unes de la même contrée, et les autres du Brésil, mais inédites. (LAT.)

THYONE. MOLL. Oken (Manuel de zoologie) a établi ce nom pour désigner un genre créé aux dépens des Holothuries, et qui comprendrait l'*Hol fusus* de Gmelin. (AUD.)

THYREOCORISE. *Thyreocorises.* INS. Genre d'Hémiptères de Schranck, le même que celui de Scutellère. (LAT.)

THYRÉOPHORE. *Thyreophora.* INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, division des Scatomyzides (Règ. Anim. de Cuvier, 2e édit., 11, p. 522), qui nous paraît avoisiner, dans une série naturelle, les genres Scatophage, Sphérocère, etc., et qu'il est facile de reconnaître aux caractères suivans : tête arrondie, sans avancement brusque à la région buccale ; cet espace garni de moustaches ; palpes spatuliformes ; antennes très-courtes, logées dans une cavité frontale, avec la palette lenticulaire, munie d'une soie simple ; ailes couchées sur le corps, longues, velues ; toutes les cellules terminales fermées par le bord postérieur ; pates postérieures à cuisses grandes et à articles des tarses presque égaux ; écusson terminé par deux soies roides, ou crins. On trouve sur les cadavres des chiens et toujours dans l'arrière-saison l'espèce servant de type, celle qu'on a nommée Cynophile (*T. cynophila*, Panz., Faun. Ins. German., fasc. 34, tab. 32). Elle est d'un bleu foncé, avec la tête rougeâtre, et deux points noirs sur chaque aile. D'après une observation qui nous avait été communiquée par un entomologiste de nos amis, Percheron fils, et confirmée par une autre de même nature, citée par Lepelletier et Serville, à l'article *Thyréophore* de l'Encyclopédie méthodique, la tête de cet Insecte est phosphorescente. nous avons rapporté à ce genre le *Musca furcata* de Coquebert, rangée par Meigen dans celui de *Scatophaga*. (LAT.)

THYREUS. INS. Panzer, dans sa Révision des Hyménoptères figurés dans sa Faune d'Allemagne, nomme ainsi le genre Crocise. *V.* ce mot. (LAT.)

THYRIDE. *Thyris.* INS. Genre de Lépidoptères, famille des Crépusculaires, division des Sésiades, établi par le comte de Hofmansegg, à antennes légèrement fusiformes, sans houppe d'écailles à leur extrémité, et à ailes anguleuses et dentées. L'Insecte sur lequel ce genre a été formé est le *Sphynx fenestrina* de Fabricius (God., Lépid. de France, 3, pl. 23, fig. 1). Bois-Duval, dans son Essai sur une monographie des Zygénides (p. 18) nous l'a fait connaître le premier, dans son état de Chenille. Elle est, nous dit-il, nue, d'un blanc sale, avec deux lignes latérales de points d'un noir bleuâtre ; la tête, les pates écailleuses et le dessus du premier anneau sont d'un noir brun ; sa partie antérieure est un peu effilée. Elle vit à la manière des Cossus, dans les tiges des *Sambucus ebulus* et *niger*, et même dans celle de l'*Arctium lappa*. La chrysalide est raccourcie, légèrement épineuse sur les côtés, comme

:elle des *Sesia*. L'Insecte parfait éclot en juillet; il vole à l'ardeur du soleil sur les Ombellifères, et plus particulièrement sur les fleurs d'hyèble. Il habite la France, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne et l'Amérique septentrionale. Il caractérise ainsi cette espèce : ailes dentelées, d'un brunâtre doré, avec des points fauves et deux taches vitrées (*V.* sa description et la figure, pl. 1, fig. 4). Il en décrit une seconde (*Vitrina*), qui se trouve dans l'Amérique septentrionale et même en Andalousie. Ses ailes sont faiblement dentées, noirâtres, avec des taches rouges et une tache vitrée, qui est très-petite sur les ailes supérieures et large aux inférieures. Il en a donné la figure (pl. 1, fig. 5). (LAT.)

THYRSANTHUS. BOT. PHAN. Elliott a fondé sous ce nom un genre de Légumineuses précédemment établi par Nuttal sous celui de *Wisteria*. *V.* ce mot.

Le nom de *Thyrsanthus* a encore été employé par Schrank pour désigner un genre fondé sur le *Lysimachia thyrsiflora*, mais qui n'a pas été adopté. (G..N.)

THYRSE. BOT. PHAN. On appelle ainsi une inflorescence dans laquelle les fleurs forment une grappe rameuse, dressée et à peu près pyramidale, comme dans le Marronnier d'Inde, le Lilas, etc. Cette inflorescence n'est pas distincte de la grappe. (A. R.)

THYRSIE. *Thyrsia*. INS. Genre de Coléoptères, famille des Longicornes, institué par Dalman dans ses *Analecta entomologica*, qui, sous quelques rapports, paraît se rapprocher de certaines espèces de Saperdes du Brésil, décrites par Klüg (*amicta*, *tomata*, *palliata*, *dasycera*, *ciliaris*), et par d'autres de divers Prioniens. *V.* Dalman et l'Encyclopédie méthodique, article THYRSIE. (LAT.)

THYRSINE. BOT. PHAN. Selon Mentzel, les auteurs donnaient ce nom à l'*Orobanche caryophyllæa*, L. Gleditsch l'a employé pour désigner le genre *Cytinus*. (G..N.)

THYRSIS. BOT. PHAN. Renealme a décrit et figuré sous ce nom le *Dianthus barbatus*, L. (G..N.)

THYSANOMITRION. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Sous le nom de *Thysanomitrion Richardi*, Schwægrichen (*Spec. Musc. suppl.*, p. 61, tab. 118) a publié une Mousse formant un genre nouveau qui avait été primitivement observé, peint et décrit par L.-C. Richard. Bridel (*Mantiss. Musc.*, p. 73) a donné au même genre le nom de *Campylopus*. La Plante sur laquelle ce genre a été fondé, est une Mousse assez élégante qui forme des touffes étalées à la surface du sol, sur les pierres, à la montagne de la Soufrière dans l'île de la Guadeloupe. Ses tiges sont ascendantes, très-peu rameuses, longues depuis un jusqu'à six pouces, grêles et brunes, garnies de feuilles rapprochées, dressées, lancéolées, cuspidées, concaves, carenées, brunes. Les organes fructificateurs sont fasciculés au sommet de la tige, portés sur des soies flexueuses, brunes; l'urne est cylindrique, égale, hérissée à la base de rugosités aiguës; le péristome est à seize dents, courtes, fixées sur le bord intérieur de l'urne; la coiffe est campanulée-subulée, frangée à sa base, munie au sommet de soies courtes.

Walker-Arnott, dans le second volume des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, a réuni au genre *Thysanomitrion* plusieurs espèces décrites par les auteurs sous les noms génériques de *Dicranum*, *Weissia*, *Trichostomum* et *Campylopus*. Elles ont toutes la coiffe hérissée à la base de rugosités aiguës, ce qui est le caractère essentiel du genre. (G..N.)

* THYSANOPODE. *Thysanopoda*. CRUST. Nous avons récemment établi ce nouveau genre pour recevoir un Crustacé voisin des Mysis, mais dont les branchies, rameuses comme celles des Squilles, sont placées, à l'exté-

rieur, à la base des pates thoraciques, et flottent dans le liquide ambiant. (H.-M. E.)

THYSANOTHE. *Thysanothus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asphodélées et de l'Hexandrie Monogynie, L., établi par R. Brown (*Flor. Holl.*, p. 282) qui l'a ainsi caractérisé : périanthe étalé, persistant, divisé profondément en six segmens dont les intérieurs sont les plus larges, le limbe coloré de chaque côté, les bords garnis de cils articulés; étamines, au nombre de six, rarement de trois, insérées à la base du périanthe ou hypogynes, déclinées, à filets glabres, à anthères linéaires insérées à la base de l'échancrure; les trois intérieures ordinairement allongées et renversées; ovaire à loges dispermes; style filiforme, décliné; stigmate petit; capsule à trois loges et à trois valves portant les cloisons sur leur milieu; deux graines strophiolées, l'une dressée, l'autre pendante. Ce genre, voisin de l'*Arthropodium* et de l'*Anthericum*, a été constitué par Salisbury (*Parad. Lond.*, 103) sous le nom de *Chlamisporum*. Il renferme vingt-une espèces qui croissent dans la Nouvelle-Hollande, et parmi lesquelles se trouve la Plante figurée par Labillardière (*Nov.-Holl.*, tab. 109) sous le nom d'*Ornithogalum dichotomum*. Les Thysanothes sont des Plantes herbacées, vivaces, à racines fibreuses ou fasciculées, charnues, à feuilles étroites, linéaires, et à fleurs terminales, ordinairement en ombelles, portées sur des pédicelles articulés vers leur milieu. (C..N.)

THYSANOURES. *Thysanoura*. INS. Second ordre, dans notre méthode, de la classe des Insectes, composé de ceux qui sont aptères, pourvus de six pieds, de mandibules et de mâchoires, ne subissent point de métamorphoses, et offrent sur les côtés du corps et à son extrémité postérieure des appendices particuliers, facilitant la locomotion. Tous ces Insectes sont de petite taille, ont le corps mou, mais le plus souvent garni de petites écailles luisantes, remplacées par des poils dans d'autres, fuient la lumière et ne quittent leurs retraites que la nuit. Les uns habitent l'intérieur de nos maisons, et se tiennent cachés dans les armoires, les fentes de châssis, etc.; les autres se trouvent sous les pierres, ou dans les lieux humides. Ceux-ci courent très-vite; ceux-là ont la faculté de sauter. Cet ordre se divise en deux familles, les Lépismènes et les Podurelles. *V.* ce mot. (LAT.)

THYSANUS. BOT. PHAN. Loureiro appelle ainsi un Arbrisseau de la Cochinchine dont les feuilles sont composées de dix paires de folioles très-entières et glabres; les pédoncules axillaires et multiflores. Les fleurs présentent un calice à cinq folioles, rouge, persistant; cinq pétales oblongs et égaux au calice, ouverts, blancs; dix étamines courtes, à filets réfléchis, à anthères arrondies et dressées; un ovaire tétragone; quatre styles filiformes, insérés latéralement aux quatre angles de l'ovaire; autant de stigmates légèrement bifides; un fruit composé de quatre drupes oblongues, gibbeuses, recourbées au sommet, revêtues d'une écorce laineuse qui s'ouvre latéralement, et renfermant chacun un noyau solitaire, ovale-oblong, lisse, enveloppé à sa base par une tunique charnue et frangée. Loureiro indique son genre comme ayant de l'affinité avec une Simaroubée, le *Simaba*; suivant Willdenow, ce serait un *Ailanthus*. Tous les caractères énoncés ci-dessus portent à croire que c'est plutôt une espèce de *Connarus* ou du moins un genre voisin, et qu'il doit par conséquent prendre place dans le groupe des Connaracées établi aux dépens des anciennes Térébinthacées. (A. D. J.)

THYSSELINUM. BOT. PHAN. Les anciens désignaient sous ce nom une Ombellifère que Linné plaça dans son genre *Selinum* (*S. palustre*), mais qui en fut séparée comme genre distinct par Crantz et Hoffmann.

Ce genre n'a pas été admis par Koch et par les botanistes qui se sont occupés récemment de l'étude des Ombellifères. (G..N.)

TIARELLA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Saxifragées et de la Décandrie Digynie, L., offrant les caractères suivans : calice persistant, profondément découpé en cinq segmens ovales, aigus; corolle à cinq pétales oblongs, très-entiers, insérés sur le calice; dix étamines à filets aussi insérés sur le calice, plus longs que la corolle; ovaire bifide, surmonté de deux styles courts, terminés par des stigmates simples; capsule oblongue, uniloculaire, à deux valves presque planes et dont l'une est plus grande que l'autre. Ce genre est très-rapproché du *Mitella;* il n'en diffère que par de légers caractères, tirés de la forme des pétales et de celle des valves de la capsule. Dans ce dernier genre, les pétales sont presque pinnatifides et les valves sont égales. On ne connaît que quatre espèces de *Tiarella;* elles sont toutes originaires de l'Amérique septentrionale. Le *Tiarella cordifolia*, L., Lamk., Illustr., tab. 373, est une jolie Plante herbacée, dont les tiges ou hampes sont droites, grêles, nues, hautes de quatre à six pouces Les feuilles sont toutes radicales, portées sur de longs pétioles, larges, cordiformes, inégalement dentées à leur contour et quelquefois légèrement lobées. Les fleurs sont nombreuses, petites, blanches, situées au sommet des hampes. Cette Plante croît au Canada et dans les pays montueux des extrémités de l'Amérique septentrionale. On la cultive en Europe dans la plupart des jardins de botanique. (G..N.)

TIARIDIUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Borraginées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Lehmann (*Asperif.*, p. 13) qui l'a ainsi caractérisé : corolle hypocratériforme dont le tube est anguleux, la gorge resserrée et à cinq rayons ou dents inférieures, les découpures du limbe ondulées; style très-court, surmonté d'un stigmate capité; quatre noix biloculaires, mitriformes, acuminées, cohérentes et closes à la base; réceptacle commun nullement visible. Ce genre est formé aux dépens de quelques espèces d'*Heliotropium* et particulièrement de l'*H. indicum*, L., dont R. Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 493) a le premier indiqué la séparation générique, à cause de ses noix mitriformes et profondément bilobées. Lehmann réunit à ce nouveau genre deux autres espèces, l'une de l'Inde-Orientale (*T. velutinum*), et l'autre du Brésil (*T. elongatum*). Ce sont des Plantes à tiges herbacées, dressées, hérissées ou très-velues, à feuilles ovales ou cordiformes aiguës, et à corolles plus grandes que le calice. (G..N.)

* TIBERIA. MAM. Rafinesque nomme ainsi une famille qu'il distingue parmi les Rats, et qui n'a point été adoptée. (IS. G. ST.-H.)

TIBIANE. *Tibiana*. POLYP. Genre de l'ordre des Tubulariées, ayant pour caractères : Polypier phytoïde, fistuleux; rameaux flexueux ou en zig-zag, avec des ouvertures polypeuses, latérales, alternes, rarement éparses. Ces Polypiers sont formés de tubes plus ou moins nombreux, agglutinés et liés ensemble sans être anastomosés; à une hauteur qui varie, les tubes se séparent, s'écartent et forment des branches peu ou point ramifiées en général, flexueuses ou en zig-zag; les cellules ou ouvertures dans lesquelles sont situés les Polypes se trouvent placées à l'extrémité de chaque flexuosité des branches; ces ouvertures sont dirigées vers la base du Polypier ou latéralement. Les tubes des tiges et de leurs divisions sont fistuleux, sous cloisons internes. La substance des Tibianes est de nature cornée, peu flexible, cassante, quelquefois légèrement crétacée. Ce genre ne renferme que deux espèces, *Tibiana fasciculata* et *ramea*. (E. D..L.)

TIBICEN. INS. Espèces du genre Cigale. *V.* ce mot. (B.)

TIBOUCHINA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées et de la Décandrie Monogynie, L., établi par Aublet (Guian., 1, p. 466, tab. 177), et ainsi caractérisé par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 3, p. 143) : calice dont le tube est turbiné, revêtu d'écailles imbriquées, ceint à la base d'un double involucre, l'un et l'autre composé de deux bractées soudées; le limbe à cinq lobes lancéolés, sans appendices entre les lobes. Corolle à cinq pétales ovales. Etamines ayant leurs filets glabres, le connectif des anthères muni à la base de deux oreillettes obtuses. Ovaire entièrement libre, soyeux au sommet; capsule déhiscente; graines en hélice. Ce genre, que Necker a nommé *Savastenia*, se compose d'une seule espèce (*Tibouchina aspera*, Aubl.; *Melastoma Tibouchina*, Encyclop., *M. aromatica*, Vahl). C'est un Arbrisseau de la Guiane, à rameaux légèrement tétragones et à pétioles écailleux scabres. Les feuilles sont brièvement pétiolées, ovales, obtuses à la base, aiguës au sommet, très-entières, à cinq nervures, hérissées, soyeuses en dessous, couvertes en dessus de poils appliqués et très-serrés vers les nervures. Les fleurs sont rouges, peu nombreuses, formant de petits corymbes terminaux ou axillaires. (G..N.)

TIBOURBOU. BOT. PHAN. Nom vulgaire chez les habitans de la Guiane, d'une espèce d'*Apeiba*. *V.* ce mot. (G..N.)

TIBURON. POIS. Espèce du genre Squale. *V.* ce mot. (B.)

TICANTO OU TIKANTO. BOT. PHAN. Rhéede (*Hort. Mal.*, 6, t. 19) a décrit et figuré sous ce nom, qui a été adopté comme générique par Adanson, le *Guilandina paniculata* de Lamarck. Cette Plante fait maintenant partie du genre *Cæsalpinia*. (G..N.)

TICHODROME. *Tichodroma*. OIS. Genre de l'ordre des Anisodactyles. Caractères : bec très-long, faiblement arqué, grêle, cylindrique, anguleux à sa base, déprimé vers la pointe: narines percées horizontalement, à moitié fermées par une membrane voûtée; quatre doigts, trois en avant, l'externe soudé par la base à l'intermédiaire; un en arrière, armé d'un ongle très-long; ailes amples; première rémige courte, deuxième et troisième étagées, les trois suivantes les plus longues; queue arrondie; rectrices à baguettes flexibles. La seule espèce qui compose le genre Tichodrome fut pendant long-temps considérée comme un Grimpereau; c'est bien à la rigueur un Grimpereau, mais qui ne court pas en tous sens, et avec l'extrême vivacité que l'on remarque dans ces petits hôtes des bois; il se cramponne sur les murs seulement, et s'y tient long-temps dans une situation verticale. Il est d'ailleurs doué de caractères distinctifs qui ne permettent pas de le confondre avec les trois véritables espèces de Grimpereaux, et Illiger a agi de la manière la plus judicieuse en formant pour lui une coupe générique. Le Tichodrome, fidèle à ses murailles, ne les quitte pas pour nicher, à moins qu'il ne trouve plus de sécurité au milieu des rochers, dans les crevasses inaccessibles à d'autres qu'à lui. Son nid, fait assez négligemment avec des débris de matières ligneuses, entourant un peu de duvet, renferme cinq œufs blanchâtres, finement tachetés de brun. Cet Oiseau n'est pas très-rare dans les parties méridionales de l'Europe; il existe aussi en Barbarie, et l'on assure qu'on le retrouve sous les mêmes latitudes en Asie, jusqu'en Chine. Il se nourrit exclusivement d'Insectes ou de leurs larves; il est assujetti à la double mue qui n'est vraiment apparente que chez le mâle, par la chute des plumes noires qui lui parent la gorge au printemps.

TICHODROME ÉCHELETTE, *Tichodroma phœnicoptera*, Temm.; *Certhia muraria*, Gmel., Buff., pl. enl., 372. Parties supérieures d'un gris cendré, clair; sommet de la tête d'un

teinte plus rembrunie; tectrices alaires d'un rouge cramoisi vif; rémiges terminées de noir, bordées de cramoisi et marquées intérieurement de deux grandes taches blanches; rectrices noires terminées de blanc et de cendré; gorge et devant du cou noirs, ainsi que le bec et les pieds; parties inférieures d'un cendré noirâtre. Taille, six pouces et demi. Les femelles et les mâles en plumage d'hiver ont toutes les parties supérieures cendrées, la gorge et le devant du cou d'un cendré blanchâtre. (DR..Z.)

TICHURI. MAM. Nom du Minck en Finlande. *V.* MARTE. (IS.G.ST.-H.)

TICOREA. BOT. PHAN. Genre établi par Aublet et faisant partie de la tribu des Cuspariées dans la famille des Rutacées, où il se distingue par les caractères suivans : calice à cinq dents ou à cinq divisions peu profondes; corolle de cinq pétales linéaires très-longs, réunis en une corolle pseudo-monopétale, tubuleuse, infundibuliforme, à limbe offrant cinq divisions ouvertes, égales ou inégales. Les étamines au nombre de cinq à huit dont trois ou six sont stériles, ont leurs filets plans et insérés à la base de la corolle. Les ovaires au nombre de cinq sont soudés entre eux et glabres, entourés d'un disque hypogyne annulaire. Les styles souvent soudés entre eux se terminent par un stigmate à cinq lobes; le fruit se compose de cinq capsules monospermes et déhiscentes. Ce genre est formé de sept espèces originaires de la Guiane et du Brésil. Ce sont des Arbustes ou de grands Arbres odorans, à feuilles alternes, articulées, simples, et plus généralement trifoliolées; les fleurs sont blanches ou jaunes et forment des grappes ou des corymbes. A ce genre doivent être réunis comme de simples synonymes le *Sciuris* de Gées et Martius (non Schreb.) et l'*Ophyllum* de Schreber. (A. R.)

TICTIC. OIS. Espèce du genre Coucherolle. *V.* ce mot. (B.)

TICTIVIE. OIS. Espèce du genre Gobe-Mouche. *V.* ce mot. (B.)

TICUNAS. BOT. PHAN. *V.* MAJOBAMBA. (B.)

* TIEDEMANNIA. BOT. PHAN. De Candolle (Mém. sur les Ombellifères, p. 51, tab. 12) a récemment établi sous ce nom un genre de la famille des Ombellifères, et qui a pour type une Plante que Walter et Pursh avaient placée parmi les *OEnanthe* et Elliott parmi les *Sium*. Elle croît dans les marais des forêts de Pins de la Caroline, et offre un aspect, rare dans la famille des Ombellifères, par ses feuilles réduites à un pétiole fistuleux, cylindrique, pointu et marqué çà et là de cloisons transversales comme dans l'*Eryngium corniculatum*, et surtout dans l'*Ottoa* de Kunth. Elle ressemble tellement à cette dernière Plante qu'on serait tenté de la confondre avec elle, si les caractères carpologiques n'étaient très-différens et ne la rapprochaient davantage du *Pastinaca*. La fleur du *Tiedemannia teretifolia* présente, d'après Elliott, des pétales acuminés, réfléchis?, et des anthères adnées au filet. Le fruit est ovale-plan, formé de deux méricarpes aplatis par le dos, bordés d'une aile membraneuse et munis de cinq côtes filiformes légères et assez rapprochées. Les vallécules sont planes, remplies chacune par un canal oléifère; on en compte deux sur la commissure. Le carpophore est divisé en deux filets jusqu'à la base; la graine est comprimée dans le même sens que les méricarpes. L'ombelle est composée; l'un et l'autre involucre est à quatre ou cinq folioles subulés; les fleurs sont blanches. (G..N.)

TIEN-SCHU. MAM. *V.* ÉLÉPHANT.

TIERCELET. OIS. On désigne sous ce nom tous les Oiseaux de proie mâles dont le volume est toujours moindre d'un tiers que celui des femelles. (DR..Z.)

TIERS. OIS. Dénomination vul-

gaire de la Sarcelle d'été. *V.* Canard.

Belon donne aussi ce nom au Harle huppé. *V.* Harle. (DR..Z.)

TIET-EUWERIK. OIS. (Sepp.) Syn. néerlandais de la Farlouse. *V.* Pipit. (DR..Z.)

TIEUTÉ. BOT. PHAN. Nom vulgaire à Java d'une espèce de Strychnos qui fournit une substance vénéneuse dont les naturels se servent pour empoisonner leurs flèches. *V.* Strychnos. (G..N.)

TIGAREA. BOT. PHAN. Ce genre d'Aublet est le même que le *Tetracera* de Linné auquel il a été réuni. *V.* Tétracera. (A. R.)

TIGE. *Caulis*. BOT. PHAN. La tige est cet organe des Végétaux qui croît en sens inverse de la racine, c'est-à-dire qui s'élève dans l'atmosphère, tandis que la racine s'enfonce dans la terre, et qui après s'être divisé en branches et en rameaux, porte les feuilles et les organes de la fructification. A l'exception de quelques Végétaux des dernières classes, toutes les Plantes phanérogames et une grande partie des Cryptogames ont une tige; mais quelquefois cet organe est si court, tellement peu développé, qu'il paraît ne pas exister, et c'est dans ce cas que l'on dit que les Plantes sont *acaules* ou sans tige, comme dans la Primevère, la Dent de Lion, etc. Il ne faut pas confondre avec la tige proprement dite le pédoncule radical ou la hampe, qui l'un et l'autre ne sont que des supports propres de fleurs, qui ne donnent jamais naissance à des feuilles, comme dans la Jacinthe, la Dent de Lion, etc. D'après leur organisation et le mode suivant lequel elles se développent, on distingue cinq espèces de tige, savoir : le tronc, le stipe, le chaume, la souche et la tige proprement dite.

1°. Le *tronc* est la tige ligneuse des Arbres de nos forêts, du Chêne, du Sapin, du Hêtre, etc. Il est conique, allongé, c'est-à-dire que sa plus grande épaisseur est à sa base et qu'il va en diminuant vers son sommet. Il est nu et simple inférieurement, terminé à son sommet par des divisions successivement plus petites, auxquelles on a donné les noms de branches, de rameaux ou de ramilles ou ramuscules, et qui portent ordinairement les feuilles, les stipules et les organes de la reproduction. Le tronc est propre aux Arbres dicotylédonés ; il se compose intérieurement d'un canal médullaire central, autour duquel sont placées les couches ligneuses disposées par anneaux concentriques, et enveloppé à l'extérieur d'une écorce bien distincte. Il s'accroît par l'addition successive de nouvelles couches qui se forment chaque année entre le bois et l'écorce.

2°. Le *stipe* est la tige ligneuse des Végétaux dicotylédonés, tels que les Palmiers, les *Dracœna*, etc. ; il a la forme d'une sorte de colonne cylindrique, c'est-à-dire aussi grosse à son sommet qu'à sa base (ce qui est le contraire du tronc), souvent même plus renflée à sa partie moyenne que ses deux extrémités, rarement ramifiée, couronnée à son sommet par un bouquet de feuilles, entremêlées de fleurs ; son écorce, lorsqu'il en a une, est ordinairement peu distincte du reste de la tige. Il se compose intérieurement d'une masse de tissu cellulaire dans laquelle les fibres ligneuses sont éparses sans ordre; il s'accroît en hauteur par le développement du bouton qui le termine supérieurement, et en épaisseur par la multiplication des filets ligneux à sa circonférence.

3°. Le *chaume* est la tige propre aux Graminées, aux Cypéracées, aux Jones, etc. ; elle est simple, rarement ramifiée, le plus souvent fistuleuse, c'est-à-dire creuse intérieurement, séparée de distance en distance par des nœuds ou cloisons pleines et saillantes, d'où partent des feuilles alternes et engaînantes.

4°. La *souche* ou *rhizome*. On a donné ce nom aux tiges souterraines et horizontales des Plantes vivaces

achées entièrement ou en partie sous a terre, et qui poussent par une de eurs extrémités de nouvelles tiges ou le nouvelles feuilles, à mesure que 'autre extrémité se détruit. C'est à ette tige souterraine que l'on donne ommunément les noms impropres le racine *succise*, racine *progressive*, tc. Les diverses sortes d'Iris, le Sceau ie Salomon, la Sylvie, la Scabieuse uceise, en offrent des exemples. La ouche est absolument organisée omme la Tige proprement dite; utre sa direction à peu près horiontale sous terre, un des principaux aractères de la souche, caractère qui a distingue de la racine, c'est d'offrir toujours, sur quelques points de a surface, les traces des feuilles ou es tiges des années précédentes, ou es écailles qui en tiennent lieu, et e s'accroître par sa base ou par le oint le plus rapproché des feuilles, e qui est le contraire de la véritable acine.

5°. Enfin on donne le nom commun général de *Tiges* à toutes celles qui, fférentes des quatre espèces précéentes, ne peuvent être rapportées aucune d'elles. Le nombre des Véétaux qui ont une tige proprement te est de beaucoup le plus considéble.

Nous ne parlerons point ici de la ructure intérieure des Tiges, ni du ode suivant lequel elles s'accroisnt; ces sujets importans ont déjà é traités aux mots ACCROISSEMENT, NATOMIE VÉGÉTALE, MONOCOTYLÉNS, auxquels nous renvoyons.

La Tige peut présenter une foule modifications, qui servent de sies pour caractériser les Végétaux. ous nous contenterons d'énumérer les plus importantes.

A. Suivant sa consistance, la Tige ut être : 1° *herbacée*, quand elle est idre, verte, plus ou moins chare ou fibreuse, et qu'elle périt comtement chaque année. Une Tige bacée peut appartenir à une rae annuelle, c'est-à-dire que te la Plante meurt chaque année, à une racine vivace, qui tous les ans reproduit de nouvelles Tiges herbacées; 2° *suffrutescente* ou *demi-ligneuse*, celle qui est ligneuse à sa base, mais dont les rameaux sont herbacés et annuels; telle est celle de la Rue odorante, du Chèvrefeuille, de la Vigne-Vierge, etc.; 3° *ligneuse*, celle qui est dure, persistante dans toutes ses parties. C'est d'après cette consistance de la Tige que l'on a distingué les Végétaux en : *Herbes*, ceux qui ont la Tige herbacée; *Sous-Arbrisseaux*, ceux dont la tige est ligneuse à sa base et annuelle dans ses ramifications; *Arbustes*, *Arbrisseaux* ou *Arbres*, ceux dont la Tige est complètement ligneuse.

B. La forme de la Tige est très-sujette à varier; ainsi elle est en général cylindrique, d'autres fois comprimée; quelquefois elle présente des angles plus ou moins saillans et plus ou moins nombreux, et peut être triangulaire, carrée, pentagone, etc.

C. La Tige est *simple*, c'est-à-dire sans aucune ramification, comme celle de la Digitale pourprée, du Bouillon blanc, etc.; elle peut être plus ou moins *ramifiée* ou rameuse, dichotome, trichotome, etc.

D. La Tige n'affecte pas toujours la direction verticale, bien que celle-ci soit la plus générale; quelquefois elle est oblique ou étalée à la surface du sol, rampante quand elle s'étale et s'enracine par tous les points qui touchent à la terre; traçante ou stolonifère, quand elle pousse des rejets qui s'enracinent de distance en distance, comme dans le Fraisier par exemple, etc., etc. (A. R.)

TIGERERZ. MIN. *V.* AMPHIBOLE GLOBULIFORME RADIÉE.

TIGERINE. CONCH. Espèce du genre Lucine. *V.* ce mot. (B.)

TIGLINE. BOT. PHAN. Substance résineuse nouvellement obtenue du *Croton Tiglium*. *V.* CROTON. (B.)

TIGLIUM. BOT. PHAN. Espèce de Croton. *V.* ce mot. (G. N.)

TIGRE. MAM. Espèce du genre Chat. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TIGRE. REPT. OPH. Espèce du sous-genre Python. *V.* COULEUVRE. (B.)

TIGRE. MOLL. Espèce du genre Cône. *V.* ce mot. (B.)

TIGRÉ. REPT. OPH. Espèce du genre Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

TIGRÉ. POIS. Espèce du genre Ostracion. *V.* ce mot. (B.)

TIGRE NOIR. MAM. (Laborde.) Variété foncée de Couguar. *V.* ce mot et CHAT. (B.)

TIGRIDIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Iridées et de la Monadelphie Triandrie, L., établi par Jussieu (*Gener. Pl.*, p. 57) sur une Plante que Linné avait réunie au genre *Ferraria*. Voici ses caractères essentiels : fleur enveloppée dans une spathe à deux folioles ; périanthe pétaloïde, composé de six parties dont trois extérieures beaucoup plus grandes que les intérieures ; trois étamines réunies par leurs filets en un long tube ; style simple, terminé par trois stigmates bifides ; capsule triloculaire. Le *Tigridia Pavonia* est une Plante magnifique remarquable surtout par sa fleur qui est ornée des plus vives couleurs ; les bords sont d'un rouge ponceau ou aurore, et le fond jaune clair marqué de taches de la même couleur que celle des bords. Cette Plante est originaire du Mexique, où elle fut observée dès les premiers temps de la conquête. La plupart des botanistes, depuis Hernandez et Lobel jusqu'à Linné, l'ont mentionnée. Cependant elle n'est devenue commune dans les jardins que vers la fin du siècle dernier. (G..N.)

TIGRINE. BOT. PHAN. *V.* TIGRIDIA.

TIGRIS. MOLL. Genre formé par Klein (Méth. ostrac., p. 41) pour deux espèces de Turbos ; le Turbo Pica en est une. Ce genre ne pourrait être adopté. *V.* TURBO. (D..H.)

TIJÉ. OIS. Espèce du genre Manakin. *V.* ce mot. (B.)

TIJIN. MAM. *V.* ECUREUIL COMMUN.

TIKANTO. BOT. PHAN. *V.* TICANTO.

TIKKA-ARIKELLO. BOT. PHAN. Espèce de Paspale qui paraît le même que l'espèce appelée dans les Indes Menya. *V.* ce mot. (B.)

TIKLIN. OIS. Espèces des genres Gallinule et Râle. *V.* ces mots. (B.)

TIKOUS. MAM. C'est, d'après notre collaborateur Lesson, le nom malais de plusieurs espèces de Rats. (IS. G. ST.-H.)

TILDRA. OIS. Syn. vulgaire de l'Huîtrier Pie. *V.* HUITRIER. (DR..Z.)

TILESIA. BOT. PHAN. Sous le nom de *Tilesia capitata*, Meyer, dans sa Flore d'Essequebo, a publié une Plante formant un genre nouveau de Synanthérées qui, selon Sprengel, doit être réuni au *Meyera* de Schreber ; mais ce dernier nom est lui-même synonyme de ceux d'*Enydra*, *Sobrya* et *Cryphiospermum*. *V.* ENYDRE. (G..N.)

TILÉSIE. *Tilesia*. POLYP. Genre de l'ordre des Escharées, dans la division des Polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : Polypier fossile, pierreux, cylindrique, rameux, tortueux, verruqueux ; pores ou cellules petites, réunies en paquets ou en groupes polymorphes saillans, et couvrant en grande partie le Polypier ; intervalle entre les groupes lisse et sans pores. Ce genre, établi par Lamouroux, ne renferme qu'une espèce, *Tilesia distorta*, trouvée dans le Forest-Marble des environs de Caen. (E. D..L.)

TILIA. BOT. PHAN. *V.* TILLEUL.

TILIACÉES. BOT. PHAN. Famille naturelle de Végétaux dicotylédons polypétales, à insertion hypogyne, ayant pour type et pour genre principal le Tilleul, et composée d'Arbres ou d'Arbrisseaux, rarement de Plantes herbacées, à feuilles alternes, simples, accompagnées à leur

ase de deux stipules. Les fleurs sont xillaires, pédonculées, solitaires ou iversement groupées ; leur calice st simple, formé de quatre à cinq pales, rapprochés en forme de lves avant l'épanouissement de la eur, une corolle d'un même nom- e de pétales, qui manquent rare- ent, et sont souvent glanduleux munis d'un appendice à leur base frangés dans leur contour. Les amines sont en grand nombre, li- es, hypogynes, à anthères bilocu- ires, s'ouvrant par un sillon lon- tudinal, rarement par un trou acé au sommet de chaque loge. ovaire est libre, offrant de deux à x loges qui, chacune, contiennent usieurs ovules insérés à leur angle terne et sur deux rangées longitu- nales. Le style est simple, terminé r un stigmate lobé. Le fruit est e capsule à plusieurs loges, con- nant plusieurs graines ; quelque- s la capsule est indéhiscente, ou n le fruit est une drupe mono- rme par avortement. Les graines ntiennent un embryon droit ou un recourbé, dans un endosperme rnu.

Plusieurs genres, autrefois placés ns les Tiliacées, en ont été retirés ur former des types de familles uvelles. Ainsi le *Flacurtia* est de- u le type de la famille des Fla- tianées ; les genres *Bixa*, *Lætia* *Banara* forment la nouvelle fa- lle des Bixinées du professeur nth ; les genres *Hermannia*, *Val- ia* et *Mahernia* forment la tribu Hermanniées dans la famille des nériacées. D'un autre côté le re *Elæocarpus* avait été retiré de e famille par Jussieu pour en stituer une famille sous le nom éocarpées ; mais cette nouvelle ille, qui ne diffère des Tiliacées par des pétales frangés et des ères s'ouvrant par un trou placé ur sommet et non par une fente itudinale, nous paraît établie sur lifférences de trop peu d'impor- e, et nous l'avons réunie aux Ti- es comme une simple tribu. Voici l'énumération des genres qui appartiennent à cette famille.

I. Pétales entiers ; anthères s'ouvrant par un sillon longitudinal.

TILIACÉES VRAIES.

Sparmannia, Thunb. ; *Abatia*, R. et Pav. ; *Heliocarpus*, L. ; *Antichorus*, L. ; *Corchorus*, L. ; *Honckenya*, Willdenow ; *Triunfetta*, L. ; *Grewia*, Juss. ; *Columbia*, Pers. ; *Tilia*, L. ; *Diplophractum*, Desfont. ; *Muntingia*, L. ; *Apeiba*, Aubl. ; *Sloanea*, L. ; *Prockia*, Browne.

On réunit encore aux Tiliacées, mais avec quelques doutes, les genres suivans :

Ablania, Aublet ; *Gyrostemon*, Desf. ; *Christiana*, D. C. ; *Alegria*, Mocino ; *Latrea*, Willd. ; *Vatica*, L. ; *Espera*, Willd. ; *Wiskstrœmia*, Schrad. ; *Berrya*, Roxb.

II. Pétales frangés dans leur contour ; anthères s'ouvrant par des pores terminaux.

ELÉOCARPÉES.

Elæocarpus, L. ; *Aceratium*, De Cand. ; *Dicera*, Forst. ; *Friesia*, D. C. ; *Vallea*, Mut. ; *Tricuspidaria*, R. et Pav. ; *Decadia*, Lour.

Les Tiliacées ont une très-grande affinité avec les Malvacées dont elles diffèrent par leurs étamines libres, leurs anthères à deux loges et leur embryon placé au centre d'un endosperme charnu, avec les Byttnériacées dont elles se distinguent par leurs étamines nombreuses, libres ; leur style simple, etc. (A. R.)

TILIGUGU. REPT. SAUR. Nom d'une espèce du genre Scinque. (IS. G. ST.-H.)

TILIN. MOLL. Nom qu'Adanson (Voy. au Sénég., pl 6) a donné au *Conus reticulatus*. *V.* CÔNE. (D.-H.)

* TILIQUA. REPT. SAUR. Sous-genre de Scinques, proposé par Gray, qui est caractérisé par le manque de dents au palais, et a pour type le *Scincus ocellatus* de Daudin. (IS. G. ST.-H.)

TILLANDSIE. *Tillandsia*. BOT. PHAN. Vulgairement *Caragate*. Genre de la famille des Broméliacées et de l'Hexandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : périanthe double, non adhérent à l'ovaire; l'extérieur ou calice à trois divisions lancéolées, persistantes, roulées sur elles-mêmes; l'intérieur, ou corolle, tubuleux-trifide ou divisé jusqu'à la base en trois pétales plus longs que le calice, ouverts et réfléchis à leur sommet; six étamines dont les filets sont insérés à la base du périanthe intérieur; capsule oblongue linéaire, acuminée, marquée de trois sillons, à trois loges et à trois valves dont les bords sont roulés en dedans; graines très-nombreuses, environnées d'une aigrette de poils. Ce genre renferme un très-grand nombre d'espèces dont le port est fort variable; plusieurs sont des Herbes parasites sur les troncs des Arbres; les unes ressemblent à des *Agave* ou à des *Aloes*, les autres à des *Bromelia*. Les *Tillandsia usneoides* et *trichoides* sont surtout remarquables par leurs tiges filiformes et flexueuses. En général leurs feuilles sont engaînantes et radicales; leurs fleurs sont situées au sommet de hampes garnies d'écailles vaginales; elles sont ordinairement disposées en épis, chacune accompagnée d'une spathe. Toutes les Tillandsies croissent en Amérique, particulièrement dans les Antilles, le Brésil, le Pérou, la Colombie et le Mexique. On en cultive environ dix espèces dans les serres chaudes des jardins d'Europe, parmi lesquelles nous citerons seulement les deux suivantes : 1° le *Tillandsia utriculata*, Willd., qui croît sur les troncs des Arbres, dans les forêts des Antilles; ses feuilles, semblables à celles de l'Ananas, sont concaves à l'intérieur, et forment des espèces de réservoirs où l'eau s'amasse et fournit, tant aux hommes qu'aux divers animaux, une boisson excellente; 2° le *T. usneoides*, L. Cette espèce, originaire des mêmes lieux que la précédente, est employée à de nombreux usages. On en importe de la Jamaïque dans l'Amérique septentrionale une grande quantité, qui sert à faire des coussins, des selles, etc. (G..N.)

TILLE. *Tillus*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, de la famille des Serricornes, division des Malacodermes, tribu des Clairones, créé par Olivier, et dont l'espèce servant de type (*T. elongatus*) avait été placée par Linné avec les Chrysomèles. Ces Coléoptères ont une grande affinité avec ceux que Geoffroy a distingués génériquement sous le nom de Clairons; leur corps est cependant un peu plus allongé. Leurs tarses, même vus en dessus, offrent cinq articles dont les troisième et quatrième dilatés, en forme de triangle renversé; le dernier article des palpes est très-grand et sécuriforme; les mandibules sont bidentées à leur extrémité, et les antennes sont tantôt dentées en scie, depuis le quatrième article jusqu'au dixième inclusivement, tantôt terminées brusquement depuis le sixième en une massue dentée de la même manière. On trouve ces Insectes sur le vieux bois ou sur les troncs des arbres. Ce genre a été adopté par Fabricius, mais il y a réuni des espèces (2, 3, 5) qui doivent être rapportées à celui d'Enoplie. Son *Clerus unifasciatus* a plutôt, selon nous, les caractères des Tilles que ceux des Clairons.

Le TILLE ALLONGÉ, *Chrysomela elongata*, L., est noir, avec le corselet fauve. L'espèce désignée sous le nom d'*ambulans* paraît n'être qu'une variété de la précédente avec le corselet de la couleur du corps. (LAT.)

TILLÉE. *Tillæa*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Crassulacées, anciennement établi par Micheli, puis adopté par Linné qui y avait réuni des espèces analogues par leur port et leur petitesse, mais assez différentes par leur structure. De Candolle (*Prodr. Syst. Veg.*, 3, p. 381 et Mém. sur les Crassulacées, p. 1.

rétabli le genre *Tillæa* à peu près ns les limites que Micheli lui avait imitivement assignées, et il a reté les *Tillæa aquatica*, L., et *T. aillantii*, Willd., dans le genre *ulliarda* dont il avait autrefois oposé l'établissement dans le Bulin de la Société Philomatique, 49, p. 1, et dans les Plantes grass, tab. 74. Ainsi réduit, le genre *llæa* se compose de très-petites antes, glabres, annuelles, croisnt dans les lieux humides, ayant s feuilles entières et opposées, les urs blanches, axillaires et solitais. Le calice est à trois ou quatre visions; les pétales en même nome ainsi que les étamines; les écailnectarifères hypogynes sont eximement petites ou peut-être manent totalement; les carpelles, au mbre de trois ou quatre, sont peu resserrés vers leur milieu et contiennent que deux graines. La nte, qui forme le type de ce genre, le *Tillæa muscosa*, L.; D. C., grass., tab. 73. Elle croît dans lieux un peu humides et sablonux de l'Europe. Cinq autres espès ont été trouvées en Amérique et ns la Nouvelle-Hollande; mais elques-unes d'entre elles seront t-être un jour rejetées parmi les *lliarda*. (G..N.)

TILLEUL. *Tilia*. BOT. PHAN. nre et type de la famille des Tiliaes. Les espèces de ce genre sont Arbres plus ou moins élevés, à illes alternes, pétiolées, simples, nies de deux stipules caduques eur base; leurs pédoncules sont llaires, uni- ou multiflores, acnpagnés à leur base d'une bractée ngée, veinée, soudée en grande tie avec le pédoncule, libre dans moitié supérieure. Le calice est à q divisions profondes et caduques; corolle formée de cinq pétales s ou accompagnés à leur base inne d'une écaille nectarifère. Les mines sont très-nombreuses et hyynes. L'ovaire est libre, globux, à cinq loges contenant chacune deux ovules. Le style est simple, terminé par un stigmate à cinq lobes. Le fruit est une capsule globuleuse à cinq loges, indéhiscente. Les espèces de ce genre, au nombre d'une dizaine, sont originaires de l'Europe ou de l'Amérique septentrionale. Presque toutes celles qui viennent du Nouveau-Monde ont leurs pétales accompagnés d'une écaille qui naît de leur base et qui parfois est aussi longue que le pétale lui-même, tandis que dans les espèces européennes les pétales sont toujours nus. Parmi ces dernières, nous ferons remarquer : 1° le TILLEUL SAUVAGE, *Tilia sylvestris*, Desf., ou *T. microphylla*, Vent., Diss., p. 4, t. 1, f. 1; qu'on reconnaît à ses jeunes rameaux verts, ses feuilles plus petites. — 2° Le TILLEUL A LARGES FEUILLES, *T. platyphyllos*, Vent., *loc. cit.*, t. 1, f. 2; qu'on cultive abondamment dans les jardins. Parmi les espèces exotiques introduites dans nos jardins, nous citerons ici les *Tilia americana*, L.; *T. pubescens*, Ventenat; *T. alba*, Michx., etc. (A. R.)

TILLY. OIS. Espèce du genre Merle. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TILLY. BOT. PHAN. On désigne sous le nom de Graines de Tilly celles du *Croton Tiglium* qui donnent par expression une huile excessivement purgative. (G..N.)

TILVAU. OIS. Syn. vulgaire du Chevalier aux pieds verts. *V.* CHEVALIER. (DR. Z.)

TIMAC. BOT. PHAN. *V.* LIANE COUREUSE.

TIMALIE. *Timalia*. OIS. Genre de l'ordre des Insectivores. Caractères : bec médiocre, comprimé; mandibule supérieure courbée de la base au sommet, à peine échancrée, à arête arrondie et très-saillante entre les narines qui sont placées de chaque côté de cette base dans une fossette ovalaire; pieds médiocres, très-robustes; ongle postérieur du double plus grand que les antérieurs; ailes courtes; troisième à sixième ré-

miges échancrées à leur bord extérieur; sixième et septième les plus longues; queue allongée, arrondie. Ce genre, établi par Horsfield, ne se compose encore que de deux espèces dont une a été décrite provisoirement, et d'après le sentiment de Temminck, dans le genre Bréve, *Pitta*. Toutes deux appartiennent à l'île de Java, et présentent dans leurs mœurs et leurs habitudes la plus grande analogie avec les Merles.

Timalie a calotte, *Timalia pileata*, Horsf. Parties supérieures d'un fauve olivâtre; sommet de la tête marron; rémiges fauves, bordées de brun châtain; rectrices fauves, rayées de brunâtre; cou et gorge blancs, striés de noir qui est la couleur de la tige des plumes; parties inférieures blanchâtres; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. De Java.

Timalie thoracique, *Pitta thoracica*, Temm., ois. col., 76. Plumage d'un brun marron, à l'exception d'une tache noire sur la gorge et d'une plaque blanche sur la poitrine; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. De Java. (DR..Z.)

TIMARCHE. *Timarcha*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, indiqué par Megerle et Dejean, composé des espèces de Chrysomèles privées d'ailes, ayant les élytres réunies, le corps gibbeux, et dont les tarses sont ordinairement très-dilatés, surtout dans les mâles. On les trouve à terre, dans les bois, sur le gazon ou aux bords des chemins. Elles marchent très-lentement, et font sortir par les articulations des pates une liqueur jaunâtre ou rougeâtre. Les larves ont le corps très-renflé, nu, et presque de la couleur de l'Insecte parfait. Linné avait placé une espèce de ce genre, la Timarche Ténébrion, *Tenebrio lævigatus*, Oliv., Col., 6, 91, pl. 1, fig. 11, dans celui de *Tenebrio*. Elle est longue de quatre à huit lignes, noire, avec le corselet et les élytres lisses, finement pointillés, les antennes et les pieds violets. Les Chrysomèles *rugosa*, *scabra*, *latipes*, *coriaria*, *goettingensis* sont aussi des Timarches. (LAT.

TIMIE. *Timia*. INS. Genre de Diptères de la famille des Athéricères, tribu des Muscides, division des Gynomyzides (Règne Animal, 2e édit. 11, p. 535), établi par Wiedemann. Parmi les espèces de cette division antennes plus courtes que la tête, en est dont la première cellule d limbe postérieur des ailes est presq fermée, et telles sont celles qui com posent les genres Timie et celui d'U lidie de Meigen. Le premier se dis tingue du second par la palette d antennes qui est courte, demi-ovoïd et par l'abdomen, divisé extérieure ment en six anneaux. L'on en a déc deux espèces; l'une, la Timie tête rouge (*T. erythrocephala*, Wied Anal. Entom., p. 15, f. 6), est noir avec la tête, l'écusson et les pates d'u jaune rougeâtre; on l'a trouvée s les bords du Jaïk et du Wolga, s les fleurs de la Salicaire et des Ta marisques. Sa larve habite dans l Galles ou dans les racines des Sali cornes; l'autre espèce, la T. apical (*T. apicalis*, Meig., v, t. 53, fig. 16 est noire, avec les tarses fauves et u tache noire sur les ailes, près de le extrémité. Elle a été observée en Po tugal par le comte de Hoffmanseg et en Espagne par Léon Dufour. (LAT.

TIMMIA. BOT. PHAN. (Gmelin Syn. de *Cyrtanthus* d'Aiton. *V.* mot. (G..N.

TIMMIE. *Timmia*. BOT. CRYP (*Mousses*.) Ce genre établi par Hedwig a été réuni par quelques auteu au *Mnium* ou *Bryum*, mais il off des caractères suffisans pour en ét séparé. Voici ceux que Walker-A nott (Mém. de la Soc. d'Hist. nat. Paris, vol. 2, p. 296) lui attribu péristome double; l'extérieur à sei dents; l'intérieur composé de soixa te-quatre cils réunis à la base en u membrane plane, libres au somme ou réunis par deux et quatre, et fo mant ainsi des dents opposées à cel du péristome extérieur. Ce genre

pour type le *Timmia megapolitana*, espèce qui forme de très-belles touffes vertes sur les Rochers schisteux dans les Alpes et dans le duché de Mecklembourg; elle se trouve également aux Etats-Unis d'Amérique, car le *T. cucullata* de Michaux est la même Plante. On lui a réuni en outre le *T. polytrichoides* de Bridel, et comme simple variété le *T. austriaca*. Les autres espèces admises par les bryologistes sont encore des variétés de la même Plante, ou des mousses trop peu connues. (G..N.)

TIMONIUS. BOT. PHAN. Sous ce nom, Rumphius (Herb. Amb., vol. 3, tab. 140) a figuré une variété à feuilles étroites de l'*Erithalis polygama*, Forst. (G..N.)

TIMORIENNE. *Timorienna*. MOLL. Genre que Quoy et Gaimard crurent pouvoir distinguer suffisamment des Siphores, mais qui n'en est séparé réellement que par de trop faibles caractères. Blainville, dans le Traité de Malacologie, l'a admis seulement comme section ou groupe dans le genre Salpa. *V.* ce mot. (D..H.)

TIMSAH. REPT. SAUR. Syn. arabe de Crocodile. (B.)

TIMUCU. POIS. Pison, dans son Histoire naturelle de l'Inde, liv. 3, 62, a figuré sous ce nom la Fistulaire Pétimbe, qu'il dit être nommée *peixe agulha* par les Portugais de Macao. (LESS.)

TINA. BOT. PHAN. Rœmer et Schultes donnent ce nom au *Geloum* de Gaertner et de Du Petit-Thouars, qu'il ne faut point confondre avec le genre du même nom établi par Roxburgh. Nous avons cherché à prouver, dans un Mémoire publié récemment, que le *Tina*, fondé sur deux Plantes originaires des îles de France et de Madagascar, ne diffère pas du *Cupania* que par ses fruits biloculaires, caractère qui nous paraît loin de suffire pour motiver, dans la famille des Sapindacées, des distinctions génériques. (CAMB.)

TINAC. BOT. PHAN. *V.* LIANE A COUREUX.

TINAMOU. *Tinamus*. OIS. Genre de l'ordre des Gallinacés. Caractères : bec droit, grêle, déprimé, plus large que haut, obtus ou arrondi à l'extrémité; mandibule supérieure élargie en dessus, fléchie vers le bout; narines percées au milieu du bec, dans une longue fosse nasale, ovoïdes, ouvertes; pieds assez longs; tarse souvent garni d'aspérités à la partie postérieure; quatre doigts courts, entièrement divisés; trois en avant, un en arrière élevé ou touchant la terre; ongles petits et déprimés; ailes courtes; les quatre premières rémiges étagées, les cinquième et sixième les plus longues; queue cachée, composée de dix rectrices, et quelquefois n'en montrant aucun vestige.

Les Tinamous sont, pour les contrées de l'Amérique méridionale, la ressource qu'offrent à l'Europe les diverses espèces de Perdrix; on les y considère comme un excellent gibier, mais la consommation est bien loin d'y être aussi grande que celle que nous faisons chaque année en Perdrix; aussi les Tinamous ont-ils multiplié d'une manière qui serait vraiment affligeante, si les vastes plaines que souvent ils couvrent n'étaient malheureusement destinées à n'offrir de long-temps le spectacle d'une heureuse culture que tout semble appeler en vain sur ce sol fertile. Ces Oiseaux qui peuvent contrebalancer, par la rapidité de la course, le désavantage de la pesanteur du vol occasionée par la brièveté des ailes, sont néanmoins d'un naturel fort stupide, et ne songent guère à prendre la fuite que lorsque le chasseur est pour ainsi dire sur eux. Quoiqu'on les voie souvent en très-grand nombre dans des espaces fort resserrés, l'on n'a jamais aperçu entre eux de marques de sensibilité réelle, et chaque Tinamou paraît isolé au milieu du groupe. Les cris qu'ils font entendre pendant le jour, sont peu bruyans; il n'en est pas de même de ceux du soir, ce qui

porterait à penser que s'ils passent solitairement la journée, ils aiment à se réunir pendant la nuit; mais comme ils sont presque toujours en garde contre leurs nombreux ennemis, et retirés sous les broussailles épaisses, il a, jusqu'ici, été difficile de constater le fait. C'est encore sous ces broussailles et sur la terre revêtue seulement de quelques feuilles sèches, que la femelle pond de quinze à vingt œufs; la couvée a lieu deux fois dans l'année. Les Tinamous se nourrissent de toute espèce de fruits, de baies, de graines et d'insectes surtout; ils fréquentent les bois, mais ne s'y tiennent pas habituellement. L'on n'est parvenu que fort difficilement à élever des Tinamous en captivité; ils conservent toujours quelque chose de leur humeur farouche, et dès qu'ils peuvent recouvrer leur indépendance, ils n'en laissent pas échapper l'occasion.

Tinamou apequia, *Tinamus obsoletus*, Tem., Ois. color., pl. 196. Parties supérieures d'un brun noirâtre, nuancé de roux; sommet de la tête et dessus du cou d'un noir cendré; côtés du cou et gorge d'un cendré roussâtre; devant du cou, poitrine, flancs et ventre d'un roux ferrugineux clair; longues plumes des flancs qui descendent sur les cuisses, de même que celles de l'abdomen, rousses, largement rayées de noir; rémiges et grandes tectrices alaires brunes, bordées extérieurement de gris brunâtre; rectrices très-courtes; bec brun rougeâtre; pieds d'un brun roux; taille onze pouces. La femelle a toutes les teintes beaucoup plus ternes. Du Brésil.

Tinamou carapé, *Tinamus nanus*, Temm., Ois. color., pl. 316; *Cryptura nana*, Vieill. Parties supérieures brunâtres avec le bout des plumes du dos du croupion noir traversé par des raies fines et ondulées d'un gris blanchâtre; ces plumes sont en outre largement frangées de roussâtre, ce qui produit une espèce de réseau irrégulier entre les grandes taches ou plaques noires; sommet de la tête varié de roux et de gris, avec le milieu des plumes noir; joues et côtés du cou d'un gris cendré, avec le bord des plumes noirâtre; nuque et dessus du cou d'un brun cendré avec le milieu des plumes noir; petites et moyennes tectrices alaires d'un roux isabelle rayé de noir avec de grandes taches blanchâtres; rémiges noires bordées extérieurement de roussâtre; gorge et milieu des parties inférieures blanchâtres, faiblement rayé de noirâtre; poitrine d'un fauve isabelle, rayé et strié de brun; plumes qui recouvrent le croupion touffues, duvetées, formant un épais faisceau d'une apparence soyeuse; bec brun avec la mandibule inférieure jaune à la base; pieds jaunâtres. Taille, six pouces. La femelle est moins grande d'un sixième; ses teintes tirent plus sur le roussâtre; elle a les taches du dos moins noires et moins grandes, avec les traits ondulés roussâtres. Du Brésil et du Paraguay.

Tinamou cendré, *Tinamus cinereus*, Lath. Parties supérieures d'un brun cendré, les inférieures d'une nuance un peu plus claire; tête et cou roussâtres; rémiges noires; rectrices à peine visibles; bec d'un brun foncé avec la mandibule inférieure blanchâtre; pieds grisâtres. Taille, douze pouces. De la Guiane.

Tinamou guazu, *Tinamus rufescens*, Temm., Ois. color., pl. 412. Parties supérieures d'un gris faiblement nuancé de roussâtre, avec les plumes traversées par des raies noires et blanches, contiguës par un de leurs bords; sommet de la tête cendré, parsemé de taches oblongues noires, bordées de roux; dessus du cou et poitrine d'un roux isabelle; un trait qui part de la bouche et une tache sur l'oreille, noirâtres; joues, gorge et partie du devant du cou blanchâtres; ventre d'un gris isabelle, faiblement strié de noirâtre; abdomen et flancs grisâtres, rayés de noirâtre; petites tectrices alaires d'un roux isabelle foncé, rayées de noir bordé de blanchâtre; rémiges de la même nuance aux barbes extérieures;

point de rectrices; bec assez long, noir à la pointe, jaunâtre à l'origine, pieds brunâtres. Taille, quinze pouces. Du Brésil.

Tinamou Magoua, *Tinamus brasiliensis*, Lath., Buff., pl. enl. 476. Parties supérieures d'un brun cendré, tacheté de noirâtre; sommet de la tête d'un roux foncé; rémiges d'un brun noirâtre; rectrices très-courtes; gorge et abdomen blancs; le reste des parties inférieures, d'un gris cendré, tacheté de brun; bec noirâtre, blanchâtre en dessous; pieds bruns; taille, seize pouces. De la Guiane.

Tinamou noctivague, *Tinamus noctivagus*, Pr. Maxim. Parties supérieures d'un gris cendré obscur, varié de brun et de rougeâtre, rayées de noir; sommet de la tête et croupion d'un brun ferrugineux; rémiges d'un brun noirâtre; rectrices de même nuance et très-courtes; gorge blanchâtre; poitrine d'un roux pâle; le reste des parties inférieures roussâtre. Bec brun, blanchâtre à la base de la mandibule inférieure; pieds d'un brun cendré: taille, treize pouces. Du Brésil.

Tinamou Oariana, *Tinamus strigulosus*, Temm. Parties supérieures d'un roux foncé avec les grandes plumes frangées de noirâtre; front et sommet de la tête noirs; joues, occiput, nuque et bas du cou d'un roux foncé; bord des rémiges et grandes rectrices alaires brunes, tachetées de blanc et variées de zig-zags noirs; rectrices courtes d'un gris bleuâtre avec l'extrémité olivâtre; tectrices caudales, terminées de blanc roussâtre, avec des zig-zags noirs; gorge d'un blanc roussâtre; poitrine et flancs d'un gris bleuâtre, nuancé de vert olive; ventre d'un jaune cendré finement rayé de gris; milieu de l'abdomen blanc, les côtés variés de jaunâtre, de brun et de noir; bec brun, blanchâtre à la base en dessous; pieds d'un jaune cendré. Taille, dix pouces. Du Brésil.

Tinamou rayé, *Tinamus undulatus*, Temm.; *Cryptura sylvicola*, Vieill. Parties supérieures rayées de noirâtre et de roussâtre; sommet de la tête d'un brun bleuâtre; petites tectrices alaires, brunes, rayées de roussâtre et pointillées de noirâtre; les grandes ainsi que les rémiges d'un roux marron; parties inférieures d'un blanc jaunâtre; cuisses recouvertes de plumes roussâtres, bordées et ondulées de raies blanchâtres et noires; bec d'un noir bleuâtre, avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre; pieds d'un brun jaunâtre. Taille, douze pouces trois quarts. Du Paraguay.

Tinamou Souï, *Tinamus Soui*, Lath., Buff., pl. enl. 829. Parties supérieures d'un brun foncé; sommet de la tête et haut du cou noirâtres; rémiges noires, bordées de brun; rectrices d'un brun sombre, extrêmement courtes; gorge d'un blanc roussâtre; parties inférieures rousses. Bec brun, noirâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre à la base des mandibules en dessous; pieds bruns. Taille, neuf pouces. La femelle a les nuances en général plus claires, la tête et le dessus du cou d'un roux brunâtre. Dans toute l'Amérique équinoxiale.

Tinamou Tataupa, *Tinamus Tataupa*, Temm., Ois. color., pl. 415; *Cryptura Tataupa*, Vieill. Parties supérieures d'un gris bleuâtre foncé, presque noir sur le sommet de la tête, les côtés et le derrière du cou; tectrices alaires brunes, bordées de roux foncé; les rémiges d'une nuance un peu plus sombre; rectrices courtes et brunes; gorge blanche; parties inférieures d'un gris de plomb foncé; tectrices subcaudales et celles qui garnissent les cuisses d'un noir bleuâtre, bordées de blanc. Bec et pieds rouges. Taille, neuf pouces. Cette espèce est sujette à d'assez grandes variations de plumage, dépendantes de l'âge de l'oiseau; mais toujours y reconnaît-on les nuances caractéristiques. Du Brésil. (DR..Z.)

TINCAL ou TINKAL. MIN. *V.* Soude boratée.

TINDA-PARUA. BOT. PHAN. Rheede (*Hort. Malab.*, 1, tab. 49)

a figuré sous ce nom le *Morus indica*, L. (G..N.)

TINEA. INS. *V.* TEIGNE.

* TINEA. BOT. PHAN. La Plante à laquelle Sprengel (*Neue Entdeckungen*) avait donné le nom de *Tinea triplinervia*, est le *Prockia Crucis* des auteurs. (G..N.)

TINÉITES. *Tineites*. INS. Section de Lépidoptères nocturnes, ainsi nommée du genre primitif, Teigne, *Tinea*, dont elle est formée. Tous les Lépidoptères nocturnes dont les chenilles vivent dans des fourreaux reçurent d'abord de Réaumur cette désignation générale, et il les distingua en Teignes proprement dites et en Fausses-Teignes (1), selon que ces habitations sont mobiles ou transportées par ces Animaux lorsqu'ils marchent, ou qu'elles sont fixes. On peut rapporter aux Fausses-Teignes les chenilles mineuses de feuilles et celles qui vivent dans l'intérieur de divers fruits; mais en adoptant un tel caractère, l'on sera obligé de comprendre dans ce groupe, les Psychés, certaines espèces de Pyrales (*Pomona*), les Aglosses, Lépidoptères nocturnes, qui s'éloignent évidemment, en état parfait, des véritables Teignes ordinaires. Dans la méthode de Linné, les Teignes composent la septième division de son genre *Phalæna* et qu'il signale ainsi : ailes roulées presque cylindriquement; front saillant. Elles constituent une coupe générique propre dans l'Histoire des Insectes des environs de Paris de Geoffroy; leur tête offre un toupet élevé et avancé; les chenilles sont cachées dans un fourreau qui sert aussi de retraite à leurs chrysalides. Voilà, selon lui, ce qui distingue cette coupe de celle des Phalènes. Les Teignes de nos appartemens et autres Insectes analogues en sont l'objet. A l'exemple de Linné, Degéer ne les sépare pas génériquement des Phalènes, et se borne à en former diverses sections de sa quatrième famille et de la suivante. La manière dont il distribue ces Phalènes est très-artificielle; car à des Géomètres ou Phalènes propres succèdent des Lépidoptères de divers genres, qui ne se lient point entre eux. D'après la connaissance des espèces dont Linné compose sa division des Teignes, on voit qu'il s'est proposé de réunir dans ce groupe toutes celles qui présentent les caractères suivans : ailes soit roulées ou moulées sur le corps, soit très-inclinées et appliquées sur ses côtés, relevées postérieurement en manière de queue de coq dans plusieurs; les supérieures étroites et allongées; les inférieures larges, plissées, avec une frange de poils au bord postérieur; corps, ces organes compris, ayant dans le repos, une forme presque linéaire. Chenilles rases, munies pour la plupart de seize pates (deux de plus ou deux de moins dans quelques-unes), cachées, tantôt sous une toile soyeuse, tantôt dans l'intérieur de diverses parties des Végétaux dont elles se nourrissent; mais se fabriquant le plus souvent avec les matières animales ou végétales qu'elles rongent, des fourreaux leur servant de domicile, soit fixes, soit mobiles, et où elles subissent leurs métamorphoses. Tel sera le signalement des Tinéites. Les Aglosses et quelques autres Lépidoptères rangés par Réaumur avec les Fausses-Teignes, et dont le port d'ailes forme, lorsque l'Insecte est tranquille, un triangle allongé, sont ainsi exclus de cette section, et rentrent dans celle des Pyralides.

Les Tinéites sont les pygmées de l'ordre des Lépidoptères, mais ne le cèdent pas, en ornemens, aux espèces plus grandes, excitant sous les mêmes rapports, notre admiration; et c'est avec raison que Scopoli (*Entom. Carniol.*, p. 243) a dit : « *Tinearum copia, parvitas, pulchritudo stupenda*,

(1) Ses Teignes aquatiques sont des larves de Friganes. *V.* ce mot ainsi que celui de PSYCHÉ pour quelques espèces de Teignes, auxquelles il applique la dénomination de *Ligniperdæ* donnée par des anciens auteurs à ces chenilles et à quelques autres analogues.

ut in his potissimum natura thesauros suos effudisse videatur, tantaque in minimis hisce majestas, ut admirari potius eam liceat, quam aptis verbis indicare; » de même que dans les Hespéries *Cupido* et *Guidus* de Fabricius (*Entom. System.*), les ailes présentent souvent des taches ou des points dorés, argentés et en relief, mais placés ici sur les supérieures. Malheureusement, beaucoup de ces Insectes nous sont très-pernicieux sous la forme de chenilles. Celles des Teignes proprement dites, nommées vulgairement Vers, se vêtissent aux dépens de nos étoffes en laine, de nos fourrures, des crins employés dans nos meubles, des poils des Mammifères dont nous conservons les peaux dans nos musées, ainsi que des plumes ou du duvet des Oiseaux des mêmes collections. A l'aide de leurs mâchoires, ces chenilles coupent ces diverses substances et les réunissent avec de la soie, pour construire les fourreaux cylindriques ou coniques, qui leur servent d'habitation. La nature leur a appris à en augmenter, d'après les degrés de leur croissance, les diamètres; elles les fendent, et, en y ajoutant une nouvelle pièce, elles peuvent leur donner plus de grosseur ou les allonger par un bout. Elles y subissent leurs métamorphoses, après en avoir fermé les ouvertures avec de la soie. Réaumur a exposé avec détails les curieux procédés de ces Insectes, et c'est aux Mémoires de ce grand naturaliste que nous renverrons ceux de nos lecteurs qui désireront les connaître. Une autre chenille de cette section, la Teigne des blés, dont Olivier a fait une Alucite et qui est pour nous un OEcophore, nous est bien plus nuisible par son extrême multiplication et en ce qu'elle détruit l'une de nos premières substances alimentaires, le Blé. Il est encore exposé aux ravages de la chenille d'une autre Tinéite, la fausse-chenille des blés, qui, avec de la soie, en lie plusieurs grains pour s'en former un tuyau dont elle sort de temps en temps, pour ronger le blé. D'autres Fausses-Teignes en perçant les rayons de cire qui leur sert de nourriture, font de grands dégâts dans nos ruches. D'autres chenilles de Tinéites creusent, en divers sens, le parenchyme des feuilles, et y produisent ces espaces desséchés et blanchâtres ou jaunâtres, en forme de taches, de lignes ondulées ou serpentiformes que l'on y observe souvent. Il en est qui rongent la surface de ces feuilles, en s'y mettant à l'abri sous une espèce de tente soyeuse qu'elles se fabriquent. Les boutons, les fruits, les galles même résineuses de quelques Arbres conifères, sont pour d'autres leurs habitations et leurs provisions alimentaires. Réaumur en a observé qui se font des fourreaux de pure soie, et qu'il distingue, d'après leurs formes et leur composition, en fourreaux en crosse, et en fourreaux à manteau; l'un des bouts des premiers est contourné, en quelque sorte, en manière de crosse; les seconds sont renfermés dans une enveloppe à deux valves ou battans, formant une espèce de manteau, et qui est un assemblage de petites écailles transparentes, roides, de la couleur d'une feuille sèche, et arrangées à peu près comme les écailles des Poissons. Telle est encore la composition du bout recourbé en crosse des tuyaux précédens. Plusieurs autres chenilles ont pour logement des portions membraneuses de feuilles qu'elles divisent en deux lames et qu'elles appliquent ensuite l'une sur l'autre. Lorsque l'une d'elles est prise sur le bord d'une feuille dentée, l'un des côtés du fourreau présente alors une rangée de dentelures; par celles des deux extrémités du tuyau qui est appliquée sur la feuille, la chenille fait sortir sa tête et ronge le parenchyme du Végétal. Le bout opposé offre quelquefois trois arêtes ou trois cornes, et dans quelques autres encore, il est fermé par deux lames de soie identiques. Si l'on coupe une partie de ce tuyau, l'Animal répare cette perte en y substituant de nouvelles pièces. On trouve

sur l'Astragale et sur quelques autres Plantes des fourreaux de Teignes que le même naturaliste désigne sous la dénomination de fourreaux à falbalas, les fragmens de feuilles dont ils sont composés formant transversalement des saillies annulaires et dentées sur leurs bords. Certaines Tinéites, toujours en état de larves, logent leurs fourreaux même dans le parenchyme des feuilles. Une étude plus suivie de ces Insectes nous dévoilerait sans doute beaucoup d'autres particularités non moins dignes d'intérêt, et nous fournirait le moyen d'établir dans cette petite famille des coupes naturelles.

Afin de rapprocher nôtre nomenclature de celle de Réaumur, nous n'avons formé, dans la seconde édition du Règne Animal de Cuvier, qu'une seule section des Pyralides et des Tinéites, mais en faisant observer que l'on pourrait les en séparer. Cette dislocation nous paraît même aujourd'hui nécessaire (*V.* plus haut); et la section des Tinéites se composera exclusivement des genres suivans :

I. Palpes inférieurs (ou labiaux) avancés; le dernier article, au plus, relevé; palpes supérieurs apparens.

Genres : Gallérie (*Galleria*), Crambus (*Crambus*), Alucite (*Alucita*), Euplocame (*Euplocamus*), et Phycis (*Phycis*).

II. Palpes inférieurs entièrement relevés et même recourbés, dans plusieurs, par dessus la tête.

A. Palpes inférieurs moyens et très-apparens; yeux écartés.

Genres : Teigne (*Tinea*), Ilithyie (*Ilithyia*), Yponomeute (*Yponomeuta*), et OEcophora (*Œcophora*).

B. Palpes inférieurs très-petits et velus; yeux très-rapprochés.

Genre : Adèle (*Adela*). (LAT.)

TINELIER. BOT. PHAN. On a ainsi francisé dans quelques Dictionnaires le nom du genre *Anguillaria*. *V.* ce mot. (G..N.)

TINGAZU. OIS. Espèce du genre Coua. *V.* ce mot. (B.)

TINGIS. *Tingis*. INS. Genre d'Hémiptères, de la famille des Géocorises, tribu des Membraneuses, institué par Fabricius, et composé de petites espèces remarquables par leur corps très-aplati, presque diaphane et réticulé dans plusieurs, et dont les antennes sont terminées en bouton, avec le troisième article beaucoup plus long que les autres. La plupart vivent sur les Plantes, en piquent les feuilles ou les fleurs et y produisent quelquefois de fausses Galles. L'espèce qui se trouve sur les feuilles du Poirier et que les jardiniers nomment Tigre, s'y multiplie quelquefois en si grande abondance, que tout le parenchyme de ces feuilles est détruit, et que le fruit étant trop à découvert ne parvient point à maturité. La larve du Tingis Clavicorne habite les fleurs de la Germandrée petit Chêne (*Teucrium Chamædrys*), les fait gonfler par ses piqûres, et le pétale s'épaississant, son limbe ne peut plus se développer. Lepelletier et Serville (Encyclop. méthod.) divisent ce genre en trois sections formant elles-mêmes des genres propres. Les espèces dont le corselet se prolonge postérieurement en manière d'écusson, et dont les côtés sont fortement dilatés et membraneux, composent la première et le genre *Tingis* proprement dit. Nous citerons les *T. pyri*, *gossypii*, *cardui*, de Fabricius, et les espèces que nous avons nommées *cristata*, *carinata*, ainsi que la Punaise à fraise antique de Geoffroy. Les espèces où le corselet pareillement prolongé en arrière n'est point ou très-peu dilaté latéralement, sont comprises dans la seconde section, ou le genre Monanthie : les *T. clavicornis*, *Echii*, de Fabricius, et quelques autres. Celles où l'écusson est distinct du corselet forment la dernière section ou le genre *Picma*. Le *Tingis capitata* de notre *Genera* en est le type. (LAT.)

TINGMIK. OIS. Même chose que

Largup. *V.* ce mot et CORMORAN. (B.)

TINGULONG. BOT. PHAN. Syn. dans Rumphius (*Herb. Amb.*, 7, p. 54, tab. 25) de l'*Amyris Protium*, L. (G..N.)

TINI. OIS. Syn. vulgaire de la Cresserelle. *V.* FAUCON. (DR..Z.)

TINIARIA. BOT. PHAN. Sous-genre de Renouée. *V.* ce mot. (B.)

TINIER. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires du *Pinus Cembra*. *V.* PIN.

Dans l'Encyclopédie méthodique, on a donné le nom de Tinier à l'ancien genre *Tinus* de Linné, réuni depuis au *Clethra*. (G..N.)

TINNUNCULOIDES. OIS. Syn. de la Cresserelette. *V.* FAUCON. (IS. G. ST.-H.)

TINNUNCULUS. OIS. Syn. de la Cresserelle. *V.* FAUCON. (DR..Z.)

TINOPORE. *Tinoporus*. MOLL. Genre que proposa Montfort (Conch. Syst. T. I, p. 146) pour un démembrement inutile des Sidérolites de Lamarck et compris aujourd'hui dans les Calcaires de D'Orbigny. *V.* SIDÉROLITE et CALCARINE. (D..H.)

TINTILAME. OIS. Syn. vulgaire de la Charbonnière. *V.* MÉSANGE. (DR..Z.)

TINUS. BOT. PHAN. Tournefort employait ce mot comme nom générique de la Plante nommée vulgairement *Laurier-Tin* qui appartient au genre *Viburnum*. Trois autres genres du nom de *Tinus* ont été établis par Linné, Burmann et Fabricius, mais tous les trois ont été supprimés et se rapportent aux genres *Clethra*, *Ardisia* et *Decumaria*. (G..N.)

TIONG BATU. OIS. On nomme ainsi à Sumatra le *Coracias orientalis* de Linné, tandis que le nom de *Tiong* seul est appliqué au *Gracula religiosa* de Linné; celui de *Tiong alu* ou *Punting alou* désigne l'*Oriolus chinensis*; et le *Tiup api* ou *Burong papa* le *Lanius bentet* d'Horsfield. (LESS.)

TIONGINE. BOT. PHAN. Nom français formé par Poiret dans l'Encyclopédie, du mot chinois *Tsjongina*, pour désigner le genre *Bœckea*. *V.* ce mot. (B.)

TIOQUET. OIS. Syn. vulgaire du Pinson d'Ardenne. *V.* GROS-BEC. (DR..Z.)

TIPHIE. *Tiphia*. INS. Genre d'Hyménoptères, famille des Fouisseurs, tribu des Scoliètes, institué par Fabricius, et qui se distingue des autres de la même division par les caractères suivans : palpes maxillaires allongés; languette évasée; mandibules étroites, arquées, allant en pointes sans dents; premier article des antennes presque conique, le second découvert; une épine recourbée à l'anus des mâles; un point épais, distinct, aux ailes supérieures; leur cellule radiale ouverte ou incomplète dans les femelles; deux cellules cubitales complètes, recevant chacune une nervure recurrente; ébauche d'une troisième cellule, s'étendant jusqu'au bord postérieur. Le corps de ces Insectes est noir et généralement velu ou pubescent. On les trouve sur les fleurs ou à terre, et dans les lieux sablonneux. Les femelles déposent leurs œufs dans des trous de la surface du sol; mais comme ces Hyménoptères sont généralement lourds, nous doutons fort qu'ils puissent, à la manière des Sphex, s'emparer de divers autres Insectes pour approvisionner leurs larves, et nous présumons qu'ils sont parasites. La TIPHIE MORIO (*Morio*, Fab.) dont le corps est entièrement noir, paraît de très-bonne heure, tandis qu'une autre espèce, *femorata*, très-voisine de la précédente, mais dont les quatre cuisses postérieures sont fauves, ne se montre que sur la fin de l'été et en automne. Quelques autres espèces de Fabricius doivent être placées soit avec les Myzines, soit avec les Scolies. (LAT.)

TIPHION ou TIPHIUM. BOT. PHAN. On a cru reconnaître le *Tussilago far-*

fara dans la Plante décrite sous ce nom par Théophraste. (G..N.)

TIPHLE. POIS. Sous ce nom, Gesner a décrit un Poisson qu'on croit être une espèce de Syngnathe. Dans ces derniers temps, Rafinesque l'a appliqué à un genre qui comprend les *Syngnathus Typhle* et *Acus* de Linné. (LESS.)

TIPULAIRES. *Tipulariæ*. INS. Tribu de l'ordre des Diptères, famille des Némocères, distinguée de la tribu des Calicides, composant exclusivement avec elle cette famille, par les caractères suivans : trompe soit, et le plus souvent, très-courte, terminée par deux grandes lèvres, soit longue, en forme de siphon, mais courbée en dessous (asindule); suçoir très-court, de deux à quatre soies au plus ; palpes courbés et toujours très-courts, lorsqu'ils sont relevés. Cette tribu se compose du genre *Tipula* de Linné et des premiers entomologistes ; de là l'origine de la dénomination de Tipulaires. Elle en comprend aujourd'hui un grand nombre, établis, pour la plupart, par Meigen. Ainsi que dans les Cousins, leur corps est ordinairement étroit et allongé, avec les pates longues et grêles ; la tête ronde, occupée en majeure partie, surtout dans les mâles, par les yeux à facettes ; le thorax élevé; les ailes longues et étroites, tantôt écartées, tantôt croisées horizontalement et quelquefois penchées ou en toit ; les balanciers nus et proportionnellement plus longs que ceux des autres Diptères, et l'abdomen allongé, cylindrique, souvent terminé en massue dans les mâles, et finissant en pointe dans les femelles. Les antennes sont toujours plus longues que la tête, de quatorze à seize articles dans le plus grand nombre et variant souvent selon les sexes. Celles de plusieurs mâles sont dans les uns pectinées ou en scie, dans les autres garnies de poils formant des panaches, des faisceaux ou des verticilles. Ces Diptères se tiennent sur les Plantes, dans les prairies, les jardins. Gœdart et Leuwenhœck ont nommé Tailleurs les grandes espèces ; d'autres les ont appelées Tipules Couturières. Les petites ont été désignées par la dénomination de Culiciformes, à raison d'une sorte de ressemblance avec les Cousins. Quelques-unes de ces petites espèces s'élèvent dans les airs et y forment de petites nuées qui montent et descendent continuellement dans une ligne verticale ; elles font entendre un petit bourdonnement aigu. C'est surtout en automne que ces Insectes sont plus abondans ; quelques espèces même se montrent l'hiver. Leurs larves ont la forme de petits Vers allongés, dont la tête est écailleuse ou de figure constante, ordinairement munie de deux très-petites antennes coniques, de deux crochets et de quelques autres pièces, propres à la manducation. Leur corps est annelé ou articulé, sans pates, pourvu quelquefois cependant d'appendices ou de mamelons qui les simulent ou leur en tiennent même lieu. Les unes ont, de chaque côté, une série de stigmates; d'autres n'en ont que quatre, savoir deux sur l'un des premiers anneaux, et les deux autres postérieurs. Quelquefois les trachées se prolongent dans l'intérieur de divers poils, qui ont ainsi l'apparence de branchies; d'autres respirent au moyen d'un tuyau postérieur. Il en est qui offrent des yeux ou des organes considérés comme tels. Ces larves ont des habitudes très-variées ; les unes, telles que celles des Tipulaires culiciformes, sont aquatiques, et tantôt nagent très-bien, ainsi que la Nymphe, tantôt se tiennent dans des trous, ou dans des fourreaux de diverses matières qu'elles ont fabriqués; d'autres vivent dans la terre, le fumier, ou dans les parties corrompues et humides des Végétaux. Il en est qui se nourrissent de Champignons où elles font leur séjour ; quelques-unes même de celles-ci les tapissent d'un enduit gluant qui leur sert de lit et de tente. Des Galles ou monstruosités végétales forment l'habitation de quelques autres. L'union

des deux sexes se prolonge souvent long-temps. Les derniers anneaux de l'abdomen des femelles composent un oviducte, allant en pointe, ce qui leur donne le moyen d'enfoncer plus ou moins profondément leurs œufs dans les diverses substances propres à la nourriture de leurs larves.

I. Antennes, celles des mâles au moins, notablement plus longues que la tête, filiformes ou sétacées, de plus de douze articles dans presque tous; pieds longs et grêles.

1. Jamais d'yeux lisses; palpes toujours courts; tête point ou peu prolongée en devant; ailes croisées sur le corps ou en toit, avec des nervures généralement peu nombreuses, longitudinales, divergentes et libres postérieurement; yeux lunulés; jambes sans épines.

A. Antennes entièrement garnies de poils, mais beaucoup plus longs dans les mâles et formant un grand panache triangulaire.

Tipulaires culiciformes.

a. Des ailes dans les deux sexes.

Genres : Corèthre, Chironome, Tanype.

b. Point d'ailes, dans les femelles au moins.

Genre : Chionée.

B. Antennes (de treize articles au moins, dans les deux sexes), n'offrant que des soies courtes, ou tout au plus, et dans les mâles seulement, un seul faisceau de poils, situé à leur base.

Tipulaires gallicoles.

Genres : Cératopogon, Psychode, Cécidomyie, Lestrémie.

2. Des yeux lisses et palpes longs; tête prolongée en devant et ailes écartées, dans plusieurs; nervures de ces ailes, le plus souvent nombreuses, réunies, du moins en partie, transversalement; des cellules discoïdales fermées. Yeux ovales ou ronds, le plus souvent sans échancrure, et accompagnés d'yeux lisses, dans ceux qui en ont une; jambes épineuses.

Tipulaires terricoles.

A. Yeux toujours entiers; point d'yeux lisses (ailes écartées dans plusieurs).

a. Ailes toujours écartées; antennes des mâles ordinairement pectinées, en scie ou barbues; dernier article des palpes fort long, comme divisé en petits nœuds.

Genres : Cténophore, Pédicie, Tipule, Néphrotome, Ptychoptère.

b. Ailes le plus souvent couchées sur le corps; dernier article des palpes guère plus long que les autres, point noduleux.

* Antennes de plus de dix articles.

† Antennes presque entièrement grenues.

Genres : Rhipidie, Lasioptère, Limnobie, Polymère.

†† Derniers articles des antennes plus menus que les précédens et allongés.

Genres : Trichocère, Macropèze, Dixe.

** Antennes de dix ou six articles.

Genres : Moekistocère, Hexatome, Nématocère.

B. Yeux échancrés dans quelques; deux ou trois yeux lisses (ailes toujours couchées sur le corps).

Tipulaires fungivores.

a. Palpes courbés, de quatre articles au moins distincts; antennes filiformes ou sétacées.

* Devant de la tête prolongé en manière de bec ou terminé par une trompe longue, en siphon, se prolongeant le long de la poitrine.

Genres : Ryphe, Asindule, Gnoriste.

** Tête point notablement prolongée en manière de bec; trompe fort courte.

† Antennes des mâles plus longues

que la tête et le thorax (en forme de soie, avec les deux premiers articles plus épais).

Genres : Bolitophile, Macrocère.

†† Antennes des deux sexes de la longueur au plus de la tête et du thorax.

— Les quatre jambes postérieures entièrement garnies au côté extérieur de petites épines.

Genres : Mycétophile, Leïa.

— — Extrémité postérieure des jambes munie seule d'épines.

Genres : Sciophile, Mycétobie, Platyure, Synaphe, Molobre, Campylomyze.

b. Palpes relevés, n'offrant qu'un seul article distinct. Antennes en forme de fuseau comprimé.

Genre : Céroplate.

II. Antennes en forme de massue, presque cylindrique ou conique, épaisse, perfoliée, ou terminées par un article plus gros, guère plus longues que la tête, dans les deux sexes, de douze articles au plus; corps court, épais.

Tipulaires florales.

1. Antennes de douze articles.

Genre : Cordyle.

2. Antennes de onze articles.

a. Point d'yeux lisses distincts.

Genre : Simulie.

B. Des yeux lisses, distincts.

a. Yeux échancrés; palpes d'un seul article.

Genre : Scatopse.

b. Yeux sans échancrure; palpes à trois ou quatre articles distincts.

Genres : Penthrétie, Dilophe.

3. Antennes de huit ou neuf articles.

Genres : Bibion, Aspiste. (LAT.)

TIPUL. OIS. Syn. vulgaire de la Grue, L. *V.* Grue. (DR..Z.)

TIPULARIA. BOT. PHAN. Nuttall (*Gener. of north Amer.*, pl. 2, p. 195) a établi sous ce nom un genre de la famille des Orchidées et de la Gynandrie Monandrie, L., qu'il a ainsi caractérisé : périanthe dont les cinq segmens sont spathulés, ouverts, les trois extérieurs oblongs ou obovales, les deux intérieurs plus étroits; labelle entier, très-court et concave, crénelé, muni à la base d'un éperon entier, étroit et filiforme, deux fois plus long que l'ovaire; gynostème libre, dépourvu d'ailes, mais seulement muni d'un rebord sur les côtés; anthère operculée, persistante, renfermant quatre masses polliniques, parallèles, solides, ni granuleuses ni pulvérulentes. Ce genre ne se compose que d'une seule espèce décrite par Pursh (*Flor. Am. sept.*, 2, pag. 585) sous le nom d'*Orchis discolor*. C'est une Plante qui ressemble en quelques points au *Limodorum abortivum;* elle croît dans les endroits stériles plantés de Pins, depuis la Nouvelle-Jersey jusqu'à la Caroline méridionale. (G..N.)

TIPULE. *Tipula*. INS. Cette dénomination, ainsi que celles de *Macropedium*, *Macrona*, *Pedo*, etc., fut donnée par les anciens à des Diptères très-analogues par leur forme générale, la longueur de leurs pates, au Cousin, mais point offensifs. Quelques auteurs les ont encore appelés Tailleurs ou Mouches Couturières; mais leur histoire, établie sur des faits positifs et dégagés d'erreurs, ne date guère que de l'époque où Réaumur publia ses beaux Mémoires. Il proposa de séparer des Tipules, sous le nom de Protipule, d'autres Diptères ayant des rapports avec elles, mais qui en diffèrent par les palpes. Le genre *Tipula* de Linné et des entomologistes du même âge, est devenu le type d'une famille, celle des Tipulaires (*V.* ce mot), et tel qu'il est maintenant limité, se caractérise ainsi : trompe très-courte, bilabiée, dont le suçoir ne paraît formé que de deux soies. Deux palpes saillans, fili-

rmes, courbés, de cinq articles (1), ont le dernier long, comme noueux u annelé; tête plus basse que le horax, prolongée en devant en maière de museau cylindrique; l'épisme terminé en pointe; yeux arronis, entiers; point d'yeux lisses; annes à peu près identiques dans les eux sexes, courtes, sétacées, de eize articles, presque tous cylindriies, avec quelques poils verticillés bout; le premier plus long, le econd court, presque en forme de oupe, et le dernier très-petit. Thoax élevé; ailes elliptiques, écarres dans le repos; deux cellules immédiatement après celle de la côte, artant de l'origine de ces ailes et rmées vers les deux tiers de leur ngueur; une troisième cellule paillement complète, mais petite et rondie, située immédiatement sous s deux précédentes; trois autres celles parcourant toute la longueur e l'aile, mais fermées par le bord ostérieur, à la suite de celles-ci; extrémité extérieure de l'aile offrant usieurs autres cellules incomplètes fermées de même. Abdomen alngé, terminé dans les femelles par oviducte extérieur, formé de deux lves écailles écailleuses, conniven s ou réunies, et allant en pointe; us gros au bout ou en massue dans autre sexe. Pates grêles, fort lonies, n'ayant d'épines qu'à l'extréité des jambes.

(Ces derniers caractères, ainsi que la anière dont se termine l'abdomen, nt communs à d'autres Tipulaires, lles de ma division des Terricoles, des Porte-Becs de Meigen. Pour ciliter l'accouplement, la femelle courbe son derrière en haut, et le âle, placé au-devant d'elle, peut en ntournant son corps, accrocher en ssous le dernier anneau de l'abdoen de sa compagne. Celle-ci, au oment de la ponte, se tient et mare dans une situation verticale, s'aidant seulement de ses deux dernières pates et de la pointe écailleuse terminant son abdomen; elle lui sert à percer la terre et à introduire ses œufs dans les trous qu'elle y fait, de distance en distance. C'est plus particulièrement au terreau et à la terre des marais qu'elle confie les germes de sa postérité. Ces œufs sont très-durs, d'un noir luisant et de figure oblongue, un peu contournée en manière de croissant. Les larves, d'après les observations de Réaumur, qui nous fournit ces détails, ressemblent à des vers allongés, grisâtres, cylindriques, mais amincis aux deux bouts, lisses et sans pates. La tête, qui est petite, écailleuse et susceptible de se retirer dans l'anneau suivant, offre deux petites antennes charnues et une bouche inférieure, composée de deux crochets, paraissant moins agir l'un contre l'autre, que contre deux autres pièces placées au-dessous d'eux, sur une même ligne, fines, écailleuses, convexes extérieurement, concaves sur l'autre face et dentelées au bord supérieur. Les seuls stigmates que ce grand naturaliste ait pu découvrir sont situés sur le dernier anneau de corps, au nombre de six, et sur deux rangées transverses, deux, quatre. Les deux supérieurs sont plus grands, forment autant de taches brunes qui, vues à la loupe, paraissent être composées de deux plaques circulaires, représentant un œil avec son iris; deux grandes taches parcourant toute la longueur du corps y aboutissent par des filets qu'elles jettent à leur extrémité postérieure. Réaumur pense que l'air pénètre intérieurement par ces stigmates, tandis qu'il sort par les quatre autres plus petits et situés au-dessous; le pourtour du dernier anneau du corps est divisé en six rayons ou angles, dont les deux supérieurs plus grands. Ces larves se nourrissent uniquement de terre, et lorsqu'elles sont très-abondantes dans les mêmes localités, elles nuisent aux Plantes, en détachant ou isolant leurs racines et les privant ainsi des sucs nutritifs qu'el-

1) Nous tenons compte du tubercule radical, que ne fait pas Meigen en n'admettant que tre articles.

les recevraient. On trouve dans le terreau de divers Arbres d'autres larves analogues ; mais celles-ci appartiennent à d'autres genres de la même division. C'est là aussi que les uns et les autres subissent leurs dernières métamorphoses ; les nymphes sont allongées, ont antérieurement deux tubes respiratoires, en forme de cornes, les pates repliées sur elles-mêmes ou contournées, et présentant dans toute la longueur de l'abdomen des rangées annulaires et transverses de petites épines, qui leur servent à s'élever à la surface du terrain, lorsqu'elles doivent se dépouiller de leur peau et devenir Insectes parfaits. Elles peuvent aussi en faire usage pour ramper. Lepelletier et Serville (Encycl. méth.) ont partagé les Tipules proprement dites en celles qui ont l'une des cellules postérieures des ailes pétiolée, et en celles où toutes ces cellules sont sessiles. Dans la première division se range la TIPULE DES CULTURES (*T. oleracea*, L.; *T. pratensis*, Dég., Ins. VI, tab. 18, fig. 12, 13), dont le thorax est cendré, rayé d'obscur ; dont l'abdomen est d'un roussâtre foncé, et qui a les ailes noirâtres, avec le côté roussâtre. A l'autre division appartient la TIPULE SAFRANÉE (*T. croceata*, L.), qui est d'un noir velouté, avec trois bandes fauves sur l'abdomen, et une tache brune sur les ailes. Ici vient encore le T. CORNICINE (*T. cornicina*, L.), dont le corps est jaune, avec trois lignes noirâtres sur l'abdomen. Les ailes ont une tache marginale obscure. *V.* pour les autres espèces Meigen et Macquart (Diptères du nord de la France). (LAT.)

TIQUE. OIS. Syn. vulgaire du Pipit des Buissons. *V.* PIPIT. (DR..Z.)

TIQUE. ARACH. On nomme ici vulgairement certains *Acarus* de Linné qui s'attachant au corps de divers Animaux, en sucent le sang ; telles sont plus particulièrement les espèces du genre *Ixode*. *V.* ce mot. (LAT.)

TIQUES. *Riciniæ*. ARACHN. Nous avons désigné ainsi, parmi les Arachnides trachéennes, une tribu de la famille des Holètres, ayant pour caractères : huit pieds propres à la course ou du moins point natatoires ; un suçoir formé de trois lames ou lancettes dont deux représentant les chélicères, et l'autre la languette. Ces Arachnides sont la plupart parasites, et composent les genres suivans : Bdelle, Smaride, Ixode et Argas. *V.* ces mots. (LAT.)

TIQUILIA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Persoon (*Enchir.*, 1, p. 157) et qui avait pour type le *Lithospermum dichotomum* de la Flore du Pérou, a été réuni au *Coldenia* par Lehmann. *V.* COLDÉNIE. (G..N.)

TIRAILLEUR. INS. *V.* CANONNIER.

TIRANITE. *Tiranites*. MOLL. Un morceau de Baculite usé ou incomplétement formé, dépourvu de ses cloisons persillées, a été pour Montfort le sujet de ce genre qui n'a pas été adopté. *V.* BACULITE. (D..H.)

TIRATUNFULI. BOT. CRYPT. Même chose que *Coatunfuli*. *V.* ce mot. (B.)

TIRE-ARRACHE. OIS. Syn. vulgaire de la Rousserolle. *V.* SYLVIE. (DR..Z.)

TIRE-FOND. *Haustator*. MOLL. Ce genre inutile fut créé par Montfort dans le second volume de sa Conchyliologie systématique pour une Turritelle fossile des environs de Paris, *Turritella imbricataria*, parce que sa suture enfoncée et ses tours anguleux la font ressembler à une vis prenante que les tonneliers mettent en usage et nomment tire-fond. *V.* TURRITELLE. (D..H.)

TIRE-LANGUE. OIS. Syn. vulgaire du Torcol. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TIRÉSIAS. PSYCH. Notre collaborateur Bory de Saint-Vincent a établi et décrit sous ce nom un genre nouveau de la famille des Arthrodiées et de la tribu des Zoocarpées, dans le-

quel il signale comme espèce principale le *Conferva bipartita* de Dilwyn. Les caractères de ce genre ont été exposés dans ce Dictionnaire (T. I, pag. 597). Depuis ce temps, le genre *Tiresias* a été adopté par Fries qui l'a placé parmi ses Hydrophyces ou Algues, et qui a fait observer que le *Zoocarpea* de Nées d'Esembeck (*Nov. Act. nat. cur.*, ann. 1813, pag. 517) était le même genre. Le même auteur pense que la majeure partie des *Prolifera* de Vaucher, ainsi que l'*Œdegonium* de Link, doivent faire partie du Tirésias. (G..N.)

TIRICA. OIS. Espèce peu connue de Perroquets. *V.* ce mot. (B.)

TIRIN. OIS. (Belon.) Syn. vulgaire du Cini. *V.* GROS-BEC. (DR..Z.)

TIRIT. OIS. Syn. vulgaire du Mouchet. *V.* ACCENTEUR. (DR..Z.)

TIRITZ. OIS. Syn. vulgaire du Prayer. *V.* BRUANT. (DR..Z.)

TIRU-CALLI. BOT. PHAN. Nom indien d'une espèce d'Euphorbe figurée par Rhéede (*Hort. Malab.*, 8, tab. 44). C'est l'*Euphorbia Tirucalli*, L. (G..N.)

TIRUS. POIS. Genre créé par Rafinesque pour recevoir une seule espèce des mers de Sicile, qu'il nomme *Tirus marmoratus*, et voisine des *Salmones;* il n'a pas été adopté. (LESS.)

* TISIPHONE. REPT. OPH. (Fitzinger.) Sous-genre de Vipères, voisin des Trigonocéphales. *V.* VIPÈRE. (IS. G. ST.-H.)

TISSERAND. OIS. L'un des noms vulgaires du Worabée. *V.* GROS-BEC. (DR..Z.)

TISSERANDS. *Textores.* OIS. Vieillot a donné ce nom à la onzième famille des Oiseaux sylvains de sa méthode ornithologique; elle comprend les genres Loriot, Malimbe, Ictérie, Carouge, Baltimore, Troupiale et Cassique. (DR..Z.)

TISSERIN. *Ploceus.* OIS. Genre de l'ordre des Granivores. Caractères : bec robuste, dur, fort, en cône assez allongé, convexe, presque droit, aigu, comprimé et fléchi vers la pointe; mandibule supérieure à arête qui s'avance entre les plumes du front; ses bords, ainsi que ceux de l'inférieure, sont courbés en dedans; narines ovoïdes, ouvertes, placées de chaque côté près de la surface; pieds médiocres; tarse aussi long que le doigt intermédiaire; quatre doigts, trois en avant, soudés à la base, un en arrière; ailes médiocres; quatrième rémige la plus longue. Le nom de Tisserin, donné par Cuvier aux Oiseaux dont se compose ce genre, est tiré de l'art étonnant, de l'adresse toute particulière qu'ils apportent dans la construction de leurs nids : les premiers matériaux de la bâtisse consistent en quelques brins de jonc que l'Oiseau arrange symétriquement et enlace avec l'extrémité des feuilles roides et pointues d'un Pandanus ou de toute autre plante de même élévation; il amasse autour de cette charpente une abondante quantité de soie, de laine, de duvet, de coton et d'autres substances douces et molles, qu'il se met à tisser ou plutôt à feutrer de manière à donner à l'ensemble la forme d'un sac cylindrique, pyramidal ou conique, tout à la fois épais et léger. Ce sac est solidement attaché par un point de suspension, et l'ouverture pratiquée sur l'extrémité de la face opposée au côté d'où soufflent les vents pluvieux, garantit de l'humidité l'intérieur du nid où l'on observe une espèce de cloison qui partage l'appartement en deux; l'espace du fond est destiné à la couveuse, l'autre est occupé par le mâle que vient ensuite retrouver la femelle quand elle ne peut plus habiter avec ses petits sans danger de les écraser. Ces Oiseaux nichent en société, et non-seulement le même arbre reçoit un nombre considérable de couveuses, mais chacune d'elles a l'habitude d'appliquer, lors de chaque ponte, le nouveau nid contre l'ancien, de sorte que l'on finit par ne plus apercevoir qu'une masse de nids accolés les uns contre les autres,

et enveloppant les branches dont ils ont occasioné le desséchement. La ponte est en général de trois à cinq œufs. On trouve des Tisserins sur les deux continens, dans la région intertropicale. Les espèces sont assez nombreuses; nous citerons :

Tisserin d'Abyssinie, *Loxia abyssinica*, Lath. Parties supérieures, ventre, abdomen et jambes jaunes; tête, gorge et poitrine noirs; scapulaires noirâtres; tectrices alaires brunes, bordées de gris; rémiges et rectrices noires, frangées de jaune; bec noir; pieds rougeâtres. Taille, cinq pouces.

Tisserin Alecto, *Textor Alecto*, Temm., Ois. col., pl. 446. Tout le plumage d'un noir lustré, avec la base des plumes blanche; côtés de la poitrine et flancs garnis de plumes noires, dont les barbes intérieures sont largement tachetées de blanc; rémiges frangées de brun; bec jaunâtre, recouvert à la base de protubérances cornées, blanchâtres; pieds d'un brun noirâtre. Taille, neuf pouces six lignes. Des contrées occidentales de l'Afrique.

Tisserin bicolore, *Ploceus bicolor*, Vieill. Parties supérieures brunes, rémiges et rectrices bordées d'olivâtre; gorge et devant du cou munis de jaune à cause de l'extrémité des plumes qui est de cette couleur; poitrine et parties inférieures d'un jaune vif et foncé; bec gris, avec les bords et le dessous jaunes; pieds gris. Taille, six pouces et demi. Du Sénégal.

Tisserin Cap-More, *Oriolus Textor*, Lath., Buff., pl. enl. 375 et 376. Parties supérieures d'un jaune orangé foncé; sommet de la tête, joues, menton et gorge d'un brun noirâtre; nuque et haut du cou d'un brun rougeâtre; tectrices alaires, rémiges et rectrices d'un brun olivâtre, bordées de jaune; parties inférieures d'un jaune foncé. La femelle offre du jaune clair partout où cette nuance est orangée chez le mâle; du reste il paraît que les teintes de ce dernier varient beaucoup et se rapprochent de celle de la femelle pendant l'hiver; bec et pieds bruns. Taille, sept pouces huit lignes. De l'Afrique.

Tisserin a front d'or, *Ploceus aurifrons*, Temm., Ois. color., pl. 175. Parties supérieures variées de brun et de vert jaune; front et sommet de la tête d'un jaune doré; joues et gorge jaunes; côtés du cou et parties inférieures d'un jaune citron: scapulaires, tectrices alaires, rémiges et rectrices d'un brun verdâtre, bordées de jaune; bec noir; pieds rougeâtres. Taille, six pouces. La femelle a les parties supérieures d'un cendré verdâtre avec le bord des plumes d'un vert jaunâtre, la gorge et les parties inférieures d'un jaune verdâtre, varié de gris; bec et pieds bruns. De l'Afrique méridionale.

Tisserin Nélicourvi, *Loxia pensilis*, Lath. Parties supérieures d'un vert sombre; tête et devant du cou jaunes; trait oculaire verdâtre; rémiges noires, bordées de verdâtre; rectrices noires; parties inférieures d'un jaune verdâtre; bec et pieds bruns. Taille, cinq pouces. De Madagascar.

Tisserin orangé, *Ploceus aurantius*, Vieill. Parties supérieures d'un vert olive; tête, gorge et parties inférieures d'un jaune orangé; un trait noir qui part de l'angle du bec et s'étend au-dessus de l'œil; moyennes tectrices alaires jaunes; grandes tectrices alaires, rémiges et rectrices d'un vert noirâtre, bordées de jaunâtre; bec brun; pieds jaunâtres. Taille, cinq pouces. De l'Afrique.

Tisserin a tête noire, *Ploceus melanocephalus*, Vieill. Tout le plumage d'un jaune clair, à l'exception de la tête, du cou, de la gorge et de la poitrine qui sont noirs, des tectrices alaires, des rémiges et des rectrices qui sont noirâtres, bordées de jaunâtre; bec noir; pieds rougeâtres. Taille, cinq pouces six lignes. Du Sénégal.

Tisserin voilé, *Ploceus velatus*, Vieill. Parties supérieures d'un jaune olivâtre; front, côtés de la tête, gorge, devant du cou, d'un noir ve-

louté qui finit en pointe sur la poitrine; nuque, dessus et côtés du cou, croupion, poitrine ventre et abdomen d'un jaune doré; rémiges, rectrices et grandes tectrices alaires d'un brun olive, bordées de jaune: bec et pieds d'un gris bleuâtre. Taille, six pouces. La femelle est plus petite, et n'a que le capistrum d'un noir velouté; toutes les autres nuances sont moins vives. (DR..Z.)

TISSUS CELLULAIRE, MUSCULEUX, MÉDULLAIRE OU NERVEUX ET FIBREUX. ZOOL. *V.* ANIMAL.

TITA. BOT. PHAN. (Scopoli.) Syn. de *Cassipourea* d'Aublet. (G..N.)

TITAN-COTTE. BOT. PHAN. Nom vulgaire dans l'Inde d'une espèce de *Strychnos* (*S. Potatorum*) dont les graines servent à purifier les mauvaises eaux. (G..N.)

TITANE. MIN. Métal découvert en 1781 par William Gregor, dans le sable ferrugineux d'un ruisseau de la vallée de Menachan en Cornouailles. Il reçut bientôt de Kirwan le nom de Ménachine; mais Klaproth, ayant analysé le Schorl rouge de Hongrie, y découvrit aussi ce même Métal et lui donna le nom de Titane, qui lui est resté. On ne l'a point encore observé à l'état métallique dans la nature, et l'on n'est pas même parvenu à le réduire complétement dans les laboratoires; mais feu le docteur Wollaston l'a trouvé dans des scories de forges du pays de Galles, en petits cristaux cubiques, ayant l'éclat et la couleur du Cuivre bruni; sa pesanteur spécifique est de 5,3. Ce Métal, à l'état d'Oxide ou plutôt d'Acide titanique, est la base d'un genre composé de quatre espèces, dans lesquelles il est libre ou combiné, soit avec la Chaux, soit avec l'Oxide de Fer. Ces quatre espèces sont le Titane oxidé rouge ou le Ruthile, le Titane anatase, la Craïtonite et le Titane silicéo-calcaire ou le Sphène. Les deux dernières, la Craïtonite et le Sphène, ayant déjà été décrites dans ce Dictionnaire, il ne nous reste plus à parler ici que des deux autres, le Titane oxidé rouge et le Titane anatase. Indiquons d'abord les caractères communs aux différens Minerais qui contiennent de l'Oxide de Titane. Fondus avec la Soude, ils produisent un sel insoluble dans l'eau, mais attaquable par l'Acide muriatique et dont la solution précipite en rouge brun par le ferro-prussiate de Potasse, si le minerai ne renferme que de l'Oxide de Titane, et en vert d'herbe s'il contient de l'oxide de Fer. Dans l'un et l'autre cas, une lame de Zinc, plongée dans la solution, lui communique toujours une teinte violette.

TITANE OXIDÉ ROUGE OU RUTHILE, Schorl rouge de Hongrie, de Born; Titanite, Kirwan. Minéral d'un rouge brunâtre, tirant quelquefois sur le rouge-aurore et sur le jaune-brun, translucide ou opaque, ayant un éclat métalloïde, une dureté assez considérable, une structure laminaire, et s'offrant fréquemment sous la forme de cristaux prismatiques, chargés de cannelures longitudinales. Ces cristaux dérivent d'un prisme droit, à bases carrées, dans lequel le côté de la base est à la hauteur à peu près comme 11 est à 5. Les clivages parallèles à l'axe ont beaucoup de netteté; la cassure transversale est conchoïde et un peu raboteuse. Le Ruthile est facile à casser; sa dureté est presque égale à celle du Quartz; sa pesanteur spécifique est de 4,25. Seul, il est infusible au chalumeau; avec le Borax, il se dissout en produisant beaucoup de bulles. Le Ruthile pur est formé de 66 parties de Métal pur et de 34 d'Oxigène. Il est fréquemment mêlé d'oxide de Fer, d'oxide de Manganèse et même de Chaux, qui s'y trouvent en quantités très-variables. Les variétés de formes du Ruthile sont peu nombreuses; mais elles sont remarquables par leur tendance générale à s'accoler deux à deux par une face terminale, oblique à l'axe. Les cristaux simples sont des prismes à qua-

tre ou huit pans, terminés par des pyramides du même nombre de faces. La réunion des cristaux maclés a toujours lieu de manière que deux cristaux prismatiques se joignent par deux faces obliques à l'axe, en formant une sorte de coude ou de genou; de-là le nom de Géniculés que donne Haüy aux cristaux de Ruthile ainsi accolés, et dont les axes font toujours entre eux, par leur croisement, un angle obtus d'environ 114°. Souvent la jonction se répète plusieurs fois entre un certain nombre de prismes, de telle sorte qu'il résulte de leur assemblage des portions de polygone ou des espèces de rosaces analogues à celles que l'on observe dans le Fer pyriteux prismatique. Les variétés de structure sont les suivantes : le Ruthile laminaire, en lames ou en grains à structure lamelleuse. — Le Lamelliforme, en petites lamelles répandues à la surface d'un Quartz hyalin (la Tête-Noire, au Mont-Blanc); en lames hexagonales, aiguës, modifiées sur leurs angles et sur leurs bords (Saint-Christophe en Oisans). — Le cylindroïde, en longs prismes striés et souvent engagés dans du Quartz; en cylindres creux et recouverts de Chlorite (au Saint-Gothard).—L'Aciculaire, en filets capillaires ou en aiguilles qui ont quelquefois un décimètre de longueur et qui sont engagés ordinairement dans le Quartz hyalin (à Madagascar, au Brésil, à Ceylan). — Le Réticulé (Sagénite de Saussure, Crispite de Lamétherie); composé d'aiguilles qui se croisent sous des angles constans, de manière à imiter un réseau ou un filet par leur assortiment (au Saint-Gothard, sur le Quartz, le Feldspath, le Fer oligiste; en Hongrie, près de Boïnick). — Les variétés de mélanges sont : 1° le Titane Ruthile ferrifère, Eisentitan; d'un gris de fer, agissant sur l'aiguille aimantée, renfermant de l'Oxidule de Fer en proportions variables. Certaines variétés granuliformes en contiennent jusqu'à 36 et 40 pour 100; ce qui les a fait regarder comme constituant une véritable combinaison d'Oxide de Fer et d'Acide titanique, à laquelle on a donné les noms de Fer titané ou de Titanate de Fer. On peut distinguer deux sous-variétés dans le Titane Ruthile ferrifère : le Laminaire ou Massif, Gallitzinite; se trouve dans les terrains primitifs en masses ou en veines; au Spessart près d'Aschaffenbourg; à Egersund en Norvège : le Granuliforme (Ménakanite, Isérine, Nigrine) provenant en grande partie de la destruction des Roches volcaniques. — 2°. Le Titane Ruthile Chromifère; d'un gris métallique noirâtre qui approche du gris de fer : à Karingbricka, paroisse de Fernbo, près Sahla en Suède, dans un Talc verdâtre. — 3°. Le Titane Ruthile Uranifère : à Gersdof, en Saxe.

Le Titane oxidé rouge ou Ruthile appartient aux terrains primordiaux dans lesquels on le rencontre presque toujours disséminé sous la forme de cristaux, formant quelquefois des nids ou des veines plus ou moins puissantes, ou tapissant de ses aiguilles les cavités de différentes Roches, depuis le Granite le plus ancien jusqu'aux Schistes et aux Calcaires intermédiaires. Les substances qui lui sont le plus ordinairement associées, sont le Quartz hyalin qui lui sert presque toujours de gangue immédiate, le Feldspath, le Fer oligiste, le Fer spathique, la Chlorite, etc. On le trouve dans le Granite en France à Saint-Yrieix, près de Limoges; dans le Gneiss, à Arendal en Norvège où il est associé au Sphène; dans la Pegmatite, aux environs de Candy, île de Ceilan; dans le Granite alpin, vallée de Chamouny; dans le Micaschiste, à Boïnick et Rhonitz en Hongrie, au passage du Simplon et au Saint-Gothard; au milieu des Schistes talqueux, à Saint-Jean-de-Belleville, vallée de Doron près de Moustiers en Savoie; dans la Syénite, à l'île de Mull; et dans le Calcaire de Rannoch en Ecosse. Le Titane Ruthile se rencontre très-rarement dans les terrains pyrogènes :

on le cite dans le Basalte de Sattelberg en Bohême. Il est beaucoup plus commun à l'état de Fer titané granuliforme ou de Nigrine dans les terrains d'alluvion et surtout dans les Sables ferrugineux qui proviennent de la destruction des Roches primordiales et volcaniques (vallée de Menakan en Cornouailles; Iserufer en Bohême; Ohlapian en Transylvanie).

Titane Anatase; Octaédrite, Saussure; Schorl bleu indigo, Romé de l'Isle; Oisanite, Delamétherie. Découvert par Schreiber en Dauphiné, dans les Roches primitives des montagnes de l'Oisans. Ce Minéral ne s'est encore montré que sous la forme de très-petits cristaux octaèdres, de deux à huit lignes de longueur; ces cristaux sont rarement incolores; le plus souvent ils ont une teinte d'un bleu indigo ou d'un gris d'acier joint à un éclat demi-métallique. La forme primitive de ces cristaux est, suivant Haüy, un octaèdre à base carrée dont les faces sont inclinées de part et d'autre de la base de 137°. Il ne serait pas impossible de faire dériver cette forme par des modifications assez simples de celle que nous avons indiquée comme étant la forme primitive du Titane Rutile; en sorte que les deux espèces ne sont pas nettement distinguées l'une de l'autre par les caractères cristallographiques. Leur séparation n'est pas établie non plus d'une manière rigoureuse par les résultats de l'analyse chimique; car on n'a pu retirer de cette substance que de l'Oxide de Titane; mais on ignore à quel degré d'oxidation se trouve ce Métal, et s'il est réellement à l'état d'Oxide pur. Le Titane Anatase se clive avec netteté parallèlement aux faces de l'octaèdre primitif, et de plus dans le sens de la base commune des deux pyramides dont il est l'assemblage. Il est facile à briser; sa cassure est conchoïdale; son éclat se rapproche de l'éclat adamantin; il est transparent, ou au moins translucide, lorsqu'on le place entre l'œil et une vive lumière. Sa dureté est intermédiaire entre celles de la Chaux phosphatée et du Feldspath; sa pesanteur spécifique est de 3,82. Seul, il est infusible; avec le Borax il se comporte comme l'espèce précédente. On ne connaît jusqu'à présent, dans cette espèce, que des variétés de formes et de couleurs; encore ne sont-elles pas très-nombreuses. On distingue parmi les premières: le Titane Anatase primitif; en octaèdre pur, à base carrée, dont les faces sont recouvertes de stries transversales. — Le Baré, qui est la variété précédente dont les sommets sont tronqués parallèlement à la base. — Le Dioctaèdre, provenant d'une modification par quatre faces sur les angles des sommets. Les couleurs les plus ordinaires sont le brun jaunâtre, le brun enfumé, le gris, le rouge brun, le bleu indigo pur. Il est plus rare de trouver des cristaux blancs ou presque incolores.

Le Titane Anatase, beaucoup moins répandu dans la nature que le Titane oxidé rouge, ne s'est encore trouvé que dans deux ordres de terrains: les terrains primitifs et les terrains d'alluvion. Dans les premiers, on ne le rencontre que dans les fissures et dans les veines quartzeuses qui traversent le Granite et le Micaschiste. C'est dans le Granite du Dauphiné que Schreiber le découvrit pour la première fois près du hameau de la Villette, commune de Vaujani en Oisans. Il est en cristaux disséminés dans des veines feldspathiques et quartzeuses, et accompagné de Feldspath albite, de Chlorite, de Craïtonite et de Fer oligiste. On l'a retrouvé depuis dans la Gorge de la Selle, au-dessus du pont du Diable, dans la commune de Saint-Christophe. Il a été découvert ensuite au Saint-Gothard par Saussure: il est en cristaux bruns ou noirâtres, quelquefois gris de lin, épars sur des druses de Quartz et de Feldspath adulaire et associés à d'autres cristaux de Fer oligiste, de Titane oxidé rouge, de Sphène et de Zircon. On l'a trouvé encore au-dessus du vil-

lage de Selvaz dans les Grisons; aux environs de Moustiers en Tarentaise; à Barèges dans les Pyrénées; en Cornouailles, etc.; enfin à Villa-Rica, au Brésil, il se rencontre en cristaux isolés, transparens et d'un blanc grisâtre, au milieu des sables qui renferment l'Or et les Diamans.

(G. DEL.)

TITAN-EISENSTEIN. MIN. *V.* FER.

TITANOKÉRATOPHYTE. POLYP. Nom un peu trop grec par lequel Boerhaave a désigné ses Gorgones.

(E. D..L.)

TITARES. OIS. Espèce du genre Chevalier. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TITA-TALI. BOT. PHAN. (Rhéede.) Syn. malabare d'une espèce de Liseron (*Convolvulus maximus*, L., Suppl.) (G..N.)

TITHON. INS. Papillon du genre Satyre. *V.* ce mot. (B.)

TITHONIE. *Tithonia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées-Rudbeckiées de Cassini, établi par Desfontaines dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, en 1780, admis, d'après ce Mémoire resté manuscrit, dans le *Genera Plantarum* de Jussieu, et définitivement constitué par son auteur dans les Annales du Muséum d'Histoire naturelle, T. 1, pl. 49, tab. 4. Examiné de nouveau par Cassini, ce genre a été ainsi caractérisé : involucre plus long que les fleurs du disque, presque campanulé, composé de folioles entièrement libres et irrégulièrement disposées sur trois rangs; les extérieures formant deux rangées, un peu inégales et dissemblables, larges, presque arrondies, coriaces, appliquées, se terminant en un long appendice étalé, ovale, foliacé; les intérieures, en une seule rangée, beaucoup plus petites, oblongues, membraneuses, non terminées par un appendice, plus ou moins analogues aux paillettes du réceptacle; celui-ci est conique, muni de paillettes enveloppant les fleurons, oblongues-lancéolées, coriaces-membraneuses, roides et presque spinescentes. La calathide est radiée, composée au centre de fleurons nombreux, réguliers, hermaphrodites et à la circonférence d'un rang de demi fleurons ligulés et neutres. La corolle des fleurs du centre a le tube court et pubescent, le limbe très-long; le tube anthéral est muni au sommet d'un appendice ovale-lancéolé, aigu, et à la base d'appendices très-courts. Le fruit est oblong, tétragone, lisse, comme tronqué au sommet, surmonté d'une aigrette en forme de couronne coriace, incisée ou denticulée irrégulièrement, offrant en outre sur les ovaires intérieurs une ou deux petites écailles filiformes, triquètres, légèrement ciliées sur les angles, placés entre les divisions de l'aigrette stéphanoïde. La corolle des fleurs de la circonférence a le tube très-court, la languette longue, large, elliptique, oblongue, ordinairement dentée au sommet. Il n'y a aucun rudiment d'étamines; mais on y observe un ovaire avorté, long, grêle, triquètre, privé de style et surmonté d'une petite aigrette stéphanoïde. Le genre *Tithonia* fut établi primitivement sur une belle Plante du Mexique, dont les graines avaient été envoyées en 1778 au Jardin-du-Roi par Thierry de Ménonville. Desfontaines décrivit cette Plante dans le Mémoire que nous avons cité plus haut, et lui donna le nom de *Tithonia tagetiflora*. Elle fut cultivée pendant quelques années au Jardin-du-Roi, mais elle ne tarda pas à disparaître. Lamarck en donna une mauvaise figure dans ses Illustrations des genres, tab. 708, et l'auteur du genre la fit connaître quelques années après par une description et une figure assurément bien supérieure à celle de Lamarck. Enfin, le *Tithonia* ne reparut dans les jardins que vers l'année 1822, époque à laquelle il fleurit à Neuilly chez le duc d'Orléans. Depuis ce temps, cette Plante n'est point rare

dans les parterres, et elle contribue à la décoration de ceux où l'on cultive les espèces remarquables. Sa tige est haute d'environ un décimètre, droite, légèrement pubescente, munie de feuilles alternes, cordiformes, triangulaires, divisées en rameaux inégaux, portant chacun une calathide dont les fleurs ont une belle couleur d'un jaune de feu. C'est à cette couleur que Desfontaines fit jadis allusion, en donnant à son nouveau genre le nom de l'amant rajeuni de l'Aurore.

H. Cassini reconnut que le genre *Tithonia* ne devait point être placé près du *Gaillardia* de Fougeroux ainsi que Desfontaines l'avait proposé; il le rapprocha de l'*Helianthus*, et même il y fit entrer, comme seconde espèce, l'*Helianthus tubæformis* de Jacquin, *Hort. Schœnb.*, vol. 3, p. 65, tab. 375. (G..N.)

TITHYMALE. *Tithymalus*. BOT. Sous ce nom les anciens désignaient le genre Euphorbe. *V.* ce mot. (G..N.)

TITHYMALOIDES. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Tournefort avait été réuni par Linné à l'*Euphorbia*. Poiteau l'a rétabli sous le nom de *Pedilanthus*. *V.* ce mot.

Ventenat employait le mot Tithymaloïdes pour désigner la famille des Euphorbiacées. (G..N.)

TITHYS. OIS. L'un des synonymes latins du Rouge-Queue. *V.* SYLVIE. (DR..Z.)

TITI. MAM. Nom de pays du Douroucouli, et aussi de quelques Ouistitis. (IS. G. ST.-H.)

TITI. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Nom qu'on donne à O-Taïti à une petite Fougère que Labillardière nomme *Pteris rugulosa*, et que les habitans de cette île emploient pour imprimer sur leurs étoffes. (A. R.)

TITIA. OIS. Nom générique proposé par Hermann pour recevoir des Pics à bec recourbé et dont le type est le Promépic de Levaillant. (LESS.)

TITIRE. INS. Nom vulgaire du *Satyrus Bathseba* de Fabricius. *V.* SATYRE. (G.)

TITIRI. OIS. Espèce du genre Gobe-Mouche. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TITIRI ou TITRI. POIS. Nom caraïbe d'un petit Poisson des Antilles, mentionné par Labat, et qui paraît être une Clupée. (LESS.)

TITIT. OIS. Espèce du genre Gros-Bec. (B.)

TITMOUSE. OIS. L'un des noms vulgaires de la Charbonnière. *V.* MÉSANGE. (DR..Z.)

TITREC. OIS. Syn. vulgaire du Motteux. *V.* TRAQUET. (DR..Z.)

* TITTMANNIA. BOT. PHAN. Reichenbach a fondé sous ce nom un genre de la famille des Scrophularinées et de la Didynamie Angiospermie, L., auquel il a imposé les caractères suivans : calice divisé en cinq segmens égaux; corolle personnée, la lèvre inférieure trilobée, redressée; quatre étamines didynames à filets arqués; les anthères supérieures cohérentes; capsule biloculaire bivalve, à cloison épaissie vers son milieu et formant le placenta. Ce genre se compose de plusieurs Plantes placées par les auteurs dans différens genres anciennement connus. L'auteur y rapporte le *Torenia scabra* de R. Brown, ainsi que l'*Antirrhinum hexandrum* de Forster, que Brown considérait comme un *Torenia*. Il y réunit encore les *Lindernia alsinoides*, *scapigera* et *subulata* de R. Brown, l'*Hornemannia viscosa* de Willdenow, et les *Lindernia monticola* et *grandiflora* de Nuttall. A l'exception de ces deux dernières espèces qui croissent dans l'Amérique du nord, les autres sont indigènes de l'Inde-Orientale et de la Nouvelle-Hollande. Ce sont de petites Plantes herbacées, à feuilles opposées, à pédoncules axillaires et terminaux, dépourvues de bractées, les pédoncules fructifères penchés et re-

dressés après la déhiscence de la capsule. (G..N.)

TITYRA. OIS. L'un des synonymes de la Bécarde. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TIUTE. MAM. L'un des noms de pays du Morse. (IS. G. ST.-H.)

TIUTVA. OIS. Syn. vulgaire du Stercoraire parasite. *V.* STERCORAIRE. (DR..Z.)

TIVEL. CONCH. Adanson (Voy. au Sénég., pl. 18) a nommé ainsi une Coquille de son genre Telline, *Donax*, Linné. Nous ne la trouvons mentionnée ni dans Gmelin, ni dans Lamarck; il paraît que depuis Adanson cette espèce n'a pas été retrouvée. (D..H.)

TIVOUCH. OIS. Espèce du genre Huppe. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TJAKKO. MAM. (Schreber.) L'un des noms du Macaque. (IS. G. ST.-H.)

TJAMPACA. BOT. PHAN. Espèce du genre *Michelia*, L. *V.* ce mot. (B.)

TJERU CANSJAVA. BOT. PHAN. *V.* CANSJAVA.

TKAKE. MAM. Nom hottentot d'un grand Cétacé dont l'espèce n'est pas déterminée. (IS. G. ST.-H.)

TLACOCELOTL. MAM. L'un des noms mexicains de l'Ocelot, et d'où est dérivé ce dernier mot. *V.* CHAT. (IS. G. ST.-H.)

TLACOOZLOT. MAM. L'un des noms mexicains de l'Ocelot. *V.* CHAT. (IS. G. ST.-H.)

TLAHUELILOCA-QUAHUITL. BOT. PHAN. Nom de pays de l'Arbre encore inconnu d'où l'on retire au Mexique la gomme Caragne. (B.)

TLAMITZI. MAM. Nieremberg indique sous ce nom un Carnassier du Brésil que Desmarest croit être le Margay. *V.* CHAT. (IS. G. ST.-H.)

TLAMOTOTLI. MAM. Nom mexicain d'un Ecureuil, d'après Hernandez. Séba a aussi employé ce nom qu'il paraît avoir appliqué à une autre espèce dont Pennant a fait depuis le *Sciurus mexicanus*. (IS. G. ST.-H.)

TLAQUATZIN ET TLAQUACUM. MAM. Noms mexicains des Didelphes. Hernandez nomme en outre Tlaquatzin épineux le Coendou à longue queue. *V.* ce mot à l'article PORC-EPIC. (IS. G. ST.-H.)

TLATLHAUHQUI OU TLATHLHAUHSQUI. MAM. C'est, d'après les auteurs, le nom mexicain d'un Chat dont l'espèce est indéterminée, et peut-être aussi un nom donné en commun à plusieurs Chats; car on trouve l'Ocelot désigné sous le nom de Tlathlauhsqui-Ocelotl. (IS. G. ST.-H.)

TLAUQUECHUL. OIS. (Hernandez.) Syn. de Spatule rose. *V.* SPATULE. (DR..Z.)

TLIPOTON. BOT. PHAN. *V.* COHAYALLI.

TMÉSIPTERIS. BOT. CRYPT. (*Lycopodiacées.*) Bernhardi (Journal de Schrader, 1800, vol. 2, p. 131, pl. 2, fig. 5) a établi sous ce nom un genre qui a été réuni par Brown au *Psilotum* de Swartz. Il ne diffère, en effet, de ce dernier genre que par ses capsules biloculaires, caractère qui, selon R. Brown, ne sert qu'à établir une simple section du *Psilotum*. Le *Tmesipteris tannensis*, Bernh., *loc. cit.*, est une Plante recueillie par Forster dans la Nouvelle-Zélande et non dans l'île de Tanna. L'espèce nommée aussi *T. tannensis* par Labillardière (*Nov.-Holl.*, 2, p. 105, tab. 252) en diffère par ses feuilles tronquées au sommet et surmoutées d'une petite pointe sétacée. C'est le *Psilotum truncatum* de R. Brown qui croît aux environs du Port-Jackson et à la Terre de Diémen. L'une et l'autre sont parasites sur les troncs des Fougères arborescentes. (G..N.)

TMÉSITERNE. *Tmesiternus.* INS. Genre de Coléoptères, de la famille des Longicornes dont nous avons exposé les caractères dans la nou-

velle édition du Règne Animal de Cuvier. Il forme, avec quelques autres genres, tels que ceux de Districhocère, Tragocère et Leptocère, une division particulière se rapprochant sous quelques rapports des Saperdes, et sous d'autres, comme la forme du corselet et celle de l'abdomen, des Leptures. Les Tmésiternes ont des palpes presque filiformes, les antennes insérées dans une échancrure des yeux, sétacées, simples, plus longues que le corps: le corselet mutique, plus large et lobé postérieurement, avec le présternum prolongé postérieurement, tronqué et reçu, à son extrémité, dans une échancrure du mésosternum. Toutes les espèces que nous connaissons ont été apportées de l'Australasie, et c'est aussi la patrie des Tragocères et des Distichocères. Quelques-unes seront décrites et figurées dans la partie de la relation du voyage du capitaine Duperrey consacrée à l'histoire naturelle. (LAT.)

* TOBINIA. BOT. PHAN. Genre établi par Desvaux (*in Hamilt. Prodr. Fl. Ind.-Occid.*, p. 56) aux dépens de quelques *Zanthoxylum* des auteurs, et ainsi caractérisé : calice petit, à trois dents peu prononcées, quelquefois divisé profondément en trois parties; corolle à trois pétales. Les fleurs femelles ont un ovaire à trois lobes, surmonté de trois stigmates filiformes; trois carpelles monospermes. Ce genre s'éloigne suffisamment du *Zanthoxylum* par son calice tridenté ou tripartite, par le nombre de ses pétales, de ses étamines, de ses styles et de ses carpelles. Il se compose de cinq espèces dont une seule (*T. coriacea*) est absolument nouvelle. Les quatre autres étaient connues antérieurement sous les noms de *Zanthoxylum spinosum*, *acuminatum*, *emarginatum* et *ternatum*, Swartz. Ce sont des Arbres ou des Arbustes, les uns inermes et les autres munis d'aiguillons, ayant le port des *Zanthoxylum*, à feuilles impari-pinnées, rarement ternées, à fleurs disposées en grappes. Ils croissent dans les Antilles, principalement à l'île de la Jamaïque. (G..N.)

TOBIRA. BOT. PHAN. Nom japonais d'une espèce de Pittospore. *V.* ce mot. (A. R.)

TOCARD. OIS. Espèce du genre Toucan. *V.* Lev., Hist. des Touc., pl. 9. De l'Amérique méridionale. *V.* TOUCAN. (DR..Z.)

TOCK. OIS. Espèce du genre Calao. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOCKAIE. REPT. SAUR. *V.* TOKAIE.

TOCO. OIS. Espèce du genre Toucan. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOCOCO. OIS. L'un des noms vulgaires du Flammant rouge. *V.* PHÉNICOPTÈRE. (DR..Z.)

TOCOLIN. OIS. Espèce du genre Troupiale. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOCOYENA. BOT. PHAN. Dans notre Monographie de la famille des Rubiacées (*V.* les Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris, vol. 5), nous avons réuni en un seul les deux genres *Posoqueria* et *Tocoyena* d'Aublet, en lui conservant ce dernier nom, et lui donnant les caractères suivans : le limbe du calice est marginal et à cinq dents; la corolle est longuement tubuleuse, à tube grêle; le limbe du calice est un peu oblique, à cinq divisions profondes et étalées; les cinq étamines sont insérées à la gorge de la corolle qui est velue; elles sont saillantes; les anthères sont allongées, pointues à leur sommet, terminées à leur partie inférieure par deux petits culs-de-sac arrondis. Le style est long, et se termine par un stigmate à deux divisions étroites. Le fruit est ovoïde, terminé supérieurement par le limbe du calice qui forme un petit tube légèrement saillant; il est charnu, à deux loges, contenant chacune un assez petit nombre de graines ovoïdes ou légèrement polyédriques, insérées sur deux rangs à l'angle in-

terne de la loge. Ce genre se compose de trois à quatre espèces. Ce sont des Arbrisseaux quelquefois volubiles, originaires de l'Amérique méridionale. Leurs feuilles sont opposées, grandes, coriaces, persistantes, avec des stipules interpétiolaires. Leurs fleurs ont sept à huit pouces de longueur; elles forment une sorte de corymbe qui termine les jeunes rameaux.

Le *Tocoyena* a de très-grands rapports avec les genres *Gardenia* et *Mussænda*. Il diffère de l'un et de l'autre par la forme de ses anthères; de plus du premier par son fruit dont les graines globuleuses et non planes, sont insérées à l'angle interne et sur deux rangs et non éparses dans la pulpe; du second par ses graines très-grosses et en petit nombre et non fort petites et très-nombreuses. (A. R.)

TOCRE. *Odontophorus*. OIS. (Vieillot.) Genre établi aux dépens des Perdrix pour y placer une espèce, *Perdix guianensis*, L., dont le bec, très-comprimé sur les côtés, est bidenté à chaque bord et vers le bout de sa partie inférieure. *V.* PERDRIX. (DR..Z.)

TODDALIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Térébinthacées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Jussieu (*Gener. Plant.*, p. 371) et offrant les caractères suivans : calice à quatre ou cinq dents, persistant; corolle à quatre ou cinq pétales hypogynes et se recouvrant par leurs bords pendant l'estivation; torus en forme de disque; étamines au nombre de quatre ou cinq; style très-court, portant un stigmate tronqué; baie sèche, glanduleuse dans son écorce, à quatre ou cinq loges et renfermant autant de graines presque réniformes, couvertes d'un test noir, épais, corné, presque pierreux, composées d'un albumen charnu, d'un embryon axile, un peu arqué, à cotylédons linéaires et à radicule supérieure. Ce genre a reçu diverses dénominations : Commerson le nommait *Vepris* dans les herbiers. Schreber et Smith ont inutilement changé le nom proposé par Jussieu en ceux de *Crantzia* et de *Scopolia*. Linné avait placé la Plante qui en forme le type parmi les *Paullinia* qui appartiennent à une famille différente. Cette espèce (*Toddalia aculeata*, Pers.; *T. asiatica*, Lamk., Illust.) est un Arbrisseau dont les tiges sont grêles, rameuses, garnies, ainsi que les nervures médianes des feuilles, d'aiguillons crochus, courts, très-nombreux, larges à la base, noirâtres au sommet. Les feuilles sont pétiolées, alternes, ternées, à folioles ovales-lancéolées, glabres, obtuses au sommet. Les fleurs sont disposées en grappes dans les aisselles des feuilles. On a réuni à cette espèce, comme simples variétés, les *T. nitida* de Lamarck, et *T. rubicaulis* de Willdenow. Cette Plante, ainsi que trois autres espèces décrites par Lamarck sous les noms de *T. lanceolata*, *paniculata* et *angustifolia*, croissent dans les îles de l'Archipel indien et à Maurice. (G..N.)

TODEA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Genre de la tribu des Osmundacées et si voisin de l'*Osmunda*, que le célèbre auteur du Prodrome de la Flore de la Nouvelle-Hollande a réuni ces deux genres; cependant l'aspect de ces Plantes est assez différent pour qu'on puisse conserver le genre établi par Willdenow soit comme genre, soit comme section bien tranchée. Les capsules du *Todea* sont membraneuses, globuleuses, bivalves, sans véritable anneau élastique, mais présentant sur un de leurs côtés un petit disque renflé et réticulé autrement que le reste de la capsule; elles sont portées sur un court pédicelle, et ce qui les distingue des véritables *Osmunda*, c'est qu'elles sont insérées le long des nervures, sur la face inférieure des pinnules qui ne sont nullement déformées et ne forment pas des grappes ou panicules comme dans les *Osmunda*. On connaît deux espèces publiées de ce genre qui sont : 1° le *Todea africana*, Willd. (*Os-*

munda barbara, Thunb.), qui croît également au cap de Bonne-Espérance et à la Nouvelle-Hollande et dont les frondes sont épaisses et coriaces; 2° le *Todea Fraseri*, Grev. et Hook., espèce à feuilles membraneuses qui croît à la Nouvelle-Hollande dans les montagnes Bleues. Brown en indique une autre espèce étrangère à la Nouvelle-Hollande, à fronde pellucide, comme celle des Trichomanes; il a probablement voulu signaler par-là une charmante Fougère qui vient d'être rapportée de la Nouvelle-Zélande, par Lesson jeune, botaniste du voyage de l'Astrolabe.

(AD. B.)

TODIER. *Todus*. OIS. Genre de l'ordre des Insectivores. Caractères : bec assez allongé, plus large que haut, entouré de longs poils à sa base; mandibules très-minces, la supérieure à arête distincte se terminant en pointe, l'inférieure obtuse, tronquée; narines placées à la surface du bec et assez éloignées de sa base, ouvertes, arrondies; pieds médiocres; quatre doigts, trois en avant, les latéraux inégaux; l'interne uni jusqu'à la seconde articulation; l'externe jusqu'à la troisième; ailes courtes; les deux premières rémiges moins longues que la troisième, la quatrième dépassant toutes les autres.

Le genre Todier, que Temminck a réduit à une seule espèce, se lie très-étroitement au genre Moucherolle par quelques-unes des plus petites espèces que divers ornithologistes persistent même à considérer comme de vrais Todiers. Nous ne nous permettrons pas de décider la question, surtout si, comme le dit Temminck, l'observation du caractère et des mœurs a beaucoup influé sur la restriction du genre Todier. Cette unique espèce donc appartient aux Antilles, et très-probablement aux contrées équatoriales de l'Amérique; elle y jouit de la vie commune aux Moucherolles et aux Gobe-Mouches, et comme certains Martins-Pêcheurs, elle établit son nid dans la terre ou le tuf tendre des crêtes des ravins, mais à une hauteur telle qu'elle n'ait rien à redouter des inondations, et que le berceau de la jeune famille soit parfaitement abrité de la pluie. Ce nid, ou plutôt cette loge souterraine, présente un appartement arrondi où l'on arrive par une galerie tortueuse; la couchette consiste en quelques brins de paille recouverts de duvet sur lequel la femelle dépose quatre ou cinq œufs gris, tachetés de brunâtre; elle les couve avec beaucoup de constance jusqu'à ce qu'ils soient éclos; alors le mâle rivalise de tendresse avec sa compagne envers les nouveau-nés qu'ils ne quittent plus jusqu'à la couvée suivante. Ce charmant petit Oiseau, que les créoles de Saint-Domingue nomment vulgairement petit Perroquet de terre, recherche les endroits solitaires, ce qui est cause sans doute qu'on les rencontre si rarement dans les collections. Le mâle fait entendre dans la saison des amours un petit chant assez agréable, auquel la femelle répond souvent par un petit cri d'appel; hors cette époque on les a toujours trouvés fort silencieux. Leur vol droit et rapide ne permet de les apercevoir que lorsqu'ils sont posés à terre ou sur des pierres élevées, car sur les arbres leur couleur et leur exiguité les dérobent aux yeux les plus attentifs.

TODIER VERT, *Todus viridis*, L., Buff., pl. enl. 585, fig. 1 et 2. Parties supérieures d'un vert brillant; front d'un fauve verdâtre; rémiges et rectrices brunes, bordées de vert; gorge et devant du cou d'un rouge vif tirant un peu sur l'orangé très-foncé, avec l'extrémité de chaque petite plume frangée de blanc; angles du bec garnis de plumes blanches que suit, en se dirigeant vers les oreilles, une grande touffe d'un bleu d'aigue-marine; parties inférieures blanchâtres avec les flancs d'un beau rose; tectrices subcaudales d'un jaune verdâtre; bec d'un gris jaunâtre, noir à la pointe; pieds rougeâtres. Taille, trois pouces et demi. (DR. Z.)

TODIRAMPHE. *Todiramphus*. OIS. Genre de l'ordre des Alcyons. Caractères : bec droit, très-déprimé, plus large que haut; mandibules égales, obtuses et aplaties vers l'extrémité, à bords entièrement lisses, l'inférieure très-légèrement renflée; narines placées longitudinalement à la base du bec dans une fissure oblique, très-peu apparente; elles sont bordées par les plumes du front; pieds médiocres; tarses allongés; ailes courtes, arrondies; première rémige courte, la quatrième la plus longue; queue allongée; rectrices égales. La création du genre Todiramphe est due à Lesson, qui l'a publié dans le troisième volume des Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris. Il comprend deux espèces d'Oiseaux de la mer du Sud dont on avait jusqu'alors été fort embarrassé, ne pouvant, à cause de certains caractères, les placer parmi les Martins-Pêcheurs auxquels néanmoins ils ressemblent beaucoup. Ces Oiseaux font partie du petit nombre de ceux que les insulaires des archipels de la Société révèrent comme leurs divinités. Lesson, qui leur a vu décerner les honneurs du culte le plus fanatique, nous apprend que cette coutume est pratiquée de temps immémorial, et que la défense sévère de porter la moindre atteinte à ces favoris ou protégés du grand dieu *Oro*, n'a pas peu contribué à en rendre la race aussi nombreuse qu'elle l'est maintenant, et très-difficiles les moyens de s'en procurer des dépouilles qui, lorsqu'on en rencontre accidentellement, sont de suite portées au temple, et offertes comme hommage au grand *Oro*.

TODIRAMPHE SACRÉ, *Todiramphus sacer*, Less., *loc. cit.*, avec figure; *Alcedo tutta*, Gmel.; *Alcedo sacra*, Var., a, b et c; Lath. Cette espèce est sujette à de grandes variations occasionées par l'âge et vraisemblablement par les différentes mues. Il est assez probable que, sur la foi des auteurs qui ne l'avaient pas vue plus que nous, nous l'avons décrite plusieurs fois sous des noms différens à l'article MARTIN-PÊCHEUR.

TODIRAMPHE DIVINISÉ, *Todiramphus divinus*, Less., *loc. cit.*, avec figure. Parties supérieures brunes; sommet de la tête d'un brun très foncé; joues verdâtres; rémiges brunes, faiblement bordées de vert; rectrices d'un brun verdâtre; gorge blanche, une bandelette noire et large, naissant de la commissure du bec, et séparant le blanc de la gorge du brun verdâtre de la tête; un large collier noir sur le haut de la poitrine; le reste des parties inférieures d'un blanc passant au roussâtre; longueur de la queue, trente-quatre lignes. La forme du bec, qui est beaucoup plus aplati que dans l'espèce précédente, qui est légèrement convexe en dessus et qui ressemblerait parfaitement à celui d'un Todier, s'il avait la moindre trace de carène et les barbes qu'on observe à la base du bec des Oiseaux de ce genre, a éloigné l'idée qu'avait d'abord conçue Lesson que le Todiramphe divinisé pouvait être la femelle du Todiramphe sacré. Ce bec n'a que dix-huit lignes de longueur; celle de l'Oiseau est de sept pouces huit lignes. (DR..Z.)

TODTLIEGENDES. MIN. C'est-à-dire *Sol mort ou stérile*. C'est le nom que les Allemands ont donné, en y joignant l'épithète de Rothes, au Grès rouge ancien, ou Psépite. *V.* ce mot. (G. DEL.)

TODUS. OIS. (Linné.) Syn. de Todier. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TO-EMI. BOT. CRYPT. *V.* LAIT DE TIGRE.

TOFFA. MAM. Espèce du genre Dasyure. *V.* ce mot. (B.)

TOFFU. OIS. L'un des noms vulgaires du Petit Oiseau de Paradis. *V.* PARADIS. (DR..Z.)

TOFIELDIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Colchicacées et de l'Hexandrie Trigynie, L., offrant les caractères suivans : périanthe extérieur ou calice un peu éloigné de la fleur, membraneux, trifide, petit

persistant ; périanthe intérieur ou corolle à six pétales oblongs, concaves, égaux, étalés, persistans, beaucoup plus longs que le calice ; six étamines opposées aux pétales, ayant leurs filets subulés, simples, glabres, de la longueur de la corolle ; les anthères incombantes, cordiformes ; trois ovaires supères, connivens, acuminés et finissant en styles très-courts et verticaux ; stigmates capités ; trois capsules cohérentes par la base, gibbeuses, membraneuses, uniloculaires, bivalves, déhiscentes par le côté intérieur ; graines nombreuses, elliptiques-oblongues, anguleuses, insérées sur le bord interne de chaque valve. Le genre *Tofieldia* a été établi par Hudson sur une Plante que Linné avait placée dans son genre *Anthericum* ; mais ce dernier est aujourd'hui composé de plusieurs espèces qui se placent parmi les Liliacées. Jussieu et Michaux reproduisirent le même genre sous le nom de *Narthecium* qui appartient aussi à d'autres Monocotylédones. L'*Isidrogalvia* de Ruiz et Pavon ne diffère point du genre dont il est ici question. Enfin, Willdenow augmenta la confusion synonymique en donnant le nom d'*Helonias borealis* à la Plante sur laquelle le *Tofieldia* a été fondé. Les espèces de ce genre, quoique peu nombreuses, étaient fort mal connues avant le travail que Smith a publié dans le quatorzième volume des Transactions de la Société Linnéenne de Londres. Ce savant botaniste y a éclairci l'histoire de six espèces dont les plus remarquables sont les *T. palustris* et *T. alpina*. La première est une petite Plante à capitule de fleurs ovoïde, qui croît dans le nord des deux continens, et qui se retrouve en quelques localités de l'Ecosse et de la Suisse ; c'est l'*Anthericum calyculatum* de Linné, *Fl. Lapp.*, éd. 2, 106, tab. 10, fig. 3 ; le *Narthecium pusillum* de Michaux, l'*Helonias borealis* de Willdenow. Le *T. alpina*, est la Plante qui, dans la Flore Française, porte à tort le nom de *T. palustris*. Elle a un épi de fleurs cylindrique. On la trouve abondamment dans les pâturages gras et humides des Alpes. (G..N.)

TOILE D'ARAIGNÉE. MOLL. Syn. vulgaire du *Conus arenosus*. *V.* CONE. (A. R.)

TOILE A MATELAS. MOLL. Syn. vulgaire du *Murex melongena*. *V.* PYRULE. (A. R.)

TOIT CHINOIS. MOLL. Nom vulgaire d'une Coquille du genre Calyptrée. *V.* ce mot. (B.)

TOJA. BOT. PHAN. Qu'on prononce *Toca*. Nom de l'*Ulex europeus* dans la Galice où il parvient à une hauteur extraordinaire, et forme des espèces de bois taillis. *V.* ATOCHA et AJONC. (B.)

TOKAIE. REPT. SAUR. Espèce du genre Gecko. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TOLAI. MAM. Espèce du genre Lièvre. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TOLAK ou TULAK. BOT. PHAN. Même chose que Delb. *V.* ce mot. (B.)

TOLCHIQUATLI. OIS. Espèce du genre Chouette. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOLEK. OIS. Nom que l'on donne au Tourne-Pierre. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOLOO-PARAH. POIS. (Russel.) *V.* GASTÉROSTÉE, sous-genre LICHE. (B.)

TOLPIS. BOT. PHAN. *V.* DREPANIA.

TOLU. OIS. Un Coucou de Sumatra, qu'on appelle dans le pays *Kradok* ou *Booboot*, est le *Cuculus Tolu* du Catalogue systématique de sir Raffles. (LESS.)

TOLU. *Toluifera*. BOT. PHAN. Dans les Annales des Sc. natur., vol. 2, p. 168, nous avons démontré que ce genre n'avait été fondé que sur une erreur, et parce qu'on lui avait attribué les caractères d'un fruit qui lui était totalement étranger. D'après les échantillons authentiques conservés dans l'herbier du célèbre Hum-

boldt, nous avons reconnu que l'Arbre qui produit le baume de Tolu était une espèce du genre *Myroxylum*, de la famille des Légumineuses, genre dont une autre espèce produit le baume du Pérou ; en conséquence nous l'avons désigné sous le nom de *Myroxylum toluiferum*. Le baume de Tolu ne diffère par aucun caractère du baume du Pérou solide. *V.* MYROXYLE. (A. R.)

TOLUIFERA. BOT. PHAN. *V.* MYROXYLE. (A. R.)

TOLYPEUTES. MAM. Illiger avait établi sous ce nom, parmi les Tatous, un sous-genre qui n'a point été adopté, et dont le type était le *Dasypus tricinctus*. (IS. G. ST.-H.)

TOMATE. BOT. PHAN. *V.* LYCOPERSICUM.

TOMBAC. MIN. *V.* CUIVRE.

TOMBECORNE. BOT. PHAN. Ce nom, qui est une traduction française du mot *Piptoceras*, a été inventé pour placer, dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, la description d'un nouveau genre de Synanthérées créé par Cassini, aux dépens du *Centaurea* de Linné. Plutôt que d'adopter un mot qui surcharge inutilement la nomenclature, nous préférons renvoyer au Supplément l'article *Piptoceras*. (G..N.)

TOMENTELLE. *Tomentella*. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Genre établi par Persoon (*Obs. myc.*, 2, p. 18), réuni ensuite au *Thelephora*. *V.* ce mot. (A. R.)

TOMENTEUX. *Tomentosus*. BOT. PHAN. Une partie couverte de poils courts, très-serrés de manière à offrir quelque ressemblance avec du drap, est dite tomenteuse : telles sont, par exemple, les feuilles du Bouillon blanc. (A. R.)

TOMEX. BOT. PHAN. Ce nom a été donné à trois genres qui, tous les trois, font partie de genres admis antérieurement. Le *Tomex tomentosa*, L., est synonyme du *Callicarpa lanata* ; le *Tomex* de Thunberg se rapporte au *Litsœa*, et le *Tomex* de Forskahl est le même que le *Dobera* de Jussieu. Mais comme ce dernier genre n'a pas été décrit dans ce Dictionnaire et qu'il a été renvoyé, à cet effet, au mot *Tomex*, nous devons dire un mot ici de ce genre qui est encore fort peu connu, et dont les affinités naturelles sont loin d'être déterminées.

La Plante sur laquelle il a été constitué par Forskahl (*Flor. arab.*, p. 32) est un Arbre que les Arabes nomment *Dober*, à feuilles opposées, ayant le pétiole jaunâtre, épaissi à la base, les fleurs disposées en panicule resserrée, le fruit bon à manger. Le calice est urcéolé, à quatre dents. Il y a quatre pétales plus longs que le calice ; quatre étamines ayant leurs filets subulés, réunis à la base en un tube tétragone, les anthères dressées ; quatre petites écailles entre les pétales et les étamines ; l'ovaire supère, surmonté d'un style court et de deux stigmates. Le fruit est ovoïde, tuberculeux, charnu, visqueux et renfermant une seule graine. (G..N.)

TOMICUS. INS. *V.* TOMIQUE.

TOMINEO. OIS. Même chose que Rubis, espèce d'Oiseau-Mouche. *V.* COLIBRI. (B.)

TOMIQUE. (*Tomicus*, Latr., *Ips.* de G.) INS. Genre de Coléoptères, de la famille des Xylophages, répondant à celui de *Bostrichus* de Fabricius, moins quelques espèces, composant le genre *Platypus*, ainsi que les Hylésines du même. Leur corps est cylindrique, avec la tête globuleuse, s'enfonçant dans le corselet, les palpes très-petits et coniques, les antennes de onze articles, courtes et terminées en massue ; mais cette massue est solide, et tous les articles des tarses sont entiers, ce qui distingue ces Insectes des Hylurges, des Scolytes, des Camptocères et des Hylésines proprement dits, genres qui sont des démembremens de celui auquel Fabricius a donné ce dernier nom. Maintenant les Tomiques diffèrent

des Platypes par plusieurs caractères; les antennes ne sont point susceptibles de se replier sous la tête et leur massue est annelée; leur tête est arrondie en dessus; les côtés du corselet n'offrent point d'échancrure, et la longueur des tarses, dont le premier article est peu allongé, égale au plus celle des jambes; les yeux sont allongés et un peu échancrés. Les larves de ces Insectes, lorsqu'elles sont très-multipliées, ce qui arrive souvent, font de grands dégâts dans nos forêts, en vivant dans le bois et le perçant en divers sens. Ce sont surtout les Arbres résineux ou de la famille des Conifères qu'elles attaquent; on en a décrit un assez grand nombre d'espèces, la plus grande de ce genre est le T. TYPOGRAPHE (*Bostrichus typographus*, Fab.; *Scolytus typographus*, Oliv., col. IV, pl. 1, fig. 7, a, b). Il est long de trois lignes, d'un brun noirâtre, plus ou moins foncé, garni de poils jaunâtres, avec les élytres fortement striées, tronquées circulairement à leur extrémité, qui offre plusieurs dents, et dont une plus grande, au bout de cette troncature. D'autres Tomiques (*laricis*, *monographus*, *bidens*, *chalcographus*, etc.) ressemblent au précédent par la manière dont se terminent les élytres; mais le nombre des dents n'est pas toujours le même; d'autres caractères distinguent d'ailleurs ces espèces. Celles dont les élytres sont arrondies et inermes à leur extrémité, composeront une autre section. Gyllenhal y place le *Dermestes micrographus* de Linné ou l'*Hylesinus villosus* de Fabricius, les apatés *dispar*, *limbatus* et *Tiliæ* de celui-ci, ainsi que son *Hylesinus melanocephalus*. (LAT.)

TOMOGÈRE. CONCH. Montfort (Conchyl. Syst. T. II, p. 359) avait établi ce genre avant que Lamarck eût proposé celui qu'il nomme Anostome, fait pour les mêmes Coquilles. On devait choisir celui des deux noms qui avait été publié le premier; il en a été autrement, la dénomination de Lamarck a prévalu. *V.* ANOSTOME. (D..H.)

TOMOMYZE. *Tomomyza*. Genre de Diptères, établi par Wiedemann (Dipt. Exot.), et qui paraît appartenir à notre tribu des Anthraciens, famille des Tanystomes. Il s'éloignerait des autres de la même tribu par l'absence d'yeux lisses, et à en juger, d'après la figure qu'il donne des antennes, en ce que ces organes n'ont point de styles à leur sommet; la trompe est à peine saillante. L'espèce servant de type (*Anthracoides*) est du cap de Bonne-Espérance. (LAT.)

TOMOSITE. MIN. (Ch. Hartmann.) Variété de Carbonate de Manganèse. *V.* ce mot. (A. R.)

TOM-TIT. OIS. L'un des noms vulgaires du Todier. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TONABEA. BOT. PHAN. L'auteur du *Genera Plantarum* décrit sous ce nom le genre *Taonabo* d'Aublet, qui ne nous paraît point suffisamment distinct du *Ternstrœmia* de Mutis. *V.* TERNSTROEMIA. (CAMB.)

TONGA. MAM. On nomme ainsi sur la côte de Guinée, d'après le père Labat, une grande Chauve-Souris qui est très-certainement une Roussette, et que Lesson croit être la Roussette-Geoffroy. (IS. G. ST.-H.)

TONGA. BOT. PHAN. (Pragon.) Fruit d'un *Solanum* voisin du *Melongena*, L., qui croît sur les côtes d'Afrique au nord du Zaïre et que mangent les Nègres. (B.)

TONG-CHU-BALANQUE. BOT. PHAN. Syn. de Topier, espèce du genre *Cratœva*. *V.* ce mot. (B.)

TONINA. BOT. PHAN. Genre établi par Aublet pour une petite Plante fluviatile, originaire de la Guiane, et qui a été si incomplètement décrite jusqu'à présent, que nous croyons devoir en donner ici une description plus détaillée. La *Tonina fluviatilis*, Aublet, Guian., p. 859, t. 330, croît dans les ruisseaux, dans les étangs et les marais de la Guiane. Ses tiges

sont simples, émergées, longues d'un pied et au-delà; leurs feuilles sont alternes, sessiles, canaliculées à leur base, linéaires, aiguës et un peu recourbées; les fleurs forment de petits capitules globuleux, pédonculés, opposés aux feuilles et accompagnés d'une spathe linéaire un peu plus longue que le pédoncule. Le capitule se compose de fleurs mâles et femelles disposées sans ordre. Chaque fleur est accompagnée d'une très-petite écaille linéaire; les fleurs mâles sont pédicellées; elles offrent un calice presque globuleux, urcéolé, à trois divisions profondes, orbiculaires, convexes, acuminées; une sorte de godet monosépale, tronqué et entier à son sommet, plein et turbiné à sa base; en dedans de cet organe trois étamines insérées sur le sommet de la partie pleine, et en dedans des étamines qui sont plus longues que le calice, trois filamens qui paraissent être ou trois étamines avortées, ou trois stigmates d'un ovaire avorté. Les fleurs femelles sont presque sessiles; leur calice est composé de trois sépales ou écailles allongées, aiguës, ciliées, plus longues que les fleurs mâles; en dedans du calice sont trois autres écailles plus courtes comme spathulées et ciliées de poils articulés, qui naissent de leur partie supérieure. L'ovaire est libre et sessile, à trois côtes très-prononcées, à trois loges contenant chacune un seul ovule attaché à la partie supérieure de l'angle interne et renversé; le style est triangulaire et terminé par trois stigmates oblongs et obtus. Le fruit est une capsule tricoque, environnée par les écailles calicinales, à trois loges monospermes, qui s'ouvrent chacune par une suture longitudinale. Chaque graine qui est ovoïde et presque globuleuse se compose d'un endosperme charnu et d'un très-petit embryon discoïde, extraire, opposé au hile.

La seule espèce qui forme ce genre a été réunie par Roth à l'*Eriocaulon*, sous le nom d'*E. amplexicaule*, et Vahl l'a décrite sous le nom d'*Hydrophydra amplexicaulis*, Symb. 3 p. 99. (A. R.)

TONITE. ois. Espèce du genre Gros-Bec. *V.* ce mot. (B.)

TONNE. *Dolium.* MOLL. Ce genre est un de ceux que les anciens conchyliologues reconnurent sans le caractériser d'une manière rigoureuse; nous pourrions les citer presque tous; il nous suffira d'indiquer Lister et Gualtierri à l'appui de ce que nous avançons. Linné, comme pour plusieurs autres genres, ne fit que suivre leur indication en faisant des Tonnes une section distincte des Buccins; section qui, conservée par Bruguière dans l'Encyclopédie, fut enfin érigée en genre par Lamarck dans le Système des Animaux sans vertèbres; il le plaça tout près des Harpes et des Buccins, et tous les zoologistes depuis lui l'adoptèrent en lui conservant les mêmes rapports. Lamarck lui-même dans ses ouvrages suivans ne modifia que fort peu les relations de ce genre qu'il plaça dans la famille des Purpuracées ou Purpurifères. Cuvier (Règne Animal) fit des Tonnes un des nombreux sous-genres des Buccins, ramenant ainsi ceux-ci presque à l'état où les avait laissés Linné. Férussac suivit l'opinion de Cuvier que Blainville ne partagea pas d'abord dans son Traité de Malacologie et à laquelle il revint un peu plus tard dans l'article Tonne du Dictionnaire des Sciences naturelles. Après avoir énoncé l'opinion de Linné, Blainville fait remarquer que l'on ne peut mieux faire que de l'adopter complètement; par conséquent le genre qui nous occupe redeviendrait une petite section des Buccins. Si l'Animal des Tonnes était connu, s'il était semblable à celui des Buccins, s'il portait comme eux un opercule, mais que la Coquille seule présentât quelques différences sur la valeur desquelles les auteurs trompés auraient établi un genre, nous concevrions facilement la nouvelle manière de voir de Blainville et nous serions un des premiers à l'adopter; mais l'Ani-

al des Tonnes n'étant pas connu et s Coquilles présentant des différen-s telles avec les Buccins, qu'il 'existe aucun passage entre les deux ures, nous croyons qu'il y a de lus fortes présomptions à croire que Animal se trouvera différent des uccins, qu'à supposer le contraire. uel que soit d'ailleurs le sort du ure Tonne qui sans doute ne tar-era pas à être connu complètement, ici de quelle manière il peut être ractérisé : Animal inconnu; co-uille mince, ventrue, globuleuse, spire courte, cerclée transversale-ent; bord droit, denté ou crénelé ns toute sa longueur; columelle cavée, tordue, plus ou moins ou-erte à la base; ouverture oblongue, hancrée à la base.

Le nombre des Tonnes connues squ'à présent est peu considérable; amarck en décrit sept et Brocchi ois fossiles; mais parmi ces der-iers le *Dolium lampas* nous semble ien incertain et pourrait fort bien 'être qu'un Buccin encore jeune; il en faut de beaucoup que cette oquille offre tous les caractères s Tonnes; quant aux deux autres, les ont cela de particulier, d'avoir urs analogues parfaits vivans en-re maintenant soit dans la Médi-rranée, soit dans la mer des Indes celle d'Amérique.

Tonne tachetée, *Dolium macu-tum*, Lamk., Anim. sans vert. T. VII, 260, n. 3; *Buccinum Dolium*, L., mel., p. 3470, n. 5; *ibid.*, Brug, ncyclop., n. 4, pl. 403, fig. 3, a, b; Minjac, Adanson, Voy. au Séné-l, pl. 7, fig. 6; Lister, Conch., b. 889, fig. 19; Favanne, Conch., 27, fig. C 1, C. 2; Martini, Conch. III, tab. 117, fig. 1073 et 118, 1082. Espèce assez grande qui se ouve dans l'Océan-Indien, dans les ers d'Afrique, au Sénégal, dans Méditerranée, et fossile dans le aisantin.

Tonne cassidiforme, *Dolium omum*, Lamk., *loc. cit.*, n. 5; *Bucci-m Pomum*, L., Gmel., n. 4; *ibid.*, ug., n. 6; Encyclop., pl. 403, fig. 2, a, b; Favanne, Conch., pl. 27, fig. G; Knorr Vergn. 6, tab. 23, fig. 2; Martini, Conch. T. II, tab. 36, fig. 370, 371 : *Buccinum Pomum*, Brocc., Conch. foss. subap., p. 325, n. 3. On la trouve vivante dans la mer de l'Inde, en Amérique, à la Nouvelle-Zélande, etc., et fossile dans le Plaisantin. (D..H.)

TONNINGIA. BOT. PHAN. Genre proposé par Necker pour le *Tradescantia axillaris*. Il n'a point été adopté. (A. R.)

TONSELLA. BOT. PHAN. (Schreber.) Syn. de *Tontelea*. *V.* ce mot. (A. R.)

TONTANEA. BOT. PHAN. Le genre ainsi nommé par Aublet doit être réuni au *Coccocypsilum*, dans la famille des Rubiacées. (A. R.)

TONTELEA. BOT. PHAN. Le genre désigné par Aublet sous ce nom qui a été changé en celui de *Tonsella* par Schreber, a été réuni au *Salacia* de Linné. *V.* ce mot. (G..N.)

TOOK. MAM. L'un des noms de pays de l'Elan. *V.* ce mot à l'article Cerf. (IS. G. ST.-H.)

TOPAN. OIS. L'un des noms vulgaires du Calao-Tock. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOPAZE. OIS. Espèce du genre Colibri. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOPAZE. MIN. Les anciens ont appelé Topaze une Pierre verte que l'on trouvait dans une île de la mer Rouge, qui portait le même nom; mais cette Pierre paraît avoir été de toute autre nature que les substances réunies sous la même dénomination par les minéralogistes modernes. Werner avait composé son espèce Topaze des différentes sortes de Gemmes que les lapidaires nomment Topazes de Saxe, du Brésil et de Sibérie, et qu'il ne faut pas confondre avec la Topaze dite orientale, qui est un Corindon Télésie. Haüy a montré qu'il fallait y réunir, comme simples variétés, deux substances que l'on avait

considérées comme des espèces distinctes et dont l'une a reçu les noms de Schorl blanc, de Béril schorliforme, de Leucolithe et de Pycnite, et l'autre ceux de Physalithe et Pyrophysalithe. Les caractères communs aux variétés nombreuses et assez disparates qui sont renfermées dans l'espèce, telle que l'admettent aujourd'hui la plupart des minéralogistes, se tirent de la densité et de la dureté, de la structure cristalline et de la composition chimique. Les Topazes ont une dureté supérieure à celle du Quartz hyalin. Leur pesanteur spécifique est assez considérable; elle est de 3,49 dans les variétés les plus pures : elles sont toujours cristallisées et se clivent avec une netteté remarquable dans une seule direction, perpendiculaire à l'axe de cristallisation, ou au sens suivant lequel se fait l'allongement des cristaux. L'éclat du joint, mis à découvert par ce clivage, est si vif qu'il peut servir de caractère pour faire reconnaître une Topaze. Toutes les variétés de ce Minéral sont essentiellement composées de Silice, d'Acide sulfurique et d'Alumine, dans des proportions qui paraissent un peu variables, quand on compare les résultats des nombreuses analyses qui en ont été faites. Ces différences, qui semblent en rapport avec la diversité des phénomènes optiques, ne sont cependant ni assez considérables ni assez bien prouvées pour établir, entre les variétés qui les ont fournis, une ligne nette de séparation. La forme primitive et fondamentale de la Topaze est un prisme droit rhomboïdal de 124° 22 (Haüy) et 55° 38. Ce prisme ne se clive avec netteté que parallèlement à ses bases. Haüy a néanmoins aperçu des joints parallèles aux pans, et d'autres obliques, qui mènent à un octaèdre rectangulaire. Les cristaux de Topaze ont donc une double structure, et l'on est maître de choisir entre un prisme et un octaèdre le solide qui représente le noyau ou la forme primitive de l'espèce. Dans le prisme rhomboïdal, auquel on donne la préférence à cause de sa plus grande simplicité, la hauteur est à la grande diagonale de la base à peu près comme les nombres 39 et 31. La Topaze est douée de la double réfraction attractive (Biot). Elle possède deux axes de double réfraction et l'angle des axes est sujet à varier d'un échantillon à l'autre lorsque la substance n'est pas tout-à-fait pure. La Topaze est aussi du nombre des substances qui jouissent comme le Dichroïte ou la Cordiérite, de la propriété de donner des couleurs différentes par réfraction, suivant les sens dans lesquels la lumière les traverse. Selon Soret, elle posséderait le trichroïsme, c'est-à-dire qu'elle manifesterait trois couleurs différentes, étant placée dans des positions diverses entre l'œil et la lumière. Certaines Topazes, celles du Brésil entre autres, sont phosphorescentes quand on les place sur un fer chaud. Toutes les variétés de l'espèce, le pyrophysalithe excepté, possèdent en outre la propriété de s'électriser par la chaleur. La vertu électrique est surtout très-sensible dans les Topazes du Brésil et de la Sibérie. Les Topazes de Saxe la possèdent à un faible degré, et elles ont besoin d'être isolées pour la manifester. La Topaze s'électrise aussi avec une grande facilité par le frottement ou par la simple pression entre les doigts. Lorsqu'elle est limpide, elle est isolante et conserve son électricité très-long-temps. Les Topazes sont infusibles au chalumeau; avec le Borax, elles se dissolvent lentement en un verre incolore. Les variétés de formes qu'elles présentent sont assez nombreuses. On peut les rapporter à trois types principaux : le prisme droit rhomboïdal, l'octaèdre rectangulaire et l'octaèdre à base rhombe. Ce sont en effet des prismes rhomboïdaux terminés, soit par une base droite entourée de facettes annulaires (Topazes de Saxe et du Brésil), soit par des sommets cunéiformes (Topazes de Sibérie), soit par des sommets pyramidaux (Topazes de

Brésil). Quelques cristaux présentent une différence de configuration dans leurs sommets, qui est en rapport avec la diversité des pôles électriques, qui se développent aux deux extrémités du cristal. Les Topazes considérées dans l'ensemble de leurs propriétés ou de leurs modifications, peuvent se diviser en trois variétés principales que nous allons étudier successivement, en leur conservant les noms qui leur avaient été donnés quand on les considérait comme des espèces distinctes.

1. Topaze Gemme. C'est la véritable Topaze du commerce. Elle se présente ordinairement sous la forme de prismes surchargés de stries longitudinales ou même de cannelures profondes, qui en dissimulent les pans, et aussi sous forme de morceaux roulés ou arrondis par le frottement. Les cristaux de Topazes acquièrent quelquefois un volume considérable. L'on en cite quelques-uns dont le diamètre est de trois ou quatre pouces, et d'autres dont la longueur est d'un demi-pied environ. On a trouvé aussi des Topazes roulées de la grosseur du poing. Les plus remarquables, sous ce rapport, sont les Topazes de Sibérie et celles du Brésil. La Topaze Gemme est toujours transparente ou translucide, avec des couleurs assez variées. Elle a un éclat vitreux très-sensible et susceptible d'être rehaussé par le poli et par la taille; sa dureté est supérieure à celle du Quartz et inférieure à celle du Spinelle; sa pesanteur spécifique est de 3,5. La Topaze est un fluo silicate d'Alumine, composé en poids de 59 d'Alumine, 33 de Silice, et 8 d'Acide fluorique (Berzélius).

Les variétés de couleurs de la Topaze Gemme sont assez nombreuses. On peut les partager en trois séries distinctes, dont chacune comprend plusieurs teintes différentes, et dont les types appartiennent aux principales localités dans lesquelles la Topaze a été observée jusqu'à présent.

Topazes du Brésil ou jaunes roussâtres et violettes. Leur teinte la plus habituelle est le jaune foncé tirant sur l'orangé. L'intérieur de ces cristaux est souvent rempli de glaçures qui les déparent, et leur contour déformé par de nombreuses cannelures. C'est néanmoins à cette division qu'appartiennent les Topazes les plus estimées dans le commerce. On peut les subdiviser en plusieurs sous-variétés comme le font les lapidaires: la Topaze jaune, qui est sans mélange de roux ni de violet; très-répandue, mais de peu de valeur. — La Topaze orangée, fort recherchée à cause de sa belle teinte. — La Topaze jonquille, d'un jaune safran, vulgairement Hyacinthe occidentale. — La Topaze rose pourprée, Rubis du Brésil des lapidaires. — La Topaze rose, d'un violet pâle; Rubis balais, suivant quelques-uns. On trouve souvent au Brésil des cristaux de Topaze rose ou d'un violet améthyste engagés dans des cristaux limpides de Quartz hyalin.

Les Topazes du Brésil sont beaucoup trop communes pour avoir une grande valeur dans le commerce; les plus estimées sont les Topazes roses et violettes et les Topazes orangées. Suivant Léman, une Topaze orangée, parfaite, d'environ huit lignes de diamètre, vaut à Paris 250 fr.; une Topaze d'un beau violet a une valeur double à volume égal. Il est rare d'avoir naturellement des Topazes de cette teinte; mais on y supplée en communiquant artificiellement cette couleur aux Topazes roussâtres, d'un jaune foncé; il suffit pour cela de leur faire subir un grillage modéré dans un bain de sable. On donne à ces Topazes artificielles le nom de Topazes brûlées et l'on réserve celui de Rubis du Brésil pour les Topazes qui sont naturellement rouges.

Topazes de Saxe ou jaunes paille, d'un blanc jaunâtre ou d'un jaune languissant. Les cristaux de cette variété sont peu volumineux; ce sont ordinairement des prismes fort courts, ayant au plus cinq lignes de diamètre et présentant quelquefois leurs

deux sommets; ils sont électriques par la chaleur, mais ils ont souvent besoin d'être isolés pour manifester cette vertu.

Topazes de Sibérie blanches, bleuâtres et verdâtres. Ces variétés acquièrent souvent un volume considérable. Elles présentent des formes très-compliquées, mais dont les sommets sont presque toujours terminés en coin ou en biseau. On distingue parmi ces Topazes les sous-variétés suivantes : la Topaze blanche ou incolore. Assez commune en Daourie, où on la trouve en cristaux groupés et réunis au Béril aigue-marine et au Quartz hyalin noir; mais très-répandue aussi au Brésil, où elle est roulée en morceaux de grosseur très-variable, au milieu d'un conglomérat semblable au Casealho des mines d'or et de diamant. On leur donne au Brésil le nom de Topazes de la nouvelle mine, pour les distinguer des Topazes jaunes et violettes du même pays que l'on appelle Topazes de l'ancienne mine. On a aussi trouvé des Topazes incolores en Ecosse, dans la Nouvelle-Hollande, etc. Ces Topazes ont peu de valeur dans le commerce; elles ont un éclat assez vif lorsqu'elles sont parfaites et taillées convenablement; on a quelquefois essayé de les faire passer pour des Diamans d'une qualité inférieure.—La Topaze bleuâtre ou Topaze aigue-marine orientale. D'un beau bleu céleste. Se trouve en Sibérie, et aussi au Brésil, en Ecosse et en Saxe.—La Topaze bleu-verdâtre, en prisme rhomboïdal, avec un double rang de facettes à l'entour des bases. Elle se trouve en Daourie, à la montagne Odon-Tehélon. Les habitans du pays donnent à cette variété le nom de Dent de Cheval.

2. Topaze Pycnite, le Béril Schorliforme ou la Leucolithe d'Altemberg. Cette variété se présente en cristaux blancs, opaques, présentant la forme de prismes rhomboïdaux avec un rang de facettes à l'entour des bases, et plus fréquemment en longs prismes non terminés, opaques, d'un blanc jaunâtre ou d'une teinte violette, chargés de cannelures longitudinales, et très-fragiles dans le sens latéral. Sa pesanteur spécifique est de 3,51; elle est composée en poids de Silice, 37; Alumine, 54; Acide fluorique, 9. La Pycnite se rencontre à Altemberg en Saxe, dans un Greisein composé de Quartz gris et de Mica argentin et formant un lit de plusieurs pouces d'épaisseur, subordonnée au Micaschiste; on la trouve aussi à Schlackenwald en Bohême, en cristaux blancs assez semblables au Béryl des environs de Limoges, dans un Minerai mélangé de Quartz, d'Etain oxidé, de Cuivre pyriteux, de Schéelin ferruginé et de Molybdène sulfuré, au milieu d'un Gneiss. On rencontre aussi la Pycnite en Sibérie, à Kongsberg en Norvége, et en France dans les Pyrénées.

3. Topaze pyrophysalite, Hisinger et Berzélius; Topaze prismatoïde d'Haüy. En masses ou cristaux informes de couleur blanche ou verdâtre, offrant quelques indices de structure, et entre autres un joint naturel d'une assez grande netteté. Les caractères physiques de cette variété s'accordent assez bien avec ceux de la Topaze Gemme, à l'exception de celui qui se tire de l'électricité par la chaleur. Elle est composée, d'après Berzélius, de Silice, 34; Alumine, 58; Acide fluorique, 8. La Topaze pyrophysalite se trouve en cristaux groupés associés au Talc et à la Chaux fluatée, au milieu du Granite de Finbo et de Brodbo, près de Fahlun en Suède. Elle existe aussi dans le Granite de Goshen, aux Etats-Unis avec la Tourmaline verte et le Mica rose laminaire.

Si nous réunissons maintenant les trois variétés principales sous le point de vue de leur gisement général, nous pourrons dire que les Topazes ne se sont montrées jusqu'à présent que dans deux sortes de terrains différens : 1° en cristaux implantés dans les cavités des roches primordiales, telles que le Granit, le Gneiss, la Pegmatite, le Gréisen, le Micaschiste

et le Schiste argileux, et dans les filons qui traversent ces mêmes Roches. C'est ainsi qu'on les trouve en Sibérie, en Saxe et en Bohême, dans l'Ecosse, au Brésil et dans l'Amérique septentrionale. Les substances qui leur sont le plus ordinairement associées, sont le Quartz hyalin, le Mica, la Tourmaline, le Béryl, la Chaux fluatée, l'Etain oxidé, le Scheelin ferruginé, le Cuivre pyriteux, le Molybdène sulfuré, etc. 2° en morceaux roulés au milieu des terrains d'alluvion anciens avec d'autres substances, telles que la Cymophane, l'Euclase, etc. C'est ainsi qu'on les trouve au Brésil, dans le district de Serro-do-Frio aux environs de Villa-Rica; près de Hawkesbury dans la Nouvelle-Hollande; au Kamtschatka; sur les bords du Poyk dans le Caucase; en Ecosse, dans l'Aberdeenshire; à Eibenstock en Saxe. (G. DEL.)

TOPAZOLITE. MIN. Nom donné par le docteur Bonvoisin à un Grenat d'un beau jaune de Topaze des vallées d'Ala et de Mussa en Piémont. *V.* GRENAT. (A. R.)

TOPAZOSÊME. MIN. Haüy nommait ainsi une Roche qui n'est qu'un Leptynite empâté de Topaze. (A. R.)

TOPHORA. BOT. CRYPT. Fries a ainsi nommé un groupe de Plantes cryptogames filamenteuses, ayant la forme des *Byssus*, et qui formaient la section du genre *Conferva* d'Agardh (*Syst. Alg.*, p. 105) désignée par ce savant sous le nom de *Confervæ Fodinarum*. Le *Byssus Cryptarum*, L., est le type de ce genre dans lequel viennent encore se ranger les *Conferva Fodinarum*, *Brownii*, *mollis* d'Agardh, et le *C. cryptarum* de Lory de Saint-Vincent, observé par celui-ci dans une grotte de l'île Maskareigne. Ces Plantes n'offrent rien qui puisse être considéré comme organe de fructification. Ce sont des filamens libres, verdoyans, cloisonnés et entrelacés. On les rencontre dans les mines et les grottes. (G..N.)

TOPINAMBOUR. BOT. PHAN. Nom vulgaire de l'*Helianthus tuberosus*, L. *V.* HÉLIANTHE. (B.)

TOPITA. OIS. Espèce du genre Faucon, division des Busards. *V.* FAUCON. (DR..Z.)

TOPOBÉE. *Topobea*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées, établi par Aublet, mais réuni au *Blakea* par De Candolle. (A. R.)

TOQUE. MAM. Espèce du genre Macaque. *V.* ce mot. (B.)

TOQUE. BOT. PHAN. Nom vulgaire du genre *Scutellaria*. *V.* SCUTELLAIRE. (A. R.)

TORARÉ. BOT. PHAN. (Leschenault.) Syn. de *Cytisus Cajan*, L., aux environs de Pondichéry. (B.)

TORBÉRITE. MIN. Werner a donné ce nom, en l'honneur de Torbern, à l'Urane phosphaté vert, nommé aussi Chalkolithe et Urane micacé. *V.* URANE. (G. DEL.)

TORCHE-PIN. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires du *Pinus Mugho*. *V.* PIN. (B.)

TORCHE-POT ET TORCHE-PERTUIS. OIS. Syn. vulgaire de la Sittelle d'Europe. *V.* SITTELLE. (DR..Z.)

TORCOL. *Yunx*. OIS. Genre de la seconde famille de l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec court, droit, en cône déprimé, effilé vers la pointe, à arête arrondie; mandibules entières; narines placées à la base, percées dans les bords concaves de l'arête, nues, en partie fermées par une membrane; pieds médiocres; quatre doigts, deux en avant, soudés à leur origine; deux en arrière entièrement divisés; ailes médiocres; première rémige un peu plus courte que la deuxième qui est la plus longue. On voit, d'après l'exposé de ces caractères, qu'il y a peu de différences entre les Torcols et les Pics; ces différences sont encore moins sensibles dans les mœurs de ces Oiseaux, et tout ce que nous avons dit à l'article des Pics peut

rigoureusement s'appliquer aux Torcols; seulement ceux-ci, à cause de la force et de la dureté du bec moindres de beaucoup, ne causent point de dommage aux arbres qu'ils ne frappent point à coups redoublés pour en faire sortir les Insectes; ils ne courent point de la même manière non plus sur les troncs, parce que les languettes de leurs rectrices qui ne sont point roides et piquantes comme chez les Pics, ne peuvent pas leur servir de point d'appui pour exécuter une semblable manœuvre. Du reste le Torcol vit et émigre solitairement; il se nourrit d'Insectes, mais les cherche plus souvent à terre que sur les arbres. A toute autre habitation il préfère le voisinage des fourmilières; c'est là qu'il trouve une abondante pâture, et chacune de ses visites à la république est pour elle une véritable calamité, car il ne lance pas de fois sa langue extensible et cylindrique dans la fourmilière, qu'il n'en tire un bon nombre d'habitans agglutinés contre les parois de l'instrument nourricier. Le Torcol s'apparie de bonne heure, et ne quitte point l'objet de ses amours aussi longtemps qu'il lui fait partager ses feux; mais, dès que la saison en est passée, il retourne à ses solitaires habitudes. Comme aux Pics, un trou dans le tronc d'un arbre vermoulu est le berceau de sa jeune famille; la femelle y pond ordinairement six et quelquefois jusqu'à dix œufs parfaitement blancs. Le cri de ces Oiseaux est un sifflement plus ou moins aigu, suivant les circonstances qui l'occasionent. Le Torcol tire son nom d'une habitude singulière, et que l'on n'a observée chez aucun autre Oiseau: c'est celle de tourner le cou d'un mouvement lent et sinueux, de manière que la tête se renverse en tout sens. Ces contorsions qui tiennent à quelque disposition particulière des organes de l'Oiseau, puisqu'on les voit pratiquées par les petits dès leur naissance, est encore une sorte de mystère; du moins aucun naturaliste à notre connaissance n'est jusqu'ici parvenu à l'expliquer physiologiquement. Si nous osions hasarder une conjecture, nous dirions qu'ayant remarqué que le Torcol donnait à ses mouvemens une succession plus rapide lorsqu'il était frappé de quelque objet nouveau, tout nous portait à croire que ces mouvemens étaient déterminés par différentes impressions que recevait l'organe de la vue, et nous nous croyons d'autant plus fondés dans notre opinion que, pendant ces crises, le Torcol tient constamment les yeux à demi fermés. Ne voit-on pas d'ailleurs les Accipitres nocturnes prendre également des attitudes singulières lorsque la lumière les offusque? Les Torcols ne paraissent assujettis qu'à une seule mue annuelle, et elle apporte peu d'altération dans la robe. Les deux sexes, ainsi que les jeunes en état de voler, se ressemblent au point qu'il est difficile de les distinguer. Le genre est extrêmement peu nombreux; l'on ne peut même rigoureusement admettre qu'une seule espèce qui parcourt successivement presque toutes les contrées de l'Europe.

Torcol d'Europe, *Yunx Torquilla* L., Buff., pl. enl. 698. Parties supérieures très-élégamment mélangées de gris, de brun et de noirâtre; rémiges brunes, tachetées extérieurement de roux clair; rectrices grises rayées de zig-zags noirs et brun; devant du cou et poitrine d'un blanc roussâtre, rayé de noirâtre; le reste des parties inférieures blanchâtres mêlé de quelques traits noirâtres: le d'un cendré plombé; pieds brunâtres. Taille, six pouces et demi.

Torcol de la Guiane, *Yunx minutissimus*, Gmel., Buff., pl. e 786, fig. 1. *V.* Picumne minule.

Torcol du Paraguay, *Yunx minutus*, Lath. *V.* Picumne minu (dr.

TORDA ois. Syn. de Pingou macroptère. *V.* Pingouin. (dr.

TORDEUSES. *Tortrices.* ins. Tri de la famille des Lépidoptères n

turnes, composée d'une division du genre *Phalæna* de Linné, qu'il nomme *Tortrices*. Ce sont les Phalènes à larges épaules ou Phalènes chappes de Geoffroy, et les Lépidoptères formant le genre *Pyralis* de Fabricius. Ils sont tous de petite taille, agréablement colorés, ayant des antennes simples, une spirithompe distincte, les palpes inférieurs presque semblables à ceux des Noctuelles; le thorax uni; les ailes en toit écrasé ou presque horizontales, et dont les supérieures ont ordinairement le bord extérieur arqué à sa base, rétréci ensuite, ce qui donne à ces Insectes une physionomie particulière, celle d'un ovale tronqué : de-là l'origine de la dénomination de Phalènes chappes. Les chenilles ont seize pattes, le corps ras ou peu velu, et vivent à couvert, soit dans des tuyaux de feuilles qu'elles tordent et qu'elles roulent, en fixant successivement et dans un même sens, selon le nombre des tours, divers pointes de leur surface par des couches de fils de soie, soit entre des fleurs agrégées ou ombellifères dont elles lient les pédoncules partiels afin de s'y ménager une retraite. D'autres vivent dans l'intérieur de divers fruits, comme les pommes, les poires, etc. Elles rongent les parties tendres, et quelquefois aussi les graines des végétaux qu'elles habitent. Plusieurs de ces chenilles sont rétrécies postérieurement, ce qui les a fait nommer par Réaumur chenilles en forme de poissons. Leurs coques ont la forme d'un gâteau. Cette tribu se compose des genres Pyrale, Matronule, Xylopode, Voluere et Procérate. (LAT.)

TORDPIED. BOT. CRYPT. Nom proposé par Bridel pour désigner en français le genre *Campylopus*. *V.* ce mot. (B.)

TORDYLE. *Tordylium*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ombellifères et de la Pentandrie Digynie, L., offrant les caractères essentiels suivans : involucre et involucelles polyphylles; corolle dont les pétales sont étalés en rayons et bifides; akènes comprimés, munis d'un rebord de saillies tuberculeuses formant un anneau marginal, et présentant sur le dos quatre bandelettes (canaux oléifères) très-grêles. Ce genre ne se compose que d'un petit nombre d'espèces qui croissent dans l'Europe méridionale et dans l'Orient. Linné avait placé dans ce genre quelques espèces qui ont formé de nouveaux genres ou qui ont été réunies à des genres déjà établis. Ainsi les *Tordylium Anthriscus* et *nodosum* ont d'abord été réunis aux *Caucalis*, puis ont été érigés en un genre distinct sous le nom de *Torilis*. Ensuite Hoffmann en a séparé le *Tordylium apulum*, pour en former le nouveau genre *Condylocarpus*. Le Tordyle officinal est une Plante herbacée, à feuilles pinnées, composées de folioles oblongues, lobées, cunéiformes, à fleurs blanches, munies d'involucelles plus longs que l'ombellule, à fruits munis d'un bourrelet épais, calleux et blanc. Cette Plante passait autrefois pour posséder quelques propriétés médicales; mais on n'en fait plus aucun usage. Les *Tordylium syriacum* et *maximum* sont deux autres espèces très-remarquables. La première, qui croît en Syrie et que l'on cultive dans les jardins de botanique, a le fruit très-grand, ovale, presque orbiculaire, entouré d'un rebord crénelé, tuberculeux; les fleurs petites, entourées d'involucres et d'involucelles fort longs. La seconde espèce est une assez grande Plante herbacée, dont la tige est velue, les ombelles rougeâtres avant leur développement; les involucelles à peu près de la longueur des ombellules, et le fruit orbiculaire, ayant un rebord cartilagineux, crénelé. Cette Plante croît dans les lieux arides de l'Europe méridionale et tempérée. Elle se retrouve jusqu'aux environs de Paris. (G..N.)

* TORDYLINÉES. BOT. PHAN. Koch a établi sous ce nom une petite tribu dans les Ombellifères, carac-

térisée par le rebord plissé et comme denté du fruit. Elle ne renferme que les genres *Tordylium* et *Hasselquistia*. (G..N.)

TORÈNIE. *Torenia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Scrophularinées et de la Didynamie Angiospermie, L., offrant les caractères suivans : calice persistant, tubuleux, anguleux, à deux lèvres, la supérieure à trois pointes aiguës ; l'inférieure entière, plus étroite ; corolle tubuleuse, ringente, à deux lèvres, la supérieure bilobée, l'inférieure trifide ; quatre étamines didynames, les deux filets supérieurs plus courts, fertiles, à anthères cohérentes par paires, les deux filets inférieurs divisés au sommet en deux branches dont une stérile plus courte ; ovaire oblong, surmonté d'un style filiforme, terminé par un stigmate bifide, aigu ; capsule oblongue, à deux loges et à plusieurs graines attachées à une cloison parallèle aux valves. Ce genre est très-voisin du *Vandellia* et du *Lindernia ;* il se compose d'un petit nombre d'espèces qui sont des Plantes herbacées, à feuilles opposées, dentées, à pédoncules axillaires et terminaux, dépourvus de bractées, les fructifères dressés. Celle qui a servi de type au genre, est le *Torenia asiatica*, L., Lamk., Illust., tab. 523, fig. 1 ; *Kaka-pu*, Rhéede, *Malab.*, vol. 9, tab. 53. Elle croît dans les Indes-Orientales et à la Chine. R. Brown a indiqué comme appartenant au genre *Torenia* le *Capraria crustacea*. L., et l'*Antirrhinum hexandrum*, Forster. D'un autre côté, Reichenbach a fondé un genre *Tittmannia* où il a fait entrer cette dernière Plante ainsi que le *Torenia scabra* de R. Brown. *V.* TITTMANNIA. (G..N.)

TOREZIA. BOT. PHAN. Le genre de la famille des Graminées, fondé sous ce nom par Ruiz et Pavon dans leur Flore du Pérou et du Chili, paraît être le même que le *Disarrhenum* de Labillardière qui est congénère, selon R. Brown, de l'*Hierochloe* de Gmelin. (G..N.)

TORILIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ombellifères et de la Pentandrie Digynie, L., établi par Gaertner (*de Fruct.*, 1, p. 82) et adopté par la plupart des botanistes modernes. Voici les caractères qui lui sont assignés par Hoffmann (*Umb. geq.*, p. 50) : involucre universel, composé d'une à cinq folioles ; involucres partiels de cinq à huit folioles non rabattues ; calice persistant, égal ; corolle dont les pétales sont bilobés, obcordiformes, munis d'une petite laciniure canaliculée, lancéolée ; fruit ovale, couvert de soies ou de petites pointes sur les côtes et les vallécules ; chacun des akènes rétréci au sommet, à vallécules marquées de quatre canaux oléifères (*vittæ*), convexes, et portant des points sur deux ou trois rangées ; spermapode filiforme, sétacé, presque bifide. Le type de ce genre est le *Tordylium Anthriscus*, L., ou *Caucalis Anthriscus*, Willd., Plante très-commune dans les haies de toute l'Europe. Sprengel y a joint plusieurs espèces ci-devant placées dans les genres *Caucalis* et *Scandix*. (G..N.)

TORMENTILLE. *Tormentilla*. BOT. PHAN. Ce genre a été réuni par le professeur Nestler, de Strasbourg, au genre Potentille. (A. R.)

TORNATELLE. *Tornatella*. MOLL. Genre intéressant que Linné confondait avec les Volutes, sur le seul caractère des plis columellaires, sans faire attention à un autre caractère d'une plus grande valeur, l'intégrité de l'ouverture, tandis que les Volutes véritables sont toutes échancrées à la base. Lorsque Lamarck réforma le genre Volute de Linné, dans ses premiers travaux zoologiques, il est à présumer que les Tornatelles furent comprises dans le genre Auricule. Plus tard (Extrait du Cours, 1811) elles en furent séparées et jointes aux Pyramidelles ; elles constituèrent la famille des Plica-

cés qui fut mise à une grande distance des Auricules, au milieu des Mollusques opercules. Cependant Lamarck ignorait complétement que ces genres fussent opercules; mais, guidé par son génie, il devina les rapports que tous les zoologistes lui contestèrent. Cuvier, dans le Règne Animal, fut un des premiers à rejeter la manière de voir de Lamarck, en réunissant les Tornatelles aux Auricules, et plusieurs autres genres qui constituent la famille des Pulmonés aquatiques. Lamarck, néanmoins, persista dans son opinion sans y rien changer. Férussac, dans ses Tableaux systématiques des Animaux mollusques, divisa les Pulmonés aquatiques en plusieurs familles; l'une d'elles, celle des Auricules, contient le genre Tornatelle. Dans son Traité de Malacologie, non-seulement Blainville partagea l'opinion de Férussac; mais encore l'exagéra en réunissant dans le genre Piétin les Tornatelles et les Conovules, ces dernières séparées ainsi à tort des Auricules. Dans le même temps, Gray, savant zoologiste anglais, annonça que la Tornatelle est pourvue d'un opercule; on fut alors obligé de revenir à l'opinion de Lamarck, et Blainville (Dernières Additions et Corrections au Traité de Malacologie), sans réparer complétement son erreur, rétablit le genre Tornatelle en faisant la question s'il devra rester ou non dans la famille des Auricules. Cet auteur connaît trop bien l'importance d'un caractère tel que celui de l'opercule pour hésiter un moment dans la réponse qu'il aurait pu faire à cette question. Latreille eut le sage esprit d'adopter sans changemens la famille des Plicacés de Lamarck, et de la laisser parmi les Mollusques opercules, dans des rapports fort convenables, à la fin de la longue série des Mollusques opercules dont la coquille a l'ouverture entière. Rang, par suite d'un oubli involontaire sans doute, n'a mentionné nulle part le genre Tornatelle. Dans son Manuel de Conchyliologie, nous remarquons le même oubli pour le genre Pyramidelle : ce qui nous fait croire que, réunis dans une même famille, c'est cette famille tout entière qui manque.

Les caractères génériques peuvent être exprimés de cette manière : Animal inconnu, operculé; opercule ovalaire, corné; coquille enroulée, ovale, cylindracée, le plus souvent striée transversalement et dépourvue d'épiderme; ouverture oblongue, entière, un peu versante à la base; un ou plusieurs gros plis sur la columelle; bord droit, mince, tranchant, n'ayant jamais de bourrelet ni en dedans ni en dehors. Lamarck rapporte à ce genre une petite coquille marine nommée Piétin par Adanson; mais c'est à tort, selon nous, qu'elle se trouve dans ce genre. Ses caractères ne s'accordent pas avec ceux que nous venons d'indiquer pour les Tornatelles. Non-seulement la lèvre droite est épaisse et dentelée, ce qui ne se voit pas dans les Tornatelles, mais encore les plis du bord gauche ne sont pas tous persistans sur la columelle : deux caractères qui se retrouvent exclusivement dans les Auricules. Un autre motif non moins important pour réunir le Piétin à ce dernier genre, c'est qu'il manque d'opercule. Les espèces de ce genre sont encore peu nombreuses; on en connaît douze à quatorze tant vivantes que fossiles; elles sont toutes marines. A l'exception d'une seule, toutes les espèces sont striées élégamment en travers; elles sont généralement ovoïdes, cylindracées, à spire courte et obtuse; l'ouverture est allongée, rétrécie postérieurement, évasée et un peu versante à la base. Parmi les espèces qui peuvent le mieux caractériser le genre Tornatelle, nous citerons les suivantes :

Tornatelle brocard, *Tornatella flammea*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, 2e partie, pag. 219, n. 1; *ibid.*, Sowerby, *Genera*, n. 24, f. 1; *Voluta flammea*, L., Gmel., pag. 3435, n. 2; Lister, Conchyl., tab.

814, fig. 24; Martini, Conch. T. II, t. 43, fig. 439; *Bulimus variegatus*, Brug., Encycl., n. 67, pl. 452, fig. 1, a, b. Très-jolie coquille qui a trois rangées de taches longues, flammulées, pourprées sur un fond blanc; un seul pli columellaire. Elle vient de la mer des Indes. Sa longueur est de vingt-cinq à trente millimètres.

Tornatelle luisante, *Tornatella nitidula*, Lamk., *loc. cit.*, n. 5; *ibid.*, Sowerby, *Genera*, *loc. cit.*, fig. 2; Encycl., pl. 452, fig. 2, a, b. Coquille remarquable en ce qu'elle est lisse, brillante et d'une belle couleur de rose; elle a quelques stries à la base du dernier tour, la columelle a deux plis, l'inférieur est très-gros, épais et oblique.

Tornatelle sillonnée, *Tornatella sulcata*, Lamk.; *Auricula sulcata*, Lamk., Ann. du Mus. T. IV, pag. 434, n. 1, et T. VIII, pl. 60, fig. 7, a, b; Sowerby, *Genera*, *loc. cit.*, fig. 3. Espèce fossile des environs de Paris, élégamment sillonnée; les sillons sont simples et non traversés par des stries longitudinales comme dans une autre espèce que l'on pourrait confondre avec elle. Elle n'est pas très-rare à Grignon, à Parnes, à Chaumont et à Mouchy. (D..H.)

TOROBRANCHE. *Torobranchia*. MOLL. Dans sa Classification naturelle des Mollusques, Gray nomme ainsi le deuxième ordre de la classe des *Saccophora* (Acéphalés nus, Cuv.), lequel contient le genre Pyrosome lui seul. *V.* ce mot ainsi que Acéphalés. (D..H.)

TORPILLE. *Torpedo*. POIS. Genre créé par Duméril et démembré du genre *Raia* de Linné, ayant pour type la Torpille, si célèbre par l'appareil électrique qu'elle possède qui se retrouve chez plusieurs autres espèces de genres différens. Les espèces de *Torpedo* appartiennent, dans la méthode de Cuvier, à l'ordre des Chondroptérygiens à branchies fixes, et ont long-temps été confondues sous le nom de *Raia Torpedo*, bien qu'on les ait distinguées dans ces derniers temps. Leur caractère générique est d'avoir une queue courte, un disque arrondi, épais, le corps lisse, les dents petites et aiguës. *V.* Raie. (LESS.)

* TORQUATRIX. REPT. OPH. (Gray.) Syn. de Tortrix ou Roulean. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TORQUEOLE. OIS. Espèce du genre Perdrix. *V.* ce mot. (B.)

TORQUILLA. OIS. Syn. du Torcol d'Europe. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TORRÉLITE. MIN. Minéral trouvé dans l'Etat de New-Jersey en Sussex, où il est disséminé dans le Minerai de fer d'Andover, l'une des plus célèbres mines des Etats-Unis; il est d'un rouge vermillon peu foncé et a une structure grenue, sa poussière est d'un rouge de rose. Il est assez dur pour rayer le verre; il agit faiblement sur l'aiguille aimantée et fait effervescence dans les acides. Seul il est infusible au chalumeau; mais avec le borax, il donne un verre verdâtre, qui perd sa couleur par le refroidissement. Ce Minéral a été analysé par Ch. Renwick, qui l'a dédié au docteur John Torrey. Suivant lui, il serait composé de : Silice, 32,60 : Chaux, 24,08; Protoxide de Fer, 21; Péroxide de Cérium, 12,32; Alumine, 3,68; Eau, 3,50. Mais Children et Faraday, qui ont examiné un échantillon de ce Métal, n'y ont pu reconnaître la présence du Cérium. (G. DEL.)

TORREYA. BOT. PHAN. Les *Cyperus cespitosus* et *diandrus* de Torrey (*Catal. pl. New-York*, p. 89 et 90) ont été érigés par Rafinesque en un genre distinct sous le nom de *Torreya*; mais ce genre n'a pas été adopté.

Sprengel (*Neue Entdeck.*, 2, pag. 121) a établi un autre genre *Torreya* qu'il a placé dans la famille des Nyctaginées, et dans la Pentandrie Monogynie, L. Il lui a imposé les caractères essentiels suivans : calice

oloré, à cinq lobes; corolle tubu-
use, ayant le limbe quinquéfide
éléchi; cinq étamines, à filets ad-
és au tube, spiraux, plus longs que
corolle, à anthères didymes; stig-
ate filiforme; noix à valves intro-
échies. Ce genre ne renferme qu'une
pèce qui croît dans le Brésil et que
prengel nomme *T. paniculata*.
(G..N.)

TORTRICES. INS. Troisième di-
ision formée par Scopoli (*Ent. carn.*,
32) dans son genre Phalène. (B.)

TORTRIX. REPT. OPH. Nom latin
u genre Rouleau. *V.* ce mot. (B.)

TORTUE. *Testudo*. REPT. On con-
aît sous le nom de Tortues des Ani-
aux vertébrés dont le cœur a deux
reillettes, et dont le corps, porté sur
uatre pieds, est enveloppé par deux
laques ou boucliers osseux formés
ar le sternum et les côtes. Les Tor-
ues se composent d'un grand nom-
re d'espèces dont les mœurs et les ca-
actères généraux offrent assez de dis-
emblance pour qu'on ait établi plu-
eurs genres qui répondent au grand
enre *Testudo* de Linné, et qui per-
ettent aujourd'hui d'appliquer aux
ortues le nom de Chéloniens, en en
isant une famille très-naturelle di-
sée en tribus et en petites sections
e ces mêmes tribus. Linné, ou plu-
t Gmelin, dans la treizième édition
u *Systema Naturæ*, divisa tous les
eptiles en deux classes, les Reptiles
pieds, *Reptilia*, et les Reptiles sans
eds, *Serpentes*. Les Tortues s'y
ouvent placées à la tête des vrais
eptiles comme genre caractérisé
ar un test enveloppant le corps,
ue termine une queue. Ainsi s'ex-
rime Linné : *Corpus caudatum, lo-
câ osseâ aut coriaceâ superne et in-
rne, vel squamis supernè obtectum.
ris mandibula superior inferiorem
vidum instar claudens*. Dans ce
enre sont classés trente-deux es-
èces. Alexandre Brongniart, dans
n Essai de classification naturelle
s Reptiles, publié en 1805, établit
mme premier ordre les Chéloniens
et leur donne pour caractères dis-
tinctifs de ne point avoir de dents en-
châssées, et d'avoir le corps couvert
d'une carapace. Il propose de les di-
viser en trois genres qui sont les sui-
vans : 1° Chélone, ayant pour type
les Tortues luth, caret, franche et
couanne; 2° Emyde, dont les espèces
vivent dans les eaux douces, et qui
sont les Emydes féroce, rostrée, ma-
tamata, bourbeuse, pensylvanique
et Tortue à boîte; 3° enfin les vraies
Tortues seraient des espèces terres-
tres, telles que la grecque, la géo-
métrique, etc. Duméril, en 1806,
dans sa Zoologie analytique, range
les Tortues dans son premier ordre
ou les Chéloniens, de la troisième
classe, les Reptiles; puis il divise
ces Chéloniens en quatre genres :
1° les Chélonées dont les mâchoires
sont cornées et tranchantes, les pates
terminées par des doigts immobiles,
et aplatis en nageoires; 2° les Tor-
tues, qui joignent aux mêmes carac-
tères ceux d'avoir les doigts réunis
en moignons sans être aplatis en
nageoires; 3° les Emydes, dont les
doigts sont mobiles et réunis par une
membrane; 4° enfin, les Chélys,
dont les mâchoires sont plates, sans
bec corné, les pates membraneuses
et palmées.

Daudin, dans son Histoire natu-
relle des Reptiles de l'édition du
Buffon de Sonnini, adopta le genre
Testudo qu'il divisa en trois sections,
les Chélones ou Tortues marines,
les Tortues d'eau douce et les Tor-
tues terrestres qui comprennent cin-
quante-huit espèces. Toutefois il est
le premier qui ait distingué les Tor-
tues à boîte comme petite tribu. La-
treille, dans son Histoire naturelle
des Reptiles (1798), faisant suite au
petit Buffon de Déterville, admet les
divisions suivantes : Tortues de mer
(*Chelonia* de Brongniart), et y décrit
six espèces; Tortues d'eau douce et
terrestres, et y admet trente-une es-
pèces. Cette division de Latreille est
entièrement celle proposée en 1788
par Lacépède qui toutefois ne fit con-
naître que vingt-six espèces. Mais

l'ouvrage le plus important pour les Reptiles qui nous occupent, est celui que Schœpff leur consacra sous ce titre : *Historia Testudinum iconibus illustrata*, publié in-4° à Erlang en 1792 et enrichie de plus de vingt-cinq planches très-bien gravées. Bonnaterre, en 1789, dans son Traité d'Erpétologie faisant partie de l'Encyclopédie, forme avec les Tortues sa deuxième classe ou celle des Reptiles à queue, et décrit vingt-huit espèces sans proposer de division parmi elles. Merrem, dans son *Tentamen systematis Amphibiorum*, publié en 1820, range les Tortues dans le premier ordre de ses *Pholidota* et il les nomme *Testudinata*. Il les sous-divise ensuite en quatre genres qu'il spécifie ainsi : 1° *Pedibus pinniformibus :* premier genre, *Caretta*, *testâ corneâ ;* deuxième genre, *Sphargis*, *testâ coriaceâ*. — 2° *Pedibus digitatis :* troisième genre, *Trionix*, *testâ coriaceâ*, d'après Geoffroy ; et quatrième genre, *Testudo*, *testâ corneâ*. Ce dernier genre a quatre sous-genres qui sont : *Matamata*, *labia carnifa ; Emys*, *labia cornea*, *digiti distincti*, *sternum firmum ; Terrapene*, *sternum lobo anteriore aut utroque mobili ; Chersine*, *digitis indistinctis*. Il en décrit soixante-deux espèces. Enfin Cuvier, dans les deux éditions de son Règne Animal, a apporté des modifications aux divisions de cette famille, que nous rapellerons ici, seulement parce que ce seront celles que nous suivrons dans cet article. Tels sont les ouvrages généraux écrits sur les Tortues ; mais une foule d'auteurs en ont fait connaître des espèces nouvelles, des genres nouveaux, ont publié des Mémoires sur leur organisation, de sorte que nous nous bornerons à citer ceux dont nous aurons emprunté des détails à mesure que nous arriverons à mentionner les espèces que leur travail concerne.

Les Tortues ou Chélonées ont donc le cœur à un seul ventricule divisé en deux poches d'inégale capacité, communiquant l'une dans l'autre et surmontées de deux oreillettes. Le sang du corps, dit Cuvier (Règn Animal, 2e édit. T. II, p. 6), entr dans l'oreillette droite ; celui du pou mon dans la gauche ; mais les deu sangs se mêlent plus ou moins e passant par le ventricule. Les Tor tues semblent au premier aspect de animaux retournés. Elles sont en effe enveloppées dans un double plas tron, sous lequel la tête, la queu et les quatre membres peuven rentrer lorsque l'individu a besoi de protéger ces parties, et qui en sortent au contraire dans les acte habituels de la vie. La partie supérieure de l'enveloppe des Tortues faite en forme de voûte, est ce qu'on nomme la carapace. Cette boîte osseuse est donc le résultat de la soudure des huit paires de côtes, dont la surface et élargie, qui l'unissent intimement avec les apophyses articulaires des vertèbres, transformée elles-mêmes en plaques amincies Ces soudures se faisant par engrainage, il en résulte une immobilité parfaite dans leur jeu, et une grand force dans des parois disposées en voûte. La partie inférieure qu'on appelle le plastron, est aussi composée de neuf pièces soudées qui retracen le sternum et ses annexes, suivan Geoffroy Saint-Hilaire et dont les par ties cartilagineuses se trouvent êtr représentées par une bordure circulaire de la carapace. Les vaisseaux qui s'introduisent dans ces pièce osseuses qu'ils nourrissent, sont recouverts d'un périoste assez épai et d'un épiderme dense, squamm meux extérieurement où il se chang en lamelles nommées écailles. Le côtes et les vertèbres dorsales et lom baires se trouvant ainsi complétement extérieures, il en résulte un inversion dans l'insertion des plan musculaires, qui s'attachent en dedans des surfaces de ces os pour mou voir les membres et le cou. L'extré mité vertébrale s'articule avec la ca rapace, et l'extrémité sternale, asse analogue à la clavicule, s'articule ave le plastron, de manière que les deu épaules, dit Cuvier, forment un an

neau dans lequel passent l'œsophage et la trachée artère. Une troisième branche osseuse, plus grande que les deux autres, représente, comme dans les Oiseaux, l'apophyse coracoïde, et son extrémité postérieure reste libre. Les os longs des Testudinées n'ont point de canal médullaire. Les pièces osseuses qui composent le crâne varient singulièrement dans les degrés d'aplatissemens qu'elles présentent. On dit que le sphénoïde manque complétement dans les têtes des Tortues terrestres. Les nerfs olfactifs et optiques traversent des cloisons cartilagineuses, car les osseux n'ont point de trous pour leur donner passage. Les poumons sont volumineux; mais comme les côtes sont immobiles, il en résulte une modification de la respiration qui s'exécute par la bouche, et par un mouvement de déglutition, qui force l'air à entrer par les narines et puis à se diriger vers les poumons. Les maxillaires des Tortues sont revêtus d'une corne analogue à celle qui forme le bec des Oiseaux; seulement les Chélydes, au lieu de corne, ont une peau mince sur les mâchoires. Leur langue est courte, hérissée de papilles très-développées. Leur estomac est robuste et à un seul ventricule; les intestins, privés de cœcum, ne donnent au tube intestinal qu'une longueur médiocre. Leur vessie est ample.

Dans ces derniers temps, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et J.-G. Martin ont découvert chez les Tortues femelles deux canaux qui mettent la cavité du péritoine en communication avec les corps caverneux, et ont publié des remarques d'un haut intérêt sur la structure et la disposition du cloaque, du clitoris et des corps caverneux chez ces mêmes Animaux. Leur Mémoire a été lu à l'Académie des Sciences le 18 février 1828, et se trouve inséré dans les Annales des Sciences naturelles pour le mois de février 1828. Nous donnerons un extrait de ce travail qui, bien que serré, fera apercevoir l'intéressante découverte de ces deux naturalistes.

« Les Tortues, principalement les terrestres, ont le cloaque disposé de la même manière que chez l'Ornithorhynque, c'est-à-dire la vessie, les deux uretères et les deux oviductes, pour les femelles, les deux canaux déférens, pour les mâles, s'ouvrent dans une première poche qui est le *canal urétrho-sexuel* de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Ce canal uréthro-sexuel s'ouvre ensuite avec le rectum dans une poche spacieuse qui est le véritable cloaque ou vestibule commun, et qui communique à l'extérieur par l'ouverture anale.

» Un fait très-remarquable, et que l'on retrouve aussi chez l'Ornithorhynque, c'est que les orifices des uretères sont séparés de l'orifice de la vessie par les orifices des oviductes ou des canaux déférens.

» M. Cuvier a indiqué dans son Anatomie comparée, chez les Tortues mâles, deux canaux placés de chaque côté des corps caverneux, ayant leur orifice dans la cavité du péritoine, et se prolongeant jusqu'au gland, où, disait-il, ils se terminent en cul-de-sac. MM. Isid. Geoffroy et Martin-Saint-Ange ont reconnu que cette assertion n'est pas exacte, et ils ont établi plusieurs faits qui donnent un grand intérêt physiologique à ces canaux qu'ils ont nommés péritonéaux. Au lieu de se terminer en cul-de-sac, ils se divisent à leur extrémité en deux branches dont l'une va s'ouvrir à l'extérieur à l'extrémité du pénis, chez les mâles, du clitoris chez les femelles, et dont l'autre s'ouvre dans le corps caverneux par une ouverture ou par un petit nombre d'ouvertures chez les Tortues terrestres, par une multitude de pores dans d'autres genres, chez les Trionix par exemple. Il résulte de là que la cavité du péritoine se trouve communiquer d'une part avec l'extérieur, de l'autre avec la cavité du corps caverneux et le tissu érectile du gland où, comme on sait, le sang s'amasse pendant l'érection. Les canaux péritonéaux, qui ont quelque analogie avec les

conduits aquifères des Holothuries et d'un grand nombre d'autres Animaux sans vertèbres, joueraient-ils comme eux un rôle dans la fonction respiratoire? C'est-ce que pense M. Geoffroy Saint-Hilaire père, et ce qu'il a surtout cherché à établir au sujet du Crocodile chez lequel Martin-Saint-Ange et Isid. Geoffroy ont aussi découvert des canaux péritonéaux, assez analogues par leur disposition à ceux des Tortues. M. Cuvier a adopté la même opinion à l'égard de plusieurs Poissons cartilagineux où l'on trouve des canaux qui mettent en communication la cavité du péritoine avec le fluide ambiant. Du reste, la communication qui existe entre les corps caverneux et la cavité péritonéale des Tortues, d'après MM. J. Geoffroy et Martin, est un fait qu'on ne connaît encore que chez les Tortues, et qui indique que les canaux péritonéaux remplissent chez les Tortues de doubles fonctions dont il est encore impossible dans l'état présent de la science de se faire une idée. »

Les membres des Tortues se trouvent resserrés entre le plastron et la carapace, et leur longueur n'élève pas assez le corps au-dessus du sol pour que la locomotion soit aisée; aussi la démarche de ces Animaux se ressent d'un tel mécanisme et ne se compose que d'une sorte de reptation sur quatre pieds, embarrassée et lente. Mais les Tortues dont les membres sont terminés par des nageoires, vivant au milieu d'un fluide dans lequel leur corps aplati est enveloppé de deux lames, glisse aisément, possèdent une force puissante et par suite une natation rapide. Les Tortues terrestres se traînent donc péniblement sur le sol où elles ne vivent qu'une partie de l'année en se creusant des terriers où elles s'engourdissent dans les régions tempérées pendant les saisons d'hiver. Celles qui habitent au sein des mers fréquentent les côtes pendant un certain temps de l'année, pour y pondre, dans les sables des rivages, leurs œufs que la chaleur solaire fait éclore, et cette ponte n'a communément lieu que la nuit. La taille de ces Animaux varie suivant les espèces, et on connaît des Tortues d'une très-petite taille aussi bien que des espèces de dimensions gigantesques et pesant plus de six cents livres. Les individus des Chélonées sont très-vivaces. On en a vu ne pas mourir à la suite de longues abstinences, et les navigateurs en conservent long-temps à bord des vaisseaux, bien que privées d'alimens et renversées sur le dos.

Les Tortues marines vivent d'herbes qu'elles paissent au fond de l'eau et aussi de petits Mollusques et d'Animaux. Les terrestres recherchent les racines, les herbes, les limaces et les larves des Insectes. Les Tortues des eaux douces trouvent dans les rivières les substances végétales et animales dont elles se nourrissent.

Les Tortues ont été divisées par les auteurs anglais en plusieurs familles qui sont les vrais Chéloniens, renfermant le genre *Testudo* des auteurs; les Emydées, Bell, ayant les genres *Emys*, Brongniart, *Terrapene*, Merrem, Tortue à boîtes, ou *Temotherus*, Bell, *Kinosternon*, Spix, et *Chelys*, Duméril. Les *Kinosternon* de Spix ont le corps déprimé, le sternum fixé à son milieu, les lobes antérieurs et postérieur à charnières et le plastron rétréci. On n'en connaît qu'une seule espèce, le *Kinosternum longicaudatum*. La troisième famille est celle des Trionidées ne renfermant que le genre *Trionyx* de Geoffroy-Saint-Hilaire; la quatrième est celle des Sphargidées, ayant le genre *Sphargis* de Merrem; la cinquième et dernière est celle des Chéloniadées, dont le type unique est le genre *Chelonia* de Brongniart. Cuvier dans le Règne Animal ne fait qu'une seule famille des Tortues ou qu'un seul genre qu'il divise en cinq sous-genres, en se servant des caractères tirés de la forme des carapaces, de la nature des tégumens qui la recouvrent et de leurs pieds. Son premier sous-genre est celui des Tortues de terre, *Testudo*,

Brong., ou *Chersine* de Merrem, dont la carapace est bombée et soutenue par une charpente osseuse, solide et soudée de toute part. Les jambes sont comme tronquées, terminées par des doigts courts, réunis en une sorte de moignon presque jusqu'aux ongles, et pouvant se retirer, ainsi que la tête, sous la carapace. Les vraies Tortues sont terrestres et vivent de matières végétales. L'espèce qui se trouve en Europe est la Tortue grecque, *Testudo græca* de Linné, représentée par Shoeffer dans les planches 8 et 9, et qu'on rencontre communément dans l'Archipel. Les autres espèces sont la grande Tortue des Indes, *Testudo indica* (Schœff., pl. 22), la géométrique (*Testudo geometrica*, Lacép., pl. 9; le Couï, *T. radiata*, Shaw, qui vit à la Nouvelle-Hollande. Bell a sous-divisé ce genre en deux tribus qu'il nomme les *Pyxis* lorsque la partie antérieure du bouclier est mobile, et les *Kinyxis*, lorsque la partie postérieure de la carapace est seule mobile. On compte dans le seul genre Tortue une vingtaine d'espèces parmi lesquelles plusieurs ont été découvertes dans ces derniers temps.

Le deuxième sous-genre ou les Tortues d'eau douce, les *Emys* de Brongniart, ne diffèrent des vraies Tortues que parce que leurs doigts sont allongés et garnis dans leur intervalle d'une membrane; leurs ongles sont au nombre de cinq en avant et de quatre en arrière. Les espèces de ce sous-genre sont organisées pour vivre presque constamment dans l'eau, où elles cherchent les petits Poissons, les Insectes des fleuves et des rivières. L'Émyde d'Europe est la *Testudo europea* de Schneider, l'*orbicularis* de Linné qui est très-répandue dans nos rivières. A ce sous-genre appartiennent vingt-six espèces de toutes les parties du globe, et les *Chelonida* de Fitzinger et les *Hydrespis* de Bell qui ne sont que des Emydes à cou plus allongé, telle que l'*Emys longicollis* de Shaw où viennent encore se grouper cinq petites espèces. Les Tortues à boîte sont encore des Emydes dont le plastron est divisé en deux battans, et qui comprennent cinq espèces. Enfin les Tortues Chélonures de Fleming, ou Chélydres de Fitzinger se distinguent des Emydes parce que leurs membres et leur queue sont trop volumineux pour rentrer sous la carapace. Le type de cette petite division est la *Testudo serpentina* de Linné. Le troisième sous-genre est celui des Tortues marines ou Chélonées, *Chelonia*, Brongniart; elles sont caractérisées par leurs membres terminés en larges nageoires pointues, enveloppant dans leur masse les doigts, et pouvant rentrer sous la carapace : ce sont les géans de la famille, et leur chair délicieuse est la ressource des navigateurs dans les parages qu'elles fréquentent, tels que l'île de l'Ascension. La plus célèbre par l'énorme taille qu'elle acquiert, est la Tortue franche, *Testudo Mydas*, avec laquelle on en a confondu deux espèces très-voisines, les *Testudo maculosa* et *lachrymata*, Cuvier. Les arts tirent un très-grand parti de l'écaille d'une espèce de ce sous-genre, le Caret, *Testudo imbricata*, L., dont sont voisines les *Testudo virgata*, Cuv. et *radiata*, Schœff. La Couanne, *Testudo caretta*, Gm., est de la Méditerranée, et on obtient de ses chairs une huile à brûler. Quelques Chélonées ont leurs écailles tégumentaires remplacées par un épiderme analogue à du cuir. Ce sont les *Sphargis* de Merrem, dont le type est le Luth, *Testudo coriacea*, Linné, et le *Desmochelis atlantica* de Lesueur. Enfin les Tortues à gueule, ou *Chelys* de Duméril, sont des Tortues dont les membres ne peuvent point être serrés sous la carapace, qui ont le nez prolongé en une petite trompe, et dont la bouche est fendue en travers sans avoir de mâchoires de cornes. Le type de cette division est la *Matamata* ou *Testudo fimbria* de Gmelin. Le cinquième sous-genre est celui des *Trionyx* ou Tortues molles, établi par Geoffroy Saint-Hilaire dans le bel ouvrage sur l'Egypte et dans les Annales du Muséum. Leur peau

est molle, les pieds sont palmés, terminés par trois doigts ongulés. Leur bec corné est garni de lèvres charnues, leur nez se prolonge en une petite trompe. Ces *Trionyx* vivent dans l'eau douce des rivières, et l'espèce la plus remarquable est la Tortue molle du Nil, *Testudo triungnis* de Forskalh et *Trionyx ægyptiacus* de Geoffroy Saint-Hilaire, magnifiquement représentée dans le grand ouvrage de la commission d'Egypte. On y joint la Tortue molle d'Amérique, *Testudo ferox* de Gmelin, qui vit à la Floride et à la Guiane, que Bartram a représenté grossièrement, pl. 2, t. 1 de son Voyage. On joint encore aux *Trionyx* les *T. javanicus*, Geoff., Ann. du Mus. T. XIV; *T. carinatus*, Geoff., *ibid.*; *T. stellatus*, *ibid.*; *T. euphraticus*, Olivier, Voyage en Turquie, pl. 42; le *T. gangeticus*, Duv., et le *T. granulosus*, Leach, ou *T. granosa*, de Schœffer, pl. 30. Un assez grand nombre de Tortues sont décrites dans le Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie. Il faudrait pour ce genre une révision générale qui nous manque, et nous avons dû dans cet article nous borner à une mention rapide et succincte, simplement indicative des détails les plus généraux. (LESS.)

TORTULA. BOT. PHAN. Genre établi par Roxburgh et réuni par Jussieu au *Priva*. *V.* ce mot. (A. R.)

TORTULE. *Tortula*. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Hedwig avait distingué deux genres de Mousses sous les noms de *Tortula* et de *Barbula*; la plupart des auteurs modernes ont réuni en un seul ces deux genres, qui ne différaient que par la disposition des organes mâles, et plusieurs en ont séparé sous le nom de *Syntrichia* quelques espèces dont le péristome présente quelques différences par ses cils soudés par la base. Du reste le genre *Tortula* pris dans son acception la plus étendue est un des groupes les plus distincts et les plus naturels de la famille des Mousses; il est caractérisé par son péristome formé de seize ou trente-deux cils très-allongés, filiformes, contournés en spirale, libres jusqu'à la base dans les vrais *Tortula*, soudés entre eux inférieurement dans les *Syntrichia*. La capsule est droite, cylindrique, l'opercule ordinairement allongé, conique ou subulé; la coiffe est fendue latéralement. Ces Mousses sont en général peu rameuses, à tige courte, droite; leurs feuilles sont insérées tout autour de la tige, souvent terminées par des poils blancs et le plus souvent disposées en rosette; elles croissent le plus ordinairement sur les murs, les pierres, ou sur la terre et souvent dans les terrains argileux; plusieurs croissent dans les pays chauds. Le nombre des espèces connues est considérable, il s'élève entre quarante et cinquante. (AD. B.)

TORULA. BOT. CRYPT. (*Mucédinées*.) Sous ce nom Persoon avait réuni plusieurs Plantes qui ont été depuis divisées en plusieurs genres par les auteurs modernes. Link a donné au genre *Torula* un caractère qui le circonscrit davantage; il consiste à présenter des filamens couchés, rameux, entrecroisés, moniliformes et dont les articles globuleux, contigus, se séparent facilement et forment autant de sporidies noirâtres. Il n'admet dans ce genre que deux espèces, les *Torula Herbarum* et *tenera* qui croissent sur les herbes et les bois morts. Les *T. expansa* et *alba* de Persoon sont des *Monilia* suivant Link et des *Hormiscium* de Kunze; le *T. fuliginosa* de Persoon forme le genre *Antennaria* de Nées. Enfin le *T. fructigera* est devenu le type du genre *Oideum*; mais toutes ces distinctions fondées sur des caractères aussi légers que ceux qui séparent ces différens genres, méritent-elles d'être admises? C'est ce que nous sommes bien loin de penser; la plupart des caractères qui distinguent ces divers genres nous paraissent au contraire tout au plus susceptibles d'établir des sections, dans un gra-

genre naturel ; quelques-uns même ne sont peut-être que spécifiques, et d'autres résultent seulement de l'époque où les Plantes qu'on a décrites ont été observées. (AD. B.)

TORULEUX. *Torulosus*. BOT. PHAN. Cet adjectif s'emploie pour une partie alternativement renflée et contractée : telle est la gousse d'un grand nombre de Légumineuses. (A. R.)

* TORULINIUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Cypéracées, établi par Desvaux (*in Hamilton Prodr. Plant. Ind.-Occid.*, p. 15) et qui se distingue du *Cyperus* par ses glumes imbriquées en tous sens et non distiques, et par ses épillets cylindriques. Le type de ce genre (*Torulinium confertum*) est une Plante de Cayenne, qui a beaucoup d'affinités avec le *Cyperus ferox* de Richard (*Act. Soc. hist. nat. Paris*, 1, p. 66), que l'auteur place également dans le genre *Torulinium*. (G..N.)

TOSAGRIS. BOT. PHAN. Ce genre, établi par Palisot-Beauvois dans la famille des Graminées, a été réuni au *Podosœmum*. *V*. PODOSÈME. (A. R.)

TOSAR. CONCH. Quoique Gmelin ait rangé le Tosar d'Adanson (Voy. au Sénég., pl. 17, fig. 14) parmi les Tellines sous le nom de *Tellina senegalensis*, rien ne prouve que cette coquille appartienne effectivement à ce genre. Comme le remarque Blainville, Adanson n'ayant point parlé de la charnière, il est assez difficile de se décider pour le genre. Cependant il annonce qu'elle est assez semblable à celle d'espèces précédemment décrites ; alors on peut assurer, s'il en est ainsi, que le Tosar est une Vénus. Toujours est-il que cette Coquille n'a aucunement l'aspect d'une Telline. (D..H.)

TOTANUS. OIS. (Bechstein.) Syn. de Chevalier. *V*. ce mot. (DR..Z.)

TOTHENA ou TOTENA. MOLL. *V*. CALMAR.

TOTOMBO. MOLL. Adanson (Voy. au Sénég., pl. 8, fig. 11) a décrit sous ce nom une jolie espèce de Buccin que Gmelin a nommée *Buccinum Pullus*, dénomination que lui a conservée Lamarck en la rangeant parmi les Nasses. *V*. BUCCIN. (D..H.)

TOUAN. MAM. Nom de pays d'un Didelphe. *V*. ce mot. (B.)

TOUCAN. *Ramphastos*. OIS. Genre de la famille de l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec cellulaire, très-grand, beaucoup plus long que la tête, plus large et plus haut que le front, presque droit, un peu courbé à la pointe, à arête vive et distincte ; bords des mandibules ordinairement dentelés ; narines placées presque sur le front, et cachées derrière la lame cornée du bec, ovoïdes et entourées par une membrane ; pieds forts, robustes ; quatre doigts, deux en avant, réunis jusqu'à la seconde articulation, l'externe de la longueur du tarse ; deux en arrière ; ailes médiocres et concaves ; troisième et quatrième rémiges les plus longues ; dix rectrices. A l'aspect d'un Toucan et surtout de son bec énorme, presque aussi volumineux que tout le corps dépouillé de ses plumes, on est tenté de croire à l'impossibilité qu'un aussi faible Animal puisse porter un organe de dimensions aussi démesurées. En effet, si ce bec avait la densité que l'on observe dans ceux d'un volume ordinaire, il est probable que la force musculaire, quelque prodigieuse qu'elle fût, ne pourrait l'emporter sur la pesanteur, et que l'Oiseau, forcé d'obéir à la gravité, essaierait en vain de se porter en avant, et plus vainement encore de s'élever au-dessus du sol. Mais la structure interne de ce bec est si admirable que la densité diminue en proportion de l'augmentation du volume. Pour la pesanteur spécifique, ce bec est à celui du Faucon à peu près ce qu'est, dans les produits volcaniques, un gros morceau de pierre ponce à un assez petit cristal de Feldspath. L'intérieur est un tissu spongieux, présentant une multitude

de cavités aériennes formées par des cloisons excessivement minces, et enveloppées d'une paroi un peu plus épaisse qui donne à l'organe l'apparence de solidité qui nous trompe. Du reste, aucune observation satisfaisante n'a pu jusqu'ici faire deviner les motifs qui ont porté la nature à donner un si grand développement à l'appareil buccal des Toucans, et tous les raisonnemens auxquels on a été conduit n'ont offert aucune probabilité admissible. Les dimensions du bec paraissent néanmoins gêner fortement l'Oiseau; car, outre qu'il est obligé de saisir la nourriture par l'un des côtés des mandibules, il doit immédiatement la pousser avec adresse vers leur extrémité, et, dès qu'elle y est parvenue, la lancer en l'air afin qu'elle puisse retomber dans l'arrière-bouche qu'à dessein il tient grandement ouverte par l'écartement des mandibules. Dans le vol, les Toucans ont constamment la pointe du bec dans la direction du vent: cette manœuvre est facile à concevoir, autrement l'Oiseau devrait obéir à une influence qui souvent contrarierait et ses mouvemens et sa volonté. Ils conservent cette même position dans le repos, et alors ce bec, formant un angle droit avec la tête qu'il paraît emboîter, fait à l'œil l'effet d'un fourreau assez mal ajusté. Comme les habitudes des Toucans sont absolument les mêmes que celles des Aracaris avec lesquels ils étaient précédemment confondus, on peut, à cet égard, revoir ce qui a été dit au premier volume de cet ouvrage, page 493. On trouve les Toucans avec les Aracaris dans les régions les plus chaudes de l'Amérique méridionale.

Les dames du Brésil et du Pérou emploient dans leur parure certaines parties du plumage des Toucans, et particulièrement celles qui constituent le devant du cou et de la poitrine; la mode, dont l'empire est universel, a transmis à la vieille Europe ces goûts du Nouveau-Monde, et pendant un certain temps nos belles ont considéré comme mise très-recherchée une robe garnie de gorges de Toucans.

Nous citerons parmi ces espèces:

Toucan d'Azara. *V.* Aracari d'Azara.

Toucan Baillon. *V.* Aracari Baillon.

Toucan a gorge blanche de Cayenne, *Ramphastos erythrorhynchos*, Lath. Parties supérieures noires, avec les tectrices caudales d'un jaune verdâtre; devant du cou et haut de la poitrine d'un blanc pur; le reste des parties inférieures d'un noir mat; dessus du bec noir avec la base entourée d'une large bande grisâtre; dessous rouge avec une bande transversale d'un gris noirâtre; pieds verdâtres. Taille, dix-sept pouces.

Toucan a gorge jaune, *Ramphastos discolorus*, Lath. Parties supérieures d'un noir irisé de verdâtre; joues et gorge d'un jaune verdâtre; poitrine, haut du ventre et tectrices caudales d'un rouge vif; bec noir à sa base, d'un gris verdâtre à l'extrémité, avec les bords rouges; pieds noirâtres. Taille, dix-sept pouces. Du Brésil.

Toucan Tocard, *Ramphastos Tocard*, Vieill., Levaill., pl. 9. Parties supérieures d'un noir mat qui prend un certain brillant sur les ailes et la queue; devant du cou blanc; un large collier sur la poitrine, et tectrices caudales d'un rouge cramoisi; bec arqué comme une faux, arrondi sur les côtés et sur l'arête; mandibule supérieure jaune et d'un brun verdâtre, les deux nuances séparées diagonalement par une ligne noire; mandibule inférieure entièrement d'un brun verdâtre; pieds cendrés olivâtres. Taille, vingt pouces. Du Paraguay.

Toucan Tucai, *Ramphastos Tucanus*, Lath., Buff., pl. enl. 307. Parties supérieures noires, à reflets bronzés; joues, gorge et devant du cou d'un jaune orangé; tectrices caudales d'un jaune de soufre; bec très-long; mandibule supérieure verte, avec trois grandes taches triangulaires d'un jaune orangé sur les côtés, un

raie jaune en dessus et l'extrémité bleue; mandibule inférieure bleue, nuancée de vert au milieu; pieds d'un cendré bleuâtre. Taille, vingt pouces. Du Brésil. (DR..Z.)

TOUCHES. BOT. PHAN. Même chose que Chouhak. (B.)

TOUCHIREA. BOT. PHAN. (Aublet.) *V.* APALATON.

TOUCNAM-COURVI. OIS. Espèce du genre Tisserin. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOUCOUMARI. OIS. Nom sous lequel on désigne communément les Pics à cravate noire, jaune, mordorée, etc. *V.* PIC. (DR..Z.)

TOUDA. OIS. L'un des noms vulgaires du Pique-Bœuf. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOUDRE. OIS. Syn. vulgaire de la Grive. *V.* MERLE. (DR..Z.)

TOUFFE ARGENTINE. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Paulet désigne sous ce nom trois Champignons du genre Agaric dont les espèces n'ont point encore été rigoureusement déterminées par les auteurs systématiques. (A. R.)

TOUFFE SAVONIÈRE. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Espèce d'Agaric indéterminée. (A. R.)

TOUHOU. OIS. Nom sous lequel on désigne aussi le Pigeon océanique. *V.* PIGEON. (DR..Z.)

TOUI-ÉTÉ. OIS. Espèce du genre Perroquet. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOUIS. OIS. Nom donné par Buffon à une petite famille de Perruches à queue courte; elles sont toutes de l'Amérique méridionale. *V.* PERROQUET. (DR..Z.)

TOUIT. *Pipilo.* OIS. Genre de la méthode de Vieillot, qui doit être placé dans l'ordre des Insectivores. Caractères : bec robuste, épais à la base, convexe en dessus; mandibule supérieure couvrant à son origine les bords de l'inférieure, recourbée et échancrée vers le bout; l'inférieure plus courte, entière, avec les bords repliés en dedans; narines rondes, ouvertes et glabres; base du bec garnie de quelques soies à la commissure; quatre doigts; trois en avant et un en arrière, les extérieurs réunis à leur base; ailes courtes; les quatre premières rémiges égales et dépassant toutes les autres. Ce genre ne se compose que d'une seule espèce qui, quoique connue depuis fort long-temps, n'avait jamais obtenu de place fixe dans les méthodes : elle fut tour à tour un Bruant, un Gros-Bec et un Bouvreuil. Sa patrie est l'Amérique septentrionale; on la trouve répandue en été dans presque tous les États de cette grande république; en hiver elle se retire vers les bords tempérés du Mississipi. Elle place son nid à terre au milieu des broussailles; il est construit d'un ample et épais matelas d'herbes fines et molles qui entourent des feuilles et des tiges de gramen entrelacées avec d'autres parties de différens végétaux. La ponte est de cinq œufs rougeâtres, tachetés de rouge foncé. Pendant l'incubation le mâle fait entendre un chant vif et gai et presque non interrompu.

TOUIT NOIR, *Pipilo ater*, Vieill.; *Emberiza erythrophtalma*, Lath., Wils., Am. ornit., 2, p. 10; *Fringilla erythrophtalma*, L.; *Fringilla carolinensis*, Briss. Parties supérieures d'un noir luisant; extrémité des rectrices latérales, poitrine et ventre blancs; flancs d'un brun jaunâtre; parties inférieures brunâtres; une tache blanche sur les cinq premières rémiges; un anneau noir aux jambes; bec et pieds bruns. Taille, six pouces et demi. La femelle a les parties supérieures d'un brun olivâtre, les rémiges et les rectrices d'un jaune foncé, les parties inférieures jaunâtres. (DR..Z.)

TOUITE. OIS. Espèce du genre Gros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOUKAN. OIS. *V.* TOUCAN.

TOULICHIBA. BOT. PHAN. (Adanson.) Syn. de *Robinia coccinea*, L. (A. R.)

TOULICIA. BOT. PHAN. Aublet décrit sous ce nom un genre de la Guiane qui appartient à l'Octandrie Monogynie, L., et qui a été réuni par Jussieu à la famille des Sapindacées. Ce genre se compose d'un seul Arbre qui a, selon Poiteau, quelque chose du port des Palmiers. Ses feuilles sont grandes, pennées sans impaire. Ses fleurs sont disposées en grandes panicules terminales. Le calice est divisé jusqu'à la base en cinq folioles, presqu'égales entre elles, et dont deux sont extérieurs. Les pétales, au nombre de cinq, sont munis sur leur face interne d'un appendice assez long, bipartite et couvert de poils. Le disque occupe le fond du calice et se prolonge, entre les pétales et les étamines, en un bord à peu près régulier, et divisé en cinq lobes obtus. Les étamines, au nombre de huit, sont insérées sur le disque : les anthères sont biloculaires. Le style est court, trifide; ses lobes portent sur leur face interne les papilles stigmatiques. L'ovaire est triloculaire et contient dans chaque loge un ovule ascendant. Le fruit est composé de trois samares accolées par leur bord interne à un axe central triangulaire, et renfermant chacune à leur sommet une seule graine ascendante. Les graines sont dépourvues d'arille; le tégument externe est crustacé; l'embryon est courbé; la radicule est petite, appliquée sur le dos d'un des cotylédons; ceux-ci sont assez grands, aplatis; l'extérieur, en forme de hameçon, embrasse l'intérieur qui est replié transversalement sur lui-même. Le *Toulicia* a de grands rapports, par la structure de son fruit, avec les *Serjania;* mais il en diffère suffisamment par ses fleurs presque régulières et par ses feuilles pennées sans impaire. Schreber a changé le nom de ce genre en celui de *Ponœa* qui n'a point été admis par la majorité des botanistes. (CAMB.)

TOULOU. OIS. Espèce du genre Coucal. Cette dénomination a été adoptée par Vieillot pour celle du genre. *V.* COUCAL. (DR..Z.)

TOUMANA. OIS. Syn. vulgaire de la Chouette Hurfang. *V.* CHOUETTE. (DR..Z.)

TOUNATEA. BOT. PHAN. Le genre nommé ainsi par Aublet rentre dans le *Swartzia* dont il ne forme plus qu'une section. *V.* SWARTZIE. (G..N.)

TOUNZI. OIS. Espèce du genre Martin-Pêcheur. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOUPIE. MOLL. Quelques zoologistes ont conservé cette dénomination française pour le genre *Trochus* de Linné : comme le nom de *Trochus* est le plus généralement employé, nous y renvoyons.

Adanson a donné le nom de TOUPIE à un genre composé de quelques-uns des Turbos de Linné, et entre autres du *Turbo littoreus* et de quelques autres analogues. Aujourd'hui ces Coquilles font partie du genre Littorine de Férussac. *V.* LITTORINE. (D..H.)

* TOUPIE. INF. Espèce du genre Turbinelle. *V.* ce mot. (B.)

TOUR DE BABEL. CONCH. Ce nom vulgaire a été donné à plusieurs Coquilles du genre Pleurotome, et entre autres au *Pleurotoma turris* et au *Pleurotoma babylonica* de Lamarck. (A.R.)

TOURACO. *Musophaga.* OIS. Genre de la première famille de l'ordre des Zygodactyles. Caractères : bec court, large et fort; arête ordinairement très-élevée, toujours arquée, échancrée à la pointe; extrémité de la mandibule formant un angle; narines placées de chaque côté du bec, à la base et près de l'arête, fermées en partie par la substance cornée, souvent couvertes et cachées par les plumes du front; pieds robustes; quatre doigts, deux en avant et deux en arrière; quelquefois l'un de ces derniers se reporte en avant, et l'Oiseau paraît momentanément avoir trois doigts en avant; ailes courtes; troisième et quatrième ré-

miges les plus longues; dix rectrices. L'Afrique est la patrie des Touracos, et quoique ces Oiseaux y soient assez rares, on ne laisse pas que d'en trouver maintenant dans presque toutes les collections d'ornithologie; il est vrai que la beauté de leur port et l'éclat de leur plumage sont des motifs suffisans pour les rechercher avec beaucoup d'empressement par la plupart des collecteurs. La rareté des Touracos tient vraisemblablement à leur caractère très-peu défiant qui les fait tomber dans tous les piéges que leur tendent les Africains. Leur chair est pour ces peuples sauvages un mets très-agréable, et il peut l'être en effet, car ces Oiseaux ne se nourrissent que de fruits succulens, tels que ceux des diverses espèces de *Musa*. Ces fruits, que plusieurs Touracos recherchent de préférence à toute autre nourriture, leur ont valu le surnom de *Musophages*. Les forêts ombragées, que traversent les fleuves, sont la résidence habituelle des Touracos; ils y voltigent de branche en branche et ne s'en écartent guère, par la raison sans doute que leurs ailes, extrêmement courtes, leur interdisent les longues excursions. Les soins de la nidification se bornent, chez eux, au choix d'un trou assez grand et assez profond dans le tronc carié ou vermoulu de l'un de ces arbres sur lesquels plusieurs siècles ont passé; la femelle y dépose quatre œufs blancs et arrondis qui sont couvés avec beaucoup d'assiduité par elle et par le mâle. La jeune famille qui en résulte reste souvent unie aux parens jusqu'à ce que le besoin de la reproduction vienne soumettre chacun des membres qui en composent à l'immuabilité de la loi qui assure la conservation des races.

Bec emplumé à la base.

Touraco de Buffon, *Musophaga Buffonii*, Levaill., pl. 17. Parties supérieures d'un beau vert avec les rémiges et les rectrices d'un bleu violet; tête ornée d'une huppe relevée qui s'insère sur la nuque; premières rémiges rouges; petites tectrices alaires vertes, les moyennes d'un vert bleuâtre, les grandes se confondant insensiblement par la dégradation des nuances avec le bleu violâtre des rémiges et du croupion; une tache noire et blanche au-dessous de l'œil; parties inférieures d'un vert un peu plus pâle que celui des supérieures; bec d'un rouge de carmin; pieds noirs. Taille, dix-sept pouces.

Touraco Louri, *Cuculus persa*, Lath., Buff., pl. enl. 601. Parties supérieures d'un vert foncé brillant à reflets violets; deux traits blancs dans la région des yeux; un trait violet intermédiaire des deux blancs; yeux entourés d'une membrane papillaire rouge; tête ornée d'une huppe de plumes nombreuses, longues et effilées, disposées sur deux rangs qui se réunissent en crête au sommet; ces plumes sont du même vert que celles du corps, mais terminées de blanc; croupion d'un vert noirâtre; tectrices caudales d'un vert très-foncé; grandes rémiges d'un rouge foncé et chatoyant, les moyennes rouges, bordées extérieurement de brun; rectrices d'un vert foncé en dessus, noirâtres en dessous; terminées de noir; parties inférieures vertes; plumes des cuisses effilées et noirâtres; bec blanchâtre; pieds noirâtres. Taille, dix-huit pouces. La femelle a les couleurs beaucoup moins vives. De l'Afrique méridionale.

Touraco a huppe rouge, *Musophaga erythrolopha*, Temm., Ois. color., pl. 23; *Opaethrus erythrolophus*, Vieill. Parties supérieures d'un vert cuivreux foncé très-luisant; tête garnie d'une huppe ou espèce de casque formé par la réunion de deux plans latéraux de plumes fines, serrées, longues et très-douces au toucher; ces plumes, qui sont fort déliées, se réunissent au sommet: c'est en quelque sorte une crête rouge qui s'étend sur le haut du cou pour se confondre insensiblement avec les plumes d'un vert foncé qui recouvrent cette partie; rémiges primaires

et intermédiaires d'un beau rouge vif, qui pâlit sur les barbes internes, les petites vertes à reflets bleuâtres de même que les tectrices alaires; rectrices et tectrices caudales d'un vert bronzé obscur et brillant en dessus, d'un vert olivâtre en dessous; de chaque côté de la tête une grande plaque blanche qui remonte sur le front et y prend une teinte rougeâtre; paupières et membranes papillaires des yeux d'un rouge pourpré; parties inférieures d'un vert cuivreux un peu terne à reflets bleuâtres; bec jaune; pieds cendrés. Taille, dix-sept pouces. Du sud de l'Afrique.

Bec nu et large à sa base; mandibule supérieure se prolongeant quelquefois en plaques arrondies sur le front.

Touraco-Musophage géant, *Musophaga gigantea*, Vieill., Levaill., pl. 19. Parties supérieures d'un bleu éclatant; tête garnie d'une huppe noire, irisée de bleu; rémiges bleues terminées de noir; rectrices noires avec une bande transversale rousse; un plastron vert sur la poitrine; parties inférieures d'un brun vif tirant sur le roux; bec d'un jaune orangé; pieds noirs. Taille, vingt-cinq pouces. De l'Afrique méridionale.

Touraco-Musophage varié, *Musophaga variegata*, Vieill.; *Phasianus africanus*, Lath., Levaill. Parties supérieures d'un gris cendré avec une tache longitudinale noirâtre sur le milieu de chaque plume; une huppe de plumes fort allongées, effilées et couchées sur la nuque qui est, ainsi que le sommet de la tête, les joues, la gorge et le devant du cou, d'un brun marron; rémiges noires, variées de blanc; rectrices d'un gris ardoisé terminées de noir; parties inférieures blanches, avec un trait longitudinal noir au milieu de chaque plume; bec et pieds noirs. Taille, dix-huit pouces. Du Sénégal.

Touraco-Musophage violet, *Musophaga violacea*, Lath., Levaill., pl. 18. Parties supérieures d'un pourpré à reflets violets, un large tr[illegible] blanc derrière l'œil; rémiges d'[illegible] rouge cramoisi; rectrices inégale[illegible] les intermédiaires plus longues; pa[illegible] ties inférieures d'un violet tirant s[illegible] le cendré; bec jaune avec la base d[illegible] mandibules recouverte par une pea[illegible] nue, caronculée et rouge, qui s'éten[illegible] jusqu'aux yeux; pieds bruns. Taill[illegible] dix-huit pouces. Du sud de l'Afriqu[illegible] (DR..Z.)

TOURAT. OIS. Nom vulgaire d[illegible] la Draine. *V.* Merle. (DR..Z.)

TOURBE. MIN. Matière brune o[illegible] noirâtre, spongieuse, plus ou moi[illegible] combustible, formée par l'accum[illegible] lation de certaines plantes qui croi[illegible] sent en abondance dans les marai[illegible] C'est un composé de parties végét[illegible] les, entrelacées, comprimées, pén[illegible] trées de limon, et souvent faciles à r[illegible] connaître malgré l'altération qu'el[illegible] ont subies; elle renferme mêm[illegible] presque toujours des débris d'herb[illegible] sèches, qui ont conservé leur pr[illegible] mière forme et leur structure. Cet[illegible] matière brûle avec une flamme plu[illegible] ou moins vive, en répandant une fu[illegible] mée et une odeur analogues à celle[illegible] des herbes sèches; elle se charbonn[illegible] à la manière du bois, et donne pou[illegible] résidu des cendres légères, suscep[illegible] tibles d'être employées comme amen[illegible] dement. On en distingue deux varié[illegible] tés principales.

Tourbe des marais. Cette variét[illegible] est brune, spongieuse et tendre. C'es[illegible] la plus commune et celle qui est gé[illegible] néralement connue par son emplo[illegible] dans l'économie domestique. Elle es[illegible] tantôt filamenteuse dans sa cassure[illegible] par suite des végétaux non altér[illegible] qu'elle renferme, et tantôt compact[illegible] et terreuse, sans végétaux apparen[illegible] (Tourbe limoneuse). Soumise à l[illegible] distillation, elle donne du Gaz acid[illegible] carbonique, du Gaz hydrogène car[illegible] boné, de l'Acide pyro-ligneux, e[illegible] environ quarante pour cent de ma[illegible] tière charbonneuse. On n'y a trouv[illegible] ni Bitume, ni Résine, ni substanc[illegible] alcalines ou pyriteuses. Cette Tourb[illegible] se rencontre en amas considérable[illegible]

dans les terrains marécageux et humides qui sont encore ou qui ont été le fond d'étangs ou de lacs d'eau douce. Elle s'y présente immédiatement au-dessous de la terre végétale, ou seulement recouverte d'une couche de sable et de limon. Elle couvre quelquefois des espaces immenses dans les parties basses de nos continens, et forme aussi de petits dépôts dans les hautes vallées, dans les gorges des montagnes, et dans des bassins qui se trouvent aux plus grandes hauteurs que la végétation puisse atteindre aujourd'hui. Les amas de Tourbe ou les Tourbières sont souvent d'une grande épaisseur : ils sont quelquefois divisés en couches séparées par des lits minces de limon et de sable. La plupart sont encore sous l'eau ; mais il en est qui sont à sec et recouverts par des alluvions qui ont donné naissance à de belles prairies. Lorsque les Tourbières sont ainsi masquées par la végétation, leur présence se manifeste par l'élasticité du terrain, qui tremble sous les pieds, surtout lorsqu'il est humide. Cette propriété peut même aider à sauter, et permet aux Hollandais de franchir des fossés de dix-huit pieds de large qu'ils pratiquent dans leurs Tourbières. Ces terrains ont souvent une certaine mollesse, qui est telle qu'on ne peut y marcher sans y enfoncer. Cette mollesse et cette élasticité des Tourbières leur donnent la double faculté de repousser les corps légers, tels que les pieux de bois qu'on y enfonce, et d'absorber les corps lourds qu'on laisse à leur surface, et qui disparaissent peu à peu, étant recouverts par la matière environnante qui se déverse au-dessus d'eux. Ainsi la Tourbe exerce une sorte de pression dans tous les sens, à la manière des liquides ; et lorsqu'on y creuse des fosses, il arrive qu'elles se trouvent comblées au bout d'un certain temps, ce qui a donné lieu à l'opinion que la Tourbe se régénérait assez promptement, même dans les endroits secs. Les Tourbières sont quelquefois flottantes à la surface de certains lacs, et forment des îlots qui se meuvent au gré des vents, et qui supportent et nourrissent des animaux. Les diverses parties d'une même masse présentent des Tourbes de qualité différente. La Tourbe la plus superficielle est lâche et très-spongieuse : elle porte le nom de Bousin ou de Tourbe fibreuse. A mesure que l'on s'enfonce au-dessous, on trouve une Tourbe de plus en plus compacte et noire, et l'on finit par ne plus avoir qu'une masse homogène dans laquelle les végétaux sont réduits en une sorte de bouillie. Ce sont les Tourbes compactes et limoneuses qui passent pour les meilleures. On trouve au milieu des Tourbières des substances de nature assez variée. D'abord quelques substances minérales, et entre autres le phosphate de Fer pulvérulent, qui enveloppe les racines et les tiges des végétaux qui entrent dans la composition de ce combustible ; on prétend y avoir observé aussi du sulfate de Fer et des Pyrites ; mais, suivant Brongniart, la plupart des Tourbes nommées Pyriteuses sont de véritables Lignites. On rencontre en outre dans les Tourbières une grande quantité de coquilles, toutes d'eau douce, et dont les animaux se sont décomposés en même temps que les matières végétales ; on y trouve aussi des débris de mammifères, qui appartiennent en général aux espèces qui vivent encore sur les lieux ; des troncs d'arbres, qui ont conservé leur solidité, et qui portent souvent l'empreinte de la hache qui les a abattus ; enfin différens monumens de l'industrie humaine, des armes, des outils, des bois de construction, des chaussées entières qui se sont enfoncées dans la Tourbe et ont été en quelque sorte submergées par cette substance molle. Ces observations tendent à prouver que la Tourbe est de formation moderne ; et en effet il s'en produit encore de nos jours en assez grande quantité dans certains lieux. On n'a cependant aucune donnée bien certaine sur le mode de for-

mation de ce combustible, ni sur les causes qui font que certains marais en renferment, tandis que d'autres laissent pourrir les végétaux qu'ils nourrissent, sans pouvoir les transformer en Tourbe. Il paraît seulement qu'il ne se produit de la Tourbe que lorsque le terrain est couvert d'une eau peu profonde, privée de sels et lentement renouvelée, et qu'il n'est jamais complétement desséché par les chaleurs de l'été. Après ces conditions, la nature de la végétation qui s'établit dans cette eau exerce une grande influence sur la formation de la Tourbe. Les plantes qui paraissent lui être les plus favorables sont, parmi les Cryptogames, les Conferves, le *Sphagnum* des marais, les Prêles et les *Chara*, et parmi les autres Végétaux, les Roseaux, les Scirpes, les Carex, etc. Les principales Tourbières connues existent en Hollande, dans le Hanovre et la Westphalie, et en Écosse. En France, nous en possédons d'assez considérables dans la vallée de la Somme, entre Amiens et Abbeville; dans les environs de Beauvais, et même auprès de Paris, dans la vallée d'Essonne. La Tourbe est employée principalement comme combustible partout où elle est abondante, et où le bois et la houille manquent; aussi les Hollandais en font-ils une immense consommation. On la carbonise en vases clos, et le charbon que l'on obtient est employé aux mêmes usages que le charbon de bois. On s'en sert aussi en agriculture pour amender les terres sableuses et crayeuses. Ses cendres ont la propriété de fertiliser singulièrement les prairies.

Tourbe marine. C'est celle qui est composée en tout ou en partie de végétaux marins, et notamment de Fucus. Les Hollandais la pêchent dans certains lacs salés, et la nomment *Darry*. De Candolle en a observé, sur les dunes des environs de la Haie, qui était presque entièrement formée par une espèce de Varec, le *Fucus digitatus*. Cette variété de Tourbe ne s'est point encore pr sentée en masses assez étendues po avoir été l'objet d'aucune exploit tion. (G. DEL.)

TOURBE PAPYRACÉE. MIN. *V.* Dusodyle.

TOURBIÈRES. MIN. C'est le no que l'on donne aux terrains tourbeu ou formés par la Tourbe. *V.* ce der nier mot. (G. DEL.)

TOURDE. OIS. Nom que l'on don vulgairement à la Grive. *V.* Merl (DR..Z.)

TOURDELLE. OIS. *V.* Meri Litorne.

TOURDOU. OIS. Syn. vulgaire d la Grive. *V.* Merle. (DR..Z.)

TOURET. OIS. On nomme ain le Mauvis dans certains cantons. *V* Merle. (DR..Z.)

TOURETTE. BOT. PHAN. On n peut admettre ce nom francisé et dé rivé de *Turritis*, parce qu'il pourra se confondre avec le mot Tourrett ou Tourretie (*Tourretia*) qui désign un autre genre. *V.* Turritis. (G..N.)

TOURLOURI. BOT. PHAN. L Palmier ainsi nommé à la Guiane e le *Pilophora* de Jacquin, ou *Manicaria saccifera* de Gaertner. *V.* Manicaria. (A. R.)

TOURLOUROU. CRUST. *V.* Gécarcin.

TOURMALINE. MIN. Espèce de l famille des Silicates dont la natur chimique n'est point encore bien con nue, et que les analyses les plu récentes tendent à faire considére comme un de ces genres, tels qu ceux du Pyroxène et du Grenat, qu comprennent un certain nombre d substances de même formule, dan lesquelles les mêmes principes élec tro-négatifs sont unis à des base différentes, mais isomorphes entr elles. Guidé par de puissantes ana logies, Haüy a confondu, sous la dé nomination commune de Tourma line, des Minéraux que la diversit de leurs caractères extérieurs avai fait séparer les uns des autres et qu

ont porté beaucoup de noms différens comme ceux de Schorl commun ou lectrique, d'Aphrizite, de Daourite, e Rubellite, de Sibérite et d'Indicolite. Celui de ces Minéraux qui a été plus anciennement connu, est la Tourmaline brune de l'île de Ceylan, pportée en Europe vers le milieu du eizième siècle, et qui frappa l'attention par la propriété singulière d'attirer les corps légers lorsqu'elle avait té soumise à l'action de la chaleur, e qui la fit appeler Tire-Cendres. Il araît que le nom de Tourmaline, ous lequel elle fut connue des sauans, n'est qu'une corruption de elui qu'on lui donne à Ceylan. Dans suite, on apporta du Brésil en Europe des Tourmalines vertes en prismes striés longitudinalement, que on rapprocha de celles de Ceylan, ar cela seul qu'elles partageaient eur vertu attractive, et bientôt on n découvrit en Tyrol, en Espagne t dans une multitude d'autres pays. réunies d'abord par Rinmann et Vallérius à l'ancienne famille des écolithes, puis à celle des Schorls ar Romé de l'Isle, les Tourmalines furent ensuite partagées par les inéralogistes modernes en quatre roupes principaux, considérés par ux comme autant d'espèces distinctes. Le premier groupe, composé e toutes les Tourmalines noires et paques, fut désigné par le nom de chorl commun; le second, formé e toutes les variétés vertes ou brunes ouées d'un certain degré de transrence, conserva le nom de Tourmaline; le troisième ou l'Indicolite mprit les variétés d'un bleu indigo Suède, et le quatrième ou la Rubellite, les variétés roses ou violettes Sibérie. Depuis lors, on s'est accordé généralement à réunir toutes s Tourmalines en une seule espèce, l'exemple d'Haüy; seulement la upart des auteurs la partagent en usieurs sous-espèces ou variétés incipales, dans la vue de conserver ielques traces des anciennes disctions, ou de préparer celles que mblent devoir nécessiter un jour les résultats de l'analyse. Les Tourmalines sont des substances à cassure vitreuse, dures, fusibles avec plus ou moins de difficulté, très-électriques par la chaleur. Elles se présentent toujours cristallisées, et le plus souvent disséminées en cristaux prismatiques ou cylindriques très-allongés, dans les Roches des terrains primordiaux. Ces cristaux se réunissent quelquefois pour former des groupes plus ou moins réguliers, des parties isolées au milieu de la Roche. Ils dérivent d'un rhomboïde obtus de 133° 26'. Les clivages parallèles aux faces de ce rhomboïde sont peu sensibles, et ne se montrent que dans certains cristaux opaques. On aperçoit dans quelques autres des joints surnuméraires parallèles à l'axe et passant par les arêtes culminantes de la forme primitive. La cassure est généralement raboteuse ou vitreuse et inégale, quelquefois articulée. Leur dureté est supérieure à celle du Quartz et inférieure à celle de la Topaze. Leur pesanteur spécifique varie de 3 à 3,25. Elles sont tantôt opaques ou légèrement translucides, tantôt transparentes. Dans ce dernier cas, la transparence n'a souvent lieu que dans le sens perpendiculaire à l'axe des prismes, et elles paraissent opaques dans le sens parallèle à l'axe. Lorsqu'elles sont transparentes, elles possèdent à un faible degré la double réfraction, laquelle est toujours répulsive, d'après les expériences de Biot. Les Tourmalines qui sont transparentes dans tous les sens, présentent fréquemment le phénomène du dichroïsme; elles sont ordinairement d'une teinte presque noire, parallèlement à l'axe, et vertes, brunâtres ou rouges perpendiculairement à ce même axe. Les Tourmalines s'électrisent vitreusement par le frottement et quelquefois par la simple pression entre les doigts; mais elles sont surtout remarquables par la propriété qu'elles ont de s'électriser par l'action de la chaleur et de manifester l'une ou l'autre espèce d'électricité ou toutes les deux à la fois, suivant

la manière dont le calorique se meut et se distribue dans leur intérieur. Cette vertu pyro-électrique dépend uniquement du changement de température de la Pierre; elle ne se manifeste que pendant tout le temps que la température de la Tourmaline s'élève ou s'abaisse; si celle-ci demeure stationnaire, l'action électrique finit bientôt par disparaître. Quand une Tourmaline a été chauffée également dans toutes ses parties et qu'elle est devenue électrique, elle présente toujours vers les extrémités de son axe deux pôles contraires, l'un vitré et l'autre résineux. Les centres d'action de ces pôles sont situés à une petite distance des sommets, et la partie moyenne est sensiblement dans l'état naturel. Les fluides électriques qui se développent dans la Tourmaline, sont distribués à peu près comme le sont les fluides magnétiques dans une aiguille aimantée. La Tourmaline étant un mauvais conducteur de l'électricité, ne prend ni ne cède, en s'électrisant, aucune particule de fluide aux corps environnans. La séparation des deux électricités a lieu dans chaque molécule; aussi lorsqu'on casse une Tourmaline pendant qu'elle manifeste la vertu polaire, chaque fragment, quelque petit qu'il soit, a ses deux moitiés dans deux états opposés comme la Tourmaline entière. Si l'action électrique se développe par élévation de température, le pôle vitré se montre toujours à un même sommet dans chaque Tourmaline, et le résineux à l'autre. Si au contraire elle est développée par abaissement de température, les pôles se renversent, c'est-à-dire que l'extrémité qui est vitrée dans le premier cas devient résineuse, et *vice versâ*. Les prismes de Tourmaline, dans lesquels se développent aussi des électricités contraires, dérogent à la loi de symétrie par une différence de configuration dans leurs sommets qui n'offrent pas le même nombre de facettes, et en général le sommet qui en a le plus est celui dans lequel réside le pôle vitré, lorsque la Tourmaline e[illegible] électrisée par refroidissement. Si a[illegible] lieu de chauffer et de refroidir celle-ci également dans toutes ses parties comme nous l'avons supposé précédemment, on la chauffe ou on l[illegible] refroidit par une de ses extrémité[illegible] seulement, alors la Tourmaline n[illegible] manifeste, au moins pendant quelques instans, qu'une seule espèc[illegible] d'électricité dans toute sa longueur et c'est toujours celle qui est propr[illegible] au côté le plus chaud, c'est-à-dir[illegible] celle que l'on y développerait e[illegible] chauffant la Tourmaline uniformément: celle-ci reprend ses deux pôle[illegible] aussitôt que la chaleur y est régulièrement répartie.

Tels sont les faits principaux qu[illegible] servent de base à la théorie des propriétés électriques des Tourmalines. Lémery passe pour être le premie[illegible] auteur qui ait fait mention de la vertu pyro-électrique des Tourmalines. Il crut reconnaître que la chaleu[illegible] communiquait à ces Pierres le pouvoir d'attirer et même de repousse[illegible] dans certains cas les corps léger[illegible] qu'on leur présentait, tels que de[illegible] cendres, de la limaille de fer, etc. Æpinus, en 1756, publia dans le[illegible] Mémoires de Berlin une Dissertatio[illegible] dans laquelle il exposa, le premier le phénomène de la polarité électrique des Tourmalines, et chercha [illegible] établir la parfaite analogie de ce[illegible] corps avec ceux qui possèdent le magnétisme polaire. Bientôt après Wilson, physicien anglais, reconnut [illegible] l'aide d'expériences très-précises, qu[illegible] ce phénomène, observé et décrit pa[illegible] Æpinus, n'avait lieu que dans le ca[illegible] où la Tourmaline était également échauffée dans toute sa longueur, e[illegible] que lorsqu'on la chauffait inégalement, elle ne montrait qu'une espèc[illegible] d'électricité. Enfin Canton a trouv[illegible] que la Tourmaline n'est électriqu[illegible] qu'autant que sa température s'élèv[illegible] ou s'abaisse et que la polarité a lie[illegible] en sens contraire dans ces deux cas. Ces faits importans, dont la plupar[illegible] avaient été mal saisis, ou exposés pa[illegible] les physiciens et les minéralogist[illegible]

l'une manière peu exacte, ont été constatés par les travaux récens de Becquerel, qui a répété toutes les expériences et observé la loi du phénomène à l'aide de procédés nouveaux et susceptibles d'une grande précision.

Quant aux propriétés chimiques des Tourmalines, elles sont sujettes à varier en raison des bases différentes qui peuvent se remplacer mutuellement dans leur composition. On peut dire en général que les Tourmalines sont fusibles au chalumeau, mais quelquefois avec difficulté, en une scorie grise ou noirâtre, et qu'elles se dissolvent dans le Borax en donnant un verre incolore. Celles qui renferment de la Lithine se boursouffient beaucoup et éprouvent la plus grande difficulté à se fondre. On les avait même regardées comme tout-à-fait infusibles, et de-là le nom de Tourmaline Apyre qu'on leur donnait anciennement; mais lorsqu'on opère sur de légères esquilles, sur des aiguilles très-minces, on parvient, quoiqu'avec peine, à les fondre sur leurs bords. Les Tourmalines qui renferment de la Chaux se boursouffient considérablement aussi; mais elles fondent assez facilement en une scorie jaunâtre et bulleuse. On reconnaît dans les Tourmalines la présence de l'Acide borique à l'aide d'un procédé fort simple qui a été mis en usage par Turner. Il consiste à mêler à peu près à parties égales la poudre du Minéral avec un flux composé d'une partie de Chaux fluatée et de quatre et demie de bi-sulfate de Potasse, et à la fondre au chalumeau sur le fil de Platine. Au moment de la fusion, la flamme prend une belle couleur verte, qu'elle perd aussitôt.

Il est peu d'espèces minérales qui aient donné lieu à un plus grand nombre de recherches chimiques que la Tourmaline; et néanmoins il reste encore de nombreuses incertitudes sur la véritable nature de cette substance. Un travail récent de Gmelin de Tubingue a cependant avancé nos connaissances sur ce sujet en nous mettant sur la voie de reconnaître les différens principes qui entrent essentiellement dans sa composition. Il résulte de ce travail qu'une grande partie des anciennes analyses que l'on a faites de ce Minéral sont fautives; que dans plusieurs de ses variétés, les rouges et les vertes par exemple, la Lithine a échappé aux chimistes en même temps que l'Acide borique que Gmelin a rencontré dans toutes les Tourmalines en quantité notable. En comparant les nouvelles analyses que l'on doit à ce savant, soit entre elles, soit avec les analyses anciennes, qui paraissent mériter le plus de confiance, on est conduit à regarder la Silice, l'Acide borique, l'Alumine, comme les principes les plus essentiels des Tourmalines, et à considérer celles-ci comme des boro-silicates d'Alumine et d'une base alcaline, qui est tantôt la Potasse ou la Soude, tantôt la Lithine, quelquefois la Magnésie ou la Chaux. Quant aux Oxides de Fer ou de Manganèse, ils font la fonction de principes colorans et entrent dans la composition de la substance en remplacement d'une certaine portion d'Alumine. Sous le rapport des différences que présentent les Tourmalines dans la nature de leurs bases alcalines, et par suite dans leurs propriétés chimiques, nous partagerons l'ensemble de leurs variétés en deux groupes principaux ou en deux sous-espèces; l'une comprendra les Tourmalines à base de Potasse ou de Soude, sans Lithine, qui sont de couleur noire et opaques, et qui fondent avec assez de facilité au chalumeau en une scorie grise ou noirâtre. Ce sont les Tourmalines communes des minéralogistes allemands; nous les réunirons ici sous la dénomination de Tourmaline Schorl, qui a été adoptée par Alex. Brongniart. La seconde sous-espèce se composera des Tourmalines à base de Lithine qui sont plus ou moins transparentes, très-difficilement fusibles, et dont les couleurs les plus ordinaires sont le vert, le

bleu et le rouge. Nous la décrirons sous le nom de Tourmaline Apyrite, qui avait été donné à l'une de ses variétés, à raison de son infusibilité très-marquée. Mais avant de passer à l'examen plus détaillé des caractères et propriétés de chacune de ces sous-espèces, nous devons faire connaître l'histoire des propriétés qui leur sont communes ou les considérer sous le rapport des variétés de formes et de structure.

Variétés de formes. — Les formes cristallines de la Tourmaline sont assez nombreuses. Haüy en a décrit dix-huit qui, toutes, manifestent d'une manière sensible dans la disposition de leurs facettes à l'entour du noyau rhomboïdal, ce défaut de symétrie dont nous avons parlé et qui se trouve en rapport avec les propriétés électriques que possède le Minéral. Parmi ces formes, les unes que l'on a pu observer en cristaux isolés et terminés des deux côtés, dérogent doublement à la symétrie, tant à cause de la différence de configuration que présentent leurs sommets, que par la tendance qu'ont les angles latéraux du rhomboïde à produire le prisme triangulaire au lieu du prisme hexaèdre régulier; trois de ces angles étant constamment modifiés tandis que les trois autres ne subissent aucun décroissement. D'autres variétés, dont les cristaux se présentent groupés ou implantés dans les Roches, n'ont été observées qu'avec un seul sommet, et par conséquent on ignore quelle aurait été la configuration du second sommet, s'il avait pu se produire librement. Nous citerons quelques-unes des principales formes qui appartiennent à ces deux séries.

* Cristaux observés avec les deux sommets.

1°. Tourmaline trédécimale, Haüy; prisme à neuf pans, terminé d'un côté par un sommet à trois faces surbaissées, parallèles à celles du noyau, et de l'autre par un plan perpendiculaire à l'axe. En Sibérie, au Groënland (variété noire), au Saint-Gothard, dans la Dolomie grenue (variété d'un vert clair).

2°. Tourmaline sexdécimale : prisme hexaèdre régulier, terminé d'un côté par un sommet à dix faces obliques, et de l'autre par un sommet à quatre faces dont une perpendiculaire à l'axe. Au Saint-Gothard dans le Micaschiste (variété verte).

3°. Tourmaline isogone : prisme à neuf pans terminé par un sommet à trois faces et un autre à six faces. A Madagascar, au Groënland, à Bowdoïnham, dans le Maine aux Etats-Unis d'Amérique, à Haddam en Connecticut, à Bovey dans le Devonshire en Angleterre, au Saint-Gothard. C'est une des variétés les plus communes.

4°. Tourmaline équidifférente. Prisme à neuf pans, terminé d'un côté par un sommet à six faces, plus surbaissé que celui de l'Isogone, et de l'autre par un sommet à trois faces, plus surbaissé que le sommet correspondant de cette même variété. Souvent le prisme se raccourcit extrêmement, et le cristal prend la forme lenticulaire. A Ceylan.

5°. Tourmaline nonodécimale. Le prisme a neuf pans, terminé d'un côté par un sommet à neuf faces dont six disposées en anneau, et de l'autre par un plan perpendiculaire à l'axe. En Sibérie (variété violette).

** Cristaux avec un seul sommet.

6°. Tourmaline prosennéaèdre. Prisme à neuf pans, terminé par un sommet à neuf faces.

Les variétés de formes indéterminables se bornent aux deux suivantes :

La Tourmaline cylindroïde. En prismes ordinairement très-allongés et déformés par des arrondissemens et de nombreuses cannelures; ils se groupent fréquemment et composent des masses bacillaires ou des agrégats de cristaux entrelacés, dont les intervalles sont remplis par la matière de la Roche environnante. Ces cristaux cylindroïdes ont généralement

une faible épaisseur, mais il en est qui atteignent deux ou trois pouces de diamètre. Ils se divisent quelquefois avec assez de facilité dans le sens perpendiculaire à l'axe. Dans certains cas ils sont naturellement partagés, suivant cette direction, en tronçons fort minces et séparés les uns des autres par une autre substance ordinairement quartzeuse (la Tourmaline verte de Massachusets); cette circonstance entraîne presque toujours la courbure de l'axe du cristal. Cette variété de forme de la Tourmaline est l'une des plus communes et se rencontre dans une multitude de lieux.

La Tourmaline aciculaire, en aiguilles plus ou moins déliées, fasciculées ou radiées; quelquefois en filets capillaires.

Les cristaux de Tourmaline montrent fréquemment dans leur cassure des indices de leur accroissement par couches ou enveloppes successives. Ces couches ou enveloppes sont rendues sensibles, comme nous le verrons plus bas, par les teintes qui les diversifient et les séparent nettement les unes des autres. Tantôt cette structure d'accroissement se manifeste principalement dans le sens perpendiculaire à l'axe, et le cristal paraît composé de couches planes parallèles, différemment colorées (Tourmaline de Sibérie, de l'île d'Elbe); tantôt elle se manifeste parallèlement à l'axe par des couches cylindriques de couleurs variées qui s'emboîtent les unes dans les autres (Tourmaline de Goshen et de Chesterfield aux Etats-Unis). Certains cristaux de Tourmalines semblent n'être formés que d'un faisceau régulier d'aiguilles très-déliées, fortement serrées et disposées à l'entour d'un axe commun (Tourmaline de Bovey en Devonshire). Cette structure composée ne nuit pas à la transparence ni même au poli et à l'éclat des surfaces extérieures; elle n'est sensible que lorsqu'on vient de briser le cristal. Quelquefois les prismes ou cylindres de Tourmalines sont comme articulés, c'est-à-dire qu'ils présentent, lorsqu'on les casse transversalement, une surface concave sur l'un des fragmens et une surface convexe sur l'autre.

Sous-espèces.

1. Tourmaline Schorl, Brongn.; Schorl, Wern.; aussi nommé Schorl noir, Schorl électrique et Schorl de Madagascar, Aimant électrique de Ceylan, Aphrizite. Elle comprend toutes les Tourmalines communes, le plus souvent de couleur noire, opaques ou légèrement translucides, à base de Potasse ou de Soude et quelquefois de Manganèse; facilement fusibles au chalumeau en une scorie grise ou noirâtre. Elle se présente sous toutes les formes cristallines que nous avons décrites, et fréquemment aussi en masses bacillaires et en aiguilles fasciculées ou radiées; elle est colorée principalement par l'Oxide de Fer. Ses cristaux noirs sont faciles à confondre avec du Pyroxène des volcans et de l'Amphibole hornblende. On les distingue, soit par leurs propriétés électriques, soit par leur forme et leur structure. Les cristaux de Tourmaline ont une tendance remarquable à produire des prismes composés d'un nombre impair de pans; les joints longitudinaux sont rarement apparens, beaucoup moins sensibles que dans les deux autres espèces et toujours inclinés entre eux de 120°; enfin les pans sont ordinairement sillonnés de stries parallèles à l'axe. Les Tourmalines Schorls n'ont pas d'autre usage que d'être employées dans les expériences relatives à l'électricité produite par la chaleur. Celles qui ont obtenu à juste titre la préférence à cet égard, sont les Tourmalines cylindroïdes de la Nouvelle-Castille en Espagne. La Tourmaline Schorl appartient aux terrains primordiaux cristallisés, et se montre à presque tous les étages de ces terrains, en cristaux disséminés au milieu des Roches, plus rarement implantés dans leurs cavités drusiques,

et quelquefois pénétrant les veines quartzeuses qui les traversent. Les substances qui l'accompagnent le plus ordinairement sont le Quartz hyalin, le Feldspath, le Mica, le Grenat, l'Etain oxidé, le Béril, la Chaux phosphatée : on la trouve moins fréquemment associée au Triphane, au Sphène, au Cuivre pyriteux, au Graphite, au Fer oxidulé, au Fer arsenical, etc. Elle existe dans le Granite des environs de Nantes, et dans celui de Sainte-Honorine, près de Cherbourg; dans le Granite porphyroïde de Bovey et de Chudbigh, près d'Exeter en Devonshire, en cristaux remarquables par leur volume et leur couleur d'un noir de velours. Ces cristaux, dont le prisme est assez court eu égard à sa grosseur, ont tantôt toutes leurs faces lisses et brillantes et tantôt leur sommet hérissé de pointes capillaires. Leur forme est celle de la variété isogone; ils sont associés à de gros prismes hexaèdres de Phosphorite violâtre et à des cristaux de Feldspath. Leur surface est souvent revêtue d'une couche de Fer hydroxidé jaune-brunâtre. La Tourmaline se rencontre dans le Gneiss en beaucoup d'endroits. Elle est assez commune dans la Pegmatite, où elle se présente ordinairement en cristaux assez gros, à surface terne et d'un noir-grisâtre. Mais la Roche dans laquelle elle abonde principalement est le Micaschiste; elle y est quelquefois en si grande quantité qu'elle paraît faire partie constituante de la Roche, et forme alors ce qu'on a désigné en Allemagne sous le nom de Schiste à Tourmaline. Telle est la Tourmaline d'Auersberg en Saxe : on la trouve dans un Micaschiste noirâtre, en gros cristaux à surfaces lisses et brillantes à Karosulik, sur la côte occidentale du Groënland. Les Tourmalines d'un brun sombre, en prismes grêles et cylindriques, d'Espagne, de Madagascar et de Ceylan, appartiennent à la même Roche. On rencontre aussi la Tourmaline Schorl dans les Calcaires lamellaires, et dans les Dolomies grenues subordonnées au Micaschiste aux environs de New-York à London-Grow en Pensylvanie (variété orangée, avec Sphène); à Campo-Longo; au Saint-Gothard (variété d'un brun foncé et d'un vert clair). On la trouve dans les Roches stéatiteuses de Greiner en Tyrol; dans la Chlorite schistoïde, à Windisch-Kappel en Carinthie; dans le Porphyre argileux, à Menat en Auvergne (variété globuliforme, radiée). Enfin la Tourmaline se rencontre aussi en morceaux roulés dans les sables des rivières et dans les terrains de transport : c'est ainsi qu'on la trouve au Brésil et à Ceylan. Leschenault a rapporté de cette île un échantillon de la Roche argilo-ferrugineuse qui lui sert de gangue et qui renferme aussi des cristaux roulés de Quartz et de Spinelle pléonaste.

2. Tourmaline Apyrite; aussi nommée Tourmaline Apyre, Haüy; Apyrite, Hausmann; Indicolithe, Rubellite, Sibérite, Daourite, Tourmaline brésilienne. Cette sous-espèce comprend toutes les Tourmalines transparentes, vertes, bleues, rouges et incolores, ordinairement à base de Lithine et quelquefois de Soude et qui sont très-difficilement fusibles au chalumeau. Plusieurs variétés se boursouflent considérablement par l'action du feu, d'autres se décolorent et répandent une lumière phosphorique des plus vives. Cette sous-espèce présente des couleurs extrêmement variées; souvent même plusieurs teintes différentes sont associées dans le même échantillon. Ces couleurs sont quelquefois très-vives, ce qui, joint au degré de dureté dont jouit la Tourmaline, la rend digne d'être admise au nombre des pierres précieuses. Ce sont principalement les variétés vertes et rouges qui sont employées par les lapidaires; elles sont en général peu estimées; mais on a cherché souvent à les faires passer dans le commerce pour d'autres pierres d'une plus grande valeur. Les Tourmalines Apyrites ne diffèrent pas, quant à leur manière d'être dans

a nature, des Tourmalines noires et opaques; elles sont toujours disséminées comme celles-ci dans les Roches des terrains primordiaux; mais seulement elles y sont moins abondantes. Sous le rapport des couleurs, elles se divisent en un grand nombre de variétés. Nous n'indiquerons ici que les principales, en faisant connaître en même temps les lieux dans lesquels on les trouve.

Couleurs simples.

Tourmaline blanche ou incolore : au Saint-Gothard, dans la Dolomie; à l'île d'Elbe, dans un Granite; près du bourg d'Oisans en Dauphiné; en Sibérie. Plusieurs cristaux ont leur partie supérieure limpide et incolore, tandis qu'ils sont opaques et d'un brun noirâtre inférieurement. — Tourmaline orangée ou couleur hyacinthe : à Ceylan. — Tourmaline vert-jaunâtre : à Ceylan. Péridot de Ceylan des lapidaires. —Tourmaline verte ou brésilienne : d'un vert céladon; en cristaux quelquefois gros comme le pouce, engagés dans le Quartz hyalin (Emeraude du Brésil). En prismes cylindroïdes, avec la Tourmaline violette dans le Granite de Goshen et de Chesterfield, province de Massachusets aux Etats-Unis. Ces prismes sont souvent très-allongés, courbés et interrompus dans leur longueur par des veines de Quartz. — Tourmaline bleue ou indicolithe de d'Andrada, d'un bleu indigo, translucide. En aiguilles fasciculées ou radiées, en prismes cylindroïdes. Dans la mine d'Uttoë en Suède, où elle est accompagnée de Feldspath albite, de Pétalite, de Triphane, de Quartz, de Mica, de Lépidolithe, d'Etain oxidé, etc. A Goshen au Massachusets, dans un Granite à gros grains de Feldspath laminaire et de Mica rose; à Chesterfield, même province, dans un semblable Granite avec la Tourmaline violette; à Northampton, *ibid.* — Tourmaline violette : Rubellite, Kirwan et Karsten, Sibérite, Daourite, Schorl rouge et Rubis de Sibérie, colorée par l'Oxide de Manganèse. Cette variété se présente tantôt en cristaux implantés, transparens ou translucides, ayant depuis quelques lignes jusqu'à un pouce de grosseur, en prismes cylindroïdes; en aiguilles fasciculées ou réunies en gerbes; en cristaux divergens autour d'un centre commun et terminés de l'autre part par des sommets à facettes. La Tourmaline violette, surtout celle d'un beau rouge cramoisi, est employée avec succès par les lapidaires. On la vend souvent sous le nom de Rubis oriental : elle est d'un grand prix lorsqu'elle est parfaite, mais il est extrêmement rare de la trouver exempte de glaces. Celle qui vient de Sibérie et de l'Inde et qui est composée d'aiguilles divergentes, n'est que translucide; lorsqu'elle est polie, elle devient chatoyante et d'un assez joli jeu. On la taille ordinairement en cabochon. Elle se rencontre en cristaux cylindroïdes violâtres, souvent assez grêles, engagés dans du Quartz ou dans la Lépidolithe, à Kradisko, près Rosena en Moravie. Elle a été prise pour de la Lépidolithe cristallisée. En masses radiées d'un rose cramoisi, dans la Pegmatite, à Shaytanska district d'Ekaterinbourg, gouvernement de Perm en Sibérie; à Ceylan; dans le royaume d'Ava. C'est de ce pays que vient le plus beau groupe connu, celui que possède le Muséum britannique, qui est presque de la grosseur de la tête. Il a appartenu au docteur Greville, qui le tenait de la personne à laquelle le roi d'Ava l'avait donné. On l'estima 12,500 francs, lorsque le parlement d'Angleterre fit apprécier la collection de Greville. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris en possède un morceau moins volumineux, mais aussi très-remarquable; il est gros comme le poing; sa couleur est de rouge foncé. Il est probable qu'il vient du même pays que celui du Muséum britannique.

Couleurs mélangées.—Les variétés noire, bleue, rouge et verte de Tourmaline, ont pendant quelque temps

constitué des espèces à part dans la minéralogie allemande, sous les noms de Schorl, d'Indicolithe, de Rubellite et de Tourmaline brésilienne. Haüy a le premier démontré la nécessité de réunir tous ces Minéraux en une seule espèce, en se fondant tout à la fois et sur les rapports de formes et de propriétés physiques, qui semblent déjà les lier étroitement entre elles, et sur les rapports de position que ces mêmes corps ont entre eux dans la nature. Non-seulement ces quatre variétés principales de Tourmaline ont la même manière d'être et se rencontrent dans le même terrain, mais encore elles sont fréquemment associées deux à deux ou trois à trois dans le même échantillon, en offrant tantôt la disposition par couches planes, parallèles et superposées dans le sens de l'axe des prismes, tantôt la disposition par couches cylindriques emboîtées les unes dans les autres. Les Tourmalines bicolores ne sont pas rares en Sibérie; beaucoup de cristaux de Rubellite ont leur centre d'un rouge cramoisi, et leur partie extérieure d'un rose tendre. D'autres fois le centre est d'un bleu indigo et le contour brun ou rougeâtre. Dans les Granites du Massachusets, on voit souvent un cylindre de Rubellite entouré par une Tourmaline verte qui lui sert comme d'étui; dans d'autres échantillons, c'est la Tourmaline Schorl qui fournit l'axe du cylindre, et l'enveloppe est de la Tourmaline violette ou de l'Indicolithe. La Sibérie, l'île d'Elbe, le Saint-Gothard, nous offrent des exemples de plusieurs couleurs disposées dans le même cristal par couches parallèles. Il arrive souvent que dans les cristaux de Sibérie la partie inférieure est rouge, tandis que l'extrémité est jaune et blanchâtre. Quelquefois le cristal est terminé d'un côté par une couche limpide et incolore, tandis que le reste du prisme est rouge, bleu ou verdâtre. On trouve à l'île d'Elbe des prismes assez courts qui offrent trois nuances bien tranchées de rose, de jaune et de vert.

La distinction des Tourmalines en plusieurs espèces, fondée soit sur les couleurs, soit sur la composition, ne se maintient pas, comme on vient de le voir, dans leur gisement, puisqu'elles affectent la même position dans les mêmes terrains et qu'elles offrent les analogies de rencontre les plus remarquables. Toutes les Tourmalines se présentent constamment cristallisées : presque toutes disséminées dans des Roches, plus rarement implantées sur les parois de leurs cavités, ne formant jamais à elles seules de véritables couches ou amas; elles ne se rencontrent que dans les terrains primordiaux cristallisés, et ne paraissent pas remonter beaucoup plus haut, dans la série, que le terrain de Micaschiste. On en a cité cependant dans les Schistes argileux, et dans les Roches granitoïdes des dépôts intermédiaires. Mais c'est surtout dans la Pegmatite et dans le Micaschiste qu'elles abondent, ainsi que dans les Roches qui leur sont subordonnées. On ne connaît point de Tourmalines dans les terrains de sédiment ni dans les terrains pyrogènes ou volcaniques; mais on les trouve en cristaux roulés, avec d'autres débris de Roches primordiales, dans les sables des rivières et les alluvions anciennes.

(G. DEL.)

TOURMENTIN. OIS. L'un des noms vulgaires du Pétrel-Tempête. *V.* PÉTREL. (DR..Z.)

TOURNEFORTIE. *Tournefortia.* BOT. PHAN. Ce genre, de la famille des Borraginées et de la Pentandrie Monogynie, a été anciennement constitué par Plumier sous le nom de *Pittonia*, et dédié au célèbre Pitton de Tournefort. Linné changea le nom générique en celui de *Tournefortia* qui a été généralement adopté. Le nombre des espèces de ce genre s'étant énormément accru, plusieurs d'entre elles, étudiées avec plus de soin, ont été reconnues comme appartenant à d'au-

tres genres. D'un autre côté, le *Messerschmidia* de Linné a été réuni au *Tournefortia* par R. Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 476) qui a ainsi caractérisé ce dernier genre : calice divisé profondément en cinq lobes; corolle hypocratériforme, presque rotacée, ayant la gorge nue; étamines incluses; stigmate pelté, presque conique; baie à deux noyaux dispermes. Ce genre renferme un grand nombre d'espèces pour la plupart indigènes de l'Amérique méridionale. Ce sont des Arbrisseaux ou Arbustes, souvent volubiles et grimpans; quelques-uns, en petit nombre, sont des Arbres droits. Leurs feuilles sont éparses ou rarement ternées, entières, scabres ou tomenteuses. Les fleurs sont disposées en longs épis terminaux, roulés en crosse au sommet, à peu près comme les fleurs des Héliotropes; elles sont unilatérales et dépourvues de bractées. (G..N.)

TOURNE-MOTTES. OIS. Syn. vulgaire du Motteux. *V.* TRAQUET. (DR..Z.)

TOURNE-PIERRE. *Strepsilas.* OIS. Genre de la seconde famille de l'ordre des Gralles. Caractères : bec médiocre, dur à la pointe, allongé, conique, droit, légèrement courbé en haut, assez fort, à arête aplatie, à pointe droite et tronquée; narines placées de chaque côté du bec à sa base et longitudinalement, percées de part en part, à moitié fermées par une membrane; pieds médiocres, nus jusque un peu au-dessus du genou; quatre doigts, trois devant et un derrière, les antérieurs unis à la base par une membrane très-courte, le postérieur articulé sur le tarse; ailes pointues, la première rémige la plus longue. L'habitude qu'ont les Oiseaux qui composent ce genre, de déplacer avec le bec, les pierres d'un certain volume, pour saisir les vers, les insectes et autres petites proies qui se réfugient ordinairement sous ces pierres, leur ont fait donner le nom de Tourne-pierres; et si l'on n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce, au moins on n'en pourrait trouver qui fût plus répandue, car on l'a observée dans tous les coins du monde qui ont été visités par les naturalistes. Néanmoins partout elle est peu nombreuse, et il est même rare de la rencontrer autrement qu'isolée; elle se tient ordinairement sur les plages maritimes où abondent les petits Mollusques qu'elle semble préférer à toute autre nourriture; elle les attend fixement avec une grande constance, et lorsqu'ils viennent à paraître, elle se jette sur eux avec tant de précipitation, qu'ils n'ont pas le temps ou de regagner l'eau, ou de s'enfoncer dans le sable. Tout porte à croire qu'elle passe vers le nord pour y faire sa ponte, car on n'en a trouvé de traces nulle part ailleurs; elle l'opère dans le sable au milieu d'un enfoncement que la femelle pratique peu d'instans avant d'y déposer ses œufs; ils y sont au nombre de trois ou quatre; leur couleur est le vert cendré ou olivâtre. Le Tourne-Pierre aime les voyages.

TOURNE-PIERRE A COLLIER, *Strepsilas collaris*, Temm.; *Tringa interpres*, Gmel.; *Morinella collaris*, Meyer, Coulon-Chaud, Buff., pl. enl., 856. Parties supérieures d'un roux marron vif, parsemé irrégulièrement de grandes taches noires; sommet de la tête d'un blanc roussâtre, strié de noir; front, joues, un large collier, partie du dos, deux bandes sur les tectrices alaires, tectrices caudales, milieu de la poitrine et parties inférieures d'un blanc pur; une bande noire qui part du front, passe devant les yeux, s'y divise en deux branches dont l'une va joindre la base de leur mandibule inférieure et l'autre descend en s'élargissant, sur les côtés du cou, entoure la gorge et forme un large plastron qui s'étend sur les côtés de la poitrine; une large bande brune sur le croupion; tectrices latérales blanches. Bec noir; pieds d'un jaune orangé. Taille, huit pouces et demi. La femelle ne diffère que par des nuances moins vives.

Les jeunes de l'année n'ont aucune trace de noir, ni de roux; ils ont les parties supérieures d'un brun foncé avec le bord des plumes jaunâtre, la tête et la nuque d'un cendré obscur, rayé de noirâtre; les côtés de la tête et du cou gris, tachetés de blanc; la bande uropygiale brune, bordée de roux; la gorge et le devant du cou blanchâtres; les côtés de la poitrine d'un brun foncé avec l'extrémité de chaque plume blanchâtre; les parties inférieures d'un blanc pur; le bec noirâtre; les pieds d'un jaune rougeâtre. C'est alors : *Tringa morinella*, L.; *Arenaria cinerea*, Briss.; Coulon-Chaud de Cayenne, Buff., pl. enl. 340; Coulon-Chaud gris, Buff., pl. enl. 857.

Les jeunes à l'âge d'un an ont les plumes qui forment le large plastron ou collier sur le devant du cou et sur les côtés de la poitrine noires, bordées de blanchâtre; les joues et le front blanchâtres, pointillés de noir; le sommet de la tête et la nuque d'un brun foncé, tacheté de noirâtre; le reste des plumes des parties supérieures noires entourées de roux; une grande tache noire sur la rectrice latérale. (DR..Z.)

TOURNESOL. BOT. PHAN. Espèce du genre Hélianthe. *V.* ce mot. Les anciens donnaient aussi ce nom à plusieurs Plantes dont les fleurs se tournent toujours du côté du soleil. La matière colorante, connue dans les arts et la chimie sous le nom de Tournesol, s'obtient du *Croton tinctorium*, que l'on fait macérer dans l'eau et que l'on traite par les alcalis. On obtient encore une sorte de Tournesol en traitant de la même manière la Parelle (*Lecanora Parella*) et d'autres Lichens tinctoriaux. (G..N.)

TOURNESOLIA. BOT. PHAN. (Scopoli). *V.* CROZOPHORA.

TOURNIQUET. INS. Nom donné en français par Geoffroy aux Insectes Coléoptères du genre *Gyrinus*. *V.* GYRIN. (LAT.)

TOUROCO. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* PIGEON-TOURTERELL (DR..Z.)

TOUROU-TOUROU. BOT. PHA A la Guiane, les Galibis nommaie ainsi la Plante dont Aublet a form son genre *Ivira*, réuni maintenant a genre *Sterculia*. *V.* ce mot. (G..N.)

TOUROULIA. BOT. PHAN. Aubl (Plantes de la Guiane, vol. 1, p. 49 tab. 194) a décrit, sous le nom d *Touroulia guianensis*, un grand A bre de la Guiane formant un gen dont les affinités ne sont pas déte minées, et qui peut être caractéris ainsi : calice turbiné, à cinq dents corolle à cinq pétales concaves, a rondis, alternes avec les dents d calice; étamines nombreuses, ayan leurs filets insérés sur le calice, plu courts que la corolle, terminés pa des anthères à deux loges écartées ovaire adhérent au calice, surmon d'un stigmate sessile, oblong et stri baie charnue, marquée de stries, o biculaire, comprimée, divisée e plusieurs loges (deux à sept) qu chacune, renferment une grain oblongue, anguleuse, couverte d poils roussâtres. Le nom du gen *Touroulia* a été inutilement chang par Schreber en celui de *Robinsonia* Le *T. guianensis* croît dans les forê voisines de la rivière de Sinamary la Guiane. C'est un grand Arbre, feuilles imparipinnées, et à fleu formant une panicule terminale. (G..N.)

TOURRETIE. *Tourretia*. BO PHAN. Ce genre, de la famille des B gnoniacées et de la Didynamie An giospermie, L., fut établi par Dom bey et adopté sous ce nom par Jus sieu dans son *Genera Plantarum* L'Héritier (*Stirp. nov.*, 1, tab. 17 en changea inutilement le nom e celui de *Dombeya* qui a été appliqu à d'autres genres et particulièreme à un genre de Buttnériacées. Voi ses caractères essentiels : calice divis en deux lèvres, la supérieure plu étroite, acuminée, l'inférieure pl large, à quatre crénelures; coroll tubuleuse, resserrée vers le milieu

ayant le limbe à une seule lèvre supérieure prolongée en capuchon : deux petites dents à la place de la lèvre inférieure; quatre étamines didynames cachées sous le capuchon, à anthères bilobées ; un seul stigmate; capsule ovoïde, coriace, ligneuse, hérissée d'aiguillons crochus, à deux loges, à deux valves qui s'ouvrent par le sommet, ayant une cloison prismatique centrale séminifère, formée par le repli des valves, munies de deux ailes qui avancent dans les loges et les subdivisent chacune en deux fausses loges, renfermant un petit nombre de graines comprimées et bordées. Le *Tourretia lappacea* est une Plante herbacée, rampante ou grimpante, tétragone, dichotome, à feuilles opposées, terminées et munies de vrilles dans les dichotomies des branches. Les fleurs sont disposées en épis terminaux. Cette Plante croît au Pérou. (G..N.)

TOURTE. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* ce mot. (B.)

TOURTEAU. CRUST. Nom vulgaire du *Cancer Pagurus* de Linné. (LAT.)

TOURTELETTE. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* PIGEON-TOURTELLE. (DR..Z.)

TOURTELINE. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* ce mot. (B.)

TOURTEREAUX. OIS. Nom que l'on donne vulgairement aux jeunes Tourterelles. *V.* PIGEON. (DR..Z.)

TOURTERELLE. OIS. Espèce qui forme le type d'une grande division dans le genre Pigeon. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOURTERELLE DE MER. OIS. Nom sous lequel on désigne souvent les Guillemots. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOURTERELLE. MOLL. Non-seulement ce nom a été donné à une espèce de Colombelle, mais encore à un assez grand nombre de Strombes que les conchyliologues du siècle dernier semblent avoir tous désigné de cette manière. (D..H.)

TOURTRAC. OIS. Syn. vulgaire du Traquet-Pâtre. *V.* TRAQUET. (DR..Z.)

TOUT-BEC. OIS. Syn. vulgaire de Toucan. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TOUTE-BONNE. BOT. PHAN. Nom vulgaire de la Sauge orvale et de l'Anserine Bon-Henri. (A. R.)

TOUTE-EPICE. BOT. PHAN. Syn. vulgaire du *Myrtus Pimenta*, espèce du genre Myrte. *V.* ce mot. (B.)

TOUTE-VIVE. OIS. Nom vulgaire du Proyer. *V.* BRUANT.

TOUYOU. OIS. Nom que l'on donne dans l'Amérique méridionale aux Cigognes Jabirus et que l'on a étendu fort improprement à l'espèce américaine du genre Rhea. (DR..Z.)

TOUYOUYOU. OIS. Syn. du Jabiru d'Amérique. *V.* CIGOGNE. (DR..Z.)

TOVARIA. BOT. PHAN. Ruiz et Pavon (*Syst. Fl. Peruv.*, 1, p. 85, et *Genera*, p. 49, t. 8) ont fondé sous ce nom un genre de l'Octandrie Monogynie, L., et qui, dans un travail récent publié par Don (*Edimb. new philos. Journ.*, décemb. 1828, p. 49), a été placé parmi les Capparidées. Voici les caractères que ce dernier auteur lui assigne : calice caduc, ouvert, ordinairement à huit, rarement six, sept ou neuf folioles ovales-lancéolées. Corolle dont les pétales sont en nombre égal à celui des folioles calicinales et alternes avec elles, insérées sur un disque élevé, charnu et tuberculeux, obovés, à cinq nervures distinctes, ayant leurs onglets hérissés de papilles très-nombreuses. Etamines en même nombre que les pétales, alternes avec eux et insérées plus intérieurement sur le disque ; leurs filets sont subulés, munis à leur base de poils simples fort nombreux; leurs anthères sont introrses, biloculaires, d'abord dressées, puis renversées après la floraison ; les loges sont parallèles, déhiscentes par une fente longitudinale. Ovaire uniloculaire, lisse,

sphérique, placé sur le disque, contenant plusieurs ovules pariétaux. Style très-court, épais, cylindrique, surmonté d'un stigmate à huit lobes tuberculiformes, concave en dessus, sillonné inférieurement et couvert de papilles nombreuses très-courtes. Baie globuleuse, uniloculaire, crustacée, couronnée par le style persistant et placé sur un disque élevé, entièrement remplie d'une pulpe succulente, déhiscente irrégulièrement, et polysperme. Graines logées dans la pulpe, tordues en spirale simple, munies de deux tégumens, l'extérieur crustacé, brun, finement ponctué; l'intérieur membraneux, blanc, diaphane, cellulaire, offrant au sommet une petite chalaze brune, proéminente. Embryon dépourvu d'albumen, courbé, jaune, à cotylédons presque cylindriques, obtus, à radicule un peu plus grosse, très-obtuse, vague, rapprochée latéralement de l'ombilic. Par la forme et la structure de son fruit, le genre *Tovaria* se rapproche du *Morisonia* et du *Cratæva*, mais il a le port et les feuilles composées du *Cleome;* son stigmate rappelle celui des Papavéracées, et ses graines sont plus semblables à celles des Résédacées qu'à celles des Capparidées. Le *Tovaria pendula*, Ruiz et Pav., *Fl. Peruv.*, 3, p. 75, tab. 306, est une Plante herbacée, annuelle, glabre, à tige dressée, rameuse, munie de feuilles alternes, ternées, et de fleurs ayant l'aspect de celles du *Pyrola uniflora*, et disposées en une grappe terminale. Cette Plante croît dans les forêts du Pérou.

Necker avait fondé un genre *Tovaria* qui est synonyme du *Smilacina* de Desfontaines. Le genre *Tovaria* d'Adanson, fondé sur le *Polygonum virginicum*, n'a pas été adopté. (G..N.)

TOVOMITA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Guttifères, établi par Aublet et adopté par presque tous les autres botanistes, et spécialement par Choisy et J. Cambessèdes qui, l'un et l'autre, ont publié un travail particulier sur cette famille. Voici les caractères auxquels on peut reconnaît le genre qui nous occupe : le calice compose de deux à quatre sépales; corolle de quatre, six et même jusqu dix pétales égaux, équilatéraux et o posés aux sépales. Les étamines, do le nombre varie de vingt jusqu'à ci quante, sont libres et disposées s plusieurs rangées; leurs filets so épaissis au sommet et se termine en une anthère à deux loges très-p tites et placées obliquement. Les st les au nombre de quatre ou cinq so extrêmement courts et se termine chacun par un stigmate épais; fruit est une capsule couronnée p les styles et les stigmates persistans à quatre ou cinq loges monosperme s'ouvrant en autant de valves, et lai sant à son centre la columelle cha gée de cloisons; les graines sont en veloppées par un arille pulpeux.

Les espèces de ce genre sont d Arbres ou des Arbrisseaux dont l feuilles sont marquées de points o de lignes transparentes; les fleu sont hermaphrodites ou unisexuée disposées en grappes ou en cim axillaires ou terminales. Toutes l espèces sont originaires de l'Amér que méridionale, à l'exception d'u seule qui a été trouvée à Madagasca A ce genre les auteurs ont réuni genre *Marialva* de Vandelli et *Beaubarnoisia* de Ruiz et Pavon. Da son travail sur les Guttifères (Mém Mus. 16, p. 384), notre collabora teur Cambessèdes a cru devoir ré nir au *Tovomita* les deux genr *Ochrocarpos* de Du Petit-Thouars *Micranthera* de Choisy. (A. R.)

TOVUS. MAM. C'est, d'après Erxl ben, le nom d'une Loutre à Guiane. (IS. G. ST.-H.)

TOXÉRITE. *Toxerites*. MOLL. R finesque a établi ce genre qui est res fort douteux pour une Coquille clo sonnée que Rang rapproche des H mites et Blainville des Orthocère Cette dernière opinion nous sembl rait préférable s'il est bien réel q le siphon de cette Coquille soit ce

tial; mais les cloisons sont-elles simples ou découpées? Il nous semble indispensable de répondre à cette question avant de pouvoir rien statuer sur le genre dont il est ici question. (D..H.)

TOXICARIA. BOT. PHAN. La Plante décrite par quelques-uns sous le nom de *Toxicaria macassariensis*, est la même que celle qui a servi de type au genre *Antiaris* de Leschenault. *V.* ANTIARIS. (G..N.)

TOXICODENDRUM. BOT. PHAN. Plusieurs Végétaux vénéneux ont été désignés sous ce nom trop banal pour mériter d'être admis comme significatif. On l'a appliqué particulièrement à une espèce de *Rhus* dont les émanations sont dangereuses. Thunberg s'en est servi pour un genre d'Euphorbiacées du Cap, Plante qui est plus connue sous le nom d'*Hyænanche*. *V.* ce mot. (G..N.)

TOXIQUE. *Toxicum*. INS. Genre de Coléoptères, famille des Mélasomes, qui ne diffère guère de celui de Ténébrion que par les antennes, dont les trois derniers articles forment une massue comprimée. Il a été établi sur un Insecte apporté par feu Riche de son voyage aux Indes-Orientales, et que nous lui avons dédié (*Toxicum Richesianum*, Latr., *Gener. Crust. et Ins.* T. 1, pl. 9, fig. 1 et 2, p. 168). (LAT.)

TOXOPHORE. *Toxophora*. INS. Genre de Diptères, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, distingué de tous les autres de cette division par ces caractères : trompe avancée, manifestement plus longue que la tête, très-grêle et allant en pointe; palpes apparens; des yeux lisses; antennes beaucoup plus longues que la tête, rapprochées à leur base, avancées, filiformes, de trois articles, dont les deux premiers cylindriques et le dernier conique, plus court que les précédens; le premier le plus long de tous.

Lepelletier et Serville (Encyclop. méthod., article *Toxophore*) font dériver l'étymologie du nom de Toxophore de deux mots grecs exprimant la forme arquée de leur abdomen; mais ne vient-elle pas plutôt de deux autres mots empruntés de la même langue, Porte-arc ou Porte-flèche? c'est ce qui nous semble plus naturel.

Ces Diptères ont le thorax gibbeux, ainsi que les Bombilles, mais les proportions du corps varient. Dans les uns ou les plus ramassés, sa forme diffère peu de celle de ces derniers Insectes; l'abdomen est triangulaire et un peu courbé en dessous. Telle est une espèce de l'Amérique septentrionale, que nous devons à l'amitié d'un des naturalistes de ce pays, aussi recommandable par son obligeance que par son instruction et son zèle, Le Conte, major du génie d'artillerie, si souvent cité par le comte Dejean, dans son Spécies des Coléoptères. Dans d'autres Toxophores, le corps est plus long, avec l'abdomen en forme de cône allongé et obtus; de ce nombre est la T. TACHETÉE (*maculata*) figurée par Meigen (T. II, tab. 19, fig. 12—16), mais qui l'avait été bien long-temps avant lui par Villers (*Asilus fasciculatus*, Entom. Lin., 3, pl. 10, fig. 31). Cette jolie espèce nous a été envoyée par Boyer de Fonscolombe, qui l'avait prise aux environs d'Aix; Labillardière l'a aussi rapportée de Syrie. Le corps est noir, avec un duvet doré, sur le devant et les côtés du thorax, ainsi que sur l'abdomen; le dos de cette dernière partie du corps offre deux rangées longitudinales de taches noires; on en voit d'autres disposées de même et formant trois lignes en dessous. Les Toxophores de notre troisième division, semblables aussi par l'allongement du corps, à des Tipules ou à des Cousins, ont l'abdomen linéaire, déprimé, avec l'extrémité très-fournie d'écailles. Ces espèces sont particulières au nouveau continent, nous en avons reçu du Brésil et des États-Unis. Wiedemann en décrit une de Java; celle qu'il nomme *cuprea*, et à laquelle il rap-

porte le *Bombylius cupreus* de Fabricius, est de Cayenne. (LAT.)

TOXOTE. *Toxotes*. INS. Genre de Coléoptères de la famille des Longicornes, proposé par Megerle et auquel nous réunissons celui qu'il nomme *Pachyta*; il comprend des Rhagies et des Leptures de Fabricius, dont les deux sexes sont ailés, ayant le dernier article des palpes presque en massue triangulaire ou obconique, la tête prolongée postérieurement derrière les yeux, sans rétrécissement brusque, les côtés du corselet épineux ou tuberculés, les yeux entiers ou peu échancrés, les antennes rapprochées à leur base, aussi longues au moins que le corps, simples, avec le premier article beaucoup plus court que la tête. Les espèces dont les tubercules latéraux du corselet sont pointus, en forme d'épines, composent le genre *Toxotus* proprement dit; telles sont les Leptures *meridiana*, *humeralis* de Fabricius, et ses Rhagies (*Rhagium*) : *cursor*, femelle du *R. noctis*, et *cinctum*; celles où ces tubercules sont obtus ou arrondis forment le genre *Pachyta*; les Leptures *quadrimaculata*, *interrogationis*, de Fabricius; et son *Rhagium clathratum*, dont sa Lepture réticulée n'est qu'une variété. *V.* l'article *Toxote* de l'Encyclopédie méthodique. Nous exposerons dans le Supplément les caractères d'un autre genre, celui d'Euryptère, qui termine additionnellement cet article. (LAT.)

TOXOTRÈME. *Toxotrema*. MOLL. Genre inutile proposé par Rafinesque pour quelques espèces d'Hélices sur lesquelles il est impossible de trouver motif non-seulement pour un genre, mais même pour une section du genre. *V.* HÉLICE. (D..H.)

TOZZETTIA. BOT. PHAN. Le professeur Savi de Pise a fait sous ce nom un genre pour le *Phalaris utriculata*, qui n'a pas été adopté. (A. R.)

TOZZIE. *Tozzia*. BOT. PHAN. Ce genre appartient à la Didynamie Angiospermie, L., et a été définitivement classé parmi les Scrophularinées par Auguste Saint-Hilaire (Mém. du Mus. d'Hist. nat., 1827, T. XIV, p. 94) qui l'a ainsi caractérisé : calice campanulé, presque bilabié, à quatre dents; corolle beaucoup plus longue, bilabiée; la lèvre supérieure bilobée, l'inférieure tripartie; quatre étamines didynames, à anthères attachées par leur sommet dorsal, ayant leurs loges aristées à la base et déhiscentes longitudinalement; un seul style surmonté d'un stigmate obtus; ovaire supère, à deux loges renfermant deux ovules oblongs, attachés presque dans toute leur longueur, libres à la base; fruit un peu drupacé, monosperme par avortement; graines munies d'un ombilic linéaire, d'un périsperme charnu et grand, et d'un embryon petit, placé sur le bord du périsperme, droit, parallèle à l'ombilic, ayant la radicule supère. Le *Tozzia alpina*, L., unique espèce du genre, est une Plante herbacée, à racine vivace, à tige faible, rameuse, garnie de feuilles ovales, dentées, opposées, presque amplexicaules. Les fleurs sont jaunes et forment une sorte d'épi lâche dans les aisselles des feuilles. Cette Plante croît dans les bois des Alpes et des Pyrénées. (G..N.)

TRABICULINE. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Nom français donné par Bridel au genre Zygotrichia. (A. R.)

TRACAS. OIS. L'un des Syn. vulgaires du Traquet-Pâtre. *V.* TRAQUET. (DR..Z.)

TRACHÉE-ARTÈRE. ZOOL. Toutes les fois que les organes de la respiration sont placés à l'intérieur du corps, il existe nécessairement un ou plusieurs canaux destinés à mettre en communication la cavité respiratoire avec le fluide ambiant. C'est ce qui a lieu dans tous les Vertébrés à respiration aérienne, et c'est au principal segment du conduit respiratoire que l'on donne le nom de Trachée-Artère.

La Trachée-Artère est un canal

plus ou moins régulièrement cylindrique, et composé d'anneaux cartilagineux, le plus souvent incomplets, superposés les uns aux autres en nombre très-variable. La longueur de la Trachée-Artère est le plus souvent proportionnelle à celle du col : cependant elle peut commencer ou se terminer plus ou moins haut, et se replier sur elle-même au lieu de s'étendre en ligne droite. Les anneaux de la Trachée-Artère sont unis entre eux, et, lorsqu'ils sont incomplets, complétés en arrière par une membrane, ordinairement celluleuse ou fibreuse, et présentant aussi quelquefois des fibres musculaires.

Dans les Animaux chez lesquels il n'existe qu'un seul poumon, comme les Serpens, la Trachée-Artère se prolonge jusqu'à cet organe et s'ouvre dans sa cavité par un large orifice. Dans les Animaux où il existe deux poumons, la Trachée-Artère se divise au contraire presque toujours en deux canaux que l'on nomme bronches, et qui eux-mêmes se subdivisent ensuite dans l'intérieur du poumon. La structure des bronches offre une grande analogie avec celle de la Trachée-Artère.

C'est à l'union des bronches avec la Trachée-Artère que se trouve chez les Oiseaux le larynx inférieur ou l'organe producteur de la voix, ainsi nommé parce qu'on l'a comparé, à cause de sa fonction, au larynx proprement dit, ou larynx supérieur, qui est l'organe producteur de la voix chez les autres Vertébrés à respiration aérienne. Ces larynx, soit le supérieur, soit l'inférieur, sont formés de plusieurs pièces cartilagineuses, de forme très-variable, ordinairement pourvues de muscles destinés à opérer leur rapprochement ou leur écartement, et qui, sous le point de vue de l'anatomie philosophique, peuvent être considérés comme des anneaux ou comme des portions d'anneaux trachéens. La présence du larynx supérieur est constante chez tous les Vertébrés à respiration aérienne; le larynx inférieur n'existe au contraire que chez les Oiseaux; encore manque-t-il chez quelques-uns, par exemple chez le Vautour royal.

Le canal aérien, dans lequel nous avons déjà distingué les bronches; le larynx inférieur, lorsqu'il existe, la Trachée-Artère, le larynx supérieur, est complété supérieurement par l'arrière-bouche et par le canal qui s'étend des narines postérieures aux narines antérieures; canal que Geoffroy Saint-Hilaire a nommé cranio-respiratoire, et qui appartient en effet essentiellement à l'appareil respiratoire, quoiqu'on le considère plus ordinairement comme appartenant aux organes de l'olfaction.

Il suit de ce qui précède qu'il ne peut exister chez les Vertébrés à respiration aquatique, ou les Poissons, ni Trachée-Artère ni Larynx, en prenant ces mots dans toute la rigueur de leur sens physiologique. Toutefois ces organes se retrouvent aussi bien chez les Poissons que chez les autres Vertébrés sous le point de vue philosophique, c'est-à-dire lorsqu'on les recherche, non dans leur ensemble, mais dans leurs élémens (Phil. anat. T. I). Nous croyons devoir nous borner ici à indiquer ce fait sans chercher à fournir ses preuves que nous ne pourrions trouver que dans les résultats d'une discussion longue et abstraite. *V.* RESPIRATION et VOIX.

(IS. G. ST.-H.)

TRACHÉENNES. *Trachearia.* ARACHN. Dénomination dans notre méthode, du second ordre de la classe des Arachnides et indiquant que ces Animaux ont, pour organes respiratoires, des Trachées. Au lieu de former, comme dans les Insectes, deux vaisseaux principaux s'étendant parallèlement dans toute la longueur du corps et recevant l'air par un grand nombre d'ouvertures latérales, elles sont ici, ou dans cet ordre d'Arachnides, concentrées : l'abdomen en est le centre ou le foyer, et de là partent en rayonnant, les rameaux destinés à porter le fluide respirable dans les autres parties du

corps. On ne découvre que deux stigmates et qui sont situés intérieurement près de l'origine de l'abdomen ou sur le dessous du céphalothorax, près de sa jonction avec cette portion du corps. Les Arachnides trachéennes diffèrent encore des pulmonaires, premier ordre de la même classe, par le nombre des yeux qui n'est que de deux à quatre; les organes sexuels sont toujours uniques. Si l'on étudie les formes de la bouche dans les familles et les tribus de cet ordre, l'on se convaincra qu'elle présente beaucoup plus de modifications que dans l'ordre des Pulmonaires. Les dernières Arachnides trachéennes semblent, par la simplicité ou l'imperfection de leur organisation, se rapprocher des Animaux invertébrés les plus inférieurs; ils ne se lient nullement avec les Myriapodes, premier ordre de la classe des Insectes; la transition est trop brusque, mais ils ont des rapports avec ceux de l'ordre des parasites et avec certains Diptères aptères. Nous partageons l'ordre des Arachnides trachéennes en trois familles, les Faux-Scorpions, les Pycnogonides et les Holètres. *V.* ces mots. (LAT.)

TRACHÉES. ZOOL. Vaisseaux uniquement destinés, d'après leur organisation particulière, à transmettre l'air qu'ils reçoivent, dans l'Animal en état parfait, au moyen d'ouvertures propres (stigmates) pratiquées à la surface de la peau, dans les différentes parties du corps, servir ainsi à la respiration et à suppléer au défaut de circulation. Nous disons une organisation particulière, afin qu'on ne confonde pas des appendices ou prolongemens cutanés pouvant, à raison de leur forme tubulaire, introduire l'air dans les Trachées, avec les organes désignés ainsi. Nous ajoutons dans l'Animal en état parfait, parce que certaines larves aquatiques ont des expansions latérales, dans l'intérieur desquelles on aperçoit des Trachées, communiquant en manière de branches ou de veines avec les Trachées principales de l'intérieur du corps, et qui absorbent le fluide respirable, soit par les pores de la peau, soit avec les poils dont ces expansions, que l'on considère comme des sortes de Fausses-Branchies, sont ordinairement garnies. Voulant éviter des répétitions inutiles, nous renverrons à l'article Insectes; on pourra aussi consulter celui de Trachées de la partie des Insectes de l'Encyclopédie méthodique, où Guérin, son rédacteur, a présenté un résumé assez étendu de tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur cette matière. (LAT.)

TRACHÉES. BOT. PHAN. On appelle ainsi l'une des espèces de vaisseaux qui existent dans les Plantes. Malpighi leur a donné ce nom à cause de la ressemblance de structure qui existe entre eux et les organes respiratoires dans la classe des Insectes. Ce sont des tubes formés par une lame extrêmement étroite, argentine, transparente, roulée sur elle-même en spirale, et dont les bords un peu plus épais se touchent de manière à ne laisser aucun espace entre eux, sans cependant contracter entre eux d'adhérence. Quelquefois néanmoins les spires des Trachées ne se déroulent pas, et c'est à cette sorte de vaisseaux que le célèbre professeur Link a donné le nom de *Vaisseaux en spirale soudée*. On aperçoit facilement les Trachées en rompant avec soin l'extrémité d'une jeune branche de Sureau ou de Rosier; les filamens qu'on voit entre les deux fragmens sont des Trachées dont les spires sont plus ou moins écartées. Selon les professeurs Link et Schrader, la lame roulée en spirale est creusée en gouttière sur son côté interne. Dans les Plantes dicotylédones on trouve les Trachées autour de la moelle, dans les parois du canal qui l'environne, et dans les monocotylédones, c'est ordinairement au centre des faisceaux ligneux; l'écorce et les couches annuelles du bois n'en contiennent jamais. On en trouve quelquefois dans les racines, bien que, quelques au-

teurs en aient nié l'existence dans cette partie ; il est très-facile d'en dérouler dans les nervures des feuilles, les pétales, les filets des étamines, etc. On ne sait pas encore positivement comment les Trachées se terminent à leur sommet, ni comment elles commencent ; ainsi, suivant le professeur Mirbel, les Trachées finissent par du tissu cellulaire, tandis que Du Trochet croit qu'elles se terminent par une sorte de cône plus ou moins aigu. Hedwig considérait les vaisseaux spiraux, que Grew appelait *vaisseaux aériens*, comme composés de deux parties, savoir : d'un tube droit et central, rempli d'air et que pour cette raison il nommait vaisseau *pneumatophore*, et d'un autre tube roulé en spirale sur le précédent, rempli de fluide aqueux, et auquel il donnait les noms de vaisseau *adducteur*, *chylifère*, etc. Bernhardi a émis une autre opinion sur la structure des Trachées ; il les considère comme formées d'un tube extérieur très-mince, dans lequel une petite lame argentine est roulée en spirale de manière à en tenir les parois écartées. Enfin quelques auteurs admettent que les spires des Trachées sont unies entre elles par une membrane très-mince qui se déchire facilement quand le fil spiral vient à se dérouler. Il résulterait de cette opinion que, dans leur état naturel, les Trachées forment un tube continu.

Les Trachées ou vaisseaux en spirale varient beaucoup quant à leur grosseur ; ainsi généralement elles sont plus grosses dans les Plantes dont le tissu est lâche et succulent ; tandis qu'elles sont beaucoup plus petites dans celles dont le tissu est plus sec et plus dense. Dans les Conifères elles sont tellement fines et fugaces, que plusieurs auteurs en ont nié l'existence ; mais le professeur Link les y a trouvées dans les jeunes pousses de toutes les Conifères qu'il a examinées. Elles sont aussi fort petites dans les Plantes aquatiques, comme les Potamogétons, les *Myriophyllum*, les *Zanichellia*, etc. Elles manquent tout-à-fait dans les *Naias*, le *Caulinia*, le *Ceratophyllum*, le *Zostera*, le *Lemna* et le *Chara*, toutes les Plantes acotylédones, excepté dans les Fougères, où elles existent évidemment.

Les Trachées ne sont pas toujours simples ; on en trouve souvent à double, triple et même à un plus grand nombre de spirales parallèles. Ces modifications s'observent principalement dans beaucoup de Plantes monocotylédones. (A. R.)

TRACHÈLE. *Trachelus*. INS. Genre d'Hyménoptères de Jurine, le même que celui de *Cephus*. *V.* ce mot. (LAT.)

TRACHÉLIDES. *Trachelides*. INS. Famille des Coléoptères, de la section des Hétéromères, composée de ceux dont la tête, triangulaire ou en forme de cœur, est portée sur un pédicule ou rétrécie brusquement et en manière de cou postérieurement, et qui étant aussi large ou plus large que l'extrémité antérieure du corselet au point où commence ce pédicule, ne peut rentrer dans la cavité de cette partie du corps. Ce corps est souvent mou ou peu solide, avec les élytres flexibles, sans stries, et quelquefois très-courtes ; les mâchoires n'offrent jamais au côté interne d'onglet ou de dent écailleuse. Tous les articles des tarses sont le plus souvent entiers, et les crochets du dernier sont bifides dans plusieurs. La plupart de ces Insectes sont herbivores ; beaucoup, lorsqu'on les prend, courbent la tête et replient les pieds, et contrefont le mort ; les autres sont très-agiles. Dans la nouvelle édition de l'ouvrage sur le Règne Animal par Cuvier, nous avons partagé cette famille en six tribus : les Lagriaires, les Pyrochroïdes, les Mordellones, les Anthicides, les Horiales et les Cantharidies. (LAT.)

TRACHÉLIE. *Trachelium*. BOT PHAN. Genre de la famille des Campanulacées et de la Pentandrie Mo-

nogynie, L., offrant les caractères essentiels suivans : calice fort petit, persistant, à cinq dents; corolle infundibuliforme dont le tube est grêle, allongé, le limbe court, à cinq lobes concaves; cinq étamines renfermées dans le tube et insérées à sa base; un style saillant, surmonté de trois stigmates fort petits; capsule presque globuleuse, petite, à trois loges, s'ouvrant à la base par trois trous, renfermant des graines nombreuses, comprimées, elliptiques, luisantes. Ce genre ne renferme que trois espèces dont deux croissent dans le Levant et la Barbarie, l'autre au cap de Bonne-Espérance. Le *Trachelium cœruleum*, L., est cultivé en Europe comme Plante d'ornement. Ses tiges sont rameuses, hautes d'un pied et demi, garnies de feuilles alternes, ovales ou un peu lancéolées, irrégulièrement dentées en scie, et glabres. Les fleurs ont une belle couleur azurée, quelquefois blanche, et sont disposées en corymbes terminaux très-épais. Cette Plante croît spontanément dans les lieux humides et ombragés de la région africaine et asiatique, voisine de la Méditerranée. (G..N.)

TRACHÉLIPODES. MOLL. Lamarck est le premier qui ait créé cette dénomination pour la donner à un ordre de Mollusques distraits des Gastéropodes des auteurs. Ces derniers se réduisent considérablement par cela seul, puisque dans le système de Lamarck tous les Mollusques à coquille extérieure sont Trachélipodes. Il est bien vrai que le plus grand nombre est réellement Trachélipode; mais comme ils dérivent évidemment des Gastéropodes, qu'il n'y a point de faits particuliers dans l'organisation qui puisse servir à les séparer selon tous les principes de la zoologie, nous pensons qu'il sera inutile de conserver cette division comme nous l'avons fait, au reste, pressentir à l'article Mollusque. *V.* ce mot. (D..H.)

TRACHÉLOBRANCHES. *Trachelobranchia.* MOLL. Ce mot indique des Animaux qui portent leur branchie sur le cou. Gray, dans sa Classification naturelle des Mollusques, a proposé de le donner à un groupe formé d'une partie des Macrostomes et des Calyptraciens de Lamarck. C'est en effet des huit genres suivans que cet ordre est composé : Sigaret, Cryptostome, Vélutine, Cabochon, Stomate, Crépidule, Calyptrée et Mitrule. Ce dernier est démembré des Calyptrées. On ne peut disconvenir qu'il n'existe une certaine liaison entre ces genres; cependant les Sigarets et les Cryptostomes, qui sont opercules, et les Vélutines qui s'en rapprochent par leurs rapports, ne nous semblent pas à leur place avec les genres qui suivent. *V.* chacun des articles que nous venons de citer. (D..H.)

TRACHICHTHE. *Trachichtys.* POIS. Sous ce nom, qui signifie Poisson âpre, Shaw avait fait un genre pour recevoir le *Pemphiprion carinatus* de Schneider (Add., p. 551) qu'il nommait *Trachicthys australis.* Ce genre a sur le dos une seule nageoire courte, élevée et pointue; le museau est court et obtus, les dents sont en velours, des écailles élevées et carenées sont placées dessus et dessous la queue; les branchies ont quatre rayons. Ce genre appartient aux Poissons Acanthoptérygiens de la deuxième tribu de Cuvier. (LESS.)

TRACHINE. *Trachinus.* POIS. *V.* VIVE.

TRACHINIDES. POIS. Sous ce nom, Risso a proposé d'établir une famille de Poissons Jugulaires Acanthoptérygiens, destinée à recevoir les genres *Trachinus*, *Uranoscopus* et *Callyonymus.* Cette famille des Trachinides ou la cinquième, est caractérisée par un corps subconique; deux yeux situés sur la partie supérieure de la tête et par des opercules armées de fortes épines. (LESS.)

TRACHINOTE. POIS. (Lacépède.) *V.* GASTÉROSTÉE, sous-genre LICHE.

TRACHITE. MIN. et GÉOL. Pour Trachyte. *V.* ce mot. (B.)

*TRACHODE. *Trachodes.* INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Rhynchophores, établi par Schüppel et adopté par Germar et Schœnherr. Il se compose de quelques Charansonites dont le museau-trompe est long, arqué, linéaire, découvert; dont les pieds sont également rapprochés à leur naissance; qui ont douze articles aux antennes et dont huit avant la massue terminale; le corselet tronqué aux deux extrémités, resserré en devant et arrondi latéralement, les élytres ovales, légèrement convexes. Schœnherr y rapporte le *Curculio hispidus* de Linné; il cite aussi le *Rhynchœnus squamifer* de Gyllenhall et le *Trachodes ptinoides* de Germar. Ce genre, et quelques autres, sont réunis en un seul, celui de Miorhine, dans la nouvelle édition du Règne Animal de Cuvier. (LAT.)

TRACHONITE. *Trachonites.* CRUST. C'est ainsi que nous avions d'abord désigné le genre de Crustacés Décapodes, de la famille des Brachyures, tribu des Triangulaires, que le docteur Léach nomme *Mithrax.* Nous avons adopté depuis cette dernière dénomination. (LAT.)

TRACHURUS. POIS. Rafinesque, dans son *Ithiologia siciliana*, forme sous ce nom un genre dont le *Scomber Saurus* de Linné est le type et qui contient quatre autres espèces. (B.)

TRACHUSE. *Trachusa.* INS. Genre d'Hyménoptères, ainsi nommé par feu Jurine père, et qui, à raison des principes très-exclusifs de sa méthode, est un grand magasin composé de beaucoup d'Apiaires très-différentes par la conformation de la trompe et par les habitudes, et formant plusieurs genres très-distincts, tels que ceux de Dasypode, Cœlioxyde, Dioxyde, Stélide, Anthidie, Osmie, Anthocope, Mégachile, Hériade, Panurge, Eucère. (LAT.)

TRACHYDE. *Trachys.* INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Buprestides, établi par Fabricius, et composé d'espèces généralement petites, dont le corps est court, presque triangulaire, avec une excavation au milieu du front, le corselet transversal et lobé postérieurement, les tarses courts et à articles larges; les deux premiers articles des antennes sont beaucoup plus gros que les suivans; les quatre suivans sont petits et grenus, et les cinq derniers ont seuls la forme de dents de scie. Parmi les espèces indigènes, nous citerons :

Le TRACHYDE MINIME, *Trachys minuta*, Fab., ou le Richard ondé de Geoffroy, dont le corselet est bronzé, avec les élytres noirâtres et traversées par des bandes d'un blanc grisâtre et ondées.

Le TRACHYDE NAIN, *Trachys nana*, Fab., qui est un peu plus allongé que le précédent, d'un noir bronzé, sans bardes sur les élytres.

Le TRACHYDE PYGMÉE, *Trachys pigmæa*, Fab., ayant la forme du premier, le corps bronzé, avec la tête et le corselet d'un cuivreux brillant, et les élytres vertes. Nous avons souvent trouvé cette espèce en grande abondance, sur les feuilles de la Mauve, dans le département de la Charente. Ces trois espèces n'ont guère plus d'une à deux lignes de longueur; leurs élytres sont entières.

Guérin a figuré, dans son Iconographie du Règne Animal, Insectes, pl. 11, fig. 5, une espèce qui lui a été envoyée de Saint-Domingue par Déjardin, et à laquelle Olivier a donné le nom de BUPRESTE ENSANGLANTÉ, *Buprestis cruentata.* Elle est longue de près de trois lignes, noire; ses élytres sont en scie, striées, avec des taches jaunes et deux taches rouges à l'extrémité. (LAT.)

TRACHYDÈRE. *Trachyderes.* INS. Genre de Coléoptères, de la famille des Longicornes, formé par Dalman avec les *Cerambix* ou Capricornes, offrant les caractères suivans : corselet

grand, beaucoup plus large que la tête; extrémité postérieure du présternum et souvent aussi l'antérieure élevée en carène; écusson allongé; abdomen en triangle tronqué ou obtus; antennes longues, grêles, sans faisceaux de poils. Toutes les espèces de ce genre sont propres à l'Amérique méridionale ou aux Antilles, et font partie de celui de *Cerambix* de Fabricius; telles sont les suivantes : *succinctus*, *dimidiatus*, *rufipes*, *striatus*, auxquelles il faut en ajouter quelques autres mentionnées par Schœnherr. La première, dont le corps est brun, avec le corselet ridé, bicpineux, les antennes comprimées et un peu en scie, et le milieu des élytres traversé par une bande jaune, plus ou moins large, est très-commune aux Antilles et dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale. Consultez l'article Trachydère de l'Encyclopédie méthodique. (LAT.)

TRACHYDERME. *Trachyderma.* INS. Genre de Coléoptères, de la famille des Mélasomes, composé de Pimélies de Fabricius, d'Olivier, etc., dont l'abdomen est proportionnellement plus étroit, plus allongé, souvent très-comprimé latéralement, et dont les pates sont longues, avec les jambes grêles, étroites, et terminées par de petits éperons; telles sont les espèces que Fabricius nomme, *longipes*, *hispida*, *morbilosa*, et la *Pimelia anomala* de Fischer. (LAT.)

TRACHYLIE. *Trachylia.* BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Fries a formé sous ce nom un genre qu'il a placé auprès des *Calycium*, mais qui ressemble beaucoup par ses caractères extérieurs aux *Lecidea* parmi lesquels plusieurs des espèces qui le constituent avaient été placées anciennement. Il caractérise ce genre ainsi : apothécies sessiles, enfoncées dans le thallus, ronds ou irréguliers, légèrement convexes; surface inégale par la proéminence des sporidies; thallus adhérent crustacé. Ce genre diffère des *Lecidea*, suivant Fries, par l'absence d'une enveloppe commune autour des sporidies. Meyer n'adopte pas ce genre dont il distribue les espèces parmi les *Lecidea* et les *Patellaria*. Les espèces que Fries rapporte à ce genre sont les *Lecidea lignaria*, Ach.; *Lecidea tessulata*, Flœrke; *Lecidea citrinella*, Ach.; *Lecidea arthonioides*, Ach. (AD. B.)

TRACHYLOMA. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Bridel a formé sous ce nom un genre pour le *Neckera planifolia*, Hedw.; mais il n'a point été adopté. (A. R.)

TRACHYMÈNE. *Trachymene.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Hydrocotylinées, voisin des Hydrocotyles et qui se compose de plusieurs espèces que l'on a retirées du genre *Azorella* de Lamarck. Voici les caractères de ce genre : son involucre est formé de plusieurs folioles distinctes, placées à la base d'une ombelle généralement simple; les pétales sont plans; le fruit est comprimé, rugueux, ayant son raphé étroit et côtes longitudinales. Toutes les espèces de ce genre croissent à la Nouvelle-Hollande; ce sont de petits sous-Arbrisseaux à feuilles linéaires, entières. (A. R.)

TRACHYMITRIUM. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Genre établi récemment par Bridel et voisin des *Weissia* et des *Grimmia* dont il ne diffère même que par sa coiffe couverte de petites soies qui lui donnent de la rudesse, caractère bien peu important pour fonder une distinction générique. La seule Plante placée dans ce genre, par son auteur, est le *Weissia ciliata*, Hook., *Musc. exot.*, pl. 171, ou *Syrrhopodon ciliatus*, Schwægr.; il croît à l'île de Ternate sur les bois pourris. (AD. B.)

TRACHYNOTE. *Trachynotus.* INS. Genre de Coléoptères, que nous avons formé (Règne Animal, 2e édit., 2, p. 14) avec des espèces de Sépidies du cap de Bonne-Espérance, qui s'éloignent des autres par leurs yeux étroits, allongés, peu élevés, et leur corselet presque orbiculaire, sans ca-

ène dorsale, ni dilatations latérales. Le dernier article des antennes est, au plus, de la grandeur du précédent; c'est ce que l'on observe dans les Sépidies, *reticulatum*, *rugosum*, *vittatum*, de Fabricius, et l'*acuminatum* de Schœnherr. (LAT.)

TRACHYNOTIA. BOT. PHAN. Syn. de *Spartina*. *V*. SPARTINE. (A. R.)

TRACHYPÈTES. OIS. *V*. FRÉGATE.

* TRACHYPHLÉE. *Trachyphlœus*. INS. Genre de la famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites, division de ceux qui ont le museau-trompe court, les sillons recevant le premier article des antennes droits, et qui sont aptères. Le corps est ovoïde, hispide, avec les antennes courtes; le corselet transversal, tronqué aux deux bouts, dilaté et arrondi latéralement; l'abdomen grand, presque ovoïde, recouvert par des élytres soudées; les jambes droites, anguleuses et épineuses à leur extrémité interne. Ces Insectes se tiennent dans le sable. Schœnherr y rapporte les Charansons *scabriusculus* et *erinaceus* de Fabricius, ainsi que quelques autres espèces. (LAT.)

TRACHYPODIUM. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Nom inédit que Bridel se proposait de donner au genre qu'il a décrit sous celui de *Lepidopilum* dans sa *Bryologia universalis*, T. II, p. 268. *V*. ce mot au Supplément. (AD. B.)

TRACHYPTÈRE. POIS. Le genre *Trachypterus* a été créé par Gouan pour une espèce de Poisson de la Méditerranée, décrite par Gmelin sous le nom de Sabre ou *Cepola Trachyptera*, et qui pourrait bien être le Gymnêtre Cépédien. C'est un Poisson long de deux pieds et de couleur argentée. Ses caractères génériques sont de manquer de nageoire anale, mais d'avoir des ventrales thoraciques, une caudale distincte et une dorsale soutenue par des rayons longs, dentelés en scie antérieurement; leur ligne latérale est armée d'épines. Ce genre, de la famille des Percoïdes, appartient aux Poissons Acanthoptérygiens. (LESS.)

TRACHYS. INS. *V*. TRACHYDE.

TRACHYS. BOT. PHAN. Le *Cenchrus mucronatus*, L., a été érigé en un genre particulier sous le nom de *Trachys* par Persoon (*Enchirid. bot.*, I, p. 85) qui le caractérise ainsi : épis digités; rachis membraneux; fleurs unilatérales; lépicène bivalve, uniflore; glume bivalve; trois étamines; ovaire surmonté de deux styles. Le *Trachys mucronata* est un petite Graminée annuelle qui croît dans les localités sablonneuses de l'Inde-Orientale. C'est le *Panicum squarrosum* de Willdenow. (G..N.)

TRACHYSCÈLE. *Trachyscelis*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, famille des Taxicornes, tribu des Diapérales, formé de petits Insectes ayant le corps arrondi, souvent même bombé, semblables au premier coup-d'œil aux Aphodies, de la tribu des Scarabéides, dont les antennes insérées à nu, et guère plus longues que la tête, se terminent en une massue ovoïde, de six articles, et dont toutes les jambes sont larges, triangulaires et propres à fouir. C'est, en effet, dans le sable et sur les bords de la mer, qu'on trouve ces Insectes; nous en avons décrit deux espèces, dont l'une (*aphodioides*) est noire, très-bombée, avec les jambes épaisses et très-épineuses, et dont l'autre (*rufus*) est déprimée ou peu élevée, fauve, avec les jambes comprimées. Elles se trouvent dans les départemens de la France, situées sur la Méditerranée. Le comte Dejean en cite une troisième (*opatroides*) qu'il a découverte en Espagne. (LAT.)

TRACHYSPERMUM. BOT. PHAN. Rafinesque-Schmaltz a établi sous ce nom un genre qui a pour type le *Menyanthes trachysperma* de Michaux, que l'on a placé parmi les *Villarsia*, et qui en diffère par ses

pétales non ciliés et par ses graines vésiculeuses et glabres. (G..N.)

TRACHYTE. MIN. ET GÉOL. *Masegna*, Da Rio; Nécrolite, Brocchi. Roche composée d'une pâte de Feldspath terreux, très-lâche, cellulaire et rude au toucher, enveloppant fréquemment des cristaux de Feldspath vitreux, fendillés, linéaires et passant à la Ponce, et contenant aussi une petite quantité de Fer titané. On y trouve encore, comme parties accessoires, des cristaux d'Amphibole, de Pyroxène, de Mica brun, de Fer oligite. Cette Roche est communément blanchâtre ou d'un gris cendré, quelquefois rougeâtre. Elle est fusible au chalumeau en émail blanc. Il en existe une variété terreuse et friable à laquelle de Buch a donné le nom de Domite, parce qu'elle forme le Puy-de-Dôme en Auvergne. Le Trachyte a ordinairement une structure porphyroïde. Cette Roche compose des terrains d'une assez grande étendue, sous forme de plateaux et de montagnes coniques. Elle ne présente aucun indice de stratification, mais des fissures irrégulières et presque verticales. Le Trachyte forme en France les masses du Puy-de-Dôme et du Puy-Chopine, du Mont-d'Or et du Cantal. (G. DEL.)

TRACHYTELLA. BOT. PHAN. Genre établi par De Candolle (*Syst. Veget.*, 1, p. 410) sur deux Plantes que Loureiro avait placées, l'une parmi les *Actæa*, l'autre dans les *Calligonum*. Quoique ces Plantes ne soient connues que par les descriptions imparfaites de Loureiro, elles semblent néanmoins former un genre qui appartient à la famille des Dilléniacées, tribu des Délimacées, dont elles diffèrent par leurs baies polyspermes. Au surplus, voici les caractères essentiels assignés à ce genre douteux par De Candolle, d'après Loureiro : calice persistant, à quatre ou cinq sépales; corolle à quatre ou cinq pétales; étamines nombreuses; un ou deux ovaires surmontés chacun d'un seul style; une ou deux baies polyspermes. Les *Trachytella Actæa* et *T. Calligonum* D. C., *loc. cit.*, sont deux Arbustes grimpans, à feuilles alternes, couvertes d'aspérités très-rudes, à fleurs blanches, disposées en grappes. Ils croissent en Chine, où leurs feuilles sont employées à polir les ouvrages d'étain. (G..N.)

TRAC-TRAC. OIS. Espèce du genre Traquet. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TRADESCANTIE. *Tradescantia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Commélinées et de l'Hexandrie Monogynie, L., composé d'un grand nombre d'espèces toutes exotiques. Ce sont des Plantes herbacées, annuelles ou vivaces, à feuilles linéaires, engaînantes, à fleurs disposées en ombelles ou en grappes, tantôt axillaires et tantôt terminales. Ces fleurs offrent un calice à six divisions très-profondes, trois extérieures plus petites et verdâtres, trois intérieures plus grandes, colorées et pétaloïdes; six étamines à filamens velus, insérées à la base des divisions internes, ayant les anthères à deux loges écartées par un connectif assez large. L'ovaire est libre, à trois loges contenant chacune deux ovules attachés à leur angle interne; le style est simple, terminé par un stigmate également simple; le fruit est une capsule ovoïde, obtuse, à trois loges, contenant chacune une ou deux graines et s'ouvrant en trois valves septifères sur le milieu de leur angle interne.

Parmi les espèces de ce genre on doit mentionner ici la TRADESCANTIE DE VIRGINIE, *Tradescantia virginiana*, L., vulgairement appelée Ephémère de Virginie et qu'on cultive très-abondamment dans nos jardins où elle est parfaitement acclimatée; ses jolies fleurs bleues sont très-fugaces. De-là le nom d'*Ephémère* sous lequel on la désigne généralement. (A. R.)

TRAGACANTHA. BOT. PHAN. Une des espèces d'Astragale d'où découle la gomme adragant. *V.* ASTRAGALE. (A. R.)

TRAGANTHES. BOT. PHAN. Les anciens grecs donnaient ce nom à la Matricaire. Il a été employé récemment par Wallroth (*Sched. crit. de F. fl. Hal. select.* T, 1, p. 456 *in fin.*) pour un nouveau genre qui a pour type l'*Artemisia tenuifolia* de Willdenow, ou *A. capillifolia* de Lamarck. Voici les caractères qu'il lui a imposés : réceptacle resserré, nu ; involucre oblong, simple, à six folioles égales; environ six fleurons hermaphrodites ; pistil court ; aigrette sessile, scabre, égale aux fleurons; port de l'*Artemisia*. L'auteur a rapporté ce genre à la tribu des Eupatorinées. H. Cassini, ayant examiné avec une scrupuleuse attention la Plante sur laquelle il est constitué, a décidé qu'elle n'avait pas en effet les caractères de l'*Artemisia*, quoiqu'elle en offrît tout-à-fait le port, mais qu'elle devait être rangée parmi les *Mikania* qui, néanmoins, sont généralement pourvues d'une tige volubile, de feuilles opposées, et ordinairement larges. Malgré ces différences et quelques autres peu importantes, on ne peut la distinguer génériquement. (G..N.)

TRAGANUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Chénopodées, établi par Delile (Flore d'Egypte, n. 312, tab. 22, f. 1) sur une Plante qui a la fleur des *Salsola*, mais qui se distingue essentiellement par son calice dont la base endurcie devient un noyau monosperme, et la partie inférieure ne se prolonge pas en membranes latérales. Le *Traganum nudatum* est une petite Plante sous-ligneuse, tortueuse, qui n'offre rien de remarquable, et qui croît en Égypte. (G..N.)

TRAGE. OIS. L'un des synonymes de la Draine. *V.* MERLE. (DR..Z.)

TRAGELAPHOS. MAM. Les anciens désignaient sous ce nom un Cerf que Buffon a cru reconnaître dans une variété de Cerf ordinaire, et que quelques naturalistes modernes regardent comme le même que l'Hippelaphe d'Aristote. *V.* CERF. (IS. G. ST.-H.)

TRAGELAPHUS. MAM. (Gesner.) *V.* OEGAGRE au mot CHÈVRE.

TRAGIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Euphorbiacées et de la Monœcie Triandrie, L., offrant les caractères suivans : fleurs monoïques ; les mâles ayant un calice triparti; deux à trois étamines dont les filets sont courts. Les fleurs femelles ont un calice à six rarement à cinq ou huit divisions, quelquefois pinnatifides, persistantes; le style trifide; trois stigmates. Le fruit est capsulaire, hispide, à trois coques presque globuleuses, bivalves et monospermes. Adrien De Jussieu a éloigné de ce genre le *Tragia mercurialis*, L., ainsi que d'autres espèces décrites dans l'Encyclopédie (*T. marginata, colorata, filiformis*), pour les placer parmi les *Acalypha*. Son nouveau genre *Microstachys* est formé aux dépens de quelques espèces de *Tragia* de Linné et de Vahl (*T. chamelæa*, *corniculata* et *bicornis*). Les Plantes qui restent dans le genre *Tragia* sont au nombre de quinze environ, dont la moitié est originaire d'Amérique, surtout du continent boréal ; les autres croissent dans l'Inde orientale, l'Arabie, l'Afrique équinoxiale et australe. Parmi ces Plantes, nous indiquerons comme une des plus remarquables, le *Tragia volubilis*, L., qui croît dans les Indes-Orientales, ainsi que dans les Antilles et sur le continent de l'Asie méridionale. Ses tiges sont ligneuses, rameuses et grimpantes; elles s'élèvent à environ trois mètres en s'entortillant autour des arbres et des arbustes. Ses feuilles sont alternes, ovales ou oblongues, échancrées en cœur à la base, acuminées au sommet, irrégulièrement dentées en scie, portant sur les deux faces quelques poils rares, courbés et piquans. (G..N.)

TRAGIUM. BOT. PHAN. Sprengel a rétabli sous ce nom un ancien genre d'Ombellifères que Linné a réuni au

Pimpinella, *V.* Boucage. Koch et De Candolle en font une section caractérisée par ses fruits velus et ses racines vivaces et annuelles. (G..N.)

TRAGOCAMELUS. MAM. Pallas a ainsi nommé le Nyl-Gaut. *V.* Antilope. (IS. G. ST.-H.)

TRAGOCÈRE. *Tragocerus*. INS. Genre de Coléoptères, de la famille des Longicornes, indiqué par le comte Dejean dans le catalogue de sa collection des Insectes de cet ordre, et ayant pour type une espèce de la Nouvelle-Hollande, et que dans la seconde édition du Règne Animal par Cuvier, nous avons placé avec les genres Distichocère, Tmésisterne et Leptocère, dans une division particulière (*V.* Tmésisterne). Les Tragocères s'en éloignent par les caractères suivans : point de saillie présternale ; antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, un peu en scie ; corselet inégal, un peu sinué latéralement ; élytres formant un carré long. (LAT.)

TRAGOCEROS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, établi par Kunth (*Nov. gen. et spec. Pl. æquin.* T. IV, p. 249, tab. 385), qui l'a ainsi caractérisé : involucre oligophylle; réceptacle plan, muni de paillettes; fleurons du disque nombreux, tubuleux et mâles; ceux de la circonférence, au nombre de cinq à six, en languette et femelles; akènes linéaires, comprimés, couronnés par la corolle endurcie, et par une arête en forme de languette bifide. Le *Tragoceros zinnioides* est une Plante herbacée, très-rameuse, ayant le port de l'*Heterospermum maritimum*. Ses rameaux cylindriques sont garnis de feuilles opposées, entières; ses fleurs sont terminales, solitaires et pédonculées. Cette Plante croît dans les lieux arides et montueux du Mexique.

Les anciens donnaient le nom de *Tragoceros* à l'Anémone. (G..N.)

TRAGOPE. *Tragopus*. INS. Genre d'Hémiptères, de la famille des Cicadaires, que nous avons formé dans la seconde édition du Règne Animal de Cuvier (T. II, p. 219), sur des espèces de *Membracis*, dont le corselet présente, de chaque côté, une saillie en forme de corne, et qui se prolonge postérieurement en une pointe voûtée, de la longueur de l'abdomen et remplaçant l'écusson ; le milieu du dos n'est point élevé. Les *M. glabra*, *albimacula* et *xanthocephala* de Fabricius, nous paraissent entrer dans ce nouveau genre. (LAT.)

TRAGOPOGON. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Chicoracées, offrant les caractères essentiels suivans : involucre simple, renflé à sa base et comme campanulé à sa partie supérieure, composé de huit à dix folioles lancéolées aiguës, égales et soudées entre elles ; réceptacle plan et nu; calathide composée de demi-fleurons dont les extérieurs sont très-longs et étalés ; akènes très-allongés, striés longitudinalement, brunâtres et tuberculeux, amincis supérieurement en un col très-grêle et couronnés par une aigrette plumeuse. Ce genre est très-voisin du *Scorzonera* dont il ne diffère que par la structure de son involucre. Il se compose d'un petit nombre d'espèces parmi lesquelles nous citerons comme type le *Tragopogon pratense*, L., vulgairement nommé Salsifix sauvage et Barbe de Bouc. Cette Plante, qui croît abondamment dans les prés de toute l'Europe, a une racine pivotante et charnue. Sa tige est dressée, rameuse, garnie de feuilles lancéolées, aiguës, quelquefois crépues. Ses fleurs sont jaunes, grandes, solitaires et terminales. En plusieurs contrées on mange les racines de cette Plante comme celles de la Scorzonère d'Espagne. Les enfans sont même avides de l'herbe qui est laiteuse et douce ; ils la mangent crue, surtout lorsqu'elle est tendre et avant que la tige se soit développée. On cultive dans les jardins potagers le *Tragopogon porrifolium*, à cause de ses racines qui sont comestibles. Les fleurs de

ette dernière espèce sont violettes. (G..N.)

TRAGOPYRON. BOT. PHAN. L'un es noms anciens du Sarrasin. (A. R.)

TRAGORCHIS. BOT. PHAN. (Lo-el.) Syn. d'*Orchis coriophora*. (A. R.)

TRAGORIGANUM. BOT. PHAN. om donné par les auteurs anciens à lusieurs Labiées des genres Thym, arriette, Sideritis, etc. (A. R.)

TRAGOS. MAM. Nom grec du ouc. Klein a fait de *Tragus* le nom énérique des Chèvres. (IS. G. ST.-H.)

TRAGOS. BOT. PHAN. Deux Plan-s portent ce nom dans Dioscoride: une est une Graminée dont la graine st alimentaire, l'autre est l'Ephedra. (A. R.)

TRAGOSELINUM. BOT. PHAN. (Tabernæmontanus.) Syn. de *Pimpi-ella*. *V*. BOUCAGE. (A. R.)

TRAGOSITE. *Tragosita*. INS. Dé-omination altérée par Fabricius et aykull qui l'a suivi, de celle de Tro-ossite, donnée par Olivier à un genre e Coléoptères, de la famille des Xy-phages. Aux espèces dont celui-ci e compose, les deux autres natura-stes en ont ajouté qui appartiennent divers genres de la section des Hé-éromères. *V*. l'article TROGOSITE. (LAT.)

TRAGOTROPHUM. BOT. PHAN. 'un des noms anciens du Sarrasin. (A. R.)

TRAGULUS. MAM. Nom du genre Chevrotain, dans la méthode de Bris-on. (IS. G. ST.-H.)

TRAGUS. BOT. PHAN. Haller a insi nommé un genre de Graminées ui a pour type le *Cenchrus racemo-us* de Linné. Plus tard, Schreber ui imposa le nom de *Lappago* qui ut admis par plusieurs botanistes nalgré l'antériorité du mot *Tragus*. Voici les caractères de ce genre: épillets géminés, ternés, quaternés ou quinés, uniflores et nus. Lépi-cène à deux valves, l'inférieure très-petite, plane, membraneuse, la su-périeure comprimée-concave, carti-lagineuse, hérissée de pointes. Glume à deux valves membraneuses. Ecail-les hypogynes au nombre de deux. Trois étamines. Deux styles surmon-tés de stigmates plumeux. Le *Tragus racemosus*, Desfont., Fl. atl., 2, p. 388; *Lappago racemosa*, Willden., Host., *Gram.*, 1, tab. 36, est une Graminée à feuilles planes, et à épis terminaux, solitaires, non articulés. Elle croît dans les terrains sablon-neux de l'Europe, de l'Afrique sep-tentrionale et du Mexique. (G..N.)

TRAINASSE. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires du *Polygonum aviculare*. *V*. RENOUÉE. (R.)

TRAINE. OIS. Syn. vulgaire de la Draine. *V*. MERLE. (DR..Z.)

TRAINE-BUISSON. OIS. *V*. ACCENTEUR.

TRAINE-CHARRUE. OIS. L'un des synonymes vulgaires du Mot-teux. *V*. TRAQUET. (DR..Z.)

TRAIT. REPT. OPH. (Bonnaterre.) Syn. de Javelot. *V*. ERIX. (B.)

TRALE. OIS. Syn. vulgaire du Mauvis. *V*. MERLE. (DR..Z.)

TRALLIANA. BOT. PHAN. Lou-reiro (*Flor. Cochinch.*, éd. Willd., 1, p. 194) a établi sous ce nom un genre peu connu de la Pentandrie Monogynie, L., et qui a été placé par De Candolle, d'après Jussieu, dans la famille des Célastrinées. Il offre les caractères suivans: calice persistant, profondément divisé en cinq lobes arrondis; corolle à cinq pétales réfléchis, oblongs; disque élevé, à dix crénelures; cinq étami-nes hypogynes?; ovaire presque rond, surmonté d'un seul style; baie à peu près arrondie, biloculaire, conte-nant deux graines anguleuses sur le côté intérieur, arrondies sur le côté extérieur. Ce genre, encore trop peu connu, se compose d'une seule es-pèce (*T. scandens*), Arbuste grim-pant, qui croît dans la Cochinchine. Ses feuilles sont cordiformes, acu-minées, entières; ses fleurs sont la-

térales, blanches-verdâtres, portées sur des pédoncules dichotomes. (G. N.)

TRANGEBRIS ou TRUNSJIBIN. BOT. PHAN. Sorte de manne ou de substance onctueuse, sucrée et purgative, que produit sur toutes les parties de sa superficie une espèce de Sainfoin d'Arabie et de Perse, *Hedysarum Alhagi*, L. C'est pendant les nuits d'été dont la fraîcheur la condense, que cette substance est la plus abondante. (B.)

TRAPA. BOT. PHAN. *V.* MACRE.

TRAPELUS. REPT. SAUR. *V.* CHANGEANT et AGAME.

TRAPÈZE. *Trapezium.* MOLL. Genre proposé par Schumacher pour quelques espèces du genre Fasciolaire de Lamarck; mais fondé sur de trop faibles caractères, il n'est pas admissible. *V.* FASCIOLAIRE. (D..H.)

TRAPÉZIE. *Trapezia.* CRUST. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Quadrilatères, qui a pour caractères : test presque carré, avec les yeux situés à ses angles intérieurs; quatrième article des pieds-mâchoires extérieurs inséré à l'angle interne du sommet du précédent; antennes latérales placées entre les cavités oculaires et les antennes médianes; serres grandes. Ces Crustacés ont de grands rapports avec les Rhombilles ou Gonoplaces, mais leur test est proportionnellement plus long et plus étroit, et se rapproche de la forme d'un trapèze, dont le côté antérieur est plus large; les pédicules oculaires sont, en outre, bien plus courts. Nous avons décrit, dans l'Encyclopédie méthodique, cinq espèces de ce genre; celles dont la patrie nous est connue habitent les mers des Indes-Orientales. Les unes ont deux dents à l'extrémité antérieure de chaque bord latéral du test, tel est le *Cancer cymodoce* d'Herbst (Krabb., tab. 51, fig. 5), ainsi que son *C. rufopunctatus* (*ibid.*, tab. 47, fig. 6), nous paraissent être de ce nombre. Bosc avait placé la dernière avec les Ocypodes; les autres espèces n'offr à chaque bord latéral qu'une se dent, celle de l'angle antérieur. *Cancer glaberrimus* d'Herbst (*ibi* tab. 20, fig. 115) vient avec cell ci. (LAT

TRAPEZIUM. MOLL. *V.* TRAPÈ

TRAPP. MIN. *V.* CORNÉENN TRAPP.

TRAPPE-BOIS. OIS. L'un des no vulgaires de la Sittelle. *V.* ce mot. (DR..Z

TRAPU. OIS. Espèce du ge Sylvie d'Europe. *V.* SYLVIE. C' aussi le nom que porte un Pic l'Inde. *V.* PIC. (DR..Z

TRAQUET. *Saxicola.* OIS. Gen de l'ordre des Insectivores. Cara tères : bec droit et grêle, un p plus large que haut à sa base, mu d'une arête saillante qui s'avan sur le front; mandibules subulée pointues, la supérieure sensibl ment courbée, entourée de quelqu poils; narines placées de chaq côté de la base, ovoïdes, à moitié fe mées par une membrane; tarses cro nairement assez longs; quatre doigt trois en avant, l'externe soudé par base à l'intermédiaire; un en arrièr pourvu d'un ongle assez court, ma fort arqué; première rémige ass longue, la seconde plus courte que l troisième et quatrième qui dépasse toutes les autres. Les Traquets so des Oiseaux généralement silencieu néanmoins ils partagent avec les peti chantres des bois et des jardins u admirable douceur de mœurs, et t moignent par leurs habitudes u confiance extrême, se retirant, pen dant l'hiver, dans des contrées où i n'ont point à souffrir de la rigue de cette saison; ils ne repassent qu'e avril dans les régions tempérées c'est alors qu'ils se répandent dan les campagnes, qu'ils y étalent leu grâces légères, qu'ils viennent su tout voltiger sur les terres abandon nées par la routine agricole à u repos périodique, qu'ils animent enfi la solitude des bruyères. Les uns s

fixent au sein des champs les plus riches en végétation, sautillant de buissons en buissons; là, perchés sur la branche la plus en évidence ou sur les bornes de démarcation, quelquefois sur les grillages de clôture, ils semblent appeler l'attention par un ramage sonore et souvent répété, tout en faisant parade d'un élégant plumage; d'autres, agitant sans cesse la queue, par un mouvement brusque et saccadé, se plaisent surtout dans les sillons nouvellement tracés par la charrue, et les effleurent d'un vol bas et rapide, pour se poser sur la motte la plus élevée, habitude qui leur a valu le nom de Motteux; il en est enfin qui, d'un caractère moins familier, préfèrent à tout les lagunes arides, les terrains vagues et plus solitaires. Tous ont le vol peu soutenu, et ne gagnent jamais la sommité des grands arbres à moins qu'ils ne s'y trouvent portés par la poursuite d'une petite proie, encore en descendent-ils tout aussitôt. Ils se nourrissent exclusivement d'Insectes; ils établissent, soit dans les buissons les plus épais, soit sous une motte abritée de gazon, leur nid qu'ils construisent avec des herbes fines et de la mousse entourant un abondant duvet. La ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc bleuâtre, presque toujours parsemé de taches nombreuses et roussâtres. On trouve des Traquets sur tous les points du globe; les espèces sont nombreuses, nous citerons :

Traquet d'Angleterre. *V.* Gobe-Mouche bec-figue.

Traquet aurore. *V.* Sylvie aurore.

Traquet blanc. *V.* Bruant proyer.

Traquet blackburn. *V.* Sylvie blackburn.

Traquet bleu et roux. *V.* Sylvie rouge-gorge bleue.

Traquet brun cendré. *V.* Sylvie de Magellan.

Traquet a chaperon noir, *Saxicola pileata; Sylvia pileata*, Lath. Parties supérieures d'un brun roussâtre; tête et côtés de la tête noirs; base des rectrices blanche; extrémité noire ainsi que la totalité des deux intermédiaires; sourcils, front, haut de la gorge, ventre, croupion et tectrices caudales d'un blanc pur; une ceinture noire sur la poitrine; bec noirâtre; pieds bruns. Taille, cinq pouces. De la Chine.

Traquet citrin. *V.* Sylvie citrine.

Traquet commandeur, *Ænanthe nigra*, Vieill., Levaill., Ois. d'Afriq., pl. 189. Tout le plumage noir, à l'exception des petites, tectrices alaires qui sont d'un blanc rosé; bec et pieds noirâtres. Taille, sept pouces. De l'Afrique.

Traquet familier, *Ænanthe sperata*, Vieill.; *Sylvia sperata*, Vieill.; Levaill., Ois. d'Afrique, pl. 183. Parties supérieures d'un brun verdâtre très-foncé; rémiges et tectrices alaires brunes, bordées de brunâtre; rectrices intermédiaires noirâtres; les deux latérales fauves, marquées obliquement de noirâtre; parties inférieures grises, nuancées de roux; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. Du cap de Bonne-Espérance.

Traquet ferrugineux. *V.* Sylvie ferrugineuse.

Traquet a front jaune. *V.* Sylvie aux ailes dorées.

Traquet a gorge blanche, *Ænanthe gutturalis*, Vieill. Parties supérieures d'un brun roussâtre; rémiges et rectrices noires; sourcils, gorge, ventre et base des rectrices blancs; poitrine d'un roux clair; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. De la Nouvelle-Hollande.

Grand Traquet du cap de Bonne-Espérance, *Sylvia hottentota*, Lath. Parties supérieures d'un brun fauve; dessus de la tête brun varié de noirâtre; une bande transversale roussâtre sur le croupion; rémiges et tectrices alaires brunes, bordées de roussâtre; base des rectrices et tectrices caudales blanches, le reste noir terminé de blanchâtre; les intermédiaires noirâtres terminées de fauve; gorge blanchâtre; poitrine variée de brun et de noirâtre; parties inférieures

fauves, blanchâtres sur l'abdomen; bec et pieds noirs. Taille, huit pouces.

Grand Traquet des Philippines, *Ænanthe philippensis*, Vieill.; *Sylvia philippensis*, Lath.; Buff., pl. enl., 185, fig. 2. Parties supérieures noirâtres; tête et gorge d'un blanc roussâtre, tacheté de jaune orangé, un large collier d'un rouge terne, accompagné au-dessous d'une bande d'un noir bleuâtre, qui remonte sur le dos où sont deux taches blanches, outre les deux petites bandes de même nuance qui se trouvent sur les tectrices alaires; parties inférieures d'un blanc rougeâtre; bec et pieds jaunes. Taille, six pouces et demi.

Traquet gris. *V.* Sylvie gris de Souris.

Traquet imitateur, *Ænanthe imitatrix*, Vieill.; Levaill., Ois. d'Afrique, pl. 181. Parties supérieures d'un brun noirâtre; sommet de la tête noir; front, sourcils, gorge, devant du cou, parties inférieures et tectrices caudales d'un blanc pur; croupion roussâtre; trait oculaire, descendant des deux côtés du cou noir; rémiges noires bordées de roussâtre; rectrices brunes frangées de blanc; un plastron noir sur la poitrine; bec et pieds noirs; taille, six pouces. La femelle est un peu plus petite et a généralement toutes les nuances ternes. Le jeune n'a point de plastron noir sur la poitrine; ses teintes brunes sont roussâtres et le blanc est nuancé de roux. De l'intérieur de l'Afrique.

Traquet Leucomèle, *Saxicola leucomela*, Temm., Ois. color., pl. 257, fig. 3. Parties supérieures d'un brun noirâtre; côtés de la tête, espace entre l'œil et le bec, gorge et devant du cou d'un noir pur; sommet de la tête, occiput et derrière du cou d'un blanc pur; origine des rectrices blanche, le reste et les deux intermédiaires entièrement noirs, parties inférieures blanches; flancs d'un gris cendré, obscur; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces et demi. La femelle a les parties supérieures d'un cendré foncé, la tête et la nuque d'un cendré clair; la gorge blanchâtre, les parties inférieures cendrées avec le devant du cou nuancé de roussâtre. Les jeunes mâles ont les plumes des parties supérieures terminées de brun roussâtre; le blanc de la tête sali par l'extrémité brunâtre des plumes, la gorge et le devant du cou rayés de noir et de roussâtre, le ventre blanchâtre. Du nord de l'Europe.

Traquet a longs pieds. *V.* Sylvie a longs pieds.

Traquet de Madagascar. *V.* Sylvie fiters.

Traquet montagnard, *Ænanthe monticola*, Vieill.; Levaill., Ois. d'Afrique, pl. 184, f. 2, et pl. 185, fig. 1 et 2. Plumage noir à l'exception des petites tectrices alaires, des tectrices caudales, des rectrices latérales et de l'abdomen, qui sont blancs. Le jeune est en grande partie d'un gris bleuâtre avec le milieu des rectrices et des rémiges noir. Dans un âge plus avancé le plumage est plus noir, mais le front, le dessus et le derrière de la tête conservent la teinte grise; les épaules et le ventre sont blanchâtres; il y a du roux au croupion et au bord extérieur des rémiges. En tout temps le bec et les pieds sont noirs. Taille six pouces. Du sud de l'Afrique.

Traquet motteux, *Saxicola Ænanthe*, Bechst.; *Sylvia Ænanthe*, Lath. Buff., pl. enl., 554, fig. 1 et 2. Parties supérieures d'un gris cendré; front, bandeau, gorge et parties inférieures d'un blanc pur; une bande noire partant de l'angle des mandibules, passant sous les yeux et recouvrant les oreilles; rémiges et tectrices alaires noires; rectrices intermédiaires noires, les autres blanches aux deux tiers de l'origine; devant du cou d'un blanc roussâtre; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces et demi. La femelle a les parties supérieures d'un brun cendré; le front d'un épi roussâtre; la bande oculaire, les rémiges et les tectrices alaires d'un brun foncé; le cou et la poitrine roussâtres, les parties inférieures d'un blanc roussâtre. De l'Europe.

Traquet patre, *Saxicola rubicola*, Beehst.; *Motacilla rubicola*, Gmel.; *Motacilla tschecantschia*, Gmel.; Buff., pl. enl., 678, fig. 1; Levaill., Ois. d'Afrique, 180. Parties supérieures noires, ainsi que la tête, la gorge et les rectrices; plumes de la nuque et du dos bordées de roussâtre; côtés du cou, petites tectrices alaires et croupion blancs; grandes tectrices alaires et rémiges noirâtres, bordées de roux; poitrine roussâtre; parties inférieures d'un blanc roussâtre; bec et pieds noirs. Taille, quatre pouces, trois quarts. La femelle a les parties supérieures noirâtres bordées de roux, la gorge naine, finement tachetée de blanchâtre et de roussâtre. De l'Europe et de l'Afrique.

Traquet a plastron noir, *Ænanthe pectoralis*, Vieill. Parties supérieures, gorge, devant du cou, haut de la poitrine, rémiges et moitié postérieure des rectrices d'un noir luisant; scapulaires, bord des tectrices alaires, moitié antérieure des rectrices, parties inférieures d'un blanc pur; bec et pieds bruns. Taille, cinq pouces. De l'Australasie.

Traquet a queue bleue, *Sylvia cyanura*, Lath. Parties supérieures d'un cendré verdâtre; rémiges brunes bordées de verdâtre en dehors et de jaune en dedans; rectrices brunes, bordées de bleu; croupion bleuâtre; dessous des yeux, gorge et parties inférieures d'un blanc jaunâtre; côtés de la poitrine d'un roux orangé; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. De la Sibérie.

Traquet a queue striée, *Ænanthe ptygmatura*, Vieill.; Levaill., Ois. d'Afrique, pl. 188, fig. 1. Plumage d'un noir luisant à l'exception des petites tectrices alaires qui sont blanches et seulement noires à l'extrémité; tectrices subcaudales rousses; rectrices noires, les deux intermédiaires sont striées et semblent gaufrées transversalement, de sorte que les ondulations deviennent très-sensibles au toucher; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. De l'Afrique et du Bengale.

Traquet rayé. *V.* Sylvie tachetée.

Traquet du Sénégal, *Ænanthe leucorrhoa*, Vieill.; *Sylvia leucorrhoa*, Lath.; Buff., pl. enl., 583, fig. 1. Parties supérieures d'un roux sombre; front, sourcils et menton blancs; un espace noir entre le bec et l'œil; une tache d'un brun roussâtre sur les oreilles; une bande de même nuance et bordée de blanc en dessous partant du bec, traversant les yeux et se joignant à la tache auriculaire; rémiges primaires noires, les autres et les tectrices alaires bordées de brun; gorge et parties inférieures rouges; tectrices caudales blanches, ainsi que les deux premiers tiers des rectrices latérales; bec et pieds bruns. Taille, sept pouces. La femelle a les parties supérieures beaucoup plus foncées en couleur; les rémiges et les rectrices, à l'exception de l'origine, noires; les parties inférieures d'un blanc jaunâtre; la poitrine rougeâtre. Le reste comme le mâle.

Traquet a sourcils jaunes. *V.* Sylvie a sourcils jaunes.

Traquet Stapazin, *Saxicola Stapazina*, Temm.; *Sylvia Stapazina*, Lath.; *Motacilla Stapazina*, Gmel. Parties supérieures d'un blanc roussâtre; joues, côtés de la tête, gorge, scapulaires, tectrices alaires et rémiges noires; sommet de la tête, croupion et parties inférieures d'un blanc pur; rectrices blanches, terminées de noir, les deux intermédiaires noires; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. La femelle a les parties supérieures noirâtres, variées de roux; le sommet de la tête d'un brun roussâtre, les sourcils blanchâtres, les joues et la gorge d'un brun noirâtre, mélangé de roux; le devant du cou et la poitrine d'un blanc roussâtre, les rémiges noires frangées de roux. De l'Europe.

Traquet tarier, *Saxicola rubetra*, Beehst.; *Motacilla rubetra*, Gmel.; *Sylvia rubetra*, Lath.; Buff., pl. enl., 678, fig. 2. Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec le bord des plumes d'un brun roussâtre; bande des

yeux qui aboutit à l'occiput, de même que celle qui descend de chaque côté du cou et gorge d'un blanc pur; une grande tache sur les ailes de la même couleur; rectrices intermédiaires et extrémité des latérales d'un brun noirâtre; leur base blanche; devant du cou et poitrine d'un roux clair; parties inférieures d'un blanc nuancé de roussâtre; bec et pieds noirs. Taille, cinq pouces. La femelle a les nuances beaucoup moins vives, et toutes les parties blanches dans le mâle, nuancées de roussâtre. De l'Europe.

TRAQUET-TARIER A QUEUE PIQUANTE. *V.* SYLVIE DE LA TERRE DE FEU.

TRAQULT TERAT-BOULAN. *V.* MERLE DES INDES. (DR..Z.)

TRASGOBANE. REPT. OPH. (Bomare.) Syn. d'Amphisbène. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TRASI. BOT. PHAN. Syn. de *Cyperus esculentus* dans les environs de Vérone. *V.* SOUCHET. (B.)

TRASS. MIN. C'est une sorte de Tuf volcanique blanchâtre, composé de débris de Ponce plus ou moins altérés et réunis par un ciment d'apparence argileuse. On en exploite à Andernach, sur les rives du Rhin entre Coblentz et Bonn, et il entre dans la composition du mortier dont on se sert en Hollande pour les travaux hydrauliques. (G. DEL.)

TRASSOITE. MIN. Spodite cristallifère altéré; espèce de Roche volcanique comprenant, suivant Cordier, les Trass et Tufs volcaniques d'un gris cendré, une partie des Tufs blancs ou d'un blanc jaunâtre, de prétendus Tripolis volcaniques et des Thermantides tripoléennes. *V.* LAVES. (G. DEL.)

TRATRA-TRATRA. MAM. *V.* TRÉTRÉ-TRÉTRÉ.

TRATTENIKIA. BOT. PHAN. Le genre nommé ainsi par Persoon est le même que le *Marschallia* de Schreber. *V.* ce mot. (G..N.)

TRATTINICKIA. BOT. PHAN. Genre de la Polygamie Monœcie, I[illegible] établi par Willdenow (*Spec.*, 4, [illegible] 975) et placé avec doute à la su[illegible] de la famille des Térébinthacées. [illegible] est ainsi caractérisé; fleurs herm[illegible] phrodites et mâles mêlées; cali[illegible] campanulé, tridenté; corolle can[illegible] panulée, tridentée; cinq étamin[illegible] insérées sur le torus; ovaire ovoïd[illegible] style simple, subulé; fruit inconn[illegible] Le *Trattinickia rhoifolia* est un grai[illegible] Arbre qui a le port d'un Rhus, [illegible] feuilles imparipinnées, à fleurs di[illegible] posées en panicule terminale. Il cro[illegible] dans la province de Para au Brésil. (G..N.)

TRAUMATE. MIN. Nom don[illegible] par D'Aubuisson des Voisins à [illegible] Grauwacke ou au Psammite des te[illegible] rains intermédiaires. (G. DEL.)

TRAVERTIN. MIN. Nom don[illegible] par les Italiens au Tuf calcaire [illegible] la plaine de Tivoli, formé par l[illegible] dépôts de l'Anio, et qui est em[illegible] ployé à Rome comme pierre d'a[illegible] pareil. *V.* CHAUX CARBONATÉE. (G. DEL.)

TRAYE. OIS. Syn. vulgaire de [illegible] Draine. *V.* MERLE. (DR..Z.)

TREFEUIL. BOT. PHAN. Vie[illegible] nom français du Trèfle, employé p[illegible] Rabelais. (B.)

TRÈFLE. *Trifolium*. BOT. PHA[illegible] Ce genre est un des plus nombre[illegible] en espèces et des plus naturels de [illegible] famille des Légumineuses. Il fo[illegible] le type d'un groupe nommé Trif[illegible] liées (*Trifolieæ*) par R. Brown [illegible] De Candolle, lequel groupe fait pa[illegible] tie de la tribu des Lotées. Il appa[illegible] tient à la Diadelphie Décandrie, L[illegible] et présente les caractères essentie[illegible] suivans: calice tubuleux, persistan[illegible] dépourvu de glandes, à cinq dent[illegible] corolle papilionacée dont les pétal[illegible] sont souvent soudés par la base; [illegible] carène plus courte que les ailes [illegible] l'étendard; dix étamines diadelphe[illegible] gousse petite, déhiscente, souve[illegible] ovoïde, à une ou deux graines, pl[illegible] courte que le calice dans lequel el[illegible] est enveloppée, ou rarement oblo[illegible]

que à trois ou quatre graines, un peu plus longue que le calice. Linné réunissait au *Trifolium* les espèces qui forment maintenant les genres *Melilotus* et *Pocockia*. En excluant ces dernières des vrais Trèfles, ceux-ci sont au nombre d'environ cent cinquante, dont cent trente bien déterminés. Ces Plantes croissent pour la plupart dans les contrées méridionales de l'Europe, l'Afrique septentrionale et l'Orient. On en trouve un assez grand nombre dans l'Europe tempérée; mais c'est principalement en Italie, en Hongrie et en Espagne que la plupart des Trèfles ont été observés. Le professeur Savi de Pise a donné, sur ce genre de Plantes, des observations pleines d'intérêt, et a débrouillé, soit par ses écrits, soit par la communication des échantillons-types, la confusion qui régnait parmi les espèces. L'Amérique septentrionale, le Mexique et la pointe australe d'Afrique n'ont fourni qu'un très-petit nombre de Trèfles qui ont été décrits par Pursh, Nuttall, Kunth et Seringe. Les Trèfles sont des Plantes herbacées, à feuilles ordinairement trifoliées, rarement quinquéfoliolées. Ces feuilles sont munies de stipules adnées au pétiole. Les fleurs sont réunies en capitules ou en épis très-serrés. Leur couleur est variable; on en voit de purpurines, de blanches et de jaunâtres.

L'importance des Trèfles, comme plantes fourragères, nous imposerait l'obligation d'en faire connaître les principales espèces, si, d'un autre côté, nous n'étions retenus par la considération du grand nombre de ces Plantes qui demandent à être décrites avec beaucoup de détails, pour qu'on puisse les distinguer facilement. Nous nous bornerons donc à mentionner ici celles qui sont les plus remarquables sous le rapport agricole.

Le Trèfle des prés, *Trifolium pratense*, L., a une racine vivace, de laquelle s'élèvent plusieurs tiges garnies de feuilles dont les folioles sont ovales, entières ou à peine dentées. Les fleurs sont d'un rouge pourpre, rarement blanches, réunies en une tête arrondie, munie à sa base de deux feuilles qui forment une sorte d'involucre. Cette Plante est commune dans les prairies de l'Europe. On la cultive en grand dans les terres qui ont servi à la culture des Céréales; ce qui évite l'inconvénient des jachères, c'est-à-dire qu'on n'est pas obligé de laisser en culture le terrain, et qu'on peut se procurer jusqu'à deux ou trois récoltes de fourrages par an. Le Trèfle est le plus hâtif des fourrages que fournissent les prairies artificielles; c'est une excellente nourriture pour les bestiaux, mais il faut se garder de leur en donner en trop grande quantité, surtout à l'état frais, parce qu'il leur cause des indigestions d'autant plus dangereuses que la Plante est plus succulente. Plusieurs autres espèces de Trèfles parmi lesquelles nous citerons le Trèfle incarnat, *Trifolium incarnatum*, L., nommé vulgairement Trèfle farouche; le Trèfle rampant, *Trifolium repens*, L.; et le Trèfle des campagnes, *Trifolium agrarium*, L., sont également cultivées comme Plantes fourragères. La première, qui a un aspect fort élégant, est très-répandue dans les pays méridionaux; les deux autres le sont dans le Nord, principalement en Angleterre et en Allemagne.

On a étendu le nom de Trèfle à des Plantes qui, pour la plupart, n'ont de commun avec ce genre que d'avoir des feuilles à trois folioles. Ainsi on a nommé :

Trèfle aigu, une espèce d'*Oxalis*.

Trèfle aquatique, d'eau, des marais, le Ményanthe aquatique, *Menyanthes trifoliata*, L.

Trèfle bitumineux, le *Psoralea bituminosa*, L.

Trèfle de Bourgogne, la Luzerne cultivée, *Medicago sativa*, L.

Trèfle de Castor ou de Chèvre, le Ményanthe.

Trèfle cornu, le *Lotus corniculatus*, L.

Trèfle d'eau. *V.* Trèfle aquatique.

Trèfle épineux, le *Fagonia cretica*, L.

Trèfle hemorroïdal, le *Lotus hirsutus*, L., ou *Dorycnium hirsutum*, Ser.

Trèfle des jardiniers, le *Cytisus sessilifolius*, L.

Trèfle jaune, le *Lotus corniculatus*, l'*Anthyllis vulneraria* et l'*Oxalis stricta*, L., et petit Trèfle jaune, une espèce de *Medicago* (*M. Lupulina*).

Trèfle des marais, le Ményanthe.

Trèfle miellé et Trèfle musqué, le *Melilotus cærulea*, L. (G..N.)

TRÉFLIER. ois. Syn. vulgaire du Chardonneret. *V.* Gros-Bec. (DR..Z.)

TREICHE. ois. Syn. vulgaire de la Draine. *V.* Merle. (DR..Z.)

TREILLISSÉ. moll. Espèce du genre Casque. *V.* ce mot. (B.)

TREILLISSÉE. rept. oph. Espèce du genre Couleuvre. (B.)

TREINATADES. int. Troisième ordre de la classe des Intestinaux dans la méthode de Zeder et de Rudolphi. (B.)

TREIZIA. bot. phan. Le genre fondé sous ce nom par Haworth, aux dépens de quelques espèces d'*Euphorbia*, n'a pas été adopté. (G..N.)

TREMA. bot. phan. Sous le nom de *Trema cannabina*, Loureiro (*Fl. Cochinch.*, 2, p. 689) a décrit une Plante formant un genre particulier qui appartient à la Monœcie Pentandrie, et qui offre les caractères suivans : les fleurs mâles ont un périanthe unique, à cinq folioles lancéolées, étalées; cinq étamines à filets plus longs que les folioles du périanthe, à anthères presque rondes. Les fleurs femelles ont le périanthe comme dans les fleurs mâles; un ovaire presque rond, comprimé verticalement, portant deux stigmates sessiles, courts et velus. Drupe presqu arrondie, légèrement comprimée supère et monosperme; graines en forme de très-petites nucules, criblées de trous. Le *Trema cannabine* est un Arbre de médiocre grandeur à rameaux ascendans, recouvert d'une écorce fibreuse comme celle du Chanvre. Les feuilles sont alternes, cannelées, acuminées, dentée en scie et tomenteuses. Les fleur sont nombreuses dans les aisselle des feuilles. Cette Plante croît dan les forêts de la Cochinchine. (G..N.)

TREMANDRA. bot. phan. Genr établi par R. Brown, mais dont c savant botaniste n'a point encore pu blié les caractères. Il forme avec l *Tetratheca* de Smith une petite famill de Plantes toutes originaires de l Nouvelle-Hollande, et que R. Brow a nommée *Trémandrées*. Le genr *Tremandra*, outre les caractères com muns à la famille et que nous allon exposer dans l'article suivant, se dis tingue du *Tetratheca* par son calic formé de cinq sépales, par sa coroll de cinq pétales et par ses dix étamine dont les anthères sont à deux et no à quatre loges. Ce genre se compos de deux espèces. Ce sont de peti Arbustes velus, rameux, qui, pa leur port, ressemblent à des Cistes (A. R.)

TRÉMANDRÉES. *Tremandrea* bot. phan. Dans ses *General Re marks*, p. 12, R. Brown a établi sou ce nom une petite famille nouvell voisine des Polygalées, et qu'il com pose du genre *Tetratheca* de Smith et d'un genre nouveau et inédit qu' nomme *Tremandra*. Cette petite fa mille offre les caractères suivans : l calice est formé de quatre ou cinq sé pales inégaux et valvaires, caduc la corolle de quatre ou cinq pétale réguliers, alternes avec les sépales et roulés en dedans avant leur épa nouissement. Les étamines, au non bre de huit à dix, sont dressées e hypogynes, placées deux par deux e face de chaque pétale; leurs anthère sont terminales, à deux ou à quat

oges s'ouvrant par un pore ou une orte de petit tube à leur sommet. L'ovaire est ovoïde, comprimé, à deux loges, contenant chacune d'un trois ovules pendans. Le style est imple et se termine par un ou deux tigmates. Le fruit est une capsule voïde comprimée, à deux loges, ouvrant en deux valves septifères ur le milieu de leur face interne. Les raines sont attachées à la partie sué-rieure de la cloison; elles sont pen-antes et offrent un appendice en orme de caroncule. L'embryon est ylindrique, placé au centre d'un en-osperme charnu et ayant sa radicule ournée vers le hile.

Les Végétaux qui composent cette amille sont de petits Arbustes origi-aires de la Nouvelle-Hollande, or-inairement rameux et couverts de oils glanduleux. Leurs feuilles sont lternes ou verticillées, sans stipu-es, entières ou dentées; leurs fleurs ont axillaires et solitaires. Les Tré-andrées sont fort voisines des Poly-alées, cependant elles en diffèrent ar la régularité de leurs fleurs et la ructure des anthères, par la préflo-aison du calice et de la corolle, par appendice de la graine situé vers le ommet et non au hile, et enfin par ovaire dont les loges contiennent en énéral plusieurs graines. (G..N.)

TREMANTHUS. BOT. PHAN. (Per-oon.) Syn. de *Strigilia*. *V.* ce mot. (A. R.)

TREMATODON. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Genre institué par Richard ans la Flore de l'Amérique du Nord e Michaux, et qui se distingue des *Dicranum* par les dents du péristome ucéolées et percées de trous; les itres caractères sont les mêmes dans es deux genres. Les Trématodons résentent tous une apophyse linéai-e, oblique à la base de leur capsule ui est inclinée. Ces Plantes croissent ur la terre et les rochers en Europe en Amérique. Le *Dicranum ambi-uum* ou *Mnium setaceum*, L., est le ype du genre. (AD. B.)

TREMATOPNÉS. POIS. Duméril (*Zool. anal.*, p. 101) désigne sous ce nom son premier ordre des Poissons qui répond à peu près aux Chondrop-térygiens de Linné et de Cuvier, et qu'il divise comme ce dernier en Cy-clostomes et en Plagiostomes. *V.* ces mots. (B.)

TREMBLE. BOT. PHAN. Nom vul-gaire d'une espèce de Peuplier. *V.* ce mot. (A. R.)

TREMBLEUR. POIS. (Bonaterre.) *V.* MALAPERTURE.

TREMBLEYA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées éta-bli par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 3, 125) qui l'a ainsi carac-térisé : calice dont le tube est ovoïde, resserré au sommet, le limbe à cinq lobes aristés ou oblongs; corolle à cinq pétales ovales; dix étamines inégales dont cinq alternes avec les pétales, ayant des anthères ovales, terminées par un bec court, et por-tées sur un connectif qui se prolonge à sa base en une languette en forme de spatule ou de cœur avec l'échan-crure au sommet; les cinq autres éta-mines ayant cette languette nulle ou demi avortée; stigmate punctiforme; capsule ovoïde, quinquéloculaire, glabre; graines en hélice? Ce genre appartient à la tribu de Rhexiées, et se distingue principalement par le nombre quinaire de ses parties flo-rales. Il se compose de six espèces découvertes au Brésil, dans les pro-vinces de Saint-Paul et des Mines, par Martius. De Candolle en a formé trois sections qu'il a nommées *Jaco-bia*, *Abrahamia* et *Erioleuca*, et qui peut-être seront un jour considérées comme trois genres distincts ou dont les intervalles s'évanouiront lors-qu'on connaîtra un plus grand nom-bre d'espèces. Les *Trembleya* sont des Arbustes à feuilles sessiles ou pétiolées, oblongues ou linéaires, très-entières, marquées de une à trois nervures. Leurs fleurs sont au nombre de une à trois au sommet de pédoncules axillaires ou terminaux. (G..N.)

TREMELLAIRES. BOT. CRYPT. Seconde tribu des Chaodinées. *V.* ce mot. (B.)

TREMELLARIA. BOT. CRYPT. Sous ce nom, Link a établi un ordre particulier des Algues, qui sont formées d'une substance gélatineuse, telles que le Nostoc, les *Conferva fluviatilis*, *torulosa*, *nodosa*, etc. Ces différentes Algues ont entre elles trop peu de rapports pour que le groupe proposé par Link soit adopté. (G..N.)

TREMELLE. *Tremella.* BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Ce nom fut donné anciennement à beaucoup de Champignons et même d'autres Plantes cryptogames gélatineuses. Plusieurs d'entre elles en ont été exclues et font partie d'autres familles; tel est le *Tremella Nostoch*, type du genre *Nostoch* de la famille des Chaodinées; d'autres constituent divers genres de la tribu des Trémellinées (*V.* ce mot). Persoon a le premier mieux limité ce genre, et Fries depuis lui en a encore séparé différens groupes assez distincts. Il caractérise ainsi le vrai genre Tremelle : Champignons gélatineux, moux, homogènes, presque pellucides, de forme variée, lobés ou repliés; surface semblable, partout glabre, couverte d'une membrane mince, fructifère; texture fibro-cellulaire; sporidies nues, dispersées dans le tissu vers la surface et se répandant sur cette surface qui ne présente aucune papille. La plupart de ces Plantes croissent sur les troncs des Arbres morts ou sur les branches tombées; une seule a été observée sur la terre; leur couleur la plus habituelle est un jaune plus ou moins orangé; leur forme ressemble généralement à celle des lobes du cerveau ou aux replis des intestins. Leur surface est tantôt lisse, tantôt recouverte d'une poussière glauque formée par les sporules répandues à la surface. A la suite de ce genre, Fries rapporte en appendice deux groupes qu'il considère comme pouvant devenir des genres distincts; 1° les *Coryne* dont le tissu est charn et la forme ressemble à une massue 2° les *Phyllopta* qui sont presqu cartilagineuses et dont la forme es presque celle d'une fronde foliacée (AD. B.)

TRÉMELLINÉES. BOT. CRYPT (*Champignons.*) Tribu de la famill des Champignons qui diffère essen tiellement des Plantes de ce group par l'absence d'une membrane fruc tifère régulière; ce sont des Plante d'une consistance molle, gélatineuse qui deviennent en séchant dures c cornées, dépourvues de thèques, ma dont les sporules sont éparses à l surface de la membrane épidermi que, ou sortent de dessous cette mem brane. Les genres de cette tribu sont *Hymenella*, Fries; *Dacrymyces*, Nées *Argyrium*, Fries; *Encephalium*, Lin (*Nœmathelia*, Fries); *Acrospermum* Tode, Fries; *Tremella*, Fries; *Ex dia*, Fries. (AD. B.)

TRÉMÉSIE. *Tremesia.* MOLL. Nom sous lequel Rafinesque fait connaître dans le supplément à la Monographi des Coquilles de l'Ohio (Ann. gén des Sc. nat., septembre 1820), u nouveau genre qu'il avait déjà donn sous le nom de Notrême. Mais, que que soit le nom qu'il lui ait donné n'ayant présenté à son égard que de détails insuffisans, on doit conserve beaucoup de doutes quand il s'ag surtout d'admettre un genre dont coquille adhérente est composée d trois pièces, et qui offre à la bas une ouverture pour le passage de l tête de l'Animal : il est à croire qu c'est une Balane ou une Cranie m observée qui a donné naissance à c genre. (D..H.)

TREMEX. INS. Genre de l'ordr des Hyménoptères, famille des Port Scies, tribu des Urocères, établ par Jurine sur des espèces de Sirex *Tremex magus*, *fuscicornis*, de Fa bricius, dont les antennes n'o que treize articles dans les femell et quatorze dans les mâles, et q n'ont, en outre, que deux cellules cu bitales dont la première recevant l

eux nervures récurrentes et la se-
onde incomplète. Comme dans les
rais Sirex, il n'y a que deux cellules
idiales dont la seconde incomplète.
epelletier et Serville ont cru (Ency-
clop. méthod.) qu'à l'égard du
ombre des articles des antennes, il
avait erreur; mais ils se trompent
u moins quant au *Tremex fuscicor-
is* femelle. Celles du *Tremex Colum-
a*, mais que Jurine, d'après l'omis-
on qu'il fait de cette espèce, paraît
'avoir point vues, nous ont paru
voir un ou deux articles de plus
ans les individus du même sexe. Ce
ivant ne s'est pas non plus mépris
uant au nombre des cellules cubi-
ıles. Nous n'en avons observé aussi
ue deux dans les mêmes espèces.
(LAT.)

TREMOIS. BOT. PHAN. L'un des
oms vulgaires du Blé de mars.
(A. R.)

TREMOLITE. MIN. *V.* AMPHI-
OLE.

TREMULA. BOT. PHAN. Nom latin
u Tremble, *Populus Tremula*, L.
V. PEUPLIER. Ce nom et celui de
Tremularia ont été donnés à plusieurs
raminées, et en particulier aux es-
èces du genre *Briza*. (A. R.)

TREMULINE. BOT. CRYPT. (*Mous-
es.*) Nom français donné par Bridel
u genre *Tayloria*. *V.* ce mot. (A. R.)

TRENTEPOHLIA. BOT. PHAN.
e nom, maintenant employé en
ryptogamie, avait servi à désigner
énériquement une Crucifère qui
it partie du genre *Heliophila*.
(G..N.)

TRENTEPOHLIA. BOT. CRYPT.
Confervées.) Ce nom a été donné par
Martius à un genre de Plantes fila-
menteuses dont plusieurs ont été con-
dérées comme des Mucédinées Bys-
oïdes et d'autres comme des Confer-
es. Nées lui a donné celui d'*Am-
hiconium*; mais Agardh l'a rétabli
ous celui de *Trentepohlia* et l'a classé
vec raison parmi les Confervées au-
rès du *Scytonema*. Le type de ce
enre est le *Trentepohlia aurea* ou
Byssus aurea, L., qui croît sur les
pierres ou les bois humides; d'autres
espèces habitent sur les bords des
eaux douces ou dans leur sein. Le
Trentepohlia purpurea croît sur les
rochers baignés par la haute mer;
elle est abondante près de Saint-Gille,
sur les côtes de la Vendée où elle
couvre les fentes des rochers de ga-
zon semblable à du velours pourpré.
Ces Plantes sont formées de filamens
flexibles généralement de couleurs
brillantes, articulés, se terminant
par un article renflé qui renferme la
fructification. Le *Byssus Iolithus*, L.,
que Martius avait rapporté à ce genre,
est devenu le type du genre *Chroole-
pus* d'Agardh.

Parmi les Mousses le genre établi
sous le même nom par Hoffmann
n'a pas été adopté; il comprenait le
Bryum annotinum, Hedw. (AD. B.)

TRÉPIZITE. MIN. Dür a nommé
ainsi une Stalactite siliceuse trouvée
par lui près du village de Trepiz,
aux environs de Frohburg en Saxe.
(G. DEL.)

* TREPOCARPUS. BOT. PHAN.
Sous ce nom générique, Nuttall a
communiqué à De Candolle une
Plante du territoire de l'Arkansa,
qui forme un genre nouveau de la
famille des Ombellifères et de la tribu
des Cuminées. Voici les caractères
que De Candolle (Mémoire sur les
Ombellifères, p. 56) lui attribue:
calice à cinq dents subulées, tardi-
vement caduques après l'anthèse;
corolle à pétales obcordiformes,
échancrés, infléchis; fruit anguleux-
pyramidal, presque cylindroïde, un
peu comprimé latéralement; méri-
carpes convexes sur le dos, marqués
de cinq côtes primaires à peine proé-
minentes et bordées de chaque côté
d'une ligne brune, de quatre côtes
secondaires élevées, ayant à leur
partie inférieure un canal oléifère;
commissure épaisse, sillonnée dans
le milieu, marquée de deux canaux
oléifères; graine droite, un peu com-
primée sur le dos. Le *Trepocarpus
Æthusæ*, Nutt., D. C., *loc. cit.*,

pl. 14, est une Plante annuelle, rameuse, glabre, à tige grêle, et à feuilles multifides, linéaires, analogues à celles des *Æthusa*. Les ombelles sont pédonculées et naissent opposées aux feuilles. Une seconde espèce, originaire de la Louisiane, a été décrite par De Candolle sous le nom de *T. brachycarpus*. Ce n'est peut-être qu'une simple variété de la précédente. (G..N.)

TREPPOSA. BOT. CRYPT. (*Ulvacées.*) Link a proposé de former sous ce nom un genre, l'*Ulva indica*, caractérisé par sa fronde membraneuse percée de trous et privée de fructifications externes. (AD. B.)

TRERON. OIS. Nom que Vieillot donne à l'une des sections de son genre Pigeon. (DR..Z.)

TRESSULE. BOT. CRYPT. Nom proposé par Bridel pour désigner en français le genre *Syntrichia*. *V.* ce mot. (B.)

TRETORRHIZA. BOT. PHAN. L'une des divisions établies par Reneaulme dans le genre Gentiane. (A. R.)

TRÉTRÉ-TRÉTRÉ. MAM. Flacourt désigne sous ce nom un Quadrumane de Madagascar, voisin de l'Indri à courte queue, si ce n'est cette espèce elle-même. (IS. G. ST.-H.)

TREVIRANA. BOT. PHAN. Deux genres ont été dédiés aux deux frères Treviranus, célèbres naturalistes et physiologistes; mais tous les deux sont des doubles emplois de genres précédemment établis, ou du moins adoptés sous d'autres noms. Le *Trevirana* de Roth est le même que l'*Hornemannia* de Willdenow. Celui qui a été proposé par ce dernier botaniste, est l'*Achimenes* de P. Browne ou *Cyrilla* de L'Héritier. (G..N.)

TREVOUXIA. BOT. PHAN. (Scopoli.) Synonyme du *Turia* de Forskahl *V.* ce mot. (G..N.)

TREWIA. BOT. PHAN. Sous le nom de *Trewia nudiflora*, Willdenow a fait un genre particulier de la Plante que Rhéede (*Hort. Malab.*, 1. tab. 42) avait décrite et figurée autrefois sous le nom de *Canschi*. Elle paraît, d'après le port, très-voisine du *Rottlera* de la famille des Euphorbiacées, et c'est dans ce genre que Willdenow lui-même l'avait placée. Voici les caractères assignés au *Trewia*: fleurs dioïques. Calice à trois ou quatre divisions, à préfloraison valvaire, puis réfléchies. Les mâles ont un grand nombre d'étamines à filets soudés par la base. Les femelles ont un style à quatre divisions oblongues, réfléchies, plumeuses à l'intérieur; un ovaire à quatre loges uniovulées; le fruit est tricoque, d'après la figure de Rhéede. La Plante sur laquelle le genre *Trewia* a été fondé est un Arbre du Malabar, à rameaux garnis de feuilles alternes, très grandes, pétiolées, larges, ovales, un peu acuminées au sommet. Les fleurs sont latérales, disposées le long des rameaux en épis ou plutôt en longues grappes pendantes. Willdenow a cité comme spécifiquement semblable à cette Plante le *Tetragastris ossea* de Gaertner, mais A. De Jussieu pense que ce fruit appartient à une Plante qui n'est même pas un Euphorbiacée. Le *Mallotus* de Loureiro, qui a été associé au *Trewia* par Willdenow, est plus rapproché de *Rottlera*. *V.* ce mot. (G..N.)

TRIACANTHES. POIS. Sous-genre de Balistes. *V.* ce mot. (B.)

TRIACHNE. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Nassauviées, établi par H. Cassini (Bull. de la Soc. Phil., janvier 1817 et mars 1818) qui l'a ainsi caractérisé : involucre double; l'intérieur formé de cinq folioles à peu près sur une seule rangée, égales, ovales-mucronées, se recouvrant par les bords; l'extérieur composé d'environ trois petites écailles membraneuses; réceptacle petit, nu; calathide radiatiforme, à cinq fleurs hermaphrodites, ayant leur corolle divisée en deux lèvres; akène obovoïde

nuni de quelques côtes saillantes, urmonté d'une aigrette très-longue, aduque, composé de trois (rarement quatre ou cinq) paillettes nues, larges au sommet, presque spatulées, épaisses dans le milieu, membraneuses sur les deux côtés, rétrécies à la partie inférieure. Ce genre se approche tellement du *Nassauvia*, que la seule différence essentielle qui a distingue, réside dans les paillettes de son aigrette qui sont très-larges, andis qu'elles sont fort étroites dans e *Nassauvia*. D'un autre côté, il a beaucoup d'affinité avec le *Triptilion* lont il diffère surtout par les paillettes de l'aigrette qui sont nues et non frangées. Ainsi la place de ce genre est fixée entre les genres *Nassauvia* et *Triptilion*, comme lien intermédiaire. Il est fondé sur une petite Plante originaire du détroit de Magellan, et étiquetée *Perdicium recurvatum* dans l'herbier de Jussieu. Cassini lui a imposé le nom de *Triachne pygmœa*. Cette Plante n'a qu'environ deux pouces de hauteur; lle est ramassée en peloton, rameuse, entièrement couverte de feuilles mbriquées, sessiles, ovales-aiguës, coriaces, persistantes, dentées-ciliées à la base. Les fleurs, dont les corolles paraissent avoir été jaunes, sont sessiles et rassemblées en capitules au sommet des rameaux. (G..N.)

TRIADELPHES (ÉTAMINES). BOT. PHAN. Etamines réunies par leurs filets en trois faisceaux comme dans l'*Hypericum ægyptiacum*. (A. R.)

TRIADENUM. BOT. PHAN. Genre proposé par Rafinesque pour l'*Hypericum virginum*, L. Il n'a pas été adopté. (A. R.)

TRIADICA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Euphorbiacées et de la Diœcie Diandrie, L., établi par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, 2, p. 748) et offrant les caractères suivans : les fleurs mâles sont disposées en un chaton filiforme, long, offrant une série de tubercules multiflores (bractées tuberculeuses à la base, selon A. De Jussieu). Chacune des fleurs a un périanthe unique, trifide, petit et campanulé; deux étamines à filets plans, très-courts, à anthères bilobées. Les fleurs femelles, portées sur des pieds différens, ont l'inflorescence et le périanthe des fleurs mâles; leur ovaire est supère, presque rond, portant un style épais, court, surmonté de trois stigmates oblongs, dressés. Le fruit est une baie sèche, presque arrondie, triloculaire, et monosperme. Ce genre, encore trop peu connu, se compose de deux grands Arbres (*Triadica cochinchinensis* et *sinensis*) à feuilles très-entières, obtuses ou acuminées. Ils croissent dans la Cochinchine, et en Chine près de Canton. (G..N.)

TRIÆNA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées, établi par Kunth (*Nov. Gen. et spec. Plant. æquin.*, 1, p. 179, tab. 61) qui l'a ainsi caractérisé : épillets biflores; l'une de fleurs hermaphrodite, l'autre neutre munie de trois arêtes; lépicène à deux valves, l'inférieure munie à la base d'une arête qui adhère à la valve jusqu'au milieu; glume à deux valves, acuminées, mutiques; trois étamines; deux styles surmontés de stigmates plumeux; caryopse libre, renfermée dans la valve supérieure de la glume. Ce genre ne se compose que d'une seule espèce, *T. racemosa*, qui croît dans les lieux cultivés du Mexique, entre Guanaxuato et Villalpando. Son chaume est rameux, garni de feuilles linéaires-planes. Ses fleurs sont en épis terminaux, solitaires, à épillets alternes, pédicellés, écartés et distiques. (G..N.)

TRIÆNOPHORUS. INT. *V.* TRIÉNOPHORE.

TRIANDRIE. BOT. PHAN. Troisième classe du système sexuel de Linné. *V.* SYSTÈME. (A. R.)

* TRIANGIS. BOT. PHAN. Nom donné par Du Petit-Thouars à son *Angræcum triquetrum* (Orchidées des îles australes d'Afrique, t. 40). (G..N.)

TRIANGLE. REPT. OPH. Espèce du genre Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

TRIANGULAIRE. REPT. OPH. Espèce du genre Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

TRIANGULAIRES. *Trigona.* CRUST. Section de la famille des Brachyures, ordre des Décapodes, ainsi nommée de ce que le test de ces Crustacés est généralement triangulaire ou presque ovoïde et rétréci en pointe ou en manière de bec par devant; il est très-inégal ou raboteux; les yeux sont latéraux; l'épistome est presque carré et presque isométrique; les pieds sont souvent larges et grêles; dans beaucoup de mâles, les serres sont plus grandes que celles des femelles. On a désigné collectivement plusieurs de ces Animaux sous la dénomination d'Araignée de mer. On n'en connaît encore en état fossile que deux espèces.

Cette section ou cette tribu est composée d'un assez grand nombre de genres institués pour la plupart par le docteur Leach, mais souvent fondés sur des caractères très-minutieux. Dans les uns, tous les pieds, à commencer aux seconds ou ceux qui viennent après les serres, sont semblables, et leur grandeur diminue progressivement. Ici la queue ou le postabdomen des deux sexes, ou des femelles au moins, est divisée en sept tablettes. Viendront en tête les genres dont les serres sont grandes dans les deux sexes.

Genres : PARTHENOPE, LAMBRUS, EURYNOME, MITHRAX, ACANTHONYX.

Ceux ensuite où les serres, de grandeur moyenne dans les deux sexes, sont courtes ou même petites dans les femelles.

Genres : PISE, NAXIE, LISSA, CHORINE, PÉRICÈRE (*Amathia*, Roux), MAÏA, MICIPPE, STENOCIONOPS, CAMPOSCIE, HALIME, HYAS, LIBINIE, DOCLÉE, EGÉRIE.

Ici la queue offre au plus six tablettes.

Genres : LEPTOPE, HYMÉNOSOME, INACHUS, EURYPODE, ACHÉE, STÉNORHYNQUE, LEPTOPODIE.

Ceux de notre seconde division générale ont les pieds postérieurs autrement conformés que les précédens.

Genres : PACTOLE et LITHODE. (LAT.)

TRIANTHÈME. *Trianthema.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Portulacées et de la Décandrie Digynie, L., établi par Sauvages, dans sa Méthode des Feuilles, adopté par Linné, et offrant les caractères suivans : calice à cinq sépales persistans, réunis par la base, légèrement colorés à l'intérieur, mucronés au-dessous de leur sommet; point de corolle; cinq ou dix étamines, rarement en plus grand nombre, insérées à la base du calice et libres, à anthères réniformes; ovaire ovoïde, surmonté de un, deux, rarement trois styles ou stigmates filiformes; capsule s'ouvrant transversalement un peu au-dessous de son milieu, la valve supérieure formant les parois d'une loge qui ne renferme qu'une seule graine; l'autre loge, formée par la valve inférieure, renferme une seule graine ou du moins un petit nombre de graines. Les genres *Zaleya* de Burmann, *Rocama* et *Papularia* de Forskahl, ont été réunis au *Trianthema*. Celui-ci a été divisé par De Candolle en deux sections nommées *Zaleya* et *Rocama*. La première est caractérisée par ses étamines au nombre de dix ou davantage. Elle renferme cinq espèces qui croissent les unes dans l'Inde-Orientale, les autres au cap de Bonne-Espérance, et parmi lesquelles nous citerons comme type le *Trianthema decandra*, L. — L'autre section se distingue par des étamines au nombre de cinq, et se compose de trois espèces, dont deux (*T. pentandra*, L., et *T. cristallina*, Vahl) croissent en Arabie et la troisième (*T. monogyna*, L.) se trouve dans les Antilles et au Mexique. Les

Trianthèmes sont des herbes plus ou moins charnues, quelquefois un peu ligneuses à la base. Leurs feuilles sont très-entières, pétiolées; leurs fleurs sont sessiles et axillaires. (G..N.)

TRIAS. BOT. PHAN. (Dioscoride.) Syn. d'*Epimedium*. (Césalpin.) Syn. d'*Anemone hepatica*. (A. R.)

TRIATHERA. BOT. PHAN. Desvaux et Palisot-Beauvois (Agrostogr., p. 59, tab. 9, fig. 4) ont établi sous ce nom un genre de la famille des Graminées, auquel ils ont imposé les caractères suivans : axe en épi simple; locustes fertiles; glumes (valves de la lépicène) aiguës, plus courtes que les petites fleurs. Fleurs fertiles, composées d'une glume inférieure divisée au sommet en trois soies très-petites presque égales, et d'une glume inférieure entière. Fleurs avortées, composées seulement d'un rudiment de glume, terminé par trois soies très-longues presque égales. Le reste de l'organisation florale n'est pas connu. Ce genre, encore fort douteux, ne renferme qu'une seule espèce nommée par Desvaux *Triathera aristata*. (G..N.)

TRIBLEMMA. BOT. PHAN. Ce nom a été donné, selon Martius, à un genre de la famille des Mélastomacées, établi par R. Brown; mais De Candolle n'ayant pu le retrouver dans aucun des ouvrages publiés par ce savant, lui a substitué celui de *Bertolonia* qui avait été faussement appliqué à plusieurs genres antérieurement établis sous d'autres dénominations. *V.* BERTOLONIA au Supplément. (G..N.)

TRIBLIDIUM. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Ce genre établi par Rebenisch a été considéré par Fries comme une simple section de son genre *Cœnangium*, tandis que Persoon et d'autres auteurs l'ont admis. Il appartient à la tribu des Pézizoidées et diffère des vrais *Cœnangium* par son réceptacle qui s'ouvre par plusieurs fentes rayonnantes; ce caractère le rapproche des *Phacidium* et de la famille des Hypoxylées; le fond de ce réceptacle est occupé par une membrane fructifère, lisse, formée de thèques droites, persistantes. Les espèces au nombre de quatre ou cinq croissent sur les rameaux des arbres; elles sont petites et noires. (AD. B.)

TRIBOLIE. *Tribolium*. INS. Genre de Coléoptères hétéromères, établi par Mac-Leay dans le premier fascicule de son ouvrage intitulé *Annulosa javanica*, ayant pour type le *Colydium castaneum* d'Herbst et le *Trogosita ferruginea* de Fabricius. Il paraît se rapprocher de celui de Phalérie, famille des Taxicornes, et en différer par ses antennes presque grenues et terminées en une massue perfoliée, de trois articles. Le corps est presque linéaire, déprimé, avec le corselet en carré transversal et un peu rebordé. (LAT.)

TRIBRACHIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées, tribu des Malaxidées, établi par Lindley (*Bot. Regist.*, n. 963) qui l'a ainsi caractérisé : masses polliniques au nombre de deux, sillonnées postérieurement, dépourvues de caudicule et de glande; anthère terminale, operculaire, caduque, semi-biloculaire, membraneuse; gynostême muni au sommet de deux appendices cirrhiformes; labelle entier, onguiculé avec la base prolongée du gynostême; sépales étalés; les latéraux extérieurs soudés avec la base du gynostême; les intérieurs très-petits. Le type de ce genre (*Tribrachia pendula*) est une petite Plante originaire de Sierra-Léone en Afrique; les autres espèces croissent dans l'Asie tempérée. Ce sont des Plantes herbacées, parasites, acaules, bulbeuses, à feuilles naissant des bulbes, et à hampes radicales portant de petites fleurs. (G..N.)

TRIBULUS. MOLL. Genre fait par Klein (*Tent. Meth. Ostrac.*, p. 18) pour quelques Coquilles hérissées de tubercules pointus, appartenant aux Ricinules et aux Pourpres. (D..H.)

TRIBULUS-ROSTRATUS. MOLL. Klein (*Tent. Ostrac.*, p. 63) a formé ce genre pour quelques-uns des Rochers de Linné. Il ne peut être conservé, n'étant fondé sur aucuns bons caractères. *V.* ROCHER. (D..H.)

TRIBULUS. BOT. PHAN. *V.* HERSE.

TRICA. BOT. CRYPT. (Acharius.) *V.* GYROME.

TRICARIUM. BOT. PHAN. Le genre établi par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, 2, p. 681) a été signalé par Adrien De Jussieu comme ayant beaucoup d'affinités avec le genre *Cicca* de la famille des Euphorbiacées, et ne pouvant en être distingué que par le nombre des loges. D'un autre côté, Willdenow, éditeur de l'ouvrage de Loureiro, considère le *Tricarium* comme exessivement voisin de l'*Argythamnia* dont il ne diffère, dit-il, que par le fruit. Le *Tricarium Cochinchinense* est un petit Arbre des forêts de la Cochinchine, à rameaux ascendans, garnis de feuilles alternes, très-entières et glabres. Les fleurs sont monoïques, disposées en grappes; elles ont un calice à quatre folioles, muni de quatre glandes; quatre étamines; un stigmate lacinié; un fruit drupacé à trois coques et à trois graines. (G..N.)

TRICENTRUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Rhexiées, établi par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 3, p. 123) qui l'a ainsi caractérisé : calice dont le tube est ovoïde, surmonté de quatre lobes étroits, pointus et le plus souvent terminés par trois soies; corolle à quatre pétales ovales ou oblongs; huit étamines semblables entre elles, à filets glabres, à anthères linéaires, terminées en bec, munies d'un connectif qui, à son articulation, se prolonge en trois éperons, deux en avant et un en arrière; ovaire libre, non soyeux au sommet; style filiforme; capsule ovoïde, quadriloculaire; graines en limaçon. Ce genre a été fondé sur une Plante rapportée du Brésil par le prince de Neuwied, et conservée dans l'Herbier de Kunth. De Candolle y réunit avec doute le *Rhexia leptophylla* de Bonpland (*Rhex.*, tab. 24), qui lui ressemble par la fleur et le fruit, mais qui a un port très-différent. Ces Arbustes ont des fleurs roses solitaires assez semblables à celles des vrais *Rhexia*. (G..N.)

TRICERA. BOT. PHAN. Schreber et Swartz ont donné ce nom à un genre d'Euphorbiacées qui avait d'abord reçu de Vahl celui de *Crantzia*. Il a pour caractères principaux : des fleurs monoïques; un calice à quatre ou cinq divisions profondes; quatre étamines insérées sous un pistil avorté, à filets longs, saillans, à anthères introrses, arquées; trois styles épais, bipartis, persistans; capsule déhiscente par trois fentes, intérieurement à trois coques tricornes qui renferment chacune deux graines luisantes et noires. A. De Jussieu a proposé de réunir ce genre au *Buxus* dont il ne diffère que par la forme de ses feuilles qui ne se séparent pas en deux lames, et par la disposition de ses fleurs qui sont en grappes. La fleur femelle est unique, solitaire et terminale; à la base sont les fleurs mâles, nombreuses et pédonculées. On connaît trois espèces de *Tricera*, toutes de l'Amérique équinoxiale. (G..N.)

TRICERAIA. BOT. PHAN. (Rœmer et Schultes.) Synonyme de *Lacepedea* de Kunth. (G..N.)

TRICEROS. BOT. PHAN. Genre de la Pentandrie Trigynie, L., établi par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, pag. 230) qui l'a ainsi caractérisé : calice infère, persistant, à cinq folioles aiguës, étalées; corolle à cinq pétales oblongs, étalés, plus longs que le calice; cinq étamines à peu près de la longueur de la corolle; ovaire presque arrondi, portant trois styles courts, écartés à la base, et trois stigmates simples; baie coriace, supère, portant au sommet trois cornes, triloculaire, renfermant deux graines presque arrondies, acuminées. Le

Triceros Cochinchinensis est un petit Arbre à rameaux étalés, à feuilles bipinnées, avec une impaire, et à fleurs blanches disposées en grappes terminales. Cet Arbre croît dans les montagnes de la Cochinchine. Sprengel (*Syst. Veget.*, 1, p. 947) a réuni sans motif plausible, aux *Triceros*, une Plante d'Amérique dont Kunth fait son genre *Lacepedea*. Willdenow, dans son herbier, avait nommé *Triceraia* ce dernier genre, et ce nom a été adopté par Rœmer et Schultes. (G..N.)

TRICHÆTA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées, établi par Palisot-Beauvois (Agrostogr., p. 86, tab. 17, fig. 8) qui l'a ainsi caractérisé : axe en épi simple; locustes rapprochées; valves de la lépicène (glumes de Palisot-Beauvois) aiguës, hispides sur le dos, de même que les paillettes inférieures, renfermant deux ou trois fleurs; valve inférieure de la glume divisée au sommet en deux dents ou soies entre lesquelles est une autre soie plus grande, flexueuse et réfléchie; valve supérieure bifide-dentée; écailles hypogynes, lancéolées, entières, glabres; style biparti; stigmate plumeux. Ce genre est fondé sur le *Bromus ovatus* de Cavanilles, Plante de l'Europe méridionale, et qui n'a que des rapports éloignés avec les *Bromus*. Cette Plante serait mieux placée parmi les *Triticum*, si ce n'était son port et les différences qu'offre sa structure florale, particulièrement les poils piquans dont ses glumes sont hérissées ainsi que la forme de la soie, flexueuses et constamment horizontales. (G..N.)

TRICHANDRUM. BOT. PHAN. Les espèces d'*Elychrysum* qui offrent deux soies à la base de chaque anthère, ont été séparées par Necker en un genre particulier sous le nom de *Trichandrum*, qui n'a pas été adopté. (G..N.)

* TRICHANTHERA. BOT. PHAN. Le *Ruellia gigantea* de Humboldt et Bonpland (*Pl. æquin.*, 2, pag. 75, tab. 102) doit former un genre nouveau, sous le nom de *Trichanthera*, qui, selon Kunth, est caractérisé par ses étamines saillantes, ses anthères velues, et les loges de sa capsule disperines. (G..N.)

TRICHARIA. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Ce genre, placé parmi les *incertæ sedis* de notre méthode, est caractérisé de la manière suivante : thalle membraneux, lisse, plan, presque arrondi, ayant l'aspect d'une pellicule mince. L'apothécie est d'abord verruciforme; les verrues, remarquables par un ostiole proéminent, sont éparses sur leur support. Elles émettent avec le temps un filament allongé, solide et roide, atténué vers son extrémité, épaissi vers la base et de couleur noirâtre. Le *Tricharia* est un Lichen épiphylle qui se trouve fréquemment à la surface supérieure des feuilles d'un grand nombre d'Arbres de Cayenne et de Saint-Domingue. Il forme des taches ovales, irrégulières, d'un aspect grisâtre; ces taches ou plutôt ces thalles ont l'apparence d'une pellicule déliée qui n'adhère pas fortement à la feuille. Vue au microscope, cette pellicule est légèrement translucide, percée d'un grand nombre de pores cellulaires; elle est illimitée. La base verruciforme de l'apothécie le fait ressembler à un bulbe qui supporterait une hampe. Deux espèces composent ce genre : l'une est le *Tricharia melanothrix;* l'autre, le *Tricharia leucothrix;* toutes deux sont figurées tab. 3, fig. 18 de notre Méthode. Meyer veut que ce genre soit placé parmi les Champignons. Il y a cependant un thalle; en le plaçant à la fin de notre Méthode, nous avons annoncé qu'il demandait à être mieux connu. (A. F.)

TRICHE. OIS. Syn. vulgaire de la Draine. *V.* MERLE. (DR..Z.)

TRICHECHUS. MAM. Nom latin du genre Morse. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TRICHELOSTYLIS. BOT. PHAN.

Genre de la famille des Cypéraeées, proposé par Them. Lestiboudois pour les espèces de *Fimbristylis* qui ont trois stigmates et les fruits triangulaires. (A. R.)

TRICHERA. BOT. PHAN. Le professeur Schrader avait proposé de diviser en plusieurs genres les Scabieuses. L'un de ces genres, ayant pour type la *Scabiosa arvensis*, avait reçu le nom de Trichera. *V.* SCABIEUSE. (A. R.)

TRICHIE. *Trichius*. INS. Genre de Coléoptères, famille des Lamellicornes, tribu des Searabéides, division des Mélitophiles, distingué des autres genres composant cette division par les caractères suivans : pièce axillaire de la médi-poitrine non avancée entre les extrémités latérales et postérieures du corselet et l'angle extérieur de la base des élytres; mésosternum non saillant antérieurement. Corselet presque orbiculaire, tronqué en devant. Longueur des pieds antérieurs identique dans les deux sexes. Menton aussi long ou plus long que large, échancré seulement au milieu du bord supérieur; mâchoires découvertes.

Les Mélitophiles se partagent naturellement en deux sections, dont les caractères les plus saillans sont fondés sur l'aplatissement ou l'élévation de la pièce axillaire de la médi-poitrine et sur le mésosternum dont l'extrémité antérieure n'est point prolongée dans les uns et s'avance dans les autres en manière de corne obtuse ou pointue. Il nous a paru encore que dans tous les Mélitophiles de la première section, ou ceux dont la pièce axillaire est aplatie et ne paraît pas en dessus, et dont le mésosternum n'est point saillant, l'insertion des palpes labiaux est plus latérale, de sorte que la cavité de laquelle ils naissent est tout-à-fait marginale ou en partie intérieure. Les Trichies appartiennent à cette section et se distinguent des Platygénies, des Crématoscheiles et des Incas, par le menton proportionnellement plus allongé, et laissant découvert la base des mâchoires. Le genre Goliath, restreint aux espèces africaines, et quelques Cétoines à corselet arrondi latéralement et dont on formera de nouveaux genres, ouvriront la seconde section : le chaperon et les derniers anneaux de l'abdomen diffèrent un peu dans les deux sexes. *V.* l'Encyclop. méthod., et la Faune des Insectes de Laponie.

Sous le rapport des habitudes, les Trichies se rapprochent beaucoup des Cétoines, et vivent aussi généralement sur les fleurs. Quelques espèces, telles que l'*Hemipterus* et deux ou trois autres de l'Amérique septentrionale, se tiennent constamment à terre, et la tarière toujours saillante qui termine l'abdomen des femelles annonce qu'elles doivent enfoncer plus profondément leurs œufs dans les lieux où elles les déposent, ou les placer dans d'autres substances, le bois, à ce que nous présumons. Les larves des autres vivent soit dans le tan ou le bois pourri, soit dans le terreau, et y subissent leurs métamorphoses.

Dans notre *Gener. Crust. et Insect.* nous avions déjà partagé ce genre en deux coupes principales, fondées sur l'absence ou la présence de la tarière dont nous avons parlé plus haut. La première avait été subdivisée d'après les longueurs respectives des pates et quelques autres caractères. Lepelletier et Serville (article *Trichie* de l'Encyclop. méthod.) ont augmenté le nombre de ces coupes et présenté quelques nouvelles considérations très-propres à faciliter l'étude des espèces.

Celles dont les femelles sont dépourvues de tarière saillante pourraient, selon eux, former quatre genres : là, les mandibules sont entièrement cornées, et tel est le principal caractère du genre *Osmoderma* qui a pour type le *Trichius Eremita* de Fabricius. Gyllenhal avait distingué spécifiquement le mâle; Zettersted avait déjà relevé cette erreur dans sa Faune des Insectes de Laponie, ou

rage que Lepelletier et Serville ne connaissaient pas alors.

Ici les mandibules sont membraneuses; les Trichies, dont le menton est nu et dont les jambes extérieures sont tridentées extérieurement, etc., composent le second genre, celui d'*Agenius*, auquel ils rapportent le *Trichius limbatus* de Schœnherr. Parmi les espèces qui ont le menton velu, les jambes antérieures bidentées au côté externe, les unes ont les tarses postérieurs aussi longs ou guère plus longs que leurs jambes; le dernier article des palpes un peu dilaté extérieurement, et un enfoncement postérieur sur le pygidion, très-prononcé surtout dans les femelles. Les *Trichius nobilis* et *octo-punctatus* de Fabricius sont dans ce cas, et forment le genre *Gnorimus*. Les Trichies de la même subdivision où l'abdomen n'offre point un tel enfoncement, dont les tarses postérieurs sont beaucoup plus longs que les jambes, et qui ont le dernier article des palpes cylindrique, composent seuls le genre *Trichius*. Nous citerons plus particulièrement le *Trichius fasciatus* de Fabricius, dont le corps est noir, couvert d'un duvet jaune, avec le chaperon échancré; les élytres traversées par deux bandes jaunes, souvent réunies du côté de la suture; à l'extrémité de chaque élytre est une élévation arrondie en forme de tubercule. En rendant compte de ce travail et de celui de Kirby sur le même genre de *Trichius* de Fabricius (Bulletin des Scienc. nat., 1829, n. 2), Dejean reproche aux deux entomologistes français précités d'avoir, ainsi que l'avaient déjà fait d'autres naturalistes, confondu avec cette espèce deux autres qu'il dit être bien distinctes, savoir : le *gallicus* et l'*abdominalis* de son Catalogue. Mais, d'après la nature des caractères qu'il leur assigne, le nombre des variétés citées par Gyllenhal et Zetterstedt, et l'influence du climat et du sol sur certaines espèces, nous sommes portés à rejeter ces distinctions spécifiques. Tous les individus du genre *Trichius gallicus* de ce savant, que nous avons observés, ont constamment sur l'extrémité postérieure de l'abdomen deux grandes taches jaunes très-rapprochées intérieurement ou réunies. Elles n'existent point, ou sont plus petites et d'une teinte beaucoup plus pâle ou blanchâtre dans le *Trichius fasciatus*. Cette différence et celle de la taille doivent, selon nous, être attribuées à la diversité des températures des localités propres à ces Insectes.

Les Trichies, dont les femelles sont munies d'une tarière toujours saillante, composent le genre *Valgus* de Scriba, ou celui d'*Acanthurus* de Kirby. Dans sa description de quelques nouveaux genres et espèces de Coléoptères pétalocères, insérée dans le *Zool. Journ.*, n. 10, avril, septembre, 1827, ce dernier naturaliste avait formé avec le *Trichius limbatus* un autre genre, celui de *Campulipus*, le même que celui d'*Agenius* de Lepelletier et Serville. Il partage le genre Trichie, ainsi restreint, en sept sous-genres : ses *Aleurostici* répondent aux Gnorimes des derniers, et ses *Gymnodi* à leur genre Osmoderme. Les autres sous-genres sont des divisions du genre auquel ils ont conservé la dénomination de Trichie. (LAT.)

TRICHIE. *Trichia*. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées*.) Haller a le premier donné ce nom à un genre de petits Champignons croissant sur les bois morts, présentant un péridium ordinairement pédicellé et qui en se détruisant se transforme en une touffe de filamens entrecroisés; c'est ce même groupe que Bulliard a nommé *Sphærocarpus* et que De Candolle a conservé presque entier sous le nom de *Trichia*; les mycologistes modernes l'ont subdivisé à l'infini, et tout ce groupe aurait besoin d'une révision pour établir des coupes intermédiaires entre celles des auteurs modernes et le groupe trop étendu d'Haller et de Bulliard. Le genre *Trichia*, tel qu'il est limité maintenant, peut être caractérisé ainsi : péridium glo-

buleux ou irrégulier, simple, membraneux, se rompant vers son sommet; filameus insérés vers le fond du péridium, repliés et s'étendant au dehors avec élasticité après sa rupture; sporules éparses à leur surface, non agglomérées. Toutes ces petites Plantes croissent sur les bois morts; leur péridium est ordinairement pédicellé. (AD. B.)

TRICHILIE. *Trichilia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Méliacées. Dans un temps où cette famille comptait peu d'espèces, on en avait rapporté une assez grande partie à ce genre. Déjà plusieurs en ont été séparées avec raison; une étude plus exacte nous engage à proposer encore quelques nouvelles distinctions et à ne conserver parmi les *Trichilia* que celles auxquelles peuvent s'appliquer les caractères génériques suivans : calice court, à quatre ou cinq dents plus ou moins profondes; autant de pétales libres; des filets en nombre double, larges, bidentés à leur sommet qui porte une anthère dressée, soudées entre elles plus ou moins haut en un tube; style simple; stigmate en tête souvent marqué de deux ou trois lobes; ovaire porté sur un disque qui tapisse tantôt une partie de sa surface, tantôt la base du tube, à trois ou plus rarement deux loges biovulées. Capsule à deux ou plus souvent trois valves qui portent les cloisons sur leur milieu, à deux ou trois loges dans chacune desquelles sont une ou deux graines couvertes en partie et en totalité par un arille charnu; pas de périsperme; embryon à cotylédons épais et collatéraux, à radicule à peine saillante, très-courte et supère. Le genre *Trichilia* ainsi circonscrit contient encore dix-sept espèces qu'on peut grouper naturellement en deux sections : l'une qui présente le nombre cinq dans les parties de sa fleur et des ovules collatéraux dans chaque loge; l'autre, à laquelle le *Portesia* de Cavanilles sert de type et qui devrait reprendre ce nom si elle était distinguée génériquement, dans laquelle on remarque le nombre quatre, des ovules superposés et constamment des anthères velues. Toutes ces espèces sont originaires de l'Amérique équatoriale, à l'exception de deux qu'on a recueillies au Sénégal. L'une de ces dernières croît aussi dans les montagnes de l'Arabie, et c'est l'*Elcaja* de Forskahl. Nous avons proposé de faire du *Trichilia moschata* de Swartz, ou bois de Musc de la Jamaïque, un genre particulier que nous nommons *Moschoxylum* et qui se distingue du précédent par ses pétales ordinairement soudés en une corolle monopétale, mais surtout par la forme du tube des étamines. Ce tube en effet est complet et présente sur son ouverture huit ou dix dents subulées qui alternent avec autant d'étamines. Neuf espèces, la plupart nouvelles, se rattachent à ce genre : elles habitent également l'Amérique équatoriale.

La TRICHILIE GLANDULEUSE, *Trichilia glandulosa*, originaire de la Nouvelle-Hollande, nous a aussi présenté une organisation différente de celle du genre auquel on le rapportait, et nous en avons fait un nouveau sous le nom de *Synoum*, ainsi caractérisé : calice quadriparti; quatre pétales libres; huit filets soudés en un tube court qui porte en dedans huit anthères dépassant à peine son rebord entier; style court; stigmate discoïde. Fruit capsulaire à trois loges; dans chacune d'elles du sommet de l'angle interne pend une lame charnue qui porte adnées sur ses côtés et sa face interne deux graines : l'organisation de celles-ci paraît la même que dans les *Trichilia*, et la lame charnue qui avec la forme du tube distingue bien ce genre est sans doute la réunion de deux arilles. Il y a enfin d'autres espèces qui présentent autour de leur ovaire un second tube plus court que celui des étamines et qui doivent également être séparées pour rentrer dans d'autres genres : tels sont les *T. alliacea* et *spectabilis* de Forster. Toutes ces Plantes au reste sont des

Arbres ou des Arbrisseaux à feuilles pennées, à folioles alternes ou disposées par paires. (A. D. J.)

TRICHILIÈES. *Trichiliæ*. BOT. PHAN. Seconde tribu de la famille des Méliacées qui renferme les genres *Trichilia*, *Ekebergia*, *Guarea* et *Heynia*. *V.* MÉLIACÉES. (A. R.)

TRICHINIUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Amaranthacées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par R. Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 414) qui l'a ainsi caractérisé : périanthe divisé profondément en cinq segmens linéaires ; cinq étamines cohérentes par la base, dépourvues de dentelures, à anthères biloculaires ; style indivis, surmonté d'un stigmate capité ; utricule d'une seule valve, monosperme, renfermé dans la base connivente du périanthe dont les segmens sont étalés et plumeux. Ce genre se compose de six espèces qui croissent à la Nouvelle-Hollande. Ce sont des Herbes à racines ordinairement vivaces, à feuilles alternes, à fleurs terminales, disposées en tête ou en épis, accompagnées de trois bractées scaricuses et luisantes. Les poils qui recouvrent le périanthe sont d'abord appliqués, puis étalés. (G..N.)

TRICHIOSOME. *Trichiosoma*. Lis. Genre de l'ordre des Hyménoptères, famille des Porte-Scies, tribu des Tenthrédines, établi par le docteur Leach (*Zool. Miscell.*, 3), mais qui ne nous paraît pas suffisamment distinct de celui de *Cimbex*. (LAT.)

* TRICHIPTERIS. BOT. CRYPT. (Fougères.) Presle, dans son ouvrage intitulé *Deliciæ pragenses*, a établi sous ce nom un genre qui ne comprend jusqu'à présent qu'une seule espèce, le *Polypodium Tænitis*, Willd., Fougère du Brésil qui diffère plus des autres Polypodes par son aspect et la structure de sa fronde que par des caractères bien essentiels dans la fructification ; les frondes sont bipinnées, à pinnules lancéolées, linéaires, pétiolées et articulées ; chaque pinnule est traversée par des nervures pinnées, à nervules bifurquées, portant vers leur milieu un groupe de capsules arrondies, recouvertes par un tégument formé de poils entrelacés qui s'ouvre par un côté et persiste sur la Plante. Le *Trichipteris excelsa* est une Fougère très-grande, peut-être arborescente, qui croît au Brésil, près de Rio-Janeiro, et à l'île Sainte-Catherine. Elle est figurée dans l'Atlas du Voyage de la Coquille, sous le nom de *Polypodium Tænitis*. (AD. B.)

TRICHITE. *Trichites*. CONCH. Defrance est le premier qui ait rappelé ce nom depuis long-temps oublié pour l'appliquer à un genre de Coquilles singulières. Ce nom avait d'abord été employé par les anciens minéralogistes ; ils le donnaient aux Minéraux fibreux, tels qu'une variété d'Alun, un sulfate de Chaux fibreux, etc. Par suite de la ressemblance de contexture, le nom fut bientôt donné aux Coquilles qui la présentaient, et ce furent Guettard et Bertrand qui les premiers l'employèrent de la sorte. Ces auteurs ne mettaient aucune distinction entre les Coquilles qu'ils nommèrent Trichites ; dès qu'elles étaient formées de fibres, elles entraient dans le genre. La découverte que l'on a faite de plusieurs genres à coquilles fibreuses n'a plus permis de ranger dans un même cadre toutes celles qui présentent ce caractère ; dès-lors il a fallu restreindre le genre Trichite à certaines Coquilles fibreuses, et il paraît que Defrance y rassemble celles que De Saussure indiquait assez vaguement sous le nom de Pinnigène, et de plus une grande coquille de l'Oolite ferrugineuse qui paraît en différer sous quelques rapports. La coquille de De Saussure est libre, allongée, étroite, équivalve, parfaitement close, chargée de grosses côtes longitudinales irrégulièrement onduleuses ; celle de l'Oolite ferrugineuse est arrondie, inéquivalve, un peu bâillante au bord postérieur, et paraît avoir été adhérente par sa valve plate

qui est la plus petite. Nous présumons que cette coquille a été adhérente par quelques indices que nous trouvons sur la valve que nous possédons, la seule entière connue. Il existe sur ces Coquilles beaucoup d'incertitudes ; comme on ne connaît pas la charnière de la Pinnigène de De Saussure, on ne peut encore établir leurs rapports et admettre des genres qu'il faudra probablement changer. (D..H.)

TRICHITE. MIN. Les anciens paraissent avoir désigné par ce nom un Sel cristallin en filamens capillaires, comme l'Alun de plume. (G. DEL.)

TRICHLIS. BOT. PHAN. (Haller.) Syn. de *Pharnaceum Cerviana*, L. (A. R.)

TRICHOA. BOT. PHAN. Persoon (*Enchir.*, 2, p. 624) a donné ce nom au genre *Batschia* de Thunberg, parce qu'il existait d'autres genres sous cette dernière dénomination. Le *Trichoa* est encore très-peu connu; il appartient à la famille des Ménispermacées, et offre les caractères suivans : fleurs dioïques; calice à trois sépales; corolle à trois pétales coriacés, velus, rapprochés vers leur milieu, réfléchis au sommet. Les fleurs mâles ont six étamines insérées sur le disque, trois extérieures stériles, alternes avec les pétales; trois centrales monadelphes et fertiles. Les fleurs femelles offrent six étamines stériles, à filets bimaculés au sommet; trois carpelles drupacés, coriaces, oblongs, velus, renfermant une graine plissée en deux. Les *Trichoa racemosa* et *conferta* sont des Arbustes grimpans, à feuilles simples et alternes. Ils croissent à Mariquita dans l'Amérique méridionale. (G..N.)

TRICHOCARPUS. BOT. PHAN. (Schreber.) Syn. d'*Ablania*, Aublet. (A. R.)

TRICHOCÉPHALE. *Trichocephalus*. INT. Genre de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères : corps cylindrique, élastique, capillaire dans sa partie antérieure, renflé et cylindrique dans sa partie postérieure; bouche orbiculaire; verge du mâle unique, renfermée dans une gaîne. L'extrémité antérieure amincie et capillaire du corps des Trichocéphales et l'extrémité opposée, subitement renflée, donnent aux Animaux de ce genre un aspect qui les rend faciles à distinguer parmi les autres Nématoïdes. On reconnaît également les mâles avec facilité, parce que la partie renflée de leur corps est contournée en spirale, tandis que dans les femelles cette partie n'est que légèrement arquée; dans l'un et l'autre sexe tout le corps est couvert d'anneaux excessivement ténus, disposition commune à tous les Nématoïdes. La bouche est une petite ouverture arrondie, très-difficile à voir à cause de la ténuité de l'extrémité antérieure; dans une espèce elle est entourée de petits crochets dirigés en arrière. On ne connaît des organes intérieurs que ce que l'on peut apercevoir au travers de la peau; l'intestin, très-étroit dans la portion capillaire du corps, se renfle un peu dans la partie postérieure; les organes génitaux internes mâles ou femelles paraissent l'entourer. Dans la femelle, l'anus et la vulve semblent confondus dans une petite ouverture qui termine le corps en arrière; dans le mâle, l'extrémité postérieure du corps présente une petite gaîne cylindrique dans laquelle est située une verge unique, ordinairement plus longue que la gaîne. Les œufs sont gros, eu égard au volume de ces Vers, elliptiques et terminés aux deux bouts par un petit nodule arrondi, forme très-singulière que l'on retrouve néanmoins dans les espèces du genre Trichosome. Les Trichocéphales habitent les gros intestins et particulièrement le cœcum de quelques Mammifères. Une seule espèce a été trouvée dans l'estomac d'un Reptile, le Bipède, *Lacerta Apus*, L.; elle se distingue en outre des autres Trichocéphales par quelques caractères qui nécessiteront de la placer dans un genre à part.

Rudolphi a décrit dix espèces de Trichocéphales : *Trichocephalus dispar*, *palæformis*, *affinis*, *contortus*, *anguiculatus*, *depressiusculus*, *crenatus*, *minutus*, *nodosus*, *echinatus*. (E. D..L.)

TRICHOCÈRE. *Trichocera*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Némocères, tribu des Tipulaires, division des Terricoles, établi par Meigen, et distingué des autres genres de cette division par les caractères suivans : dernier article des palpes guère plus long que les précédens, non annelé ; ailes couchées sur le corps ; antennes en forme de soie ; les premiers articles presque ovalaires, les suivans plus menus, longs et pubescens. La *Tipula hiemalis* de Dégeer, et la *T. regulationis* de Fabricius, espèces que l'on trouve communément sur les murs, dans les maisons, même en hiver, sont de ce genre. (LAT.)

TRICHOCEROS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées, tribu des Epidendres, établi par le professeur Kunth (*in Humb. et Bonpl. Nov. Gen.*, 1, p. 338) et auquel il assigne les caractères suivans : les six divisions du calice sont étalées, presque égales et régulières, le labelle est barbu à sa base ; le gynostême est velu et se prolonge de chaque côté en un appendice en forme d'antenne subulée ; l'anthère est terminale et operculée ; les masses de pollen sont simples, solides, et portées sur un pétinacle qui leur est commun. Ce genre se compose de deux espèces parasites, ayant leur tige renflée en bulbe à sa base et feuillée. Les fleurs sont disposées en épis. L'auteur de ce genre en a figuré une espèce sous le nom de *Trichoceros parviflorus*, *loc. cit.*, t. 76. Ces deux espèces croissent dans les Andes de la Nouvelle-Grenade. (A. R.)

TRICHOCERQUE. *Trichocerca*. INS. Genre établi par Lamarck pour quelques espèces rangées par Muller dans son genre Trichode. Bory de Saint-Vincent, dans son article *Microscopiques* de l'Encyclopédie méthodique, a modifié les caractères de ce genre et n'y a plus laissé qu'une seule espèce, *Trichocerca Pocillum*, Lamk., Anim. sans vert., 2, pag. 26, n. 4 ; Encycl., tab. 15, fig. 19 et 22. Dans cet Animal, le corps est ovoïde, oblong, tronqué antérieurement, où se voit l'ouverture buccale garnie de cils ; le corps est enveloppé dans un fourreau très-musculeux, et se termine par une queue articulée et composée. Ce petit Animal vit dans l'eau des marais. Les autres espèces de ce genre forment le nouveau genre Leïodine de Bory de Saint-Vincent. (A. R.)

TRICHOCHLOA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., établi par De Candolle (Catal. du Jardin de Montpellier, 1813, p. 151), et qui a été réuni par la plupart des auteurs au *Podosœmum* de Desvaux et de Palisot de Beauvois. Celui-ci avait le premier indiqué la différence essentielle générique d'une espèce de *Podosœmum* de l'Amérique du Nord, qu'il nommait *Trichochloa purpurea*. Rœmer et Schultes ont adopté le nom imposé par De Candolle, en réunissant à ce genre les *Podosœmum* publiés par Kunth. *V.* PODOSÆMUM. (G..N.)

TRICHOCLADUS. BOT. PHAN. Persoon a ainsi nommé le genre *Dahlia* de Thunberg, parce que ce nom a été appliqué (mais postérieurement), par Cavanilles, à un autre genre de Plantes auquel Willdenow et De Candolle ont donné celui de *Georgina*. Nous avons suivi la nomenclature de ces derniers botanistes. *V.* DAHLIA. (G..N.)

TRICHOCLINE. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Mutisiées, établi par H. Cassini (Bull. de la Soc. Philom., janvier 1817), pour une Plante de l'Amérique méridionale que Lamarck avait rapportée au genre *Doronicum*. Le genre *Trichocline* a des rapports avec l'*Isotypus* de Kunth, auprès duquel

son auteur l'a placé ; mais il en diffère par son réceptacle garni de paillettes grandes plus longues que les ovaires, tandis qu'elles sont courtes dans l'*Isotypus*. Du reste, le Trichocline a l'involucre irrégulier, les folioles extérieures plus longues que les intérieures ; la calathide radiée, composée au centre de fleurons nombreux, bilabiés et hermaphrodites, et à la circonférence d'un rang de demi-fleurons biligulés et femelles. Les anthères sont munies à la base de deux appendices plumeux ; le style des fleurs du centre est divisé au sommet en deux branches stigmatiques courtes, arrondies, non divergentes, munies en dehors de poils collecteurs. Les corolles sont un peu variables ; celles de la circonférence ont la languette intérieure ordinairement indivise, mais quelquefois divisée presque jusqu'à sa base en deux lanières ; celles du centre offrent des variations dans la profondeur des incisions qui séparent les deux lèvres.

Le *Trichocline incana*, Cass.; *Doronicum incanum*, Lamk.; *Arnica incana*, Pers., est une Plante herbacée, acaule, ayant des feuilles radicales, vertes et lisses en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, les unes très-entières, linéaires, lancéolées, les autres atténuées en pétiole à la base, et pinnatifides à la partie supérieure. La hampe est nue, cotonneuse, et porte au sommet une belle calathide de fleurs d'un jaune orangé, avec l'involucre blanc-cotonneux. Cette Plante a été rapportée des environs de Monte-Video par Commerson. (G..N.)

TRICHODACTYLE. *Trichodactylus*. CRUST. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Quadrilatères, voisin de celui des Thelphuses, ayant un test presque carré, le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs en forme de triangle allongé et crochu au bout, et les tarses couverts d'un duvet serré. Nous avons établi ce genre sur un petit Crustacé habitant les eaux douces du Brésil, et apporté de ce pays par feu De Lalande, naturaliste voyageur qui a rendu tant de services au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, par les nombreuses collections qu'il a formées, soit dans cette partie de l'Amérique, soit au cap de Bonne-Espérance. (LAT.)

TRICHODE. *Trichoda*. INFUS. Grand genre d'Infusoires établi par Muller, mais dont Lamarck et Bory de Saint-Vincent ont successivement retiré plusieurs espèces qui sont devenues les types de genres nouveaux. Tel qu'il est aujourd'hui circonscrit par notre célèbre collaborateur, le genre Trichode offre les caractères suivans : un seul faisceau de poils ou de cils vibratiles à la partie antérieure d'un corps glabre postérieurement, et qui, en avant, ne se termine par aucun bouton en manière de tête. Les espèces de ce genre sont encore extrêmement nombreuses ; les plus remarquables sont les *Trichoda navicula*, Mull., t. 27, f. 11-12; *T. cometa*, Mull., t. 23, f. 4-5; *T. tromba*, Mull., t. 23, f. 17-20; *T. fœta*, Mull., t. 25, f. 11-15. (A. R.)

TRICHODERME. *Trichoderma*. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées*.) Ce genre, fondé par Persoon, a été restreint par Fries dans des limites plus étroites. Il en a séparé le *Trichoderma roseum*, qui forme son genre *Hyphelia*; le *Trichoderma fuliginoides* se range dans les *Reticularia*, le *Trichoderma tuberculatum* doit former un autre genre distinct. Il caractérise ainsi les vrais *Trichoderma* : péridium irrégulier, formé de filamens rameux, entrecroisés, disparaissant ensuite dans son milieu : sporidies très petites, sèches, agglomérées. Le *Trichoderma viride*, espèce très-commune qui croît sur les branches mortes après les pluies, est généralement considérée comme le type du genre. Quelques espèces moins bien connues viennent se grouper autour d'elle. Toutes se développent dans les mêmes circonstances. (AD. B.)

TRICHODES. INS. *V.* CLAIRON.

TRICHODÉS. INFUS. Deuxième ordre établi par Bory de Saint-Vincent dans la classe des Microscopiques. V. ce mot. (A. R.)

TRICHODESMA. BOT. PHAN. Ce genre de la famille des Borraginées et de la Pentandrie Monogynie, avait autrefois été distingué par Boerhaave et Médicus, sous les noms de *Boraginoides* et de *Pollichia*. Il a été reconstitué par R. Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 496) qui l'a ainsi caractérisé : calice à cinq divisions profondes; corolle presque rotacée, ayant la gorge nue, les divisions du limbe subulées au sommet; étamines saillantes, dont les filets sont très-courts, les anthères cohérentes munies sur le dos de poils disposés en deux séries, terminées par des arêtes subulées et tortillées; stigmate presque simple; noix à demi enfoncées dans les fossettes d'une colonne à quatre ailes, et attachées près du sommet de celle-ci. Ce genre a été formé aux dépens du *Borago* de Linné, dont il diffère non-seulement par la structure du fruit et des anthères, mais encore par la gorge de la corolle dépourvue d'écailles. Les espèces qui le composent sont les *Borago indica, zeylanica* et *africana*. (G..N.)

TRICHODIUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., établi par L.-C. Richard (*in Michx. Flor. Bor. Amer.*, 1, p. 42, t. 8) qui l'a ainsi caractérisé : fleurs en panicule; lépicène (glume extérieure) à deux valves presque égales, linéaires, lancéolées, mutiques; glume intérieure univalve, plus courte que la lépicène, ovale, lancéolée, mutique et glabre; trois étamines; ovaire oboïde, surmonté de deux styles divergens et velus. Ce genre est excessivement voisin des *Agrostis* dont il a le port et la plupart des caractères, car il ne se distingue que par sa glume intérieure univalve au lieu d'être bivalve. Les *Trichodium laxiflorum* et *decumbens* sont des Graminées à chaumes dressés ou couchés, à feuilles linéaires courtes, à fleurs en panicules dont les pédoncules sont très-fins et capillaires. Ces Plantes croissent dans les Etats-Unis d'Amérique. (G..N.)

TRICHODON. POIS. Genre établi par Steller pour un Poisson décrit par Pallas sous le nom de *Trachinus Trichodon*, et que Cuvier nomme *Trichodon Stelleri*. Ses caractères sont d'avoir un préopercule muni d'épines assez fortes, et l'opercule terminé en pointe aplatie; la bouche est fendue dans le sens vertical, et le corps n'est point recouvert d'écailles. (LESS.)

TRICHOGAMILA. BOT. PHAN. Le genre ainsi nommé par P. Browne a été réuni au *Chalcas* dans la famille des Aurantiées. (A. R.)

TRICHOGASTER. POIS. (Schneider.) *V.* OSPHRONÈME, sous-genre TRICHOPODE.

* TRICHOGLOTTIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées, établi par Blume (*Bijdr. Fl. ned. Ind.*, p. 359) qui l'a ainsi caractérisé : périanthe à cinq sépales étalés, les latéraux extérieurs appuyés sur le labelle; celui-ci est adné dans toute sa longueur avec le gynostème, terminé inférieurement en forme de sac et muni de chaque côté d'un processus; le limbe indivis, ayant l'orifice du sac calleux et presque fermé; gynostème pourvu à sa partie interne et basilaire d'un processus, et au sommet d'un rostelle recourbé; anthère terminale biloculaire; masses polliniques solitaires dans chaque loge, bilobées, obovées, céréacées, portées sur un pédicelle crochu ou pelté à sa base. Ce nouveau genre se compose de trois espèces (*T. retusa*, *lanceolaria* et *rigida*) qui croissent dans les forêts des montagnes de l'île de Java. Ce sont des Plantes herbacées, parasites, rameuses, radicantes, à feuilles coriaces ou charnues, à fleurs solitaires ou peu nombreuses portées sur des pédoncules très-courts, latéraux ou opposés aux feuilles. (G..N.

* TRICHOGNATHE. *Trichognatha.* INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, établi par Latreille dans la nouvelle édition du Règne Animal, et auquel il assigne les caractères suivans : les quatre premiers articles des tarses antérieurs très-dilatés dans les mâles, et le pénultième de tous profondément échancré dans les deux sexes; dernier article des palpes extérieurs en forme de cône renversé et allongé; mâchoires ayant à leur côté extérieur une saillie triangulaire et velue; palpes fort longs; labre offrant deux crénelures et trois dents obtuses; sommet de la languette armé de trois épines. Ce genre remarquable diffère de tous ses congénères par la saillie des mâchoires. Il ne se compose que d'une seule espèce propre au Brésil, à laquelle Latreille a donné le nom de *Trichognatha marginipennis*, et que nous avons figurée, dans l'Iconographie du Règne Animal, 1re livr., Insectes, pl. 4, fig. 5 et 5 a, sous le nom de *Trichognathus marginatus*. Cet Insecte est long de plus de six lignes, déprimé comme un Brachine; sa tête, ses antennes, ses pates et son corselet sont d'un rouge brique; les élytres sont d'un noir bleuâtre, entourées du même rouge; le dessous est également rouge. Il a été trouvé une seule fois au Brésil par Auguste Saint-Hilaire. (G.)

TRICHOGONUM. BOT. CRYPT. (Palisot-Beauvois.) Syn. de *Lemanea*, Bory. (A. R.)

TRICHOLOMA. BOT. CRYPT. *V.* AGARIC.

TRICHOMANES. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Ce genre constitue avec l'*Hymenophyllum* la tribu des Hyménophyllées, bien distincte de la plupart des Fougères par son port et par ses capsules sessiles, discoïdes, à anneau élastique complet. Il fut établi par Linné, qui y comprenait non-seulement les vrais *Trichomanes*, mais les *Hymenophyllum*, qui en ont été séparés par Smith. Les uns et les autres présentent des groupes de capsules placés sur le bord des frondes à l'extrémité des nervures, portés sur un axe filiforme plus ou moins allongé, et environnés par un involucre membraneux ouvert du côté extérieur; cet involucre est en forme d'entonnoir, à bord entier dans les *Trichomanes;* il est à deux valves dans les *Hymenophyllum.* Notre collègue Bory de Saint-Vincent a séparé des *Trichomanes* les deux genres *Fea* et *Hymenostachys* qui, malgré leurs rapports très-intimes avec les *Trichomanes*, peuvent être considérés comme des genres aussi différens que les *Osmunda* et les *Todea*, que les *Acrostichum* et les *Polybotrya.* Les *Trichomanes* sont des Fougères à fronde membraneuse, transparente, simple dans quelques espèces, ordinairement très-découpée. Dans le premier cas, cette fronde est arrondie, réniforme ou allongée; les nervures partent toutes de la base et rayonnant et en se dichotomant. Dans le second cas, les frondes sont pinnées ou bipinnées, ou même encore plus divisées; les pinnules sont découpées en lanières oblongues, obtuses, quelquefois filiformes et réellement capillaires, chacune traversée par une seule nervure qui, dans quelques espèces, est presque totalement dépourvue d'expansion membraneuse; les involucres qui entourent les capsules sont en forme de cornet plus ou moins évasé, tantôt plongés en partie dans la fronde, tantôt complétement isolés et pédicellés; l'axe sur lequel sont portées les capsules se prolonge souvent au-dehors en une longue soie roide et fine. Toutes ces Plantes croissent dans les lieux frais et humides des pays chauds; elles sont très-nombreuses en Amérique et dans les îles de la mer du Sud. Une seule espèce croît en Europe, encore est-elle limitée à une petite partie de l'Irlande. (AD. B.)

TRICHOMATES. BOT. CRYPT. L'une des sections établies par Pa

lisot de Beauvois dans la famille des Algues. (A. R.)

TRICHONEMA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Iridées et de la Triandrie Monogynie, très-voisin du genre *Ixia* dont il a été détaché par Gawler (*Bot. Magaz.*, n. 575), et caractérisé essentiellement par sa spathe bivalve, à valves lancéolées, aiguës, très-entières; son périanthe à six divisions égales et à tube très-court; les filets de ses étamines très-courts et velus, et ses trois stigmates bipartis. Les espèces, au nombre de six, qui constituent ce genre, sont de belles Plantes ayant l'aspect des *Ixia* et originaires, pour la plupart, du cap de Bonne-Espérance. Une seule croît dans le midi de l'Europe; c'est le *T. Bulbocodium*, qui a été également érigé par Maratti en un genre particulier sous le nom de *Romulea*. (G..N.)

TRICHONOTE. POIS. Sous-genre de Collionyme. *V.* ce mot. (B.)

TRICHOON. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., établi par Roth (*Catal.*, 2, p. 2 et 3) sur une Plante placée par Retz (Obs., 4, pag. 21) dans le genre *Arundo*. Le caractère essentiel qui distingue le *Trichoon* du *Saccharum* et de l'*Arundo*, est d'avoir l'ovaire, et non les glumes, entouré à la base d'une houppe de poils. Le *Trichoon Karka*, Pers., *Enchir.*, 1, p. 102, est une Plante commune dans l'Inde-Orientale où son chaume sert à couvrir les toits. (G..N.)

TRICHOPHORE. *Trichophorum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Cypéracées et de la Triandrie Monogynie, L., établi par Persoon (*Enchir. Bot.* T. 1, p. 69) et ainsi caractérisé : épillets presque ovales, composés d'écailles imbriquées en tous sens; akènes entourés de soies capillaires très-longues, ordinairement au nombre de six, et ne formant pas un paquet lanugineux, comme dans le genre *Eriophorum* dont le *Trichophorum* est un démembrement. Ce genre a été rejeté par la plupart des botanistes, attendu la faiblesse de ses caractères. Persoon y rapporte les *Scirpus Eriophorum* et *lineatus* de Michaux, et l'*Eriophorum alpinum*, L., espèces qui croissent, les premières dans l'Amérique septentrionale, la dernière dans les Alpes d'Europe. (G..N.)

TRICHOPHORUS. BOT. CRYPT. (Palisot de Beauvois.) Syn. d'*Oscillaria*. (A. R.)

TRICHOPHYLLUM. BOT. PHAN. Nuttall (*Gen. Amer.* T. II, p. 167) a établi sous ce nom un genre qui appartient à la famille des Synanthérées, et à la Syngénésie superflue de Linné. C'est probablement le même que l'*Eriophyllum* de Lagasca, et par conséquent il devrait être supprimé, puisque celui-ci a l'antériorité. Néanmoins Cassini est d'avis de le conserver provisoirement, attendu que les descriptions des deux genres sont incomplètes et laissent encore quelques doutes sur leur identité. Quoique Nuttal ait placé son genre près des *Tagetes*, Cassini ne pense pas qu'il doive faire partie des Tagétinées, parce qu'il a plus d'affinité réelle avec le *Schkhuria* dont il diffère principalement par ses fleurs de la circonférence en nombre à peu près égal à celui des folioles de l'involucre qui varie de cinq à quatorze. Ces deux genres forment le passage de la tribu des Héléniées à celle des Tagétinées, mais ils sont plus rapprochés de la première. Les deux espèces dont ce genre est composé sont des Plantes herbacées, à feuilles alternes ou opposées, palmées, pinnatifides et cotonneuses. Leurs fleurs sont d'un beau jaune, solitaires au sommet des pédoncules dichotomes et terminaux. Le *Trichophyllum lanatum*, Nutt., *Actinella lanata*, Pursh, croît près de la source de la rivière Columbia dans l'Amérique septentrionale. Le *Trichophyllum oppositifolium*, Nutt., a été trouvé sur les montagnes stériles, près du fort Mandan, sur les bords du Missouri. (G..N.)

TRICHOPODE. *Trichopodus*. POIS. Sous-genre d'Osphronème. *V.* ce mot. (B.)

TRICHOPTERA. INS. *V.* PHALÆNULA et PSYCHODE.

TRICHOPTÈRE. POIS. Espèce du genre Osphronème. *V.* ce mot. (B.)

TRICHOPTÈRE. *Trichoptera*. INS. Nom donné par Meigen au genre de Diptères que nous avions établi sous la dénomination de Psychode, et qu'il a ensuite abandonné, en adoptant le nôtre. (LAT.)

TRICHOPTERIS. BOT. PHAN. Sous ce nom générique, Necker avait formé un genre qui avait pour type le *Knautia plumosa* dont l'aigrette est plumeuse. Ce genre est le même que le *Pterocephalus* de Lagasca. *V.* ce mot. (G..N.)

TRICHOPTERIS. BOT. CRYPT. (Sprengel.) Syn. de Trichipteris. *V.* ce mot. (AD.B.)

TRICHOPUS. BOT. PHAN. Sous ce nom générique, Gaertner a décrit un fruit de l'île de Ceylan où il est nommé vulgairement *Bempul*. C'est une capsule enveloppée dans le calice triangulaire-ailé, divisée intérieurement en trois loges contenant chacune deux graines attachées aux cloisons, munies d'un albumen cartilagineux à la base duquel est niché un très-petit embryon à un seul cotylédon. Il n'est pas possible de décider à quelle famille de Monocotylédones ce fruit appartient; car il faudrait connaître le nombre et l'insertion des étamines, pour placer le *Trichopus*, soit dans les Amomées, soit dans les Iridées ou les Narcissées. (G..N.)

TRICHOSANTHE. *Trichosanthes*. BOT. PHAN. Ce genre, de la famille des Cucurbitacées, avait reçu primitivement de Micheli le nom d'*Anguina*, d'où est dérivé celui d'Anguine, sous lequel il a été désigné dans quelques ouvrages français. On lui a réuni le *Ceratosanthes* de Jussieu, et il a été ainsi caractérisé : fleurs monoïques, blanches. Les mâles ont un calice profondément divisé en cinq lobes sétacés-appendiculés, munis extérieurement de cinq dents alternes avec les lobes; une corolle à cinq divisions ciliées; cinq étamines réunies en trois faisceaux à anthères soudées, ayant leurs loges extrêmement flexueuses. Les fleurs femelles offrent un calice à cinq dents, une corolle à cinq divisions laciniées ciliées; un style trifide; les stigmates oblongs subulés. Le fruit est oblong, divisé en un nombre de loges qui varie de trois à neuf, renfermant des graines tuniquées, obtuses, très-difformes. Ce genre renferme environ vingt-quatre espèces indigènes des climats équatoriaux, principalement des Antilles et des Indes-Orientales. Linné n'en connaissait que quatre; les auteurs qui l'ont suivi, principalement Lamarck et Loureiro, en ont décrit onze autres; enfin Blume, dans son Abrégé de la Flore de Java, en a publié neuf nouvelles. Ce sont des Plantes à tiges ligneuses, quelquefois volubiles, munies de vrilles et de feuilles diversement découpées. (G..N.)

TRICHOSOME. *Trichosoma*. INT. Genre de l'ordre des Nématoïdes, ayant pour caractères : corps cylindrique, élastique, excessivement grêle, grossissant un peu et insensiblement vers sa partie postérieure; bouche punctiforme; verge du mâle unique, renfermée dans une gaîne à sa base. Les Trichosomes, au premier aspect, ressemblent à un poil blanc ou à un bout de cheveu plus étroit en avant qu'en arrière; de tous les Entozoaires, ce sont ceux dont le diamètre est le plus petit. Ils ne diffèrent des Trichocéphales (*V.* ce mot), qu'en ce que ceux-ci sont subitement renflés en arrière et dans une certaine étendue, tandis que les Trichosomes le sont beaucoup moins et d'une manière insensible. La bouche, l'intestin et les organes génitaux paraissent conformés de la même manière dans les deux genres; les œufs sont également elliptiques et terminés aux deux bouts par un nodule arrondi. Quoique beau-

coup plus minces que les Trichocéphales, les Trichosomes ont leurs œufs de même volume que ceux des premiers; ils sont peu nombreux et placés à la file dans les ovaires. Les Trichosomes se trouvent particulièrement dans les gros intestins des Oiseaux; on en trouve néanmoins quelques-uns dans les Mammifères et même dans les Reptiles. Les espèces sont excessivement difficiles à distinguer entre elles, et leurs caractères presque nuls; aussi la plupart des Trichosomes mentionnés par Rudolphi sont-ils rangés dans les espèces douteuses, ou mieux sont désignés par le nom de l'Animal dans lequel ils ont été trouvés. Nous citerons seulement ici les espèces qui ont reçu un nom spécifique : *T. brevicolle*, *obtusiusculum*, *obtusum*, *inflexum*, *longicolle*, *plica*. (E. D..L.)

* TRICHOSPERMUM. BOT. PHAN. Le genre fondé en manuscrit sous ce nom, par Palisot de Beauvois, n'a pu être adopté, car il repose sur un caractère qui appartient réellement au genre *Parthenium* dont il a été détaché. *V.* ce mot.

Sous le même nom, Blume (*Bijdragen Flor. nederl. Indie*, pag. 56) établi un genre de la famille des Bixinées et de la Polyandrie Digynie, L., auquel il a imposé les caractères suivans : calice à cinq sépales ovales, caducs, imbriqués pendant l'estivation; corolle à cinq pétales ovales un peu plus courts que le calice; étamines nombreuses, libres, insérées sur un disque hypogyne, à anthères didymes; ovaire presque biloculaire, surmonté de deux stigmates échancrés et sessiles; capsule réniforme, à deux valves hérissées en dehors, portant chacune sur leur milieu un placenta linéaire; graines nombreuses, lenticulaires, arillées, ridées sur leurs bords, munies d'un albumen charnu, de cotylédons foliacés orbiculés, et d'une radicule dirigée vers le centre. Le *Trichospermum javanicum* est un Arbre à feuilles alternes ovales, oblongues, échancrées en cœur à la base, légèrement dentées en scie, munies de deux glandes en dessous, à stipules ovales et à fleurs formant des cimes axillaires. Cet Arbre croît dans les montagnes stériles de la province de Buitenzorg. (G..N.)

TRICHOSPIRA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Vernoniées de Cassini, établi par Kunth (*Nov. Gen. et Sp. Plant. æquin.* T. IV, p. 28, tab. 312), qui l'a ainsi caractérisé : involucre nul; calathide entièrement composée de fleurons verticillés, agglomérés, séparés par des bractées, tubuleux, hermaphrodites; akènes surmontés de huit ou neuf arêtes, dont deux sont beaucoup plus longues et très-divergentes. Le *Trichospira menthoides* est une herbe rampante, à feuilles inférieures alternes; les supérieures opposées. Les fleurs sont de couleur violâtre. On trouve cette Plante dans les localités sablonneuses sur les rives de l'Apures dans l'Amérique méridionale. (G..N.)

* TRICHOSPORÉES. *Trichosporæ*. BOT. PHAN. Sous ce nom, Blume (*Bijdr. Fl. nederl. Ind.*, p. 759) établit une section dans la famille des Bignoniacées, caractérisée par ses graines pendantes et prolongées aux deux extrémités ou seulement à l'une d'elles, en une aile sétacée ou membraneuse. Cette section se compose des quatre genres : *Tromsdorffia*, Bl.; *Trichosporum*, Don; *Lysionutus*, Don; et *Agalmyla*, Bl. *V.* ces mots à leur lettre ou au Supplément. (G..N.)

* TRICHOSPORUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Bignoniacées et de la Didynamie Angiospermie, L., établi par Don et adopté par Blume (*Bijdr. Fl. nederl. Ind.*, p. 763) avec les caractères suivans : calice tubuleux divisé jusqu'à la moitié en cinq lobes égaux; corolle tubuleuse, courbée, dilatée à l'orifice, le limbe oblique presque bilabié; quatre étamines didynames, avec le rudiment d'une cinquième; anthères jointes ensemble, à loges parallèles; stig-

mate creux, presque infundibuliforme; capsule très-longue, en forme de silique, bivalve, à quatre fausses loges; graines petites, de chaque côté prolongées en une queue sétiforme. Ce genre se compose de deux espèces (*T. radicans* et *T. pulchrum*) qui sont des Plantes à tige radicante, à feuilles ovales ou lancéolées, glabres, à fleurs rouges, jaunes en dedans, portées au nombre de deux sur des pédoncules axillaires ou terminaux. Elles croissent dans les forêts de Java et de Sumatra. (G..N.)

TRICHOSTEMA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Labiées et de la Didynamie Gymnospermie, L., offrant les caractères suivans : calice persistant, à deux lèvres, la supérieure plus grande, à trois découpures égales, l'inférieure à deux divisions aiguës; corolle dont le tube est très-court, la lèvre supérieure en forme de faucille, l'inférieure trilobée, le lobe du milieu fort petit; quatre étamines très-longues, courbées, didynames; style surmonté d'un stigmate bifide. Linné a fondé ce genre sur deux espèces de l'Amérique septentrionale, qui ont reçu les noms de *Trichostema brachiata* et *dichotoma*. Ce sont de petites Plantes à tiges rameuses, garnies de feuilles sessiles, ovales-lancéolées, entières, à fleurs pédicellées, situées au sommet de petits rameaux axillaires. Loureiro a décrit, sous le nom de *T. spiralis*, une Plante de la Cochinchine, qui probablement n'appartient pas au même genre que les précédentes. (G..N.)

TRICHOSTEMMA. BOT. PHAN. Cassini a ainsi nommé un genre ou sous-genre de Synanthérées, mais qui ne peut être conservé sous ce nom, puisqu'il existe un genre *Trichostema* fondé par Linné. (G..N.)

TRICHOSTOME. *Trichostomum*. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Hedwig avait formé sous ce nom un genre fort naturel dans son ensemble, qui a été adopté avec peu de modifications par les botanistes qui l'ont suivi immédiatement, et qui, même dans les temps plus récens, n'a été divisé qu'en un petit nombre de genres par Hooker, Arnott et Schwægrichen, mais qui est devenu l'objet de subdivisions infinies de la part de Bridel et de quelques autres mus cologistes. Le genre *Trichostomum* a donné naissance à trois genres généralement adoptés : *Trichostomum*, *Cinclidotus* et *Didymodon*; mais Bridel a désigné les Trichostomes de Hooker et de Schwægrichen sous le nom de *Racomitrion*, et le *Didymodon* sous ceux de Trichostomes, de Cynodon et de Desmatodon. En admettant comme type du genre Trichostome les espèces européennes qui ont été rapportées en premier à ce genre par Hedwig et qui en formaient anciennement la majeure partie, on doit adopter ce genre tel que Schwægrichen et Hooker l'ont limité et le caractériser ainsi : capsule terminale pédicellée; péristome formé de seize dents égales, filiformes, divisées jusqu'à la base, ou de trente-deux rapprochées par paires; coiffe campanulée. Ce dernier caractère le distingue des *Didymodon* qui ont la coiffe fendue latéralement. Les Trichostomes sont des Mousses généralement rameuses, à feuilles étalées, allongées, souvent terminées par un poil blanc qui les fait paraître laineuses; les capsules sont souvent allongées, droites; l'opercule est subulé, et les cils du péristome très allongés, filiformes. Les espèces les plus communes sont les *Trichostomum lanuginosum*, *canescens*, *acicularе*, etc. Les premières croissent sur les rochers arides, la dernière croît dans l'eau. (AD. B.)

TRICHOSURE. *Trichosurus*. MAM. Sous-genre de Phalanger. *V.* ce mot. (B.)

TRICHOTHECIUM. BOT. CRYPT. (*Mucédinées*.) La seule espèce comprise jusqu'à ce jour dans ce genre a été observée par Link qui en a formé un genre distinct, et qui lui donne

es caractères suivans, caractères qui 'éloignent beaucoup des Trichoderines et le rapprochent des *Sporotrichum* : filamens rameux, entremêlés, ous eloisonnés ; sporidies nues (sans ppendice) à deux loges séparées par ne cloison. C'est ce dernier caractère qui distingue ce genre des Sporotriches. Le *Trichothecium roseum* roît sur les Plantes et les bois morts, insi que sur les excrémens desséchés de divers animaux, sur lesquels l forme des plaques de quelques lignes de diamètre un peu saillantes, veloutées, d'abord blanches et devenant ensuite roses, couleur qui est lue au développement des sporidies qui seules sont colorées. Link avait considéré cette Plante comme la même que le *Trichoderma roseum* de Persoon ; mais il est reconnu que ce ont deux Plantes différentes. Sprengel a rapporté à ce genre plusieurs autres espèces, que les auteurs, qui e sont plus spécialement consacrés l'étude de ces petits Champignons, considèrent comme se rangeant dans les genres différens ; tels sont le *Bactridium* de Nées, le *Polythrinium* de Kunze, le *Macrotrichum* de Greville, et quelques *Botrytis*. (AD. B.)

TRICHOTOME. BOT. PHAN. Se dit d'une tige ou d'un pédoncule subdivisé par trifurcations. (A. R.)

*TRICHOTOSIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées, établi par Blume (*Bijdr. Fl. ned. Ind.*, p. 342) qui l'a ainsi caractérisé : Périanthe dont les sépales sont un peu ouverts ; les extérieurs pubescens, les latéraux insérés sur l'onglet du gynostème, figurant un éperon obtus ; labelle onguiculé, adhérent par la base à l'onglet du gynostème, le limbe à peine lobé ou très-entier ; anthère terminale, adhérente à la dent dorsale du gynostème, à deux loges partagées en quatre petites loges ; masses polliniques au nombre de quatre dans chaque loge, comprimées, farineuses, pulpeuses, cohérentes au moyen d'une membrane élastique. Ce genre se compose de quatre espèces (*T. ferox*, *pauciflora*, *macrophylla* et *annulata*) qui croissent sur les arbres du mont Salak à Java. Ce sont des herbes caulescentes, un peu velues, à feuilles sessiles, coriaces ou légèrement charnues, à fleurs peu nombreuses, accompagnées de bractées, et portées sur des pédoncules solitaires et opposées aux feuilles. (G..N.)

TRICHURE. INT. Nom donné par Wagler et adopté par quelques auteurs, à un genre de Vers intestinaux, nommé depuis avec plus de raison Trichocéphale. *V.* ce mot. (E. D..L.)

TRICHURI. MAM. (Spix.) *V.* SAPAJOU.

TRICLA. MOLL. (Retzius.) Même chose que Gioenia et Char. *V.* ce dernier mot et BULLE. (B.)

TRICLASITE. MIN. Cette substance, dont on doit la découverte à Walmann, a été décrite pour la première fois par Hausmann sous le nom de Triklasit, parce qu'elle se clive, selon lui, dans trois sens différens, propriété qui lui est commune avec une multitude d'autres Minéraux. De son côté, Hisinger, qui en a fait l'analyse, l'a désignée sous la dénomination de Fahlunite, tirée du lieu où elle se trouve ; mais ce chimiste paraît avoir réuni sous ce nom deux substances de natures diverses : d'une part, celle qu'il appelle Fahlunite tendre, et qui est la véritable Triclasite d'Hausmann ; de l'autre, celle qu'il décrit comme Fahlunite dure, et qui se rapproche beaucoup de la Cordiérite par sa composition.

La Triclasite est un Minéral d'un brun rougeâtre ou d'un vert olive plus ou moins foncé, tendre, fusible, donnant de l'eau par la calcination. Elle se présente tantôt en cristaux prismatiques, dont les bords sont fréquemment arrondis, tantôt en masses amorphes, compactes, à cassure écailleuse, inégale et luisante. Sa dureté est supérieure à celle de la

Phosphorite et inférieure à celle du Feldspath adulaire. Sa pesanteur spécifique varie de 2,61 à 2,66. Chauffée dans le tube de verre, elle dégage de l'eau en assez grande quantité; sur le charbon, elle blanchit et fond sur les bords en un verre blanc et bulleux; avec le Borax, elle se dissout lentement en un verre légèrement coloré par le Fer. La détermination de cette espèce, sous les rapports cristallographique et chimique, laisse encore beaucoup à désirer. Suivant Haüy, ses formes cristallines dériveraient d'un prisme oblique rhomboïdal dans lequel l'incidence de deux pans M serait de 109° 28' et celle de la base P sur M de 99° 24'. Hausmann et Léonhard les font dériver d'un prisme droit rhomboïdal d'environ 110°, et Brooke adopte, pour leur forme primitive, un prisme hexaèdre régulier; il présume même qu'il pourrait y avoir identité entre la Triclasite et le Minéral du Groënland auquel on a donné le nom de Gieseckite. Elle est composée, suivant Hisinger, de Silice, 46,70; Alumine, 26,73; Protoxide de Fer, 5,01; Magnésie, 2,97; Eau, 13,50. On en connaît deux variétés: 1°. La *Triclasite cristallisée*. En prismes irréguliers ordinairement à six pans, quelquefois à huit et même à dix, dont les bords sont arrondis, en sorte que les cristaux ont l'air d'avoir été fondus. Ils offrent dans le sens longitudinal une cassure lamelleuse assez éclatante. Ces cristaux sont opaques ou seulement translucides dans leurs bords les plus amincis. Dans la mine de Cuivre de Fahlun, au lieu nommé *Terra-Nova*, avec la Galène et le Cuivre pyriteux. 2°. La *Triclasite massive*. En masses bacillaires ou réniformes, à cassure écailleuse ou conchoïde, semblable pour l'aspect à certaines variétés de Serpentine. A Fahlun, et principalement dans les mines de Lovise et d'Erik-Matts, où elle est disséminée dans un Schiste talqueux ou chloritique. La Triclasite est jusqu'à présent une substance rare, qui n'a encore été trouvée que dans une seule localité (la mine de Cuivre de Fahlun en Suède.); elle y est di séminée dans des Roches schisteus et au milieu de Minerais qui parai sent appartenir au terrain de Mic schiste. (G. DEL.

* TRICLINIUM. BOT. PHAN. I Plante décrite sous le nom de *Tr clinium odoratum* par Rafinesqu dans son *Flora Ludoviciana*, p. 7 a été réuni avec doute au genre *Sa nicula* par De Candolle (*Prodron Syst. Veget.*, 4, p. 85). (G..N.

TRICLINUM. BOT. CRYPT. (*Cha pignons.*) Fée, dans son ouvrage su les Cryptogames des écorces offic nales, a établi sous ce nom un gen qui ne renferme qu'une seule espè croissant sur le tronc et les branch des Quinquina du Pérou; il le cara térise ainsi: chapeau presque mem braneux, imbriqué, divisé en lobe crénelé, et dont la substance e formée de trois couches; la premiè supérieure, lisse, à tissu serré, ca tilagino-membraneuse; la seconde o moyenne formée de globules ou fila mens velus, colorés; la troisième o l'inférieure est un tissu byssoïde filamens disposés en réseau. Dan l'espèce qui sert de type à ce genre la couche supérieure est d'un gr brunâtre; la couche inférieure e blanchâtre, et la partie moyenne qui est d'un rouge vif et qui devie ensuite orangée, paraît contenir d grains noirs qui sont probablemen les sporidies. L'auteur de ce genre l rapproche des *Hypochnus*, avec le quels il a en effet des rapports ass marqués. (AD. B.

* TRICLISPERMA. BOT. PHAN. I genre fondé sous ce nom par Raf nesque et qui a pour type le *Poly gala paucifolia*, n'a pas été adopt (G..N.

TRICOLIE. *Tricolia.* MOLL. Gen non admissible proposé par Risso; l'a formé avec deux espèces de Ph sianelles. *V.* ce mot. (D..H.

TRICONDYLE. *Tricondyla.* IN Genre de Coléoptères, de la famil des Carnassiers, tribu des Cicind

tes, établi par nous sur un Insecte : la Nouvelle-Guinée, rangé par livier avec les Cicindèles (*aptera*) et r Schœnherr avec les *Collyris*. Il partient à la division des Cicinlètes, dont les espèces n'ont point dent au milieu de l'échancrure du enton, dont les palpes maxillaires dépassent guère le labre, et où labiaux sont contigus à leur naisce, avec le premier article grand, ais. Ce genre est maintenant disgué de ceux de Thérate et de Collre composant avec lui cette divion, par plusieurs caractères. Les icondyles sont aptères, leurs annes sont filiformes et l'avant-derer article des palpes labiaux est le us long de tous ; le corselet est esque ovoïde, tronqué et rebordé x deux extrémités ; l'abdomen est alaire, rétréci vers sa base et un u gibbeux postérieurement. Les ois premiers articles des tarses anrieurs sont dilatés dans les mâles ; troisième est prolongé obliquent au côté interne, en manière de be ; le suivant, beaucoup plus petit moins prolongé, est presque semble. On en connaît deux espèces nt la seconde (*Cyanea*) est de Java. . le Spéciès général du comte Dein, et l'Iconographie du Règne nimal publiée par notre collaborar Guérin (1re livr., Insec., pl. fig. 3 et 3 a, b, c, d, e, f, g) (LAT.)

TRICOPHORE. OIS. *V.* CRINON.

TRICORYNE. BOT. PHAN. Genre la famille des Asphodélées et de Hexandrie Monogynie, L., établi r R. Brown (*Prodr. flor. Nov.-oll.*, p. 278) qui l'a ainsi caractéé : périanthe profondément divisé six segmens étalés, égaux et caics ; six étamines ayant leurs filets rbus en forme de pinceau, leurs thères attachées par la base qui est hancrée ; ovaire partagé en trois ges dispermes et soudées par la base style filiforme ; stigmate simple ; ois péricarpes (carpelles séparés), forme de massue, à une seule valve, et monospermes. Ce genre est placé dans la série naturelle, entre l'*Anthericum* et le *Cœsia* ; il se compose de cinq espèces qui croissent dans la Nouvelle-Hollande. Ce sont des Plantes herbacées, à racine fibreuse, ordinairement vivace, à feuilles étroites comme celles des Graminées. Celles qui sont rameuses ont à la base des rameaux une stipule intérieure. Les fleurs sont en ombelle, dressées, jaunes, portées sur des pédicelles articulés avec le périanthe. Celui-ci après la floraison se roule en spirale et tombe bientôt. Les péricarpes simulent des noix couvertes de leur brou, et sont réduites quelquefois à deux ou à une seule par avortement. (G..N.)

TRICOT. MOLL. Nom marchand du *Conus mercator*. (A. R.)

TRICOTÉ. MOLL. Nom marchand donné à plusieurs Coquilles des genres Casque et Vénus. (A. R.)

TRICRATUS. BOT. PHAN. (L'Héritier.) Syn. d'*Abronia*. (A. R.)

TRICTRAC. OIS. Syn. vulgaire de la Draine. *V.* MERLE. (DR..Z.)

TRICUSPIDAIRE. INTEST. Nom donné par Rudolphi à un genre de Vers intestinaux qu'il a nommé depuis Triénophore. *V.* ce mot. (E. D..L.)

TRICUSPIDARIA. BOT. PHAN. Ruiz et Pavon (*Syst. Fl. Peruv*, p. 112, et *Prodr.* tab. 36) ont fondé sous ce nom un genre de la Polyandrie Trigynie, et qui a été placé dans la petite famille des Elæocarpées. Il offre les caractères suivans : calice à cinq dents ; corolle à cinq pétales tricuspidés ; torus annulaire glanduleux à dix faces ; quinze anthères mutiques, déhiscentes par le sommet ; capsule triloculaire, à trois valves qui portent les cloisons sur leur milieu ; graines peu nombreuses.

Le *Tricuspidaria dependens*, Ruiz et Pavon, *loc. cit.* ; *Tricuspis dependens*, Pers. C'est un Arbre d'environ vingt-cinq pieds de haut, qui croît dans les grandes forêts et aux lieux inondés du Chili. Les feuilles sont

opposées, ovales-oblongues, dentées en scie. Ses fleurs sont portées sur des pédoncules axillaires et solitaires. Les habitans du Chili donnent à cet Arbre le nom vulgaire de *Patagua*, et emploient son bois à divers usages économiques. (G..N.)

TRICUSPIS. BOT. PHAN. Persoon (*Syng.*, 2, p. 9.) a ainsi altéré le nom du genre *Tricuspidaria* de Ruiz et Pavon.

Palisot de Beauvois, dans son Agrostographie, p. 77, tab. 15, f. 10, a donné le nom de *Tricuspis* à un genre de Graminées fondé sur le *Poa cœrulescens* de Michaux, et sur une autre espèce de la Caroline. Le *Windsoria* de Nuttall paraît être le même genre. Ses caractères consistent dans la lépicène à deux valves naviculaires, renfermant cinq à sept fleurs; la valve inférieure de la glume terminée par deux dents, mucronée au milieu du sommet; la supérieure tronquée, un peu échancrée; les écailles hypogynes, frangées et tronquées; le style bifide; la caryopse surmontée de deux cornes. (G..N.)

TRICYCLA. BOT. PHAN. (Cavanilles.) Syn. de *Bugainvillea*, Commerson. (A. R.)

TRIDACNE. *Tridacna*. CONCH. Les Coquilles de ce genre, ainsi que celles des Hippopes, avaient été comprises au nombre des Cames par Linné et ses imitateurs. C'est à Lamarck qu'est due leur séparation sur des motifs suffisans pour la justifier; aussi le genre Tridacne fut généralement admis dans toutes les méthodes. Dans le premier arrangement que donna Lamarck, le genre qui nous occupe fut très-éloigné des Cames et rapproché des Bucardes et des Isocardes avec lesquels, par sa forme, il a beaucoup plus de rapports. Lamarck ne fit pas attention alors, pas plus que lorsqu'il rangea ce genre dans la famille des Cardiacées de sa Philosophie zoologique, qu'il ne présentait qu'une seule impression musculaire, ce qui le séparait assez nettement et des Cames et des Bucardes, en attachant, comme il le fit plus tard, une grande importance pour la méthode au nombre des muscles des Conchifères. Les idées de Lamarck à cet égard ne furent arrêtées que dans son dernier ouvrage, et par le nouvel arrangement qu'il proposa, il se rapprocha de l'opinion de Linné qui resta cependant profondément modifiée. Lamarck, en effet par l'importance qu'il donna au nombre des muscles, introduisit dans la section des Dimyaires les Cames et autres genres adhérens et irréguliers justement éloignés des Spondyles près desquels ils étaient restés jusqu'alors. Cette grande division fut terminée par ces genres, et la suivante, celle des Monomyaires, commença par la famille des Tridacnes (*V.* ce mot) de sorte que les genres Came et Tridacne se trouvèrent rapprochés plus qu'ils n'avaient été dans aucune autre de ses méthodes précédentes. Lamarck en cela suivait à peu près la marche de Cuvier, en la modifiant suivant d'autres principes de classification. Cuvier, en effet, dans le Règne Animal, proposa le premier de faire des deux genres Tridacne et Hippope une famille des Bénitiers qu'il plaça dans les Dimyaires entre les Mytilacés et les Cardiacés. Cette dernière famille commence par les Cames; ainsi que nous l'observions, la manière de voir de Lamarck en ceci n'est qu'une modification de celle de Cuvier. Blainville, dans son Traité de Malacologie, a été plus loin que Lamarck et Cuvier en réunissant dans une seule famille les Cames et les Tridacnes, rentrant par là bien plus qu'eux dans l'arrangement linnéen; nous ne pensons pas que cette opinion soit admise, et plus d'un motif s'y oppose. Les Tridacnes sont des Coquilles régulières non adhérentes, si ce n'est par un byssus. Quoique l'Animal, comme celui des Cames, ait trois ouvertures au manteau, il est cependant comme renversé dans sa coquille, et présente d'ailleurs une organisation assez différente pour justifier une famille à part. Latreille, comme on le sait, s'est utilement servi de la forme du manteau

pour l'établissement des ordres et des familles dans ses Familles naturelles du Règne Animal ; il a conservé néanmoins la famille des Tridacnes dans les rapports donnés par Cuvier, et on voit que maintenant l'opinion est arrêtée à ce sujet. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante d'après Blainville ; cette caractéristique est assez exacte pour donner une idée suffisante de la structure de l'Animal : corps assez épais ; les bords renflés et lobés du manteau adhérens et réunis dans presque toute la circonférence, de manière à n'offrir que trois ouvertures ; la première en bas et en avant pour la sortie du pied, la seconde en haut et en arrière pour la cavité branchiale ; la troisième, beaucoup plus petite, au milieu du bord dorsal ou supérieur pour l'anus ; deux paires d'appendices labiaux extrêmement grêles et presque filiformes au milieu desquels est un orifice buccal fort petit ; branchies allongées, étroites, la supérieure beaucoup plus que l'inférieure, réunies entre elles dans presque toute leur longueur. Un très-gros muscle adducteur médian et presque dorsal analogue du postérieur, des autres Bivalves et réuni avec un muscle rétracteur du pied encore plus considérable ; le muscle adducteur antérieur nul ou rudimentaire ; masse musculaire abdominale considérable, donnant issue comme d'un calice à un gros faisceau de fibres musculaires byssoïdes.

Coquille épaisse, solide, assez grossière, irrégulière, triangulaire, plus ou moins inéquilatérale, et placée sur les côtés de l'Animal, de manière que le dos de l'Animal correspond au bord libre des valves, ce qui le met dans une position renversée relativement à la coquille ; l'extrémité buccale ou antérieure du côté du ligament ; sommets inclinés en arrière ; charnière dissemblable tout-à-fait en avant d'eux ; une dent lamelleuse prédorsale et deux dents latérales écartées sur la valve gauche, correspondantes à deux dents lamelleuses précardinales, et à une latérale écartée de la valve droite ; ligament externe, antérieur, allongé ; une grande impression musculaire submédiane, bifide, presque marginale, et souvent peu sensible ; une autre antérieure beaucoup plus petite, moins marquée et peu distincte de l'impression palléale.

On ne connaît point encore un grand nombre d'espèces dans le genre Tridacne ; toutes sont marines, et habitent les mers intertropicales. L'une d'elles acquiert un volume gigantesque, quelquefois tel qu'on peut la considérer comme la plus grande de toutes les Coquilles connues. La Coquille qui sert de bénitier dans l'église de Saint-Sulpice est surpassée en grandeur par quelques autres répandues en Italie. Une seule espèce est comme fossile.

Tridacne gigantesque, *Tridacna gigas*, Lamk., *Chama gigas*, Lin., Gmel., p. 3299; Rumph, Mus., tab. 43, fig. B. Chemnitz, Conch., tom. 7, tab. 49, fig. 495; Encycl., pl. 233, fig. 1. Le plus grand individu connu pèse, dit-on, plus de 500 livres. (D..H.)

TRIDACNÉES. conch. On trouve cette famille établie pour la première fois sous ce nom dans l'ouvrage de Lamarck (Anim. sans vert.). Elle est une imitation de celle proposée antérieurement par Cuvier (Règne Animal) sous le nom de Bénitiers ; dans l'un et l'autre auteur, cette famille est composée des deux genres Tridacne et Hippope. (*V.* ces mots.) La plupart des auteurs ont adopté cette famille, qui en effet se distingue très-bien par les Animaux qui sont placés dans leur coquille d'une manière particulière. Blainville est le seul qui ne l'ait pas adopté, et qui en réunissant les deux genres Hippope et Tridacne en un seul, le confonde dans la famille des Camacés. Nous croyons que cet exemple ne sera pas suivi, et quels que soient les rapports que l'on donne à cette famille des Tridacnées, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit conservée. (D..H.)

TRIDACNITES. *Tridacnitus.* MOLL. Nom donné par Latreille à la famille des Tridacnes de Lamarck. *V.* ce mot. (D..H.)

TRIDACTYLE. *Tridactylus.* INS. Genre de l'ordre des Orthoptères, famille des Sauteurs, établi par Olivier, et ne différant des Courtillières (*V.* ce mot) que par les jambes postérieures qui, au lieu d'être terminées par un tarse conformé comme à l'ordinaire, portent à sa place des appendices mobiles, étroits, crochus et en forme de doigts. Les caractères de ce genre sont exprimés ainsi qu'il suit par les auteurs de l'Encyclopédie méthodique : antennes assez courtes, composées de dix ou douze articles distincts, presque moniliformes; mâchoires terminées par une pièce cornée, dentée; celle-ci recouverte par une autre pièce voûtée, de consistance membraneuse; lèvre quadrifide; trois ocelles peu apparens; corps un peu cylindrique; corselet aussi large que long; élytres et ailes horizontales; abdomen terminé par quatre appendices; pas de tarière dans les femelles; pates antérieures propres à fouir; leurs jambes munies d'épines à leur extrémité seulement; leurs tarses de trois articles insérés à l'extrémité de la jambe, et susceptibles de se cacher dans un sillon qui se trouve à la partie postérieure de la jambe; jambes intermédiaires comprimées, presque ovales, se rétrécissant vers l'extrémité; leurs tarses conformés comme les antérieurs; cuisses postérieures fortes, propres à sauter; leurs jambes allongées, grêles, quadrangulaires; leur côté supérieur un peu échancré, dentelé, dilaté vers l'extrémité qui est couverte de quelques lames écailleuses, très-serrées contre la jambe; leur extrémité portant, au lieu de tarse, deux ou cinq appendices mobiles. Les Tridactyles sont de petits Orthoptères qui vivent dans les sables humides aux bords des rivières; ils creusent des trous et sillonnent le sable comme les Courtillières. Un entomologiste distingué de Lyon, Foudras, a publié en 1829 une brochure intitulée : Observations sur le Tridactyle panaché. L'auteur a trouvé cette espèce en grandes sociétés sur les bords du Rhône; il en donne une description détaillée, avec une figure accompagnée de traits représentant toutes les parties grossies. Son travail est surtout précieux par les observations qu'il a faites sur les mœurs de ces petits Insectes. Nous regrettons que les limites de cet ouvrage ne nous permettent pas de les rapporter ici; nous nous bornerons à dire qu'il a vu les Tridactyles avaler les grains de sable humide, et il pense qu'ils se nourrissent des Animaux microscopiques qui peuvent s'y trouver fixés. Ce genre a été divisé en deux sections, selon que les jambes postérieures se terminent par cinq appendices ou par deux. La première section correspond au genre Tridactyle proprement dit, et la seconde au genre *Xya* d'Illiger. C'est à celle-ci qu'appartient le TRIDACTYLE PANACHÉ, *Tridactylus variegatus*, Illig. Latr., Foudras, Obs., etc., fig. 1-2. On la trouve dans tout le midi de la France, en Italie et en Allemagne. (G.)

TRIDACTYLES ou TRIMÈRES. INS. Duméril, dans sa Zoologie analytique, désigne ainsi la vingt-deuxième famille des Coléoptères et contenant les genres Dalycère, Eumorphe, Eudomyque, Scymne et Coccinelle. (G.)

TRIDAX. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Linné est, selon R. Brown (*Trans. soc. Linn.*, XII, p. 103), le même que celui qui a été proposé plus tard sous celui de *Balbisia* universellement adopté. *V.* BALBISIE. (G..N.)

TRIDÈNS. BOT. PHAN. Genre proposé par Rœmer et Schultes pour quelques espèces de *Poa*. Il n'a pas été adopté. (A. R.)

TRIDENTEA. BOT. PHAN. Genre

proposé par Haworth pour le *Stapelia grandiflora*. *V*. STAPÉLIE. (A. R.)

TRIDESMIS. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Loureiro (*Flor. Cochinch.*, 2, p. 706) a été réuni au *Croton*, malgré le caractère que présentent ses sépales nombreux et disposés en trois faisceaux. (G..N.)

TRIDÈSMOS. BOT. PHAN. (Choisy.) Sous-genre de Millepertuis. *V*. ce mot. (B.)

TRIDIGITÉE (FEUILLE). BOT. PHAN. Une feuille composée de trois folioles sessiles au sommet d'un pétiole commun est dite Tridigitée; telles sont celles d'un grand nombre d'*Oxalis*. (A. R.)

TRIDIGITÉS. INS. (Latreille.) Syn. de Trimères. *V*. ce mot. (A. R.)

TRIDOPHYLLUM. BOT. PHAN. Necker appelait ainsi un genre qu'il formait des espèces de Potentilles qui ont les feuilles trifoliées. (A. R.)

* TRIDRIS ET TRIODRIS. BOT. PHAN. Noms sous lesquels Du Petit-Thouars a mentionné son *Dryopeia tripetaloides* (Orchidées des îles australes d'Afrique, tab. 3). (G..N.)

TRIE. OIS. Syn. vulgaire de Mauvis. *V*. MERLE. (DR..Z.)

TRIE. REPT. OPH. Espèce de Couleuvre. *V*. ce mot. (B.)

* TRIENCEPHALE. ZOOL. *V*. ACÉPHALE.

TRIÉNOPHORE. *Triænophorus*. ENTEST. Genre de l'ordre des Cestoïdes ayant pour caractères : corps allongé, déprimé, subarticulé; bouche bilabiée; lèvres armées chacune de deux aiguillons à trois pointes. Le genre, qui ne renferme qu'une espèce, se distingue facilement parmi ceux qui composent l'ordre des Cestoïdes. On n'a encore trouvé les Triénophores que dans quelques Poissons, tantôt libres dans le canal intestinal, tantôt renfermés dans des kystes contenus eux-mêmes dans les viscères de l'abdomen. La longueur de ces Vers varie d'un pouce à deux pieds; leur largeur d'une demi-ligne à une ligne et demie; la tête, toute d'une venue avec le corps, est aplatie, presque carrée, tronquée en avant; la bouche à deux lèvres, une supérieure, l'autre inférieure, armées chacune de deux aiguillons à trois pointes, ressemblant en quelque sorte à un trident; le corps est aplati ou un peu cylindroïde, plus étroit à sa partie antérieure, qui conserve le même diamètre, transversal dans une grande partie de son étendue. Pendant la vie, cette partie du corps se renfle de place en place et devient alors noduleuse; la partie postérieure, plus large, est plutôt ridée transversalement que véritablement articulée; ses bords sont crénelés. C'est sur cette dernière portion que sont situés les ovaires qui ont la forme d'un petit sac arrondi et sont rangés sur une ligne longitudinale; ils contiennent une grande quantité d'œufs ovales. L'espèce unique porte le nom de *Triænophorus nodulosus*. (E. D..L.)

TRIENTALIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Primulacées et de l'Heptandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : calice à sept folioles lancéolées, persistantes; corolle rotacée, divisée profondément en sept lobes ovales-lancéolés; sept étamines à filets capillaires; ovaire surmonté d'un style filiforme et d'un stigmate capité; baie sèche, globuleuse, déhiscente par ses sutures, à une seule loge renfermant plusieurs graines attachées à un placenta libre. Le *Trientalis europæa*, L., est une petite Plante à racines vivaces, fibreuses, à tige haute de trois à six pouces, dressée, presque nue dans sa partie inférieure, garnie dans sa partie supérieure de feuilles au nombre de cinq à huit, lancéolées, rapprochées et formant une sorte de verticille. Les fleurs sont blanches, solitaires au sommet d'un à trois pédicelles qui naissent dans les aisselles

des feuilles supérieures. Cette Plante croît dans les forêts des contrées septentrionales de l'hémisphère arctique. Elle abonde dans le nord de la Russie et de l'Amérique; sa limite la plus méridionale en Europe est la forêt des Ardennes, quoiqu'on dise l'avoir trouvée dans les montagnes du Dauphiné. (G..N.)

TRIFOLIÉE (FEUILLE). BOT. PHAN. Feuille composée de trois folioles; exemple : celles du Trèfle. (A. R.)

TRIFOLIÉES. BOT. PHAN. *V.* LÉGUMINEUSES.

TRIFOLIUM. BOT. PHAN. *V.* TRÈFLE.

TRIGLE. *Trigla*. POIS. Genre de Poissons Osseux Acanthoptérygiens à joues cuirassées, de la deuxième famille de la Méthode de Cuvier. Le genre Trigle est caractérisé par des sous-orbitaires recouvrant une partie plus ou moins grande de la joue, et s'articulant avec le préopercule; sept rayons épineux et libres occupent le devant de la dorsale, et les rayons sont libres sous la pectorale; leur tête a la forme d'un parallélipipède.

Les VRAIS TRIGLES, *Trigla*, Cuv., ont des dents en velours aux mâchoires et au-devant du vomer; leurs pectorales sont médiocres. Un bruit sourd qu'ils font entendre leur a valu le nom de *Grondins*. Les quatre espèces des mers d'Europe sont le Rouget commun, *Trigla pini*, Bloch, pl. 355, à chair délicate, et le Rouget camard, *Trigla lineata*, L. et Bloch, pl. 35; le Perlon, *Trigla Hirundo*, Bloch, pl. 60, et le Petit Perlon, *Trigla pœciloptera*, Cuv., Pois. T. IV, p. 47. De l'océan Atlantique. Un grand nombre d'espèces étrangères viennent s'adjoindre à celles que nous venons d'indiquer.

Les PRIONOTES, séparés par Lacépède et par Cuvier des vrais Trigles, n'en diffèrent que parce que les dents en velours forment une rangée sur chaque palatin; leurs nageoires sont un peu plus allongées que celles des Perlons, et servent à les soutenir un peu dans l'air. Cuvier n'y admet que quatre espèces, qui sont les *Trigla punctata*, de Bloch, pl. 352 et 354; *Trigla strigata*, Cuvier, que Mitchill a figuré, pl. 4, fig. 4 des Transactions de New-York; et les *Trigla palmipes*, Mitchill, et *Tribulus*, Cuv.

Les MALARMATS, *Peristedion*, Lacép., forment un sous-genre très-distinct des vrais Trigles par l'épaisse cuirasse écailleuse qui enveloppe le corps, et aussi par certains caractères, tels que deux pointes bifurquant le museau, des barbillons rameux, et aucune dent sur les palais ni les mâchoires. La seule espèce anciennement connue est de la Méditerranée; c'est le *Trigla cataphracta* des auteurs, que Bloch a mal figurée pl. 349. Les mers des Indes en possèdent plusieurs autres espèces décrites dans le Tome IV de l'Histoire des Poissons de Cuvier.

Les DACTYLOPTÈRES, Lacép., sont encore plus distincts des vrais Trigles que les Malarmats. Ils ont de très-longs rayons sur les pectorales, réunis en une grande nageoire qui sert d'aile; leur tête est plate, grenue, et une très-longue épine occupe le bas du préopercule. Ce sont des Poissons qui jouissent, comme les Exocets, de la faculté de se soutenir dans l'air en volant. La Méditerranée en possède un, figuré dans Bloch, pl. 334, le *Trigla volitans*, de Linné, et Russel en a figuré, pl. 161, un second, que Cuvier nomme *Dactylopterus orientalis*; et qu'il a décrit dans son Histoire naturelle des Poissons, T. IV, p. 134.

Enfin les CÉPHALACANTHES, de Lacépède, ne diffèrent des Dactyloptères que par l'absence complète des nageoires surnuméraires qui servent d'ailes. La seule espèce connue est le *Gasterosteus spinarella*, de Linné, qui vit à Surinam, et que l'on a cru long-temps originaire des Indes. (LESS.)

TRIGLIDES. POIS. Nom proposé par Risso, dans le Tome III, p. 392, de son Histoire naturelle de Nice,

pour sa onzième famille de Poissons, caractérisée par un corps conique; une tête cubique, cuirassée; deux nageoires dorsales distinctes; un opercule avec un préopercule; les épaules et l'occiput souvent hérissés d'une espèce d'aiguillon. Cette famille renferme le genre Trigle, *Trigla*, des auteurs, les Malarmats et les Dactyloptères. (LESS.)

TRIGLOCHIN. BOT. PHAN. Vulgairement *Troscart*. Genre de la famille des Alismacées et de l'Hexandrie Trigynie, L., offrant les caractères suivans : périgone à six divisions presque égales, dont les trois intérieures sont pétaloïdes; six étamines très-courtes; ovaires soudés entre eux, au nombre de trois ou six, à stigmates sessiles; autant de coques droites et monospermes. Les espèces qui constituent ce genre sont au nombre de douze environ, et sont réparties dans les diverses régions du monde. On en trouve en Europe, en Amérique, en Asie et à la Nouvelle-Hollande. Ce sont de petites Plantes herbacées, marécageuses, à feuilles radicales linéaires, longues, du milieu desquelles naissent des hampes qui soutiennent des épis de fleurs petites, verdâtres ou un peu rougeâtres. Le *Triglochin palustre* est commun dans les marais et les prairies humides de l'Europe. (G..N.)

TRIGLOSSUM. BOT. PHAN. Fisher, dans le Catalogue du jardin de Gorenki, a établi sous ce nom un genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Monogynie, L., qui paraît voisin du *Ludolfia* de Willdenow et du *Remirea* d'Aublet. Les caractères assignés à ce genre n'étant pas énoncés avec assez de précision, il est impossible de rien statuer à leur égard. Le *Triglossum bambusium*, qui a fleuri en 1811 dans le jardin de Gorenki, est une Plante assez semblable au Bambou, et qui s'élève à la hauteur de trois à cinq pieds; elle est rameuse, et ses rameaux sont terminés par un épi dont les épillets sont composés de huit à dix fleurs serrées autour d'un axe commun. (G..N.)

TRIGONA. MOLL. Mégerle, dans son nouveau Système de Conchyliologie, propose ce nom pour un genre qui aurait pour type les *Venus tumescens* et *Venus radiata*, L.; mais ce genre n'a pas été adopté. (A. R.)

TRIGONE. *Trigona*. INS. Latreille avait établi ce genre aux dépens du grand genre Apis, dans ses ouvrages antérieurs au Règne Animal; mais il l'a supprimé et réuni à son genre Mélipone. *V.* ce mot (G.)

TRIGONÉES. MOLL. Famille établie par Lamarck essentiellement caractérisée par des dents cardinales lamelliformes, striées transversalement : elle se compose des genres Trigonie et Castalie. *V.* ces mots. (AUD.)

TRIGONELLE. *Trigonella*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Lotées-Trifoliées, et de la Diadelphie Décandrie, L., offrant les caractères suivans : calice campanulé, quinquéfide; corolle papilionacée, ayant la carène très-petite, les ailes et l'étendard un peu ouverts, et simulant une corolle à trois pétales; dix étamines diadelphes; style simple relevé et terminé par un stigmate simple; gousse oblongue, comprimée ou cylindrique, acuminée, polysperme. Le genre *Trigonella* renferme un grand nombre d'espèces (plus de quarante) dont plusieurs avaient été placées dans les genres *Trifolium* et *Melilotus*, ou qui formaient des genres particuliers sous les noms de *Fœnumgrecum*, *Buceras* et *Falcatula*, proposés par Tournefort, Mœnch et Brotero. La plupart de ces espèces croissent dans les différentes contrées de la région méditerranéenne. Ce sont des Plantes herbacées, à feuilles trifoliolées, accompagnées de stipules, à fleurs axillaires, disposées en tête ou en grappes. Parmi ces Plantes, nous nous bornerons à citer le *Trigonella Fœnumgrecum*, L., vulgaire-

ment nommé Fenugrec et Sénégré. Sa tige est droite, simple, garnie de feuilles à folioles obovées, obscurément dentées ou crénelées; ses fleurs sont jaunes pâles, presque sessiles et axillaires; les gousses sont longues, un peu aplaties et arquées, terminées par une longue pointe, contenant plusieurs graines presque rhomboïdales, jaunâtres, douées d'une odeur très-forte. La farine de ces graines était autrefois employée en médecine comme émolliente sous forme de cataplasmes, de lotions, etc.; aujourd'hui elle ne sert plus que dans la médecine vétérinaire. Le Fenugrec est spontané dans les champs de l'Europe méridionale. (G..N.)

TRIGONELLITE. FOSS. Parkinson a nommé ainsi des corps fossiles d'une nature singulière, que l'on trouve dans les couches plus anciennes que la Craie. Ils ont environ dix-huit lignes de longueur sur trois pouces de large et une ligne seulement d'épaisseur, légèrement convexes d'un côté et garnis de tubercules, concaves de l'autre côté et marqués de stries transversales, se séparant suivant leur longueur et formant deux moitiés qui, chacune, ressemblent assez à une valve de Vénus. Parkinson a nommé ces fossiles *Trigonellites lata*, Org. ram., 3, t. 13, f. 9 et 12. On les trouve dans les Oolithes brunes près Dancevoir-sur-Aube, département de la Haute-Marne. (A. R.)

TRIGONIA. BOT. PHAN. Genre établi par Aublet et rapporté, tantôt à la Décandrie Monogynie de Linné, tantôt, et avec plus de raison, à la Monadelphie. Voici quels sont ses caractères : calice persistant, divisé plus ou moins profondément en cinq lobes un peu inégaux. Cinq pétales inégaux; le supérieur dressé, grand, concave, muni extérieurement au-dessus de sa base d'une gibbosité assez prononcée; les latéraux assez petits, plans; les inférieurs, inéquilatéraux, en forme de carène, connivens. Dix ou douze étamines excentriques, opposées aux pétales inférieurs; filets réunis en un tube fendu longitudinalement du côté antérieur, inégaux, les deux latéraux souvent stériles : anthères insérées par le dos, divisées en deux loges qui s'ouvrent longitudinalement par leur face interne. Deux ou quatre glandes situées à la base de l'ovaire, opposées au pétale supérieur. Ovaire libre, divisé en trois loges pluriovulées. Style terminé par un stigmate trilobé. Ovules attachés sur deux rangs dans l'angle interne des loges. Capsule trigone, triloculaire, s'ouvrant par le milieu des loges en trois valves dont les bords repliés en dedans forment les cloisons. Graines laincuses, attachées à un axe central trigone; tégument peu épais; périsperme charnu; embryon central, droit, placé dans le sens transversal de la graine; radicule petite; cotylédons grands, arrondis, aplatis. Les *Trigonia* sont des Arbrisseaux dont les rameaux flexibles entourent les Arbres plus élevés et forment des lianes élégantes. Leurs feuilles sont opposées, munies de stipules, entières. Leurs fleurs sont disposées en grappes axillaires ou en panicules terminales. Ce genre comprend sept espèces, toutes originaires de l'Amérique tropicale, savoir : *Trigonia villosa*, Aubl.; *lævis*, Aubl.; *sericea*, Kunth; *mollis*, D. C.; *nivea*, Nob.; *pubescens*, Nob.; *cepo*, Nob.; *Crotonoides*, Nob. C'est à cette dernière espèce que l'on doit rapporter le *Croton eriospermum*, Lamk. Les affinités du *Trigonia* sont très-difficiles à établir. L'auteur du *Genera Plantarum* l'avait placé à la suite des Malpighiacées, Kunth l'a réuni aux Hippocratéacées, et nous avons récemment développé (*Flor. Bras. merid.*, 2, pag. 112) les raisons qui nous ont porté à adopter cette opinion de préférence à celle émise par Auguste de Saint-Hilaire qui avait proposé de le rapprocher des Polygalées. Nous n'aurions cependant

is hésité à le considérer comme le ype d'une nouvelle famille, si nous vions connu d'autres genres qui ussent former un groupe avec lui. Cette famille, si elle était établie, e rapprocherait des Hippocratéacées ar son port, ses feuilles opposées et es ovaires triloculaires; et des Légumineuses par la structure de ses eurs. (CAMB.)

TRIGONIE. *Trigonia.* MOLL. On st redevable de ce genre à Bruuière, qui le proposa dans les planhes de l'Encyclopédie, mais sans le aractériser. En l'adoptant dans ses remiers travaux, Lamarck lui imposa ne caractéristique incomplète, qu'il ectifia lorsque Péron eut rapporté de on voyage aux Terres Australes une 'rigonie vivante. Connaissant mieux e genre, Lamarck fut à même de ui donner des rapports plus natuels. Il l'avait d'abord placé entre es Hippopes et les Arches; il le fit ntrer ensuite dans la famille des rcacées, dans laquelle il resta jusue dans son dernier ouvrage. La onnaissance qu'il eut de la Coquille u'il nomme Castalie, lui fit entreoir d'autres rapports pour les Trionies. Il les sépara en conséquence es Arches, les joignit aux Castalies, t fit de ces deux genres la famille es Trigonées (*V.* ce mot), qu'il laça comme intermédiaire entre la mille des Arches et celle des Naïes. Ce rapprochement de Lamarck, ui fut généralement regardé comme aux, puisque presque personne ne adopta, sans être absolument juste, est cependant beaucoup plus qu'on e l'avait cru. On a pu s'en convaire depuis que Quoy et Gaimard ont apporté de leur voyage un Animal u genre qui nous occupe. Cet Anial, dont le manteau est fendu dans oute sa circonférence, comme cela lieu aussi dans les Mulettes et les nodontes, paraît encore avoir d'ane rapports avec elles. Cuvier (Rène Animal) pressentit aussi que l'Aimal des Trigonies avait le manteau endu dans toute sa longueur; car il comprit ce genre dans le genre Arche, à titre de sous-genre, ce qui est une légère modification de la première opinion de Lamarck. Blainville s'écarta entièrement de tout ce qui avait été fait avant lui sur le genre Trigonie; il lui assigna des rapports auxquels on ne devait pas s'attendre : il le mit à la fin de la famille des Camacés, ce qui donne à penser que l'Animal a le manteau triforé comme les autres genres de la même famille. Nous n'avons jamais pu nous rendre compte des motifs qui ont conduit Blainville dans cet arrangement, ni par quelle induction, ne connaissant pas l'Animal des Trigonies, il les a mises à côté des Tridacnes et des Isocardes.

Les coquilles du genre Trigonie sont remarquables par leur forme presque toujours triangulaire; elles se reconnaissent aussi à l'épaisseur de leur test et à la disposition toute particulière de la charnière. Comme le plus grand nombre des espèces n'est connu qu'à l'état fossile et engagées dans des gangues dures, de manière qu'il devient presque toujours impossible d'en examiner la charnière, l'épaisseur de la coquille peut être d'un grand secours pour empêcher de la confondre avec d'autres d'une forme à peu près semblable; mais qui, ayant le test très-mince, appartiennent, selon toutes les vraisemblances, au genre Pholadomie. *V.* ce mot. Les caractères génériques sont exprimés de la manière suivante : Animal subtrigone, ovalaire, aplati, à pied séciriforme, à manteau dépourvu de siphons, et ouvert dans tout son pourtour, si ce n'est au bord dorsal. Coquille équivalve, inéquilatérale, trigone, quelquefois suborbiculaire. Dents cardinales oblongues, aplaties sur les côtés, fort saillantes, divergentes, sillonnées transversalement, dont deux sur la valve droite sillonnées de chaque côté, et quatre sur l'autre valve sillonnées d'un seul côté. Ligament extérieur marginal. Quoique l'on trouve vivante une espèce de Trigonie, il est fort

remarquable qu'on n'en cite aucune fossile dans les terrains tertiaires : toutes appartiennent aux terrains secondaires, où elles sont quelquefois répandues en grande abondance. Lorsque l'on aura étudié les Trigonies d'une manière convenable, nous avons la persuasion qu'elles deviendront d'un grand secours à la géologie, certaines espèces étant propres à quelques formations qu'elles ne dépassent jamais. Nous allons citer quelques-unes des espèces les plus importantes.

Trigonie pectinée, *Trigonia pectinata*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 63, n. 1; *Trigonia marginata*, *ibid.*, Ann. du Mus. T. IV, pl. 67, fig. 2; Blainville, Malac., pl. 70, fig. 1, 1 a. Coquille rarissime trouvée à l'île de King. Elle est la seule espèce vivante connue.

Trigonie aliforme, *Trigonia aliformis*, Sow., Min. conch., tab. 215; Parkinson, Organ. rem. T. III, tab. 12, fig. 9; Defrance, Dict. Sc. nat. T. LV, p. 297. Coquille très-oblique, rostrée postérieurement. Elle caractérise quelques parties de la formation crayeuse.

Trigonie a côtes, *Trigonia costata*, Sow., Min. conch., tab. 85; Lamarck, Anim. sans vert., *loc. cit.*, n. 8; Encyclop., pl. 238, fig. 1, a, b; Knorr, Pétrif., part. 2, B, 1, a, pl. 17, fig. 7. Coquille élégante, commune dans les argiles du Hâvre, et assez fréquente dans l'oolithe ferrugineuse de Caen. (D..H.)

TRIGONIME. *Trigonima*. MOLL. Genre fort incertain proposé par Rafinesque, dans le Journal de Physique, 1819, pour une Coquille qu'il dit cloisonnée, ce qui paraît fort peu probable d'après la caractéristique qu'il en donne. (D..H.)

TRIGONIS. BOT. PHAN. Ce genre de Jacquin a été réuni au *Cupania*. (A. R.)

TRIGONOBATE. *Trigonobatus*. POIS. Nom proposé par Blainville pour un sous-genre démembré des Raies, *Raya*, parmi les Poissons cartilagineux. Le type de ce genre est la Pastenague, décrite T. XIV, p. 448, de ce Dictionnaire, dans le sous-genre *Trygon*. (LESS.)

TRIGONOCÉPHALE. REPT. OPH. Sous-Genre de Vipères. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

* TRIGONOSTEMON. BOT. PHAN. Blume avait établi, sous le nom de *Trigostemon*, dans ses *Bijdragen tot de Flora van nederlandsch Indie*, pag. 600, un genre dont il a légèrement changé la dénomination dans la préface de sa *Flora Javæ*. Ce genre appartient à la famille des Euphorbiacées, et présente les caractères suivans : fleurs monoïques. Calice à cinq divisions profondes; corolle à cinq pétales connivens en forme de cloche, séparés par cinq glandes. Les fleurs mâles ont trois étamines dont les filets sont soudés en un seul à la base, et sont libres et bifides au sommet; les loges des anthères divergentes à leur partie supérieure, et adnées à la partie inférieure. Les fleurs femelles ont un ovaire à trois loges uniovulées; trois styles bifides. Le fruit est une capsule à trois coques. Une seule espèce constitue ce genre; elle a reçu le nom de *T. serratum*. C'est un Arbuste à feuilles éparses, ternées-verticillées au sommet des ramuscules, portées sur de courts pétioles, oblongues-acuminées, obtuses à la base, finement dentées en scie. Les fleurs forment des grappes simples et axillaires. Cette Plante croît dans l'île de Nusa Kambanga. (G..N.)

TRIGONULE. MOLL. Espèce du genre Miliole. *V.* ce mot. (B.)

* TRIGOSTEMON. BOT. PHAN. *V.* TRIGONOSTEMON.

TRIGUÈRE. *Triguera*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Solanées et de la Pentandrie Monogynie, L., offrant les caractères essentiels suivans : calice persistant, quinquéfide; corolle campanulée, irrégulière, ayant le tube court, le limbe presque à deux lèvres, à cinq lobes

égaux, les deux supérieurs un peu fléchis; cinq étamines à anthères gittées, rapprochées en cône; ovaire rmonté d'un style et d'un stigmate ı tête; baie sèche, globuleuse, à ıatre loges renfermant deux graines ıus chaque loge. Ce genre se com-ɔse de deux espèces (*T. ambrosiaca* . *T. inodora*) décrites par Cavanilles, indigènes de l'Andalousie. Ce sont es Plantes herbacées à tiges angu-uses, simples ou rameuses, garnies e feuilles alternes, presque sessiles, elues, légèrement dentées et lan-éolées, à fleurs d'un pourpre violet. e *Triguera ambrosiaca* exhale une leur de musc fort agréable. (G..N.)

TRIGULA. BOT. PHAN. De Can-olle (*Syst. Veget.*, 1, pag. 151) cite nom d'une figure inédite de No-ɔnha comme synonyme de son *Cle-ıatis Noronhiana*, Plante de Java ncore trop peu connue. (G..N.)

TRIJASSE. OIS. Syn. vulgaire du ros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TRILEPISIUM. BOT. PHAN. Du etit-Thouars (*Gen. Madagasc.*, n. 4) a établi sous ce nom un genre e l'Icosandrie Polygynie, L., qui a té placé avec doute à la suite de la ımille des Rosacées. Voici ses ca-actères : calice épais, quinquéfide, on adhérent à l'ovaire; corolle ulle; étamines nombreuses, insé-ées sur le calice sur plusieurs rangs, filets grêles; tube intérieur (disque) lacé entre les étamines et l'ovaire, erminé par trois languettes; ovaire nonosperme, portant un style plus ong que le tube, bifide au sommet, ı stigmates cotonneux. Le *Trilepi-ium Madagascariense* est un Arbuste ı feuilles alternes, lancéolées, enve-oppées dans leur jeunesse de stipu-es caduques. (G..N.)

TRILISA. BOT. PHAN. Genre de la amille des Synanthérées, tribu des Eupatoriées, fondé par Cassini (Bull. de la Soc. Philom., septembre 1818), et ainsi caractérisé : involucre pres-que hémisphérique, composé de fo-lioles sur deux ou trois rangées, im-briquées, parsemées de glandes, les intérieures plus larges et plus lon-ques que les extérieures; réceptacle nu; calathide composée de fleurons égaux, nombreux, réguliers, tous hermaphrodites; ovaires épaissis au sommet, parsemés de glandes, à dix côtes hérissées de poils, surmontés d'une aigrette composée de paillettes hérissées de grosses dents coniques; corolles purpurines, parsemées de glandes. Ce genre est un démembre-ment du *Liatris*, dont il ne devra probablement être considéré que comme une simple section, parce que ses caractères essentiels résident dans la très-légère différence que présente l'aigrette qui, au lieu d'être plumeuse, comme dans le *Liatris* et le *Suprago*, c'est-à-dire ornée de poils ciliés, est simplement dentée. Le *Liatris odoratissima*, Willd., est le type de ce genre, dans lequel Cas-sini place encore le *Liatris panicu-lata* du même auteur. Ce sont des Plantes de l'Amérique septentrio-nale, à tige herbacée, à racine vi vace, à calathides disposées en pani-cules ou en corymbes. (G..N.)

TRILIX. BOT. PHAN. Un genre en-core fort peu connu a été établi sous ce nom par Linné qui l'a placé dans la Polyandrie Polygynie, et qui l'a ainsi caractérisé : calice persistant, à trois folioles; corolle à trois pétales très-courts; étamines nombreuses, insérées sur le réceptacle; ovaire su-périeur, surmonté d'un style et d'un stigmate simple; baie presque penta-gone, à cinq loges, enveloppée par le calice; graines nombreuses, fort petites. Le *Trilix lutea*, L., *Mant. Plant.*, pag. 247, est un Arbrisseau dont la tige est droite, rameuse, et s'élève à la hauteur de dix à douze pieds. Les feuilles sont alternes, pé-tiolées, cordiformes, presque peltées et dentées en scie. Les fleurs sont por-tées sur des pédoncules terminaux divisés en pédicelles alternes. Cette Plante croît dans les environs de Carthagène, dans l'Amérique méri-dionale. (G..N.)

TRILLIE. *Trillium.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Asparaginées, voisin des *Paris*, et qui s'en distingue par les caractères suivans : son calice est à six divisions, trois extérieures plus petites et étalées, trois intérieures plus grandes et dressées. Les étamines, au nombre de six, sont dressées, rapprochées et à filamens très-courts. L'ovaire est libre, triangulaire, à trois loges contenant chacune un assez grand nombre de graines attachées sur deux rangées longitudinales à leur angle interne. Du sommet de l'ovaire partent trois gros stigmates en forme de cornes, glanduleux sur leur face interne seulement. Le fruit est charnu et à trois loges polyspermes. Les espèces de ce genre sont des Plantes herbacées vivaces, originaires de l'Amérique septentrionale. Leur tige se termine par une seule grande fleur, environnée par un involucre formé de trois feuilles verticillées. (A. R.)

TRILOBITES. FOSS. On a donné le nom d'Entomolite, et ensuite celui de Trilobite, à des Animaux très-singuliers, que nous ne connaissons qu'à l'état fossile, et qui se reconnaissent à leur corps divisé en trois parties ou lobes, par deux sillons parallèles à son axe, et composé d'un certain nombre d'anneaux. Pendant long-temps il a régné une grande confusion dans l'histoire de ces débris organiques; mais depuis quelques années ils ont été le sujet de travaux approfondis, et les recherches qu'on doit à Al. Brongniart ont aplani les difficultés que présentait leur étude, en même temps qu'elles ont contribué puissamment aux progrès de nos connaissances dans cette branche de la zoologie antédiluvienne. D'après ce naturaliste, les Trilobites doivent former une famille distincte, et présentent les caractères suivans : « Leur corps est divisé en trois parties plus ou moins distinctes ; l'antérieur, que nous nommerons *bouclier* (tête, Walch, etc.), paraît offrir la réunion de ce qu'on appelle généralement dans les Insectes la tête et le corselet; la partie moyenne du corps, divisée par des articulations transversales très-distinctes, peut être considérée comme l'*abdomen* (tronc, Walch, etc.), ou réunion du ventre et du dos : la partie postérieure, souvent séparée nettement de la moyenne, quelquefois aussi se confondant presque avec elle, divisée par des articulations ou plis transversaux moins prononcés, portera le nom de *post-abdomen*. Tous les naturalistes l'ont appelée *queue*, par analogie avec la partie à laquelle on donne ce nom tout aussi improprement dans les Crustacés; le canal intestinal le traverse; mais comme il y a, outre cette partie, une véritable queue, nous n'avons pu lui laisser ce dernier nom. C'est à l'extrémité de cette prolongation de l'abdomen que se voit dans plusieurs espèces un appendice coriace ou crustacé, et allongé, soit sans articulations, comme dans les Limules, soit composé de plusieurs feuilles disposées en éventail, comme dans les Ecrevisses; cette partie appendiculaire, ne renfermant aucun viscère, doit porter le nom de *queue*. Ces deux abdomens sont divisés longitudinalement dans tous les Trilobites par deux sillons profonds, en trois parties ou lobes d'inégale longueur : celui du milieu est généralement le plus étroit, le plus distinctement articulé; les latéraux, plus larges, s'étendent même quelquefois sous forme d'expansions presque membraneuses, qui semblent être soutenues par des côtes, ou appendices dures et costiformes, partant de l'abdomen et du post-abdomen. Nous appellerons *flancs*, avec Audouin, ces lobes ou parties latérales : nous avons dit que c'était le caractère essentiel des Trilobites; il ne manque dans aucune espèce, et ne se voit avec cette netteté dans aucun Animal vivant connu. Le *bouclier* est divisé en trois parties plus ou moins distinctes; une moyenne, qu'on peut appeler *front* avec Walch, et deux latérales

ıxquelles on peut conserver le nom e *joues* qu'il leur a donné. On remarque sur ce front, ou partie moyenne du bouclier, deux ou plusieurs tubercules, et souvent sur les parties latérales, ou joues, deux autres tubercules saillans, très-différens des premiers, et qui ont été assimilés à des yeux. Les articulations de l'abdomen et du post-abdomen ont quelquefois prolongées latéralement en appendices saillans. Tantôt la queue n'existe pas, tantôt elle est formée par une membrane qui se termine en pointe, ou d'un appendice crustacé en forme d'alêne. Enfin, ni moi, ni aucun des observateurs qui ont étudié ces Animaux, n'avons jamais rien vu qui pût être comparé à des antennes (Brongniart, Hist. nat. des Trilobites, p. 4). » Le savant que nous venons de citer, et les naturalistes qui l'avaient précédé, n'avaient également aperçu chez les Trilobites aucune trace de pates, et Audouin, en appliquant à ces Animaux les principes que lui avait fournis l'étude comparative de la structure du thorax des Insectes, avait été conduit à penser qu'ils devaient nécessairement en manquer, ou du moins ne présenter que des pates branchiales. (*V.* ses Recherches sur les rapports naturels qui existent entre les Trilobites et les autres Animaux articulés, dans le huitième volume des Annales des Sciences physiques.) L'observation directe vient de confirmer cette opinion. Goldfuss a découvert récemment chez l'*Asaphus pustulatus*, Sch., des vestiges de pieds qui paraissent avoir été natatoires ou branchiaux; ils sont très-petits, et quelques-uns semblent être articulés (*V.* Ann. des Sc. nat. T. xv, p. 83).

Les Trilobites sont tous des Animaux marins; on les trouve constamment associés avec des Coquilles et d'autres productions maritimes. Leur nombre paraît avoir été immense; car certains dépôts en sont remplis au point que la pierre semble être entièrement composée de ces Animaux, dont plusieurs avaient la faculté de se contracter en boule, à la manière des Sphéromes et des Glomèris. Plusieurs d'entre eux sont enfouis dans les couches les plus profondes de la terre; ils paraissent d'abord presque seuls, et semblent avoir été les premiers habitans solides des premières eaux marines qui ont laissé des débris organiques; enfin ils ont cessé d'exister, sinon en totalité, du moins en très-grande partie, lorsque des Crustacés plus semblables à ceux qui vivent de nos jours, tels que des Limules ou des Idotées, ont commencé à paraître. Les couches les plus anciennes, dans lesquelles on ait trouvé des Trilobites, sont des terrains de transitions schistoïdes du Cotentin, de la Bretagne, d'Angers, de la Suède et de l'Amérique septentrionale. On en rencontre aussi dans un calcaire noirâtre appartenant aux terrains de transition, en Suède, en Angleterre et en Bohême, dans du calcaire gris et compacte de Dudley, etc., qui renferme aussi des Térébratules; et dans des couches calcaires des terrains de sédiment inférieur, qui se trouvent près de Saint-Pétersbourg; mais il ne paraît pas qu'on en ait découvert dans des dépôts plus récens que ce dernier, qui est de beaucoup inférieur à la craie (*V.* Brongniart, *op. cit.*).

Les naturalistes ne sont pas d'accord sur la place que les Trilobites doivent occuper dans les méthodes naturelles; les uns regardent ces Fossiles comme des Coquilles à trois lobes; d'autres pensent que ce sont des Animaux voisins des Oscabrions; et enfin la plupart des auteurs les plus récens les regardent comme étant des Crustacés. La première de ces opinions, soutenue par Klein, Luyd, Woltersdorf, etc., est entièrement abandonnée depuis long-temps. La seconde a été adoptée par Schlotheim, Tilésius et Latreille, et les raisons qui viennent à l'appui de cette manière de voir ont été exposées avec beaucoup de développement dans un

Mémoire que ce dernier naturaliste a inséré dans les Annales du Muséum, T. VII. Le principal motif qui a porté Latreille à chercher ailleurs que parmi les Animaux articulés, pour les analogues des Trilobites, est l'absence présumée de pates chez ces êtres singuliers, caractère négatif qui ne se rencontre jamais dans cette grande division du règne animal. Or, parmi les Animaux sans vertèbres, inarticulés, les Oscabrions sont les seuls qui puissent être comparés aux Trilobites; car, ainsi que l'observe Latreille, ils présentent exclusivement des apparences d'articulations, et, au premier coup-d'œil, ils semblent être des Cloportes sans pieds ni antennes. Enfin, un fait qui semble très-favorable à ce rapprochement, c'est que chez plusieurs Trilobites les bords latéraux du corps paraissent avoir été membraneux, et que ces membranes étaient probablement soutenues par des prolongemens solides, disposition qui ne se rencontre pas chez les Animaux articulés, mais qui n'aurait rien de très-surprenant chez des Mollusques voisins des Oscabrions. Linné, Mortimer, Wilkens, Brünnich et Blumenbach, au contraire, ont rapproché les Trilobites des Insectes aptères, et Wahlenberg, Alexandre Brongniart, Audouin, Goldfuss, etc., les ont rangés parmi les Crustacés. En effet, la forme générale du corps, sa division constante en une tête confondue avec le corselet, en un abdomen et en une queue ou post-abdomen, l'existence et la position des yeux, enfin les divisions annulaires du corps, sont autant de caractères qui rapprochent ces Animaux des Crustacés isopodes, et la faculté de se contracter en boule leur est commune avec plusieurs de ces Isopodes, tels que les Sphéromes. Mais deux ordres de caractères semblaient éloigner les Trilobites des Crustacés, savoir : la division de l'abdomen et de la queue en trois lobes longitudinaux, et l'absence présumée des antennes et des pates. Aucun autre Animal articulé connu ne présente des divisions longitudinales aussi bien marquées, et, lorsqu'on en voit des traces, les lobes latéraux sont rudimentaires comparativement au lobe moyen, tandis que chez presque tous les Trilobites le contraire se remarque; mais si aucun Crustacé vivant n'est divisé supérieurement en trois lobes aussi distincts que les Trilobites, il n'en est pas moins vrai que chez presque tous les Edriophthalmes l'arceau supérieur des anneaux thoraciques est formé de trois pièces, l'une médiane, très-grande; et deux latérales assez petites (*V.* Audouin, Recherches sur les rapports naturels des Trilobites, etc.). Il s'ensuit donc que sous ce rapport les Trilobites ne diffèrent des Edriophthalmes que par un plus grand développement des pièces latérales de l'arceau supérieur ou des flancs, et une structure semblable dans tous les anneaux qui suivent la tête, tandis que chez les Crustacés dont nous venons de parler, les cinq ou six derniers segmens ne présentent plus aucune trace de division longitudinale. L'absence des antennes ne paraît pas être un motif plus puissant pour nous faire éloigner les Trilobites de la classe des Crustacés; car dans les espèces vivantes on connaît plus d'un exemple de l'état rudimentaire de ces appendices, ou même de leur absence totale. Enfin, le défaut apparent de pates ambulatoires ne devait pas nous autoriser à conclure que ces membres n'existaient point à l'état de pates branchiales. La première condition de tout organe respiratoire est d'être membraneux, et d'une texture plus ou moins molle et favorable à l'imbibition; c'est ce qui se voit toutes les fois que les membres abdominaux (comme chez les Isopodes), ou tous ceux qui suivent les appendices de la bouche (comme chez les Apus), présentent des modifications de ce genre. Il n'était donc pas difficile de croire que chez les Trilobites toutes les pates étaient deve-

es branchiales, et par conséquent embraneuses. Or, leur conservaon aurait été alors si difficile, 'on ne devrait pas s'étonner de en pas trouver de traces; et, en adettant qu'ils avaient existé, on ne uvait plus se refuser à ranger les ilobites parmi les Crustacés. Mais, reste, Goldfuss a donné à cette inion toute la certitude qui résulte l'observation directe; car il a enfin nstaté l'existence de pates branjales rudimentaires chez ces Aniaux. Il paraît donc hors de doute jourd'hui que les Trilobites apparnnent à la classe des Crustacés, et est entre les Branchiopodes et les opodes qu'ils semblent devoir être ngés.

La famille des Trilobites a été disée, par Al. Brongniart, en cinq nres, qui se distinguent à l'aide s caractères suivans :

† Calymène. Corps contractile, en hère presque hémisphérique; bouier portant plusieurs tubercules ou is; deux tubercules oculiformes réculés; abdomen et post-abdomen bords entiers; l'abdomen divisé en uze ou quatorze articles; point de eue prolongée.

†† Asaphe. Corps large et assez at; lobe moyen, saillant et très-stinct; flancs ou lobes latéraux ant chacun le double de la longueur du lobe moyen; expansions bmembraneuses dépassant les arcs s lobes latéraux; bouclier demirculaire, portant deux tubercules culiformes réticulés; abdomen disé en huit ou douze articles.

††† Ogygie. Corps très-déprimé, n ellipse allongée, non contractile, u sphère; bouclier bordé; un sillon eu profond, longitudinal, partant de on extrémité antérieure; point d'aues tubercules que les oculiformes; rotubérances oculiformes peu saillntes, non rétieulées; angles postéieurs du bouclier prolongés en ointes; lobes longitudinaux peu aillans; abdomen composé de huit rticulations.

†††† Paradoxide. Corps déprimé, non contractile; flancs beaucoup plus larges que le lobe moyen; bouclier presque demi-circulaire; trois rides obliques sur le lobe moyen; point de tubercules oculiformes; abdomen à douze articulations; arcs des flancs abdominaux et post-abdominaux plus ou moins prolongés hors de la membrane qui les soutient.

††††† Agnoste. Corps ellipsoïde, semi-cylindrique; bouclier et flancs bordés, à bords peu relevés; lobe moyen ne présentant que deux divisions transversales d'une seule pièce chacune; deux tubercules glanduleux à la partie antérieure du corps.

Dans la nouvelle édition du Règne Animal de Cuvier, Latreille propose de distribuer ces genres en trois groupes principaux, savoir : les Réniformes, renfermant le genre Agnoste; les Contractiles, qui répondent au genre Calymène; et les Etendues, comprenant les trois genres Asaphe, Ogygie et Paradoxide. Enfin, un naturaliste américain, J. Dekay, a établi dernièrement, sous le nom d'*Isotelus*, un sixième genre de Trilobites, qu'il caractérise de la manière suivante : corps ovalaire-oblong, tantôt contracté, tantôt étendu; tête ou bouclier grand et arrondi, égal en grandeur à la queue, et portant seulement deux tubercules oculiformes; abdomen avec huit articulations; saillie frontale terminée en dessous par deux prolongemens semi-lunaires; post-abdomen ou queue large, étendue, avec des divisions peu distinctes et aussi grand que le bouclier; lobes longitudinaux très-distincts. (*Observations on the structure of Trilobitis*, etc.; *Annals of the Lyceum of natural history of New-York*, vol. 1, 1824.) *V.* Agnoste, Asaphe, Calymène, Ogygie et Paradoxide.

(E.-M. E.)

TRILOBOS. conch. Ce genre établi par Klein (*Ostroc. meth.*, 172) pour les espèces de Térébratules striées, non percées au sommet et dont le bord strié est divisé en trois

lobes, paraît être le même que le genre Spirifère de Sowerby. *V.* Spirifère. (A. R.)

TRILOCULINE. *Triloculina.* Moll. Genre proposé par D'Orbigny, dans son Travail général sur les Céphalopodes, aux dépens des Milioles de Lamarck. Ce genre, fort utile et que probablement on adoptera, ainsi que la plupart de ceux qui l'accompagnent, fait partie, dans la Méthode de D'Orbigny, de la famille des Agathistèques, où il présente des rapports fort naturels avec d'autres genres, Biloculine, Quinquéloculine, etc., dont l'analogie est incontestable. Caractères génériques : Coquille microscopique triangulaire, ovoïde-oblongue, formée de trois loges alternant sur le grand axe, présentant alternativement l'ouverture, qui est terminale, à l'une et à l'autre extrémité de la coquille. Ouverture ronde ou ovalaire, partagée longitudinalement par une apophyse styloïde, implantée par la base; cette apophyse est tantôt simple, tantôt bifide. Dans ce genre, la forme de la coquille et le nombre des loges visibles sont les mêmes à tous les âges, ce qui rend la détermination des espèces plus facile. Il n'y a jamais que trois loges visibles, d'où vient le nom du genre : c'est le caractère qui en définitive le distingue le mieux des Spiroloculines, des Biloculines et des Quinquéloculines, qui, comme les Triloculines, ont l'ouverture garnie d'un appendice styloïde. Cette apophyse est implantée perpendiculairement au-devant de l'ouverture, qu'elle partage en longueur en deux parties symétriques. Nous indiquerons quelques-unes des espèces les mieux connues et des plus fréquemment figurées, pour qu'il soit plus facile de reconnaître le genre et de s'en faire une juste idée.

Triloculine trigonule, *Triloculina trigonula*, D'Orb., Mém. sur les Céph., Ann. des Sc. nat. T. VII, p. 299, n. 1, pl. 16, fig. 5 à 9; *ibid.*, Modèles de Céph., 4e livr., n. 93; *Miliolites trigonula*, Lamk., Ann. sans. vert. T. VII, p. 612, n. 3; Encycl., tab. 469, fig. 2; *ibid.*, Ann. du Mus. T. V, p. 351, n. 3, T. 12, pl. 17, fig. 4, a, b, c. Les figures données par Lamarck ont été copiées par Brown, Genr. de Lamk., tab. 1, fig. 5, et par Parkinson, Organ. rem. tab. 11, fig. 17 à 19. Coquille fossile grosse à peine comme la moitié d'un grain de millet, abondamment répandue dans les calcaires grossiers parisiens et dans ceux de Valognes.

Triloculine oblongue, *Triloculina oblonga*, D'Orb., *loc. cit.*, n. 16; Modèles, 4e livr., n. 95; *Vermiculum oblongum*, Montagu, *Test. Brit.* p. 522, tab. 14, fig. 9; Flemming, *Mem. of the Werner. Soc.* T. IV, 2e part., tab. 15, fig. 4. Cette Coquille est curieuse par la manière dont elle est distribuée géographiquement. D'Orbigny la cite vivante dans la Méditerranée, l'Océan, sur les côtes de France et d'Angleterre et dans la mer des Antilles, et fossile aux environs de Bordeaux, de Dax, de Soissons, et à Castel-Arquato. (D..H.)

TRILOPHUS. Bot. phan. Genre établi par Fischer pour une espèce de Ménisperme : il n'a pas été adopté. (A. R.)

* TRILOPUS. Bot. phan. Le genre constitué sous ce nom, dans le huitième volume des Mémoires des Curieux de la nature, est le même que l'*Hamamelis*. *V.* ce mot. (G..N.)

TRIMERANTHES. Bot. phan. H. Cassini a établi sous ce nom un genre formé aux depens des *Siegesbeckia*. C'était le même que Mœnch avait constitué autrefois sous le nom de *Schkuhria*, qui a été appliqué à une autre Plante également de la famille des Synanthérées. Le caractère principal du *Trimeranthes* consiste dans sa fleur à trois parties, c'est-à-dire à trois étamines et à corolle trilobée, caractère trop faible peut-être pour motiver l'établissement d'un genre distinct; aussi son auteur ne paraît-il le considérer que comme un

us-genre du *Siegesbeckia*. Au surus, il a pour type le *S. flosculosa* L'Héritier, *Stirp. nov.*, fasc. 2, 57, tab. 19. (G..N.)

TRIMÈRES. *Trimera*. INS. Latreille signe sous ce nom la quatrième tion de l'ordre des Coléoptères; e se compose d'Insectes qui n'ont ie trois articles à tous les tarses. (G.)

TRIMÉRÉS. INS. *V.* TRIDACTLES.

TRIMÉRÉSURE. REPT. OPH. (Lapède.) Sous-genre de Vipères. *V.* mot. (IS. G. ST.-H.)

TRIMÉRIE. *Trimeria*. BOT. PHAN. enre établi par Salisbury dans la mille des Iridées, mais qui, selon ssieu, doit être réuni au *Cipura* Aublet. (A. R.)

TRIMORPHÉE. *Trimorphæa*. BOT. AN. Genre de la famille des Synthérées et de la tribu des Astées, établi par Cassini (Bull. de la c. Philom., septembre 1817, pag. 7) et ainsi caractérisé : involucre lindracé, composé de folioles inélles, imbriquées, linéaires-lancéoes; réceptacle nu, plan, alvéolé; lathide discoïde, radiée; le centre disque composé de fleurons nomeux, réguliers et hermaphrodites, circonférence présentant deux sors de fleurs, celles de la couronne térieure formant plusieurs rangées, essées, tubuleuses et femelles, lles de la couronne extérieure sur ux rangées irrégulières, étalées en yon, ligulées et femelles; ovaires longs, comprimés, surmontés une aigrette légèrement plumeuse. genre est fondé sur l'*Erigeron re*, L., qui diffère de l'*Erigeron nadense*, type du vrai genre *Eriron*, par le caractère tiré des formes verses de ses fleurs. Cette Plante t commune en Europe, dans les ux arides, où elle fleurit pendant derniers mois de l'été. L'*Erigeron illarsii*, qui croît dans certaines calités des montagnes de la Savoie et du Dauphiné, est encore une espèce de *Trimorphæa*. (G..N.)

TRINACTE. BOT. PHAN. (Gaertner.) Syn. de *Jungia*. (A. R.)

TRINERVÉE (FEUILLE). BOT. PHAN. Celle qui présente trois nervures longitudinales partant de la base. (A. R.)

TRINEURE. *Trineura*. INS. Genre de Diptères établi par Meigen, et qui correspond au genre Phore de Latreille. *V.* PHORE. (G.)

TRINGA. OIS. (Linné.) Syn. de Bécasseau. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TRINIE. *Trinia*. BOT. PHAN. Le *Pimpinella dioica*, L., Plante assez commune dans les contrées montueuses et ombragées de l'Europe, a été distingué en un genre particulier sous le nom de *Trinia* par Hoffmann, et adopté récemment par Koch et De Candolle. Il se distingue essentiellement par les caractères suivans : Plante dioïque ou dioïque-polygame. Calice réduit à un bord peu apparent; pétales de la Plante mâle lancéolés, échancrés; ceux de la fleur femelle terminés par une petite pointe infléchie; fruit comprimé latéralement, ovoïde, couronnés par les styles réfléchis; carpelles à cinq côtes filiformes, égales, les latérales formant des bordures; vallécules sans canaux oléifères, ou à canaux oléifères peu visibles, tandis qu'ils existent sur les côtes; graine gibbeuse-convexe, légèrement plane antérieurement; involucre variable; carpophore très-plan, membraneux et bifide. Le *Trinia glaberrima*, Hoffm., *Pimpinella dioica*, L., n'est pas la seule espèce de ce genre : Koch et De Candolle lui en ont réuni quelques autres qui entraient dans divers genres de la famille. (G..N.)

TRINODE. *Trinodes*. INS. Genre de Coléoptères Pentamères de la famille des Clavicornes, tribu des Birrhiens, établi par Mégerle et Dejean, et ne différant des *Birrhus* que par ses antennes qui n'ont que trois ar-

ticles à la massue, tandis que les premiers ont la massue antennaire composée de six pièces. L'espèce type de ce genre est l'*Anthrenus hirtus* de Fabricius, figuré par Panzer, Faun. Ins. Germ., IX, 16. (G.)

TRIODEX. BOT. PHAN. Genre proposé par Rafinesque pour les Carex à trois stigmates et à fruit trigone. *V.* LAICHE. (A. R.)

TRIODIE. *Triodia.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., offrant les caractères suivans : fleurs disposées en panicules. Epillets multiflores. Lépicène à deux valves presque égales, carenées, mutiques. Glume à deux valves, l'inférieure tridentée, la dent du milieu roide et en forme de barbe; deux écailles hypogynes; trois étamines; deux styles portant des stigmates plumeux; caryopse libre. R. Brown (*Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, p. 182) a fondé ce genre sur quelques espèces de la Nouvelle-Hollande, qui sont des Plantes vivaces, un peu roides, ayant le port des *Poa* ou des *Festuca*. Il pense que l'on doit y réunir le *Festuca decumbens*, L., ou *Danthonia decumbens*, D. C. Deux espèces nouvelles de *Triodia*, et originaires du Mexique, ont été décrites et figurées par Kunth (*Nova Genera et Spec. æquin.*, tab. 47 et 48) sous les noms de *T. pulchella* et *avenacea*. (G..N.)

TRIODON. POIS. Nous avons figuré, dans le voyage de *la Coquille*, un Poisson de l'ordre des Plectognathes de Cuvier, voisin des Diodons et des Tétraodons. Nous en avons publié la figure sous le nom de *Triodon macropterus*, Zool., pl. 4. C'est le même que Reinwardt a nommé *Triodon bursarius*. Ce genre est ainsi caractérisé dans le Règne Animal de Cuvier : la mâchoire supérieure divisée comme chez les Tétraodons, l'inférieure comme chez les Diodons; un os très-long occupant l'abdomen et soutenant un immense fanon; nageoires comme chez les Diodons; surface de leur corps âpre et hérissée de lamelles. La seule espèce connu est des mers indiennes. (LESS.)

TRIODONTE. *Triodonta.* INFU Genre d'Infusoires faisant partie d la famille des Kolpodinées, établ par Bory de Saint-Vincent dans so Traité des Microscopiques. Voici le caractères assignés à ce genre : corp membraneux, antérieurement tri denté, peu ou point variable dan son contour, se renflant quelquefois et élargi en avant. Le type de c genre est le *Kolpoda cuneus*, Mull. tab. 16, fig. 6, 8; Encycl., tab. 7 fig. 28, 30. (A. R.)

TRIODOPSIDE. *Triodopsis.* MOLL Genre établi par Rafinesque (Journ de Phys. et d'Hist. T. XCVIII), e dans lequel il range les espèces d'Hé lix, à lèvres épaisses, fortement om biliquées, et munies à leur ouvertur de trois dents. Ce genre n'a pas ét adopté. (AUD.)

TRIONGULIN. *Triongulinus.* INS Léon Dufour a donné ce nom à u petit Insecte qu'il a trouvé sur de Andrènes, et qu'il présumait appartenir à l'ordre des Parasites. Ce prétendu Pou ne paraît être autre chos que la larve d'un Méloé, puisqu'o en a obtenu un grand nombre en fai sant éclore les œufs de ce Coléoptère Déjà depuis très-long-temps on con naissait cette larve, car on la trouv figurée dans l'ouvrage de Godart publié en 1685; et l'auteur dit l'avoi vu sortir des œufs d'un Méloé qu'i figure à côté. Degéer a connu auss cette larve; Kirby l'a décrite sous l nom de *Pediculus Melittoe*, sans savoir qu'elle provenait des œufs d Méloé. Enfin Schaw la représent comme la larve du Méloé proscaracée Quoiqu'on sache bien actuellemen l'origine de cet Insecte, on ne connaî pas ses mœurs, et on n'a pu savoi comment une si petite larve parvien à se transformer en un gros Méloé; i est cependant probable qu'elle pass les premiers temps de sa vie sur di vers Hyménoptères qu'elle suce; mai là s'arrêtent nos connaissances à so sujet. D'après une observation d

ier, publiée dans un journal alle-
and (*Brandes, Archiv des Apo-
eker-Vereins*, tab. 29, cah. 3,
. 209, avec fig.), la larve des Can-
arides ne différerait pas beaucoup
e celle dont nous venons de parler.
. Méloé et Cantharide. (G.)

TRIONUM. BOT. PHAN. Espèce du
nre *Hibiscus*. (A. R.)

TRIONYX. REPT. CHÉL. (Geoffroy
int-Hilaire.) Genre de l'ordre des
héloniens. *V.* Tortue. (IS. G. ST.-H.)

TRIOPTÉRIDE. *Triopteris*. BOT.
IAN. Genre de la famille des Mal-
ghiacées et de la Décandrie Trigy-
e, L., offrant les caractères sui-
ns : calice persistant, divisé pro-
ndément en cinq segmens munis
xtérieurement et à la base de deux
andes; corolle à cinq pétales pres-
ie arrondis, onguiculés; dix éta-
ines, dont les filets sont cohérens
la base; cinq alternes plus grandes
ie les autres; trois ovaires unilocu-
ires, renfermant chacun un ovule
endant; trois styles surmontés de
igmates obtus; trois carpelles lé-
rement soudés par la base, por-
nt trois ailes dont deux supé-
eures et une troisième inférieure,
dinairement munis d'une petite
ête dorsale. Ce genre se compose
e sept ou huit espèces qui croissent
ns les contrées équatoriales de
Amérique, principalement dans
s Antilles, et parmi lesquelles nous
tterons les *Triopteris javanensis*, L.,
. *rigida*, Swartz, *T. ovata*, Cavan.,
iss., 9, tab. 259, et *T. lucida*,
unth, *Nov. Gen. Am.*, vol. 5, tab.
1. Ce sont des Arbustes grimpans
feuilles opposées, très-entières, à
eurs bleues ou jaunâtres, disposées
grappes composées, terminales ou
illaires. (G..N.)

TRIOSTEUM. BOT. PHAN. Genre
la famille des Caprifoliacées et de
Pentandrie Monogynie, L., offrant
s caractères essentiels suivans : ca-
ce persistant, à cinq divisions li-
aires-lancéolées, accompagnées de
actées; corolle à peine plus longue
que le calice, tubuleuse; le limbe
divisé en cinq lobes courts, inégaux
et obtus; ovaire adhérent à la partie
inférieure du calice, surmonté d'un
seul style; baie couronnée par les di-
visions calicinales, à trois loges, ren-
fermant trois graines osseuses et
striées. Ce genre se compose de trois
espèces dont deux croissent dans l'A-
mérique septentrionale, et la troi-
sième à Madagascar. Ce sont des
Plantes à tiges fortes, sous-ligneuses,
droites, hautes d'un à deux pieds,
garnies de feuilles opposées, sessiles,
et portant des fleurs axillaires. Les
Triostemum perfoliatum et *angustifo-
lium*, L., Plantes indigènes de la
Virginie, ont des racines qui passent
pour émétiques. (G..N.)

TRIPAM. BOT. CRYPT. *V.* Boudin
noir.

TRIPENNÉE ou TRIPINNÉE
(feuille). BOT. PHAN. *V.* Feuille.

TRIPHANE. MIN. Ce Minéral était
connu anciennement sous les noms
de Schorl spatheux et de Zéolithe de
Suède. D'Andrada est le premier mi-
néralogiste qui l'ait décrit comma une
espèce particulière; il le nomma Spo-
dumène, qui veut dire couvert de
cendres, parce que l'ayant chauffé
dans un creuset, il trouva qu'il se dé-
litait en parcelles d'un gris foncé,
dont l'aspect était celui de la cendre.
Haüy préféra une dénomination dé-
duite de la structure du Minéral, et
le nom de Triphane qu'il lui a imposé
et qui a été adopté par la plupart des
minéralogistes, fait allusion à la pro-
priété dont jouit cette substance d'of-
frir dans trois sens différens des cli-
vages qui ont à peu près le même
degré de netteté. Le Triphane est
un Minéral verdâtre dont l'éclat tire
sur le nacré et dont la structure est
lamelleuse. Son clivage multiple con-
duit à deux formes primitives diffé-
rentes, mais parfaitement compatibles
l'une avec l'autre; savoir : un octaè-
dre rectangulaire, dont quatre faces
MM placées verticalement font entre
elles deux angles de 100° et de 80°,
tandis que l'incidence de P sur P est

de 146° (Haüy); et un prisme droit rhomboïdal, dont les pans sont donnés par les faces M de l'octaèdre précédent. Suivant Brooke, ce prisme aurait des valeurs d'angles qui différeraient sensiblement de celles que Haüy veut désigner; elles seraient de 95g et 87g: De plus, le prisme serait divisible dans le sens des diagonales de sa base; mais aucun clivage bien distinct n'indiquerait si cette base est droite ou oblique. Le Triphane est facile à briser. Sa cassure transversale est raboteuse et inégale; sa dureté est supérieure à celle de l'Apatite et inférieure à celle du Quartz. Sa pesanteur spécifique est de 3,170. Soumis à l'action du Feu dans le matras, il donne un peu d'Eau, et devient plus trouble et plus blanc qu'auparavant; chauffé sur le charbon, il se boursouffle et fond ensuite en un verre incolore et presque transparent. Il est composé, suivant Arfwedson, de Silice, 66,40; Alumine, Lithion, 8,85; Oxide de Fer, 1,45. Le Triphane ne s'est pas encore présenté sous des formes régulières dans la nature; il est toujours en petites masses lamellaires ou en prismes plus ou moins allongés, irréguliers et non terminés, disséminés dans des Roches granitiques. Ses lames sont ordinairement brillantes et translucides. Sa couleur est toujours verdâtre, avec un éclat légèrement perlé; mais ses teintes varient du vert blanchâtre pâle au vert jaunâtre et au vert pur.

Le Triphane appartient exclusivement aux terrains primordiaux cristallisés, et se rencontre toujours disséminé dans les Roches les plus anciennes de ces terrains et presque uniquement dans le Granit. Les substances qui l'accompagnent le plus constamment sont le Quartz, le Feldspath blanc, la Pétalite, le Mica, les Tourmalines noires, bleues et violettes, la Topaze, le Fer oxidulé et l'Etain oxidé. Celui de la mine d'Uton, en Sudermanie, est le plus anciennement connu; il a pour gangue un Granit dont le Feldspath est d'un rouge de chair, et qui contient en même temps de la Pétalite et d Tourmalines. Le Triphane a été tro vé depuis à Fahltigel, près de Sterzi en Tyrol, dans une Roche compos de Feldspath laminaire blanc, de Mi nacré, d'un peu de Quartz et de Tou maline. Cette variété est d'un ve grisâtre, et ressemble beaucoup a Triphane d'Uton. On l'avait pris d' bord pour un Pyroxène diopsid mais Léonhard nous a fait connaît sa véritable nature. On trouve aus du Triphane d'un vert pâle dans u Granit, à Killiney, près de Dublin en Irlande; il y accompagne la sub tance nommée Killinite, et qui n'e est probablement qu'une simple va riété. On cite encore le Triphane d Petershead en Ecosse. Enfin le mêm Minéral se trouve encore au Groën land et dans plusieurs localités d Etats-Unis en Amérique, principale ment à Goshen, dans le Massachuset dans le Granit qui contient les To pazes et les Tourmalines vertes rouges. (G. DEL.)

TRIPHAQUE. *Triphaca.* BOT PHAN. Un genre encore très-impar faitement connu a été décrit sous c nom par Loureiro (*Fl. Cochinch.*, 2 p. 708) et a été placé par De Candoll dans la famille des Byttnériacée Voici ses caractères essentiels: fleu monoïques, munies d'un calice quin quéfide, dépourvues de corolle. Le mâles renferment quinze étamine monadelphes? Les femelles ont u seul style, et le fruit, composé d trois carpelles, en forme de gousse Le *Triphaca africana* est un Arbre feuilles longuement pétiolées, cor diformes et entières, à fleurs jaune disposées en cymes latérales et ter minales. Il croît sur la côte de Mo zambique. C'est peut-être une espèc de *Sterculia.* (G..N.)

TRIPHASIE. *Triphasia.* BOT PHAN. Genre de la famille des Au rantiacées, établi par Loureiro (*F Cochinch.*, 1, p. 189) et adopté pa Corréa, Kunth et De Candolle ave les caractères suivans: calice trifide petit, persistant; corolle à trois pe

ales hypogynes; six étamines hypo-
ynes, à filets libres, ou quelquefois
n nombre de cinq, et alors la cin-
uième opposée au plus grand pétale;
vaire placé sur un disque hypogyne,
trois ou quelquefois à quatre loges
enfermant un ovule pendant du som-
met de chaque loge; un style épais
ortant un stigmate déprimé, mar-
qué de trois sillons; baie triloculaire,
loges monospermes. Ce genre a été
ondé sur le *Limonia trifoliata*, L.,
Mantiss., 237; Jacq., *Ic. rar.*, tab.
63. C'est un Arbre épineux, à feuil-
es alternes, ternées, ponctuées de
landes translucides, à fleurs pédon-
culées et placées dans les aisselles
es feuilles. Il croît dans les Indes-
Orientales et la Chine. On le cultive
ussi en Amérique sur les bords de
l'Orénoque, près d'Angostura. De
andolle (*Prodr.*, 1, p. 526) a dé-
crit une seconde espèce de *Triphasia*
qu'il a nommée *monophylla* parce
qu'elle a des feuilles simples. Elle
croît à Timor. (G..N.)

TRIPHORA. BOT. PHAN. Genre
établi par Nuttall (*Gen. of north Am.*
Plants, 2, p. 192) pour deux espèces
de Plantes du genre *Arethusa*, sa-
voir : *Arethusa pendula* et *Gentia-*
noides. *V.* ARÉTHUSE. (A. R.)

TRIPHORE. *Triphoris*. MOLL.
C'est en 1824 que nous avons proposé
ce genre pour de petites Coquilles
turriculées que nous découvrîmes
fossiles à Valmondois. Depuis, quel-
ques espèces furent trouvées vivantes,
l'une entre autres vient de la Mé-
diterranée. En citant notre genre,
Lainville le met à la suite des divi-
sions qu'il propose dans le genre
Cérite. Si ces petites Coquilles ont
une analogie incontestable avec les
Cérites, elles ont aussi des caractères
qui les en distinguent très-nette-
ment. Leur nom indique celui des
caractères qui est le plus saillant et
le plus important, c'est que la co-
quille se termine par trois ouvertu-
res, ce qui ne s'observe dans aucun
autre genre. Certains Cérites, tels
que le *C. sulcatum*, outre l'ouver-
ture antérieure terminale, ont le ca-
nal de la base recouvert antérieu-
rement, de telle sorte qu'il est réduit
à un véritable trou. Dans les Tri-
phores on retrouve d'abord une dis-
position semblable; mais de plus il
existe une troisième ouverture dor-
sale et postérieure dans une direction
opposée à celle qui est antérieure:
Cette ouverture dorsale se prolonge
quelquefois en un petit tube fort
court garni d'un petit bourrelet mar-
ginal. Ce petit tube postérieur est
certainement ce qu'il y a de plus
extraordinaire dans ces Coquilles : il
est sans aucun doute destiné au pas-
sage d'un organe particulier, proba-
blement celui de la génération; mais
l'Animal n'étant pas connu, on n'a
pu s'assurer d'une manière directe
à quel usage il était destiné. Les ca-
ractères génériques peuvent être ex-
primés de la manière suivante : Ani-
mal inconnu. Coquille allongée, tur-
riculée, gonflée dans le milieu, tou-
jours sénestre, terminée par trois
ouvertures rondes : une antérieure,
la plus grande; une à la base et tu-
buleuse; et la troisième postérieure,
le plus souvent garnie d'un bour-
relet. Les Triphores sont de très-
petites Coquilles marines, qui ont
cela de particulier d'être toujours à
gauche, et d'avoir les tours de spire
ornés de plusieurs rangs de petites
perles très-régulières; elles ont aussi
ce caractère remarquable d'être plus
enflées dans le milieu qu'aux deux
extrémités. Nous ne connaissons en-
core que quatre espèces dont nous
citerons seulement la suivante, la
seule qui ait été figurée.

TRIPHORE PERLÉ, *Triphora gemma-*
tum, Nob.; Cérite Tristome, Blainv.,
Malac., p. 404, pl. 20, fig. 3 3 a. Co-
quille longue de quatre à cinq li-
gnes, ornée d'une raie pourprée sur
un fond blanc ou couleur de corne.
Elle est de la mer des Indes. (D..H.)

TRIPHRAGMIUM. BOT. CRYPT.
(*Urédinées*.) Le genre désigné par
Link sous ce nom est extrêmement

voisin des *Puccinia* et des *Phragmidium*. Il est ainsi caractérisé : sporidies presque globuleuses, pédicellées, divisées en trois loges par une cloison transversale et longitudinale, sortant de dessous l'épiderme. Il diffère des Puccinies par ses sporidies à trois loges, et non pas à deux seulement; et des *Phragmidium*, parce que ces sporidies sortent de dessous l'épiderme et non de sa surface, et qu'elles sont divisées en un nombre de loges généralement moins considérable. Link rapporte à ce genre le *Puccinia Ulmariæ* de la Flore Française, qui est assez fréquent sur les feuilles de la Reine des prés. (AD. B.)

* TRIPHYLLOCYNIS. BOT. PHAN. Nom donné par Du Petit-Thouars (Orchidées des îles australes d'Afrique, t. 14) à une Plante qu'il a également nommée *Cynosorchis aphylla*, et que notre collaborateur A. Richard, dans son Mémoire sur les Orchidées des îles de France et de Mascareigne, a placée dans son genre *Gymnadenia*. (G..N.)

TRIPINNA. BOT. PHAN. (Loureiro.) *V.* TRIPINNARIA.

TRIPINNARIA. BOT. PHAN. Loureiro a établi un genre de la Didynamie Angiospermie, L., sous le nom de *Tripinna*, qui a été changé par Persoon en celui de *Tripinnaria*. Ce genre est caractérisé de la manière suivante : calice cyathiforme, à cinq crénelures; corolle presque campanulée, ayant le limbe étalé à cinq segmens ovales, ondulés, velus, le supérieur plus grand; un stigmate aigu, bifide; baie charnue, uniloculaire, contenant plusieurs graines oblongues, comprimées. Le *Tripinnaria Cochinchinensis*, Pers.; *Tripinna tripinnata*, Lour., *Fl. Cochinch.*, 2, p. 476, est un grand Arbre, à rameaux étalés, garnis de feuilles tripinnées, à folioles ovales-aiguës, à fleurs d'un jaune rouge, disposées en grappes terminales. Cet Arbre croît dans les forêts montueuses de la Cochinchine. (G..N.)

TRIPLARIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Polygonées et de la Triandrie Trigynie, L., offrant les caractères suivans : périgone ou calice grand, persistant, tubuleux, le limbe divisé en trois lobes; trois étamines à anthères linéaires; ovaire surmonté de trois styles portant trois stigmates velus; noix monosperme trigone, enveloppée par le calice. Ces caractères, tels que Linné les a tracés, ne sont pas adoptés par tous les auteurs qui ont écrit sur ce genre. Aublet, Willdenow et Kunth lui attribuent des fleurs dioïques; les mâles ayant douze ou neuf étamines; les fleurs femelles ayant l'ovaire entouré de trois étamines stériles squammiformes. Le *Triplaris americana*, L. *T. pyramidalis*, Jacq., est un Arbre qui croît abondamment sur le continent de l'Amérique méridionale, particulièrement à la Guiane et dans la province de Caracas. Ses feuilles sont alternes, très-grandes, engaînantes à la base. Ses fleurs sont disposées en épis axillaires et terminaux. (G..N.)

TRIPLASIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., établi par Palisot-Beauvois, sur une Plante découverte par Delile dans les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. Il est ainsi caractérisé : lépicène à deux valves membraneuses, aiguës, renfermant quatre fleurs pédicellées, la supérieure stérile; glume à valves inégales, l'inférieure profondément incisée en deux segmens entre lesquels est une très-longue soie produite par le prolongement de la nervure dorsale; la valve supérieure entière, velue en dehors et réfléchie. Les fleurs forment une sorte d'épi ou de panicule grêle dont les divisions sont presque sétacées et terminées par un épillet ovale. (G..N.)

TRIPLAX. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Clavipalpes, établi par Fabricius, et ne différant de

Erotyles que par ses antennes presque grenues, et terminées par une massue plus courte, ovoïde, et par les mâchoires dont la division intérieure est membraneuse, avec une seule petite dent au bout. Fabricius en a distingué ceux qui ont une forme presque hémisphérique ou qui sont presque ronds, et en a formé le genre *Tritoma;* il réserve le nom de *Triplax* aux espèces dont le corps est ovale ou oblong. Ces Insectes vivent dans les champignons, sous les écorces des arbres morts, etc. On ne connaît pas leurs métamorphoses. Nous citerons comme type, dans la première division, le TRIPLAX A DEUX PUSTULES, *Tritoma bipustulata*, Fabr., Oliv., Col., 89 *bis*, 1-5. Il est noir, avec une tache rouge à la base de chaque élytre. On le trouve à Paris; et dans la seconde division, le TRIPLAX RUSSE, *Triplax russica*, Oliv., tab. 5; Erot., pl. 1, fig. 1. (G.)

TRIPLE-BANDEAU. OIS. Espèce du genre Sylvie. *V.* SYLVIE-ROITELET. (DR..Z.)

TRIPLIMA. BOT. PHAN. Genre proposé par Rafinesque pour les Carex à deux stigmates et point de dents sur l'utricule. (A.R.)

TRIPLITE. MIN. (Beudant.) Syn. de Manganèse phosphaté. *V.* MANGANÈSE. (B.)

TRIPLOCENTRON. BOT. PHAN. H. Cassini a proposé sous ce nom un genre, ou plutôt un sous-genre, formé aux dépens de quelques *Centaurea* de Linné, et particulièrement des *C. melitensis* et *apula*, espèces qui croissent dans les contrées méridionales de l'Europe. Il se distingue en ce que l'appendice des folioles intermédiaires de l'involucre est muni à sa base de plusieurs épines, et qu'il porte en outre deux autres épines latérales, situées à une distance notable de sa base. Ce sous-genre appartient à la section des Calcitrapées. (G..N.)

TRIPLOCOMA. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Bachelot de la Pilaye (Journal de Bot., 1814, vol. 3, pag. 131) propose avec raison de substituer ce nom à celui de *Dawsonia* donné par R. Brown à un genre de Mousses qu'il a fait connaître. En effet, Palisot de Beauvois avait, antérieurement à Brown, donné le nom de Dawson Turner à un genre de ces Hydrophytes sur lesquels Dawson Turner a composé un si bel ouvrage. Nous avons conséquemment, à l'exemple de Lamouroux, adopté le nom de Dawsonie pour un genre de Floridées. *V.* DAWSONIE. (B.)

TRIPOGON. BOT. PHAN. (Rœmer et Schultes.) Syn. de *Triathera*. (A.R.)

TRIPOLI. MIN. On donne communément ce nom à des substances d'apparence argileuse, à structure fossile et à grain très-fin, sèches au toucher, ne faisant point pâte avec l'eau, et pouvant être employées comme matières à polir. Elles sont composées presque entièrement de Silice; elles sont généralement légères, et d'une teinte rougeâtre ou d'un rose pâle. On distingue des Tripolis d'origines diverses : les uns ne sont que des Schistes ou des Argiles chauffées et torréfiées naturellement par les feux des volcans ou des houillères embrasées; tels sont ceux de Poligné, près de Rennes en Bretagne, et de Corfou. Ce dernier est plus connu sous le nom de Tripoli de Venise. D'autres proviennent de Schistes altérés par la décomposition naturelle des Pyrites qui les accompagnent : tel est celui de Menat, près de Riom en Auvergne. Enfin il en est qui paraissent avoir été produits par l'eau, et qui ne sont que des sédimens très-fins de Silice ou de Ponce broyée. Tel est le Tripoli ou la Terre pourrie des Anglais, et la Terre de Ringelbach, près d'Oberstein avec laquelle on polit les Agathes que l'on trouve dans cette localité.

Les Tripolis servent à polir les pierres et les métaux : on les emploie

à l'eau ou on les délaye avec de l'huile d'olive; quelquefois on les mêle à un tiers de soufre, et on étend le mélange sur un cuir pour s'en servir. (G. DEL.)

TRIPOLIUM. BOT. PHAN. Espèce du genre *Aster*. Le Tripolion de Dioscoride était, selon Sérapion, le *Convolvulus Turpethum*, et selon Columna, le *Plumbago europæa*. (A. R.)

TRIPOS. MICR. Bory de Saint-Vincent a établi sous ce nom un genre d'Infusoires dans la famille des Cercariées, qui a pour type le *Cercaria Tripos*, Mull., tab. 19, fig. 22; Encycl., tab. 10, fig. 4. Ce genre est ainsi caractérisé : corps non contractile, plat, antérieurement tronqué, aminci postérieurement en triangle, et terminé en queue droite, non flexueuse, avec un appendice antérieur de chaque côté du corps. (A. R.)

TRIPSACUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, et de la Monœcie Triandrie, L., dont les caractères sont : des fleurs monoïques disposées en longs épis digités, les fleurs femelles occupant la partie inférieure et les mâles la partie supérieure de ces épis. Le rachis est articulé et flexueux; chaque dent porte plusieurs épillets biflores et sessiles. Dans l'épillet mâle, la lépicène se compose de deux valves oblongues, mutiques, concaves, non carenées, à peu près égales entre elles. Chaque fleur offre une glume formée de deux paillettes membraneuses, concaves, acuminées à leur sommet; la glumelle consiste en deux paléoles tronquées, unilatérales, soudées ensemble par l'un de leurs côtés; les trois étamines ont des anthères allongées, s'ouvrant seulement par leur partie supérieure et portées sur des filamens grêles. Les épillets femelles sont solitaires, également biflores; la lépicène se compose de deux valves, l'une extérieure presque plane, l'autre intérieure, enfoncée dans une excavation du rachis, très-convexe; l'une et l'autre sont cartilagineuses, se terminent en pointe, et sont mutiques. Des deux fleurs l'une est neutre et extérieure, l'autre est femelle. La fleur neutre ne renferme aucun vestige de pistil, mais sa glume est la même que celle de la fleur femelle. Celle-ci est à deux valves, l'une extérieure, oblongue aiguë, concave à sa base; l'autre intérieure, plus étroite et bifide à son sommet. Le pistil offre d'un côté trois étamines rudimentaires et deux paléoles excessivement petites. L'ovaire est allongé et se termine insensiblement en un style simple qui porte à son sommet deux longs stigmates subulés et velus. Le fruit est enveloppé dans les écailles qui sont rapprochées et considérablement endurcies.

Les espèces de ce genre sont originaires de l'Amérique septentrionale. Ce sont de belles et grandes Graminées vivaces, mais dont on tire fort peu de parti. (A. R.)

* TRIPTÈRE. *Triptera*. MOLL. Quoy et Gaimard, qui ont décrit et figuré ce genre dans les Annales des Sciences naturelles (T. VI, pag. 76, et pl. 2, fig. 5), lui assignent pour caractères : corps oblong, charnu, contractile, à extrémité inférieure arrondie, la supérieure présentant une ouverture large, dentelée sur ses bords, munie de deux petites nageoires latérales, insérées en dedans du limbe et surmontées d'un voile membraneux de même forme et de même grandeur qu'elles. Point d'apparence de tête ni d'yeux. Ce nouveau genre mériterait d'être étudié avec soin, ce que n'ont pu faire les auteurs : il est cependant probable que c'est un Ptéropode très-voisin des Cléodores. L'espèce unique a reçu le nom de TRIPTÈRE ROSE, à cause de sa couleur. Quoy et Gaimard l'ont trouvée près du port Jackson. (AUD.)

TRIPTERELLE. *Tripterella*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Broméliacées et de la Triandrie Monogynie, L., établi par le professeur Richard (*in Michx. Flor. Amer.*, 1,

p. 19, tab. 3), et offrant les caractères suivans : le calice est oblong, triangulaire, tubuleux ; le limbe est court, à six divisions peu profondes. Les étamines, au nombre de trois, sont incluses, insérées au-dessous des divisions calicinales, presque sessiles. L'ovaire est infère ; le style, de la longueur des étamines et triangulaire, se termine par trois stigmates courts, épais et obtus. Le fruit est une capsule couronnée par le tube calicinal persistant, à trois loges contenant chacune un grand nombre de graines oblongues, striées et presque cylindriques, attachées à leur angle interne. Les espèces de ce genre, au nombre de deux seulement, sont de petites Plantes grêles originaires de l'Amérique septentrionale ; leurs feuilles sont extrêmement petites et peu nombreuses, sessiles, éparses ; les fleurs terminales en capitule ou au nombre de deux seulement. Le genre Triptérelle est très-voisin du *Burmannia*, mais il en diffère par le nombre de ses étamines et la forme de son calice. (A. R.)

TRIPTÈRES. POIS. Sous-genre de Cotte. *V.* ce mot. (B.)

TRIPTÈRES. MOLL. Par un double emploi, Blainville, dans son Traité de Malacologie, donne ce nom à une section des Rochers, quoique Quoy et Gaimard s'en fussent servis pour un genre nouveau auquel ils ont donné le même nom de Triptère. *V.* ce mot. (D..H.)

TRIPTERIUM. BOT. PHAN. De Candolle a ainsi nommé la première section du genre *Thalictrum*, à laquelle appartient le *T. aquilegifolium*, et qui se distingue par son fruit trigone à angles ailés. (G..N.)

TRIPTÉRONOTE. *Tripteronotes.* POIS. Rondelet ayant figuré par inadvertance, sous le nom de Hauting ou Hautain, un véritable Lavaret avec trois dorsales au lieu de deux, cette erreur a été prise au sérieux par Lacépède, qui a fondé sur cette représentation fabuleuse son genre Triptéronote. *V.* SAUMON, sous-genre COREGONE. (B.)

* TRIPTEROSPERMUM. BOT. PHAN. Blume (*Bijdr. Fl. ned. Ind.*, p. 849) a établi sous ce nom un genre de la famille des Gentianées et de la Pentandrie Monogynie, L., qu'il a ainsi caractérisé : calice tubuleux quinquéfide ; corolle tubuleuse quinquéfide ; cinq étamines incluses, à anthères sagittées ; ovaire pédicellé, entouré à sa base d'un urcéole court ; style filiforme, surmonté d'un stigmate bifide, recourbé en dehors ; baie charnue, uniloculaire, polysperme ; graines munies d'une crête, et fixées aux parois de la baie en trois séries stratifiées ; embryon à radicule centrifuge. Le *Tripterospermum trinerve* est une Herbe volubile, à feuilles opposées, ovales, aiguës, très-entières, glabres, à trois nervures, à fleurs accompagnées de bractées, et solitaires au sommet de pédoncules axillaires. Cette Plante croît dans les forêts élevées des montagnes de Salak et de Gède à Java. (G..N.)

TRIPTILION. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Nassauviées où Cassini le place à côté du *Panphalea*, et lui attribue les caractères suivans : involucre cylindracé, composé de dix folioles imbriquées sur deux rangs, dont les cinq extérieures plus courtes ; réceptacle petit, muni au centre d'un faisceau de paillettes autour duquel sont rangées les cinq fleurs qui composent la calathide. Chaque fleur est hermaphrodite, à corolle tubuleuse à la base, ayant son limbe à deux lèvres, dont l'extérieure est la plus longue ; ovaires ovoïdes, glabres, à trois côtes, surmontés d'une aigrette très-caduque, composée de trois petites paillettes un peu ciliées à leur sommet. Les espèces qui composent ce genre croissent au Chili. L'une d'elles (*T. spinosum*) est une fort jolie Plante à fleurs bleues et à feuilles laciniées, à lobes épineux, qui lui donnent un aspect fort élégant. Dans

le *Botanical Register*, vol. 10, n. 853, Lagasca a donné un aperçu monographique du genre *Triptilion*, qui comprend quatre espèces, dont trois nouvelles. Bertero en a découvert au Chili une espèce à fleurs blanches qui a un port un peu différent, et qui probablement formera un genre distinct lorsqu'elle sera mieux examinée. (G..N.)

TRIQUE-MADAME. BOT. PHAN. Nom vulgaire du *Sedum album*, L. *V.* ORPIN. (B.)

TRIQUETRA. CONCH. Klein, dans son *Tentamen Method. Ostrac.*, p. 135, donne ce nom à un genre de la classe des *Diconcha aurita*. Il se compose d'une seule Coquille qui appartient au genre *Unio*. *V.* MULETTE. (D..H.)

TRIQUÈTRE. CONCH. Nom que Blainville, dans son Traité de Malacologie, a donné à une des sections du genre Vénus, section qui renferme toutes les espèces triangulaires. *V.* VÉNUS. (D..H.)

TRIRAPHIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Polygynie Monœcie, L., établi par Robert Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 185) qui l'a ainsi caractérisé : lépicène (glume, R. Br.) multiflore, à deux valves égales et mutiques; épillets distiques, à deux ou plusieurs fleurs, les intérieures hermaphrodites, les autres mâles et stériles; valves extérieures de la glume (périanthe, R. Br.) portant au sommet trois arêtes droites; valve intérieure mutique; deux petites écailles hypogynes; trois étamines; deux styles à stigmates velus; fleurs en panicule. Ce genre, voisin de l'*Ectrosia* et du *Chloris*, ne renferme que deux espèces, *Triraphis pungens* et *T. mollis*, qui croissent dans la région intertropicale de la Nouvelle-Hollande. (G..N.)

TRISANTHUS. BOT. PHAN. Le genre fondé sous ce nom par Loureiro rentre dans l'*Hydrocotyle*, et même ne diffère pas de l'*Hydrocotile lunata*, ainsi que De Candolle s'en est assuré par la vue de l'échantillon de Loureiro. (G..N.)

TRISCALE. REPT. OPH. Espèce du genre Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

* TRISECUS. BOT. PHAN. Ce nom est donné, dans le 6e volume du *Systema Vegetabilium* de Schultes, à un genre établi en manuscrit par Willdenow, et qui appartient à la Pentandrie Trigynie, L. Voici les caractères génériques imposés à ce genre : calice quinquédenté; cinq pétales; capsule à trois loges monospermes. L'espèce unique du genre est nommée *T. frangulæfolius*, et elle a été récoltée sur les bords de l'Orénoque par Humboldt et Bonpland. (G..N.)

TRISETARIA. BOT. PHAN. (Forskahl.) Syn. de *Trisetum*. *V.* ce mot. (G..N.)

TRISETARIUM. BOT. PHAN. (Labillardière.) Syn. de *Trisetum*. *V.* ce mot. (G..N.)

TRISETUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., établi par Persoon d'après Forskahl qui lui avait donné le nom de *Trisetaria*. Il ne diffère essentiellement du genre *Avena* que par la valve extérieure de la glume, munie de trois arêtes, dont les deux latérales ne sont quelquefois que de deux dents ou deux soies qui accompagnent celle du milieu. La principale espèce de ce genre est le *Trisetum Forskahlii*, Pers., Plante herbacée à tiges rameuses, munies de feuilles courtes, linéaires, et portant des fleurs disposées en une panicule serrée et terminale. On trouve cette Plante en Egypte. Les autres espèces ont été décrites par les auteurs sous le nom générique d'*Avena*; telles sont les *A. nitida* et *parviflora*, Desf.; *A. viridis* et *elongata*, Kunth. Les deux premières croissent en Afrique, dans le bassin de la Méditerranée; les deux autres sont indigènes du Mexique. (G..N.)

TRISIOLA. BOT. PHAN. Genre éta-

bli par Rafinesque pour l'*Uniola paniculata*, mais qui n'a pas été adopté. (A. R.)

TRISIS. CONCH. Dans son Manuel de Zoologie, Oken a proposé ce genre pour une Coquille assez singulière (*Arca tortuosa*), mais qui, malgré sa forme, appartient bien au genre Arche, et n'a pas de caractères suffisans pour former un genre à part. *V.* ARCHE. (D..H.)

TRISOPTÈRE. POIS. Genre créé par Rafinesque-Schmaltz pour un Poisson très-voisin des Gades, et qui vit dans les mers de Sicile. C'est le *Trisopterus fasciatus*, d'un jaune doré, rayé de bleu, et dont la queue est fourchue. (LESS.)

TRISTAN. INS. Nom donné par Geoffroy au *Satyrus hipparchia* de Fabricius. *V.* SATYRE. (G.)

TRISTANIE. *Tristania*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Leptospermées, offrant les caractères suivans : calice turbiné adhérant par sa base avec l'ovaire infère, tubuleux, persistant et à cinq divisions; corolle de cinq pétales; étamines variant de douze à quinze, insérées sur une seule rangée, à la partie supérieure du tube calicinal; anthères courtes, presque globuleuses et introrses; style et stigmate simples. Ovaire à cinq loges contenant un très-grand nombre d'ovules attachés à leur angle interne. Le fruit est une capsule variant de trois à cinq loges polyspermes, dont le sommet est plus ou moins à nu au-dessus du tube calicinal. Les graines sont petites et dépourvues d'ailes. Les espèces qui forment le genre *Tristania* établi par R. Brown (*In Hort. Kew. ed.* 2, 4, p. 417) ont été retirées du genre *Melaleuca*. Ce sont des Arbustes de la Nouvelle-Hollande, à feuilles simples, entières, lancéolées, ayant les fleurs disposées en corymbes pédonculés. On compte environ cinq ou six espèces de ce genre, dont une est assez commune dans les jardins d'agrément; c'est le *Tristania neriifolia*, Br., *loc. cit.*, qui est figuré dans l'Atlas de ce Dictionnaire.

Poiret avait aussi établi un genre *Tristania* pour le *Ponceletia arundinacea* de Du Petit-Thouars. Mais ce genre, qu'il ne faut pas confondre avec le *Ponceletia* de R. Brown, a été réuni au *Spartina*. (A. R.)

TRISTELLATEIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Malpighiacées, établi par Du Petit-Thouars (*Gen. Nov. Madag.*, p. 14, n. 47), et ainsi caractérisé : calice à cinq divisions; corolle à cinq pétales onguiculés, infléchis; dix étamines dont cinq alternes, plus petites; ovaire marqué de trois pores glanduleux; style courbé de la longueur des étamines; fruit capsulaire à trois carpelles couronnés par six appendices; embryon roulé, dépourvu de périsperme. Ce genre a été nommé *Zymum* par Jussieu, d'après Noronha. Il ne renferme qu'une seule espèce (*T. madagascariensis*), Arbrisseau de Madagascar, à tige grimpante, garnie de feuilles entières, les inférieures verticillées, quaternées, les supérieures opposées, glanduleuses à la base. Les fleurs sont jaunes et disposées en grappes. (G..N.)

TRISTEMME. *Tristemma*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées et de la Décandrie Monogynie, L., établi par Jussieu (*Gener. Plant.*, p. 329) et ainsi caractérisé : calice entouré à la base de plusieurs bractées, tubuleux, à quatre ou cinq découpures, muni près du limbe d'appendices barbus; corolle à quatre ou cinq pétales onguiculés; huit à dix étamines à anthères un peu arquées, munies à la base de petites oreillettes; ovaire à peine adhérent au calice par la base, au sommet; baie déprimée de diverses manières, revêtue du calice, à quatre ou cinq loges. Ce genre tient le milieu entre l'*Osbeckia* et le *Melastoma*; il a été réuni à ce dernier par Don, mais De Candolle l'a conservé. La principale espèce a été nommée *Tristemma Virusanus* par Commerson, qui l'a dé-

couverte à l'île Maurice, et que Ventenat a figurée dans son Choix de Plantes, pl. 35. Deux autres espèces ont été décrites sous le nom de *Tristemma hirtum* et *angustifolium*; l'une croît en Afrique au royaume d'Oware, l'autre dans les Moluques. (G..N.)

TRISTECA. BOT. CRYPT. (*Lycopodiacées.*) Syn. du *Psilotum* de Palisot de Beauvois. (A. R.)

* TRISTEGIS. BOT. PHAN. (Nées.) Syn. du *Melinis* de Palisot de Beauvois. (A. R.)

TRISTICHA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Du Petit-Thouars avait été nommé antérieurement *Dufourea* par Bory de Saint-Vincent. *V.* ce mot. (G..N.)

TRISTICHIS. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Le genre fondé sous ce nom par Ehrarht est le *Diplocomium* de Weber et Mohr. Il a pour type le *Meessia longiseta* d'Hedwig. *V.* DIPLOCOMIUM. (AD. B.)

TRISTOME. *Tristoma.* MOLL. Blainville a cru à tort que nous avions primitivement donné ce nom à notre petit genre Triphore, qui pour nous n'a jamais porté que ce dernier nom auquel nous renvoyons. (D..H.)

TRISTOME. *Tristoma.* INTEST. Genre de l'ordre des Trématodes, ayant pour caractères : corps aplati; deux pores antérieurs simples, le troisième postérieur radié; un organe particulier cirrhiforme entre les pores antérieurs. Ce genre, établi par Cuvier, renferme deux espèces assez grandes, dont le corps est aplati, orbiculaire, les bords minces, plus ou moins sinueux. Antérieurement (1) ces Vers présentent un lobe distinct du reste du bord par deux échancrures au fond desquelles existe un pore orbiculaire; tourné vers la face inférieure, d'une ligne de diamètre, imperforé, tenant au corps de l'Animal par un pédicule court et étroit. Sur le lobule ou à sa base existe une ouverture de laquelle sort un organe peu distinct qui paraît être un cirrhe ou organe génital mâle; il est inermé dans l'une des espèces, garni de petits aiguillons dans l'autre; à une certaine distance de l'extrémité postérieure et en dessous, existe un autre pore de plus de deux lignes de diamètre, suborbiculaire, pédicellé comme les deux pores antérieurs; sa substance, plus ferme que celle du corps, est presque cartilagineuse; dans son centre existe un disque orbiculaire duquel partent sept rayons saillans qui se rendent à la circonférence, laquelle est épaisse, bordée et un peu ondulée; les rayons sont lisses, mais le disque et les intervalles des rayons sont converts de granulations petites et élevées. Des vaisseaux parcourent le corps et se dirigent, en se divisant, vers la circonférence. Ces êtres singuliers ont été trouvés sur quelques espèces de Poissons. L'une des espèces a été nommée *Tr. coccineum* par Cuvier, et l'autre *Tr. maculatum* par Rudolphi. (E. D..L.)

* TRITELEIA BOT. PHAN. Genre récemment publié par Lindley (*Bot. Regist.*, n. 1293 *in textu*), d'après des Plantes rapportées par le voyageur Douglas. Ce genre, voisin du *Brodiæa*, dans la famille des Asphodélées, offre les caractères suivans : périanthe hypocratériforme, continu avec le pédicelle, ayant son limbe partagé en six divisions; six étamines fertiles, trois placées à la gorge du périanthe et devant ses divisions, les trois autres alternes et placées sur le tube; écailles hypogynes nulles; ovaire pédonculé, triloculaire, polysperme; style trigone, continu avec l'ovaire; trois stigmates. Ce genre comprend trois espèces herbacées, dont une croît dans le nord-ouest de l'Amérique, et a été trouvée par Douglas; c'est son *T. grandiflora*. Les deux autres (*T. bivalvis* et *uniflora*)

(1) Il paraît, d'après la figure qu'a donnée Cuvier du Tristome rouge, qu'il considère comme antérieures les parties que Rudolphi regarde comme postérieures.

sont indigènes du Chili, et ont été trouvées, la première par Mac-Rae, aux environs de Santiago, la seconde par Gillies, près de Mendoza. (G..N.)

TRITICUM. BOT. PHAN. *V.* FROMENT.

TRITOMA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asphodélées et de l'Hexandrie Monogynie, L., établi par Gawler (*Bot. Magaz.*, n. 744) qui l'a ainsi caractérisé : périanthe campanulé-cylindracé, à six dents; six étamines insérées sur le réceptacle de l'ovaire, très-droites, libres, saillantes, alternativement courtes et longues; stigmate en forme de point terminant le style; capsule cartilagineuse, ovale, à trois côtés obtus; graines nombreuses, sur deux rangées, triquètres, ou diversement anguleuses, se recouvrant mutuellement. Ce genre est fondé sur une plante placée d'abord parmi les *Aloïs*, puis réunie au *Weltheimia;* mais il paraît suffisamment distinct par les caractères tirés des étamines non soudées au périanthe du style non séparable en trois, ainsi que par ceux de la capsule et par le port. Les principales espèces de ce genre sont cultivées comme Plantes d'ornement dans les jardins. Nous citerons sous le rapport les *Tritoma Uvaria, media* et *pumila*, figurées dans les ouvrages anglais, et dans les Liliacées de Redouté. Ce sont des Plantes originaires du cap de Bonne-Espérance. De leur rhizôme qui est épais sortent des feuilles rubanées, et une hampe centrale qui porte des fleurs pendantes disposées en épi et d'une couleur orangée. (G..N.)

* TRITOMANTHE. BOT. PHAN. (Link.) Pour *Tritoma*. *V.* ce mot. (G..N.)

TRITOME. *Tritoma*. INS. Geoffroy désigne ainsi le Mycétophage quadrimaculé. *V.* MYCÉTOPHAGE. Enfin Fabricius a désigné sous le même nom une division du genre Triplax. *V.* ce mot. (G.)

TRITON. *Triton*. REPT. BAT. Genre de la famille des Urodèles, très-voisin des Salamandres, auxquelles on l'avait même réuni jusqu'à Laurenti. Son caractère distinctif consiste dans la forme de la queue, qui est comprimée au lieu d'être cylindrique, et qui se trouve ainsi convertie en un organe de natation. Les Tritons passent en effet presque toute leur vie dans l'eau, comme l'indique le nom de Salamandres aquatiques, qui leur a souvent été donné. Les Tritons sont célèbres par les expériences de Spallanzani sur leur force de reproduction; expériences d'où il résulte qu'ils peuvent reproduire plusieurs fois de suite et en entier le même membre lorsqu'on le leur coupe. On cite aussi comme une autre faculté non moins singulière, celle que leur a reconnue Dufay, de pouvoir être pris dans la glace, et y rester assez long-temps sans périr. Toutefois, il est douteux que cette faculté très-remarquable leur appartienne en propre; il est même des Batraciens, de famille différente, qui paraissent la présenter également, et tels sont principalement les Crapauds, comme il résulte d'expériences encore inédites que nous avons faites pendant l'hiver de 1828, soit sur le *Bufo vulgaris*, soit sur le *Bufo calamita*.

Les Tritons se nourrissent principalement de larves d'Insectes et de petits Mollusques. Ils nagent en agitant leur queue de droite à gauche, plongent facilement en se laissant entraîner par leur propre poids, mais sont tenus à des efforts souvent répétés pour venir respirer à la surface de l'eau. Leurs œufs, qui forment de longs chapelets, éclosent au commencement de l'été, quinze jours après la ponte. Les petits conservent leurs branchies plus ou moins longtemps, selon les espèces; les individus qui ne les ont point encore perdues au commencement de l'hiver, les conservent jusqu'au printemps.

On trouve plusieurs espèces de Tritons dans l'Europe et l'Amérique septentrionale; mais les auteurs s'accor-

dent peu sur leur nombre et leurs caractères. Les mieux caractérisées sont, parmi les espèces européennes, le Triton marbré, *Salamandra marmorata*, Lat., ou *Triton Gesneri*, Laur.; le Triton à flancs tachetés, *Sal. alpestris*; le Ponctué, *Sal. punctata*; le Crêté, *Sal. cristata*; le Palmipède, *Sal. palmata*. La plupart de ces espèces sont brunes en dessus avec le ventre d'une couleur plus claire et des taches noires ou noirâtres dont la disposition varie. Leur taille est ordinairement de cinq à huit pouces.

Une espèce plus digne de fixer l'attention, quoiqu'on ne la retrouve plus aujourd'hui vivante, est celle dont les débris fossiles ont été trouvés dans les Schistes d'OEningen, et que Scheuchzer avait cru être les restes d'un Homme; sa dissertation intitulée *Homo diluvii testis* est devenue célèbre. Jean Gesner paraît être le premier qui ait révoqué en doute la détermination de Scheuchzer, mais pour lui en substituer une autre non moins erronée, celle qui fait, des ossemens fossiles d'OEningen, les débris d'une grande espèce de Silure. Malgré les travaux de Gesner et d'un grand nombre d'autres auteurs, c'est donc seulement aux naturalistes contemporains, principalement à l'illustre auteur des Ossemens fossiles, qu'on doit d'avoir prouvé que les os du prétendu *Homo diluvii testis* sont seulement les os d'une espèce de Triton, aujourd'hui perdue, et d'une taille gigantesque. (IS. G. ST.-H.)

TRITON. *Triton*. MOLL. Genre démembré des Murex de Linné par Lamarck dans son dernier ouvrage, généralement adopté depuis, et toujours placé dans le voisinage des Ranelles et des Rochers. Les Tritons diffèrent peu en effet de ces deux genres. Dans le premier, les bourrelets sont opposés, latéraux, et correspondant les uns aux autres : il n'y en a jamais que deux pour chaque tour de spire. Dans les Rochers, les varices sont au nombre de trois ou en plus grand nombre, se succédant à des intervalles égaux; elles descendent du sommet à la base de la coquille. Dans les Tritons enfin les varices ou bourrelets ne sont jamais épineux comme dans les Rochers et régulièrement disposés; ils sont épars en nombre et à distances variables sur chaque tour, et ne se correspondant jamais d'une manière constante et régulière. Les Animaux des Tritons paraissent ne différer en rien de ceux des Rochers; ils habitent les mêmes mers et ont les mêmes mœurs; ils habitent surtout les mers chaudes. On trouve quelques espèces dans la Méditerranée. On en compte un assez grand nombre, soit vivans, soit fossiles, soixante environ. Ces derniers sont beaucoup moins nombreux, et ne comptent que pour un tiers. Caractères génériques : Coquille ovale ou oblongue, canaliculée à sa base, à bourrelets, soit alternes, soit rares, ou subsolitaires, jamais épineux, et ne formant jamais de rangées longitudinales. Ouverture oblongue. Opercule corné, épais, à élémens concentriques ou squameux. Nous indiquerons dans ce genre quelques-unes des principales espèces.

TRITON ÉMAILLÉ, *Triton variegatum*, Lamk., Anim. sans vert. T. VII, p. 178, n. 1; *Murex Tritonis*, L., Gmel., p. 3549, n. 69; Lister, Conch., tab. 959, fig. 12; Gualt., *Test.*, tab. 48, fig. A; Favanne, Conch., pl. 32, fig. G 1, G 2; Chemn., Conch. T. IV, tab. 134, fig. 1277 à 1281, et tab. 135, fig. 1282, 1283; Encycl., pl. 421, fig. 2, a, b. Très-grande et fort belle Coquille, l'une des plus grandes connues, émaillée de vives couleurs. Elle vit dans l'Océan Indien et, dit-on, dans la Méditerranée. On la nomme vulgairement la Trompette marine ou la Conque de Triton.

TRITON TUBERCULEUX, *Triton lampas*, Lamk.; *Murex lampas*, L. Gmel., p. 3532, n. 26; Lister, Conch. tab. 1023, fig. 88; Rumph, Mus. Amb., tab. 20, fig. C, D; Favanne, Conch., pl. 31, fig. E 2, E 3; Martini, Conch. T. IV, tab. 128, fig.

236, 1237, et tab. 129, fig. 1238, 239; Encycl., pl. 420, fig. 3, a, b. Grande Coquille ventrue, très-tuberculeuse, vulgairement nommée la Culotte de Suisse. Elle vient des mers de l'Inde où elle n'est pas très-rare.

Triton baignoire, *Triton lotorium*, Lamk., *loc. cit.*, n. 10; *Murex lotorium*, L., Gmel., p. 3533, n. 30; Rumph, Mus. Amb., tab. 26, fig. B; Favanne, Conch., pl. 34, fig. A 3; Encycl., pl. 415, fig. 3. Coquille dont le canal est assez fortement tordu. On la nomme vulgairement le Rhinocéros ou la Gueule de Lion, à cause des dents saillantes qui sont dans son ouverture sur le bord droit.

Triton grimaçant, *Triton Anus*, Lamk., *loc. cit.*, n. 21; *Murex Anus*, L., Gmel., p. 3536, n. 38; Lister, Conch., tab. 833, fig. 57; D'Argenv., Conch., pl. 9, fig. H; Martini, Conch. t. II, tab. 41, fig. 403, 404; Favanne, Conch., pl. 31, fig. H 1; Gualtierri, *Test.*, tab. 37, fig. B, E; Encycl., pl. 413, fig. 3, a, b. Espèce fort singulière par sa distortion, et remarquable par la forme de son ouverture très-tuberculeuse, et garnie d'une large lame. Vulgairement la grimace, l'Anus. Elle vient de l'Inde. (D..H.)

TRITONIE. *Tritonia*. MOLL. On doit le genre Tritonie à Cuvier, qui l'a proposé et décrit pour la première fois dans le premier volume des Annales du Muséum. L'anatomie qu'il en donna le mit à même d'établir les rapports de son nouveau genre avec les Doris, et ces rapports sont incontestables. En adoptant le genre, De Roissy, dans le Buffon de Sonnini, le rangea dans les Gasteropodes, entre les Doris et les Onchidies. Suivant en cela les indications de Cuvier, Lamarck (Philos. Zool.) proposa la famille des Tritoniens (*V.* ce mot), dans laquelle six genres furent admis, et les Tritonies, entre les Scyllées et les Téthys, sont plus naturellement placées que ne l'avait fait De Roissy. Les rapports assignés par Lamarck à ce genre n'éprouvèrent aucune modification dans la Méthode qu'il publia, en 1812, dans l'Extrait du Cours. Les Nudibranches de Cuvier (Règne Animal) correspondent assez exactement à la famille des Tritoniens de Lamarck. Le genre qui nous occupe s'y trouve naturellement placé entre les Polycères et les Téthys, plus éloigné des Doris que dans le principe. Lamarck, dans son dernier ouvrage, persista dans l'arrangement de la famille des Tritoniens, et n'y apporta d'autre changement que de mettre les Tritoniens entre les Eolides et les Scyllées, au lieu de les laisser entre les Scyllées et les Téthys. Les Tableaux systématiques de Férussac, tout en présentant en apparence de grands changemens dans les Nudibranches de Cuvier, les laissent cependant, quant au fond, dans les mêmes rapports, les divisions des familles n'ayant rien changé dans l'ordre linéaire des genres; aussi les Tritonies n'en restent pas moins entre les Polycères et les Téthys. Blainville (Malacologie) restreignit la famille des Dicères (*V.* ce mot) à trois genres, et ils ont sans contredit une grande analogie. Les Tritonies sont entre les Scyllées et les Téthys, ce qui confirme des rapports de Lamarck, qui aurait peut-être fait deux familles à la place de celle des Tritoniens, s'il avait porté son attention sur le nombre des tentacules, caractère dont Blainville s'est servi fort habilement. L'arrangement de la famille des Sébranches de Latreille (Fam. nat. du Règn. Anim., p. 174) correspond entièrement et exactement à la famille des Dicères de Blainville, quoique ses caractères soient pris de la disposition des branchies et non du nombre des tentacules. Les Tritonies y sont placées dans les mêmes rapports que dans Blainville. Les caractères génériques sont exprimés de la manière suivante : corps limaciforme, bombé, convexe en dessus, plan, et pourvu d'un large disque muscu-

laire, propre à ramper en dessous; deux tentacules supérieurs rétractiles dans une sorte d'étui; une grande lèvre ou voile circulaire frontale; bouche armée d'une paire de grandes dents latérales, tranchantes et denticulées sur les bords; branchies en forme de panaches ou d'arbuscules rangées symétriquement de chaque côté du corps. Les Tritonies ont assez l'aspect des Doris; leur corps limaciforme est pourvu d'un large pied qui occupe toute la face ventrale; ce pied, terminé par un bord mince, laisse en dessus une partie nue, au-dessus de laquelle sont rangées les branchies qui paraissent former les franges élégantes au bord du manteau; au côté droit cet espace nu de la partie supérieure du pied présente deux ouvertures séparées, distantes, pour l'anus et les organes de la génération. Le dos est granuleux, comme chagriné; un voile frangé, comparable en petit à celui si grand des Téthys, tombe au-dessus de la bouche. Les tentacules ne sont pas moins remarquables que dans certains Doris : un étui cylindrique non rétractile les contient en entier; ils en sortent et y rentrent par le même mécanisme que ceux des Limaces. Nous ne pouvons entrer dans les détails d'organisation intérieure; ils ont été donnés par Cuvier dans le Mémoire que nous avons cité et auquel nous renvoyons. Nous renvoyons également à l'article *Tritonie* donné par Blainville dans le Dictionnaire des Sciences naturelles. On ne connaît encore qu'un petit nombre d'espèces, la plupart de l'Océan Européen. Nous indiquerons les principales.

Tritonie de Homberg, *Tritonia Hombergii*, Cuv., Ann. du Mus. T. I, p. 483, pl. 31, fig. 1, 2, et pl. 32 pour les détails anatomiques; Lamk., Anim. sans vert. T. VI, 1re part., p. 304, n. 1; Blainv., Malac., pl. 46, fig. 6; Dicquemare, Journ. de Phys., octobr. 1785, pl. 2. Grande espèce qui aurait jusqu'à huit pouces de long, à ce que dit Dicquemare. Elle n'a ordinairement que deux ou trois pouces. Elle vit dans la Manche.

Tritonie arborescente, *Tritonia arborescens*, Cuv., Ann. du Mus. T. VI, p. 434, pl. 61, fig. 8, 9, 10; Lamk., *loc. cit.*, n. 2; *Doris cervina*, Gmel., p. 3105, n. 12; Bommé, Mém. de Fless. T. III, fig. 1. Beaucoup plus petite que la précédente. Elle se trouve aussi dans la Manche. (D..H.)

TRITONIE. *Tritonia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Iridées et de la Triandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : spathe bivalve, scarieuse; périgone tubuleux, turbiné; le limbe divisé en six segmens réguliers; trois étamines à filets courbés; ovaire infère surmonté d'un style portant trois stigmates étalés; capsule ovale, arrondie, triloculaire, renfermant plusieurs graines globuleuses, ni ailées, ni pulpeuses. Ce genre a été établi par Ker dans le *Botanical Magazine* et dans l'*Hortus Kewensis*, pour y recevoir des espèces qui avaient été placées autrefois dans les genres *Gladiolus* et *Ixia*. On en compte environ quinze espèces, toutes originaires du cap de Bonne-Espérance, et cultivées dans les jardins d'Europe où elles exigent les mêmes soins que les nombreuses espèces d'*Ixia* et de *Gladiolus*. Parmi ces Plantes nous mentionnerons pour leur beauté, le *Tritonia crispa*, Ker, *Botan. Mag.*, tab. 678; *Gladiolus crispus*, Andr., Rep., tab. 112; et le *Tritonia miniata*, *Bot. Mag.* 609; *Ixia miniata*, Jacq., *Hort. Schœnbr.*, 1, tab. 24. Cette dernière espèce est remarquable par les couleurs maculées de son périgone qui la font distinguer en plusieurs variétés. (G..N.)

TRITONIENS. MOLL. Lamarck proposa cette famille, pour la première fois, dans sa Philosophie zoologique; il y rassembla les six genres Glauque, Eolide, Scyllée, Tritonie, Téthys et Doris. Il la reproduisit sans changemens dans l'Extrait du Cours et dans son dernier ouvrage, et dans

es mêmes rapports au commencement des Gastéropodes. Les Nudibranches de Cuvier (*V.* ce mot) représentent assez exactement cette famille des Tritoniens de Lamarck. Elle fut démembrée par Férussac qui, en conservant son nom, lui laissa quatre genres seulement : Tritonie, Doto, Scyllée et Téthys. Elle ne fut admise ni par Blainville ni par Latreille, qui la partagèrent en divers groupes. *V.* NUDIBRANCHES et les six genres que nous avons cités. (D..H.)

TRITRI. OIS. *V.* GOBE-MOUCHE.

TRIUMFETTA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Tiliacées et de la Polyandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : calice à cinq sépales, obtus ou souvent apiculés au-dessous du sommet; corolle à cinq pétales, ou rarement nulle; étamines au nombre de dix à trente, libres ou quelquefois légèrement cohérentes par la base; ovaire presque rond, surmonté d'un seul style; capsule recouverte de poils crochus, et formée de quatre carpelles plus ou moins soudés entre eux; une à deux graines dans chaque loge, pourvues d'un embryon renversé. Ce genre se compose d'environ trente espèces qui croissent dans les diverses régions intertropicales du globe. De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.* T. I, p. 506) les a distribuées en deux sections qu'il a nommées *Lappula* et *Bartramia*, sections qui avaient été considérées par Gaertner comme deux genres distincts sous les noms de *Triumfetta* et *Bartramia*. Parmi celles de la première section, nous citerons le *T. Lappula*, L., qui croît dans les Antilles et que Plumier (édit. Burm., tab. 855) avait autrefois figurée. La seconde section est beaucoup plus nombreuse en espèces que la première; elle a été surtout enrichie par les travaux de Vahl, Lamarck et Kunth. Les *Triumfetta* sont des Arbrisseaux, quelquefois des Plantes annuelles, qui n'ont rien de remarquable soit pour l'ornement, soit pour les usages économiques. (G..N.)

TRIXAGE. *Trixagus*. INS. Nom donné par Kugellan au genre Throscque. *V.* ce mot. (G.)

TRIXAGO. BOT. PHAN. Mœnch avait constitué sous ce nom un genre qui avait pour type le *Stachys arvensis*, mais qui n'a pas été adopté. (G..N.)

TRIXE. *Trixa*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen (Diptères d'Europe), et adopté par Latreille dans la nouvelle édition du Règne Animal. Les caractères assignés à ce genre par son auteur sont : antennes courtes, insérées chacune dans une petite cavité du front, rabattues, de trois articles courts; le premier très-court, les seconds et troisième égaux entre eux; celui-ci ovale, portant une soie dorsale nue, courte, biarticulée; ouverture de la cavité buccale très-petite, ovale; trompe cachée lors du repos dans la cavité buccale, géniculée; sa base très-courte; palpes insérés à la base de la lèvre, épais, cylindriques, obtus, très-garnis de soies, un peu saillans; tête ovale; hypostome velu des deux côtés, muni de quelques soies, mais sans moustaches proprement dites; front velu, ayant un sillon longitudinal peu enfoncé; yeux fort espacés dans les femelles, beaucoup plus rapprochés et plus grands dans les mâles; trois ocelles placés en triangle sur le vertex; corps hérissé de poils; corselet bombé, garni de poils, séparé vers son milieu par une ligne transversale enfoncée; ailes lancéolées, velues vues au microscope, à moitié ouvertes dans le repos; deux cellules au bord postérieur, formées chacune par une nervure transversale avant d'atteindre ce bord; cuillerons grands; balanciers cachés: abdomen ovale, garni de poils hérissés, composé de quatre segmens; pates assez longues; pelotes des tarses fort longues dans les mâles. Ces Diptères vivent dans les pays boisés et marécageux. Meigen en décrit six espèces,

toutes propres à l'Europe et inédites avant lui. La *Dictya incana* de Fabricius (Syst. Antl.) appartient aussi à ce genre. Elle est d'Amérique. (G.)

TRIXIS. BOT. PHAN. P. Browne, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque, publiée en 1756, établit le genre *Trixis*, qui fut méconnu par Linné et confondu avec le *Perdicium*. En 1811, Lagasca rétablit sous son ancien nom ce genre qui fut admis par De Candolle et par Cassini. Celui-ci l'a placé dans la tribu des Nassauviées près des genres *Martrasia*, *Jungia* et *Dumerilia*, auxquels il ressemble par son involucre, et à quelques égards par son port. Kunth a ainsi caractérisé le genre *Trixis*, auquel, d'après Lamarck, il a conservé improprement le nom de *Perdicium* : involucre composé d'environ huit folioles à peu près égales, réfléchies, ceint d'un calicule; réceptacle garni de poils; tous les fleurons de la calathide hermaphrodites, à deux lèvres; l'extérieure plus grande, plane, tridentée; l'intérieure partagée en deux lanières linéaires; anthères munies à la base de deux soies; aigrette poilue, sessile. Cassini (Opuscules phyt., 2e vol., p. 159) ajoute à ces caractères celui d'avoir le fruit un peu collifère. Les espèces de ce genre sont des Plantes herbacées ou frutescentes qui croissent dans les parties chaudes de l'Amérique, principalement aux Antilles et au Pérou. Leurs fleurs sont terminales, disposées en panicules ou en corymbes.

Le nom de *Trixis* a été aussi donné par Swartz et Schreber au genre *Bailliera* d'Aublet. (G..N.)

TRIZEUXIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées, établi par Lindley (*Collect. Bot.*, tab. 2), qui l'a ainsi caractérisé : périanthe biparti; le segment supérieur bilobé; l'inférieur triparti, renflé; labelle parallèle à la colonne (gynostême), ayant le limbe élargi et recourbé; stigmate creux; anthère à une seule loge, renfermant deux masses polliniques adhérentes à une caudicule fusiforme. La seule espèce du genre (*Trizeuxis falcata*, Lindl., *loc. cit.*) est une Orchidée parasite sur les arbres, et originaire de l'Amérique méridionale ou des Antilles. Ses fleurs sont très-petites, et disposées en sertules au sommet d'une hampe branchue. (G..N.)

TROCHETIA. BOT. PHAN. De Candolle (Mém. du Muséum, T. X, p. 106) a établi sous ce nom un genre de la famille des Byttnériacées, qu'il a ainsi caractérisé : calice profondément découpé en cinq divisions, nu extérieurement; corolle à cinq pétales; vingt étamines ayant leurs filets réunis à la base en un urcéole, cinq d'entre elles stériles; un seul ovaire presque rond, couvert d'écailles, surmonté d'un style filiforme; capsule à cinq loges et à cinq valves; graines petites, presque rondes, dépourvues d'ailes. Ce genre, voisin des *Dombeya*, se compose de deux espèces (*T. uniflora* et *T. triflora*) qui croissent dans l'île de Mascareigne. Ce sont des Arbrisseaux à feuilles entières, couvertes en dessous d'écailles rousses, à fleurs au nombre de une à trois portées sur des pédoncules axillaires et pendans. (G..N.)

TROCHILUS. OIS. *V.* COLIBRI.

* TROCHISCANTHES. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ombellifères, récemment établi par Koch (*Umb.*, p. 103, fig. 95), et ainsi caractérisé : calice dont le bord est à cinq dents; pétales longuement onguiculés, spatulés, presque entiers, avec un appendice triangulaire infléchi; fruit un peu comprimé sur les côtés; méricarpes munis chacun de cinq côtes presque ailées, les latérales formant une bordure; vallécules larges, à trois ou quatre canaux oléifères, la commissure à huit; carpophore biparti; graines demi-cylindriques. Le genre *Trochiscanthes* est fondé sur une Plante qui a été promenée dans quatre genres différens. C'est le *Smyrnium nodiflorum* d'Allioni (*Fl.*

Pedem., p. 23, tab. 72), le *Ligusticum nodiflorum* de Villars, l'*Angelica paniculata* et l'*Imperatoria nodiflora* de Lamarck. C'est une Herbe vivace, glabre, à feuille radicale, deux à trois fois subdivisée en segmens ovales-lancéolés, dentés en scie. La tige est très-rameuse, portant des fleurs blanches. Cette Plante croît dans les forêts ombragées et montueuses de l'Europe méridionale. (G..N.)

TROCHITE. MOLL. Une Coquille, nommée *Patella chinensis* par Schumacher, et qui est probablement le *Patella sinensis*, L. (*Calyptræa sinensis*, Lamk.), a servi à cet auteur pour former un nouveau genre, qui ne saurait être adopté, s'il est, selon les apparences, un dédoublement des Calyptrées. (D..H.)

TROCHITES ou TROCHILITES. MOLL. et ÉCHIN. Les anciens oryctographes nommaient ainsi, tantôt des Coquilles trochoïdes fossiles; tantôt des articulations de tiges d'Ancrinites. Ces dénominations ne sont plus en usage. (D..H.)

* TROCHOCARPA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Epacridées, établi par R. Brown (*Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, p. 548) qui l'a ainsi caractérisé : calice accompagné de deux bractées; corolle infundibuliforme, ayant le limbe étalé, barbu; ovaire à dix loges; baie drupacée, ayant un noyau en forme de roue, à dix lobes qui finissent par se séparer. Ce genre se rapproche beaucoup du *Decaspora* par les caractères et le port; il ne renferme qu'une seule espèce placée d'abord par son auteur dans le genre *Cyathodes*, puis réunie au *Styphelia* par Rudge. Le *T. laurina*, Br., *loc. cit.*, est un petit Arbre glabre, ayant le bois très-dur, portant des feuilles éparses, pétiolées, marquées de nervures, imitant celles des Lauriers. Les fleurs sont blanches, disposées en épis terminaux et axillaires. Cet Arbre croît aux environs du port Jackson. (G..N.)

TROCHO-COCHLEA. MOLL. Genre de Klein (*Tent. Ostrac.*, p. 42) qui représenterait assez bien le genre Monodonte de Lamarck, s'il ne contenait aussi quelques Cyclostomes. Ce genre est tombé dans l'oubli. (D..H.)

TROCHO-CONUS. MOLL. Très-mauvais genre formé par Klein (*Meth. Ostrac.*, p. 72), avec des Strombes, des Volutes, des Fuseaux, quelques Cônes, etc. (D..H.)

TROCHOIDES. *Trochoida*. MOLL. Cuvier (Règne Animal) a partagé les Pectinibranches en deux grandes familles : les Trochoïdes et les Buccinoïdes. Les Trochoïdes renferment quatre genres seulement et un grand nombre de sous-genres. L'ensemble de ces genres et sous-genres représente, dans une distribution différente, six des familles des Trachélipodes de Lamarck. Latreille, dans les Familles naturelles du Règne Animal, a proposé une famille des Trochoïdes, qui est la troisième des Gastéropodes pectinibranches. Il s'en faut de beaucoup qu'elle soit aussi considérable que celle de Cuvier; elle est composée des genres Troque, Cadran, Roulette, Monodonte et Pleurotomaire. Elle représente la famille des Turbinacées de Lamarck. *V.* ce mot et les genres que nous venons de citer. (D..H.)

TROCHULINE. *Trochulina*. MOLL. D'Orbigny nomme ainsi, dans son Tableau des Céphalopodes, le troisième sous-genre des Rotalies. *V.* ce mot. (D..H.)

TROCHUS. MOLL. *V.* TROQUE.

TROCHUS-ROSTRATUS. MOLL. Klein a formé ce genre avec quelques Fuseaux à spire courte et large. Il n'a point été adopté. *V.* FUSEAU. (D..H.)

TROÈNE. *Ligustrum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Jasminées dont les caractères sont : un calice tubuleux, court et à quatre dents; une corolle monopétale, régulière, infundibuliforme, à quatre divisions égales; deux étamines insérées au

haut du tube de la corolle et saillantes; un ovaire globuleux à deux loges contenant chacune deux ovules collatéraux et pendans; un style simple terminé par deux stigmates rapprochés et aigus. Le fruit est une baie globuleuse, déprimée, pisiforme, à deux loges contenant chacune deux graines presque triangulaires, qui sous un tégument coriace contiennent un endosperme charnu, au centre duquel est placé un embryon ayant la radicule supérieure. Les espèces de ce genre sont peu nombreuses. Ce sont des Arbustes ou des Arbrisseaux, à feuilles opposées, entières, sans stipules; ayant de petites fleurs blanches disposées en grappes terminales. L'une de ces espèces (*Ligustrum vulgare*, L.) est indigène et croît très-communément dans les bois et dans les haies. Les autres croissent en général dans la Chine et le Japon. On cultive assez souvent dans les jardins le *Ligustrum japonicum*, Thunb., qui passe l'hiver en pleine terre, et se distingue par ses larges feuilles et ses grappes de fleurs plus grandes. (A. R.)

TROGLODYTE. *Troglodytes*. MAM. Genre de Quadrumanes, établi par Geoffroy Saint-Hilaire et adopté par plusieurs auteurs pour placer le Chimpanzé ou Orang noir. *V*. ORANG. La race d'Hommes désignée sous ce nom dans l'antiquité, paraît, d'après notre collaborateur Desmoulins et quelques autres auteurs, n'avoir été qu'une espèce de Singes du genre Cynocéphale. (IS. G. ST.-H.)

TROGLODYTE. *Troglodytes*. OIS. Cuvier et à son exemple plusieurs autres ornithologistes ont séparé les Troglodytes des Sylvies, pour en former un genre particulier auquel ils assignent pour principaux caractères : un bec grêle, entier, droit, ou un peu courbé; des mandibules de la longueur de la tête; quatre doigts dont un en arrière, fort court; des ailes courtes, arrondies, avec la première rémige presque nulle; enfin une queue susceptible de se tenir relevée. Ces caractères ont paru tout au plus suffisans à Temminck pour établir une section dans le genre Sylvie où l'on trouvera avec notre Troglodyte d'Europe, plus connu sous le nom fautif mais vulgaire de Roitelet, quelques espèces de l'Amérique septentrionale. *V*. SYLVIE. (DR..Z.)

TROGODERME. *Trogoderma*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Dermestins, établi par Latreille aux dépens du genre *Anthrenus* de Fabricius, et différant de ce genre par la massue des antennes qui est composée de quatre articles distincts et perfoliés, tandis que dans ceux-ci elle est solide, et formée d'articles très-serrés. Les Trogodermes diffèrent encore des Anthrènes par un corps oblong ou ovoïde; ils s'éloignent des Attagènes par les antennes qui, dans ceux-ci, sont terminées par une massue en scie de trois articles. On connaît trois ou quatre espèces de ce genre; la plus ancienne est l'*Anthrenus elongatus* de Fabricius. Elle habite l'Europe. (G.)

TROGON. OIS. *V*. COUROUCOU.

TROGONTHERIUM. MAM. Fischer (Mém. des naturalistes de Moscou) a donné ce nom à un Mammifère fossile dont la tête avait été trouvée aux environs d'Azof, et que l'on a reconnu être une espèce du genre Castor. *V*. ce mot. (IS. G. ST.-H.)

TROGOSSITE. *Trogossita*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, établi par Olivier, et adopté par Latreille et par tous les entomologistes. Ce genre a pour caractères essentiels : mandibules plus courtes que la tête, découvertes ou saillantes et robustes, croisées; languette presque cornée, non prolongée entre les palpes; mâchoires d'un seul lobe; antennes plus courtes que le corselet ou de sa longueur au plus, terminées en une massue

omprimée, un peu dentée en scie, t formée par les trois ou quatre derniers articles; corps étroit, allongé t déprimé dans le plus grand nombre. Ce genre se distingue des Prosomis parce que ceux-ci ont les mandibules plus longues que la tête; les assandres s'en éloignent par des ntennes presque aussi longues que corps, et par d'autres caractères ussi faciles à saisir. On connaît la rve d'une espèce de Trogossite; elle st désignée dans le midi de la France ous le nom de Cadelle. Elle a environ huit lignes de long sur une ligne e large; son corps est composé de ouze segmens assez distincts, hérissé de poils, et d'une couleur blanhâtre; elle est armée de six pates ailleuses. Cette larve attaque le oment renfermé dans les greniers, cause des dommages assez considérables; elle se nourrit aussi des bres morts, du pain, des noix, etc. Insecte produit par cette larve est: Le TROGOSSITE MAURITANIQUE, *rogossita mauritanica*, Oliv., Ent. rogoss., n. 2, pl. 1, fig. 2. On connaît une trentaine d'espèces de ce enre. Elles sont également répanues dans les cinq parties du monde. (G.)

TROGOSSITAIRES. *Trogossitarii.* s. Latreille a formé sous ce nom ne tribu de Coléoptères tétramères la famille des Xylophages, comenant plusieurs genres de cette faille qui constituent diverses divions, d'après sa Méthode présentée ns la nouvelle édition du Règne aimal, où la tribu des Trogosaires est supprimée. *V.* XYLOTAGES. (G.)

TROGULE. *Trogulus.* ARACHN. enre de l'ordre des Trachéennes, nille des Phalangiens, établi par atreille aux dépens des *Phalangium* Linné, et caractérisé de la manière suivante: corps ovale, déprimé, r, ayant l'extrémité antérieure ancée, en forme de chaperon, qui oit dans une cavité inférieure les indibules et les autres parties de la bouche; yeux, au nombre de deux, séparés et peu visibles; mandibules terminées par deux pièces; abdomen ovalaire, à divisions apparentes; palpes simples, filiformes; huit pates. Ce genre est composé d'une seule espèce que l'on trouve en France et en Allemagne; c'est le TROGULE NÉPIFORME, *Trogulus nepæformis*, Latr., *Gen. Crust.*, etc. T. 1, p. 142, pl. 6, fig. 1. Il est long de quatre lignes, ellipsoïde, et d'un cendré roux. On le trouve sous les pierres. (G.)

TROLD-HUAL, ou TROL-WAL. MAM. Nom de pays d'un grand Cétacé des mers du Nord, qui paraît être une Baleine ou un Cachalot. (IS. G. ST.-H.)

TROLLIUS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Helléborées, et de la Polyandrie Polygynie, offrant les caractères essentiels suivans: calice coloré, composé de cinq, dix, ou quinze sépales pétaloïdes et caducs; corolle composée de cinq à vingt pétales petits, tubuleux à la base et déjetés au sommet en une seule lèvre: étamines et ovaires en nombre indéfini; carpelles capsulaires, sessiles, presque cylindriques et polyspermes. Quatre espèces constituent ce genre que Tournefort confondait avec les Hellébores. Trois d'entre elles croissent dans l'ancien continent, et une dans le nouveau. Parmi les premiers, nous citerons, comme type du genre, le *Trollius europæus*, L., belle Plante à fleurs jaunes que l'on trouve dans les pâturages et les prairies des montagnes alpines de l'Europe, et que l'on cultive dans les jardins comme plante d'ornement. Les *Trollius* sont des Plantes herbacées à tiges glabres et dressées; à racines fibreuses, fasciculées; à feuilles radicales et caulinaires pétiolées, multifides; à fleurs terminales jaunes et rappelant celles de certaines Renoncules doubles, à raison de leurs sépales nombreux et pétaloïdes. (G..N.)

TROMBETTA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Genre établi par Adanson,

et fondé sur les Plantes figurées par Micheli dans ses *Nova Genera*, pl. 82, fig. 5-8. Le genre d'Adanson n'a pas été admis; les espèces citées de Micheli appartiennent au genre *Cantharellus*. *V.* ce mot. (AD. B.)

TROMBIDION. *Trombidium*. ARACHN. Genre de l'ordre des Trachéennes, famille des Acarides, établi par Fabricius aux dépens du grand genre *Acarus* de Linné, et ayant pour caractères : corps presque carré, ordinairement rouge, déprimé, mou, marqué de plusieurs enfoncemens, divisé en deux parties, dont la première ou l'antérieure très-petite, portant les yeux, la bouche et la première paire de pates; huit pieds uniquement ambulatoires; yeux, au nombre de deux, écartés et portés sur des pédicules; deux palpes saillans, pointus au bout, avec un appendice mobile; une sorte de doigt sous cette extrémité; mandibules en griffes. Ce genre se distingue des Erythrées, parce que ceux-ci n'ont pas les yeux portés sur un pédicule saillant et immobile. Les genres Gamase, Cheylète, Uropode et Oribate en sont suffisamment distingués par leurs palpes qui n'ont point d'appendice mobile à leur extrémité. On connaît un assez grand nombre de Trombidions, et c'est à Müller, et surtout à Frédérick Hermann, que l'on est redevable de cette connaissance. Cet auteur a publié un ouvrage sur les *Acarus* et autres genres d'Aptères, intitulé : Mémoires aptérologiques, accompagnés de très-belles planches coloriées. Les Trombidions vivent dans les campagnes, sur les plantes, les arbres et sous les pierres. On les rencontre plus particulièrement au printemps. Presque toutes les espèces décrites sont européennes. On n'en connaît qu'une qui soit exotique; mais il est probable que, si l'attention des voyageurs se porte sur les Arachnides de petite taille, on en découvrira un grand nombre dans les contrées équatoriales.

Le TROMBIDION COLORANT, *Trombidium tinctorium*, Latr., *Gen. Crust. et Ins.* T. I, p. 145. Il est long de quatre à cinq lignes, très-soyeux, d'un beau rouge-vermillon, avec les pieds plus pâles. On trouve ce Trombidion dans l'Inde, en Afrique et à Cayenne. Il est probable que les individus de ces divers pays forment autant d'espèces distinctes; mais jusqu'à présent aucune observation n'a été faite à ce sujet.

Le TROMBIDION SATINÉ, *Trombidium holosericeum*, Latr., *Gen. Crust. et Ins.* T I, p. 146. La Tique rouge satinée, terrestre, Geoff. Hist. des Ins. T. II, p. 624. Il n'a pas une ligne de longueur, et ressemble presque entièrement au précédent. On le trouve en France. (G.)

TROMBIDITES. ARACHN. Leach désigne ainsi une petite famille d'Arachnides renfermant les genres Trombidion et Erythrée. Il lui assigne pour caractères : bouche munie de mandibules; palpes avancés, avec un appendice mobile au bout. Dans la Méthode de Latreille (Fam. nat. du Règn. Anim.), cette petite division fait partie de la famille des Acarides. *V.* ce mot. (G.)

TROMPE. *Proboscis*. INS. *V.* BOUCHE. (G.)

TROMPETTE. POIS. *V.* FISTULAIRE.

TROMPETTE. INT. Espèce du genre Echinorhynque. *V.* ce mot. (B.)

TROMPETTE. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) Espèce du genre Laminaire. *V.* ce mot. (B.)

* TROMSDORFFIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Bignoniacées, établi par Blume (*Bijdr. Fl. nederl. Ind.*, p. 762) qui l'a ainsi caractérisé : calice tubuleux, à quatre ou cinq découpures presque égales; corolle infundibuliforme, élargie au sommet, le limbe quinquélobé, inégal; presque bilabié; quatre étamines incluses, dont deux anthérifères; anthères biloculaires, cohérentes, à loges parallèles; stigmate large presque bila-

mellé; capsule en forme de silique, allongée, à quatre fausses loges, à deux valves qui par leur introflexion forment de fausses cloisons séminifères; graines petites, pendantes, prolongées à la base en une aile membraneuse. Ce genre est très-voisin du *Didymocarpus* dont il ne se distingue que par la structure de ses graines. Les deux espèces (*T. speciosa* et *elongata*) dont il se compose sont des Arbrisseaux droits ou grimpans, à feuilles opposées ou alternes, dentées en scie, à fleurs très-belles, violettes et jaunes, nombreuses, portées sur les pédoncules allongés et axillaires. L'une de ces Plantes croît dans l'île de Java, l'autre dans les Moluques.

Un autre genre *Tromsdorffia* a été établi par Martius (*Nov. Gen. Bras.*, , pag. 40) qui l'a ainsi caractérisé : calice coloré à deux folioles concaves; corolle à cinq pétales, couverts extérieurement de poils laineux aussi longs qu'eux; capsule staminale composée de cinq filets soudés par la base, portant cinq anthères uniloculaires, et séparés dans leur partie libre par cinq lobes très-courts; stigmate sessile, capité ou presqu'à deux lobes; utricule monosperme. Ce genre appartient à la famille des Amaranthacées et à la Pentandrie Monogynie, L. Il se compose de trois espèces, savoir : 1° *Tromsdorffia aurata*, Mart., *loc. cit.*, tab. 59, espèce nouvelle qui croît dans le Brésil occidental; 2° *T. argentata*, qui a été découverte à Porto-Rico par le docteur Bertero et nommée par celui-ci, dans les herbiers, *Achyranthes nodosa*; 3° *T. pulverulenta* ou *resine canescens*, Willd., et *Alternanthera dubia*, Kunth. Ces Plantes, toutes originaires de l'Amérique intertropicale, sont des Herbes ou des Sous-Arbrisseaux dressés, rameux, velus ou soyeux, à feuilles opposées, à fleurs très-petites, réunies en petits capitules nombreux sur des pédoncules terminaux et branchus. (G..N.)

TRONC. *Truncus*. INS. *V*. THORAX et INSECTES.

TRONC. *Truncus*. BOT. PHAN. Espèce de tige propre aux Arbres dicotylédons. *V*. TIGE. (G..N.)

TRONCATELLE. *Truncatella*. MOLL. Genre établi par Risso (Hist. nat. de l'Europe méridion. T. IV, p. 124), qui lui assigne pour caractères : coquille subcylindrique, à sommet tronqué, mamelonné; suture profonde; ouverture oviforme, un peu acuminée à droite; péristome parfait, réfléchi. Risso cite deux espèces, la TRONCATELLE LISSE, *Truncatella lævigata*, et la TRONCATELLE COSTULÉE, *Truncatella costulata*. Suivant lui, elles habitent les régions sablonneuses, et se trouvent aussi subfossiles. D'après cette courte description, qui est accompagnée de figures fort médiocres, il est très-difficile de déterminer quelles sont les Coquilles dont Risso a voulu parler. (AUD.)

TRONCATIPENNES. *Truncatipennes*. INS. Latreille désigne ainsi la première division de la tribu des Carabiques; elle est caractérisée de la manière suivante : palpes extérieurs non terminés en alène; côté interne des deux jambes antérieures fortement échancré; extrémité postérieure des élytres plus souvent tronquée. Cette division comprend un grand nombre de genres qui sont traités à leur lettre dans ce Dictionnaire. (G.)

TRONCATULINE. *Truncatulina*. MOLL. Lorsque l'on voit des Coquilles microscopiques multiloculaires adhérer à des corps sous-marins par l'une de leurs surfaces, on doit se demander si ces corps sont véritablement des Céphalopodes; et s'il est une objection sérieuse à faire contre l'opinion qui les admet parmi les Mollusques, elle doit surtout se trouver dans ce fait de l'adhérence qui ne permet guère de supposer aux petits êtres habitans de ces Coquilles une organisation compliquée, comparable à celle des grands Céphalopodes. Il faut se souvenir que les raisonnemens, à l'aide desquels les Céphalopodes microscopiques ont été intro-

duits dans les Mollusques, prenaient leur principal appui dans la supposition que ces coquilles étaient intérieures ou subintérieures, et par conséquent comparables à celle de la Spirule ou de la Sèche. Quelques genres, tels que les Nummulites, les Sidérolites et les Fabulaires, étaient très-probablement dans ce cas; mais cela devient extrêmement douteux pour d'autres genres, et notamment pour celui dont nous nous occupons. La constance de l'adhérence des coquilles, l'extrême variabilité de quelques espèces qui ont été modifiées par le corps qui leur sert d'appui, sont des preuves incontestables qu'elles n'étaient pas contenues dans un Animal, mais qu'elles le contenaient. L'analogie incontestable de structure entre les coquilles du genre Troncatuline et celles de quelques autres avoisinans, peut faire conclure que leurs Animaux étaient analogues, et par conséquent qu'ils étaient contenus dans la coquille. Cette conclusion tendrait, quant au résultat, à faire sortir tous ces genres des Mollusques céphalopodes. Si le genre Troncatuline, par sa structure, nous a conduit à ces aperçus, ce n'est pas dans un court article que l'on peut approfondir une discussion fort intéressante, sur laquelle nous aurons sans doute occasion de revenir. Quelques espèces du genre Troncatuline étaient connues avant le travail de D'Orbigny. Elles devinrent pour Montfort le sujet des deux genres Polyxène et Cibicide, qui furent adoptés par un assez grand nombre de zoologistes; mais ils doivent être actuellement rejetés de la Méthode. D'Orbigny a placé le genre Troncatuline dans la première section de sa famille des Hélicostègues, à côté des Gyroïdines. Nous croyons qu'un autre arrangement serait préférable, et nous avons proposé, dans notre Essai d'un tableau méthodique des Céphalopodes inséré dans l'Encyclopédie, de faire du genre un groupe à part dans la même famille, fondé sur la forme et la position de l'ouverture. Caractères génériques : coquille trochiforme, spirale, tronquée et aplatie à la base; spire visible à la base seulement, constamment fixée par le côté plat. Ouverture en fente paraissant un peu en dessus, et se continuant en dessous sur la ligne suturale jusqu'à la deuxième et la troisième loge. Les Troncatulines habitent le plus souvent sur les Corallines, sur la tige desquelles elles se fixent en s'y moulant, et prenant des formes diverses selon le lieu d'habitation. D'Orbigny fait observer qu'une espèce fort commune dans l'Adriatique est tellement variable, qu'elle a été le sujet de plus de vingt planches du bel ouvrage de Soldani.

Troncatuline tuberculée, *Truncatulina tuberculata*, D'Orb., Mém. sur les Céphal. Ann. des Sc. nat. T. VII, p. 279; *ibid.*, Modèles de Céphal., 2e livr., n. 37; Soldani, T. I, tab. 45, fig. 4, k k, l l, m m; *Nautilus farctus*, Ficht. et Moll., tab. 9, fig. 9, h, l; *Nautilus lobatus*, Walkers, *Min. Sch.*, tab. 3, fig. 71; *Polyxenes cribratus*, Montf., Conch. Syst. T. II, p. 139. Coquille qui vit dans l'Océan Européen, la Méditerranée, et qui se trouve fossile à Castel-Arquato, aux environs de Bordeaux et de Paris, selon D'Orbigny; mais nous ne l'avons jamais trouvée dans le bassin de Paris.

Troncatuline glacée, *Truncatulina refulgens*, D'Orb., *loc. cit.*, n. 5 pl. 4, fig. 8 à 11, et Modèles, 4e livr. n. 77; *Cibides refulgens*, Montf., *loc cit.*, p. 125. D'après D'Orbigny, cette Coquille se trouverait dans la Méditerranée, dans la mer du Sud, à Rawak, à l'île de Madagascar et au cap de Bonne-Espérance. (D..H.)

TRONCILLE. *Truncilla*. Moll. Rafinesque, dans sa Monographie des Coquilles de l'Ohio (Ann. génér. des Scienc. phys. T. V) propose de démembrer des Mulettes les espèces tronquées et triquètres, et de les rassembler sous cette dénomination générique. Voici les caractères qu'il donne au nouveau genre : coquille semi-triangulaire; axe presque ra

ial; ligament oblique; troncature lane, oblique, postérieure; dent ilobée, lisse, denticulée et comprimée; dent lamellaire comprimée, blique. Mollusque semblable à celui e l'*Unio?* Les caractères de ce genre ont insuffisans pour qu'on le puisse onserver. Peut-être pourra-t-on, lorsque l'on distribuera les Mulettes en ections naturelles, d'après les formes, en établir une pour celles qui ont triquètres. *V.* MULETTE. (D..H.)

TROPÆOLUM. BOT. PHAN. *V.* APUCINE.

TROPÉOLÉES. *Tropæoleæ.* BOT. HAN. Famille proposée par Jussieu Mém. Mus. 3, p. 447) pour placer genre de la Capucine adoptée par e Candolle (Prodr. 1, p. 683), mais, u'à l'exemple d'Ang. Saint-Hilaire, ous avons réunie aux Géraniacées, ns la quatrième édition de nos Eléens de botanique. (A. R.)

TROPHIS. BOT. PHAN. Genre de famille des Urticées, offrant les cactères suivans : fleurs dioïques; s mâles disposées en un chaton axilire; chacune ayant un calice à quace divisions obtuses; point de coolle; quatre étamines dont les filets nt grêles, du double plus longs que calice, terminés par de petites anères biloculaires. Les fleurs femels forment des épis plus courts que chaton des mâles; leur calice est une seule pièce, presque adhérent l'ovaire qui est fort petit, portant style bifide et deux stigmates. Le uit est une baie globuleuse, rouâtre, à une seule loge monosperme. *Trophis americana*, L., est un rbre rameux, à feuilles alternes, ales, lancéolées, glabres et entiès. Il croît dans les parties chaudes l'Amérique, particulièrement dans s Antilles. Le *Trophis aspera* de etz (*Observ. bot.*, 5, p. 30) est un rbre des Indes-Orientales qui paraît re le même que le *Streblus* de Louiro., ou *Achymus* de Wahl. *V.* ce rnier mot. (G..N.)

TROPHONE. *Trophon.* MOLL. Genre établi par Montfort (Conch. Syst. T. II, p. 183) pour le *Murex magellanicus* de Gmelin. Cette Coquille est loin d'offrir des caractères suffisans pour un genre. Nous ferons observer que, généralement placée dans les Rochers, elle appartient, selon nous, au genre Fuseau; car les lames élégantes dont elle est embellie ne peuvent être comparées aux varices des Rochers, et n'en ont pas la structure. *V.* ROCHER et FUSEAU. (D..H.)

*TROPHONIE. *Trophonia.* ANNEL. Audouin et Milne Edwards ont donné ce nom à un nouveau genre d'Annelides de la famille des Terricoles, caractérisé par l'absence d'une tête distincte et d'appendices respiratoires, et par l'existence de pieds saillans et biramés sur chacun des segmens du corps. L'espèce d'après laquelle ces naturalistes ont établi ce genre habite dans le sable et a reçu le nom de TROPHONIE BARBUE, *Trophonia barbata*, à cause des longues soies qui entourent son extrémité buccale. *V.* leurs Recherches sur le littoral de France. (H.-M. E.)

* TROPHOSPERME. *Trophospermium.* BOT. PHAN. Le professeur Richard nomme ainsi la partie d'un fruit mûr à laquelle les graines sont attachées. C'est le même organe que d'autres botanistes désignent sous les noms de Placenta et de Placentaire. *V.* FRUIT. (A. R.)

TROPIDIE. *Tropidia.* INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athériocères, tribu des Sirphies, établi par Meigen et adopté par Latreille. Les caractères de ce genre sont : antennes plus courtes que la tête, non insérées sur un tubercule frontal, composées de trois articles : les deux premiers égaux entre eux; le troisième patelliforme, portant une soie dorsale nue; hypostome caréné, lisse; ailes veinées vues au microscope, couchées parallèlement sur le corps dans le repos, mais un peu en toit, sans cellule pédiforme; cuisses postérieures renflées, portant

en dessous, vers leur extrémité, une forte dent. Ces Insectes vivent sur les fleurs dans les prairies. On ne connaît pas leurs métamorphoses. Meigen en décrit deux espèces : la première, *Tropidia fasciata*, Meig., Dipt. d'Eur., tab. 3, pl. 31, fig. 13, est noire, longue de quatre lignes; ses antennes sont rousses; l'abdomen a des bandes transverses de la même couleur. La seconde, *Tropidia milesiformis*, Meig., *loc. cit.*, fig. 14, est de la même grandeur; elle est noire, brillante; ses antennes sont brunes; l'abdomen a deux bandes transverses, interrompues, jaunes. On les trouve toutes deux en France et dans toute l'Europe. (G.)

* TROPIDOLEPIS. REPT. SAUR. Sous-genre établi tout récemment par Cuvier parmi les Agames (Règn. An., 2e éd.), et comprenant des espèces semblables aux Agames pour les dents et les formes, mais uniformément recouvertes d'écailles imbriquées et carenées. Leur série de pores cruraux est très-marquée. Le type de ce sous-genre est l'*Agama undulata* de Daudin, espèce américaine, remarquable par la croix blanche qu'elle a sous la gorge et qui se distingue sur un fond d'un bleu noir. (IS. G. ST.-H.)

TROPIDORHYNQUE. *Tropidorhynchus*. OIS. Genre de l'ordre des Anisodactyles. Caractères : bec robuste, assez allongé, à arête fort saillante et arquée; mandibules à bords tranchans; la supérieure faiblement échancrée au sommet; narines placées presque au milieu du bec, ovalaires, ouvertes; pieds robustes, de médiocre longueur; ailes un peu arrondies : première rémige courte, la deuxième d'un tiers plus longue, la quatrième et la cinquième égales, très-longues, la sixième un peu plus courte que la cinquième; queue assez allongée, égale. Quoique nous ayons placé avec Temminck, parmi les Philédons, les trois espèces (PHILÉDON CORNU, *Merops corniculatus*, Lath.; P. GRACULÉ, *Gracula cyanotis*, Lath.; et P. MOINE, *Merops monachus*, Lath.) dont Vigors et Horsfield ont formé le genre Tropidorhynque, nous avions depuis long-temps reconnu l'indispensable nécessité de plusieurs coupes dans ce genre Philédon, véritable *cumulus* où l'on avait relégué toutes les espèces que l'on n'avait pas su répartir dans les genres établis. Le genre nouveau sera vraisemblablement augmenté d'un bon nombre d'espèces lorsqu'on aura pu explorer l'intérieur de cette vaste terre appelée Nouvelle-Hollande. Jusqu'à ce jour il ne nous est rien parvenu de bien exact concernant les mœurs des Tropidorhynques. *V.* PHILÉDON. (DR..Z.)

* TROPIDOSAURUS. REPT. SAUR. Boié a ainsi nommé un sous-genre d'Agames, différent des *Tropidolepis* en ce que les espèces qui le composent manquent de pores cruraux. Ce sous-genre, établi par Boié d'après une espèce nouvelle de la Cochinchine, a aussi été admis par Spix qui l'a nommé *Leposonia*. (IS. G. ST.-H.)

TROQUE. *Trochus*. MOLL. Genre très-beau et très-nombreux de Coquilles institué par Linné, mais pressenti par Lister et quelques autres conchyliologues anciens. Linné rassembla dans ce genre un assez grand nombre d'espèces, qui depuis en furent séparées et constituèrent plusieurs genres. Ces démembremens ne se firent que successivement, et tous sont dus à Lamarck. Le premier, le genre Cadran, parut dès 1801 dans le Système des Animaux sans vertèbres; le second, le genre Roulette dans le dernier ouvrage du savant professeur; et le troisième, le genre Monodonte, pris en partie parmi les Troques et les Turbos, fut proposé à la même époque que le premier. Ces démembremens, en rendant plus naturel le genre Troque, le laissèrent cependant encore incertain sous plusieurs rapports, comme nous le verrons bientôt. L'analogie qui existe entre les Troques et les Turbos est trop évidente et trop généralement admise pour que nous ayons besoin de l'établir de nouveau. De-

uis Linné toutes les méthodes sont 'accord en ce point que les Troques ont voisins des Turbos. Ces genres nt tant d'analogie, qu'il a paru nécessaire à Férussac de les réunir en n seul. Cette idée découle de l'observation, et elle nous semble juste, i l'on n'a égard qu'à la forme extérieure pour la séparation des genres. l est incontestable qu'il y a un passage insensible entre les Troques et es Turbos, de telle sorte qu'il est mpossible de rompre la série sans que ce soit arbitrairement. On voit lans la succession des espèces la orme de l'ouverture s'arrondir peu peu, le bord de la coquille devenir noins anguleux, la columelle participer à ces changemens en se courbant de plus en plus; en un mot on voit les Troques passer aux Turbos. Si, pour être naturel, un genre ne doit pas être circonscrit arbitrairement, on ne peut dire que celui qui nous occupe le soit, du moins pour ce qui a rapport à la forme qui est cependant le caractère principal. A côté de ce caractère, il en est un autre dont Blainville a senti toute la valeur, mais dont il n'a pu cependant tirer tout le parti : nous voulons parler de la nature de l'opercule. Si ce caractère, comme cela doit être, prévaut sur celui de la forme extérieure pour la distinction des deux genres, il en résultera des changemens nombreux dans leur composition, c'est-à-dire que plusieurs Troques deviendront des Turbos, et réciproquement des Turbos rentreront dans les Troques. En ne considérant que l'opercule, les Troques se reconnaîtront à l'opercule corné, et les Turbos à l'opercule calcaire. Il s'établira pour chaque genre une série de formes comparables, passant de la trochoïde à la turbinacée. Il y aura des Turbos trochiformes et des Troques turbiniformes. Une objection se présente cependant relativement à la valeur que l'on doit donner à la nature de l'opercule. Si cette valeur est telle ici qu'elle puisse déterminer des genres, pourquoi dans les Natices, par exemple, n'en est-il pas de même? Pourquoi ne ferait-on pas deux genres dans les Natices pour celles qui ont l'opercule corné et celles qui l'ont calcaire? Il nous semble difficile de concilier ces deux manières de procéder dans une même méthode, et de donner arbitrairement de la valeur à un caractère pour un genre voisin. Notre opinion à cet égard est toute faite. Nous croyons que la nature de l'opercule est un caractère de trop peu d'importance pour être mis en première ligne. Nous pensons qu'il en sera des genres Troque et Turbo comme du genre Natice, que l'on sera forcé de tout réunir pour établir ensuite des groupes pour faciliter la recherche des espèces. Il est évident, d'après ce que nous avons vu et d'après ce que disent les auteurs et Blainville lui-même, que les Animaux des Troques et des Turbos ne diffèrent en rien d'essentiel. Il faut donc, par une conclusion toute simple, que les deux genres soient à l'avenir réunis. On doit d'autant moins contester cette conclusion, ce nous semble, que le raisonnement, à l'aide duquel nous l'obtenons, est admis en principe par tous les zoologistes. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante, d'après Blainville : Animal spiral, ayant les côtés du corps souvent ornés d'appendices digités ou lobés, et pourvu d'un pied court, arrondi à ses deux extrémités; la tête munie de deux tentacules plus ou moins allongés, portant les yeux sur un renflement à la partie externe de leur base, et souvent assez distinct pour rendre l'œil subpédonculé; bouche sans dent supérieure, mais pourvue d'un ruban lingual en spirale; l'anus à droite dans la cavité branchiale, qui renferme une grande branchie ou deux inégales en forme de peignes; les organes de la génération, se terminant sur l'individu femelle, à droite, dans la cavité branchiale, et sur l'individu mâle par une sorte de languette triangulaire soutenue par un petit osselet.

Coquille conique, à spire élevée, quelquefois surbaissée, à pourtour plus ou moins anguleux, souvent mince et tranchant, circonscrivant une base aplatie. Ouverture déprimée transversalement, à bords désunis dans leur partie supérieure. Columelle arquée, plus ou moins saillante à sa base; un opercule corné, circulaire, à sommet submédian, enroulé régulièrement en spirale; les tours de spire étroits et nombreux. Tel que nous venons de le circonscrire d'après Blainville, ce genre contient un grand nombre d'espèces, au nombre desquelles il faut compter celles qui ont la singulière propriété d'agglutiner des corps étrangers sur les coquilles. Ces coquilles, comme on le sait, avaient été le sujet du genre Fripière de Montfort, genre qui n'est pas admissible. Quant à présent, il devrait en être de même du genre Monodonte, qui ne se distingue que très-faiblement des Troques, puisque le caractère principal, la dentelure du bord gauche, se voit dans les deux genres, mais à des degrés divers. En réunissant en un seul genre toutes les coquilles des Troques et des Monodontes, à opercule corné, on pourrait facilement, d'après la forme de la columelle, former des groupes assez tranchés, 1° pour les espèces à columelle droite, tronquée à la base; 2° pour les espèces à columelle droite, tronquée à la base, dentelée dans sa longueur; 3° pour les espèces à columelle simple, arquée, subtronquée à la base ou munie d'un petit tubercule; 4° enfin, pour celles qui ont la columelle arquée et fortement dentée à la base. On pourrait établir une cinquième division pour les espèces agglutinantes. Nous nous sommes assurés que les Coquilles, qui, avec toute la forme des Troques, ont le bord mince et découpé en épines plus ou moins longues, ont toutes l'opercule calcaire, et se rangent par conséquent dans les Turbos. Ayant traité du genre Monodonte (*V.* ce mot), nous ne donnerons ici en espèces que quelques-unes de celles des Troques proprement dits.

Troque dilaté, *Trochus niloticus*, L., Gmel., p. 3565, n. 1; Lamk., Anim. sans vert. T. vii, p. 17, n. 25; Lister, Conch., tab. 617, fig. 3; Gualt., *Test.*, tab. 59, fig. b, c; Favanne, Conch., pl. 12, fig. b, 1; Chemn., Conch. T. v, tab. 1705 et tab. 168, fig. 1614; Encycl., pl. 444, fig. 1, a, b. Grande et belle Coquille flammulée de rouge sur un fond blanc, et très-dilatée à la base lorsqu'elle est vieille. Elle est des mers de l'Inde.

Troque maculé, *Trochus maculatus*, L., Gmel., p. 3566, n. 2; Lamk., *loc. cit.*, n. 31; Lister, Conch., tab. 632, fig. 20; Gualt., *Test.*, tab. 61, fig. d, d; Favanne, Conch., pl. 13, fig. c; Chemnitz, Conch. T. v, tab. 168, fig. 1615 à 1618. Coquille très-conique, diversement colorée, chargée de granulations, ayant la columelle dentée dans toute sa longueur. Elle est assez commune, et se trouve dans les mers de l'Inde. (D..H.)

TROQUES. Échin. On a donné ce nom à des articulations séparées ou à des portions plus ou moins considérables de colonnes de Crinoïdes. *V.* Crinoides. (E.D..L.)

TROSCART. Bot. phan. Nom vulgaire du genre Triglochin. *V.* ce mot. (G..N.)

TROSTEL. Ois. Syn. vulgaire du Mauvis. *V.* Merle.

TROTTE-CHEMIN. Ois. Nom vulgaire sous lequel on désigne le Traquet motteur. *V.* Traquet. (DR..Z.)

TROUDENT. Bot. crypt. Nom proposé par Bridel pour désigner en français le genre Trématodon. *V.* ce mot. (B.)

TROUPIALE. *Icterus*. Ois. Genre de l'ordre des Omnivores, de la méthode ornithologique de Temminck. Caractères : bec de la longueur de la tête ou plus long, droit, en cône allongé, très-pointu, un peu comprimé,

ans arête distincte; base de la mandibule supérieure échancrant les plumes du front; bords des mandibules entrans; narines placées de chaque côté du bec, à sa base, et longitudinalement fendues dans la masse cornée, couvertes en dessus par un rudiment corné; pieds médiocres; tarse de la longueur ou plus long que le doigt intermédiaire; doigts latéraux presque égaux; l'externe soudé à sa base, l'interne divisé; ailes longues; les deux premières rémiges un peu plus courtes que la troisième et la quatrième qui dépassent toutes les autres. Le nom appliqué aux Oiseaux dont nous traitons dans cet article, indique parfaitement une grande sociabilité et l'habitude de vivre réunis en troupes plus ou moins nombreuses, de parcourir en commun toutes les périodes de l'existence; c'est aussi ce que l'on observe assez généralement dans les Troupiales. Si, menacés d'une température trop rigoureuse, ou entraînés par l'espoir d'une nourriture plus abondante, ils se déterminent à passer d'une contrée dans une autre, on est sûr de les y voir arriver comme une légion vorace qui, s'abattant en masse dans un champ nouvellement ensemencé, n'y laisse assez souvent que la certitude d'une dévastation presque totale. On se fera une idée de la quantité numérique de ces Oiseaux dans les pays où ils résident, si l'on réfléchit qu'un particulier de la Louisiane, qui faisait son amusement de chasser ces Oiseaux, en ramassa dans le courant d'un hiver plus de vingt-cinq mille d'une seule espèce, *Icterus phœniceus*, dont les peaux furent envoyées en France où elles ont concouru à la parure des dames. La saison des amours, qui isole ordinairement chaque couple, n'exerce point cette influence sur les Troupiales; ils nichent tous ensemble, et ordinairement très-près les uns des autres, soit parmi les roseaux, soit sur de très-grands arbres dont les branches, surchargées de nids, font de loin un effet très-singulier. Ces nids, cylindriques, rarement sphéroïdaux, sont construits avec des joncs et des tiges de Graminées entrelacés de manière à leur donner la plus grande solidité; l'intérieur est tapissé de feuilles douces et moelleuses, recouvertes en outre d'un matelas de duvet. La ponte qui, habituellement se renouvelle dans l'année, consiste en quatre ou six œufs blancs ou grisâtres, parsemés de taches rousses ou noirâtres. Les Troupiales se nourrissent également de graines et de fruits, de pousses tendres et de jeunes feuilles, de larves et de petits Insectes; il n'est même pas rare de les voir détacher de petits lambeaux des cadavres dont la putréfaction n'est point fort avancée. Leur vol est direct, vif et rapide. Quelques espèces font entendre pendant certaine partie de la belle saison un chant qui n'est point désagréable. A l'exception du Troupiale Rouoir dont la découverte est l'un des résultats de l'expédition de la Coquille, tous sont originaires de l'Amérique.

Plusieurs ornithologistes ont fait des coupes nombreuses dans le genre Troupiale; on leur doit les genres Carouge, Cassique, Quiscale, Baltimore, Ictérie, Malimbe, Léiste, Xantorne, Dacnis, etc. Les distinctions de ces genres ne nous ont point paru assez nettement tranchées pour rompre, quant à présent, l'unité des Troupiales. Les espèces sont très-nombreuses, parmi lesquelles nous citerons les suivantes:

Troupiale acutipenne. *V.* Gros-Bec Agripenne.

Troupiale a ailes jaunes, *Oriolus chrysopterus*, Vig. Tout le plumage noir, à l'exception des épaules et du croupion qui sont jaunes; une huppe composée de plumes effilées et susceptibles de se redresser sur la nuque; bec et pieds noirs. Taille, six pouces et demi. Du Brésil.

Troupiale américain, *Icterus americanus*, Daud.; *Oriolus guianensis*, Gmel., Buff., pl. enl. 236, fig. 2; *Agelaius militaris*, Vieill.;

Tanagra militaris, Lath. Parties supérieures d'un noir foncé; sourcils et bord des premières rémiges blancs; poignet, gorge et parties inférieures d'un rouge vif; bec et pieds noirs. Taille, sept pouces. De Cayenne.

Troupiale Baltimore, *Icterus Baltimore*, Buff., pl. enl. 506, fig. 1. Parties supérieures noires; croupion d'un orangé verdâtre; tectrices alaires noires, bordées d'orangé; grandes rémiges d'un brun noirâtre; les secondaires noires, bordées de blanc; rectrices jaunes avec la base et les deux intermédiaires en entier noires; poignet ou petites tectrices alaires, poitrine et parties inférieures d'un jaune orangé; gorge noire; bec noirâtre; pieds bruns. Taille, sept pouces. La femelle a les nuances moins vives, et ses ailes sont entièrement noires. Les jeunes ont le plumage brun avec des taches sur la tête, et la majeure partie du dessous du corps jaune. De l'Amérique septentrionale.

Troupiale du Bengale. *V.* Etourneau du cap de Bonne-Espérance.

Troupiale brun rougeatre, *Agelaius badius*, Vieill. Parties supérieures d'un brun foncé; une tache noire sur la joue; grandes et moyennes tectrices alaires bordées de rougeâtre; rémiges rougeâtres, terminées de noir; parties inférieures brunes, irisées de bleuâtre, de même que la tête et le cou; bec et pieds noirs. Taille, sept pouces. De l'Amérique méridionale.

Troupiale a calotte rousse, *Agelaius ruficapillus*, Vieill. Plumage noir à l'exception de la tête de la partie antérieure du cou et de la gorge qui sont d'un brun roux; bec et pieds noirâtres. Taille, sept pouces. De l'Amérique méridionale.

Troupiale de Carthagène, *Oriolus carthaginensis*, Lath.; *Coracias carthaginensis*, Scop. Parties supérieures d'un roux foncé, varié de brun; tête noire; une strie blanche partant de la commissure du bec et s'étendant sur les côtés de la tête jusqu'à la nuque; rémiges et rectrices rousses, tachetées de noir; croupion, poitrine et ventre jaunes; bec et pieds noirs. Taille, huit pouces. De l'Amérique méridionale.

Troupiale de Cayenne, *Icterus cayennensis*, Daud.; *Oriolus cayennensis*, L.; *Agelaius chrysopterus*, Vieill., Buff., pl. enl. 535, fig. 2. Plumage noir, à l'exception des petites tectrices alaires qui sont jaunes; bec et pieds noirs. Taille, huit pouces. La femelle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres; les sourcils et le dos brun; les rémiges, les rectrices et toutes les tectrices bordées de roussâtre. De l'Amérique méridionale.

Troupiale commun, *Oriolus Icterus*, L.; *Coracias xanthornus*, Scop. Parties supérieures noires, ainsi que la gorge et le devant du cou dont les plumes sont longues, étroites et pointues; rémiges primaires noires, les secondaires blanches; petites tectrices alaires, croupion et flancs d'un jaune orangé vif; parties inférieures, bec et pieds d'un noir luisant. Taille, neuf pouces et demi. La femelle a les nuances beaucoup moins vives et moins pures. Des Antilles.

Troupiale Costotol, *Oriolus Novæ-Hispaniæ*, Gmel. Parties supérieures d'un jaune terne; rémiges, rectrices et gorge noires; grandes tectrices alaires moins terminées de jaunâtre; parties inférieures jaunes; bec et pieds noirâtres. Taille, neuf pouces. La femelle est d'un jaune terne avec l'extrémité des plumes blanchâtre. De l'Amérique méridionale.

Troupiale cul-jaune, *Oriolus xanthornus*, Gmel.; *Oriolus mexicanus*, L., Buff., pl. enl. 5, fig. 1. Parties supérieures jaunes; rémiges, rectrices et gorge noires; tectrices alaires noires, bordées pour la plupart de blanc; parties inférieures d'un jaune vif; bec et pieds noirâtres. Taille, sept pouces et demi. Des Antilles et du Mexique.

Troupiale Dragon, *Agelaius virescens*, Vieill. Parties supérieures d'un brun noirâtre; tête, rémiges et rectrices noirâtres; croupion d'un brun verdâtre; moyennes et petites tectrices alaires, parties inférieures

aunes; bec brun; pieds noirs. Taille, huit pouces et demi. De l'Amérique méridionale.

Troupiale Jacapani, *Oriolus Jacapani*, L. Parties supérieures noires, variées de brun; tête noirâtre, de même que les rectrices; parties inférieures variées de jaune et de blanc, rayées de noirâtre; bec noir; pieds bruns. Taille, huit pouces. Du Brésil.

Troupiale Jamacai, *Oriolus Jamacaii*, Gmel. Parties supérieures jaunes, avec la tête, les rémiges, une bande sur le dos, les rectrices d'un noir pur; parties inférieures jaunâtres; gorge, devant du cou, bec et pieds noirs. Taille, dix pouces. Du Brésil.

Troupiale mélanictère, *Icterus melanicterus*, Bonap. Plumage noir à l'exception de la huppe, des tectrices alaires et caudales, du croupion et des barbes internes, des rectrices latérales qui sont d'un jaune pur; bec et pieds noirâtres. Taille, sept pouces et demi. De l'Amérique septentrionale.

Troupiale du Mexique, *Oriolus mexicanus*, L. Plumage jaune à l'exception du sommet de la tête, des rémiges et des rectrices qui sont d'un noir pur; petites tectrices alaires et rémiges secondaires bordées de blanc jaunâtre; bec et pieds bruns. Taille, neuf pouces.

Troupiale rouge, *Oriolus ruber*, Lath. Espèce douteuse rapportée de l'Inde par Sonnerat, et que tout porte à croire devoir être la même chose que le Gobe-Mouche vermillon de Temminck. *V.* T. VII, p. 414.

Troupiale Rounoir, *Icterus rufuater*, Less., Zool. de la Coq., pl. 23, fig. 1. Parties supérieures d'un rouge brun foncé; le reste du plumage, le bec et les pieds noirs. Taille, sept pouces. De la Nouvelle-Zélande.

Troupiale de Saint-Domingue, *Oriolus Dominicensis*, L., Buff., pl. enl. 5, fig. 2. Plumage noir, à l'exception du croupion, des petites tectrices alaires, des tectrices caudales, du ventre et des flancs qui sont d'un jaune doré; bec et pieds noirs; queue étagée. Taille, huit pouces.

Troupiale du Sénégal. *V.* Tisserin Cap-More.

Troupiale Siffleur, *Oriolus viridis*, Lath.; *Oriolus virens*, Gmel. Parties supérieures d'un brun verdâtre; bas du dos et parties inférieures d'un vert olivâtre; rémiges brunes, bordées de vert olive; tectrices alaires bordées de jaune; rectrices d'un vert brunâtre; poitrine verdâtre, nuancée de roux; bec gris; pieds noirs. Taille, six pouces. De Saint-Domingue.

Troupiale tacheté, *Oriolus melancolicus*, L.; Buff., pl. enl. 448, fig. 2. Plumage gris, pointillé ou tacheté de noirâtre; une bande blanche sur la région des yeux; joues et devant du cou noirs; cette nuance se termine en pointe sur la poitrine qui est, ainsi que les parties inférieures, les tectrices alaires et le bord des rémiges et des rectrices, nuancée de jaunâtre; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. Du Mexique.

Troupiale a tête dorée, *Oriolus chrysocephalus*, L. Plumage noir, à l'exception du sommet de la tête, des petites tectrices alaires, du croupion et des jambes qui sont jaunes; bec et pieds bruns; queue étagée. Taille, huit pouces. De l'Amérique méridionale.

Troupiale a tete orangée, *Icterus xanthocephalus*, Bonap., Suppl. à l'Orn. de Wils., pl. 3, fig. 1 et 2. Parties supérieures noires; rémiges bordées d'une teinte roussâtre; sommet de la tête d'un jaune orangé; cou, gorge et poitrine d'un jaune brillant; une bande noire qui part de la commissure du bec entoure les yeux et se termine en pointe; tectrices qui recouvrent le poignet blanches, terminées de noir; le reste du plumage noir. La femelle a les parties supérieures brunes noirâtres; le front, l'origine des joues et la gorge blanchâtres; une bande jaune variée d'orangé au-dessus et au-dessous des yeux entourant un espace couvert de petites plumes variées de gris, de

brun et de roux; côtés du cou et milieu du ventre blanchâtres, tachetés de brun; poitrine jaune; bec et pieds noirâtres. Taille, dix pouces et demi. De l'Amérique septentrionale.

Troupiale varié, *Oriolus varius*, Gmel.; *Oriolus castaneus*, Lath.; *Oriolus spurius*, L.; *Oriolus capensis*, L. Plumage noir, avec le croupion, les tectrices caudales et les parties inférieures d'un brun marron; bec et pieds noirs. Taille, six pouces. Des deux parties de l'Amérique.

Troupiale versicolor, *Gracula quiscala*, Lath.; *Quiscalus versicolor*, Vieill.; Bonap., Suppl. à l'Orn. de Wilson, pl. 5, fig. 1. Plumage d'un noir brunâtre; tête, cou, petites tectrices alaires, croupion et poitrine d'un noir brillant, à reflets bleus et pourprés; bec et pieds noirâtres. Taille, onze pouces. La femelle est plus petite; elle a le dessus de la tête, le cou et le dos d'un brun foncé; la gorge, la poitrine et les parties inférieures d'un brun plus clair; les tectrices, rémiges et rectrices d'un noir faiblement irisé. Les jeunes sont entièrement bruns. Des deux Amériques.

Troupiale vert, *Cassicus viridis*, Vieill.; Buff., pl. enl. 328. Parties supérieures et tectrices alaires d'un vert olivâtre; sommet de la tête garni de deux longues plumes jaunes; rémiges noires; rectrices jaunes, terminées et bordées de noirâtre; parties inférieures d'un brun marron; bec rougeâtre, avec la base de la mandibule supérieure fort avancée sur le front; pieds noirs. Taille, treize pouces. De l'Amérique méridionale.

Troupiale Yapou, *Oriolus persicus*, Lath.; *Cassicus icteronotus*, Vieill.; Buff., pl. enl. 184. Parties supérieures d'un noir velouté; tectrices alaires, croupion, tectrices caudales, rectrices, à l'exception de l'extrémité, d'un jaune brillant; le reste du plumage d'un noir bleuâtre; bec jaune; pieds noirs. Taille, treize pouces. De l'Amérique méridionale. (DR..Z.)

TROUSSE-COL. OIS. Nom que l'on donne vulgairement au Torcol. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TROX. INS. Genre de Coléoptères de la section des Pentamères, famille des Lamellicornes, division des Arénicoles de Latreille, établi par Fabricius, et ayant pour caractères essentiels : antennes guère plus longues que la tête, toujours composées de dix articles, dont le premier grand et très-velu; languette entièrement cachée par le menton; labre et mandibules peu découverts; ces dernières parties épaisses; palpes très-courts; menton très-velu; mâchoires armées de dents au côté interne; corps cendré ou couleur de terre, très-raboteux ou tuberculeux en dessus; tête inclinée, se terminant par un angle allant en pointe; corselet court, transverse, sans rebords latéraux, sinueux postérieurement, avec les angles antérieurs avancés; abdomen grand, bombé, et recouvert par des élytres très-dures; pieds antérieurs avancés, et dont les cuisses recouvrent le devant de la tête. Ce genre se compose d'Insectes de moyenne taille; il est surtout propre aux contrées chaudes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Inde et de l'Amérique. Quand on saisit un Trox, il produit une stridulation, au moyen du frottement réitéré et alternatif du pédicule du mésothorax contre les parois internes de la cavité du corselet. Ces Insectes paraissent ronger les racines des végétaux; ils se tiennent dans le sable. Nous citerons comme type du genre :

Le Trox sabuleux, *Trox sabulosus*, Fabr. Il est long de deux lignes et demie, brun terreux. On le trouve aux environs de Paris. (G.)

TROXIMON. BOT. PHAN. Gaertner a séparé, sous ce nom générique, le *Tragopogon Dandelipn*, L., et ce nouveau genre a été adopté par la plupart des auteurs modernes. Dans son travail récemment publié sur la

lassification des Chicoracées, D. Don le caractérise ainsi : involucre à lusieurs folioles, disposées sur une ouble rangée, égales entre elles et ppliquées; réceptacle marqué d'aléoles; anthères munies de deux apendices basilaires; stigmates demiylindriques, papilleux; akènes alongés, sillonnés, surmontés d'une igrette de poils placés sur deux ranées, persistans, paléacés, longs et gaux entre eux. Le *Troximon virgiicus* a été distrait de ce genre par Don qui en a formé son genre *Cynhia*, et qui n'admet dans le genre *Troximon* que les *T. Dandelion*, *glauus* et *cuspidatus*. Ce sont des Plantes erbacées, vivaces, à feuilles linéaies et à hampes uniflores. Elles croisent dans l'Amérique septentrionale. (G..N.)

TRUFFE. *Tuber*. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées*.) Les Truffes constituent un des genres les plus remarquables parmi les Plantes cryptogames, par leur structure, leur mode de développement et leurs usages. On sait que ces Végétaux singuliers croissent sous la terre et ne se montrent jamais à sa surface; que leur forme est arrondie, plus ou moins irrégulière, leur surface lisse ou tuberculeuse; qu'elles ne présentent aucune espèce de racines, et qu'elles se développent ainsi dans la terre sans être fixées à aucun autre corps, et sans puiser leur nourriture autrement que par toute leur surface. Intérieurement leur couleur est brune, grise, ou même blanche, ordinairement marbrée. Cet aspect intérieur varie suivant les espèces, et un examen microscopique serait nécessaire pour déterminer si la structure de ces diverses espèces est réellement la même. L'organisation de la Truffe avait été indiquée par Micheli, et ses figures, quoique imparfaites, sont assez exactes : elles paraissent avoir servi de base aux descriptions des auteurs modernes; mais c'est à Turpin que nous devons une anatomie complète et très-bien faite de ce Végétal remarquable. Il a reconnu que le tissu de la Truffe était formé de filamens ou tubes cylindriques articulés, et diversement unis entre eux par leurs extrémités, blancs, transparens, et ne renfermant aucun corps étranger; entre ces filamens se trouvent des vésicules sphériques plus ou moins développées, dans l'intérieur desquelles se développent les corps reproducteurs; ce sont de petites sphères brunes, dont la surface est déjà hérissée comme celle des Truffes, et que Turpin nomme truffinelles. Elles sont au nombre de trois ou quatre dans chaque vésicule. Ces corps reproducteurs se répandent dans le sol après la destruction de la Truffe mère, qui se réduit en une sorte de pâte ou de bouillie. Le développement de ces jeunes Truffes n'a pas encore été étudié, et on peut encore douter si ces petites Truffes peuvent s'accroître librement dans la terre, ou si, dans les premiers temps, elles ont besoin de se fixer sur les racines de quelques Végétaux, comme cela a lieu pour plusieurs genres voisins.

On distingue plusieurs espèces de Truffes : 1°. La TRUFFE COMESTIBLE, *Tuber cibarium*, Bull., Champ., pl. 356; Turpin, Mém. Mus. T. XV, p. 342, pl. 13. Elle se distingue par sa surface rude, hérissée de tubercules pointus; par sa couleur d'un brun foncé extérieurement, d'un brun noirâtre mêlé de veines blanches intérieurement. C'est la plus estimée des gourmets; son odeur est forte, agréable, et son goût tout-à-fait particulier ne peut-être comparé à celui d'aucun autre corps. On trouve cette espèce dans toute l'Europe tempérée, mais plus particulièrement dans le sud-ouest de la France et dans le Piémont. Elle croît à cinq ou six pouces de profondeur sous terre, ordinairement dans les forêts de Charmes, de Châtaigniers ou de Chênes, et dans les terrains argilo-sablonneux, un peu ocreux. Leur volume ordinaire varie de la grosseur d'un œuf à celle du poing. On en cite d'une douzaine de livres, mais elles sont fort rares.

On sait qu'on a profité pour les recueillir du goût des cochons pour ces Champignons. On y a aussi dressé des chiens dont l'odorat si sensible sait reconnaître ces Végétaux sous terre. On en distingue plusieurs variétés, fondées sur la couleur et l'odeur plus ou moins agréable. Ces variétés dépendent peut-être aussi du degré de développement de ces Plantes; car on sait que leur tissu, d'abord blanchâtre et compacte, brunit en mûrissant, et elles n'acquièrent leur consistance, leur couleur et leur parfum ordinaire qu'à leur maturité, qui a lieu à la fin de l'automne ou en hiver. C'est à cette époque qu'elles sont le plus estimées. En été elles sont grises, compactes et beaucoup moins parfumées. On les distingue cependant à cette époque des autres espèces de Truffes, par leur surface extérieure brune et hérissée de pointes. Toutes les autres espèces ont la surface lisse.

2°. La Truffe musquée, *Tuber moschatum*, Bull., Champ., pl. 479. Elle est brune en dedans et en dehors, lisse quand elle est humide; son odeur est musquée.

3°. La Truffe grise ou a odeur d'ail, *Tuber griseum*, Pers., Syn., p. 127. Elle est d'un blanc grisâtre à l'intérieur comme à l'extérieur, et sans veines; son odeur est alliacée. On en fait beaucoup d'usage en Piémont, où elle est commune.

4°. La Truffe blanche, *Tuber niveum*, Desf., Flor. Atlant. p. 436. Elle est complétement blanche, globuleuse, très-délicate. Elle croît dans l'Afrique septentrionale, dans les sables. Elle est très-recherchée.

Les anciens ont parlé souvent des Truffes qu'ils désignent sous le nom de *Hydnon;* mais il est difficile de savoir au juste quelle était l'espèce qu'ils indiquaient sous ce nom. L'étude spéciale des Truffes de la Grèce et du midi de l'Italie serait nécessaire pour fixer ce point. On sait qu'ils en faisaient un grand cas. Pline et Apicius en parlent assez longuement. (AD. B.)

TRUFFE D'EAU. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires de la Macre. *V.* ce mot. (B.)

TRUFFONS. BOT. CRYPT. Paulet donne ce nom à un groupe de Champignons qu'il rapproche des Clavaires, et qui renferme des Plantes extrêmement diverses, telles que de vraies Clavaires, des *Sphæria* et l'ergot du Seigle. (AD. B.)

TRUITE et TRUITE SAUMONÉE. POIS. Espèces du genre Saumon, dont le nom a été étendu à plusieurs autres Poissons du même sous-genre et même au sous-genre entier. *V.* Saumon. (B.)

TRUMBLURE. MAM. C'est, d'après Lacépède, l'un des noms de pays du Marsouin dans le nord de l'Europe. (IS. G. ST.-H.)

* TRUNCARIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées, établi par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.* 3, p. 106) qui l'a ainsi caractérisé : calice dont le tube est cylindracé ou presque turbiné, le limbe tronqué, à peu près entier; corolle à pétales ovales; dix étamines dont les anthères sont allongées, munies d'un bec, à un seul pore et dépourvues d'oreillettes; ovaire entièrement libre dans le fond du calice, à dix faces, en forme de coupe au sommet; style filiforme; stigmate hémisphérique; fruit inconnu. Ce genre est fondé sur une Plante découverte par Martius dans la province de Para au Brésil, et à laquelle De Candolle a donné le nom de *T. caryophyllæa*, parce que le bouton de sa fleur ressemble à celui du Girofle. (G..N.)

TRUNGEBYN. BOT. PHAN. Sorte de Manne qu'on trouve en Perse, et qui découle de l'*Alhagi Maurorum*, D. C., ou *Manna* de Don. *V.* ce dernier mot. (A. R.)

TRUXALE. *Truxalis*. INS. Genre de l'ordre des Orthoptères, famille des Sauteurs, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes. Les caractères de ce genre ont été exprimés de la manière suivante par

os savans collaborateurs de l'Ency-
opédie : antennes ensiformes, trian-
ulaires, prismatiques, aussi lon-
ues que la tête et le corselet pris
ensemble, multiarticulées, insérées
ntre les yeux et l'extrémité de la
ête, sur les côtés de celle-ci et sous
s bords latéraux; mandibules mul-
dentées à l'extrémité; dernier ar-
cle des palpes presque conique;
ête conique, relevée, et plus lon-
ue que le corselet; yeux ovales, peu
roéminens; trois ocelles, savoir :
eux placés sous les rebords de la
ête, entre l'insertion des antennes et
s yeux; le troisième posé en dessus
e la tête, fort éloigné des deux au-
res, entre la base des yeux; corps
omprimé, étroit et allongé; corselet
lus court que la tête, son bord pos-
érieur prolongé en un angle qui re-
ouvre la base des élytres dans le
epos; élytres longues, étroites,
ointues au bout, un peu plus lon-
ues que les ailes; ailes assez gran-
es, pointues à leur extrémité, assez
mples vers la base; leur partie pos-
érieure fort arrondie; abdomen
troit, un peu comprimé; pates grê-
es, à peu près également espacées
ntre elles; les quatre antérieures
etites, leurs jambes ayant quelques
etites épines; pates postérieures
ès-longues, à cuisses grêles, mu-
ques, plus longues que l'abdomen;
ambes fort longues, leur extrémité
unie de quatre fortes épines, et ar-
ées extérieurement de deux rangs
épines; tarses composés de cinq
rticles (considérés en dessous) : les
uatre premiers égaux dans les anté-
eurs et les intermédiaires; le cin-
uième beaucoup plus long qu'aucun
es autres, muni de deux crochets et
'une forte pelote dans leur entre-
eux; tarses postérieurs ayant leur
remier article très-court, le second
ort long; le troisième à peu près
oitié plus court que le précédent;
e quatrième encore plus court; le
inquième presque de la longueur
es deux précédens réunis, terminé
ar deux forts crochets ayant une
rosse pelote dans leur entre-deux.
Ces Orthoptères sont propres aux climats chauds. On en connaît une douzaine d'espèces; mais leurs caractères distinctifs n'ont pas encore été bien exprimés, et il est probable qu'on en confond plusieurs ensemble. La plus connue est le *Truxalis nasutus*, Fabr., figurée par Rœsel, Herbst, Stoll et Drury. Elle se trouve en Afrique et dans le midi de la France. (G.)

TRYMATIUM. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Genre de Mousses proposé par Frœlich pour le *Weissia verticillata.* (A. R.)

TRYPÈTE. *Trypeta.* INS. Meigen désignait ainsi le genre Téphrite. *V.* ce mot. (G.)

TRYPÉTHÉLIE. *Trypethelium.* BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Ce genre, fondé par Acharius dans le cinquième volume des Actes de Gorenki, donne son nom au troisième sous-ordre du groupe des Verrucariées de notre méthode; il est ainsi caractérisé : thalle crustacé, cartilagineux, plan, étalé, uniforme, appliqué; apothécion hémisphérique, sessile, coloré, à loges nombreuses entourées par un périthécium épais à ostioles proéminens, à nucléums globuleux, cellulifères. Le genre *Trypethelium* diffère du *Chiodecton* en ce que ses ostioles correspondent à autant de cellules (*thalamia*), tandis que dans le *Chiodecton* ils se perdent dans une masse homogène; il s'éloigne du *Glyphis* en ce que celui-ci n'a point de véritable ostiole, mais bien des impressions linéaires plus ou moins immergées dans la substance même de l'apothécion; enfin il est distinct du *Parmentaria*, parce que les ostioles superficiels et épars ne sont point disposés autour d'un axe commun. On peut porter à vingt environ le nombre des espèces de Trypéthélies connues; huit ont été décrites par Acharius dans le *Synopsis Lichenum;* huit autres l'ont été dans notre Essai sur les Cryptogames des Écorces exotiques officinales; le reste est inédit. (A. F.)

TRYPÉTHÉLIÉES. BOT. CRYPT.

(*Lichens.*) C'est le deuxième sous-ordre du groupe des Verrucaires de notre Méthode; il comprend les genres à apothécion dont la surface est chargée de pores nombreux, arrondis et superficiels. Deux genres le composent; ce sont les genres *Trypethelium* et *Chiodecton*. (A. F.)

* TRYPHERA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Amaranthacées, établi par Blume (*Bijdr. Fl. ned. Ind.* p. 549) qui l'a ainsi caractérisé : calice corolloïde à cinq sépales, les deux intérieurs plus petits; huit étamines, rarement neuf ou dix, hypogynes, à anthères biloculaires extrorses; cinq styles subulés; capsule membraneuse, renfermée dans le calice qui n'a pas changé de forme, à cinq faces et à cinq loges polyspermes; funicule des graines dilaté en manière de sac avec un appendice; albumen farineux; embryon périphérique, courbé; radicule centripète. Le *Tryphera prostrata* est une Plante tomenteuse blanchâtre, à tiges ligneuses, noueuses, garnies de feuilles obovées, ternées, verticillées, à fleurs en capitules terminaux ou situés entre les feuilles. Elle croît dans les lieux humides et sur le bord des champs de la province Krawang à Java. (G..N.)

TRYPOXYLON. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-Aiguillons, famille des Fouisseurs, tribu des Crabronites, établi par Latreille qui le caractérise ainsi : chaperon court et large; antennes insérées au-dessous du milieu de la face antérieure de la tête; yeux échancrés; mandibules arquées et sans dents; ailes supérieures n'ayant que deux cellules cubitales fermées, recevant chacune une nervure récurrente; la seconde cellule petite et moins prononcée, ainsi qu'une troisième, celle qui est incomplète et qui atteint presque le bout de l'aile; abdomen rétréci à sa base par un long pédicule. Ce genre diffère des Gorytes parce que ceux-ci ont les yeux entiers; les Crabrons s'en distinguent par leurs ailes supérieures qui n'ont qu'une seule cellule cubitale fermée. On connaît cinq à six espèces de ce genre; la plus remarquable est celle que Linné a décrite sous le nom de Sphex Potier (*Sphex Figulus*, L.). Il est noir luisant, avec le chaperon couvert d'un duvet soyeux argenté. La femelle profite des trous qu'offre le vieux bois, et qui ont été creusés par d'autres Insectes, pour y déposer ses œufs et de petites Araignées destinées à nourrir ses petits; elle en ferme ensuite l'ouverture avec de la terre détrempée (Latr., Règn. Anim.). On le trouve en Europe. (G.)

* TSAH. MAM. Nom africain et de l'idiôme mandara du Bœuf domestique. (LESS.)

TSAT-XU. BOT. PHAN. Syn. siamois de *Rhus vernix*. (B.)

TSCHATAK. MAM. Nom du Glouton chez les Tongouses. (IS. G. ST.-H.)

TSCHEGRAVA. OIS. Espèce du genre Sterne. *V.* ce mot. (B.)

TSCHIAMA. MAM. Nom d'une Marte chez les Tartares Morduans. (IS. G. ST.-H.)

* TSCHORNA. MAM. Nom de la Mangouste d'Egypte, suivant Denham, dans l'empire de Bornou. *V.* CIVETTE. (LESS.)

* TSCHUDYA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Mélastomacées, établi par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 3, p. 155) qui l'a ainsi caractérisé : calice dont le tube est globuleux, le limbe à cinq lobes sétiformes et persistans; corolle inconnue; dix étamines à filets légèrement plans, à anthères oblongues, munies d'un seul pore, et dépourvues d'oreillettes; ovaire libre, soyeux à sa partie supérieure; style filiforme, ordinairement velu à sa base; capsule globuleuse, membraneuse (probablement indéhiscente), à quatre ou cinq loges; graines nombreuses, très-petites, courbées en forme de croissant, c'est-à-dire surmontées d'un appendice courbé et aigu. Les quatre espèces qui composent ce genre sont des Arbrisseaux de la Guiane et du

résil, hérissés de poils roux, à rameaux cylindriques, garnis de feuilles ovales-acuminées, quinquénervées, à fleurs petites, disposées en grappes terminales. (G..N.)

TSEIRAN, TSCHEIRAN ou TSEYRAN. MAM. *V.* ANTILOPE GAZELLE.

* TSEMCAN. BOT. PHAN. *V.* CAMANH.

* TSERIA-CAMETTI-VALLI. BOT. PHAN. *V.* CADOQUES.

* TSIELA. BOT. PHAN. Syn. malaire de *Ficus indica*, L. *V.* FIGUIER. (B.)

* TSIEM-TANI. BOT. PHAN. *V.* EUMPHIA.

* TSIERIA-MANGANARI. BOT. PHAN. (Rhéede, *Malab.*, IX, t. 85.) Syn. de *Gratiola chamædrifolia*, L. (B.)

* TSIEROU-PANEL. BOT. PHAN. (Rhéede, *Hort. Malab.*, V, tab. 16.) Syn. d'*Uvaria cerastoides* de Roxburgh. (B.)

* TSIEROU-PANNA. BOT. PHAN. (Rhéede, *Malab.*, IV, pl. 39.) Syn. de *Calophyllum Calaba*, L. *V.* CALOPHYLLUM. (B.)

TSITSIHI. MAM. Flacourt (Hist. de Madagascar, p. 154) mentionne sous ce nom une espèce d'Ecureuil gris, qui se cache dans les trous des arbres, et qui n'est ni belle ni bonne à apprivoiser, selon ses propres expressions. Cet Animal nous paraît être le *Sciurus madagascarensis* de Shaw. (LESS.)

TSI-XU. BOT. PHAN. Syn. chinois de *Terminalia Vernix*, Lamk. (B.)

* TSJEKANI. BOT. PHAN. *V.* CHANI.

TSJENDAM ou TSJENDANA. BOT. PHAN. Syn. malais de Sandal. (B.)

* TSJERAM-COTTAM. BOT. PHAN. (Rhéede, *Hort. Malab.*, V, t. [illegible].) Seconde espèce du genre Basal de Lamarck. *V.* BASAL. (B.)

* TSJERI-VALLI. BOT. PHAN. Syn. malabare de *Cissus carnosa*. *V.* CISSUS. (B.)

TSJÉROU-PANNA. BOT. PHAN. Et non *Pona*. *V.* KINA.

TSJERU-CANSJAVA. BOT. PHAN. *V.* CHANVRE.

* TSJERU-MULLA. BOT. PHAN. Espèce indéterminée du genre Mogori à la côte de Malabar, peut-être le *Mogorium undulatum*, Lamk. (B.)

TSJONGFIDIU. BOT. PHAN. Syn. chinois d'Adénanthère. *V.* ce mot. (B.)

TSJONGINA. BOT. PHAN. *V.* BÆCKEA.

TSJONKOR. BOT. PHAN. Même chose que Contsjor. *V.* ce mot. (B.)

TSJOVANNA. BOT. PHAN. (Rhéede, *Hort. Malab.*, VI, p. 81, tab. 47.) *V.* OPHYOXYLUM. (B.)

TSJUDAN-TSJERA. BOT. PHAN. (Rhéede, *Malab.*, XII, tab. 36.) Syn. d'*Hottonia indica*. (B.)

TSJUDE-MARAM. BOT. PHAN. Rhéede (*Hort. Malab.*, VI, p. 111, tab. 66) a décrit et figuré sous ce nom le *Justicia picta* de Vahl (*Symb.*, 2, p. 14). C'est un élégant Arbrisseau que l'on cultive abondamment dans les jardins de l'Inde-Orientale, et qui est fort remarquable par son feuillage panaché de jaune, dont les contours représentent les traits d'une caricature de figure humaine. (G..N.)

* TSJUMPADAHA. BOT. PHAN. *V.* CHAMPADAHA.

TUA. MAM. Nom tschuwache du Chameau proprement dit. (IS. G. ST.-H.)

TUABBA. MAM. Nom de pays du *Rhinoceros africanus*. *V.* RHINOCÉROS. (IS. G. ST.-H.)

TUACH. MAM. Anderson cite ce nom comme étant celui qui sert aux Groënlandais à désigner un Ecureuil, sans doute le Petit-Gris (*Sciurus vulgaris*, L.) (LESS.)

TUATUA. BOT. PHAN. Nom du *Jatropha gossypifolia* aux environs de Cumana. (G..N.)

TUBA. BOT. PHAN. Sous ce nom suivi de divers adjectifs, Rumph a désigné plusieurs Plantes qui se rapportent à l'ancien genre *Menispermum* de Lamarck, et qui sont aujourd'hui placées parmi les *Cocculus*. (G..N.)

TUBAKIWILA. BOT. PHAN. (Hermann.) Nom du *Momordica Charantia* à Ceylan. (G..N.)

TUBANTHERA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Commerson et Ventenat doit rester réuni au *Ceanothus*. Il était fondé sur le *C. asiaticus*, L. (G..N.)

* TUBA-PHONURGICA. MOLL. Genre vicieux établi par Klein (*Tent. Meth. Ostrac.*, p. 33) pour des Coquilles à ouverture entière et dilatée appartenant, pour un certain nombre, aux Bulimes. (D..H.)

TUBBUTHU. BOT. PHAN. (Hermann.) Nom du *Solanum sodomæum* à Ceylan. (G..N.)

TUBE. BOT. PHAN. Dans une corolle monopétale on appelle Tube la partie inférieure plus ou moins tubuleuse et cylindracée. Il en est de même dans les calices monosépales. *V.* CALICE et COROLLE. (A. R.)

* TUBE INTESTINAL. ZOOL. *V.* INTESTINS.

TUBER. BOT. CRYPT. *V.* TRUFFE.

TUBERARIA. BOT. PHAN. Nom d'une espèce d'*Helianthemum* dans les anciens auteurs et que Linné a admis comme spécifique. (G..N.)

TUBERCULAIRE. *Tubercularia.* BOT. CRYPT. (*Mucédinées?*) Genre établi par Tode, et adopté par tous les mycologistes, qui l'ont cependant classé différemment, sa structure particulière le distinguant de la plupart des groupes établis dans ces familles. Les Plantes qui le composent se présentent sous la forme de petits tubercules d'un rouge plus ou moins vif, quelquefois du plus beau carmin, qui percent en grand nombre l'écorce des jeunes branches mortes. Ces tubercules sont arrondis, gros comme un grain de millet ou de moutarde. Ils sont fixés sur le bois, sous l'écorce; leur consistance est charnue, et leur surface se couvre, à une époque déterminée de leur développement, d'une poussière blanchâtre formée par les sporidies; la texture de ce tubercule est cellulense, ou peut-être formée de filamens entrecroisés et intimement unis; les sporidies couvrent complétement la surface; elles sont petites et globuleuses. Ce genre, dont on distingue un petit nombre d'espèces, est voisin des *Atractium*. Il appartient à la tribu des Tubercularinées de Fries, qui répond en partie à celle que nous avions nommée Isariées. (AD. B.)

TUBERCULAIRE. *Tubercularia.* BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Le genre établi sous ce nom par Hoffmann et Wiggers, et qui comprenait quelques *Cœnomyce* et *Bœomyces*, n'a pas été adopté. (G..N.)

TUBERCULARIUS. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes.*) Le genre fondé sous ce nom par Roucel (Flore du Calvados) est le même que l'*Agarum* de Bory de Saint-Vincent. *V.* LAMINAIRE et ORGYIA. (G..N.)

TUBERCULE. BOT. PHAN. On donne généralement ce nom à des excroissances charnues qui se développent sur les parties souterraines des Végétaux, et que l'on a fort long-temps, mais à tort, regardées comme des racines, que pour cette raison on désignait sous le nom commun de *Racines tubéreuses*. C'est principalement aux observations de Dunal, de Du Petit-Thouars, et plus récemment de Turpin, qu'on doit la reconnaissance exacte de la nature des Tubercules. Les Tubercules se développent en général sur les ramifications souterraines de la tige, comme, par exemple, dans la Pomme de terre, le Topinambour. C'est le corps des branches souterraines de la tige qui s'épaissit, se renfle, et dont les cellules se remplissent de grains de fécule. A la surface de ces Tubercules on aperçoit un nombre plus ou moins considérable de petits bour-

geons, en général placés à l'aisselle d'une petite écaille, qui représente en quelque sorte une feuille avortée ou restée à l'état rudimentaire par suite de la différence de milieu dans lequel elle se trouve plongée. Ces petits bourgeons, qu'on nomme *yeux*, reproduisent chacun une branche; et même séparés les uns des autres, ils peuvent constituer chacun autant d'individus distincts. On sait que cette séparation artificielle des yeux est un des moyens employés pour multiplier la Pomme de terre. Ainsi donc les Tubercules ne sont que des tiges ou ramifications de tiges souterraines plus ou moins renflées et féculentes, qui portent à leur surface un grand nombre de bourgeons souterrains, destinés à la reproduction et à la multiplication de la Plante. Il ne faut donc pas confondre les Tubercules proprement dits avec les *Racines tubéreuses*. On doit réserver ce dernier nom aux racines plus ou moins renflées et charnues, qui sont manifestement plus grosses que les tiges qu'elles supportent. Ainsi la racine de la Patate, celles du Cyclamen, du Navet, du Radis, de la Carotte, etc., sont des racines tubéreuses, parce qu'en effet c'est la racine elle-même qui se renfle et présente plus de volume que la tige. Un caractère propre à distinguer la racine tubéreuse du Tubercule proprement dit, c'est que la première se montre dès l'époque de la germination, tandis que le Tubercule ne se développe que beaucoup plus tard. Ainsi faites germer des graines de Cyclamen, de Radis, de Navet, etc., et peu de temps après que la radicule aura commencé à s'enfoncer dans la terre, vous la verrez se renfler, et prendre petit à petit les caractères d'une racine tubéreuse. Si, au contraire, vous soumettez à la même épreuve une graine de Pomme de terre, la radicule s'enfoncera dans la terre, s'y ramifiera sans présenter de Tubercules. Ce n'est que plus tard, quand des bourgeons souterrains de la tige seront nés des scions souterrains, qu'on verra ceux-ci se renfler de distance en distance pour former les Tubercules.

Les Tubercules des Orchidées, et en général des autres Plantes monocotylédones, ne sont pas différens dans leur nature et leur mode de formation de ceux des Végétaux dicotylédons. Ce sont des rameaux courts et renflés, qui naissent de la partie souterraine de la tige, et qui ne portent jamais qu'un seul bourgeon. (A. R.)

On a étendu en lichénographie, par analogie de forme et de consistance avec la racine dite tuberculeuse, le nom de Tubercule aux apothécies arrondis, presque fermés, noirs, crustacés, nichés sous le thalle, qu'ils soulèvent, s'ouvrant par un pore, et renfermant, sous le périthécium, un nucléum sporuligère. On trouve ce genre d'apothécie dans les Lichens crustacés du sous-groupe des Verrucariées.

Le nom de Tubercule, que nous avons rendu synonyme de Verrue, *Verruca*, peut disparaître sans inconvénient de la terminologie, puisqu'il a été employé déjà en phanérogamie, et que l'on ne peut trouver aucune véritable analogie entre les parties charnues et féculentes, connues sous le nom de Tubercules, et le réceptacle partiel d'un Lichen. La différence essentielle qui se trouve exister entre le Tubercule et le Thalamium est l'existence d'un nucléum sporuligère dans le premier, tandis que dans le second les spores se trouvent nichés dans la substance intérieure qui est celluleuse, adhérente au périthécium qui jamais ne s'en sépare, ce qui arrive fréquemment dans le second. Acharius paraît avoir, dans ses derniers ouvrages, considéré le Tubercule et le Thalamium comme une même sorte d'apothécium. (A. F.)

* TUBÉRÈES. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées.*) Tribu de la famille des Lycoperdacées ou Gastéromycètes des botanistes allemands, qui a pour type

le genre Truffe; elle comprend les quatre genres *Tuber*, *Rhizopogon*, *Polygaster* et *Endogone*. Elle est très-voisine des Sclérotiacées. *V.* ces mots. (AD. B.)

TUBÉREUSE (RACINE). BOT. PHAN. A l'article TUBERCULE (*V.* ce mot) nous avons exposé notre opinion sur ces racines. (A. R.)

TUBÉREUSE. *Polianthes*. Et non *Polyanthes*. BOT. PHAN. Le nom vulgaire de Tubéreuse est donné à une Plante que l'on cultive dans les jardins à raison de sa beauté et de la suavité de son odeur. Elle forme un genre dans la famille des Asphodélées ou Hémérocallidées appartenant à l'Hexandrie Monogynie, L., et qui se distingue par les caractères suivans : périanthe infère, infundibuliforme, ayant le tube dressé, le limbe penché, à six segmens égaux et étalés; six étamines insérées sur le tube près de la gorge, à anthères plus longues que les filets; style filiforme, triquètre, renfermé dans le tube, surmonté de trois stigmates lamellés; capsule ceinte à la base par le périanthe, à trois valves et à trois loges polyspermes; les graines planes, disposées sur deux rangées dans chaque loge.

La TUBÉREUSE DES JARDINS, *Polianthes tuberosa*, L.; Redouté, Liliacées, tab. 147, est une Plante qui paraît originaire du Mexique. Elle est cultivée depuis plus de deux cent trente ans en Europe, car elle a été décrite par Clusius vers 1594. Son nom de Tubéreuse lui vient sans doute de ce que cet ancien botaniste la nommait *Hyacinthus tuberosâ radice*, organisation qui lui est commune avec une foule d'autres Monocotylédones. Cette Plante a un rhizome épais, portant un bulbe tuniqué, duquel partent plusieurs feuilles radicales, très-longues et rubanées. La tige est droite, haute de plus d'un mètre, garnie de feuilles squamniformes, et porte à son sommet un épi de belles fleurs blanches, rosées à l'extrémité du périanthe et disposées ordinairement par paires dans une spathe. L'odeur de la Tubéreuse, quoique fort agréable, est nuisible aux personnes nerveuses.

Une seconde espèce, originaire du Brésil, est cultivée depuis 1822 en Europe. Link lui a donné le nom de *Polianthes gracilis*. (G..N.)

* TUBEROGASTRIS. BOT. PHAN. Sous ce nom Du Petit-Thouars (Orchidées des îles australes d'Afrique, tab. 31) a figuré une Plante qu'il a aussi nommée *Gastorchis* et *Limodorum tubereulosum*. (G..N.)

* TUBICÈNE. *Tubicenus*. INS. Genre voisin des Rhinomacers établi par Dejean, et correspondant à celui d'Aulète de Schœnherr. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

TUBICINELLE. *Tubicinella*. CONCH. Lamarck a proposé sous ce nom (Ann. du Mus., 1, p. 461) un genre nouveau très-voisin des Balanes et auquel il attribue les caractères suivans : coquille univalve, régulière, non spirale, tubuleuse, rétrécie vers la base, tronquée aux deux bouts, ayant l'ouverture terminale et un opercule quadrivalve. Ce genre se compose de deux espèces qui, comme plusieurs espèces de Balanes, vivent sur le corps des Baleines et de quelques autres Cétacés. (A. R.)

TUBICOLAIRE. *Tubicolaria*. MICR. Genre de l'ordre et famille des Rotifères. *V.* ce mot. (B.)

TUBICOLÉES. CONCH. On est redevable à Lamarck de la famille des Tubicolées, qui mérite à plus d'un égard d'attirer l'attention des conchyliologues; car elle est composée de genres de Coquilles bivalves qui ont la propriété particulière de s'envelopper d'un tube calcaire protecteur. Le caractère de ce tube a été regardé comme de première valeur par Lamarck, et il a été pour ce savant le motif de l'admission ou du rejet des genres dans la famille des Tubicolées. Quoique ce caractère de la présence d'un tube soit d'une grande

valeur, il ne peut être cependant préféré à ceux tirés de l'organisation des Animaux, et des traces que cette organisation laisse sur les coquilles. L'établissement de cette famille a été sans contredit d'une grande utilité, en produisant des rapprochemens qu'il ne fallait que rendre plus parfaits : c'est le résultat nécessaire des observations nouvelles et du progrès des sciences. Lamarck, en se servant trop exclusivement de ce caractère du tube, a introduit évidemment deux types distincts d'organisation dans la famille des Tubicolées. En comparant une Fistulane avec un Taret, on reconnaît bien facilement que ce dernier genre, quoique muni d'un tube, passe aux Pholades par l'intermédiaire des Térédines (*V.* ce mot), ce qui n'a pas lieu pour les Fistulanes. Lamarck comprend six genres dans la famille des Tubicolées, savoir : Arrosoir, Clavagelle, Fistulane, Cloisonnaire, Taret et Térédine. Les trois premiers genres ont entre eux de très-grands rapports, surtout les deux premiers, et, comme nous le disions, ils en ont beaucoup moins avec les suivans. Ainsi, dans notre manière de voir, nous bornerions la famille des Tubicolées à ces trois premiers genres, et, rapprochant les Cloisonnaires, les Tarets et les Térédines des Pholades, nous formerions de ces trois genres la famille suivante, à laquelle nous conserverions le nom de Pholadaire. Le genre Gastrochène (*V.* ce mot) n'étant, comme nous l'avons dit, qu'un double emploi des Fistulanes, ne doit plus faire partie de la famille des Pholadaires telle que nous la concevons ici. *V.* PHOLADAIRE et les divers noms génériques que nous avons mentionnés dans cet article. (D..H.)

TUBICOLES. ANNEL. Cuvier a établi sous ce nom, dans la classe des Annelides, un ordre ayant pour caractères : des branchies en forme de panaches ou d'arbuscules, attachées à la tête ou sur la partie antérieure du corps. Il y range les genres Serpule, Sabelle, Térébelle et Amphitrite, et pense que les Dentules (si toutefois ces Animaux étaient des Annelides) devraient aussi y prendre place. Dans la Méthode de Savigny, l'ordre des Serpulaires correspond à peu près à celui des Tubicoles ; mais il est établi sur d'autres caractères, et renferme aussi les Arénicoles et le genre Clymène. Dans la classification de Blainville, ces Animaux sont de nouveau séparés, et l'ordre des Hétérocriciens de ce savant ne comprend que les Tubicoles de Cuvier. Enfin Audouin et Milne Edwards, tout en adoptant l'ordre des Tubicoles dans leur travail sur les Annelides des côtes de la France (travail présenté à l'Académie en juillet 1829), y ont porté quelques modifications. D'après les caractères qu'ils y assignent, ce groupe naturel comprend non-seulement les Serpules, les Sabelles, les Térébelles, les Amphitrites ou Pectinaires, et les Hermelles, c'est-à-dire les Tubicoles de Cuvier ; mais encore le genre Siphonostome, établi récemment par Otto, et rangé par Blainville à côté des Lombrics. Quant aux Clymènes, ces auteurs le placent, avec toutes les autres Annelides dépourvues d'appendices respiratoires ou cavités préhensiles, dans leur ordre des Terricoles. (H.-M. E.)

TUBIFEX. ANNEL.? Lamarck, qui a établi ce genre (Anim. sans vert. T. III, p. 234), lui assigne pour caractères : un corps filiforme, transparent, annelé ou subarticulé, muni de spinules latérales, vivant dans un tube ; une bouche et un anus aux extrémités. Les Tubifex sont de très-petits Vers qui ont beaucoup d'analogie avec les Naïdes, et dont les habitudes sont assez semblables. Les uns habitent dans la vase des ruisseaux ou des étangs ; les autres vivent dans la mer et sur nos côtes. Ces Animaux ont l'habitude de sortir une partie de leur corps de la vase, et de l'agiter dans l'eau ; au moindre danger, ils rentrent dans

leur tube. Comme leur couleur est quelquefois rouge de sang, on croirait voir au fond de l'eau des taches de ce liquide. Lamarck rapporte à ce genre deux espèces :

Le Tubifex des ruisseaux, *Tubifex rivulorum* ou le *Lumbricus Tubifex* de Müller, *Zool. Dan.*, tab. 84, fig. 1-3, figuré par Trembley, Hist. des Polyp., tab. 7, fig. 2. Habite le fond des ruisseaux, et est muni de soies rétractiles.

Le Tubifex marin, *Tubifex marinus* ou le *Lumbricus tubicola* de Müller, *loc. cit.*, tab. 75. Il habite en Norvège les bords de la mer. Savigny pense que la figure de Müller est incomplète par la perte de quelques anneaux de la partie postérieure, et il croit que cette espèce pourrait être placée parmi les Annelides et rapportée à sa famille des Maldanies. (aud.)

TUBIFLORA. bot. phan. (Gmelin.) Syn. d'*Elytraria* de Michaux. (g..n.)

TUBILIUM. bot. phan. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Inulées, proposé par Cassini (Bull. de la Soc. Philom., octobr. 1817, p. 153), et qui a pour type l'*Erigeron inuloides* de Poiret. Cette Plante ne peut, sous aucun rapport, être associée au genre *Erigeron* qui appartient à une autre tribu, celle des Astérées. Le genre *Tubilium* est voisin du *Pulicaria*, dont il se distingue par les corolles des fleurs de la circonférence qui, au lieu d'être ligulées, sont tubuleuses. Ces corolles sont radiantes, très-apparentes, plus longues, aussi larges et plus colorées que celles du centre; elles contiennent des étamines rudimentaires et des stigmatophores inclus à cause de la longueur du tube; circonstance qui doit s'opposer à la fécondation, et qui se présente dans les fleurs monstrueuses de l'*Aster sinensis*, mais qui n'est pas accidentelle dans le genre dont il est ici question. Le *Tubilium angustifolium* est une Plante herbacée, à tige droite, haute d'environ un pied, striée, très-rameuse, légèrement pubescente, munie de feuilles alternes, sessiles, oblongues-linéaires, à fleurs jaunes disposées en petits corymbes irréguliers au sommet de la tige et des rameaux. Cette Plante croît dans les îles Canaries. (g..n.)

TUBILOMBRIC. *Tubilumbricus*. annel. Genre créé par Blainville et abandonné ensuite par son auteur. Il comprenait les genres Lombric et Tubifex de Lamarck. *V.* ces mots. (aud.)

TUBINARES. ois. Dénomination employée par Illiger, dans son Prodrome des Oiseaux, pour une petite famille de Nageurs, qui comprend les genres *Procellaria*, *Haladroma*, *Pachyptila* et *Diomedea* de la Méthode de ce savant naturaliste. Toutes les espèces dont se composent ces genres ont les narines placées dans des fourreaux tubiformes. (dr..z.)

TUBIPORE. *Tubipora*. polyp. Genre de l'ordre des Tubiporées, ayant pour caractères : Polypier pierreux, composé de tubes cylindriques, droits, parallèles, distincts, réunis d'espace en espace par des cloisons transversales de même nature que le Polypier; Animaux exsertiles à huit tentacules frangés. La belle couleur rouge du Tubipore musique, ses tubes cylindriques, parallèles, assez volumineux, les cloisons extérieures presque régulièrement espacées qui les unissent entre eux, rendent ce genre très-facile à reconnaître; et, quoique l'on trouve dans les divers échantillons des différences assez sensibles dans la grosseur et la longueur des tubes, l'intervalle des cloisons et l'intensité de la couleur, les naturalistes s'accordent à regarder ces différences comme individuelles ou locales, et les réunissent sous une seule dénomination spécifique. Quelques auteurs avaient pensé que le Tubipore musique était construit par un Animal analogue aux Annelides. Banks et Solander, Péron et Lesueur, Chamisso, qui l'observèrent vivant, annoncèrent que l'Animal construc-

eur de cette belle production marine était un Polype, mais ils ne donnèrent point de détails sur son organisation. Ce n'est que depuis quelques années que Lamouroux a fait connaître le Polype du Tubipore dans un Mémoire lu à l'Académie royale des Sciences, et inséré dans la Relation du Voyage autour du monde par le commandant Freycinet. Quelques échantillons, recueillis et conservés dans l'alcohol par Quoy et Gaimard, médecins-naturalistes de l'expédition, furent remis à Lamouroux. Nous les disséquâmes et dessinâmes sous ses yeux. C'est un extrait de ce travail que nous reproduisons ici. Les Polypes susceptibles de saillir hors de leur tube et de s'y retirer, étaient tous dans ce dernier état. L'ouverture du tube, de couleur jaune-verdâtre (d'un beau vert pâle pendant la vie), molle et membraneuse, était plus ou moins complètement fermée par la membrane retournée sur elle-même, qui venait s'attacher circulairement au niveau de la base des tentacules. Depuis ce point jusqu'à celui où elle se recourbe à l'entrée du tube, la membrane est mince et très-flexible; elle est sans doute contractile, et c'est de sa contraction, ou de celle de quelques bandelettes longitudinales qui la fortifient extérieurement, que dépend la faculté qu'a le Polype de saillir hors de son tube. A partir du point où la membrane commence à s'introduire dans le tube, et en la suivant jusqu'à ce dernier, avec lequel elle se continue, on la voit peu à peu augmenter d'épaisseur et de consistance jusqu'à devenir calcaire comme le reste du tube; cependant sa surface interne ne paraît pas se pénétrer de matière calcaire, de sorte que toute la longueur de l'intérieur du tube est tapissée d'une pellicule molle et mince, intimement adhérente à la paroi solide. Il est facile de concevoir que le tube s'augmente en longueur par l'ossification progressive de la membrane. Les cloisons transversales se forment par une sorte d'hypertrophie (1) de la membrane; comme la plupart des tubes s'allongent également, leurs cloisons se développent en général à la même hauteur, et, venant à se rencontrer par leurs bords octogones, elles se soudent par ces mêmes bords lorsqu'elles sont encore molles, et ressemblent, après l'entière consolidation, à une cloison commune traversée par les tubes. Le Polypier du Tubipore est moins consistant que la plupart des produits calcaires des autres Polypes; les parois des tubes sont même évidemment poreuses. Du reste, la manière dont ils s'accroissent et tiennent à l'Animal a la plus grande ressemblance avec ce que l'on remarque dans quelques grands Polypiers, et notamment les Tubulaires. On voit alors combien ce mode d'accroissement diffère de celui des Actinies. Au point où la membrane génératrice du tube tient au Polype, se trouve une partie membraneuse épaisse, sorte de disque qui sépare pour ainsi dire l'Animal en deux parties : une supérieure qui porte les tentacules et qui peut se montrer au dehors; l'autre inférieure, toujours cachée dans le tube. Les tentacules, au nombre de huit, sont épais, garnis de chaque côté d'un grand nombre d'appendices dirigés en avant, d'une forme lancéolée et couverts de petites granulations. Les tentacules se divisent facilement, suivant leur longueur, en deux moitiés qui sont comme soudées sur la ligne médiane. Le disque paraît concave supérieurement; au centre nous avons cru distinguer une petite ouverture arrondie. A la face inférieure du disque existe une petite masse molle dont il a été impossible de débrouiller l'organisation. A la circonférence existent huit faisceaux triangulaires, bien distincts les uns des autres, li-

(1) Pour bien concevoir cette description, que nous sommes forcé de présenter le plus laconiquement possible, il deviendrait nécessaire de jeter les yeux sur la planche 84 de l'atlas du voyage de l'Uranie.

bres dans une certaine étendue, s'amincissant graduellement, bientôt s'attachant à la membrane interne qui tapisse le tube, et finissant par devenir capillaires et par se confondre avec elle; les faisceaux alternent, à leur attache au disque, avec les tentacules, et sont, comme eux, formés de deux moitiés accolées et facilement séparables; elles se continuent avec celles des tentacules, de façon pourtant que les deux moitiés, qui forment un faisceau entier, se séparent pour aller former chacune une moitié des deux tentacules qui lui correspondent, et que les deux tentacules sont rendus complets par une autre moitié appartenant aux faisceaux voisins, et ainsi de suite; de manière que les tentacules supérieurs et les faisceaux inférieurs paraissent formés, dans leur ensemble, de seize pièces réunies deux à deux, mais en sens inverse dans les uns et dans les autres. Une foule de corpuscules ronds (probablement des œufs ou des ovaires), de grosseur différente, sont attachés aux faisceaux par de minces et courts pédicules; ils sont plus nombreux près du disque qu'ailleurs. Au fond des tubes, dont le Polype paraît avoir acquis tout son accroissement, on voit une petite sphère creuse, calcaire, à parois minces, d'un diamètre égal à celui de l'intérieur du tube, surmontée d'une petite tige creuse qui se termine par une sorte de godet, à la circonférence duquel les faisceaux se terminent : rien de semblable ne s'observe dans les tubes qui n'ont point acquis tout leur accroissement; les faisceaux sont alors implantés à la cloison sur laquelle le jeune Animal s'est développé. Les très-jeunes Polypes ont leur tube excessivement court et entièrement mou; son diamètre est néanmoins presque égal à celui qu'il acquerra étant adulte, et les plis de la membrane génératrice du tube sont bien marqués à son ouverture. *V.* la fig. M 3 de la planche citée en note.

L'espèce a été nommée par Linné *Tubipora musica* et vient des mer de l'Inde. (E. D..L.)

TUBIPORES. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Nom donné par Paulet aux espèces de Bolet qui composent le genre nommé *Polyporus*, d'après Micheli. *V.* ce mot. (AD. B.)

TUBISPIRANTIA. MOLL. Nom que Duméril propose pour les Siphonobranches de Blainville. *V.* SIPHONOBRANCHES. (D..H.)

TUBITÈLES. *Tubitelæ.* ARACHN. Latreille désigne ainsi, dans la nouvelle édition du Règne Animal, une section du grand genre Araignée, composée d'Araignées qui ont les filières cylindriques, rapprochées en un faisceau dirigé en arrière; les pieds robustes, et dont les deux premiers ou les deux derniers, et *vice versâ*, plus longs dans les uns, et dont les huit presque égaux dans les autres. Dans une première division les mâchoires forment un cintre autour de la languette; les yeux sont toujours au nombre de huit, disposés quatre par quatre sur deux lignes transverses. Les genres Clotho et Drasse composent cette division. Dans la seconde division, les mâchoires ne forment point une espèce de cintre renfermant la languette; leur côté extérieur est dilaté inférieurement, au-dessous de l'origine des palpes. Quelques-uns n'ont que six yeux, dont quatre antérieurs, et les deux autres postérieurs : ce sont les Ségestries; d'autres ont huit yeux : ce sont les Clubiones, Araignées et Argyronètes. *V.* ces mots. Les Arachnides Tubitèles filent des toiles blanches, d'un tissu serré, qu'elles placent dans des fentes, des trous de murs, sous les pierres, entre les branches et les feuilles des végétaux, et jusque dans l'eau. Elles se tiennent à l'affût dans ces toiles, et dévorent les Insectes qui viennent s'y embarrasser. (G.)

* TUBOCYTISUS. BOT. PHAN. De Candolle (Mém. sur les Légumineuses, p. 214) a formé sous ce nom,

ans le genre *Cytisus*, un section qui orrespond au genre *Viborgia* de lœnch, mais non de Thunberg, et ui pourrait former un genre assez rononcé, par son calice tubuleux rminé en deux lèvres, dont la sérieure est presque entière. Les *leucanthus*, *purpureus*, *albidus*, *ipinus*, etc., appartiennent à ce roupe qui est très-naturel et qui enferme des Plantes dont les fleurs ont de diverses couleurs. (G..N.)

TUBU. BOT. PHAN. C'est-à-dire *acré*. Une espèce ou variété de Coco ans Rumph. (B.)

TUBUKARUWILA. BOT. PHAN. Même chose que Tubakiwila. *V.* ce ot. (G..N.)

TUBULAIRE. *Tubularia*. POLYP. enre de Polypiers de l'ordre des ubulariées, dans la division des olypiers flexibles, ayant pour caracres : Polypier simple ou rameux, bulé, d'une substance presque rnée, transparente; Polypes solires à l'extrémité des rameaux. De us les Polypiers flexibles, les Tuulaires paraissent être ceux dont la ructure est la plus simple : des tues cornés, grêles, minces, fixés par ur base, lisses ou couverts de réécissemens et de dilatations annuires, simples ou peu rameux, sont réunis plusieurs ensemble, sans llules latérales et ovaires extéeurs; voilà ce que présentent à l'obrvation ces Polypiers peu nomreux en espèces, si l'on en distrait s corps hétérogènes qu'ont entassés ns ce genre Pallas, Gmelin et Esr. Il n'y a qu'un Polype au sommet chaque tube, tenant à celui-ci r une membrane molle qui en est prolongement. L'Animal n'est int rétractile dans son tube; il est né d'un grand nombre de tentales disposés sur deux rangs; l'inrne est dirigé en avant, l'extérieur réfléchit du côté du tube; les aires sont intérieurs, et sortent, t-on, entre les tentacules extérieurs le tube.

Voici les noms des espèces comprises dans ce genre : *Tubularia annulata*, *cornucopiæ*, *indivisa*, *gigantea*, *muscoides*, *trichoides*, *ramosa*, *pygmæa*. (E. D..L.)

* TUBULARIA. ANNEL. Plusieurs auteurs ont désigné sous ce nom divers Animaux marins qui appartiennent à la classe des Annelides. La *Tubularia arenosa anglica* d'Ellis est l'Hermelle alvéolaire; la *Tubularia magnifica* de Shaw, et la *Tubularia penicillus*, sont des Sabelles. (AUD.)

TUBULARIA. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) Le genre établi sous ce nom par Adanson et Roucel aux dépens du genre *Ulva*, a été récemment adopté sous le nom de *Solenia*. *V.* SOLÉNIE. (G..N.)

TUBULARIÉES. POLYP. Cinquième ordre des Polypiers flexibles, dans la classification de Lamouroux. Ses caractères sont : Polypiers phytoïdes, simples ou rameux, jamais articulés, ordinairement d'une seule substance cornée ou membraneuse, ni celluleuse, ni poreuse, et recouverte quelquefois d'une légère couche crétacée; Polypes situés aux extrémités des tiges, des rameaux et de leurs divisions. Cet ordre renferme les genres Tibiane, Naïs, Tubulaire, Cornulaire, Télesto, Liagore et Néoméris. *V.* ces mots. (E. D..L.)

TUBULEUX, TUBULEUSE. BOT. On dit qu'un organe quelconque de Plantes est tubuleux lorsqu'il offre la forme d'un tube allongé. Cette expression est principalement consacrée au calice et à la corolle. (G..N.)

TUBULI ou TUBULITES. MOLL. On donne indistinctement l'un de ces noms aux Dentales fossiles ou aux Bélemnites. *V.* ces mots. (D..H.)

* TUBULIFÈRES. *Tubulifera*. INS. Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville désignent ainsi la cinquième famille de leur première section de l'ordre des Hyménoptères. Cette famille répond à la tribu des Chrysides de Latreille. *V.* CHRYSIDES. (G.)

TUBULINA. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées.*) Genre établi par Persoon, mais que la plupart des mycologistes considèrent simplement comme une section des *Licea*. Il comprend les *Licea cylindrica* et *fragiformis*, figurés sous le nom générique de *Sphærocarpus* par Bulliard, Champignons, tab. 470, fig. 3 et tab. 384. Ce genre avait été nommé *Tubulifera* par Gmelin, dans son *Systema Naturæ*. (AD. B.)

TUBULIPORE. *Tubulipora*. POLYP. Genre de l'ordre des Celléporées, dans la division des Polypiers flexibles, ayant pour caractères : Polypier parasite ou encroûtant, à cellules submembraneuses, ramassées, fasciculées ou sériales, et en grande partie libres; cellules allongées, tubuleuses, à ouverture orbiculée, régulière, rarement dentée. Ce genre renferme de petits Polypiers voisins des Cellépores par la nature de leur tissu qui est mince et fragile; ils s'en distinguent par leurs cellules allongées, tubuleuses, d'un diamètre égal dans leur longueur, libres ou accolées à leurs voisines dans quelques points de leur étendue : leur ouverture est ronde et régulière; les cellules sont fasciculées, verticillées ou disposées par rangs lâches, suivant que la forme générale du Polypier est discoïde ou allongée. Le genre Obélie de Lamouroux ne diffère point des Tubulipores.

Les espèces de ce genre sont les suivantes : *Tubulipora transversa*, *fimbria*, *orbiculata*, *foraminulata*, *Patina*, *patellata*. (E. DEL.)

TUBULITES. MOLL. *V.* TUBULI.

TUCAN. MAM. Nom d'un petit Quadrupède fouisseur du Mexique, ayant le corps épais et bas sur jambes, les yeux extrêmement petits; les pieds antérieurs tridactyles, les postérieurs pentadactyles; le pelage d'un jaune roussâtre, et la queue courte : le système dentaire est inconnu. Desmarest pense que le Tucan, lorsqu'il sera bien connu, formera un genre nouveau, soit parmi les Rongeurs fouisseurs, soit, ce qui est plus probable, parmi les Insectivores. Buffon avait cru reconnaître en lui la Taupe rouge de Séba, qui est très-probablement une Chrysochlore, dont on trouvera la description exacte au Supplément de ce Dictionnaire. (IS. G. ST.-H.)

TUCANO. OIS. (Azara.) Syn. du Tocco. *V.* TOUCAN. (DR..Z.)

TUCKTU. MAM. Nom que porte au Groëniand, suivant Anderson, le Renne, *Cervus Tarandus*. (LESS.)

TUCUM. BOT. PHAN. Le Palmier du Brésil, décrit sous ce nom par Pison, n'est pas encore déterminé. Il a le port du Dattier; son tronc, d'une hauteur médiocre, est chargé d'aspérités, et la côte de ses feuilles pinnées est épineuse. Les diverses parties de ce Palmier sont employées aux mêmes usages économiques que les autres Arbres de la famille, qui se trouvent en abondance dans le Brésil, et sur lesquels Martius, de Munich, publie en ce moment un ouvrage extrêmement remarquable. (G..N.)

* TUDES-POLONICA. CONCH. La Coquille que Klein (*Tent. Ostrac.*, p. 121) a en vue pour faire ce genre est évidemment le Marteau, dont Lamarck a fait aussi un genre sous le nom de *Malleus*. *V.* ce mot. (D..H.)

TUDINGA. BOT. PHAN. (Du Petit-Thouars.) Syn. madécasse du *Sarcolæna*. (G..N.)

TUDLIK. OIS. Syn. vulgaire du Plongeon Imbrim. *V.* PLONGEON. (DR..Z.)

TUE-BREBIS. BOT. PHAN. Nom vulgaire du *Pinguicula vulgaris*, L. (G..N.)

TUE-CHIEN. BOT. PHAN. On désigne vulgairement sous ce nom le *Colchicum autumnale*, L. (G..N.)

TUE-LOUP. BOT. PHAN. Syn. vulgaire de l'*Aconitum Lycoctonum*, L. (B.)

TUE-MOUCHE. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Syn. vulgaire de l'*Agaricus muscarius*, L. *V.* AGARIC. (G..N.)

TUEQUAL. MAM. Nom norvégien ı Balénoptère Gibbar, d'après La-pède. (B.)

TUF. MIN. Ce mot désigne en gé-ral des Pierres poreuses produites r voie de sédiment ou d'incrusta-n, ou provenant de matières pul-rulentes, remaniées et tassées par au. On distingue des Tufs calcai-s (les Travertins et autres Calcaires crustans), des Tufs siliceux (les ncrétions siliceuses du Geyser en lande), et des Tufs volcaniques es Tufas, Pépérinos et Pouzzolanes rreuses). (G. DEL.)

TUFAITE. MIN. L'une des espèces Roches volcaniques que distingue ordier, et qui comprend les subs-nces appelées communément Tufs lcaniques, Pépérinos, etc. *V.* LA-ES. (G. DEL.)

TUFAU. GÉOL. *V.* CRAIE.

TUGALIK. MAM. Nom groënlan-is du Narval. (IS. G. ST.-H.)

TUGANG. OIS. Nom sumatranois, ivant sir Raffles, du *Phasianus nitus* de Latham. (LESS.)

TUGET. OIS. L'un des noms vul-ires du Scops. *V.* CHOUETTE. (DR..Z.)

TUGON. CONCH. Le Tugon d'A-nson est une jolie Coquille fort re du genre Mye. C'est elle qui a n analogue fossile aux environs de rdeaux et de Dax. Il a été nommé *ya ornata* par Basterot, et *Anatina obulosa* par Lamarck. *V.* ANATINE. (D..H.)

* TUI-CHIRIRI. OIS. Nom de pays e la Perriche aux ailes jaunes. *V.* ERROQUET. (DR..Z.)

TUILÉE. CONCH. Nom vulgaire de Tridaine gigantesque, qui mérite ien ce nom par la disposition des andes écailles qui couvrent ses lar-es côtes. *V.* TRIDAINE. (D..H.)

* TUI-TIVI. BOT. PHAN. Sous ce om de pays, Camelli a fait mention un petit Arbre des Philippines qui araît être une Bignoniacée, ayant -calice spathacé comme dans le *Spathodea*, et le fruit siliqueux comme dans le *Catalpa*. (G..N.)

TUIT. OIS. L'un des noms vul-gaires du Pouillot. *V.* SYLVIE. (DR..Z.)

TUKA. BOT. PHAN. Le fruit du *Bertholletia* est ainsi nommé par les Portugais du Brésil. (G..N.)

TUKALANDA. MAM. Nom du Co-chon chez les Tongouses. (IS. G. ST.-H.)

TUKKI. OIS. On nomme en malais *Tukki-Bawang* une espèce de Pic très-voisine du Pic vert, qui est le *Picus affinis* de sir Raffles, et qui vit dans l'île de Sumatra : *Tukki* est le nom générique des Pics. (LESS.)

TUKTO ou TUKTU. MAM. C'est, d'après Anderson, le nom groënlan-dais du Renne. *V.* ce mot à l'ar-ticle CERF. (IS. G. ST.-H.)

* TULA. BOT. PHAN. Feuillée, dans ses Observations physiques, vol. 3, p. 63, tab. 44, a décrit et figuré sous ce nom une Plante qui croît sur les rochers maritimes du Pérou. Adan-son l'a citée comme type d'un genre distinct qui a été admis par Rœmer et Schultes, et placé dans la Pentan-drie Monogynie. Ces derniers auteurs l'ont ainsi caractérisé : calice tubu-leux, à cinq dents aiguës; corolle infundibuliforme, dont le limbe est étalé, partagé en cinq lobes denticu-lés sur leurs bords; capsule renfer-mant plusieurs graines noires. Le *T. Adansoni* est une Plante converte de toutes parts d'une substance sa-line; elle a de grosses racines, une tige rameuse, des feuilles opposées presque réniformes, des fleurs blan-châtres, axillaires, solitaires et pé-donculées. (G..N.)

TULAK ou TULUK. BOT. PHAN. Nom arabe du *Ficus vasta* de Fors-kahl. (G..N.)

TULAN. MAM. Nom de la Marte commune chez les Tartares. (LESS.)

TULAT. CONCH. On trouve ce mot dans le Dictionnaire des Sciences na-turelles; mais, par suite d'une erreur, il a été mis pour Lulat, qui est le nom

donné par Adanson à une Moule. *V.* LULAT. (D..H.)

TULAUX. MAM. Nom tartare des jeunes Cochons. (LESS.)

TULAXODE. CONCH. Guettard, dans le tome III de ses Mémoires, a proposé ce genre, qui est resté oublié pour la plupart des tubes marins contournés, que Linné rapportait aux Serpules, mais qui, étant cloisonnés postérieurement, appartiennent bien plus probablement aux Vermets. *V.* ce mot. (D..H.)

TULBAGHIA. BOT. PHAN. Mal à propos TULBAGIA. Genre de la famille des Narcissées et de l'Hexandrie Monogynie, L., offrant pour caractères essentiels : un périgone corolloïde, infundibuliforme, le limbe à six divisions égales; une couronne placée à l'orifice du tube, composée de trois écailles épaisses et bifides; six étamines, dont trois insérées à l'entrée du tube, les trois autres plus bas et dans le tube; style court, surmonté d'un stigmate obtus; capsule trigone, enveloppée par le périgone persistant, à trois loges, à trois valves, chaque valve portant une cloison; deux graines dans chaque loge. Ce genre se compose de deux espèces (*T. alliacea* et *cepacea*) qui croissent au cap de Bonne-Espérance. Ce sont des Plantes à racines bulbeuses ou fasciculées, à feuilles radicales, étroites, linéaires, un peu charnues, à hampe nue, portant des fleurs rouges en ombelles, munies d'une spathe à la base.

Le nom de *Tulbaghia* a été appliqué par Heister au *Crinum africanum*, L., qui est devenu l'*Agapanthus cœruleus* de L'Héritier. (C..N.)

* TULCAN. OIS. Syn. de Toucan à ventre rouge. *V.* TOUCAN. (DR..Z.)

TULIN. OIS. L'un des noms donnés vulgairement au Tarin. *V.* GROS-BEC. (DR..Z.)

TULIPACÉES. BOT. PHAN. Syn. de Liliacées. *V.* ce mot. (G..N.)

TULIPAIRE. POLYP. Nom donné par Lamarck à un genre de Polypiers flexibles établi par Lamouroux sous le nom de Pasythée. *V.* ce mot. (E. D..L.)

TULIPE. CONCH. Nom vulgaire donné à plusieurs Coquilles, et notamment à une grande espèce de Balane (*Balanus Tintinnabulum*), à une belle espèce de Fasciolaire (*Fasciolaria Tulipa*), à une Volute (*Voluta Tulipa*), à un Cône (*Conus Tulipa*), et enfin à une Modiole. (D..H.)

TULIPE EPANOUIE ou TULIPE DE MER. MOLL. Syn. de *Balanus Tintinnabulum*. *V.* BALANE. (B.)

TULIPE. *Tulipa*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Liliacées et de l'Hexandrie Monogynie, L., offrant pour caractères : un calice formé de six sépales égaux, colorés dont trois extérieurs et trois internes; six étamines plus courtes que le calice et insérées à la base de l'ovaire; un ovaire sessile, triangulaire, à trois loges polyspermes, terminé par un stigmate sessile et à trois lobes arrondis. Le fruit est une capsule trigone et à trois loges, contenant un grand nombre de graines orbiculaires, déprimées, superposées, attachées sur deux rangées longitudinales à l'angle interne de la loge : cette capsule s'ouvre en trois valves septifères sur le milieu de leur face interne. Les Tulipes sont des Plantes à racine bulbifère; leur bulbe est à tuniques concentriques; la hampe est simple, portant deux ou trois feuilles sessiles lancéolées, aiguës, et terminée par une seule, rarement par deux fleurs très-grandes et peintes de couleurs variées. Un grand nombre d'espèces de ce genre croissent naturellement dans les provinces méridionales de l'Europe. En France on trouve les espèces suivantes : 1° la Tulipe sauvage, *Tulipa sylvestris*, L., qui croît aux environs de Paris, et qu'on reconnaît facilement à ses grandes fleurs jaunes, dont les sépales sont très-aigus, et la hampe souvent biflore; 2° la Tulipe de Cels, *Tulipa celsiana*, Red., Lil., tab. 38, égale

nt à fleurs jaunes, plus petites : dans l'espèce précédente, lavées rougeâtre à l'extérieur. Elle croît ıs les provinces méridionales de France, ainsi que les suivantes : Tulipe de l'Ecluse, *T. Clusii*, Red., ., tab. 57, à fleurs roses et blan-es; 4° Tulipe œil de soleil, *T. ocu-solis*, Saint-Amans, Red., Lil., . 219. Cette espèce, qui par la ndeur de la fleur et l'éclat de ses ıleurs peut rivaliser avec l'espèce jardins, a été signalée pour la mière fois par Saint-Amans, au-r d'une Flore des environs d'A-ı. On l'a retrouvée depuis dans la part des autres contrées chaudes la France; 5° on trouve aussi ıs les mêmes localités la Tulipe jardins connue sous le nom de lipe de Gesner, *Tulipa gesne-na*, L. Cette belle espèce dont on sède aujourd'hui plus de six cents iétés a été décrite pour la pre-ère fois par Conrad Gesner, en ıg. Il l'avait vue fleurir dans un din à Augsbourg, et les bulbes pro-ıaient de Constantinople. Aussi ısa-t-on d'abord que cette espèce croissait qu'en Orient; mais de-s on l'a trouvée sauvage en France lans presque toutes les autres con-es méridionales de l'Europe. Ce ıt qu'un demi-siècle plus tard, que Tulipes furent connues et culti-s en France; mais les Belges et Hollandais nous avaient précédés s la culture de cette fleur, et en-e aujourd'hui c'est chez les fleu-es de la Hollande qu'on trouve plus riches collections des va-és de Tulipes. Il fut un temps quelques variétés rares étaient ées des prix extraordinaires, tant it grande l'avidité des amateurs ır posséder seuls les variétés rares. ısi on parle d'oignons de Tulipes, ont été achetés quatre et cinq le florins. On dit même qu'à le, un amateur passionné donna e très-belle brasserie pour un seul non de Tulipe; mais aujourd'hui goût pour la culture des Plantes beuses n'est plus aussi exclusif, cependant on cite encore quelques amateurs qui paient un seul bulbe jusqu'à douze et quinze cents francs.

Parmi l'immense quantité de variétés de Tulipes on distingue deux groupes principaux, l'un qui renferme toutes celles qui, sur un fond coloré, réunissent deux ou trois autres couleurs. On les nomme *Tulipes bizarres;* l'autre qui ont le fond blanc avec des bandes d'autres nuances; on les appelle *Tulipes flamandes*. Une variété de Tulipe pour avoir quelque prix aux yeux des amateurs, doit avoir la tige droite, ferme et d'un beau vert; la fleur grande, mais proportionnée à la hauteur de la tige, plus longue que large, à sépales épais et obtus, ayant les couleurs brillantes et bien nettement tranchées.

On multiplie les Tulipes soit par le moyen des cayeux qui se développent contre les bulbes, soit par les graines. Par ce dernier procédé on obtient souvent des variétés différentes de celles dont les graines proviennent. (A. R.)

TULIPIER. *Lyriodendrum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Magnoliacées et de la Polyandrie Polygynie, L., qui a pour type et pour espèce unique un grand et bel Arbre, originaire de l'Amérique septentrionale, cultivé et acclimaté depuis un grand nombre d'années dans les jardins d'Europe. Les caractères de ce genre sont les suivans : un calice formé de trois sépales caducs et pétaloïdes; une corolle de six pétales très-grands, imitant par leur disposition un périanthe de Tulipe, des étamines très-nombreuses, hypogynes, disposées sur plusieurs rangs, et ayant les anthères très-longues; un grand nombre de pistils réunis en tête au centre de la fleur; ayant les ovaires imbriquées les uns sur les autres, et des stigmates capitulés et sessiles. Ces pistils se changent en autant de samares ou fruits membraneux, qui forment par leur réunion une sorte de cône écailleux. Chacune de ces samares est étroite, allon-

gée, à une seule loge, contenant deux graines et se terminant à leur sommet par une aile membraneuse, lancéolée.

Le Tulipier, *Lyriodendrum Tulipifera*, L., Mich. Arbr. am., 3, p. 202, tab. 5, est un grand et bel Arbre qui croît dans les lieux gras et humides de la Virginie, et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique septentrionale. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, glabres, glauques, tronquées à leur sommet et offrant de chaque côté deux angles aigus, séparés par un large sinus obtus. A la base de chaque pétiole sont deux larges stipules foliacées et obtuses : les fleurs sont grandes, jaunâtres, et terminent des rameaux; l'écorce des jeunes rameaux a une saveur très-amère, c'est un excellent tonique que l'on emploie fréquemment pour le traitement des fièvres intermittentes dans l'Amérique boréale. On peut l'administrer en poudre à la dose de demi-once à une once, ou en décoction dans l'eau. (A. R.)

* TULLAK. OIS. Syn. de *Calao nasutus*, L., dans le Djabbel. *V.* Calao. (B.)

TULKA-PAGEROU. BOT. PHAN. Suivant Leschenault, on nomme ainsi le *Phaseolus aconitifolius*, cultivé aux environs de Pondichéry. (G..N.)

TULLU-POUNDOU. BOT. PHAN. (Burmann.) Syn. de l'*Hibiscus zeylanicus* à la côte de Coromandel. (G..N.)

TULOSTOMA. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées.*) Genre très-voisin des Lycoperdons établi par Persoon, et qu'on peut définir ainsi : péridium formé de deux couches, l'extérieure tombant en poussière; l'intérieure membraneuse, s'ouvrant par une ouverture arrondie, régulière; sporules agglomérées, mêlées de filamens. Ces sortes de Lycoperdons sont assez petits, portés sur un pédicule allongé. Ils croissent sur les bois morts et sur la terre. Fries en distingue quatre espèces; deux sont propres à l'Europe, et deux ont été recueillies par Ehrenberg dans les déserts de l'Afrique. (AD. B.)

TULOSTROMA. BOT. CRYPT. (Stendel.) Pour *Tulostoma*. *V.* ce mot. (AD. B.)

TULPAY. BOT. PHAN. Nom vulgaire au Pérou d'un Arbre à bois très-dur, employé dans les constructions. Cet Arbre appartient au genre *Clarisia*. (G..N.)

TUMBA. BOT. PHAN. Le *Leonurus indicus* est ainsi nommé au Malabar. (G..N.)

TUMBA-CODIVELI. BOT. PHAN. Nom vulgaire dans l'Inde du *Plumbago zeylanica*, L. (G..N.)

TUMBA-KOLA. BOT. PHAN. (Hermann.) Syn. vulgaire du *Phlomis zeylanica*, L. (G..N.)

* TUMITE. MIN. (Napione.) Syn. d'Axinite. *V.* ce mot. (G. DEL.)

TUMMAR. BOT. PHAN. Nom arabe du *Bauhinia inermis* de Forskahl. (G..N.)

TUMPU. BOT. PHAN. Le *Calceolaria trifida* de Ruiz et Pavon est ainsi nommé au Pérou. (G..N.)

TUNA. BOT. PHAN. Dillen a décrit sous ce nom plusieurs espèces de *Cactus*, et Linné l'a imposé comme spécifique à une Plante de ce genre, qui fait maintenant partie des *Opuntia*. C'est le nom vulgaire espagnol.

Selon Forskahl, les Arabes donnent le nom de *Tuna* à son *Justicia fœtida*. (G..N.)

TUNGA. INS. Syn. brésilien de Chique. *V.* Puce. (B.)

* TUNGA. BOT. PHAN. Dans le premier volume de la *Flora indica* de Carcy et Wallich, un genre nouveau a été établi, sous le nom de *Tunga*, par Roxburgh. Il appartient à la famille des Cypéracées et à la Triandrie Monogynie, et il est ainsi caractérisé : chaton (épi) ovale, imbriqué dans tous les sens; calice à une seule valve et à une seule fleur; corolle à deux valves; graine nue. Ces caractères exprimés en termes impro-

res et peu comparatifs, ne peuvent donner une idée suffisante de l'organisation florale; il est donc nécessaire l'avoir recours à la description des espèces. Une note placée à la suite du caractère générique nous apprend que ce genre *Tunga* pourrait bien être l'*Hypœlyptum* de Wahl. L'auteur en a décrit trois espèces sous les noms de *T. triceps*, *lævigata* et *diandra*. Ces plantes croissent dans les localités humides de Coromandel et d'Ambboine. (G..N.)

TUNGSTÈNE. CHIM. et MIN. C'est le nom que les chimistes modernes donnent à l'un des corps simples métalliques, que l'on a aussi appelé *Scheelium*, en l'honneur du célèbre chimiste Schéele. Ce même nom a été donné par les Suédois à un Minéral remarquable par sa pesanteur, et composé de l'Acide de ce Minéral uni avec la Chaux. Nous l'avons décrit à l'article SCHÉELIN, sous le nom de Schéelin calcaire. *V.* ce mot. (G. DEL.)

TUNGSTIQUE. MIN. *V.* ACIDE.

TUN-HIAM. BOT. PHAN. (Mentzel.) Nom chinois du Santal. (G..N.)

TUNICA. BOT. PHAN. C'était le nom de l'OEillet (*Dianthus Caryophyllus*, L.) chez les anciens. Dalléchamp l'appliquait au *Gypsophila muralis*, L. (G..N.)

TUNICIERS. MOLL. Dans son Système des Animaux sans vertèbres, Lamarck a établi sous cette dénomination une classe particulière pour les genres *Ascidia* et *Salpa* de Gmelin, dont auparavant il avait formé, avec Cuvier et tous les autres zoologistes, un ordre dans les Mollusques; mais cette opinion du savant conchyliologiste n'a pas été adoptée. *V.* ASCIDIE et SALPA. (A. R.)

TUNIN. MAM. Ce mot est corrompu de *Toninas*, *Tonin*, que les Portugais donnèrent anciennement aux Cétacés du genre Dauphin. (LESS.)

TUNIQUES SÉMINALES. BOT. PHAN. On a donné ce nom aux membranes qui entourent la graine, comme l'arille, l'épisperme, etc. Mais cette expression, qui ne précise rien, est rarement usitée. *V.* EPISPERME et GRAINE. (A. R.)

TUNISI. BOT. PHAN. Selon Césalpin, c'était le nom donné primitivement à l'OEillet, et qui est peut-être l'origine du mot *Tunica*. (G..N.)

TUNNULIK ou TUNOMLIK. MAM. Nom groënlandais de plusieurs grands Cétacés. (IS. G. ST.-H.)

TUPA. BOT. PHAN. Espèce du genre Lobélie. *V.* ce mot. (B.)

TUPAIA PRESS. MAM. Nom malais d'un animal du genre nommé *Tupaia* par sir Raffles et *Cladobates* par F. Cuvier. Le *Press* est le *Tupaia ferruginea*, Horsf., ou *Cladobates ferrugineus*, F. Cuv., figuré dans l'Iconographie du Règne Animal, par notre collaborateur Guérin (Mamm., pl. 10, fig. 4, 4 a) Ce nom de *Tupaia* est aussi donné à des Ecureuils indiens par les habitans de la presqu'île de Malac. (LESS.)

TUPAIPI. BOT. PHAN. Ce nom a été donné, selon Pison, par les Brésiliens à une Plante parasite qui paraît être une Orchidée, probablement un *Epidendrum*. (G..N.)

TUPEICAVA. BOT. PHAN. (Pison.) Syn. brésilien du *Scoparia dulcis*, L. et de *Basourinha*. (G..N.)

TUPELO. BOT. PHAN. Ce mot, d'origine américaine, a été substitué par Adanson à celui de *Nyssa*, généralement reçu dans la science. *V.* NYSSA. (G..N.)

TUPHA. BOT. PHAN. Ce nom indien, cité par Bauhin, paraît convenir à l'*Eugenia Jambos*, ou à l'*E. malaccensis*, L. (G..N.)

TUPIN. OIS. Syn. vulgaire du Proyer. *V.* BRUANT. (DR..Z.)

TUPINAMBIS. *Tupinambis*. REPT. SAUR. Ce genre qui doit, comme on l'a dit ailleurs (*V.* MONITOR), le nom de Tupinambis à une erreur de Séba,

et que plusieurs auteurs appellent Monitor ou Sauvegarde, appartient à la famille des Lacertiens, et doit être considéré comme très-voisin des Lézards proprement dits. Les Tupinambis ont des dents aux deux mâchoires, et point au palais. La plupart ont la queue comprimée et se distinguent très-bien par ce caractère des Lézards; mais d'autres qui ont la queue arrondie, ne s'en distinguent guère que par leur taille plus considérable, et par l'absence des larges écailles qui forment chez ceux-ci une bande transversale sous le col. Nous devons dire que ces deux caractères eux-mêmes manquent chez quelques espèces du sous-genre Améiva, que l'ensemble de leurs formes et la disposition de leurs écailles ont fait rapporter aux Tupinambis, et qui véritablement lient les deux genres de la manière la plus intime. Cuvier partage le genre Tupinambis en plusieurs sous-genres établis et caractérisés ainsi qu'il suit.

† Tupinambis ou Monitors proprement dits, *Tupinambis* ou *Monitor*.

Ces Tupinambis auxquels Merrem (*Versuch eines Syst. der Amph.*) donne aussi le nom de *Varanus*, ont pour caractères des écailles petites et nombreuses à la tête, sur les membres, sous le ventre et à la queue : celle-ci présente en dessus une carène à peine apparente chez plusieurs espèces, très-prononcée au contraire chez d'autres. Ces dernières sont aquatiques.

Nous citerons parmi elles le Tupinambis du Nil, *Tupinambis niloticus*, Daud.; *Lacerta nilotica*, L.; *Varanus Dracœna*, Merr., connu de toute antiquité en Egypte, et figuré même sur plusieurs monumens. Sa longueur ordinaire est de trois pieds à trois pieds et demi; ses écailles, de forme ovale, sont les unes vertes et les autres noires, et l'Animal paraît dans son ensemble marbré de ces deux couleurs. Ce Tupinambis, connu des Arabes sous le nom d'*Ouaran el Bahr* ou Lézard du fleuve, est très-carnassier : en captivité, il attaque tous les petits Animaux qu'il peut atteindre, et se jette avec avidité sur les alimens qu'on lui présente.

Une autre espèce également connue des anciens qui la nommaient *Scinque*, et qui est mentionnée dans Hérodote sous le nom de Crocodile terrestre, est le Tupinambis du désert, *Tupinambis arenarius*, Nob.; *Varanus scincus*, Merr., ou l'*Ouaran-el-Hard* (Lézard des sables) des Arabes. Elle forme le type de la section des Tupinambis que distingue sa queue à carène presque nulle, et que Fitzinger a érigée en genre sous le nom de *Varanus*, mot auquel il donne par conséquent un sens plus étendu que Merrem. Ce Tupinambis, de même taille que le précédent, est couvert d'écailles circulaires; son dos est généralement d'un brun assez clair, sur lequel on voit quelques taches carrées d'un jaune verdâtre pâle. Toutes ses dents sont très-petites, très-fines, très-aiguës, tandis que, dans l'espèce précédente, celles du fond de la bouche sont grosses et à pointes mousses. Il diffère aussi du Tupinambis du Nil par ses habitudes; il vit dans les déserts qui avoisinent l'Egypte du côté de la Syrie, ce qui n'empêche pas qu'il ne soit très-bien connu en Egypte, les bateleurs du Caire en possédant presque toujours quelques individus. Il vit assez bien en effet en captivité; mais il refuse habituellement de manger, et on ne parvient à le nourrir qu'en lui mettant des morceaux de chair dans la gueule, et en employant la violence pour les lui faire avaler. *V.*, pour plus de détails, le grand ouvrage sur l'Egypte où nous avons donné avec beaucoup de soin l'histoire de cette espèce et de la précédente.

†† Les Sauvegardes, Cuv., *Monitor*, Fitz.

Ils ont des plaques anguleuses sur la tête, de grandes écailles sur le ventre et autour de la queue, mais sans carène; une rangée de pores

ous les cuisses; la peau de la gorge evêtue de petites écailles, et formant deux plis en travers; enfin la queue comprimée; ce qui indique en ux des habitudes aquatiques.

L'espèce la plus célèbre est le GRAND SAUVEGARDE D'AMÉRIQUE, *Lacerta Teguixin*, L., qui vit dans l'Amérique du sud, parvient à six pieds e long, et est tacheté de jaune sur n fond noir. Il vit sur les bords des ivières, et se réfugie à l'eau lorsu'on le poursuit.

††† Les AMÉIVAS.

Les Animaux qui composent ce ous-genre diffèrent seulement du récédent par leur queue ronde, ouverte, ainsi que le ventre, d'écailes carrées, diposées avec régularité. s se rapprochent aussi beaucoup es Lézards; mais, selon la remarque e Cuvier, ils ont la tête plus pyraidale, et manquent de plaque osuse sous l'orbite.

Les Améivas habitent l'Amérique omme les Sauvegardes auxquels la upart des auteurs les réunissent, et ixquels ils ressemblent en effet presue entièrement. Il y a cependant uelques zoologistes qui les subdivient d'une manière assez naturelle, uoique d'après des caractères bien eu importans. C'est ainsi que Fitager appelle *Pseudo-Ameiva* quelues espèces où les écailles du dos nt un peu carenées, et Spix, *Centopyx*, une autre espèce où il existe, ns un sexe, deux petites épines de aque côté de l'anus.

†† Les DRAGONNES, Cuv., *Crocodilurus*, Spix; *Ada*, Gray. *V.* MONITOR.

Elles diffèrent des Sauvegardes par xistence sur la queue de crêtes e forment des écailles relevées rêtes. Du reste, elles habitent de ème l'Amérique, parviennent éganent à une taille assez considéra, et diffèrent si peu que Merrem réunit aux deux sous-genres écédens sous le nom de *Teius*. Les èces, types de ce sous-genre, nt la DRAGONNE, Lacép., Quadr. ov., pl. 9, qui vit à la Guiane, et le LÉZARDET, *Lacerta bicarinata*, L., qui habite le Brésil. On trouve une bonne figure de cette espèce dans l'Iconographie du Règne Animal publiée par notre collaborateur Guérin. (IS. G. ST.-H.)

TUPINET. OIS. Nom que porte quelquefois la Mésange à longue queue. *V.* MÉSANGE. (DR..Z.)

TUPISTRA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asparaginées et de l'Hexandrie Monogynie, L., établi par Gawler (*in Bot. Mag.*, tab. 1655), que l'on reconnaît aux caractères suivans : le calice est monosépale, persistant, campaniforme, formé de six sépales soudés ensemble dans leur moitié inférieure, libres et réfléchis dans leur partie supérieure; les étamines, au nombre de six, sont sessiles vers le milieu de la face interne de chacun des sépales; l'anthère est courte, globuleuse, presque didyme, et à deux loges s'ouvrant par un sillon longitudinal. L'ovaire est libre, à trois loges, contenant chacune deux ovules collatéraux, attachés à l'angle interne de chaque loge. Le style est épais, comme triangulaire, s'évasant à son sommet en trois lames stigmatiques. Le fruit est une baie globuleuse et à trois loges. Une seule espèce compose ce genre, *Tupistra squalida*, *Bot. Mag.*, tab. 1655. Elle est originaire d'Amboine. Ses feuilles sont radicales, lancéolées, ondulées sur les bords, et marquées de fortes nervures. La hampe est radicale, courte, et se termine par un épi long de quatre à cinq pouces, composé d'un très-grand nombre de fleurs sessiles et fortement pressées, accompagnées chacune d'une très-petite bractée. (A. R.)

TUPITCHA. BOT. PHAN. (Aug. de St.-Hilaire.) Nom vulgaire chez les Guaranis du *Sida carpinifolia*. (G..N.)

TUPLIA. POLYP. (Oken.) Syn. de Spongille. (B.)

TURBAN. CONCH. Plusieurs Co-

quilles sont réunies sous ce nom vulgaire; elles appartiennent aux genres Turbo et Monodonte. Le Turban persan est le *Turbo cidaris*, L.; le Turban de Pharaon est le *Monodonta Pharaonis*. On nomme aussi Turban rouge ou Turban turc, la Balane Tulipe, *Balanus Tintinnabulum*. (D..H.)

TURBAN. BOT. PHAN. On a désigné sous ce nom le Lis Martagon et le Lis Pompone. (G..N.)

*TURBANÉ. BOT. PHAN. Variété de Courge. *V.* ce mot. (B.)

TURBANS. ÉCHIN. Syn. de Cidarites. *V.* ce mot. (B.)

*TURBICINES. *Turbicina*. MOLL. Férussac, dans ses Tableaux systématiques des Mollusques, avait cru nécessaire de faire, avec le genre Cyclostome lui seul, une famille à laquelle il donna ce nom. Cette famille n'a point été adoptée. *V.* CYCLOSTOME. (D..H.)

TURBINACÉS. MOLL. Lamarck avait proposé cette famille dès 1809 dans la Philosophie zoologique. Il la composait de sept genres, et il la reproduisit successivement, dans l'Extrait du Cours et dans son dernier ouvrage, sans y apporter de changemens notables, soit dans les genres, soit dans les rapports avec les familles environnantes. Ce ne peut donc être que par oubli que Blainville, dans son Traité de Malacologie, a donné le même nom à une famille de Céphalopodes microscopiques. L'antériorité devra faire conserver son nom à la famille de Lamarck, celle de Blainville étant d'ailleurs défectueuse. Le genre Turbo, tel que Cuvier l'a conçu, correspond presque complétement à la famille de Lamarck. La famille des Turbinacés n'a point été adoptée. Elle méritait de l'être cependant en lui faisant subir quelques modifications. Elle nous semble plus naturelle dans son ensemble que les divers arrangemens proposés par Férussac, Latreille, Rang, etc., qui, malgré l'analogie bien reconnue des Turbos et des Troques, les placent cependant, comme Blainville, dans deux familles distinctes. La famille des Turbinacés se compose des genres Cadran, Roulette, Troque, Monodonte, Turbo, Turritelle, Phasianelle et Planaxe. *V.* ces mots. Dans son Traité de Malacologie, p. 390, Blainville établit parmi les Céphalopodes microscopiques une famille sous cette dénomination. Elle est formée des deux seuls genres Cibicide et Rotalite, ce qui prouve que Blainville n'a pas connu à beaucoup près les Coquilles qui auraient pu être placées dans cette famille. Le premier de ces genres n'est pas admissible, et le second ne peut l'être sans réformes. Nous avons donné à l'article MOLLUSQUE les observations que nous avons faites sur l'arrangement des Céphalopodes par Blainville. Nous y renvoyons. (D..H.)

TURBINAIRE. *Turbinaria*. POLYP. Oken, qui a créé ce genre, y range plusieurs Zoophytes que Linné a décrits comme des Madrépores; tels sont les *Madreporus peltatus*, *pileus*, *crater*. Ces Polypiers pierreux, qui sont évasés en ombrelle, n'ont pas de tige, et sont adhérens au sol par une sorte de ciment. C'est là le caractère distinctif de cette nouvelle coupe. (AUD.)

TURBINÉ. *Turbinatus*. BOT. PHAN. On distingue par ce mot adjectif les organes des Plantes qui ont la forme d'une poire ou d'une toupie. (G..N.)

TURBINELLE. *Turbinella*. MOLL. Genre institué par Lamarck, dans le Système des Animaux sans vertèbres en 1801, et formé avec des Coquilles dont Linné faisait des Volutes. Ce genre fut adopté d'abord par Roissy, dans le Buffon de Sonnini; puis par Montfort, dans sa Conchyliologie systématique. Ces deux naturalistes conservèrent les Turbinelles telles que Lamarck les avait caractérisées. Il n'en fut pas de même d'Oken qui, dans son Traité de Zoologie,

joignit à ce genre, sans aucun motif, un assez bon nombre de véritables Volutes, *Voluta musicalis*, etc. Ce changement ne pouvait être adopté, puisqu'il détruisait l'ensemble naturel de deux genres, dont l'arrangement doit rester ce qu'il est dans Lamarck et ses imitateurs. Aussi Oken ne fut imité par personne, et tous les auteurs, en adoptant dans leurs méthodes le genre Turbinelle, n'y ont apporté aucun changement notable. Les rapports de ce genre sont indiqués par sa nature même. Il est évident qu'il ne peut être éloigné ni des Fuseaux ni des Fasciolaires, et encore moins des Rochers. A cet égard les auteurs méthodistes ont fort peu varié, et soit que l'on consulte les ouvrages de Cuvier, ou ceux de Férussac, Blainville, etc., on ne trouve que les différences peu importantes. Caractères génériques : Animal inconnu. Coquille turbinée ou fusiforme, canaliculée à sa base ; canal plus ou moins long; la columelle ayant trois cinq plis transverses et comprimés; un opercule petit, onguiforme, corné, épais, subsinueux, plus étroit, et pointu d'un côté; sommet apicial. Les Turbinelles sont des Coquilles marines épaisses, solides, épidermées, présentant dans les espèces des formes diverses, toutes caractérisées par les gros plis transverses placés au milieu de la columelle. On peut très-facilement établir plusieurs groupes dans ce genre, les espèces étant tantôt fusiformes, presque lisses, à canal long à la base; tantôt plus courtes, bucciniformes, à canal court. Le plus grand nombre des espèces de ce second groupe présentent une apophyse saillante sur le bord droit, comme dans les Mocéros. Un troisième groupe enfin serait composé des espèces muriquées, coniques, à columelle très-droite et à canal très-court. Les Turbinelles, comme l'a fort bien senti Lamarck, se joignent aux Fasciolaires par quelques espèces douteuses entre ces deux genres. Dans ces espèces les plis sont transverses, mais beaucoup plus petits, et placés à la base de la columelle, à l'origine du canal, ce qui n'a pas lieu dans les Turbinelles non douteuses. Ces plis néanmoins ne sont pas comme ceux des Fasciolaires, puisqu'ils sont égaux et non obliques.

Turbinelle Poire, *Turbinella Pyrum*, Lamk., Anim. sans vert. T. VII, p. 104, n. 4; *Voluta Pyrum*, L., Gmel., p. 3463, n. 102; Lister, Conch., tab. 816, fig. 26-27; Martini, Conch. T. III, tab. 95, fig. 918-919, et T. XI, tab. 196, fig. 1697-1698. Coquille épaisse, pesante, à queue longue; la columelle à quatre gros plis. Elle est ornée de plusieurs rangées transverses de points bruns sur un fond blanchâtre.

Turbinelle porte-ceinture, *Turbinella cingulifera*, Lamk., Anim. sans vert., *loc. cit.*, n. 14; Lister, Conch., tab. 828, fig. 50; *Murex Nassa*, L., Gmel., p. 3551, n. 93; Martini, T. IV, tab. 122, fig. 1131-1132, et tab. 123, fig. 1233-1234; Encycl., pl. 429, fig. 1, a, b. Espèce commune de l'Océan des Antilles. Elle est anguleuse dans le milieu; sur le dernier tour on remarque une ligne blanche, un peu saillante, qui se termine sur le bord droit par une dent aiguë.

Turbinelle cornigère, *Turbinella cornigera*, Lamk., *loc. cit.*, n. 7; *Voluta Turbinellus*, L., Gmel., p. 3462, n. 99; Rumph, Mus., tab. 24, fig. B; d'Argenv., Conch., pl. 14, fig. P; Martini, Conch. T. III, tab. 99, fig. 944, et T. XI, tab. 179, fig. 1725-1726. Coquille commune de l'Océan Indien, armée de plusieurs rangées d'épines; spire courte; canal court; columelle droite, avec cinq plis inégaux. (D..H.)

* TURBINÉS. *Turbinata*. MOLL. Latreille, dans ses Familles naturelles du Règne Animal, a nommé de la sorte une famille dont une partie a été empruntée à la famille des Turbinacés de Lamarck, et l'autre à des familles éloignées. On trouve en effet avec les genres Tur-

ritelle et Turbo les Ampullaires et les Janthines. C'est probablement par suite d'une erreur que ces deux derniers genres se trouvent avec les autres; car il est impossible de trouver entre eux une analogie qui pût justifier leur rapprochement. Cette famille, composée d'une manière peu rationnelle, ne peut être adoptée. (D..H.)

TURBINOLIE. *Turbinolia*. POLYP. Genre de l'ordre des Caryophyllaires, dans la division des Polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier pierreux, libre ou quelquefois adhérent, simple, turbiné ou cunéiforme, pointu à sa base, strié longitudinalement en dehors et terminé par une cellule lamellée en étoile, quelquefois oblongue. Les Turbinolies forment un genre intermédiaire entre les Caryophyllies simples et les Fongies. La forme de leur étoile et les stries de leur surface extérieure les rapprochent des premières; elles ont des rapports avec les secondes en ce qu'elles paraissent n'avoir point été fixées par leur base; telle est au moins l'opinion de Lamarck. Lamouroux a émis une opinion contraire, fondée sur quelques échantillons de sa collection qui lui parurent offrir des traces d'une base fixée.

On ne connaît les Turbinolies qu'à l'état fossile; elles se trouvent dans plusieurs sortes de terrains, mais particulièrement dans les couches tertiaires. Ce sont des Polypiers peu volumineux, simples, turbinés ou cunéiformes, striés longitudinalement en dehors et qui n'ont qu'une seule étoile terminale, dont les lames sont rayonnantes. D'après cette structure, on ne peut douter que le Polype des Turbinolies ne fût solitaire. Les espèces de ce genre sont les suivantes : *Turbinolia patellata*, *turbinata*, *cyathoides*, *compressa*, *crispa*, *sulcata*, *clavus*, *caryophyllus*, *celtica*. (E. D..L.)

TURBINOLOPSE. *Turbinolopsis*. POLYP. Genre établi par Lamouroux dans l'ordre des Caryophyllaires, dans la division des Polypiers entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypier fossile, en forme de cône renversé et sans point d'attache distinct; surface extérieure plane, marquée de lames rayonnantes réunies ensemble à des intervalles courts et égaux; ces lames produisent latéralement des stries longitudinales très-flexueuses, dont les angles saillans, en opposition entre eux et très-souvent réunis, forment des trous rayonnans, irréguliers et situés en quinconce; tous ces trous ou lacunes communiquent ensemble par une grande quantité de pores de grandeur inégale. Ce genre ne renferme qu'une espèce, c'est le *Turbinolopsis ochracea*. (E. D..L.)

* TURBINULINE. *Turbinulina*. MOLL. Division sous-générique établie par D'Orbigny (Ann. des Sc. nat. T. VII) dans le genre Rotalie de Lamarck. *V.* ROTALIE. (AUD.)

TURBITH. *Turpethum*. BOT. PHAN. Les Arabes nommaient ainsi une espèce de Liseron (*Convolvulus Turpethum*) dont les racines sont extrêmement purgatives. On a aussi appelé TURBITH BATARD ou FAUX, le *Laserpitium latifolium*, L. (G..N.)

TURBITH MINÉRAL. MIN. *V.* MERCURE.

TURBO. MOLL. Le genre Turbo est du petit nombre de ceux qui, créés par Linné, sont restés à peu près intacts dans nos méthodes modernes. Les genres Scalaire, Dauphinule et Turritelle sont les seuls dont les types ont été trouvés dans les Turbos, et méritaient d'en être séparés. En ne prenant à ce genre qu'un très-petit nombre d'espèces, quelques autres ont concouru avec des Troques à la formation du genre Monodonte. C'est à Lamarck que l'on doit les modifications nécessaires que le genre qui nous occupe a éprouvées. Elles furent proposées dans les premiers travaux du savant professeur qui, dans le même temps, détermina d'une manière précise et

convenable les rapports des démembremens et du genre lui-même. Depuis cette époque les rapports ont peu varié, tous les auteurs ayant eu à cet égard un accord d'opinion, ce qui est malheureusement fort rare dans les méthodes. Le genre Turbo fait partie de la famille des Turbinacées de Lamarck. Il est à côté des Monodontes et des Troques, avant les Planaires et les Phasianelles, mais trop séparé des Dauphinules qui sont dans une famille précédente avec les Scalaires. Dans notre manière de voir, les Dauphinules devraient être confondues avec les Turbos. Cuvier (Règne Animal) n'admet à titre de genre aucuns des démembremens des Turbos. Il les donne comme sous-genres; de sorte que le genre Sabot peut être regardé comme une famille. C'est aussi de cette manière que Férussac l'a envisagé dans ses Tableaux des Mollusques. Cet auteur n'a pas suivi ici, comme dans beaucoup d'autres points, les indications du savant auteur du Règne Animal. Aussi a-t-il introduit dans les deux familles qui correspondent aux Pectinibranches trochoïdes de Cuvier, une confusion dont il n'est pas possible de se rendre compte. Il faudrait, pour la mettre hors de doute, entrer dans des détails qui sont ici inutiles. Nous dirons seulement que, par suite d'une idée fort juste, les deux genres Troque et Turbo sont réunis en un seul, ce qui sera adopté plus tard; mais ce qui ne le sera probablement pas, c'est la disposition de douze sous-genres qui rentrent dans ce genre Troque, sous-genres faits sur des caractères d'inégale valeur, et dont plusieurs sont à rejeter tout-à-fait comme inutiles, et d'autres comme pouvant former de bons genres. Si nous examinons la méthode de Blainville, nous la trouvons beaucoup plus naturelle que celle de Férussac, et beaucoup plus en rapport avec celles de Cuvier ou de Lamarck. Le genre Turbo fait partie de la famille des Cricostomes, qui est la seconde de l'ordre des Asiphonobranches. Bien que les Turbos soient au commencement de cette famille et que les Troques terminent la précédente, on ne peut disconvenir que ces deux genres ne soient liés par trop de rapports naturels pour qu'ils puissent rester de cette manière dans deux familles. *V.* Troque. Latreille diffère, dans son arrangement méthodique, des auteurs que nous venons de mentionner; mais cette différence a plutôt lieu par la coupure des familles, qui sont peu rationnelles, que par le fond. Cependant, comme nous l'avons vu à l'article Turbinés (*V.* ce mot), on ne conçoit pas les rapports assignés aux Turbos avec les Janthines et les Ampullaires, et encore moins leur séparation des Troques, Dauphinules et autres genres avoisinans. En définitive, de tous les arrangemens, celui de Lamarck nous semble le préférable, surtout si l'on y apporte quelques changemens devenus nécessaires, tels que la réunion en un seul genre des Turbos, des Troques, des Monodontes et des Dauphinules. Les caractères génériques suivans sont empruntés à Blainville (Traité de Malacologie) : Animal presque en tout semblable à celui des Toupies; les parties latérales du corps, ornées d'appendices tentaculaires, diffèrent de nombre et de forme; tête proboscidiforme; tentacules grêles, sétacés; yeux souvent subpédonculés; bouche sans dent, labiale, mais pourvue d'un ruban lingual fort long, enroulé en spirale, et contenu dans la cavité abdominale; un sillon transversal au bord antérieur du pied; deux peignes branchiaux. Coquille conoïde ou subturriculée, à pourtour jamais comprimé; ouverture entière, arrondie, non modifiée par l'avant-dernier tour, à bords désunis dans leur partie supérieure; columelle arquée, aplatie, sans troncature à sa base; opercule calcaire ou corné; spire visible du côté externe dans ceux-ci, du côté externe dans ceux-là; l'externe souvent épaissi et guilloché. Les Turbos sont des Coquilles

marines épaisses, nacrées, turbinées ou subturriculées, très-variées dans leurs couleurs et les accidens extérieurs. On en connaît déjà un grand nombre d'espèces tant vivantes que fossiles; mais ces dernières sont bien moins nombreuses que les premières. Lamarck compte trente-quatre espèces vivantes, et Defrance vingt-huit fossiles; mais ces nombres ne sont pas exacts, car dans notre collection seulement nous comptons quarante-six espèces vivantes, et plus de trente fossiles. Nous allons indiquer quelques-unes des principales espèces pour servir d'exemples au genre.

Turbo Pie, *Turbo Pica*, L., Gmel., p. 3598, n. 59; Lamk., Anim. sans vert. T. VII, p. 44, n. 14; Bonnani, Récréat., 3, fig. 29-30; Favanne, Conch., pl. 9, fig. F 2; le Livon, Adans., Sénég., tab. 12, fig. 7; Chemn., Conch. T. V, tab. 176, fig. 1750-1751. Coquille très-commune des mers de l'Inde, bariolée de blanc et de noir; opercule corné.

Turbo bouche-d'or, *Turbo chrysostomus*, L., Gmel., p. 3591, n. 10, Lamk., *loc. cit.*, n. 7; Rumph, Mus. Amb., tab. 19, fig. E; Favanne, Conch., pl. 9, fig. A 2; Chemn., Conch. T. V, tab. 178, fig. 1766. Belle Coquille de l'Océan des Grandes-Indes. La nacre intérieure est d'une belle couleur jaune d'or.

Turbo rubané, *Turbo petholatus*, L., Gmel., p. 3590, n. 8; Lamk., *loc. cit.*, n. 12; Rumph, Mus. Amb., tab. 19, fig. D et I 5 à 7; Favanne, Conch., pl. 9, fig. D1 à D4; Chemn., Conch. T. V, tab. 183, fig. 1826 à 1835, et tab. 184, fig. 1836 à 1839. Cette Coquille est connue des marchands sous le nom de Peau de Serpent. Elle est très-variable dans sa coloration, le nombre de ses bandes et des taches qui s'y voient. Elle vient des mers de l'Inde. (D..H.)

* TURBO LUNARIS. MOLL. C'est ainsi que Klein (*Tent. Ostrac.*, pag. 55) nomme un genre dans lequel il fait entrer trois espèces de Cyclostomes. Ce genre n'est point admissible. (D..H.)

TURBONILLE. *Turbonilla*. MOLL. C'est encore un de ces genres fondés par Risso (Hist. nat. de l'Europe méridion. T. IV) sur des caractères si vagues, qu'il est impossible de s'en faire une idée nette: les figures qu'il en donne sont elles-mêmes très-imparfaites. Quoi qu'il en soit, voici les caractères de ce nouveau genre: coquille turriculée; tours de spire souvent plans, les trois du sommet mamelonnés; suture étroite, profonde; ouverture presque carrée, arrondie à droite, à angle aigu à gauche; péritrême à droite, à gauche et sur le devant parfait. Risso place ce genre entre les Pleurotomes et les Rostellaires. Il cite trois espèces, et en ajoute une quatrième dans l'explication des planches. (AUD.)

TURBOT. POIS. Les Turbots forment aujourd'hui un sous-genre que Cuvier a nommé *Rhombus*, et qui s'isole des Pleuronectes vrais par plusieurs caractères. Neuf ou dix espèces de Turbots sont aujourd'hui connues. Pour les caractères de ce sous-genre, *V.* Pleuronecte. (LESS.)

TURC. REPT. OPH. Espèce du genre Erix. *V.* ce mot. (B.)

* TURCONDU. MAM. Nom de l'Éléphant à Tombouktou. (LESS.)

* TURCOSINE. OIS. Espèce du genre Perroquet. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TURCOT. OIS. (Belon.) Syn. de Torcol. *V.* ce mot. (DR..Z.)

TURDOIDE. *Ixos*. OIS. Depuis la publication de sa Méthode, Temminck a fait une coupe dans son genre trop nombreux des Merles, et l'a intitulée Turdoïde. Ce nouveau genre, qui se compose de toutes les espèces exotiques de l'ancien continent, présente pour caractères: un bec assez grêle, plus court que la tête, comprimé à la pointe qui est en outre fléchie et faiblement échancrée; des poils à l'ouverture de cet organe; des narines ovoïdes, à moitié fermées par une

membrane nue; des pieds courts, faibles, à tarse plus court que le doigt du milieu; le doigt externe soudé par sa base à l'intermédiaire; des ongles courts et grêles; des ailes courtes, dont la première rémige courte, la deuxième moins longue que la troisième qui, ainsi que la quatrième, dépasse toutes les autres. Nous avons décrit la plupart des Turdoïdes à notre article MERLE.

Meyer a fait du mot TURDOÏDE un synonyme de Rousserolle. *V.* SYLVIE. (DR .Z.)

TURDUS. OIS. *V.* MERLE.

* TURGÉNIE. *Turgenia.* BOT. PHAN. Hoffmann (*Umbellif.*, éd. 2, 1, p. 59) a établi sous ce nom un genre de la famille des Ombellifères, qui a été adopté par Koch et De Candolle, et qui est ainsi caractérisé : calice à cinq dents; pétales obovales, échancrés, avec une petite pointe infléchie, les extérieurs étalés en rayons et bifides; fruit contracté par les côtés; carpelles dont les côtes primaires latérales sont placées sur la commissure et légèrement muriquées, les autres sur deux ou trois rangées et hérissées de pointes égales; vallécules à un seul canal oléifère; graine enroulée. Involucre général et involucelles à plusieurs folioles. Le *Turgenia latifolia*, Hoffm., *loc. cit.*, ou *Caucalis latifolia*, L., est le type de ce nouveau genre. C'est une jolie Ombellifère, à fleurs rosées, à feuilles pinnées, les folioles lancéolées, incisées et décurrentes. Elle croît en Europe, dans les moissons. (G..N.)

* TURGOSEA. BOT. PHAN. (Haworth.) *V.* CRASSULE.

TURGOTIA. BOT. PHAN. Commerson, dans ses herbiers et manuscrits, nommait ainsi l'*Ixia pyramidalis* de Lamarck, qui fait maintenant partie du genre *Watsonia.* (G..N.)

* TURGRIS. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* ce mot. (B.)

TURI. BOT. PHAN. L'*Æschinomene grandiflora*, L., est nommé *Turi* ou *Turia* dans Rumph. Cette Plante fait maintenant partie du genre *Agati* de Desvaux et de De Candolle. (G..N.)

TURIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Cucurbitacées, établi par Forskahl (*Flor. Ægypt.-Arab.*, p. 165) et ainsi caractérisé : fleurs monoïques. Les mâles ayant un calice à cinq divisions lancéolées, étalées; une corolle rotacée, à cinq pétales jaunes; cinq étamines dressées, filiformes, triadelphes, à anthères ondulées-labyrinthiformes; un rudiment d'ovaire demi-globuleux. Les fleurs femelles ont le calice et la corolle comme dans les fleurs mâles; des filets rudimentaires d'étamines; un ovaire cylindrique, épais; trois stigmates bilobés. Le fruit est cylindrique? aminci, velu et verruqueux. Ce genre renferme cinq espèces qui croissent en Arabie. L'une d'elles (*Turia Moghadd*, Forsk.) a des fleurs blanches et grandes; un fruit charnu, vert et ponctué de blanc, avant sa maturité, jaune et comestible lorsqu'il est mûr. (G..N.)

TURION. *Turio.* BOT. PHAN. On appelle ainsi le bourgeon qui s'élève chaque printemps des racines vivaces. Ils est en général dépourvu d'écailles, et ne diffère des bourgeons proprement dits que par son origine souterraine; telles sont les bourgeons des Asperges, des Asters, etc. (A. R.)

TURLU, TURLUI. OIS. Noms vulgaires du grand Courlis cendré. *V.* COURLIS. (DR..Z.)

* TURLUR. OIS. (Sepp.) Syn. vulgaire de Chevalier Gambette. *V.* CHEVALIER. (DR..Z.)

TURLUT. OIS. Syn. vulgaire de Farlouse. *V.* PIPIT. (DR..Z.)

TURLUTOIRE. OIS. Nom imposé par le vulgaire à l'Alouette Lulu. *V.* ALOUETTE. (DR..Z.)

TURNEPS. BOT. PHAN. Nom d'une variété de la Rave, *Brassica Rapa.* (G..N.)

* TURNÉRACÉES. *Turneraceæ.* BOT. PHAN. L'une des deux sections

de la famille des Loasées, et que le professeur De Candolle considère comme une famille distincte. *V.* Loasées. (A. R.)

TURNÈRE. *Turnera.* BOT. PHAN. Genre établi par Linné, d'abord placé dans la famille des Portulacées, puis dans celle des Loasées par Kunth, et que De Candolle considère comme type d'une famille distincte, qu'il nomme Turnéracées. *V.* ce mot et Loasées. Le genre *Turnera* offre les caractères suivans : son calice est monosépale, tubuleux, à cinq divisions égales; sa corolle se compose de cinq pétales, insérés à la partie supérieure du tube; les étamines, au nombre de cinq, sont attachées vers la partie inférieure du tube; les anthères sont oblongues, introrses et à deux loges; l'ovaire est libre ou légèrement adhérent dans environ son quart inférieur. Il offre une seule loge, dans laquelle les ovules très-nombreux sont insérés à trois trophospermes pariétaux. Du sommet de l'ovaire naissent trois styles simples, terminés chacun par un stigmate multifide. Le fruit est une capsule à une seule loge, s'ouvrant jusqu'à son milieu en trois valves, qui portent les graines sur le milieu de leur face interne. Ces graines sont allongées, obtuses, accompagnées d'un arille membraneux, unilatéral et irrégulièrement denté. Les espèces de ce genre sont des Arbrisseaux, des Arbustes, ou même des Plantes herbacées, ayant des feuilles alternes, simples, dentées ou pinnatifides, offrant ordinairement deux glandes à leur base, mais pas de stipules; les fleurs sont axillaires, jaunes, solitaires ou en grappes. Toutes sont originaires de l'Amérique méridionale. (A. R.)

TURNÉRITE. MIN. Pictet a découvert anciennement dans les Roches de Chamouny un Minéral cristallisé que l'on a regardé pendant long-temps comme une variété de Sphène. Delamétherie lui avait donné le nom de Pictite. Levy, ayant étudié ses cristaux, a cru y reconnaître une espèce nouvelle qu'il a dédiée au docteur Turner. Ses formes cristallines dérivent, selon lui, d'un prisme rhomboïdal oblique de 96° 10', divisible dans le sens des diagonales de ses bases. Les cristaux de Pictite sont forts petits; leur couleur est le jaune brunâtre, et leur éclat tire sur l'adamantin. Ils sont transparens ou au moins translucides. Leur dureté est à peu près celle du Spath fluor. D'après quelques essais de Children, ils seraient composés d'Alumine, de Chaux, de Magnésie, d'un peu de Fer. Ils renfermeraient très-peu de Silice, et pas un atome de Titane. On a trouvé la Turnérite au Mont-Sorel en Dauphiné, avec l'Albite, la Craïtonite et l'Anatase. (G. DEL.)

TURNIX. *Hemipodius.* OIS. Genre de l'ordre des Gallinacés. Caractères : bec médiocre, grêle, droit, très-comprimé; arête élevée, courbée vers la pointe; narines linéaires, placées longitudinalement de chaque côté du bec et s'étendant jusque vers le milieu, en partie fermées par une membrane nue. Pieds élevés; tarses longs; trois doigts devant, point en arrière; ailes médiocres; première rémige la plus longue; rectrices faibles, réunies en faisceau et cachées par les tectrices caudales. Ce genre est encore un des résultats de la dislocation du grand genre *Tetrao* de Linné; il renferme tous les plus petits Gallinacés. On les trouve disséminés dans toutes les contrées chaudes de l'ancien continent; mais leurs mœurs sont tellement sauvages que l'on n'est point encore parvenu à pouvoir les étudier d'une manière satisfaisante; tout ce que l'on sait de l'histoire de ces Oiseaux, c'est qu'ils paraissent préférer la course au vol, et que c'est par le premier des deux moyens qu'ils savent échapper aux dangers les plus imminens. Aussi les chasseurs qui recherchent ce petit gibier, n'ignorant pas que l'on parvient rarement à faire lever une seconde fois les Turnix, se contentent-

ils d'observer la remise et d'y conduire des Chiens dressés pour cette chasse. Alors, si l'Oiseau ne trouve point un buisson protecteur, un trou de rocher qui puisse rompre la piste et le mettre à l'abri de la dent meurtrière, il succombe infailliblement malgré son extrême agilité. Les broussailles et les bruyères qui établissent une démarcation d'une assez grande étendue entre les terrains boisés et les plaines arides ou sablonneuses, sont les retraites ordinaires des Turnix; ils y vivent solitairement et paraissent même ne se réunir que dans la saison des amours. Les individus que l'on a pris vivans, et que l'on a essayé de nourrir en captivité, touchaient rarement aux graines qu'on leur présentait; mais si on leur offrait de petits insectes, assez souvent ils les avaient, ce qui tend à faire croire qu'à ces derniers se borne leur nourriture. Du reste, l'on n'a pu les conserver long-temps en vie. On suppose qu'ils nichent dans les broussailles, mais rien n'a pu confirmer encore ce soupçon, ni donner aucun indice sur les produits de la ponte. Nous citerons parmi les espèces :

Turnix a bandeau noir, *Hemipodius nigrifrons*, Temm.; *Turnix nigrifrons*, Vieill., Gal. des Ois., pl. 118. Parties supérieures variées de roux, de noir et de blanc roussâtre; tête et nuque roussâtres, tachetés de noir; deux lignes transversales blanches et une noire sur le front; tectrices alaires d'un roux jaunâtre, tachetées de noir vers l'extrémité; rémiges d'un gris noirâtre; gorge roussâtre; devant du cou et poitrine de la même nuance, mais parsemés de petites taches noires; parties inférieures blanches. Bec emplumé à la base, rougeâtre ainsi que les pieds; ongles bruns. Taille, six pouces. Des Indes.

Turnix bariolé, *Hemipodius varius*, Temm., Ois. color. pl. 454, fig. 2. *Perdix varia*, Lath. Parties supérieures variées de gris et de brun, avec des zig-zags et des grandes taches triangulaires noires; front et auréole des yeux d'un brun noirâtre, marqués de petits points blancs; rémiges noires; devant du cou et poitrine d'un gris cendré pâle; une tache bleuâtre accompagnée de plusieurs autres rouges et brunes sur les côtés du cou; parties inférieures blanches; bec cendré; pieds jaunes. Taille, dix pouces. De la Nouvelle-Galles du Sud.

Turnix combattant, *Hemipodius pugnax*, Temm., Ois. color., pl. 60, fig. 2. Parties supérieures d'un brun roussâtre rayées de noir avec le bord des plumes alternativement blanc et noir; front et lorum d'un gris brunâtre, pointillés de blanc; joues brunes tachetées de blanc; petites tectrices alaires d'un cendré blanchâtre avec deux larges raies noires sur chacune, les autres d'un roux cendré largement rayées de noir; rémiges bordées extérieurement de roux cendré; gorge et milieu du cou en devant d'un noir pur; côtés du cou, poitrine et flancs d'un blanc cendré largement rayé de noir; parties inférieures d'un roux marron clair; bec jaune; pieds rougeâtres. Taille, cinq pouces et demi. La femelle a généralement les couleurs du plumage beaucoup moins vives; la bande longitudinale de la gorge au lieu d'être noire est blanche avec un simple trait noir qui l'encadre; le milieu du ventre est d'un blanc roussâtre. De Java, où ces Oiseaux jouissent d'une sorte de célébrité pour les combats qu'ils se livrent et qui servent d'amusement au peuple.

Turnix hottentot, *Hemipodius hottentotus*, Temm. Parties supérieures brunes, variées de zig-zags roux et noirs; sommet de la tête noir, avec le bord des plumes d'un roux foncé; joues blanchâtres, avec le bord des plumes roux; côtés et devant du cou, poitrine et flancs variés de blanc roussâtre et de noir, avec de grandes taches brunes; deux bandes l'une blanchâtre et l'autre noire sur les scapulaires; tectrices alaires variées de roux, de blanc et de noir; rémiges brunes terminées et frangées de jaunâtre; rectrices brunes, variées de zig-zags roux et noirs, parsemées de grandes taches blanchâtres; gorge

blanche, avec le bord des plumes roux; parties inférieures d'un blanc jaunâtre, avec quelques taches brunes sur le milieu du ventre; bec menu et gris; pieds jaunes. Taille, cinq pouces. De l'Afrique méridionale où Levaillant qui l'a observé dit qu'il pond dans les broussailles huit œufs d'un gris sale.

Turnix moucheté, *Hemipodius maculatus*, Temm., *Turnix maculosus*, Vieill., Gal. des Ois., pl. 218. Parties supérieures brunes variées de roux et de jaunâtre; une tache noire au milieu de la plupart des plumes qui sont en outre bordées de blanchâtre; sommet de la tête varié de gris et de roussâtre, tacheté de noir avec une bande longitudinale blanche; sourcils et côtés du cou roux; joues et gorge d'un blanc roussâtre; parties inférieures d'un roux clair, rayé de noir sur les flancs et les côtés de la poitrine; tectrices alaires rousses avec une tache noire vers l'extrémité; rémiges cendrées, bordées extérieurement de roux; bec et pieds jaunes. Taille, cinq pouces. De l'Océanique. (DR..Z.)

TURNIX. OIS. (Bonnaterre.) *V.* Ortygode.

TURPETHUM. BOT. PHAN. *V.* Turbith.

TURPINIE. *Turpinia*. BOT. PHAN. Plusieurs genres ont été dédiés à Turpin qui, sous le double rapport de savant botaniste et d'habile iconographe, a bien mérité de la science. Le premier genre qui porta le nom de *Turpinia*, fut créé en 1805 par Ventenat (Choix de Plantes, p. et tab. 31); le second a été constitué en 1807 par Humboldt et Bonpland (Plantes équinoxiales, p. 113, tab. 33); le troisième n'est qu'un changement de nom du *Poiretia*, proposé par Persoon; enfin le quatrième fut établi par Rafinesque en 1809 (Journ. de Bot., 2, p. 170). Ces divers genres ayant reçu de nouvelles dénominations, il en est résulté une certaine confusion, et surtout de l'incertitude quant à celui des trois qui doit retenir le nom de *Turpinia*. Si l'on s'en tient au principe de la priorité, c'est évidemment au genre de Ventenat que le nom de *Turpinia* est acquis, puisque le nom de *Dalrympelea*, qui désigne le même genre, n'a été proposé qu'en 1814 par Roxburgh dans sa Flore du Coromandel. Mais ce nom de *Dalrympelea* a été admis par plusieurs auteurs. D'un autre côté, le *Turpinia* de Humboldt et Bonpland est sanctionné en quelque sorte par les descriptions exactes de Kunth et les belles figures qu'en a faites Turpin, quoiqu'il ait été nommé *Fulcadea* par Poiret, et plus inutilement encore *Voigtia* par Sprengel. Quant au genre *Turpinia* de Rafinesque, c'est le *Lobadium* du même, le *Schmalzia* de Desvaux, qui ne forme qu'une simple section dans le genre *Rhus*.

Le genre *Dalrympelea* n'ayant pas été mentionné dans ce Dictionnaire, et ayant été admis par De Candolle sous le nom de *Turpinia*, c'est ici naturellement le lieu de le faire connaître. Nous ne pouvons également nous dispenser de décrire le genre *Turpinia* de Humboldt et Bonpland, puisqu'on y a renvoyé du mot *Fulcadea*. Nous allons donc tracer les caractères de ces deux genres et mentionner les Plantes qui les composent, en commençant par le plus ancien.

Le genre *Turpinia*, fondé par Ventenat, appartient à la famille des Célastrinées, et présente les caractères suivans: fleurs polygames dioïques. Calice persistant, profondément divisé en cinq lobes colorés sur leurs bords. Corolle à pétales insérés sur le disque, et alternes avec les divisions du calice. Disque à dix crénelures, sur lequel sont insérées cinq étamines alternes avec les pétales. Ovaire trigone, surmonté de trois styles soudés en un seul. Baie trigone, triloculaire, à loges renfermant deux à trois graines osseuses, tronquées du côté du hile. Embryon plan, droit, situé dans un albumen charnu, et muni de cotylédons épais.

Deux espèces constituent ce genre : l'une native de Saint-Domingue (*Turpinia paniculata*), l'autre de l'Inde-Orientale (*T. pomifera*). C'est celle-ci qui a été décrite et figurée par Roxburgh (*Coromand.*, 3, pag. 276, tab. 279) sous le nom de *Dalrympelea pomifera*. Ce sont des petits Arbres qui ont le port du *Staphylea*, à feuilles glabres, opposées, composées de folioles pétiolées, ovales, acuminées, dentées en scie, à fleurs blanches, paniculées.

Le genre *Turpinia* de Humboldt et Bonpland fait partie de la famille des Synanthérées, et il a été placé par Cassini dans la tribu des Carlinées-Barnadésiées, entre les genres *Dasyphyllum* et *Chuquiraga*. Il offre les caractères suivans : involucre cylindracé, formé de folioles régulièrement imbriquées, appliquées, lanséolés, coriaces, spinulescentes au sommet. Réceptacle petit, plan et nu. Calathide composée d'une seule fleur régulière, hermaphrodite, à corolle cylindracée, soyeuse extérieurement, munie à l'entrée du tube d'une zône de poils, le limbe divisé en cinq segmens égaux et linéaires. Etamines à anthères pourvues au sommet seulement d'appendices oblongs et obtus. Style simple, très-long, dénué de poils collecteurs, renflé, et comme tronqué au sommet, ce qui résulte probablement de la soudure des deux branches stigmatiques. Ovaire oblong, cylindracé, très-velu, surmonté d'une aigrette longue, persistante, formée de poils plumeux. Les calathides sont sessiles, très-rapprochées, comme fasciculées, et agglomérées en une sorte de capitule. Cassini a proposé le nom de *Dolichostylis* (long style), ou celui d'*Ætheostylis* (style insolite), dans le cas où le nom de *Turpinia* ne serait pas adopté. Le *Turpinia laurifolia*, Humb. et Bonpl., *loc. cit.*, est un Arbre d'environ dix-huit pieds de haut, dont le bois est très-dur, l'écorce crevassée, hérissée d'épines, les branches éparses, garnies de feuilles oblongues, aiguës aux deux extrémités, très-entières, coriaces et glabres. Les fleurs sont disposées en panicules terminales. Cet Arbre croît dans les parties chaudes des Andes du Pérou. (G..N.)

*TURQUET. ZOOL. Ou simplement Turc. Petite race dans l'espèce du Chien domestique, dont la peau, variée de taches, est dépourvue de poils, et qui fut de mode dans les salons lors de son introduction, laquelle remonte en France au quatorzième ou quinzième siècle. (B.)

TURQUET ou TURQUIS. BOT. PHAN. Un des noms vulgaires du Maïs et d'une variété de Froment. (B.)

TURQUETTE. BOT. PHAN. *V.* Herniaire.

TURQUIN. OIS. Espèce du genre Tangara. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* TURQUOISE. INS. Nom donné par Geoffroy, dans son Histoire des Insectes des environs de Paris, au *Sphinx staticis*, L., qui appartient au genre *Procris*. *V.* ce mot. (B.)

TURQUOISE. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Nom donné par Paulet à un Agaric dont le chapeau est d'un beau bleu de ciel. (AD. B.)

TURQUOISE. MIN. Ce nom désigne une Pierre opaque, d'un bleu clair ou verdâtre, assez dure pour recevoir le poli, et pour être employée comme Pierre d'ornement. On doit distinguer deux sortes de Turquoises.

1. Turquoise pierreuse : Turquoise orientale, Turquoise de vieille roche des lapidaires, Calaïte de Pline. D'une couleur bleuâtre pâle tirant sur le verdâtre; elle paraît composée d'Alumine, d'Acide phosphorique, de Chaux et d'Oxide de Cuivre qui, sans doute, fait fonction de principe colorant. Cette substance est plus dure que le verre, mais elle est rayée par le Quartz. On la trouve en Perse et en Syrie dans les terrains d'alluvion. Elle est assez estimée comme bijou; on la taille en cabochon, et on la monte fréquemment avec un

entourage de Diamans ou de Rubis.

2. Turquoise osseuse : Turquoise occidentale, Turquoise de la nouvelle roche, Turquoise Odontolithe, Fischer. Ce n'est qu'un fragment d'ivoire ou d'os fossile pénétré de phosphate de fer. Elle se distingue de la Turquoise pierreuse, en ce qu'elle fait effervescence dans les Acides; de plus sa couleur pâlit et devient d'un bleu pâle ou grisâtre à la lueur d'une bougie, tandis que la Turquoise pierreuse conserve sa belle teinte. On trouve des Turquoises osseuses en France, près de Simore dans le département du Gers, et en Suisse dans le canton d'Argovie. Elles ont beaucoup moins de prix que les Turquoises de vieille roche. (G. DEL.)

TURRÆA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Méliacées et de la Décandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : calice persistant, quinquéfide; corolle à cinq pétales très-longs, en languette; dix étamines dont le tube est long, à dix dents, les anthères insérées à la base de celles-ci ou dans leurs intervalles; un style surmonté d'un stigmate un peu épais; capsule à cinq loges dispermes, les valves portant les cloisons sur leur milieu. Ce genre renferme sept espèces qui croissent dans l'Inde-Orientale, aux îles Madagascar et Maurice, et sur la côte voisine d'Afrique. Ce sont des Arbrisseaux rameux, à feuilles alternes, simples, tantôt glabres, tantôt pubescentes, à fleurs axillaires, réunies plusieurs ensemble et munies de petites bractées. Le type du genre est le *Turræa virens*, L., figuré par Smith, *Icon. ined.*, 1, tab. 10, et par Lamarck, Illustr. Gen., tab. 351, fig. 1. (G..N.)

TURRICULACÉS. *Turriculaceæ*. MOLL. Blainville, dans son Traité de Malacologie, a proposé cette famille pour le genre Turrilite lui seul. Cette famille est la dernière des Céphalopodes, et elle a le désavantage d'isoler de tous ses rapports naturels le genre qu'elle contient. Elle est en effet éloignée de la famille des Ammonées, d'où le genre Turrilite n'aurait dû jamais sortir. Le système de Blainville, pour ce qui a rapport aux Céphalopodes, ayant été fait d'après la forme des coquilles, il a dû en résulter une foule d'erreurs et de faux rapports, tels que ceux que nous signalons ici. *V.* Turrilite. (D..H.)

TURRICULE. *Turricula*. CONCH. Genre proposé par Klein (*Tent. Ostr.*, 74) pour les espèces de Mitres qui ont un ventre conique, allongé, prolongé en arrière en une spire très-aiguë, et en avant par un canal médiocre. Ce genre n'a pas été adopté. (A. R.)

TURRILITE. *Turrilites*. MOLL. Dans un Mémoire inséré dans le quarante-neuvième volume du Journal de Physique, 1799, Montfort a pour la première fois proposé le genre Turrilite, l'un des meilleurs que l'on doive à cet auteur. Lamarck l'adopta le premier dans le Système des Animaux sans vertèbres, et, depuis ce moment, il fut admis dans toutes les méthodes. Les Coquilles de ce genre, connues à l'état fossile seulement, ne pouvaient laisser le moindre doute sur leurs rapports avec les Ammonites. Leur structure, semblable à celle des Coquilles de ce genre, ne permettait pas que dans une méthode naturelle elles fussent placées ailleurs que dans leur voisinage. Lamarck, dans la Philosophie zoologique, plaça les Turrilites dans la famille des Ammonées, ce que tous les auteurs imitèrent. Il faut en excepter cependant Montfort et Blainville, qui conçurent leur arrangement sur un plan différent que les autres zoologistes. Ils ne virent dans les Céphalopodes qu'une seule série, qu'ils établirent d'après la forme des coquilles et non d'après leur structure. C'est ainsi que les familles les plus naturelles furent détruites et remplacées par d'autres qui sont loin d'en être les équivalens. On le concevra facilement si l'on fait attention que dans cette manière de voir on a réuni toutes les Co-

quilles discoïdes, quelle que soit la forme de leurs cloisons, toutes celles qui sont trochiformes, ou turriculées, ou droites, ou seulement arquées. C'est ainsi que dans une même famille ont été rassemblées des Coquilles siphonifères, à cloisons simples et à cloisons découpées; d'autres sans siphon et microscopiques. Cette confusion, qui ne se voit que dans un petit nombre de méthodes, comme nous l'avons dit, ne se montrera plus probablement depuis que De Haan et D'Orbigny ont opéré des changemens si utiles dans l'arrangement des Céphalopodes. Les Turrilites sont des Coquilles turriculées, allongées, toujours tournées à gauche, d'une structure semblable à celle des Ammonites. Ce sont donc des Ammonites à spire verticale, comme les Baculites sont des Ammonites droites; les cloisons nombreuses et rapprochées sont percées d'un siphon qui doit être marginal, et non central, comme l'indique Montfort. Comme cette partie n'a point encore été observée dans ce genre, on doit préférablement la supposer marginale et dorsale, puisque telle est sa position dans tous les autres genres de la famille des Ammonées. Caractères génériques : coquille spirale, turriculée, multiloculaire, à tours contigus, et tous apparens; parois articulées par des sutures sinueuses; cloisons transverses, lobées et découpées dans leur contour, et percées par un siphon marginal et dorsal; ouverture arrondie, garnie d'un bourrelet marginal. A l'espèce la plus anciennement connue, Brongniart, dans la Géologie des environs de Paris, en joignit une seconde parfaitement distincte, à laquelle Sowerby, dans le *Mineral Conchology*, ajouta trois autres espèces d'Angleterre; de sorte que l'on peut maintenant compter cinq espèces de Turrilites. Nous indiquerons seulement l'espèce suivante, qui est la plus répandue dans les collections.

Turrilite costulée, *Turrilites costulata*, Lamk., Anim. sans vert. T. VII, p. 647; Corne d'Ammon turbinée, Montf., Journ. de Physique, T. XLIX, pl. 1, fig. 1; *Turrilites costatus*, Sow., *Min. Conch.*, tab. 36; Parkins., Organ. rem. T. III, tab. 10, fig. 12; Brong., Géol. des env. de Paris, pl. 7, fig. 4. Coquille quelquefois longue si l'on en croit Montfort, mais dont on trouve le plus ordinairement des fragmens de quelques pouces. Cette Coquille se trouve assez communément à la montagne Sainte-Marguerite de Rouen, dans la Craie inférieure. C'est dans la même position géologique que sont les autres espèces du même genre. (D..H.)

TURRIS. MOLL. *V.* Minaret.

TURRITA. BOT. PHAN. L'Ecluse désignait sous ce nom une espèce d'*Arabis* (*A. Turrita*, L.). (G..N.)

* TURRITE. *Turrita*. MOLL. De Haan a donné ce nom au genre Turrilite, quoique cette dernière dénomination soit depuis long-temps consacrée. Ce changement ne pouvait être adopté. *V.* Turrilite. (D..H.)

TURRITELLE. *Turritella*. MOLL. Les Turritelles faisaient autrefois partie du genre Turbo de Linné. Elles en furent distinguées par Lamarck, qui fit pour elles un genre qu'il proposa dans son Système des Animaux sans vertèbres, 1801. Il le plaça à cette époque d'une manière peu naturelle entre les Maillots et Janthines, genres avec lesquels il est incontestable que les Turritelles n'ont aucun rapport. Lamarck le sentit bien lui-même; car, plus tard, dans sa Philosophie zoologique, il le mit dans la famille des Turbinacés, entre les Scalaires et les Vermets, ce qui était beaucoup plus convenable. Dans l'Extrait du Cours, Lamarck modifia sa seconde opinion en établissant la famille inutile des Scalaires aux dépens de celle des Turbinacés, dans laquelle le genre Turritelle fut placé le premier. Ce changement ne fut pas le dernier que Lamarck fit subir à ce genre; car il se voit le dernier de la famille des Turbinacés dans son dernier ou-

vrage. Dans le Règne Animal, Cuvier fit des Turritelles un des nombreux sous-genres des Turbos, et il adopta de préférence le second des arrangemens de Lamarck, c'est-à-dire qu'il les rangea entre les Scalaires et les Vermets. Férussac n'imita pas cet exemple, et, portant la confusion dans toute cette famille des Pectinibranches trochoïdes de Cuvier, il transporta les Turritelles entre les Paludines, les Vermets, les Valvées et les Natices, comme si le hasard seul eût décidé du choix. Nous avons vu à l'article Turbinés que l'opinion de Latreille n'était guère plus admissible que celle de Férussac, dont elle se rapproche sous quelques rapports. On ne conçoit pas, en effet, quelle liaison peut exister entre les Turritelles et les Turbos d'une part, et les Ampullaires et les Janthines d'une autre. Blainville, dans son Traité de Malacologie, a, comme Cuvier, adopté les rapports naturels indiqués dans le principe par Lamarck. Les Turritelles sont des Coquilles allongées, étroites, pointues, formées d'un grand nombre de tours de spire; le dernier se termine à la base par une ouverture entière, subquadrangulaire ou arrondie, à bord droit, mince, tranchant et sinueux. Cette ouverture, pendant la vie de l'Animal, est close par un opercule corné, multispiné, très-semblable à celui des Turbos ou des Troques. Adanson donne, dans son ouvrage sur les Coquilles du Sénégal, la description de deux espèces de Turritelles dont il n'a pas examiné les Animaux, et qu'il rapproche des Cérites, tout en faisant observer qu'elles n'appartiennent pas à ce genre. L'une de ces deux espèces, le Mésal, a beaucoup de rapports avec les coquilles du genre Proto de Defrance (*V.* Proto), genre qui semble établir un passage entre les Turritelles et les Vis. Les caractères du genre Turritelle peuvent être exprimés de la manière suivante : coquille turriculée, non nacrée; ouverture arrondie, entière, ayant les bords désunis supérieurement; bord droit, mince, sinueux; un opercule corné. Animal incomplétement connu, d'après une figure de d'Argenville. Le genre Turritelle est peu nombreux en espèces vivantes. Nous en comptons dix-huit, et au moins le double de fossiles appartenant aux terrains tertiaires seulement.

Turritelle tarière, *Turritella terebra*, Lamk., Anim. sans vert. T. vii, p. 56, n. 2; *Turbo terebra*, L., Gmel., p. 3608, n. 81; Lister, Conch., tab. 590, fig. 54; Favanne, Conch., pl. 39, fig. e, et pl. 71, fig. p; le Ligar, Adans., Sénég., tab. 10, fig. 6; Martini, Conch. T. iv, tab. 151, fig. 1415 à 1419; Encycl., pl. 449, fig. 3, a, b. Jolie Coquille très-effilée, ornée de sillons transverses. Sa figure sert de frontispice au bel ouvrage de Martyn, *Universal Conchologist*. (D..H.)

TURRITIS. bot. phan. Vulgairement *Tourrette*. Genre de la famille des Crucifères et de la Tétradynamie siliqueuse, L., offrant les caractères suivans : calice étalé; pétales onguiculés, ayant le limbe oblong et entier; étamines non denticulées, entières; silique allongée, très-comprimée, dressée, à valves planes, marquées de nervures, surmontées d'un stigmate obtus; graines très-nombreuses, disposées sur deux rangées dans chaque loge, à cotylédons plans, accombans. Ce genre est très-voisin de l'*Arabis*, dont il diffère par ses graines sur deux séries dans chaque loge, et par un port particulier. Il se compose de trois espèces, dont une (*Turritis glabra*, L.) croît dans les pâturages secs et dans les localités boisées de toute l'Europe. Les deux autres espèces (*Turritis salsuginosa* et *T. hispida*, D. C.) sont indigènes de contrées éloignées; la première croît en Sibérie, la seconde dans les montagnes de Quito. Ce sont des Plantes herbacées, droites, glabres dans l'âge adulte, quelquefois scabres dans la jeunesse. Les feuilles caulinaires sont amplexicaules, sagittées, entières;

les radicales sont atténuées en pétiole et dentées. Les fleurs, de couleur blanche ou blanchâtre, forment des grappes terminales allongées. (G..N.)

TURSENIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, proposé par Cassini (Dict. des Sc. nat. vol. 37, p. 480) sur les *Baccharis humifusa* et *sinuata* de Kunth, qui ont le réceptacle garni de paillettes, caractère suffisant, selon l'auteur, pour les distinguer génériquement des vrais *Baccharis*. *V.* BACHARIDE. (G..N.)

TURSIO. MAM. *V.* MULLAR et CACHALOT.

TURTUR. OIS. Nom scientifique de la Tourterelle. *V.* PIGEON. (DR..Z.)

TURU. BOT. PHAN. Nom que l'on donne vulgairement, en certains cantons du Pérou, au *Periphragmos flexuosus* de Ruiz et Pavon, réuni au *Cantua* de Jussieu. *V.* ce mot. (G..N.)

TURUCASA. BOT. PHAN. *V.* PORLIERIA.

TURVERT. OIS. Espèce du genre Pigeon, Tourterelle à gorge pourprée. *V.* PIGEON. (DR..Z.)

TUSSACA. BOT. PHAN. Rafinesque-Schmaltz (Journ. de Bot., 4, p. 270) a établi sous ce nom un genre qui a pour type le *Satyrium repens* de Michaux, et qui par conséquent paraît être un double emploi du *Goodyera*. *V.* ce mot. (G..N.)

TUSSILAGE. *Tussilago*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, type de la tribu des Tussilaginées, et offrant les caractères suivans : involucre campaniforme, formé d'écailles à peu près égales, à peu près sur un seul rang, appliquées, oblongues-linéaires, foliacées-membraneuses. Réceptacle nu, marqué d'alvéoles. Calathide composée au centre de fleurs peu nombreuses, régulières et mâles, à la circonférence de fleurs femelles, sur plusieurs rangées, à corolle ligulée. Les fleurs mâles centrales ont un ovaire avorté, portant une aigrette de paillettes peu nombreuses; la corolle est profondément divisée en cinq segmens recourbés. Les fleurs femelles sont pourvues d'un ovaire oblong, surmonté d'une aigrette de poils très-nombreux et légèrement plumeux; la corolle a une languette longue, étroite et linéaire. Les caractères que nous venons de tracer d'après Cassini, font exclure du genre *Tussilago* la plupart des Plantes que les auteurs y avaient rapportées. Celles-ci forment les types de plusieurs genres nouveaux qui ont été décrits dans ce Dictionnaire; tels sont les *Leibnitzia*, *Homogyne*, *Ligularia*, *Nardosmia*, *Petasites*, *Lieberkuhna*, *Loxodon* et *Chevreulia*. La Plante qui constitue le vrai genre *Tussilago*, est le *T. Farfara*, L., vulgairement nommé Pas-d'Ane, Herbe Saint-Quirin, Taconnet. De ses racines longues et traçantes, naissent au printemps des hampes droites, simples, cotonneuses, couvertes d'écailles membraneuses, vaginales, et terminées chacune par une calathide de fleurs jaunes. Les feuilles, qui ne paraissent qu'après les fleurs, sont toutes radicales, pétiolées, grandes, ovales, un peu arrondies et cordiformes, munies sur leurs bords de petites dents rougeâtres, lisses et vertes en dessus, cotonneuses et blanches en dessous. Cette Plante croît dans les terrains humides et argileux, sur les pentes exposées au soleil. L'infusion de ses fleurs est émolliente, utile contre la toux; d'où est dérivé le nom de *Tussilago* qui est très-ancien. (G..N.)

* TUSSILAGINÉES. BOT. PHAN. H. Cassini a donné ce nom à la dix-septième tribu des Synanthérées, qui se compose des genres *Tussilago*, *Nardosmia* et *Petasites*. *V.* ces mots. (G..N.)

TUTHIE ou TUTIE. CHIM. Sorte de Sublimé grisâtre, formé principalement d'Oxide de Zinc et que l'on recueille dans les cheminées des fourneaux où l'on traite les minerais de ce Métal. (G. DEL.)

* TUTU. OIS. Espèce du genre Momot. *V.* ce mot. (B.)

TUTUMA. BOT. PHAN. Le *Crescentia Cujete*, L., est connu sous ce nom en diverses parties de l'Amérique espagnole. (G..N.)

TUTTUM. BOT. PHAN. (Forskahl.) Nom arabe du Tabac. (G..N.)

TUYAU CHAMBRÉ. MOLL. FOSS. *V.* BACULITE.

TUYAU D'ORGUE. POLYP. Syn. vulgaire de *Tubipora musica*, L. *V.* TUBIPORE. (B.)

TUYAU DE VÉNUS. MOLL. ? (Rumph.) *V.* ARROSOIR.

* TY. MICR. Genre de la famille des Urodiées, dans l'ordre des Gymnodés, caractérisé par un corps globuleux, sur lequel s'implante un appendice fissé de manière à représenter la figure des lettres T et Y. Une seule espèce fort extraordinaire forme ce genre, tellement distinct du reste des Vibrions de Muller, avons-nous dit ailleurs, qu'on a peine à concevoir à quel titre ce savant l'a compris dans un genre qui ne saurait appartenir à une même famille. Cette espèce est notre TY DES PUITS, *Ty puteorum* (*V.* Planches de ce Dictionnaire, Mic., B, fig. 59); *Vibrio malleus*, Mull., *Inf.*, tab. 8, fig. 7-8; Encyclop. Méth., pl. 4, fig. 7. On la trouve parfois en immense quantité dans les citernes, les puits et autres réservoirs d'eau douce. On est émerveillé d'y voir un globule auquel se fixe, comme une broche, antérieurement fendue en deux branches qui, s'ouvrant à angle droit pour avancer, figure la lettre T, ou se fermant à angle aigu pour reculer, représente l'Y. On douterait qu'une figure si régulière et presque hiéroglyphique pût être celle d'un Animal, mais des mouvemens très-marqués et parfois fort agiles ne laissent aucun doute à cet égard. (B.)

* TYCHIE. *Tychius*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères établi aux dépens des Charansons. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

* TYLARI. OIS. Illiger exprime par ce mot latin les tubérosités qui se trouvent sous les phalanges des doigts des Oiseaux. (DR..Z.)

TYLAS. OIS. Syn. de Mauvis. *V.* MERLE. (DR..Z.)

* TYLODE. *Tylodes*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, créé aux dépens des Charansons. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

TYLODÈRE. *Tyloderus*. INS. Genre établi aux dépens des Charansons. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

TYLODINE. *Tylodina*. MOLL. Genre encore très-incertain fondé par Rafinesque (Journal de physique, T. LXXXIX); il appartient peut-être à la famille des Aplysiens et ne renferme encore qu'une seule espèce originaire des mers de Sicile. Cuvier n'a admis ni le genre ni l'espèce dans la seconde édition du Règne Animal. (AUD.)

* TYLOME. *Tylomus*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, créé aux dépens des Charansons, et réuni par Dejean à ses Brachysomes. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

TYLOPHORE. *Tylophora*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asclépiadées, établi par R. Brown (*Trans. Soc. Wern.*, 1, p. 28) qui l'a ainsi caractérisé : corolle rotacée; couronne staminale, à cinq folioles déprimées, charnues, l'angle intérieur simple, sans dent; anthères terminées par une membrane; masses polliniques dressées, fixées par la base, à bords simples; stigmate mutique; follicules lisses; graines aigrettées. Ce genre comprend quatre espèces qui croissent dans la Nouvelle-Hollande, près du Port-Jackson. Ce sont des Herbes ou des sous-Arbrisseaux volubiles, à feuilles opposées, membraneuses, et à petites fleurs en ombelles interpétiolaires. (G..N.)

TYLOPODA. MAM. Sous ce nom, qui n'a pas été adopté, Illiger dési-

ait un groupe de Ruminans qui rrespond aux *Camelus* de Linné. CHAMEAU. (IS. G. ST.-H.)

TYLOSTOMA. BOT. CRYPT. (Sprenl.) Pour *Tulostoma*. *V*. ce mot. (G..N.)

TYMPANIS. BOT. CRYPT. (*Champions*.) Tode a désigné ainsi de très-tits Champignons qui constituent genre très-voisin des Pezizes, ec lesquelles Persoon les a même nis. Fries considère ce genre mme distinct, et le caractérise si : réceptacle en forme de coupe, touré d'un rebord ; épiderme cor- ; membrane fructifère lisse ou lé- rement rugueuse, d'abord recou- rte par un tégument incomplet, détachant ensuite avec les thèques i y sont fixées ; sporidies variant r leur forme et leur nombre. Les pèces de ce genre sont très-petites, rnées, turbinées ou coniques. On connaît huit qui toutes habitent r les rameaux des arbres morts. ur couleur est noire ou brune. (AD. B.)

TYMPANOTOME. *Tympanotoma*. DLL. Schumacher (Essai d'un nouu système des habitations des Vers tacés) a emprunté ce nom à Klein, i l'écrivait *Tympanotonos*, pour ppliquer à un genre de Coquilles e Brongniart a établi sous celui de tamide. *V*. ce mot. (AUD.)

TYMPANULE. BOT. CRYPT. Bridel insi francisé le nom du genre *Canperes*. *V*. ce mot. (B.)

TYN-EL-FIL. BOT. PHAN. Selon lile, c'est le nom que les Arabes nnent à l'*Amomum Grana-Parai*. (G..N.)

TYPHA. BOT. PHAN. *V*. MASSETTE.

* TYPHACÉES. BOT. PHAN. Pour phinées. *V*. ce mot. (G..N.)

TYPHALÆA. BOT. PHAN. Sous ce m Mœnch avait érigé le *Pavonia phalea* de Cavanilles en un genre ticulier qui n'a pas été adopté. (G..N.)

TYPHIE. REPT. OPH. Espèce du nre Couleuvre. *V*. ce mot. (B.)

* TYPHIE. INS. Espèce du genre Géotrupe. *V*. ce mot. (B.)

TYPHINÉES. *Typhineæ*. BOT. PHAN. Famille naturelle de Plantes Monocotylédones, à étamines hypogynes, qui a pour type le genre Massette, *Typha*, et le *Sparganium*. Voici les caractères généraux de cette famille : ce sont des Plantes aquatiques, à feuilles alternes, engaînantes à leur base, et à fleurs unisexuées et monoïques. Les fleurs mâles forment des chatons cylindriques ou globuleux, composés d'étamines nombreuses, souvent réunies plusieurs ensemble par leurs filets, et entremêlées de poils et de petites écailles, mais sans ordre et sans calice propre. Les fleurs femelles, disposées de la même manière, ont quelquefois les écailles réunies autour des pistils et forment un calice à six sépales ; ce pistil est sessile ou stipité, à une, plus rarement à deux loges, contenant chacune un seul ovule qui pend de leur sommet. Le style, peu distinct de l'ovaire, se termine par un stigmate élargi, comme membraneux et marqué d'un sillon longitudinal. La graine se compose d'un endosperme farineux contenant dans son centre un embryon cylindrique, dont la radicule est supérieure, c'est-à-dire a la même direction que la graine. Cette petite famille a été réunie par R. Brown à celle des Aroïdées, avec laquelle elle a en effet plusieurs points de contact ; mais néanmoins elle en diffère par plusieurs caractères, et entre autres par ses graines pendantes et la structure de ses fleurs. Cependant ces deux familles ne doivent pas être éloignées. Faut-il placer dans cette famille le genre *Pandanus*, qui ressemble tellement au *Sparganium*, qu'il paraît en quelque sorte en être une des espèces arborescentes : ou bien faut-il, à l'exemple de R. Brown, en former une famille particulière sous le nom de Pandanées ? (A. R.)

TYPHINOS. POIS. Nom ancien du Malaptérure électrique. (B.)

TYPHIS. CRUST. Risso est le pre-

mier qui ait appelé l'attention des zoologistes sur les Crustacés de ce genre; mais sa description ne nous paraissant pas de nature à donner une idée exacte de leur structure curieuse, nous croyons que de nouveaux détails à ce sujet ne seront pas sans intérêt. La forme générale du Typhis est semblable à celle des Hyphéries; le corps est plus ou moins ovalaire, la tête est grosse et l'abdomen rétréci. La disposition des antennes est tout-à-fait particulière : les supérieures, grosses, coudées, et beaucoup moins longues que la tête, sont insérées à sa partie antérieure et inférieure; les inférieures sont fixées à sa partie inférieure, au-dessous des yeux et sur les côtés de la bouche. Leur forme est aussi remarquable que leur situation, car elles sont grêles, cylindriques, sétacées, et formées de quatre tiges articulées bout à bout et se reployant l'une sur l'autre, en sorte que dans le repos ces appendices sont cachées tout entières sous les parties latérales de la tête, bien que leur longueur totale soit plus grande que celle du thorax; enfin la dernière de ces tiges est composée de deux articles, tandis que les autres coudes ne sont formés que d'une seule pièce un peu renflée aux deux extrémités. Cette disposition des antennes inférieures se remarque aussi dans notre genre Oxycéphale, mais n'existe chez aucun autre Crustacé connu. Les yeux sont grands, mais n'occupent que la partie antérieure des côtés de la tête. Les appendices de la bouche ne présentent rien de remarquable; on distingue, comme à l'ordinaire, autour de cette ouverture un labre, des mandibules portant une tige palpiforme, grêle et allongée, une languette, deux paires de mâchoires et une paire de pates-mâchoires de même forme que chez tous les Amphipodes de la famille des Hypérines. Le thorax est renflé et divisé en sept anneaux. Les quatre premières pates sont courtes, allongées vers le bout et appliquées contre la bouche; la forme de celles de la paire antérieure varie, mais celles de la seconde paire sont toujours terminées par une espèce de main didactyle, dont la griffe mobile est formée de deux articles. Les pates de la troisième et de la quatrième paire sont grêles, cylindriques, très-longues, et terminées par un petit ongle crochu; dans le repos elles sont reployées sous le corps et leur extrémité antérieure vient se loger sous les parties latérales de la bouche. Le premier article de celles de la cinquième et de la sixième paire est au contraire lamelleux, extrêmement grand, et constitue une espèce de bouclier qui, en s'appliquant sur la face inférieure du corps, comme les battans d'une porte, la recouvrent presque complétement, et cachent toutes les autres pates; près de l'extrémité inférieure de ces grandes lames cornées, on voit une petite tige cylindrique, dirigée en arrière, divisée en trois ou quatre pièces, et formée par les autres articles de ces pates qui, au lieu d'être des organes de locomotion, sont devenus presque uniquement des armes défensives. Les pates de la septième paire sont très-petites; elles sont cachées sous les précédentes, et réduites à une lame cornée portant à son extrémité inférieure un petit article cylindrique. Les appendices membraneux fixés au-dedans du point d'insertion des pates, sont, comme d'ordinaire, au nombre de douze, mais ils sont moins lamelleux que chez la plupart des Amphipodes, et ont plutôt la forme de sacs vésiculeux. Enfin l'abdomen et ses appendices présentent à peu près les mêmes caractères que dans le genre Hypérie.

En comparant cette description avec celle des autres Amphipodes, on voit que les caractères les plus propres à distinguer le genre Typhis sont les suivans : tête grosse et arrondie; antennes inférieures très-longues, grêles, repliées sur elles-mêmes et insérées à la face inférieure de la tête, au-dessous des yeux; pates de la seconde paire terminées par une

ain didactyle, dont la griffe est rmée de deux articles; premier ar- le des pates de la cinquième et ième paire très-grand, lamelleux clypéiforme; pates de la septième ire rudimentaires. Ce genre rentre turellement dans notre famille des ypérines, groupe assez nombreux Amphipodes, dont le type est le ure Hypérie de Latreille, que raus vient de décrire sous le nom Hiéla Les principales espèces nnues sont le TYPHIS OVOÏDE de sso (Crust. de la Médit., pl. 2, . 9), et deux espèces nouvelles nt nous avons donné la description ns notre Monographie des Amphi- des, présentée à l'Académie des iences, le 30 mars 1829. (H.-M. E.)

TYPHIS. MOLL. Genre fondé par nys de Montfort (Conchyl. systém. II, p. 615) aux dépens des Ro- ers, et ayant, suivant lui, pour actères : coquille libre, univalve, spire élevée, varicée et armée; uche arrondie; columelle lisse; re extérieure tranchante et armée; nal de la base large et soudé; un e dorsal au milieu de chacun des croissemens. La seule espèce con- e, le TYPHIS TUBIFÈRE, *Typhis ifer*, Montf., se trouve fossile Grignon et dans quelques autres alités. Bruguière, qui en a donné e bonne figure dans le Journal Histoire naturelle, croit que son logue vivant existe; mais cela pa- t douteux. (AUD.)

TYPHLÉ. POIS. Nom donné quel- efois au Syngnathe Aiguille de r. (LESS.)

TYPHLOPS. REPT. OPH. Ce nom i désignait l'Orvet chez les Grecs, té transporté à un genre de Ser- ns, composant, avec celui des Am- isbènes, le groupe auquel Cuvier nne le nom de Doubles-Marcheurs. ressemblent au premier aspect à s Lombrics, de même que les Am- isbènes; mais tandis que ceux-ci t, comme les Chalcides et les Bi- nes, le corps entouré de bandes écailles de forme quadrangulaire, les Typhlops sont couverts, comme les Orvets, de petites écailles imbriquées. Les autres caractères du genre consistent dans l'œil excessivement petit et à peine visible au travers de la peau, l'anus rejeté presque tout-à-fait à l'extrémité du corps, la langue assez longue et fourchue, un poumon quatre fois plus grand que l'autre; enfin un museau avancé, garni de plaques : Cuvier n'a pu apercevoir de dents sur ceux qu'il a examinés. Ce genre très-curieux, dont Spix a proposé de changer le nom en celui de *Stenostoma*, renferme plusieurs espèces vivant dans les contrées chaudes des deux continens. Cuvier le partage en quatre sections dont nous indiquerons succinctement les caractères et les principales espèces.

1°. Chez les uns la tête est obtuse et de même venue que le corps; ces espèces ressemblent, dit Cuvier, à des bouts de ficelle mince. Tel est le Rondoo-Talaloo de Russel dont Daudin avait fait un Eryx et Merrem un Rouleau; Cuvier le place parmi les Typhlops sous le nom de *Typhlops Braminus*.

2°. Chez d'autres en plus grand nombre, le museau est déprimé, obtus et garni de plusieurs plaques en avant. Tel est le TYPHLOPS A SEPT STRIES, *Typhlops septemstriatus*, Schn., qui se distingue, outre la disposition de ses couleurs, par sa queue plus épaisse que la tête et terminée par une sorte d'appendice ou prolongement obtus. Tel est encore le TYPHLOPS RÉSEAU OU RÉTICULÉ, *T. reticulatus*, Cuv.; *Anguis reticulatus*, Schn., qui est en dessous d'un blanc jaunâtre, et qui est couvert en dessus d'écailles d'un cendré noirâtre avec un peu de blanc au milieu, ce qui le fait paraître comme réticulé. Cette espèce, dont la longueur est de sept ou huit pouces, habite Surinam.

3°. Quelques-uns ont le museau couvert en devant d'une seule large plaque, à bord antérieur un peu tranchant. Tel est le TYPHLOPS LOMBRICAL, *Anguis lumbricalis*, Lacép., Schn., qui est de la grosseur d'une

plume à écrire et dont le corps est couvert d'écailles très-petites, lisses, très-luisantes, d'un blanc livide. Il habite les îles de l'Archipel de la Grèce, et on trouve aussi la même espèce, ou une espèce voisine, dans l'Inde où on l'appelle Serpent d'Oreille.

4°. Enfin Cuvier a indiqué sous le nom de *Typhlops philippinus* (Règn. anim. T. II, p. 74, 2e édition) une espèce des Philippines, longue de huit pouces et entièrement noirâtre, chez laquelle le museau se termine par une petite pointe conique, et qui est entièrement aveugle. Son extrémité postérieure est enveloppée d'un bouclier ovale et corné.

En général, les espèces du genre *Typhlops* sont très-mal déterminées, et elles doivent être revues avec beaucoup de soin. Cuvier porte à vingt environ le nombre de celles qui existent au Muséum royal d'histoire naturelle, ou qui se trouvent décrites dans les auteurs. (IS. G. ST.-H.)

TYPHLUS. MAM. Nom sous lequel les anciens désignaient une Taupe qu'ils présumaient être totalement aveugle et qui pourrait bien être la *Talpa cæca* de Savi. (LESS.)

TYPHOIDES. BOT. PHAN. Le *Phalaris arundinacea*, L., avait été érigé en un genre particulier par Mœnch, sous le nom de *Typhoides* qui ne pouvait être adopté. (G..N.)

TYPHULA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Fries a constitué ce genre aux dépens des Clavaires. Il comprend six espèces fort petites et qui croissent sur les herbes sèches; les plus communes étaient les *Clavaria chordostyles*, *erythropus*, *gyrans* et *filiformis*. Ce sont des Clavaires simples, cylindriques, portées sur un pédicelle plus ou moins long, quelquefois rameux, et souvent inséré sur un tubercule radical; la masse cylindrique est charnue et couverte d'une membrane fructifère. (AD. B.)

* TYPOLITHES. *V.* FOSSILES.

TYRAN. OIS. Espèce du genre Faucon. *V.* ce mot, division des AUTOURS.

Vieillot a établi sous le nom de TYRAN (*Tyrannus*) un genre d'Oiseaux insectivores auquel il assigne les caractères suivans : bec robuste, allongé, déprimé, garni de soies à sa base; mandibule supérieure à arête droite, mousse et même convexe, échancrée et subitement crochue vers le bout, l'inférieure droite, plus courte, un peu aplatie en dessous, retroussée et aiguë à son extrémité; narines latérales, basales, ouvertes et rondes; quatre doigts, trois en avant, les externes réunis à la base; un en arrière; ailes médiocres; les trois premières rémiges étagées, quelquefois la quatrième la plus longue.

Temminck n'ayant point trouvé entre les Tyrans et les Gobe-Mouches de différences assez caractéristiques pour séparer ces Oiseaux, les a réunis ou plutôt les a laissés réunis comme ils le furent par Latham et d'autres méthodistes. Conséquemment on trouvera disséminées parmi nos Gobe-Mouches, les espèces qui constituent le genre Tyran de Vieillot. *V.* GOBE-MOUCHE. (DR..Z.)

TYRANNEAU. *Tyrannulus.* OIS. Vieillot a établi ce genre pour une seule espèce que nous n'avons pas cru différer assez des Roitelets pour l'en séparer; c'est la Sylvie huppée, *Sylvia elata.* Du reste l'auteur de la Galerie des Oiseaux du cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi, et de tant d'autres ouvrages très-recommandables sur l'ornithologie, assigne pour caractères au genre nouveau : un bec très-court, assez grêle, convexe en dessus, entier, incliné à la pointe; des narines petites, arrondies, couvertes par une membrane; une langue cartilagineuse, bifide; les première et quatrième rémiges les plus longues. (DR..Z.)

TYRIE. REPT. OPH. Espèce du genre Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

TYRIMNE. *Tyrimnus.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthé-

, tribu des Cardiniées, proposé H. Cassini (Bull. de la Société lom., novembre 1818) qui l'a ainsi actérisé : involucre urcéolé, ou panulé-globuleux, composé de oles imbriquées, appliquées, co-es, garnies de poils aranéeux, et nescentes au sommet; réceptacle is, charnu, garni de paillettes nbreuses, filiformes et membra-ses; calathide composée de fleu-s nombreux, hermaphrodites, à ception d'une rangée extérieure fleurons stériles; fruits oblongs, sque tétragones, glabres, munis n bourrelet apicilaire élevé en ne de couronne, surmontés d'une rette longue, à peine plumeuse sommet; corolles dont le tube est -court, le limbe partagé en seg-ns linéaires, denticulés en scie sur bords, surmontés d'un long ap-dice arrondi au sommet; étami-complétement monadelphes. Les actères principaux du genre *Ty-nus*, et qui le distinguent du *Car-us*, résident dans le bourrelet api-ire du fruit, dans la corolle et ses nines monadelphes. Le *Carduus cographus*, L., sur lequel il a été stitué est une Plante qui a de nds rapports avec le *Galactites*, n-seulement par ses feuilles ta-es de blanc, mais encore par di-s caractères tirés de l'organisation la fleur. (G..N.)

TYROLIENNE. REPT. OPH. (Sco-ii.) Espèce du genre Couleuvre, *uber tyrolensis*. *V.* COULEUVRE. (B.)

TYROLITE. MIN. *V.* KLAPRO-TE.

TYRONIE. *Tyronia*. CRUST. Ra-esque désigne ainsi un nouveau re de l'ordre des Isopodes dont caractères nous sont encore in-nus. (G.)

TYRSÉ. REPT. CHÉL. Nom de pays de la Tortue molle du Nil qui est devenue le type du genre *Trionyx* de Geoffroy Saint-Hilaire. *V.* TORTUE. (IS. G. ST.-H.)

* TZANATL TOTOTL. OIS. (Fernandez.) Oiseau mal déterminé et mal connu que, d'après de trop faibles indications, quelques auteurs ont placé au hasard dans le genre Couroucou, sous le nom de Couroucou du Mexique. (DR..Z.)

* TZAPOTL. BOT. PHAN. *V.* COCHIZAPOTL.

TZÉE-VARKENT-JE. POIS. Le Poisson ainsi appelé aux Moluques, et qui a la faculté de marcher par terre, est une espèce de Chironecte. *V.* LOPHIE. (B.)

TZICATLINA. REPT. OPH. Le petit Serpent américain de ce nom est peu connu; il vit de Fourmis et pourrait bien être un Typhlops. *V.* ce mot. (B.)

* TZINACANATLAPATLI. BOT. PHAN. (Hernandez.) Passiflore du Mexique peu connue et rapportée mal à propos comme synonyme au *Passiflora perfoliata*, L.; elle pourrait fort bien être le *Passiflora maximiliana*, N. (Ann. Gén. des Scienc. phys. T. II, p. 149, avec figure). (B.)

* TZITZIHOA. OIS. Espèce mexicaine du genre Canard. *V.* ce mot. (B.)

* TZONYAYAUHQUI. OIS. (Hernandez.) Espèce mexicaine du genre Canard. *V.* ce mot. (B.)

TZOPILOTL. OIS. Hernandez dans son Histoire naturelle du Mexique, p. 331 de l'édition de 1651, a figuré sous ce nom américain le *Vultur Urubu*, type du genre Catharte de quelques auteurs et du genre ZOPILOTE de Vieillot. (LESS.)

U.

UAGRA. MAM. L'un des noms du Tapir au Pérou. (IS. G. ST.-H.)

UARD. BOT. PHAN. C'est, selon Forskahl, le nom que portent les espèces de Rosiers dans l'Arabie. Les anciens auteurs écrivaient *Vu-Ard* ou *Vard*. (G..N.)

UARNAK. POIS. Même chose qu'Ouarnak. *V.* ce mot. (B.)

UBION. *Ubium*. BOT. PHAN. Diverses espèces d'Ignames (*Dioscorea*) et particulièrement le *D. alata*, dont les racines sont comestibles, sont désignées sous le nom d'*Ubium* dans l'*Herbarium Amboinense* de Rumph. (G..N.)

* UBIRRE. POIS. Syn. de Paille-en-Cul. *V.* CEINTURE. (B.)

UCA. CRUST. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Quadrilatères, établi par Latreille et différant des Tourlouroux et des Cardisomes par leurs pates dont les secondes sont les plus longues de toutes et dont les suivantes diminuent ensuite progressivement. Les six articles de leurs pieds-mâchoires extérieurs sont découverts et droits; le troisième est un peu plus étroit que le précédent et non échancré à son sommet; le pédoncule du flagre est à découvert. Le test des Ucas est plus dilaté et plus bombé latéralement que celui des deux genres auxquels nous les comparons; leurs cavités oculaires sont plus oblongues et n'ont point d'élévations ni de tubercules au canthus interne; le chaperon est demi-circulaire; le sommet de la cavité buccale est plus étroit et plus cintré et divisé en deux par une petite cloison. Les habitudes de ce genre ne diffèrent pas de celles des Tourlouroux. *V.* ce mot. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, c'est l'UCA UCA, Latr., *Ocypode fossor*, Latr., Hist. natur. des Crust. et Ins.; *Cancer Uca*, L., et *Cancer cordatus*, figuré par Herbst, *Krabbon*, t. 6, f. 38. On la trouve dans les marais de la Guiane. (G.)

UCACOU. BOT. PHAN. Pour Ukakou. *V.* ce mot. (B.)

UCHITE. BOT. PHAN. Ce nom a été imaginé pour recevoir, dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, la description du genre *Euchiton* de Cassini. Ne pouvant adopter cette terminologie, qui surcharge inutilement la science, nous préférons renvoyer l'article EUCHITON au Supplément. (G..N.)

UCRIANA. BOT. PHAN. (Willdenow.) Syn. de *Tocoyena* d'Aublet. (G..N.)

UDAWÆDHYA. BOT. PHAN. (Hermann.) Nom que porte à Ceylan le *Loranthus loniceroides*. (G..N.)

UDORA. BOT. PHAN. Nuttall a ainsi nommé un genre formé aux dépens du genre *Hypericum*, et qui avait été précédemment établi sous le nom d'*Elodea*. Ce genre n'est considéré que comme une section des *Hypericum*. *V.* MILLEPERTUIS. (G..N.)

UDOTÉE. *Udotea*. POLYP. Genre de l'ordre des Corallinées, division des Polypiers flexibles, ayant pour caractères : Polypier non articulé, flabelliforme; écorce crétacée non interrompue et marquée de plusieurs lignes courbes, concentriques et transversales. Les Udotées ont les plus grands rapports avec les Nésées, et quoique le port soit un peu différent, la structure est la même. Leur tige simple, encroûtée à l'extérieur de matière calcaire presque friable, est formée intérieurement

u gros faisceau de fibres verdâtres relacées, se terminant inférieure-nt par une sorte de racine cheve- qui se continue avec le faisceau érieur; cette tige se développe à partie supérieure en une expan- n aplatie, mince, flabelliforme, iple ou lobée, quelquefois pro- ire, formée de fibrilles entre- isées, imitant une sorte de feu- dont la texture devient très- parente, lorsqu'on déchire l'ex- ision après l'avoir fait macérer is l'eau; ces fibres sont couvertes ine couche calcaire excessivement nce, et se continuent avec celles ntenues dans la tige. Les lignes con- ntriques qui se voient à la surface ; Udotées sont des traces de leur croissement; leur couleur, dans tat de vie, est d'un assez beau et clair; elles blanchissent par l'ac- n de l'air. Dans les Nésées, les fi- es de la partie supérieure du Po- pier, plus grosses et quelquefois iculées, au lieu de se feutrer com- : dans les Udotées, restent libres, s'accollent partiellement en res- nt parallèles, ainsi qu'on le remar- e dans le *Nesea phœnix;* voilà en oi consiste la principale différence. n ne peut méconnaître, quoi qu'on ait dit, la grande ressemblance 'offrent les Udotées avec l'*Ulva Pa- nia*, L. (*Dyctiota Pavonia,* Lamx.); si les Udotées sont des Polypiers e dont il est permis de douter), es formeraient un des passages imédiats des Animaux aux Plantes. : genre renferme deux espèces qui urraient sans inconvénient n'en rmer qu'une. Ce sont les *Udotea nglutinata*, Lamx., et *flabellata*, amx., qui croissent sur les hauts nds de la mer des Antilles. (E. D..L.)

UELK, UELKEN, ULK, UNKE. AM. Noms divers que les Allemands onnent au Putois. (B.)

UEREK. BOT. PHAN. Selon Adan- on, on nomme ainsi au Sénégal espèce d'*Acacia* qui fournit la gom- ne blanche. (G..N.)

UERNAK. POIS. Nom groënlan- dais donné à un Poisson anguilli- forme que Linné a décrit comme un *Ophidium*, et que Cuvier croit être une vraie Anguille; c'est l'*Ophidium Uernak* de Lacépède. (LESS.)

UGENA. BOT. CRYPT. (Cavanil- les.) Syn. de *Lygodium*. *V.* ce mot. (B.)

UGNI. BOT. PHAN. Espèce du genre Myrte. *V.* ce mot. (B.)

UGOLA. BOT. CRYPT. Genre de Champignons établi par Adanson sur deux Plantes figurées par Micheli, dont l'une a été rapportée aux Pezi- zes. Ce genre n'a pas été adopté. (G..N.)

UGONATES. INS. Pour Unogates. *V.* ce mot. (B.)

UHROCHS ou UHROX. MAM. Même chose qu'Aurochs. (IS. G. ST.-H.)

UKAKŌU. BOT. PHAN. Le genre ainsi nommé par Adanson est fondé sur le *Bidens nivea*, qui a été érigé postérieurement en un genre distinct par Rohr, sous le nom de *Melan- thera*. *V.* ce mot. (G..N.)

UKI-EU-MEU. BOT. PHAN. Le *Croton sebiferum*, L., ou Arbre à suif, est ainsi nommé en Chine. Il constitue maintenant le genre *Stillin- gia*. *V.* ce mot. (G..N.)

UKINGUSU-FA. BOT. PHAN. (Thunberg.) Syn. japonais du *Lemna minor*. (G..N.)

ULA. BOT. PHAN. (Rhéede.) Arbre probablement congénère du *Gne- tum*, L. *V.* GNET. (G..N.)

ULAR. REPT. OPH. Paraît être le nom générique javanais de certains Serpens, car on nomme *Ular-Sawa* le *Coluber cancellatus* d'Oppel, et les Pythons *Ular-Saudja*. (B.)

ULASSIUM. BOT. PHAN. L'Arbre mentionné sous ce nom par Rumph, a été cité par Loureiro comme ap- partenant à son genre *Echinus*. *V.* ce mot. (G..N.)

ULCERARIA. BOT. PHAN. Selon Ruell, les anciens nommaient ainsi

le *Ballota fœtida*, vulgairement connu sous le nom de Marrube noir. *V.* Ballote. (G..N.)

ULCINUM. BOT. PHAN. (Ruell.) Ancien nom de la Jacinthe. (G..N.)

ULCUS. BOT. PHAN. On nomme ainsi, au Pérou, l'*Ægiphila multiflora* de Ruiz et Pavon. (G..N.)

ULEIOTE. *Uleiota*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Platysomes, établi par Latreille et auquel Fabricius a donné ensuite le nom de *Brontes*. Ce genre ressemble beaucoup aux Cucujes (*V.* ce mot); mais il en diffère par des antennes aussi longues que le corps, composées d'articles cylindriques, allongés, dont le troisième est aussi long que les suivans; leurs palpes sont tous filiformes et non terminés en massue; leur corps est aplati comme dans les Cucujes proprement dits; les mandibules des mâles, de l'espèce commune dans nos climats, ont extérieurement un prolongement en forme de corne longue et aiguë. On ne connaît pas la larve de ces Insectes. La seule espèce connue se trouve sous les écorces des arbres morts dans nos forêts; c'est :

L'Uleïote flavipède, *Uleiota flavipes*, Latr.; *Brontes flavipes*, Fabr.; *Cucujus flavipes*, Oliv., Entom. T. IV, Cucuj., p. 7, n. 6, pl. 1, fig. 6, a-b. Cet Insecte est long de quatre lignes environ; sa couleur est fauve marron plus ou moins clair. (G.)

ULEX. BOT. PHAN. *V.* Ajonc.

ULHÆNDA. BOT. PHAN. (Hermann.) Nom que porte à Ceylan l'*Inga bigemina*, Willd. (G..N.)

* ULIDIE. *Ulidia*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen qui lui assigne pour caractères : antennes inclinées, petites, plus courtes que l'hypostome, assez éloignées l'une de l'autre, composées de trois articles; les deux premiers petits, le troisième oblong, elliptique, comprimé, muni à sa base d'une soie, dorsale nue; trompe presque entièrement rentrée dans la cavité buccale, génieulée; palpes aplatis, élargis à leur extrémité, un peu velus sur leurs bords; hypostome descendant au-dessous des yeux, rugueux, rétréci au milieu, le bord de la bouche nu et relevé; front très-large, plat, rugueux; yeux ronds; trois ocelles placés en triangle sur le vertex; corps presque nu; ayant seulement quelques poils courts épars; prothorax séparé du mésothorax par une suture transversale; ailes couchées parallèlement sur le corps pendant le repos, velues vues au microscope; abdomen ovale, légèrement déprimé, composé de quatre segmens outre l'anus; celui-ci obtus dans les mâles et terminé dans les femelles par une tarière articulée; pates de longueur moyenne. Meigen décrit trois espèces de ce genre; celle qui en forme le type a reçu de lui le nom d'Ulidie florale, *Ulidia demandata*. Il l'a décrite dans son ouvrage sur les Diptères d'Europe, T. V, p. 386, et figurée dans la planche 53, fig. 12. C'est la *Tephritis demandata* de Fabricius. On la trouve aux environs de Paris. (G.)

ULLOA. BOT. PHAN. Les auteurs de la Flore du Pérou avaient constitué un genre nouveau sous le nom de *Juanulloa*, lequel fut modifié par Persoon en celui d'*Ulloa* admis par les botanistes de l'époque actuelle. Ce genre, qui appartient à la famille des Solanées et à la Pentandrie Monogynie, L., offre les caractères essentiels suivans : calice ovoïde renflé, divisé profondément en cinq segmens; corolle tubuleuse, gibbeuse à l'entrée; stigmate oblong; baie biloculaire recouverte par le calice qui s'est agrandi; graines réniformes. L'*Ulloa parasitica*, Pers., *Synops.*, 1, p. 218, *Juanulloa parasitica*, Ruiz et Pav., *Fl. Peruv.*, 2, p. 47, tab. 185, est une Plante du Pérou, à feuilles oblongues, acuminées, à

eurs rouges disposées en grappes endantes. (G..N.)

ULLUCINA. BOT. PHAN. Nom que ortent, dans la province de Jaën, rès le fleuve des Amazones, les *Croon adipatus* et *Thurifer* de Kunth. (G..N.)

* ULLUCUS. BOT. PHAN. Genre e la famille des Portulacées, décrit ar Lozano dans le Journal de la ouvelle-Grenade, en 1809, p. 185, t adopté par De Candolle avec les aractères suivans : calice à deux séales opposés, presque arrondis, oncaves, transparens, colorés et aducs. Corolle à cinq pétales plus ongs que le calice, cordiformes, lus étroits au sommet, réunis légèrement à la base en un tube très-ourt. Cinq étamines, dont les filets ont très-courts, les anthères biloculaires, dressées. Ovaire presque lobuleux, portant un style filiforne de la longueur des étamines, et n stigmate simple. Capsule uniloculaire, ne renfermant qu'une seule graine oblongue. Ce genre est encore trop peu connu, quant à ses aractères carpologiques, pour que on admission soit bien définitive. l se rapproche par la fleur du *Claytonia*, et par le fruit du *Portulacaria*. *L'Ullucus tuberosus*, ainsi nommé à ause de sa racine tubéreuse comestible, est une Plante herbacée que on cultive dans les jardins de la rovince de Quito, où on la nomme *Ulluco* et *Melluco*. (G..N.)

ULMACÉES. BOT. PHAN. La famille établie sous ce nom et qui a our type le genre *Ulmus*, a été réunie à la famille des Urticées dont elle orme une tribu. *V.* URTICÉES. (A. R.)

ULMAIRE. *Ulmaria*. BOT. PHAN. Une belle espèce de *Spiræa*, connue ous le nom de Reine des prés, formait autrefois un genre distinct sous e nom d'*Ulmaria*. Il n'est plus u'une section du genre *Spiræa*. *V.* e mot. (G..N.)

ULMINE. CHIM. ORG. Substance gnalée, en 1797, dans l'écorce de l'Orme, par Vauquelin, qui lui trouvait de l'analogie avec les Gommes, mais qui l'avait caractérisée essentiellement par la propriété d'être précipitée par les Acides, et de ne pas donner d'Acide lorsqu'on la mettait sur des charbons ardens. En 1804, Klaproth examina de nouveau cette matière, et lui reconnut diverses qualités qui la firent admettre comme principe immédiat par la plupart des chimistes, et notamment par Berzelius, Smithson et Braconnot. Celui-ci annonça qu'on pouvait la produire artificiellement en traitant le Ligneux par la Potasse. Dans le troisième volume des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, p. 26 et 244, Raspail a publié des observations sur la conversion des tégumens de fécule en véritable Ulmine, par l'action de l'Acide hydrochlorique. Il en résulte que l'Ulmine, au lieu d'être considérée comme une substance immédiate particulière, n'est que de la Gomme ou du Ligneux altéré par les Acides, mais dont toutes les parties n'ont pas été attaquées. C'est ce qui fait que l'Ulmine présente beaucoup de variétés dans ses couleurs et ses prétendues propriétés chimiques, qu'elle doit à la présence des Acides naturels ou étrangers qui ont agi sur la substance gommeuse ou ligneuse.

Une opinion contraire a été émise dans un travail récemment publié par P. Boullay fils sur l'Ulmine. Ce jeune chimiste s'est assuré que ce corps était un Acide particulier (A. ulmique) très-analogue à l'Acide gallique, mais qui en diffère par un degré beaucoup plus faible de saturation. Il a même déterminé plusieurs des sels que cet Acide forme avec divers Oxides métalliques. Cette découverte, sur la nature de l'Ulmine, a ceci d'important pour l'agriculture qu'elle nous donne à penser que les substances nutritives des Végétaux sont introduites par les racines à l'état d'Ulmates solubles dans l'eau. (G..N.)

ULMUS. BOT. PHAN. *V.* ORME.

ULOBORE. *Uloborus.* ARACHN. Genre de l'ordre des Pulmonaires, famille des Fileuses, établi par Latreille et auquel il donne pour caractères (Règne Animal, nouvelle édition) : les quatre yeux postérieurs placés à intervalles égaux, sur une ligne droite, et les deux latéraux de la première ligne plus rapprochés du bord antérieur du corselet que les deux compris entre eux, de sorte que cette ligne est arquée en arrière; mâchoires, ainsi que celles des Epéires, commençant à s'élargir un peu au-dessus de leur base et se terminant en forme de pelote ou de spatule; tarses des trois dernières paires de pates se terminant par un seul onglet, et le premier article des deux pates postérieures ayant une rangée de petits crins. Le corps de ces Araignées est allongé et presque cylindrique; elles se placent au centre de leur toile et portent en avant et en ligne droite leurs quatre pieds antérieurs, tandis que les quatre postérieurs sont dirigés en sens opposés, et que les intermédiaires ou ceux de la troisième paire sont étendus latéralement. Dès qu'une Mouche ou un autre Insecte est empêtré dans leurs fils, elles l'emmaillottent en un instant et le sucent ensuite à leur aise. Leur cocon est allongé, étroit et anguleux sur ses bords; elles le suspendent verticalement par un des bouts du réseau. On ne connaît qu'une espèce de ce genre.

L'ULOBORE DE WALKENAER, *Uloborus Walkenaerius*, Latr., *Gener. Crust. et Ins.* T. 1, p. 110, Règne Animal. Long de cinq lignes; d'un jaunâtre roussâtre, couvert d'un duvet soyeux formant sur le dessus de l'abdomen deux séries de petits faisceaux; des anneaux plus pâles aux pieds. On la trouve dans les bois aux environs de Bordeaux. Audouin a donné la description d'une seconde espèce dans l'Explication des planches d'Egypte de Savigny. (G.)

*ULOCÈRE. *Ulocerus.* INS. Genre de la section des Brenthides établi par Dalman, adopté par Schœnherr, et correspondant au genre Cladione de Latreille. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

ULOME. *Uloma.* INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Taxicornes, établi par Megerle pour les espèces de Phaléries de Latreille qui ont le corps ovale, aplati et allongé. Nous avons fait connaître ces Insectes à l'article PHALÉRIE, *V.* ce mot. On peut consulter notre Magasin d'Entomologie, n° 2, pour la description et la figure d'une nouvelle espèce à laquelle nous avons donné le nom de *Phaleria bicolor;* elle a été trouvée à Cayenne. (G.)

ULONATES. *Ulonata.* INS. Fabricius donne ce nom à la seconde classe des Insectes. Cette classe correspond à l'ordre des Orthoptères d'Olivier et de Latreille. *V.* ORTHOPTÈRES. (G.)

* ULOPE. *Ulopa.* INS. Ce genre a été établi par Germar, dans le Magasin entomologique, pour un petit Insecte de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, famille des Cicadaires, tribu des Cicadelles. Ses caractères sont, d'après l'Encyclopédie méthodique : antennes courtes, très-écartées l'une de l'autre, insérées entre les yeux, chacune dans une cavité, composées de trois articles; les deux premiers fort courts, épais; le troisième presque cylindrique, terminé par une soie assez longue qui se dirige vers le plan de position; bec court, cylindrique, un peu déprimé, s'étendant dans le repos sous la poitrine; son extrémité dirigée vers la partie postérieure du corps, soutenu par une grande lame qui cache la base et le chaperon en entier; tête plus large que le corselet, déprimée en dessus, ses bords tranchans; yeux grands, saillans, oblongs, placés aux angles postérieurs de la tête; deux ocelles peu distincts, et placés tellement près du bord postérieur de la tête, qu'ils peuvent souvent être recouverts par

ı partie antérieure du corselet; orselet court, en carré transver- ıl; écusson triangulaire; élytres ongues, un peu en forme de co- uilles, convexes dans leur milieu, n peu réticulées; point d'ailes; bdomen convexe en dessus; ventre yant un rebord latéral très-marqué; nus des femelles grand, ayant une ente longitudinale; celui des mâles arni de crochets; pates de longueur ıoyenne, les postérieures ne parais- ınt point propres à sauter; leurs ımbes et leurs tarses entièrement épourvus d'épines et sans dilatation; elles-ci presque cylindriques; tarses e trois articles, le dernier muni de eux crochets épais. On ne connaît u'une espèce de ce genre, c'est l'Ulope des bruyères, *Ulopa ericeorum*, Serv. et St.-Farg., Encycl.; *Ulopa obtecta*, Germ., Mag. Entom. Halle, 1818, p. 54, n. 1. Elle est ongue de deux lignes, d'un testacé oussâtre, assez ponctuées en dessus; es élytres sont de couleur de poix, vec deux bandes irrégulières blanhâtres. Elle est commune sur les ruyères dans la forêt de Bondy. (G.)

ULOSOME. *Ulosomus*. INS. Genre e l'ordre des Coléoptères établi aux dépens des Charansons de Linné. *V*. Rhynchophores. (AUD.)

ULOSPERMUM. BOT. PHAN. Le enre ainsi nommé par Link est ondé sur le *Conium dichotomum*, Desf., qui a été rapporté au *Krubera*, tabli antérieurement par Hoffmann, ıais que Sprengel a réuni au *Cahrys*. *V*. Cachryde. (G..N.)

ULOTA. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Genre très-voisin des *Orthotrichum*, tabli par Mohr, adopté par Bridel et ar Hooker et Greville. Il a pour type l'*Orthotrichum crispum* de Hedwig, t ne diffère des vrais Orthotrics ue par sa coiffe glabre, laciniée à a base. On rapporte à ce genre, outre l'espèce que nous venons de citer, l'*Orthotrichum Drummondi*, l'*Orthotrichum curvifolia* et l'*Orthotrichum Ludwigii*. *V*. Orthotrich. (AD.B.)

*ULOTRIQUES. ZOOL. *V*. Homme.

ULRICIA. BOT. PHAN. Jacquin a fondé sous ce nom un genre ayant pour type l'*Horminum caulescens* d'Ortega, mais qui n'a pas été adopté. (G..N.)

ULRIQUE. INS. (Geoffroy.) *V*. Agrion.

ULTICANA. BOT. PHAN. Un des noms de la Belladone chez les anciens. (G..N.)

ULTIME. *Ultimus*. MOLL. Montfort a donné ce nom à des espèces de Coquilles que la plupart des conchyliologistes ne distinguent pas des Ovules. *V*. ce mot. (AUD.)

ULULA. OIS. Ce nom, qui est synonyme de Hulotte, espèce de Chouette, a été étendu par Cuvier à une sous-division du genre *Strix*, qui comprend des espèces intermédiaires des Chouettes et des Hiboux; telles sont les *Ulula laponica* et *U. nebulosa*. (DR..Z.)

ULUXIA. BOT. PHAN. Ce nom a été proposé par Jussieu en remplacement de celui de *Columellia* de Ruiz et Pavon, parce qu'il existait déjà en botanique des noms semblables ou à peu près semblables. *V*. Columellie. (G..N.)

ULVA. BOT. CRYPT. *V*. Ulve.

ULVACÉES. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) L'une des familles de l'ordre des Floridées, tel que nous l'admettons (*V*. Cryptogamie de la Coquille, p. 186) et qui suit les Délesséries. Linné avait donné pour caractères d'un genre d'Algues qu'il forma sous le nom d'*Ulva*: la fructification répandue dans une expansion membraneuse; et comme le peu d'espèces que mentionna ce législateur se trouvèrent être vertes et formées de simples expansions, les botanistes après lui accumulèrent dans ce genre toutes les Plantes aquatiques membraneuses ou de couleur verte; aussi les êtres les plus disparates, tels que les Spongodies, les Aspérococques, les Bryopsidées, des Laminaires, des

Flabellaires, des Padines et jusqu'à des Conferves, devinrent des Ulves. Lamouroux commença à éliminer d'un groupe si mal assorti une partie de ce qui n'y pouvait demeurer, et l'élevant au rang d'ordre, en le caractérisant toujours par sa couleur verte, ne laissa pas que d'y admettre des Plantes brunâtres et des Plantes violettes. Les Ulves ne sont guère que des Halyménies d'une autre teinte, et c'est par une sorte de concession faite à l'usage que nous les en séparons pour n'y admettre, sans égard à la couleur, que des Hydrophytes dont les expansions non tubuleuses, gélatino-membraneuses, devenant minces et plus transparentes avec l'âge, dépourvues de nervures, constituées par une globuline juxta-posée très-pressée, sans qu'un réseau fibrillaire la paraisse lier, et dans lesquelles les propagules se groupent en gongyles épars et irréguliers, ou d'autres fois rapprochés deux par deux et quatre par quatre, disposition qui fournit d'excellens moyens de distinctions génériques. Du reste les Ulvacées n'ont pas une consistance plus herbacée que les autres Hydrophytes, ainsi qu'on le répète sans cesse. Par les caractères ci-dessus, nous en éloignons les espèces tubuleuses qu'on a l'habitude d'y rapporter: nous y admettons les seuls genres *Anadyomene*, *Porphyra*, *Ulva* et *Caulerpa*. Le premier fut décrit dans ce Dictionnaire comme un Polypier par Lamouroux; le dernier n'est pas pour nous ce qu'il était pour nos prédécesseurs, en ayant transporté plusieurs espèces dans la famille que nous avons établie sous le nom de Bryopsidées (*V.* ce mot au Supplément). La presque totalité des Ulvacées est marine. (B.)

ULVE. *Ulva*. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes.*) Réduit dans les limites que nous lui assignons, et qui sont celles où le restreignit aussi Agardh dans son dernier ouvrage, ce genre répond au *Phylloma* de Link, et ses caractères sont : fronde plane, composée d'une expansion membraneuse unie sur la lame, ondulée ou crispée sur les bords, sans tige bien prononcée, ayant les gongyles très-petits, disposés quatre par quatre dans son étendue. Les Ulves sont à peu près cosmopolites; nous en avons reçu plusieurs identiques de tous les rivages du monde. Ces espèces, qui se ressemblent beaucoup, sont très-difficiles à distinguer. Les *Ulva latissima*, *lactuca*, *umbilicalis*, *nematoidea*, *fasciata*, sont les principales espèces des rivages européens; les *Ulva intestinalis*, *clathrata*, *compressa*, etc., des auteurs, appartiennent au genre Solénie (*V.* ce mot), *Ilœa* de Fries. (B.)

ULYSSE. INS. Nom d'une belle espèce du genre Papillon proprement dit. *V.* PAPILLON. (G.)

UMBILICARIA. BOT. CRYPT. *V.* GYROPHORE et OMBILICAIRE.

UMBILICITES. MOLL. Dénomination employée par les anciens auteurs pour désigner des Coquilles fossiles des genres Cyclostome et Hélice. (AUD.)

UMBILICUS. BOT. PHAN. Linné avait réuni à son genre *Cotyledon* l'*Umbilicus-Veneris* des anciens auteurs. Cette Plante est devenue le type d'un genre distinct dans la famille des Crassulacées, et qui présente les caractères suivans : calice divisé profondément en cinq segmens; corolle campanulée, à cinq lobes ovales, aigus, dressés; dix étamines insérées sur la corolle; cinq écailles obtuses; fruit composé de cinq carpelles amincis au sommet, terminés par des styles subulés. Dans la revue de la famille des Crassulacées et dans le troisième volume de son *Prodromus*, le professeur De Candolle a partagé le genre *Umbilicus* en quatre sections qu'il a nommées *Rosularia*, *Mucizonia*, *Cotyle* et *Orostachys*. Ce dernier nom était celui d'un genre proposé par Fischer de Gorenki et fondé sur le *Crassula spinosa*, ainsi qu'une autre espèce nouvelle. Les *Umbilicus*, au nombre de treize es-

èces, sont des Plantes grasses her-
ıcées, la plupart indigènes des
ontrées orientales. L'*Umbilicus pen-
ulinus*, De Candolle, Plant. grass.,
b. 156, et l'*U. erectus*, D. C.,
l. Fr., qui avaient été confondus
ı une seule espèce par Linné, sont
s principales espèces du genre, et
s seules que l'on trouve dans la
rance méridionale et occidentale.
(G..N.)

UMBLE. POIS. *V.* OMBLE.

UMBRE REPT. SAUR. Espèce du
enre Agame. *V.* ce mot. (B.)

UMSEMA. BOT. PHAN. Un genre
été proposé inutilement sous ce
om par Rafinesque pour y placer
: *Pontederia cordata*, L. (G..N.)

UNAU. MAM. Espèce et sous-genre
e Bradype. *V.* ce mot. (IS. G. ST-H.)

UNCARIA. BOT. PHAN. Schreber
remplacé inutilement, par ce nom,
elui d'*Ourouparia* d'Aublet qui a
é réuni au *Nauclea*. *V.* NAUCLÉE.
(G..N.)

UNCIA. MAM. Nom donné à l'Once,
pèce du genre Chat, long-temps
onfondue avec le Léopard, et que
riffiths a figurée avec exactitude.
(LESS.)

UNCINAIRE. *Uncinaria*. INTEST.
enre établi par Frœlich et adopté
ar Gmelin, renfermant deux espè-
es que Rudolphi a réunies aux
trongles sous les noms de *Str. te-
agonocephalus* et *criniformis*.
(E. D..L.)

UNCINIE. *Uncinia*. BOT. PHAN.
ersoon (*Enchirid.*, 2, p. 534) a
abli sous ce nom un genre qui com-
rend quelques Carex exotiques, tels
ue les *Carex uncinata*, *hamata* et
inacea, qui croissent à la Nouvelle-
élande, au Chili et dans les Antil-
es. En l'adoptant et en y ajoutant
ois nouvelles espèces de la Nou-
elle-Hollande, R. Brown a observé
ue ce genre ne diffère du *Carex* que
ar la présence de l'arête qui ne
rend pas naissance sur la base de
écaille, comme Willdenow et Per-
oon l'ont prétendu, mais qui est vrai-
ment hypogyne insérée entre le pé-
rianthe à son côté extérieur. (G..N.)

UNCIROSTRES. OIS. Tribu d'Echassiers dans Vieillot. (B.)

UNCITE. MOLL. Defrance (Dict. des Sc. nat.) propose d'établir ce genre pour une espèce de Coquille fossile, rangée jusqu'à ce jour parmi les Térébratules, et désignée par Schlotheim (*Petrefactenkunde*, pl. 9, fig. 1) sous le nom de *Terebratula Gryphus*. Ses caractères seraient : coquille bivalve, libre? inéquivalve, régulière; la plus grande valve ayant un crochet avancé, courbé, non percé à son sommet; celui de la plus petite valve se courbant et s'enfonçant dans le talon de la plus grande; charnière.... de laquelle dépendent deux pièces osseuses minces, en forme de faux, qui s'avancent dans la plus petite valve; un enfoncement considérable de chaque côté se trouvant placé au bord antérieur et au bord postérieur. L'espèce unique porte le nom d'UNCITE GRYPHON, *Uncites Gryphus*. Quelques individus ont près de trois pouces de longueur. (AUD.)

UNDAIRE. *Undaria*. POLYP. Oken, dans son Manuel d'histoire naturelle zoologique, 1, p. 699, a établi sous ce nom un genre pour les *Madrepora agaricites*, L., et *Madrepora undata*, Soland. Le premier appartient au genre *Pavonia* de Lamarck, et le second au genre *Agaricia*. *V.* ces mots. (A. R.)

UNDINA. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) Fries a établi sous ce nom un genre qui comprend plusieurs espèces de Plantes rapportées par divers auteurs au genre Nostoch, et qui croissent sous l'eau. Outre cette différence dans le milieu dans lequel elles habitent, elles diffèrent des vrais Nostochs par leur fronde moins foliacée, plus molle, plus gélatineuse. Cependant les caractères qui les distinguent des véritables Nostochs, tel que le *Nostoch commune*, ne sont pas assez bien précisés pour qu'on puisse considérer ce genre comme définitivement établi. (AD. R.).

UNEDO. BOT. PHAN. L'Arbousier ordinaire portait ce nom dans les anciens auteurs. Linné a employé ce mot *Unedo* comme nom spécifique. (G..N.)

UNGUENTARIA. BOT. PHAN. Au temps de C. Bauhin, on connaissait sous ce nom à Paris, une espèce d'Aurone (*Abrotanum*) employée à des usages pharmaceutiques. (G..N.)

* UNI. POIS. Espèce du genre Lophie. *V.* ce mot. (B.)

UNIBRANCHAPERTURE. *Unibranchaperturus.* POIS. (Lacépède.) Syn. de Synbranche. *V.* ce mot et MURÈNE. (B.)

UNICORNE. MAM. Même chose que Licorne. *V.* ce mot. Les défenses de l'Eléphant fossile ont aussi été connues autrefois en pharmacie sous ce nom. (IS. G. ST.-H.)

UNICÒRNUS. MOLL. (Montfort.) *V.* LICORNE et MONOCÉROS.

UNIFLORE. BOT. PHAN. On dit d'une tige ou d'un pédoncule qu'ils sont uniflores, lorsqu'ils se terminent par une seule fleur; une spathe ou une glume est uniflore quand elle renferme une seule fleur, etc. (A. R.)

UNIFOLIOLÉE. BOT. PHAN. Une feuille composée peut être réduite à une seule foliole; telles sont par exemple celles des Orangers, des Citronniers, de la *Rosa simplicifolia*, etc. On reconnaît une feuille composée unifoliolée en ce qu'elle est articulée au sommet du pétiole qui la porte et surtout par analogie, parce que les autres espèces du même genre ou de la même famille ont les feuilles pinnées. (A. R.)

UNIFOLIUM. BOT. PHAN. (Dodoens, Daléchamp.) Syn. du *Convallaria bifolia*, dont Desfontaines a fait le genre *Maianthemum*. (A. R.)

UNIO. MOLL. *V.* MULETTE.

UNIOLA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., offrant les caractères essentiels suivans : épillets extrêmement comprimés, composés de plusieurs fleurs sur deux rangées; quelques écailles inférieures stériles. Valves de la lépicène plus courtes que celles de la glume; celles-ci presque ovales, en carène; l'inférieure échancrée et tronquée, portant une pointe dans l'échancrure; la supérieure subulée, dentée ou bifide au sommet; deux écailles ou soies hypogynes; trois étamines; ovaire échancré, portant deux styles et deux stigmates en pinceau; caryopse turbinée, non sillonnée, à deux cornes. Le genre *Uniola* a été confondu par Lamarck avec les *Briza*, et par d'autres avec les *Poa*; mais il se distingue suffisamment de ces deux genres par les caractères que nous venons d'énoncer et par un port particulier. Les espèces sur lesquelles il a été fondé (*Uniola paniculata*, *spicata*, *mucronata*) sont des Plantes qui croissent dans l'Amérique septentrionale et dans les Indes-Orientales. R. Brown a réuni au *Poa* l'*Uniola distichophylla* de Labillardière. (G..N.)

* UNIPELTÉS. *Unipeltata.* CRUST. Nom donné par Latreille à une famille de Stomapodes renfermant les genres Squille, Gonodactyle, Coronide, Erychte et Alique. *V.* ces mots. (G.)

UNIPÉTALE (COROLLE). BOT. PHAN. On appelle ainsi une corolle appartenant au type polypétale, mais qui ne se compose que d'un seul pétale, par l'avortement des quatre autres; telle est, par exemple, la corolle de l'*Amorpha* et de quelques autres Légumineuses. (A. R.)

UNIQUE. MOLL. Les marchands ont distingué pendant long-temps sous ce nom une espèce de Coquille (le *Murex perversus*, L.) dont les tours s'enroulent de droite à gauche au lieu de le faire de gauche à droite. Elle appartient au genre Pyrule. *V.* ce mot. (AUD.)

UNIVALVES. MOLL. C'est le nom sous lequel on désigne communément les Coquilles composées d'une seule pièce enroulée ou non. *V.* COQUILLES. (AUD.)

UNIVALVES. *Univalvia.* CRUST. e nom a été donné par Latreille à première famille de l'ordre des ophiropodes. Elle renferme le genre yclope. *V.* ce mot. (G.)

UNISEXUELLES. BOT. PHAN. Par opposition à Hermaphrodites. *V.* ce ot et FLEURS. (B.)

UNOGATES. *Unogata.* ARACHN. ous ce nom, Fabricius désigne la septème classe des Insectes ; il la caracrise de la manière suivante : deux ilpes avancés ; mâchoires cornées, iguiculées. Il la compose des gens Trombidion, Araignée, Phalanre, Tarentule et Scorpion. (G.)

UNONA. BOT. PHAN. Ce genre, de famille des Anonacées, a été augenté par Dunal et De Candolle un grand nombre d'espèces que les iteurs avaient décrites sous le nom nérique d'*Uvaria.* Dans sa Flore Java, Blume n'a pas adopté cette inion, et il a replacé ces Plantes rmi les *Uvaria,* parce que le caracre tiré de la consistance du fruit, ceulent dans les *Uvaria,* sec dans *Unona,* et la disposition des graies sur une simple rangée dans les *nona*, et sur deux rangées dans les *varia*, n'a aucune valeur. Il réduit genre *Unona* aux espèces qui ont carpelles allongés et monilifores, ce qui nous semble corresndre à la seconde section de Dunal, minée *Desmos*, parce que le genre *esmos* de Loureiro y a été réuni. Si se range à l'opinion de Blume, faudra reporter environ les trois iarts des *Unona* de Dunal parmi les *varia*, et conséquemment regarder mme synonymes de ce dernier enre le *Marenteria* de Du Petithouars, et le *Krokeria* de Necker. espèce la plus remarquable parmi vrais *Unona* est l'*U. æthiopica*, nnue anciennement sous le nom *Piper æthiopicum*, à cause de son uit aromatique et d'une saveur re analogue à celle du vrai poivre ; lui donne dans le commerce le m de Maniguette. Les *Unona* croisnt dans les diverses régions équatoriales, en Afrique, en Amérique et en Asie. Le Poivrier d'Ethiopie est très-abondant, non-seulement en Ethiopie, mais sur les côtes occidentales de l'Afrique tropicale. (G..N.)

UNXIE. *Unxia.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées-Millériées de Cassini, offrant les caractères essentiels suivans : involucre composé de cinq folioles à peu près égales ; réceptacle plan et nu ; calathide composée au centre de cinq fleurons hermaphrodites, ou quelquefois mêlés de mâles, et à corolle tubuleuse ; à la circonférence, de cinq demi-fleurons femelles, à corolle ligulée ; akènes privés d'aigrette. Ce genre ne renferme que quatre ou cinq espèces originaires de l'Amérique méridionale. L'*Unxia camphorata*, L. fils, sur laquelle le genre a été constitué, croît dans les terrains sablonneux de la Guiane hollandaise ; elle répand une forte odeur de camphre. Les Unxies sont des Plantes herbacées, à ramifications opposées, dichotomes, à feuilles opposées, entières ou divisées, à fleurs jaunes, terminales et axillaires. (G..N.)

UOLIN. BOT. PHAN. *V.* PIMELEA.

UPAS. BOT. PHAN. C'est un des noms que portent, à Java, diverses espèces végétales dont les habitans se servent pour empoisonner leurs armes de guerre et de chasse. Parmi ces poisons, deux sont surtout célèbres par leur activité. Ce sont les Upas Antiar et Tieuté, qui proviennent de Plantes appartenant aux genres *Antiaris* et *Strychnos.* *V.* ces mots. (G..N.)

UPATA. BOT. PHAN. (Adanson.) *V.* AVICENNIE.

UPERRHIZA. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées.*) Genre établi par Bosc (*Berl. Magaz.*, 2, p. 88, pl. 6, fig. 12), et qui est rapproché par Fries des Sclérodermes. Ses caractères sont les suivans : péridium subéreux, ayant une écorce distincte, couverte extérieurement de fibrilles qui se réu-

nissent inférieurement pour former le stipe, s'ouvrant irrégulièrement; filamens intérieurs entrelacés de manière à former des cellules oblongues, contournées, qui renferment des sporules libres. La seule espèce connue croît dans l'Amérique du nord dans les lieux sablonneux. Elle a d'un à deux pouces de diamètre. Quelques espèces exotiques peu connues se rapportent peut-être à ce genre. (AD. B.)

UPÉROTE. *Uperotus*. MOLL. Nom que Guettard avait proposé pour désigner les espèces de Coquilles que plus tard Lamarck a réunies sous le nom de Fistulane. *V.* ce mot. (AUD.)

UPIDE. *Upis*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Ténébrionites, établi par Fabricius, et adopté par tous les entomologistes, avec ces caractères : antennes insensiblement renflées vers l'extrémité, composées de onze articles; les septième, huitième, neuvième et dixième presque semi-globuleux, arrondis; le onzième obliquement conique, ovale, pointu à son extrémité; labre apparent; palpes inégaux, les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois; dernier article des quatre palpes un peu plus gros que les autres, cylindrico-conique, comprimé; menton ovale, presque carré, son bord supérieur arrondi; tête assez forte, plus longue que large; yeux oblongs, placés aux bords latéraux de la tête; corps allongé, point déprimé; corselet plus étroit que les élytres, surtout à sa jonction avec elles; écusson triangulaire; élytres au moins trois fois plus longues que le corselet, leur partie la plus large étant au-delà du milieu, recouvrant des ailes et l'abdomen; abdomen aplati en dessous; pates allongées, minces; cuisses en massue allongée; jambes droites, presque dépourvues d'épines terminales; tarses velus en dessous, leur dernier article muni de crochet. L'espèce type de ce genre se trouve en Suède, dans les Bolets ligneux; c'est l'UPIDE CÉRAMBOÏDE, *Upis ceramboides* de Fabricius et de tous les auteurs. (G.)

* UPOGÉBIE. *Upogebia*. CRUST. Nom donné par Leach aux Crustacés qu'il désigne actuellement sous le nom de Gébie. *V.* ce mot. (G.)

URA. CRUST. Suivant Bosc on donne ce nom au Brésil à un Crustacé qui paraît appartenir au genre des Ecrevisses et dont on mange la chair. (G.)

URALEPSIS. BOT. PHAN. Nuttall (*Genera of north Amer.*, pl. 1, p. 62) a constitué sous ce nom un genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., qui est ainsi caractérisé : lépicène scarieuse, quelquefois cylindracée, plus courte que la glume, à deux valves, et renfermant deux à trois fleurs alternes et séparées; glume à deux valves très-inégales, l'extérieure à trois pointes, dont celle du milieu est beaucoup plus longue; l'intérieure plus courte, courbée en dedans; trois étamines; deux styles; caryopse un peu gibbeuse. L'*Aira purpurea* de Walter et Elliott est le type de ce nouveau genre, dans lequel l'auteur place une seconde espèce qu'il nomme *U. aristulata*. Ces Plantes croissent dans l'Amérique septentrionale. (G..N.)

URALIER. BOT. PHAN. Syn. d'Anthocercis. *V.* ce mot. (B.)

URANE. MIN. Corps simple métallique, que l'on ne trouve dans la nature qu'à l'état de combinaison. La véritable nature des Minerais d'Urane a été long-temps méconnue. L'un d'eux, l'Urane noir, qui forme aujourd'hui la première espèce du genre, a été pris pour une variété de Blende, à laquelle on a donné le nom de *Pech-Blende*, Blende de Poix, à raison de sa couleur noire et de son éclat résineux. Un autre Minerai, l'Uranite en petites lames vertes, a été regardé d'abord par les minéralogistes comme une sorte de Mica, puis par les chimistes comme un Muriate

Cuivre. Ce fut Klaproth qui le pre-
ier, en 1789, reconnut dans la Pech-
ende la présence d'un Métal nou-
au, auquel il donna le nom d'U-
ne, tiré de celui de la planète Ura-
s, dont la découverte date à peu
ès du même temps. Il a depuis re-
uvé le même Métal dans l'Uranite.
s Minerais d'Urane se reconnaissent
sément, à l'aide du chalumeau, par
manière dont ils colorent le verre
Borax. Ils lui communiquent une
nte d'un jaune sombre, lorsqu'on
s traite au feu d'oxidation, c'est-à-
re lorsqu'on les place dans la flam-
e intérieure, et ils le colorent au
ntraire en un vert sale, lorsqu'on fait
ir sur eux la flamme extérieure. Ils
t d'ailleurs un autre caractère com-
un, tiré de leur dissolubilité dans
cide nitrique. La solution a tou-
urs une teinte légèrement jaunâtre;
e précipite en jaune par les Alcalis
en rouge de sang par le Ferro-
ussiate de Potasse. L'Urane est peu
andu dans la nature. Il est cepen-
nt la base d'un genre minéralogi-
e qui comprend maintenant quatre
èces, que nous allons décrire suc-
sivement.

1. Urane noir, Broch. et Brong.; ane oxidulé, Haüy; la mine de Fer Poix de Kirwan. Cette espèce ne st encore offerte qu'en masses réni-rmes ou mamelonnées, présentant elquefois une texture feuilletée ns un sens. Sa cassure est généra-nent conchoïde et inégale; sa cou-r, ainsi que celle de sa poussière, le brun noirâtre; elle est opaque; éclat est imparfaitement résineux métalloïde. Elle est facile à casser; dureté est supérieure à celle de patite et inférieure à celle du ldspath adulaire; sa pesanteur cifique est de 6,47. Elle est disso-le avec effervescence dans l'Acide rique, qu'elle colore légèrement jaune; seule au chalumeau, elle fond point; chauffée sur la pince platine, elle colore en vert la me extérieure. Elle est composée 94 parties d'Urane et de 6 d'Oxi-e. On ne peut distinguer dans cette espèce que deux variétés, qui passent fréquemment de l'une à l'autre : l'Urane noir concrétionné, en masses sublaminaires, à feuillets courbes, épais et dont les joints sont lisses et éclatans; l'Urane noir compacte, en masses amorphes, à cassure inégale et légèrement ondulée. L'Urane noir est une substance assez rare, qui appartient exclusivement aux terrains primordiaux et qu'on n'a encore trouvée jusqu'à présent que dans les filons métallifères, principalement dans les mines de Plomb et d'Argent, à Joachimsthal en Bohême, à Johanngeorgenstadt et dans d'autres mines de la Saxe; on la trouve aussi à Kongsberg, en Norvège; dans le comté de Cornouailles et en Ecosse.

2. Urane hydroxidé, Urane oxidé terreux; Haüy; Ocre d'Urane, Kirwan. Substance jaune, donnant de l'eau par la calcination, qui ne s'est encore présentée qu'en masses à texture terreuse, ou sous forme d'efflorescence, à la surface de l'Urane noir et de l'Urane phosphaté jaune. On n'a pas encore pu déterminer la quantité d'eau qu'elle contient. Suivant Beudant, l'Oxide qui la compose est le Deutoxide d'Urane à trois atomes d'Oxigène. Ses couleurs offrent différentes nuances de jaune et passent au rouge et au brun. Les variétés pulvérulentes sont pour la plupart d'un jaune citrin. Cette espèce a été observée principalement à Joachimsthal en Bohême, à Johanngeorgenstadt en Saxe, et à Saint-Yrieix, près de Limoges, en France.

3. Urane phosphaté, *Uranglimmer*, Wern.; Uranite, Kirwan. C'est la substance qui a été décrite par Haüy sous le nom d'Urane oxidé. Il est peu de Minéraux dont la détermination ait donné lieu à autant de méprises que celle de cette espèce. On l'a d'abord regardée comme une variété de Mica; Bergmann l'a prise ensuite pour un Muriate de Cuivre, et de Born pour un Oxide de Bismuth; enfin, pendant long-temps

les minéralogistes, se fondant sur l'analyse que Klaproth en a faite, se sont accordés à n'y voir qu'un Deutoxide de Bismuth, jusqu'à ce que des analyses plus récentes de R. Phillips aient démontré dans cette substance la présence de l'Eau et de l'Acide phosphorique, résultat qui a été confirmé depuis par les recherches de plusieurs autres chimistes. Aussi a-t-elle reçu un grand nombre de noms différens. On l'a appelée successivement Mica vert, Cuivre corné, Urane micacé, Uranite, Torbérite et Chalcolithe. L'Urane phosphaté est une substance d'un jaune citrin ou d'un vert d'émeraude, transparente ou translucide, tendre, fragile et soluble sans effervescence dans l'Acide nitrique. Il a presque toujours une structure laminaire, dont les joints conduisent à un prisme droit à bases carrées, dans lequel le rapport entre le côté de la base et la hauteur est à peu près celui de 5 à 16. Le clivage parallèle à la base est beaucoup plus net que les autres qui s'aperçoivent même assez difficilement; son éclat est vif et perlé. Il est facile à casser, et cède à la pression de l'ongle; sa dureté est supérieure à celle du Gypse, et inférieure à celle du Calcaire spathique. Sa pesanteur spécifique varie de 2,19 à 3,115. Soumis dans le matras à l'action de la flamme du chalumeau, il donne de l'eau et devient d'un jaune paille et opaque; sur le charbon, il se boursouffle légèrement, et se transforme en un globule noirâtre dont la surface offre des traces de cristallisation. Avec le Borax, il fond aisément en un verre transparent coloré en vert jaunâtre; il se dissout sans effervescence dans l'Acide nitrique, auquel il communique une teinte jaune.

L'Urane phosphaté a présenté un grand nombre de variétés de formes, qui toutes portent l'empreinte d'un prisme ou d'un octaèdre à bases carrées. Phillips en a décrit plus de quarante; Haüy en indique seulement trois. Les cristaux sont en général très-petits, et comme ils sont presque toujours terminés par une face perpendiculaire à l'axe, ils s'offrent sous l'aspect de tables ou de petites lames rectangulaires plus ou moins modifiées sur leurs angles ou sur leurs bords. Les variétés de formes indéterminables et de structure se réduisent aux trois suivantes: l'Urane phosphaté lamelliforme, en petites lames irrégulières ou en petites écailles, éparses ou groupées à la surface des Roches qui leur servent de gangue. L'Urane phosphaté flabelliforme : composé de petites lames implantées de champ et groupées en divergeant en manière d'éventail (Urane jaune). L'Urane phosphaté terreux, en petites masses pulvérulentes et presque compactes, à la surface de l'Urane noir. — L'Urane phosphaté n'est jamais pur dans la nature : il est toujours mêlé ou, suivant Berzélius, combiné avec du sous-phosphate de Cuivre ou de Chaux, ce qui constitue deux variétés principales bien distinctes par leurs couleurs.

1°. *Urane vert;* Chalcolithe de Werner; Urane Mica de Kirwan. D'un vert d'émeraude ou d'un vert d'herbe, quelquefois d'un vert jaunâtre. C'est presque uniquement à cette variété qu'appartiennent les formes cristallines connues. Elle doit sa couleur verte au Cuivre. Elle est composée, d'après Phillips (variété du Cornouailles) : d'Acide phosphorique, 16; d'Oxide d'Urane, 60; d'Oxide de Cuivre, 9; et d'Eau, 14,50. L'Urane vert appartient exclusivement aux terrains primordiaux de cristallisation; il se trouve dans les filons métallifères qui traversent les Pegmatites et autres Roches des terrains granitiques et micacés, principalement dans les mines d'Etain, d'Argent et de Cuivre, où il se présente en cristaux implantés ou disséminés à la surface des diverses substances pierreuses ou métalliques qui accompagnent le Minerai. Il y forme quelquefois de petits noyaux composés de lames entrelacées; il a con-

nunément pour gangue le Silex corné, et s'associe fréquemment au Quartz, au Fluorite, au Feldspath, l'Urane noir, au Cobalt oxidé et différens Minerais de Fer. On l'a d'abord découvert en Saxe, dans les filons argentifères de Schneeberg et Johanngeorgenstadt; dans les filons aurifères d'Eibenstock et de Rheinbreitenbach; dans les mines d'Etain de Steinheidel et de Zinnwald dans l'Erzgebirge. On l'a retrouvé depuis en Allemagne à Joachimsthal en Bohême, où il est assez rare; à Welsenberg dans l'Oberpflaz, avec du Fluor violet, et à Bodenmais en Bavière, où il est accompagné de cristaux de Tantalite, de Béryl et de Feldspath; dans la mine Sophie de Wittichen, pays de Bade; à Reinerau dans le Wittemberg avec le Cobalt violet. On cite encore l'Urane vert en petites lames sur un Schiste ferrugineux à Saska dans le Bannat de Temeswar en Hongrie, et aux environs d'Ekaterinebourg en Sibérie. Mais les plus belles cristallisations que l'on connaisse viennent des mines d'Etain et de Cuivre du comté de Cornouailles en Angleterre, et principalement de la mine Gunnisake près de Callington à l'extrémité orientale du comté. On trouve aussi de beaux échantillons d'Urane vert dans les mines de Saint-Austle, Tinroft, etc. Le Quartz, le Silex corné et le Cuivre rouge sont ses gangues les plus ordinaires.

2°. *Urane jaune*. D'un jaune citrin avec une nuance de verdâtre. Cette variété se rencontre rarement en cristaux nets, mais le plus souvent en mines disséminées ou agglomérées et en masses flabelliformes groupées entre elles. Berzelius a proposé de lui conserver l'ancien nom d'Uranite. Suivant ce chimiste, elle est composée d'Oxide d'Urane, 59,37; d'Acide phosphorique, 14,63; de Chaux, d'Eau, 14,90 (variété d'Autun). L'Urane jaune appartient, ainsi que l'Urane vert, aux terrains primordiaux de cristallisation, et se rencontre dans les veines et filons qui traversent le Granite et surtout dans les Pegmatites altérées. Il a d'abord été découvert en France par Champeaux, ingénieur des mines, en petites masses flabelliformes dans la Pegmatite de Saint-Symphorien près d'Autun, département de Saône-et-Loire; Leschevin l'a retrouvé dans la même commune au lieu dit l'*Ouche d'eau;* et Alluand l'a observé à Saint-Yrieix et à Chanteloube près de Limoges, en petites lamelles éparses dans une Pegmatite décomposée et accompagnées de Fer hydroxidé. On le cite encore dans le Granite aux environs de Chessy, avec des Tourmalines noires, et à Rabenstein en Bavière avec des Béryls aigue-marines. Enfin il existe aussi dans le Granite de Brunswick, province du Maine, et près de Baltimore dans les Etats-Unis d'Amérique.

4. Urane sulfaté. John de Berlin a décrit, sous le nom d'Urane sulfaté, une substance d'un vert d'herbe, vitreuse et translucide, soluble dans l'eau, et que l'on a trouvée à Joachimsthal en Bohême, dans un filon appelé *Rothengang* qui traverse un Micaschiste. Elle est en cristaux aciculaires, groupés en rayons divergens, et associée à du Gypse également cristallisé en aiguilles. Haüy a cru pouvoir rapporter la forme de ces cristaux à un prisme rhomboïdal à base oblique. On trouve dans le même gisement une substance jaune pulvérulente, qui a été prise pour de l'Urane hydroxidé, terreux, qui est insoluble dans l'eau, et que John regarde comme un sous-sulfate d'Urane. On ne connaît ni la pesanteur spécifique ni la dureté de ces deux substances dont la détermination laisse encore beaucoup à désirer. On cite encore le Sulfate d'Urane aux environs de Nantes, où il est accompagné de Tourmalines aciculaires.

(G. DEL.)

URANIA. bot. phan. Un Arbre de Madagascar avait été décrit et figuré par Sonnerat (Voyages aux Indes, p. 223, tab. 124, 125 et 126) sous le nom de *Ravenala madagasca-*

riensis. Schreber, qui a changé inutilement tant de noms généralement admis, substitua à ce nom générique de *Ravenala* celui d'*Urania*, que Willdenow, Persoon et plusieurs autres botanistes ont admis. Fidèles au principe de l'antériorité, nous ne citerions ici le nom d'*Urania* que comme synonyme du *Ravenala*, si, par inadvertance, on n'y avait renvoyé de ce dernier mot. Le genre en question appartient à la famille des Musacées et à l'Hexandrie Monogynie, L. Comme il ne se compose que d'une seule espèce, il suffira, pour faire connaître le genre, de donner une courte description de cet Arbre intéressant. Le *Ravenala madagascariensis*, Sonnerat, *loc. cit.*, Jacq., *Hort. Schœnbr.*, tab. 93; *Urania speciosa*, Willd., a un tronc droit qui ressemble au stipe des Palmiers, et où se voient des impressions circulaires, cicatrices des anciennes feuilles. Le sommet est garni d'un éventail de belles feuilles qui ressemblent à celles du Bananier. Dans les aisselles des feuilles naissent des régimes de fleurs, au nombre de dix à douze, renfermées dans une grande spathe fort épaisse et charnue. Chaque fleur est munie d'une petite spathe partielle, partagée en deux pièces pointues et persistantes. Le périanthe est corolloïde, blanc, divisé jusqu'à la base en trois (et non quatre, comme Sonnerat l'a décrit par erreur) segmens canaliculés, dont l'inférieur est le plus large, renfermant les organes de la fructification. Il y a six étamines, ayant leurs filets aussi longs que les pétales, un peu courbés à leur sommet et portant chacun une anthère linéaire, très-longue et adnée. L'ovaire est infère, allongé, surmonté d'un style aussi long que les étamines, et terminé par un stigmate divisé en trois lobes bifides. Le fruit est une capsule épaisse, allongée, triangulaire, divisée intérieurement en trois loges polyspermes, s'ouvrant en trois valves à son sommet, et contenant des graines ovales, noirâtres, enveloppées d'une pellicule azurée. Cet Arbre croît à Madagascar, dans les localités marécageuses. Flacourt en a fait mention sous le nom de *Voafoutzi*, et il dit que les graines sont employées par les Madécasses pour faire une farine qu'ils mangent avec du lait, et que la pellicule d'un beau bleu qui recouvre ces graines, fournit de l'huile. Les feuilles sont usitées pour la couverture des habitations. (G..N.)

URANIE. *Urania*. INS. Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Diurnes, tribu des Hespérides, établi par Fabricius et adopté par Latreille qui lui donne pour caractères essentiels et distinctifs des Hespérics : antennes d'abord filiformes, s'amincissant en forme de soie à leur extrémité; palpes inférieurs allongés, grêles, avec le second article très-comprimé et le dernier beaucoup plus menu, presque cylindrique. Ce genre comprend cinq ou six espèces très-belles et qui avaient été placées parmi les Papillons par les anciens auteurs. Nous citerons comme type l'*Urania Ripheus*, Latr., God., Encyclop., qui a trois pouces et demi d'envergure. Notre collaborateur Bory de Saint-Vincent en a découvert une autre assez semblable, mais plus belle, à Sainte-Hélène; et, sous le nom spécifique de Prométhée, l'a figurée dans les planches du présent Dictionnaire, faisant allusion à ce demi-dieu que les dieux jaloux enchaînèrent sur un rocher où un vautour rongeur dévorait ses entrailles. On la trouve à Madagascar. (G.)

URANITE. MIN. Mica vert; Chalcitite; Urane micacé. Syn. d'Urane phosphaté. (G. DEL.)

URANODON. MAM. (Illiger.) Syn. non usité d'Hyperoodon. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

* URANOLITHES. MIN. L'un des noms sous lesquels on a désigné les Pierres tombées de l'atmosphère ou Aérolithes. *V.* MÉTÉORITES. (A. R.)

URANOSCOPE. *Uranoscopus*. POIS.

Ce genre appartient aux Poissons Acanthoptérygiens de la Méthode de Cuvier, et à la famille des Percoïdes. Ses caractères consistent à avoir les yeux sur la face supérieure de la tête (d'où son nom d'*Uranoscopus*, qui regarde le ciel), la bouche fendue verticalement, le préopercule crénelé vers le bas, et l'épaule armée d'une forte épine; les ouïes n'ont que six rayons. L'espèce la plus connue est l'*Uranoscopus scaber*, L. et Cuv., Pois. T. III, pag. 287, que les anciens estimaient, dont les Provençaux font une grande consommation, et qu'ils nomment Rascasse blanche. Les espèces étrangères sont les *Uranoscopus affinis*, *marmoratus*, *guttatus*, *lævis*, *filibarbis*, *Y-græcum*, *Forsteri*, *inermis* et *cirrhosus*, décrit dans le tome III de l'Histoire des Poissons par Cuvier. Ce dernier répond à notre *Uranoscopus Kouripoua*, figuré dans la Zoologie de la Coquille. (LESS.)

URANOTE. BOT. PHAN. *V.* SILOXÈRE.

URAPE. BOT. PHAN. Le *Pauletia multinervia* de Kunth est connu sous ce nom vulgaire aux environs de Caracas. (G..N.)

URARIA. BOT. PHAN. Desvaux (Journ. de Bot., 3, p. 122, tab. 5, fig. 19) a formé sous ce nom un genre de la famille des Légumineuses qui est ainsi caractérisé : calice profondément divisé en cinq segmens sétacés; corolle papilionacée; dix étamines diadelphes; gousse formée d'articles peu nombreux, monospermes, courbés en zig-zag, et nichés dans le calice. Les *Hedysarum crinitum* et *lagopodioides*, L., *comosum*, Vahl, et *pictum*, Jacq., appartiennent au genre *Uraria*, dont il y a encore trois ou quatre autres espèces. Ce sont des Plantes herbacées, rarement sous-frutescentes, croissant dans les contrées chaudes du globe, principalement dans l'Inde-Orientale. Leurs feuilles sont imparipinnées, ternées, simples dans une espèce (*U. cercifolia*, Desv.), accompagnées de stipules lancéolées, membraneuses, striées longitudinalement, les supérieures très-caduques, faisant fonction de bractées, et supportant les fleurs. Celles-ci sont disposées en une grappe longue et serrée. (G..N.)

URASPERMUM. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Nuttall avait précédemment été nommé *Osmorhiza* par Rafinesque. Plus tard il reçut encore le nouveau nom de *Spermatura* que lui a imposé Reichenbach. De Candolle a adopté celui d'*Osmorhiza* comme ayant l'antériorité. *V.* ce mot au Supplément. (G..N.)

URBÈRE. INS. Nom vulgaire qu'on donne à des Insectes vivant dans les bourgeons de la Vigne ou de quelques arbres. Ils appartiennent aux genres Eumolpe ou Attelabe. (AUD.)

URBICOLES ou CITADINS. *Urbicolæ*. INS. Nom d'une division établie par Linné dans l'ordre des Lépidoptères et dans le groupe des Papillons plébéiens. (AUD.)

URCEOLA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Roxburgh (*Asiat. Research.*, 5, pag. 167) qui l'a ainsi caractérisé : calice divisé profondément en cinq parties; corolle urcéolée; cinq étamines; ovaire supérieur entouré d'un appendice cylindrique entier à ses bords; un seul style et un seul stigmate; fruit composé de deux follicules uniloculaires, renfermant plusieurs graines éparses dans une pulpe. Ce genre ne se compose que d'une seule espèce (*Urceola elastica*) qui croît dans les Indes-Orientales. C'est un Arbrisseau grimpant, à feuilles opposées, ovales, acuminées et glabres. Les fleurs sont disposées en panicule. Son écorce laisse découler, lorsqu'on y fait des incisions, un suc laiteux qui se concrète à l'air, et devient une résine élastique semblable au Caoutchouc.

Un autre genre *Urceola*, proposé par Vandelli (*Flor. Brasil.*, tab. 1, fig. 4; Rœmer, *Script. de Pl. hisp.*,

p. 78, tab. 6, fig. 4), a été reproduit dans le *Systema Vegetabilium* de Rœmer et Schultes. Il appartient à la Tétrandrie Monogynie, L.; mais ses caractères trop abrégés ne permettent pas de fixer sa place dans la série des ordres naturels. Le calice est à six sépales; la corolle infundibuliforme, à tube long, et à limbe quadrilobé, étalé, réfléchi; les anthères sont saillantes; l'ovaire libre, portant un stigmate globuleux; la capsule est urcéolée, biloculaire, renfermant des graines nombreuses. C'est tout ce qu'on sait sur ce genre qui, nous le répétons, est trop mal décrit pour que son admission soit définitive. (G..N.)

* URCÉOLAIRE. *Urceolaria.* MICR. (*V.* Planches de ce Dictionnaire; Microsc., C., fig. 5.) Genre type de la famille des Urcéolariées, dans l'ordre des Stomoblépharés, établi par Lamarck (Anim. sans vert. T. II, p. 40) qui lui donnait pour caractères : corps libre, contractile, urcéolé, quelquefois allongé, sans queue et sans pédoncule; bouche terminale, dilatée, garnie de cils rotatoires. Nous avons, au tableau des MICROSCOPIQUES du présent Dictionnaire, adopté le genre en modifiant sa définition. Nous ferons remarquer ici combien il est essentiel de ne pas confondre les véritables Urcéolaires, qui sont des Animaux dans l'étendue du mot et libres en tout temps, avec les Animaux fleurs des Vorticellaires (*V.* ce mot). Les Urcéolaires sont des êtres fort petits, vagabonds, nageant rapidement, dépourvus de queue ou pédicule, faisant rentrer intérieurement ou sortir, comme à leur gré, leurs organes ou cirres vibratiles. Ces cirres sont distinctement disposés en deux faisceaux opposés, comme les cils des Ophrydies, qui ont l'aspect et les formes des Urcéolaires, mais qui ne sont pas évidées comme elles, et qui, dans les mouvemens qu'elles donnent quelquefois à leurs deux faisceaux de cirres, ne peuvent leur imprimer cette rapidité de rotation qui fait paraître le pourtour de l'orifice des Urcéolaires comme entièrement cilié. On peut répartir ces Animaux en deux sous-genres, selon que les cirres y sont constamment visibles sous l'aspect de deux faisceaux, ou qu'au contraire ils paraissent le plus souvent sans cesse garnir le pourtour de l'ouverture.

† VORTICELLOÏDES. Ayant les deux faisceaux de cirres sensiblement vibratiles et constamment distincts. Les principales espèces propres à ce sous-genre sont : l'URCÉOLAIRE GOBELET, *Urceolaria scyphina*, Lamk.; *Vorticella*, Mull., Inf., tab. 38, fig. 6, 8; Encycl. Méth., pl. 20, fig. 26-28. — Le PETIT SAC, *Urceolaria sacculus*, Lamk. — Le CORNET, *Urceolaria fritillina*, Lamk. — La GRANDINELLE, *Urceolaria grandinella*, Lamk.; *Trichoda*, Mull., *Inf.*, tab. 23, fig 1-3; Encycl. Méth., pl. 12, fig. 13, etc. Ces Urcéolaires vorticelloïdes seraient exactement des Bursaires ou des Cratérines si elles n'étaient munies de cirres vibratiles.

†† PÉRIBLÉPHARÉS. Où les cirres vibratiles paraissent garnir tout le tour du limbe. Les unes ont la forme d'une capsule ou d'un sac comme l'*Urceolaria discina*, Lamk. Les autres sont difformes comme l'*Urceolaria papillaris*, Lamk.; *Vorticella*, Mull., *Inf.*, tab. 37, fig. 13; Encycl. Méth., pl. 20, fig. 9. (B.)

URCÉOLAIRE. *Urceolaria.* BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Genre établi par Acharius (*Lichenogr. univers.*, p. 74, tab. 6, fig. 8-11), qui l'a ainsi caractérisé : apothécion orbiculé, concave, urcéolé, immergé dans le thalle et rebordé par lui, couvert en dessus d'une lame proligère; celle-ci est une membrane mince, colorée, immergée dans le thalle, munie d'un rebord particulier, ou ceinte d'un rebord formé par le thallus élevé; gongyles nichés dans la substance de la lame, épars et agrégés en petites masses oblongues; thalle crustacé ou comme pulvérulent, uni-

orme, à bords déterminés. Ce genre comprend plusieurs espèces de *Verucaria* et de *Patellaria* d'Hoffmann. Il n'a pas été adopté par quelques auteurs qui l'ont réuni aux *Parmelia*. Le genre *Gyalecta* d'Acharius ne peut être distingué de l'*Urceolaria*, selon notre collaborateur Fée. On a formé à ses dépens les genres *Thelotrema* et *Microcomium*. Les Urcéolaires sont des Lichens qui croissent sur les pierres; un petit nombre incruste les Mousses; deux ou trois seulement se trouvent sur les écorces. Une des espèces les plus communes est l'*Urceolaria scruposa*, Engl. Bot., tab. 266; Fée, Essai sur les Ecorces officin., tab. 1, fig. 24, qui croît sur la terre, les pierres et les rochers de l'Europe septentrionale et tempérée (G..N.)

* URCEOLARIA. BOT. PHAN. (Roth.) Syn. de *Schradera*. *V.* ce mot. (G..N.)

* URCÉOLARIÉES. MICR. Nous avons proposé ce nom dans l'Encyclopédie et dans notre Tableau des Microscopiques du présent Dictionnaire, pour désigner la première famille de l'ordre des Stomoblépharés, dont les espèces, déjà compliquées de cirres où le mouvement vibratile est très-prononcé, forment le passage aux Vorticellaires que nous avons transportées dans notre règne Psychodiaire. *V.* ce mot et MICROSCOPIQUES. Les genres qui composent la famille des Urcéolariées sont : Myrtilme, Cinelle, Urcéolaire, Stéatorine et Cynanthérine. *V.* ces mots. (B.)

URCÉOLE. BOT. PHAN. On donne ce nom à un organe que l'on rencontre dans certaines fleurs, et qui le plus souvent appartient à l'appareil staminal. Ainsi dans le genre *Carex*, l'Urcéole recouvre l'ovaire en totalité et lui forme comme une sorte d'enveloppe accessoire : dans beaucoup de Malvacées, de Liliacées, dans les Méliacées, etc., on appelle Urcéole le tube formé par les étamines soudées et monadelphes. Enfin l'Urcéole paraît être quelquefois une dépendance du disque, comme dans le *Pœnia Moutan*, par exemple. (A. R.)

URCEUS. MOLL. Nom proposé par Klein (*Meth. Ostrac.*) pour désigner un genre de Coquille univalve qui, n'ayant pas été suffisamment caractérisé, n'a point été adopté. (AUD.)

URCHIN. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Nom vulgaire de quelques espèces du genre *Hydnum*. *V.* ce mot. (A. R.)

UREBEC. INS. Nom sous lequel on a quelquefois désigné les Coupe-Bourgeons ou Gribouris de la Vigne. *V.* EUMOLPE. (AUD.)

* URÉDINÉES. BOT. CRYPT. Nous désignons sous ce nom un groupe de Plantes agames, appelées par les mycologistes allemands *Coniomycetes*, *Epiphytæ*, *Entophyti*, et qui, du reste, n'est pas limité par tous ces auteurs de la même manière. Ce sont de petites Plantes parasites qui se développent le plus souvent dans le tissu même des Végétaux vivans ou déjà morts, ou plus rarement à leur surface extérieure; qui ne sont formés que par des sporidies, ou vésicules reproductrices, remplies de sporules, souvent libres, quelquefois portées sur un pédicelle court. Il n'y a jamais de véritables filamens distincts des sporidies, caractère qui sépare ces Plantes des Mucédinées. Enfin dans le plus grand nombre des cas, le tissu de la Plante dans lequel ces corps se développent, modifié par la présence de ces Végétaux parasites, se gonfle, se durcit, et forme autour d'eux une sorte d'enveloppe ou une base plus épaisse, à laquelle on donne le nom de faux péridium lorsqu'elle enveloppe les sporidies, et de *Stroma* lorsqu'elle sert à les soulever. On peut classer ainsi les Urédinées :

Ie Tribu. — URÉDINÉES VRAIES.

Sporidies se développant dans le tissu des Plantes vivantes.

Uredo, Pers.; *Æcidium*, Pers.;

Puccinia, Link (*Dicœoma*, Nées); *Phragmidium*, Link (*Puccinia*, Nées; *Aregma*, Fries); *Podisoma*, Link; *Gymnosporangium*, Link.

IIe Tribu. — Fusidiées.

Sporidies non cloisonnées, indéhiscentes, naissant dessus ou dessous l'épiderme des Végétaux morts.

Melanconium, Link; *Cryptosporium*, Kunze; *Nemaspora*, Desmaz; *Libertella*, Desmaz; *Achitonium*, Nées; *Fusidium*, Link; *Cylindrosporium*, Greville; *Ægerita*, Pers.; *Epicoccum*, Link; *Desmosporium*, Link; *Illosporium*, Martius; *Fusarium*, Link.

IIIe Tribu. — Bactridiées.

Sporidies uniloculaires, opaques, fixées ou éparses, renfermant des sporules nombreuses très-ténues, qui en sortent à la maturité.

Coniosporium, Link; *Bactridium*, Kunze; *Apiosporium*, Kunze; *Sclerococcum*, Fries.

IVe Tribu. — Stilbosporées.

Sporidies cloisonnées, libres ou fixées, naissant dessus ou dessous l'épiderme des Végétaux morts.

Didymosporium, Nées; *Septaria*, Fries; *Stilbospora*, Link; *Asterosporium*, Kunze; *Prostemium*, Kunze; *Coryneum*, Nées; *Exosporium*, Link; *Sporidesmium*, Link; *Seiridium*, Nées; *Antennaria*, Link; *Phragmotrichum*, Kunze.

Le mode de développement de ces petites Plantes, soit sur les Végétaux vivans, soit sur les Végétaux morts, paraît avoir assez d'importance quant à leur classification; car les expériences faites sur ce sujet et ce que les agriculteurs observent tous les jours, paraissent indiquer que les germes des vraies Urédinées s'insinuent dans le tissu des Plantes par les racines; que ces corpuscules reproducteurs, portés avec les fluides absorbés par les racines jusque dans les organes qui conviennent à leur développement, s'y accroissent; tandis qu'au contraire, les sporules des Urédinées qui se forment dans les tissus des Plantes mortes, y sont probablement introduites, avec l'humidité qui pénètre ces corps après leur mort, par tous les points de leur surface, et se développent sans doute dans des points voisins de ceux par lesquels ils ont pénétré. (AD. B.)

UREDO. BOT. CRYPT. (*Urédinées.*) On désigne sous ce nom un genre très-nombreux en espèces, qui renferme des Cryptogames extrêmement simples qui se développent dans le tissu même des Végétaux, et qui s'échappent ensuite au-dehors. Ce genre a été divisé depuis long-temps en trois : les véritables *Uredo*, les *Æcidium* et les *Puccinia*. Quelques auteurs cependant les réunissent sous le nom de *Cœoma*. Les *Uredo* se distinguent par leurs sporidies simples, non cloisonnées, libres, ou portées sur un court pédicelle qui disparaît promptement, et par l'absence d'un faux péridium formé par le gonflement des tissus voisins. On a distingué un très-grand nombre d'espèces de ce genre; mais on ne possède pas encore de bonnes observations sur la manière dont ces singulières Plantes parasites se développent dans les tissus. Elles attaquent le plus souvent les feuilles ou les tiges tendres, quelquefois les organes reproducteurs. Les sporidies libres, sphériques ou ovoïdes, dont la réunion constitue les groupes pulvérulens qui se voient plus tard au-dehors, paraissent se former dans les espaces intercellulaires, repousser les tissus voisins, changer souvent leur aspect, et se former ainsi une cavité propre dans laquelle ces sporidies s'accroissent, ou librement, ou, dans quelques espèces, étant fixées aux parois. Par suite de cet accroissement, l'épiderme se gonfle, se déchire, et les sporidies se répandent au-dehors sous forme pulvérulente. Un grand nombre de ces Plantes attaquent les Végétaux cultivés auxquels elles nuisent plus ou moins. Il n'est presque aucune Plante potagère qui ne soit

ıjette à nourrir quelques-uns de :s parasites. Les Crucifères, les Com-ɔsées, les Betteraves y sont très-expo-ies. En général elles sont plus fré-ıentes sur les Plantes herbacées et ır les espèces tendres et charnues ıe sur les Arbres. Cependant les upliers, les Saules, les Rosiers y nt aussi fort sujets. Mais les Plan-s sur lesquelles on a le plus re-arqué ces maladies parasites, sont s Céréales : trois ou quatre espèces fférentes paraissent les attaquer.

1°. La Rouille, *Uredo Rubigo*. lle se développe sur les feuilles et ır leur gaîne dans toutes les Grami-ées. Elle y forme des taches allon-ées, quelquefois des sortes de stries ırallèles aux nervures, d'un brun ux, et jamais noires. Sans attaquer grain ni même l'épi, elle nuit à n développement en affaiblissant Plante.

2°. Le Charbon ou la Nielle, *redo Carbo*. Lorsque cette parasite a quis son dévelopement complet, pi tout entier, et souvent une partie la tige et des feuilles, se résolvent une poussière noire, abondante, gère, sans odeur, qui ne paraît pas rir de danger par son mélange ns la farine, et qui d'ailleurs se oare facilement du grain par l'ac-n du van; mais qui cause une ınde perte par la diminution 'elle apporte dans les récoltes. En servant cette parasite dans les pre-ers temps de son développement, voit qu'elle n'attaque pas le grain, is le pédicelle et les balles qu'elle nsforme en une masse charnue, oïde, tandis qu'elle détermine l'a-tement presque complet des par-s de la fleur qu'on retrouve au nmet de cette masse celluleuse . nos Observations sur ce sujet ıs les Annales des Sciences natu-les, T. xx).

3°. La Carie, *Uredo Caries*. Il est ıs douteux que cette maladie des ins soit réellement due à la pré-ce d'un *Uredo*. Peut-être est-ce vraie maladie. C'est dans le grain -même qu'elle se développe. Il conserve sa forme, mais il change de nature, se remplit d'une poussière brune ou noirâtre, humide et très-fétide. Les épis cariés se distinguent à peine de ceux qui ne le sont pas, et la carie n'attaque en général qu'une partie des grains, et même souvent que quelques parties de ces grains. L'influence des circonstances extérieures et locales paraît être pour beaucoup dans le développement de cette affection. Le chaulage et les divers moyens préservatifs appliqués sur le grain lors des semis, qui paraissent s'opposer jusqu'à un certain point au développement du charbon, ont peu ou point d'influence sur cette affection. Les agriculteurs se sont de tout temps beaucoup occupés de ces diverses maladies des grains, de leurs causes et des moyens d'y remédier. On doit surtout citer les ouvrages de Tillet, de Duhamel et de Tessier; mais il reste encore bien des doutes à lever par des expériences précises. La carie nuit plus à la récolte que le charbon, à cause de l'influence qu'elle a sur la qualité de la farine, qui devient grisâtre, fétide et malsaine. Les *Uredo* qui n'attaquent que les feuilles, nuisent moins directement aux Plantes; mais lorsqu'ils sont abondans, en gênant les fonctions de ces organes importans, ils affaiblissent la Plante et nuisent à son développement. (AD. B.)

URÉE. zool. On nomme ainsi l'un des principes immédiats de l'urine dont la découverte est due à Rouelle, et qui est surtout remarquable en ce qu'il contient une très-grande quantité d'Azote (plus des deux cinquièmes de son poids). (IS. G. ST.-H.)

URENA. bot. phan. Genre de la famille des Malvacées et de la Monadelphie Polyandrie, L., offrant les caractères essentiels suivans : calice divisé profondément en cinq segmens, entouré d'un involucelle également divisé en cinq segmens; corolle à cinq pétales rétrécis à leur base; étamines nombreuses, monadelphes; cinq carpelles monosper-

mes, réunis en une capsule souvent hérissée d'aiguillons rayonnans à leur sommet. Ce genre se compose d'environ vingt espèces qui croissent dans les contrées chaudes du globe, principalement dans l'Inde-Orientale, le Brésil et les Antilles.

Plusieurs *Urena*, décrits dans les auteurs, ont été réunis par Cavanilles au genre *Pavonia*, dont l'*Urena* se distingue à peine. Parmi les espèces légitimes, nous citerons, 1° l'*Urena lobata*, L.; Cavan., *Dissert. Bot.*, tab. 185, fig. 1. De la Chine, du Brésil, et d'autres régions très-éloignées les unes des autres. 2°. L'*U. multifida*, Cavan., *loc. cit.*, tab. 184; fig. 2. De l'Ile-de-France. 3°. L'*U. tricuspis*, Cavan., *loc. cit.*, tab. 183, fig. 1. De l'Ile-de-France. 4°. L'*U. reticulata*, Cavan., *loc. cit.*, tab. 183, fig. 2. De l'Amérique méridionale. 5°. L'*U. sinuata*, L.; Lamk., Illustr., tab. 583, fig. 3. Des Indes-Orientales. C'est l'*Urena* de Rhéede, et par conséquent le type du genre. 6°. L'*U. viminea*, Cavan., *loc. cit.*, tab. 184, fig. 1. Du Brésil et de l'Amérique méridionale. Les *Urena* sont en général des Arbrisseaux à feuilles ordinairement glanduleuses sur leurs nervures. (G..N.)

URETÈRES. ZOOL. Canaux membraneux qui s'étendent des reins à la vessie ou au cloaque, suivant les espèces, et qui sont destinés à opérer la transmission de l'urine. *V.* VESSIE, MAMMIFÈRES, etc. (IS. G. ST.-H.)

URÈTRE. ZOOL. Canal qui, chez l'Homme, s'étend du col de la vessie jusqu'au méat urinaire extérieur, et dont la disposition est très-variable dans les Animaux. *V.* MAMMIFÈRES, ORNITHORHYNQUE, etc. (IS. G. ST.-H.)

URGYPS. GÉOL. Nom sous lequel des minéralogistes ont désigné le Gypse primitif. *V.* GYPSE. (B.)

URIA. OIS. *V.* GUILLEMOT.

URIGNE. MAM. C'est, d'après Molina, le nom d'une Otarie des côtes du Chili. *V.* PHOQUE. (IS. G. ST.-H.)

* URILE. OIS. *V.* OURIL et CORMORAN.

URINARIA. BOT. PHAN. Le Pissenlit, *Taraxacum officinale*, était ainsi nommé dans Lobel. Burmann a donné le nom d'*Urinaria* à une Euphorbiacée placée dans le genre *Phyllanthus* par Linné. (G..N.)

URINATORES. OIS. (Vieillot.) *V.* PLONGEURS.

URINE. ZOOL. On nomme ainsi le liquide excrémentitiel que sécrètent les reins, et qui, chez un grand nombre d'Animaux, sort mélangé avec les matières fécales. La composition chimique de ce liquide est extrêmement variable, non-seulement dans les diverses espèces, mais aussi chez le même individu observé dans différens états de santé. L'Urine des Mammifères contient ordinairement beaucoup d'Urée et un peu d'Acide urique, et celle des Oiseaux point d'Urée et beaucoup d'Acide urique. La composition de l'Urine des Reptiles paraît se rapprocher de celle de l'Urine des Oiseaux. (IS. G. ST.-H.)

URIQUE. MIN. *V.* ACIDE.

URNE. BOT. Ce nom a été donné à l'organe de la fructification dans la famille des Mousses. Cet organe a été décrit avec détail en traitant de cette famille. *V.* MOUSSES. (A. R.)

URNE ÉPINEUSE. MOLL. Dénomination vulgaire de la *Voluta Capitellum*, L., qui fait partie du genre Turbinelle. *V.* ce mot. (AUD.)

URO. BOT. PHAN. Nom brame cité par Rhéede, de l'*Odallam* du Malabar, espèce du genre *Cerbera*. (G..N.)

UROCÉRATES. *Urocerata*. INS. Latreille désigne ainsi une tribu de l'ordre des Hyménoptères, famille des Porte-Scies, ayant pour caractères : mandibules courtes et épaisses; languette entière; tarière des femelles tantôt très-saillante et composée de trois filets, tantôt roulée en spirale dans l'intérieur de l'abdomen et sous une forme capillaire. Cette tribu est composée du genre Sirex de Linné,

a été divisé en deux sous-genres, Orysses et les Sirex proprement , ou Urocères de Geoffroy. *V.* YSSE et SIREX. (G.)

JROCÈRE. *Urocerus.* INS. Genre l'ordre des Hyménoptères, famille Porte-Scies, tribu des Urocérates, bli par Geoffroy, et auquel Linné nait le nom de Sirex, qui a été pté dans ces derniers temps par reille (Règne Animal, nouv. édit.). mme ce genre n'a pas été traité mot *Sirex* de ce Dictionnaire, us allons en donner les caractères Ces Hyménoptères se distinguent Orysses (*V.* ce mot), qui avec forment la tribu des Urocérates, ce que leurs antennes sont insé- s près du front, composées de ze à vingt-cinq articles; leurs ndibules sont dentelées au côté erne; leurs palpes maxillaires sont s-petits, presque coniques, de ix articles, avec l'extrémité du nier segment de l'abdomen pro- gé en forme de queue ou de corne, a tarière saillante, de trois filets. Insectes, qui sont d'assez grande le, habitent plus particulière- nt les forêts de pins et de sapins contrées froides et montagneu- , produisent en volant un bour- nement semblable à celui des lons et des Bourdons, et parais- t certaines années en telle abon- ce, qu'ils ont été pour le peuple sujet d'effroi. La larve a six pates, c l'extrémité postérieure du corps ninée en pointe; elle vit dans le s, où elle se file une coque et ève ses métamorphoses (Latreille, gn. Anim.). L'espèce qui sert de e à ce genre est :

L'UROCÈRE GÉANT, *Urocerus gi- ; Sirex gigas*, L., *Rœs. Ins.*, II; sp., VIII, IX. La femelle est lon- d'un peu plus d'un pouce, noire, c une tache derrière chaque œil; second anneau de l'abdomen et trois derniers jaunes; les jambes es tarses sont jaunâtres. Le mâle 'abdomen d'un jaunâtre fauve, c son extrémité noire. (G.)

UROCHLOA. BOT. PHAN. Palisot de Beauvois (*Agrostogr.*, p. 52, tab. 11, fig. 1) a établi sous ce nom un genre de la famille des Graminées, qu'il a ainsi caractérisé : fleurs polygames, disposées en épis composés d'épillets alternes, presque géminés. Lépicène à une seule valve, fort petite et biflore; la fleur inférieure mâle, à trois étamines renfermées dans les valves herbacées de la glume; la fleur supérieure hermaphrodite, à valves dures, coriaces, striées transversalement, l'inférieure aristée; ovaire échancré, ayant à sa base deux petites écailles tronquées; style bipartite; stigmates en pinceau. Le genre *Urochloa* a pour type le *Panicum aristatum*, Retz, Graminée qui croît en Chine et dans l'Inde-Orientale. (G..N.)

UROCHS ou UROX. MAM. Même chose qu'Aurochs. (IS. G. ST.-H.)

* URODÉES. MICR. Troisième famille de l'ordre des Trichodés. Les Animaux qui la forment sont dans leur ordre ce que sont les Cercariées et les Urodiées parmi les Gymnodés, c'est-à-dire que leur corps est terminé par un ou deux appendices caudiformes; mais tous se sont déjà compliqués au moyen d'un faisceau de cils antérieurs qui, toutefois, n'y garnissent point encore un orifice buccal, comme dans les genres de l'ordre des Stomoblépharés. Deux genres forment cette famille : Ratule et Diurelle. (B.)

URODÈLE. REPT. BATR. Duméril, dans sa Zoologie analytique, a donné ce nom à la famille des Batraciens qui comprend les genres Triton, Salamandre, Protée et Sirène. (B.)

* URODIÉES. MICR. Huitième famille de l'ordre des Gymnodés établie dans notre Tableau des Microscopiques du présent Dictionnaire, dont les caractères consistent dans le corps qui se termine en fourche au moyen d'un appendice caudiforme, bifide ou composé de deux parties qui déjà s'articulent sur le corps.

Cette famille n'est déjà plus aussi naturelle que celles qui la précèdent : l'organisation s'y compliquant, les espèces présentent des formes qui sont déjà celles qu'on rencontre dans les ordres suivans; mais comme on n'y découvre ni cils, ni cirres vibratiles, ni rotifères, on est contraint de les laisser dans l'ordre où les Animaux sont encore de la plus grande simplicité. Les genres appartenant à la famille des Urodiées sont : Furcocerque, Trichocerque, Ty, Céphalodelle, Leiodine et Kérobalane. (B.)

* URODON. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères dont la place est un peu ambiguë et qui a été fondé par Schœnherr ; il correspond à celui de *Bruchela* de Meigen. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

UROMYCES. BOT. CRYPT. (*Urédinées.*) Le professeur Link avait proposé ce nom pour un genre formé aux dépens des *Uredo*, mais que le même botaniste a réuni depuis à son genre *Cœoma*. *V.* ce mot. (A. R.)

* UROPELTIS. REPT OPH. Genre nouveau, voisin des Rouleaux, que Cuvier vient d'établir, et qu'il caractérise de la manière suivante dans la seconde édition de son Règne Animal : queue encore plus courte que dans les Rouleaux et obliquement tronquée en dessus; sa troncature est plate et hérissée de petits grains ; tête petite; museau pointu ; une double rangée d'écailles sous le tronçon de la queue, et une rangée d'écailles abdominales plus grandes que les autres. Ce genre a été établi sur deux espèces très-peu différentes des Rouleaux par leurs couleurs, et auxquelles Cuvier donne, d'après leur patrie, les noms spécifiques de *Ceylanicus* et de *Philippinus*. (IS. G. ST.-H.)

* UROPETALON. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asphodélées et de l'Hexandrie Monogynie, L., établi par Ker (*Bot. Regist.*, n. 156), qui l'a ainsi caractérisé : périanthe tubuleux, à six divisions, dont trois plus longues, réfléchies, souvent allongées en forme de queue, renfermant les trois autres qui sont dressées, toutes soudées inférieurement; six étamines à filets inclus, adnés au périanthe, à anthères verticales fixées par le milieu ; style un peu épais, marqué de trois sillons, et composé de trois styles soudés, mais séparables par la maturité ; capsule dressée, membraneuse, elliptique, trigone, à trois loges, et à autant de valves septifères, et portant des graines nombreuses de chaque côté sur le bord interne. Ce genre est placé entre le *Scilla* et l'*Albuca;* il est en outre voisin du *Drimia*. L'auteur l'a composé de quatre espèces qui croissent dans le midi de l'Europe et au cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles figure le *Lachenalia viridis* d'Aiton, sur lequel Thunberg avait constitué le genre *Zuccagnia*, nom appliqué par Cavanilles à un autre genre. Le *Hyacinthus serotinus*, L., ou *Scilla serotina* du *Botanical Magazine*, qui rentre également dans l'*Uropetalon*, avait été distingué génériquement sous le nom de *Dipcadi*, dans les Annales de Botanique d'Usteri, mais ce nom n'avait été admis par aucun botaniste. L'*Uropetalon glaucum*, type du genre, est une Plante bulbeuse, à feuilles larges, lancéolées, très-glauques, ainsi que la hampe. Les fleurs sont portées sur de longs pédoncules. Cette Plante croît au cap de Bonne-Espérance. Nous avons reçu de la côte ouest d'Afrique, près des bords de la Casamance, des oignons d'une Plante recueillie par notre ami Leprieur, que nous avons placés dans le jardin de Fromont, où ils ont produit une Plante qui est absolument semblable à une espèce figurée récemment dans le *Botanical Register*, n. 974, sous le nom d'*Uropetalon longifolium*, et que l'on dit originaire de la côte de Mozambique. L'*Uropetalon serotinum*, que nous avons mentionné plus haut, croît dans l'Europe méridionale, particulièrement en Espagne. Ces Plantes ont un port analogue à celui des Ja-

thes ou des Scilles, mais leur as- t est loin d'être aussi agréable : celui de ces derniers. (G..N.)

UROPHYLLUM. BOT. PHAN. llich (*Flora Indica*, 1, p. 184) a bli sous ce nom, et d'après les nuscrits de Jack, un genre qu'il ce dans la Pentandrie Monogynie, , et qu'il dit voisin des genres *tima* et *Sabicea* d'Aublet. Spren- n'a fait aucune difficulté de le nir à ce dernier genre, dont le m a été changé par Schreber en ui de *Schwenkfeldia*. Nous ne pen- is pas qu'on puisse adopter la nion de ces genres qui ont pour pa- es des contrées si éloignées. Voici caractères essentiels de l'*Uro- yllum* : calice supère, quinqué- e; corolle infundibuliforme, gar- de poils à sa gorge, à cinq seg- ns, dont l'estivation est valvaire; iq étamines plus courtes que la rolle; style droit, de la longueur s étamines, terminé par un stig- te à cinq lobes; baie globuleuse ovoïde, à cinq loges, renfermant usieurs graines attachées à des centas placés dans les angles inté- urs des cellules. D'après ces carac- es et ceux que fournissent les or- nes de la végétation, ce genre ap- rtient à la famille des Rubiacées. se compose de deux espèces (*U. losum* et *U. glabrum*) qui croissent Pulo-Penang dans l'Inde-Orien- e. Ce sont des Arbrisseaux droits, euilles opposées, brièvement pé- lées, remarquables par la longue inte qui les termine, accompa- ées de stipules interpétiolaires. Les urs sont pétites, disposées en ca- tules sur des pédoncules axillaires. (G..N.)

UROPLATE. REPT. SAUR. Sous- nre de Geckos admis par plusieurs teurs, mais qui a été considéré, ns le Règne Animal de Cuvier et ns ce Dictionnaire, comme une nple section du sous-genre des yodactyles. *V.* GECKO. (IS. G. ST.-H.)

UROPODES. OIS. Nom que Du- méril donne aux genres Grèbe, Pingouin et Manchot, etc., qui for- ment sa quatrième famille des Pal- mipèdes. (DR..Z.)

UROPRISTES. INS. *V.* SERRI- CAUDES.

* UROPTÈRE. *Uropterus*. INS. Genre voisin des Brentes fondé par Latreille et renfermant le *Brenthus caudatus* d'Olivier. *V.* RHYNCHO- PHORES. (AUD.)

* UROPTÈRES. *Uroptera*. CRUST. Latreille désigne ainsi une tribu de l'ordre des Amphipodes, à laquelle il assigne pour caractères : quatorze pieds; tête généralement grosse; antennes souvent courtes, et sim- plement au nombre de deux dans quelques-uns; corps mou; tous les pieds, la cinquième paire au plus exceptée, simples; les antérieurs courts ou petits, et la queue, soit accompagnée au bout de nageoires latérales, soit terminée par des ap- pendices ou pointes élargies, ou bi- dentées, ou fourchues au bout. Ils vivent dans le corps de divers Zoo- phytes. Cette tribu se compose des genres Phronime, Hypérie, Thé- misto, Phrosine et Dactylocère. *V.* ces mots. (G.)

UROS. MAM. Pour *Urus*. *V.* BOEUF. (IS. G. ST.-H.)

UROSPERME. *Urospermum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Sy- nanthérées, tribu des Chicoracées, offrant les caractères suivans : invo- lucre composé de folioles au nombre de huit, égales entre elles, oblon- gues-lancéolées, foliacées, sur une seule rangée et soudées entre elles par la base. Réceptacle plan, hérissé de poils courts inégaux. Calathide composée de demi-fleurons étalés en rayons, nombreux et hermaphrodi- tes. Corolles en languettes hérissées à la base de poils très-courts et très- fins. Ovaire porté sur un petit pédi- celle, obovale-oblong, très-compri- mé des deux côtés, tuberculeux, et portant un col très-long, épais, ar- qué, creux et articulé sur l'ovaire

par un diaphragme. Aigrette articulée sur le bourrelet apicilaire de l'ovaire, caduque, formée d'une vingtaine de poils plumeux soudés entre eux par la base. Le genre *Urospermum* avait été constitué autrefois par Vaillant qui l'avait nommé *Tragoponoides*, mais qui l'avait caractérisé seulement d'après la forme de ses feuilles, caractère mal choisi et qui le fit négliger par Linné. Celui-ci le réunit au genre *Tragopogon*. Scopoli rétablit le genre de Vaillant sous le nom d'*Urospermum*, que tous les botanistes employèrent depuis, excepté Willdenow et Persoon qui changèrent inutilement ce nom en celui d'*Arnopogon*. On connaît quatre espèces d'*Urospermum*, une du cap de Bonne-Espérance et trois de l'Europe méridionale. Parmi celles-ci la plus remarquable est l'*Urospermum Dalechampii*, D. C., Fl. Fr., *Tragopogon Dalechampii*, L. C'est une Plante herbacée, bisannuelle ou vivace, à tige cylindrique, haute d'environ un pied. Ses feuilles inférieures sont grandes, roncinées; les supérieures moins longues, dentées; les plus élevées ternées ou quaternées, presque verticillées. Les calathides des fleurs sont grandes, d'un jaune pâle, et rougeâtres en dessous. Cette belle Plante croît dans les prés et les vignes des départemens méridionaux de la France. (G..N.)

UROTTE. BOT. PHAN. Nom inutilement employé dans l'Encyclopédie pour désigner le genre *Anopterus*. *V.* ce mot. (G..N.)

URSIN. MAM. Ce nom, appliqué anciennement au Hérisson, est devenu le nom spécifique de quelques Mammifères. (IS. G. ST.-H.)

URSINELLE. *Ursinella*. BOT. CRYPT. Turpin a donné ce nom à un genre de Cryptogame aquatique, dont il a figuré une espèce, dans l'Atlas du Dictionnaire des Sciences naturelles, sous le nom d'Ursinelle perlée. Ce sont de petites vésicules blanches, diaphanes, ovales, aplaties, remplies d'une foule de globules vert-olive, et dont ceux du bord paraissent rangés sur une seule ligne. Cette vésicule semble bientôt se diviser en deux, et même en quatre portions, et les globules, vers la fin de leur existence, s'agglomèrent vers le centre. Ces petits corps sont dépourvus de mouvement. Ils se développent sur les parois des vases dans lesquels on conserve des Confervées. On doit probablement les rapprocher du groupe des Echinellés. (AD. B.)

URSINIE. *Ursinia*. BOT. PHAN. Gaertner (*De Fruct.*, t. 174) a établi sous ce nom un genre qui a pour type l'*Arctotis paradoxa*, L. Il a été adopté par Lamarck et Jacquin, auxquels on doit la description de plusieurs espèces nouvelles, et qui lui ont imposé les caractères suivans : involucre hémisphérique, composé de folioles imbriquées, scarieuses, transparentes sur leurs bords; calathide radiée, composée au centre de fleurons hermaphrodites et fertiles, à la circonférence de demi-fleurons femelles et stériles; akènes surmontés d'une double aigrette, l'extérieure à cinq paillettes sinueuses, l'intérieure à cinq soies; réceptacle garni de paillettes. Le genre *Ursinia* renferme plusieurs espèces du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles nous citerons l'*U. paradoxa*, Gaertn., *loc. cit.*; l'*U. dentata*, Lamk., Illustr., tab. 716, fig. 1; les *U. fœniculacea* et *leucanthemifolia*, Jacq., *Hort. Schœnbr.*, tab. 156 et 164. Ce sont des Plantes herbacées dont le port est celui des *Arctotis*, et qui, comme ces dernières, sont remarquables par la beauté de leurs fleurs. (G..N.)

URSON. MAM. Espèce du genre Porc-Epic qui est devenue le type du sous-genre Eréthizon. *V.* PORC-EPIC. (IS. G. ST.-H.)

URSUS. MAM. *V.* OURS.

URTICA. BOT. PHAN. *V.* ORTIE.

URTICA MARINA. ÉCHIN. Syn. ancien de Physale et Méduse. *V.* ces mots. (B.)

URTICÉES. *Urticeæ*. BOT. PHAN. est une grande famille de Plantes cotylédones et diclines, qui se mpose de Plantes herbacées, d'Arisseaux ou de grands Arbres quelefois lactescens. Leurs feuilles sont ternes, généralement munies de stiles. Leurs fleurs sont unisexuées, rement hermaphrodites, solitaires diversement groupées en épis simes ou rameux, en grappes ou chans, ou réunies dans un involucre arnu, plan, étalé ou pyriforme et os. Dans les fleurs mâles on trouve n calice de quatre ou cinq sépales, istincts ou soudés et formant un ibe; quatre ou cinq étamines alteres ou très-rarement opposées aux épales. Les étamines sont en général ifléchies vers le centre de la fleur, s'élevant avec élasticité au moment e la fécondation. Les fleurs femelles nt un calice formé de deux à quatre épales, ou une simple écaille à l'aiselle de laquelle elles sont placées. 'ovaire est libre, à une seule loge, ontenant un ovule unique, qui pend u sommet de la loge. Cet ovaire est armonté de deux longs styles suulés et poilus, ou d'un seul stigate sessile ou porté sur un style lus ou moins long. Le fruit est un kène crustacé, enveloppé par le cace qui persiste et devient charnu; 'autres fois l'involucre, qui conteait les fleurs, prend de l'accroissement, devient épais, charnu, et semle former le véritable péricarpe, omme on l'observe dans le Figuier, Dorsténie, etc. La graine, outre n tégument propre, se compose 'un embryon en général recourbé souvent renfermé dans l'intérieur 'un endosperme plus ou moins ince.

On a retiré de cette famille quelues genres, tels que *Monimia*, *Amora*, etc., dont on a fait une famille istincte sous le nom de Monimiées (*V.* ce mot). Elle diffère surtout des rticées par ses graines contenant n gros endosperme dans lequel est lacé un embryon très-petit; par ses eurs dépourvues de calice, et plusieurs autres particularités d'organisation de ces fleurs; enfin par des feuilles opposées, sans stipules.

Notre savant ami Charles Gaudichaud, auteur de la partie botanique du Voyage de circumnavigation de l'*Uranie*, a fait de cette famille une étude toute spéciale dont il a publié les principaux résultats dans la Botanique de l'Uranie, p. 491. Nous ne saurions mieux faire, pour compléter notre article, que de présenter le tableau des genres et des tribus tels qu'ils les a adoptés. Il divise les Urticées en cinq tribus ou sous-familles, savoir :

I. URTICÉES VRAIES à ovules redressées, primitivement fixés par les deux extrémités; embryon renversé.

a. Elatostémées.

Elatostema, Forst.; *Sciophila*, Gaud.; *Pellionia*, Gaud.; *Langeveldia*, Gaud.; *Dubrueillia*, Gaud.

b. Urérées.

Urtica, L.; *Urera*, Gaud.; *Fleurya*, Gaud.; *Laportea*, Gaud.; *Girardinia*, Gaud.

c. Bœhméríées.

Bœhmeria, L.; *Neraudia*, Gaud.

d. Pariétariées.

Parietaria, L.; *Gesnouinia*, Gaud.; *Freirea*, Gaud.; *Thaumuria*, Gaud.; *Pouzolzia*, Gaud.; *Rousselia*, Gaud.; *Soleirolia*, Gaud.

e. Forskahliées.

Forskahlea, L.; *Droguetia*, Gaud.; *Australina*, Gaud.

f. Cécropiées.

Cecropia, L.; *Coussapoa*, Aublet.

II. URTICÉES à ovules supérieurs ou latéraux, suspendus, à embryon renversé, recourbé.

a. Celtidées.

Celtis, L.; *Mertensia*, Kunth.; *Ulmus*, L.

b. Cannabinées.

Cannabis, L.; *Humulus*, L.

c. Broussonétiées.

Broussonetia, Vent.; *Chlorophora*, Gaud.

d. Morées.

Morus, L.; *Albrandia*, Gaud.; *Batoua*, Gaud.; *Antiaris*, Leseh.; *Olmedia*, Gaud.; *Trophis*, Gaud.

e. Ficées.

Ficus, L.

f. Dorsténiées.

Dorstenia, L.; *Sychinium*, Gaud.

III. Urticées à ovules latéraux, redressés, variables; embryon charnu, incliné ou couché; cotylédons très-épais, irréguliers.

a. Pouroumées.

Pourouma, Aublet; *Bruea*, Gaud.

b. Artocarpées.

Artocarpus, Forster; *Peribea*, Aublet.

IV. Urticées à ovules suspendus; embryon très-petit, renversé, droit, situé au sommet de la graine dans un endosperme charnu.

Misandra, Gaud.; *Gunnera*, L.

V. Urticées à ovules suspendus, situés au sommet extérieur d'un endosperme charnu, ou plus ou moins enfoncé dans sa substance.

Laurea, Gaud.; *Dugalia*, Gaud.; *Peperomia*, Ruiz et Pav.; *Piper*, L. (A. R.)

URUBU. OIS. (Buffon.) *V.* Catharte Papa.

URUCU ou URUKU. BOT. PHAN. Ce nom brésilien du Rocou a été employé comme générique par Adanson. (G..N.)

URULE. BOT. PHAN. Le genre *Comesperma* de Labillardière a été désigné sous ce nom dans l'Encyclopédie. (G..N.)

URUS. MAM. Nom latin de l'Auroehs. *V.* Boeuf. (B.)

URUS-NO-KI. BOT. PHAN. Nom japonais, cité par Kæmpfer et Thunberg, de l'Arbre qui fournit le vernis noir du Japon. C'est probablement le *Rhus Vernix*, L. (G..N.)

URVILLÉE. *Urvillea*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Sapindacées, et de l'Octandrie Trigynie, L., établi par Kunth (*Nov. Gen. et Spec. Pl. æquin.*, 5, p. 106, tab. 440) et adopté par Cambessèdes (Mém. sur les Sapind., pag. 49) qui l'a ainsi caractérisé : calice persistant, coloré, à cinq folioles dont deux extérieures beaucoup plus courtes. Corolle à quatre pétales onguiculés, munis intérieurement et un peu au-dessus de la base d'une écaille; deux éloignés entre eux (par le vide que laisse un pétale supérieur avorté, selon Cambessèdes). Etamines, au nombre de huit, placées à la base de l'ovaire, inégales et à filets libres. Ovaire triangulaire, triloculaire, à un seul ovule ascendant dans chaque loge, porté sur un pédicelle adné longitudinalement à l'un des côtés du calice; style à trois branches qui portent les stigmates sur leur côté interne. Disque composé de quatre glandes opposées aux pétales, les deux inférieures plus grandes. Fruit membraneux, couronné par les restes du style, un peu renflé vers le milieu et triloculaire, à trois ailes, composé de trois samares, fixées à un axe central, filiforme, séparables par la maturité. Graines globuleuses, ascendantes, portées sur un funicule épais, munies d'un embryon à peine courbé. La Plante (*Urvillea ulmacea*) sur laquelle ce genre a été fondé, avait été réuni au *Kohlreutheria* par Persoon. C'est un Arbrisseau sarmenteux, muni de vrilles, à feuilles alternes, ternées, à fleurs blanchâtres en grappes axillaires et pédonculées. Il croît dans l'Amérique méridionale près de Caracas. Lindley en a décrit une espèce nouvelle sous le nom d'*U. ferruginea*, et Cambessèdes deux espèces (*U. glabra* et *rufescens*) qui croissent dans le Brésil. (G..N.)

USÉPALE. BOT. PHAN. Nom que

rte à Ceylan le *Periploca esculenta*, Willd. (G..N.)

USIE. *Usia*. INS. Genre l'ordre des iptères, famille des Tanystomes, ibu des Bombyliers, établi par Laeille, et ayant pour caractères : ompe saillante, du double plus louie que la tête; antennes avancées, oitié aussi longues que la tête, pprochées à leur base, divergentes, trois articles, dont le second est urt, cyathiforme, presque nu; le oisième allongé, fusiforme, point mprimé, et ayant son extrémité tuse; tête sphérique; palpes point parens; yeux hémisphériques, sérés l'un de l'autre; trois ocelles sposés en triangle sur le ver-x; corps pubescent ou presque ibre; ailes étroites, obtuses, velues es au microscope, à moitié ouver-dans le repos; balanciers décourts; cuillerons simples, petits; pade longueur moyenne; dernier icle des tarses muni à son extréité de deux crochets, ayant deux llotes. Ce genre se compose de is ou quatre espèces propres aux ntrées chaudes de l'Europe et de frique. Elles fréquentent les fleurs. us citerons comme type du genre SIE BRONZÉE, *Usia œnea*, Latr., *n. Crust. et Ins.* T. IV, p. 315, 1, tab. 15, fig. 2. On le trouve ns le midi de la France. (G.)

USNÉACÉES. BOT. CRYPT. (*Lins.*) Ce sous-groupe, fondé par chweiler, renferme les genres *ernia*, *Cetraria* et *Usnea*; nous sons que ce rapprochement n'est naturel. *V.* USNÉES. (A. F.)

USNÉE. *Usnea*. BOT. CRYPT. (*Lins.*) Ce genre, très-remarquable, é ainsi caractérisé dans notre méde : thalle rameux, filiforme, couru par un faisceau de fibrilles nchâtres et fort élastiques; apocie orbiculaire, pelté, très-large, 1, sans marge, ordinairement ; cils formés par le thalle. Ce re est parfaitement distinct, et a droit d'être surpris qu'il ait été récemment réuni par Meyer au genre Parmélie devenu monstrueux depuis qu'il a reçu une foule de genres étonnés de se trouver accolés les uns aux autres. Le thalle est traversé par une nerville et recouvert d'une sorte d'écorce qui s'articule parfois. Les céphalodes et les sorédies y sont des superfétations; le véritable apothécie est l'orbille ou scutelle garnie de cils, sorte de continuation du thalle. On peut s'en assurer sur toutes les espèces, mais notamment sur celle que nous avons fait figurer dans notre Méthode lichénographique (tab. 3, fig. 4) et à laquelle nous avons imposé le nom de *cladocarpa*, parce que les bords de l'orbille supportent de véritables rameaux d'une longueur remarquable, qui ne diffèrent en rien des expansions principales du thalle. Les Usnées se trouvent dans tout le globe, sur les rochers, les bois et les écorces où elles sont attachées par leur base. Acharius n'en a décrit que douze espèces; mais ce nombre serait plus que doublé si l'on y joignait les espèces inédites qui se trouvent dans notre collection et dans l'admirable herbier cryptogamique de Bory de Saint-Vincent. L'usage de ces Lichens est nul; l'*Usnea melaxantha*, Ach., Lich. univ., pag. 613, et sa variété récoltée aux Malouines, sont très-riches toutes deux en principes colorans dont on pourrait tirer facilement parti si elles se trouvaient abondamment en Europe. Parmi nos espèces inédites, il en est deux de fort remarquables; la première est l'*Usnea monumenti*, que nous avons ainsi nommée parce qu'on la trouve abondamment sur les arbres qui entourent le tombeau du captif de Sainte-Hélène; ses ramifications sont assez grosses, mais diminuent graduellement et alternent vers le sommet où elles ne sont plus que capillacées; leur écorce est très-glabre, jaune paille, dépourvue de sorédies et de céphalodes; mais ce qui rend cette espèce infiniment remarquable, c'est que les rameaux principaux sont munis çà et là de renfle-

mens comme géniculés, d'où partent une grande quantité de ramuscules filiformes, d'un pouce environ de longueur, presque simple ou seulement bifurqués au sommet. La seconde espèce se trouve dans notre herbier, et provient de Commerson; sa patrie est l'Amérique du Nord; le nom que nous lui avons imposé est celui d'*U. scoparia*. Ses ramifications sont roides, presque égales dans toute leur longueur, comme tronquées au sommet, presque simples et garnies seulement de ramuscules courts formant un angle aigu avec le rameau qui les supporte; leur couleur est grisâtre; elles sont couvertes d'un nombre considérable de petites sorédies d'un blanc jaunâtre; elles n'ont point d'arilles. (A. F.)

* USNÉES. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Nous avons réuni dans ce sous-groupe les Lichens à thalle filamenteux, cylindrique, à extrémités presque capillacées, presque toujours garni de fibrilles, pendant et fixé aux corps par une sorte de base formée par les rameaux qui sont serrés et plus gros que dans les autres parties de la Plante. On remarque sur les filamens trois sortes d'apothécies, des scutelles (orbilles), des céphalodes et des sorédies; néanmoins ce sont les orbilles qu'on doit regarder comme étant les vrais apothécies des Usnées. On s'est assuré que les expansions, abondamment pourvues de céphalodes, portaient rarement des orbilles, et que celui qui est abondamment pourvu de sorédies se refuse à produire des céphalodes; c'est cette singularité qui a probablement décidé Sprengel à créer le genre de *Reichenbachia* fondé sur une Usnée des Antilles dépourvue d'orbilles et garnie de céphalodes. Ce caractère n'est pas suffisant. Nous possédons dans notre collection des échantillons d'*Usnea ceratina* et *florida* qui offrent, réunis sur leurs expansions, des orbilles, des céphalodes et des sorédies. Nous avons parlé de l'organisation singulière du thalle des Usnées en traitant du genre Usnée qui seul constitue ce groupe. (A. F.)

USTALIE. *Ustalia.* BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Ce genre a été fondé par Eschweiler (*Syst. Lich.*, p. 15); il figure dans l'ordre des Graphidées. Voici ses caractères : thalle crustacé, attaché, uniforme (coloré); apothécie oblong, linéaire, rameux, à lame discoïde, déprimée, plane, concave, voilée de blanc dans la jeunesse, puis nue, rouge, libre en son pourtour; thèques ou spores cylindriques, étroites, plusieurs disposées en anneau. Il a pour type les *Graphis caribæa*, Ach., et *coccinea*. Si ce genre était adopté, il faudrait y faire entrer notre *Graphis ombella*, Essai, etc., 43; *cinnabarina*, *distans* et *hæmatites*, pag. 44 et 45 de l'ouvrage cité (conf. les tables, 7, f. 4; 11, f. 5; 12, f. 1 et 4, et 15, f. 13.). Fries (*Dienoma Lichen.*, 1817, et *Syst. Orb. Veg.*, 274) a établi ce genre sous le nom de *Ustalia* qu'il croit préférable à celui de *Pyrochroa*, donné déjà à un genre d'Insecte. Meyer réunit le genre *Pyrochroa* au *Platygramma* (*V.* ce mot). Toutes les espèces de *Pyrochroa* sont ornées des couleurs les plus éclatantes; elles sont exotiques et paraissent exclusives aux régions intertropicales. (A. F.)

USTÉRIE. *Usteria.* BOT. PHAN. Le genre ainsi nommé par Willdenow est le même que le *Monodynamis* de Gmelin. C'est un de ces genres irréguliers et anomaux dont la place n'est pas encore bien positivement déterminée dans la série des ordres naturels. Voici quels sont ses caractères : le calice est court, à quatre divisions inégales dont une beaucoup plus longue que les autres; la corolle est monopétale, très-longuement tubuleuse, légèrement renflée à sa base, ayant son limbe oblique, à quatre divisions étalées, un peu inégales et aiguës; une seule étamine est insérée à la gorge de la corolle qui est nue; le filet est subulé et un peu plus court que le limbe calicinal;

l'anthère est introrse, ovoïde-allongée, à deux loges s'ouvrant chacune par un sillon longitudinal; l'ovaire est libre, globuleux, sessile, à deux loges, contenant chacune un grand nombre d'ovules attachés à un gros trophosperme saillant sur le milieu de la cloison; le style est plus long que le tube et se termine par un stigmate à peine distinct et qui paraît simple; le fruit est une capsule ovoïde-allongée, à deux loges, polysperme, s'ouvrant en deux valves par le dédoublement de la cloison (déhiscence septicide); les graines sont comprimées, bordées dans leur contour d'une membrane large et irrégulièrement déchiquetée, imbriquées les unes sur les autres. Elles se composent d'un endosperme charnu contenant un embryon axile, à peu près de la longueur de l'endosperme, et ayant la radicule longue et cylindrique. Ce genre se compose d'une seule espèce, *Usteria Guineensis*, Willd., *Sp.*, 1, p. 18. C'est un Arbuste très-glabre, à feuilles opposées, simples et sans stipules, à fleurs en panicule terminale; il croît en Guinée. Ce genre a été rapproché des Rubiacées dont il diffère par son ovaire libre, et ses feuilles sans stipules; d'un côté il est voisin des Loganiées de R. Brown, et d'un autre il nous paraît avoir des rapports avec les Bignoniacées.

Il existe un autre genre *Usteria* de Savanilles, qui est le même que le *Maurandia* de Jacquin. *V.* MAURANDIE. (A. R.)

USTILAGO. BOT. CRYPT. (*Urédinées.*) Quelques auteurs, et Link en particulier, ont désigné sous ce nom, et comme un genre distinct, les *Uredo* qui attaquent les organes de la fructification, et dont les sporidies, parfaitement sphériques, sont toujours libres. On ne considère en général ce groupe que comme une section du genre *Uredo*. *V.* ce mot. (AD. B.)

USUBIS. BOT. PHAN. La Plante désignée par Burmann sous le nom d'*Usubis triphylla* est le *Schmidelia racemosa* des auteurs modernes, qui était un *Ornitrophe* pour quelques-uns. On a ridiculement proposé le nom d'*Usube* dans certains Dictionnaires, pour remplacer celui d'*Ornitrophe*. *V.* ce mot. (G..N.)

UTÉRUS. ZOOL. *V.* GÉNÉRATION.

UTIA, UTIAS, HUTIA. MAM. *V.* CAPROMYS.

UTRICARIA. BOT. PHAN. (Plukenet.) Syn. de *Nepenthes distillatoria*, L. (G..N.)

UTRICULAIRE. *Utricularia*. BOT. PHAN. Genre principal de la famille des Utriculinées ou Lentibulariées, appartenant à la Diandrie Monogynie, L., et offrant les caractères suivans: calice partagé profondément en deux lèvres égales; corolle irrégulière, personnée, à tube court, à limbe partagé en deux lèvres dont la supérieure est droite, entière, portant les étamines, l'inférieure plus grande, prolongée à la base en éperon; gorge munie à son entrée d'un palais proéminent; deux étamines dont les filets sont courts, portant à leur sommet et au côté interne les anthères; ovaire globuleux, surmonté d'un style terminé par un stigmate bilabié; capsule globuleuse, uniloculaire et contenant un grand nombre de graines attachées à un placenta central. Les Utriculaires sont des Plantes qui surnagent les eaux des marais et des étangs. Leurs feuilles sont hétéromorphes, les supérieures entières ou peu découpées, souvent verticillées et disposées en rosette, les inférieures submergées, multifides, ayant l'aspect de racines chevelues, garnies de nombreuses vésicules pleines d'air, destinées probablement à soutenir la Plante à la surface des eaux. Les fleurs de ces Plantes sont assez jolies, jaunes ou bleues dans quelques espèces exotiques. Le nombre de celles-ci est considérable, car les auteurs en ont décrit au-delà d'une soixantaine. De même que la plupart des Plantes aquatiques, on

les trouve disséminées dans les diverses régions du globe; mais l'Europe est la plus pauvre en espèces, puisqu'on n'en compte que trois, savoir : *Utricularia major*, *intermedia* et *minor*. (G..N.)

UTRICULE. *Utriculus*. BOT. PHAN. Gaertner a ainsi nommé un fruit monosperme, non adhérent avec le calice, dont le péricarpe est peu apparent, mais où le cordon ombilical est cependant distinct, comme par exemple dans les Amaranthacées. (G..N.)

UTRICULINÉES. BOT. PHAN. Syn. de Lentibulariées. *V.* ce mot. (G..N.)

UVA. BOT. PHAN. Ce nom latin du fruit de la Vigne était employé, avec diverses épithètes, pour désigner plusieurs espèces de fruits. L'*Uva crispa* était un Groseillier; l'*Uva lupina* un *Solanum*; l'*Uva ursi* un *Arbutus*, etc.

Burmann a donné le nom d'*Uva* à une Plante de l'Inde qui est devenue le type du genre *Uvaria* de Linné. *V.* ce mot. (G..N.)

UVARIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Anonacées et de la Polyandrie Polygynie, offrant les caractères suivans : calice trifide ou triparti, à divisions ovales-cordiformes; corolle à six pétales presque égaux, les intérieurs quelquefois plus courts que les extérieurs, rarement plus longs qu'eux; étamines en nombre indéfini, dont les anthères sessiles allongées qui couvrent entièrement le réceptacle; ovaires nombreux, rarement en nombre indéfini, libres, souvent velus, renfermant plusieurs ovules; carpelles pédicellés, quelquefois sessiles, ovoïdes-globuleux ou oblongs, plus ou moins stipités; graines sur deux rangées ou sur une seule rangée par suite d'un changement de position survenu pendant la maturation, solitaires par avortement. Les caractères que nous venons de tracer, d'après Blume (*Flora Javæ*, fasc. 21 et 22, p. 9), sont applicables à plusieurs Plantes placées dans le genre *Unona* par Dunal et De Candolle, et qui, en conséquence, doivent faire partie du genre *Uvaria*. Blume pense, contre le sentiment de ces deux auteurs, que le caractère tiré de la nature du péricarpe succulent ou sec, n'a pas plus de valeur pour distinguer le genre *Uvaria* de l'*Unona* (*V.* ce mot) que la disposition des graines sur un ou deux rangs. En se rangeant à l'opinion de Blume, c'est-à-dire en comprenant quelques *Unona* de Dunal et De Candolle dans le genre *Uvaria*, on en compte aujourd'hui environ trente espèces bien connues, dont vingt à vingt-deux croissent dans l'Inde asiatique et dans les îles voisines. Blume dit en posséder encore dix-sept espèces nouvelles, et en mentionne une autre de Timor découverte par Reinwardt, de sorte que le nombre des *Uvaria* peut bien s'élever à cinquante. L'Asie n'est pas la seule région où l'on trouve de vrais *Uvaria*; l'Afrique en nourrit aussi quelques espèces. Ainsi les *Unona macrocarpa* et *ovata*, D. C., qui doivent rentrer parmi les *Uvaria*, sont originaires de la Guinée et d'autres pays de la côte ouest d'Afrique. La première de ces deux espèces est sans aucun doute l'*Uvaria Chamæ*, Pal.-Beauv., Plante rapportée de nouveau par Leprieur et Perrottet. Les *Uvaria* sont en général des Arbres ou des Arbustes à tige droite ou quelquefois sarmenteuse, à fleurs peu nombreuses, disposées, au nombre de une à quatre, sur des pédoncules tantôt axillaires, tantôt opposés aux feuilles ou extraaxillaires. Les fruits sont des baies ovoïdes, assez bonnes à manger. Ne pouvant entrer dans de plus longs détails sur les autres espèces d'*Uvaria*, nous indiquerons à nos lecteurs l'excellente Flore de Java de Blume où ils trouveront tous les documens nécessaires. (G..N.)

UVÉDALIE. *Uvedalia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Scrofulariées et de la Didynamie Angiospermie, L., établi par R. Brown (*Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, p. 440) qui l'a ainsi caractérisé : calice prismatique, à cinq dents; corolle ringente,

ant la lèvre supérieure bilobée, inférieure trifide, avec le lobe du ilieu un peu dissemblable, muni à base de deux bosses; étamines dinames, à anthères ayant leurs loes divariqués; stigmate aplati; psule renfermée dans le calice, biculaire, à quatre valves, la cloison rmée par les bords des valves inéchies, insérées sur un placenta cenal, et qui se séparent à la maturité. genre, trop voisin peut-être du *Timulus*, ne renferme qu'une seule pèce (*Uvedalia linearis*), qui croît la Nouvelle-Hollande. C'est une lante herbacée, à feuilles opposées, néaires; à fleurs bleues portées sur es pédoncules axillaires. (G..N.)

* UVELLE. *Uvella*. MICR. Genre e la famille des Pandorinées, dans ordre des Gymnodés. Les Animaux ui s'y rangent sont composés de olécules ou plutôt de globules diersement groupés, que n'environne cune membrane commune et qui, unis les uns aux autres par des liens ue nous ne saurions discerner, xercent une vie commune, mais qui, nant à se détacher de la masse, eviennent à leur tour autant d'Uelles complètes, après avoir erré rant le temps qui leur est prescrit us forme de Volvoces ou de grosses onades. Nous avons des raisons our croire que ces êtres ne sont que s Zoocarpes, c'est-à-dire les gemules vivantes d'autres créatures ont la condition fut purement vétale jusqu'à l'émission de ces gemules. Le *Volvox vegetans* de Muller *nf.*, pl. 3, fig. 22-25) dont nous ons formé le type du genre Anophyse (*V.* ce mot), lequel est en évidemment une petite Plante nfervoïde, jusqu'à l'instant où les trémités de ses rameaux viennent produire des glomérules de petits rps transparens, nous présente ns ces glomérules une véritable pèce d'Uvelle qui, se détachant de tige d'où elle provient, s'en va nant à la manière de notre *Uvella hamæmorus* avec qui on la pourrait confondre si ces individus agglomérés n'y étaient plus petits. Les Uvelles offrent encore, à la taille près, une grande analogie avec les Animaux du genre Polytome établi par Quoy et Gaimard, mais dont les espèces ne sont pas microscopiques. Parmi les espèces du genre qui nous occupe et dont le nombre s'est beaucoup augmenté par nos dernières recherches, nous mentionnerons celles que nous observâmes et décrivîmes dans l'Encyclopédie méthodique, savoir : la FAUSSE MURE, *Uvella Chamæmorus*, N.; *Monas Uva*, Mull., *Inf.*, tab. 1, fig. 12-13; Encyclop., Vers, pl. 1, fig. 10; *Prelude* de Gleichen. — L'UVELLE VERDATRE, *Uvella virescens*, N.; *Volvox Uva*, Mull., *Inf.*, tab. 3, fig. 17-21; Encyclop., pl. 2, fig. 11-13. La plus grosse de toutes, de forme irrégulière, composée souvent de trente à quarante globules, commune parmi les Lenticules, surtout en automne. — L'UVELLE ROSACÉE, *Uvella rosacea*, N. (*V.* Planches de ce Dictionnaire, Micr., A, fig. 9 et 10); *Volvox socialis*, Mull., *Inf.*, tab. 3, fig. 8-9; Encyclop., Vers, pl. 1, fig. 8. (B.)

UVETTE. BOT. PHAN. Quelques auteurs français ont adopté ce mot pour désigner le genre *Ephedra*. *V.* ce mot. (B.)

UVIGÉRINE. *Uvigerina*. MOLL. Sous ce nom, D'Orbigny a proposé un petit genre de Coquilles microscopiques multiloculaires qui fait partie de la famille des Hélicostègues. Les Coquilles de ce genre sont voisines, par leurs rapports, des Bulimines: mais elles le sont moins des Clavulines (*V.* BULIMINE et CLAVULINE au Supplément), genres entre lesquels se trouve celui qui nous occupe. Le genre Clavuline est composé de Coquilles qui commencent par des loges alternantes sur trois axes, et qui se terminent par un empilement de loges simples. Elles ne peuvent donc être regardées comme des Coquilles spirales, telles que celles du genre Uvigérine et des sui-

vans de la famille des Hélicostègues. Le genre Uvigérine est formé de Coquilles spirales, allongées, droites, dont les loges subglobuleuses sont ordinairement au nombre de trois par chaque tour; la dernière de ces loges se termine constamment par un prolongement simple, droit, faisant l'axe de la dernière loge, et portant à son extrémité une petite ouverture arrondie et simple. Les caractères donnés à ce genre par son auteur sont les suivans : coquille à spire allongée, continue à tous les âges; loges très-globuleuses; ouverture centrale, terminale, au bout d'un prolongement de la dernière loge. Des quatre espèces citées par D'Orbigny, trois furent connues de Soldani, qui les mit au nombre de ses Coquilles polymorphes. Il y en a de vivantes et de fossiles; mais aucune jusqu'à présent n'a été trouvée aux environs de Paris. Nous indiquerons seulement l'espèce suivante, que D'Orbigny a fait connaître plus particulièrement au moyen de ses jolis Modèles de Céphalopodes.

Uvigérine Pygmée, *Uvigerina Pygmea*, D'Orb., Ann. des Sc. nat. T. VII, p. 269, n. 2; *ibid.*, Modèles de Céphal., 3e livr., n. 67; *Polymorphium pineiformium*, Sold. T. II, tab. 130, fig. s s, t t. Cette Coquille est fossile des environs de Sienne.

(D..H.)

UVULAIRE. *Uvularia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Liliacées et de l'Hexandrie Monogynie, L., ainsi caractérisé essentiellement : périanthe corolloïde, campanulé, profondément divisé en six segmens caducs; six étamines plus courtes que le périanthe, insérées à la base de ses divisions, terminées par des anthères fort longues; ovaire supère, surmonté d'un style grêle marqué de trois sillons, et de trois stigmates allongés; capsule trigone, un peu comprimée, à trois loges et à autant de valves, qui chacune portent une cloison sur leur milieu; graines arillées. On a distrait de ce genre les espèces qui ont pour fruit une baie, et on en a formé le genre *Streptopus*. *V.* ce mot. Ainsi réduit, le genre *Uvularia* se compose d'un petit nombre d'espèces qui croissent dans l'Amérique septentrionale, à la Chine et au Japon. Quelques-unes sont cultivées dans les jardins de botanique; telles sont les *Uvularia perfoliata*, L.; *Uvularia chinensis*, *Bot. Mag.*, tab. 916; et *U. grandiflora*, Smith, *Exot. Bot.*, tab. 51, figurée également par Redouté (Liliacées, tab. 181), mais sous le nom d'*U. perfoliata*. Ces Plantes ont des tiges glabres, bifurquées, portant des feuilles alternes dont le limbe engaîne la tige. Leurs fleurs sont en général assez belles, pédonculées, d'une couleur jaune ou d'un brun foncé.

Les anciens botanistes désignaient sous le nom d'*Uvularia* des Plantes fort différentes de celles qui font le sujet de cet article. Brunfels l'appliquait au *Ruscus Hypoglossum*, et Tragus au *Campanula glomerata*.

(G..N.)

UZEG. BOT. PHAN. Prosper Alpin cite ce nom de pays comme synonyme de son *Lycium indum* qui est le *Berberis cretica*, L. (G..N.)

V

VAANDSOU. BOT. PHAN. La Plante de Madagascar, citée par Flacourt sous ce nom et sous celui de *Voandzou*, est le *Voandzeia* de Du Petit-Thouars. *V.* ce mot. (G..N.)

VACCA. ZOOL. Syn. de Vache. *V.* ce mot. (Delaroche.) Syn. de *Holocentrus marinus* aux îles Baléares. *V.* HOLOCENTRE. (Risso.) Syn. de *Cephalopterus Massena*, à Nice. (B.)

VACCARIA. BOT. PHAN. Ce nom, que les anciens donnaient à une espèce de *Saponaria*, a été admis comme spécifique par Linné. (G..N.)

VACCINIÉES. BOT. PHAN. *V.* ÉRICINÉES.

VACCINIUM. BOT. PHAN. *V.* AIRELLE.

VACHE. *Vacca.* MAM. La femelle du Taureau. *V.* BOEUF. On lui a comparé plusieurs grands Mammifères de différens ordres; d'où les les noms suivans :

VACHE-BICHE. C'est le Bubale. *V.* ANTILOPE.

VACHE BLANCHE (*El Bouger abiad*). C'est, d'après Denham, le nom arabe de l'*Antilope Cervicapra*. *V.* ANTILOPE.

VACHE BLEUE. C'est l'Antilope Bylgaut.

VACHE BRUNE D'après Adanson, l'Antilope Kob est nommé au Sénégal grande Vache brune, et le Koba petite Vache brune..

VACHE GROGNANTE. C'est l'Yack. *V.* BOEUF.

VACHE MARINE. Ce nom, que l'on donne quelquefois à l'Hippopotame et au Dugong (même à de grands Poissons, telle que la Raie Batis), est principalement synonyme de Morse.

VACHE MONTAGNARDE. On a quelquefois nommé ainsi le Tapir.

VACHE DE QUIRWA. C'est le Bison. *V.* BOEUF.

VACHE SAUVAGE. On a ainsi quelquefois nommé, en ajoutant l'indication de leur patrie, les diverses espèces de Bœuf et d'Antilope que nous venons de citer.

VACHE DE TARTARIE. Même chose que Vache grognante. (IS. G. ST.-H.)

VACHE. INS. On a nommé Vache Bousier l'espèce de Bousier que Geoffroy a désigné sous le nom de Bousier à deux cornes. Les Coccinelles sont aussi quelquefois appelées vulgairement Vaches à Dieu. (G.)

VACHE. BOT. CRYPT. Diverses espèces de Champignons, telles que les *Agaricus lactifluus* et *acris*, sont connues sous cette dénomination vulgaire dans les Vosges. (G..N.)

VACHETTE. OIS. L'un des noms vulgaires de la Lavandière. *V.* BERGERONNETTE. (DR..Z.)

VACHETTE. POIS. Nom spécifique d'une Raie, du sous-genre Mourine. *V.* RAIE. (LESS.)

VACIET. BOT. PHAN. Ancien nom français du *Muscari comosum*. (G..N.)

VACOS. INS. C'est le nom que porte, dit-on, à Ceylan une espèce de Termite. (AUD.)

VACOUA ET VACOUANG. BOT. PHAN. Syn. madécasses de *Pandanus*, d'où on a formé le mot Vaquois. *V.* ce mot. (G..N.)

VADAKODI. BOT. PHAN. (Rhéede, *Hort. Malab.*, 9, tab. 42.) Syn. de *Justicia Gendarussa*, L. (G..N.)

VADE-SEAL. MAM. Nom islandais d'un Phoque d'espèce indéterminée. (IS.G. ST.-H.)

VADHOÈ. BOT. PHAN. (Rhéede.) Nom indou du *Ficus Bengalensis*. (G..N.)

* VADIGO. POIS. Espèce de Gastérostée, du sous-genre Centronote. *V.* ÉPINOCHE. (B.)

VADIPÈDES. OIS. Nom que les nomenclateurs ont donné quelquefois à plusieurs Oiseaux échassiers dont le doigt postérieur et un des doigts antérieurs sont dépourvus de membrane, tandis qu'il en existe une petite à la base des deux autres doigts de devant. Tels sont les Courlis, les Bécasses, etc. (AUD.)

VÆKI. BOT. PHAN. Nom arabe de l'*Antichorus depressus*, L. (G..N.)

VA-EMBU ou VASABU. BOT. PHAN. On nomme ainsi l'*Acorus verus* à Ceylan et au Malabar. (G..N.)

VAENNA. BOT. PHAN. Nom brame cité par Rhéede du *Solanum insanum*. (G..N.)

VAGA. BOT. PHAN. Nom que porte à Ceylan l'*Elate sylvestris*, L. (G..N.)

VAGABOND. POIS. Espèce du genre Chœtodon. *V.* ce mot. (B.)

VAGABONDES. ARACHN. *V.* ARANÉÏDES.

* VAGA-LUNDOE. OIS. Même chose que Cundoé. *V.* ce mot. (B.)

VAGAL. CONCH. Adanson (Voyage au Sénégal, p. 17, fig. 19) nomme ainsi une Coquille du genre Telline, *Tellina strigosa*, Lamk., qui est l'analogue vivante de la *Tellina zonaria* fossile de Bordeaux et de Dax. (D..H.)

VAGIN. ZOOL. On donne ce nom à la portion de l'appareil de la génération des femelles, qui est spécialement destiné à recevoir la verge du mâle et à livrer passage au fœtus. Chez les Mammifères, c'est un canal membraneux qui s'étend de la vulve à la matrice; chez les autres Animaux vertébrés qui s'accouplent, le cloaque en tient lieu; enfin chez les Animaux inférieurs, il n'y a point de Vagin distinct. Lorsqu'il y a intromission de la verge, c'est alors dans l'extrémité de l'oviducte ou dans la poche copulatrice que cet organe pénètre; de façon qu'il n'y a réellement de Vagin que chez les Mammifères, où il constitue l'instrument principal de l'accouplement. (H.-M. E.)

VAGINA. CONCH. Megerle a établi ce genre pour une des sections des Solens. Il y rassemble celles des espèces de ce genre, qui, comme le Solen Vagina, sont droites. Il est certain que ce caractère est de trop peu de valeur pour faire un bon genre. Celui-ci, du reste, n'a pas été adopté. *V.* SOLEN. (D..H.)

VAGINAIRE. *Vaginaria*. BOT. PHAN. Richard (*in Persoon Synops.*, 1, p. 70) a établi sous ce nom un genre qui a pour type le *Fuirena scirpoidea* de Michaux, et qui ne diffère du *Fuirena* que par les soies placées entre les paillettes du périanthe. R. Brown (*Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, p. 220) a réduit ce genre au rang de simple section du *Fuirena*, en y joignant le *F. glomerata* de Vahl, ou *Scirpus ciliaris*, L., et une nouvelle espèce de la Nouvelle-Hollande. (G..N.)

* VAGINAIRE. *Vaginaria*. BOT. CRYPT.? PSYCH. *V.* MICROCOLEUS.

VAGINALIS. OIS. Nom donné par Latham au genre *Chionis* de Forster, qui ne renferme qu'une espèce des régions australes et du cercle antarctique, nommé *Coleoramphus nivalis* par les auteurs. (LESS.)

VAGINANTES ou ENGAINANTES. INS. On désigne sous ce nom les ailes antérieures de plusieurs Insectes que recouvrent, en les protégeant, les secondes ailes ou les ailes membraneuses. Telles sont la plupart des Coléoptères. (AUD.)

VAGINARIA. ZOOL. Oken a formé sous ce nom un genre d'Infusoires,

ou plutôt de Microscopiques, dans lequel étaient comprises deux espèces qui étaient deux Trichodes de Muller. (B.)

VAGINARIA. BOT. PHAN. *V.* VAGINAIRE.

VAGINELLA. BOT. PHAN. Double emploi de Lépidosperme. *V.* ce mot. (B.)

Ce nom a été appliqué organographiquement par De Candolle à la gaîne membraneuse qui se trouve à la base des feuilles des Pins. (G..N.)

VAGINELLE. *Vaginella.* MOLL. Daudin proposa le genre Vaginelle pour une petite Coquille fossile que l'on trouve communément aux environs de Bordeaux. Ce genre fut adopté par plusieurs zoologistes, quoiqu'il soit inutile, puisque la coquille dont il est question appartient au genre Cléodore (*V.* ce mot), comme nous l'avons fait voir le premier; ce qui a été adopté depuis. (D..H.)

VAGINICOLE. *Vaginicola.* MICR. Genre de la famille des Thécidées, dans l'ordre des Stomoblépharés, établi par Lamarck (Anim. sans vert. T. II, p. 26) et dont Bruguière avait déjà entrevu la nécessité. Les Animaux qui le composent étaient si déplacés dans le genre Trichode qu'on a peine à concevoir comment Muller les y comprit. Leurs caractères communs consistent dans un corps turbiné et allongé, terminé par une queue qui n'y est pas articulée, et contenu dans une gaîne ou capsule cylindracée, vitrée, libre, que le corps ne remplit pas tout entière; ils sont parmi les Stomoblépharés ce que les Tubicolaires sont dans l'ordre des Rotifères. Les espèces qui nous sont connues sont toutes marines; elles sont au nombre de quatre seulement, la VAGINICOLE INNÉE, *Vaginicola innata*, N. (*V.* Planches de ce Dictionnaire, Micr., C, fig. 17); *Trichoda*, Mull., *Inf.*, tab. 31, fig, 16-19; Encyclop., Vers ill., pl. 16, fig. 21-24. Assez rare parmi les Hydrophytes. — VAGINICOLE VORTICELLE, *Vaginicola Vorticella*, N.; *Vorticella vaginata*, Mull., *Inf.*, tab. 44, fig. 12-13. — VAGINICOLE LOCATAIRE, *Vaginicola inquilina*, N. (*V.* Planches de ce Dictionnaire, Micr., C, fig. 18); *Trichoda*, Mull., *Inf.*, tab. 31, fig. 13-15; Encyclop., Vers ill., pl. 16, fig. 18-20. Cette dernière espèce est la plus commune. (B.)

VAGINOPORE. POLYP. FOSS. Defrance a proposé ce nom pour un genre de Polypiers fossiles trouvé à Parnes, département de l'Oise. Ce sont de petits cylindres très-fragiles, rompus aux deux bouts, ayant quatre ou cinq lignes de longueur sur une de diamètre. Ils se composent de petits anneaux circulaires très-rapprochés entre lesquels se trouvent un très-grand nombre de petites loges oblongues et recouvert d'une sorte d'écorce criblée de très-petits pores. On en trouve une figure dans l'Atlas du Dictionnaire des Sciences naturelles. (A. R.)

VAGINULE. *Vaginula.* MOLL. Tout porte à croire que le genre Vaginule, que Férussac a établi dans la famille des Limaces sur un Animal du Brésil, fait double emploi, soit des Onchidies, soit des Véronicelles. Il est assez difficile de le décider quant au premier de ces genres (*V.* ONCHIDIE), à cause de l'incertitude qui l'entoure encore. *V.* également VÉRONICELLE. (D..H.)

* VAGINULE. BOT. Necker nommait ainsi la corolle tubuleuse ou le fleuron d'une Synanthérée.

En cryptogamie, on a nommé Vaginule (*Vaginula*) la petite gaîne membraneuse qui entoure la base du pédicelle de l'urne des Mousses. (G..N.)

* VAGINULINE. *Vaginulina.* MOLL. Genre de Coquilles multiloculaires microscopiques, institué par D'Orbigny, dans son grand Travail sur les Céphalopodes, pour des Coquilles que l'on confondait généralement, soit avec les Orthocères d'après Lamarck, soit avec les Nautiles d'après

Linné, et qui avoisinent beaucoup les Nodosaires de D'Orbigny qui, comme l'on sait, a réuni à ce genre celles des Orthocères de Lamarck, qui appartiennent aux Coquilles mieroscopiques. *V.* Orthocères et Nodosaire. Les coquilles du genre Vaginuline sont étroites, sans aucune trace de spirale au sommet; elles appartiennent par conséquent à la famille des Sticostègues de D'Orbigny, et elles sont caractérisées de la manière suivante : coquille allongée, droite, pyramidale, triangulaire ou aplatie; loges superposées, légèrement obliques, la dernière tronquée, sans prolongement pour l'ouverture qui est simple, petite, ronde et latérale. Le *Nautilus Legumen* de Linné, Coquille connue depuis long-temps, peut être regardé comme type du genre Vaginuline. La différence qui existe entre elle et les autres genres de la même famille est la troncature de la base qui est aplatie, oblique, et sans aucun prolongement pour l'ouverture qui est latérale. La position de l'ouverture est la seule chose qui sépare ce genre des Nodosaires, parmi lesquelles il s'en trouve de tronquées à la base qui n'ont point de prolongement pour l'ouverture, mais qui ont cette ouverture centrale. D'un autre côté, les Vaginulines ont de très-grands rapports avec les Marginulines, qui viennent dans la méthode immédiatement après elles. Les Marginulines sont également tronquées à la base; leur ouverture est latérale, mais elle est prolongée; le sommet, qui dans les Vaginulines est simple et sans spirale, présente une courte spire dans les Marginulines. Quelque légères que soient les différences du genre qui nous occupe avec les genres voisins, elles n'en sont pas moins constantes, et méritent d'être notées avec soin. Nous allons citer quelques-unes des espèces mentionnées par D'Orbigny, qui en compte huit venant toutes de l'Adriatique.

Vaginuline élégante, *Vaginulina elegans*, D'Orb., Mém. sur les Céphal., Ann. des Sc. nat. T. VII, p. 257, n. 1; *ibid.*, Modèles de Céphal., 3e livrais., n. 54. Coquille oblongue, déprimée, ornée de côtes transverses, régulières, obliques, qui aboutissent en s'abaissant à une crête dorsale continue et longitudinale. Cette petite Coquille vient de l'Adriatique.

Vaginuline gousse, *Vaginulina Legumen*, D'Orb., *loc. cit.*, n. 2; *Nautilus Legumen*, L., Gmel., p. 2373, n. 22; *Orthocera Legumen*, Lamk. T. VII, p. 595, n. 6; Encycl., pl. 465, fig. 3; Plaucus, *de Conch. min. notis*, t. 1, f. 7; Martini, Conch. T. I, p. 1, vign., f. Ee; Gualt., *Test.*, t. 19, fig. P; Montagu, *Test. Brit.*, Suppl., tab. 19, fig. 6. Coquille pyramidale, qui ne diffère de la précédente que parce qu'elle est dépourvue de côtes transverses. Elle est de la mer Adriatique, et se trouve aussi sur les côtes d'Angleterre. (D..H.)

VAGIROSTRES. OIS. Illiger nomme ainsi les espèces du genre Chionis. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VAGNERA. BOT. PHAN. (Adanson.) Syn. de *Smilacina* de Desfontaines. *V.* ce mot. (G..N.)

VAGON. BOT. PHAN. Un des noms anciens du Chiendent des boutiques. (G..N.)

VAGRA. MAM. L'un des noms de pays du Tapir. (IS. G. ST.-H.)

VAHALAYE. BOT. PHAN. Flacourt a mentionné sous ce nom une Plante grimpante de Madagascar, dont la racine est comestible. C'est probablement une espèce d'Igname. (G..N.)

VAHANA. OIS. On suppose que cet Oiseau, dont le P. Paulin de Saint-Barthélemi fait mention dans son Voyage aux Indes-Occidentales, est une espèce d'Epervier. (AUD.)

VAHE. *Vahea*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Monogynie, L., offrant pour caractères essentiels : un calice fort petit, à cinq divisions; une corolle infundibuliforme, dont le tube est long, un peu rétréci à la base, le

mbe à cinq divisions étroites, un eu obtuses; cinq étamines à filets ès-courts, insérés sur le milieu du ube, et à anthères sagittées; ovaire voïde, surmonté d'un style subulé d'un stigmate à deux pointes pla- é sur un disque orbiculaire, un peu narnu; fruit inconnu. La Plante ur laquelle ce genre a été établi, est n Arbre ou Arbrisseau de Madagas- ar, figuré par Lamarck (Illustr. des enres, tab. 169), et décrit par Poiret ans le Supplément de l'Encyclo- édie. Ses rameaux sont garnis de uilles opposées, ovales-obtuses, atières, glabres et luisantes. Les eurs sont d'un blanc jaunâtre, dis- osées en une cime terminale. Le suc iteux de cette Plante se convertit n une résine élastique analogue au aoutchouc. (G..N.)

VAHIA. BOT. PHAN. La Plante de adagascar, citée sous ce nom par lacourt, a été rapportée au genre *lydrocotyle*. (G..N.)

VAHING-VILOMA. BOT. PHAN. . DÉIDAMIE.

VAHLIA. BOT. PHAN. Genre de la mille des Saxifragées et de la Pen- ndrie Digynie, L., ainsi nommé en honneur de Vahl par Thunberg, et frant les caractères suivans : calice ont le tube est adhérent à l'ovaire, limbe à cinq segmens persistans, alvaires pendant l'estivation; co- olle à cinq pétales étalés, plus courts e le calice et indivis; cinq éta- ines à anthères versatiles; deux yles capités; capsule uniloculaire, valve, tronquée au sommet, à nq sillons, couronnée par le lim- e du calice, polysperme; placen- s détachés et pendans du som- et de la cavité; grains convexes en hors, concaves en dedans. Le enre *Vahlia* avait d'abord été cons- ué par Linné fils, sous le nom de *usselia*, qui a été employé pour d'au- es Plantes. On l'avait placé dans s Onagraires; mais R. Brown, dans Appendice botanique au Voyage du pitaine Francklin, a proposé de le nger parmi les Saxifragées : ce qui vient d'être effectué par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, vol. 4, p. 53). L'espèce primitive du genre est le *Vahlia Capensis*, Thunb., *Flor. Cap.*, p. 246. R. Brown (*loc. cit.*, p. 53) y a réuni l'*Oldenlandia pentandra*, Retz, et De Candolle fils en a fait connaître trois espèces nouvelles recueillies au Sénégal par Perrottet et Leprieur. Il faut encore ajouter à ce genre le *Bistella geminiflora* de Delile (Centurie des Plantes d'Afrique de Caïlliaud, tab. 63, fig. 2), Plante qui a été rapportée au genre en question par Reichenbach. Ces espèces, à l'exception du *Vahlia Oldenlandia* et d'une autre qui sont asiatiques, croissent en Afrique dans les localités sablonneuses où l'eau a séjourné. Ce sont des Herbes un peu velues, dichotomes, à feuilles opposées, dépourvues de stipules, linéaires ou lancéolées. Les fleurs sont blanches, axillaires, portées sur de courts pédicelles.

Deux autres genres ont été proposés sous le nom de *Vahlia* : l'un par Dahl, qui est synonyme d'*Assonia* de Cavanilles; l'autre par Necker, qui est fondé sur une Plante inconnue. (G..N.)

VAILLANTIE. *Vaillantia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Rubiacées, établi par Linné, dont nous avons circonscrit les limites, et modifié les caractères de la manière suivante, dans notre Travail général sur la famille des Rubiacées (Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, vol. 5, pag. 134, t. 11, fig. 2) : fleurs polygames, pédicellées, au nombre de trois, soudées entre elles à leur base; celle du milieu est hermaphrodite; les deux latérales sont mâles ou tout-à-fait neutres. Le limbe du calice n'est pas distinct; la corolle est rotacée, à quatre divisions profondes et aiguës; les étamines au nombre de quatre; les deux styles sont unis ensemble par leur base, et terminés chacun par un stigmate capitulé. Dans les fleurs neutres, la corolle est simplement à

trois divisions profondes. Le fruit est très-irrégulier dans sa forme; il se compose des trois fleurs soudées, dont les deux latérales sont avortées, et simplement sous la forme de deux petites ailes latérales ciliées; il est arrondi, marqué d'une crête ciliée sur sa partie moyenne, avec une houppe de poils roides à sa partie postérieure, et par la rupture du péricarpe, la graine se trouve à nu à la partie inférieure du fruit. Ce genre, ainsi caractérisé et dont nous avons donné une figure et une description détaillées dans notre Mémoire sur les Rubiacées, ne se compose plus que de deux espèces, les *Vaillantia muralis* et *V. hispida*, L. Ce sont de petites Plantes annuelles appartenant aux régions méridionales de l'Europe. Leurs feuilles sont ordinairement verticillées par quatre, et leurs fleurs axillaires. Les autres espèces de ce genre ont été portées parmi les *Galium*. (A. R.)

VAIR. MAM. Terme par lequel on désigne, dans le blason, la fourrure de l'Ecureuil Petit-Gris. (IS. G. ST.-H.)

VAISSEAU. MOLL. Nom marchand et vulgaire des Nautiles. *V.* ce mot. (A. R.)

VAISSEAU-DE-GUERRE. OIS. Nom que les marins donnent vulgairement à l'Albatros, faisant allusion sans doute à celui donné par les savans à la Frégate, qui est un Oiseau d'un genre voisin des Albatros. (DR. Z.)

VAISSEAUX. ZOOL. Les anatomistes ne donnent en général ce nom qu'à des conduits membraneux et rameux, destinés au transport des liquides nutritifs; mais il convient de l'appliquer à toutes les parties de l'économie qui ont la forme de tubes et qui renferment un fluide ordinairement en mouvement; et en effet plusieurs auteurs désignent de la sorte non-seulement le système circulatoire, mais aussi les canaux biliaires des Insectes, etc. (*V.* INSECTES, etc.)

Chez les Animaux dont la structure est la plus simple on ne découvre pas de Vaisseaux, et les sucs nutritifs, fournis par les alimens ainsi que l'oxigène absorbé par le travail respiratoire, ne parviennent aux différentes parties internes du corps que par une espèce d'imbibition; mais lorsqu'on s'élève dans la série des êtres, on voit bientôt un appareil particulier destiné à effectuer ce transport; pendant le premier temps du développement de l'embryon, dans les fausses membranes récentes et dans certains Animaux de classes inférieurs, le système de canaux par lesquels cette circulation s'effectue, ne consiste que dans une série de cavités ou de lacunes que les parties solides de l'économie laissent entre elles; plus tard ces canaux, plus ou moins informes, affectent une disposition tubulaire et acquièrent des parois qui leur appartiennent en propre; enfin ces parois, formées d'abord par une simple tunique de structure analogue à celle des membranes muqueuses, se compliquent et se composent de plusieurs couches de nature différente. *V.* ARTÈRES, CIRCULATION, ORGANISATION, etc. (H.-M. E.)

VAISSEAUX DES PLANTES. BOT. PHAN. *V.* ANATOMIE VÉGÉTALE.

VAKE, WAKE ET WAKKE. MIN. C'est une Roche homogène, tendre, se fondant facilement au chalumeau en un émail noir, ne happant pas à la langue; d'une pesanteur spécifique de 2,53 à 2,89, et faisant ordinairement mouvoir l'aiguille aimantée. Ses couleurs varient; elle offre différentes teintes de vert, de brun ou de rougeâtre. Elle a beaucoup de rapports avec les Argiles; mais elle offre un tissu homogène, plus compacte, et elle ne se forme pas en pâte comme ces dernières. La Vake paraît appartenir à la formation basaltique; elle forme des sillons ou des couches dans les rochers de Basaltes. (A. R.)

VAKITE. MIN. Roche hétérogène, à base de Vake. *V.* ce mot et ROCHES. (A. R.)

VALANÈDE. BOT. PHAN. Pour élanède. *V.* ce mot.

VALANTIA. BOT. PHAN. Pour *Vaillantia*. *V.* VAILLANTIE. (G..N.)

VALDEBONA. BOT. PHAN. L'*Adamantha Oreoselinum*, L., a été mentionné sous ce nom par quelques lieux botanistes. (G..N.)

VALDEZIA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Ruiz et Pavon, été réuni par Don (Mém. de la Soc. Vern., vol. 4, p. 325) au *Blakea*. *V.* ce mot. (G..N.)

VALDIA. BOT. PHAN. (Plumier et Adanson.) *V.* OVIEDA.

VALENTIA ET VALENTINA. BOT. PHAN. (Mentzel.) Noms anciens de l'Armoise. (G..N.)

* VALENTIANA. BOT. PHAN. Sous ce nom, Rafinesque (*Spech.*, 1, p. 87) a proposé un genre qu'il dit voisin du *Linnæa*, et que, d'après cette indication, De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 4, p. 340) a placé à la suite des Caprifoliacées. Ce genre, encore trop peu connu, appartient peut-être à la famille des Gesnériées. Il est ainsi caractérisé : calice dont le tube est adhérent à l'ovaire, le limbe à huit segmens; corolle tubuleuse, ayant le limbe à cinq segmens presque égaux; quatre étamines presque égales; style filiforme, surmonté d'un stigmate bilobé; fruit biloculaire? Le *Valentiana volubilis* est un arbrisseau volubile qui croît dans l'Abyssinie. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, presque sagittées, légèrement dentées en scie et aiguës. Les fleurs sont axillaires, solitaires, accompagnées de deux bractées coriformes, ailées sur le dos. (G..N.)

VALENTINIA. BOT. PHAN. Genre de l'Octandrie Monogynie, L., établi par Swartz (*Fl. Ind. occid.*, p. 687, tab. 14), qui l'a ainsi caractérisé : calice coloré, profondément divisé en cinq segmens étalés et persistans; corolle nulle; huit étamines; ovaire presque arrondi, surmonté d'un style; fruit capsulaire, intérieurement pulpeux, s'ouvrant en trois ou quatre valves qui se roulent en dehors, renfermant trois à quatre graines oblongues. Ce genre a été placé dans les Rhamnées par son auteur, et dans les Samydées par Jussieu; mais De Candolle lui a trouvé des rapports avec les Sapindacées, et l'a rangé à la fin de celles-ci. Cependant nous devons avertir le lecteur que Cambessèdes, qui a publié récemment une Monographie de cette famille, n'en fait aucune mention. Le *Valentinia ilicifolia*, Swartz, *loc. cit.*, est un Arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles du Houx, mais sont moins oblongues; c'est parce que ces feuilles ont aussi quelque analogie avec celles du *Thouinia simplicifolia*, que De Candolle a rapproché la Plante en question de la famille des Sapindacées. On la trouve dans les lieux pierreux et stériles de Saint-Domingue et de Cuba. (G..N.)

VALERANDIA. BOT. PHAN. Le genre formé sous ce nom par Necker, et qui a pour type le *Chironia frutescens*, n'a pas été adopté. (G..N.)

VALERIA. OIS. Nom donné par les anciens à un Aigle d'Europe qui pourrait bien être le *Falco fulvus*, remarquable par sa force extraordinaire et les dimensions de son envergure. (DR..Z.)

VALÉRIANE. *Valeriana*. BOT. PHAN. Genre qui a servi de type à la famille des Valérianées, mais dont les auteurs modernes ont retiré quelques-unes des espèces qui y avaient été rapportées par Linné pour en former des genres particuliers. On doit à Dufrêne une Monographie de cette famille. Voici les caractères du genre Valériane tel qu'on le circonscrit actuellement : le tube du calice est adhérent avec l'ovaire, et se termine par un limbe roulé qui, sur le fruit, se déploie et forme une sorte d'aigrette plumeuse; la corolle est monopétale, un peu irrégulière, tubuleuse, légèrement gibbeuse à sa base, à cinq lobes peu profonds et un peu inégaux; les éta-

mines sont au nombre de trois; le style est simple, terminé par un stigmate profondément divisé en trois lobes linéaires, glanduleux et recourbé; le fruit est à une seule loge, couronné par le limbe du calice devenu plumeux, et ne s'ouvrant point à la maturité. Les espèces de ce genre sont en général herbacées et vivaces, portant des feuilles opposées sans stipules, entières ou diversement découpées, et des fleurs réunies en corymbes ou cimes terminales. Parmi ces espèces, nous en mentionnerons ici quelques-unes qui sont employées en médecine; telles sont les suivantes :

Valériane officinale, *Valeriana officinalis*, L., Rich., Bot. méd., 1, p. 408, commune dans les bois aux environs de Paris, et qui se reconnaît facilement à ses feuilles toutes pinnatifides, à segmens lancéolés et dentés, à sa tige fistuleuse et sillonnée, et à ses fleurs en corymbe. Sa racine répand une odeur extrêmement forte et très-désagréable; mais qui plaît tellement aux chats, qu'il est presque impossible de conserver la Plante dans les jardins, parce que ces animaux viennent souvent de fort loin se rouler sur elle. On l'emploie en médecine comme antispasmodique et excitante, principalement dans les affections nerveuses.

Valériane Phu ou Grande Valériane, *Valeriana Phu*, L. Elle diffère de la précédente par ses feuilles inférieures entières; par sa tige lisse et non striée; par ses fleurs tout-à-fait blanches et non rosées. Elle croît dans plusieurs parties de la France, et jouit à peu près des mêmes propriétés que la précédente.

Valériane celtique, *Valeriana celtica*, L. C'est cette espèce qui fournit le *Nard celtique*, dont on faisait un si fréquent usage autrefois. Ce sont les racines et la partie inférieure des tiges que l'on désignait sous ce nom. Il paraît que ce médicament se composait aussi de quelques autres espèces analogues, et entre autres des *Valeriana saliunca* et *Valeriana supina*. Enfin on appelle Nard des montagnes une espèce de Valériane nommée *Valeriana tuberosa*.

Plusieurs des espèces de ce genre en ont été successivement retirées pour former des genres distincts : *Valeriana*, *Centranthus*, *Astrephia*, *Phyllactis* et *Patrinia*. (A. R.)

VALÉRIANÉES. *Valerianeæ*. BOTAN. Le genre Valériane, type de cette famille, avait d'abord été placé par l'illustre auteur du *Genera Plantarum*, dans la famille des Dipsacées, où il formait une section à part avec le genre *Fedia*. Plus tard, ce célèbre botaniste, en décrivant le genre Operculaire, lui trouvait une très-grande analogie avec les Valérianes, et proposait d'en former un groupe distinct, intermédiaire entre les Dipsacées et les Rubiacées. Enfin le professeur De Candolle, dans la Flore Française, a établi définitivement la famille des Valérianées, dont voici les caractères : le calice est adhérent par son tube avec l'ovaire, son limbe est tantôt à peine distinct (*Patrinia*), tantôt denté (*Fedia*, *Valerianella*), tantôt d'abord roulé en dedans, mais se déployant ensuite sous la forme d'une aigrette plumeuse (*Centranthus*, *Valeriana*); la corolle est monopétale, un peu tubuleuse, plus ou moins inégale et à quatre ou cinq lobes; tantôt elle est simplement bossue à sa base, tantôt elle se prolonge sous la forme d'un éperon. Le nombre des étamines est variable d'une à quatre; mais en général ce nombre est moindre que celui des divisions de la corolle. L'ovaire est infère, à trois loges, mais dont deux avortent presque complétement ou même tout-à-fait; quand les trois loges existent, il y en a deux qui sont vides, et une seule qui contient un ovule suspendu à la partie supérieure de la tige. Le style est simple, terminé par un stigmate à trois lobes ou à trois divisions linéaires. Le fruit est à une ou trois loges dont une seule est séminifère, indé-

scent, nu ou couronné, soit par s dents calicinales, soit par une rte d'aigrette plumeuse formée par déroulement du limbe calicinal. La aine est plumeuse, pendante dans sa ge. Elle se compose d'un embryon à dicule supérieure sans endosperme. pendant Gaertner décrit la graine *Patrinia sibirica*, L., comme pourte d'un endosperme mince et charu. Les Valérianées sont des Plantes nuelles ou vivaces, à feuilles oppoes, entières ou diversement pinatifides, sans stipules et à fleurs sposées généralement en corymbes groupées au sommet des rameaux. tte famille a de grands rapports ec les Dipsacées et les Rubiacées ais elle se distingue des premières r son calice simple, tandis qu'il t constamment double dans toutes vraies Dipsacées, et par l'absence l'endosperme. Par ce dernier cactère, elles diffèrent aussi des Ruacées, de même que par leurs uilles souvent découpées et sans pules. Les genres qui composent tte famille sont les suivans :

I. Ovaire à une seule loge.

Fruit couronné par une aigrette plumeuse.

Centranthus, Necker; *Valeriana*, ufrêne.

b. Point d'aigrette plumeuse.

Astrephia, Dufrêne; *Phyllactis*, rsoon.

II. Ovaire à trois loges.

Patrinia, Juss.; *Fedia*, Mœnch; *alerianella*, Tournef. (A. R.)

VALÉRIANELLE. *Valerianella*. T. PHAN. Genre de la famille des alériancés, établi par Tournefort, uni ensuite aux Valérianes par nné, et enfin distingué de nouau par la plupart des botanistes odernes. Voici ses caractères : le mbe du calice est à cinq dents; la rolle est monopétale, presque réglière, à cinq lobes, sans éperon; étamines sont au nombre de trois; fruit est sec, à trois loges, dont une seule est séminifère, couronné par les dents du calice. Toutes les espèces de ce genre sont de petites Plantes herbacées, annuelles, à feuilles opposées, simples, à tige très-souvent dichotomes et à fleurs très-petites, diversement groupées au sommet des ramifications de la tige. On a retiré quelques espèces de ce genre, comme les *Valeriana Cornucopiæ*, L., pour en former le genre *Fedia* de Mœnch, qui diffère surtout par sa corolle irrégulière. Gaertner avait désigné le genre *Valerianella* sous le nom de *Fedia*, et Adanson le nommait *Polypremum*. Parmi les espèces de Valérianelle, nous citerons la Mâche (*Valerianella olitoria*, D. C.), qui croît dans nos champs et qu'on cultive dans les jardins comme Plante potagère qu'on mange en salade; les *Valerianella carinata*, *radiata*, etc., très-communes dans nos moissons. (A. R.)

VALERIANOIDES. BOT. PHAN. Vaillant avait donné ce nom à un genre fondé sur une espèce placée dans le genre *Valeriana* par Linné, mais qui a été reconstitué depuis sous celui de *Centranthus*. *V.* CENTRANTHE. (G..N.)

VALIÈRAN. BOT. PHAN. Selon Blume, c'est le nom sous lequel on désigne à Java le *Cissus scariosa*, espèce de liane sur les racines de laquelle vit le *Rafflesia*, Plante parasite dont les fleurs ont d'énormes dimensions. (G..N.)

VALIKAHA. BOT. PHAN. (Adanson.) Syn. du *Memecylon*, L. (G..N.)

VALLARIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi autrefois par Burmann, réuni par Linné au *Pergularia*, puis reconstitué par R. Brown (*Mem. Soc. Wern.*, 1, p. 64) qui l'a ainsi essentiellement caractérisé : corolle dont le limbe est obtus; étamines ayant leurs filets très-courts, insérés sur l'entrée de la corolle, les anthères sagittées, cohérentes vers le milieu du stigmate;

ovaire biloculaire; style filiforme; stigmate conique, ovoïde; écailles hypogynes, ciliées au sommet. Ce genre a pour type le *Pergularia glabra*, L., décrit et figuré par Rumph (*Herb. Amb.*, vol. 5, p. 51, tab. 29) sous le nom de *Flos Pergulanus*, et par Burmann sous celui de *Vallaris Pergulana*. C'est un Arbrisseau volubile, originaire de l'Inde-Orientale. Ses feuilles sont opposées, ovales, aiguës et glabres. Ses fleurs sont disposées en corymbe, et exhalent une odeur agréable. Schultes a cru devoir changer le nom de *Vallaris* en celui d'*Emericia*, parce que, dit-il, plusieurs personnes pourraient, par un vice de prononciation, confondre le premier de ces mots avec celui de *Phalaris*. Nous ne pensons pas que ce motif soit suffisant pour motiver un changement de nom. (G..N.)

VALLEA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Elæocarpées de Jussieu, constitué par Mutis dans le Supplément de Linné fils, et ainsi caractérisé : calice divisé en cinq segmens colorés, caducs, égaux, et à préfloraison valvaire; corolle à cinq pétales trilobés, égaux, hypogynes; étamines nombreuses, disposées sur deux rangs, à anthères linéaires, fixées par la base, dressées, biloculaires, déhiscentes par deux pores terminaux; disque annulaire, entourant l'ovaire; ovaire supère, à trois ou cinq loges qui renferment chacune deux ovules attachés à un axe central; style unique, divisé au sommet en trois ou cinq lobes; capsule ovée, muriquée, un peu ligneuse, à quatre ou cinq loges et à autant de valves; deux graines dans chaque loge. La première espèce connue est le *Vallea stipularis*, Mutis, figuré par Kunth (*Nov. Gener. et Sp. Pl. æquin.*, tab. 489). Ruiz et Pavon, dans leur Flore du Pérou, en ont fait connaître une autre espèce sous le nom de *Vallea cordifolia*. Une troisième espèce a été ajoutée aux précédentes par Kunth qui l'a nommée *Vallea pubescens*. Ces Plantes sont des Arbres qui croissent dans les forêts du Pérou et de Santa-Fé de Bogota. Leurs feuilles sont alternes, entières, cordiformes, accompagnées de deux stipules pétiolaires. Les pédoncules sont axillaires et terminaux, à deux ou trois fleurs, et munis de bractées. (G..N.)

* VALLÉNIE. BOT. PHAN. Pour Wallénie. *V.* ce mot. (G..N.)

VALLESIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi, dans la Flore du Pérou, par Ruiz et Pavon, et ainsi caractérisé : calice petit, persistant, profondément découpé en cinq segmens; corolle hypocratériforme, dont le limbe est à cinq découpures obliques; cinq étamines incluses, à anthères ovoïdes, libres; deux ovaires surmontés d'un seul style et d'un stigmate en forme de massue; fruit composé de deux drupes libres, en forme de massue, chacune renfermant une graine droite. Ce genre se compose de trois espèces, dont l'une a été figurée par Cavanilles (*Icon.*, 3, tab. 297) sous le nom de *Rauwolfia glabra*. Les deux autres ont été décrites et figurées par Ruiz et Pavon et par Kunth, qui leur ont imposé les noms de *Vallesia dichotoma* et *Vallesia chiococcoides*. Ce sont des Arbustes qui croissent dans les lieux incultes du Pérou et sur les rives de l'Amazone. Leurs feuilles sont alternes, ovales ou lancéolées, dépourvues de glandes. Les fleurs sont blanches, portées sur des pédoncules opposés aux feuilles, dichotomes et multiflores. (G..N.)

VALLI. BOT. PHAN. et CRYPT. Ce mot ou celui de *Vallia*, suivi de divers adjectifs de la langue brame, a été employé par Rhéede, dans son *Hortus malabaricus*, pour désigner diverses Plantes dont nous ne citerons ici que les plus remarquables ou les mieux déterminées :

VALLI-CANIRAM, le *Cocculus radiatus*, D. C.

VALLI-CAPO-MALAGO, le *Capsicum frutescens*, L.

Valli-Carati, le *Momordica arantia*, L.

Valli-Cari-Capoesie, l'*Hibiscus ulneus*, L.

Valli-Filix et Valli-Panna, lques espèces de *Lygodium*, et ticulièrement le *L. scandens* de artz.

Valli-Itti-Canni, le *Loranthus giflorus*, Lamk.

Valli-Kara. Arbrisseau du Mar dont Adanson formait un genre s le nom de *Hondbessen*, et qu'il prochait des Caprifoliacées. Jus- le rapporte avec doute au *Pœia*, et Scopoli au *Catesbæa*, genres a famille des Rubiacées.

Valli-Manga-Nari, le *Verbena nodiflora*, L.

Valli-Onapu, le *Balsamina latia*, D. C.

Valli-Panna. *V.* Valli-Filix.

Valli-Sanvari, le *Bombax malaicum*, D. C.

Valli-Schorinegam, une espèce sine du *Bœhmeria interrupta*.

Valli-Teregam, le *Ficus grossularioides*, Burm.

Valli-Tsjori-Valli, le *Cissus ceolaria* de Roxburgh. (G..N.)

VALLISNÉRIE. *Vallisneria*. BOT. N. Genre de la famille des Hycharidées et de la Diœcie Diandrie, ainsi caractérisé : fleurs dioïques. mâles ont un spadice conique, fermé dans une spathe, couvert toute la surface de petites fleurs ; que fleur a un périanthe triparti, fermant deux étamines. Les fleurs elles ont une spathe monophylle, flore ; un périanthe à trois ou six sions ; trois stigmates bifides, lquefois munis extérieurement ppendices ; baie multiloculaire, ndracée, renfermant plusieurs nes pariétales.

'espèce type de ce genre est la *llisneria spiralis*, L. ; Lamk., str., tab. 799, Plante des plus arquables, à cause des phénoes que présente sa fécondation. est aquatique, et, comme il a dit ci-dessus, dioïque, de sorte que les fleurs mâles naissent sur des pieds séparés de ceux qui portent les fleurs femelles. A l'époque de la floraison, les fleurs mâles se détachent du spadice, viennent à la surface de l'eau chercher leurs femelles qui, sensibles pour ainsi dire à cet appel d'amour, s'échappent aussi du sein des eaux au moyen d'un mécanisme admirable. Leur long pédoncule se déroule en spirale jusqu'à ce qu'il ait atteint la superficie de l'eau, et dès que l'acte mystérieux est opéré, ce pédoncule resserre sa spirale et rentre au fond des eaux pour y mûrir ses graines. A.-L. De Jussieu (*Gen. Plant.*) a décrit ce phénomène avec la plus élégante latinité, et Castel en a traduit la description en beaux vers français dans son poëme sur les Plantes. La *Vallisneria spiralis* est fort commune dans les rivières de l'Europe méridionale. Ses feuilles, rubanées, graminiformes, forment quelquefois des amas si considérables qu'elles nuisent au trajet des bateaux. Elle croît aussi dans des contrées fort éloignées. R. Brown l'a trouvée dans la Nouvelle-Hollande, ainsi qu'une espèce nouvelle. D'autres Vallisnéries sont indigènes de l'Amérique et de l'Inde-Orientale. (G..N.)

VALLISNÉRIOIDES. BOT. PHAN. Micheli nommait ainsi le genre que Linné a désigné sous celui de *Vallisneria*. *V.* Vallisnérie. (G..N.)

VALLONIE. *Vallonia*. MOLL. Genre établi par Risso, dans son Histoire naturelle de Nice, mais inutilement, puisque c'est une Valvée qui lui sert de type. *V.* Valvée. (D..H.)

VALLOTE. *Vallota*. BOT. PHAN. Herbert a formé sous ce nom un genre qui a pour type l'*Amaryllis purpurea*, Plante très-belle, originaire du cap de Bonne-Espérance, et que l'on cultive sous différens noms dans les jardins d'Europe. C'est l'*Amaryllis speciosa* de L'Héritier, et le *Crinum speciosum*, L.

Le caractère essentiel de ce nouveau genre résiderait dans son périanthe régulier, vertical, et ses étamines dressées, tandis que dans les vrais *Amaryllis* le périanthe est irrégulier, et les étamines déclinées. Le *Vallota purpurea* est intermédiaire pour le port entre les *Amaryllis* et les *Crinum*, où on l'a successivement placé. Malgré cette ambiguité, nous croyons que cette Plante doit rester parmi les *Amaryllis*, à cause de ses ressemblances nombreuses avec plusieurs véritables espèces de ce dernier genre. D'ailleurs, le périanthe d'une variété de cette espèce est oblique et conséquemment un peu inégal. (G..N.)

VALO. BOT. PHAN. On a ainsi francisé, dans l'Encyclopédie, le nom du genre *Campynema* de Labillardière. *V.* ce mot. (G..N.)

VALONIE. *Valonia*. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) Ce genre, formé par Agardh, avait été placé par lui dans la famille des Ulvacées, parce que toutes les espèces que nous en connaissons sont vertes. L'algologue suédois en mentionna cinq espèces auxquelles nous en ajoutons deux dans notre herbier; trois au moins sont des Plantes assez communes dans certains points de la Méditerranée d'un bout à l'autre. Les caractères du genre résident dans la consistance comme scarieuse de leurs tubes qui, simples ou rameux, sont renflés et épaissis par le liquide coloré qu'ils renferment. Dans notre Cryptogamie de la Coquille, nous avons placé le genre dont il est question près des Vauchéries, dans la famille des Bryopsidées de l'ordre des Encœlies (*V.* ces mots au Supplément). Le *Valonia Œgagropila*, qui fut le type du genre, abonde au fond du golfe Adriatique dans les lagunes de Venise. Le *Valonia intricata* fut découvert par Delile dans le port d'Alexandrie et dans la Mer-Rouge, nous l'avons retrouvée à Cadix. Le *Valonia utricularis* abonde aussi dans les environs de ce port et s'y fait remarquer par sa forme vésiculeuse, croissant à un ou deux pieds sous l'eau sur les cailloux du rivage. (B.)

VALSA. BOT. CRYPT. (*Hypoxylées*.) Fries, dans son *Systema Orbis Vegetabilis*, a divisé le genre *Sphæria* en quatre genres ou sous-genres. L'un d'eux, auquel il donne le nom de *Valsa*, déjà appliqué par Scopoli au genre *Sphæria*, correspond assez exactement au genre *Variolaria* de Bulliard. Il est ainsi caractérisé : périthécium membraneux, renfermant un noyau gélatineux, mou; thèques en forme de massue; sporidies transparentes, presque simples, sortant sous forme gélatineuse dans les temps humides. Les espèces de ce genre sont en partie plongées dans le tissu des Plantes sur lesquelles elles habitent, et leur périthécium se termine en un col allongé. Elles sont généralement petites et croissent sur les branches mortes ou vivantes, et quelquefois sur les feuilles. *V.* SPHÆRIA. (AD. B.)

VALTHERIA. BOT. PHAN. Pour Walthérie. *V.* ce mot. (G..N.)

VALVAIRE. BOT. PHAN. Nom adjectif pour exprimer ce qui a rapport aux valves ou ce qui a de l'analogie avec elles. C'est ainsi qu'on dit Estivation ou Préfloraison valvaires, pour exprimer cette position relative des sépales ou des pétales dans laquelle ils se touchent bord à bord comme les valves d'un péricarpe. On dit aussi Cloisons valvaires pour exprimer celles qui sont adhérentes à la face interne des valves. Ce mot s'emploie par opposition à celui de Cloisons suturales. (A. R.)

VALVE. *Valva*. CONCH. On nomme ainsi l'une des parties d'une Coquille de Conchifère. Cette Coquille est composée de deux valves réunies le plus ordinairement par une charnière et un ligament. Par extension, on a aussi nommé Valve une partie calcaire d'une Coquille, qui est formée d'un assez grand nombre de pièces, d'où le nom de Multivalves. *V.* l'article COQUILLE, dans lequel nous

ons donné les définitions des ter-
es de conchyliogie. (D..H.)

VALVÉE. *Valvata*. MOLL. C'est à
eoffroy, l'auteur du premier Traité
r les Coquilles terrestres et fluvia-
es des environs de Paris, que l'on
it la découverte de la Valvée, qu'il
mma Nérite Porte-Plumet. Cette
oquille devint quelques années
rès le type d'un genre Valvée que
üller institua dans son Traité des
ers. Ce genre fut oublié par Bru-
ière, ainsi que par Cuvier et La-
arck, qui ne le mentionnèrent pas
ns leurs premiers travaux. Dra-
rnaud, dans son Traité des Co-
uilles de France, et Roissy, dans
Buffon de Sonnini, furent les pre-
ers à réparer l'omission du genre
Müller, qui, depuis cette époque,
t introduit dans toutes les mé-
odes. Draparnaud avait indiqué
x Valvées des rapports fort conve-
bles entre les Cyclostomes, qui
ntenaient les Paludines, et les Né-
es, par conséquent entre deux
nres operculés et pectinibranches
mme elles. Roissy ne tint aucun
mpte de cette indication, et plaça
Valvées à la suite des Planorbes.
marck ne mentionna le genre Val-
e qu'en 1811, dans l'Extrait du
urs. Il fait partie de la famille des
ristomiens, et se trouve dans des
pports très-naturels entre les Pa-
lines et les Ampullaires. Dans son
nier ouvrage, cette famille con-
vée présente les Valvées dans les
èmes rapports. Cuvier rapporta aux
rbos presque toutes les Coquilles
ouverture arrondie et opercul ées.
s Valvées y furent admises entre
Paludines et les Cyclostomes. Fé-
ssac, de l'opinion duquel nous ne
uvons guère nous rendre compte,
t les Valvées entre les Vermets et
Natices, dans la famille des Sa-
ts, qui, outre ces trois genres,
nferme encore les Turritelles et les
ludines. Par une extension peu
nvenable, Latreille, dans ses Fa-
lles naturelles du Règne Animal,
gmenta la famille d'une section de
Coquilles marines, et forma une première section de la famille des Péristomiens de Lamarck, dont il retrancha le genre Ampullaire pour le porter dans une autre famille. Blainville n'adopta pas la famille des Péristomiens, et c'est peut-être à tort que cette famille n'a point été conservée, au moins comme section, dans la grande famille des Sabots; car elle a l'avantage de rassembler trois genres qui ont entre eux la plus grande analogie. Caractères génériques : Animal spiral; le pied trachélien, bilobé en avant; la tête bien distincte, prolongée en une sorte de trompe; les tentacules fort longs, cylindracés, obtus, très-rapprochés; les yeux sessiles au côté postérieur de leur base; branchie unique, longue, pectiniforme, plus ou moins exertile hors de la cavité, largement ouverte, et pourvue à droite de son bord inférieur d'un long appendice simulant un troisième tentacule. Coquille discoïde ou conoïde, à tours cylindracés, ne modifiant point la cavité spirale; ouverture obronde, à bords réunis, tranchans; opercule complet, corné, à élémens concentriques et circulaires. Les Coquilles du genre qui nous occupe sont turbinoïdes ou subplanorbiques. Elles sont grisâtres ou verdâtres, et habitent les eaux douces. L'Animal rampe sur un pied ovalaire, sillonné en avant; il prend son point d'attache avec le corps de l'Animal par un pédicule court qui s'insère sous le cou; la tête, proboscidiforme, porte deux tentacules allongés, rapprochés à la base; les yeux sessiles se voient à leur partie externe et postérieure; derrière le tentacule droit est placée la branchie qui sort de la cavité branchiale; lorsque l'Animal marche, elle est pectiniforme, presque toujours en mouvement, et ressemble assez bien à un panache que l'Animal porte sur sa tête. L'espèce la plus connue est la suivante :

VALVÉE PISCINALE, *Valvata piscinalis*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, 2e part., p. 172, n. 1; *Nerita pisci-*

nalis, Müller, Verm., p. 172, n. 358; le Porte-Plumet, Geoffroy, Coq. des envir. de Paris, p. 115, n. 4, pl. 3; *Helix piscinalis*, L., Gmel., p. 3627, n. 44; *Cyclostoma obtusum*, Drap., Coq. de France, pl. 1, fig. 14. Petite Coquille semblable à une petite Dauphinule à spire peu élevée. Elle se trouve dans les eaux douces de France, surtout dans les étangs et les petites rivières; elle est cependant commune dans la Seine. (D..H.)

VALVES. BOT. PHAN. On appelle ainsi les pièces qui composent un péricarpe sec et déhiscent, et qui se séparent les unes des autres à l'époque de la maturité. *V.* PÉRICARPE. Cette expression est également employée, mais moins régulièrement, pour désigner les pièces d'une spathe ainsi que les enveloppes florales des Graminées ou des Cypéracées. (A. R.)

VALVULE. ZOOL. Les anatomistes ont donné ce nom à des replis membraneux, qui existent dans l'intérieur des vaisseaux veineux et lymphatiques, et qui ont pour usage de soutenir la masse du liquide qui y circule et d'en empêcher le retour. Ce nom a également été appliqué au repli membraneux qui existe entre le cœcum et les intestins grêles; c'est la Valvule Iléo-Cœcale. (A. R.)

VALVULINE. *Valvulina*. MOLL. Après un examen attentif des Coquilles que D'Orbigny place dans son genre Valvuline, du moins du plus grand nombre des espèces, nous nous sommes convaincu qu'il fait double emploi, ne présentant que des Coquilles jeunes du genre Clavuline. *V.* ce mot au Supplément. (D..H.)

VAMI. BOT. PHAN. (Poiret.) Syn. du *Cephalotus* de Labillardière. *V.* CÉPHALOTE. (B.)

VAMPI. BOT. PHAN. *V.* COOKIE.

VAMPIRE. *Vampirus*. MAM. Espèce de Phyllostome, devenue le type d'un sous-genre particulier parmi les Chauve-Souris insectivores. Le *Vespertilio Vampirus* des auteurs est au contraire une Chauve-Souris frugivore, la Roussette. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

VAMPUM. REPT. OPH. Espèce du genre Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

VAMPURN. REPT. OPH. Par erreur pour Vampum. (IS. G. ST.-H.)

VANA. OIS. Syn. vulgaire de Vanneau. *V.* ce mot (DR..Z.)

VANCASSAYE. BOT. PHAN. *V.* WOANCASSAYE.

VANCOCHE, VANCOCHO, VANOCO. ARACHN. On connaît sous ce nom, à Madagascar, une espèce de Scorpion dont la blessure est, dit-on, très-venimeuse. (AUD.)

VANDA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Orchidées et de la Gynandrie Monogynie, L., établi par Brown (*in Bot. Regist.*, n. 506), qui l'a ainsi caractérisé essentiellement: labelle pourvu d'un éperon, continu avec la base simple ou munie d'un léger appendice de la colonne (gynostême) qui n'est point ailée, trifide, le lobe du milieu charnu. Pétales ou segmens du périanthe étalés, distincts. Deux masses polliniques obliquement bilobées. A ce genre appartient l'*Aerides paniculatum*, *Bot. Regist.*, n. 220, et probablement quelques espèces d'*Angræcum* des auteurs, particulièrement celui figuré par notre collaborateur Bory de Saint-Vincent, dans son Voyage aux îles d'Afrique, T. 1, p. 339, tab. 19. La Plante qui forme le type du genre est le *Vanda Roxburghii*, parasite sur les Arbres, principalement sur les Manguiers, dans le Bengale. Lindley, dans ses *Collectanea*, en a décrit et figuré une autre espèce sous le nom de *Vanda teretifolia*, et qui est fort remarquable par ses feuilles charnues, cylindriques, analogues à celles de certains *Mesembryanthemum*. Plus tard le même auteur a séparé du genre *Vanda* cette dernière Plante, ainsi que d'autres espèces publiées par Hooker, pour en former le genre *Sarcanthus*. *V.* ce mot. (G..N.)

* VANDANGERON. ARACHN.

un des noms vulgaires du Lepte tomnal. *V.* ce mot. (B.)

*VANDÉES. *Vandeæ.* BOT. PHAN. ibu de la famille des Orchidées, ıbli par Lindley, et qui a pour pe le genre *Vanda.* (G..N.)

VANDELLIE. *Vandellia.* BOT. IAN. Genre de la famille des Scrolarinées et de la Didynamie Anospermie, L., offrant les caractères sentiels suivans : calice persistant, quatre divisions, la supérieure bile; corolle tubuleuse, à deux lèes, la supérieure entière, l'inféeure bilobée; quatre étamines diynames, à anthères rapprochées ır paires; ovaire surmonté d'un ul style et de deux stigmates; capıle uniloculaire, polysperme. Vahl réuni à ce genre le *Matourea* d'Auet; mais ce rapprochement n'est ıs encore définitivement admis. Le *'andellia diffusa*, L., Lamk., Ilstr., tab. 522; *Caa-Ataia*, Pison, *rasil.*, 230, *Icon.*, est une petite ante herbacée qui a le port du *Venica serpyllifolia.* De ses racines tites et fibreuses, s'élève une tige êle, un peu pubescente, rameuse, ırnie de feuilles opposées, ovales ı un peu arrondies. Les fleurs sont illaires, solitaires au sommet de édoncules courts, alternes et simes. Vahl, dans ses *Eclogæ ameriınæ*, a bien décrit cette Plante qui oît dans l'Amérique méridionale, rincipalement aux îles de Sainteroix et de Montferrat. Le premier hier des Transactions de la Société édico-Botanique de Londres conent une nouvelle description et une onne figure de cette espèce par le octeur Hancock, qui l'a étudiée dans Guiane hollandaise, et qui en a it connaître les propriétés médiıles. C'est cette Plante qui fournit médicament connu sous le nom 'Haimarada de la Guiane. (G..N.)

VANDELLIUS. POIS. (Shaw.) *V.* ÉPIDOPE.

VANDIÈRE. POIS. Syn. vulgaire Lyre. *V.* CALLIONIME. (B.)

VANDOISE. POIS. Espèce d'Able. *V.* ce mot. (B.)

VANELLE. BOT. PHAN. Dans l'Encyclopédie, on a décrit sous ce nom le *Stylidium. V.* ce mot. (G..N.)

VANELLUS. OIS. *V.* VANNEAU.

VANESSE. *Vanessa.* INS. Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Diurnes, établi par Fabricius, et adopté par Latreille et tous les entomologistes, avec ces caractères : les deux pieds antérieurs notablement plus courts que les autres, repliés, point ambulatoires dans les deux sexes; cellule centrale des ailes inférieures ouverte; palpes inférieurs contigus dans toute leur longueur, terminés presque insensiblement en pointe et très-comprimés; antennes terminées brusquement par un bouton court, en forme de toupie ou ovoïde. Chenilles chargées de nombreuses épines. Ce genre se distingue facilement des Libythées, Biblis et Nymphales, parce que les antennes de ces Papillons sont terminées par une massue allongée ou presque filiforme, et que leurs chenilles sont nues. Les Argynnes, Céthosies et Mélittées, en diffèrent par leurs palpes inférieurs qui sont peu comprimés, écartés dans leur longueur, ou du moins à leur extrémité, et terminés brusquement par un article aciculaire. On trouve les nombreuses espèces de ce genre dans toutes les contrées du monde; beaucoup sont ornées des plus riches couleurs. Parmi celles de nos climats, nous citerons :

La VANESSE VULCAIN, *Vanessa Atalanta,* Latr., God., Hist. nat. des Lépid. de France, T. 1, p. 6, fig. 1. Il a plus de deux pouces d'envergure; ses ailes sont dentées, un peu anguleuses, leur dessus est noir, traversé par une bande d'un beau rouge, avec des taches blanches sur les supérieures; le dessous est marbré de diverses couleurs. Sa chenille est noire et épineuse; elle vit sur l'ortie. Ce Papillon est très-commun dans toute la France. On le trouve

dans l'Inde, en Amérique et en Afrique. (G.)

VANGA. OIS. Genre de l'ordre des Insectivores. Caractères : bec dur, long, conique, courbé seulement à la pointe qui est très-crochue et acérée ; bords des mandibules droits, tranchans : pointes échancrées ; narines placées de chaque côté à une petite distance de la base du bec, et longitudinalement percées dans sa masse cornée, couvertes en dessus par un cartilage ; base des mandibules garnie de soies roides ; pieds médiocres ; tarse de la longueur ou plus long que le doigt auquel l'externe est ainsi réuni jusqu'à la première articulation, et l'interne immédiatement soudé ; ailes médiocres : première, deuxième et troisième rémiges étagées, celle-ci surpassant toutes les autres. On connaît assez peu l'histoire et les mœurs des trois espèces qui, jusqu'à ce jour, constituent le genre Vanga ; on sait seulement que ces Oiseaux, qui habitent différentes îles de l'archipel Indien et la grande terre de la Nouvelle-Hollande, sont d'un caractère turbulent, tracassier pour les autres Oiseaux, et même féroce lorsque la force leur donne un empire absolu sur leurs adversaires. Ils se nourrissent de petites proies, et paraissent dédaigner toute autre espèce d'alimens. On les trouve constamment sur la lisière des grandes forêts, rarement dans leur intérieur, et jamais dans les plaines et les champs cultivés. Nous devrons sans doute aux observateurs qui parcourent en ce moment les contrées habitées par les Vangas, de quoi compléter bientôt leur histoire naturelle.

VANGA CAP-GRIS, *Lanius kirbocephalus*, Less., Zool. de la Coquille, pl. 11. Parties supérieures d'un rouge brun très-vif, nuancé d'orangé ; tête, joues et dessous de la gorge d'un gris cendré ; rémiges et rectrices d'un gris-fauve, uniforme en dessus, d'un gris clair en dessous ; parties inférieures d'un rouge fauve ; bec d'un gris bleuâtre ; pieds cendrés. Taille, neuf pouces. De la Nouvelle-Guinée.

VANGA DESTRUCTEUR, *Vanga destructor*, Temm. ; Cassican destructeur, Ois. color., pl. 273. Parties supérieures d'un cendré bleuâtre ; sommet de la tête, nuque et plumes qui recouvrent les oreilles d'un noir bleuâtre ; petites et moyennes tectrices alaires d'un gris plombé, avec le bord plus clair ; rémiges primaires et secondaires d'un cendré obscur ; quelques-unes des tertiaires bordées extérieurement de blanc, ce qui forme une raie longitudinale sur l'aile ; rectrices noires, terminées de blanc, à l'exception des intermédiaires ; front, gorge, côtés, devant du cou et tectrices caudales d'un blanc pur ; parties inférieures d'un blanc grisâtre ; bec d'un gris bleuâtre ; pieds bruns. Taille, dix pouces. La femelle a les teintes beaucoup moins pures : le noir bleuâtre est remplacé chez elle par du brun cendré ; ensuite les plumes de la tête et de la nuque ont dans leur centre une petite ligne longitudinale blanche ; les ailes sont d'un brun uniforme, sans raie blanche ; enfin elle a les parties inférieures d'un blanc roussâtre terne et les flancs bruns. De la Nouvelle-Hollande.

VANGA A TÊTE BLANCHE, *Vanga leucocephala*, *Lanius curvirostris*, Lath. ; Pie-Grièche de Madagascar, Buff., pl. enl. 228. Parties supérieures noires, irisées de vert ; tête, cou, gorge et parties inférieures d'un blanc pur ; occiput d'un noir verdâtre ; rémiges blanches à l'intérieur, noires à l'extérieur, avec le bord des cinq premières blanc ; tectrices alaires d'un noir verdâtre, les grandes terminées de blanc ; rectrices cendrées à la base, noires ensuite, puis terminées de blanc ; bec noir ; pieds d'un gris de plomb. Taille, dix pouces. De Madagascar et des Indes. (DR..Z.)

VANGERON. POIS. *V.* SAUMON, sous-genre OMBRE.

VANGUIER. *Vangueria*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ru-

cées, ainsi caractérisé : le limbe calice est à cinq dents; la corolle petite, presque campanulée, à q divisions aiguës, étalées, ayant gorge garnie de poils. Les étanes, au nombre de cinq, sont esque incluses, avec des anthères rdiformes, allongées. Le style simple se termine par un stigmate ovoïde à cinq lobes peu marqués. Le fruit t globuleux, pomiforme, déprimé, uronné par les dents calicinales, artées et accrues. Il est charnu, et ntient cinq nucules osseux, monoermes et indéhiscens. L'embryon, acé dans un endosperme charnu, ses cotylédons larges et assez épais. genre a pour espèce unique le VANIER DE MADAGASCAR, *Vangueria ulis*, Vahl, ou *Vavanga chinensis*, ohr, Arbrisseau qui croît à Madaascar et dans l'Inde, et qu'on culve dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale, à cause de ses uits qui sont bons à manger. Ses uilles sont opposées, entières, avec es stipules aiguës, persistantes, inapétiolaires; ses fleurs sont petites, sposées par grappes rameuses sur s rameaux dénudés. Un grand nombre de ces fleurs sont stériles. (A. R.)

VANIERA. BOT. PHAN. Loureiro (*Flor. Cochinch.*, 2, p. 691) a établi us ce nom un genre de la Monœcie entandrie, L., et qui paraît avoir eaucoup de rapports avec les genres *rocris* et *Bœhmeria*, dans la famille es Urticées. Voici les caractères essentiels qu'il lui a asssignés : fleurs ionoïques; les mâles mêlées aux feielles, sur un réceptacle commun. e calice est charnu, à quatre divisions; il n'y a point de corolle; les nthères sont au nombre de cinq et resque sessiles. Les fleurs femelles nt un ovaire comprimé, surmonté 'un stigmate. Le fruit est une baie ormée de la soudure de plusieurs eurs femelles. Ce genre, encore rop peu connu pour que son admission soit définitive, se compose le deux espèces (*Vaniera cochinchinensis* et *Vaniera chinensis*, Lour., *loc. cit.*) qui, comme leurs noms spécifiques l'indiquent, croissent dans les saines localités de la Cochinchine. Ce sont des Arbustes tantôt munis d'aiguillons, tantôt inermes, à feuilles alternes, entières, et à fleurs axillaires, réunies en tête globuleuse. Le *Vaniera cochinchinensis*, qui est muni d'aiguillons, sert à faire des haies basses.

Sprengel a placé les deux espèces de *Vaniera* dans le genre *Procris*. (G..N.)

VANILLE. *Vanilla*. BOT. PHAN. L'*Epidendrum Vanilla*, L., a été érigé en un genre distinct par Swartz, dans sa Flore des Indes-Occidentales, et ainsi caractérisé : périanthe à cinq pétales ouverts; un sixième ou le labelle à peu-près en forme de capuchon, sans éperon, et adné au gynostême; anthère terminale, operculée; gynostême élargi en un stigmate concave; pollen distribué en masses granuleuses; capsule en forme de silique, bivalve, pulpeuse intérieurement, renfermant des graines non arillées. Ce genre fait partie de la famille des Orchidées et de la Gynandrie Monandrie, L. Il ne renferme que deux ou trois espèces, parmi lesquelles le Vanillier, *Vanilla aromatica*, Swartz, qui fournit la substance connue dans le commerce sous le nom de Vanille, mérite une mention particulière.

Le Vanillier est un Arbuste dont les rameaux sarmenteux et flexibles s'élèvent très-haut en s'enroulant autour des Arbres voisins. Ses feuilles sont alternes, persistantes, épaisses, un peu coriaces, légèrement ondulées sur les bords. Ses fleurs sont très-grandes, purpurines, odorantes et disposées en bouquets. Cette Plante croît spontanément dans l'Amérique équinoxiale, principalement au Mexique, dans les républiques de Colombie, du Pérou, à la Guiane, etc. Elle est cultivée dans les Antilles, au Brésil, et dans d'autres contrées des climats chauds; elle prospère dans les sites ombragés et arrosés par des sources.

C'est le fruit de cette Plante qui forme la Vanille du commerce. Celle-ci a la forme d'une silique un peu comprimée, amincie aux deux bouts, et tronquée au sommet; sa grosseur ordinaire est celle d'une plume de cygne; sa longueur varie entre cinq et dix pouces; sa couleur est brune-rougeâtre, luisante. A l'intérieur, la Vanille contient un parenchyme pulpeux, noir, dans lequel sont nichées des graines noires, brillantes et très-petites. L'odeur de cette substance est suave, balsamique; sa saveur chaude, un peu douceâtre. Ces qualités physiques dépendent de l'huile volatile et de l'acide benzoïque qui y sont contenus; souvent cette dernière substance forme des efflorescences cristallines à la surface du fruit. La partie pulpeuse est la seule douée de principes aromatiques.

La récolte de la Vanille se fait avant sa complète maturité; on la fait sécher à l'ombre, et on l'enduit extérieurement d'une légère couche d'huile fixe (d'Acajou ou de Ricin), dans le but de lui donner une certaine souplesse, et d'empêcher les principes volatils de se dissiper. Enfin on dispose ces fruits, improprement nommés gousses ou siliques, par petites bottes de cinquante ou de cent, que l'on expédie en Europe après les avoir enveloppées dans des petites boîtes bien closes. On distingue dans le commerce plusieurs sortes de Vanille qui, suivant l'opinion communément adoptée par les pharmacologistes, sont dues à des variétés de la même espèce cultivée ou sauvage. Néanmoins les gousses de quelques Vanilles ont une forme tellement particulière, que des espèces distinctes du genre *Vanilla* sont susceptibles de fournir des fruits odorans à peu près semblables. La Vanille la plus estimée est celle qui a reçu le nom de *Vanilla Leq;* elle est longue d'environ six pouces, large de trois à quatre lignes, rétrécie aux deux extrémités et courbée à sa base; elle est un peu molle, visqueuse, d'une couleur rougeâtre foncée, et d'une odeur extrêmement suave, analogue à celle du Baume du Pérou. On lui donne le nom de Vanille givrée quand elle s'est couverte d'efflorescences d'acide benzoïque, après avoir été conservée dans un lieu sec et dans des vases qui ne sont pas hermétiquement fermés. On nomme *Vanilla Simarona* ou bâtarde, une sorte commerciale qui vient de Saint-Domingue; elle est plus petite que la précédente, d'un brun moins foncé, moins aromatique, plus sèche, et non susceptible de se couvrir d'efflorescences. Enfin le Vanillon ou la grosse Vanille du commerce français, *Vanilla Pomprona* ou *Bova* des Espagnols, est une autre sorte dont la longueur est de cinq à sept pouces, la largeur de six à neuf lignes. Elle est très-brune, molle, visqueuse, presque toujours ouverte, d'une odeur forte, moins suave que la Vanille Leq. On l'envoie du Brésil, confite pour ainsi dire dans un liquide sucré, et renfermée dans des boîtes de fer-blanc.

La Vanille est un des aromates les plus recherchés, surtout par les chocolatiers, les glaciers, les crêmiers et les confiseurs. On la vantait autrefois pour ses propriétés excitantes, aphrodisiaques et antispasmodiques; mais depuis long-temps les médecins n'en font plus d'usage comme moyen thérapeutique. (G..N.)

VANILLOPHORUM. BOT. PHAN. (Necker.) Syn. de *Vanilla*. *V.* VANILLE. (G..N.)

VANNEAU. *Vanellus*. OIS. Genre de la seconde famille des Gralles. Caractères : bec court, grêle, droit, comprimé; pointe des deux mandibules renflée; base de la supérieure très-évasée par le prolongement du sillon nasal; narines placées de chaque côté du bec et fendues longitudinalement dans la membrane qui recouvre l'évasement; pieds grêles; quatre doigts : trois devant; l'intermédiaire réuni à l'extérieur par une courte membrane; un derrière, presque nul ou très-court, articulé sur

tarse et ne touchant point la terre; es ordinairement pointues : pre- ière rémige la plus courte, ainsi ie les deux suivantes; alors les qua- ème et cinquième sont les plus ıgues. Le poignet, dans certaines pèces exotiques, est armé d'un fort eron. Les Vanneaux sont extrê- ement répandus dans tout l'ancien ntinent : ils sont représentés dans nouveau par plusieurs espèces qui rtent au poignet un éperon allon- , dont la pointe, très-aiguë, est ez souvent recourbée. Ils aiment voyages, et les entreprennent par upes fort nombreuses, s'arrêtant ıjours dans les marais ou dans le isinage des eaux bourbeuses, qui ır procurent en abondance des rs et de petits mollusques, seule urriture dont ils fassent usage, tre les jeunes pousses de certains gétaux et le frai de grenouille. Ils cent leur nid au sein des marais, des mottes de terre assez éle- es, pour que leur jeune famille it point à souffrir de la crue su- e des eaux.

† Ailes nues, sans éperon.

VANNEAU D'ASTRACAN. *V.* BÉCAS- U D'ASTRACAN.

VANNEAU AUSTRAL. *V.* CHEVALIER STRAL.

VANNEAU DES BOIS. *V.* CHEVALIER BOIS.

VANNEAU BORÉAL, *Vanellus bo- lis*, Vieill.; *Tringa borealis*, Lath. ties supérieures noirâtres, les in- eures d'un gris cendré; côtés du d'un gris foncé, tacheté de gris r; sourcils blancs; rémiges et rec- es noires; bec et pieds bruns. lle, dix pouces. De la baie du -Georges.

VANNEAU BRUN. *V.* CHEVALIER EQUIN.

VANNEAU CENDRÉ. *V.* PHALAROPE ERBORÉ.

VANNEAU CENDRÉ DU CANADA. *V.* VALIER CENDRÉ.

VANNEAU HUPPÉ, *Vanellus cris- s*, Meyer; *Tringa Vanellus*, l., Buff., pl. enl. 242. Parties supérieures d'un foncé à reflets éclatans; sommet de la tête, nuque, devant du cou et poitrine d'un noir irisé; plumes occipitales très-longues, effilées et recourbées en haut; rectrices blanches, terminées par un grand espace noir, les deux latérales exceptées; côtés du cou et parties inférieures d'un blanc pur; tectrices subcaudales rousses; bec noirâtre; pieds d'un rouge brunâtre. Taille, douze pouces et demi. Les jeunes, avant la mue, ont une huppe occipitale très-courte, du noirâtre au-dessous des yeux; des nuances blanches et cendrées à la gorge; la plupart des plumes bordées de brun roussâtre. Du reste ce plumage est sujet à de nombreuses variations accidentelles. Les beaux reflets de son plumage et l'aigrette qui surmonte sa tête, font du Vanneau un Oiseau fort remarquable. On assure que son nom lui vient de l'espèce de bruissement qu'occasione le mouvement de ses ailes, et qui rappelle assez bien le bruit d'un van que l'on agite. Ces Oiseaux sont doués d'une agilité et d'une souplesse étonnantes; c'est surtout dans les airs qu'on les voit étaler avec grâce ces dons précieux, se poursuivre, se fuir, se rapprocher en prenant mille attitudes différentes. Jacquemart, de Lille, à qui l'histoire naturelle doit une foule d'observations intéressantes, a remarqué que, chez les Vanneaux, le besoin de la société allait jusqu'à leur faire mépriser la liberté. « Parmi plusieurs Vanneaux que je tenais enfermés dans mon jardin, dit ce savant observateur, j'en ai vu un recouvrer l'usage de ses ailes que l'on avait coupées, et ne s'en servir que pour faire de petites excursions. Il revenait constamment près de ses malheureux compagnons partager leurs peines, et sacrifier à l'amitié le plus beau présent de la nature. » Les Vanneaux arrivent dans nos contrées vers le milieu du mois de mars, et, comme leurs troupes sont fort nombreuses, ils doivent changer presque tous les jours de terrain, autrement ils se trouveraient

dans la pénurie de nourriture. A la fin d'avril l'amour vient rompre tous les liens sociaux, et faire naître même des jalousies, occasioner des querelles et souvent des combats. Alors la plupart nous quittent et se dirigent vers des régions plus septentrionales. Ceux qui nous restent, devenus aussi solitaires qu'ils étaient sociables, ne s'occupent plus que du soin d'élever leurs petits. La femelle, après avoir fait choix, au milieu de son marais, d'une petite butte de terre, se borne à couper l'herbe qui la gêne, et y pond trois ou quatre œufs d'un vert foncé et tachetés de noir. Les petits éclosent au bout de vingt jours et ne tardent guère à quitter le nid. A la fin de l'été les voyageurs du nord reviennent : ils séjournent encore quelque temps; mais à l'approche des gelées tous se remettent en route pour le midi de l'Europe, où ils prennent leurs quartiers d'hiver.

Vanneau d'Islande. *V.* Bécasseau canut, en plumage d'été.

Vanneau Keptuschea. *V.* Bécasseau Keptuschea.

Vanneau maritime. *V.* Bécasseau violet.

Vanneau noir. *V.* Chevalier arlequin.

Vanneau ondé. *V.* Bécasseau ondé.

Vanneau a oreilles brunes. *V.* Bécasseau a oreilles brunes.

Vanneau-Pluvier, *Vanellus melanogaster*, Bechst; *Tringa squatoria*, Gmel., Lath., Buff., pl. enl. 923. Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes tachetées de jaune verdâtre, et bordées de cendré et de blanchâtre; front, gorge, milieu du ventre, cuisses, abdomen et tectrices subcaudales d'un blanc pur; sourcils, devant du cou, côtés de la poitrine et flancs blancs, tachetés de brun et de cendré; rectrices blanches à l'origine et roussâtres vers le bout, rayées, les intermédiaires surtout, de brunâtre; tectrices subcaudales rayées extérieurement et diagonalement de brun; bec noir; pieds cendrés. Taille, onze pouces. Les jeunes, avant la mue, ont le front, les sourcils, les côtés de la poitrine et les flancs variés de taches plus grandes et plus pâles qu'elles ne le sont dans les adultes; en général toutes les nuances sont beaucoup plus grisâtres. C'est alors le Vanneau gris de la planche 854 des Ois. enl. de Buffon. Le plumage de noces est d'un noir profond sur les parties supérieures dont les plumes sont terminées par un grand espace blanc; les tectrices alaires et les scapulaires ont de grandes taches blanches; les joues, la gorge, les côtés et le devant du cou, le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs, sont noirs; le front, une large bande au-dessus des yeux, les côtés du cou et de la poitrine, les parties inférieures, sont d'un blanc pur; la nuque est variée de noir, de brun et de blanc. C'est alors le *Tringa helvetica*, Gmel.; *Charadrius apricarius*, Wils.; le Vanneau suisse, Buff., pl. enl. 855. Cette espèce, beaucoup plus rare que le Vanneau huppé, se rapproche davantage des Pluviers par les habitudes, et c'est vraisemblablement le motif qui a décidé Cuvier à la considérer comme type d'un genre qu'il a appelé Squaturole.

Vanneau rayé des îles Sandwich. *V.* Chevalier a tête rayée.

Vanneau de Terre-Neuve. *V.* Sanderling variable.

Vanneau uniforme. *V.* Bécasseau uniforme.

Vanneau varié. *V.* Bécasseau varié.

†† Ailes éperonnées.

Vanneau armé a calotte blanche, *Vanellus albicapillus*, Vieill. Parties supérieures, poitrine et ventre d'un gris clair; joues, côtés du cou et de la gorge striés de blanc et de noir; tête ornée d'une caroncule plate et jaune, dont une partie s'élève au-dessus du front, et l'autre pend sur le cou; rémiges noires; moyennes tectrices alaires bordées de blanc; rectrices noires, terminées

blanc; tectrices caudales blan-
es; bec jaune, noir à la pointe;
ds orangés. Taille, treize pouces.
(DR..Z.)

VAN-RHEEDIA. BOT. PHAN.
umier.) Syn. de *Rheedia*. *V.* ce
t. (G..N.)

VANSIRE. MAM. Espèce de Man-
uste dont Fr. Cuvier a fait le type
sous-genre Atilan, que caracté-
eraient l'absence de la poche anale
un nombre de fausses molaires
oindre que dans les vraies Man-
ustes. *V.* MANGOUSTE au mot CI-
ITE. (IS. G. ST.-H.)

VANTANEA. BOT. PHAN. Aublet
lantes de la Guiane, T. 1, p. 572,
1. 229) a établi sous ce nom, qui a
changé inutilement par Schreber
celui de *Lemnescia*, un genre ap-
tenant à la Polyandrie Mono-
nie, L., mais dont les affinités na-
relles ne sont pas encore bien dé-
minées. Il offre pour caractères
entiels : un calice à cinq dents;
e corolle à cinq pétales étroits, al-
gés; des étamines nombreuses,
érées, ainsi que la corolle, sur
disque urcéolé placé sous l'ovaire;
style allongé, filiforme, terminé
un stigmate obtus; une capsule?
inq loges monospermes. Le *Van-
ea guianensis*, Aubl., *loc. cit.*;
mniscia floribunda, Willd., est un
bre de la Guiane, haut d'environ
gt pieds, rameux au sommet,
ni de feuilles alternes, ovales-
ongues, pétiolées. Les fleurs sont
minales et disposées en corymbes
is, d'un beau rouge de corail.
(G..N.)

VAORANTHE. BOT. PHAN. Syn.
Physena. *V.* ce mot et VARON-
:. (B.)

VAPPON. *Vappo*. INS. Genre de
dre des Diptères, famille des No-
nthes, tribu des Stratiomides,
li par Latreille, confondu avec
Sargus par Fallen, et auquel
gen et Macquart ont donné le
n de *Pachygaster*. Les caractè-
de ce genre sont exprimés ainsi
son auteur : antennes insérées
dans un enfoncement antérieur de la tête, non loin du bord supérieur de la bouche, rapprochées à leur base, dirigées en avant, composées de trois articles, le premier très-court, presque cylindrique; le second aussi court, mais plus large que le premier, orbiculaire; le troisième presque sphérique, un peu comprimé, beaucoup plus grand que les précédens, paraissant divisé en quatre anneaux, muni d'une soie terminale un peu velue à sa base; trompe cachée dans la cavité buccale lors du repos; palpes insérés vers la base de la trompe, un peu velus, divergens, coniques; tête hémisphérique-allongée; yeux espacés dans les femelles, convergens sur le front dans les mâles; trois ocelles disposés en triangle sur le haut du front; corps presque triangulaire, glabre; corselet un peu oblong, plus large à sa partie postérieure qu'à l'antérieure; écusson mutique; ailes assez grandes, lancéolées, velues vues au microscope, couchées horizontalement et parallèlement sur le corps pendant le repos, ayant une cellule discoïdale émettant trois nervures qui atteignent le bord postérieur de l'aile; balanciers découverts; abdomen plus large que la partie postérieure du corselet, très-convexe en dessus, concave en dessous; les segmens peu distincts; pates de longueur moyenne. La larve est allongée, d'un gris roussâtre, marquée de trois bandes longitudinales, obscures. Elle a été observée par Carcél et décrite avec détail par Macquart, à qui la science doit un travail très-remarquable sur les Diptères du nord de la France. Cette larve vit dans le terreau d'orme. A l'état parfait, les Vappons fréquentent les fleurs.

La seule espèce connue se trouve en France; c'est le VAPPON NOIR, *Vappo ater*, Latr., Fabr.; *Pachygaster ater*, Meig., Dipt. d'Eur. T. III, p. 102, tab. 24, fig. 17; Macquart, Dipt. du nord de la France; Asiliques, etc., p. 112. (G.)

VAQUE-BATUÉ, VAQUE-PETOUSE. OIS. Noms vulgaires du Troglodyte. *V.* SYLVIE. (DR..Z.)

VAQUERELLE. BOT. PHAN. Mauvaise dénomination française substituée par Poiret au nom scientifique d'*Actinotus*. (G..N.)

VAQUETTE. BOT. PHAN. Nom vulgaire, en plusieurs contrées de la France, du Gouet maculé. (G..N.)

VAQUOIS. *Pandanus*. BOT. PHAN. Genre qui, par son port, se rapproche singulièrement des Palmiers, dont il s'éloigne par les parties de sa fructification, par laquelle il se rapproche des Typhinées. Cependant Robert Brown en a formé le type d'un ordre naturel nouveau, auquel il a donné le nom de Pandanées. Le genre *Pandanus* peut être caractérisé de la manière suivante : les fleurs sont dioïques, disposées en chatons; les chatons mâles sont rameux, entièrement recouverts d'étamines, sans trace de périanthe, et dont chacune doit être considérée comme une fleur mâle. Les fleurs femelles se composent d'ovaires uniloculaires, distincts ou soudés, réunis sur un spadice. Ils deviennent des drupes fibreuses, souvent soudées plusieurs ensemble, uniloculaires, et contenant une graine attachée par sa base à un trophosperme latéral. Les espèces qui composent ce genre sont, comme nous l'avons dit, des Arbres ou des Arbrisseaux ayant le port des Palmiers; c'est-à-dire un style simple, cylindrique, formé par la base des feuilles soudées; celles-ci sont longues, roides, linéaires, quelquefois disposées en spirale à la partie supérieure de la tige. Toutes les espèces sont originaires de l'Inde ou de la Polynésie, ou des îles Australes d'Afrique. On doit à Du Petit-Thouars une Monographie des espèces qui croissent aux îles Maurice, et dont le nombre ne s'élève pas à moins de quinze.

Le VAQUOIS ODORANT, *Pandanus odorantissimus*, L. fils, Suppl. Son stipe s'élève à une hauteur de douze à quinze pieds; il est simple ou quelquefois légèrement rameux à son sommet. Ce stipe, beaucoup plus mince dans sa partie inférieure qu'à la supérieure, est marqué extérieurement de l'empreinte qu'ont laissée les feuilles qui se sont détachées. Ces feuilles sont réunies en faisceaux au sommet du stipe. Elles sont linéaires, très-longues, roides, résistantes, vertes, bordées de rougeâtre, disposées en spirale. Les fleurs naissent du centre des feuilles. Cet Arbre croît sur le continent et dans l'archipel de l'Inde. Ses fleurs mâles répandent une odeur très-suave, et sont pour ce motif très-recherchées, surtout en Egypte où elles se vendent à un prix très-élevé. On plante cet Arbre autour des habitations pour en faire des haies. Il est cultivé aux îles de France et de Mascareigne. On se sert de ses feuilles pour préparer des nattes, dans lesquelles on enveloppe le sucre, le café, et en général les marchandises qui nous viennent de ces deux îles.

Parmi les autres espèces de ce genre, nous mentionnerons ici le *Pandanus edulis*, Du Petit-Thouars, qui croît à Madagascar, et dont les habitans mangent les fruits; le *Pandanus polycephalus*, Lamk., Encycl., ou *Pandanus humilis*, de Rumph, originaire des Moluques, où son bourgeon terminal se mange comme celui du Chou-Palmiste. (A. R.)

VAR. BOT. PHAN. Syn. d'*Hibiscus tiliaceus* à Madagascar. (B.)

VARAGOU. BOT. PHAN. (Leschenault.) Nom d'une espèce de Paspale, *Paspalum frumentaceum*, aux environs de Pondichéry. *V.* PASPALE. (B.)

VARAIRE. BOT. PHAN. Un des noms français du genre *Veratrum* *V.* VÉRATRE. (G..N.)

* VARAKA. BOT. PHAN. (Rhéede.) Même chose que Barca. *V.* ce mot. (B.)

VARAN OU OUARAN. REPT. SAUR. Nom de pays des Tupinambis d'Egypte. *V.* TUPINAMBIS. (IS. G. ST.-H.)

VARANUS. REPT. SAUR. Merrem Fitzinger ont donné ce nom à une division du genre Tupinambis; s il importe de remarquer que le mier de ces auteurs attribue au t *Varanus* un sens beaucoup plus ndu que le premier. *V.* TUPINAMBIS. (IS. G. ST.-H.)

VARDIOLE. OIS. (Buffon.) Syn. sumé du Moucherolle Tchetrechè. MOUCHEROLLE. (DR..Z.)

VARE. MAM. (Gesner.) Nom d'une été de l'Ecureuil ordinaire. (IS. G. ST.-H.)

VAREC ou VARECH. BOT. CRYPT. *Hydrophytes.*) Noms vulgaires on donne sur les côtes océanes . Plantes marines et principalement aux Fucacées jetées sur le rive et dont les habitans forment tas pour fumer les terres ou brûler les débris pour faire de la Soude. (B.)

VARECA. BOT. PHAN. Gaertner *Fruct.*, p. 290, tab. 6, fig. 6) a rit, sous le nom *Vareca zeylanica*, le fruit d'une Plante de Ceylan nant un genre nouveau que De dolle a placé à la suite de la famille des Passiflorées. Ce fruit est une e uniloculaire, renfermant une pe divisée en plusieurs cellules tielles où sont logées les graines. placentas sont au nombre de s, pariétaux et polyspermes. Ce re est trop peu connu pour que adoption soit définitive.

Dans le premier volume de la *Flora ica*, le docteur Wallich a publié, près Roxburgh, trois espèces nouvelles de *Vareca*, sous les noms de *reca moluccana*, *lanceolata* et *heclita*; mais il est douteux qu'elles artiennent bien réellement au re *Vareca*. Sprengel a cru devoir réunir à l'*Hydnocarpus*, genre ement fondé par Gaertner, et qui artient à la famille des Flacourtées. Dans ces Plantes, le calice à cinq folioles ou quinquéparti, orelle est à cinq pétales; il y a étamines, dont les filets sont unis à la base en un tube annulaire entourant l'ovaire. (G..N.)

* VARENNEA. BOT. PHAN. Ortega (*Decad.*, 5, p. 66, tab. 9) a décrit un genre de Légumineuses, sous le nom de *Viborquia*, qui ne pouvait être adopté, parce que d'une part c'était une mauvaise orthographe du nom de Viborg auquel ce genre était dédié, et que, d'un autre côté, il existait déjà trois genres nommés *Viborgia* par divers botanistes. De Candolle, dans ses Mémoires sur les Légumineuses, p. 494, a substitué au nom générique celui de *Varennea*, et a ainsi caractérisé le genre en question : calice tubuleux-campanulé, persistant, à cinq dents, dont les deux supérieures sont les plus larges; corolle presque papilionacée; l'étendard cunéiforme, échancré; les ailes en forme de faux; la carène concave au sommet, composée de deux pétales spatulés; dix étamines monadelphes, avec la gaîne fendue selon Ortega, diadelphes d'après les dessins inédits de la Flore du Mexique; ovaire oblong, surmonté d'un style filiforme subulé et d'un stigmate en tête; gousse oblongue, plane-comprimée, presque en forme de faux, renfermant une graine oblongue-réniforme, attachée au sommet de la gousse. Ce genre est placé à la suite de la famille, attendu l'incertitude des descriptions. On le dit néanmoins voisin du *Nissolia* et du *Pterocarpus*. Le *Varennea polystachya* est un Arbrisseau du Mexique, à feuilles imparipinnées, composées d'un grand nombre de folioles, la supérieure obbordée, manquant quelquefois. Les fleurs sont petites, blanches, disposées en une panicule composée de plusieurs grappes. (G..N.)

VARETTE. BOT. PHAN. Nom substitué inutilement dans l'Encyclopédie à celui d'*Adenanthos*. (G..N.)

VARGA. POIS. Syn. de *Murena Balearica*, Delaroche, aux îles Baléares. *V.* MURÈNE. (B.)

VARGADELLE. POIS. Nom que

donnent les pêcheurs à la jeune Saupe. *V.* Bogue. (B.)

* VARGASIA. BOT. PHAN. Sous ce nom, Sprengel (*Syst. Veget.*, 2, p. 283) a publié un genre établi par Bertero en manuscrit, qui appartient à la famille des Malpighiacées, et qui est ainsi caractérisé : calice quinquéfide, dépourvu de glandes; pétales presque sessiles; styles soudés à la base, réfléchis au sommet; samare ailée au sommet. Ce genre se compose de deux espèces (*Vargasia glabra* et *Vargasia tomentosa*) qui croissent à Saint-Domingue, et qui probablement ont été considérées par les botanistes comme des espèces de *Banisteria;* elles en diffèrent surtout par l'absence de glandes au calice. (G..N.)

VARI. MAM. Espèce du genre Maki. *V.* ce mot. (B.)

VARIA. MAM. *V.* Chat-Panthère.

VARIADA. POIS. (Delaroche.) C'est-à-dire *Variée*. Nom d'une variété du *Spares Sargus*, L., aux îles Baléares. *V.* Spare. (B.)

* VARIANS. *Variantes*. REPT. OPH. (Oppel.) *V.* Erpétologie.

VARICES. MOLL. On donne ce nom aux bourrelets longitudinaux et persistans qui se voient sur certaines Coquilles, tantôt épars, tantôt réguliers, et correspondant les uns aux autres à des intervalles constans. Ils sont épars ou réguliers sur les Tritons, et irréguliers sur les Ranelles et les Rochers. *V.* Conchyliologie et Coquille. (D..H.)

VARICOSSY. MAM. Syn. de Vari, d'après Flaccourt. (IS. G. ST.-H.)

* VARIÉ. OIS. Espèce du genre Coucal. *V.* ce mot. (B.)

VARINGA. BOT. PHAN. Rumph désigne sous ce nom le *Ficus indica*, et d'autres espèces voisines. (G..N.)

VARIOLAIRE. *Variolaria*. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Genre établi par Persoon et adopté par presque tous les lichénographes. Il comprend des Lichens crustacés dont le thallus est cartilagineux et membraneux, uniforme, et dont les apothécies, formés par le thallus, en forme de bouton, contiennent une lame proligère dépourvue de périthécium, comprimée, quelquefois peu distincte. Ces Lichens croissent sur les pierres et les écorces. Le *Variolaria communis* est très-fréquent en Europe; on en distingue beaucoup de variétés. Quelques espèces croissent sur les écorces officinales, et ont été décrites par Fries dans son bel ouvrage. (AD. B.)

VARIOLARIA. BOT. CRYPT. (*Hypoxylées.*) Le genre, ainsi nommé par Bulliard, a été considéré long-temps comme le même que le genre *Sphæria*. Fries pense que ce dernier genre mérite d'être divisé, et que les groupes nommés par Bulliard *Hypoxylon* et *Variolaria* doivent être de nouveau considérés comme des genres distincts; mais le nom de *Variolaria* ayant généralement été appliqué à un genre de Lichens, il propose de donner à celui que Bulliard désignait ainsi, le nom de *Valsa*. *V.* ce mot. (AD. B.)

VARIOLE. ZOOL. Espèce du genre Pipit. C'est aussi le *Perca nilotica*. (B.)

* VARIOLEUX. CRUST. Espèce du genre Crabe. *V.* ce mot. (B.)

VARIOLINE. MIN. Delamétherie nommait ainsi le Pétrosilex qui forme la base de la Variolite de la Durance. *V.* Pétrosilex. (A. R.)

VARIOLITE. MIN. Nom d'une application incertaine que les minéralogistes se sont déterminés à abandonner, et que Brongniart a mieux précisé en le changeant en celui de Spilite. *V.* ce mot. (A. R.)

* VARIPHYLLIS. BOT. PHAN. Du Petit-Thouars donne ce nom au *Bulbophyllum variegatum*, Plante de Mascareigne, qu'il a figurée dans ses Orchidées d'Afrique, tab. 107. (G..N.)

* VARIQUEUX. *Varicosa*. MOLL. Dans ses Familles naturelles, Latreille donne ce nom à une famille

i correspond assez exactement à la onde section de la famille des Califères de Lamarck. Quoique l'on trouve que quatre genres dans la tion de la famille de Lamarck, et 'il y en ait douze de cités dans la nille des Variqueux de Latreille, la ilitude n'en est pas moins exacte, rce que Latreille a admis les démembremens de ces quatre genres posés par Montfort et Schumaer, démembremens reconnus inues, et tellement inutiles, que le me genre se trouve reproduit trois quatre fois sous des dénominations férentes. C'est ainsi que dans cette nille, qui dans tous les cas ne urrait être adoptée sans réformes, it réunis les douze genres qui suiit : Rocher, Bronte, Typhis, Chiacé, Aquille, Lotoire, Trophone, nelle, Apolle, Alectrion, Triton Struthiolaire. *V.* ces mots et CALIFÈRE. (D..H.)

VARONTHE. BOT. PHAN. Nom is lequel les fruits du *Physena* de Petit-Thouars sont décrits dans erbier de Jussieu. (G..N.)

VAROQUIER. BOT. PHAN. Ce nom oque désigne, dans l'Encyclopé, le *Centrolepis* de Labillardière, *Devauxia* de Brown. (G..N.)

VAROZA. MAM. L'un des noms la Marmotte des Alpes en Italie. (IS. G. ST.-H.)

VARRONIA. BOT. PHAN. Ce genre, bli par Linné, était composé d'es-es nombreuses qui rentrent dans genre *Cordia*. *V.* SÉBESTIER. (G..N.)

VARUNE. *Varuna*. CRUST. Nous ignons sous ce nom une nouvelle ision générique que nous avons devoir établir dans la section des stacés Brachyures, pour recevoir de ces Décapodes qui, jusqu'ici, é rangé parmi les Grapses, mais s'en éloigne par plusieurs caracs de premier ordre. Nous voulons ler du *Grapsus litteratus* de Facius, figuré par Herbst, pl. 48, 4. Sa forme générale est assez semblable à celle des Grapses proprement dits, car sa carapace est très-déprimée et presque quadrilatère; son front est large et droit; ses yeux sont courts et ses pates très-longues; mais ces derniers organes, au lieu d'être terminés par un article cylindrique et hérissé d'épines comme dans le genre Grapse, tel que nous croyons devoir le circonscrire, sont larges, aplatis, simplement ciliés sur les bords, et ressemblent à la lame lancéolée qui termine les pates postérieures de plusieurs Portuniens. L'existence des pates natatoires n'est pas la seule particularité qui distingue ces Crustacés des autres genres voisins; les pieds-mâchoires recouvrent toute la bouche; leur bord interne est droit et leur troisième article plus large que long; les antennes externes ne sont pas insérées sous le front, mais en dehors de ses bords externes, et leur premier article est petit et presque cylindrique; les orbites manquent pour ainsi dire de paroi inférieure; les antennes internes sont horizontales; l'épistome est presque linéaire, etc. Comme chez tous les autres Crustacés de la famille naturelle dont le genre Grapse forme le type, l'épistome des Varunes est placé sur la même ligne transversale que le bord orbitaire inférieur, et la bouche est presque quadrilatère; enfin pour les en distinguer, il suffit de se rappeler la forme des pates des quatre dernières paires, car elle ne se reproduit dans aucun autre Crustacé du même groupe. Nous ne connaissons qu'une seule espèce appartenant à ce genre; elle habite les mers des Indes et est conservée dans la collection du Muséum du Jardin-du-Roi. Le nom de *Varuna*, par lequel nous le désignons génériquement, est celui de l'un des génies des eaux dans la mythologie indienne. (H.-M. E.)

VASA. OIS. Espèce du genre Perroquet *V.* ce mot. (DR..Z.)

* VASCOA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu

des Lotées, établi par De Candolle (Mém. sur la famille des Légumin., p. 187) sur deux espèces, dont l'une était classée parmi les *Crotalaria* par Linné, et l'autre dans les *Borbonia* par Thunberg. Il se distingue des *Crotalaria* par son fruit non renflé, et du *Borbonia* par sa corolle glabre et ses lobes calicinaux non prolongés en épines. Il diffère aussi du *Rafnia* par son calice à cinq divisions à peu près égales, et dont l'inférieure n'est pas en forme de soie ou d'alêne. Les espèces rapportées à ce genre nouveau ont reçu les noms de *Vascoa amplexicaulis* et *Vascoa perfoliata*. C'est cette dernière qui est assez bien figurée dans Séba (*Thes.*, 1, tab. 24, fig. 5). Ces Plantes sont des sous-Arbrisseaux du cap de Bonne-Espérance, glabres, à feuilles simples, sessiles, amplexicaules, cordiformes, les caulinaires alternes, les florales opposées. Les fleurs sont jaunes, portées sur de courts pédoncules, et fasciculées dans les aisselles des feuilles supérieures. (G..N.)

VASE JAQUELINE, VASE A PUISER. MOLL. Ces noms vulgaires s'appliquent ordinairement aux grandes Coquilles minces qui peuvent servir à puiser un liquide. La première de ces dénominations se donne cependant plus particulièrement au *Voluta Cymbium*, et la seconde au *Murex Haustellum*. (D..H.)

VASKEBIORN. MAM. L'un des noms de pays du Glouton dans plusieurs contrées du nord de l'Europe. (IS. G. ST.-H.)

VA-SOULE. INS. Nom donné par Goedaërt à la chenille d'un Bombyce qu'il a représentée dans sa vingt-troisième expérience. (A. R.)

VASSET. CONCH. La jolie Coquille connue dans les auteurs sous le nom de *Trochus Pharaonis*, a été décrite sous la dénomination de Vasset par Adanson (Voyage au Sénégal, pl. 12, fig. 3). (D..H.)

VASTRÈS. *Sudis*. POIS. Et non *Vastré*. Genre de la famille des Clupes formé par Cuvier pour des Poissons d'eau douce qui présentent tous les caractères des Erythrins, excepté leur dorsale et leur anale placées vis-à-vis l'une de l'autre, à peu près égales entre elles, et qui occupent le dernier tiers de la longueur du corps. On ne connaît encore que deux espèces de Vastrés que l'auteur du genre décrira dans sa belle Histoire des Poissons, mais qui, pour être dans nos Musées depuis long-temps, n'en avaient pas moins échappé aux ichtyologistes. Ce sont de grands Poissons dont l'un avait été rapporté du Sénégal par Adanson; l'autre, figuré dans la planche 10, T. IV du Règne Animal sous le nom de Géant, vient du Brésil. (B.)

VASULITE. *Vasulites*. MOLL. Montfort, avant la publication de son Traité de Conchyliologie systématique, avait nommé ainsi le genre qu'il proposa de nouveau sous le nom de Bellérophe, qui a été adopté. *V.* BELLÉROPHE. (D..H.)

VATAIREA. BOT. PHAN. Et non *Vatairia*. Aublet (Plant. Guian., 2, p. 755, t. 302) a décrit et figuré sous le nom de *Vatairea guianensis*, un Arbre formant un genre de la famille des Légumineuses, tribu des Césalpinées, qui a de l'analogie avec le *Pterocarpus* à cause de son fruit, seule partie qui en soit connue, mais qui s'en distingue par son embryon droit. Ce fruit est une gousse coriace, comprimée, presque arrondie, rugueuse, sur une de ses faces, de couleur rouillée, ayant des bordures membraneuses, uniloculaire, indéhiscent; graine très-grosse, presque arrondie et aplatie; embryon droit. Le *Vatairea guianensis* est un Arbre à feuilles imparipinnées, à folioles alternes, ovales, glabres, roides, et de couleur cendrée en dessous. Il croît sur les bords des rivières de la Guiane. (G..N.)

VATEMAR. OIS. Syn. vulgaire de la Lavandière. *V.* BERGERONNETTE. (DR. Z.)

VATEREAU. BOT. PHAN. Déno-

nation française inutilement proposée pour le genre *Mitrasacme*. *V.* mot. (G..N.)

VATERIA. BOT. PHAN. Linné a établi sous ce nom un genre de la Polyandrie Monogynie, L., qui a été placé dans la famille des Guttifères par quelques auteurs, mais que nous ne retrouvons pas dans les genres rapportés à cette famille par les monographes modernes, tels que Choisy et Cambessèdes. Retz et Vahl l'ont réuni à l'*Elæocarpus;* mais ce rapprochement a été combattu par Smith, dans la *Rees Cyclopædia*, qui dit avoir examiné un échantillon authentique, et avoir reconnu que Vahl s'était assurément trompé en disant que la corolle et le fruit ressemblaient à ces organes dans l'*Elæocarpus*. Voici les caractères que Smith attribue au *Vateria :* calice infère, persistant, divisé en cinq segmens aigus et réfléchis; corolle à cinq pétales égales, entiers; étamines nombreuses, à filets très-courts, à anthères verticales, plus longues que les filets : ovaire supère, arrondi, surmonté d'un style court et d'un stigmate capité; capsule turbinée concave, à trois valves, et à une seule loge renfermant une graine solitaire. *Vateria indica*, L.; *Elæocarpus malliferus*, Vahl, *Symbol.*, vol. 3, p. 67; *Pœnoe*, Rhéede, *Hort. Malab.*, vol. 4, tab. 15; est un Arbre élevé qui croît dans les Indes-Orientales. Ses rameaux sont étalés, garnis de feuilles épaisses, alternes et entières; les fleurs sont jaunes et disposées en panicule terminale. De l'écorce de cet Arbre découle une résine odorante, jaune, transparente, laquelle, selon Kœnig, est une des substances connues dans le commerce sous le nom de *Gomme Copal*, qui servent à la préparation des plus beaux vernis.

Les affinités du genre *Vateria* viennent d'être déterminées par Blume dans sa Flore de Java (*Dipterocarpeæ*, p. 7). La structure des cotylédons, qui sont pédonculés, rapproche le *Vateria indica* du *Dipterocarpus*, du *Shorea* et d'autres genres de la nouvelle famille des Diptérocarpées. Gaertner avait indiqué autrefois les rapports que ces cotylédons offrent avec ceux du *Shorea*, mais Retz ainsi que Vahl avaient placé le *Vateria* dans le genre *Elæocarpus*. L'opinion de Blume est que cette Plante forme un genre distinct parmi les Diptérocarpées et qu'elle est comme une sorte de lien entre cette famille et celle des Elæocarpées. (G..N.)

VATICA. BOT. PHAN. Genre de la Dodécandrie Monogynie, L., rapporté d'abord à la famille des Guttifères, puis placé avec doute par De Candolle dans celle des Tiliacées. Les caractères qu'on lui a imposés ne sont pas assez certains pour qu'on puisse prendre une détermination sur ses affinités naturelles. Smith, dans l'Encyclopédie de Rées, prétend qu'il n'y a aucune distinction entre ce genre et le *Vateria*, si ce n'est dans le nombre et la forme des étamines. Celles du *Vatica* sont au nombre de quinze, à anthères sessiles, quadriloculaires. Du reste, c'est la même inflorescence, les mêmes formes de feuilles, de pédoncules, de calice et de corolle. Le *Vatica chinensis*, L.; Smith, *Icon. ined.*, tab. 36; Lamk., Illustr., tab. 397; est un Arbrisseau qui a le port d'un Citronnier. Ses tiges se divisent en rameaux légèrement tomenteux, garnis de feuilles alternes, pétiolées, entières; ses fleurs sont paniculées. Cette Plante est originaire de Chine, ainsi que l'indique le nom spécifique que lui a donné Linné; mais d'après Smith, elle semble plutôt native de l'Inde-Orientale, et particulièrement de Java. (G..N.)

* VATOLÉLA. BOT. PHAN. Et non *Batoléla*. Nom madécasse des graines du *Guilandina Bonduc*, avec lesquelles on joue le jeu de calcul, décrit par Flaccourt sous le nom de *Sifanga*. (B.)

VATTAY. BOT. PHAN. Le *Crotalaria*

verrucosa porte ce nom aux environs de Pondichéry. (G..N.)

VATTICH. BOT. PHAN. (Hasselquist.) Que Forskahl écrit *Battich*. La Pastèque chez les Égyptiens. (G..N.)

* VAUANTHES. BOT. PHAN. Ce nom, donné par Haworth à un genre de Crassulacées, a été changé par De Candolle en celui de *Grammanthes*. *V.* ce mot au Supplément. (G..N.)

VAUBIER. BOT. PHAN. Ce nom a été inutilement substitué à celui de *Hakea*. *V.* ce mot. (G..N.)

VAUCHERIE. *Vaucheria*. BOT. CRYPT. (*Confervées*.) Nous avons dit au mot PROLIFÈRE de ce Dictionnaire : Nul n'a le droit de changer arbitrairement les désignations de genre qui ne pèchent par aucune règle ; quand elles ont l'antériorité elles doivent être scrupuleusement conservées. Ainsi c'est à tort que De Candolle, contre la règle qu'il a lui-même si souvent invoquée, a changé l'excellent nom d'Ectosperme, donné par Vaucher à un genre très-bien fait, pour celui de *Vaucheria*, nom que nous avons réservé pour un autre genre formé par l'observateur genevois, mais qu'il appela improprement *Prolifera*. Lyngbye et d'autres algologues adoptèrent la fâcheuse innovation de l'auteur de la Flore Française. Pour nous, les Vaucheries répondent aux Prolifères de Vaucher que De Candolle amalgama dans ses Chantransies (*V.* ce mot) rejetées de tous les auteurs à cause de leur incohérence. Les caractères des Vaucheries sont : filamens bien articulés, par sections transverses dont quelques-unes se renflent à l'époque de la reproduction et deviennent des gemmes proéminentes, opaques, ovales ou globuleuses. Léon Leclerc a inséré, dans le tome III des Mémoires du Muséum, pages 462 et suivantes, un très-bon Mémoire sur ce genre dont il décrit et figure huit espèces ; nous en connaissons cinq ou six de plus ; l'*Oscillatoria muralis* des auteurs est du nombre. Toutes sont d'eau douce, même cette dernière qui, si elle supporte sur la partie inférieure des troncs d'arbres et de certains bâtimens humides convenablement exposés, un certain degré de sécheresse, ne végète et ne fructifie que par les grandes pluies et les temps d'extrême humidité. Il se pourrait que cette espèce qu'on devrait nommer Amphibie, *Amphibia*, ne fût qu'un état de la commune qu'on rencontre dans les barriques que les jardiniers tiennent pleines d'eau pour les arrosemens, et qui se développent si promptement dans les stagnes d'eau pluviale ainsi que dans ces vases où l'on met de l'eau en stagnation pour faire des expériences microscopiques. Les corpuscules reproducteurs peuvent être enlevés avec l'eau d'évaporation et retomber avec la pluie là où ils se développent en *Oscillatoria muralis*. Le *Conferva rivularis* de Linné a été rapporté aux Prolifères, c'est-à-dire au genre qui nous occupe ; mais il est difficile de savoir précisément ce que c'est que la Plante du législateur suédois, qui en a probablement confondu plusieurs sous un seul nom. (B.)

VAUDOISE. POIS. Syn. de Vandoise, espèce d'Able. *V.* ce mot. (B.)

* VAULOO. POIS. *V.* PERCHE.

VAULOU. BOT. PHAN. Nom du Bambou à Madagascar. (G..N.)

VAUQUELINIE. *Vauquelinia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Rosacées, tribu des Spiréacées, établi par Corréa de Serra, dans le premier volume des Plantes équinoxiales de Humboldt et Bonpland, et offrant les caractères suivans : fleurs hermaphrodites ; calice à tube hémisphérique, à limbe profondément découpé en cinq segmens ; corolle à cinq pétales, insérés sur l'entrée du tube calicinal ; environ douze étamines ayant la même insertion ; ovaire composé de cinq carpelles réunis, supère, sessile, surmonté de cinq

les et d'autant de stigmates en e; capsule fermée de cinq carlles soudés, entourée du calice pertant, à cinq côtés, à cinq coques neuses, uniloculaires, bivalves et permes; graines collatérales, dres-s, ailées à leur sommet. Le *Vauelinia corymbosa*, Humb. et Bonpl., *cit.*, p. 140, tab. 40, est un Are à feuilles éparses ou très-rarent opposées, simples, bordées de nts aiguës, accompagnées de deux oules pétiolaires très-petites. Les urs sont blanches, disposées en ymbes au sommet des branches. t Arbre croît dans les lieux temés du Mexique, près d'Actopan. (G..N.)

VAUQUELINITE. MIN. Syn. de mb chromé. *V.* PLOMB. (B.)

VAUTOUR. *Vultur.* OIS. Genre l'ordre des Rapaces ou Nécipitres. actères : bec gros et fort, beaup plus haut que large, garni ne cirrhe à sa base : la mandibule érieure droite, courbée seulent vers la pointe, l'inférieure lement droite, arrondie et inclià l'extrémité; tête nue ou coute d'un duvet très-court; narines s, placées de chaque côté du bec percées diagonalement vers les ds de la cirrhe; pieds forts, munis gles faiblement arqués; quatre gts : trois devant, l'intermédiaire -long, uni à l'extérieur vers la e; ailes longues : première rémige te, n'égalant pas la sixième; les xième et troisième moins longues la quatrième qui dépasse toutes autres. S'il est des Oiseaux de ie qui, malgré l'effroi qu'inspire urellement leur nom, excitent moins l'admiration par leur nocourage, il en est aussi chez lesls on ne trouve que les plus méables, les plus dégoûtantes qua- : tels sont les Vautours. Férocité ide, lâcheté cruelle, voracité cte, dépravation absolue qui, les Oiseaux, met le comble à la adation morale : ce rebutant asblage a été départi aux Vautours. Cependant, comme dans l'économie générale il n'est si mauvaise chose qui ne trouve une utile application, on tire encore quelques services importans de ces géans ailés. Dans les contrées où beaucoup d'Animaux succombent à des maladies qui frappent pour ainsi dire avec la rapidité de la foudre, ce sont les Vautours qui purgent la surface de la terre des cadavres qu'on n'a pu ni su soustraire à une putréfaction pernicieuse. Au Pérou, en Egypte et dans beaucoup d'autres lieux encore où ces Oiseaux sont fort communs, les citadins se reposent sur eux du soin de nettoyer les rues qu'encombreraient souvent des restes d'Animaux que l'on a l'habitude d'y jeter. Les organes extrêmement subtils dont la nature a doué les Vautours, leur font découvrir à d'incroyables distances ces débris cadavéreux, et aussitôt ils fondent du haut des airs et en tournoyant sur ces proies qui ne leur coûtent que la peine de s'en repaître. Au sein de la population des villes, on voit ces Oiseaux, réunis ordinairement par petites troupes, se promener avec la plus parfaite sécurité, quêtant jusque dans les habitations les cadavres frais ou corrompus; ils les dissèquent sur les lieux même, avalant toutes les parties molles, et souvent encore des portions du squelette, après les avoir brisées avec les mandibules, et qu'achèvent de broyer et de dissoudre les muscles épais qui garnissent leur jabot et leur gésier, les sucs abondans qui humectent et lubrifient ces viscères. La voracité des Vautours, si repoussante en général, est cependant une sorte de garantie contre les attaques de ces Oiseaux, qui pourraient devenir extrêmement redoutables s'ils voulaient faire usage de tous leurs moyens d'agression; mais dès qu'ils sont complètement repus, ils peuvent, à ce qu'il paraît, attendre pendant plusieurs semaines l'occasion de se gorger de nouveau, et, comme cette occasion leur manque rarement, la nécessité ne les porte

pas, comme beaucoup d'autres Rapaces, à vaincre pour déchirer et dévorer leurs adversaires, ou à surprendre par la ruse des victimes palpitantes. De là naît vraisemblablement leur lâcheté naturelle; car, dans tous les êtres, le caractère dépend presque toujours des besoins et des habitudes; si les circonstances exercent quelquefois une influence marquée, elle n'est que passagère : vient-elle à cesser, la nature reprend aussitôt tous ses droits.

Les Vautours ont la démarche lourde et ignoble; ils éprouvent, surtout après un copieux repas, la plus grande difficulté à prendre le vol; ils s'essaient nombre de fois en courant, avant de parvenir à s'élever. Alors leur ascension, toujours lente, quoique bien soutenue, s'effectue obliquement et en tournoyant sans cesse. Leurs unions paraissent durables et continues. L'entablement abrité d'un rocher inaccessible, au pied duquel viennent se briser les vagues de la mer ou rouler et s'anéantir les flots d'un torrent, est presque toujours le dépositaire du fruit de leurs amours. L'aire est vaste, mais nullement élevé comme celui des Aigles, qui s'augmente journellement des os que décharnent les Aiglons; des bûchettes, liées par un mastic, forment autour du centre, qui n'est garni que de paille et de foin, un talus assez haut. Les petits naissent couverts d'un duvet qui ne fait que croître et s'épaissir. Bientôt on en voit sortir les plumes qui s'allongent insensiblement, et finissent par cacher entièrement le duvet. Les mues auxquelles ils sont assujettis, produisent dans le plumage de très-grandes variations, qui ont donné lieu à de nombreuses erreurs dans la distance des espèces; aussi a-t-on qualifié souvent de noms particuliers le même Oiseau pris à trois ou quatre époques différentes de sa vie. Les Vautours n'apportent pas dans leurs serres, comme font les Aigles, la nourriture palpitante à leurs petits; ils la dégorgent devant eux et les invitent, par un cri particulier, à s'en rassasier. On trouve des Vautours dans toutes les parties du globe; néanmoins ils sont en plus grand nombre dans les régions équatoriales, coupées par de grandes chaînes de montagnes, où ces Oiseaux se retirent assez habituellement, pour y passer les nuits dans des anfractures qu'ils adoptent dès leur jeunesse.

Vautour des Agneaux. *V.* Gypaète barbu.

Vautour aux ailes noires. *V.* Catharte Alimoche.

Vautour Alimoche. *V.* Catharte Alimoche.

Vautour des Andes. *V.* Catharte Condor.

Vautour d'Angola. *V.* Catharte Cathartoïde.

Vautour Arrian, *Vultur cinereus*, L.; *Vultur Bengalensis*, Lath.; *Vultur niger*, Vieill.; *Vultur vulgaris*, Daud.; *Vultur leporarius*, Gesner; *Vultur cristatus*, Briss.; *Vultur Arrianus*, Pic.-Lap., Buff., pl. enl. 425. Plumage d'un brun tirant au noir et quelquefois au fauve; parties postérieures de la tête et nuque dégarnies de plumes, avec la peau bleuâtre; des plumes contournées sur les côtés du cou, sur le reste un duvet fauve; une ample touffe de longues plumes à barbes désunies, partant de l'insertion des ailes; bec d'un brun noirâtre, avec la cire d'un rouge tendre, tirant sur le bleuâtre; iris d'un brun fauve; tarse à moitié emplumé; pieds et doigts d'un blanc jaunâtre. Taille, trois pieds et demi. La femelle est un peu plus petite, et son plumage est en général d'une couleur plus foncée. Les jeunes ont tout le cou garni de duvet, et les plumes des parties supérieures bordées et terminées par une nuance plus claire. De l'Europe.

Vautour barbu. *V.* Gypaète barbu.

Vautour du Brésil. *V.* Catharte Aura.

Vautour brun. *V.* Catharte Alimoche, jeune.

Vautour de la Californie. *V.* Catharte Papa.

Vautour Condor. *V.* Catharte Condor.

Vautour égyptien, *Vultur ægyptius*, Tem., Ois. col., pl. 407. Plumage d'un brun fauve, avec le bord des plumes d'un brun doré; tête et cou d'un gris bleuâtre, recouverts d'un duvet de même nuance; collerette composée de plumes contournées, blanchâtres à la base, puis d'un fauve doré; bas du cou garni de petites plumes brunâtres : celles des parties inférieures sont longues et lâches, d'un brun-fauve clair, avec la tige brune; jambes blanchâtres, avec le bord des plumes brunâtre; rémiges et rectrices noirâtres : celle-ci terminée par une pointe que forme l'extrémité de la tige; bec noir, un large bord jaune à la mandibule supérieure; cirrhe bleuâtre; pieds jaunes. Taille, trois pieds huit pouces. De l'Afrique.

Grand Vautour barbu. *V.* Gypaète barbu.

Vautour Griffon, *Vultur fulvus*, L.; *Vultur leucocephalus*, Meyer; *Vultur trencalor*, Bechst, Buff., pl. enl. 426. Plumage brun, varié de fauve; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre; tête et cou garnis d'un duvet blanc très-court; collerette, composée de plusieurs rangs de longues plumes effilées, d'un blanc roussâtre; milieu de la poitrine rempli par un duvet blanc; bec jaunâtre; cirrhe d'un rouge de chair; iris brun-roussâtre; pieds gris. Taille, quatre pieds. Des hautes montagnes de l'Europe et de l'Afrique.

Vautour impérial, *Vultur imperialis*, Temm., Ois. color., pl. 426. Parties supérieures fauves, avec le bord des plumes blanchâtre; tectrices alaires brunes; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre; celles-ci terminées par un prolongement de la tige; tête et cou nus ou garnis d'un duvet extrêmement court, blanc-grisâtre; à la base du cou, en dessus, quelques touffes de plumes effilées, à barbes désunies; collerette composée de plumes contournées, brunes; parties inférieures d'un brun noirâtre; bec jaune; cirrhe bleuâtre; pieds d'un jaune foncé. Taille, trois pieds quatre pouces. Des Indes.

Vautour indou, *Vultur indicus*, Lath., Temm., Ois. color., pl. 26; *Vultur indus*, Forster, Levaill., Ois. d'Afriq., pl. 11. Parties supérieures d'un fauve cendré, varié de brun et de blanchâtre; tête et cou nus, ou couverts d'un petit duvet cendré roussâtre qui est la nuance de la peau; bas du cou et poitrine couverts d'un duvet abondant et brun; collerette composée de plumes contournées, blanchâtres, terminées de brun; rémiges et rectrices noirâtres, bordées de brun; parties inférieures d'un fauve très-clair et uniforme; bec noir, gris à la pointe; cirrhe bleuâtre; pieds bruns. Taille, trois pieds trois pouces. Des Indes.

Vautour jaune. *V.* Gypaète barbu.

Vautour Jata. *V.* Catharte Aura.

Vautour de Malte. *V.* Catharte Percnoptère.

Vautour moyen blanchatre. *V.* Vautour Griffon.

Vautour de Norvège. *V.* Catharte Percnoptère.

Vautour Ouricou, *Vultur auricularis*, Lath., Levaill., Ois. d'Afr., pl. 9; Ann. du Mus. T. 1, pl. 20. Plumage d'un brun clair avec le milieu des plumes d'une teinte plus foncée; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre; tête et partie antérieure du cou nues et d'un rouge incarnat; orifice des oreilles présentant en avant un appendice membraneux qui pend sur les côtés du cou, dont la partie postérieure est parsemée de poils courts et rares; gorge noire, couverte de soies ou poils courts roides; bas du cou entouré d'une collerette de longues plumes effilées, contournées et frisées; haut de la poitrine couvert d'un duvet épais, soyeux et blanc; parties inférieures revêtues d'un duvet brun et blanchâtre d'où sortent des plumes longues, étroites

et recourbées ; de pareilles plumes garnissent le croupion ; bec brun ; cirrhe jaunâtre ; pieds d'un jaune foncé ; rectrices dépassées par les rémiges. Taille, quatre pieds quatre pouces. De l'Afrique méridionale.

Vautour Ourigourap. *V.* Catharte Alimoche.

Vautour Papa. *V.* Catharte Papa.

Vautour peint. *V.* Catharte Papa.

Vautour Percnoptère (Buffon). *V.* Vautour Griffon.

Vautour Percnoptère (Linné.) *V.* Catharte Alimoche.

Petit Vautour. *V.* Catharte Alimoche.

Vautour Harpie. *V.* Faucon Harpie.

Vautour a queue blanche. *V.* Catharte a queue blanche.

Vautour royal, *Vultur pontificerianus*, Lath., Temm., Ois. color., pl. 2. Plumage d'un brun foncé ; rémiges et rectrices noirâtres ; tête et cou nus, parsemés seulement de quelques poils courts qui se détachent faiblement sur une peau rouge de chair ; une membrane caronculée qui prend naissance un peu en dessous de l'orifice de l'oreille, descend en s'élargissant pour se resserrer ensuite le long du côté du cou ; bas du cou garni d'un duvet brun qu'entoure une double collerette brune, fort épaisse en dessus et composée de plumes courtes, arrondies, d'un blanc pur en dessous ; bec brun, avec le bout de la mandibule supérieure et toute l'inférieure bleuâtres ; cirrhe jaunâtre ; pieds d'un jaune orangé. Taille, trois pieds environ. Des Indes, de Java, etc., etc.

Vautour vilain. *V.* Catharte Alimoche. (DR..Z.)

VAUTOURIN. OIS. Espèce du genre Catharte. *V.* ce mot. C'est aussi un synonyme de Corbiveau. *V.* Corbeau. (DR..Z.)

VAUTOURINS. OIS. Vieillot donne ce nom aux Oiseaux compris dans les genres Vautour, Zopilote, Gallinaze, Iribin, Raucanca et Caracara, qu'il a réunis en une famille. (DR..Z.)

VAUTROT. OIS. L'un des noms vulgaires du Geai. *V.* Corbeau. (DR..Z.)

VAVA. INS. Selon Lesson les habitans d'Otaïti nomment ainsi une très-grande espèce de Phasme verte dont ils ont horreur. (A. R.)

VAVAI. BOT. PHAN. Le Coton est ainsi nommé à Otaïti. (G..N.)

VAVALLI. BOT. PHAN. Nom brame du *Mimusops Elhengi*. (G..N.)

VAVANGA. BOT. PHAN. (Rohr et Vahl.) Syn. de *Vangueria*, L. (G..N.)

VAYR-CADALÉ. BOT. PHAN. Syn. d'*Arachis hypogœa*, L., aux environs de Pondichéry. *V.* Arachide. (B.)

VEAU. MAM. Le jeune de l'espèce du Bœuf. *V.* ce mot. (A. R.)

VEAU MARIN. MAM. Syn. vulgaire de Phoque. *V.* ce mot. (A. R.)

VEBAR. MAM. Nom arabe du Lièvre, d'après Gesner. (IS. G. ST.-H.)

VEBERA. BOT. CRYPT. *V.* Webera.

VEDELA. BOT. PHAN. (Adanson.) Syn. de *Viscoides*, Plumier, ou *Anguillaria laurifolia*, Lamk. (A. R.)

VÉDÉLIE. BOT. PHAN. *V.* Wédélie.

VÉDIANTIEN. *Vediantius*. MOLL. Risso a nommé de cette manière un genre non admissible, puisqu'il est fait avec de jeunes individus d'une Agathine. *V.* ce mot. (D..H.)

VEGELIA. BOT. PHAN. (Necker.) Pour *Weigelia* de Thunberg. *V.* ce mot. (B.)

VÉGÉTAUX. BOT. GÉN. Les Végétaux forment la seconde des deux grandes divisions des êtres organisés. Ils ont en commun avec les Animaux tous les caractères qui distinguent les corps vivans des corps bruts, comme cet arrangement particulier et cette combinaison réeipro-

ie des élémens organiques qui cons-
uent l'organisation : ils vivent, ils
ceroissent, se reproduisent et meu-
nt. Mais aussi, malgré les rapports
times qui existent entre les deux
visions du règne organique, des
lférences très-grandes se montrent
tre les Animaux et les Végétaux,
rtout lorsqu'on s'éloigne du point
minun où se touchent les deux py-
mides par lesquelles on a repré-
nté les règnes animal et végétal.
es différences ayant été signalées
ec détail au mot ANIMAL, nous
oyons superflu de les reproduire
i. Nous nous contenterons, dans cet
ticle, de jeter un coup-d'œil géné-
l sur le règne végétal. Nous par-
rons d'abord des formes générales
s Végétaux, de l'ensemble des or-
nes qui les composent; nous étu-
erons ces organes quant à leur ori-
ne et aux rapports qui existent
tre eux, soit quant à leur struc-
re, soit quant à leurs fonctions.
nfin nous parlerons des divisions
rimordiales qui ont été établies par-
i les Végétaux.

Les Végétaux, que l'on désigne
alement sous le nom de *Plantes*,
nt des êtres organisés, vivans, pri-
s de la faculté de se mouvoir en
talité, se nourrissant au moyen de
bstances inorganiques, qu'ils ab-
rbent dans le sein de la terre ou
milieu de l'atmosphère, et qu'ils
écomposent afin de s'assimiler les
atériaux qui peuvent servir à leur
croissement. Ils se reproduisent,
it au moyen de graines, qui exigent
réalablement d'avoir été fécondées
our pouvoir se développer, et don-
er naissance à de nouveaux indi-
idus; soit par des corpuscules qui
euvent se développer sans féson-
ation préalable et qu'on nomme
emmes, bourgeons, bulbilles, spo-
ules, etc., suivant les formes qu'ils
résentent ou les parties sur lesquel-
s ils se développent.

*Les Végétaux sont des êtres or-
anisés.* Les élémens organiques, qui
ntrent dans la composition des di-
erses parties d'un Végétal, se réduisent à deux formes principales. Le tissu cellulaire et le tissu tubulaire ou les vaisseaux. Le premier préexiste au second, qui, selon plusieurs anatomistes, n'en serait en quelque sorte qu'une simple modification. Il compose à lui seul, dans un grand nombre de cas, la masse du Végétal C'est ainsi, par exemple, que les Hydrophytes, les Champignons, les Lichens et plusieurs autres familles de Plantes agames sont uniquement composées de tissu cellulaire sans aucune trace de vaisseaux. Mais dans les Végétaux d'un ordre plus élevé, ces deux formes du tissu élémentaire se rencontrent dans la plupart des organes. Ayant décrit avec détail l'organisation anatomique des Végétaux au mot ANATOMIE VÉGÉTALE de ce Dictionnaire, nous ne la reproduirons pas ici, n'ayant l'intention de traiter avec quelque étendue dans cet article que les points d'organisation sur lesquels les travaux récens de quelques physiologistes nous ont mieux éclairés. C'est en se combinant de diverses manières, c'est en prenant des formes variées, que ce tissu élémentaire se modifie, se dispose, s'arrange pour constituer toutes les parties auxquelles on a donné le nom d'organes dans les Végétaux.

Il est extrêmement difficile de donner une définition générale des Végétaux qui puisse s'appliquer à l'ensemble des êtres si variés et si disparates que l'on comprend sous ce nom. En effet, quelle immense différence n'existe-t-il point entre le Chêne, le Platane ou les autres Arbres de nos forêts et de nos jardins, et ces croûtes sèches et coriaces qui se développent à la surface des rochers pour en cacher la nudité, ou ces plaques verdâtres et presque inorganiques qui se montrent sur la terre ou au pied des murs humides! Cependant ces productions si diverses appartiennent au même règne; ce sont des Végétaux. Que si au premier coup-d'œil un espace immense semble séparer ces êtres si divers, néan-

moins un examen plus attentif de tous les êtres réunis sous le nom général de Végétaux ou de Plantes, remplit en quelque sorte cet intervalle, et l'on peut alors passer par des nuances presque insensibles des plaques de matière verte, composées de granulations éparses, jusqu'au Chêne ou au Marronnier, en un mot, jusqu'au Végétal le plus parfait.

Jetons donc un coup-d'œil général et très-rapide sur l'ensemble des êtres compris sous le nom de Végétaux. Le règne organique, ainsi que la plupart des naturalistes l'admettent aujourd'hui, a un même point de départ. L'état rudimentaire et primitif de l'organisation consiste dans une vésicule ou une cellule presque microscopique, qui représente en quelque sorte la molécule intégrante des corps inorganiques. C'est cette molécule qui va servir, non-seulement de point de départ pour former les deux grandes séries animale et végétale des êtres organisés, mais qui sera aussi le noyau primitif sur lequel s'ajouteront les autres molécules organiques qui vont constituer toutes les autres parties de l'Animal ou du Végétal. Que cette molécule primitive s'anime, soit douée de mouvement partiel ou général, et voilà la série animale commencée; que cette molécule primitive reste fixée et immobile, et voilà le point de départ du règne végétal. Que l'on ne croie pas que cette origine primitive des deux grands embranchemens des êtres organisés soit une supposition gratuite, une hypothèse inventée pour servir de base à nos systèmes; c'est un fait matériel et facile à vérifier. En effet, que sont les Monades, les Cyclides et un grand nombre d'autres Animaux microscopiques, si ce n'est une simple molécule en mouvement. Or, il n'est aucun naturaliste qui ne les considère comme de véritables Animaux. D'un autre côté, qu'on examine cette matière verte dont nous avons parlé tout à l'heure; qu'on suive la formation d'un grand nombre de Lichens pulvérulens, de plusieurs Champignons, et l'on verra qu'ils se composent d'abord de molécules isolées les unes des autres, mais qui ayant chacune une existence à part, forment en quelque sorte autant d'êtres séparés. Ainsi donc nous trouverons, dans la nature, des Végétaux et des Animaux réduits à l'état d'une simple molécule, fixe et immobile dans les uns, en mouvement dans les autres; par conséquent l'origine que nous avons attribuée au règne organique est réelle, et peut être vérifiée par les sens. *V.* MATIÈRE.

A partir de ce point primitif dans les Végétaux, nous pouvons nous élever successivement jusqu'à l'organisation la plus compliquée. Ainsi dans ces plaques vertes, dans ces Lichens pulvérulens, les molécules sont d'abord isolées les unes des autres. En se multipliant elles se rapprochent, se soudent entre elles, tantôt simplement bout à bout et par séries linéaires, tantôt par tous les points de leur surface, et en quelque sorte d'une manière confuse. De ce premier mode d'arrangement résultent des filamens simples ou ramifiés, ce sont les Confervées et les autres Hydrophytes filamenteuses. Du second résultent des lames ou des membranes diversement modifiées dans leurs formes, leur épaisseur, etc.; de-là les Ulves, les Fucus, les Champignons, les Lichens, et en général tous les Végétaux qui ne sont composés que de tissu cellulaire. Tous ces Végétaux, en effet, se montrent sous l'aspect, ou de filamens celluleux, ou de lames plus ou moins minces, diversement découpées (Hydrophytes, Lichens), ou de masses celluleuses plus ou moins épaisses (Champignons). La famille des Hépatiques va nous offrir un second mode d'organisation. Plusieurs, comme les Marchantes et certaines Jungermanes, sont encore uniquement formées d'une espèce de lame étendue à la surface du sol, mais aussi déjà se montrent dans la plupart des autres Jungermanes de véritables tiges chargées de feuilles. De ces espèces on passe,

esque sans apercevoir la ligne de démarcation, aux Mousses, qui sont petits Végétaux parfaits, mais ssinés dans des proportions mimes, et en quelque sorte en miniatre. Des Mousses on arrive aux Lypodiacées, déjà plus voisines par ur port des Végétaux parfaits; et nfin entre elles et ces Végétaux parits se trouve la nombreuse famille es Fougères, dans laquelle nous oyons l'organisation se compliquer e plus en plus, dans laquelle nous ouvons quelquefois des tiges lineuses analogues à celles des Arres plus parfaits. Ainsi donc se ouvent réunis par une série rareent interrompue ces deux extréités de la chaîne des êtres organis végétaux, dont l'une, qui en est point de départ, représente le Vétal réduit à son état le plus simle, et dont l'autre le présente parenu à son dernier degré de complition et de perfection.

Mais à cet examen superficiel, dans quel nous avons embrassé tout l'ensemble de la série des Végétaux, si ous faisons succéder une étude plus crupuleuse, plus approfondie, nous errons se montrer entre ces êtres es différences remarquables, qui tablissent parmi eux des groupes secondaires dont les limites sont plus u moins tranchées. C'est ainsi que s uns, plus simples dans leur oranisation, sont uniquement composés de tissu cellulaire; que les aures, au contraire, présentent de lus des tubes creux ou vaisseaux, iversement groupés en faisceaux et ervant à la circulation des fluides. Dans les uns nous voyons la reproduction se faire au moyen de petits ubercules également celluleux, nommés *sporules*, *gongyles*, etc., qui se léveloppent, soit dans l'intérieur même du tissu du Végétal, soit à la urface, tantôt à nu, tantôt renfernés dans des espèces de conceptacles particuliers. Chez les autres, au conraire, nous trouvons une organisaion, une disposition de parties anaogues à celle qui existe dans les Animaux. Nous voyons des organes disposés de manière à réagir l'un sur l'autre, des organes sexuels, en un mot, destinés, les uns à contenir les rudimens des germes, les autres à fournir la matière qui doit, par la fécondation, leur imprimer le mouvement et la vie. Ces germes fécondés, qu'on nomme graines, renferment dans leur intérieur un corps tout organisé, présentant déjà, mais seulement à l'état rudimentaire, toutes les parties qui doivent composer un nouveau Végétal. L'embryon, en effet, n'est plus, comme la sporule, un amas confus de tissu cellulaire, c'est déjà un véritable Végétal, dans lequel on peut distinguer les parties essentielles qui le formeront plus tard. La présence de ces organes de la fécondation entraîne avec elle de très-grandes modifications dans les Végétaux qui en sont pourvus, et sert à établir deux grandes divisions, que l'on a désignées sous le nom de *Cryptogames* pour ceux qui en sont dépourvus, et de *Phanérogames* où nous ne pouvons les voir. Nous étudierons successivement l'organisation générale de chacune de ces deux grandes divisions, en commençant d'abord par les Phanérogames, qui sont ceux où l'organisation végétale est la plus complète. Nous allons passer en revue les diverses parties qui les composent, en les étudiant dans le Végétal le plus complet; après quoi nous ferons connaître les connexions qui existent entre eux, et nous chercherons à déterminer leur importance relative dans l'acte de la végétation.

Un Végétal se termine à sa partie inférieure par un organe généralement enfoncé dans la terre, vers le centre de laquelle son extrémité est entraînée, et qu'on nomme la racine. Cet organe a pour usage, non-seulement de fixer le Végétal au sol, mais encore d'absorber une grande partie des substances qui doivent servir à son alimentation. On distingue communément dans la racine trois parties : le *corps*, qui en forme la masse.

générale; le *collet*, ou ligne de séparation entre la racine et la tige; et enfin les *fibres capillaires*, qui en naissent et qui constituent le *chevelu*. C'est la partie importante de la racine, puisque c'est par ses extrémités seulement que cet organe absorbe les substances nutritives.

La tige naît de la racine et croît en sens inverse de celle-ci, c'est-à-dire qu'elle s'élève en général perpendiculaire à l'horizon. Elle sert de support commun à toutes les parties qui doivent se développer dans l'atmosphère comme les feuilles, les fleurs et les fruits qui leur succèdent. Cet organe est de peu d'importance, examiné sous le point de vue physiologique; car il n'a pas de fonctions spéciales propres à la conservation de l'individu ou à la propagation de l'espèce. Il est destiné simplement à établir une communication directe entre les parties souterraines et celles qui vivent dans l'atmosphère; aussi manque-t-il dans un grand nombre de Végétaux, sans que leurs fonctions en soient ni diminuées ni altérées. La tige se divise en branches et en rameaux, dont la réunion, de même qu'on l'observe pour les vaisseaux sanguins des Animaux, l'emporte en volume sur le tronc qui leur a donné naissance. Elle se compose de tissu cellulaire et de vaisseaux diversement disposés, et formant fréquemment des faisceaux ou des couches régulières dont nous avons déjà fait connaître l'arrangement aux mots Anatomie végétale et Tige.

Les feuilles naissent sur la tige, ou immédiatement du collet de la racine, quand la tige manque. Ce sont communément des expansions minces et membraneuses, plus rarement épaisses et charnues, composées de vaisseaux ramifiés, et qui, par leur disposition, forment un réseau plus ou moins serré, dans les interstices duquel on trouve un tissu cellulaire rempli de granulations verdâtres. Ces vaisseaux, qui forment en quelque sorte le squelette de la feuille, sont une prolongation de ceux qui existent dans l'intérieur de la tige ou des rameaux. Quand en sortant de la tige ils se réunissent en un faisceau simple avant de se ramifier, la feuille est attachée à la tige ou au collet de la racine par un prolongement auquel on a donné le nom de pétiole. Mais fréquemment le faisceau vasculaire se ramifie en sortant de la tige, et le pétiole manque. La feuille est recouverte à sa face inférieure et à sa face supérieure par une lame d'épiderme. Cette membrane celluleuse recouvre dans les Végétaux toutes les parties qui sont immédiatement en contact avec l'air atmosphérique. Aussi dans les Plantes aquatiques dont les feuilles sont submergées, comme les Potamogétons par exemple, les deux faces sont dépourvues d'épiderme. Dans celles dont les feuilles sont appliquées par leur face inférieure sur la surface de l'eau, la face supérieure est seule revêtue d'un épiderme. Ces observations curieuses sont dues à notre collaborateur Adolphe Brongniart. Dans l'épaisseur de l'épiderme existent les organes auxquels on a donné le nom de *pores corticaux* ou de *stomates*. Ainsi que l'a si bien démontré le professeur Amici de Modène, ces stomates sont formées de deux cellules allongées, l'une à droite, l'autre à gauche, disposées comme deux lèvres, et laissant entre elles une ouverture ou fente qu'elles peuvent resserrer et dilater suivant qu'elles se gonflent ou se contractent. En général ces stomates correspondent aux lacunes qui existent dans le tissu cellulaire des feuilles. Quant à leurs usages, on est encore loin d'être d'accord à cet égard. Schranck pensait qu'ils étaient destinés à pomper l'humidité de l'air; Théodore de Saussure, qu'ils absorbaient l'oxygène pendant la nuit; Link, qu'ils excrétaient des matières résineuses ou de la cire; De Candolle, qu'ils servaient à la transpiration aqueuse; Mirbel, que c'étaient des suçoirs, au moyen desquels les gaz et les fluides étaient introduits dans le parenchyme; Amici

in leur attribue la fonction de re-
er l'oxygène pendant le jour. On
t par ce simple énoncé que ces
nions sont contradictoires entre
es. Mais quelle est la vraie? C'est
qu'on ignore. Ce qui nous paraît
obable à nous, c'est que ces orga-
s ne sont pas uniquement destinés
remplir l'une des fonctions qu'on
ur a attribuées, mais qu'ils con-
urent probablement à plusieurs
vant les circonstances. Ainsi ils
uvent servir successivement, soit à
sorber l'air atmosphérique, soit
rejeter au-dehors l'oxygène pro-
nant de la décomposition de l'air
i s'est opéré dans l'intérieur du
su végétal, et peut-être encore à
elque autre fonction. En effet, les
uilles sont les organes les plus im-
rtans du Végétal. Ce sont elles qui
nplissent les fonctions essentielles
la végétation. Nous verrons plus
d que beaucoup d'autres organes,
fleur et le fruit par exemple, et
parties qui les composent, ne sont
e des feuilles diversement modi-
es. A la base des feuilles on trouve
quemment deux petites écailles
elquefois foliacées, auxquelles on
onné le nom de stipules. Tantôt
ees sont libres, tantôt elles sont
hérentes avec la base du pétiole,
nme dans beaucoup de Rosacées.
plus souvent les stipules enve-
pent et protégent les jeunes feuil-
lorsqu'elles sont encore renfer-
es dans leur bourgeon.

Sur la tige on trouve encore quel-
es autres organes, mais beaucoup
ins importans, et qui ne parais-
t concourir en rien aux différens
énomènes de la végétation; tels
t les *épines*, qui ne sont généra-
nt que des rameaux dont le bour-
on terminal, au lieu de se deve-
per, s'est aminci en pointe; les
uillons, autres piquans qui ne pa-
ssent être que de gros poils en-
rcis, toujours est-il qu'ils ne sont
une excroissance de l'écorce, et
tiennent nullement à la partie li-
euse; les *vrilles* ou *cirrhes*, orga-
filamenteux et tordus dont sont
pourvus certains Végétaux trop faibles pour pouvoir se soutenir seuls, et qui s'accrochent aux corps environnans au moyen de ces vrilles. Ce ne sont aussi que des organes transformés, comme des pédoncules, des pétioles, des stipules, etc.

Les organes que nous venons de passer en revue, savoir : la racine, la tige et les feuilles, concourent toutes à une seule et même fonction, la nutrition, et par suite à l'accroissement de la Plante. Nous allons maintenant étudier ceux qui sont les agens de la reproduction de l'espèce.

A une certaine époque de la vie de la Plante, on voit apparaître une série d'organes passagers dans leur existence et dans leurs fonctions, et qui ont pour usage la formation des germes qui doivent servir à la reproduction de l'espèce et à sa multiplication. Ces organes sont les parties diverses qui entrent dans la formation de la fleur et du fruit, et les germes reproducteurs ont reçu le nom d'embryons.

La fleur est un assemblage très-complexe de parties différentes, et qui, dans son état complet, se compose des deux organes sexuels mâles et femelles, entourés par deux enveloppes membraneuses destinées à les protéger. Des deux organes sexuels, le femelle, qui occupe toujours le centre de la fleur, s'appelle le *pistil;* les mâles, placés autour de celui-ci, se nomment *étamines;* l'enveloppe florale la plus intérieure est la *corolle*, la plus extérieure le *calice*.

Le calice est l'enveloppe la plus extérieure de la fleur. Il est ordinairement vert et de nature foliacée; il se compose de plusieurs pièces distinctes ou feuilles, qu'on nomme sépales, et, dans ce cas, le calice est dit polysépale. Lorsqu'au contraire les sépales sont réunis et soudés entre eux, soit dans toute leur hauteur, soit uniquement par leur base, le calice est dit monosépale ou mieux gamosépale.

L'enveloppe la plus intérieure de la fleur est la corolle, ordinairement

d'un tissu plus délicat et peinte de couleurs brillantes et variées. Elle se compose de plusieurs pièces, qui ont reçu le nom de pétales, et qui peuvent être ou distincts ou soudés entre eux; de là les noms de corolle polypétale et monopétale, ou mieux gamopétale.

Les étamines sont les organes sexuels mâles dans les Végétaux. Elles sont placées en dedans de la corolle ou du calice quand la corolle manque, et en dehors du pistil. Elles se composent d'une partie inférieure grêle qu'on nomme le filet, et d'une anthère, sorte de poche membraneuse à deux loges, contenant le pollen ou le réservoir de la matière fécondante. Le nombre des étamines, leur disposition, leur arrangement relativement au pistil, etc., sont extrêmement variés.

Le pistil occupe le centre de la fleur. C'est l'organe femelle des Végétaux; il se compose de l'ovaire, organe creux, présentant plusieurs cavités ou loges, dans lesquelles sont renfermés les ovules ou rudimens des graines. Du sommet de l'ovaire, rarement des côtés ou de la base, naît un prolongement filiforme qu'on nomme *style*, et qui se termine par un corps glanduleux appelé *stigmate*. Le style manque quelquefois, et alors le stigmate est sessile sur l'ovaire. Nous reviendrons tout à l'heure avec quelques détails sur la structure des ovules, et nous profiterons de cette occasion pour exposer ici les belles découvertes du professeur Mirbel sur cet organe.

Le fruit succède au pistil, ou plutôt n'est que le pistil modifié et accru après l'acte de la fécondation. Il se compose du péricarpe et des graines. Le péricarpe, de forme et de consistance variées, se compose des parois de l'ovaire. L'épaisseur de ces parois comprend trois parties, savoir: 1° l'*épicarpe* ou membrane extérieure; 2° l'*endocarpe* ou membrane qui tapisse sa cavité interne; et 3° le *sarcocarpe* ou *mésocarpe*, qui est formé par toute la partie cellulcuse et vasculaire placée entre ces deux membranes. Intérieurement le péricarpe présente une ou plusieurs loges séparées les unes des autres par des lames ou cloisons perpendiculaires. A l'époque de sa maturité il s'ouvre, quand ses parois sont minces et sèches, en un certain nombre de pièces nommées valves. Cependant il y a des péricarpes qui ne s'ouvrent jamais.

Les graines sont renfermées dans l'intérieur des loges du péricarpe, sur un corps plus ou moins saillant nommé *trophosperme* ou *placenta*. On appelle *podosperme* ou *funicule* les parties saillantes du trophosperme, dont chacune donne attache à une seule graine. Deux parties essentielles entrent dans la composition de chaque graine, savoir: les tégumens et l'amande. Les tégumens sont quelquefois tellement soudés entre eux, qu'ils paraissent ne former qu'une seule membrane qu'on nomme épisperme. Mais quelquefois il y a deux tégumens distincts: l'un, extérieur, nommé *testa*; l'autre, intérieur, appelé *tegmen*. Sur la surface externe de la graine on aperçoit constamment une cicatrice plus ou moins apparente par sa grandeur ou sa couleur, c'est le *hile* ou le point par lequel la graine tenait au trophosperme. Les vaisseaux nourriciers, qui pénètrent dans la graine, traversent le tégument propre, tantôt perpendiculairement, tantôt ils rampent obliquement dans l'épaisseur du feuillet externe, et pénètrent jusqu'à la membrane interne où ils se répandent et forment le hile intérieurement ou *chalaze*. On appelle *raphé* ou *vasiducte*, la saillie linéaire formée par le faisceau de vaisseaux nourriciers qui rampent dans le tégument propre de la graine. Non loin du hile, mais quelquefois dans un point plus ou moins éloigné de cette cicatrice, on aperçoit une ouverture ponctiforme dont il est souvent impossible de constater l'existence, et qu'on a nommée *micropyle* ou *exostome*. Au-dessous des tégumens de

graine on trouve un corps qui les mplit en totalité, c'est l'amande. amande se compose, tantôt de mbryon tout seul, c'est-à-dire du rps destiné à reproduire un nouau Végétal, dont il offre déjà les rties principales à l'état rudimenire; tantôt, en outre, d'un autre rps accessoire, charnu, farineux ou ur et corné, et qui a reçu le nom endosperme et périsperme.

Nous venons d'indiquer l'organiition de la graine parvenue à son at de maturité complet, voyons maintenant à étudier les évolutions ccessives des diverses parties qui composent, et leur état comparaf dans l'ovule avant la fécondation t dans la graine à sa maturité. Nous ouverons ainsi une occasion de ire connaître à nos lecteurs les obervations importantes que le prosseur Mirbel vient de faire sur ovule antérieurement à la fécoнation.

La structure de l'ovule, avant et endant la formation de l'embryon, vait été l'objet des recherches de lusieurs naturalistes. Déjà Malpighi t Grew nous avaient transmis de ès-bonnes observations sur ce sujet. Mais c'est surtout par les recherches es naturalistes modernes, et spéciaement par celles de Treviranus, de chmidt, de R. Brown et de Mirbel, ue la structure et les développemens le l'ovule nous ont été si bien démontrés. Déjà à l'article Ovule de e Dictionnaire nous avons fait connaître le résultat des observations le R. Brown. Nous allons exposer ci celles du professeur Mirbel. La grande différence des résultats obtenus par ce dernier physiologiste tient surtout à ce qu'il est remonté beaucoup plus haut que ses prédécesseurs, et qu'il a suivi l'ovule dans es diverses phases de son développement depuis le moment où il commence à se montrer dans l'intérieur les loges de l'ovaire jusqu'après la fécondation, époque où il a déjà subi en quelque sorte plusieurs métamorphoses. Si on examine l'ovule au moment où il commence à poindre dans un bouton de fleur, on voit qu'il se présente sous la forme d'un petit tubercule parfaitement lisse et entier, et qui, coupé transversalement, se montre uniquement composé de tissu cellulaire sans apparence de membrane. En suivant pas à pas les développemens successifs de ce corps, on voit que peu de temps après il se perce à son sommet, et à travers cette ouverture on voit un corps intérieur faire une saillie plus ou moins considérable. Cette ouverture augmente de diamètre à mesure que le corps intérieur se développe, et il n'est pas rare alors que l'enveloppe extérieure ne semble plus former qu'une sorte de cupule ou de godet, qui embrasse seulement la partie inférieure de l'organe contenu. Si à cette époque du développement de l'ovule on étudie sa structure intérieure, on voit qu'il est composé de la manière suivante. Tout-à-fait au centre est un corps pulpeux, entièrement composé de tissu cellulaire lâche sans apparence de membrane : c'est le *nucelle*. Ce corps est enveloppé de deux membranes : l'une, extérieure, nommée *primine ;* l'autre, intérieure, nommée *secondine*. La primine, avec laquelle vient se confondre le funicule ou cordon ombilical formé des vaisseaux nourriciers, est percée à son sommet d'une ouverture, quelquefois tellement grande, que les parties qu'elles recouvrent sortent presque en totalité par elle : c'est l'*exostome* du professeur Mirbel. En dedans de la primine est une seconde membrane qui n'a d'adhérence avec elle que par sa base, c'est-à-dire par le point opposé à son extrémité perforée : c'est la *secondine*. Elle est également percée à son sommet d'une ouverture nommée *endostome*, et par laquelle sort le nucelle, qui est inséré par sa base au fond de la seconde. Ces trois parties sont entièrement distinctes l'une de l'autre, et n'ont entre elles d'adhérence que par leur base. La chalaze ou hile intérieur correspond quelquefois immédiatement au hile

proprement dit; d'autres fois elle en est plus ou moins éloignée, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure. La chalaze est pour le professeur Mirbel la base de l'ovule. A cet égard il s'éloigne beaucoup de l'opinion de Robert Brown, qui considère l'exostome ou micropyle comme représentant la base de cet organe. Mais à mesure que ces premiers changemens se sont manifestés dans la structure de l'ovule, il s'en est opéré de très-grands dans la position relative de ses parties constituantes. Ainsi quelquefois l'ovule s'est renversé en totalité, c'est-à-dire que par le développement considérable d'un seul de ses côtés le sommet perforé semble s'être rapproché de la base; d'autres fois l'exostome se rapproche du hile, il lui devient contigu, tandis que la chalaze se trouve diamétralement opposée au hile. Enfin il arrive aussi que les diverses parties de l'ovule restent dans leur position primitive, c'est-à-dire que le hile et la chalaze se correspondent, et que les ouvertures de l'ovule leur sont diamétralement opposées. Tels sont les trois groupes principaux dans lesquels on peut coordonner les ovules. Le professeur Mirbel leur a donné des noms particuliers; ainsi il nomme les premiers *campulitropes*, les seconds *anatropes*, les troisièmes *orthotropes*. Les ovules orthotropes seront ceux dans lesquels le hile et la chalaze se correspondent, tandis que l'exostome leur est diamétralement opposé, de manière que l'axe rationnel de la graine est rectiligne; le Noyer, les *Myrica*, les *Polygonum* ont leurs ovules orthotropes. Les ovules campulitropes sont très-communs; chez eux le hile et la chalaze se correspondent encore exactement; mais l'exostome s'est rapproché de la base de l'ovule, de manière que la graine est courbée en forme de rognon, ou même qu'elle est pliée et soudée dans sa longueur, moitié sur moitié; exemple : les Papilionacées, les Crucifères, les Caryophyllées. Les ovules anatropes sont ceux dans lesquels l'exostome et la chalaze sont diamétralement opposés comme dans les orthotropes; mais le hile est contigu à l'exostome, et est séparé de la chalaze par un raphé qui occupe toute la longueur d'un des côtés de l'ovule: telles sont les Liliacées, Renonculacées, Rutacées, Cucurbitacées. Enfin on observe quelques ovules qui présentent à la fois une partie des caractères propres aux anatropes et de ceux des campulitropes, c'est-à-dire que, tandis que l'exostome est devenu contigu au hile, comme dans les anatropes, la chalaze est éloignée du hile par un raphé très-court : ce sont des ovules amphitropes. Les ovules, au moment où leur sommet commence à se perforer, sont constamment orthotropes; ce n'est que plus tard que les caractères propres aux autres formes se prononcent.

Postérieurement à ces premiers changemens, le nucelle en éprouve aussi de fort importans. Nous avons vu qu'il n'était d'abord qu'une masse de tissu cellulaire. Bientôt son intérieur se creuse, et il forme alors une membrane celluleuse, sans ouverture, que l'on nomme *tercine*. Du sommet de la cavité de cette troisième enveloppe, on voit pendre une lame de tissu cellulaire qui forme une quatrième membrane appelée *quartine*. « Si personne ne fait mention de la quartine, dit le professeur Mirbel dans ses Recherches sur la structure de l'ovule, p. 9, c'est sans doute parce qu'elle aura toujours été confondue avec la tercine; cependant ces deux enveloppes diffèrent essentiellement par leur origine et le mode de leur croissance. Je n'ai découvert la quartine que dans des ovules dont la tercine s'incorpore de très-bonne heure à la secondine, et je crois qu'elle n'existe que là. Au moment de son apparition, elle forme une lame cellulaire qui tapisse toute la superficie interne de la paroi de la cavité de l'ovule; plus tard elle s'isole de la paroi, et ne tient plus qu'au sommet de la cavité : c'est alors un

ou plutôt une vésicule parfai-
ent close. Quelquefois elle reste
nitivement dans cet état : les Sta-
s en offrent un exemple; d'autres
elle se remplit de tissu cellulaire
devient une masse pulpeuse ; elle
présente sous cet aspect dans le
ipa Gesneriana. » Tout ceci est
verse de ce qui se passe dans la
ine, puisque cette troisième en-
ppe commence toujours par être
masse de tissu cellulaire (le nu-
e), et finit ordinairement par être
vésicule.

Maintenant dans l'intérieur de la
rtine se développe un autre or-
e, c'est le sac amniotique de Mal-
ni, la membrane accidentelle de
wn, la *quintine* du professeur
bel. Dans un nucelle resté plein
issu cellulaire ou dans une quar-
: qui s'en est remplie, on voit la
ntine se montrer d'abord sous la
me d'un boyau grêle, qui, d'une
t, tient au sommet du nucelle, et
'autre à la chalaze. Ce boyau se
fle dans sa partie supérieure, et
mbryon ne tarde pas à s'y mon-
; d'un autre côté il se détache de
chalaze, et souvent même on ne
t saisir le moment où il est adhé-
t à cette cicatrice intérieure. Mais
que le nucelle s'est détruit ou
qu'il s'est formé un vide dans la
rtine, le développement de la
ntine n'est pas tout-à-fait le
me. Ainsi elle n'adhère point par
base à la chalaze, mais elle est
plement suspendue comme un
re au sommet de la quartine.
st dans l'intérieur de cette cin-
ème enveloppe ou sac de l'ovule
: se forme l'embryon. Les rudi-
ns de cet organe se montrent cons-
ment dans la partie supérieure
la quintine, sous la forme de gra-
ations opaques, qui se réunissent
se groupent pour former l'em-
on. Ce corps, à mesure qu'il s'ac-
ît, s'éloigne du sommet de la
ntine, auquel il reste néanmoins
iérent par un filet extrêmement
le qui tient à l'extrémité de la ra-
ule, et qu'on nomme *filet suspen-
seur.* Quoiqu'il paraisse général que
l'embryon se développe dans l'intérieur même de la quintine, cependant il peut arriver que ce corps commence à se montrer dans une autre place. Ainsi notre collaborateur Adolphe Brongniart a vu l'embryon du *Ceratophyllum demersum* se former en dehors et au-dessus du sac embryonnaire ou de la quintine; et d'ailleurs, comme cette cinquième membrane manque, ou du moins n'a jamais pu être observée dans plusieurs ovules, et entre autres dans ceux du *Tulipa Gesneriana*, du *Tradescantia virginica*, du *Lunaria annua*, du *Quercus robur*, du *Corylus avellana*, il faut bien que dans ce cas l'embryon se développe ailleurs que dans la quintine.

Le périsperme ou endosperme, qui accompagne l'embryon dans une foule de graines, n'a pas toujours la même origine. Ainsi, comme l'a prouvé R. Brown, tantôt c'est le tissu cellulaire du nucelle ou de la tercine, tantôt c'est celui qui se dépose dans la quintine qui forme le périsperme. Il arrive même dans quelques graines que le périsperme est à la fois formé par le tissu cellulaire de la quintine et celui du nucelle. C'est ce qui a lieu, suivant le savant botaniste anglais, dans les Nymphéacées; et probablement aussi dans ces autres genres sur lesquels on a si long-temps discuté, comme les *Piper, Saururus*, etc. Mais, d'après les observations récentes du professeur Mirbel, la quartine concourt aussi quelquefois à la formation de l'endosperme; c'est ce qui a lieu, par exemple, dans les graines des *Tulipa*, des *Tradescantia*, des *Statice*, etc.

Plusieurs botanistes, et entre autres Auguste de Saint-Hilaire, pensent que l'exostome ou le micropyle n'est que la cicatrice d'un cordon vasculaire qui adhère primitivement à la paroi interne de l'ovaire, d'où il suivrait que l'ovule a deux points d'attache : le funicule, formé par les vaisseaux nourriciers, et le conducteur de l'*Aura seminalis*, qui aboutit

à l'exostome. R. Brown a nié l'existence de ce second point d'attache. Mais ce sont les belles observations du professeur Mirbel qui prouvent jusqu'à l'évidence que l'exostome n'est point une cicatrice. Cependant, comme ce savant l'a montré, dans plusieurs ovules il arrive un moment où il semble, en effet, exister un second point d'attache; c'est ce qui est très-évident dans les Plumbaginées et les Euphorbiacées, par exemple. Que l'on dissèque l'ovaire du *Statice armeria*, dit le professeur Mirbel, ou de toute autre espèce du genre, quand le bouton commence à poindre, on trouvera que l'ovule est placé de manière que son sommet regarde le fond de la cavité de l'ovaire. Alors l'exostome et l'endostome sont très-dilatés, et le nucelle offre une masse conique à son sommet arrondi; peu à peu l'ovule se redresse, rétrécit son double orifice, et ne laisse plus apercevoir que le sommet de son nucelle; et, dans le même temps, un petit cylindre, produit par la partie supérieure de la cavité de l'ovaire, s'allonge, et dirige son bout vers le double orifice de l'ovule; et, comme l'ovule et le cylindre croissent simultanément, sans que leur direction change, bientôt le bout du cylindre rencontre, couvre et bouche l'orifice de la secondine, qui dépasse un peu l'orifice de la primine. Que l'on dissèque l'ovaire des Euphorbes, on verra qu'un petit bonnet en forme d'éteignoir joue à peu près le même rôle que le petit cylindre des Plombaginées. Enfin, qu'on examine l'ovule du *Nymphæa alba*, et l'on verra qu'un renflement du funicule, renflement qui plus tard s'étendra en arille sur toute la graine, remplace le cylindre des Plombaginées et le bonnet des Euphorbiacées.

Nous avons cru ne pas devoir passer sous silence les observations neuves et importantes du professeur Mirbel sur la structure de l'ovule. Elles compléteront les notions que nous avons exposées à l'article Ovule.

Nous venons de faire connaître la structure la plus générale des fleurs des Végétaux phanérogames, et les parties qui entrent essentiellement dans leur composition. Ces parties peuvent éprouver de très-grandes modifications dans leur position relative, leur grandeur, leurs formes, et ce sont ces modifications qui servent de caractères pour distinguer les uns des autres cette immense quantité de Végétaux qui sont déjà connus des naturalistes. Mais si nous considérons d'une manière plus philosophique les parties qui composent le Végétal, nous verrons qu'en résumé il y en a une que l'on peut regarder comme l'organe fondamental, c'est-à-dire comme celui qui, non-seulement joue le rôle le plus important dans la vie végétale, mais qui de plus, en se modifiant de diverses manières, forme primitivement toutes les autres parties essentielles de la Plante : cet organe c'est la feuille. Et d'abord ne sont-ce pas les feuilles qui jouent le rôle le plus important dans les phénomènes de la végétation? Ne sont-elles pas à la fois les organes qui absorbent dans l'atmosphère les fluides nutritifs, en même temps qu'elles rejettent au-dehors tous ceux qui n'ont pu être convertis en matériaux alibiles? Privez un Arbre de toutes ses feuilles, et il ne tardera point à périr. Les feuilles sont donc l'organe le plus important que la Plante développe dans l'air. Il est une autre partie qui, dans un milieu différent, exerce aussi des fonctions essentielles pour le Végétal : c'est la racine. Mais ici nous ferons une remarque : ce n'est jamais que par les extrémités les plus déliées des fibres, qui naissent du corps de la racine et qu'on désigne sous le nom de chevelu, que s'opère l'absorption des fluides répandus dans le sein de la terre. Or, si nous examinons avec soin le mode de développement du chevelu; si nous remarquons que chaque année il en tombe une partie qui se renouvelle ensuite; si, de plus, nous songeons que lorsque, par une cause quelconque, une

chevelu, ou les fibres radiales, sont que des feuilles modifiées par milieu dans lequel elles vivent, et mehe de racine vient à ramper à surface du sol, au lieu de proire du chevelu, elle donne naisiec à des feuilles; si nous réunisis toutes ces circonstances, il ne us sera pas difficile d'admettre que s-lors nous n'aurons encore qu'un l et même organe pour base des énomènes de la végétation.

Quant à la tige, elle est sans condit fort peu importante pour le gétal; c'est un moyen de transssion placé entre les feuilles hypos et les feuilles aériennes, mais rremplissant par elle-même aucune etion. Aussi voyons-nous un grand nbre de Végétaux qui manquent ilement de cette partie. Ce que us venons de dire de la tige s'apque également au corps de la rae, qui est, à proprement parler, la e souterraine, et qui, en effet, st que la continuation de la tige ienne.

Maintenant nous arrivons aux parconstituantes de la fleur. Au prer abord ces organes fins et déli; souvent ornés des couleurs les s brillantes et les plus variées, ne blent avoir aucune analogie avec feuilles. Cependant il nous sera -facile de prouver que tous les mes qui entrent dans la compon de la fleur, ne sont que des lles diversement modifiées. Déjà e opinion avait été émise par plurs botanistes anciens, et même Linné, qui la fit connaître dans sa ertation intitulée *Prolepsis Planm*. Le célèbre littérateur Goëthe, t l'Allemagne se glorifie à si juste , est le premier qui, dans une te dissertation qui a pour titre: a Métamorphose des Plantes, ait loppé cette idée en présentant faits à l'appui. Mais cet ouvrage Goëthe, dont la première apparire remonte à 1790, fut peu remarde savans; on ne le considéra e que comme une sorte de spétion échappée en quelque sorte au génie du grand poëte. Cependant plus tard les idées des physiologistes se tournèrent vers ce point, et bientôt elles furent presque généralement adoptées, surtout en Allemagne. Plusieurs botanistes français, et entre autres Du Petit-Thouars et Turpin, ont également appuyé cette théorie de plusieurs observations curieuses. Le premier surtout est arrivé à ce théorême, que la fleur n'est que le développement d'un bourgeon. En effet, examinons la fleur la plus complète, et nous verrons qu'elle est la réunion de quatre verticilles de feuilles diversement modifiées. C'est un véritable bourgeon, mais qui, au lieu de donner naissance à un scion, a ses mérithalles ou entrenœuds tellement rapprochés les uns des autres, que les diverses parties qui composent ce bourgeon semblent naître d'un seul et même point, qu'on a nommé réceptacle. Donnons quelques développemens à cette idée. Et d'abord nous croyons inutile de remarquer que le nombre des verticilles floraux varie suivant que la fleur est plus ou moins complète. Ainsi, dans une fleur purement femelle, privée d'enveloppes florales, il n'y aura qu'un seul verticille; il y en aura deux dans une fleur hermaphrodite sans périanthe; trois dans celle à périanthe simple; et enfin quatre dans une fleur complète; chacun de ces verticilles sera composé d'un nombre variable de pièces ou feuilles. La nature foliacée des parties constituantes de la fleur est facile à prouver pour le calice. En effet, le plus souvent cet organe se compose de pièces verdâtres, qu'il est excessivement facile de reconnaître pour des feuilles. Cela est porté jusqu'à l'évidence dans quelques Plantes, et entre autres dans les Pivoines, où les sépales, c'est-à-dire les feuilles calicinales, ont tous les caractères des autres feuilles de la tige. Ces feuilles du calice sont, ou distinctes les unes des autres, et le calice est appelé *polysépale*, ou réunies et soudées entre elles, et le calice est dit *monosé-*

pale ou *gamosépale*. Ainsi rien de plus facile à concevoir et à prouver que les folioles du calice ne sont que de véritables feuilles verticillées.

La corolle est de même formée par un verticille de feuilles plus intérieur que le calice, et qui, pour cette raison, est déjà plus altéré que lui. Néanmoins il est encore facile de reconnaître dans les pétales d'un grand nombre de fleurs des organes entièrement analogues aux feuilles, malgré leur tissu plus délicat et leur coloration. En effet, il y a des pétales qui sont verts et semblables au calice, et d'ailleurs nous voyons souvent dans certains Végétaux les feuilles supérieures de la tige devenir d'un tissu plus délicat, et se colorer à la manière des pétales. Les folioles, qui forment le verticille corollin, peuvent rester libres et distinctes, ou se souder entre elles et former une sorte de tube; de-là la distinction de la corolle en *polypétale* et en *monopétale* ou *gamopétale*.

Les étamines forment le troisième verticille de la fleur. Leur analogie, ou plutôt leur identité avec les pétales, est prouvée par ce qui se passe dans les fleurs qui doublent. On voit alors les étamines se transformer en pétales. Ainsi le filet d'une étamine peut être considéré comme un pétale réduit à sa nervure moyenne, ou plutôt c'est le pétiole de la feuille, et le limbe est représenté par l'anthère qui le termine au sommet. En effet, celle-ci est une feuille réduite à des proportions très-petites, et dont les bords se roulent sur eux-mêmes vers la nervure médiane, de manière à former deux petites poches dans lesquelles le pollen est renfermé. Ce pollen se présente d'abord sous l'aspect d'une masse de tissu cellulaire, dont les vésicules finissent par se séparer les unes des autres.

Le pistil, qui occupe le centre de la fleur, peut être également considéré comme formé d'une ou de plusieurs feuilles verticillées. Quand l'ovaire est uniloculaire et que les ovules qu'il renferme ne sont attachés qu'à un seul point de son intérieur, il est formé par une seule feuille dont les bords convergent l'un vers l'autre, et se soudent pour constituer la feuille ovarienne. Quand au contraire l'ovaire est à plusieurs loges, ou même quand il est à une seule loge, mais que les ovules sont attachés à plusieurs trophospermes pariétaux, il se compose d'autant de feuilles qu'il y a de loges dans le premier cas, ou de valves dans le second cas. Dans le cas de pluriloculaire, les bords des feuilles ont convergé vers l'axe de la fleur, et en se soudant latéralement entre elles par une partie de leur face externe, elles ont constitué les cloisons. Dans le cas où l'ovaire est uniloculaire, les feuilles ovariennes se sont rapprochées et soudées entre elles bord à bord. Enfin les ovules eux-mêmes, c'est-à-dire les rudimens des graines, doivent être considérés comme de petits bourgeons, développés sur le bord même des feuilles.

Que l'on ne croie pas que la théorie que nous venons de présenter ici soit en abrégé sur la nature de la fleur et des parties qui la composent, soit une de ces idées spéculatives dont on embarrasse trop souvent l'étude des sciences, en les substituant aux faits pour soutenir nos théories. L'observation de la nature y a conduit et les faits lui servent de base. En effet, il n'est pas rare de voir certaines fleurs, que l'on désigne sous le nom impropre de monstruosités, offrir d'une manière plus complète les diverses parties de la fleur dans leur état normal et primitif, c'est-à-dire offrant l'aspect et la structure des véritables feuilles. Il n'est aucun botaniste qui n'ait été à même d'observer de semblables phénomènes. Que l'on examine les fleurs du Merisier à fleurs doubles, et on verra que, non-seulement les étamines sont converties en pétales, mais on trouvera l'ovaire changé en feuilles; il en est de même dans un grand nombre de Roses doubles. Il y a plus, il arrive quelquefois que toutes les

ies de la fleur sont converties en lles. Nous avons eu plusieurs fois sion d'observer cette monstruo- à laquelle on a donné le nom de oranthie, et entre autres sur des ntillons de Capucines et de Sar- n qui nous avaient été communi- s par le célèbre physiologiste Du t-Thouars. On l'observe aussi uemment sur les Crucifères, les ipes, etc. Ainsi donc tout prouve les diverses parties de la fleur ne : que des feuilles diversement lifiées, et que par conséquent, dernière analyse, la feuille est gane essentiel et fondamental, la e partie même qui doive retenir om d'organe dans les Végétaux. es Végétaux sont, comme nous ons dit, des êtres organisés et ns. Chez eux la vie se compose 'exercice de deux grandes fonc- s, la nutrition et la reproduction. tes les parties qui composent le étal concourent à l'une ou à l'au- le ces fonctions, dont la seconde t en quelque sorte qu'une modi- ion, qu'un résultat de la pre- e. Comme nous avons déjà traité étail de ces deux fonctions, nous ons inutile de reproduire ici ce nous en avons dit aux mots Nu- ION et FÉCONDATION, auxquels renvoyons le lecteur.

rès avoir donné une idée géné- de l'ensemble des Plantes pha- games, nous devrions, pour com- r le tableau du règne végétal, r ici les caractères généraux de ie des Végétaux désignés sous le de Cryptogames; mais pour évi- les répétitions toujours inutiles, nt dans un ouvrage circonscrit des limites aussi étroites que le , nous renvoyons aux articles MES et CRYPTOGAMES, où les ctères de ces Végétaux ont été és avec tous les développemens ssaires

ntenant d'autres subdivisions encore été établies, soit parmi Phanérogames, soit parmi les togames. C'est ainsi que les pre- , d'après le nombre des coty- lédons ou feuilles séminales que présente leur embryon, ont été séparés en deux grandes classes, savoir : les Monocotylédonés, dont l'embryon n'offre qu'un seul cotylédon; et les Dicotylédonés, qui en présentent deux ou un plus grand nombre. A ces caractères fondamentaux, tirés du nombre des cotylédons, s'en joignent une foule d'autres qui modifient tous les organes, et donnent à ces Végétaux un aspect, un port tout particuliers. *V.* MONOCOTYLÉDONS et DICOTYLÉDONS. Le professeur Richard a pris pour base des divisions primordiales qu'il a établies dans le règne végétal, les caractères offerts par la radicule qui manque dans tous les Cryptogames, puisqu'ils sont dépourvus d'embryon, qui est nue dans les uns, renfermée dans une sorte de fourreau dans les autres; de-là sa division des Végétaux en *Arhizes*, *Exorhizes* et *Endorhizes*. *V.* ces mots. Enfin nous avons déjà dit que le professeur De Candolle divisait les Plantes en cellulaires et vasculaires, et que, parmi ces dernières, il établissait deux classes : les *Endogènes*, ou celles dont l'accroissement se fait par l'intérieur de la tige; et les *Exogènes*, dont l'accroissement a lieu par l'extérieur. *V.* ces différens mots.

L'étude des Végétaux forme une partie importante de l'histoire naturelle, à laquelle on a donné le nom de Botanique ou de Phytologie. *V.* ce dernier mot ainsi que MÉTHODE, où nous avons parlé des différentes classifications établies parmi les Végétaux. (A. R.)

VÉGÉTAUX FOSSILES. L'espace dans lequel nous sommes obligé de nous renfermer ne nous permettra de présenter ici que les principaux résultats auxquels ont conduit les recherches sur ce sujet; nous renverrons pour plus de détails au Prodrome de l'histoire des Végétaux fossiles que nous avons publié en 1828, et à notre Histoire des Végétaux fossiles, dont la publication est en

train. Les Végétaux fossiles se présentent le plus souvent dans un état assez différent de celui qu'ils avaient à l'état vivant; souvent leurs formes extérieures seules sont conservées, et ces formes mêmes ont été modifiées par la pression à laquelle ces restes organiques ont été soumis et par suite des changemens que leur nature a subie; dans un petit nombre de cas seulement la structure interne de ces Végétaux a été conservée, malgré les changemens qui se sont effectués dans la nature des substances qui les composaient, ou bien enfin ces substances n'ont éprouvé que de légères modifications. Dans le premier cas on n'a que des empreintes ou des moules recouverts quelquefois d'une couche d'origine organique changée en charbon; dans le second cas on a de véritables Plantes pétrifiées; dans le dernier cas toute la Plante est légèrement charbonnée; elle est passée à l'état de Lignite, mais elle conserve encore la plus grande partie des élémens qui la composaient. Ces divers modes de conservation s'appliquent à tous les organes des Végétaux, les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs et les fruits; les racines et les fleurs sont les plus rares à l'état fossile; les tiges, les feuilles et les fruits sont les plus communs et les seuls qui méritent de fixer l'attention. Si ces parties se présentaient dans un état aussi complet et aussi parfait que dans les Plantes vivantes, le problème serait déjà beaucoup plus facile à résoudre; mais les tiges et les fruits ne montrent souvent que leur forme extérieure, et les feuilles, le plus souvent isolées, ne nous fournissent pas le caractère de leur insertion, l'un des plus importans et des mieux étudiés; cependant en examinant sur les Végétaux vivans les rapports qui existent entre les formes extérieures et la structure intérieure on arrive à trouver, dans le plus grand nombre de cas, des indices extérieurs de la plupart des caractères intérieurs les plus essentiels. On a déjà observé depuis long-temps le rapport qui existe entre la structure des tiges des Monocotylédones et leur forme externe; de même la forme des pétioles des Fougères et la dispositon de leurs cicatrices sur la tige est un résultat nécessaire de la structure interne de ces tiges. Dans beaucoup de cas aussi les caractères intérieurs les plus importans du fruit se décèlent à la surface externe lorsqu'on l'étudie avec attention; mais ces traces sont plus difficiles à saisir et exigent qu'on présume, pour ainsi dire, où on doit les chercher, tandis que sur les fruits vivans, le scalpel à la main, on arrive facilement à reconnaître tous les caractères qu'on veut étudier. C'est donc par l'étude de ces relations entre les caractères anatomiques essentiels et les formes extérieures que nous sommes parvenu à déterminer les véritables rapports de la plupart des Végétaux fossiles avec les Végétaux vivans. Nous ayons pu alors les classer dans le même ordre adopté pour le règne végétal vivant, et la méthode naturelle, qui doit se fonder sur les rapports déduits de tous les systèmes d'organes, est nécessairement celle qui doit être adoptée pour classer des Végétaux dont nous ne possédons souvent que des parties très-différentes de celles qui servent de base à nos classifications ordinaires.

Nous allons donc indiquer rapidement les familles et les genres fossiles observés jusqu'à ce jour et leur gisement le plus habituel.

Classe Ire. — Agames.

1re famille : Conferves.

On ne connaît qu'un petit nombre de Conferves fossiles bien déterminées; les unes se trouvent dans les Calcaires schisteux de Monte-Bolca, les autres dans la Craie de l'île de Bornholm dans la mer Baltique, les unes et les autres se rapprochent spécialement des Conferves marines. Quant aux Confervés fossiles observées dans les Agathes, et décrites particulièrement par Daubenton et

Mac-Culloch, nous sommes per-
lé que ce ne sont que des infiltra-
s inorganiques, et nous sommes
ain que quiconque observera un
d nombre de ces Agathes mous-
es, trouvera des passages telle-
t insensibles entre les infiltra-
s les plus différentes par leurs
ctères des Conferves et celles qui
quelque analogie avec ces Végé-
, qu'il sera obligé de convenir
toutes ces apparences confervoï-
n'ont aucune origine organique.

2e famille : Algues.

es Algues fossiles observées jus-
ce jour, constituent au moins
te-une espèces que nous avons
ies en groupes, qui correspon-
à plusieurs des genres les plus
ucts des Algues vivantes; toutes
espèces sont figurées et décrites
notre Histoire des Végétaux
les. Les Algues fossiles sont assez
nent associées à des Végétaux
estres; elles se trouvent le plus
nairement dans des terrains qui
enferment que des productions
nes, et dans beaucoup de cas
sont isolées dans des couches
urvues de tout autre fossile;
en deviennent alors un des ca-
res distinctifs les plus essentiels.
principaux terrains où on les a
ontrées sont : 1° le Calcaire de
ition, trois espèces; 2° les
tes bitumineux du Calcaire al-
cinq espèces; 3° les Calcaires
ssiques et la Craie inférieure,
espèces; 4° les terrains de
ent supérieur, dix espèces.
ces derniers terrains, c'est par-
ièrement à Bolca qu'on a ren-
é ces Fossiles; ils y sont mêlés
aucoup d'autres Végétaux ter-
es.

e II. — Cryptogames celluleuses.

3e famille : Mousses.

n'en connaît que deux espèces
llies dans les terrains d'eau
tertiaires.

Classe III. — Cryptogames vasculaires.

4e famille : Equisétacées.

A cette famille appartiennent de véritables *Equisetum* fossiles, présentant des tiges articulées, entourées à chaque articulation de gaînes dentelées, appliquées contre la tige, et des Plantes voisines des *Equisetum* par leurs caractères les plus essentiels, mais dont les articulations des tiges sont dépourvues de gaînes ou présentent une gaîne étalée dans un plan perpendiculaire à la tige. Nous avons décrit cinq espèces du premier de ces genres dont une est surtout remarquable par sa grande taille; elle caractérise les couches inférieures de l'Oolite et le Lias. C'est l'*Equisetum columnare*. Le second genre avait été nommé Calamite, parce qu'on l'avait comparé généralement à des *Calamus*, à des Bambous ou à des Roseaux, auxquels il ressemble extérieurement, mais dont il ne présente aucun des caractères essentiels, lorsqu'on porte son attention sur des signes qui, quoique peu apparens, indiquent la structure véritable de ces Végétaux. On en connaît au moins dix-huit espèces dont quinze sont du Terrain houiller et trois du Grès bigarré.

5e famille : Fougères.

On trouve à l'état fossile des feuilles et des tiges de cette famille. Les feuilles se reconnaissent à leur mode de division et à la distribution des nervures qui, malgré leurs nombreuses modifications, diffèrent de ce qu'on observe dans toutes les autres familles. Comme on ne trouve presque jamais de traces de fructification sur ces feuilles, on est obligé d'en former des genres différens de ceux admis parmi les Fougères vivantes et fondés sur le mode de distribution des nervures. Ces caractères ont servi à distinguer les douze genres suivans : *Pachypteris*, *Sphenopteris*, *Cyclopteris*, *Nevropteris*, *Glossopteris*, *Pecopteris*, *Lonchopteris*,

Odontopteris, *Anomopteris*, *Tœniopteris*, *Clathropteris* et *Schizopteris*. Ces divers genres comprennent plus de cent cinquante espèces de Fougères; la plupart appartiennent au terrain houiller; une vingtaine d'espèces ont cependant été rencontrées dans les terrains du Lias, de l'Oolithe et du Grès vert; cinq ou six dans le Grès bigaré; une couple d'espèces dans les terrains tertiaires, et plusieurs de ces espèces sont parfaitement distinctes de celles des autres terrains et peuvent fournir d'excellens signes pour caractériser ces formations. Plusieurs de ces formes sont totalement différentes de celles existantes; d'autres au contraire se rapprochent beaucoup de certaines espèces de Fougères vivantes; enfin il y a parmi les Fougères vivantes beaucoup de formes qui n'ont point été encore observées à l'état fossile. Les tiges des Fougères fossiles se reconnaissent à la forme des cicatrices des bases des pétioles; ces cicatrices ont la forme de disques arrondis ou allongés dans le sens de l'axe de la tige et souvent échancrés supérieurement; ils sont marqués de points réguliers répondant aux faisceaux vasculaires des pétioles: ces cicatrices sont le plus souvent placées sur des côtes saillantes longitudinales et disposées en quinconce. Les tiges des Fougères en Arbres du terrain houiller sont au nombre de quarante à quarante-cinq. Nous les avons désignées depuis long-temps sous le nom de *Sigillaria*; le comte de Sternberg, qui en avait confondu plusieurs avec les *Lepidodendron*, avait donné à d'autres les noms de *Alveolaria*, *Rhytidolepis*, *Syringodendron*, *Catenaria*; mais ces divers genres ne sont fondés que sur des modifications très-légères dans la forme des tiges ou sur des états de conservation différens. Les tiges de Fougères arborescentes fossiles diffèrent surtout des vivantes: 1° par leur hauteur et leur division vers le sommet; 2° par le beaucoup plus grand nombre de feuilles qu'elles portaient; 3° par la moindre grandeur de ces feuilles, s on en juge toutefois sur la grosseu des bases des pétioles qui est infini ment plus petite que celle des pétioles des Fougères en arbre vivantes. Toutes les tiges de Fougères ar borescentes appartiennent au terrai houiller à l'exception d'une seule qu a été trouvée dans le Grès bigarré.

6e famille : Marsiléacées.

Nous avons rapporté à cette famill un genre de Plante fossile propre a terrain houiller, auquel nous avon donné le nom de *Sphenophyllum*, e que De Sternberg a nommé depui *Rotularia*. Leurs feuilles ont la mêm forme que les folioles des *Marsilea* mais elles sont verticillées au nom bre de six, huit, dix ou douze au tour d'une tige grêle et rameuse, dis position qui rapproche aussi ces Plan tes des *Ceratophyllum*. On connai sept espèces de ce genre.

7e famille : Characées.

On a trouvé depuis long-temps de tiges et des fruits de cette famille dan les terrains d'eau douce tertiaires les fruits, d'abord considérés comm des coquilles microscopiques, avaien été désignés sous le nom de *Gyrogo nites*. Léman les a reconnus pour de fruits de *Chara*; on les reconnaît au cinq valves contournées en spiral qui forment l'enveloppe de ces petit fruits globuleux ou ellipsoïdes (*V* CHARA). On en connaît quatre es pèces fossiles.

8e famille : Lycopodiacées.

Les Plantes fossiles qui se range dans cette famille, se rapportent deux groupes distincts, les vrais *L copodites* et les *Lepidodendron*. C derniers diffèrent des Lycopodes a tuels par la taille remarquable qu i acquièrent, par la quantité et l grandeur de leurs feuilles et peut-êt par leur fructification; ils paraisse constituer un groupe particulier q tient des Lycopodes et des Conifère Outre ces deux groupes de Végétau qui se présentent sous la forme tiges plus ou moins grosses dépon

es de feuilles ou encore couvertes leurs feuilles, et dont la surface marquée de mamelons rhomboïdaux qui servaient de base à ces feuilles, on a trouvé également dans les rains houillers des fruits et des illes isolées qui paraissent provede ces mêmes Arbres; les feuilles ez analogues à celles qu'on voit les rameaux de ces mêmes fossiles t été nommées *Lepidophyllum*. Les its se présentent sous deux formes s-différentes : les uns sont des ics d'une structure très-compliée; nous les avons nommés *Lepistrobus*. Les autres ont la forme n cœur et ressemblent un peu à graine de l'If; ils ont reçu le nom *Cardiocarpon*. On peut rapprocher ec doute de cette même famille le gulier genre *Stigmaria* : la structure de sa tige paraît être celle des copodes et des Isoètes; mais elle nble charnue et ses feuilles paraînient molles comme celles des Isoè. Enfin elles se sont quelquefois ntrées bifurquées vers leur extrété; caractère qu'on n'a jamais obvé sur les feuilles d'aucune Lycodiacée. Tous les Végétaux fosses de cette famille, à l'exception de ux *Lycopodites*, ont été trouvés ns le terrain houiller; leur abonnce et leur grandeur est un des ractères de la végétation de cette oque.

asse IV. — PHANÉROGAMES GYMNOSPERMES.

9e famille : Cycadées.

Les fossiles de cette famille sont us nombreux et plus variés que les pèces vivantes. Les feuilles, qui nt les restes les plus fréquens, inquent quatre genres différens dont ux se rapprochent beaucoup des ux genres vivans, *Cycas* et *Zamia*, deux autres diffèrent davantage des antes actuellement existantes et ont çu les noms de *Pterophyllum* et de *ilsonia*. Ces quatre genres comprennt vingt-sept espèces qui, toutes, partiennent à la période comprise entre le dépôt du Keuper et celui du Grès vert. Outre ces impressions de feuilles on connaît maintenant trois espèces de tiges qui appartiennent à cette même famille et que nous avons désignées sous le nom de *Mantellia*. L'une a été trouvée dans le Muschelkalk; les deux autres, dans le Calcaire de Portland.

10e famille : Conifères.

Plusieurs des genres les plus remarquables de cette famille ont des représentans à l'état fossile, et en outre un ou deux genres fossiles qui paraissent appartenir à cette famille, diffèrent totalement des genres vivans. Nous connaissons maintenant à l'état fossile six espèces de *Pinus*, une d'*Abies*, six Taxites, espèces voisines des *Taxus* et *Podocarpus* : trois Junipérites, une Cupressite, trois Thuya, quatre Thuytes ou Plantes voisines des Thuya, et en outre quatre espèces du nouveau genre *Voltzia*, et une du genre *Brachyphyllum* que nous ne rapportons qu'avec quelque doute à cette famille. Plusieurs de ces Plantes sont caractérisées par leurs fruits; d'autres par la disposition particulière de leurs feuilles. On trouve fréquemment, dans les mêmes terrains qui renferment ces empreintes, des bois fossiles qui, d'après leurs caractères, semblent appartenir également à cette famille. Ces fossiles se rencontrent dans trois terrains différens : les *Voltzia* dans le Grès bigarré, les Cupressites et les Thuytes dans le Lias et le Calcaire jurassique, et les autres genres identiques avec ceux qui existent encore se trouvent dans les Terrains tertiaires.

Classe V. — PHANÉROGAMES MONOCOTYLÉDONES.

11e famille : Nayades.

Cette famille, qui renferme des Plantes toutes aquatiques, d'eau douce ou marines, présente à l'état fossile plusieurs espèces analogues, les unes aux tiges et aux feuilles des *Zostera* et *Caulinia*, c'est-à-dire aux

Plantes marines de ce groupe, les autres aux feuilles des *Potamogeton* qui croissent dans les eaux douces; les premières, qui ont été trouvées dans les Terrains secondaires et tertiaires marins, ont reçu les noms de *Zosterites* et de *Caulinites*; les secondes, qui ont été observées dans les couches d'eau douce des environs de Paris, sont désignées par le nom de *Potamophyllites*.

12e famille : Palmiers.

Outre les tiges monocotylédones nombreuses rencontrées dans les terrains tertiaires et dont plusieurs appartiennent probablement à cette famille, mais ne peuvent jusqu'à présent être distinguées de celles des familles voisines, on a trouvé à l'état fossile des feuilles et des fruits de ces Plantes. Parmi les tiges caractérisées par la présence de la base des pétioles des feuilles, on distingue celle figurée dans la Description géologique des environs de Paris, et que nous avons nommée *Palmacites echinatus*; les feuilles appartiennent à quatre formes distinctes qui forment autant de groupes sous les noms de *Flabellaria*, *Phœnicites*, *Nœgerathia* et *Zeugophyllites*. Le premier renferme les Palmiers à feuilles flabelliformes; le second ceux à feuilles pinnées, à pinnules linéaires, repliées; le troisième ressemble un peu aux *Caryota*, et le quatrième aux *Calamus*. Les fruits recueillis jusqu'à présent, paraissent se rapporter à des espèces de Cocos.

13e famille : Liliacées.

On a observé des tiges et des feuilles qui se rapprochent de celles de cette famille. Ces tiges ont de l'analogie avec celles des *Dracœna* et des *Xanthorrhea*. Elles constituent deux genres sous les noms de *Bucklandia* et de *Clatharia*. Des tiges ont été trouvées dans le Calcaire jurassique et dans la Craie inférieure. Outre quelques feuilles simples, analogues à celles de beaucoup de Liliacées et d'autres Monocotylédones, mais ressemblant surtout à celles des *Yucca* et des *Dracœna*, on a observé des feuilles verticillées comme celles du *Convallaria verticillata*; elles forment un genre *Convallarites*, propre au Grès bigarré; d'autres sont presque identiques avec celles de plusieurs *Smilax*; elles ont reçu le nom de *Smilacites*. C'est dans les terrains d'eau douce tertiaires qu'on les a recueillies.

14e famille : Cannées.

Une seule feuille du terrain houillier des environs d'Angers, paraît se rapprocher de cette famille; c'est le *Cannophyllites Virletii*.

Outre les Plantes Monocotylédones que nous venons de citer, on trouve à l'état fossile plusieurs parties de Végétaux qu'on reconnaît facilement pour des Plantes de cette classe, mais qu'on n'a pas pu, jusqu'à présent, rapporter à des genres ou à des familles connues.

Classe VI. — Phanérogames dicotylédones.

Parmi les nombreux débris de Végétaux de cette classe qui se rencontrent dans les terrains tertiaires, il n'y en a encore que peu qu'on ait pu rapporter à des familles connues; ce sont particulièrement les fruits qui ont conduit à ces déterminations; les feuilles et les tiges exigeront, pour qu'on puisse arriver à les classer, une longue étude faite sur des échantillons très-bien conservés; elles sont désignées, jusqu'à ce qu'on puisse les faire rentrer dans le cadre de nos méthodes, sous les noms de *Phyllites* et d'*Exogenites*.

Les Plantes fossiles dicotylédones qu'on a pu rapporter à des genres connus, appartiennent aux familles suivantes :

Famille des Amentacées.

On reconnaît d'une manière certaine, dans les terrains tertiaires, les fruits d'une espèce de Charme (*Carpinus macroptera*), d'un Bouleau (*Betula dryadum*); les feuilles de deux espèces de *Comptonia*, et, avec

elque doute, des feuilles et des atons de Saule, de Peuplier, de âtaignier et d'Orme.

Famille des Juglandées.

On peut distinguer au moins qua- : espèces de noix fossiles dans les rains récens de l'Europe, tandis 'aucune des espèces actuellement istantes de ce genre ne croît spon- iément dans cette partie du globe.

Famille des Acérinées.

On a trouvé des fruits d'une espèce Erable dans les terrains de Lignite s environs de Francfort, et ce fruit accompagné de feuilles trilobées i proviennent sans doute de la ème Plante.

Famille des Nympheacées.

Nous avons déjà fait connaître la e d'un *Nymphea* fossile que nous ons recueillie dans les Meulières s environs de Paris; une variété ou e espèce voisine nous a été adres- des environs de Narbonne par urnal fils.

gétaux dont la classe est incer- taine.

Quelques Végétaux remarquables terrain houiller diffèrent telle- nt de tous ceux que nous connais- s, qu'il est difficile de savoir à lle classe on doit les rapporter; sont des Plantes herbacées, à tige neuse et à feuilles verticillées en nd nombre à chaque articulation tiges et des rameaux. La forme et node d'insertion des feuilles per- tent d'en former trois genres que s avons désignés sous les noms *Phyllotheca*, *Annularia* et *Aste- hyllites;* un quatrième genre, *'kmannia*, a de l'analogie avec ces ites dont il représente peut-être 'ructifications.

ribution des Végétaux fossiles dans les couches du globe.

ous ne donnerons pas ici les énu- ations complètes des espèces qui ouvent dans les divers terrains constituent l'écorce de notre globe; ces énumérations nous feraient dépasser les bornes dans lesquelles nous devons nous restreindre; on les trouvera dans notre Prodrome. Nous rappellerons seulement qu'en comparant les Végétaux recueillis dans les diverses formations, on observe quelquefois que ceux de plusieurs formations successives se ressemblent beaucoup; que ce sont ou les mêmes espèces ou des espèces de même famille, et que les familles conservent à peu près les mêmes rapports numériques, tandis que dans d'autres cas en passant d'un terrain à celui qui le suit, on observe des différences considérables dans les caractères et les rapports numériques des Végétaux qui s'y rencontrent. Les divers terrains, pendant la succession desquels on n'observe que de légers changemens dans la végétation et dans lesquels cette végétation conserve les mêmes caractères essentiels, constituent ce que nous nommons une période de végétation. La comparaison des Végétaux fossiles de tous les terrains qui composent l'écorce du globe, nous a conduit à admettre quatre de ces périodes dont nous allons nous borner à indiquer ici les limites et les caractères principaux, en commençant par la plus ancienne.

La première période comprend l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le dépôt des terrains de sédiment les plus anciens (Schistes et Calcaires de transition) jusqu'au dépôt du Grès rouge qui recouvre le terrain houiller, et même jusqu'à celui des Schistes bitumineux du pays de Mansfeld. C'est pendant cet espace de temps qu'ont été formées les couches puissantes de matières végétales qui, par leur carbonisation, ont donné naissance aux couches de Houille ou Charbon de terre ancien, et c'est dans les Roches arénacées et schisteuses qui accompagnent ces lits de Charbon qu'on trouve les restes les plus abondans de cette première végétation du globe.

La flore de cette époque est peu

variée ; six à huit familles tout au plus entrent dans sa composition ; quatre d'entre elles font partie de la classe des Cryptogames vasculaires, ce sont : les Équisétacées, quatorze espèces ; les Fougères, cent trente espèces ; les Marsiléacées, sept espèces ; les Lycopodiacées, soixante-huit espèces. Deux appartiennent à la classe des Monocotylédones, ce sont : les Palmiers, trois espèces ; les Cannées, une espèce, et plusieurs Monocotylédones dont la famille n'a pu être déterminée, quatorze espèces. Enfin des Végétaux dont les formes s'éloignent trop de celles des Végétaux connus pour qu'on puisse les rapporter avec certitude à une des grandes classes du règne végétal ; nous les désignerons ici sous le nom d'Astérophyllées, vingt-une espèces. On voit que les Cryptogames l'emportent de beaucoup par leur nombre sur les autres classes de Végétaux, puisque en admettant même que les Astérophyllées n'appartiennent pas à cette classe, on a le rapport de 219 à 39. On voit aussi que rien n'indique la présence de vraies Dicotylédonées, à moins toutefois que les Astérophyllées n'appartiennent à ce groupe, ce qui est fort douteux ; et en tous cas ce seraient des Dicotylédones herbacées et anomales qui n'occuperaient qu'un rang très-secondaire dans la végétation de cette époque.

Les Cryptogames vasculaires, qui l'emportent en nombre sur les autres Végétaux, les surpassent aussi par leur grandeur ; ce sont des Equisétacées de dix à douze pieds de haut, des Fougères en arbre dont la tige s'élève de quarante à cinquante pieds, et acquièrent plus d'un pied de diamètre ; des Lépidodendrons de soixante à quatre-vingts pieds d'élévation et de deux à trois pieds de diamètre à leur base. Tous ces caractères de la végétation indiquent un climat au moins aussi chaud que celui de la Zône torride et très-humide.

La seconde période correspond au dépôt du Grès bigarré ; les Végétaux qui croissaient à cette époque sur la terre sont encore peu connus, mais assez distincts pour qu'on ne puisse pas les réunir ni à la période précédente ni à la suivante. Des formes nouvelles parmi les Fougères, la présence de plusieurs Conifères remarquables et la variété des espèces de Monocotylédones, semblent être les caractères propres à cette flore dont nous ne connaissons encore qu'une vingtaine d'espèces. Elle diffère essentiellement de la végétation précédente par l'absence des Lépidodendrons, des grandes Fougères arborescentes, des Marsiléacées et des Astérophyllées, et de la suivante parce qu'on n'y trouve pas encore de Cycadées.

La troisième période comprend tout l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le dépôt du Calcaire conchylien (*Muschelkalk*) jusqu'à celui de la Craie. Dans tout ce laps de temps, on trouve des variations dans les espèces, mais les familles restent les mêmes et leurs rapports numériques varient même peu. Les familles dont on reconnaît l'existence à cette époque, sont : Equisétacées, deux espèces ; Fougères, vingt-huit espèces, Lycopodiacées, deux espèces ; Cycadées, trente espèces ; Conifères, six espèces ; Monocotylédones, trois espèces. On voit que les Cycadées et les Fougères sont les familles dominantes, que les Monocotylédones sont rares, et que rien n'annonce encore la présence des vraies Dicotylédones. Le grand nombre et la fréquence des espèces de Cycadées est surtout le caractère marquant de cette période ; c'est celui qui la distingue des époques plus reculées et des époques plus récentes ; car actuellement sur plus de cinquante mille Plantes connues, on n'a pas observé un nombre aussi considérable d'espèces de cette famille.

La quatrième période commence après le dépôt de la Craie et s'étend jusqu'à nos jours. Elle comprend tous les terrains connus sous les noms de tertiaires ou de sédiment supérieur. Après le dépôt de la Craie

végétation a éprouvé un changement subit et complet, soit dans la forme des espèces, soit même dans les caractères et le nombre des classes et des familles qui composaient la flore de cette époque; la végétation a pris tous les caractères que nous lui voyons actuellement; les Dicotylédones ont commencé à exister et sont tout de suite devenues la classe prédominante par le nombre des espèces et des individus; les Monocotylédones tiennent le second rang, et les Cryptogames, ainsi que les Cycadées si nombreuses dans les périodes précédentes, deviennent très-rares et ne se montrent que dans une proportion tout au plus égale à celle qu'elles conservent encore actuellement; enfin le développement, la grandeur et les formes de tous ces Végétaux sont analogues à ceux des Végétaux des mêmes familles dans les contrées tempérées; tout indique donc que la végétation avait acquis déjà à cette époque les caractères qu'elle présente actuellement et qu'elle était soumise à peu près au même mode de distribution qu'elle offre dans l'état présent du globe. Cependant on ne peut pas dire que la végétation de cette période se soit continuée sans changement jusqu'à l'époque actuelle, car les espèces fossiles de cette même période ne sont pas exactement semblables aux espèces vivantes, et les climats ne paraissaient pas tout-à-fait les mêmes, puisque des Palmiers qui, à l'état sauvage, dépassent à peine actuellement la latitude de Naples, croissaient alors jusque dans le nord de la France. Il suffit de comparer les flores de ces quatre périodes pour voir que la végétation a toujours été en se diversifiant et en se perfectionnant (ou se compliquant) depuis les temps les plus reculés, où elle était bornée à un petit nombre de familles très-voisines et d'une organisation très-simple, jusqu'à l'époque actuelle, où elle comprend un grand nombre de familles très-diverses et dont la plupart offrent une structure très-compliquée. Les changemens successifs de la végétation semblent aussi annoncer que la température et l'étendue des mers ont été constamment en diminuant; enfin il est difficile de concevoir la nutrition très-active des premiers Végétaux et les abondans dépôts de Charbon auxquels ces Végétaux ont donné naissance, sans supposer que l'air contenait, à cette époque, une plus grande quantité d'acide carbonique qu'à l'époque actuelle. (AD. B.)

VEILLEUSE ET VEILLOTE. BOT. PHAN. *V.* COLCHIQUE.

VEINES. ZOOL. On donne ce nom au système centripète de l'appareil circulatoire, c'est-à-dire aux divers canaux destinés à rapporter vers le centre circulatoire le sang qui a traversé le parenchyme des organes qu'il est destiné à nourrir, ou dans lesquels il a été soumis à l'influence de l'Oxygène. *V.* CIRCULATION et ORGANISATION. (H.-M. E.)

* VELÆA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ombellifères et de la Pentandrie Digynie, L., établi par De Candolle (Mém. sur les Ombellifères, p. 61, tab. 2, fig. II) sur le *Ligusticum Toluccense* de Kunth (*Nov. Gen. et Spec. Plant. æquin.*, vol. 5, p. 19, tab. 422). Il appartient à la tribu des Scandicinées, et il est caractérisé essentiellement par son calice à lobes foliacés; son fruit peu comprimé sur les côtés, muni de côtes filiformes et non ailées, portant deux ou trois canaux oléifères (*vittæ*) dans chaque vallécule. Par son fruit, ce genre a de l'affinité avec le *Cnidium*, auquel Sprengel a réuni l'espèce; mais son albumen enroulé le rapproche davantage du *Molopospermum* de Koch. Le *Velæa Toluccensis*, D. C., *loc. cit.*, est une Plante herbacée, rameuse, glabre, à tige striée, à feuilles surdécomposées, ternées, et à ombelles terminales, sans involucre ni involucelles. Cette Plante croît dans les montagnes du Mexique près de Tolucca. (G..N.)

VELAGA. BOT. PHAN. Le genre ainsi nommé par Gaertner, ne forme plus qu'une section du genre *Pterospermum*, selon De Candolle. *V.* PTÉROSPERME. (G..N.)

VELAGUIDA. BOT. PHAN. (Belon.) Nom vulgaire en Grèce d'un Chêne qu'on croit être le *Quercus Æsculus*. *V.* CHÊNE. (A. R.)

VÉLANÈDE. BOT. PHAN. Nom marchand des cupules du gland de Chêne Vélani. *V.* CHÊNE. (B.)

VELANI. BOT. PHAN. Espèce du genre Chêne. *V.* ce mot. (B.)

VÉLAR. *Erysimum*. BOT. PHAN. Pline donnait le nom de *Velarum* à une Plante de la famille des Crucifères, qui fut placée par Linné dans le genre *Erysimum*. On la nomma vulgairement en français *Vélar*, et ce nom fut employé par les botanistes français pour désigner le genre *Erysimum*, essentiellement distingué par sa silique tétragone. Mais quand on examina plus attentivement le Vélar commun ou Herbe aux chantres, on s'aperçut qu'elle ne devait point faire partie du genre *Erysimum*, et que c'était un vrai *Sisymbrium*. Scopoli, Robert Brown et De Candolle l'ont décrit sous le nom de *Sisymbrium officinale*. C'est une Herbe très-commune dans les lieux incultes, le long des murs, des fossés et des haies de toute l'Europe, et qui se trouve également dans la Mauritanie, les Canaries, et même dans l'Amérique septentrionale. Sa tige est rameuse, garnie de feuilles roncinées, poilues, portant au sommet des épis de fleurs jaunes très-petites, auxquelles succèdent des siliques droites, cylindriques, subulées et appliquées contre le rachis. Cette Plante a joui pendant longtemps d'une grande célébrité en médecine, comme diurétique, expectorante, propre dans les affections des organes vocaux; d'où son nom vulgaire d'Herbe aux chantres. On en préparait un sirop dit d'*Erysimum*, avec lequel les chanteurs enrhumés s'administrent des gargarismes. La section des *Sisymbrium*, où la Plante en question est placée, a reçu de De Candolle le nom de *Velarum*.

Nous avons dit plus haut que le genre *Erysimum* se distingue essentiellement par sa silique tétragone. Il offre en outre pour caractères principaux : un calice fermé, presque égal à sa base ou à deux bosses peu marquées; une corolle à pétales onguiculés, ayant leur limbe oboval et entier; des étamines libres, sans dentelures : des cotylédons incombans. Ce genre, qui ne doit plus porter en français le nom de Vélar, puisque la Plante ainsi nommée en a été éloignée, se compose d'un assez grand nombre d'espèces difficiles à distinguer les unes des autres. De Candolle a divisé les trente-cinq espèces bien connues en quatre sections, qu'il a nommées *Stylonema*, *Cuspidaria*, *Erysimastrum* et *Coringia*. Elles croissent pour la plupart dans les diverses localités de l'Europe, surtout dans la partie orientale et dans l'Asie qui lui est contiguë. Parmi ces Plantes, nous citerons comme une des plus répandues, l'*Erysimum cheiranthoides*, L., qui se trouve dans les lieux humides, le long des rivières de la France; elle est assez commune sur les bords de la Seine et de la Marne, près Paris. D'autres espèces sont remarquables par leurs fleurs qui sont grandes, d'un jaune soufré, analogues à celles de nos Giroflées sauvages. (G..N.)

VÉLATE. *Velates*. MOLL. Genre que Montfort a proposé, dans sa Conchyliologie systématique, T. II, p. 354, pour une Coquille fossile du bassin de Paris, Coquille qui, sans le moindre doute, appartient au genre Nérite des auteurs. Le genre de Montfort est donc inutile. *V.* NÉRITE. (D..H.)

VÉLELLE. *Velella*. ACAL. Genre de la classe des Zoophytes et de l'ordre des Acalèphes simples de Cuvier, extrait du genre Méduse de Linné par le professeur Lamarck, qui lui

signe pour caractères (Hist. nat. des nim. sans vert. T. II, p. 481) : corps ore, gélatineux extérieurement, rtilagineux à l'intérieur, ellipti-ue, aplati en dessous, et ayant sur dos une crête élevée, insérée obli-ement; bouche inférieure, cen-ale, un peu saillante. Ces Zoophy-s se rapprochent beaucoup, par leur ganisation, des Porpites; ils ont, mme elles, une bouche en forme de ompe, inférieure, et entourée de mbreux tentacules; mais ces ten-cules ne sont pas ciliés, et de plus s'en distinguent par la présence un cartilage transparent, à stries iquement concentriques et divisé deux portions, dont l'une est hori-ntale et inférieure, tandis que l'au-e est verticale, et insérée obliqué-ent sur la première. Browne, dans n Histoire de la Jamaïque, publiée 1756, avait distingué les Vélelles us le nom générique de Phylli-cé. Plus tard, Dana (Mélanges de ilos. et de mathém. de la Soc. yale de Turin, T. III, 1re partie, 206, 1762-1765) en fit aussi un ure qu'il nomma *Armenistari;* et rskahl, en 1775 (*Descript. Anim. æ in itinere orient. observ.*), créa our ces mêmes Animaux celui d'*Ho-thuria*, qui a été appliqué depuis à s êtres assez différens. La dénomi-tion de Lamarck, quoique la plus cente, a prévalu. Les Vélelles vo-ent à la surface de la mer lors-'elle est calme; elles se tiennent à e assez grande distance des côtes. n les dit très-phosphoriques. La-rck admet trois espèces, et Eschs-ltz, dans le Voyage de Kotzebue, ajoute quatre à ce nombre. On les ouve dans le Grand-Océan, dans Océan Pacifique, dans la Méditer-née. La VÉLELLE A LIMBE NU, *Ve-lla limbosa*, Lamk., qui est l'espèce plus anciennement connue, se ouve dans cette dernière localité. (AUD.)

VÉLÉZIE. *Velezia*. BOT. PHAN. ure de la famille des Caryophyl-s et de la Pentandrie Digynie, L., rant les caractères suivans : calice tubuleux, grêle, à cinq ou six dents; corolle à cinq ou six pétales, dont les onglets sont filiformes, le limbe échancré ou quadridenté; cinq à six étamines (quelquefois dix, selon Smith); deux ou trois styles; capsule cylindrique, grêle, uniloculaire, à quatre valves contenant des graines oblongues, attachées à un placenta central et filiforme. Ce genre ne renferme que deux espèces, savoir : 1°. *Velezia rigida*, L.; Bocc., *Mus.*, 2, p. 50, tab. 43. 2°. *Velezia quadridentata*, Sibth, *Fl. Græc.*, tab. 391. La première est une petite Plante de la région méditerranéenne, à tige grêle, noueuse, garnie de feuilles étroites, subulées et conniventes à la base. Les fleurs sont petites, purpurines, sessiles dans les aisselles des feuilles supérieures. (G..N.)

VELGUTTA. BOT. PHAN. (Dodoens.) Syn. d'*Athamanta Oreoselinum*, L. *V.* ATHAMANTE. (A. R.)

VELIA. OIS. Syn. vulgaire de Pie-Grièche. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VÉLIE. *Velia*. INS. Genre de l'ordre des Hémiptères, famille des Géocorises, établi par Latreille aux dépens des Gerris, et s'en distinguant par des pieds beaucoup plus courts, insérés à des distances presque égales les unes des autres, et par la gaîne de leur suçoir composée seulement de deux articles visibles. Du reste ces Insectes se ressemblent à plusieurs égards; les uns et les autres vivent à la surface des eaux; mais les Vélies courent plutôt à la surface du liquide, tandis que les Gerris semblent nager. On connaît quelques espèces; celle qui sert de type au genre est la VÉLIE DES RUISSEAUX, *Velia rivulorum*, dont Fabricius a fait, dans ses derniers ouvrages, une Hydromètre. On la trouve dans le midi de la France. (AUD.)

VÉLLA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Crucifères et de la Tétradynamie siliculeuse, L., offrant les caractères suivans : calice dressé, égal à sa base; corolle à pétales ongui-

culés, ayant leur limbe entier ou échancré; six étamines, dont quatre plus grandes soudées par paires; ovaire ovoïde, surmonté d'un style large, foliacé; silicule ovale, comprimée, à valves déhiscentes, concaves; cloison mince, elliptique; placentas se réunissant pour former le style foliacé, portant au sommet deux stigmates; deux loges renfermant chacune une à deux graines globuleuses, pendantes, à cotylédons foliacés et condupliqués. Ce genre, ainsi caractérisé par De Candolle (*Syst. Veget.*, 2, p. 639), ne se compose que d'une seule espèce, *Vella pseudocytisus*, L., Plante d'Espagne qui a un port particulier, ayant quelque ressemblance avec certaines espèces de Cytises. C'est un petit Arbuste rameux, velu, à feuilles alternes, obovales, entières, scabres, à fleurs jaunes, disposées en grappes allongées, terminales.

Le genre *Vella* de Linné et de Vahl comprenait trois autres Plantes, qui sont devenues les types d'autant de genres nouveaux, savoir : le *Boleum* de Desvaux, le *Carrichtera* de De Candolle, et le *Succowia* de Medicus. (G..N.)

VELLÉES. *Velleæ*. BOT. PHAN. De Candolle a ainsi nommé la treizième tribu des Crucifères, qui se compose des genres formés aux dépens des *Vella* de Linné. (G..N.)

VELLEIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Goodenoviées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Smith, dans le quatrième volume des Transactions de la Société Linnéenne, et adopté par R. Brown (*Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, p. 580) qui l'a ainsi caractérisé : calice infère, à trois ou cinq folioles inégales; corolle dont le tube est soudé à l'ovaire par la base, et fendu d'un côté au sommet; le limbe bilabié; anthères séparées; style indivis; glande épigyne située entre les deux filets antérieurs; capsule divisée en deux loges dans sa partie inférieure, à valves biparties; graines imbriquées, comprimées. Le genre *Velleia* a été partagé par Brown en deux sections : la première, qu'il nomme *Monoceras*, a le calice à cinq folioles, la corolle munie à la base d'un éperon persistant; elle ne renferme que deux espèces, *Velleia paradoxa* et *Velleia arguta*. La deuxième, sous le nom de *Velleiæ veræ*, se distingue par son calice à trois folioles, sa corolle légèrement gibbeuse d'un côté à sa base. Elle se compose de quatre espèces, dont la plus remarquable est la *Velleia lyrata*, R. Brown, que nous avons figurée à la pl. 4 de nos *Icones lithographicæ Plantarum Austral. rariorum*. Les *Velleia* sont des Herbes acaules, originaires de la Nouvelle-Hollande. Les feuilles sont radicales, presque spatulées, souvent dentées, et quelquefois lyrées. Les hampes sont dichotomes, portant au sommet et dans les aisselles supérieures des fleurs jaunes accompagnées de bractées.

Le *Velleia trinervis* de Labillardière forme le type du genre *Euthales* de R. Brown. (G..N.)

* VELLOZIA ou MIEUX VELLOSIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Hæmodoracées de R. Brown, et de la Polyadelphie Icosandrie, L., établi, en 1788, par Vandelli (*in Rœm. Script. Pl. hisp.*, p. 112), mais depuis ce temps resté inconnu, jusqu'à ce qu'une Plante congénère fut signalée, par notre collaborateur A. Richard, comme formant un genre nouveau, nommé *Campderia* dans le Bulletin de la société philomatique pour 1822. Ce nom de *Campderia* ayant déjà été employé, fut bientôt changé par Richard lui-même en celui de *Radia*, qui fut admis par Kunth, dans sa publication des Plantes de l'Amérique méridionale. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que ce genre était le même que le *Vellosia* de Vandelli. Ce fut Auguste de Saint-Hilaire qui en donna l'éveil aux botanistes français, et qui augmenta ce genre d'un grand nombre d'espèces inédites. Martius, à son

ur du Brésil, enrichit également ience de plusieurs *Vellosia* nouux. Mais la botanique est redele de presque tout ce que l'on sur ce genre remarquable au D. l, de Vienne. Ce savant a puié avec luxe un grand nombre spèces dans le premier volume ses *Plantarum Brasiliensium Ico- et Descriptiones*. Voici les catères génériques des *Vellosia* : rianthe supère, corolloïde, camulé, marcescent, coloré, à six pées oblongs, atténués à la base. Etaues dont les filets sont courts, inés à la base des segmens du péanthe, rarement au nombre de six libres, ou en nombre indéfini des douze jusqu'à trente, plus ordirement dix-huit, formant trois ceaux, ou rarement six, munis cun à la base de petites écailles. thères très-longues, dressées, biulaires, obtuses au sommet. Ovaire ère, plus ou moins globuleux ou oïde, surmonté d'un style dressé, sque à trois faces, plus long que étamines, et terminé par un stigte pelté-trilobé. Capsule plus ou ins globuleuse, ovée, souvent trie, triloculaire, à trois valves, iscente par le sommet; cloisons fruit formant, par leur duplicae, un placenta qui s'avance dans que loge, et porte un grand nomde graines très-petites, presque ondies. Le genre *Vellosia* a des ports avec le *Xerophyta*, mais il distingue suffisamment par le nbre de ses étamines, et par d'au caractères tirés du style et du gmate; il se rapproche beaucoup *Barbacenia* de Vandelli, mais son ianthe infundibuliforme, à six diions profondes, suffit pour l'en inguer. La forme de ce périanthe pelle ceux des *Hemerocallis* et des *aryllis*, tandis que les feuilles des *llosia* sont analogues à celles des *cca* et *Dracœna*. Le nombre des èces de ce genre, avons-nous dit, t beaucoup augmenté par les pucations du D. Pohl. Il en a décrit nze et figuré huit, parmi lesquelles nous signalerons comme les plus belles, 1° le *Vellosia albiflora*, tab. 96; 2° le *Vellosia phalocarpa*, tab. 98; 3° le *Vellosia squamata*, tab. 99; 4° le *Vellosia glauca*, tab. 100. Tous les *Vellosia* sont originaires du Brésil, et croissent principalement dans les localités montueuses. Ce sont des Plantes vivaces, dont les caudex sont plus ou moins élevés, persistans, ayant le port de certains *Yucca*, revêtus des débris des anciennes feuilles, et munis au sommet de feuilles linéaires-rubanées, quelquefois ciliées ou épineuses sur les bords et sur la nervure médiane. Les fleurs sont très-belles, grandes, solitaires au sommet d'une hampe, blanches, jaunâtres, violacées ou de couleur lilas. Leur ovaire est souvent couvert d'écailles ou d'aspérités. (G..N.)

VÉLOCIFER. OIS. (Temm.) Espèce du genre Ganga. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VÉLOCIFÈRE. OIS. Syn. du Namaquois. *V.* VANGA. C'est aussi le nom d'une espèce d'Hirondelle propre à l'Afrique. *V.* HIRONDELLE. (DR..Z.)

VÉLOTE. BOT. PHAN. Poiret décrit sous ce nom francisé le genre *Dillenia*. *V.* ce mot. (A. R.)

VELOURS. INS. Geoffroy a désigné sous ce nom vulgaire quelques espèces d'Insectes dont le corps est plus ou moins velouté. (AUD.)

VELOUTIER. BOT. PHAN. Nom donné aux îles de France et de Mascareigne aux *Tournefortia*, dont les feuilles soyeuses ont le brillant et la consistance du velours. *V.* TOURNEFORTIA. (B.)

VEL-PALAY. BOT. PHAN. Syn. de *Nerium antidyssentericum* dans l'Indostan. (B.)

VELTHEIMIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asphodélées et de l'Hexandrie Monogynie, L., formé aux dépens de quelques espèces anciennement placées dans les genres *Aletris* et *Aloes*, et caractérisé essen-

tiellement par son périanthe tubuleux, à six dents; ses étamines insérées sur le tube du périanthe; sa capsule membraneuse à trois ailes, à trois loges, et à une seule graine dans chaque loge. On a distrait de ce genre deux espèces qui n'offrent pas exactement les caractères que nous venons d'indiquer, et on en a fait le genre *Tritoma*. *V.* ce mot. Les *Veltheimia* sont des Plantes originaires du cap de Bonne-Espérance. Elles sont bulbeuses, pourvues de feuilles radicales, oblongues, lancéolées, vertes ou glauques, quelquefois tachées. Du milieu de ces feuilles s'élève une hampe haute environ d'un pied, qui porte un épi de fleurs rouge-verdâtres ou de couleur de chair, accompagnées chacune d'une ou deux bractées subulées. Le nombre des espèces est peu considérable; on en cultive deux dans les jardins d'Europe sous les noms de *Veltheimia viridiflora* et *glauca*. Elles ont été figurées dans plusieurs ouvrages, particulièrement dans les Liliacées de Redouté, tab. 193; l'*Hortus Schœnbrunnensis* de Jacquin, tab. 77 et 78; et le *Botanical Magazine*, tab. 501 et 1091. (G..N.)

VELTIS. BOT. PHAN. (Adanson.) Syn. de *Crocodilium* de Vaillant, section du genre Centaurée. (A. R.)

VELU. POIS. Espèce de Baliste. *V.* ce mot. (B.)

VELU, VELUE. *Villosus, Villosa.* BOT. PHAN. Une partie est dite velue quand elle est couverte de poils longs, mous et très-rapprochés. (A. R.)

VÉLUTINE. *Velutina.* MOLL. Ce genre avait été institué par Gray, dans sa Classification naturelle des Mollusques, mais sans autre indication que le nom qui pouvait diriger l'esprit vers le *Bulla Velutina* de Müller, et faire penser que c'était la Coquille dont Gray voulait faire son genre. Sa place dans l'ordre des Trachélibranches, à côté des Sigarets et des Cryphostomes, et suivi des Cabochons, pouvait expliquer la pensée du zoologiste anglais, qui regarde sans doute ce genre comme un point de jonction entre des êtres que l'on séparait habituellement dans les méthodes. Sans adopter la manière de voir de Gray, qui méritait d'attirer toute l'attention des zoologistes, Blainville admit le genre Vélutine, et le caractérisa dans son Traité de Malacologie, en le laissant à la suite des Sigarets et des Cryphostomes, à l'exemple de Gray, mais en le séparant totalement de la famille des Calyptraciens. Rang, dans son Manuel de Conchyliologie, s'est rapproché de l'opinion de Gray, qu'il a modifiée d'une manière qui nous semble plus convenable, mais qui cependant ne peut être encore définitive. Le genre Vélutine, dans l'arrangement de Rang, termine la famille des Sigarets, et l'ordre suivant des Scutibranches commence par celles des Haliotides et des Cabochons. Ce genre a été établi avec une seule espèce qui vit sur nos côtes, à laquelle on joindra probablement quelques espèces de Cabochons, tel que l'*intorta*, lorsque l'Animal en sera connu; mais il nous semble beaucoup plus probable que la *Nerita pallida* de Montagu formera la seconde espèce de ce genre. Voici les caractères génériques du genre Vélutine tels que Blainville les a donnés : Animal ovale, assez bombé, à peine spiral; le bord du manteau simple en avant, et double dans toute sa circonférence; la lèvre interne plus épaisse et tentaculaire; pied petit, ovale, avec un sillon marginal antérieur; tête épaisse; tentacules gros, obconiques, distans, avec un petit voile frontal entre eux; yeux noirs, sessiles au côté externe de la base de ces tentacules; bouche grande, à l'extrémité d'une sorte de mufle; la cavité respiratrice grande, sans trace de tube, et contenant deux peignes branchiaux, inégaux, obliques, attachés au plancher; orifice de l'ovaire à la base de l'organe excitateur mâle, situé à la racine du tentacule droit; attache musculaire en fer-à-cheval fort mince

rrière, ouverte en avant. Coquille itoïde, épidermée, extérieure, à re petite, submarginale; ouver- e très-ample, arrondie, à péristome ice, presque continu; columelle uée, cachant en partie un très- it ombilic. Il n'est pas douteux : la Vélutine établisse le passage re certains Sigarets et les Cabo- ns; sa spire, courte, inclinée, sque marginale, la rapproche du *lcopsis intorta;* mais sa forme, plus bulleuse, ainsi que l'interruption plutôt l'inflexion du bord au- sus de l'ombilic, lui donne de ialogie avec les Sigarets. Quoi- elle soit épidermée, ce n'est pas obstacle qui fasse rejeter ces der- rs rapports; car on sait aujour- ui que plusieurs Sigarets à co- lle presque totalement intérieure, it cependant couverte d'un épi- me. Mais ce qui nous porte à tre les Vélutines plus près des Ca- hons qu'on ne l'a fait jusqu'à sent, c'est qu'elles manquent d'o- cule, tandis que les Sigarets en un. L'espèce suivante est la seule l'on puisse rapporter avec exac- le au genre.

VÉLUTINE CAPULOÏDE, *Velutina uloidea*, Blainv., Malac., p. 469, 42, fig. 4; *Bulla Velutina*, Müll., l. Dan., 3, tab. 101, fig. 1 à 4; *ix lævigata*, L., Gmel., p. 3663, 148. Lamarck a confondu cette uille avec le Sigaret déprimé, iqu'elle en diffère beaucoup. Cette uille se trouve dans la Manche, si bien sur nos côtes que sur celles ngleterre. (D..H.)

VELVOTTE. BOT. PHAN. Syn. gaire de *Linaria spuria* et de *Ve- ca arvensis*. (B.)

VENANA. BOT. PHAN. Sous le nom *Venana madagascariensis*, La- ck a décrit et figuré une Plante ant un genre particulier qui pa- être le même que le *Brexia* de etit-Thouars. Voici ses caractères ntiels : calice persistant, à cinq s arrondis; corolle à cinq pétales liers; cinq étamines, dont les filets sont dilatés à leur base et insérés sur le réceptacle, les anthères ovales, versatiles; ovaire supère, surmonté d'un style court, et d'un stigmate presque trigone; filets nombreux environnant le pistil, et insérés sur le réceptacle. Le fruit du *Venana* était inconnu à Lamarck. Du Petit-Thouars a décrit le fruit de son *Brexia* de la manière suivante : baie revêtue d'une écorce ligneuse, oblongue, à cinq angles et à cinq loges; graines nombreuses, disposées sur trois rangs dans le centre du fruit. Le *Venana madagascariensis*, Lamk., Illustr., tab. 151, est un Arbre rameux, à feuilles alternes, pétiolées, ovales, entières, très-obtuses au sommet. Les fleurs sont disposées à l'extrémité des rameaux en une panicule très-lâche, et portées sur des pédoncules élargis au sommet en forme de corne d'abondance. (G..N.)

VÉNÉRICARDE. *Venericardia*. MOLL. De toutes les Coquilles placées par Lamarck dans son genre Vénéricarde, une seule a été figurée par Lister. Elle fut reproduite par Linné, par Chemnitz et par Bruguière, qui tous trois la rangèrent parmi les Vénus. Bruguière, qui avait créé le genre Cardite, ne s'était pas aperçu que cette Coquille en avait tous les caractères. On ne peut donc dire que le genre Vénéricarde de Lamarck soit un démembrement des Cardites, comme quelques personnes l'ont cru, ni même que c'en soit un des Vénus, puisque l'on a retiré seulement cette seule Coquille de ce grand genre. En créant le genre Vénéricarde dans le Système des Animaux sans vertèbres, Lamarck le plaça dans le voisinage des Vénus, et l'introduisit au commencement de la famille des Conques dans la Philosophie zoologique, et il le laissa dans la même famille et dans les mêmes rapports dans l'Extrait du Cours, auxquels Roissy n'a rien changé en admettant ce genre dans le Buffon de Sonnini. Cuvier eut une plus juste idée des Vénéricardes et de leurs affinités na-

turelles, en les plaçant près des Cardites. Il avait reconnu que les caractères de ce genre, comparés à ceux des Cardites, figurées et décrites par Poli, offraient la plus grande analogie. Il était impossible que cette analogie une fois reconnue, ne le fût également par les auteurs, et nous voyons, en effet, que tous se sont rangés à l'opinion du savant auteur du Règne Animal, soit qu'ils aient conservé les Vénéricardes à titre de genre, soit à titre de sous-genre. Blainville est le premier qui, dans son Traité de Malacologie, ait définitivement réuni en un seul genre les Cardites et les Vénéricardes; il y ajouta aussi les Cypricardes, que nous croyons en différer assez pour être conservées en genre distinct. Hormis ce changement, nous avons complétement adopté la manière de voir de Blainville, à l'article *Cardite* de l'Encyclopédie, dans lequel nous avons cherché à démontrer qu'il n'existait pas la moindre différence entre les deux genres Cardite et Vénéricarde. Si le genre Cardite n'avait été traité d'une manière spéciale dans le troisième volume de ce Dictionnaire, nous présenterions les caractères du genre tel que nous le considérons aujourd'hui dans son ensemble; mais nous sommes ici restreints aux Vénéricardes telles que Lamarck les a distinguées. Ce sera donc les caractères génériques de cet auteur que nous donnerons : Coquille équivalve, inéquilatérale, suborbiculaire, le plus souvent à côtes longitudinales rayonnantes; deux dents cardinales obliques, dirigées du même côté. Les Vénéricardes sont généralement cordiformes, arrondies ou ovales, ayant un crochet assez grand, incliné plus ou moins fortement vers la lunule qui est ordinairement très-enfoncée et très-profonde; elles ont toutes des côtes rayonnantes du sommet à la base, ce qui se voit également dans les Cardites. Une chose à laquelle Lamarck n'a pas fait assez attention en introduisant les Vénéricardes dans la famille des Conques, c'est la forme de l'impression du manteau : dans les genres Vénus, Cythérée, etc., cette impression est fortement sinueuse postérieurement, ce qui indique dans leurs Animaux l'existence de siphons postérieurs. Ici l'impression palléale est simple, et l'on peut dire que le manteau est dépourvu de tubes postérieurs, et fendu dans tout son contour. Lamarck ne donne qu'une seule espèce de Vénéricarde vivante et onze fossiles; mais il y a quatre ou cinq espèces vivantes, et au moins vingt fossiles connues actuellement. Nous en indiquerons quelques-unes :

VÉNÉRICARDE PÉTONCULAIRE, *Venericardia petuncularis*, Lamk., Ann. du Mus. T. VII, p. 55; *ibid.*, Anim. sans vert. T. V, p. 610, n. 6; Nob., Descrip. des Coq. foss. des envir. de Paris, T. I, p. 150, pl. 25, fig. 1-2. C'est la plus grande espèce connue; elle est aplatie, et ressemble assez bien à un large pétoncule. On la trouve fossile à Bracheux.

VÉNÉRICARDE AUSTRALE, *Venericardia australis*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 610, n. 4. Espèce non figurée qui vient de la Nouvelle-Hollande, et qui a de l'analogie avec la Vénéricarde imbriquée fossile des environs de Paris.

VÉNÉRICARDE BICOLORE, *Venericardia bicolor*, *Cardita bicolor*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 23, n. 10; *ibid.*, Nob., Encycl. méth. p. 196, n. 1, pl. 233, f. 3. Placée dans les Cardites, quoique ce soit une véritable Vénéricarde, cette Coquille ovalaire est blanche avec de grandes taches fauves. Elle est des mers de l'Inde. (D..H.)

* VÉNÉRIDES. *Venerides*. MOLL. Famille que propose Latreille, dans ses Familles naturelles du Règne Animal, p. 218, pour une partie des Conques marines de Lamarck. Nous avons vu ailleurs (*V.* CONQUES) que les Conques marines ne contenaient que les quatre genres Cyprine, Cythérée, Vénus et Vénéricarde. En traitant de ce dernier genre, nous avons dit pour quelles raisons il était

placé dans la famille des Conques. était naturel qu'à son égard Latreille suivît l'indication de Cuvier, le plaçât à côté des Cardites. Quant genre Cyprine, que Latreille a ssi exclu du voisinage des Vénus des Cythérées, il est à peu près inférent qu'il soit joint aux Cyrènes aux Vénus, parce que, par sa manière de vivre et ses caractères, il ut être regardé comme un point de action des deux familles ou des ux membres de la même famille. ux deux genres Cythérée et Vénus i restent des Conques marines, treille a joint les Vénérupes, et a d'une manière assez convenan; car il faut convenir que si la famille des Lithophages, instituée par marck, peut être démembrée à ase des rapports des Vénérupes et Vénus, elle pourrait aussi être iservée par l'ensemble de ses catères. Nous pensons que la famille des Vénérides est à conserver, is comme sous-division d'une au- plus considérable, à laquelle nous yons nécessaire de joindre les iques fluviatiles que Latreille a arées sous le nom de Cycladines. ce mot et les genres que nous ns mentionnés. (D..H.)

VÉNÉRUPE. *Venerupis*. MOLL. lques Coquilles du genre Vénée, établi par Lamarck, ont été nues de Linné et placées dans genre Donax. Bruguière, comme planches de l'Encyclopédie dont à l'entendre, les laissa dans le ne genre où Linné les avait rangées. Lamarck, dans le Système des maux sans vertèbres, les rapporta ord à son genre Pétricole, et la naissance qu'il eut un peu plus de la *Venus saxatilis* de Fleude Bellevue (Journ. de Phys. LIV, 1802), lui donna bien proement l'idée du genre Vénérupe, l proposa depuis et qui fut génément adopté. Tous les conchyliotes reconnurent bien les rapports lient ce genre aux Pétricoles; ils n'adoptèrent pas de même le rapprochement de ces deux genres et des Saxicaves. Ce rapprochement, en effet, était fort embarrassant pour les classificateurs qui, d'un côté, sentaient qu'il était nécessaire de porter les Saxicaves vers les Pholades, les Solens, etc., tandis que les Pétricoles et les Vénérupes devaient se trouver dans le voisinage des Vénus; d'un autre côté, ils reconnaissaient avec Lamarck une liaison évidente entre les trois genres par un accroissement insensible, de telle sorte que l'on peut passer presque sans s'en apercevoir d'un genre à un autre. Lamarck trancha la question en formant une famille des trois genres, et en la plaçant à peu près à égale distance des Pholades et des Vénus : c'était un moyen terme. Le plus grand nombre des conchyliologistes n'adoptèrent pas l'opinion de Lamarck, ils divisèrent la famille des Lithophages pour mettre les Saxicaves près des Pholades, et les Pétricoles et les Vénérupes près des Vénus. Cet arrangement est celui de Cuvier, et fut depuis imité par Férussac, Latreille, Blainville et Rang. Quoiqu'il soit le plus généralement adopté, il serait possible cependant qu'une connaissance plus parfaite des Animaux fît revenir plus tard à la manière de voir de Lamarck. Ce qui a déterminé les auteurs à placer les Saxicaves près des Pholades, c'est la petitesse de l'ouverture palléale antérieure qui est extrêmement rétrécie, parce qu'elle ne donne passage qu'à un rudiment de pied; c'est aussi la longueur et la réunion des siphons; c'est enfin le bâillement assez considérable de la coquille dans les Pétricoles, dont nous avons plusieurs Animaux sous les yeux. Dans les Pétricoles les caractères sont à peu près les mêmes; l'ouverture palléale antérieure est un peu plus grande; le pied reste rudimentaire, quoiqu'un peu plus volumineux, mais il est cylindracé; les siphons réunis sont plus courts; enfin la coquille est moins bâillante. Nous ne pouvons donc voir dans les Pétri-

coles qu'une modification des Saxicaves, qui les rapproche des Vénus, mais qui cependant les laisse encore fort loin de ce genre. Les Vénérupes sont sans aucun doute un acheminement de plus vers les Vénus; mais elles sont autant liées aux Pétricoles que celles-ci aux Saxicaves; et quand on examine comparativement leurs coquilles, on ne peut disconvenir qu'elles se lient plus avec les Pétricoles qu'avec les Vénus, sans que l'on puisse dire cependant qu'elles n'aient aussi beaucoup de rapports avec ce dernier genre. Caractères génériques : coquille transverse, inéquilatérale, à côté antérieur fort court, le postérieur un peu bâillant; charnière ayant deux dents sur la valve droite, trois sur la valve gauche, quelquefois trois sur chaque valve : ces dents étant petites, rapprochées, parallèles, et peu ou point divergentes; ligament extérieur. Animal inconnu, probablement rapproché de celui des Pétricoles. Les Vénérupes, comme leur nom l'indique très-bien, sont des Coquilles qui habitent les rochers dans lesquels elles se creusent une demeure à la manière des Fistulanes, des Pholades, des Lithodomes, etc.; quelques-unes ne sont pas perforantes, seulement elles se plaisent dans les anfractuosités des rochers, où elles prennent quelquefois une forme irrégulière par suite de la gêne qu'elles ont éprouvée long-temps; d'autres espèces paraissent plus libres encore : elles s'enfoncent seulement dans les argiles. Au premier aspect, ce qui distingue les Vénérupes des Vénus, c'est le bâillement des valves, leur irrégularité fréquente et le parallélisme des dents de la charnière; dans les Vénus, les dents cardinales sont divergentes; la coquille est toujours régulière et parfaitement close. Lamarck indique sept espèces vivantes de Vénérupes; nous en connaissons six fossiles, et nous savons qu'il en existe au moins douze espèces vivantes, parmi lesquelles nous citerons la suivante, qui est la plus connue :

Vénérupe lamelleuse, *Venerupis Irus*, Lamk.; *Donax Irus*, L., Gmel., p. 3265, n. 11; Gualt., *Test.*, tab. 95, fig. A; Chemn., Conch. T. VI, tab. 26, fig. 268 à 270; Poli, *Test. utriusque Sicil.* T. II, tab. 19, fig. 23-26; Encycl., pl. 262, fig. 4; Blainv., Malac., pl. 76, fig. 1. Coquille transverse, couverte de lames transverses, écartées, assez régulières. Elle est perforante et vit dans la Méditerranée. (D..H.)

VÉNÉTOU. OIS. Espèce du genre Jacamar. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VENGOLINE. OIS. Espèce voisine de la Linotte. *V.* Gros-Bec. (DR..Z.)

VENIN. ZOOL. On nomme ainsi les humeurs délétères que sécrètent chez plusieurs Animaux des organes particuliers. *V.* Serpens, Ophidiens et les divers articles de Serpens venimeux. En outre des Serpens, il est un assez grand nombre d'Animaux de différentes classes, principalement parmi les Invertébrés, dont la piqûre est aussi plus ou moins venimeuse : tels sont les Abeilles, les Guêpes, les Cousins, les Scorpions, les Tarentules (*V.* ces mots), et plusieurs autres. Parmi les Animaux supérieurs, les Mammifères et les Oiseaux, aucune espèce n'est venimeuse, si ce n'est l'Ornithorhynque et les Echidnés; encore les effets délétères du liquide, sécrété par la glande fémorale et versé par l'ergot, ne sont-ils pas entièrement constatés. *V.* Ornithorhynque. (IS. G. ST.-H.)

VENTALE. POLYP. Division établie par Oken dans le genre Éponge. *V.* ce mot. (A. R.)

* VENTAROU ou VENTURON. OIS. Espèce du genre Gros-Bec. *V.* ce mot. (B.)

VENTENATIE. *Ventenatia.* BOT. PHAN. Quatre genres ont été dédiés au botaniste Ventenat : le premier par Cavanilles (*Icon.*, 4, p. 28, tab. 348), a été réuni à l'*Astroloma* de Brown, genre de la famille des Epacridées; le deuxième par Smith (*Exot.*

t., 2, p. 13, tab. 66), rentre comme pèce parmi les *Stylidium;* un troisième, créé par Kœler parmi les Granées, n'a pas été adopté; enfin Palisot de Beauvois (Flore d'Oware et de Benin, vol. 1, tab. 17) a sous le même nom de *Ventenatia*, établi un genre qui a été placé dans la famille des Ternstrœmiacées, et ainsi caractérisé par notre collaborateur Camboessèdes : calice dépourvu de bractées, à trois folioles imbriquées, convexes, arrondies, presque égales et caduques. Corolle composée de onze à douze pétales, libres et presque égaux. Etamines en nombre indéfini, à filets filiformes, libres, glabres, à anthères insérées par la base, presque linéaires, à loges déhiscentes latéralement. Style simple, surmonté d'un stigmate à peu près quinquélobé. Ovaire oblong, à cinq loges, renfermant un grand nombre d'ovules ascendans, imbriqués, oblongs, aplatis, attachés à l'angle interne des loges. Fruit ovoïde, charnu, terminé au sommet par les débris du style. Le *Ventenatia glauca*, Beauv., *loc. cit.*, est un Arbrisseau à feuilles violées, ovales, acuminées, glauques, penninervées, dépourvues de stipules. Il croît dans le royaume de Benin en Afrique, près d'Agathon. (G..N.)

VENTENATUM. BOT. PHAN. (Lesdenault) Syn. de *Diplolœna*. *V.* ce mot. (A. R.)

VENTILAGO. BOT. PHAN. Genre de la famille des Rhamnées et de la Pentandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : calice dont le tube est court, légèrement adné par la base à l'ovaire; corolle à cinq pétales squammiformes, insérés sur le calice et entre ses lobes; étamines insérées au-dessous des pétales; style très-court; deux stigmates; capsule presque ronde, se terminant en une aile oblongue, membraneuse, uniloculaire par avortement, et monosperme; graine dressée, dépourvue d'albumen, à cotylédons épais et inégaux. Ce genre a été fondé par Gaertner (*de Fruct.*, 1, p. 223, tab. 49) sur une Plante de l'Inde connue anciennement par l'herbier d'Amboine de Rumphius, et que Roxburgh a figuré de nouveau (*Coromand.*, 1, p. 55, tab. 76); c'est le *Ventilago maderaspatana*, Arbuste à rameaux flexibles, grimpans, à feuilles alternes, très-entières et glabres, à fleurs fétides, disposées en panicules terminales. Une seconde espèce a été décrite par Willdenow sous le nom de *Ventilago denticulata*. (G..N.)

* VENTRE COLORÉ. OIS. Syn. vulgaire de Troupiale jaune. *V.* TROUPIALE. (DR..Z.)

* VENTRE DE CRAPAUD. BOT. CRYPT. *V.* DOS DE CRAPAUD.

* VENTRICULE SUCCENTURIE. OIS. *V.* INTESTINS.

VENTRU. POIS. Espèce du genre Cycloptère. *V.* ce mot. (B.)

VENTS. *V.* MÉTÉORES.

VENTURON. OIS. Même chose que Ventarou. *V.* ce mot et GROS-BEC. (DR..Z.)

VENULARIA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Syn. de *Capillaria grammica* de Persoon. (A. R.)

VÉNUS. *Venus*. MOLL. Tel que Lamarck le conçut, le genre Vénus diffère assez notamment de ce que Linné l'avait fait. Le démembrement des Cythérées, en le réduisant presqu'à moitié de ce qu'il était, a rendu l'étude de ses nombreuses espèces plus facile. Les conchyliologues reconnaissent, et nous partageons leur opinion, que le genre Cythérée est artificiel, et repose sur un caractère de peu d'importance. Cela est si vrai, que nous connaissons des espèces faisant le passage entre les deux genres, dont on pourrait placer certains individus dans les Cythérées, et d'autres dans les Vénus. Ce fait, lui seul assez concluant, est accompagné d'autres qui lui donnent plus de force : c'est le passage insensible qui s'établit entre les genres par la dispo-

sition graduelle de la dent latérale des Cythérées. Comme cette dent latérale est le seul caractère qui différencie les Cythérées des Vénus, on doit concevoir la difficulté de bien placer les espèces dont nous venons de parler. Cette difficulté est probablement un des motifs qui ont le plus engagé les auteurs méthodistes les plus récens à réunir en un seul les deux genres de Lamarck, et de rétablir en conséquence le genre Vénus de Linné dans son intégrité. En rassemblant dans un seul genre une masse aussi considérable d'espèces, il a fallu chercher à les partager en groupes d'après des caractères constans, et l'on a saisi pour les deux principaux les caractères donnés par Lamarck à ses genres Cythérée et Vénus. Chacun de ces grands groupes a été ensuite partagé en sections, dans lesquelles les espèces sont réunies d'après la forme. C'est la marche qu'a suivie Blainville dans son Traité de Malacologie, et nous l'adopterions entièrement si le genre Cythérée n'avait été traité séparement dans cet ouvrage. On est d'autant plus porté à cette réunion des Cythérées et des Vénus, que les Animaux des deux genres sont semblables. Les caractères génériques des Vénus peuvent être exprimés de la manière suivante : coquille équivalve, inéquilatérale, transverse ou suborbiculaire; trois dents cardinales rapprochées sur chaque valve : la médiane droite, les latérales divergentes au sommet; ligament extérieur. Les Vénus sont, avec les Cythérées et quelques autres genres, les Coquilles qui ornent le plus nos collections; peintes de couleurs variées et agréables, elles ont un éclat que ne ternit pas un épiderme. Elles sont d'un volume généralement peu considérable; leur forme et l'épaisseur de leur test sont variables à peu près comme dans les Cythérées. Elles ont du reste les mêmes mœurs, vivant dans le sable des rivages à une petite profondeur, et souvent libres comme beaucoup d'autres Conchifères. La charnière ne présente que trois dents; jamais il n'y en a de latérales ou de transverses au-dessus de la lunule; la dent médiane est droite, quelquefois bifide; les deux autres sont divergentes, l'une antérieurement, et l'autre postérieurement. On éprouve de nombreuses difficultés pour séparer bien nettement les espèces de ce genre; leur nombre déjà considérable et la manière dont elles se nuancent en passant les unes dans les autres par des variétés, rendent difficiles leurs déterminations exactes, malgré les sous-divisions que l'on a pu établir parmi elles. Ces sous-divisions pourraient être, comme dans les Cythérées, établies d'après la forme plutôt que d'après les crénelures des bords, qui ne permettent pas de rapprocher les espèces d'une manière convenable. On pourrait adopter plusieurs des groupes de Blainville; mais il faudrait en excepter les trois derniers qui n'appartiennent aucunement aux Vénus : le premier comprend le genre Crassine ou Astarté, le second le genre *Macoma*, et le troisième le *Nicania*. Ces deux derniers genres établis par Leach sont restés douteux. On compte actuellement une centaine d'espèces de Vénus vivantes de toutes les mers, et il y en a au moins trente fossiles, parmi lesquelles on en cite quatre ou cinq d'analogues à quelques espèces actuellement vivantes. Nous indiquerons pour servir d'exemple quelques-unes des espèces les plus répandues dans les collections.

Vénus a verrues, *Venus verrucosa*, L., Gmel., p. 3269, n. 6; Lamk. Anim. sans vert. T. v, p. 587, n. 7; la Clonisse, Adans., Sénég., tab. 16, fig. 1; Lister, Conch., tab. 284, fig. 122; *Born. Mus.*, tab. 4, fig. 7; Pennant, *Zool. Brit.* T. iv, tab. 54, fig. 48; Chemn., Conch., T. vi, tab. 29, fig. 299-300; Payraud., Cat. des Ann. et des Moll. de Corse, p. 49, n. 81. Coquille suborbiculaire, enflée, verruqueuse, très-abondante dans les mers de l'Europe.

VÉNUS CROISÉE, *Venus decussata*, , Gmel., p. 3294, n. 135; Lister, nch., tab. 423, fig. 271; *Born. us.*, tab. 5, fig. 2; Chemn., Conch. VII, tab. 43, fig. 455, 456; Encl., pl. 283, fig. 4; Maton et Rac- t, *Act. Soc. Linn.* T. VIII, tab. 2, . 6. Elle est ovale-oblongue, mince, illissée. Elle se trouve dans tout Océan Européen, et particulière- ent dans la Méditerranée. (D..H.)

VEPFERIA. BOT. PHAN. Genre oposé par Heister pour l'*Æthusa napium*, et qui n'a pas été adopté. (A. R.)

VEPRIS. BOT. PHAN. *V.* ICICA.

VÉRAIRE. BOT. PHAN. *V.* VE- TRE.

VÉRATRE ou VARAIRE. *Vera- um*. BOT. PHAN. Genre de la famille s Colchicacées, offrant les carac- res essentiels suivans : périanthe à . divisions égales, très-profondes; is ovaires (avortés dans les fleurs iles) supères, ovales-oblongs, sou- s entre eux par la base, et se ter- nant au sommet en trois styles urts; trois capsules uniloculaires bivalves, s'ouvrant longitudinale- ent par leur côté intérieur, et con- nant un grand nombre de graines ales-oblongues, comprimées, mem- aneuses sur leurs bords. Le nom- e des espèces de *Veratrum* est peu usidérable; elles croissent dans le rd des deux continens. Deux d'en- elles (*Veratrum album* et *Veratr. grum*) se trouvent en France, dans chaînes de hautes montagnes. *Veratrum album*, L., est connu is le nom vulgaire d'Hellébore anc. Sa racine est tuberculeuse, peu plus grosse que le pouce, re- ue extérieurement d'un grand mbre de fibres grisâtres. De cette ine s'élève une tige haute d'envi- n un mètre, garni de feuilles am- xicaules, ovales, entières, plis- longitudinalement, et ayant l'as- t de celles de la grande Gentiane. fleurs sont verdâtres, et forment e panicule terminale. Les racines lellébore blanc avaient beaucoup de vogue dans l'ancienne médecine, surtout dans les cas désespérés. Loin d'en faire du cas aujourd'hui, on les regarde comme un médicament très-dangereux, capable d'irriter vivement la muqueuse intestinale et de produire des accidens fâcheux. Le principe actif de ces racines a été obtenu par Pelletier et Caventou, qui lui ont donné le nom de Vératrine. (G..N.)

* VÉRAY. BOT. PHAN. Syn. de *Dolichos Lablab* aux environs de Pondichéry. *V.* HARICOT. (B.)

VERBASCUM. BOT. PHAN. *V.* MOLÈNE.

VERBENA. BOT. PHAN. *V.* VERVEINE.

VERBÉNACÉES. *Verbenaceæ*. BOT. PHAN. Famille naturelle de Végétaux dicotylédones monopétales hypogynes, que l'on désigne également sous le nom de famille des Gattiliers (*Vitices*). Voici les caractères propres à cette famille : le calice est monosépale, ordinairement à cinq divisions ou à cinq dents inégales, plus rarement composé de deux sépales en forme d'écailles; la corolle est monopétale, tubuleuse, à cinq lobes ordinairement inégaux et disposés en deux lèvres, plus rarement à une seule lèvre (*Clerodendrum*). Les étamines, insérées au tube de la corolle, sont le plus souvent au nombre de quatre et didynames; quelquefois il n'y en a que deux, plus rarement il y en a cinq ou six (*Theka*). Ces étamines sont ou incluses ou saillantes, ayant des anthères presque globuleuses, didymes ou plus ou moins allongées. L'ovaire est libre, à une, ou à deux ou quatre loges. Dans le premier cas, il contient deux trophospermes pariétaux, bifurqués à leur bord interne, et portant un ovule dressé, attaché à chacune des deux bifurcations. Dans le second cas, on trouve un seul ovule dressé ou suspendu dans chaque loge. Du sommet de l'ovaire naît un style simple qui se termine à son sommet, tantôt par un stigmate à deux lobes égaux ou

inégaux, tantôt par un stigmate unique placé obliquement au sommet du style. Le fruit a son péricarpe tantôt sec et tantôt charnu, offrant une, deux ou quatre loges. Quand le péricarpe est sec, il forme tantôt une capsule déhiscente, tantôt des espèces de coques à parois minces et qui ne s'ouvrent pas. Quand le péricarpe est charnu, en général il contient un ou plusieurs noyaux à deux ou à quatre loges. La graine que contient chaque loge est tantôt dressée, tantôt renversée. Cette graine se compose de son tégument propre qui, d'après les observations de Gaertner, recouvre immédiatement l'embryon. Cependant nous ne croyons pas que ce caractère soit général; car dans le genre Gattilier (*Vitex*) nous avons observé que les graines se composaient d'un embryon contenu dans un endosperme charnu très-manifeste. Ce genre nous a de plus offert un autre caractère : c'est que son embryon a une direction opposée à celle de son hile, c'est-à-dire que ce sont les cotylédons, et non la radicule, qui correspondent au hile ou au point d'attache de la graine. Les Plantes qui appartiennent à la famille des Verbénacées sont, les unes herbacées, les autres sous-frutescentes, quelquefois ce sont même des Arbrisseaux ou des Arbres. Leurs feuilles sont opposées, entières, dentées, pinnatifides, et même parfois composées comme dans le genre *Vitex*, par exemple. Leurs feuilles sont disposées en cimes à rameaux opposées, ou en épis simples ou rameux. Voici l'énumération des genres appartenant à cette famille, telle qu'elle a été présentée par Jussieu à l'article *Verbénacées* du Dictionnaire des Sciences naturelles.

§ I. Fleurs disposées en corymbes.

Ovieda, L., qui comprend le *Siphonanthus*, L.; *Clerodendrum*, L.; *Volkameria*, L., qui comprend le *Bellevalia* de Scopoli; *Platunium*, J., comprenant le *Holmskioldia* de Retz et le *Hastingia* de Smith; *Ægiphila*, L., comprenant le *Manabea* d'Aublet; *Vitex*, comprenant le *Limia* de Vandelli ou *Nephrandra* de Gmelin, et le *Wilckea* de Scopoli; *Walrothia*, Roth; *Chrysomallum*, Du P.-Th.; *Callicarpa*, L., comprenant le *Porphyra* de Loureiro; *Pithyrodia*, Brown; *Premna*, L.; *Petitia*, Jacq.; *Hosta*, Jacq., ou *Hosteana*, Pers.; *Cornutia*, L.; *Gmelina*, L.; *Tecka*, Rhéede, ou *Tectona*, L. fils.

§ II. Fleurs disposées en épis simples ou rameux.

Petræa, L.; *Citharexylum*, L.; *Casselia*, Nées et Martius; *Priva*, Adans., qui comprend le *Blairia* de Houston, le *Castilia* de Cavanilles, le *Phryma* de Forskahl, et le *Tortula* de Roxburgh; *Duranta*, L.; *Tamonea*, Aubl., comprenant le *Kampfera*, Houston, et le *Carachera* de Forskahl; *Taligalea*, Aubl.; *Chloanthes*, R. Brown; *Spielmannia*, Medicus; *Lantana*, L.; *Lippia*, L.; *Buchia*, Kunth; *Zapania*, Scopoli (*Blairia*, Gaertn.; *Aloysia*, Ortéga); *Stachytarpheta*, Vahl; *Verbena*, L.; *Perama*, Aubl.

Les genres *Selago* et *Hebenstreitia* placés dans le *Genera Plantarum* à la suite des Verbénacées, sont devenus le type d'une famille distincte, que Choisy, de Genève, a nommée Sélaginées. *V.* ce mot.

Les Verbénacées ont de très-grands rapports avec les Labiées, surtout par le genre *Verbena*. Elles en diffèrent par la structure de leur ovaire qui n'est pas gynobasique, comme celui des Labiées, et par celle de leurs graines. (A. R.)

VERBÉSINE. *Verbesina*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, offrant les caractères essentiels suivans : involucre polyphylle, imbriqué; réceptacle un peu convexe, muni de paillettes; calathide radiée; les fleurs du centre nombreuses, tubuleuses, hermaphrodites; celles de la circonférence en languettes, femelles, très-rarement nulles; akènes

ns, comprimés, ailés, échancrés, leux barbes persistantes. Les es-es de *Verbesina* sont assez nom-uses; elles croissent pour la plu-t dans les contrées chaudes de mérique. Parmi ces Plantes, nous erons comme les plus remarqua-s: 1° la VERBÉSINE AILÉE, *Verbe-a alata*, L.; Lamk., Illustr., tab. 5, fig. 4; Plante herbacée, à tiges ites, comprimées, garnies dans te leur longueur d'une aile pro-ite par la décurrence des feuilles. s fleurs sont terminales et de cou-r orangée. — 2°. La VERBÉSINE ANTE, *Verbesina gigantea*, Jacq., *m. rar.*, tab. 175; *Bidens frutes-s*, etc., Plumier, *Icon.*, tab. 51. tte Plante a des tiges ligneuses, utes d'environ trois mètres, divi-s en rameaux garnis de feuilles ernes, ovales-lancéolées, tomen-ses en dessous, les inférieures pin-ifides. Les fleurs sont nombreuses, posées en un corymbe terminal, s-rameux, hérissé de poils. L'o-ir de cette espèce est agréable. On trouve dans les Antilles, et no-ment à la Jamaïque. — 3°. La RBÉSINE DENTÉE, *Verbesina den-a*, Kunth; *Pallasia dentata*, Humb. Bonpl., Pl. équin., 2, p 11, tab. . Sa tige est rameuse, herbacée, nie de feuilles presque sessiles, prochées, oblongues, grossière-nt dentées, un peu coriaces, ve-s, hérissées en dessus, tomen-ses en dessous. Les fleurs for-nt des corymbes presque simples. tte Plante croît dans les localités plus chaudes de la province de to. (G..N.)

ERBOUISSET. BOT. PHAN. Comme dirait *Verd-Buisson*. L'un des ns vulgaires du *Ruscus aculeatus*. (B.)

ERDALE. BOT. PHAN. (Gouan.) iété de l'Olivier cultivé dans le iguedoc et à fruits allongés. (B.)

ERDANGE. OIS. Syn. vulgaire Cochevis. *V.* ALOUETTE. (DR..Z.)

ERD-BRUNET. OIS. Espèce du re Gros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VERDE. OIS. Syn. vulgaire du Martin-Pêcheur Alcyon. *V.* MARTIN-PÊCHEUR. (DR..Z.)

VERDELET. OIS. Syn. vulgaire de Bruant jaune. *V.* BRUANT. (DR..Z.)

VERDEREUSE. OIS. (Belon.) L'un des synonymes vulgaires de Gros-Bec Verdier. *V.* GROS-BEC. (DR..Z.)

VERDERIN. OIS. Espèce du genre Gros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* VERDEROLLE. OIS. Espèce du genre Sylvie. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VERDEROUX. OIS. Espèce du genre Tangara. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VERDET. POIS. (Daubenton.) Syn. d'*Esox viridis*, L. *V.* ESOCE. (B.)

VERDET. MIN. *V.* CUIVRE.

VERDIER. ZOOL. Parmi les Oiseaux, un Gros-Bec et le Bruant jaune portent ce nom étendu à quelques autres espèces. — Parmi les Reptiles, c'est la Rainette verte. — Parmi les Poissons, le *Scomber chloris* de Bloch, qui est un Caranx. (B.)

VERDIÈRE. OIS. Syn. vulgaire de Bruant jaune. *V.* BRUANT. (DR..Z.)

VERDIN. OIS. Espèces des genres Merle et Rupicole. *V.* ces mots. C'est aussi le nom d'un Manakin du Brésil. *V.* MANAKIN. (DR..Z.)

VERDINÈRE. OIS. Espèce du genre Gros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VERDOIE. OIS. L'un des synonymes vulgaires de Bruant. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VERDON. OIS. (Albin.) Syn. vulgaire de Mouchet et de Verdier. *V.* ACCENTEUR et BRUANT. (DR..Z.)

VERDON. POIS. Syn. de Squale dans le golfe de Gênes. (B.)

VERDORÉ, VERDOULET. OIS. Noms que l'on donne au Verdier. *V.* GROS-BEC. (DR..Z.)

VERDULE. OIS. On désigne vulgairement sous ce nom le Bruant jaune. *V.* BRUANT. (DR..Z.)

VERDULE. BOT. CRYPT. (*Mous-*

ses.) L'un des noms si singulièrement francisés par Bridel et par lequel ce botaniste propose de désigner le genre Weissie. *V.* ce mot. (B.)

VEREA ET VEREIA. BOT. PHAN. Le genre de Crassulacées, établi sous ces noms par Willdenow, Andrews et d'autres auteurs, a été réuni au *Kalanchoe* d'Adanson. *V.* ce mot. (G..N.)

VÉRÉTILLE. *Veretillum.* MOLL. Division établie parmi les Pennatules. *V.* ce mot. (A. R.)

VERGADELLE. POIS. Syn. de Chaluc, Poisson de la Méditerranée décrit et figuré par Rondelet. C'est la Merluche du genre Gade. *V.* ce mot. (B.)

VERGE. ZOOL. La Verge, qui constitue l'organe essentiel de la copulation du mâle, est une partie saillante de l'appareil générateur destiné à s'introduire dans les organes des femelles, pour y porter la liqueur fécondante, ou y produire l'excitation nécessaire à la conception. Dans les Mammifères, cet organe est toujours impair et creusé d'un canal excréteur qui naît de la vessie pour se terminer à son sommet; il est formé, 1° par un corps fibro-vasculaire appelé corps caverneux, qui est érectile, c'est-à-dire susceptible de se gorger de sang au point de se gonfler et d'acquérir un degré de dureté assez grand; 2° par un os dont l'existence n'est pas constante et dont l'usage est également de donner à la Verge assez de consistance pour permettre son introduction dans le vagin de la femelle; 3° du canal, qui a déjà été mentionné, et qui livre passage aussi bien à l'urine qu'à la semence; 4° par le gland ou portion terminale de la Verge, qui est douée d'une grande sensibilité et qui est composée d'un tissu érectile semblable à celui du corps caverneux; 5° de muscles destinés à le mouvoir; 6° d'un grand nombre de vaisseaux sanguins et de nerfs.

Chez la plupart des Oiseaux, la Verge n'existe qu'à l'état de vestige et se présente sous la forme d'une papille vasculaire située à la partie inférieure du cloaque; mais quelques-uns de ces Animaux sont pourvus d'un membre viril assez volumineux; sa structure varie et il diffère essentiellement de la Verge des Mammifères en ce qu'il n'est point perforé, et n'agit par conséquent que comme organe excitateur, au lieu de servir en même temps à porter la liqueur fécondante dans l'appareil générateur de la femelle.

Dans la classe des Reptiles on rencontre dans les organes extérieurs de la génération du mâle des différences encore plus grandes. Les Batraciens manquent complétement de Verge, et bien que chez ces Animaux l'accouplement dure très long-temps, il n'y a pas de véritable copulation. Chez les Chéloniens, il existe une Verge impaire qui est pour ainsi dire intermédiaire entre celle des Oiseaux et celle des Mammifères, car elle ne présente pas de canal complet pour la sortie du sperme, mais seulement une espèce de gouttière ou de sillon dont les bords se rapprochent pendant l'érection de façon à le transformer en un canal. Il en est à peu près de même pour le Crocodile; mais chez d'autres Sauriens, tels que les Lézards, et chez les Ophidens, il y a deux Verges qui ne présentent ni canal excréteur ni gouttière.

La plupart des Poissons n'ont point de Verge; mais chez quelques-uns il existe un organe qui paraît en remplir les usages; chez la Raie, par exemple, on trouve à la face supérieure du rectum, près de l'anus, une proéminence conique dans laquelle viennent s'ouvrir les vaisseaux déférens. Il existe aussi chez ces Poissons des appendices très-remarquables qui dépendent de la nageoire ventrale et qui paraissent servir au mâle pour saisir avec plus de force la queue de la femelle pendant l'accouplement.

Un grand nombre de Mollusques sont pourvus d'une Verge rétractile dont la position et la forme varie. Il

est de même pour les Annelides, Insectes et les Crustacés; seulement chez ces derniers l'organe de la ulation mâle, de même que la ve de la femelle, est en général ible. Enfin chez les Zoophytes on trouve aucun organe analogue à Verge. *V.* Accouplement, Co-LATION, Insectes, etc. (H.-M. E.)

Le nom de Verge a été donné gairement à diverses espèces de ntes et d'Animaux. Ainsi l'on a pelé :

Verge a berger (Bot.), le *Dipsa-s pilosus.*

Verge de Christ (Bot.), le *Najas viatilis*, L.

Verge de Chien (Bot.), le *Cyno-rium.*

Verge de Jacob (Bot.), l'*Aspho-lus luteus*, L.

Verge de mer, *Membre marin* ool.), les Holoturies.

Verge de mer ailée (Zool.), les nnatules.

Verge d'or (Bot.), le *Solidago irga aurea*, L., etc. (B.)

VERGERETTE ou VERGE-OLLE. bot. phan. *V.* Érigéron.

VERGUETTE. ois. L'un des noms e l'on donne vulgairement à la aine. *V.* Merle. (DR..Z.)

VERJUS. bot. phan. L'une des riétés de la Vigne. *V.* ce mot. (A. R.)

VERLANGIA. bot. phan. Divi-n établie dans le genre *Rhamnus* r Necker. *V.* Nerprun. (A. R.)

VERLINOIS. ois. Syn. vulgaire Verdier. *V.* Gros-Bec. (DR..Z.)

VERMET. *Vermetus.* moll. Ce nre est un de ceux que l'on doit à lauson qui, dans son ouvrage si remarquable sur les Coquilles du Sénégal, l'a placé parmi les Mollusques d'après l'observation des Animaux, observation dont Linné ne t pas compte puisqu'il persista à confondre avec les Serpules. On peut disconvenir en effet que par forme de leur coquille les Vermets ne se distinguent pas des Serpules et qu'il n'ait fallu des preuves multipliées que ces tubes irréguliers appartiennent à des Animaux Mollusques pour les introduire enfin parmi eux. Lamarck le premier adopta le genre Vermet sous le nom de Vermiculaire dans le Système des Animaux sans vertèbres; il le mit à côté des Siliquaires que plus tard il plaça à côté des Serpules; les rapports qu'avaient ces deux genres dans l'ensemble du système ne pouvaient long-temps subsister puisqu'ils sont entre les Haliotites et les Arrosoirs. Roissy, en rendant au genre le nom qu'Adanson lui avait donné et que Lamarck avait à tort changé, lui donna aussi d'autres rapports que ceux admis par ce dernier, mais qui ne sont pas plus admissibles: il le met entre les Janthines et les Cônes. Nous ne doutons pas que ces tâtonnemens n'eussent été évités si on avait suivi dès le principe, comme on le fit plus tard, les bonnes indications d'Adanson. Nous voyons que cet auteur si judicieux avait mis les Vermets entre les Turritelles, que, faute d'en connaître les Animaux, il laissa à la fin des Cérites, et la grande famille des Toupies. On ne pouvait choisir à ce genre des rapports plus naturels, qui coïncidassent mieux avec la nature de la coquille, de son Animal et de l'opercule; on fut donc obligé de revenir à l'opinion d'Adanson, et si Lamarck fut le premier à s'en écarter, il fut aussi le premier à s'en rapprocher. Dans sa Philosophie zoologique, on trouve le genre Vermiculaire à la fin de la famille des Turbinacées, immédiatement après les Scalaires et les Turritelles. Cet arrangement était certainement préférable à celui que Lamarck proposa ensuite dans l'Extrait du Cours; l'établissement de sa famille des Scalériens détruisit l'ensemble de celle des Turbinacées, et éloigna mal à propos les Scalaires et les Vermets des Turritelles et les Dauphinules des Turbos. Aucun changement n'ayant eu lieu à l'égard de ces genres dans son dernier

ouvrage, nous ne multiplierons pas davantage nos observations à ce sujet.

Cuvier (Règne Animal, T. II) entra davantage dans l'esprit d'Adanson en admettant les Vermets au nombre des sous-genres de son grand genre Sabot, entre les Dauphinules et les Turritelles adoptés aussi comme sous-genres. Jusqu'au moment où Blainville publia son Traité de Malacologie, personne ne songea à rapprocher de nouveau les Siliquaires des Vermets, comme Lamarck l'avait fait dans son premier Système. Ce rapprochement, que le savant auteur des Animaux sans vertèbres ne voulut plus admettre dans ses autres classifications, le regardant sans doute comme une erreur, était cependant très-naturel, et les prévisions de Blainville se réalisèrent complétement par le travail anatomique de notre collaborateur Audouin, qui, à l'article SILIQUAIRE du présent Dictionnaire, a donné un extrait du Mémoire qu'il lut l'an dernier à l'Académie. Le genre Magile se réunissait naturellement à ces deux premiers et devait éprouver le même sort de classification. Blainville le transporta donc avec eux au milieu de sa famille des Cricostomes à côté des Turritelles, des Scalaires, etc. (*V.* CRICOSTOMES). On avait toujours hésité à admettre au nombre des Vermets les espèces qui ont le tube en paquet, ou dont plusieurs individus réunis forment une masse plus ou moins considérable; ces espèces diffèrent en effet d'une manière assez notable, quant à leur forme, du Vermet lombrical, pour justifier en quelque sorte cette hésitation; cependant les observations d'Adanson étaient précises; il fallait néanmoins que de nouvelles fussent faites pour qu'il ne restât plus de doute. Quoy et Gaimard se sont chargés de ce soin; ils ont rapporté de leurs voyages autour du monde et à la Nouvelle-Zélande, plusieurs individus avec les Animaux d'espèces agglomérées. On savait depuis long-temps que les Serpules ont le tube ouvert aussi bien antérieurement qu'à l'extrémité postérieure; leur organisation rend cette disposition nécessaire; dans les Vermets il n'en est pas de même, l'Animal peut clore son tube postérieurement, et c'est ce qui a toujours lieu; ses accroissemens rapides rendent inutile souvent une partie du tube, et alors il fait une cloison pour y trouver un appui, et à mesure de ses accroissemens en ajoute de nouvelles à des intervalles inégaux, de sorte que l'on peut dire que les tubes des Vermets sont irrégulièrement cloisonnés. Il résulte de là que l'on peut distinguer très-facilement et d'après ce caractère seul les Serpules des Vermets; un autre moyen qui serait non moins bon serait celui des opercules, mais il est trop rare de trouver des Serpules et des Vermets qui en soient pourvus, pour que ce moyen soit actuellement d'un secours bien efficace. Ne pouvant donner de détails anatomiques sur le genre Vermet, nous nous contenterons de reproduire la caractéristique de Blainville qui sera suffisante pour donner une idée de l'organisation de l'Animal de ce genre.

Animal vermiforme, conique, subspiral; le manteau bordé par un bourrelet circulaire à l'endroit où sort la partie antérieure du corps; pied cylindrique avec deux longs filets tentaculaires à sa racine antérieure, et un opercule rond corné à son extrémité; tête peu distincte; deux petits tentacules triangulaires, aplatis, portant les yeux au côté externe de leur base; une petite trompe exsertile et garnie à son extrémité de plusieurs rangs de crochets; orifice de l'organe respiratoire en forme de trou percé au côté droit du bourrelet du manteau d'après Adanson. Coquille conique, mince, enroulée en spirale d'une manière plus ou moins serrée, à tours presque complétement désunis, libre ou adhérente par entrelacement; ouverture droite, circulaire, à péristome complet et tranchant; quelques cloisons non perforées vers le sommet, un opercule corné, complet,

ulaire, très-concave, sans aucune e de spirale.

ous avons dit précédemment que, une circonspection convenable, avait hésité de placer au nombre Vermets des tubes calcaires agnérés qui ont, quant à la forme, icoup plus d'analogie avec les oules qu'avec le Vermet lombri-, le seul presque uniquement ad- dans le genre; cette Coquille mençant par un enroulement ulier semblable à une jenne ritelle et se terminant par des rs disjoints, mais toujours en spi-, montrait une liaison avec les res de Coquilles régulières, liai- qui n'existe pas avec les Vermets nplétement irréguliers. Quoi qu'il soit, la nature de l'Animal, son anisation, doivent décider de la ce de son test dans la série, et quel- singulier que cela paraisse, on tt admettre tous les tubes, quelque éguliers qu'ils soient, au nombre Vermets, puisqu'ils en auront caractères.

En réunissant, comme on doit le e, toutes les Serpules de Linné et Lamarck qui ont des cloisons dans longueur au genre Vermet, en y quant également les espèces fossi- qui se trouvent dans le même cas, portera le nombre des Vermets à nze ou vingt appartenant à pres- toutes les mers et se trouvant à at fossile dans un assez grand nbre de localités des terrains ter- res. Nous voudrions rapporter ici tes ces espèces et en donner la des- ption, mais cela n'entre pas dans plan de cet ouvrage; nous nous tenterons de citer quelques espè- des mieux connues.

Vermet lombrical, *Vermetus lbricalis*, Lamk., Anim. sans vert. VI, 2e partie, pag. 225, n. 1; l., Syst. des Anim. sans vert., 1; Roissy, Buff. de Sonnini, Moll. V, pag. 399, pl. 400, fig. 1; Mar- , Conch. T. 1, tab. 3, fig. 24, Blainv., Malac., pl. 54, fig. 1.; Vermet, Adans., Voy. au Sénég., 2, fig. 1. Coquille vermiforme formant des groupes par entrelacement; elle est très-commune au Sénégal, d'après Adanson.

Vermet Dofan, le *Vermetus Dofan*, le Dofan, Adans., Sénég., pl. 2, fig. 3; *Serpula goreensis*, Lin., Gmel., pag. 3745, n. 26; ou *Serpula sulcata?* Lamk., Anim. sans vert. T. V, pag. 367, n. 22. Coquille irrégulièrement agglomérée, les tubes adhérant les uns aux autres comme de véritables Serpules; elle se trouve au Sénégal comme la précédente. (D..H.)

VERMICULAIRE. MOLL. (Lamarck.) Syn. de Vermet. *V.* ce mot. (A. R.)

VERMICULAIRE. BOT. PHAN. Syn. vulgaire de l'Orpin brûlant, *Sedum acre*, L. *V.* Orpin.—(Mœnch.) Syn. de *Stachytarpheta* de Vahl. *V.* ce mot. (G..N.)

VERMICULARIA. BOT. CRYPT. (*Hypoxylées.*) Le genre auquel Tode a donné ce nom est peu connu, et n'est pas adopté généralement. Il se rapproche des *Sphæria*, avec lesquels il doit peut-être être confondu. Tode en a décrit trois espèces qui croissent sur les bois pourris. (AD. B.)

VERMICULATA. BOT. PHAN. (Columna.) Syn. de *Scleranthus polycarpus*, L. (G..N.)

VERMICULITE. MIN. Variété de Talc en petites masses lamellaires verdâtres ou jaunâtres, trouvée par Webb dans les environs de Worcester, au Massachussetts en Amérique. Elle est remarquable en ce que, chauffée à la flamme d'une bougie, elle fait sortir un grand nombre de petits prismes déliés, cylindroïdes, qui s'allongent en se contournant comme des vers. Ce ne sont que les feuillets qui composaient ces prismes courts et denses que l'action de la chaleur a écarté les unes des autres. (G. DEL.)

VERMIFORMES. MAM. Nom donné par quelques auteurs à des Mammifères remarquables par la souplesse de leur corps, tels que les Martes, les Belettes, les Putois. Ce

nom reposant sur des attributs généraux n'a point été conservé dans la science. Ce sont les Carnassiers digitigrades de la famille des Martes, *Mustela*. (LESS.)

VERMIFUGA. BOT. PHAN. Le genre ainsi nommé dans la Flore du Pérou, est le même que le *Flaveria* de Jussieu. *V.* ce mot. (G..N.)

VERMILARA. BOT. CRYPT. Le genre d'Algues aquatiques formé sous ce nom par Rafinesque a été réuni par lui-même ensuite à son *Myrsidrum*. *V.* ce mot. (B.)

* VERMILÉON. INS. C'est-à-dire *Lion des Vers*. Espèce du genre Ragion. *V.* ce mot. (B.)

VERMILIE. *Vermilia*. ANNEL. Lamarck a séparé du genre Serpule les espèces dont le tentacule orbiculaire est recouvert par une pièce testacée, généralement hérissée, et qui ont le tube, adhérent dans toute sa longueur, pourvu de trois avances à son ouverture, celle du milieu plus saillante. Ce genre, dont l'Animal présente la même organisation que les autres Serpules, n'a pas été adopté par Savigny dans son Système général des Annelides. Il a pour type le *Serpula triquetra*, L., et comprend un assez grand nombre d'espèces, les unes vivantes, les autres fossiles. (A. R.)

* VERMILINGUA. MAM. Nom proposé par Illiger pour une famille d'Edentés composée des genres à langue extensible, les Fourmilier, Pangolin et Oryctérope. (IS. G. ST.-H.)

VERMILLON. OIS. Espèce du genre Gobe-Mouche. *V.* ce mot (DR..Z.)

VERMILLON NATIF. MIN. *V.* MERCURE SULFURÉ.

* VERMIRHYNQUE. *Cerorhynca*. OIS. Genre créé par Charles Bonaparte pour un Oiseau du nord de l'Amérique, voisin des *Uria* et des *Alca* de la famille des Palmipèdes Brachyptères. *V.* CÉRORHYNQUE au Supplément. (LESS.)

VERMIVORE. OIS. Espèce du genre Sylvie de l'Amérique méridionale, que Swaison a pris pour type d'un genre nouveau, auquel il assigne les caractères suivans : bec entier, grêle, conique et aigu ; ailes très-longues, atténuées, à première et deuxième rémiges égales; queue rectiligne ; pieds grêles. *V.* SYLVIE. (DR .Z.)

VERMONETTA. BOT. PHAN. (Commerson.) Syn. de *Blackwellia*, Juss. *V.* ce mot. (B.)

VERNE. BOT. PHAN. Syn. d'Aune dans quelques cantons du midi de la France. (B.)

* VERNHE. POIS. Variété du Véron, espèce d'Able. *V.* ce mot. (B.)

VERNICIA. BOT. PHAN. Genre établi par Loureiro et qui a été réuni à l'*Elæococca*. *V.* ce mot. (G..N.)

VERNIS DE LA CHINE. BOT. PHAN. C'est, selon Loureiro, le suc résineux de l'Arbre qu'il nomme *Augia*. *V.* ce mot. Le docteur Wallich, dans la première livraison de ses *Plantæ asiaticæ rariores*, a publié une notice sur les divers Arbres qui fournissent les Vernis noirs de la Chine et de l'Inde. Celui qui produit le plus beau est le *Melanorrhœa usitata*, Plante qui constitue un nouveau genre. *V.* MELANORRHÆA au Supplément. (G..N.)

VERNIS DU JAPON. BOT. PHAN. Syn. vulgaire et impropre du *Rhus Vernix*. *V.* SUMAC. (B.)

VERNISEKIA. BOT. PHAN. (Scopoli.) Syn. d'*Humiria*. *V.* ce mot. (A. R.)

VERNIX. BOT. PHAN. (Adanson.) Division établie dans le genre *Rhus*. *V.* ce mot. (A. R.)

* VERNONIACÉES. BOT. PHAN. L'une des six sections établies par Kunth parmi les Carduacées. (B.)

VERNONIE. *Vernonia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, type de la tribu des Vernoniées, offrant les caractères essentiels suivans : involucre ovale, composé de

les imbriquées, les intérieures ges au sommet, arrondies et co- es; réceptacle nu, urcéolé; cala- le formée de fleurons nombreux, maphrodites; akènes surmontés ne aigrette composée de poils ca- aires. La plupart des espèces de *rnonia*, décrites par les auteurs, t partie de nouveaux genres pro- és récemment par Cassini; tels t les suivans : *Lepidaploa*, *Aca- da* et *Gymnanthemum*. Celles qui tent dans le vrai genre *Vernonia* ient été d'abord confondues avec *Serratula*, et on y avait encore réu- les espèces qui composent aujour- ui le genre *Liatris;* mais toutes Plantes ayant été mieux exami- s, ont dû nécessairement être sé- ées, et plusieurs d'entre elles n'ont rt que des affinités fort éloignées. Vernonies, parmi lesquelles nous s bornerons à mentionner les *rnonia Novæ boracensis* et *Verno- prœalta*, sont des Plantes à tiges vées (de deux à quatre pieds et delà), glabres ou légèrement his- es, purpurines, cannelées, ra- uses à leur partie supérieure. urs feuilles sont alternes, presque siles, rudes, lancéolées, un peu ues sur leurs principales nervures. s fleurs sont purpurines, disposées extrémité de rameaux en corym- étalés. Ces Plantes sont originai- de la Caroline et de la Virginie. ns les Flores de l'Amérique sep- trionale, on trouve les descrip- ns de quelques autres espèces qui t beaucoup de rapports avec les écédentes. (G..N.)

VERNONIÉES. *Vernonieæ*. BOT. AN. Cassini a ainsi nommé la ving- ne tribu de la famille des Synan- rées. *V*. ce mot. (G..N.)

VÈRON. POIS. Espèce d'Able. *V*. mot. (H.)

VERONICA. BOT. PHAN. *V*. VÉ- NIQUE.

VÉRONICELLE. *Veronicella*. LL. Dans le même temps que inville créait ce genre, Férussac le proposait sous le nom de Vaginule, et peut-être l'un et l'autre genre ne sont-ils que des doubles emplois du genre Onchidie, comme Blainville lui-même semble porté à le croire. Nous avons vu à l'article ONCHIDIE les incertitudes qui restaient encore sur ce genre; s'il est vrai que les Véronicelles sont du même genre, la question se simplifiera beaucoup et l'on devra conserver le genre Onchidie lui seul; dans le cas contraire on conserverait les Onchi lies et les Véronicelles, ce qui paraît aujourd'hui peu probable, le peu que l'on connaît de l'Animal de Buchanan s'accordant assez bien avec ce que l'on sait de la Véronicelle. *V*. ONCHIDIE. (D..H.)

VÉRONIQUE. *Veronica*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Scrofularinées, de la tribu des Rhinanthacées, et de la Diandrie Monogynie, L., offrant les caractères essentiels suivans : calice à quatre ou plus rarement à cinq divisions profondes; corolle rotacée, le tube étant ordinairement court, le limbe étalé, à quatre segmens inégaux, dont l'inférieur est le plus étroit; deux étamines ayant leurs filets attachés au tube de la corolle, et portant des anthères arrondies ou oblongues; style filiforme, portant un stigmate simple; capsule ovale ou en forme de cœur renversé, comprimée, à deux loges, à deux valves rentrantes et formant la cloison; graines nombreuses, arrondies. Le genre Véronique est excessivement nombreux en espèces, lesquelles se trouvent dans les contrées tempérées des deux hémisphères. L'Europe nourrit la plus grande quantité de celles qui sont connues, et la France seule en possède plus de quarante. Il y en a beaucoup dans le nord et l'est de notre continent, dans les Alpes, les Pyrénées et autres chaînes de montagnes. On en retrouve à la Nouvelle-Hollande, au Chili, aux îles Malouines, aux terres Magellaniques, etc. Si les Véroniques sont aussi répandues sous le rapport géographique, c'est-à-dire sous celui de

leurs habitations générales, elles le sont également sous le rapport de leurs stations. Les montagnes, les plaines, les forêts, les champs arides et cultivés, les marais, en un mot les diverses localités, ont leurs espèces propres. Ces Plantes sont herbacées, à l'exception de quelques-unes qui sont de petits Arbrisseaux ou légèrement ligneuses à la base. Elles ont leurs feuilles ordinairement opposées, leurs fleurs disposées en grappes terminales, ou portées sur des pédoncules axillaires. Plusieurs espèces, remarquables par l'élégance et la vivacité des couleurs de leurs fleurs, font l'ornement des pelouses et des lieux sylvatiques de l'Europe; il en est même que l'on cultive pour l'ornement des parterres. Nous nous bornerons à indiquer celles-ci, de même que les Véroniques les plus communes de nos champs, auxquelles on attribuait autrefois des vertus médicales. Dans l'état actuel de la science, une bonne monographie du genre Véronique serait un travail fort utile, et nous savons que A. Duvau, botaniste très-distingué, s'en occupe activement.

Parmi les espèces des bois, la Véronique officinale, *Veronica officinalis*, L., tient le premier rang. Ses tiges sont couchées à leur base, redressées à leur partie supérieure, garnies de feuilles ovales, dentées et légèrement velues. Ses fleurs sont d'un bleu tendre, quelquefois blanches et veinées de rouge, disposées en grappes assez serrées. Cette Plante est légèrement amère et aromatique; elle passe pour sudorifique et béchique, et elle entre dans la composition des espèces dites Vulnéraires. On fait usage de ses feuilles en infusion théiforme; d'où le nom de Thé d'Europe qui lui a été donné.

La Véronique petit Chêne, *Veronica chamœdrys*, L., est excessivement commune dans les prairies, les bois et les haies, où elle fleurit au printemps. Cette Plante à des fleurs d'un bleu de ciel très-intense. Il en est de même de la Véronique germandrée, *Veronica Teucrium*, L., qui serait une fleur d'ornement fort recherchée si elle n'était si abondante dans les localités herbeuses de toute la France.

La Véronique Beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L., est une Plante des ruisseaux et des fontaines, remarquable par sa tige glabre, couchée, succulente, ainsi que ses feuilles qui sont ovales et obtuses. On en exprime le suc pour le mêler à celui d'autres herbes amères et antiscorbutiques.

Les *Veronica austriaca*, *maritima*, *gentianoides*, et plusieurs autres espèces, sont cultivées dans les jardins, à cause de la beauté de leurs fleurs bleues qui forment des épis longs et serrés.

Les jardiniers et les vieux botanistes ont abusivement donné le nom de Véronique à des Plantes qui n'appartiennent pas à ce genre. Ainsi ils ont nommé :

Véronique femelle, la *Linaria spuria*, D. C.

Véronique des jardins, le *Lychnis Flos-Cuculli*, L. (G..N.)

VÉRONITE. min. Nom imposé par Delamétherie à ce qu'on nomme vulgairement Terre de Vérone, qui est la Baldogée de De Saussure. *V.* Chlorite. (B.)

VERPRA. bot. crypt. (*Champignons.*) Genre voisin des Helvelles et des *Leotia*, établi par Swartz, adopté par Persoon et par Fries. Il présente, comme les Helvelles, un chapeau pédicellé assez mince, fixé par le centre sur un pédicule assez long; mais ce chapeau, au lieu d'être rabattu irrégulièrement vers sa circonférence, et d'avoir le bord ondulé et plissé, est conique ou en forme de cloche régulière; il porte la membrane fructifère à sa surface externe ou supérieure; elle est couverte de thèques fixées par leur base. On voit que ce genre diffère à peine des Helvelles, puisque la forme régulièrement conique du chapeau est le seul caractère distinctif; aussi nous paraîtrait-il plus naturel de réunir ces genres.

wartz, lorsqu'il l'a établi, croyait ue la membrane fructifère était sous : chapeau, mais Friès s'est assuré u contraire. On connaît cinq espèces e ce genre; l'une d'elles est le *Mor-ella agaricoides* de la Flore Fran-ise. Toutes croissent sur la terre ans les bois; elles sont d'un brun lus ou moins foncé. (AD. B.)

VERRAT. ZOOL. C'est le mâle non iâtré dans l'espèce du Porc ou Co-ion domestique. On a étendu ce om à d'autres Animaux et appelé ERRAT DE MER, parmi les Poissons, Maquereau, un Lutjan, le Capros-anglier, etc. (B.)

VERRE. MIN. Produit si utile de Acide silicique et de Potasse ou de oude, qui contient en outre quel-ues parties de silicate de Chaux, de anganèse et de Fer. On a étendu le om de Verre à plusieurs produc-ons naturelles, et nommé :

VERRE ANIMAL, de l'Acide phos-orique contenant plus ou moins phosphate de Chaux et de Silice trifiée par l'action de la chaleur.

VERRE D'ANTIMOINE, une disso-tion de sulfure d'Antimoine dans protoxide d'Antimoine contenant outre de la Silice et de l'oxide de r.

VERRE DE MOSCOVIE, le Mica la-naire en grandes feuilles, sur le-el les algologues préparent les nferves et les Céramiaires pour erbier. Il peut aussi servir de vi-s pour les boussoles.

VERRE VOLCANIQUE, l'Obsidienne. ce mot, etc., etc. (B.)

VERRINE. BOT. CRYPT. L'un des ns vulgaires de l'*Equisetum ar-se*. *V.* PRÊLE. (B.)

VERROT. INS. L'un des noms gaires de la Courtilière. *V.* ce t. (B.)

VERRUCAIRE. BOT. PHAN. Même se que Herbe aux verrues. *V.* ce t et HÉLIOTROPE. (R.)

VERRUCAIRE. *Verrucaria*. BOT. PT. (*Lichens.*) Genre qui sert de e à la tribu des Verrucariées, et qui se rapproche surtout des *Porina* et des *Thelotrema*; mais qui s'en distingue par son périthécium double, dont l'extérieur est cartilagineux, et qui s'ouvre par un orifice arrondi. On en connaît beaucoup d'espèces qui croissent sur les pierres et les écorces.

Parmi les Hydrophytes, Stackhouse avait donné le même nom à un genre qui correspond en partie au *Gigartina* de Lamouroux, et au *Spherococcus* d'Agardh. *V.* ces mots. (AD. B.)

* VERRUCARIÉES. *Verrucaria*. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Ce groupe est le quatrième de notre Méthode; la plupart des genres qui le composent faisaient autrefois partie des Hypoxylons; mais la présence d'un thalle ne permet pas de les séparer de la famille des Lichens. Nous regardons comme une Verrucariée tout Lichen à thalle figuré amorphe, dont l'apothécion n'est ni linéaire comme dans les Graphidées, ni fongiforme comme dans les Bœomycées, ni scutelloïde comme dans les Patellariées. La forme ordinaire des apothécions est l'hémisphérique; le plus ordinairement leur sommet est percé d'un pore qui communique avec les organes intérieurs; mais ce caractère n'est point exclusif, comme l'a prétendu faussement Chevallier qui, par suite de cette opinion, a créé le nom singulier de Phéroporées. L'apothécion des Verrucariées est plus compliqué que celui de tous les autres groupes. C'est cette organisation composée qui a servi à établir plusieurs genres qui tous sont distincts et bien tranchés. Les Verrucariées ont le même habitat que les Lécanorées; les écorces, les pierres, et même la terre nue, en présentent plusieurs espèces, ce qui jamais n'arrive pour les Graphidées. Les feuilles vivantes des Arbres d'Amérique en nourrissent plusieurs espèces qui ne sont pas encore décrites. La couleur noire est la couleur dominante des apothécions; celle des thalles est très-variée; ils sont souvent limités, et le

sont presque toujours en noir. Onze genres composent ce groupe, partagé en quatre sous-ordres, qui sont les suivans :

I. Glyphidées. Point de pores; impressions linéaires ou oblongues, un peu enfoncées.

Genre : *Glyphia*.

II. Trypétheliées. Point de pores; mamelons nombreux, arrondis, superficiels.

Genres : *Trypethelium*, *Chiodecton*.

III. Porinées. Un pore seulement communiquant avec l'intérieur.

Genres : *Parmentaria*, *Pyrenula*, *Porina*, *Verrucaria*, *Thelotrema*, *Ascidium*.

IV. Sagédiées. Point de pores; sommet de la verrue déprimé.

Genres : *Sagedia*, *Thecaria*. (A. F.)

VERS. zool. Dans le langage ordinaire, on désigne vaguement par cette expression des Animaux allongés, en général dépourvus d'organes de locomotion. On l'applique plus particulièrement à des Annelides, à des larves d'Insectes, à des Entozoaires, etc. En Zoologie, elle n'a et ne peut avoir aucune application positive, et conséquemment elle doit être bannie. Linné, en nommant sa sixième classe du Règne Animal Vers (*Vermes*), avait cherché sans doute à faire rentrer cette expression dans le domaine de la science; mais quoiqu'il ait donné à sa classe quelques caractères positifs, il est démontré depuis long-temps qu'elle n'est qu'un assemblage monstrueux de tous les Animaux qui ne peuvent être compris parmi les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles, les Poissons et les Articulés; véritable chaos que les naturalistes modernes ont débrouillé, et que ne peuvent conserver même ceux qui ne veulent, sous aucun prétexte, s'écarter de la voie tracée par Linné, si toutefois il en existe encore de tels. La classe des Vers de Linné comprenait les Intestinaux, les Mollusques, les Testacés, les Zoophytes et les Infusoires. *V.* tous ces mots. (E. D..L.)

VERSATILES. ois. On nomme ainsi les doigts qui peuvent, à la volonté de l'Oiseau, se porter en avant ou en arrière du tarse. (DR..Z.)

VERSICOLOR. ois. Espèce du genre Corbeau. *V.* ce mot. (B.)

VERT ANTIQUE. min. Nom vulgaire d'un Marbre où la Serpentine entre pour beaucoup, et d'un Porphyre dont nous avons retrouvé le gisement en Morée au Lycovouno. (B.)

VERT-DE-GRIS. min. *V.* Cuivre.

VERT DE MONTAGNE. min. Nom vulgaire du Cuivre carbonaté impur. (B.)

VERTÈBRES. zool. *V.* Squelette.

VERTÉBRÉS. zool. L'une des grandes divisions du Règne Animal, comprenant les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles et les Poissons. *V.* ces mots et Animal. (A. R.)

VERTEX. zool. C'est le sommet de la tête. (A. R.)

* VERTÉBRALINE. *Vertebralina*. moll. Ce genre est dû à D'Orbigny qui l'a proposé pour la première fois dans son Travail sur les Céphalopodes microscopiques inséré dans le Tome VII des Annales des Sciences naturelles. Formé pour une seule espèce de Coquille, il est suffisamment caractérisé, mais selon nous mal placé dans la série. La coquille de ce genre ne diffère que fort peu de celle des Spirolines; elle commence comme elle par un enroulement qui au lieu d'être médian et symétrique, comme dans la plupart des Spirolines, est un peu latéral. Comme la coquille est fort déprimée, l'ouverture qui termine la dernière loge est étroite, oblongue et plus grande proportionnellement que dans la Spiroline; la légère obliquité de la spire, la forme et la grandeur de l'ouverture sont les deux

caractères qui séparent la Vertébraline des Spirolines. Quand on examine un grand nombre d'espèces de ce genre Spiroline comme il nous a été possible de le faire, on en trouve quelques-unes qui ont constamment la spire un peu inclinée à droite et qui conservent néanmoins une ouverture très-petite, ronde et ridée, au centre de la dernière loge; dans d'autres, au contraire, la spire est parfaitement symétrique, mais la coquille, fort aplatie latéralement, a la dernière loge ouverte absolument de la même manière que les Vertébralines; ainsi ces deux caractères des Vertébralines se trouvent isolément dans les espèces de Spirolines; nous pensons que leur réunion dans un même individu pouvant constituer un genre, ou peut-être un sous-genre seulement, ce genre doit être rapproché le plus possible des Spirolines; ce sont ces motifs bien suffisans, ce nous semble, qui nous ont déterminé à placer les deux genres en question l'un à côté de l'autre dans notre Essai d'une méthode des Céphalopodes qui fait partie de l'article *Céphalopode* de l'Encyclopédie méthodique. Les caractères du genre sont exprimés de la manière suivante : coquille déprimée, enroulée un peu latéralement, se projetant en ligne droite à un certain âge; ouverture en fente occupant toute la partie supérieure de la dernière loge.

D'Orbigny n'indique dans son genre qu'une seule espèce, c'est la VERTÉBRALINE STRIÉE, *Vertebralina striata*, D'Orb., Mém. sur les Céphal., Ann. des Sc. nat. T. VII, pag. 283; *ibid.*, Mod. de Céphal., 2e livr., n. 81; Soldani, T. I, p. 76, tab. 67, fig. u u, x x, y y, z z. Cette espèce fort petite a les loges fortement indiquées et striées dans leur longueur; elle vit, d'après D'Orbigny, dans la Méditerranée, la Mer-Rouge et la mer du Sud, à Rawack. (D..H.)

VERTICILLARIA. BOT. PHAN. (Ruiz et Pavon.) Syn. de *Chloromyron*. *V.* ce mot. (G..N.)

VERTICILLE. BOT. PHAN. Réunion de feuilles ou de fleurs disposées en anneau autour d'un axe. De-là le nom de feuilles et de fleurs verticillées. (A. R.)

VERTICILLÉ, LÉE. BOT. PHAN. *V.* VERTICILLE.

VERTICILLITE. POLYP. FOSS. Defrance a proposé ce nom pour un genre de Polypiers fossiles, qui offre les caractères suivans : il est dendroïde, subfasciculé, à peu près cylindrique, tronqué à ses deux extrémités; son centre présente un axe annelé circulairement, donnant naissance à des expansions circulaires dont le bord libre se renverse et s'appuie sur celui qui est placé immédiatement au-dessous. Sur leur surface sont de petits points enfoncés, semés irrégulièrement. L'espèce unique composant ce genre a été trouvée à Nhou, département de la Manche; Defrance la nomme *Verticillites cretaceus*. Elle est figurée dans les planches du Dictionnaire des Sciences naturelles, où ce genre a été proposé. (A. R.)

VERTICILLIUM. BOT. CRYPT. (*Mucédinées.*) Genre de la tribu des Botrytidées, très-voisin de l'*Acremonium*, dont il ne diffère que par ses filamens droits. Il est ainsi caractérisé : filamens droits, rameux, rapprochés par touffes; rameaux verticillés; sporidies globuleuses, solitaires à l'extrémité des rameaux. On en connaît deux espèces, placées par Persoon parmi les *Botrytis*, sous les noms de *Botrytis tenera* et *capitata*. Elles croissent sur les bois morts. (AD. B.)

* VERTICORDIA. BOT. PHAN. Dans le onzième volume de ce Dictionnaire, à l'article MYRTACÉES, le professeur De Candolle avait indiqué la création d'un genre appartenant à la tribu des Chamélauciées, auquel il conférait le nom de *Verticordia*. Les caractères de ce nouveau genre ont été donnés dans le troisième volume du *Prodromus Syst. Veget.*, p. 208, de la manière suivante : fleur entou-

rée, avant son épanouissement, de deux bractées libres ou soudées entre elles en forme d'involucre; calice à cinq lobes découpés chacun en cinq à sept lobules; corolle à cinq pétales; vingt étamines, dont dix stériles liguliformes, dix alternes fertiles, égales entre elles; style filiforme, saillant; stigmate barbu, plumeux; ovaire uniloculaire, renfermant cinq à six ovules dressés et fixés au centre: fruit à une seule graine globuleuse. Le genre *Verticordia* est composé de deux Plantes décrites et figurées par Desfontaines (Mém. du Mus., 5, p. 42 et 272, t. 4 et 19), sous le nom générique de *Chamœlaucium*. Ce sont des Arbrisseaux originaires de la Nouvelle-Hollande, à feuilles opposées, linéaires, presque triquètres. Les fleurs sont pédiculées, disposées en corymbes terminaux. (G..N.)

* VERT-JAUNET. OIS. Espèce du genre Tangara. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* VERT-VIOLET. POIS. (Lacépède.) Espèce du genre Cyprin. *V.* ce mot. (B.)

VERTIGO. MOLL. (Müller.) *V.* MAILLOT.

VERTUBLEU (GRAND et PETIT). INS. Les Chrysomèles fastueuse et du Gramen dans Geoffroy. (B.)

VÉRULAME. *Verulamia*. BOT. PHAN. Le genre de Rubiacées décrit par Poiret (Encycl., 8, p. 543), sous ce nom, est le *Baconia* de De Candolle. *V.* BACONIE. (A. R.)

VERUMONTANUM. ZOOL. *V.* GÉNÉRATION.

VÉRUTINE. *Verutina*. BOT. PHAN. Le *Centaurea Verutum*, L., est devenu le type d'un genre établi par H. Cassini, qui l'a placé dans la tribu des Centauriées, et dans la sous-section des Calcitrapées. Il se distingue des autres genres de la même section par la structure des appendices de son involucre. Celui-ci est ovoïde, composé de folioles régulièrement imbriquées, appliquées, coriaces; les intermédiaires ovales, surmontées derrière le sommet d'un appendice bien distinct, extrêmement droit, étalé, en forme d'épine, simple à sa base, muni de deux à quatre épines latérales situées vers le milieu de sa longueur. Le *Verutina heterophylla*, H. Cass., est une Plante herbacée, à tige dressée, ailée, à feuilles alternes, étalées, oblongues-lancéolées, les inférieures décurrentes, à fleurs jaunes, grandes et solitaires au sommet de la tige et des rameaux. Cette Plante, originaire du Levant, est cultivée au Jardin du Roi à Paris. (G..N.)

VERUTUM. BOT. PHAN. Persoon (*Enchir. Bot*, vol. 2, p. 488) a établi sous ce nom une section du genre *Centaurea*, où il a placé le *C. salmantica*, mais non le *C. Verutum* de Linné, comme on pourrait naturellement le croire. Celle-ci est le type du genre *Verutina* de Cassini. (G..N.)

VERVEINE. *Verbena*. BOT. PHAN. Principal genre de la famille des Verbénacées, appartenant à la Didynamie Angiospermie du Système sexuel, et offrant les caractères essentiels suivans: calice tubuleux, à cinq dents, dont une un peu plus courte que les autres: corolle infundibuliforme, courbée, ayant le limbe plan, partagé en cinq segmens irréguliers; quatre étamines didynames, à filets courts, portant de petites anthères non saillantes; ovaire supère, tétragone, portant un style simple, filiforme, terminé latéralement par un stigmate obtus; drupe sèche, divisible en quatre akènes, à loges monospermes. Le genre *Verbena* de Linné a été démembré par les auteurs qui ont établi plusieurs genres nouveaux, dont les uns sont admis, les autres rejetés. Ainsi le *Lippia* ou *Zapania* a pour type le *Verbena nodiflora*, L.; le *Priva* d'Adanson, dont le *Blairia* de Gaertner n'est qu'un synonyme, est formé aux dépens de quelques anciens *Verbena*; le *Stachytarpheta* de Vahl, malgré la diversité de son port, a été réuni par A.

aint-Hilaire aux *Verbena*, etc. Les Verveines sont nombreuses; car, même en éliminant les espèces qui constituent les genres que nous venons de citer, on en compte plus de cinquante, dont la majeure partie croît dans les contrées chaudes de l'Amérique. C'est surtout dans le Pérou et le Mexique que ces espèces sont abondantes. Il n'y en a que deux en Europe, mais l'une d'elles est si répandue, et elle a eu autrefois une telle célébrité comme Plante médicinale et sacrée, que sa connaissance intéresse davantage que celle de Plantes plus remarquables par leur beauté ou leurs propriétés réelles. La VERVEINE OFFICINALE, *Verbena officinalis*, L.; Bulliard, Herb. de la France, tab. 215, est une Plante herbacée, à racine fibreuse, vivace, à tige effilée, très-rameuse, haute d'un à deux pieds, garnie de feuilles ovales-oblongues, les supérieures incisées-pinnatifides. Les fleurs sont petites, blanches, rosées ou violâtres, disposées en longs épis filiformes aux extrémités de la tige et de ses ramifications. Cette Plante croît abondamment sur les bords des chemins de toute l'Europe, où elle fleurit depuis le mois de juin jusqu'à la fin de l'été. La Verveine a reçu des anciens le nom d'Herbe sacrée, parce qu'ils l'employaient dans les cérémonies religieuses. Nous ne reproduirons pas leurs absurdes croyances relativement à cette Plante qui, certes, ne méritait guère qu'on lui accordât la moindre attention. Elle n'a ni élégance, ni vives couleurs, ni odeur, ni aucune propriété physique qui dénote les vertus singulières qu'on lui attribuait.

Parmi les Verveines exotiques, nous citerons les *Verbena Aubletia*, *bonariensis* et *Lamberti*, qui sont cultivées dans les jardins pour l'ornement. Le *Verbena triphylla*, Arbuste dont les feuilles exhalent une odeur agréable de citron ou de mélisse, est le type du genre *Aloysia*, qui a été réuni au *Zapania* de Lamarck. *V.* ce mot. (G..N.)

* VERVET ou mieux VERVERT. MAM. Espèce du genre Guenon. *V.* ce mot. (B.)

VESCE. *Vicia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, type de la tribu des Viciées de De Candolle, appartenant à la Diadelphie Décandrie du Système sexuel, et offrant les caractères suivans : calice tubuleux, quinquéfide ou quinquédenté, les deux dents supérieures plus courtes; corolle papilionacée, ayant l'étendard ovale, échancré, rabattu sur les côtés, les ailes droites, oblongues, plus courtes que l'étendard, mais plus longues que la carène qui est onguiculée et bipartie; dix étamines diadelphes; style filiforme, formant presque un angle droit, avec l'ovaire velu supérieurement et en dessous près du sommet; gousse oblongue, uniloculaire, polysperme; graines arrondies, munies d'un hile latéral, ovale ou linéaire. On a distrait de ce genre le *Vicia Faba* de Linné, pour en former le genre *Faba* qui a été généralement admis. *V.* FÈVE. Les Vesces sont des Plantes herbacées, le plus souvent grimpantes, s'attachant aux Plantes voisines, au moyen des vrilles rameuses qui terminent le pétiole commun de leurs feuilles. Celles-ci sont pinnées, à plusieurs paires de folioles, et munies de stipules sagittées. On connaît un nombre très-considérable d'espèces de Vesces (environ cent), qui croissent pour la plupart en Europe ou dans l'ancien continent. Quelques-unes seulement ont été trouvées en Amérique. Leur étude est fort difficile et réclame les soins d'un monographe expérimenté. Parmi ces espèces, nous citerons, comme la plus remarquable, la VESCE CULTIVÉE, *Vicia sativa*, L., dont les tiges sont droites, hautes d'un à deux pieds, garnies de feuilles composées de huit à douze folioles tronquées ou échancrées, avec une petite pointe dans l'échancrure. Les stipules sont dentées, maculées de noir; les fleurs sont d'un pourpre violet, quelquefois

blanches, grandes, presque sessiles, solitaires ou réunies au nombre de deux à trois dans les aisselles des feuilles. Cette Plante est cultivée comme fourrage dans la plus grande partie de l'Europe. Ses graines servent à nourrir les pigeons. (G..N.)

VESEL. MAM. L'un des noms de pays de la Belette dans le nord de l'Europe. (IS. G. ST.-H.)

VÉSICAIRE. *Vesicaria.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Crucifères et de la Tétradynamie siliculeuse, ainsi caractérisé : calice connivent; pétales onguiculés, dont le limbe est obtus ou légèrement échancré ; étamines libres, quelques-unes souvent dentelées; silicule globuleuse, renflée, non bordée, déhiscente, apiculée par le style, à valves membraneuses très-convexes, à cloison membraneuse; quatre à six graines dans chaque loge, ordinairement munies d'un rebord; cotylédons accombans. Ce genre fut établi primitivement par Tournefort, mais Linné le réunit à l'*Alyssum*. Lamarck et tous les auteurs modernes l'ont rétabli, en y admettant plusieurs espèces qui varient singulièrement dans leurs caractères génériques. Les unes ont le calice à deux bosses, les autres le calice égal; les unes des étamines entières, d'autres des étamines dentées; tantôt des graines bordées, tantôt des graines non bordées; le calice persistant, quelquefois caduc, etc. Il n'y a que la silicule, renflée, presque globuleuse, qui semble être un caractère constant. De Candolle a décrit six espèces bien avérées, et quatre douteuses. Parmi les premières, nous citerons le *Vesicaria utriculata*, Lamk. et D. C., Flore Française; *Alyssum utriculatum*, L., Plante ligneuse à la base, rameuse, munie de feuilles oblongues, très-entières et glabres, à fleurs jaunes, semblables à celles du *Cheiranthus Cheiri*. Cette espèce croît sur les rochers calcaires du Vallais, du Piémont, de la Hongrie et de l'Italie australe. (G..N.)

VÉSICANS. INS. *V.* ÉPISPASTIQUE.

VÉSICULAIRES (GLANDES). *V.* GLANDES.

VESICULARIA. INT. (Schrank.) Syn. de *Cœnureus*. *V.* CÉNURE. (B.)

VESICULARIUS. BOT. CRYPT. (Roussel.) Syn. de Fucus. *V.* ce mot. (B.)

* VÉSICULE COPULATRICE. ZOOL. Nous avons désigné sous ce nom un organe très-remarquable qu'on rencontre dans les femelles d'un grand nombre d'Animaux, et qui a pour fonction essentielle de recevoir, pendant la copulation, le pénis du mâle qui y verse la liqueur prolifique. Depuis que nous avons attiré l'attention des anatomistes sur cet organe important, que nous avons découvert dans les Insectes, il a été retrouvé dans plusieurs autres classes. Ainsi nous l'avons rencontré chez les Colimaçons, et cette observation a été faite d'un autre côté par Prévost et Dumas. Deshayes, dans un Mémoire qu'il a lu à la Société d'Histoire naturelle le 2 juillet 1830, sur les Ambrettes, l'a admis également chez ces Mollusques. Nous avons, conjointement avec Edwards, démontré qu'il existait chez plusieurs Crustacés; enfin Dugès l'a observé dans les Planaires (Ann. des Sc. nat. T. XV, p. 177). *V.* INSECTES et COPULATION. (AUD.)

VÉSICULEUX. *Inflata.* INS. Latreille, dans quelques-uns de ses ouvrages, a donné ce nom à une tribu d'Insectes de l'ordre des Diptères et de la famille des Tanistomes; leur caractère principal était tiré du gonflement de l'abdomen et de la petitesse des ailes. Cette tribu comprend les genres Panops, Cyrte, Astomelle, Acrocère et Ogcode. *V.* ces mots. (AUD.)

VESLINGIA. BOT. PHAN. (Heister.) *V.* AIZOON.

VESO. MAM. L'un des noms de pays du Putois en Espagne. (IS. G. ST.-H.)

* VESPA. INS. *V.* GUÊPE.

* VESPERTILIO. MAM. Nom

ientifique des Chauve-Souris dans nné, dont le genre est maintenant ès-subdivisé. *V.* Roussette, Vespertilion, etc. (B.)

VESPERTILION. *Vespertilio.* AM. Genre nombreux en espèces, ue les auteurs modernes ont subdivisé à l'infini dans ces derniers temps, qui comprend aujourd'hui tous les heiroptères insectivores et carnassiers, tandis que les frugivores sont lus particulièrement connus sous nom de Roussettes. *V.* ce mot. es Vespertilions constituent donc ne grande famille que Gray propose de nommer Vespertilionides. Ses aractères essentiels seraient d'avoir es doigts des mains allongés et enveoppés dans une membrane nue, formant de véritables ailes; le pouce séaré, mais non opposable, armé d'un ngle crochu; les pieds de derrière eibles, munis de cinq doigts égaux; rois sortes de dents très-caractériées.

† Les Chauve-Souris, qui ont une nembrane en forme de feuille sur le nez, des dents molaires à tubercules igus, sont les Istiophores de Spix.

* Les Phyllostomes.

La feuille du nez simple, solitaire u impaire; l'index composé de deux halanges.

Genre Phyllostome, *Phyllostoma*, Geoff.

Quatre incisives en haut et en bas; canines très-fortes; nez supportant deux crêtes nasales, l'une en feuille, l'autre en fer à cheval; oreilles grandes et unies, non réunies; oreillon interne denté; langue hérissée de papilles; queue variable en longueur, parfois nulle. Formule dentaire: incisives, quatre en haut, quatre en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, dix en haut, dix en bas.

§ I. Queue plus courte que la membrane interfémorale.

Phyllostome crénelé, *Phyllostoma crenulatum*, Geoff. Les bords de la feuille nasale sont dentelés; le bout de la queue est libre. On ignore sa patrie.

Phyllostome a feuille allongée, *Phyllostoma elongatum*, Geoff. La feuille a ses bords entiers, et l'extrémité de la queue est libre. On ignore son pays natal.

Phyllostome Fer de lance, *Phyllostoma hastatum*, Geoff.; *Vespertilio hastatus*, L. La feuille nasale est lisse en ses bords; la queue est tout entière engagée dans la membrane interfémorale. Cette espèce habite la Guiane.

§ II. Queue nulle.

Phyllostome lunette, *Phyllostoma perspicillatum*, Geoff.; *Vespertilio perspicillatus*, L. Cette espèce a une feuille courte, échancrée près de sa pointe; deux raies blanches sur le noir brun de son pelage. Geoffroy pense que la Chauve-Souris obscure et rayée de d'Azara n'en est qu'une variété. Elle habite l'Amérique méridionale, et la variété est du Paraguay.

Phyllostome rayé, *Phyllostoma lineatum*, Geoff. Cette espèce, longue de deux pouces neuf lignes, a une feuille entière; quatre raies blanches sur la face, et une sur le dos. Elle habite le Paraguay.

Phyllostome a feuille arrondie, *Phyllostoma rotundum*, Geoff. Décrite par d'Azara, cette espèce a le pelage d'un brun rougeâtre; la feuille entière et seulement arrondie à son sommet. Elle est très-commune au Paraguay.

Phyllostome Fleur de lis, *Phyllostoma Lilium*, Geoff. Cette Chauve-Souris a la feuille entière, aussi haute que large, très-étroite à sa base; les mâchoires sont allongées. Elle habite le Paraguay.

Genre Vampire, *Vampirus*, Geoff., Fr. Cuv.

Même caractère que dans les Phyllostomes; des différences s'observent dans la formule dentaire, qui est ainsi composée: incisives, quatre en haut, quatre en bas; canines, deux

en haut, deux en bas; molaires, dix en haut, douze en bas. Une seule espèce d'Amérique est célèbre par les fables dont on a entouré son histoire.

Vampire Sangsue, *Phyllostoma Spectrum*, Geoff; *Vampirus Sanguisuga*. Cette espèce, célèbre par ses habitudes sanguinaires, est le *Vespertilio Spectrum* de Linné, et l'*Andira guacu* de Pison; sa feuille est entière, moins large que haute, quoique élargie à sa base. Elle habite la Nouvelle-Espagne.

Genre Madatée, *Madateus*, Leach.

Ce genre est caractérisé par quatre incisives à chaque mâchoire, les deux intermédiaires supérieures ont plus de longueur que les latérales; elles sont bifides; les inférieures sont égales, simples et aiguës; quatre molaires supérieures, cinq inférieures de chaque côté; deux feuilles nasales; queue nulle; lèvres garnies de papilles molles, comprimées et frangées; langue bifide à sa pointe.

Madatée de Lewis, *Madateus Lewisii*, Leach. Cette espèce a seize pouces d'envergure; sa feuille nasale est brusquement pointue vers le haut; ses oreilles sont médiocres et arrondies; son pelage est noirâtre, et sa membrane interfémorale est échancrée. Elle habite la Jamaïque.

Genre Glossophage, *Glossophaga*, Geoff.

Quatre incisives à chaque mâchoire; canines médiocrement fortes; langue très-longue, extensible, terminée par une sorte de suçoir; nez surmonté par une crête en forme de fer de lance; queue nulle et variable en longueur; membrane interfémorale très-petite, et même nulle. Formule dentaire: incisives, quatre en haut, quatre en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, six en haut, six en bas. Genre entièrement américain, dont la langue extensible leur permet de sucer le sang des Animaux.

Glossophage de Pallas, *Glossophaga soricina*, Geoff. Cette espèce a été décrite sous le nom de Feuille par Vicq-d'Azyr; c'est le *Vespertilio soricinus* de Pallas et de Linné: sa membrane interfémorale est large, et elle n'a point de queue. On la trouve à Surinam et à Cayenne.

Glossophage a queue enveloppée, *Glossophaga amplexicaudata*, Geoff. Pelage d'un brun noirâtre; membrane interfémorale large; une queue courte et terminée par une nodosité. Elle habite le Brésil, aux environs de Rio-Janeiro.

Glossophage caudataire, *Glossophaga caudifer*, Geoff. Membrane interfémorale très-courte, la queue la débordant un peu. Cette espèce habite le Brésil, aux environs de Rio-Janeiro.

Glossophage sans queue, *Glossophaga ecaudata*, Geoff. Cette espèce est suffisamment distinguée par son manque de queue; sa membrane interfémorale très-courte. Elle est également du Brésil et des environs de Rio-Janeiro.

Genre Rhinopome, *Rhinopoma*, Geoff.

Deux incisives supérieures, quatre inférieures; nez long, conique, coupé carrément au bout, et surmonté d'une petite feuille; narines étroites, transversales et operculées; oreilles grandes et réunies; oreillon extérieur; queue longue, enveloppée à sa base par la membrane interfémorale, qui est coupée carrément, et libre à l'extrémité. Formule dentaire: incisives, deux en haut, quatre en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, huit en haut, dix en bas. Deux espèces composent ce genre, l'une d'Afrique, l'autre d'Amérique.

Rhinopome microphylle, *Rhinopoma microphylla*, Desm., p. 193; la Chauve-Souris d'Egypte de Belon. Cette espèce a le pelage cendré: la queue très-longue et grêle. C'est elle qui remplit les longues galeries des pyramides d'Egypte.

Rhinopome de la Caroline, *Rhinopoma Carolinensis*, Geoff. Son pelage est brun; sa queue épaisse et

ez longue. On la dit de la Coroline Sud, ce qui mérite confirmation.

nre Artibée, *Artibeus*, Leach.

Quatre incisives à chaque mâoire, dont les supérieures bifides es inférieures tronquées; deux caes en haut et en bas, dont les suieures ont un rebord interne à r base; quatre molaires supérien- et cinq inférieures de chaque té; les feuilles nasales sont au nomde deux, une horizontale et l'auverticale; la queue est nulle.

Artibée de la Jamaïque, *Artibeus maicensis*, Leach. Est brun en des- et gris de souris en dessous; ses mbranes et ses oreilles sont brures.

are Monophylle, *Monophyllus*, Leach.

Quatre incisives supérieures inées, dont les deux du milieu plus gues que les latérales, et bifides, point d'inférieures, deux canines chaque mâchoire; cinq molaires périeures et six inférieures de cha- côté; une seule feuille droite le nez; la queue courte.

Monophylle de Redmann, *Monoyllus Redmannii*, Leach. Se trouve Jamaïque; il est brun en dessus, en dessous; ses oreilles sont ardies; sa feuille, qui est aiguë, couverte de petits poils blanchâ; ses membranes sont brunes.

** Les Rhinolophes.

Feuille nasale compliquée, memneuse; une seule phalange à l'in-; des ailes grandes et développées; mamelles pectorales aux femelles, compagnées souvent de verrues puanes simulant des mamelles.

are Rhinolophe, *Rhinolophus*, Geoff.

lez au fond d'une cavité bordée ne large crête en forme de fer à val, et surmonté d'une feuille; illes moyennes latérales, sans llon; queue longue, enveloppée entier par la membrane interféale qui est très-developpée. Formule dentaire : incisives, deux en haut, quatre en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, dix en haut, douze en bas. Nous ne connaissons point le *Rhinolophus nobilis*, espèce nouvelle d'Horsfield, qui est de Java.

Rhinolophe unifer, *Rhinolophus unihastatus*, Geoff.; le grand Fer-à-Cheval, Daub.; *Vespertilio Ferrum equinum*, var., L. Dans cette Chauve-Souris, la feuille nasale est double; la postérieure est en fer de lance; l'antérieure est sinueuse à ses bords et à son sommet. Elle vit dans les carrières et les cavernes de toute l'Europe.

Rhinolophe bifer, *Rhinolophus bihastatus*, Geoff.; *Vespertilio Ferrum equinum*, var., L.; le petit Fer-à-Cheval de Daubenton. La feuille nasale est double, et l'une et l'autre sont en fer à cheval; les oreilles sont profondément échancrées. Elle habite l'Europe, et plus communément on la trouve en Angleterre.

Rhinolophe trident, *Rhinolophus tridens*, Geoff. La feuille nasale est simple, et terminée par trois pointes. Elle habite les cavernes et les tombeaux de l'Egypte.

Rhinolophe cruménifère, *Rhinolophus speoris*, Schneid.; *Rhinolophus marsupialis*, Geoff. La feuille nasale est simple, arrondie à son sommet; une bourse, formée de trois replis du derme, s'élève sur le front. Cette espèce a été découverte dans l'île de Timor, par Péron et Lesueur.

Rhinolophe Diadème, *Rhinolophus Diadema*, Geoff. Cette espèce a la feuille nasale simple, arrondie à son sommet; le front ne présente point de bourse comme l'espèce précédente; la queue est de la longueur des jambes. Elle a été également rapportée de Timor par Péron et Lesueur.

Rhinolophe de Commerson, *Rhinolophus Commersonii*, Geoff. On ne connaît cette espèce que par une description et un dessin du célèbre Commerson. Elle a la feuille nasale simple, arrondie à sa pointe, à queue

de moitié moins longue que les jambes. Elle habite les environs du fort Dauphin, dans l'île de Madagascar.

Genre Mégaderme, *Megaderma*, Geoff.

Oreilles très-développées et soudées en avant de la tête; oreillon intérieur large; trois crêtes nasales, une verticale, une horizontale, et une en fer à cheval ou inférieure; queue nulle; membrane interfémorale coupée carrément. Formule dentaire : incisives, pas en haut, quatre en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, huit en haut, dix en bas.

Mégaderme Trèfle, *Megaderma Trifolium*, Geoff. Cette Chauve-Souris, nommée *Lovo* à Java, a la feuille ovale, une follicule assez grande et égale au cinquième de la longueur des oreilles; les oreillons sont en trèfle. Elle habite l'île de Java.

Mégaderme Spasme, *Megaderma Spasma*, Geoff.; le *Glis volans ternateus* de Séba; *Vespertilio Spasma*, L. La feuille est cordiforme; l'oreillon en demi-cœur, et la follicule de même forme et de même dimension que la feuille. Elle habite l'île de Ternate, une des Moluques.

Mégaderme Lyre, *Megaderma Lyra*, Geoff. Une feuille rectangulaire, et une follicule de moitié plus petite. On la suppose de l'archipel des Indes.

Mégaderme Feuille, *Megaderma Frons*, Geoff.; la Feuille, Daub. Une membrane ovale sur le nez, ayant la moitié de la longueur des oreilles; couleur du pelage d'un cendré agréable, avec quelques teintes jaunâtres. Elle habite le Sénégal.

Genre Nyctère, *Nycteris*, Geoff.

Un sillon longitudinal très-profond sur le chanfrein; narines recouvertes par un opercule cartilagineux, mobile; oreilles grandes, réunies par leur base; oreillon extérieur; membrane interfémorale très-grande comprenant la queue, dont la dernière vertèbre est terminée par un cartilage bifurqué. Formule dentaire : incisives, quatre en haut, six en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, huit en haut, dix en bas.

Nyctère de Geoffroy, *Nycteris Geoffroyi*, Desm, p. 190; Nyctère de la Thébaïde, Geoff. Les oreilles sont très-grandes; une forte verrue est placée sur la lèvre inférieure, entre deux bourrelets ayant la forme d'un V. Le pelage est gris brun en dessus, plus clair en dessous. Elle habite la Thébaïde et le Sénégal.

Nyctère de Daubenton, *Nycteris Daubentonii*, Geoff.; le Campagnol volant de Daubenton; *Vespertilio hispidus*, L. Les oreilles sont assez grandes, à opercules des pourtours des narines très-petits; lèvre inférieure simple; pelage brun roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec quelques teintes fauves. Elle habite l'Europe méridionale et l'Afrique.

Nyctère de Java, *Nycteris Javanicus*, Geoff. Cette espèce a le pelage d'un roux vif en dessus et d'un cendré roussâtre en dessous.

Genre Taphien, *Taphozous*, Geoff.

Chanfrein présentant un sillon; lèvre supérieure épaisse; oreilles moyennes et écartées; oreillon intérieur; queue libre vers sa pointe, au-dessus de la membrane interfémorale; celle-ci est grande, saillante, à angle saillant à son bord extérieur. Formule dentaire : incisives, pas en haut, quatre en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, dix en haut, dix en bas.

Taphien aux longues mains, *Taphozous longimanus*, Hardw. Le corps est recouvert d'un poil épais de couleur brune de suie; les ailes sont noires, ayant quinze pouces d'envergure; les oreilles sont ovalaires, plissées en travers. Elle fréquente les habitations de Calcutta, où la lumière des chandelles l'attire; se nourrit d'insectes.

Taphien du Sénégal, *Taphozous Senegalensis*, Geoff., Desm., p. 195; le Lérot volant, Daub. Cette espèce a le pelage brun en dessus, brun cendré en dessous, à oreillon arrondi, à

lles de médiocre grandeur. Elle ite le Sénégal.

APHIEN DE MAURICE, *Taphozous ritianus*, Geoff. A le pelage mar- en dessus, roussâtre en dessous; oreillon terminé par un bord si- ux. Elle habite l'Ile-de-France.

APHIEN PERFORÉ, *Taphozous per- tus*, Geoff. A le pelage d'un gris x supérieurement, cendré infé- rement; un oreillon en forme de de hache. Cette espèce est très- ine du Lérot volant. Elle habite ypte, et se retire dans les tom- ux.

APHIEN LEPTURE, *Taphozous Lep- s*, Geoff. Pelage gris, plus pâle dessous qu'en dessus; oreillon -court et obtus; un repli, formé le coude, par la membrane des s. N'a qu'un pouce six lignes ongueur totale. On la dit de Su- m.

APHIEN ROUX, *Taphozous rufus*, son. Cette Chauve-Souris est l'es- que la couleur rouge de son pe- a fait nommer par Wilson *Red of Pensylvania*, et que Warden a mée *Vespertilio rufus*, page 608 Description des États-Unis.

re MORMOOPS, *Mormops*, Leach.

uatre incisives supérieures iné- , dont les intermédiaires sont ment échancrées; quatre inci- inférieures égales, trifides; deux nes à chaque mâchoire, dont les rieures sont doubles en longueur nférieures, presque comprimées maliculées en devant; cinq mo- en haut, et six en bas de cha- côté; une seule feuille nasale e est réunie aux oreilles, qui très compliquées.

ORMOOPS DE BLAINVILLE, *Mor- Blainvillii*, Leach. Cette Chau- ouris est remarquable par l'élé- n extrême de son front; l'exca- n de son chanfrein; la forme , crénelée de sa lèvre supé- e; la division de l'inférieure en lobes membraneux; l'existence a langue de papilles, dont les ieures sont bifides et les posté- rieures multifides; le plissement de sa feuille nasale; la division du bord supérieur de ses oreilles en deux lobes, etc. Elle est de la Jamaïque.

Genre NYCTOPHILE, *Nyctophilus*, Leach.

Deux incisives supérieures allon- gées, coniques, aiguës; six incisives inférieures égales, trifides, à lobes arrondis; deux canines en haut et en bas, les inférieures ayant une petite pointe en arrière de leur base; quatre molaires de chaque côté des mâchoi- res, à couronne, garnies de tuber- cules aigus; deux feuilles nasales, dont la postérieure est la plus grande; la queue dépassant un peu le mem- brane interfémorale, et formée de cinq vertèbres dans sa partie visible.

NYCTOPHILE DE GEOFFROY, *Nycto- philus Geoffroyi*, Leach. Dont la pa- trie est inconnue; a le pelage brun jaunâtre en dessus, avec le ventre, la poitrine et la gorge d'un blanc sale; ses oreilles sont larges; ses membranes sont d'un noir brunâtre.

†† Les CHAUVE-SOURIS, qui n'ont aucun appendice sur le nez, sont les Anistiophores de Spix.

* Les VESPERTILIONS.

Dents molaires à tubercules aigus; ailes larges et étendues; une seule phalange à l'index: tête poilue et allongée, à lèvres simples; langue courte; queue longue.

Genre VESPERTILION, *Vespertilio*, L., Geoff.

Quatre incisives supérieures ou quelquefois deux; six inférieures; museau très-simple; oreilles sépa- rées, et quelquefois réunies par leur base; oreillon interne; queue longue, entièrement enveloppée dans la mem- brane interfémorale; des abajoues. Formule dentaire: incisives, quatre en haut, six en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, huit en haut, dix en bas. Plusieurs Ves- pertilions n'ont que deux dents inci- sives, et les espèces de ce genre nom- breux habitent les six parties du

monde; leur pelage est généralement gris, et leur taille peu prononcée.

§ I. Espèces d'Europe.

Vespertilion Murin, *Vespertilio Murinus*, L.; la Chauve-Souris, Buff. Cette espèce a les oreilles ovales, de la longueur de la tête; les oreillons falciformes; le pelage des adultes est d'un brun roussâtre en dessus, gris blanc en dessous; le pelage des jeunes est d'un gris cendré. Elle est commune en Europe; on la suppose exister en Asie, et même aux terres Australes. Elle se tient dans les vieux châteaux, les clochers, etc.

Vespertilion de Bechstein, *Vespertilio Bechsteinii*, Leisler. Cette espèce a les oreilles arrondies à l'extrémité, plus longues que la tête; un oreillon falciforme, un peu courbé en dehors vers sa pointe; le dessus du corps est d'un gris roux, tandis que le dessous est blanc. Se tient dans les arbres et jamais dans les murailles. On la trouve en Allemagne et surtout en Wétéravie.

Vespertilion de Natterer, *Vespertilio Nattereri*, Kuhl. Les oreilles sont ovales, assez larges, un peu plus longues que la tête; l'oreillon est lancéolé et attaché sur une protubérance de la conque; le pelage est d'un gris fauve en dessus, et blanc en dessous; les membranes sont d'un gris enfumé; l'interfémorale est festonnée. Elle habite l'Allemagne.

Vespertilion Noctule, *Vespertilio Noctula*, Erxl., L.; la Noctule de Daubenton; la Sérotine de Geoffroy; *Vespertilio Proterus*, Kuhl. Les oreilles sont ovales, triangulaires, avec des oreillons arqués; la tête est large et arrondie; les poils sont courts et lisses, d'une seule couleur fauve; les membranes sont obscures. Cette espèce vole dès la chute du jour. Elle habite toute l'Europe, et sent le musc.

Vespertilion Sérotine, *Vespertilio serotinus*, L., Gmel.; la Sérotine, Daub. et Buff.; la Noctule, Geoffroy. Cette espèce a plusieurs des caractères de la précédente; mais elle en diffère par ses oreillons en cœur, par les poils du dos qui sont longs et luisans, de couleur marron vif, plus clair sur les feuilles, et par les membranes des ailes qui sont noires. Elle est commune en France, en Allemagne et dans presque toute l'Europe.

Vespertilion de Leisler, *Vespertilio Leisleri*, Kuhl; *Vespertilio Dasycarpos*, Leisler. Elle a les oreilles courtes, ayant un oreillon terminé par une portion arrondie; les poils sont longs, marron à la pointe, et d'un brun foncé à la base; le long des bras la membrane est très-velue; la queue dépasse à peine par la pointe l'interfémorale. Elle habite l'Allemagne.

Vespertilion de Screibers, *Vespertilio Screibersii*, Natt., Kuhl. Cette Chauve-Souris, découverte dans les montagnes du sud-est de Banat, a des petites oreilles, plus courtes que la tête, et qui sont larges, droites et triangulaires, arrondies aux angles, avec un rebord interne velu; l'oreillon est lancéolé, recourbé en dedans vers la pointe; le pelage est d'un gris cendré, plus pâle en dessous, et souvent mêlé de blanc jaunâtre. Elle habite les cavernes.

Vespertilion Pipistrelle, *Vespertilio Pipistrellus*, L., Gmel.; la Pipistrelle, Buff. Les oreilles sont presque droites, et terminées par une tête arrondie; les poils du dos sont longs, brun noirâtre, passant au brun fauve sous le ventre. Geoffroy en a trouvé une variété en Egypte, dans les catacombes. L'espèce commune est d'Europe.

Vespertilion de Daudenton, *Vespertilio Daubentonii*, Leisler. A les oreilles petites, presque ovales, et légèrement échancrées en leur bord externe; elles sont presque nues, et largement repliées en leur bord interne; les oreillons sont très-petits, lancéolés et minces; pelage d'un gris roux en dessus et blanchâtre en dessous. Cette espèce vole près de terre et à effleurer l'eau; elle est commune en Wétéravie, et se trouve aussi dans le midi de l'Allemagne.

ESPERTILION ÉCHANCRÉ, *Vesper-emarginatus*, Geoff. Cette Chau-ouris a les oreilles oblongues, a longueur de la tête, et échan-s en leur bord extérieur; l'oreil-est subulé; le pelage est gris sâtre en dessus, cendré en des-. Elle vit dans les souterrains, et assez rare en Angleterre et en nce.

ESPERTILION A MOUSTACHES, *Ves-ilio mystacinus*, Leisl., Kuhl. Les lles sont assez grandes, arron-en haut, repliées et échancrées eur bord extérieur; les oreillons lancéolés; deux sortes de petites staches, formées de poils fins, pent le rebord de la lèvre supé-re; le corps est de couleur brun ron en dessus; la femelle a le pe-plus clair. Elle habite l'Alle-gne, où elle est rare.

ESPERTILION DE KUHL, *Vesper-Kuhlii*, Natt. Les oreilles sont simples, presque triangulaires, reillons larges et arqués en de-s; le pelage est d'un brun rouge dessus, passant au fauve en des-s, sans aucune trace de blanc; moitié supérieure de la face interne la membrane interfémorale est velue. Cette espèce a été trouvée rieste.

ESPERTILION PYGMÉE, *Vespertilio meus*, Leach. Cette espèce, la plus ite des Chauve-Souris connues, est n brun foncé, passant au gris in-eurement: oreilles plus courtes la tête, à oreillon simple et li-ire; queue longue, nue au som-t, dépassant légèrement la mem-ne interfémorale. Très-commune s la forêt de Darimoor en Angle-re.

§ II. Espèces africaines.

ESPERTILION DE NIGRITIE, *Ves-tilio Nigrita*, Gmel., Geoff.; la rmote volante, Daub. Les oreilles t ovales, triangulaires, très-cour-, du tiers de la longueur de la e; oreillon long et terminé en nte; pelage d'un brun fauve en sus, et d'un fauve cendré en des-sous. Découverte au Sénégal par Adanson.

VESPERTILION DE L'ÎLE BOURBON, *Vespertilio Borbonicus*, Geoff. Oreil-les ovales, triangulaires, de moitié plus courtes que la tête; l'oreillon est long en demi-cœur; le pelage est roux en dessus, et blanchâtre en dessous.

§ III. Espèces asiatiques.

VESPERTILION KIRIVOULA, *Ves-pertilio pictus*, L.; le Muscardin vo-lant, Daub. A les oreilles plus cour-tes que la tête, ovales, plus larges que hautes; l'oreillon est subulé; le pelage affecte la couleur rousse pas-sant au jaune vif sur le dos, et au jaune terne sur le ventre; des raies d'un jaune citron le long des doigts aux ailes; les membranes de celles-ci sont d'un brun marron. Séba a men-tionné cette espèce à Ternate. Ceylan est sa patrie : on l'y nomme *Kiri-voula*.

§ IV. Espèces américaines.

VESPERTILION GRANDE SÉROTINE, *Vespertilio maximus*, Desm., p. 218; *Vespertilio nasutus*, Shaw. Les oreil-les sont ovales et plus courtes que la tête; l'oreillon est subulé; le museau est long et pointu; le pelage est d'un brun marron en dessus, d'un jaune clair sur les flancs, et d'un blanc sale sur le ventre. Elle ha-bite la Guiane.

VESPERTILION DE BUENOS-AYRES, *Vespertilio Bonariensis*, Less. et Garn. Les oreilles courtes et ovalaires; les membranes sont de couleur rouge noirâtre; l'interfémorale est très-ve-lue en dessus, et nue en dessous; les poils du dos sont jaunes, prui-neux, ceux du museau sont fauves, et ceux du ventre d'un jaune brun. Elle habite la Plata, et notamment les environs de Buenos-Ayres.

VESPERTILION AU LONG NEZ, *Ves-pertilio Naso*, prince Max. Wied. Cette espèce est très-remarquable par son long nez, allongé presque comme une trompe, et s'avançant d'une li-gne au dessus de la mâchoire supé-

rieure ; les oreilles sont petites et très-pointues ; le pelage est jaune foncé, gris brun en dessus, et gris jaunâtre en dessous. Elle habite les arbres au Brésil.

Vespertilion du Brésil, *Vespertilio Brasiliensis*, Desm. Les oreilles sont médiocres, de forme allongée ; les membranes sont étroites et noires ; le pelage est très-doux et soyeux ; d'un brun obscur lavé de marron. Elle a été découverte au Brésil par Auguste Saint-Hilaire.

Vespertilion léger, *Vespertilio levis*, Isid. Geoff. Cette espèce a les oreilles longues ; la queue aussi longue que le corps ; quelques poils sur la membrane interfémorale ; la face en partie nue, et les mêmes teintes que l'espèce précédente. Du Brésil.

Vespertilion Polythrice, *Vespertilio Polythrix*, Isid. Geoff. Cette Chauve-Souris a des oreilles petites, plus longues que larges, échancrées à leur bord extérieur ; la face velue ; la membrane interfémorale légèrement poilue ; le pelage d'un marron tirant sur le grisâtre. Elle habite les provinces de Rio-Grande et des Mines, au Brésil.

Vespertilion de Saint-Hilaire, *Vespertilio Hilarii*, Isid. Geoff. Cette espèce est voisine du Vespertilion du Brésil ; elle a les oreilles petites, presque aussi larges que longues ; sa membrane interfémorale est nue ; son pelage est doux et soyeux, variant du brun noirâtre au brun marron en dessus, et du grisâtre au brun roux en dessous. Elle habite la province des Missions au Brésil.

Vespertilion rouge, *Vespertilio ruber*, Geoff. ; Chauve-Souris, d'Azara. Oreilles très-aiguës ; oreillons étroits et linéaires ; poil court, de couleur cannelle en dessus, et de couleur fauve en dessous. Elle habite le Paraguay.

Vespertilion très-velu, *Vespertilio villosissimus*, Geoff. ; Chauve-Souris, d'Azara. Les oreilles sont semblables à celles d'un Rat, et assez aiguës à leur pointe ; l'oreillon est pointu ; la membrane interfémorale est velue dans son milieu, et la couleur du corps est d'un brun pâle. Elle habite le Paraguay.

Vespertilion poudré, *Vespertilio albescens*, Geoff. C'est la douzième Chauve-Souris de d'Azara ; elle a le pelage presque noir, piqueté de blanc en dessus, et à teinte sombre en dessous. Elle habite le Paraguay.

Vespertilion a dos noir, *Vespertilio melanotus*, Rafin. Les oreilles sont arrondies et à oreillon ; son pelage est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous ; les membranes sont d'un gris foncé, avec les doigts noirs. Elle habite les Etats-Unis.

Vespertilion éperonné, *Vespertilio calcaratus*, Rafin. Cette espèce a une sorte d'éperon à la partie interne de la première phalange ; pelage d'un brun noirâtre en dessus, et fauve foncé en dessous ; ailes noires, avec les doigts roses, et les pieds de derrière noirs. Elle habite les Etats-Unis.

Vespertilion Moine, *Vespertilio Monachus*, Rafin. Oreilles petites et cachées dans de longs poils, fauve rouge foncé en dessus, et fauve en dessous ; pates de derrière noires ; les membranes des ailes d'un gris foncé ; doigts ainsi que le nez de couleur rose. Elle habite les Etats-Unis.

Vespertilion a face noire, *Vespertilio phaiops*, Rafin. Pelage d'un brun bai obscur en dessus, et plus pâle en dessous ; face, oreilles et membranes alaires noirâtres. Des Etats-Unis.

Vespertilion aux ailes bleues, *Vespertilio cyanopterus*, Rafin. Oreilles plus longues que la tête et munies d'un oreillon ; pelage gris foncé en dessus, et gris bleuâtre en dessous ; doigts noirs et membranes grises bleuâtres. Elle habite les Etats-Unis.

Vespertilion de la Caroline, *Vespertilio Carolinensis*, Geoff Oreilles oblongues, de la longueur de la tête, en partie velues, à oreillon en demi-cœur ; le pelage est brun marron en dessus et jaune en dessous. Elle habite la Caroline du Sud, près de Charlestown.

Vespertilion a queue velue, *spertilio lasiurus*, L. Les oreilles t ovales et plus courtes que la ; l'oreillon est droit et en demi-ur ; le pelage est varié de gris jau-re et de roux vif. Elle habite les ts-Unis.

Vespertilion pruineux, *Vesper-o pruinosus*, Say. Oreilles plus rtes que la tête; oreillons arqués, -obtus à la pointe; pelage d'un n noirâtre sur le dos, piqueté de ne; ferrugineux foncé vers le bas dos, et blanc jaunâtre terne sous gorge. Elle habite la Pensylvanie.

Vespertilion arqué, *Vespertilio uatus*, Say. Les oreilles sont un plus courtes que la tête : elles sentent deux petites échancrures uses à leur bord postérieur; l'o-lon est arqué et obtus à sa pointe; membrane interfémorale est nue. e habite les Etats de l'Ouest dans mérique septentrionale.

Vespertilion subulé, *Vespertilio ulatus*, Say. Les oreilles sont plus gues que larges, et à peu près si longues que la tête; son pelage brunâtre à sa base et cendré à sommet; la membrane interfé-rale est velue à sa naissance et ne seule couleur; les poils du ven-sont noirs, et d'un blanc jaunâtre eur sommet; la queue ne dépasse peu la membrane. Longueur, ix pouces neuf dixièmes; la queue n pouce un cinquième. Elle ha-les montagnes rocheuses.

nre Oreillard, *Plecotus*, Geoff.

Même caractère que les Vesperti-ns; les oreilles très-développées et s grandes que la tête. Formule taire : incisives, quatre en haut, en bas; canines, deux en haut, ix en bas: molaires, dix en haut; ize en bas.

Oreillard commun, *Plecotus mmunis*, *Vespertilio auritus*, L. te Chauve-Souris est excessive-nt petite, et est remarquable par des illes presque aussi longues que le ps; son pelage est gris, plus foncé dessus qu'en dessous. On en distingue deux variétés : l'une, l'Oreillard d'Egypte, est de taille plus petite que notre Oreillard; et l'autre, d'Autriche, qui est plus grand que celui de France. Elle habite toute l'Europe.

Oreillard de Rafinesque, *Plecotus Rafinesquii*, *Vespertilio megalotis*, Rafin. Pelage d'un gris foncé en dessus, et d'un gris pâle en dessous; oreilles très-grandes et doubles, pourvues d'oreillons aussi longs qu'elles; n'est peut-être qu'une variété de notre Oreillard. Elle habite les Etats-Unis.

Oreillard cornu, *Plecotus cornutus*, Faber. Dans cette espèce remarquable les oreilles sont aussi longues que le corps, et elles n'ont pas moins d'un pouce sept lignes; une membrane les réunit sur le front; les oreillons sont plus longs que la moitié de l'oreille, et ils figurent une paire de cornes; le dessus du corps est d'un noir lavé de brun, et le dessous est d'un noir bleuâtre mêlé de blanc grisâtre sur le ventre et la gorge. Cette espèce, décrite en 1826 dans le journal *l'Isis*, habite le Jutland.

Oreillard Barbastelle, *Plecotus Barbastellus*, *Vespertilio Barbastellus*, L., Gmel., Geoff. La Barbastelle a les oreilles larges, réunies, triangulaires, échancrées en leur bord extérieur; les oreillons très-larges en leur base, étroits à leur pointe, en arc recourbé vers l'intérieur; pelage d'un brun foncé, la petite pointe des poils étant fauve; membranes d'un brun noir. Elle habite les édifices; elle est rare en France et en Allemagne.

Oreillard de Maugé, *Plecotus Maugei*, *Vespertilio Maugei*, Desm., p. 225; Vespertilion de Porto-Rico. Oreilles très-larges, réunies, échancrées extérieurement vers la pointe qui est arrondie; pelage d'un brun noirâtre en dessus, d'un brun clair en dessous; parties postérieures du corps blanches; membranes grises. Découvert par Maugé dans l'île de Porto-Rico aux Antilles.

Oreillard voilé, *Plecotus vela-*

tus, Isid. Geoff. Son pelage est brun marron en dessus, brun grisâtre en dessous; sa membrane interfémorale enveloppe toute sa queue qui est aussi longue que le corps; ses oreilles larges et aussi longues que dans notre Chauve-Souris murin. Elle habite le Brésil.

Oreillard de Timor, *Plecotus Timoriensis, Vespertilio Timoriensis*, Geoff. Les oreilles sont amples, réunies à leur base par une petite membrane; l'oreillon est en demi-cœur; le pelage est d'un brun noirâtre en dessus et brun cendré en dessous. Découvert par Péron et Lesueur dans l'île de Timor.

Genre Atalaphe, *Atalapha*, Rafin.

Incisives des deux mâchoires manquant complétement; nez simple; queue plus longue que la membrane interfémorale, ou entièrement enveloppée par elle; oreilles à oreillon, médiocrement écartées l'une de l'autre. (Genre non définitivement admis.) Formule dentaire inconnue.

Atalaphe d'Amérique, *Atalapha americana*, Rafin.; *Vespertilio Noveboracensis*, Penn. Oreilles courtes et larges, arrondies; queue comprise en entier dans la membrane interfémorale; une tache blanche à la naissance des ailes; poils doux et bruns en dessus, plus pâles sur le ventre. Elle habite l'Etat de New-York.

Atalaphe de la Sicile, *Atalapha Sicula*, Rafin. Pelage roux brunâtre en dessus, et roux cendré en dessous; oreilles aussi longues que la tête; queue saillante par une pointe obtuse. Elle habite la Sicile.

Genre Hypexodon, *Hypexodon*, Rafin.

Museau nu; narines rondes, saillantes; incisives supérieures nulles; six incisives inférieures échancrées; canines inférieures ayant une verrue à la base; queue comprise en entier dans la membrane interfémorale. (Genre douteux.)

Hypexodon a moustaches, *Hypexodon mystax*, Rafin. Pelage fauve, brun sur le sommet de la tête; ailes et membranes noires; queue mucronée; moustaches longues; oreilles brunes, plus longues que la tête. Elle habite le Kentucky.

Genre Nycticée, *Nycticeus*, Rafin.

Deux incisives supérieures, séparées par un grand intervalle, accolées aux canines, et ayant des crénelures aiguës; six incisives inférieures tronquées; les canines sans verrues à leur base. (Genre douteux.)

Nycticée huméral, *Nycticeus humeralis*, Rafin. Queue presque aussi longue que le corps, et très-mucronée; oreilles ovales, noirâtres, plus longues que la tête; pelage d'un brun foncé en dessus, gris en dessous, avec les épaules noires. Elle habite le Kentucky.

Nycticée marquetée, *Nycticeus tessellatus*, Rafin. La queue est de la longueur du corps, et terminée par une verrue saillante; le nez est bilobé; pelage bai en dessus, fauve en dessous, avec un étroit collier jaunâtre; ailes réticulées et pointillées de roux. Elle habite le Kentucky.

Genre Myoptère, *Myopteris*, Geoff.

Chanfrein nu et simple; oreilles larges, isolées et latérales, à oreillon interne; queue longue, à demi-enveloppée dans la membrane interfémorale; museau court et gros. Formule dentaire : incisives, deux en haut, deux en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, huit en haut, dix en bas.

Myoptère de Daubenton, *Myopteris Daubentonii*, Geoff.; le Rat volant de Daubenton. Ce Cheiroptère a le dessus de la tête et du corps de couleur brune, et le dessous d'un blanc sale, avec une légère teinte de fauve. On ignore sa patrie.

** Les Noctilions.

Molaires réellement tuberculeuses, à ailes longues et étroites; deux phalanges à l'index; tête courte, obtuse; lèvres très-grosses, queue recourbée; les femelles ayant souvent des po-

; latérales pour loger leurs petits nd elles nourrissent.

nre Noctilion, *Noctilio*, Geoff.

nines très-fortes; museau court enflé, fendu et garni de tuber-s charnus ou de verrues; nez ple confondu avec les lèvres; lles petites et latérales; membrane rfémorale très-développée; queue eloppée à sa base. Formule den-: incisives, quatre en haut, deux bas; canines, deux en haut, deux bas; molaires, huit en haut, dix bas.

octilion unicolore, *Noctilio olor*, Geoff.; *Vespertilio lepori-*, L. Cette espèce a la taille du ; son pelage est fauve roussâtre 'une teinte uniforme. Elle habite résil, et aussi le Pérou et le Pa-ay.

octilion a dos rayé, *Noctilio atus*, Geoff. Pelage d'un fauve âtre, avec une bande blanchâ-tout le long du dos. Variété de èce précédente, suivant Cuvier. ie douteuse.

octilion a ventre blanc, *Noc-albiventer*, Geoff. Cette espèce, re une variété de l'unicolore, a le ge roussâtre en dessus, et blanc dessous. Patrie aussi inconnue; doute l'Amérique du Sud, comme récédente.

re Dysope, *Dysopes*, Fr. Cuv.

eux incisives supérieurement et re inférieurement; deux canines aque mâchoire; quatre molaires haque côté du maxillaire supé-, c'est-à-dire deux fausses et normales; dix molaires au illaire inférieur, quatre fausses x vraies. Temminck a conservé om de Dysope aux Molosses; rapporte le genre Cheiromèle rsfield, et le Nyctinome de Troy.

ysope de l'Inde, *Dysopes Moops*, Cuv. La seule espèce connue de eure habite l'Inde, d'où elle a nvoyée par Diard et Duvaucel. *Dysopes Perotis*, du prince Maximilien de Wied, ne nous est connu que nominalement.

Genre Molosse, *Molossus*, Geoff.

Tête courte; museau renflé; oreilles grandes et réunies, ou couchées sur la face; oreillon extérieur; membrane interfémorale étroite et terminée carrément; queue longue, enveloppée à sa base, et le plus souvent libre à l'extrémité. Formule dentaire: incisives, deux en haut, deux en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, deux en haut, deux en bas.

Molosse pédimane, *Molossus cheiropus*, *Dysopes cheiropus*, Temm., p. 218; *Cheiromeles torquatus*, Horsf. Cette espèce semble nue à l'œil; quelques poils rudes, très-courts, paraissent sur le cou et forment une sorte de fraise; un duvet peu sensible revêt le ventre; le dos est complétement nu; la queue est couverte de rides dans sa partie libre; les oreilles sont écartées, longues, à double oreillon. Longueur totale, cinq pouces deux lignes; envergure, vingt-un pouces. Elle habite le royaume de Siam et l'Asie-Occidentale.

Molosse de Ruppel, *Molossus Ruppelii*, *Dysopes Ruppelii*, Temm. p. 224. De la taille du Vespertilion murin, et très-voisin du Nyctinome d'Egypte; pelage abondant, fin, serré et lisse; museau couvert de poils rares; lèvres larges, pendantes et plissées; parties supérieures d'un gris de souris très-uniforme partout; parties inférieures du même gris, mais d'une teinte un peu plus claire; les poils des doigts longs. Longueur, cinq pouces deux à six lignes; envergure, quatorze pouces six lignes. Elle habite l'Egypte dans les souterrains.

Molosse dilaté, *Molossus dilatus*, *Nyctinomus dilatus*, Horsf. Elle est d'un fauve noirâtre, plus pâle en dessous; les ailes très-développées; la queue très-grêle, et la membrane interfémorale formée de fibres musculaires plus rares. Elle habite Java.

Molosse grêle, *Molossus tenuis*, *Nyctinomus tenuis*, Horsf., *Resear. in*

Java; Dysopes tenuis, Temm., p. 228. De la taille du Vespertilion Barbastelle d'Europe; pelage très-court, doux, lisse, brun noirâtre supérieurement, cendré dessous, et ayant des soies blanches aux phalanges onguéales des pieds; lèvres supérieures larges, bordées par une série de verrues. Longueur, trois pouces neuf lignes; envergure, dix pouces six lignes. Elle habite Java, Banda, et sans doute Sumatra.

Molosse Alecto, *Molossus Alecto*, *Dysopes Alecto*, Temm., p. 231. De la taille de la Sérotine d'Europe; elle a de longues soies au croupion; son pelage a l'aspect d'un tissu de velours très-fin, d'un noir très-brillant. Longueur, cinq pouces six lignes; envergure, un pied. Elle habite l'intérieur du Brésil.

Molosse a poils ras, *Molossus abrasus*, *Dysopes abrasus*, Temm., p. 232. Espèce un peu plus petite que la Noctule; elle a le pelage très-ras, mais serré, d'un marron très-vif et lustré en dessus, plus clair et terne en dessous; les membranes sont noires. Longueur, quatre pouces trois lignes; envergure, neuf pouces sept lignes. Elle habite l'intérieur du Brésil.

Molosse véloce, *Molossus velox*, *Dysopes velox*, Natterer, Temm., p. 234. Elle est de la taille de la Barbastelle d'Europe; cette espèce a un siphon glanduleux au-devant du cou; le pelage est très-court, lisse, d'un brun marron très-foncé, lustré uniformément, plus clair et mat en dessous. Longueur, trois pouces trois lignes; envergure, dix pouces. Elle habite le Brésil.

Molosse enfumé, *Molossus fumarius*, Spix; *Dysopes obscurus*, Temm., p. 336. Cette espèce est de la taille de la Barbastelle d'Europe; le pelage est composé de poils de deux couleurs, d'un brun noirâtre en dessus et d'un brun cendré en dessous; des soies au bord des lèvres. Longueur, trois pouces trois lignes; envergure, neuf pouces. Elle habite le Brésil et la Guiane.

Molosse marron, *Molossus rufus*, Geoff. Pelage marron foncé en dessus, marron clair en dessous; museau fort gros et court. Patrie inconnue.

Molosse noir, *Molossus ater*, Geoff. Pelage noir, lustré en dessus. Patrie inconnue.

Molosse obscur, *Molossus obscurus*, Geoff. Pelage brun noirâtre en dessus, plus terne en dessous; tous les poils étant blancs à leur orgine. Cette espèce diffère un peu par la taille de la Chauve-Souris neuvième de d'Azara, à laquelle Geoffroy l'a rapportée. Elle habite le Paraguay.

Molosse a longue queue, *Molossus longicaudatus*, Geoff.; le Mulot volant, Daub.; *Vespertilio Molossus*, L. Pelage cendré fauve; une lanière de peau s'étendant du front au museau; queue presque aussi longue que le corps. Il n'est pas sûr que ce soit bien le Mulot volant de Daubenton, qu'il dit être de la Martinique.

Molosse a ventre brun, *Molossus fusciventer*, Geoff.; Second Mulot volant, Daub. Pelage cendré brun en dessus, cendré en dessous, excepté le ventre, qui est brun à son milieu. Patrie inconnue.

Molosse chatain, *Molossus castaneus*, Geoff.; Chauve-Souris sixième, d'Azara. Pelage châtain en dessus, blanchâtre en dessous; un ruban étendu depuis le bout du museau jusqu'au front. Elle habite le Paraguay.

Molosse a large queue, *Molossus laticaudatus*, Geoff.; Chauve-Souris huitième, d'Azara. Pelage brun obscur en dessus, moins sombre en dessous; queue bordée de chaque côté par un prolongement de la membrane interfémorale. Elle habite le Paraguay.

Molosse a grosse queue, *Molossus crassicaudatus*, Geoff.: Chauve-Souris dixième, d'Azara. Pelage brun canelle, plus clair en dessous qu'en dessus; queue bordée de chaque côté par un prolongement de la membrane interfémorale. Elle habite le Paraguay.

Molosse amplexicaude, *Molossus*

nplexicaudatus, Geoff.; Chauve-ouris de la Guiane, Buff. Pelage oirâtre, moins foncé en dessous l'en dessus; queue entièrement en-eloppée dans la membrane interfé-orale. Cette espèce est très-com-une à Cayenne; elle vole par gran-es troupes.

Molosse a queue pointue, *Mo-ssus acuticaudatus*, Desm., p. 160. ueue longue, presque entièrement éveloppée dans la membrane inter-morale, qui forme un angle assez gu; pelage brun noir, lavé de cou-ur de soie. Cette nouvelle espèce a é apportée du Brésil par Auguste int-Hilaire.

Genre Dinops, *Dynops*, Savi.

Oreilles réunies et étendues sur le ont; lèvres pendantes et plissées; eue comprise dans la membrane terfémorale seulement dans sa pre-ière moitié, et libre au-delà. For-ule dentaire : incisives, deux en ut, six en bas; canines, deux en ut, deux en bas; molaires, dix en ut, dix en bas.

Dinops de Cestoni, *Dynops Ces-ii*, Savi. Corps couvert de poils is et doux, d'un gris brun ten-nt légèrement au jaunâtre, un peu s brun seulement sur le dos; les es d'un brun noir; le museau, les res et les oreilles noires; celles-ci nt grandes, arrondies, un peu ancrées sur leur bord externe; eue longue, d'un brun noir. Elle bite les environs de Pise, où Savi découverte tout récemment.

nre Nyctinome, *Nyctinomus*, Geoff.

Nez camus, confondu avec les lè-s qui sont profondément fendues ridées; oreilles grandes, couchées la face, à oreillon extérieur; mbrane interfémorale moyenne et lante; queue longue, à demi-veloppée à sa base. Formule den-e : incisives, deux en haut, qua-en bas; canines, deux en haut, ix en bas; molaires, dix en haut, en bas.

Nyctinome d'Egypte, *Nyctinomus Ægyptiacus*, Geoff.; *Dysopes Geoffroyii*, Temm., p. 226. Cette Chauve-Souris est rousse en dessus et brune en dessous; sa queue est grêle; la membrane interfémorale n'enveloppe que la moitié de la queue, et n'a point de brides membraneuses. On la trouve dans les ruines et dans les souterrains en Egypte.

Nyctinome du Bengale, *Nyctinomus Bengalensis*, Geoff.; *Vespertilio plicatus*, Buch. Cette espèce a une queue assez grosse; membrane n'enveloppant que la moitié de la queue, et garnie de brides membraneuses. Elle habite le Bengale.

Nyctinome du Port-Louis, *Nyctinomus acetabulosus*, Herm., Geoff. Cette espèce, que Commerson a fait connaître, est brune noirâtre; la membrane interfémorale enveloppe les deux tiers de la queue. On l'a trouvée aux environs du Port-Louis, à l'Ile-de-France.

Nyctinome du Brésil, *Nyctinomus Brasiliensis*, Isid. Geoff. Elle est à peu près de la même taille que les espèces du Bengale et d'Egypte; sa longueur totale est de trois pouces onze lignes; son poil, qui est assez moelleux et touffu, présente quelques variétés de couleur : c'est toujours un fond cendré, mais avec une nuance de brun qui varie du brun noir au brun fauve. En général, on peut dire qu'il est cendré brun; d'une teinte plus grise et moins foncée vers sa région abdominale, un peu plus foncée vers sa poitrine, plus foncée encore et plus brune à la région dorsale. Les poils qui revêtent la partie interne de la membrane de l'aile, sont de même couleur que ceux qui couvrent l'abdomen. Des poils très-rares se remarquent à la portion de la queue, comprise dans la membrane interfémorale à peu près dans sa première moitié.

Genre Sténoderme, *Stenoderma*, Geoff.

Nez simple; oreilles petites, latérales et isolées; oreillon intérieur;

membrane interfémorale rudimentaire, bordant les jambes; queue nulle. Formule dentaire : incisives, quatre en haut, quatre en bas; canines, deux en haut, deux en bas; molaires, huit en haut, huit en bas. Cuvier donne seulement deux incisives à la mâchoire supérieure; Geoffroy lui en attribue quatre.

Sténoderme roux, *Stenoderma rufa*, Geoff. Pelage roux châtain uniforme; oreilles moyennes, ovales, un peu échancrées au bord externe. Patrie inconnue.

Genre Celæno, *Celæno*, Leach.

Deux incisives supérieures, pointues, simples; quatre inférieures, rapprochées et cylindriques; deux canines en haut et en bas, les supérieures étant les plus grandes; quatre molaires à chaque côté de la mâchoire, la première étant pointue et simple, et les trois dernières ayant leur couronne garnie de pointes aiguës; troisième et quatrième doigts des ailes à trois phalanges, le cinquième ou l'externe n'en ayant que deux; membrane interfémorale se prolongeant un peu au-delà des doigts des pieds de derrière; oreilles écartées; oreillons petits; queue molle.

Celæno de Brooks, *Celæno Brooksiana*, Leach. Sa patrie et sa taille ne sont pas indiquées; il a le dos ferrugineux, le ventre et les épaules d'un jaunâtre ferrugineux; ses oreilles sont pointues, avec le bord antérieur arrondi et le postérieur droit; toutes ses membranes sont noires.

Genre Ælio, *Ælio*, Leach.

Deux incisives supérieures larges, comprimées, bifides, à lobes arrondis; deux inférieures égales, trifides, aussi à lobes arrondis; deux canines supérieures, longues, très-aiguës, ayant en avant et en arrière de leur base une petite saillie ou pointe distincte; deux canines inférieures plus petites et moins pointues; quatre molaires supérieures de chaque côté, dont les deux premières pointues et triangulaires, la seconde étant la plus grande, la troisième bifide, et la quatrième trifide extérieurement; le troisième doigt des ailes ayant quatre phalanges, le quatrième et le cinquième chacun trois; membrane interfémorale droite; oreilles rapprochées, courtes, très-larges; point d'oreillon; queue ne dépassant pas la membrane, et formée de cinq vertèbres dans sa partie visible.

Ælio de Cuvier, *Ælio Cuvieri*, Leach. Elle est de couleur isabelle ferrugineuse; ses ailes sont d'un brun obscur; ses oreilles sont comme tronquées au bout; ses dimensions ne sont point indiquées, et sa patrie est inconnue.

Genre Scotophile, *Scotophilus*, Leach.

Quatre incisives supérieures inégales, pointues, les intermédiaires étant les plus grandes et simples, et les latérales bifides, à lobes égaux; six incisives inférieures, peu distinctement trifides; deux canines en haut et en bas, les supérieures ayant une petite pointe en arrière de leur base, et les inférieures une semblable en avant; quatre molaires partout à couronne armée de pointes; troisième, quatrième et cinquième doigts des ailes ayant trois phalanges.

Scotophile de Kuhl, *Scotophilus Kuhlii*, Leach. Dont la patrie n'est pas indiquée; a le pelage ferrugineux; ses oreilles, son nez et ses ailes sont bruns. (Less.)

VESPERTILION. pois. Espèce de Platax. *V.* Chætodon. (B.)

VESPERUS. ins. Genre de l'ordre des Coléoptères établi par Dejean (Catalogue des Coléoptères, p. 111), aux dépens des Sténocores de Fabricius. Nous ne pouvons faire connaître les caractères de ce nouveau genre; ils ne sont pas encore publiés par son auteur. (Aud.)

VESSE DE LOUP. bot. crypt. *V.* Lycoperdon.

VESSIE. zool. Poche membraneuse placée sur le trajet des vaisseaux excréteurs de l'urine et destinée

servir de réservoir à ce liquide. Cet gane existe chez tous les Mammi-res ; les Oiseaux au contraire en nt tous privés, tandis que les Rep-es et les Poisons présentent, sous rapport, des différences très-gran-s ; les uns étant pourvus d'une essie plus ou moins développée ppelée NATATOIRE ; les autres en ant complétement privés. Sous l'é-ne dorsale de la plupart de ceux- est placé un corps vésiculeux, embraneux, plein d'air, qui se mprime et se dilate, et qui, fai-ut varier la pesanteur spécifique l'Animal, aide à sa natation, et rt à le faire élever à la surface du quide, ou lui permet de plonger une certaine profondeur. La forme cet organe, quand il existe, est rt variée. *V.* pl. 138 et 139, T. V, es Poissons de Cuvier. (LESS.)

VESTIA. BOT. PHAN. Genre établi r Willdenow pour le *Cantua ligus-ifolia*, mais qui n'a pas été adopté. (A. R.)

VÉSUVIENNE. MIN. (Werner.) Idocrase. (Kirwan.) L'Amphigène. (B.)

VETAGADOU. BOT. PHAN. *V.* ANI.

VÉTAN. MOLL. (Adanson.) Syn. *Ostrea parasitica*, var. γ, Lamk. . HUÎTRE. (B.)

* VETIVERIA. BOT. PHAN. Quel-ues personnes peu versées dans la otanique ont voulu établir sous ce om un genre qui aurait pour type Plante nommée vulgairement Vé-vert. *V.* ce mot. (G..N.)

* VÉTTIVERT. BOT. PHAN. Espèce Andropogon (*A. muricatus*, Retz) ui se cultive, autour des habitations l'Inde, en bordure, et dont la cine répand une odeur délicieuse. n la met en petits paquets dans le ge de corps qu'elle parfume. On i attribue la propriété d'éloigner s teignes des vêtemens de drap, et tte propriété paraît constatée. (B.)

VEUVE. MAM. Espèce du genre gouin. *V.* ce mot. (B.)

VEUVE. OIS. Nom que plusieurs ornithologistes ont imposé à une petite famille établie par eux dans le genre Gros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VEUVE-COQUETTE. POIS. L'Holacanthe bicolor. (B.)

VEUVE ETHIOPIENNE ou MAURESQUE. MOLL. Nom vulgaire et marchand de l'*Oliva Maura*. *V.* OLIVE. (B.)

* VEVE-EPEROA. BOT. PHAN. *V.* PÉRÉBÉE ou PÉRÉBIER.

VEXUCO. BOT. PHAN. L'un des noms mexicains de la Vanille. (B.)

VIALEA. BOT. PHAN. Genre proposé par Bellardi pour le *Lactuca stricta* de Waldstein et Kitabel. *V.* LAITUE. (A. R.)

VIBEX. MOLL. (Oken.) Même chose que Pirène. *V.* ce mot et MÉLANOPSIDE. (B.)

* VIBILIE. CRUST. Dans un Travail général sur les Amphipodes, présenté à l'Académie des Sciences le 30 mars 1829, nous avons décrit sous ce nom un genre nouveau appartenant à cet ordre et établi pour recevoir des Crustacés dont la forme générale se rapproche de celle des Crevettines, de la tribu des Marcheurs, mais dont l'organisation en diffère sous plusieurs rapports importans. La tête de ces petits Amphipodes donne insertion par sa face antérieure à deux paires d'antennes très-courtes, dont les supérieures sont grosses, cylindriques, non subulées et arrondies au bout ; les inférieures grêles et effilées ; les mandibules sont palpigères ; les pates-mâchoires externes ont à peu près la forme de celles des Typhis (*V.* ce mot) ; mais on trouve à la base de leurs lames terminales externes un rudiment de tige palpiforme ; le thorax se compose de sept segmens portant un nombre égal de paires de pates ; les premiers de ces membres sont petits et imparfaitement préhensiles ; ceux de la seconde paire se terminent par une espèce de main didactyle, dont le

doigt mobile, beaucoup plus long que l'autre, est formé par les deux derniers articles; les pates suivantes sont grêles et cylindriques; celles de la sixième paire sont les plus grandes, et celles de la septième sont si faibles et si courtes, qu'elles ne paraissent pas susceptibles de se voir à la locomotion; les appendices vésiculeux, insérés à la base des douze dernières pates, sont grands et pendans, de façon à être facilement aperçus; les trois premiers anneaux de l'abdomen sont aussi grands que ceux du thorax, et les fausses pates natatoires qui s'y fixent ont à peu près la forme de celles des Crevettines; les trois derniers segmens de l'abdomen sont petits, et portent chacun une paire de tiges cylindriques terminées par deux petites lames cornées; enfin le dernier anneau du corps a la forme d'une petite lame arrondie que recouvre en partie la base des appendices de l'anneau précédent.

D'après le rapport que Latreille a fait sur ce travail, on voit qu'il regarde notre genre Vibilie comme étant identique avec celui auquel il avait donné le nom de Dactylocère, mais dont il n'avait pas encore publié les caractères. Dans le quatrième volume de la seconde édition du Règne Animal de Cuvier, qui parut peu de jours après le dépôt de notre Monographie à l'Académie, ce savant décrit le genre Dactylocère de la manière suivante : « Amphipodes dont le corps n'est point épaissi en devant, dont la tête est de grosseur moyenne, déprimée, presque carrée; avec les yeux petits, et dont les quatre antennes, courtes et de peu d'articles, ainsi que dans les Prosines, sont de formes diverses : les inférieures étant menues, en forme de stylet; et les supérieures étant terminées par une petite lame concave au côté interne, et représentant une cuiller ou une pince (p. 117). » On voit qu'en effet les caractères assignés par Latreille à ses Dactylocères sont applicables à nos Vibilies; mais nous ne croyons pas devoir rapporter à une même division générique ces derniers Amphipodes et l'unique espèce de Dactylocère dont parle ce naturaliste, et dont on trouve, dans l'ouvrage de Risso, une figure sous le nom de *Phrosina semilunata* (*V.* l'Hist. nat. de l'Europe mérid. T. v, pl. 3, fig. 10 12). Nous conserverons donc le genre Vibilie tel que nous l'avions établi, et nous proposerons de restreindre les limites du genre Dactylocère de manière à n'y faire entrer que l'espèce désignée ci-dessus.

L'étude que nous avons faite du Dactylocère semilunaire, Latr., nous a fait voir que ces Crustacés sont des Hypérines dont le thorax n'est formé que de six segmens, dont les antennes supérieures paraissent être remplacées par deux petites cornes inarticulées; dont les antennes inférieures sont petites et styliformes; dont les pates des deux premières paires sont presque filiformes et non préhensiles; dont les pates des quatre paires suivantes sont au contraire terminées par une espèce de main subchéliforme; dont les pates de la septième paire sont rudimentaires et lamelleuses; enfin dont les membres abdominaux des trois dernières paires sont terminées par de grandes lames ovalaires. Les Vibilies diffèrent donc beaucoup de ces Crustacés et ne peuvent rentrer dans un même genre naturel; mais ce que Risso nous avait appris sur le Dactylocère semilunaire ne suffirait pas pour motiver la séparation que nous proposons.

Nous ne connaissons encore qu'une seule espèce de Vibilie, que nous avons dédiée à Péron, et qui a été rapportée de la mer des Indes par Reynaud. On en trouvera la description dans le cinquième volume des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris. (H.-M. E.)

VIBO. BOT. PHAN. (Medicus.) Syn. de *Rumex spinosus*. *V.* PATIENCE. (A. R.)

VIBORGIA ou WIBORGIA. BOT. PHAN. Thunberg a fondé sous ce nom un genre de la famille des Légumineuses, qui est ainsi caractérisé :

ice tubuleux-campanulé, persis-
t, à cinq dents séparées par des
us arrondis; corolle papilionacée,
nt l'étendard est obovale, la ca-
e obtuse; dix étamines monadel-
es, la gaîne fendue au sommet;
le filiforme, glabre, terminé par
stigmate simple; gousse stipitée,
mprimée, ovoïde, mucronée par le
le, indéhiscente, monosperme,
ant la suture supérieure munie
une petite aile, à valves renflées,
riaces, marquées de petites ner-
res transversales. Ce genre a pour
pe le *Crotalaria obcordata* de Ber-
us, figuré par Loddiges, *Bot. Cab.*,
b. 509, sous le nom de *C. floribun-*
. Thunberg y a joint deux autres
pèces nommées *Viborgia fusca* et
iborgia sericea. Ce sont des Arbris-
aux du cap de Bonne-Espérance,
uts d'environ deux pieds, à feuilles
foliolées, les folioles un peu plus
ngues que le pétiole; à fleurs jau-
s disposées en grappes.

Le nom de *Viborgia* a été égale-
ent employé par Mœnch, pour dé-
gner un genre formé aux dépens
Cytisus, et qui n'est considéré
r De Candolle que comme une sim-
e section de ce genre sous le nom
Tubocytisus. (G..N.)

VIBORQUIA. BOT. PHAN. (Ortéga.)
n. de *Varennea* de De Candolle.
. ce mot. (G..N.)

VIBRE. MAM. Ce nom, dérivé de
ber, est donné au Castor dans le
idi de la France. (IS. G. ST.-H.)

VIBRION. *Vibrio*. MICR. Genre
pe de la famille des Vibrionides
ans l'ordre des Gymnodés, établi
ar Müller, qui, le caractérisant de
manière la plus vague, y réunit
ne trentaine d'espèces tellement
isparates, que plusieurs n'appar-
iennent pas aux mêmes règnes de la
ature. Dès nos premières recherches
icroscopiques, nous changeâmes
onc les caractères imposés par le sa-
ant danois, et dans le tome XI de
e Dictionnaire, on trouva le genre
Vibrion à sa place, et restreint à ses
ustes limites, sur notre Tableau des
Microscopiques; à peu près dans le même temps nous le définîmes ainsi, dans l'Encyclopédie par ordre de matières : corps cylindracé, anguiforme, flexible, sensiblement aminci à ses extrémités, transparent, à travers lequel on commence à distinguer quelques rudimens d'organe intestinal, outre la molécule constitutrice, quand la taille n'est pas trop petite. Restreint de la sorte, le genre devient des plus naturels, et les espèces s'y ressemblent si fort, qu'il est extrêmement difficile de les distinguer les unes des autres. Nous avions pensé que les véritables Vibrions s'élevaient beaucoup au-dessus des autres Microscopiques. Entre eux et ces vrais Entozoaires, il n'existe peut-être d'autres différences que les proportions; car déjà les Vibrions sont les plus agiles de tous les Gymnodés. Dugès, professeur à la faculté de Montpellier, a levé tous les doutes à cet égard. Ces Animaux ont été pour lui un objet d'étude comparative avec les Oxyures, qui tous sont des parasites vivans dans les intestins et autres parties des Animaux d'ordre supérieur. L'un d'eux, très-commun chez l'homme, et particulièrement chez les enfans, était un Ascaride pour Linné. Ce sont tous des Animaux fort petits, dont la structure ne peut être observée qu'au microscope, et qui, pour les formes, sont aussi des Vibrions. Les uns et les autres sont anguilloïdes, cylindriques, très-atténués en pointe postérieurement, agiles, aimant à se tortiller en tous sens, ayant une peau lisse, unie et plus ou moins translucide, contractiles, ce qui se reconnaît surtout lorsqu'on a l'adresse de les déchirer; munis d'organes digestifs assez distincts, et surtout de moyens de reproduction parfaitement visibles, ce qui ne fait pourtant pas que les Vibrions et les Oxyures ne puissent en certains cas résulter de la spontanéité, mais qui fait qu'une fois produits dans les milieux qui les nourrissent, ils peuvent s'y reproduire à jamais par la voie de la géné-

ration, puisque nos propres observations ne nous permettent plus de révoquer en doute jusqu'à l'existence des sexes dans les Animaux qui nous occupent. Le genre *Gordius* présente aussi des rapports assez intimes avec les Vibrions; mais les espèces y sont peut-être moins organisées, quoique gigantesques en comparaison. « Il résultera probablement avant peu, disions-nous il y a plusieurs années, du rapprochement de ces divers Animaux, que la famille des Vibrionides, ou du moins le genre Vibrion pourra passer à la classe des Entozoaires qu'il ouvrira, et dont il semble être l'ébauche. » Cette pensée a trouvé son exécution dans l'article *Vibrion* du Dictionnaire de Levrault, en 1829, où les travaux de Dugès étant cités, on est surpris de voir que le *Vibrion malleus* de Müller figure encore dans le Catalogue des espèces de Vibrions. On soupçonne dans cet ouvrage que cet être singulier (*V.* Ty), fort souvent étudié par nous, pourrait être une larve d'Insecte? Quant à notre genre Lacrymatoire, qu'on suppose, dans le même article, être formé de jeunes Planaires, nous pouvons assurer qu'il n'en est rien et qu'il faut n'en avoir vu que des figures gravées pour parler ainsi, les Planaires étant, avec les Sangsues, les plus extensibles et contractiles des Animaux, tandis que les Lacrymatoires sont en général, si ce n'est dans quelques-unes de leurs parties, au nombre des Microscopiques les plus rigides. En général les erreurs où tombent les grands naturalistes, au sujet des Microscopiques, viennent de ce qu'ils ne les étudient que dans les planches de Müller et de l'Encyclopédie, et qu'ils parlent conséquemment d'après des images; tandis que nous, timides observateurs des petites choses, nous ne raisonnons que de ce que nous avons vu de nos propres yeux et jamais d'après des représentations, quoi qu'on en puisse avancer. Pour rentrer strictement dans notre sujet, nous ajouterons que les Vibrions sont extrêmement répandus dans la nature, où ils habitent indifféremment l'eau pure ou les liquides en fermentation; peut-être c'est de ce qu'ils vivent partout dans ces liquides, que les Animaux d'ordres plus avancés en reçoivent dans leur corps, où, par l'effet d'un nouvel habitat, les Vibrions se modifient en Oxyures intestinaux. Cette idée, qui pourra paraître baroque à certaines personnes, est pourtant digne qu'on ne la repousse pas légèrement. En effet, les Vibrionides sont aussi répandus dans l'univers que le sont les Monadaires dont ils sont probablement formés. Nous avons fait remarquer, dans l'article *Microscopique* de l'Encyclopédie par ordre de matières, qu'en se desséchant sur le porte-objet du microscope, les espèces anguiformes s'y divisent de distance en distance en étranglemens qui les font paraître comme composés de globules disposés pôle à pôle, ainsi que le sont des perles enfilées en collier; on dirait les filamens de certaines Conferves, ou ceux de nos Anabaines (*V.* ce mot), ou encore de ces petites suites de globules formés par les espèces du genre Monade qui, en mourant, affectent une disposition sériale qu'a très-bien saisie Müller (*Inf.*, tab. 1, fig. 11, a, a). Il y a donc articulation chez les Vibrionides anguiformes, mais tellement microscopique, que le desséchement est nécessaire pour dévoiler cette disposition organique. L'eau pure ou corrompue, soit douce, soit marine, et le vinaigre, fourmillent de Vibrions. Il s'en développe à l'infini dans plusieurs substances alimentaires; la farine, dont l'homme tire son principal aliment, en fournit une immense quantité; pour peu que certains fruits s'altèrent, leur suc en est rempli; il n'est pas jusqu'à la Truffe qui, dans l'état d'amollissement où, devenant un peu aqueuse, son parfum acquiert plus d'intensité, n'engendre aussi des Vibrions dont les ovules peuvent fort bien ne pas devenir inféconds par la cuisson, et qui, s'introduisant

si dans les viscères des classes de ociété qu'on dit être subordonnées ventre, y deviennent sans doute la rce d'une foule de désordres. C'est bablement d'après de telles con-érations émises depuis long-temps nous, que le professeur Dugès mine en ces termes son beau Mé-ire sur les Oxyures : « La méde-e n'en pourrait-elle tirer quelques iséquences utiles, 1° pour faire oscrire plus soigneusement, par mple, des bouillies et autres ali-ns farineux souvent si nuisibles c enfans; 2° pour remédier à la mation des mucosités intestinales servent de nourriture, et peut-e de berceau aux Vers des intes-s, etc., etc. »—Les Vibrions fu-t au nombre des Animaux dont nerveillèrent les premiers micro-phes. On les appela d'abord An-lles, et, dans plus d'une figure on en fit graver, on leur donna têtes de poissons pour rendre la semblance plus complète. Leur eloppement dans la colle de fa-e fut pour le jésuite observateur dham, un sujet d'admiration, dis que, pour de beaux esprits su-ficiels, il devint un sujet de dou-et de mauvaises plaisanteries. Au-rd'hui l'on ne tombe plus en ex-à la vue d'un Vibrion : mais l'on en moque point, et c'est à force de observer ces Animaux, qu'on est venu à faire leur histoire d'une nière à peu près complète. On y a nnu une ouverture buccale très-noncée, où nous avons certaine-t distingué deux lèvres; un tube rne qui règne de cette ouverture ju'à l'extrémité du corps, où ne distingue aucun renflement, et où, s devons l'avouer, nous n'avons encore voir un véritable anus, i qu'en aient dit des naturalistes ement célèbres à d'autres titres. orifice qu'on distingue à l'un des s de la partie postérieure du Vi-on, très-nu dans les uns, et recou-d'un appendice labriforme dans tres, n'est point une ouverture c, mais bien une ouverture gé-nitale par où le mâle émet une sorte de frêle pénis, et par où la femelle, après la fécondation, produit ses petits vivans. Chez celles-ci le mode de reproduction est analogue à celui des Vipères et de certaines Blennies; dans leur transparence, on distingue d'autant mieux ce fait, qu'elles sont trois ou quatre fois plus grosses que les mâles; de chaque côté du tube intestinal existent deux séries d'ovules, où l'on finit par apercevoir les petits roulés prêts à sortir, et en tout semblables à la mère. On finit par voir naître ces petits dans l'intérieur de celle-ci, et y vivre jusqu'à leur émission. Joblot avait dès long-temps observé ce fait, et Lédermuller a également représenté des Vibrions de la colle coupés en deux, et laissant échapper, par le point des sections, des ovules non encore éclos avec de petits individus déjà dégagés et vivans. Il paraît que les mâles sont en beaucoup moins grand nombre que les femelles. On ne leur distingue point de chapelets d'ovules internes; ils sont aussi beaucoup plus petits que les femelles.

L'on a dit que les Vibrions desséchés, après avoir même passé hors de l'eau un temps considérable, reprenaient le mouvement et recouvraient la vie. Linné avait adopté cette bizarre opinion, ce qui motiva le nom de *Chaos redivivus* qu'il donnait au Vibrion de la pâte. De nos jours un Anglais a ajouté que le *Vibrio tritici* pouvait demeurer impunément desséché. Dugès paraît douter du fait; il eût pu s'étayer de notre opinion émise depuis long-temps dans plusieurs de nos ouvrages. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons, fort du témoignage d'un observateur comme le savant de Montpellier, le sommeil d'Epiménide n'est pas dans la nature. Il nous a été impossible, quelque précaution que nous ayons prise, de rappeler à la vie des êtres qui l'avaient une fois perdue, et Spallanzani s'est évidemment trompé en trompant tous ceux qui le répètent encore d'après lui, quand il a prétendu avoir res-

suscité des Rotifères desséchés en les mouillant. Au reste, les Vibrions ne meurent ni par la congélation du liquide qui les contient, ni par l'élévation de celui-ci à cinquante degrés de chaleur. De soixante à quatre-vingts, ils périssent sans ressource, ainsi que leurs embryons et ovules. Le genre Vibrion, tel qu'il est maintenant circonscrit, contient, d'après nos dernières recherches, une trentaine d'espèces; nous n'en avions décrit que douze, dans l'Encyclopédie par ordre de matières. On peut les répartir dans trois sous-genres.

† Les Lamellinaires, où l'on ne distingue aucun rudiment d'intestins ni d'ovules. Nous citerons parmi les espèces de ce sous-genre, la Baguette, *Vibrio Bacillus*, Müll., *Inf.*, tab. 6, fig. 3; Encycl., Vers. ill., pl. 3, fig. 2; Animal de couleur d'eau, de Joblot (*V.* planch. de ce Dict., Microsc., A, fig. 8). Comme les Monades, mais en forme de ligne, cet Animal est ce qu'on peut imaginer de plus simple dans la nature; il se multiplie souvent en quantités incroyables dans les eaux douces, soit pure entre les lenticules, soit gardée dans les baquets, où plongent en infusion des débris végétaux. Müller le trouva d'abord dans une infusion qui venait de Groënland. Nous l'avons reconnu depuis dans toutes les parties du globe où notre microscope nous suivit, c'est-à-dire dans la zône torride et dans la zône tempérée. Après sa mort, son petit cadavre persiste au point que nous en avons trouvé par milliers au fond de fioles, où nous avions laissé durant plusieurs années des Conferves en infusion parfaitement bouchées.

†† Les Gordioïnes. L'on y distingue un tube alimentaire ou son rudiment, mais il ne s'y montre pas encore d'ovules, soit épars, soit disposés en chapelets. Les espèces de ce sous-genre sont les plus grêles; entre celles qui nous sont connues, nous citerons le Serpent, *Vibrio Serpens*, Müll., *Inf.*, tab. 8, fig. 16-18, dont la queue se termine par un prolongement sétiforme, opaque, rigide et infléchi. Nous l'avons rencontré entre des Conferves, en été, particulièrement dans la Marne, sous le pont de Charenton.

††† Les Oxyuroïdes, où des ovules distincts s'ajoutent au tube alimentaire. Ce sont les plus gros et les mieux observés; la plupart sont visibles à l'œil nu. Nous citerons comme exemple le V. fluviatile, *Vibrio fluviatilis*, Müll., *Inf.*, tab. 9, fig. 5-8; Encycl., Vers. ill., pl. 4, fig. 20-25 (*V.* planch de ce Dict., Microsc., A, fig. 39). Les Anguilles d'infusion d'écorce, représentées par Joblot, pl. 10, doivent appartenir à cette espèce, ainsi que plusieurs autres Vibrions représentés par les micrographes comme venant du blé ergoté ou autres substances. Cette espèce, qui abonde dans les eaux pures, persiste dans les infusions les plus fétides. Les Vibrions de la colle, du blé, du vinaigre, appartiennent aux Oxyuroïdes, ainsi que notre *Vibrio ministerialis* (Encycl. méth., Dict., n. 10), qui vit de Truffes. (B.)

* VIBRIONIDES. MICR. Sixième famille de l'ordre des Gymnodés, dont les caractères consistent dans un corps cylindracé, allongé, flexible au moins en partie, et plus ou moins anguiforme. Cette famille comprend les genres Spiruline, Mélanelle, Vibrion, Lacrymatoire et Pupelle. *V.* tous ces mots. (B.)

VIBRISSEA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Genre séparé par Fries des *Leotia* dont il se rapproche beaucoup; il a pour type le *Leotia truncorum*, et est ainsi caractérisé : réceptacle ou chapeau de forme hémisphérique, fixé par le centre au pédicule, auquel il adhère d'abord par sa circonférence, mais dont il se sépare ensuite; membrane fructifère, lisse, nue, persistante, paraissant ensuite veloutée par la saillie des thèques et des paraphyses. Les sporules sont très-petites. Le chapeau est creux en dessous, d'une nature charnue et ci-

e. Fries en indique deux espèces croissent sur les bois morts ; leur eur est jaune. (AD. B.)

IBURNUM. BOT. PHAN. *V.* RNE.

ICE-AMIRAL. MOLL. Nom vul- e et marchand d'une espèce du re Cône. *V.* ce mot. (B.)

ICIA. BOT. PHAN. *V.* VESCE.

VICIÉES. *Viciæ.* BOT. PHAN. an et De Candolle ont rétabli ce nom, mais à titre de simple u dans la famille des Légumi- ses, les *Viciæ* d'Adanson (Fam., p. 329). Cette tribu, qui a pour le genre *Vicia*, est très-natu- e, et forme le lien entre les Pha- ées et les Hédysarées. (G..N.)

VICOA. BOT. PHAN. Cassini (Ann. Sc. nat., août 1829) a fondé sous om un genre qui appartient à la lle des Synanthérées, et à la sec- des Inulées-Prototypes. Il est lé sur une espèce (*Vicoa auricu-*) que l'on suppose originaire de lan. Le nom de *Vicoa* est patro- ique; l'auteur en propose quatre es (*Gymnogyne*, *Phalacrogyne*, *noglossum* et *Orthoglossum*) dans as où l'on préférerait un nom de l'organisation. (G..N.)

ICUNA. MAM. Syn. péruvien de gne. (IS. G. ST.-H.)

IDALIA. BOT. CRYPT. (*Hydro- es.*) Dans les articles DÉLESSÉRIE LORIDÉES du présent Diction- e, Lamouroux indiquait sous ce un genre qu'il se proposait de connaître plus tard et qui n'eût enu qu'une espèce, le *Vidalia lis.* Nous ne savons absolument de cette Plante qui certainement t pas été le *Rhodomela volubilis*, dh, dont l'auteur formait son e *Volubilaria.* *V.* ce mot. (B.)

DORICUM. BOT. PHAN. Dans bier d'Amboine, Rumph dé- ous ce nom deux Plantes, dont serait le Vomiquier, selon Bur- n; et l'autre le *Bassia longifolia*, Gaertner. (A. R.)

* VIDUITA. MAM. (Humboldt.) *V.* MACAVACAHOU.

VIEILLARD. MAM. Nom vulgaire sous lequel on désigne quelquefois l'Ouanderou. *V.* MACAQUE. (A. R.)

VIEILLARD. OIS. Espèce du genre Martin. *V.* ce mot. On appelle aussi VIEILLARD le Taceo. *V.* COUA. (DR..Z.)

VIEILLE. POIS. Espèce du genre Baliste. *V.* ce mot. (B.)

VIEILLE POULE DE MER. POIS. (Belon.) Syn. de *Labrus Tinca.* *V.* LABRE. (B.)

VIEILLE RIDÉE. MOLL. Nom marchand du *Murex anus.* *V.* TRITON. (B.)

* VIELLEUSE. INS. Espèce du genre Cigale. *V.* ce mot. (B.)

VIENUSE. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires du *Solanum Melongena* dans l'Occitanie. (B.)

* VIERGE. INS. Espèce d'Agrion. *V.* ce mot. (B.)

VIEUSSEUXIE. *Vieusseuxia.* BOT. PHAN. Dans une Dissertation imprimée à Leyde, en 1766, De la Roche sépara du genre *Iris* quelques espèces qu'on y avait réunies, et qui présentent le caractère remarquable d'avoir les étamines monadelphes. Ce genre était resté complétement dans l'oubli, lorsque De Candolle (Ann. du Mus., vol. 2, p. 136) l'exhuma et en publia un certain nombre d'espèces nouvelles. Il fit voir que ces Plantes se rapprochent, il est vrai, des vrais *Iris* par leurs trois stigmates pétaloïdes, mais elles s'en distinguent par le caractère énoncé plus haut. Sous ce dernier rapport, elles établissent une transition entre les *Moræa* et les *Sisyrinchium*, qui ont aussi les étamines monadelphes, et les *Iris;* mais il est bon d'avertir que beaucoup d'auteurs ont réuni le *Vieusseuxia* au *Moræa.* De la Roche a fondé son genre sur l'*Iris edulis*, L., ou *Moræa fugax*, Jacq., *Hort. Vind.*, vol. 3, tab. 20. Il a en outre décrit plusieurs espèces, et De Can-

dolle a encore ajouté à ce genre les *Iris tripetala*, *martinicensis* et *Pavonia*, ainsi qu'une espèce nouvelle (*Vieusseuxia glaucopis*), qui a été figurée dans les Liliacées de Redouté, tab. 42. Ces Plantes sont pour la plupart indigènes du cap de Bonne-Espérance. (G..N.)

VIGNA. BOT. PHAN. Le *Dolichos luteolus*, Jacq. (*Hort. Vind.*, tab. 90) est devenu le type d'un genre fondé par Savi, qui l'a ainsi caractérisé : calice quadrifide, ayant la lèvre supérieure entière, ou composée de deux sépales soudés jusqu'au sommet; corolle papilionacée, dont l'étendard est large, réfléchi, muni à la base de callosités convergentes, les ailes rhomboïdales; étamines diadelphes; support de l'ovaire entouré d'une petite gaîne; gousse cylindrique courbée, renfermant des graines presque rondes, sans caroncule, à ombilic ventral, et à cotylédons hypogés. Ce genre est si voisin des vrais *Dolichos*, que son admission n'est point universellement consentie. Le *Vigna glabra* est une Plante herbacée volubile, à feuilles trifoliolées et à fleurs jaunes. Elle croît dans l'Amérique équinoxiale, ainsi que dans les rizières de la Géorgie. Une seconde espèce, indigène du Chili, a été indiquée par Savi sous le nom de *Vigna villosa*. (G..N.)

VIGNE. *Vitis*. BOT. PHAN. Genre qui sert de type à la famille des Vinifères, et qui se distingue par les caractères suivans : le calice est presque plan, très-court, et à cinq dents à peine marquées; la corolle se compose de cinq pétales soudés ensemble par leur sommet, seulement distincts par leur base, s'enlevant en forme de capuchon; les étamines, au nombre de cinq, sont opposées aux pétales; leurs anthères sont à deux loges et introrses; l'ovaire est environné à sa base par un disque annulaire lobé; coupé transversalement, il présente deux loges, et dans chaque loge deux ovules dressés; le style est court, terminé par un stigmate bilobé. Le fruit est une baie pulpeuse, contenant quatre graines au milieu de la pulpe. Nous décrirons la structure de ces graines au mot VINIFÈRES.

Les Vignes sont des Arbustes sarmenteux, grimpans, portant des feuilles alternes, ordinairement lobées; des cirrhes ou vrilles ramifiées et tordues, opposées aux feuilles; de petites fleurs verdâtres disposées en grappes rameuses opposées aux feuilles. Les fleurs sont quelquefois dioïques ou polygames. Le professeur De Candolle, dans le premier volume de son *Prodromus*, cite dix-huit espèces de Vigne. Environ les deux tiers sont originaires d'Asie, et particulièrement de l'Inde; les autres croissent en Amérique. Mais parmi ces espèces, nous ne nous occuperons ici que de la Vigne commune, l'un des Végétaux les plus précieux que l'homme ait soumis à la culture.

VIGNE COMMUNE, *Vitis vinifera*, L. Grand Arbrisseau sarmenteux ayant sa tige inégale, tordue, divisée en nombreux rameaux ou sarmens noueux, qui s'élèvent souvent à une hauteur extrêmement considérable en s'accrochant aux Arbres voisins, par le moyen de vrilles rameuses et tordues en spirale. Les feuilles sont alternes, pétiolées, échancrées en cœur à la base, divisées en trois ou cinq lobes aigus et dentés; elles sont presque glabres à leur face supérieure, plus ou moins cotonneuses inférieurement. Les fleurs sont petites, verdâtres, disposées en grappes rameuses qui sont opposées aux feuilles. Les fruits sont des baies charnues, de couleur, de forme et de grosseur variables, suivant les innombrables variétés que présente la Vigne. La Vigne, si l'on en croit le témoignage des historiens de l'antiquité, est originaire des environs de Nysa, dans l'Arabie-Heureuse. Ce fut Osyris ou Bacchus qui, non-seulement la cultiva le premier, mais encore qui la transporta dans les autres contrées. Les Phéniciens l'introduisirent dans les îles de l'Ar-

el, en Italie et jusque dans les les, à l'époque où une colonie Phocéens vint s'établir dans les rons de Marseille. Nous ne rons pas toutes les périodes l'introduction et de la culture de igne en Europe. Il nous suffit oir fait remarquer que c'est une ste étrangère à notre climat, mais t l'introduction remonte aux épo- s les plus reculées de l'antiquité. pieds de Vigne sauvage, que l'on ve dans les haies et les bois du i de la France, où on les désigne s le nom de *Lambrusco*, ne sont des individus échappés des vi- bles, et ayant repris par leur ma- e de croître tous les caractères ls offraient à l'état sauvage. Il t peut-être pas de Végétal qui e autant de variétés distinctes que igne. Déjà du temps de Virgile le Pline, il fallait que le nombre ces variétés fût très-considérable, sque Virgile dit qu'on compterait tôt les grains de sable que le vent e sur les plages de la Libye, ou flots qui viennent se briser sur le ge de la mer d'Ionie, que les va- és de raisins que produit la Vigne. r en donner une idée, nous di- s que le célèbre agronome Bosc, nt été chargé par le gouverne- nt, vers le commencement de ce le, de recueillir toutes les variétés Vignes cultivées en France, était venu à en réunir plus de quatorze ts variétés dans la pépinière des rtreux au Luxembourg. La Vigne st pas délicate sur la nature du rain; au contraire, elle prospère eux dans ceux qui sont secs et rreux, et surtout elle y donne vin de meilleure qualité. C'est ncipalement sur les coteaux expo- au midi et dans les terrains cal- res, que la Vigne donne les vins meilleure qualité. Ces conditions rouvent réunies dans la plupart hons vignobles du Bordelais, de Champagne et de la Bourgogne. La gne, comme Plante originaire d'un ys chaud, craint le froid; mais elle oute aussi l'excessive chaleur, du moins pour donner de bon vin. Ainsi vers le nord en Europe, la culture de la Vigne suit une ligne oblique, qui s'étend à peu près depuis l'embouchure de la Loire vers le 48e degré, jusqu'aux environs de Cologne, par le 51e degré. Vers le midi, la Vigne, cultivée en grand, ne s'étend pas au-delà du 55e degré de longitude. Toutes les contrées situées entre ces deux limites, sauf quelques exceptions qui dépendent de localités particulières, produisent du vin. La Vigne abandonnée à elle-même, ou bien dirigée par le cultivateur, peut acquérir des dimensions énormes, et produire une quantité étonnante de grappes de raisin. Voici deux exemples de cette fécondité que nous empruntons au docteur Loiseleur-Deslongchamps : « M. Audibert, très-habile pépiniériste à Tonnelle près Tarascon, rapporte qu'il existe près de Cornillou, village du département du Gard, sur les bords de la rivière de Cèze, au lieu dit la Vérune, sur le chemin de Barjac et auprès d'une fontaine, une Vigne dont le tronc avait acquis la grosseur du corps d'un homme. Ses rameaux, s'étant enlacés sur un vieux Chêne, avaient fini par en recouvrir toutes les branches. Cette seule Vigne a produit, il y a quelques années, trois cent cinquante bouteilles d'un vin fort agréable. » Le second exemple n'est pas moins merveilleux : « Dans le jardin royal de Hampton-Court, près de Londres, dit le docteur Loiseleur-Deslongchamps, il y avait encore, il y a quelques années, un cep de Vigne qui occupait à lui seul une serre tout entière, et qui, dans les bonnes années, rapportait plus de quatre mille grappes. Un jour que les acteurs de Drury-Lane s'étaient attiré d'une manière toute particulière l'approbation du roi Georges III, l'un d'eux se permit de demander à ce monarque, pour lui et ses camarades, quelques douzaines de grappes de ce cep; le roi lui en accorda cent douzaines, si son jardinier pouvait les lui trouver. Celui-ci en coupa non-seulement cette

quantité, mais il fit aussi savoir au roi qu'il pouvait encore en faire couper autant sans dépouiller le cep. »

La nature de ce Dictionnaire ne nous permet pas d'entrer ici dans tous les détails que comportent la culture et les moyens de multiplication de la Vigne. Pour être traité convenablement, un pareil sujet exigerait des développemens dans lesquels nous ne pouvons pas entrer. Nous nous contenterons de citer ici les variétés qu'on cultive le plus dans les jardins, à cause de l'excellence des fruits qu'ils produisent. Nous emprunterons cette énumération à l'Almanach du Bon Jardinier :

Raisin précoce de la Madeleine, Morillon hâtif. Petite grappe, très-petit grain violet, noir, de peu de goût, mais précoce. — *Chasselas de Fontainebleau.* Grande grappe, peu serrée, à gros grains, d'un jaune verdâtre ou doré, excellent. Ses variétés sont : Chasselas noir, très-bon ; Chasselas violet ; Chasselas rouge, fruit de bonne qualité, se colorant dès qu'il est noué ; Chasselas rose, gros fruits ; Petit Chasselas hâtif. — *Chasselas doré* ou *Raisin de Champagne.* Grande grappe, gros grains ronds, jaune d'ambre, fondant, doux, sucré, très-bon. Le placer au levant. Il y a une variété rouge. — *Chasselas musqué.* Un peu moins gros et plus tardif, vert, sucré, relevé de musc. — *Ciouta, Raisin d'Autriche.* Variété du Chasselas, à feuilles laciniées, grappes et grains plus petits, de bon goût. — *Verdal.* Le meilleur et le plus sucré des raisins de dessert ; mais comme il vient du Languedoc, il lui faut des années très-chaudes pour mûrir dans le climat de Paris. Grappe belle, très-gros raisins verts, à peau mince, contenant un ou deux pépins. On doit le cultiver toujours en treille dans les meilleures expositions. Près d'une serre chaude, on peut en faire passer quelques branches qui fleurissent de bonne heure : le soleil de juillet et d'août achève d'en mûrir les grains. — *Muscat blanc* ou de *Frontignan.* Grosse grappe très-longue, conique ; grains très serrés, croquans ; peau blanche ; eau sucrée et musquée. — *Muscat rouge.* Grains moins serrés, moins gros, rouge vif, musqué, moins bon ; mûrit mieux que le blanc. — *Corinthe blanc.* Petite grappe allongée, très-garnie de fort petits grains ronds, jaunes, succulens, sucrés, sans pépins. Il y en a une sous-variété violette. — *Verjus.* Très-grosse grappe, bien garnie de fort gros grains oblongs, jaune pâle, noirs ou rouges suivant la variété, pleine d'une eau agréable dans leur maturité. Comme il mûrit très-incomplétement aux environs de Paris, on cueille ses grappes avant la maturité, et leur suc aigrelet est employé dans les préparations culinaires.

Parvenus à leur maturité, les raisins sont un des meilleurs fruits de nos climats. Ils joignent à une saveur douce, sucrée, rafraîchissante, un arôme extrêmement agréable, très-développé dans certaines variétés, comme dans les raisins muscats par exemple. Ils ne sont pas seulement un fruit des plus agréables, mais par leur pulpe pleine de suc, ils tempèrent les effets de la chaleur animale, et peuvent devenir un moyen diététique fort puissant. Mangé en trop grande quantité, le raisin devient laxatif. On a vu son usage, longtemps continué, amener des changemens très-notables dans l'économie, et concourir à la guérison de certaines maladies chroniques, comme les engorgemens des viscères abdominaux, les dartres et autres affections cutanées. On peut aussi permettre l'usage du raisin bien mûr aux convalescens, à la suite des maladies qui ont exigé une diète longue et sévère.

Non-seulement on mange les raisins à l'état frais, mais on les fait sécher pour pouvoir les conserver plus long-temps. Cette pratique n'a lieu que dans les pays où la température est très-chaude et où le raisin mûrit complétement. Tantôt on l'expose simplement au soleil, sur des claies, comme on le fait pour sécher

igues; tantôt on aide cette dessic-
on par la chaleur du four. On
ingue dans le commerce trois sor-
de raisins secs, savoir : le *Raisin*
Malaga, qui est le plus gros, un
rougeâtre et brun fleuri; c'est le
lleur et le plus estimé; il vient
côtes du midi de l'Espagne et des
de l'Archipel; le *Raisin de Pro-*
ce ou *Raisin de caisse*, qui se ré-
e dans le midi de la France, et
l'on fait sécher au soleil, après
oir trempé dans une lessive alca-
. Il est moins bon que le précé-
t; enfin le *Raisin de Corinthe*, qui
s vient aussi des îles de l'Archi-
, est en petits grains noirâtres,
rés de leur raffle et dépourvus de
nes.

e raisin contient une très-grande
ntité de sucre, mais qui ne jouit
de la propriété de cristalliser.
in nous n'avons pas besoin de dire
c'est avec ce fruit que se préparent
iu et ses différens produits, comme
cohol, le vinaigre, le tartre, etc.
(A. R.)

IGNE BLANCHE. BOT. PHAN.
. vulgaire de Bryone et de Clé-
ite. (A. R.)

IGNE DE JUDÉE. BOT. PHAN.
n vulgaire de la Douce-Amère.
(A. R.)

IGNE MALEGACHE. BOT. PHAN.
espèce de Buddléje à l'Ile-de-
nce. *V.* BUDLÉJE. (B.)

IGNE VIERGE. BOT. PHAN.
n vulgaire du *Cissus quinquefo-*
, L., qui est maintenant un Am-
psside. *V.* ce mot. (B.)

IGNEA. BOT. PHAN. Le profes-
r Lestiboudois, de Lille, dans sa
sertation sur les Cypéracées, éta-
sous ce nom un genre pour les
ex, qui ont deux stigmates et le
t à deux angles. *V.* LAICHE.
(A. R.)

IGNERONNE. MOLL. Espèce du
re Hélice. *V.* ce mot. (B.)

IGNOT. MOLL. Nom vulgaire sur
côtes océanes du *Turbo littoralis*,
V. TURBO. (B.)

VIGOGNE. MAM. Espèce du genre Chameau. *V.* ce mot. (B.)

VIGOLINA. BOT. PHAN. Poiret a établi sous ce nom un genre pour le *Wiborgia excelsa* de Roth, qu'il a reconnu depuis être une espèce de *Galinsoga*. (A. R.)

* VIGUA. OIS. Espèce du genre Cormoran. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VIGUIERA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, et de la Syngénésie Polygamie frustranée, établi par Kunth (*Nov. Gener. Pl. æquin.*, 4, p. 226, tab. 379), qui l'a ainsi caractérisé : involucre demi-globuleux, composé de plusieurs folioles presque égales, disposées sur un seul rang; réceptacle conique, garni de paillettes; calathide radiée, les fleurons du centre très-nombreux, tubuleux, hermaphrodites; les rayons des demi-fleurons de la circonférence en languette et neutres; akènes obovés, cunéiformes, comprimés, couronnés par quelques petites écailles et deux arêtes caduques. Ce genre se distingue du *Spilanthus*, par les demi-fleurons de la circonférence qui sont stériles; de l'*Helianthus*, par son réceptacle conique et son involucre simple; de l'un et l'autre de ces genres, par la structure de son aigrette. Le *Viguiera helianthoides*, Kunth, *loc. cit.*, est une Herbe très-rameuse, à feuilles alternes, entières, à fleurs jaunes disposées en corymbes terminaux. Cette Plante croît abondamment dans l'île de Cuba, près de la Havane. (G..N.)

VILAIN. OIS. (Picot La Peyrouse.) Syn. de Catharte Alimoche. *V.* CATHARTE. (DR..Z.)

VILAIN. POIS. *V.* TÉTARD.

VILFA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., établi par Adanson, et adopté par Beauvois et Kunth, qui l'ont ainsi caractérisé : épillets uniflores; lépicène (glume, Kunth) à deux valves mutiques; glume (paillettes, Kunth) également à deux val-

ves mutiques; deux écailles hypogynes; trois étamines ou très-rarement deux; deux styles à stigmates plumeux; caryopse libre. Ce genre est fondé sur un grand nombre d'espèces d'*Agrostis* des contrées chaudes du globe, qui diffèrent essentiellement des vrais *Agrostis* par leurs glumes mutiques, tandis que dans celles-ci la valve inférieure de la glume est aristée. Beauvois ajoute à ce caractère celui d'avoir la glume inférieure dentée, presque trifide. Enfin Kunth a réuni aux *Vilfa* le *Sporobolus* de R. Brown. (G..N.)

VILLAREZIA. BOT. PHAN. Genre de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Ruiz et Pavon (*Flor. Peruv.*, 3, p. 8, tab. 231), qui l'ont ainsi caractérisé : calice très-petit, infère, caduc, à cinq folioles presque arrondies, concaves, se recouvrant entre elles par leurs bords; corolle à cinq pétales, oblongs, étalés; cinq étamines dont les filets sont subulés, insérés sur le réceptacle; les anthères dressées, presque cordiformes, biloculaires; ovaire ovoïde, supère, petit, surmonté d'un style subulé, court, et d'un stigmate capité, tronqué; drupe ovée, uniloculaire, le noyau divisé presqu'en deux moitiés par une cloison. Les affinités de ce genre ne sont pas déterminées, quoique certains auteurs l'aient rangé parmi les Rutacées, mais nous ne le trouvons pas même cité dans le travail que notre collaborateur A. De Jussieu a publié sur cette famille. La Plante sur laquelle il a été fondé a reçu le nom de *Villarezia mucronata;* elle est connue dans les environs de la Conception, au Chili, sous le nom de *Guillipatagua*, et Molina l'a citée sous celui de *Guillin* ou *Guillino*. Nous l'avons reçue, il y a quelques mois, du D. Bertero, qui l'a trouvée près de Rancagua, et qui, à son retour en Europe, ne manquera pas de nous donner de nouveaux éclaircissemens botaniques sur cet Arbre que Ruiz et Pavon disent avoir l'aspect d'un Citronnier, et qui serait très-convenable pour l'embellissement des promenades. Son bois sert à divers usages de charpente chez les habitans du Chili. (G..N.)

VILLARIA. BOT. PHAN. (Guettard.) Syn. de *Berardia*. *V.* ce mot. (A. R.)

VILLARSIE. *Villarsia*. BOT. PHAN. Necker avait substitué ce nom à celui de *Cabomba*, imposé par Aublet. *V.* ce mot. Gmelin l'appliqua ensuite au *Menyanthes nymphoides* de Linné, genre qui fut admis par Ventenat, R. Brown, De Candolle, et tous les auteurs modernes. Ce genre est ainsi caractérisé : calice divisé profondément en cinq segmens; corolle presque rotacée, dont le limbe est étalé, à cinq divisions, munies à la base de poils ou écailles, ayant leurs bords repliés en dedans pendant l'estivation; cinq étamines alternes avec les pétales; un style surmonté d'un stigmate bilobé, à lobes dentés; cinq glandes hypogynes, alternes avec les étamines; capsule polysperme, uniloculaire, bivalve (les valves peu distinctes dans les espèces aquatiques); axes des valves séminifères; feuilles simples. Le genre *Villarsia* diffère essentiellement des *Menyanthes*, en ce que les pétales ne sont pas revêtus sur toute leur face intérieure de papilles, que leurs bords, au lieu d'être simples, sont munis d'un repli, et que leurs feuilles ne sont pas ternées. On l'a placé à la suite de la famille des Gentianées, avec laquelle il offre beaucoup d'affinité, mais dont il pourrait être considéré comme distinct, et former le noyau d'une petite famille. Le *Villarsia nymphoides* est une jolie Plante dont les feuilles sont pédonculées, arrondies, cordiformes à la base, flottantes à la surface des eaux; les fleurs d'un beau jaune soufré. Cette espèce est commune dans les rivières de presque toute l'Europe. On connaît plusieurs autres espèces de *Villarsia* qui croissent aussi dans les localités aquatiques de l'Inde, des Etats-Unis et de la Nouvelle-Hollande. On en cultive

lques-unes en terre de bruyère ée, dans les jardins de botanique. (G..N.)

ILLEBREQUIN. MOLL. Nom vul- e et marchand du Vermet lom- cal. (A. R.)

VILLOSOGASTRIS. BOT. PHAN. n sous lequel Du Petit-Thouars a ré, dans ses Orchidées d'Afrique, 52, le *Limodorum villosum* ou *tia villosa* d'A. Richard. (G..N.)

VILMORINIA. BOT. PHAN. Genre a famille des Légumineuses, éta- par De Candolle (*Prodr. Syst. et.*, 2, p. 239), qui l'a ainsi carac- sé : calice dépourvu de bractéoles, adracé, à quatre dents obtuses nant presque deux lèvres; corolle lionacée, à pétales oblongs, les plus courtes que la carène; dix mines diadelphes; style glabre, lé, aigu; gousse pédicellée, lan- ée, amincie à la base, compri- , terminée en pointe filiforme, ermant douze à seize graines. Le *norinia multiflora*, D. C., *loc. cit.*; *oria multiflora*, Swartz, est un risseau de Saint-Domingue, à tige sée, glabre, à feuilles imparipin- , accompagnées de stipules lon- , subulées, et à fleurs purpu- s disposées en grappes axillaires. (G..N.)

IMBE. POIS. (Bonnaterre.) Syn. Berte, espèce du genre Cyprin.. e mot. (B.)

IMINARIA. BOT. PHAN. Genre de mille des Légumineuses, établi Smith (*Ann. bot.*, 1, p. 507), et caractérisé : calice anguleux, quédenté; corolle dont les pé- sont presque égaux entre eux; capillaire plus long quelque- que l'ovaire qui est disperme; nate simple; gousse ovoïde; e non munie de strophioles. Ce e a pour type un Arbrisseau de uvelle-Hollande, qui a été dé- t figuré par Ventenat (Choix de tes, tab. 6) sous le nom de *Da- a denudata*, et par Schrader . *Hann.*, tab. 3) sous celui de *ora juncea*. Ses branches sont effi- lées; les plus jeunes munies de feuil- les pétiolées, simples ou trifoliées; les branches adultes dépourvues de feuilles. Les fleurs sont jaunes, dis- posées en grappes. Link, dans l'énu- mération des Plantes du Jardin de Berlin, a décrit une nouvelle espèce, à fleurs plus grandes que celles de la précédente; il l'a nommée *Viminaria lateriflora*. (G..N.)

VINAGO. OIS. Syn. scientifique de Columbar. *V.* ce mot. (B.)

VINAIGRIER. BOT. PHAN. Nom vulgaire de *Rhus coriaria*. *V.* RHUS. (A. R.)

VINCA. BOT. PHAN. *V.* PERVEN- CHE.

* VINCENTIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Cypéracées et de la Triandrie Monogynie, L., établi par Gaudichaud (Voyage de l'Uranie, partie botanique, p. 417), qui l'a ainsi caractérisé : épillets presque à six fleurs; écailles imbriquées dans tous les sens, carenées, uniflores, les inférieures plus petites, vides, ainsi que la supérieure; trois étamines, à anthères linéaires, marquées de qua- tre sillons, fixées par la base, et comme articulées avec le filet, à deux loges déhiscentes longitudinalement; point d'écailles hypogynes; ovaire stipité, triangulaire, les angles mem- braneux décurrens sur le pédicelle de l'ovaire; ovaire cylindrique, ses- sile, surmonté d'un style dilaté à la base, triangulaire, continu avec l'o- vaire, trifide supérieurement; fruit non mûr. Le *Vincentia angustifolia* est une Plante des îles Sandwich, que l'auteur avait désignée, dans ses gé- néralités, sous le nom de *Machœ- rina restioides*. Son chaume est dressé; ses feuilles sont distiques, équitati- ves, ensiformes et coriaces. Ses fleurs forment des panicules terminales, axillaires, rameuses, et munies de bractées. Plusieurs Plantes, décrites dans les auteurs sous les noms géné- riques de *Scirpus* et *Machœrina*, peu- vent être rapportées a ce genre que l'auteur a dédié à notre collaborateur Bory de Saint-Vincent, qui en a dé-

crit et figuré la plus remarquable sous le nom de *Scirpus iridifolius*. (G..N.)

VINCEROLLE. BOT. PHAN. Poiret française ainsi le nom du genre *Borya* de Labillardière. *V.* BORYA. (A. R.)

VINCETOXICUM. BOT. PHAN. Nom spécifique d'une espèce d'Asclépiade. *V.* ce mot. (A. R.)

VINCULARIA. POLYP. Defrance donne ce nom à de petits corps triangulaires qui, dit-il, « sont à peine de la grosseur d'un crin de cheval et qu'on trouve dans la couche du Calcaire grossier des environs de Paris. Ils ont de deux à trois lignes de longueur ; mais ne paraissant jamais entiers à leurs bouts, ils ont dû en avoir davantage. Ils sont garnis sur les quatre côtés de petits enfoncemens ovales, à l'un des bouts desquels on voit une sorte de très-petits trous. » Defrance pense que de tels êtres doivent avoir beaucoup de rapport avec les Flustres. L'espèce qu'on trouve à Grignon, ainsi que dans d'autres sites voisins et analogues, est le *Vincularia fragilis* qui a été figuré dans l'Atlas de Levrault. (B.)

VINETTE. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires du *Rumex Acetosella*, L. (B.)

VINETTIER. *Berberis*. BOT. PHAN. Genre type de la famille des Berbéridées et de l'Hexandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : calice à six sépales disposés sur deux rangées, les extérieurs plus petits, muni extérieurement de deux à trois petites écailles ; corolle à six pétales, dont l'onglet offre à l'intérieur deux glandes ; six étamines à filets dépourvus de dents, à anthères ayant leurs loges séparées, s'ouvrant par de petits opercules ; ovaire unique, ovoïde, portant un stigmate sessile, orbiculé, ombiliqué à son milieu ; baie ovoïde, oblongue, uniloculaire, ombiliquée au sommet, renfermant deux ou rarement trois graines, insérées à la base latéralement, dressées, oblongues, munies d'un test crustacé, d'un albumen charnu, de cotylédons foliacés elliptiques, et d'une radicule longue renflée au sommet. On a distrait du genre *Berberis* quelques espèces à feuilles pinnées et caractérisées par d'autres particularités, pour en former le genre *Mahonia*. Les vrais Vinettiers sont au nombre de trente environ, et croissent dans les contrées montueuses et tempérées de l'un et l'autre hémisphère. On en trouve en Europe, en Sibérie, en Chine, au Népaul, au détroit de Magellan et au Chili. Ce sont des Arbrisseaux peu élevés, branchus, garnis de feuilles alternes, pétiolées, les primordiales fortement dentées, et leurs dents se prolongeant en épines. Celles de ces feuilles, qui naissent les premières, avortent, et leur pétiole s'endurcit et forme une épine simple ou trifide; les feuilles secondaires naissent dans l'aisselle de cette épine, entourent le jeune rameau, et sont entières ou dentées en scie. Les fleurs sont jaunes, et forment souvent des grappes allongées, ou sont solitaires au sommet de pédoncules axillaires. Parmi ces espèces, nous citerons comme la plus remarquable, le VINETTIER COMMUN, *Berberis vulgaris*, L., vulgairement nommé Epine-Vinette, qui croît abondamment dans les taillis des pays calcaires de l'Europe. Cet Arbrisseau a un bois jaune propre à la teinture. Ses baies sont acidules, agréables ; on en fait d'excellentes confitures. C'est dans cette Plante qu'on observe un phénomène singulier d'irritabilité. Lorsqu'on pique les filets des étamines, ils se précipitent immédiatement sur le pistil. L'électricité, les rayons du soleil concentrés par un verre, les insectes qui vont butiner sur les fleurs, excitent également l'irritabilité de ces étamines, et favorisent la dispersion du pollen. (G..N.)

VINGEON. OIS. *V.* GINGEON.

VINIFÈRES. *Viniferæ*. BOT. PHAN. Cette famille de Plantes dicotylédones polypétales et hypogynes, porte éga-

nent les noms d'Ampélidées et de *ites;* elle a pour type le genre Vi-e, et offre les caractères suivans : calice est très-court, à quatre ou q dents à peine marquées; la co-lle se compose de quatre à cinq pé-es libres, ou adhérens entre eux r le sommet, et formant alors une te de coiffe; les étamines, en même mbre que les pétales, leur sont posées. L'ovaire est libre, appli-é sur un disque hypogyne et an-laire, très-souvent lobé dans son ntour. Cet ovaire offre deux loges, deux ovules dressés dans chaque ge. Le style est très-court, à peine stinct du sommet de l'ovaire; il se rmine par un stigmate généraleent à deux loges. Le fruit est une ie charnue, succulente, contenant d'une à quatre graines dressées. lles-ci ont un tégument épais et ustacé, recouvrant un endosperme i offre deux profonds sillons lonudinaux sur l'un de ses côtés. Vers base, cet endosperme, qui est r, contient un très-petit embryon essé. Cette famille se compose d'Arstes ou d'Arbrisseaux sarmenteux volubiles, à feuilles alternes, souent découpées et palmées ou digis, munies de stipules et de vrilles neuses, opposées aux feuilles. Les urs, petites et verdâtres, forment s grappes également opposées aux illes. La famille des Vinifères, qui les rapports avec les Géraniacées, compose des genres *Cissus*, L.; *npelopsis*, Rich., *in Michx.;* et *tis*, L. Le professeur De Candolle, ns le premier volume de son *Prodromus*, y joint les genres *Leea*, L., *Lasianthera*, Beauv. Nous ne connissons point assez ces deux derers genres pour décider du mérite ce rapprochement. (A. R.)

VINTSI. OIS. Espèce du genre rtin-Pêcheur. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* VINVISCH. MAM. C'est, d'après cépède, l'un des noms de pays du lénoptère Gibbar. (IS. G ST.-H.)

VIOLA. BOT. PHAN. *V.* VIOLETTE.

VIOLACÉES ou VIOLARIÉES. *Violaceæ*, *Violarieæ*. BOT. PHAN. Le genre Violette (*Viola*) avait d'abord été placé dans la famille des Cistes; mais De Candolle a proposé le premier de l'en séparer, pour en former une famille distincte sous le nom de Violacées. Cette famille offre les caractères suivans : le calice est composé de cinq sépales en général persistans, égaux ou inégaux, quelquefois soudés ensemble par leur base; la corolle de cinq pétales généralement inégaux, et dont un se prolonge à sa base en éperon, quelquefois parfaitement égaux et semblables. Les étamines sont au nombre de cinq, libres ou soudées ensemble par les filets qui forment un urcéole court. Les anthères sont à deux loges introrses, quelquefois terminées à leur sommet par un appendice membraneux, et offrant, dans les espèces munies d'un éperon, un crochet qui naît de la partie externe de chacune des deux anthères placées en face du pétale éperonné. L'ovaire est libre, sessile au fond de la fleur; il offre une seule loge, contenant un grand nombre d'ovules attachés à trois trophospermes pariétaux. Le style est plus ou moins recourbé, simple, terminé par un stigmate un peu latéral. Le fruit est une capsule en général recouverte en partie par le calice, quelquefois comme vésiculeuse, à une seule loge, s'ouvrant à sa maturité en trois valves, qui chacune portent un placenta chargé de graines sur le milieu de leur face interne. Les graines se composent d'un épisperme formé de deux feuillets, dont un intérieur crustacé; la chalaze est opposée au hile, c'est-à-dire qu'elle est au sommet de la graine; l'endosperme est blanc, charnu, contenant dans son intérieur un embryon dressé, ayant la radicule longue, cylindrique, tournée vers le hile. Les Violacées sont des Plantes herbacées, ou de petits Arbustes à feuilles généralement alternes, simples ou lobées, munies de stipules à leur base. Les fleurs sont pédonculées, tantôt soli-

taires et axillaires, tantôt terminales. Les pédoncules sont simples ou rameux. Les genres qui composent cette famille ont été groupés de la manière suivante par le professeur De Candolle, dans le premier volume de son *Prodromus:*

Ire Tribu. — Violées. Pétales inégaux.

Calyptrion, Gingis; *Noisettia*, Kunth; *Viola*, Tournef.; *Solea*, Spreng.; *Pigea*, D. C.; *Ionidium*, Vent.; *Hybanthus*, Jacq.

IIe Tribu. — Alsodinées. Pétales égaux et réguliers.

Conohria, D. C.; *Rinorea*, Aubl.; *Alsodeia*, Du Petit-Th.; *Ceranthera*, Beauv.; *Pentaloba*, Lour. (A. R.)

VIOLETTE. *Viola*. BOT. PHAN. Ce genre, qui a donné son nom à la famille des Violacées ou Violariées, appartient à la Pentandrie Monogynie du Système sexuel, et offre les caractères suivans : calice persistant, divisé jusqu'à la base en cinq sépales inégaux, tous plus ou moins prolongés en appendices en forme d'oreillettes, dressés après la floraison. Corolle composée de cinq pétales inégaux, roulés en cornets pendant l'estivation; l'inférieur prolongé à la base en un éperon plus ou moins long. Etamines, au nombre de cinq, dont les filets sont courts, dilatés à la base, insérés sur un torus pentagone et quinquédenté, alternes avec les pétales; les anthères à lobes écartés à la base, s'ouvrant longitudinalement à l'intérieur, rapprochées entre elles (mais non soudées); deux antérieures portant sur le dos des appendices nectarifères qui rentrent dans l'éperon. Ovaire ordinairement supère, mais quelquefois entouré à la base d'un torus concave, et paraissant à demi-infère. Style filiforme surmonté d'un stigmate tantôt simple et aigu, tantôt obtus, urcéolé et comme percé d'un petit trou. Capsule ordinairement trigone, uniloculaire, à trois valves qui portent les placentas sur leur milieu, et qui s'ouvrent avec élasticité après la maturité. Graines ovoïdes, luisantes, munies d'une caroncule au sommet, composées d'un albumen charnu et d'un embryon oblong, à cotylédons foliacés, et à radicule cylindrique et supère. Le genre *Viola* comprenait, il n'y a pas encore bien long-temps, un grand nombre d'espèces exotiques, qui sont devenues les types de plusieurs genres établis par les botanistes de ce siècle. Ainsi Ventenat a formé l'*Ionidium* sur une Plante mexicaine, qui avait été considérée par Ortéga comme une espèce de Violette; ce genre renferme aujourd'hui un grand nombre d'anciennes espèces de *Viola*, qui croissent toutes dans les climats chauds. Les auteurs ont en outre établi les genres *Pombalia*, *Solea*, *Pigea* et *Noisettia*, qui ont pour types différentes espèces de *Viola* décrites par les auteurs. *V.* chacun de ces mots.

Réduit à ses justes limites, le genre des Violettes se compose de plus de cent espèces que l'on rencontre dans les climats tempérés et septentrionaux des deux continens. Quelques-unes croissent dans les parties australes du globe, soit à la Nouvelle-Hollande, soit à la pointe de l'Amérique méridionale. Ce sont des Herbes ordinairement vivaces, très-rarement annuelles, tantôt pourvues d'une tige très-courte ou souterraine, et alors on les a nommées acaules; tantôt munies d'une tige apparente, et même quelquefois ligneuse. Leurs feuilles sont alternes, simples, entières ou lobées, et même palmées-digitées. Leurs fleurs ont un aspect facilement reconnaissable; elles sont teintes de couleurs très-variées, mais celle qui domine a servi de terme de comparaison pour les autres fleurs, c'est un mélange bleu-purpurin velouté. Chaque fleur est penchée et solitaire au sommet d'un pédoncule axillaire ou terminal.

Frédéric de Gingins a publié un travail spécial sur les Violettes, qu'il a inséré par extrait dans le *Prodromus* de De Candolle, et dans lequel il

listribué les cent cinq espèces de olettes connues en cinq sections ncipales, fondées sur la forme et tructure du stigmate. Ces sections t reçu les noms de *Nomimium*, *schidium*, *Chamœlanium* et *Leptium*. La première renferme plus de moitié des espèces, parmi leselles on remarque la plupart de s espèces d'Europe, excepté les olettes tricolores qui constituent la tion des *Melanium*. Les *Dischium* sont des Plantes de l'Amérique ridionale, à l'exception du *Viola ora* qui croît dans les hautes mones de l'Europe, et d'une espèce Wallich a trouvée dans le Néal. La section des *Chamœlanium* compose de sept espèces, toutes de mérique du Nord et de la Sibérie. fin, les *Leptidium* sont au nombre neuf, et croissent dans l'Amérique ridionale et à la Nouvelle-Hollde.

La VIOLETTE ODORANTE, *Viola rata*, L., est une Plante si vulre, si connue de tous, que sa desption serait ici superflue. Tout le nde sait que cette fleur, messagère printemps, parfume de son odeur ve les bosquets et les buissons de te l'Europe, et qu'on la cultive en dures dans les jardins, où elle ble facilement. Ces fleurs sont ployées en médecine comme exttorantes; on en fait un sirop fort éable par son odeur et sa couleur. te couleur est un réactif très-sence, employé par les chimistes pour onnaître la présence des acides. racines de Violette ont des protés légèrement émétiques, et on avait proposées comme succédas indigènes de l'Ipécacuanha, qui la racine d'une Plante du Brésil cée autrefois dans le genre *Viola*. a VIOLETTE TRICOLORE, *Viola tricolor*, L., est connue dans les jardins s le nom de Pensée. C'est une te des plus élégantes, qui croît tanément dans les prairies des s montueux, principalement dans Alpes, les Vosges, les montagnes vergne, etc. Elle a beaucoup de rapports avec la petite Pensée sauvage dont Linné n'en faisait qu'une variété. L'une et l'autre appartiennent à la section où le stigmate est urcéolé. Ces Plantes ont été préconisées contre les affections dartreuses. (G..N.)

VIOLETTE MARINE. BOT. PHAN. L'un des noms vulgaires du *Campanula Medium*. *V.* CAMPANULE. (B.)

VIOLIER. BOT. PHAN. *V.* GIROFLÉE.

VIOLON. MAM. Les habitans de la Guiane ont quelquefois nommé ainsi les Tatous. (IS. G. ST.-H.)

VIORNE. *Viburnum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Caprifoliacées, tribu des Sambucées, et de la Pentandrie Trigynie, L., offrant les caractères essentiels suivans : calice dont le limbe est petit, quinquéfide, persistant; corolle rotacée, presque campanulée ou tubuleuse, quinquélobée; cinq étamines égales; trois stigmates sessiles; baie monosperme par avortement, ovoïde ou globuleuse, couronnée par les dents du calice; graine comprimée. Ainsi caractérisé, le genre *Viburnum* correspond aux genres *Opulus*, *Viburnum* et *Tinus* de Tournefort, dont la réunion fut primitivement opérée par Linné, et admise depuis par tous les auteurs, excepté Mœnch qui rétablit le genre *Opulus*. Dans le quatrième volume de son *Prodromus*, De Candolle a considéré les genres *Viburnum* et *Opulus* de Mœnch comme de simples sections du genre *Viburnum*, la première sous le nom de *Lentago*, la deuxième sous celui d'*Opulus*. Il a en outre formé une troisième section nommée *Soletinus*, qui sert de passage des Sambucées aux Lonicérées. Le nombre des espèces de Viornes s'élève à environ cinquante, dont la plupart croissent dans les localités boisées et montueuses de l'Amérique septentrionale, du Népaul, de l'Europe, de la Chine, de la Sibérie; quelques-unes sont de l'Amérique méridionale, des Antilles et

de Java. Ce sont des Arbrisseaux à feuilles opposées, pétiolées, à fleurs blanches ou légèrement rosées, disposées en corymbes terminaux. Parmi ces Plantes, nous en citerons trois comme les plus remarquables, et comme types de la première et de la seconde section.

La Viorne commune, *Viburnum Lantana*, L.; Duham., Arb., nouv. édit., tab. 103, vulgairement nommée Mancienne et Bardeau, est un fort bel Arbrisseau qui s'élève de huit à douze pieds, et dont les rameaux sont garnis de feuilles ovales-oblongues, obtuses, légèrement cordiformes, épaisses, blanchâtres en dessous, et dentées en scie. Les fleurs sont blanches, disposées en corymbe paniculé et terminal. Ses fruits sont d'abord verts, puis rouges, enfin noirs; ils passent pour astringens, et on les emploie en certains pays comme antidyssentériques. Cet Arbrisseau est commun dans les haies et les collines de toute l'Europe.

La Viorne Laurier-Tin, *Viburnum Tinus*, L.; Duham., *loc. cit.*, tab. 37, est un Arbrisseau qui ressemble à un Laurier par son feuillage, ce qui lui a valu la dénomination vulgaire de Laurier-Tin. Ces feuilles sont persistantes, ovales, un peu aiguës, luisantes en dessus, jaunâtres et pubescentes sur les nervures de leur face inférieure. Les fleurs sont blanches ou un peu rougeâtres, et forment une sorte d'ombelle simple qui dure pendant long-temps. Cet Arbrisseau, originaire de la région méditerranéenne, est très-anciennement cultivé dans nos jardins comme Plante d'ornement.

La Viorne Obier, *Viburnum Opulus*, L.; Œder, *Fl. Danica*, tab. 661, est remarquable par ses fleurs en ombelle; celles de la circonférence stériles, ayant une corolle beaucoup plus développée que celles du centre. Du reste, c'est un Arbrisseau d'un port agréable, à feuilles trilobées, et qui croît abondamment dans les haies et les bois humides de l'Europe. On en cultive dans les jardins une charmante variété à fleurs doubles dans l'ombelle entière, et qui est connue sous le nom de Boule de Neige ou Rose de Gueldre. (G..N.)

VIPÈRE. *Vipera*. REPT. OPH. Genre de Reptiles Ophidiens dont les espèces avaient été confondues par Linné avec ses Couleuvres, mais que Daudin en a retirées pour en former un genre particulier sous le nom de *Vipera*, qui a depuis été adopté par tous les zoologistes. Il se distingue surtout des Couleuvres, par les crochets mobiles dont la mâchoire supérieure est armée, et la glande destinée à sécréter le venin qui rend la morsure de ces Reptiles si redoutable pour l'Homme et les autres Animaux. On peut tracer de la manière suivante les caractères du genre Vipère : corps cylindrique, écailleux; tête raccourcie, obtuse en avant, plus large en arrière où elle est comme cordiforme; queue courte et obtuse, garnie en dessous d'un double rang de plaques disposées par paires ou plus rarement de plaques simples en tout ou en partie; plaques de l'abdomen entières et en nombre variable; crochets recourbés et mobiles à la mâchoire supérieure et qui sont en quelque sorte les canaux excréteurs d'une glande placée vers l'angle de la mâchoire et sécrétant un fluide ou venin excessivement subtil et délétère. Les crochets mobiles qui forment le caractère distinctif des Serpens venimeux en général, c'est-à-dire non-seulement des Vipères, mais des Crotales, etc., ont un mode particulier d'adnexion aux os maxillaires supérieurs. « Ces os, dit Cuvier (Règn. Anim., éd. 2, vol. 2, pag. 86), sont fort petits, portés sur un long pédicule analogue à l'apophyse ptérigoïde externe du sphénoïde, et très-mobiles; il s'y fixe une dent aiguë percée d'un petit canal qui donne issue à une liqueur sécrétée par une glande située sous l'œil. C'est cette liqueur qui, versée dans la plaie par la dent, porte le

age dans le corps des Animaux et produit des effets plus ou moins estes, suivant l'espèce qui l'a four- . Cette dent se cache dans un repli la gencive quand le Serpent ne it pas s'en servir; et il y a der- re elle plusieurs germes destinés à développer et à la remplacer, si se casse dans une plaie. Les na- alistes ont nommé les dents veni- uses crochets mobiles; mais c'est prement l'os maxillaire qui se ut; il ne porte point d'autres its, en sorte que dans ces Ser- ns malfaisans, l'on ne voit dans haut de la bouche que les deux igées de dents palatines. »

Les Vipères se distinguent facile- nt des Couleuvres par la forme de r tête plus obtuse, plus élargie en ière, par leur partie caudale plus irte et plus obtuse, et surtout par présence des crochets venimeux i manquent complétement dans Couleuvres dont la morsure est ut-à-fait sans danger.

Le genre Vipère, tel qu'il est adopté ns les meilleurs ouvrages récens Erpétologie, renferme les cinq sous- ures suivans.

† Trigonocéphale, *Trigonoce- alus*, où se remarquent des fossettes eusées derrière les narines comme ez les Crotales, ainsi qu'un petit guillon corné à l'extrémité de la eue qui est assez arrondie. Les uns t la tête couverte d'écailles pareil- à celles du dos, tel que le Trigo- céphale de Weigel, *Coluber Weige-* , représenté par Lacépède, T. II, . 5, n. 2; d'autres ont toute la tête ulement garnie d'écailles granulées mme du chagrin; ce sont les espè- s les plus dangereuses, et l'on doit er entre elles celle à qui les Mo- graphies de Moreau de Jonnès et articles de journaux qu'a repro- its cet écrivain ont donné une terrible célébrité. C'est le Fer de ce ou Vipère jaune des Antilles, *igonocephalus lanceolatus*, *Vipera nceolata*, Daudin; Encycl. méth., ph., pl. 38, fig. 1; *Vipera Megœra*, Schneid. Ce Serpent n'a encore été bien observé que dans certaines Antilles, la Martinique et Sainte-Lucie d'où on le croit aborigène; il n'existe pas dans les autres îles. Il atteint communément la taille de cinq pieds, plus ordinairement de quatre; on en cite qui dépassaient deux toises. Sa couleur varie du jaune aurore clair jusqu'au brun noir; sa tête est prodigieusement grosse; il se nourrit de Rats, d'Oiseaux, de Lézards, d'Insectes, d'œufs, etc.; il est très-commun dans les champs de Cannes, où sa morsure cause journellement la mort à quelque malheureux Nègre ou voyageur. La Guadeloupe, Saint-Vincent et la Dominique, quoique bien voisines de la Martinique, ne sont pas infectées par ces affreux Animaux qu'on dit avoir cependant retrouvés à la Terre-Ferme.

Le *Trimesurus viridis* de Lacépède, figuré dans le Tome IV des Annales du Muséum, tab. 4, pl. 56, fig. 2, doit rentrer parmi les Trigonocéphales dont il ne se distinguait que par les deux ou trois premières rangées de doubles plaques de dessous la queue, remplacées par des lames entières. Nous ne voyons dans ce caractère qu'un accident fugace et peut-être une monstruosité individuelle. Cuvier dit qu'il y existe aussi une section du sous-genre qui nous occupe, composée de quelques espèces nouvelles, dont le caractère commun consisterait dans la tête couverte de grandes plaques au lieu d'écailles pareilles à celles du dos, ou de plus petites écailles en manière de chagrin.

†† Plature, *Platurus*, où la tête est couverte de grandes plaques comme dans les Trigonocéphales de la dernière section, mais dont la queue est comprimée comme dans les Hydres et Pélamides. Le *Platurus Laurentii* de Daudin devant être rapporté à ce dernier genre, il ne reste plus parmi les Vipères d'espèce à queue comprimée que le *Platurus fasciatus*, Plature à bandes du même

Daudin, T. VII, pl. 85; *Coluber laticaudus*, L., dont Schneider avait fait son *Hydrus colubrinus*; c'est un Serpent qui vit dans la mer des Indes, qui n'excède guère deux pieds de long et dont le corps est varié de bandes blanches et noirâtres.

††† Naïa, *Naja*, dans lequel ce n'est pas la queue, mais la partie qui, plus voisine de la tête, pourrait être considérée comme un cou, qui est aplatie ou du moins le paraît être par la grande dilatation de ses côtés en forme de disque; deux espèces sont très-célèbres dans ce sous-genre.

Le Serpent a lunettes, Lacép., T. II, pl. 3, fig. 1; Encycl. méth., Oph., pl. 17, f. 31; *Coluber Naja*, L. C'est le *Cobra de Capello* des Portugais, chez qui *Cobra* dont on a fait un nom de genre signifie simplement Couleuvre. C'est encore ce Serpent que les bateleurs et charlatans apprivoisent dans l'Inde, et avec lesquels (après leur avoir arraché les crochets à venin) ils s'entrelacent, dansent et amusent la multitude ignorante et superstitieuse, qui suppose à ces jongleurs des secrets surnaturels pour dompter les Animaux les plus dangereux et les manier sans danger. La partie élargie du cou est marquée d'une tache brune qui a précisément la forme d'une paire de lunettes, d'où est venu le nom que l'on a imposé à ce Reptile, qui, dans l'état de repos, a son cou comme les autres Serpens. Ce n'est que lorsqu'il est excité qu'on le voit se distendre de manière à former une sorte de capuchon sous lequel peut se retirer la tête. On trouve le Naïa à la côte de Coromandel; mais on n'en a jamais observé au Nouveau-Monde, quoi qu'en ait dit Séba qui figura de ces Serpens comme venant du Brésil, du Pérou ou du Mexique. Il en existe une multitude de variétés, toutes également dangereuses.

L'Haje, *Coluber Haje*, L., si bien figurée dans le grand ouvrage de la commission d'Egypte (Rept., pl. 7), paraît être le véritable Aspic de l'antiquité, celui par la morsure duquel la célèbre Cléopatre se donna la mort, et probablement celui que les jongleurs de Pharaon, à l'envi de Moïse, changeaient en bâtons. Cet usage s'est conservé parmi les misérables des bords du Nil qui faisaient encore sous les yeux des soldats français les mêmes drôleries, par lesquelles les ministres des faux dieux et l'inspiré de l'Eternel cherchaient à tromper ou à éclairer un roi d'Egypte. *V.* Venin.

†††† Elaps, *Elaps*, où l'on voit aussi de grandes plaques sur la tête, où non-seulement les côtés du cou ne peuvent se dilater, mais où les mâchoires même ne peuvent trop s'écarter en arrière, à cause de la brièveté de l'os tympanique et surtout de leur os mastoïdien, d'où il résulte que leur tête comme celle des *Tortrix* et des Amphisbènes est tout d'une venue avec le corps. La queue y est arrondie; la plupart des Serpens de ce sous-genre se trouvent au Nouveau-Monde, particulièrement à la Guiane; de ce nombre est le Lemnisque figuré dans l'Encyclopédie méthodique, pl. 24, fig. 49, d'après Séba.

††††† Vipères proprement dites, *Vipera*. Quant à ce sous-genre, tel qu'il est caractérisé par Daudin et Merrem, il doit encore se subdiviser en trois sections, ainsi qu'il suit.

α Tête couverte de petites écailles granulées. (*Echidnæ Sp.*, Merrem; *Cobra*, Fitzinger.)

C'est à cette division qu'appartient l'espèce commune, le *Coluber Berus*, L., *Vipera Berus*, Daudin, *Berus subrufus*, Laurenti, qui, plus qu'aucune autre, mérite de fixer notre attention, parce qu'elle est excessivement commune dans un grand nombre de contrées de la France et que sa morsure est très-fréquemment la cause des accidens les plus graves. La Vipère commune est longue d'un pied et demi à deux pieds; son corps, dans l'endroit le plus volumineux,

nviron un pouce de diamètre ; sa uleur générale est brune ou rous re, quelquefois d'un gris cendré ivant les variétés, avec une ligne égulière noire et en zig-zag sur le s et une rangée de taches noires r les flancs ; le ventre est d'un gris ardoise composé d'un nombre de iques simples qui varie entre cent arante-quatre et cent soixante-x-sept ; celui des plaques caudales . encore plus variable, il est de ngt-neuf à soixante-huit paires de iques. Sa tête est obtuse et comme onquée en avant, plus large que le l ou le corps en arrière où elle est ème cordiforme ; elle est déprimée, uverte de petites écailles granulées ; n museau porte six petites plaques nt deux sont perforées pour l'ou rture des narines qui forment une che noirâtre, deux bandes noires unies en forme de V se voient à sa rtie supérieure. La mâchoire su rieure est blanchâtre, tachetée de ir, l'inférieure est jaunâtre ; les yeux rdés de noir sont très-petits, mais s et brillans ; la langue, comme celle s Couleuvres, est longue, molle, s-rétractile, fourchue à son extré té libre, noire ou grisâtre. La Vi e est commune dans plusieurs pro ces de la France ; on la trouve tout dans les bois élevés et rocail x ; ainsi à Montmorency et surtout s la forêt de Fontainebleau elle extrêmement multipliée. Dans te dernière localité nous avons fré emment observé les deux variétés ne-roussâtre et grise tirant quel efois plus ou moins sur le noir ; se nourrit d'Insectes, de Vers, Mollusques et de petits Quadru les comme les Mulots, les Tau , etc. A l'approche de l'hiver, les ères se retirent dans des trous fonds et à l'abri du froid, et pas t toute la mauvaise saison dans un d'engourdissement presque com . En général elles se réunissent sieurs ensemble et s'enroulent et fondent leurs replis pour passer ver ; mais au retour du printemps, s sortent de leurs retraites et on les voit s'étendre sur les rochers exposés au soleil.

La Vipère commune, de même que les autres espèces de son genre, est du petit nombre des Reptiles qui ne pondent point d'œufs et dont les petits naissent nus et vivans ; cependant tant qu'ils sont contenus dans l'intérieur de l'utérus de leur mère, ils sont renfermés dans des œufs à parois membraneuses : ce n'est que vers la fin de la gestation qui dure environ huit mois, que les petits rompent la membrane qui les enveloppe. Mais à l'époque de leur naissance, ils portent sous leur abdomen les restes de l'œuf membraneux dans lequel ils étaient contenus.

L'organisation de la Vipère et des parties qui la composent ont été très-bien décrites et figurées par Moyse Charas, docteur en médecine de la faculté de Paris, vers la fin du XVIe siècle, dans son Traité intitulé : Nouvelles expériences sur la Vipère. Cette organisation est en général la même que celle des autres Reptiles Ophidiens qui a déjà été exposée à ces mots ; aussi croyons-nous ne pas devoir entrer dans aucuns détails à cet égard. Nous nous contenterons d'exposer ici brièvement quelle est la nature du venin de la Vipère, quel est son mode d'action sur l'Homme et les Animaux et par quels moyens on remédie aux accidens qu'il produit.

On aurait peine à concevoir que Charas, qui a fait un si grand nombre d'expériences avec le venin de la Vipère, ait pu émettre l'opinion que les accidens qui résultent de la morsure de ce Reptile, proviennent non pas de la liqueur versée dans la plaie par les crochets, mais des esprits irrités, si l'on ne se reportait à l'époque où ce médecin écrivait, tout imbu qu'il était de ces idées spéculatives qui en médecine dominaient alors les hommes les plus éclairés. Le venin de la Vipère, au moment où il vient d'être sécrété, offre une consistance à peu près oléagineuse, une couleur légèrement jaunâtre ; sa saveur est d'abord faible, mais laisse ensuite

dans l'arrière-bouche une âcreté insupportable et difficile à définir. Ce suc ne paraît être ni acide ni alcalin, et en se séchant, il jaunit et forme des espèces d'écailles analogues à celles que formerait du mucus ou de l'albumine. Plusieurs auteurs se sont occupés de constater par l'expérience les effets délétères du venin de la Vipère sur un grand nombre d'Animaux. Charas, que nous venons de citer tout à l'heure, et surtout Fontana, ont éclairé cette question par des expériences en si grand nombre et variées de telle sorte, qu'elles ne laissent plus rien à désirer. Fontana a d'abord reconnu que ce venin était sans action sur certains Animaux d'un ordre inférieur, comme les Annélides, les Mollusques, et même certains Reptiles, tels que l'Orvet et la Vipère elle-même. Ainsi, en faisant mordre une Vipère par un autre individu de son espèce, ou en inoculant son fluide venimeux dans une plaie faite à ce Reptile, il n'en résulterait aucun accident. Mais sur les Animaux à sang chaud en général, sur les Oiseaux et les Mammifères, l'introduction du venin, soit directement par la dent de l'Animal, soit par son inoculation artificielle, produit des accidens dont l'intensité varie suivant différentes circonstances. D'abord il est évident que, toutes choses égales d'ailleurs, les accidens seront d'autant plus graves que l'Animal sera d'une espèce plus petite. Ainsi, comme l'ont montré les expériences de Fontana, tandis qu'un centième de grain suffit pour faire périr presque instantanément une fauvette ou tout autre oiseau du même genre, il en faut environ un quinzième de grain pour tuer un pigeon. Cependant cette proportion n'est pas toujours rigoureusement la même pour les Animaux d'un volume semblable ou à peu près semblable, puisque près de deux grains n'ont produit presqu'aucun effet sur un corbeau. On voit par là que l'indiosyncrasie individuelle est aussi une circonstance fort importante dans les effets de ce fluide. Fontana a aussi évalué qu'il en faudrait environ trois grains pour donner la mort à un homme, et jusqu'à douze grains pour un bœuf.

Les effets de la morsure de la Vipère sur l'homme, qu'il est surtout intéressant pour nous de bien connaître, sont encore diversement influencés. La morsure d'une Vipère pourra quelquefois être fort peu dangereuse pour l'homme, ou bien elle pourra mettre ses jours en danger ou même causer la mort. Et d'abord, au moment de la morsure, la quantité du fluide actuellement sécrété n'est pas toujours la même; car l'Animal peut avoir eu récemment l'occasion d'en employer une partie, ce qui nécessairement amène de grands changemens dans l'intensité des accidens. En second lieu, on a remarqué que dans la saison la plus chaude de l'année, et surtout dans les provinces plus méridionales, ce venin était beaucoup plus actif que dans les circonstances opposées. La gravité de ces effets est encore augmentée, suivant que la morsure a eu lieu dans certaines parties du corps plutôt que dans d'autres. C'est ainsi qu'à la face, à la partie interne des cuisses, et surtout sur les parties latérales du col, la morsure est plus dangereuse. On conçoit aussi qu'un individu qui aurait été mordu deux ou trois fois de suite par le même Animal, comme cela arrive quelquefois, sera en plus grand danger que celui qui n'aurait éprouvé qu'une seule morsure. La force du sujet, l'effet moral produit sur lui par la piqûre, son état sain ou de maladie, sont autant de circonstances propres à modifier le développement des accidens. En général on peut dire qu'une seule morsure faite par une Vipère, n'est jamais mortelle pour l'homme; du moins les cas de ce genre, qui se seraient terminés d'une manière funeste, sont-ils excessivement rares. On peut même s'opposer au développement de ces accidens par un moyen très-simple, quand il est mis en pratique immédiatement. Il suffit en effet de succ

ment la plaie pour neutraliser ion du venin. Car l'expérience a ontré jusqu'à la dernière évi- ce que ce venin, si subtil, si dan- eux, lorsqu'on l'applique sur une ie dénudée, est sans aucune ac- sur les membranes muqueuses ne présentent aucune plaie. Cette naissance est, comme on voit, rêmement importante. On peut si, par un traitement convena- nent administré, sinon prévenir èrement, du moins arrêter dans accroissement les symptômes de morsure. Nous exposerons tout à ure les substances auxquelles on connu la propriété de neutraliser e action délétère. Exposons d'a- d les symptômes de cette morsure ndonnée à elle-même. Cette mor- e est souvent peu douloureuse au ment où elle vient d'être faite, ime on le voit par la première ervation rapportée par Charas, n gentilhomme qui, assistant à expériences, fut mordu à la main une Vipère qu'il avait maladroi- ent saisie par le milieu du corps. s très-souvent cette morsure est sque instantanément suivie d'une leur très-vive. Tantôt il n'y a un seul des crochets qui pénètre, tôt on voit deux petites ouver- es éloignées l'une de l'autre de à six lignes, plus ou moins, t-à-dire de toute la largeur de artement des deux branches de la choire supérieure à laquelle les chets sont implantés. Ces ouver- s ou piqûres sont quelquefois que imperceptibles, surtout si la sure a été peu profonde, c'est-à- si l'extrémité seule des crochets nétré dans la plaie. Bientôt une geur plus ou moins vive se mon- autour de ces piqûres : elles se lent et la douleur augmente, parties environnantes ne tardent t à être envahies par le gonfle- t; elles deviennent pâteuses, d'un e livide et d'un rouge terne. En ne temps se développent des symp- es généraux plus ou moins graves : nausées, un malaise général, des vomissemens bilieux, des lipothymies, une céphalalgie vive; les yeux se gonflent, deviennent rouges, et des larmes abondantes s'en échappent. Si c'est à la main ou à la partie inférieure de la jambe que la morsure a eu lieu, le gonflement gagne de proche en proche, et ne tarde pas à envahir la totalité du membre. Nous avons vu chez un jeune botaniste mordu à la main par une Vipère (*V.* Nouv. Journ. de Méd., août 1820), le bras acquérir un volume tel, qu'il était au moins six fois plus considérable que dans l'état naturel. Le gonflement était pâteux, la peau d'un rouge livide, couverte de phyctènes remplies d'un liquide séreux et jaunâtre; en un mot, tout faisait présager un sphacèle du membre supérieur. Mais peu à peu, et par suite d'un traitement convenablement appliqué, ces accidens terribles perdirent de leur intensité, et le malade finit par se rétablir. Les douleurs et la rougeur paraissent en général suivre le trajet des principaux troncs lymphatiques et veineux, ou celui des nerfs. Quand les symptômes ont acquis toute leur intensité, le malade paraît sous le poids d'une fièvre adynamique très-violente; des sueurs froides visqueuses, la fétidité de l'haleine, la paralysie des différens sphincters, et par suite l'excrétion involontaire de l'urine et des matières fécales, s'ajoutent aux autres symptômes énoncés précédemment. Enfin, si par suite d'une médication favorable ou par les efforts de la nature, la gravité de la maladie n'éprouve aucune amélioration, la mort vient quelquefois terminer cette scène de douleur. En effet, on possède malheureusement un assez grand nombre d'exemples d'issue funeste de la morsure de la Vipère. Le professeur Béclard racontait, dans ses cours, qu'un jeune homme des environs d'Angers, fauchant dans un pré, ayant été mordu à plusieurs reprises par une Vipère, mourut en peu d'heures des suites de cet accident. Une femme, mordue à la cuisse par

une Vipère, succomba au bout de trente-sept heures.

Le traitement de la morsure de la Vipère doit avoir d'autant plus d'efficacité, qu'il est commencé dès les premiers temps de la morsure. Le moyen le plus efficace et le plus simple, quand le lieu occupé par la morsure le permet, consiste à sucer immédiatement la plaie. Nul danger, en effet, n'est à craindre par suite de cette action, mais dans le cas seulement où il n'y a aucune excoration à la membrane muqueuse de la bouche et des lèvres. L'expérience a même prouvé que l'on peut impunément avaler la salive imprégnée de ce venin. On peut aussi pratiquer au-dessus de la plaie une ligature convenablement serrée, mais non pas jusqu'au point d'interrompre complétement la circulation, ce qui amènerait nécessairement la gangrène de la partie. On applique alors sur le lieu de la plaie une ventouse. Ce moyen avait déjà été indiqué par Celse; dans ces derniers temps il a été présenté de nouveau par plusieurs médecins recommandables, et spécialement par les docteurs Barry, Bouillaud et Mangili, qui ont fait un grand nombre d'expériences pour en constater l'efficacité. Lorsque l'on a retiré la ventouse, on fait dans les environs de la plaie des scarifications plus ou moins profondes, et l'on cautérise la piqûre elle-même, soit avec le fer rouge, soit avec un caustique, tel que la pierre à cautère ou le beurre d'antimoine. En général cette réunion de moyens, lorsqu'ils sont employés immédiatement après la morsure, s'oppose au développement des accidens. Suivant le docteur Barry, on peut même appliquer la ventouse avec succès lorsque les symptômes se sont déclarés : elle les modère, et souvent même les fait complétement cesser.

Un grand nombre de substances ont été successivement vantées comme propres à combattre les accidens résultans de la morsure des Serpens venimeux et de la Vipère en particulier. Ces médicamens ont été en général choisis dans la classe des excitans et des sudorifiques. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de les énumérer ici; nous nous contenterons de citer ici quelques-uns de ceux qui ont été employés avec le plus de succès. La thériaque et plusieurs autres électuaires analogues ont été considérés comme d'excellens moyens alexitères. Il en est de même de l'huile d'olives; on a dit que les imbrocations faites avec cette substance sur la plaie et les parties qui l'environnent, calmaient les accidens et les arrêtaient dans leur marche. C'est même par l'emploi de ce seul moyen que le docteur Mortimer se guérit d'une morsure à laquelle il s'était volontairement exposé, pour reconnaître et constater, par sa propre expérience, l'efficacité de l'huile d'olives. Mais de tous ces médicamens, il n'en est aucun qui paraisse agir avec autant de sûreté que l'ammoniaque liquide et ses préparations, comme l'eau de Luce, le savon de Starckey, etc. Déjà il y a fort long-temps que Bernard De Jussieu avait constaté ce fait en guérissant, dans ses excursions de botanique, les jeunes gens qui avaient été mordus par ce Reptile venimeux. Nous avons pu nous-même reconnaître l'action curative de ce liquide dans plusieurs circonstances, et en particulier dans le cas du jeune naturaliste cité précédemment. Mordu dans la forêt de Montmorency, on ne put faire usage de l'ammoniaque qu'à son retour à Paris et cinq ou six heures après l'accident. Mais dans cet intervalle, des accidens très-graves s'étaient déjà déclarés; cependant on appliqua sur la plaie des compresses trempées dans l'ammoniaque, et on lui fit boire quelques tasses d'une infusion théiforme, dans chacune desquelles on mettait cinq ou six gouttes de la même substance. Mais déjà l'absorption du venin avait eu lieu, et les symptômes les plus effrayans se montrèrent. On continua néanmoins le même traitement,

: fut sous son influence que ces ptômes perdirent graduellement eur intensité et finirent par disître entièrement. Un propriétaire ré des environs de la forêt de tainebleau, où malheureusement accidens sont extrêmement frés, à cause de la grande quande Vipères qui existe dans cette t, nous a assuré qu'il avait tous employé avec le plus grand suc-'alcali volatil, et qu'il avait tous vu les accidens être excessivet peu graves sous l'influence de emède. Tous les gens des camnes environnantes accourent chez dès qu'ils sont mordus par une ère, après avoir pris la précaude faire une ligature autour de rtie mordue. Ceux au contraire , trompés par le peu de gravité rente de cette morsure, ne font t usage de l'ammoniaque, sont roie aux symptômes les plus danux, et quelques-uns même succent victimes de leur imprudente iance.

ous sommes très-loin du temps Charas disait, en commençant la nde partie de son Traité de la ère, que l'on peut considérer ce tile comme fournissant un exnt aliment pour l'homme, et de ieux médicamens pour la thérapique. L'horreur qu'inspire la Vi- est si grande et si générale, qu'il bien rare qu'on se décide à la ger. Aujourd'hui que la thérapique et la pharmacie se dépouilpetit à petit des médicamens déans ou monstrueux, qui autresurchargeaient les traités de ma- médicale, on a abandonné l'u- des diverses parties de ce Ser- auxquelles on attribuait les riétés les plus bizarres. Ainsi, la sc, les trochisques, le sel vola- e vin de Vipère, etc., sont tout- t inusités de nos jours. Cepen- quelquefois on prescrit encore, que rarement, le bouillon fait une Vipère dont on a retranché e et enlevé les intestins. Il passe tonique et pour fortifiant.

L'Ammodyte ou Vipère a museau cornu, *Vipera Ammodytes*, Daud.; *Vipera Illyrica*, Aldr. Cette espèce n'est pas aussi voisine de la Vipère commune par sa forme et sa couleur qu'on l'a dit. Sa longueur varie beaucoup. On trouve des individus qui n'ont guère au-delà de sept à huit pouces, et d'autres qui ont de dix-huit pouces à deux pieds. Ses teintes sont variées; elle est tantôt d'un brun foncé sur le dos, tantôt rougeâtre, avec des taches noires et une ligne en forme de chapelet noir; il y a une espèce de corne mobile et charnue qu'elle porte sur le museau. Les anciens, et surtout les auteurs du moyen âge, dit Lacépède, ont beaucoup parlé de ce Serpent très-venimeux, qui habite plusieurs contrées orientales et que l'on trouve dans plusieurs endroits de l'Italie, ainsi que de l'Illyrie, autrement dite Esclavonie. On a dit que son nom lui vient de l'habitude qu'il a de se cacher dans le sable, dont la couleur est à peu près celle de son dos, variée d'ailleurs par un grand nombre de taches noires, disposées souvent de manière à représenter une bande longitudinale et dentelée. Il n'est pas certain que l'Ammodyte vive non-seulement en Italie et en Illyrie, mais en Autriche et dans l'est de la France. Sa morsure est au moins aussi venimeuse que celle de l'espèce précédente. On a vu des individus périr trois heures seulement après avoir été mordus par l'Ammodyte. Mais cependant les accidens ne sont ni aussi prompts ni aussi terribles. Les symptômes qui suivent cette morsure sont à peu près les mêmes que ceux qui se développent après celle de la Vipère commune. Son venin peut aussi être avalé impunément, et en suçant la morsure immédiatement après qu'elle vient d'être faite, on s'oppose au développement des accidens. Dans les environs de Vienne en Autriche, où ce Reptile paraît être fort rare, aussitôt qu'une personne a été mordue, on pratique une ligature au-dessus de la plaie; on fait autour des

scarifications avec une épine de *paliurus*, et l'on frictionne ensuite la plaie avec de l'ail pilé et une décoction de rhue et de romarin dans du vin. Bory de Saint-Vincent a observé ce Serpent en Morée où il est fort commun.

Le Céraste, *Vipera Cerastes*, Daudin, ainsi nommé à cause des deux cornes qu'il porte au-dessus de ses yeux sur son front. Il a été connu dès la plus haute antiquité, car on voit son image représentée sur les obélisques ou autres monumens de l'ancienne Egypte. On le trouve non-seulement dans la vallée du Nil, mais dans les sables brûlans des autres régions de l'Afrique septentrionale, en Arabie, en Syrie, etc. La tête du Céraste est déprimée, très-obtuse, et comme tronquée en avant, renflée derrière les yeux, mais se rétrécissant vers le col. Le dos est d'un jaune terne, marqué de taches noirâtres irrégulières; l'abdomen est moins foncé. Linné a compté sur un individu de cette espèce cent cinquante grandes plaques abdominales, et vingt-cinq paires de caudales; Hasselquist, sur un autre individu, cent cinquante abdominales, et cinquante paires de caudales; Lacépède, sur deux individus observés par lui, a trouvé cent quarante-sept grandes plaques sous le ventre, et soixante-trois petites plaques sous la queue. Ces différences, observées dans la même espèce, prouvent que le nombre de ces plaques ne peut servir à caractériser les différentes espèces de Serpens. La morsure du Céraste est, comme celle des autres Vipères, suivie d'accidens extrêmement graves. Mais cette espèce étant exotique, on n'a point sur elle des détails aussi étendus ni aussi positifs que sur les deux espèces précédentes qui, vivant en Europe, ont pu être examinées et étudiées avec soin par les naturalistes.

β Ecailles de la tête carénées et imbriquées semblables à celles du dos (*Echidnæ sp.*, Merrem; *Vipera*, Fitzinger.)

A cette seconde division du genre Vipère appartiennent plusieurs espèces exotiques, que nous nous contenterons de citer :

L'Aspic de Lacépède, *Vipera ocellata*, Latr., qu'il ne faut pas confondre avec l'*Aspis* de Linné, qui n'est qu'une simple variété de la Vipère commune.

La Minute ou Vipère a queue courte, *Vipera brachyura*, Cuv., espèce excessivement dangereuse par son venin.

La Clotho, *Vipera Clotho*, Séba; la Daboie ou la Brasilienne de Lacépède.

γ Tête garnie de trois plaques plus grandes que celles qui les environnent (*Pelias*, Merrem).

Nous citerons, comme exemple de cette section, une espèce qu'on trouve encore en Europe, celle que les Suédois désignent sous le nom d'Æsping, et les Français sous celui de Vipère rouge. C'est le *Vipera chœrsea*, Daudin, ou *Coluber chœrsea*, L. Elle paraît beaucoup plus commune dans le nord de l'Europe, aux environs d'Upsal par exemple. Elle a été observée dans les Pyrénées. Sa longueur est très-variable. Ainsi en Suède elle n'excède guère six pouces, et sa grosseur est celle du petit doigt; d'autres individus, au contraire, ont jusqu'à dix-sept ou dix-huit pouces et une grosseur proportionnée. Le nombre de ses plaques varie, celui des abdominales de cent quarante-six à cent cinquante, celui des caudales de trente à trente-quatre. Son dos est d'un gris rougeâtre, marqué d'une bande longitudinale brune, offrant sur ses bords des petites taches noirâtres et semi-lunaires. Ses écailles dorsales sont carénées, ainsi que celles de la tête; son ventre est blanchâtre, pointillé de brun noir. Son museau, obtus et retroussé, se termine par une pointe redressée. Sur sa tête, qui est déprimée, on remarque deux lignes divergentes en forme d'Y. Ce Reptile n'est pas moins redoutable que les autres Vipères, et

morsure, quand on ne s'oppose dès le principe au développement accidens qu'elle produit, peut ne occasioner la mort.

ête garnie de plaques semblales à celles des vraies Couleuvres Sepedon, Merrem).

L'Hoemachate, *Vipera Hœmacha*, qui vient du cap de Bonne-Esance, est d'un brun rougeâtre, bré de blanc; son museau est pé obliquement en dessous; le sus de la tête est couvert de neuf ndes écailles disposées sur quatre gs. (A. R.)

VIPÉRINE. REPT. OPH. Espèce du re Couleuvre. *V.* ce mot. (B.)

VIPÉRINE. *Echium*. BOT. PHAN. re de la famille des Borraginées le la Pentandrie Monogynie, L., ant les caractères suivans : calice sistant, à cinq divisions profon, droites et subulées; corolle irréière, presque infundibuliforme; ube court, élargi à la partie suieure; le limbe oblique, divisé en q lobes inégaux; l'orifice nu et ert; cinq étamines à filets subu, irréguliers, inclinés, souvent s longs que la corolle; ovaire quaobé, au centre duquel s'élève un e de la longueur des étamines miné par un stigmate bifide; quaakènes arrondis, obliquement minés, renfermés dans le calice ci. Ce genre est un des plus natude la famille, et des plus faciles istinguer; mais les espèces euronnes se nuancent entre elles de nière à offrir beaucoup d'ambité. Nous citerons sous ce rapports *Echium violaceum* et *plantagim*, jolies espèces de nos départeis méridionaux.

On compte aujourd'hui un nomtrès-considérable de Vipérines croissent en Europe, princiement dans la région méditerranne, en Egypte, en Orient, dans îles Canaries, au cap de Bonnerance, et aux environs de Buénos-Ayres. Parmi les Vipérines exotiques, nous citerons les *E. giganteum* et *candicans*, qui sont des Arbustes originaires des Canaries, et que l'on cultive dans les serres d'orangerie de quelques jardins d'Europe. Ces Arbustes ont un port très-élégant; leur tige s'élève à quelques pieds, et se divise en rameaux blanchâtres garnis de feuilles éparses, sessiles, fort longues, velues et soyeuses. Leurs fleurs sont belles, blanchâtres ou bleuâtres, disposées en beaux épis pyramidaux.

Le type du genre est la Vipérine commune, *Echium vulgare*, L., Plante herbacée fort répandue dans les lieux incultes de toute l'Europe. Ses tiges sont droites et terminées par de superbes épis de rameaux formés de fleurs bleues, quelquefois couleur de chair. Cette Plante est hérissée de poils rudes, ce qui pourtant ne nuit pas à son élégance; nous pouvons en dire autant de quelques-autres espèces (*E. asperrimum* et *E. grandiflorum*) dont l'aspect est aussi fort agréable. (G..N.)

VIPION. *Vipio*. INS. Genre établi par Latreille aux dépens des Ichneumons. *V.* ce mot. (AUD.)

* VIRAYA. BOT. PHAN. Gaudichaud (Voyage de l'Uranie, partie botanique, p. 466) a établi sous ce nom un genre de la famille des Synanthérées, tribu des Inulées, auquel il a imposé les caractères suivans : involucre hémisphérique, à plusieurs folioles imbriquées, scarieuses, les extérieures oblongues, blanchâtres, atténuées à la base, les intérieures plus longues, linéaires-spatulées, d'un jaune brun; réceptacle garni de papilles; calathide composée de fleurs hermaphrodites, à corolle tubuleuse; étamines dont les filets sont cohérens par la base?; fruits oblongs, atténués en bec au sommet; aigrette composée de poils hispidules légèrement soudés par la base. Ce genre a été dédié au docteur Virey, dont le nom a été légèrement altéré, probablement par erreur typographique.

Il existe un autre genre du nom de *Vireya*, établi par Blume; mais nous ne pouvons décider en ce moment la question d'antériorité, car l'ouvrage du savant hollandais n'a été connu en Europe que long-temps après sa publication, et bien certainement il ne l'était pas de Gaudichaud. *V.* VIREYA. Quoiqu'il en soit, le *Viraya Podolepis*, Gaud., *loc. cit.*, tab. 89, est une Plante herbacée, dressée, à feuilles éparses, linéaires, très-entières, tomenteuses, et à fleurs en corymbes terminaux. Cette Plante croît à la baie des Chiens-Marins dans la Nouvelle-Hollande. (G..N.)

VIREA. BOT. PHAN. Sous ce nom générique, Adanson a séparé le *Leontodon hastile*, L., qui ne diffère pas assez des autres *Leontodon* pour que le genre d'Adanson soit adopté. (G..N.)

VIRECTA. BOT. PHAN. Linné fils a établi sous ce nom un genre dans la famille des Rubiacées, pour le *Rondeletia biflora*, auquel il attribue à tort une capsule à une seule loge. Dans notre Mémoire sur les Rubiacées, nous avons réuni de nouveau ce genre aux *Rondeletia*. (A. R.)

VIRÉON. *Vireo*. OIS. Genre créé par Vieillot et qui aurait pour type le *Tanagra silens* de Gmelin. (LESS.)

VIREYA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ericinées établi par Blume (*Bijdr. Flor. ned. Ind.*, p. 854), qui l'a ainsi caractérisé : calice petit, à cinq dents peu prononcées; corolle presque campanulée ou infundibuliforme, régulière, à cinq lobes, adnée au disque calicinal. Étamines, au nombre de dix, insérées sur le disque calicinal, à filets alternativement plus courts, à anthères oblongues, nues, s'ouvrant par un double port; ovaire supère, surmonté d'un style filiforme, et d'un stigmate capité à cinq sillons; capsule en forme de silique, à cinq angles, à cinq loges et à cinq valves; réceptacle columnaire, quinquélobé; graines nombreuses, terminées aux deux bouts par une aile sétiforme. D'après une note manuscrite que l'auteur a mise sur un exemplaire que nous avons sous les yeux, le genre en question ne différerait peut être pas suffisamment des genres *Rhododendron* et *Azalea*; et comme il y a un autre genre *Vireya* ou *Viraya*, établi à peu près dans le même temps par Gaudichaud, le nom devra rester à celui-ci. Blume avait établi son genre sur cinq espèces des montagnes de Java et de Célèbes. Ce sont des Arbrisseaux, pour la plupart parasites, à feuilles éparses (les supérieures quelquefois verticillées), très-entières, coriacées, ponctuées-écailleuses en dessous, à fleurs fasciculées, terminales; les unes ayant la corolle presque campanulée, les autres l'ayant infundibuliforme. (G..N.)

VIRGARIA. BOT. CRYPT. (*Mucédinées*.) Ce genre est si voisin des *Botrytis*, qu'il ne mérite pas d'en être distingué; aussi est-il confondu avec lui par Link, Persoon et Fries. Nées, qui l'a établi, le caractérise ainsi : filamens droits, rameux, à rameaux dressés et plusieurs fois divisés; sporules globuleuses, éparses ou réunies vers les extrémités. On n'en connaît qu'une espèce, le *Virgaria nigra* ou *Botrytis nigra*, qui croît communément sur les branches et les herbes mortes, sur lesquelles il forme des touffes étendues et serrées, noires, et d'un aspect velouté. (AD B.)

VIRGILIA. BOT. PHAN. L'Héritier avait donné le nom du chantre des Géorgiques à un genre de la famille des Synanthérées, qui a été généralement admis sous celui de *Galardia* ou *Gaillardia*. *V.* ce mot. Le même nom de *Virgilia* fut imposé par Lamarck à un genre de la famille des Légumineuses, tribu des Sophorées, et qui offre les caractères suivans : calice à cinq dents, presque bilabié; corolle papilionacée, dont les pétales sont presque égaux, l'étendard ayant les côtés non réfléchis; dix étamines libres; stigmate obtus, imberbe; gousse comprimée, oblongue, bi-

vo et polysperme. Le type de ce re est le *Virgilia capensis*, Lamk., istr., tab. 326; *Bot. Magaz.*, tab. o, qui a reçu une foule d'autres ns. C'est le *Sophora capensis* de mann, le *Sophora oroboides* de gius; l'*Hypocalyptus capensis* de unberg, le *Podalyria capensis* ndrews, etc. Cet Arbrisseau est élevé, à feuilles imparipinnées, fleurs rougeâtres disposées en ppes simples, axillaires. Il croît cap de Bonne-Espérance. Une es- e voisine de la précédente est arquable par ses fleurs d'un u jaune doré, ce qui lui a fait ner le nom de *Virgilia aurea*. éritier (*Stirp. nov.*, tab. 75) l'a fi- ée sous celui de *Robinia subde- dra*, et elle a été placée par lldenow dans le genre *Podalyria*. in, nous citerons parmi les autres èces le *Virgilia lutea*, Michx. fils br. de l'Amér., 3, p. 266, tab. 3), Arbre originaire de l'Amérique ttentrionale, et que l'on cultive ntenant en Europe pour la déco- on des parcs et des jardins pitto- ques. Il s'élève à plus de quarante ls sur un tronc qui a environ un l de diamètre. Son bois est tendre, n grain fin, ayant le cœur jaune, ceptible de donner une belle tein- e. Ses feuilles sont imparipinnées, lioles au nombre de neuf à onze, sque rondes, très-entières. Les rs sont jaunâtres, disposées en ppes pendantes. (G..N.)

VIRGULAIRE. *Virgularia*. YP. Genre de Polypiers nageurs, ot pour caractères : corps libre, aire ou filiforme, très-long, en- é en partie de pinnules embras- es et polypifères, et contenant un presque pierreux; pinnules nom- ises, petites, distiques, trans- es, arquées, embrassant ou en- ant le rachis, à bord supérieur pifère. Les espèces de ce genre rent des Pennatules par leur ct et leurs habitudes; elles sont plus allongées que celles-ci; leur s est proportionnellement beaucoup plus grêle; leurs pinnules polypifères sont fort petites, transverses, embrassant ou entourant la tige, de sorte qu'elles ressemblent plus à une verge ou à une petite baguette qu'à une plume. Les Pennatules flottent vaguement dans les eaux; les Virgulaires s'enfoncent en partie dans le sable ou dans la vase; la partie de leur tige, couverte de Polypes, est seule dans l'eau. On en compte trois espèces : les *Virgularia mirabilis*, *juncea* et *australis*.

(E. D..L.)

VIRGULARIA. BOT. PHAN. Ruiz et Pavon (*Syst. Flor. Peruv.*, p. 161) ont établi sous ce nom un genre qui appartient à la Didynamie Angiospermie, L., et lui ont imposé les caractères essentiels suivans : calice persistant, campanulé, presque bilabié; corolle irrégulière, dont le tube est un peu courbé, renflé à l'orifice, le limbe à cinq lobes arrondis, inégaux; quatre étamines didynames, à anthères sagittées; un style portant un stigmate bifide, la division supérieure engaînant l'inférieure; capsule à deux loges, renfermant des graines nombreuses. Ce genre se composait primitivement de deux Arbrisseaux du Pérou (*Virgularia lanceolata* et *V. revoluta*), dont les rameaux nombreux et effilés portent des feuilles opposées, lancéolées ou obtuses, planes ou roulées sur leurs bords. Dans le troisième volume de ses *Nova Genera et Species Plant. Brasiliæ*, Martius a fait connaître, par d'excellentes descriptions et de belles figures, trois espèces nouvelles de *Virgularia* sous les noms de *Virgularia campestris*, *montana* et *alpestris*. Il a de plus indiqué, comme faisant partie du même genre, l'*Esterhazia splendida* de Mikan (*Delect. Flor. Bras.*, tab. 5). Le genre *Virgularia* appartient à la famille des Gesnériées, et a les plus grandes affinités avec le genre *Gesneria* lui-même, tellement que certaines espèces de *Virgularia* ont été décrites sous le nom générique de *Gesneria* par Chamisso et Schlectendal. Les espèces fi-

gurées par Martius sont de charmans petits Arbrisseaux, à petites feuilles linéaires, et à belles fleurs roses ou couleur de chair, maculées de pourpre. Ces Plantes croissent dans le Brésil entre le 21e et le 15e degré de latitude australe. On les rencontre dans les lieux humides, inondés, sablonneux ou tourbeux; quelques espèces se plaisent dans les montagnes à environ trois mille pieds d'élévation. (C..N.)

VIRGULINE. *Virgulina.* MOLL. D'Orbigny a proposé ce genre dans son Travail général sur les Céphalopodes foraminifères; il fait partie de la famille des Enallostègues, et il se place entre les genres Polymorphine et Sphéroïdine, assez éloigné de cette manière des Textulaires, avec lesquels il a infiniment de rapports. On peut dire que les Virgulines ne diffèrent des Textulaires que par la forme de l'ouverture. Comme dans ce genre, les Virgulines sont formées de loges alternantes, obliques, dont la superposition et l'alternance donnent à la coquille l'apparence d'être couverte d'écailles; les loges sont alternantes sur deux axes, et la dernière, un peu pointue au sommet, est percée d'une ouverture latérale et ventrale qui a tout-à-fait la forme d'une virgule, dont la grosse extrémité est au sommet de la loge; cette ouverture est longitudinale. Les caractères de ce genre sont exprimés de la manière suivante : coquille allongée, droite, conico-subcylindrique, apointie à ses extrémités; toutes les loges alternantes, la dernière ayant une ouverture virgulaire longitudinale et latérale à sa partie supérieure. Le genre Virguline ne contient encore qu'une seule espèce fossile que D'Orbigny a nommée VIRGULINE ÉCAILLEUSE, *Virgulina squammosa*, D'Orb., Mém. sur les Céphal., Ann. des Sc. nat. T. VII, p. 267; *ibid.*, Modèles de Céphal., 3e livr., n. 64. Coquille extrêmement petite que l'on trouve aux environs de Sienne. (D..H.)

* VIRGULINE. *Virgulina.* MICR. Genre de la famille des Cercariées dans l'ordre des Gymnodés, dont nous avons proposé l'établissement dans notre Tableau des Microscopiques du présent Dictionnaire antérieurement à l'emploi que D'Orbigny fit de ce nom, et dont les caractères sont : corps obrond, membraneux, aminci par sa partie postérieure en une très-petite queue fléchie en virgule sur l'un des côtés de l'Animal qui est très-comprimé. Parmi les cinq ou six espèces qui rentrent dans ce genre, la VIRGULINE PLEURONECTE, *Virgulina Pleuronectes*, N. (*V.* planch. de ce Dict., Microsc., A, fig. 53), est la plus grande; c'est un *Cercaria* de Müller, représenté dans sa pl. 19, fig. de 19 à 21. Le *Virgulina brevicauda*, N. (*V.* planch. de ce Dict., Microsc., fig. 54), est la petite; c'est le *Cercaria* représenté par Müller, tab. 20, fig. 2. On les trouve l'une et l'autre dans l'eau des marais, surtout quand elle a été longtemps gardée dans des vases. (B.)

VIROLA. BOT. PHAN. (Aublet.) *V.* MUSCADIER.

VIRSOIDE. BOT. CRYPT. (Donati.) *V.* FUCUS.

VIRSON. BOT. CRYPT. (Adanson.) *V.* FUCUS.

VIS. *Terebra.* MOLL. Il s'en faut bien que le genre Vis, établi par Adanson, soit naturel comme quelques personnes l'ont cru. Des cinq Coquilles qui s'y trouvent, deux seulement appartiennent au genre Vis tel que Lamarck l'a circonscrit : le Miran et le Rafel sont des Buccins, et le Nifat est un Fuseau; l'Arvan et le Faval sont les seules espèces d'Adanson que l'on puisse conserver. Cette confusion a été cause d'un double emploi fait par Blainville, dans son Traité de Malacologie, comme nous le verrons bientôt. Le genre Vis d'Adanson ne fut pas adopté par Linné, qui le confondit dans son grand genre Buccin. Bruguière rectifia le genre

cin de Linné, en séparant les Vis, il eut le tort de trop en séparer r le mettre à côté des Cérites. Lamarck remit ce genre à la place qu'il ait occuper, en l'admettant, dans Système des Animaux sans vertres, à côté des Eburnes et des Buccs. Ces rapports étaient trop justent sentis pour n'être pas adop; aussi le furent-ils généralement. vier cependant fut un des auteurs s'en éloigna le plus par les moditions qu'il y apporta pour se rapcher de Bruguière. Le genre Vis, s sa Méthode, est au nombre des s-genres des Buccins; mais il est cé le dernier, après les Pourpres es Casques, de manière à se trouà côté des Cérites, qui forment le re qui suit immédiatement. L'argement de Lamarck, qui place Cérites parmi les Coquilles canalées, et les Vis parmi les échanes à la base, nous semble préfé le à celui de Cuvier. Il l'est bien tainement à celui de Férussac, , par une fausse appréciation des actères de ce genre, le met au mencement de la famille des Vos, à côté des Mitres; et, comme e famille, dans son système, est cédée de celle des Enroulées, il suit que les Vis sont entre les ières et les Mitres. Il suffit d'exer ces rapports pour que l'on soit suadé que personne ne les a adop-

Nous avons dit au commencent de cet article que la composi du genre Vis d'Adanson avait cause d'erreurs, dont une surtout t être relevée, puisqu'elle a été se d'un double emploi de la part n zoologiste distingué, et dont les rages justement estimés sont deus classiques. Blainville, en effet, s son Traité de Malacologie, npé par la description du Miran danson, qui est un véritable Bucdécrit sans opercule, a cru néaire de faire de cette Coquille le e du genre Vis de Lamarck, et de r un genre Alêne (*Subulæ*), pour es les espèces allongées qui sont ies d'un opercule. On conçoit parfaitement bien que, sans cette indication, il était tout simple de faire comme Lamarck, de rejeter le Miran du genre Vis, et de le mettre dans les Buccins, et dès-lors l'établissement d'un genre nouveau devenait inutile. Blainville a reconnu la justesse de notre observation, et, dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, il a rétabli le genre Vis tel que Lamarck et Bruguière l'avaient conçu. Pendant long-temps on crut connaître l'Animal du genre Vis dans le Miran d'Adanson. Ce que nous venons de dire peut convaincre qu'on ne le connaissait pas, puisque le Miran est un Buccin. Blainville fut le premier qui donna des détails sur l'Animal d'une Vis véritable, et c'est ainsi qu'il le caractérise au genre Alêne du Traité de Malacologie, genre qui est le même que le genre Vis, comme nous devons nous en souvenir. Caractères génériques : Animal spiral, très-élevé; le pied très-court, rond; la tête portant deux tentacules très-petits, triangulaires, ayant les yeux au sommet; une longue trompe labiale sans crochets, au fond de laquelle est la bouche également inerme. Coquille allongée, turriculée, très-pointue au sommet; ouverture ovalaire, longitudinale, plusieurs fois plus courte que la spire, échancrée à la base; base de la columelle torse ou oblique; opercule petit, corné, subtrapézoïde, à élémens squammeux; nucléus submédian. Les coquilles du genre Vis sont toutes allongées, turriculées, très-pointues; les tours sont nombreux, serrés, aplatis, jamais convexes, à suture superficielle, presque toujours simple; l'ouverture est petite, pointue au sommet, plus élargie à la base, où elle est profondément échancrée à la manière des Buccins; la columelle est droite, sans plis, tronquée obliquement ou tordue à la base; elle est souvent bordée par le bord gauche qui est saillant, quelquefois elle est oblique dans toute sa longueur, ce qui rend l'ouverture plus évasée à la base.

Parmi les espèces placées dans les

Vis par Lamarck, il en est une que nous n'admettons pas dans ce genre, c'est la Vis buccinée, *Terebra vittata*, qui est un véritable Bucein. Lamarck ne compte que vingt-quatre espèces de Vis vivantes de toutes les mers; mais il y en a certainement plus de quarante, et au moins vingt-cinq fossiles, dont plusieurs sont les analogues d'espèces vivantes. Nous allons indiquer quelques espèces pour servir d'exemple au genre:

Vis tachetée, *Terebra maculata*, Lamk., Anim. sans vert. T. vii, p. 283, n. 1; *Buccinum maculatum*, L., Gmel., p. 3499, n. 130; Lister, Conch., tab. 846, fig. 74; Rumph., Mus., tab. 30, fig. a; Favan., Conch., pl. 39, fig. a; Knorr, Verg., 3, tab. 23, fig. 2 et 6, tab. 19, fig. 6; Martini, Conch. T. iv, tab. 153, fig. 1440; Encycl., pl. 402, fig. 1, a, b. Cette Coquille est la plus grande du genre; elle est blanche, avec des rangées de taches brunes. Elle est des mers du Sud et de l'Inde.

Vis crénelée, *Terebra crenulata*, Lamk., *loc. cit.*, n. 3; *Buccinum crenulatum*, L., Gmel., p. 3500, n. 132; Lister, Conch., tab. 846, fig. 75; Rumph., Mus., tab. 30, fig. e; Knorr, Verg., 1, tab. 8, fig. 7; Favan., Conch., pl. 40, fig. a 1; Martini, Conch. T. iv, tab. 154, fig. 1445; Encycl., pl. 402, fig. 3, a, b. Coquille subulée, à tours nombreux et crénelés à leur partie supérieure Elle vit dans l'Océan Indien. (D..H.)

VIS A CARACTÈRES. MOLL. *V.* Alène.

VISCACHE. MAM. Nom de pays d'un Rongeur de l'Amérique du Sud, très-remarquable à plusieurs égards, et devant former un genre nouveau. Ce genre, dans lequel doit rentrer le Chinchilla, sera décrit au Supplément. (IS.G. ST.-H.)

VISCAGO. BOT. PHAN. Ce nom, ainsi que celui de *Viscaria*, était appliqué par Césalpin, Camérarius, et d'autres vieux auteurs, à quelques espèces de Caryophyllées à tiges visqueuses, qui rentrent dans les genres *Silene* et *Lychnis*. Mœnch et Haller ont reproduit ce nom générique pour certains *Silene* et *Cucubalus*. (C..N.)

* VISCARIA. BOT. PHAN. Ce nom, employé par les anciens pour désigner une espèce de Lychnide que l'on cultive pour l'ornement dans les jardins, n'est plus admis que comme spécifique ou comme nom de section du genre *Lychnis*. (G..N.)

VISCOIDES. BOT. PHAN. (Plumier.) Syn. de *Psychotria*. (A. R.)

VISCUM. BOT. PHAN. *V.* Gui.

VISELA. MAM. La Marte est désignée sous ce nom dans les anciens auteurs. (IS. G. ST.-H.)

VISEN. MAM. Ancien nom germain de l'Aurochs, d'où est dérivé le mot Bison. (IS. G. ST.-H.)

* VISION. Le sens de la vue ou la faculté de percevoir, par l'intermédiaire de la lumière, les objets placés à distance, ne paraît exister que chez les Animaux pourvus d'un appareil spécial destiné à cet usage et appelé Œil (*V.* ce mot); mais le pouvoir de distinguer la clarté de l'obscurité existe même chez des êtres qui n'ont aucun organe de cette nature, tels que les Hydres, les Actinies, etc. L'impression de la lumière, de même que toutes les autres sensations externes, est d'abord reçue par tous les points de la surface tégumentaire du corps; elle n'est alors que très-incomplète, mais bientôt on voit cette faculté se localiser et devenir en même temps plus exquise; enfin les instrumens qui sont adaptés à cet usage acquièrent une structure de plus en plus compliquée, et à mesure que la division du travail augmente, le résultat obtenu se perfectionne. Les diverses parties qui constituent essentiellement l'appareil visuel ont pour usage de livrer passage aux rayons lumineux, d'en modifier la marche et d'en isoler un certain nombre, pour les faire tomber sur le nerf destiné à les percevoir; aussi les yeux ne sont-ils que des instru-

ns d'optique. Nous en avons déjà t connaître la structure; et pour ıs de détails sur la théorie de la sion ou les fonctions de diverses rties de l'appareil ophtalmique, us renverrons aux ouvrages spéux de Physiologie et de Physique. (H.-M. E.)

VISMEA. BOT. PHAN. (Kunth.) ır Vismia. *V.* ce mot. (G..N.)

VISMIA. BOT. PHAN. Et non *Vis-a*. Genre de la famille des Hypéinées et de la Polyadelphie Pentanie, L., offrant les caractères suins : calice persistant à cinq divins à peu près égales; cinq pétales ernes avec les divisions du calice, linairement velues à la surface inne; étamines nombreuses, soues par leurs filets en cinq faisceaux posés aux pétales; cinq glandes alnes avec les faisceaux d'étamines; aire surmonté de cinq styles et ıronné par des stigmates peltés; ie membraneuse, ovale, à cinq los polyspermes. Ce genre renferme ıs de quinze espèces dont quelles-unes étaient placées dans les *ypericum* par Lamarck. Les *Hyricum guianense* et *sessilifolium* Aublet, ainsi que l'*H. cayennense* Linné, rentrent aussi dans ce ıre. Les autres espèces ont été détes par Ruiz et Pavon, Kunth, rsoon et Choisy. Toutes sont oriıaires de l'Amérique méridionale, l'exception du *Vismia guineensis* i croît en Guinée et à Sierraone. Les *Vismia* sont des Arbrisıux ou des Arbres à suc gommoıineux, à rameaux quadrangulai, munis de feuilles le plus souvent ıvertes d'un duvet roussâtre, rareıt ponctuées, glanduleuses; leurs ırs sont disposées en panicules ternales. (G..N.)

* VISMIÉES. *Vismieæ*. BOT. PHAN. oisy a ainsi nommé la première bu de la famille des Hypéricinées i renferme les genres *Haronga* de Petit-Thouars et *Vismia* de Vanli. *V.* ces mots. (G..N.)

VISNAGE. *Visnaga*. BOT. PHAN. Espèce du genre Ammi. *V.* ce mot. (B.)

VISNEA. BOT. PHAN. *V.* MOCANÈRE.

VISON. MAM. Espèce du genre Marte. *V.* ce mot. (B.)

VISQUEUSE ou VISQUEUX. REPT. OPH. et POIS. Espèce du genre Cœcilie et la Mixine. (B.)

VITELLARIA. BOT. PHAN. Genre établi par Gaertner fils (*Carpol.*, pag. 151, tab. 205, fol. 1) pour un fruit qui provient d'une Plante de la famille des Sapotées et que Poiret dit être son *Chrysophyllum macrophyllum*. Il paraît que ce genre a été anciennement constitué en manuscrit par L.-C. Richard. Ce fruit est une baie renfermant des noyaux uniloculaires, monospermes, revêtus intérieurement d'une membrane vasculaire. La graine n'a point d'albumen: son embryon est droit, à cotylédons largement plissés, soudés entre eux jusqu'à la moitié; à radicule petite et saillante. La description que Gaertner ajoute aux caractères essentiels ne suffit pas pour que l'admission du genre soit définitive. (G..N.)

VITELLUS. ZOOL. On nomme ainsi le jaune de l'œuf. (A. R.)

* VITELLUS. BOT. PHAN. Gaertner donnait ce nom à toute partie très-renflée de l'embryon, qu'il considérait comme accessoire à cet organe. Mais les observations du professeur Richard, consignées dans ses Mémoires sur les embryons endorhizes et dans son Analyse du fruit, ont prouvé que Gaertner avait donné ce nom tantôt à des radicules très-volumineuses, tantôt à un corps cotylédonaire très-développé. (A. R.)

VITEX ou GATTILIER. BOT. PHAN. Ce genre, de la Didynamie Angiospermie, L., avait donné son nom à une famille de Dicotylédones monopétales (les Gattiliers, *Vitices* de Jussieu), mais qui est plus connue maintenant sous la dénomination de Verbénacées. Tous les bota-

nistes, depuis Tournefort, ont admis ce genre, et l'ont ainsi caractérisé : calice court, à cinq dents; corolle dont le tube est grêle et allongé, le limbe plan, à cinq ou six lobes inégaux et comme disposés en deux lèvres; stigmate bifide; le fruit est une sorte de drupe molle contenant un osselet quadriloculaire et tétrasperme. Les Plantes de ce genre sont des Arbrisseaux à feuilles le plus souvent digitées, rarement simples, ternées ou pinnées. Leurs fleurs sont disposées en panicules verticillées, souvent terminales et portées ordinairement sur des pédoncules triflores. On en a décrit plus de vingt espèces qui croissent dans les contrées chaudes du globe; une seule que nous allons mentionner se trouve dans l'Europe méridionale.

Le Gattilier Agneau-Chaste, *Vitex Agnus-Castus*, L., est un Arbrisseau de la hauteur d'un mètre et demi, parvenant jusqu'à six en Morée, selon Bory de Saint-Vincent, qui se divise au sommet en plusieurs rameaux faibles, plians et blanchâtres. Il a des feuilles pétiolées, opposées et digitées, vertes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous. Les fleurs, disposées en épis verticillés, d'une couleur violette, purpurines ou blanches, font un très-joli effet. Cet Arbrisseau se trouve le long des torrens, même lorsqu'ils sont très-secs et aux lieux brûlans, et toutes ses parties répandent une odeur forte qui dénote des propriétés fortement excitantes, bien loin d'éteindre les désirs amoureux, comme son nom d'*Agnus-Castus* lui avait été symboliquement imposé par les anciens.

On cultive encore dans les jardins de botanique, sous le nom de *Vitex incisa*, Lamk., une espèce tellement voisine de la précédente, que plusieurs auteurs ne la regardent que comme une simple variété, quoiqu'elle en diffère assez par le feuillage. On la dit originaire de la Chine. La facilité avec laquelle ces deux Plantes se cultivent, puisqu'elles n'exigent aucun terrain particulier, et qu'elles demandent seulement de l'ombre et de l'humidité, devrait les faire un peu plus rechercher comme Plante d'ornement dans les bosquets des jardins pittoresques. (G..N.)

VITICES. BOT. PHAN. *V.* Verbénacées.

VITIS. BOT. PHAN. *V.* Vigne.

VITMANNIA. BOT. PHAN. Deux genres différens ont reçu ce nom, mais tous les deux avaient été précédemment établis. Le *Vitmannia* de Vahl est synonyme du *Samadera* de Gaertner ou *Niota* de Lamarck. *V.* ce dernier mot. Le *Vitmannia* de Turner est le même que l'*Oxybaphus* de L'Héritier. (G..N.)

VITREC. OIS. Syn. vulgaire du Traquet Motteux. *V.* Traquet. (DR..Z.)

VITRE CHINOISE. MOLL. Nom vulgaire et marchand du *Placuna Placenta*. *V.* Placune. (B.)

VITRINE. *Vitrina*. MOLL. Ce genre, dont la nécessité fut sentie par Draparnaud avant tout autre, fut nommé Hélico-Limace par Férussac, et Vitrine par son prédécesseur; le grand travail de Draparnaud sur les Coquilles de France ayant été beaucoup plus répandu que le Mémoire de Férussac, le nom de Vitrine prévalut et fut généralement conservé dans les méthodes. La Coquille qui servit de type à ce genre était connue de Geoffroy qui lui avait donné le nom de Transparente, et la plaçait parmi les Hélices. Müller aussi la signala au nombre des Hélices; elle n'a pourtant pas tous les caractères de ce genre, et l'Animal surtout en diffère, présentant des caractères qui le rendent intermédiaire entre les Limaces et les Hélices. Quoique l'ouvrage de Draparnaud ait paru une année avant celui de Lamarck, celui-ci néanmoins, dans son Système des Animaux sans vertèbres, ne mentionna pas le genre Vitrine. De Roissy, au contraire, l'adopta dans le Buffon de Sonnini et le

a à la suite des Hélices. Cet ar-
gement eût été très-convenable
avait fait suivre les Limaces im-
liatement après, au lieu des Jan-
nes qui s'y trouvent; on ne peut
effet trouver des rapports natu-
; entre ces deux genres. Lamarck
ns sa Philosophie zoologique éta-
t des rapports très-naturels entre
genres de la famille des Lima-
ns, dans laquelle le genre Vitrine
voit entre les Parmacelles et les
stacelles; dès ce moment il ne
ta plus d'hésitation possible sur la
ce que devaient occuper les Vitri-
s dans la série des Mollusques. For-
nt un des chaînons qui lient les
naces aux Hélices, il était indis-
osable qu'elles fussent mises entre
genres, et c'est là que nous les re-
uvons dans toutes les Méthodes
i ont paru depuis. Blainville qui,
ns son Traité de Malacologie, a fait
s familles des Limaciens et des Co-
nacés de Lamarck une seule fa-
lle, l'a partagée en deux sections,
qui ne l'a pas empêché d'établir
e liaison continue entre tous les
nres; les Vitrines qui, comme nous
vons vu, forment une de ces liai-
ns, sont entre les Hélices et les
estacelles. Obligés comme nous le
mmes de nous renfermer pour les
ticles de ce Dictionnaire dans des
nites fort étroites, nous ne pouvons
nner des détails anatomiques sur
genre, et nous renvoyons aux ou-
ages spéciaux; les caractères géné-
ques suivans donneront d'ailleurs
e idée suffisante du genre. Animal
stéropode, limaciforme, portant
r le dos une coquille trop petite
our le contenir en entier; la tête
unie de quatre tentacules courts
ont les deux supérieurs plus allon-
és sont oculés au sommet; la partie
térieure du manteau élargie en
ouclier, avancée jusqu'aux tenta-
les et pourvue à droite d'un appen-
ice spatuliforme trilobé, qui peut
couvrir la plus grande partie de la
oquille; un lobe spatuliforme à la
rtie postérieure du manteau; ori-
ce respiratoire à droite sur le collier
ou manteau. Coquille petite, mince, déprimée, terminée supérieurement par une spire courte, ayant le dernier tour très-grand. Ouverture grande, arrondie, ovale, à bord gauche arqué, légèrement fléchi en dedans. L'Animal de la Vitrine ressemble beaucoup à une petite limace qui porterait une petite coquille sur le dos; la partie antérieure de son corps se contracte et disparaît en partie sous le collier, mais l'Animal ne peut jamais rentrer en entier dans sa coquille. Ce qui le rend remarquable, c'est la disposition du manteau que l'on nomme aussi le collier dans les Hélices; ce manteau se prolonge en dehors en deux appendices principaux, un antérieur lobé et un postérieur; ces appendices se renversent sur la coquille et la polissent constamment; les coquilles de ce genre sont encore peu nombreuses, elles sont petites, minces, fragiles, verdâtres, déprimées, formées d'un tour et demi à trois, selon les espèces; l'ouverture est très-ample, ovale, et la columelle à peine formée n'est représentée que par un filet très-mince. Si les observations de Quoy et Gaimard se confirment, comme cela paraît probable, l'*Helix citrina*, grande et belle coquille, viendrait se ranger dans les Vitrines et en augmenterait le nombre. Férussac, dans son grand ouvrage sur les Mollusques terrestres et fluviatiles, indique dix espèces au nombre desquelles il y en a une qu'il regarde comme douteuse. Nous citerons seulement la suivante qui est la plus répandue dans les collections.

Vitrine transparente, *Vitrina pellucida*, Drap., Moll. terr. et fluv. de France, pl. 8, fig. 34 à 37; la Transparente, Geoffroy, Trait. des Coq. des Moll. de Paris, pag. 38, pl. 2; *Helix pellucida*, Müller, Verm., vol. alt., pag. 15, n° 215; Lamk., Anim. sans vert. T. VI, 2e partie, pag. 55, n° 1; Férussac, Hist. nat. des Moll. terr. et fluv., pl. 9, fig. b. Petite Coquille transparente comme du verre, très-mince, très-fragile, verdâtre. Elle se trouve

en France dans les lieux humides, au bord des étangs ou des ruisseaux; elle a à peine deux lignes de diamètre. (D..H.)

VITRIOL. MIN. Ancien nom des Sulfates.

VITRIOL BLANC, synonyme de Sulfate de Zinc.

VITRIOL BLEU, synonyme de Sulfate de Cuivre.

VITRIOL VERT, synonyme de Sulfate de Fer. (A. R.)

VITTARIA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Les Fougères qui constituent ce genre et qui ont été séparées des *Pteris* par Smith sont très-remarquables par leur forme; leurs feuilles sont toujours simples, très-allongées, linéaires; elles varient par leur longueur qui est quelquefois de plusieurs pieds, tandis que leur largeur dépasse rarement quelques lignes; elles croissent en général sur les Arbres et leurs feuilles sont presque toujours pendantes; ces feuilles sont ordinairement assez épaisses, opaques et traversées par une nervure moyenne. Les capsules sont disposées en deux lignes continues entre cette nervure et le bord de la feuille, quelquefois très-près de ce bord; elles sont reconvertes par un double tégument membraneux dont l'un s'ouvre en dehors et l'autre en dedans. Toutes les espèces de ce genre croissent dans les pays chauds; on en connaît dix à douze qui par suite même de la simplicité de leur forme ne diffèrent que peu les unes des autres. (AD. B.)

VIUDITA. MAM. C'est-à-dire *Petite Veuve.* Les Espagnols établis dans l'Amérique du Sud ont donné ce nom à une espèce de Sagoin. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

VIUDITA. OIS. Espèce du genre Canard. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VIVACES. BOT. PHAN. Ce sont les Plantes qui vivent pendant plusieurs années. Les Plantes Vivaces peuvent ne l'être que par leurs racines, les tiges mourant chaque année; elles peuvent l'être à la fois par leurs racines et leurs tiges. (A. R.)

VIVANET. POIS. Espèce de Bodian des Antilles. *V.* BODIAN. (B.)

VIVE. *Trachinus.* POIS. Genre de la famille des Percoïdes dans l'ordre des Acanthoptérygiens, dont les jugulaires sont placées en avant des pectorales et soutenues par six rayons au moins. Le corps y est allongé et comprimé, ainsi que la tête où les yeux sont rapprochés en dessus comme pour former un passage aux Uranoscopes. Il y a une forte épine à l'opercule et deux petites devant chacun des yeux; l'anale unique est longue et opposée vis-à-vis la seconde dorsale qui est à peu près de même forme; la première dorsale est courte, arrondie, rétractile et soutenue par six rayons épineux très-aigus et qui passent pour venimeux, parce que l'Animal sait blesser cruellement en les redressant brusquement. L'anus est situé près de la poitrine; les écailles sont petites; la branchiostège a six rayons. L'espèce la plus commune est le *Trachinus Draco*, L., Encycl. Méth., pl. 28, fig. 98, dont on connaît plusieurs variétés. Ce Poisson, qui a de six pouces à un pied de long, est commun sur nos côtes où on le pêche souvent à la seine. Il est peu estimé ou du moins se voit peu dans nos marchés, quoique sa chair soit excellente. Très-agile, il saute aisément des filets quand il arrive au rivage, s'enterre à l'instant dans le sable, et pour peu qu'on le touche sans précaution, il redresse les rayons de sa première dorsale qui est noire et blesse avec une sorte de fureur. C'est de la crainte qu'inspire sa piqûre que les anciens l'avaient appelé Dragon de mer. D. 6-24, P. 14, V. 6, A. 25, C. 17. (B.)

VIVELLE. POIS. (Rondelet.) Syn. de Scie. *V.* ce mot. (B.)

VIVERRA. MAM. Syn. latin de Civette. Linné étendait ce nom à plusieurs Mammifères qui depuis ont été

rés des Civettes, tels que les Coa-
le Kinkajou, etc. (IS. G. ST.-H.)

VIVERRIN. MAM. Espèce du
e Dasyure. *V.* ce mot. (B.)

IVIANA OU MIEUX VIVIANIA.
PHAN. Un genre de la Décan-
Monogynie, L., a été décrit
ce nom par Cavanilles, et cité
s Sprengel (*Syst. Vegetab.*, 2,
. 278 et 381) qui en a ainsi fixé
caractères : calice à cinq sépales ;
lle à cinq pétales ; dix étamines
nes insérées sur des écailles nec-
fères ; trois stigmates ; capsule à
loges. L'espèce a été nommée
iana marifolia et croît près d'A-
lco. Voilà tout ce que nous
s recueilli dans l'ouvrage de
engel qui ne nous apprend pas
s quel ouvrage de Cavanilles il a
le genre *Viviania*. D'après une
du professeur De Candolle in-
e dans le quatrième volume du
dromus, le genre *Viviania* de Ca-
illes est le même que le *Macræa*
Lindley. *V.* ce mot au Supplé-
t.

. Colla de Turin a établi dans les
ales de la Société Linnéenne de
s, mars 1825, un genre *Vivia-*
qui a pour type une Plante con-
des jardiniers sous le nom de
nopsidium nigrum. Ce genre ap-
ient à la famille des Rubiacées
auteur le place à la suite du *Psy-*
ria et avant le *Coffea*, et lui as-
e les caractères essentiels sui-
: calice semi-supère, ayant le
e à cinq ou sept divisions ; co-
hypocratériforme dont le tube
barbu intérieurement ; le limbe
é en cinq à sept lobes ; cinq à
étamines insérées sur le tube ;
e adhérent au calice, couronné
anneau nectarifère ; quatre stig-
s ; drupe monosperme par avor-
nt. L'auteur de ce genre nomme
ania psychotrioides, l'espèce sur
elle il a été fondé. Le nom de *Me-*
sidium nigrum, indiqué comme
nyme, porterait à croire que ce
est le même que l'*Alibertia* de
collaborateur A. Richard (Mém.
de la Soc. d'Hist. nat. de Paris, vol. 5, pag. 234, tab. 21, fig. 1); mais la description du *Viviania* de Colla ne s'accorde aucunement avec celle de l'*Alibertia*. Nous avons reconnu tout récemment la cause de cette synonymie défectueuse. La Plante décrite par Colla provenait du jardin de Cels où Perrottet l'avait nommée, sans mûr examen, *Melanopsidium nigrum*, la croyant identique avec l'espèce qui doit porter ce dernier nom et qu'il avait vue à Cayenne. Cependant le *Viviania psychotrioides* est une toute autre Plante, et Perrottet nous a lui-même confessé son erreur à cet égard.

Enfin, un troisième genre du nom de *Viviana* a été proposé par Rafinesque; mais c'est un double emploi de *Guettarda coccinea*, D. C., ou *Langeria coccinea* de Vahl. (G..N.)

* VIVIANIA. BOT. CRYPT. Ce genre, établi par Raddi, a pour type le *Jungermannia podophylla* de Thunberg. (G..N.)

VIVIANITE. MIN. Fer phosphaté bleu laminaire. *V.* FER. (A. R.)

VIVIPARE. POIS. Espèce de Blennie. *V.* ce mot. (B.)

VIVIPARE A BANDES. MOLL. Nom donné par Geoffroy, dans son excellent petit Traité des Coquilles des environs de Paris, à la Paludine Vivipare. *V.* PALUDINE. (D..H.)

VIVIPARES. ZOOL. BOT. Ce sont particulièrement les Animaux dont les petits naissent sans être enveloppés d'un œuf. On donne, par extension, ce nom aux Végétaux, sur lesquels se forment accidentellement des branches ou de jeunes individus, par le développement des embryons-graines ou des embryons latens. (A. R.)

* VIVORA. REPT. OPH. Qui se prononce *Bibora*. Syn. espagnol de Vipère, *Coluber Berus*, L. (B.)

* VLOUVLOU. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* VOA. BOT. PHAN. Syn. male-

gache de fruit. *V.* Boa bot. phan. (B.)

VOACANGA. bot. phan. Du Petit-Thouars (*Nov. Gener. Madag.*, pag. 10) a établi sous ce nom, d'origine madécasse, un genre de la famille des Apocynées, et de la Pentandrie Monogynie, L., qui est ainsi caractérisé : calice à cinq folioles roulées ; corolle infundibuliforme, ayant le limbe tordu, étalé, à cinq lobes larges; cinq anthères sessiles, sagittées, insérées sur l'entrée du tube de la corolle ; réceptacle charnu ; ovaire double ; style court portant un stigmate pelté; deux grandes baies sphériques renfermant des graines nombreuses éparses dans la pulpe. Le *Voacanga* est un Arbre de Madagascar, à grandes feuilles opposées, à fleurs disposées en panicules et à fruits tachés, tuberculés. (G..N.)

VOACHITS. bot. phan. (Flaccourt.) Fruit d'une espèce de Vigne de Madagascar. (A. R.)

VOA-DOUROU et VOA-FOUTZI. bot. phan. (Flaccourt.) Syn. de *Ravenala madagascariensis*, Sonn., ou *Urania speciosa*, Willd. *V.* Urania. (G..N.)

VOA-LELATS. bot. phan. (Flaccourt.) Même chose qu'Ampali. *V.* Ampa. (B.)

VOANDZEIA. bot. phan. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Césalpinées, offrant les caractères suivans : fleurs polygames ; les hermaphrodites sont stériles, accompagnées de deux bractées, et fleurissent hors de terre ; elles ont un calice campanulé, une corolle papilionacée à ailes horizontales, des étamines diadelphes, un style courbé et velu. Les fleurs femelles fleurissent sous terre et sont fertiles ; elles manquent de pétales et d'étamines ; leur ovaire à deux ovules est surmonté d'un style court et d'un stigmate crochu ; la gousse est charnue, arrondie, et ne renferme qu'une graine. Ce genre a été établi par Du Petit-Thouars sur une Plante de Madagascar, décrite par Flaccourt sous le nom de *Voandzou*. Linné l'avait nommée *Glycine subterranea*, et Burmann *Arachis africana*. C'est une Herbe rampante, à feuilles longuement pétiolées, trifoliolées et glabres. La graine est comestible, comme celle de l'*Arachis hypogæa*, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance. Cette Plante est cultivée à l'île Maurice et en d'autres colonies intertropicales.

Sprengel a inutilement substitué au nom générique celui de *Cryptolobus*. (G..N.)

VOANG-SHIRA. mam. Nom madécasse de la Mangouste Vansire. (IS. G. ST.-H.)

* VOA-NICE. bot. phan. Syn. de Coco à Madagascar. (B.)

VOCHY. *Vochysia*. bot. phan. Genre établi par Aublet, placé par Jussieu dans les *incertæ sedis*, mais dont Aug. de Saint-Hilaire vient de faire le type d'une famille nouvelle, sous le nom de Vochysiées (*V.* ce mot.) Le genre *Vochysia* présente un calice coloré, pétaloïde, jaune, à cinq divisions inégales, quatre très-petites, une supérieure beaucoup plus grande et se prolongeant inférieurement en un long éperon. La corolle se compose de trois pétales insérés sur le calice, inégaux, les deux latéraux beaucoup plus petits. Les trois étamines sont opposées aux pétales ; deux sont stériles et rudimentaires ; une seule est fertile et porte une anthère qui se termine à son sommet en une sorte de capuchon. L'ovaire est libre, il se prolonge à son sommet en un style qui porte un stigmate obtus et à peine trilobé ; le fruit est une capsule trigone, à trois loges, contenant chacune une seule graine ; elle s'ouvre en trois valves. Les graines se terminent par une aile mince et membraneuse ; elles se composent outre leur tégument propre d'un embryon dont la radicule est supérieure et de deux cotylédons contournés sur eux-mêmes. Ce genre se compose d'une quinzaine d'espè-

toutes originaires de la Guiane du Brésil. Ce sont des Arbres à lles opposées ou verticillées, ovatrès-entières, accompagnées à leur e de deux stipules; les fleurs sont nes, disposées en grappes. Ce genre té nommé *Vochy* par Aublet, *Vosia* par Jussieu, *Vochya* par Vandli, *Salmonia* par Necker, et *Cularia* par Schreber. On en trouve grand nombre d'espèces nouvelfigurées dans le troisième volume la Flore du Brésil de Martius, . 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, , 92. (A. R.)

VOCHYA. BOT. PHAN. (Vandelli.) Vochy.

VOCHYSIÉES. *Vochysieæ*. BOT. AN. C'est dans le sixième volume Mémoires du Muséum, page 265, 'Auguste de Saint-Hilaire a proé l'établissement de cette nouvelle nille dans laquelle il range les gen. *Vochysia* et *Qualea* d'Aublet, et nouveau genre qu'il nomme *Saltia*. Le docteur Meyer, dans le seond volume des Actes des Curieux de nature de Bonn, Pohl, dans son bel vrage sur les Plantes du Brésil, et tout le professeur Martius, dans le isième volume de ses *Nova Genera Species Brasiliæ*, ont adopté cette nille, et ce dernier l'a enrichi de elques genres et surtout d'un grand mbre d'espèces nouvelles. Voici les actères des Vochysiées : le calice monosépale à quatre ou cinq dions profondes et inégales, imbriées avant leur épanouissement, orées et pétaloïdes, en éperon; ne d'elles plus grande se termine sa base. Le nombre des pétales d'un à cinq; ils sont inégaux, ernes avec les divisions du calice r lequel ils sont attachés; les étanes varient comme les pétales d'un inq; le plus souvent elles leur sont posées, plus rarement elles leur nt alternes. De ces étamines en géral une seule est fertile, les autres nt stériles et rudimentaires; l'ovaire libre ou soudé avec le calice, ce i sert à établir deux divisions dans la famille; il offre trois loges contenant chacune un, deux ou un petit nombre d'ovules. Le style est simple et se termine par un stigmate légèrement trilobé; le fruit est une capsule trigone, à trois lobes, qui s'ouvre en trois valves; les graines dépourvues d'endosperme, ont leur radicule supérieure et leurs cotylédons roulés sur eux-mêmes. Les Végétaux qui composent cette famille sont des Arbres, tous originaires de l'Amérique méridionale; leurs jeunes rameaux sont opposés et quadrangulaires, portant des feuilles opposées ou verticillées, très-rarement alternes, entières et accompagnées à leur base de deux stipules. Les fleurs sont en grappes ou en panicules thyrsoïdes, le plus souvent terminales.

Les Vochysiées, par leurs feuilles entières, opposées, et munies de stipules, ont quelque ressemblance avec les Rubiacées. Par leur organisation elles se rapprochent beaucoup des Onagrariées et surtout des Combrétacées. Voici les genres qui y ont été successivement rapportés.

§ I. Ovaire libre; calice à cinq divisions.

Callisthene, Mart.; *Amphilochia*, Mart.; *Vochysia*, Juss.; *Salvertia*, Aug. Saint-Hil.; *Qualea*, Aublet.

§ II. Ovaire adhérent; calice à quatre divisions.

Erisma, Rudge.

On rapporte encore à cette famille, mais avec doute, les genres : *Lozania*, Séb. Mutis; *Agardhia*, Sprengel; *Schweiggeria*, Sprengel. (A. R.)

* VODAWAHAH. POIS. (Russel, Corom., 1, p. 67.) Espèce du genre Picarel. (B.)

VOGELIE. *Vogelia*. BOT. PHAN. Trois genres ont reçu successivement ce nom. Walther, dans sa Flore de la Caroline, le donna primitivement à la Plante dont Michaux a fait son *Tripterella* et qui a été réuni au *Burmannia*. Médicus l'avait appliqué au *Myagrum paniculatum*, L., type du

genre *Neslia* de Desvaux, adopté aujourd'hui sous ce dernier nom. Enfin Lamarck établit un genre *Vogelia* qui appartient à la famille des Plumbaginées et à la Pentandrie Monogynie, L. Voici ses caractères essentiels : calice à cinq folioles, pliées, ondulées, sillonnées transversalement ; corolle tubuleuse, plissée, à cinq lobes très-courts; cinq étamines non saillantes, insérées au fond de la corolle, portant des anthères droites, ovales ; ovaire supère, surmonté d'un style et d'un stigmate à cinq divisions ; capsule uniloculaire ? Le *Vogelia africana*, Lamk., Ill. des genres, tab. 149, est un petit Arbrisseau, à tiges grêles, rameuses, garnies de feuilles espacées, alternes, presque striées, sessiles, échancrées au sommet avec une pointe dans l'échancrure ; les fleurs sont terminales disposées en épis allongés. Cette Plante croît dans l'intérieur des terres, près du cap de Bonne-Espérance. (G..N.)

* VOGLERA. BOT. PHAN. Dans la Flore de Wetteravie, le *Genista germanica* a été érigé en un genre particulier sous le nom de *Voglera*, à cause de son fruit à valves bombées ; mais ce caractère a paru insuffisant pour l'adoption de ce genre. *V.* GENÊT. (G..N.)

VOHIRIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Gentianées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Aublet (Plant. de la Guiane, 1, tab. 83, fig. 1) et offrant pour caractères essentiels : un calice court, turbiné, à cinq divisions; une corolle hypocratériforme dont le tube est très-long, renflé à la base et au sommet, le limbe à cinq segmens ovales; cinq étamines insérées sur l'orifice du tube, à filets très-courts et à anthères oblongues; ovaire supère, surmonté d'un style couronné par un stigmate capité ; capsule oblongue à deux valves et à une seule loge renfermant des graines nombreuses attachées aux bords des valves. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce (*Vohiria rosea*), Plante qui croît dans les forêts de la Guiane et dont les Garipons mangent la racine. Celle-ci est de la grosseur du poing, de forme irrégulière, blanche en dedans, recouverte d'une écorce rousse. Cuite sous la braise, elle a la saveur de la pomme de terre. La tige est noueuse, en partie souterraine, émettant quelques rameaux courts, munis à chaque nœud de deux petites écailles opposées qui tiennent lieu de feuilles. Les fleurs sont roses, solitaires ou géminées au sommet de chaque rameau. (G..N.)

VOIGTIA. BOT. PHAN. (Roth.) Syn. de *Rothia*, Schreber. *V.* ROTIA. (A. R.)

VOILIER. ZOOL. Espèce d'Acanthure. *V.* ce mot. Pour Broussonnet c'est un synonyme d'Istiophore. Selon Blainville, c'est le Poulpe de l'Argonaute. Les Oiseaux de mer à long vol portent aussi ce nom. (B.)

VOITIA. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Hornschuch a donné ce nom à un genre de Mousses voisin des Phasques et dont on distingue maintenant deux espèces, l'une qui croît sur les hautes montagnes de l'Europe et l'autre dans les régions polaires arctiques. La capsule de ce genre comme celle des *Phascum* est indéhiscente, l'opercule restant soudé à l'urne ; mais la coiffe est très-grande et enveloppe complétement la capsule ; elle se fend latéralement, mais persiste longtemps et se détache le plus souvent avec la capsule elle-même dont le pédicelle finit par se rompre. Ce sont des Mousses à tige droite, peu rameuse, un peu plus grande que les *Phascum* et à capsule longuement pédicellée. (AD. B.)

VOJET. MOLL. Nom qu'Adanson (Voyage au Sénég., pl. 8) donne à une Coquille du genre Triton de Lamarck, *Triton pileare.* *V.* TRITON. (D..H.)

VOL. ZOOL. Mode de locomotion propre à tous les êtres qui sont munis d'ailes complètes et développées. Cet article ayant été traité parmi les généralités, dans les mots Insectes et Oi-

: auxquels on peut avoir recours, ndrait un double emploi. (B.)

LANT D'EAU. BOT. PHAN. *V.* IOPHYLLE.

LATIN. OIS. (Azara.) Syn. de ini. *V.* GROS-BEC. (DR..Z.)

OLCANS. GÉOL. On nomme , dans le langage ordinaire, des rtures qui ont eu lieu en diffé- points de la croûte du globe, et il sort de temps en temps des de substances embrasées et des ns de matières fondues. Ces bou- ignivomes sont presque toujours ées au sommet de montagnes iso- , coniques et creusées dans leur e supérieure d'une cavité en e de coupe qu'on nomme *Cra-* Mais les causes auxquelles on attribuer les éruptions volcani- et dont le siége est situé au- ous de l'écorce terrestre, ne se pas bornées à élever des mon- ces à cratère; les éruptions ne ent être considérées que comme des effets les plus communs et nieux connus de ces agens inté- rs; elles se lient en effet d'une ière intime à d'autres phénomè- ion moins remarquables, et très- ablement sont dues aux mêmes es, tels que les tremblemens de , les soulèvemens de pics et de es, et la formation des roches allines en général. Sous ce nom olcans, nous devons donc réu- out ce qui a trait à ces phéno- es et aux productions minérales nt de l'intérieur de la terre; mais gés de resserrer cet exposé dans limites assez étroites, nous ne nerons ici qu'un simple aperçu principaux points de ce vaste et ressant sujet, et nous renverrons lecteurs, pour les détails et les dé- ppemens dans lesquels il ne nous pas possible d'entrer, aux divers rages *ex professo* où nous avons é les bases du présent article.

ommençons par décrire les phé- ènes que présentent les Volcans, renant ce mot dans son accep- vulgaire; ce sont, avons-nous dit, des montagnes à cratère qui lancent par intervalles des substances embrasées. On en connaît aujourd'hui plus de deux cents qui sont brûlans ou en activité; mais ils ne vomissent pas continuellement de la flamme ou des matières fondues; la plupart restent pour ainsi dire dans l'inaction pendant un temps considérable, après lequel se manifeste tout-à-coup une de ces crises violentes et passagères appelées *éruptions*. Les signes précurseurs des éruptions sont des tremblemens de terre, des bruits souterrains, des changemens dans la forme du sol et dans l'état de l'atmosphère, l'émission d'une grande quantité de vapeur ou de fumée épaisse, qui s'élève en colonne immense dont le sommet se dilate en s'affaissant ou se refoulant sur lui-même. Bientôt cette colonne est traversée par des jets de matières pulvérulentes et de pierres embrasées qui s'élancent en divergeant, comme des gerbes d'artifice, et retombent autour de la bouche du Volcan, sous forme d'une pluie de cendre et d'une grêle de scories ou de pierres. Enfin, il s'élève du fond du cratère une matière incandescente et visqueuse, appelée lave, semblable à un métal en fusion; elle remplit d'abord toute cette énorme coupe, puis se déborde, coule sur les flancs du cône et se répand sur le sol voisin avec plus ou moins de vitesse, en entraînant ou enveloppant tout ce qui se trouve sur son passage. Quelquefois la lave en s'élevant occasione, par sa pression, des ruptures ou des fentes longitudinales dans les flancs de la montagne, et jaillit par cette nouvelle issue comme un torrent impétueux. Après l'éruption, ces fentes se bouchent par la consolidation de la lave et deviennent de grands filons en forme de murs, auxquels on donne le nom de Dykes. L'émission des laves est ordinairement suivie d'une nouvelle production de matières pulvérulentes.

Les matières gazeuses qui se dégagent des Volcans sont composées prin-

cipalement de vapeur d'eau chargée de substances acides, telles que l'acide sulfureux et l'acide muriatique. Les éjections pulvérulentes se composent de portions de la substance même des laves, entraînées à l'état de mollesse par les gaz qui sortent du fond du cratère avec une vitesse extraordinaire. Ces matières se divisent encore et se figent dans l'atmosphère, et suivant le degré de division auquel elles parviennent et l'aspect qu'elles présentent, elles reçoivent les noms de Scories, de Sables et de Cendres volcaniques. Ces dernières qui n'ont rien de commun que le nom et l'apparence avec le résidu de la combustion des matières végétales, sont quelquefois d'une si grande finesse qu'elles s'insinuent partout dans les lieux où elles retombent, et peuvent être transportées par les vents à des distances de plus de cent lieues. Celles du Vésuve, lors de l'éruption de 472, furent portées, dit-on, jusqu'à Constantinople et sur les côtes d'Afrique; ces cendres ne retombent pas toujours sèches sur le sol, mais fréquemment pénétrées de vapeurs aqueuses; elles produisent souvent par leur accumulation, des couches fort épaisses, qui, tassées et infiltrées par l'eau, forment des tufs volcaniques. Les laves qui, à la sortie du Volcan, sont ordinairement très-fluides et s'épanchent rapidement en suivant les directions les plus favorables que le terrain leur présente, acquièrent bientôt de la viscosité et leur marche se ralentit. Leur surface est agitée de forts bouillonnemens, d'où s'échappent des gaz et de la fumée blanche produits par le sel marin et d'autres substances; bientôt elle se solidifie en se refroidissant, et la lave continue à couler dessous, jusqu'à ce qu'il se présente un obstacle; alors elle s'y arrête, s'y amoncelle, finit par monter sur la partie solidifiée et continue sa marche comme auparavant, jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée par un nouvel obstacle. Parvenue sur des terrains plats, elle emploie quelquefois plusieurs jours pour s'avancer de quelques pas. Il arrive souvent que la lave s'accumule dans certains endroits à des hauteurs considérables, et comme le refroidissement n'est rapide qu'à la superficie des courans, leur intérieur peut conserver sa chaleur et sa fluidité pendant des années entières. On en cite qui fumaient et coulaient encore plus de huit ans après la sortie du cratère; les laves en état d'incandescence dégagent des vapeurs qui les rendent plus poreuses et boursoufflées vers leur partie supérieure, en sorte que chaque coulée est recouverte d'une couche de véritables scories.

Le peu de vitesse des laves provient de leur grande viscosité; cette viscosité est souvent telle que de grosses pierres qu'on y jette n'y produisent presque aucune dépression, et qu'un homme peut traverser le courant sans crainte de s'y enfoncer. Ayant peu de vitesse, le courant a aussi peu de puissance, et il tourne ou surmonte les obstacles qu'il rencontre, plutôt qu'il ne les renverse; mais sa marche n'en continue pas moins et n'est pas même arrêtée par la mer, car il pénètre dans ses flots et y forme des caps avancés qui ne sont complétement solides qu'au bout d'un certain temps (coulée de l'Etna, en 1669). La chaleur des courans de laves a été le sujet de beaucoup de discussions; on a même été jusqu'à révoquer en doute l'intensité considérable de cette chaleur; il paraît bien prouvé que la température de l'intérieur des courans de laves en ignition est en effet très-élevée; et qu'il n'y a point de rapport appréciable entre cette température et celle de la surface des mêmes courans; la lenteur avec laquelle ses parties inférieures se refroidissent, le grand espace de temps pendant lequel elles se maintiennent dans leur état d'incandescence et de liquéfaction, ont donné à penser à quelques naturalistes qu'elles renfermaient un principe de fluidité autre que le calorique; mais aucune observation précise ne vient à l'appui de cette opinion, et il se peut que

croûte figée dont tous les courans laves sont revêtus, soit la seule ıse qui arrête la chaleur et la force se concentrer dans la masse et de conserver pendant un temps assez nsidérable.

On a vu quelquefois sortir d'une ontagne volcanique, pendant l'éption, des torrens d'eau boueuse; ıis c'est un phénomène assez rare, ec lequel on a confondu les inontions causées, soit par la fonte des iges sur la cîme des Volcans, soit r les eaux que lancent à l'état gaıx les Volcans eux-mêmes, et qui refroidissant rapidement dans l'atosphère, retombent presque subinent sur le sol. Cependant l'exisıce de ces éruptions a été constatée r Alex. de Humboldt dans les Volns en activité du Nouveau-Monde; es y sont quelquefois accompagnées circonstances extraordinaires qui laissent aucun doute sur la nature ces éruptions; ainsi l'on a vu un olcan du Mexique rejeter une quanté innombrable de petits poissons ec des torrens d'eau bourbeuse, ovenant sans doute d'un lac que montagne renfermait dans ses ıncs. Ces poissons étaient en si and nombre que leur putréfaction a pandu dans l'air une odeur infecte i a occasioné des maladies épimiques.

Les éruptions d'un même Volcan t souvent lieu à des époques éloiées; on a remarqué qu'elles deennent d'autant plus rares que les ontagnes volcaniques sont plus élees. Stromboli, qui est un très-tit Volcan, est dans une action rpétuelle; les éruptions sont rares Vésuve, et plus encore à l'Etna au Pic de Ténériffe. Il y avait ux siècles que le Vésuve n'avait mi de flammes lors de la grande uption de 79, qui détruisit Hercuıum et Pompeïa, et dans laquelle ine trouva la mort. La montagne l'intérieur du cratère étaient alors uverts d'Arbres de la plus belle gétation; depuis 79 jusqu'en 1631, Vésuve n'a eu que douze éruptions; mais depuis cette époque son activité a tellement augmenté que dans le XVIIe siècle il y en a eu cinq, et dans le XVIIIe, dix-sept. Quand les Volcans sont depuis long-temps en repos, ou qu'ils s'éteignent, leur sol encore fumant dégage des vapeurs de soufre qui se déposent à la surface des anciennes laves; de semblables terrains se nomment des Solfatares ou Soufrières naturelles; telle est celle des environs de Pouzzoles, dans le royaume de Naples. L'intérieur de nos continens renferme un grand nombre de Volcans entièrement éteints; on en compte plus d'une centaine en France, dans l'Auvergne, le Vivarais et les Cévennes. Ce sont de petites montagnes coniques composées de laves, de scories, de pierres volcaniques entassées les unes sur les autres; plusieurs présentent un cratère plus ou moins bien conservé, et quelquefois on voit sortir comme de leur pied des laves qui s'étendent à plusieurs milliers de mètres de distance et qui ont parfaitement conservé la forme du courant. Ces Volcans éteints de l'intérieur des continens sont rarement isolés; mais on les trouve toujours réunis par groupe à l'entour d'un centre, ou bien disposés en série à la suite les uns des autres.

Les Volcans brûlans ou actuellement en activité sont situés le plus ordinairement dans des îles peu étendues, ou bien sur les continens, mais le long des côtes et toujours à peu de distance de la mer; un très-grand nombre même sont évidemment sous-marins ou comme isolés au milieu des mers où ils forment des îles coniques. L'Europe ne nous présente que peu de Volcans brûlans; en Sicile, l'Etna qui s'élève comme un colosse à une hauteur de 3400 mètres; sur la côte d'Italie, le Vésuve qui n'atteint que le tiers de cette élévation; dans les îles voisines de Lipari, le Volcan de Stromboli et les anciens Volcans de Vulcano et de Vulcanello, qui fument encore; en Grèce, un petit Volcan

trouvé sur la côte sud-ouest de Milo par Bory de Saint-Vincent et Virlet ; au nord, l'Islande au milieu de ses neiges, nous présente l'Héela qui s'élève à environ 1200 mètres, et cinq autres Volcans. Les continens de l'Asie et de l'Afrique n'en contiennent qu'un très-petit nombre ; mais ils sont nombreux dans les îles qui les entourent, telles que l'île Masceareigne, Madagascar, les îles du Cap Vert, les Canaries, les Açores, etc. En Amérique, on en compte plus de cinquante ; ils sont remarquables par leur position sur le dos de la grande Cordilière, par leur forme colossale, par la nature des masses qui les constituent et par celle de leurs produits ; au Mexique, le Popocatepetl s'élève à 5600 mètres ; dans la province de Quito, le Pichincha atteint 4700 ; le Cotopaxi, 5750 mètres ; l'Antisana, 6000 mèt. ; et le Chimborazo, 6700 : ce dernier est un immense dôme trachytique, qui n'a jamais été vu en éruption. On ne doit point confondre avec les phénomènes des éruptions volcaniques, d'autres phénomènes qui n'ont avec eux qu'une faible analogie et qui dépendent de causes d'une autre nature. Ce sont ceux que produisent les dégagemens de gaz et de vapeurs que l'on observe en quelques lieux, principalement en Italie, en Crimée, en Perse, etc., et qui entraînent et rejettent souvent avec force des matières terreuses, délayées par l'eau. Ces éjections ont lieu à différens intervalles, comme par une sorte d'explosion, et il se fait autour des ouvertures qui les vomissent de petits cônes terreux provenant de la consolidation de la vase. Ces cônes, dont la hauteur n'est que de quelques pieds, sont terminés par un cratère rempli d'une boue liquide d'où s'échappent par momens de grosses bulles de gaz. Les terrains où s'observent ces phénomènes ne présentent aucun des caractères des terrains volcaniques ; ce sont presque toujours des terrains argilo-sablonneux dont le fonds est humide et fangeux, et les dégagemens de gaz paraissent dus à des actions chimiques qui s'opèrent à peu de profondeur au sein de certaines couches minérales. On a donné à ces phénomènes les noms de Volcans d'air, Volcans d'eau et de boue ; mais parce que l'eau et la boue que rejettent ces prétendus Volcans sont ordinairement salées, ils sont connus particulièrement sous le nom de Salses. Dans d'autres parties de l'Italie, on trouve des amas plus ou moins considérables d'une eau bourbeuse, d'où s'exhalent avec impétuosité des gaz et des vapeurs d'eau bouillante ; ces amas d'eau, que produisent les vapeurs en se condensant, sont appelés Lagonis d'après le nom qu'on leur donne en Italie. De simples dégagemens de gaz peuvent d'ailleurs avoir lieu sans être accompagnés des phénomènes qui caractérisent les Salses et les Lagonis ; on connaît de pareilles sources gazeuses dans une multitude de lieux. Ces jets de gaz, de quelque manière qu'ils sortent de la terre, sont généralement susceptibles de s'enflammer, soit naturellement, soit par l'approche d'un corps en ignition, et de donner lieu à ce que l'on appelle des fontaines ardentes.

Revenons aux Volcans proprement dits, pour examiner les divers phénomènes qui précèdent ou accompagnent leurs paroxysmes : ce sont les tremblemens de terre, les soulèvemens du sol, la formation de nouvelles bouches ou nouveaux cratères d'éruption, etc. Les tremblemens de terre consistent dans des secousses subites et violentes, des mouvemens d'oscillation plus ou moins rapides, que les agens intérieurs impriment à l'écorce flexible du globe, et qui tantôt se font ressentir uniquement dans un espace limité, particulièrement à l'entour des Volcans, et tantôt se propagent à d'immenses distances avec une incroyable célérité. Ils s'annoncent ordinairement par des bruits souterrains que l'on a comparés au fracas de plusieurs chars roulant sur le pavé ; les secousses se propagent dans des directions déterminées, se

cédant avec plus ou moins de ra-
ité et plus ou moins de force. Il
est qui ne durent que quelques
ondes et d'autres qui se prolon-
t pendant plusieurs minutes ; tan-
elles consistent en un mouvement
lévation et d'abaissement, une
te de balancement pareil à celui
l'on éprouve sur mer ; tantôt en
choc vertical ; tantôt enfin en un
uvement transversal d'ondula-
n, ou bien encore en une sorte de
noiement du sol sur lui-même.
secousses ressenties sur les conti-
ns se transmettent à la mer et se
mmuniquent même d'une manière
sible aux vaisseaux qui voguent à
urface. Lorsqu'elles sont très-for-
, elles causent souvent de grands
ages, elles détruisent les hommes
es animaux, renversent les édifi-
de fond en comble, produisent
s le sol ébranlé une multitude de
tes et de crevasses, et quelquefois
bouleversent au point de le rendre
connaissable. Parmi les tremble-
ns de terre les plus célèbres par
désastres qu'ils ont occasionés,
s citerons celui qui dévasta entiè-
ent la Calabre en 1783 ; celui qui
uisit Lisbonne en 1755, et le trem-
ment de terre qui renversa la ca-
le du Pérou en 1746. Ceux des
rées littorales soulèvent souvent
eaux de la mer d'une manière ef-
ante, et il en résulte de violentes
ondations. C'est dans le voisinage
Volcans que les tremblemens de
e ont lieu le plus fréquemment ;
accompagnent presque toujours
ruptions volcaniques et souvent
i de nouveaux Volcans, ou pour
er plus exactement, de nouveaux
ères d'éruption se font jour au
eu des secousses qui ébranlent et
nirent le sol des contrées voisines.
a donc une relation manifeste
e ces deux sortes de phénomènes
ne sont très-probablement que
ffets d'une seule et même cause.

Soulèvemens de terrains.

s agens intérieurs, qui produisent
remblemens de terre et les érup-
tions volcaniques, déterminent souvent des changemens subits et remarquables dans la forme du sol. Il peut arriver que des portions plus ou moins étendues de la croûte solide, contre laquelle leur puissance s'exerce de bas en haut, soient soulevées en masse, et cet exhaussement peut être suivi ou non de la sortie de matières fluides. Nous citerons ici plusieurs exemples de pareils soulèvemens qui ont eu lieu depuis des époques peu éloignées. Pendant un tremblement de terre qui eut lieu le 24 mai 1750 dans les Pyrénées, un rocher entouré de terre et peu élevé fut lancé à plusieurs pas, et l'espace en fut comblé par le sol qui s'éleva à sa place. Dans l'intendance de Valladolid, au Mexique, en 1759, une plaine de trois à quatre mille carrés se souleva subitement en forme de vessie ; l'élévation du sol au-dessus de son niveau primitif a été de cinq cents pieds vers le centre de l'espace soulevé. Ce phénomène avait été précédé de tremblemens de terre, et il fut suivi de l'apparition d'un nouveau Volcan, le Volcan de Jorullo. Les écrivains de l'antiquité parlent souvent des îles que l'on a vu s'élever tout-à-coup du sein des mers de la Grèce ; ils citent entre autres Délos, Rhodes, Hiéra, l'île de Chio, etc. De pareilles formations se sont renouvelées depuis et à diverses époques dans ces parages. En 1707, après quelques secousses de tremblement de terre, on vit paraître près de Santorin une île nouvelle, dont la sortie ne fut accompagnée d'aucun phénomène volcanique, et ne peut être attribuée par conséquent qu'au soulèvement subit du fond de la mer. En 1822, lors du tremblement de terre qui détruisit plusieurs villes au Chili, on reconnut que la côte s'était élevée d'une manière sensible sur une étendue de plus de trente lieues. On connaît des terrains dont le niveau paraît avoir monté et baissé à plusieurs reprises ; tel est entre autres le sol du temple de Sérapis, près de Pouzzoles, dans la campagne de Naples. Le

pavé de ce temple, bâti à quelques toises de la côte, se trouvait très-probablement élevé au-dessus des eaux de la mer, à l'époque de sa construction; maintenant il est à peu près à leur niveau, et il est certain qu'il a été beaucoup au-dessous et que le sol du temple a été envahi par la mer, qui même a dû y séjourner longtemps, puisqu'on voit sur les colonnes, à six ou sept pieds au-dessus du sol, des incrustations produites par les eaux, et des trous que des Animaux marins ont creusés et dans lesquels ils ont laissé leurs coquilles. Enfin des observations modernes semblent prouver que le niveau de certaines contrées, celui de la Suède par exemple, s'élève graduellement et par des causes sans cesse agissantes.

Ces phénomènes de soulèvement semblent être dûs aux mêmes causes que les phénomènes d'éruptions et les tremblemens de terre; ils les accompagnent en effet, les précèdent ou les suivent dans un grand nombre de cas. Ces causes que nous appellerons désormais les Agens volcaniques, paraissent consister en des pressions de matières fluides et de substances fondues ou simplement ramollies par la chaleur, qui ébranlent les couches solides dont elles sont recouvertes, et parviennent quelquefois à les soulever en masses, ou bien à les percer pour faire éruption au-dehors. Lorsque ces pressions ne sont point assez fortes pour vaincre la résistance que leur oppose l'écorce minérale, elles ne peuvent se manifester à nos sens que par les secousses et les oscillations qu'elles impriment à cette écorce flexible, c'est-à-dire par les tremblemens de terre; mais si les pressions sont assez fortes pour triompher de la résistance dont il s'agit, il peut se faire alors ou que la croûte minérale cède en quelques points seulement à l'effort des matières fluides et leur livre passage à travers des ouvertures ou des crevasses, ce quiest le phénomène des éruptions volcaniques; ou bien il se peut que le terrain, présentant une résistance plus égale dans toutes ses parties, soit soulevé en masse, et dans ce cas il y aura seulement exhaussement du sol, élévation de rochers, formation de pics, de dômes ou de cônes, de plateaux ou de chaînes de montagnes. Nous sommes ainsi conduits à la distinction établie par le célèbre géologue de Buch entre les différentes montagnes volcaniques, sous le rapport du mode de leur formation. Les unes ont été soulevées par les forces volcaniques accumulées pendant un temps plus ou moins considérable au-dessous d'une partie de l'écorce terrestre, au point de pouvoir vaincre la résistance des masses qui lui étaient superposées; elles les ont élevées à la surface du sol ou transportées du fond des mers sous la forme de pics ou de cônes; ces cônes peuvent ne présenter aucune ouverture à leur sommet, et par conséquent ne point vomir de laves parce que la masse soulevée sera retombée dans l'ouverture par laquelle elle était sortie, et l'aura bouchée; ou bien, ils peuvent être entiers vers leur sommet et creux dans leur intérieur, comme le serait un dôme; ces sortes de montagnes volcaniques, qui ont presque toujours pour roches fondamentales des trachytes ou des basaltes, sont appelées par de Buch des Cratères de soulèvement. Quelquefois l'action volcanique qui s'y exerce ne se manifeste au-dehors que par l'ébranlement des terrains d'alentour, le bouleversement et la rupture de leurs couches; mais comme elles offrent une communication facile et perpétuelle entre l'intérieur de la terre et l'atmosphère, il en sort fréquemment des vapeurs, et lorsque celles-ci rencontrent des substances qui leur font obstacle, elles les chassent souvent sous la forme de coulée de laves, et déterminent ainsi la formation d'un cratère d'éruption au milieu du cratère de soulèvement.

Il est arrivé souvent que des cratères d'éruption se sont ouverts ainsi au sommet de cônes de soulèvement, à des époques de beaucoup posté-

eures à celles de leur élévation ; ais lorsqu'il n'y a point d'ouverture sommet, les laves se font jour, it sur les flancs de la montagne, r des crevasses d'où elles s'échapent sous forme de bandes étroites de nappes plus ou moins larges ; it par le pied du cône, soit enfin r une autre ouverture plus éloiée. A chaque éruption, il peut y oir production de nouvelles bouies et de nouveaux cratères qui s'évent par l'accumulation des matièes rejetées de l'intérieur; mais ces uveaux Volcans ne sont que des énomènes secondaires dont la cause incipale peut être très-éloignée et side dans le Volcan central ou crare de soulèvement, sorte de foyer où émanent les éruptions successiis qui oscillent tout à l'entour, en tendant quelquefois jusqu'à de très-andes distances.

Les coulées de laves ne sortent pas ujours du sommet, ni du pied d'une ontagne volcanique; on a vu de longes fentes se former dans une plaine la lave jaillir tout le long de ces vasses, en se répandant sur le sol, is forme de couche ou de nappe ne grande étendue. Quelquefois si les matières soulevées auxquelces fentes livrent passage sortent s ou moins ramollies, et çà et là plus grande abondance, de mare à former une suite de buttes de cônes volcaniques disposés une même ligne. On peut donc, me le fait de Buch, diviser les cans en deux classes bien distinc; l'une comprend les Volcans cenix qui sont toujours situés au mi d'une grande quantité d'éruptis partielles qui ont lieu presque alièrement tout autour et qui sont duites par autant de foyers qui muniquent avec une même outure ; l'autre renferme les Volcans série qui sont placés les uns à côté autres, souvent à peu de distance, me des foyers élevés au-dessus ne grande fente. On en compte si quelquefois vingt, trente, et ne un plus grand nombre qui s'étendent sur des parties considérables du globe. Sous le rapport de leur position, ces derniers se partagent en deux genres ; ou bien ils s'élèvent du sein de la mer, comme de petites îles coniques ; alors ils sont toujours accompagnés d'une chaîne de montagnes primitives dont la direction est absolument la même que la leur ; ou bien ces Volcans se trouvent sur le continent et sur les points les plus élevés de la chaîne dont ils couronnent le faîte (Volcans de l'Amérique).

On voit que pour se faire une juste idée de l'effet des agens volcaniques, qui, sans aucun doute, étaient anciennement beaucoup plus puissans et plus actifs qu'ils ne le sont aujourd'hui, pour bien se représenter tous les changemens qu'ils ont pu produire à la surface du globe, et toute la part qu'ils ont eue dans la formation des terrains, il ne faut pas borner leur action aux effets des Volcans à cratère de l'époque actuelle, et aux simples éruptions de laves accompagnées de scories. Les phénomènes d'éruption produits par ces agens ont dû varier beaucoup, non-seulement dans leur mode d'apparition à la surface de la terre, mais encore par la nature des matières qu'ils ont soulevées ou rejetées : en effet ces matières, au moment de leur sortie, se sont trouvées tantôt à l'état fluide et tantôt plus ou moins ramollies ou même complétement solides, et elles ont donné par leur refroidissement des roches tantôt cristallines ou compactes, comme les trachytes et les basaltes, tantôt poreuses et scoriacées, comme la plupart des laves modernes. Les éruptions volcaniques, envisagées ainsi d'une manière générale, se rattachent donc aux phénomènes de soulèvement dont nous avons précédemment parlé.

Ces soulèvemens produits par les agens intérieurs de la terre, et dont quelques-uns se sont opérés de nos jours sur des espaces limités, paraissent avoir été beaucoup plus considérables avant la période de tranquil-

lité dans laquelle nous vivons, et l'on est conduit à les regarder comme la cause principale et peut-être unique des grandes révolutions physiques qui ont, à diverses reprises, interrompu le dépôt des couches de sédiment; seuls, en effet, ils ont pu produire les dislocations et redressemens de ces couches, élever des faîtes de montagnes et donner naissance à cette multitude de roches vitreuses ou cristallines, dont la matière est venue dans des états de solidité ou de fluidité très-variés, s'intercaler entre les roches de sédiment ou se déverser sur elles. La manière dont ces roches cristallisées et massives, qui constituent le centre et les hautes sommités des grandes chaînes de montagnes, sont placées entre les roches stratifiées et sédimentaires, au milieu desquelles elles semblent s'être fait jour, et avoir pénétré sous différentes formes; la disposition des couches de sédiment, qui sont comme déchirées et relevées sur les flancs de ces montagnes, tandis qu'on les voit au loin conserver leur horizontalité primitive; tout porte à croire que les masses des grandes chaînes ont été formées par voie de soulèvement et d'éruption, et qu'elles sont sorties du sein de la terre en brisant avec violence sa croûte superficielle. Cette manière de concevoir la formation des montagnes, adoptée maintenant par la plupart des géologues, outre qu'elle rend parfaitement compte des dislocations et redressemens des couches que l'on observe dans leur voisinage parmi les couches stratifiées, permet en même temps d'expliquer la présence des coquilles sur quelques-uns de leurs sommets les plus élevés, sans qu'on soit forcé d'admettre que la mer les ait recouverts dans leur état actuel. Il suffit de dire, en effet, que ces montagnes, en sortant du sein des eaux, ont soulevé avec elles et porté à de grandes hauteurs les couches coquillières qui les recouvraient auparavant.

La formation des montagnes par voie de soulèvement étant admise, on en déduit une conséquence remarquable; c'est que toutes les grandes chaînes n'ont point surgi à la même époque, et qu'il est possible non-seulement de déterminer l'ordre de leur ancienneté relative, mais encore de rapporter l'âge de chacune d'elles à l'une des périodes de formation du sol secondaire. En effet, parmi les couches de sédiment qui s'appuyent sur les flancs des montagnes, les unes ont été redressées postérieurement à leur dépôt par les mêmes forces qui ont soulevé ces grandes masses : ce sont celles qui se présentent dans des positions inclinées ou verticales; d'autres, au contraire, se prolongent horizontalement jusqu'aux pentes des mêmes montagnes, ce qui prouve que ces couches et par conséquent aussi le sol sur lequel elles s'appuyent n'ont éprouvé aucun dérangement depuis l'époque de leur dépôt. Chaque chaîne de montagnes est donc plus récente que les couches qui sont relevées sur ses flancs et plus ancienne que celles qui sont horizontales; et par conséquent elle a été soulevée dans l'intervalle de temps qui a séparé la formation des premières de celle des secondes. Ces considérations importantes et neuves viennent d'être développées par Elie de Beaumont dans un Mémoire très-remarquable et qui fera époque dans la science; elles lui ont servi à déterminer avec beaucoup de probabilité l'âge relatif de plusieurs chaînes de montagnes européennes.

Les vallées situées entre les divers chaînons dont se compose un système de montagnes, ont sans doute été formées en même temps que celles-ci et par un effet des mêmes causes intérieures. Tandis qu'il se produisait des soulèvemens en différens points de la croûte primitive du globe, des affaissemens avaient lieu dans d'autres parties; les portions de cette croûte fracturée étaient soumises à des mouvemens de bascule qui relevaient une extrémité des couches en abaissant l'autre. L'apparition d'une chaîne de montagnes, en mo-

ifiant subitement le relief d'une artie de la surface terrestre, a dû nfluer aussi sur l'état des contrées ointaines, par l'agitation et l'altéraion de niveau qu'elle a produites ans les eaux de la mer. Tout porte croire que c'est un événement de e genre qui a causé chacune de ces évolutions physiques et de ces grandes catastrophes dont l'écorce minéale recèle les traces et qui sont venues successivement renouveler l'état le la surface du globe, et marquer de ouvelles périodes dans la série des emps géologiques.

On voit, par ce que nous venons e dire, combien a été grande l'inuence des agens dits volcaniques, ui ont leur siége ou leur foyer aussous de la croûte minérale, dans ette partie du globe terrestre que 'on nomme la masse interne. La naure de ces agens internes est pour oujours soustraite à nos observaions; mais on peut à l'aide du raionnement remonter des effets connus ux causes qui ont pu les produire, ar des conjectures d'autant plus proables, qu'on y est amené naturellement par une multitude de faits de ifférens ordres. Ainsi l'on ne peut uère douter aujourd'hui que l'aplassement de la terre vers ses pôles ne oit une conséquence de son mouvenent rotatoire, et qu'ainsi elle n'ait té primitivement à l'état fluide; que ette fluidité dont elle a joui avant e prendre sa forme sphéroïdale ne ît due à la chaleur; que la masse nterne du globe ne jouisse encore naintenant d'une partie de sa fluité originaire, et qu'une température capable de tenir en fusion la lupart des roches connues n'existe une assez petite profondeur aussous de la croûte minérale. On nit en outre que la terre est plus ense dans son intérieur que dans es couches superficielles, qui sont omposées presque entièrement de ubstances pierreuses; la masse inerne ne peut donc pas être formée le pareilles substances; mais il est robable qu'elle l'est de substances métalliques qui l'emportent de beaucoup en densité sur les substances pierreuses; et d'ailleurs, le peu de métaux, que l'on trouve disséminés accidentellement au milieu de l'écorce minérale, y ont été visiblement apportés de bas en haut par les agens intérieurs; ainsi l'on peut admettre avec beaucoup de vraisemblance ce que Cordier a avancé, que la masse interne est formée en grande partie de matières métalliques tenues en fusion par la haute température qui règne à cette profondeur. Cette hypothèse de la fusion primitive du globe et de la fluidité encore existante de sa masse interne se prête de la manière la plus heureuse à l'explication des faits géologiques. La haute température, à laquelle sont soumises les matières en fusion qui composent la masse centrale, fait concevoir aisément la production et l'accumulation, au-dessous de l'enveloppe solide, des matières gazeuses dont l'existence se manifeste dans les éruptions volcaniques; et la pression exercée contre cette enveloppe flexible et inégalement résistante dans ses diverses parties, par les gaz et par les matières fondues elles-mêmes, explique d'une manière très-plausible les phénomènes qui précèdent, accompagnent et suivent ces éruptions, tels que les tremblemens de terre, les soulèvemens de montagnes, les dislocations de terrains, la formation des fentes appelées filons, et celle de ces profondes crevasses ou de ces vastes soupiraux par lesquels les laves s'échappent avec violence pour s'épancher au-dehors. L'hypothèse dont il s'agit explique très-bien aussi l'immense quantité de produits volcaniques qui ont été amenés de l'intérieur de la terre à la surface, l'identité de la nature des laves rejetées sur les points les plus éloignés du globe et la ressemblance qu'elles offrent avec les roches des terrains qui paraissent avoir été formés par soulèvement. Enfin elle rend raison avec la même facilité de la chaleur des sources chaudes et de

l'analogie des substances minérales qu'elles contiennent, avec celles qui s'exhalent des cratères de Volcans ou des solfatares. En effet, les eaux chaudes minérales nous apportent la température des lieux profonds où elles ont séjourné; de plus, elles entraînent sans doute avec elles le résidu des émanations gazeuses qui s'élèvent du sein de la terre comme d'un réservoir commun, et dont une partie se déposant dans le trajet souterrain, soit sur les parois des fentes de la croûte minérale, soit dans les cavités ou bassins avec lesquels elles communiquent, donne naissance à ces gîtes de minerais que l'on nomme des filons et des amas. (G. DEL.)

VOLITANTIA. MAM. Nom adopté dans la Méthode d'Illiger pour désigner le groupe des Mammifères ailés ou Chauve-Souris. (IS. G. ST.-H.)

VOLKAMÉRIE ou VOLKAMIER. *Volkameria*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Verbénacées et de la Didynamie Angiospermie, L., offrant les caractères essentiels suivans : calice persistant, turbiné, à cinq dents; corolle tubuleuse dont le limbe est divisé en cinq lobes inégaux; quatre étamines didynames ayant leurs filets très-longs, saillans hors de la corolle; ovaire libre à quatre facettes, portant un style court et un stigmate bifide dont l'une des divisions est aiguë, l'autre obtuse; baie à deux noyaux qui chacun est divisé en deux loges. Ce genre est si voisin des *Clerodendrum*, qu'on ne peut le distinguer qu'au moyen de caractères faibles ou mal établis; tel est celui tiré du fruit qui est ici à deux noyaux biloculaires, tandis qu'il y a quatre osselets distincts mais uniloculaires dans les *Clerodendrum*. Or, il est évident que chacun des deux noyaux du *Volkameria* représente deux des osselets de ce dernier genre, d'où il suit que ces genres ne diffèrent entre eux que par la soudure d'organes semblables. A l'article CLERODENDRON nous avons discuté cette question avec assez d'étendue pour ne pas la traiter de nouveau, et nous avons décrit une des principales espèces (*Volkameria inermis*) qui est cultivée dans quelques jardins d'Europe. Nous mentionnerons ici celle qui a servi de type, savoir : le *Volkameria fragrans*, Venten., Malm., tab. 70; *V. Japonica*, Jacq., *Hort. Schœnbr.*, t. 338, non Thunb. C'est un bel Arbrisseau dont les fleurs, réunies en un corymbe globuleux, exhalent une odeur délicieuse. Les tiges sont hautes de trois à quatre pieds, rameuses, hérissées de poils courts, marquées de cicatrices, munies de feuilles pétiolées, opposées, ovales, cordiformes, molles et denticulées. Cette Plante est originaire de Java. Le *Volkameria Kæmpferi*, Willd.; Banks, *Icon. Kæmpf.*, t. 58, est une autre Plante de la Chine et du Japon, dont les rameaux sont glabres, les feuilles opposées, pétiolées, presque rondes, pubescentes et finement denticulées. Les fleurs sont terminales, disposées en une ample panicule et accompagnées de bractées. (G..N.)

VOLUBILAIRE. *Volubilaria* BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) Lamouroux mentionna sous ce nom un genre qu'il se proposait de former dans la famille des Floridées (*V.* ce mot et DÉLESSÉRIE) et dont l'unique espèce eût été le *Volubilaria mediterranea*. Nous voyons, dans nos collections, par étiquette de l'ami que nous ne cessons de regretter, que ce *Volubilaria mediterranea* est le *Fucus volubilis*, L., Turn., tab. 2, Esper 71 (mauvaise), *Rhodomela*, Ag., *Spec.* 374. Nous adopterons le genre dont il est question, qu'Agardh n'a probablement placé au milieu d'un de ses genres disparates, que parce que la Plante sur laquelle il est fondé devient d'un noir rougeâtre foncé en se desséchant. Le caractère des Volubilaires consiste en une fronde membraneuse, coriace, contournée en spirale autour d'un stipe solide, contenant dans sa substance des gongyles ceints d'un limbe translucide. La seule espèce connue n'a, jusqu'ici, été trouvée que dans la Méditerra-

:. Elle n'est jamais que détériorée and on la rencontre jetée sur d'au-s rivages; nous avons eu occasion l'observer fraîche sur les côtes de rseille et de la Morée, mais elle y it également jetée par fragmens deux à six pouces de longueur, qui prouve que ceux-ci étaient achés des profondeurs où la Plante ît sans doute. (B.)

VOLUBILE (TIGE). BOT. PHAN. e tige qui s'enroule autour des ps qui l'environnent est dite volu-e. (A. R.)

VOLUCELLA. MAM. Nom spéci-ue du Polatouche de d'Amérique. POLATOUCHE. (IS. G. ST.-H.)

VOLUCELLE. *Volucella*. INS. nre de l'ordre des Diptères, famille ; Athéricères, tribu des Syrphies, bli par Geoffroy aux dépens du and genre *Musca* de Linné, et opté par tous les entomologistes. s caractères de ce genre sont expri-s ainsi qu'il suit par nos collabo-eurs de l'Encyclopédie méthodi-e : antennes avancées, penchées, n insérées sur un tubercule fron-, plus courtes que la tête, compo-s de trois articles; les deux pre-ers petits, égaux entre eux; le troi-ne oblong, patelliforme, com-mé, portant à sa base une soie ndante, fortement bipennée, plus nde dans les femelles que dans mâles; ouverture de la cavité buc-e oblongue, étroite; trompe beau-p plus courte que la tête et le selet pris ensemble, cachée dans cavité buccale pendant le repos; pes cylindriques, finement ciliés; ostome un peu enfoncé à sa partie érieure, s'allongeant en forme de e à l'inférieure; front élevé et for-t un bourrelet autour de l'inser-n des antennes; tête hémisphé-ue, au moins de la largeur du selet, un peu comprimée en de-t; yeux grands, réunis sur le t du front dans les mâles, espa-dans les femelles; trois ocelles osés en triangle sur le vertex; s de forme variable; corselet plus ou moins bombé; écusson grand, oblong, arrondi postérieurement, comme crénelé le long du bord postérieur, qui porte de très-petits tubercules et des poils assez roides; abdomen de forme variable, composé de quatre segmens, outre l'anus; celui-ci petit, presque caché dans les individus desséchés; ailes lancéolées, velues vues au microscope, écartées dans le repos, sans cellule pédiforme; cuillerons doubles, grands, frangés sur leurs bords; balanciers cachés; pates assez fortes; cuisses simples; jambes postérieures arquées; tarses de longueur moyenne, leur premier article au moins aussi long que les trois suivans pris ensemble; le cinquième muni à son extrémité de deux forts crochets très-écartés, ayant une forte pelote bifide dans leur entre-deux. Les larves des Volucelles habitent dans les nids des Bourdons et des Guêpes, et vivent à leurs dépens. Ces larves sont apodes, de forme conique, ayant la tête au sommet; elles font de grands ravages dans les nids de ces Hyménoptères. On peut voir dans Réaumur des détails très-étendus et très-intéressans sur ces Insectes. Lepelletier de Saint-Fargeau a eu occasion d'observer que les Volucelles de diverses espèces s'accouplent très-bien ensemble; il a lu un Mémoire à ce sujet à l'Académie des Sciences. On connaît un assez grand nombre d'espèces de ce genre; elles sont répandues sur tout le globe, mais plus particulièrement en Europe. Nous citerons parmi elles la suivante :

La VOLUCELLE A ZÔNES, *Volucella inanis*, Geoff., Latr., Meigen; *Syrphus micans*, Fabr. Elle est longue de six lignes; la tête et le corselet sont d'un jaune terne; celui-ci porte sur son disque supérieur quatre lignes longitudinales noires, dont les intérieures se touchent presque; l'abdomen est d'un jaune terne, les bords inférieurs du premier, du second et du troisième segmens sont noirs, et forment trois bandes transverses. On la trouve aux environs de Paris. (G.)

* VOLUCREPIS. BOT. PHAN. Du Petit-Thouars nomme ainsi l'*Epidendrum volucre* qu'il a figuré dans ses Orchidées d'Afrique, tab. 80. (G..N.)

VOLUPIE. *Volupia.* CONCH. Genre proposé par Defrance, dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, pour une petite Coquille bivalve fossile, qui est pourvue extérieurement de gros bourrelets transverses, d'une lunule cordiforme vers laquelle viennent aboutir ces bourrelets. La charnière ayant trois dents cardinales à chaque valve, il nous semble que ce genre ne se distingue pas suffisamment des Vénus. Nous ne pouvons, au reste, dire d'une manière invariable ce que c'est que ce genre, n'ayant jamais vu la Coquille qui lui sert de type. (D..H.)

VOLUTARELLE. *Volutarella.* BOT. PHAN. Cassini avait proposé dans le Bulletin de la Société Philomatique, décembre 1816, un genre sous le nom de *Volutaria* dont il changea plus tard la désinence, et qu'il nomma *Volutarella*. Ce genre est fondé sur les *Centaurea Lippii*, L., *ericifolia*, L., et *crupinoides* de Desfontaines. Il est essentiellement caractérisé par son involucre à folioles trinervées et munies d'un appendice décurrent, large, demi-lancéolé, membraneux-scarieux, non spiniforme; ses ovaires velus; l'aigrette composée de paillettes dont les intérieures sont plus longues et plus larges que les extérieures; les corolles du disque régulières et à divisions, roulées en dedans; celles de la couronne divisées jusqu'à la base du limbe en quatre lanières oblongues, lancéolées. Le genre *Volutarella* correspond au genre *Amberboi* d'Adanson, et au *Lacellia* de Viviani dont l'espèce (*L. lybica*) est la même que le *Centaurea crupinoides* de Desfontaines. (G..N.)

VOLUTE. *Voluta.* MOLL. C'est à Linné que l'on est redevable du genre Volute. Il le créa pour rassembler toutes les Coquilles qui ont des plis columellaires, abstraction faite de tout autre caractère. En caractérisant son genre de cette manière, Linné ne fit pas assez attention que le caractère qu'il donnait comme de première valeur, n'avait réellement que peu d'importance, relativement à d'autres qu'il négligeait; il n'avait pas aperçu que la forme de l'ouverture était une traduction plus fidèle de l'organisation des Animaux, que les accidens de la columelle. L'état de la science et le petit nombre des observations ne permettaient guère un arrangement meilleur, qui cependant était bien supérieur à tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Cette quantité considérable de Coquilles, que Linné rassemblait sous le nom de Volutes, ne pouvait manquer d'être bientôt divisée. Bruguière, dans l'Encyclopédie, proposa d'abord le genre Olive; puis un peu plus tard, dans les planches du même ouvrage, il indiqua le genre Mitre. Tous deux furent adoptés par Lamarck, qui les fit suivre d'un grand nombre d'autres, tant dans son premier que dans son dernier ouvrage. Il eut soin de séparer loin de la famille des Volutes toutes les Coquilles qui ont des plis à la columelle et qui ont l'ouverture entière. Il en distingua d'une manière non moins tranchée toutes celles qui, avec des plis columellaires, ont la base prolongée en canal, ne laissant dans les Volutes et leur voisinage que les Coquilles ayant des plis columellaires et la base échancrée. On voit que, dans ces arrangemens nouveaux, un principe inaperçu de Linné avait dès-lors prédominé, et, comme il se trouvait en harmonie avec les faits nouveaux dont la science s'était depuis peu enrichie, il dut prévaloir dans les méthodes, et c'est en effet ce qui eut lieu. Douze genres furent démembrés des Volutes; ce sont les suivans: Auricule, Tornatelle, Pyramidelle, Turbinelle, Cancellaire, Fasciolaire, Colombelle, Mitre, Marginelle, Volvaire, Ancillaire et Olive. Malgré les réductions qui dûrent être la suite de ces nombreux démembremens, le

e Volute tel qu'il est aujourd'hui etérisé, n'en est pas moins un e considérable, et qui contient re un grand nombre d'espèces, vivantes, soit fossiles; car on en pte près de cent. On a essayé s ces derniers temps, et Blainville e autres, à diviser encore le genre amarck L'Yet d'Adanson a servi rétexte à ce nouveau démembre- t, qui entraînerait hors des Vo- s toutes les espèces minces et très- les. Ce changement, dans la com- tion du genre, est peut-être basé de bons caractères ; mais on n'en assuré que lorsqu'à l'Animal dé- par Adanson on pourra com- r celui de quelque Volute à co- le épaisse. Cette comparaison, en ie faite, comme on peut le voir, le Manuel de Rang, ne l'est pas endant d'une manière assez com- e pour être décisive. D'après g, la séparation des deux genres serait réellement pas motivée, iqu'il les ait adoptés. On ne voit , dans la caractéristique, qui mar- une différence organique. Nous s en tenons donc au genre Volute amarck, et nous le caractérisons manière suivante : Animal fort d, contenu à peine dans sa co- le, ayant le pied très-grand, ordant la coquille de toutes parts ; proboscidiforme, portant la bou- à l'extrémité d'une trompe plus moins longue ; deux tentacules le front : ils sont triangulaires, et oculés à la partie externe de la . Coquille ovale, plus ou moins rue, à sommet obtus ou en ma- n, à base échancrée et sans ca- columelle chargée de plis, dont nférieurs sont les plus grands et lus obliques ; point de bord gau- Le caractère principal, qui sé- les Volutes des Mitres, est pris a disposition des plis columel- s. Dans les Volutes, les plus commencent à la base de la co- lle : c'est le contraire dans les es. Il est certaines espèces placées les Volutes qui sont embarras- es à ranger, plutôt dans l'un que dans l'autre genre; ces Coquilles ont les plis égaux et parfaitement parallèles dans toute leur étendue (*Voluta Musica*, etc., Fossile des environs de Paris). D'autres, que l'on attribue aux Mitres, sont dans le même cas (*Mitra labratula*, etc., Fossiles des environs de Paris). On s'est décidé à leur égard d'une manière tout-à-fait arbitraire : on s'en est rapporté au faciès. Cependant, à suivre rigoureusement la caractéristique, les espèces dont il est question n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre de ces genres. En fera-t-on un genre particulier? Ce serait, ce nous semble, peu rationnel, et cependant ce serait une conséquence rigoureuse de la manière artificielle ou arbitraire dont les genres, pour quelques-uns, sont faits. Pour nous, ces Coquilles indiquent la liaison des deux genres par des passages insensibles ; elles nous font prévoir pour plus tard leur réunion en un seul, ce qui ne pourra avoir lieu, en définitive, que lorsque l'on connaîtra un grand nombre d'Animaux des deux genres. Quant aux Marginelles, elles ont un aspect particulier qui les fait reconnaître. Ce dont il faut surtout se souvenir, c'est qu'elles ont le bord droit épaissi et marginé en dehors; que leurs plis sont presque égaux et plus transverses; et qu'enfin leur surface, semblable à celle des Olives et des Porcelaines, est toujours brillante et polie. Pour ce qui est du genre Yet d'Adanson, il semblerait au premier aspect qu'il diffère plus des Volutes, que les Volutes des Mitres ou des Marginelles. Cela aurait lieu, en effet, si l'on se bornait à comparer la *Voluta musica*, par exemple, avec la *Voluta diadema;* c'est-à-dire les points extrêmes d'une même série. Mais que l'on compare des espèces intermédiaires, *Voluta magnifica*, *ancilla*, *scapha*, *Lamberti*, *brasiliana*, etc., aux *Voluta Harpa*, *Junonia*, *pacifica*, etc., et l'on trouvera entre les deux groupes des passages insensibles qui prouvent bien qu'ils appartiennent à un même type. Nous indiquerons ici

quelques espèces répandues assez communément dans les collections, pour qu'elles puissent servir d'exemple au genre.

Volute Gondole, *Voluta Cymbium*, L., Gmel., p. 3446, n. 114; *ibid.*, Lamk., Anim. sans vert. T. VII, p. 332, n. 9; Lister, Conch., tab. 196, fig. 3; Gualt., *Test.*, tab. 29, fig. B; Favan., Conch., pl. 28, fig. C 4; Martini, Conch. T. III, tab. 70, fig. 762, 763; Encyclop., pl. 386, fig. 3, a, b. Grande et belle Coquille de l'Océan Indien. Vulgairement le Char de Neptune.

Volute Musique, *Voluta Musica*, L., Gmel., p. 3466, n. 96; Lamk., Anim. sans vert., p. 339, n. 22; Lister, Conch., tab. 805, fig. 14; Gualt., *Test.*, tab. 28, fig. X, ZZ; Favan., Conch., pl. 23, fig. G 1, G 2; Martini, Conch. T. III, tab. 96, fig. 927, 928, 929; Encycl., tab. 380, fig. 1, a, b. Coquille vulgairement nommée la Musique ou le Plain-Chant. Elle vit dans l'Océan des Antilles.

Volute Pavillon, *Voluta Vexillum*, L., Gmel., p. 3464, n. 104; Lamk., Anim. sans vert., p. 346, n. 40; Rumph., *Mus. Amb.*, tab. 32, fig. 2; Favanne, Conch., pl. 33, fig. O 1; Knorr, Vergn., 5, tab. 1, fig. 1; Chemn., Conch. T. X, p. 136, vign. 20, fig. A, B; Encycl., pl. 381, fig. 1, a, b. Jolie Coquille autrefois fort rare, mais assez commune actuellement. Vulgairement le Pavillon d'Orange. (D..H.)

VOLUTELLA. BOT. PHAN. Le genre formé par Forskahl sous ce nom a été réuni au *Cassytha*. *V.* ce mot. (B.)

VOLUTELLA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Genre peu connu établi par Tode (*Fungi Mecklenb.*, 1, pag. 28, tab. 5, fig. 43) et placé par Fries entre les *Ditiola* et les *Tympanis* dans la tribu des Pezizées; c'est un petit Champignon en forme de cupule d'un blanc jaunâtre ou brunâtre, d'une consistance solide et presque cornée, qui, suivant Tode, est couvert d'un tégument membraneux incomplet; il croît sur les rameaux morts et aurait besoin d'être étudié de nouveau pour qu'on pût savoir s'il mérite d'être distingué des *Tympanis*. (AD. B.)

* VOLUTELLE. MOLL. FOSS. Espèce fossile du genre Cancellaire. (B.)

VOLUTELLE. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Bridel propose ce nom pour désigner en français le genre *Schlotheimia*. (B.)

VOLVA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) On a donné ce nom et celui de bourse à une sorte de poche qui recouvre certains Champignons avant leur développement; telle est celle que l'on remarque dans les espèces du genre Clathre. (A. R.)

VOLVAIRE. *Volvaria*. MOLL. Ce genre a été établi par Lamarck, qui l'a extrait des Volutes de Linné. Trompé sur ses rapports, Lamarck mit ce genre à côte des Auricules, dans le Système des Animaux sans vertèbres. Roissy, dans le Buffon de Sonnini, suivant ces fausses indications, crut rectifier Lamarck en transportant ce genre près des Bulles. Lamarck, embarrassé du genre Volvaire, ainsi que de quelques autres dont il ne reconnut pas alors les rapports, créa, dans sa Philosophie zoologique, la famille des Hétéroclites qui, par sa composition, mérite bien le nom qu'il lui a imposé, et qui doit être regardée comme un *incertæ sedis*. Elle est composée, en effet, des genres Bulle, Janthine et Volvaire. Peu d'années après, ces erreurs furent rectifiées par Lamarck lui-même, qui compléta sa famille des Columellaires, dans l'Extrait du Cours, en y ajoutant les Volvaires à côté des Marginelles. Les rapports de ce genre furent dès-lors fixés dans la méthode, et n'éprouvèrent plus de modifications importantes. Blainville, dans son Traité de Malacologie, trouvant beaucoup d'analogie entre ce genre et les Marginelles, les réunit en un seul, qu'il plaça à côté des

es, dans sa famille des Anes. On ne peut contester que lvaires n'aient la plus grande gie avec les Marginelles, comme ille l'a fort bien senti, et La- avant lui. Si certaines espèces lvaires nécessitaient leur réunx Marginelles, dans l'opinion ainville, nous tombons d'acvec lui sur ce point; mais nous yons pas que toutes soient dans , et que le genre doive être imé ou joint aux Marginelles. pensons qu'il pouvait être ré- et débarrassé de toutes celles pèces qui, avec l'âge, acquiè- un bourrelet marginal; mais es autres, minces, bulloïdes, un aspect qui leur est propre, ent rester comme type du genre. e réunir aux Marginelles d'une re définitive, il faut attendre es Animaux des Volvaires vérisoient connus, et ils ne le sont neore. La réforme que nous sons dans le genre Volvaire, le rait à deux espèces de Lamarck, rs les caractères génériques se raient modifiés de la manière ite : coquille cylindracée, rour elle-même, à spire enveloppée struée à tous les âges, toujours ourte; ouverture étroite, aussi e que la coquille; bord droit, et tranchant; trois à cinq plis bliques à la base de la colu- Les Volvaires sont de petites lles marines, minces, transpa- , vitrées, cylindroïdes, à spire -fait enveloppée ou à spire ex- .. Lorsqu'elle est un peu sail- un enduit calcaire la couvre e dans les Ancillaires. Nous ssons plusieurs espèces, soit es, soit fossiles, dans le genre e nous le caractérisons main- . Nous indiquerons seulement ix espèces suivantes, qui sont les que nous conservions des Lamarck.

VAIRE HYALINE, *Volvaria pal-* amk., Anim. sans vert. T. VII, , n. 2; *Voluta pallida*, L., p. 3444, n. 30; Lister, Conch., tab. 714, fig. 70; Martini, Conch., 2, tab. 32, fig. 426, *mala*. Il est indubitable pour nous que le Falier d'Adanson n'appartient pas à cette espèce, comme le soupçonne Lamarck. Cette Coquille vient du Sénégal.

VOLVAIRE BULLOÏDE, *Volvaria bulloides*, Lamk., Ann. du Mus. T. V, p. 29, n. 1, et T. VIII, pl. 60, fig. 12, a, b; *ibid.*, Anim. sans vert. T. VII, p. 364, n. 6; Encycl., pl. 383, fig. 4, a, b. Coquille fossile des environs de Paris; la spire est complétement cachée; elle est striée en travers. (D..H.)

VOLVARIA. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Nom donné par De Candolle au genre distingué par Acharius sous celui de *Thelotrema*. *V.* ce mot et VOLVYCIUM. (AD. B.)

* VOLVERELLE. *Volverella.* PSYCH. Genre de la deuxième tribu de la famille des Vorticellaires. Les caractères consistent dans la forme des Animalcules se développant à l'extrémité des rameaux qui, au lieu d'être évidés en coupe à la manière des véritables Vorticelles, sont élargis et simplement lobés en avant, où un faisceau de cirrhes vibratiles se distingue à l'extrémité de chaque lobe. Une seule espèce de ce genre nous est connue; c'est la VOLVERELLE ASTOME, *Volverella astoma*, N., Encycl. méth., Dict. (*V.* planch. de ce Dict., Psychod., Vorticellaires, fig. 11); *Vorticella tuberosa*, Müll., *Inf.*, tab. 44, fig. 8, 9; Encycl., Vers ill., pl. 28, fig. 28, 29; *Brachionus vegetans*, etc., Pallas, *El. Zooph.*, p. 105, n. 63; *Clusteringt Polyper*, Baker, *Empl. Micr.*, tab. 2, pl. 13, fig. 10-13. Les figures de Müller et celles de l'Encyclopédie ne présentent que les Animalcules quand ils se sont détachés. Baker a fort bien représenté les jolis petits bouquets que forme le Psychodiaire complet dans l'eau des marais. (B.)

VOLVOCE. *Volvox.* MICR.? PSYCHOD.? Müller dans son admirable ouvrage intitulé : *Animalcula infusoria*, etc., constitua sous ce nom un

genre auquel le savant danois imposa pour caractères : Ver invisible, très-simple, transparent, sphérique ; il y comprenait une douzaine d'espèces dont nous avons transporté plusieurs dans les genres nouveaux dont Müller avait lui-même entrevu la nécessité et qu'il a été indispensable de former sous les noms de Pandorine, Uvelle, Gygès et Anthophyse, appartenant à diverses familles ou règnes. Restreint dans ses véritables limites, le genre Volvoce devient, parmi les Microscopiques Gymnodés, type de la troisième famille, et ses caractères sont : molécule constitutive remplissant un corps obrond ou sphérique, sans anneau circulaire, dans lequel cette molécule semble s'agiter indépendamment des mouvemens communs à tout l'animal. Ce sont des Gygès moins la double enveloppe qui forme chez ceux-ci l'apparence d'un anneau circulaire ; ils formeraient des Pandorines, si les molécules internes qui s'y agitent étaient des glomérules manifestant une vie propre sous l'enveloppe qui semble les asservir à une existence collective. Cuvier termine son Règne Animal par les Volvoces qu'il plaça, sans en donner la raison, après les Monades, êtres cependant beaucoup plus simples, puisque les Volvoces peuvent être considérés des amas de Monades réunies dans un sac commun. Lamarck, dans sa Méthode ascendante, les place plus naturellement à la suite du genre qui vient avant dans Cuvier. Les Volvoces sont au reste très-communs dans les eaux putrides où ils se développent avec la plus grande promptitude. Joblot en représente une espèce qui s'était déjà manifestée au bout de deux heures dans une infusion de Bleuets avec le *Volvox globosus* de Müller, *Inf.*, tab. 3, fig. 4, qui n'est guère deux fois plus gros que le *Monas Lens*. L'espèce la plus remarquable de ce genre est le Sphérule, *Volvox Sphærula* (*V.* planches de ce Dict., Micr. A, fig. 16), Müll., *Inf.*, tab. 3, fig. 10 (excellente); Encycl., Vers ill., pl. 1, fig. 5 ; Spallanz., T. 1, pl. 2, fig. 15, E (mauvaise). On pourrait en quelque sorte la considérer comme une forme végétale vivante ; elle ne diffère en rien pour la figure de la Plante presque microscopique représentée dans le *Flora danica* (tab. 660), sous le nom de *Conferva Pisum*. On rencontre fréquemment de petits amas globuleux de ce mucus primordial dont nous avons formé le genre Chaos, pénétrés de globuline transparente, et qui ressemblent tellement, avant que la matière verte ou toute autre substance colorante s'y soit introduite, au Volvoce sphérule, qu'on ne les en distinguerait pas si des mouvemens spontanés dans ce dernier ne venaient manifester qu'il n'est plus un végétal. Il consiste en une infinité de globules de toute taille semblables aux petites bulles de la salive et dont la réunion forme une petite boule où l'intérieur s'agite en divers sens, tandis que la masse tourne lentement sur elle-même d'un côté à l'autre, ou se balance de droite à gauche. « La multiplication la plus extraordinaire que j'aie observée, dit Spallanzani, est celle de quelques globules animés qui se roulent comme des pelotons dans les infusions de Lentilles aquatiques où on peut les apercevoir sans microscope ; ils sont extérieurement couverts de tumeurs, ces tumeurs sont formées de plusieurs animalcules mis l'un sur l'autre et qui cherchent à se mettre en liberté. Imaginez un corps presque rond, formé de couches concentriques dont chacune est un agrégat de petits animaux, vous aurez une idée assez juste de ces globes. » Spallanzani isola quelques-unes des molécules qui s'étaient détachées de son animal ou peloton, et il vit avec surprise que chacune d'elles nageant isolément, finit par devenir une agglomération ou être semblable à celui dont il s'était détaché. Le Volvoce Sphérule se trouve tantôt rarement, tantôt en grande quantité dans l'eau presque stagnante des marais et des étangs, en automne.

est probable que diverses espè- 'Animalcules des infusions, figu- t décrits assez grossièrement par ot, appartiennent au genre qui occupe, tels que ses gros Pois- ovales d'une infusion de Céleri, , fig. 1, i; le Sphéroïde, pl. 10, 3; l'Animal dans de nouvelle eau îtres, pl. 4, fig. 1; enfin l'Ani- d'une infusion de thé, pl. 5, 3, N. Le *Bursaria globina* de er, *Inf.*, tab. 17, fig. 15-17; ycl., Vers ill., pl. 8, fig. 4-16, se trouve dans l'eau de mer, peut ement appartenir à notre genre, noins il ne peut demeurer parmi Bursaires; nous n'avons jamais occasion d'observer cette espèce paraît devoir être fort rare.

üller a décrit et figuré sous le de *Vibrio Lunula* (*Inf.*, tab. 3, 11; Encycl., Vers ill., pl. 1, 6), un être fort extraordinaire, ne saurait être un Vibrion et que n'avons jamais été assez heu- pour rencontrer; il se rappro- ait plutôt des Volvoces formant masse hémisphérique transpa- et composée d'une innombra- quantité de molécules homogè- transparentes, ayant la forme roissant de la lune au premier tier, s'agitant intérieurement et n'enserre aucune limite fixe, de que la forme totale varie conti- lement par l'ondulation que ses s reçoivent de l'agitation interne. nouvement est conséquemment le chez cette espèce où chaque cule a le sien, tandis que la e se ment indépendamment de de chacune de ses molécules. er qui découvrit cet Animal fort , au premier printemps dans une marécageuse, en parle avec une d'admiration. Aussi appelle- -nous l'attention des naturalis- ur cette production singulière nature. (B.)

VOLVOCIENS. MICR. Troisième le de l'ordre des Gymnodés, qui ractérise par le corps ovoïde ou dracé des êtres que nous y rap- prochons et que constituent déjà des molécules visibles, astreints à une forme constante qu'il n'est pas donné à l'Animal de défigurer à son gré, de manière à rendre cette forme comme indéterminable. Ici chaque molécule constitutrice paraît cesser de jouer un rôle individuel et demeure asservie au mode de vie commune qu'elle conservera désormais, c'est-à-dire à mesure que l'on s'élèvera dans l'échelle de complication. Il est cependant possible que la plupart des Volvociens, sinon tous, soient des Zoocarpes, la chose est évidente dans certaines Enchélides, bien connues des micrographes nos prédécesseurs et que long-temps nous avions observées comme eux, sans imaginer qu'il pût y avoir rien de végétal dans quelque phase de leur existence. Ces singulières créatures ont cependant fini par être émises à nos yeux des locules de plusieurs tubes végétaux qu'on avait regardés jusqu'alors comme des Conferves (*V.* ZOOCARPES). Les genres composant la famille des Volvociens, sont les suivans : Gygès, Volvoce et Enchélide. *V.* ces mots. (B.)

VOLVULUS. MOLL. Nom proposé par Oken (Man. d'Hist. nat. Zool., 1, p. 313) pour les genres Maillot et Clausilie. (A. R.)

VOLVYCIUM. BOT. CRYPT. (*Lycoperdacées*). Genre établi par Rafinesque d'abord sous le nom de *Volvaria;* il se rapproche à quelques égards du *Diderma*, mais il est décrit trop incomplétement pour qu'on puisse s'en former une idée exacte; il est défini ainsi : volva entourant un péridium globuleux, gélatineux, dans le centre duquel sont des graines attachées à des filamens capillaires qui s'étendent jusqu'à la circonférence. La seule espèce indiquée est écarlate, le volva est rude, le péridium lisse. Il croît sur les troncs d'arbres aux États-Unis. (AD. B.)

VOMER. POIS. Genre d'Acanthoptérygiens de la famille des Scombéroïdes de la Méthode de Cuvier, remarquables par un corps très-com-

primé, autant et plus haut qu'il n'est long, à front tranchant, très-élevé, à mâchoires ouvertes et peu extensibles, à dents très-petites, peu apparentes, à peau revêtue d'écailles peu visibles, et s'élevant seulement sur la ligne latérale. Ce genre a été sous-divisé en quatre sous-genres. 1°. Les Sélènes, Lacép., dont les premiers rayons de la dorsale et de la ventrale sont prolongés et faux. A cette coupe vient se placer le Sélène argenté, Lacép., pl. 9, fig. 2, nommé Lune par l'éclat argentin de son corps. — 2°. Les Gals, *Gallus*, Lacép., remarquables par la longueur de leurs ventrales, et dont le *Zeus Gallus*, figuré dans Bloch, pl. 192, est le type. Ce nom de Gal signifie Coq de mer, et se trouve usité par les pêcheurs d'Europe. — 3°. Les Argyreïoses de Lacépède dont les ventrales sont allongées; la deuxième dorsale en faux ainsi que l'anale, et les premiers rayons de la première dorsale prolongés en filamens. Le Poisson américain qui sert de type à cette division, est le *Zeus Vomer*, figuré dans Bloch, pl. 193, fig. 2. — 4°. Enfin, Cuvier a nommé Vomer proprement dit les Poissons dont les nageoires sont courtes et sans prolongement. Ils vivent en Amérique : ce sont les *Rhomboida alepidota* de Browne, Jam., n. 1, p. 455; et *Zeus setapinnis* de Mitchill. (Less.)

VOMIER. bot. phan. (Poiret.) Syn. d'*Eriostemon*. (B.)

VOMIQUIER. bot. phan. *V.* Strychnos.

VOND-SIRA. mam. Même chose que Voang-Shira. (Is. G. St.-H.)

VONTAC. bot. phan. Fruit mangeable d'une espèce de Strychnos de Madagascar. (B.)

WOODFORDIA. bot. phan. Le genre établi sous ce nom par Salisbury ne diffère point du *Grislea*. (B.)

VORTEX. moll. (Oken.) *V.* Hélicigone.

* VORTICELLAIRES. *Vorticellariæ*. psych. En proposant dans le présent Dictionnaire l'établissement d'un règne de plus (*V.* T. viii, p. 247) pour perfectionner la méthode naturelle qu'il nous paraît conséquent d'adopter dans l'état actuel de nos connaissances en histoire naturelle, nous avons été contraint, malgré la répugnance que nous éprouvons pour les innovations de ce genre, d'introduire dans la science, pour désigner les classes et les familles dont il était question de former le règne nouveau, des noms usités jusqu'ici. Cédant à cette impérieuse nécessité, nous n'avons pas imité ces novateurs qui, dans leurs ouvrages, semblent se plaire à composer des noms baroques, que la difficulté de les prononcer rend véritablement ridicules, et nous avons cherché à rendre de nouveaux noms faciles à retenir, en leur conservant le plus de ressemblance possible avec ceux qu'on avait précédemment employés dans la désignation des mêmes objets. C'est ainsi qu'après avoir divisé notre Règne Psychodiaire (*V.* ce mot) en trois classes, et subdivisé celle des Phytozoaires en trois ordres, nous avons appelé Vorticellaires dans le premier de ces ordres, une famille très-naturelle dont le genre *Vorticella* de Müller renfermait un grand nombre d'espèces, et fut celui qui servit plus particulièrement de type à la nouvelle famille que nous venions d'établir. — Les Vorticellaires ne sont point des Polypes selon la définition qu'on donne de telles créatures, car il n'y existe pas de ces tentacules ou autres ébauches d'organes de préhension qu'on a comparés à des pieds ainsi qu'à des bras. Elles offrent beaucoup plus de rapports avec les Stomoblépharés de la classe des Microscopiques, puisque des cirrhes vibratiles, organes tous différens de ceux qui chez nos Ichnozoaires, représentent les tentacules, s'y remarquent et même y remplissent des fonctions vitales de la plus haute importance; et ces rapports sont si intimes, qu'il se trouve

circonstances où certaines Vorti-
aires et plusieurs Urcéolariées ne
peuvent plus distinguer les unes
autres ; mais les Urcéolariées
issent de la faculté locomotive dès
premiers degrés de leur dévelop-
nent, sont libres à toutes les épo-
es de leur durée, en vertu de cette
stence individuelle qui caractérise
uimal, tandis que les Vorticellai-
commencent par une véritable
étation, que chaque Animalcule y
nt produit à des époques de crois-
ce déterminées, fait partie d'un
ividu multiple jusqu'au moment
toutes ces parties qui lui sont né-
saires pour s'émanciper, y étant
utées, il se détache du rameau ou
ment qui le porta pendant qu'il
ganisait pour devenir un indi-
u indépendant. Un tel fait se re-
duit si communément sous les
ux des micrographes sachant y
r, il fut si bien observé et repré-
té par plusieurs de nos prédéces-
rs et notamment dans l'exact Roe-
, que nous avons peine à conce-
r qu'il n'ait pas plus tôt dessillé les
x de ceux que révolte l'idée de
point admettre la démarcation
olue entre l'Animal et la Plante.
a végétation sous le moindre in-
de sensibilité ou de quoi que ce
qui offre un rapport quelconque
c ce qu'on appelle sens, si l'im-
sibilité de changer de place, si la
ité de se ramifier et de dévelop-
successivement des parties où ne
manifeste aucun mouvement vo-
taire, sont des conditions propres
Plante ; les Vorticellaires sont
Plantes, car on les voit d'abord
tre absolument à l'instar des Bys-
et des Conferves, sur les corps
leurs propagules furent abandon-
; dans ce premier état, il serait
plupart du temps impossible de
distinguer de telles Plantes, sur
imalité desquelles on a si bur-
uement discuté dans ces derniers
ps, et pour peu que le Vorticel-
e, pendant qu'il végète, vienne à
amifier et qu'il présente des arti-
tions dans ses filamens, l'iden-
tité devient complète. Lorsque les extrémités de ces filamens commencent à éprouver une sorte de turgescence, la ressemblance augmente encore, mais la différence essentielle commence à se prononcer aussitôt ; car cette turgescence, qui d'abord est comme une fructification de Sphacellaire, de Céramiaire, d'Ectosperme ou de toute autre Hydrophyte à gongyles terminaux ou caulinaires, est le rudiment de l'animalité ; dès que cette turgescence est parvenue à son terme, elle se développe non pas en fleurs, mais en expansions vivantes ; dès que l'épanouissement de celle-ci a lieu, c'est-à-dire qu'une ouverture semblable s'y est manifestée, les cirrhes vibratiles qui garnissent les bords de cette ouverture entrent en exercice, deviennent les agens d'une respiration qui métamorphose aussitôt en être vivant ce qui fût demeuré un mode floral, si l'introduction d'une nouvelle puissance n'y fût venue déterminer des besoins nouveaux ; alors l'animalcule se sent captif sur le pédicule qui lui fut originairement tutélaire et comme un cordon ombilical ; il éprouve certainement, sinon le désir, du moins un besoin d'être libre ; et dès lors il s'agite en tout sens, jusqu'à ce qu'il parvienne à rompre le lien qui le tient attaché. Dès qu'il y a réussi, il témoigne l'aise qu'il en éprouve par une agitation vagabonde dont les premiers essais dévoilent l'inexpérience ; mais enfin il régularise ses allures, et il finit par adopter la manière de natation que nécessitent ses formes et ses besoins ; d'autres fois il communique son animalité au filament qui lui servait d'attache nutritive tant qu'il faisait partie d'un ensemble insensible et végétant, mais qui lui devient une queue ou plutôt une sorte de pied lorsque, parvenu à s'échapper de la souche natale, il se jette dans l'immensité des eaux que forme pour lui une goutte étendue sur le porte-objet du microscope. — La nature offre peu de spectacles plus merveilleux que celui que procurent les Vor-

ticellaires : *noctes insomnes brevesque qui transire amat, Vorticellas inquirat*, dit Müller. En effet on ne peut se lasser d'admirer ces petits êtres se pressant par milliers autour de quelque objet inondé, en jaillir pour ainsi dire comme des fusées d'artifice, en développant tout-à-coup leur pédoncule, ou se contracter en repliant celui-ci comme un tire-bouchon; tantôt leurs mouvemens semblent présenter la rapidité de l'étincelle électrique quand on la voit passer d'un corps électrisé à un corps qui s'électrise; tantôt ils sont mous et gracieusement ralentis. L'eau que font tourbillonner autour des milliers de petits globules ouverts en godets, les cirrhes vibratiles de chacun d'eux, ajoute à la singularité de leur ensemble, où les uns agissent, où d'autres semblent se reposer, où règne enfin la variété la plus complète qui se puisse concevoir. Il n'y manque que la multiplicité des couleurs pour en faire le kaléidoscope vivant. Les Vorticellaires sont sans exception transparentes, cristallines; quelques-unes se teignent légèrement en fauve ou en vert, mais ces nuances n'ajoutent rien à la magie de leurs évolutions. Il en existe de simples, c'est-à-dire où chaque pédoncule ne supporte qu'un animal-fleur; celles-là nous paraissent être généralement propres aux infusions végétales, car nous ne nous souvenons pas en avoir trouvé dans les infusions de matières animales, et nous soupçonnons même que la plupart de ces Vorticellaires simples ont appartenu à des composées dont leur pédoncule propre les accompagna lors de leur affranchissement. Les espèces rameuses qu'on trouve dans les eaux douces ou marines sont dendroïdes ou en ombelle; celles-là sont presque des Sertulariées à la taille près, et nous les eussions placées dans cette famille si des tentacules dans le genre de ceux des Ichnozoaires et Polypes ne remplaçaient dans les Sertulariées les cirrhes vibratiles des Vorticellaires.

Il paraît que plusieurs des genres établis jusqu'ici sur des objets desséchés entre les Polypiers sont de simples Vorticellaires; de ce nombre seraient les Clyties, les Laomédées, les Thoas, les Salacies et même les Cymodocées dont les capsules, qui furent les seules parties de ces êtres qu'on ait plus ou moins légèrement examinées, sont articulées sur le stipe, de façon à faire croire qu'elles s'en peuvent détacher, lorsque l'animalcule porté à l'extrémité de ce pédoncule qui n'est qu'un prolongement du stipe, est parvenu au degré d'animalité qui le détermine à prendre l'essor. En attendant que ceci soit constaté par des observations plus exactes, nous répartirons les Vorticellaires dans les trois tribus suivantes.

† Les Gymnostomées, où l'on ne distingue point de cirrhes vibratiles à l'ouverture de la capsule. Les genres qui se placent ici sont Convallarine, Dendrelle et Digitaline.

†† Les Stomoblépharées, où le limbe de l'animal présente des cirrhes vibratiles; tels sont les genres Vorticelle, Zoothamnie et Volvocelle.

††† Les Proboscidées, où la capsule nue à son orifice contient un animalcule qui s'y agite et la ferme en se contractant au moyen d'une sorte d'opercule. Le genre Operculine est jusqu'ici le seul qui se range dans cette dernière tribu. (B.)

VORTICELLE. *Vorticella*. PSYCH. Genre très-nombreux, type de la famille des Vorticellaires dans l'ordre premier de la seconde classe du règne intermédiaire dont nous avons proposé l'établissement dans les volumes précédens de ce Dictionnaire, sous le nom de Psychodiaire. *V.* ce mot et Histoire naturelle. Ce genre avait été premièrement établi par Müller qui le caractérisait de la sorte : Ver contractile, nu, à cirrhes rotatoires. Une telle définition, convenable à presque tous les Microscopiques munis d'organes rotatoires, et qui réunissait une multitude d'êtres disparates, ne

uvait être admise pour caractériser genre naturel; aussi Lamarck, en nsportant les Vorticelles de la sse des Infusoires à celle des Po-es, les caractérise-t-il ainsi : corps , pédonculé, contractile, se fixant ntanément ou constamment par la se et ayant l'extrémité supérieure flée, terminée par une bouche am-, garnie de cils rotatoires. Le savant teur des Animaux sans vertèbres igna ainsi du genre monstrueux Müller, des êtres qui n'y pouvaient neurer; mais en rétablissant quel-es coupes nouvelles, il ne respecta les caractères qu'il établissait lui-me, puisqu'il laissa dans un groupe it la plus importante particularité it la présence de cils rotatoires, des imalcules qui en sont totalement ourvus. Après Roesel et les mi-graphes qui se sont les premiers upés des Vorticelles, et Müller, is avons fait de ces êtres singu-s une étude approfondie; nous les ns, durant plus de trente ans, diés en tout lieu et dans les deux isphères, nous en avons écrit s l'Encyclopédie méthodique; s croyons très-bien les connaître, moins autant qu'il est permis de naître des êtres microscopiques; sieurs articles de ce Dictionnaire t consacrés à la description des res nouveaux de Vorticellaires nos observations sur le vivant s ont mis dans la nécessité d'é-ir; ces articles par leur rédaction ivent qu'ils n'ont pas été redigés rès des livres, mais sur des ob-ations originales. Ce n'est donc sans une extrême surprise que s lisons dans un article *Vorticelle* du reste, on ne trouve pas un nouveau, ce passage auquel nous ndrons quelque jour par un rage bientôt prêt à atteindre naturité nécessaire : « M. de La-ck établit dans les Vorticelles Müller plusieurs coupes généri-; qui ont été adoptées. M. Bory aint-Vincent en a aussi proposé ques-unes de nouvelles; mal-reusement ces genres ne sont guère établis et même caractérisés, que d'après les figures et les descriptions de Müller, et non sur des observations nouvelles qui manquent à la science, mais qui sont d'une grande difficulté. » L'auteur de ce passage ajoute qu'il s'est déjà beaucoup occupé de l'étude des Vorticelles et qu'il a déjà obtenu quelques résultats, mais il ne donne pas ces résultats qui, quelque peu considérables qu'ils pussent être encore, eussent eu de l'intérêt dans l'état d'ignorance où il nous suppose; il se borne à copier, en 1813, le savant mais suranné Müller, dont on publia l'œuvre en 1786. Nous nous bornerons à déclarer, en 1830, que les genres formés par nous aux dépens des Vorticelles de Müller ne l'ont pas été seulement d'après des images et dans l'intérêt de la vérité, et nous relèverons simplement les erreurs graves qui se sont glissées dans un article auquel sa signature pourrait donner quelque autorité; il y est dit :

« Il paraît qu'il y a des Vorticelles qui s'attachent les unes aux autres de manière à ce qu'elles semblent constituer des Animaux composés; c'est ce que Trembley nomme des Polypes à bouquet; je n'ai pas eu encore l'occasion d'en observer de cette espèce. Les Vorticelles proprement dites se multiplient par sections naturelles, le corps se divisant peu à peu par le milieu, mais de manière que le pédoncule reste cependant à un seul individu. La promptitude avec laquelle se fait cette scission est proportionnelle à la température, en sorte que dans les temps chauds la multiplication de ces Animaux se fait avec une grande rapidité. Les Vorticelles vivent essentiellement dans les eaux douces et stagnantes. »

1°. Les Vorticelles ne vivent pas essentiellement dans les eaux douces et stagnantes; outre que nos prédécesseurs en ont décrit qui vivaient dans les infusions souvent fétides, nous en avons observé beaucoup de marines. 2°. Beaucoup de Vorticelles, particulièrement les plus élégantes

espèces, n'apparaissent dans les mares ou dans quelques fossés des environs des villes, qu'à la fin de l'automne aux temps sombres et déjà froids, conséquemment la chaleur n'est pas toujours proportionnelle à leur multiplication. 3°. Nous ne pensons pas que le corps des Vorticelles se divise à peu près par le milieu pour la reproduction des espèces, du moins nous ne l'avons pas vu une seule fois depuis trente-cinq ans : une figure médiocre de Spallanzani et une de ses mauvaises observations ont donné lieu à cette erreur, si ce n'est la figure 8 de la pl. 45 de Müller qui ne représente pas cette séparation prétendue, mais une espèce appelée *gemella*. 4°. Les Vorticelles ne s'attachent guère ou jamais les unes aux autres, si ce n'est momentanément, de manière à ce qu'elles semblent constituer des Animaux composés; le plus grand nombre constitue au contraire bien réellement, bien positivement, des Animaux composés et tellement composés, que le pédoncule commun ou plutôt le stipe y est formé de divers tubes entrelacés absolument comme le sont ceux de la Sertulariée que représente Ellis, pl. XI, dont la tige est grossie en D. Il est impossible de s'occuper une année de l'histoire des Vorticellaires sans rencontrer de ces espèces composées sur lesquelles Roesel, Brady, Baker, Trembley, Degéer, Bonnet, Eichores, Müller, Spallanzani, en un mot tous nos devanciers sont tombés pour ainsi dire dessus. On y eût vu comment les Vorticellaires se reproduisent, et l'on y eût admiré l'une des plus grandes singularités de la nature, singularité qui, de même que notre découverte de l'émission des Zoospermes, n'eût pas produit moins d'effet dans le monde savant, que la découverte de Peyssonel et de Trembley, si nous en eussions fait des sujets de lectures à l'Institut, ou de Mémoires dans les Annales du Muséum. Nous nous sommes bornés à la faire connaître dans ce Dictionnaire et dans l'Encyclopédie méthodique, où ceux à qui elle échappa dans la nature pourront la retrouver. Roesel, l'exact Roesel l'avait aussi trouvée, mais aussi Roesel observa plus qu'il n'écrivit. Quoi qu'il en soit, les caractères que nous assignerons au genre Vorticelle, comme nous le comprenons, sont : corps globuleux, contractile, s'ouvrant en cloche ou en grelot, avec des cirrhes vibratiles aux deux côtés du limbe, supporté par un pédicule caudal, rétractile, simple ou composé. Les Vorticelles véritables diffèrent donc des Convallarines et des Dendrelles, *V.* ces mots, en ce que celles-ci sont entièrement dépourvues de cirrhes vibratiles, différence très-notable qui place des êtres extrêmement voisins, quant aux formes, dans deux tribus différentes. Nous sous-diviserons le genre Vorticelle en deux sections.

† Styllarioïdes solitaires, à pédoncule simple; ce sont, quant à l'aspect des Convallarines, celles des figures 1, 2 et 3 que nous avons représentées dans la planche des Psychodiés de ce Dictionnaire, pour montrer la différence qui consiste, comme nous venons de le dire, dans le dépouillement de cirrhes pour ces dernières. Les espèces les plus répandues de Vorticelles Styllarioïdes sont : la Citrine, *Vorticella citrina*, Müll., *Inf.*, tab. 44, fig. 2-7 (5 exclus.), très-commune dans l'eau stagnante de certains marais, à pédoncule très-court et qui manque souvent, ce qui nous fait soupçonner qu'elle pourrait bien n'être que l'Animalcule-fleur émancipé de quelque espèce composée. — La Limeuse, *Vorticella limosa*, N., Encycl. Méth., n° 4 (*V.* planches de ce Dictionnaire, Psychodiés, fig. 8), qui abonde sur la vase, sur les petits cailloux ou souvent sur les coquilles des marais dont l'eau est pure, et que méconnut Müller encore que Roesel l'eût fort bien décrite et figurée, *Inf.* III, pl. 97, fig. 4 et 5. — La Lunaire, *Vorticella lunaris*, Müll., *Inf.*, tab. 44, fig. 15 (*V.* planches de ce Dic-

onnaire, Psychod., fig. 5), qu'on ouve parmi les racines des Lentiules et qui est l'une de celles qu'on eut le plus facilement conserver et lever dans des vases de verre où l'on soin de ne pas laisser corrompre eau, etc., etc.

†† Dendroïdes, où plusieurs Animalcules-fleurs munis d'un pédonule propre sont réunis sur un stipe ommun. Ce sont, quant à l'aspect, es Dendrelles, mais l'absence des rrhes dans celles-ci suffit pour otiver leur séparation des véritales Vorticelles. Peu d'êtres égalent 1 élégance les Dendroïdes, parmi squelles nous citerons la *Vorticella olypina*, Müll., *Inf.*, tab. 46, fig. 9, si commune sur les petits Hyrophytes et les débris marins, aux idroits tranquilles des rivages matimes, où le duvet qu'elle forme t si visible à l'œil nu et d'un aspect isâtre. — L'Ombelle, *Vorticella nbellata*, N., Encycl. Méth., Dic., 14, que nous avons découverte rs la fin de l'automne sur les feuils des Plantes aquatiques de la Flanc, notamment aux environs de Lille; c est assez grande pour être bien ible à l'œil nu, et n'a jamais été urée; elle est l'une des plus éléntes. — La Pyriforme, *Vorticella raria*, N., Encycl. Méth., Dic., 11 (*V.* planch. de ce Dict., Psyod., f. 6), qui n'avait pas échappé à xact Roesel, et qui n'est pas celle e Müller décrivit sous le même m; celle-ci était l'une de nos Dellles qui ne ressemble en rien à e poire. Lorsque les Animalculesurs en sont émancipés, on ne les rait plus distinguer de nos Mesplies (*V.* ce mot) figurées dans la nche C des Microscopiques de ce t., T. III, 2, a, b, et qui, lorson les aura étudiées dans toutes phases de leur existence, seront t-être reconnues pour être les Anileules-fleurs de quelques Vorticel- Dendroïdes voisines de celle qui s occupe. C'est sur celle-ci que esel discerna le premier, mais sans ttacher une grande importance, ce mode de reproduction des Vorticelles que nous avons constaté particulièrement sur le *Vorticella umbellata* et sur la suivante. — L'Admirable, *Vorticella spectabilis*, N., Encycl. Méth., Dic., n° 10. Lorsque nous observâmes cette merveilleuse créature pour la première fois, nous fûmes surpris qu'elle eût échappé à Müller; elle doit habiter les eaux du Danemarck puisque nous l'avons rencontrée communément depuis les étangs de la Prusse ducale, jusque dans certaines pièces d'eau de la Hollande, et depuis les fosses de ville et les égoûts des remparts de Kœnigsberg, jusque dans ceux des remparts de Bruxelles et de Lille en Flandre. Roesel qui l'a passablement figurée (*Inf.*, T. III, tab. 97, fig. 3) l'avait observée en Allemagne. Elle forme, sur les pailles des chaumes ou menus branchages morts et inondés du bord des eaux, jusqu'à trois ou cinq pouces de profondeur, un duvet d'un jaune blanchâtre ou grisâtre, d'aspect malpropre, savonneux, très-visible à l'œil nu, muqueux au tact et haut d'une ligne. En élevant la Vorticelle dans une assiette remplie d'eau, elle a acquis sous nos yeux jusqu'à deux lignes de longueur, et nous l'avons même vue croître sur le porte-objet du microscope en y entretenant l'abondance d'eau nécessaire durant plusieurs heures de soins et d'observations non interrompues. Son stipe s'élève d'un petit empâtement ou pied appliqué contre les corps dont elle est parasite; vers le quart de sa hauteur, l'arbuste que forme cette belle espèce, et que Blainville ne nierait pas être une espèce composée s'il eût vu des Vorticelles, se divise en une gerbe de rameaux transparens, dichotomes, divergens, que terminent des pédoncules nombreux très-contortiles, couronnés par des Animalcules-fleurs ordinairement en forme de clochette, variant leur figure à volonté, tantôt solitaires, tantôt géminés. C'est une chose très-divertissante et toujours nouvelle, que de voir ces petits êtres

cristallins et presque sans couleur, s'agiter en tout sens, s'étendre le plus qu'il leur est possible, et tout-à-coup se contracter en glomérules par le mécanisme de leur pédoncule qui s'exerce tantôt avec une incroyable rapidité, ou doucement avec grâce et mollesse; on en distingue aisément les ressorts à l'aide d'un puissant grossissement; les pédoncules étant des tubes membraneux flexibles, parcourus par un filament interne articulé, ou du moins qu'on reconnaît dans la transparence du tube se former de globules disposés pôle à pôle et qui ont la faculté de se contracter en s'aplatissant sur leur équateur, s'il est permis d'employer de tels termes quand il est question de si petites sphères. Cette contraction contraint le tube au raccourcissement qui s'exerce en spirale; après avoir joui quelque temps d'un spectacle qui rivalise en mouvement avec les girandes d'un feu d'artifice, par la manière dont les Animalcules-fleurs jaillissent pour ainsi dire ou se pelotonnent tout-à-coup, on voit ceux-ci finir par se détacher; leur séparation est probablement une opération douloureuse, puisqu'on les voit s'y préparer en se contractant quelques instans d'avance, et quand tout lien s'est rompu, chaque individu libéré demeure d'abord immobile, contracté en boule. Enfin la boule commence à s'agiter, fait quelques tours sur elle-même, s'allonge un peu, se rouvre en forme de coupe, présente un orifice, remontre enfin ses cirrhes vibratiles et finit par prendre son essor; on dirait alors une Urcéolaire. Quand le plus grand nombre des Animalcules s'est détaché de l'arbuste nourricier, l'extrémité des filamens semble d'abord se cicatriser, et ils conservent durant quelque temps des mouvemens sinueux assez marqués, mais bien faibles, pendant lesquels on peut, si l'on a de la patience, suivre l'opération de la nature durant plusieurs heures ou plusieurs jours; on saisit l'un des modes de reproduction des Vorticelles, mais il ne faut jamais laisser évaporer l'eau et la tenir autant que possible à la même température. Alors on peut voir l'extrémité des rameaux se renfler de plus en plus et reproduire de nouvelles capsules vivantes ou Animalcules-fleurs, comme un arbre porte des fruits nouveaux, lorsque ceux d'une récolte précédente en ont été détachés. Ce fait est certainement l'un des plus curieux de la Zoologie. S'il ne prouve pas définitivement la nécessité d'établir le règne intermédiaire que nous avons proposé depuis long-temps, il prouve au moins que le mode de reproduction des Vorticelles ne consiste pas seulement, comme l'a dit Blainville, dans la séparation en deux parties par le milieu du corps de ces Animaux dont une moitié emporterait avec elle le pédicule commun en manière de queue, sans qu'on nous dise ce que deviendrait l'autre qui se trouverait n'en pas avoir. Telle est la merveille de la production des Animalcules-fleurs des Vorticelles que nous ne pouvons nous résoudre à ne pas reproduire pour éviter au lecteur la peine de la rechercher dans les nombreux articles que nous avons écrits sur les créatures les moins bien étudiées et pourtant les plus dignes de l'être. (B.)

VOSACAN. BOT. PHAN. Nom de pays adopté par Adanson pour désigner l'*Helianthus tuberosus*, L. *V.* HÉLIANTHE. (B.)

VOSSIA. BOT. PHAN. L'une des divisions établies par Adanson dans le genre Mésembrianthème. (A. R.)

* VOTERAVATE. BOT. PHAN. *V.* AMBARVATE.

VOUACAPOUA. BOT. PHAN. *V.* ANGELIN.

VOUAPA. BOT. PHAN. Aublet (Plantes de la Guiane, vol. 1, p. 25) a établi sous ce nom un genre qui a été réuni avec l'*Outea* du même auteur, par Vahl, sous le nom de *Macrolobium*, imposé à ce dernier genre

Schreber. C'est le même genre e Necker a d'un autre côté nommé *uegeria*. De Candolle (*Prodr. Syst. get.*, 2, p. 511) a rétabli le genre le nom donné par Aublet, et en a si exposé les caractères : calice adrifide, muni à la base de deux ites bractées opposées; corolle forme d'un seul pétale plan; trois étames; gousse pédicellée, coriace et nosperme. Ce genre se compose de is espèces, dont deux décrites et urées par Aublet (*loc. cit.*, p. 25 26, tab. 7 et 8) sous les noms de *uapa bifolia* et *Vouapa simira*. La isième est le *Macrolobium stamium* de Meyer (*Fl. Esseq.*, p. 18). Ce it des Arbres qui croissent dans la iane. Leurs feuilles n'ont qu'une le paire de folioles, et leurs fleurs it disposées en grappes. (G..N.)

VOULOU. BOT. PHAN. *V.* BOULOU.

VOUROUDRIOU. OIS. Espèce du ire Courol. *V.* ce mot. (B.)

VOVAN. MOLL. Adanson nomme si (Voyage au Sénég., pl. 18) une quille qui paraît appartenir au re Telline de Lamarck, *Tellina osa*. *V.* TELLINE. (D..H.)

VOYAGEUR. OIS. Espèce du ire Pigeon. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VRAI CLOCHER CHINOIS. LL. (Adanson.) Syn. de *Cerithium eliscus*. *V.* CÉRITE. (B.)

VRAI TIGRE. MOLL. (D'Argenc.) Syn. de Cône Damier. *V.* ce t. (B.)

VRILLES OU CIRRHES. BOT. N. Appendices filamenteux, d'one diverse, avec lesquels les Plangrimpantes et sarmenteuses s'achèent aux corps environnans; es sont les vrilles de la Vigne, des ces, de la Bryone, etc. (A. R.)

VRILLETTE. *Anobium*. INS. ire de Coléoptères de la famille Serricornes, tribu des Ptiniores, li par Fabricius et ayant pour ctères essentiels : antennes terées par trois articles plus grands plus longs, mais dont les deux avant-derniers en cône renversé et allongé, et celui du bout ovale ou presque cylindrique. Ces Insectes sont très-communs dans nos maisons; ils vivent dans le bois. Dans le temps des amours, ils frappent les boiseries avec leurs mandibules et produisent le bruit connu vulgairement sous le nom d'horloge de la mort. L'espèce la plus commune est la VRILLETTE DAMIER, *Anobium tessellatum*. (G.)

* VROLIKIA. BOT. PHAN. Sprengel a établi sous ce nom un genre qu'il a placé d'abord (*Syst. Veget.*, vol. 3, p. 139) dans la Diadelphie Diandrie, puis (*ibid.*, Cur. post) dans la Didynamie Angiospermie, et qu'il a rapporté à la famille des Primulacées ou à celle des Polygalées. Les caractères que lui assigne son auteur nous semblent plutôt être ceux d'une Scrofularinée. D'après ces hésitations, on voit que ce genre est encore fort mal connu. Voici ses caractères essentiels : calice quinquéfide; corolle campanulacée, à cinq lobes irréguliers; étamines insérées sur la corolle, deux fertiles plus longues, à anthères conniventes, deux plus courtes avortées; capsule supère, biloculaire, bivalve, polysperme, à placenta libre. Le *Vrolikia polygaloides* est une Plante herbacée du Brésil, dressée, simple, pubescente dans la partie supérieure, à feuilles ovales-oblongues, très-entières, atténuées en longs pétioles, et à fleurs blanchâtres disposées en grappes. Sprengel lui donne pour synonyme l'*Heteranthia decipiens* de Nées. (G..N.)

VRUS. MAM. Pour *Urus*. *V.* ce mot. (IS. G. ST.-H.)

* VRUTAU. OIS. Espèce du genre Engoulevent. *V.* ce mot. (B.)

VULCAIN. INS. *V.* ATALANTE.

VULFENIA. BOT. PHAN. Pour *Wulfenia*. *V.* ce mot. (G..N.)

VULPANSER. OIS. Syn. du Chenolopex des Grecs, chez les Latins qui désignaient ainsi la Tadorne. *V.* CANARD. (B.)

VULPECULA. MAM. C'est-à-dire *petit Renard*. Hernandez et Séba ont désigné sous ce nom plusieurs Mammifères dont les plus remarquables appartiennent aux genres Mangouste et Mouffette. Le Loup noir a aussi été appelé par Schœffer *Vulpecula nigra* et l'Isatis *Vulpecula cinerea*. (IS.G.ST.-H.)

* VULPECULA. MOLL. *V.* MINARET.

VULPIN. *Alopecurus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Triandrie Digynie, L., ainsi caractérisé : lépicène uniflore, à deux valves égales; glume à une seule valve munie à sa base d'une arête; trois étamines; ovaire surmonté de deux styles capillaires plus longs que la glume et terminés par deux stigmates velus; caryopse libre dans la glume, mais enveloppée par celle-ci qui est persistante. Ce genre se compose d'environ vingt espèces dont quelques-unes seulement croissent en France. Ce sont des Plantes herbacées à feuilles linéaires et à fleurs disposées en panicule resserrée en une sorte d'épi cylindrique et terminal. Parmi les Vulpins que l'on trouve dans les prés et les champs de l'Europe, nous citerons l'*Alopecurus pratensis* et l'*A. agrestis*, L. Celui-ci est vulgairement nommé Queue de Renard, et on le confond aussi avec les Chiendens; comme ces derniers c'est une mauvaise Herbe qui infeste les champs. (G..N.)

VULSELLE. *Vulsella*. MOLL. Par un faux rapprochement dont on se rend difficilement compte, Linné avait confondu avec les Myes, la Coquille qui, plus tard, devint le type du genre Vulselle. Bruguière rectifia un peu cet oubli de Linné, en mettant la *Mya Vulsella* au nombre des Huîtres, dans les planches de l'Encyclopédie. Lamarck, dès ses premiers travaux sur les Animaux sans vertèbres, sentit la nécessité de faire un genre à part de cette Coquille, et lui donna le nom de Vulselle. Suivant les indications de Bruguière, il le laissa près des Huîtres, et fut compris dans la famille des Ostracées aussitôt que cette famille fut créée. Adopté par presque tous les zoologistes, ce genre fut conservé, dans les méthodes, à la place que Lamarck lui avait assignée. Blainville fut le premier qui s'aperçut que les rapports donnés par Lamarck n'étaient pas naturels. Il transporta ce genre dans la famille des Margaritacées, qui correspond à celle des Malléacées de Lamarck, et le plaça d'une manière fort convenable à côté des Marteaux. Quand on compare les Vulselles au Marteau vulsellé ou fémoral, on est étonné que l'idée du rapprochement de Blainville ne soit pas venue plus tôt. Nous ne doutons pas qu'il ne soit généralement adopté. En passant d'une famille dans une autre, le genre Vulselle n'a du reste éprouvé aucun changement dans sa composition. L'Animal de ce genre, que Lamarck ne connut pas, fut caractérisé par Blainville de la manière suivante, dans son son Traité de Malacologie : Animal ayant le corps allongé, comprimé; le manteau très-prolongé en arrière, et bordé de deux rangs de tubercules papillaires très-serrés; un pied abdominal médiocre, proboscidiforme, canaliculé, sans byssus; bouche transversale, très-grande, avec des appendices labiaux, triangulaires, très-développés; les branchies étroites, très-longues, réunies dans presque toute leur étendue. Coquille longitudinale, subéquivalve, irrégulière, libre, à crochets égaux; charnière ayant sur chaque valve une callosité saillante, en cuilleron élargi donnant insertion au ligament. Les Vulselles sont des Coquilles marines allongées, irrégulières, fort étroites, nacrées en dedans, et épidermifères en dehors. Les Vulselles ont une habitude que ne présentent pas un grand nombre de Mollusques : elles vivent enfoncées dans les Éponges, dans la substance desquelles les valves sont fortement attachées par toute leur surface extérieure. On ne connaît encore que six

spèces vivantes de ce genre, et Lamarck n'en cite qu'une seule fossile, laquelle nous pouvons en ajouter une seconde. Il n'y aurait donc en tout que huit espèces. Nous indiquerons la suivante qui est la plus connue.

VULSELLE LINGULÉE, *Vulsella lingulata*, Lamk., Anim. sans vert. T. VI, p. 221, n. 1; *Mya Vulsella*, L., Gmel., p. 3219; Rumph., Mus., tab. 46, fig. A; Knorr, Vergn., 5, tab. 2, fig. 1, 2, 3; Chemn., Conch. T. VI, tab. 2, fig. 11; *Ostrea*, Brug., Encyclop., pl. 178, fig. 4. C'est la plus grande espèce du genre. Elle vit dans l'Océan-Indien. (D..H.)

VULTURIDÉES. OIS. Syn. de Vautourins ou famille des Vautours. *V.* ce mot. (B.)

VULTUR-QUADRUPES. MAM. Scaliger a désigné l'Hyène sous cette dénomination, pour indiquer les rapports qui existent entre son naturel et celui du Vautour. (IS. G. ST.-H.)

VULVAIRE. BOT. PHAN. Nom vulgaire d'une espèce d'Anserine, *Chenopodium Vulvaria*, L. *V.* ANSERINE. (A. R.)

VULVE. ZOOL. Ouverture extérieure de l'appareil femelle de la génération. (H.-M. E.)

VUPPI-PI. OIS. Espèce du genre Jacana. *V.* ce mot. (DR..Z.)

VY. BOT. PHAN. Véritable orthographe, selon Lesson, de l'Hévi. *V.* ce mot et SPONDIAS. (B.)

W

WAALIA. OIS. Espèce du genre Pigeon. *V.* ce mot. (DR..Z.)

WACERONE. OIS Syn. de Lavandière. (B.)

WACHENDORFIE. *Wachendorfia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Hæmodoracées de R. Brown et de la Triandrie Monogynie, L., offrant les caractères suivans : périanthe infère, divisé profondément en six lobes étalés, inégaux, les trois extérieurs plus grands, offrant quelquefois à leur base intérieure une glande nectarifère; étamines saillantes, courbées, au nombre de trois fertiles, quelquefois augmenté de deux ou trois stériles; style de la longueur des étamines, oblique, filiforme, terminé par un stigmate indivis; capsule triloculaire, à trois valves qui portent les cloisons; une seule graine fixée à l'angle interne de chaque loge. Ce genre a été fondé par Burmann et adopté par Linné, Thunberg et plusieurs autres botanistes. Il se compose de cinq à six espèces du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles nous citerons le *Wachendorfia thyrsiflora* figuré dans le *Bot. Mag.*, tab. 1060; Redouté, Liliacées, tab. 93; le *W. hirsuta*, *Bot. Mag.*, tab. 614; et le *W. brevifolia*, *Bot. Mag.*, tab. 1166. Ce sont de belles Plantes herbacées, caulescentes, à bulbes tuniqués, à feuilles radicales engaînantes, striées, lancéolées, les caulinaires squamiformes, sessiles, à fleurs d'un aspect agréable, disposées en panicules. Kunth en a fait connaître une nouvelle espèce de l'Amérique, sous le nom de *W. orinocensis*. (G..N.)

WAD. MIN. Syn. de Manganèse oxidé terne. *V.* MANGANÈSE. (A. R.)

WADOUKA. BOT. PHAN. (Rhéede.) *V.* ADOULATTI.

WAEFIS ou WAEPIS. OIS. Espèce du genre Canard. *V.* ce mot, division des Sarcelles. (B.)

WAGNÉRITE. MIN. Nom donné par Fuchs à un Minéral encore très-rare, dont il a fait une espèce en la dédiant à Wagner de Munich. D'après le résultat de son analyse, ce serait un phosphate de Magnésie, mélangé ou combiné avec environ 30 parties pour 100 de fluate de Magnésie. Ce Minéral a un aspect lithoïde, une cassure vitreuse, une couleur grise; il est translucide et cristallisé en prismes rhomboïdaux à base oblique; sa dureté est intermédiaire entre celles du phosphate de Chaux et du Feldspath; sa pesanteur spécifique est de 3,11. Au chalumeau, il fond avec difficulté en un globe vitreux d'un gris verdâtre; avec le borax, il donne un verre transparent. Il a été trouvé d'abord dans la vallée de Hollgraben, dans le Salzbourg, où il est disséminé au milieu de petites veines irrégulières de Quartz qui traversent un Phyllade. On l'a retrouvé depuis dans les États-Unis d'Amérique. (G. DEL.)

WAHLBOMIA. BOT. PHAN. Ce genre, établi par Thunberg, a été réuni au *Tigarea* par le professeur De Candolle. (A. R.)

WAHLENBERGIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Campanulacées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Schrader (*Catal. hort. Gotting.*, 1814) et ainsi caractérisé : calice dont le nombre des divisions varie de trois à cinq; corolle partagée au sommet ou jusque vers le milieu en trois à cinq lobes : même nombre d'étamines libres, à filets un peu dilatés à la base; style inclus, garni de poils collecteurs surtout vers la partie supérieure; deux à cinq stigmates; ovaire adhérent au tube du calice; capsule déhiscente par le sommet, divisée en deux à cinq loges et à autant de valves qui portent les cloisons sur le milieu; graines nombreuses et petites. Le genre *Wahlenbergia* a été formé sur des Plantes du cap de Bonne-Espérance rangées parmi les *Campanula* par les anciens auteurs, mais pour lesquelles Salisbury avait, dans sa Correspondance, proposé le nom générique d'*Aikinia*. En 1814, Schrader les constitua en un genre distinct sous celui de *Wahlenbergia*, et il publia depuis (en 1827) une monographie de ce genre dont le nom fut adopté par Roth, Don et la plupart des auteurs. Cependant la séparation de ces Plantes date de plusieurs années. R. Brown, dans son savant *Prodromus*, avait proposé de diviser les *Campanula* en deux sections, dont l'une (*Campanopsis*), composée des espèces de la Nouvelle-Hollande qui ont un fruit déhiscent par des valves situées à la partie inférieure, correspond au genre qui nous occupe ici. D'un autre côté, Delile, dans sa Flore d'Egypte, avait établi un genre *Cervicina* caractérisé par ses trois étamines et par une déhiscence de fruits semblables à celle des *Campanopsis*. La création de ces divers noms pour un seul et unique genre devenait une source de confusion; car il ne s'agissait pas seulement d'appliquer ici la loi de l'antériorité, il fallait en outre choisir entre le meilleur de ces termes. Celui de *Campanopsis*, par sa composition moitié latine, moitié grecque, n'étant pas admissible, le *Cervicina* de Delile aurait dû être adopté. Néanmoins Alphonse De Candolle, auteur d'une excellente Monographie des Campanulées, s'est décidé en faveur du nom de *Wahlenbergia*, non-seulement pour ne pas augmenter la confusion par l'application d'un nouveau nom générique à plusieurs espèces déjà connues dans la science, mais encore pour conserver la mémoire de Wahlenberg, botaniste suédois de la plus grande distinction. On compte près de cinquante espèces de *Wahlenbergia*, dont la plupart croissent dans les diverses contrées de

ímisphère austral. Alph. De Can-
le observe que ce genre y repré-
te nos *Campanula*, et que c'est
our de lui que viennent se grouper
Roella, *Lightfootia*, etc., comme
Phyteuma, *Specularia*, etc., se
cent autour du *Campanula*. Il a
né six sections qui ont reçu les
ns d'*Endraiantha*, *Aikinia*, *Cer-
ina*, *Lobelioides*, *Linarioides* et
sophila. La 1re comprend cinq es-
es d'Italie, de Grèce et de Dalma-
Le *Campanula graminifolia* en est
ype. La 2e section renferme trente-
t espèces du Cap, de l'Inde et de
Nouvelle-Hollande; ce sont les
ies *Wahlenbergia*. La 3e se com-
e du *Cervicina campanuloides*.
; 4e et 5e sections renferment cha-
ie également une seule espèce
. *lobelioides* et *C. linarioides*) dont
ne est des îles Canaries, l'autre
l'Amérique australe. Enfin la 6e
nprend cinq à six espèces qui
issent à Sainte-Hélène, excepté
e qui se trouve à l'île de Juan-
nandez. Ces Plantes ont en géné-
le port des *Campanula*. (G..N.)

WAITZIA. BOT. PHAN. Wendland
tabli sous ce nom un genre de la
ille des Synanthérées et de la
ngénésie égale. Il est fondé sur
e Plante de la Nouvelle-Hollande,
pour caractères : involucre com-
é d'écailles colorées, imbriquées,
thulées, pédicellées, dentées, ai-
s, les intérieures plus longues; co-
le à cinq divisions; akènes oblongs,
montés d'une aigrette stipitée,
nposée de deux poils plumeux.
(G..N.)

WALDSCHMIDIA. BOT. PHAN.
iggers.) Syn. de *Villarsia*. *V.* ce
t. (A. R.)

WALDSTEINIA. BOT. PHAN.
lldenow (*Nov. Act. nat. cur. Ber.*,
p. 105, tab. 4, fol. 1) a établi
s ce nom un genre qui appartient
a famille des Rosacées où il avoi-
e les Potentilles et qui est ainsi
actérisé : calice dont le tube est
biné, muni de bractéoles exté-
urement, couronné par un disque
annuliforme crénelé, portant les éta-
mines; corolle à cinq pétales; éta-
mines nombreuses; carpelles au nom-
bre de deux à quatre fixés au fond du
calice, portés sur de petits pédicel-
les soudés par la base, terminés par
un style : akènes globuleux, coria-
ces, charnus, ombiliqués au som-
met, renfermant chacun une graine
dressée. Le *Waldsteinia geoides*,
Willd., *loc. cit.*; Waldst., *Pl. rar.
Hung.*, 1, tab. 77, est une petite
Plante qui croît dans les forêts om-
bragées de la Hongrie. Ses feuilles
sont pétiolées, palmées, à cinq lobes,
aiguës, dentées. Les fleurs sont jau-
nes, analogues à celles de nos Po-
tentilles. (G..N.)

*WALKERA. BOT. PHAN. Ce genre
a été placé à la suite de la famille des
Ochnacées par De Candolle (*Prodr.
Syst. Veget.*, 1, p. 737) qui l'a ainsi
caractérisé : cinq pétales; cinq éta-
mines à anthères ovales; drupes obo-
vées, réniformes, ayant l'embryon
renversé en forme de bec recourbé.
Le genre *Walkera* a pour type une
Plante de l'Inde-Orientale que Rhéede
(*Hort. Malab.*, 5, tab. 48) a figurée
sous le nom de *Tsojocatti*. C'est le
W. serrata de Willdenow et le *Meesia
serrata* de Gaertner, *de Fruct.*, tab. 70.
De Candolle a décrit une nouvelle es-
pèce de la Guiane française, sous le
nom de *W. integrifolia*. Ce sont des
Arbres à feuilles dentées en scie ou
entières, et à fleurs disposées en grap-
pes, simples ou composées. (G..N.)

WALKERIA. BOT. CRYPT. (*Mous-
ses.*) Hornschuch a donné ce nom à
un genre que Walker-Arnott dési-
gnait sous le nom de *Macrodon* et
qui a pour type le *Trichostomum
leucoloma* de Schwægrichen. Bridel
donne à ce même genre le nom de
Leucoloma qui paraît préférable puis-
qu'il rappelle celui de l'espèce type
et que celui de *Walkera*, trop res-
semblant, est appliqué à une Plante
phanérogame. Le genre *Leucoloma*,
Walkeria ou *Macrodon* est caracté-
risé ainsi : péristome simple à seize
dents filiformes, fendues jusqu'à la

base ; coiffe cuculliforme ; capsule régulière sans anneau. Ce caractère diffère bien peu de celui du *Trichostomum*. Bridel rapporte à ce genre, outre l'espèce que nous avons citée qui était son *Hypnum bifidum*, deux espèces nouvelles. Toutes trois sont des régions équinoxiales.

(AD. B.)

WALKUFFA. BOT. PHAN. La Plante indiquée sous ce nom par Bruce, paraît être une Malvacée, mais dont le genre n'est pas bien déterminé. (A. R.)

WALLÉNIE. *Wallenia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Ardisiacées et de la Tétrandrie Monogynie, L., établi par Swartz (*Prodr. Fl. Ind. occid.*, p. 31) et ainsi caractérisé : calice quadrifide, à segmens obtus; corolle tubuleuse, quadrifide, à divisions obtuses, dressées, conniventes; quatre étamines à filets très-courts et à anthères triangulaires acuminées ; stigmate simple, obtus ; baie monosperme, la graine couverte d'un tégument crustacé fragile. La Plante sur laquelle le genre *Wallenia* a été fondé, avait été décrite et figurée par Sloane dans son Histoire de la Jamaïque, T. II, pag. 234, tab. 145, fol. 5. Swartz lui a donné le nom de *W. laurifolia*. C'est un Arbrisseau de dix à vingt pieds, à écorce lisse, à branches longues divisées en petits rameaux couverts de cicatrices. Ses feuilles sont épaisses, pétiolées, alternes, très-entières, un peu obtuses; les fleurs sont petites, blanches, disposées en panicule terminale. Cette Plante croît dans les montagnes de la Jamaïque et de Saint-Domingue. Jacquin a décrit et figuré (*Hort. Schœnbr.*, I, pag. 23, tab. 30), sous le nom de *W. angularis*, une seconde espèce qui est originaire de l'Inde-Orientale. (G..N.)

WALLÉRITE. MIN. Minéral terreux qui paraît être une Alumine hydratée silicifère et dont Ménard de la Groye a voulu faire une espèce, en la consacrant au père de la Minéralogie moderne, Wallérius. *V.* COLLYRITE, LENZINITE et DIASPORE.

(G. DEL.)

WALLICHIA. BOT. PHAN. Plusieurs genres ont été dédiés au docte. Wallich, surintendant du jardin botanique de Calcutta, et qui a enrichi la science d'une foule de Végétaux de l'Inde et du Népaul. Reinwardt, dans le Catalogue du jardin de Buitenzorg, a nommé *Wallichia* un genre de Rubiacées qui a été publié par Blume (*Bijdr. fl. ned. Ind.*, pag. 102) sous le nom d'*Axanthes*. L'*Urophyllum* de Jack et Wallich (*Fl. Ind.*), autre genre de Rubiacées, avait été nommé *Wallichia* par Roxburgh. Sprengel a adopté le genre de Roxburgh, et il a cru devoir débaptiser le *Wallichia* de De Candolle dont nous allons parler pour lui donner le nom de *Jackia*. On conçoit les suites qu'entraînerait un système aussi déplorable, si les botanistes se soumettaient aux caprices de ceux qui font tant de changemens inutiles de noms. Celui de *Wallichia* paraît devoir rester au genre suivant. Fondé par De Candolle (Mém. du Mus. d'Hist. nat. T. X, pag. 104, tab. 6) ce genre appartient à la famille des Byttnériacées et à la Monadelphie Polyandrie, L.; il offre les caractères suivans : involucre uniflore, petit, éloigné de la fleur, à trois ou quatre folioles très-entières ; calice divisé profondément en quatre lobes oblongs, linéaires, cotonneux extérieurement, munis à leur base intérieure de deux glandes ; corolle à quatre pétales étalés, réfléchis, à onglets épais, veloutés; étamines en nombre indéfini, monadelphes, formant un tube conique, allongé, à anthères placées depuis le milieu jusqu'au sommet du tube ; ovaire ovoïde, à huit loges, surmonté d'un style portant huit stigmates; capsule à deux loges monospermes. Le *Wallichia spectabilis* est un Arbre originaire du Népaul, et qui, d'après le sec, paraît avoir le port d'un Tilleul. Ses rameaux sont veloutés, garnis de feuilles pétiolées, ovales, cordiformes, dentées en scie, veloutées en

sous. Les fleurs forment des panicules au sommet des branches. (G..N.)

* WALLICHIÉES. *Wallichieæ.* BOT. PHAN. De Candolle (Mém. du Mus., 10, p. 102) a établi sous ce nom une tribu de la famille des Byttnériacées, et qui a pour type le genre *Wallichia.* Il y a réuni le *Gœthea* de Nees et Martius, et un autre genre nommé *Eriolæna.* (G..N.)

* WALLIKIKITI. OIS. Espèce du genre Coq. *V.* ce mot. (DR..Z.)

WALTERIANA. BOT. PHAN. (Fraser.) Syn. de *Mylocarium*, Willd. (A. R.)

WALTHÉRIE. *Waltheria.* BOT. PHAN. Et non *Valtérie.* Genre de la famille des Byttnériacées et de la Monadelphie Pentandrie, L., offrant les caractères suivans : calice quinquéfide, persistant, muni d'un involucelle latéral composé de trois bractées caduques ; corolle à cinq pétales égaux, munis d'onglets adnés au tube staminal ; cinq étamines opposées aux pétales, ayant leurs filets soudés en un tube, au sommet duquel sont placées les anthères biloculaires et déhiscentes extérieurement ; ovaire sessile, uniloculaire (ou mieux à cinq coques, dont une seule subsiste après l'avortement des quatre autres), renfermant deux ovules superposés et fixés latéralement à la paroi ; un style un peu latéral, surmonté d'un stigmate en pinceau ; capsule presque globuleuse, membraneuse, bivalve et monosperme. Ce genre se compose d'une douzaine d'espèces qui croissent dans les contrées chaudes du globe. Celle qui a servi de type est le *W. americana*, L., que l'on trouve non-seulement dans les Antilles et sur le continent de l'Amérique méridionale, mais encore dans les pays intertropicaux de l'Afrique et de l'Inde. Les Walthéries sont des plantes herbacées ou des Arbrisseaux couverts d'un duvet dont les poils sont étoilés, munis de feuilles alternes, entières, dentées en scie, accompagnées de stipules géminées. Les fleurs sont jaunes, capitées ou agglomérées dans les aisselles des feuilles supérieures. (G..N.)

* WALLROTHIA. BOT. PHAN. Le *Bunium alpinum* de Waldstein et Kitaibel (*Pl. rar. Hung.*, 2, p. 199, tab. 182) a été érigé par Sprengel en un genre distinct sous le nom de *Wallrothia.* Ce genre n'a pas été adopté par Koch et De Candolle dans leurs ouvrages récemment publiés sur les Ombellifères. (G..N.)

WAMPI. BOT. PHAN. Même chose que Vampi. *V.* COOKIE. (B.)

WANGENHEIMIA. BOT. PHAN. (Dietrik.) Syn. de *Gilibertia.* *V.* ce mot. (A. R.)

WANTOHOÉ. BOT. PHAN. Syn. de *Datura fastuosa* chez les Chinois. *V.* STRAMOINE. (B.)

WANZEY. BOT. PHAN. (Bruce.) Syn. abyssinien de *Cordia Sebestena.* (B.)

WAPACUTHA ou WAPACHUTU. OIS. Espèce du genre Chouette. *V.* ce mot. (B.)

* WAPITI. MAM. Espèce du genre Cerf. *V.* ce mot. (B.)

WARNERA. BOT. PHAN. (Miller.) Syn. d'*Hydrastis.* *V.* ce mot. (B.)

WARAL ou WARRAL. REPT. SAUR. (Shaw.) Espèce de petit Lézard des côtes septentrionales d'Afrique, que les Arabes disent frapper de stérilité les femmes qu'il atteint de sa queue. Cet Animal pourrait bien être, ainsi que le Guaral de Léon-l'Africain, le Marbré, espèce d'Agame. *V.* ce mot. (B.)

WARIA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Aublet, a été réuni à l'*Unona* par le professeur Dunal. (A. R.)

* WARTHIA. MAM. *V.* ÉCUREUIL SUISSE.

WASI. BOT. PHAN. *V.* KOME.

WATSONIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Iridées et de la Triandrie Monogynie, L., primitivement indiqué par Miller qui ne le com-

[illegible] ; coiffe cu[illegible] *atholyza Meriana*, L., [illegible]ère sans[illegible] par Gawler dans le *Bota*[illegible]ffère bi[illegible] *zine*, et augmenté d'un [illegible] and nombre d'espèces placé[illegible] ou paravant dans les genres *Ixia* [illegible] *Gladiolus*. Voici ses caractères [illegible]entiels : spathe bivalve ; périant[illegible] tubuleux, souvent courbé, le limbe à six divisions à peu près régulières ; trois stigmates grêles, bifides, à segmens recourbés ; capsule coriace, cartilagineuse, renfermant un grand nombre de graines. Ce genre renferme plusieurs espèces originaires du cap de Bonne-Espérance, et que l'on cultive en Europe dans les jardins d'agrément. Les unes ont le port des *Ixia*, les autres celui des *Gladiolus*, et les caractères qui les distinguent de ces genres sont si peu tranchés, qu'on aurait peut-être bien fait d'y laisser les Plantes qui composent le nouveau genre. Parmi ces Plantes, nous indiquerons comme les plus belles, les *Watsonia rosea*, *Bot. Magaz.*, tab. 1072 ; *W. Meriana*, Redouté, Liliacées, tab. 11 ; et *W. roseo-alba* ou *Gladiolus roseo-albus*, Jacq., *Hort. Schœnbr.*, 1, p. 7, t. 13. (G..N.)

WARONET. OIS. La Bergeronnette en Provence. (B.)

WAVELLITE. MIN. Alumine hydro-phosphatée, Haüy. Ainsi nommée en l'honneur du docteur Wavell, qui l'a trouvée le premier. Cette espèce minérale comprend, au nombre de ses variétés, la Lasionite de Fuchs, la Devonite de Thompson, et l'Hydrargilite de Davy. Elle ne s'est encore présentée que sous la forme d'aiguilles très-déliées, composant ordinairement des globules ou des stalactites à structure rayonnée. Ces aiguilles sont de couleur blanche ou grise, et ont un éclat vif et nacré. La couleur des globules varie entre le jaune verdâtre, le vert foncé et le brunâtre. Les aiguilles sont des prismes droits, rhomboïdaux, de 122° 151 (Phillips), terminés par des sommets dièdres. La Wavellite est susceptible d'être clivée parallèlement aux pans du prisme rhomboïdal : dans les autres sens, elle présente une cassure vitreuse. Sa dureté est supérieure à celle du Calcaire spathique, et inférieure à celle du Feldspath adulaire. Sa pesanteur spécifique est de 2,337. Au chalumeau elle perd sa transparence et son éclat, mais sans éprouver de fusion. Réduite en poudre, elle se dissout à chaud sans effervescence dans l'Acide nitrique, en dégageant un Gaz qui a la propriété de corroder le verre. Elle est composée de : Alumine, 39 ; Acide phosphorique, 41 ; Eau, 20. La Wavellite a été découverte en Angleterre par le docteur Wavell, dans une carrière des environs de Barnstaple en Devonshire. Elle y remplit les veines irrégulières d'un Schiste siliceux, qui fait partie d'un Phyllade tendre ; ses mamelons varient depuis la grosseur d'une tête d'épingle jusqu'à celle d'une amande. Les aiguilles sont d'un beau blanc soyeux ou d'une légère teinte verdâtre ; mais quand elles s'altèrent, elles passent au blanc mat ou au brun ferrugineux. Une variété filamenteuse, de couleur blanche, a été trouvée près de Saint-Austle, en Cornouailles, dans des veines qui traversent un Granit. Elle y est accompagnée de Fluorite, de Quartz, d'Etain oxidé, de Cuivre pyriteux, d'Urane phosphaté, etc. La Wavellite se rencontre aussi à Corrivelan, l'une des îles Shiant, en Ecosse et à Loch-Humphrey, dans le Dumbartonshire ; son gisement dans ces deux localités est analogue à celui de Barnstaple. Le docteur Fitton a découvert aussi cette substance à Springhill, près de Cork en Irlande : elle y est en mamelons d'un vert obscur, ou d'un blanc-verdâtre à la surface ou dans les fissures d'un Schiste. Humboldt a rapporté la même substance de Hualgayoc, dans l'Amérique méridionale, où elle accompagne le Cuivre gris. Enfin Mawe l'a retrouvée dans le Brésil, à Villarica ; elle y est en globules aciculaires dont la surface est brune ; mais chacun de ces globules

t traversé par un cylindre de la même substance, autour duquel les aiguilles sont disposées par couches. a Wavellite existe encore à Kanoak, dans la partie septentrionale u Groënland : elle est en petits globules bruns, rayonnés et engagés ans un Calcaire magnésien. On a ussi trouvé la même substance sur continent européen, dans deux localités différentes : à Zbirow, près de raun en Bohême, à la surface d'un sammite; et à Amberg, dans le aut-Palatinat, en petites aiguilles sséminées dans un Fer hématite ariété dite Lasionite). (G. DEL.)

WEBERA. BOT. PHAN. (Gmelin.) . BLAKEA.

WEBERA. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) hrahrt avait d'abord donné ce nom un genre de Mousses fondé sur le *uxbaumia foliosa*, genre qui a été lopté sous le nom de *Diphyscium*. edwig a consacré le nom de Weber un autre genre de la même famille, voisin des *Bryum*, et qui même en est pas distingué par la plupart es muscologistes modernes. La différence de ces deux genres était fondé ur la disposition des organes mâles; s *Webera* sont hermaphrodites, ndis que les *Bryum* sont dioïques; ais ces caractères tirés des organes âles sont généralement considérés omme peu importans.

Hedwig plaçait dans ce genre quelques espèces de *Bartramia* et de *ryum*. Les auteurs qui l'admettent ncore comme genre ou comme sous-enre des *Bryum*, n'y placent que uelques *Bryum*, et particulièrement s *Bryum pyriforme*, *nutans* et *longicollis*, qui ne diffèrent pas par leur port, ni par leurs autres caractères, es vrais *Bryum*. *V.* ce mot. (AD. B.)

WEBSTÉRITE. MIN. Alumine ous-sulfatée, Haüy; Hydro-Sulfate 'Alumine, Beudant. Ce Minéral a té découvert anciennement à Halle, n Saxe, dans le jardin d'une maison 'éducation nommée *Pedagogium regium*. On l'a pris pendant long-temps pour de l'Alumine p[illegible]tées ou agg[illegible] gile native. Il a été r[illegible]s des fe[illegible] 1814 p[illegible] Webster, auprè[illegible] (G[illegible]ven, sur la côte d'Angleter[illegible]nilles à l'est de Brighton. [illegible]Aniart, ayant reconnu l'identité [illegible] cette nouvelle variété avec celle [illegible]axe, proposa d'en faire une nouv[illegible]e espèce sous le nom de Webstérite, en la dédiant au savant auteur de la Description de l'île de Wight. Cette espèce s'est accrue depuis de deux autres variétés trouvées en France, l'une à la montagne de Bernon, près d'Epernay, et l'autre à Auteuil, près de Paris. La Webstérite est une substance terreuse, d'un blanc mat, tendre, douce au toucher et happant à la langue; se présentant toujours sous la forme de rognons ou de masses nodulaires, à surface lisse, qui ressemblent beaucoup à la Craie par leur aspect et leur consistance. Elle se laisse aisément râcler par le couteau. Sa poussière, étant lavée avec soin et examinée avec le secours de la loupe, laisse apercevoir la forme de cristaux prismatiques assez nets. Sa dureté est inférieure à celle du Gypse; sa pesanteur spécifique est de 1,6. Elle est insipide et insoluble dans l'eau; mais elle se dissout dans l'Acide nitrique sans effervescence. Chauffée dans le matras, elle commence par donner beaucoup d'eau; puis au rouge naissant, elle dégage de l'Acide sulfureux reconnaissable à son odeur. Elle est composée d'un atome de Sulfate d'Alumine, et de neuf atomes d'Eau : ou en poids, de 23 parties d'Acide sulfurique, 30 d'Alumine et 47 d'Eau. On peut distinguer quatre variétés de Webstérite, d'après les lieux où elle se rencontre. 1°. La Webstérite de Halle. Elle est en nodules ou en masses mamelonnées, à texture terreuse et d'un blanc mat, disséminées dans le terrain d'Argile plastique, et accompagnées de Gypse et de Lignite. A la Saale, à Morl, à Langenbogen et autres lieux des environs de Halle en Saxe. — 2°. La Webstérite de New-Haven. En masses nodulaires blan-

ches, traversées par des lignes rougeâtres qui sont formées de Gypse et d'Argile ferrugineuse. A New-Haven, dans le comté de Sussex, en Angleterre. — 3°. La Webstérite d'Epernay. En masses nodulaires, accompagnées de Gypse et d'Argile limoneuse. Cette variété a été découverte sur la montagne de Bernon, près d'Epernay, par Basterot et Lajonkaire. — 4°. La Webstérite d'Auteuil ou Webstérite oolitique (Brongniart). Composée d'une multitude de petits grains arrondis, fortement serrés les uns contre les autres, mais pas au point cependant qu'ils ne laissent des interstices remplis d'Argile grisâtre, ces nodules présentent intérieurement l'aspect d'une Oolite à grains blancs très-serrés, avec une pâte ou ciment grisâtre. Dans l'Argile plastique d'Auteuil, près Paris, mais dans la partie supérieure de la formation, où l'Argile est jaunâtre et sablonneuse. La Webstérite appartient exclusivement aux terrains de sédiment supérieur, et à la partie la plus inférieure de ces terrains. Elle se trouve toujours en veines ou en nodules dans le terrain d'Argile plastique, accompagnée de Gypse et de Lignite, et supérieure à la Craie. (G. DEL.)

WÉDÉLIE. *Wedelia*. BOT. PHAN. Lœfling avait ainsi nommé un genre qui a été réuni à l'*Allionia* de Linné. Jacquin et les auteurs les plus modernes, ont appliqué ce nom à un genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, qui a été caractérisé de la manière suivante : involucre demi-globuleux, composé de plusieurs folioles lâchement imbriquées, les extérieures ordinairement plus grandes, étalées; réceptacle à peu près plan, couvert de paillettes; fleurs du centre tubuleuses, hermaphrodites; celles de la circonférence en languette et femelles; akènes couronnés par une sorte d'urcéole petite, membraneuse, laciniée, frangée. Willdenow avait placé dans ce genre une Plante qui fait partie du genre *Alcina* de Cavanilles, ou *Melampodium* de Linné. Les Wédélies sont de petits Arbrisseaux ou des Herbes couchées, hispides, à feuilles opposées, à fleurs terminales ou axillaires, solitaires, pédonculées et jaunes. Elles croissent au Mexique et dans l'Amérique méridionale. (G..N.)

WÉEBONG. OIS. Espèces des genres Gros-Bec et Pic-Grièche. *V.* ces mots. (DR..Z.)

WEIGELA ou WEIGELIA. BOT. PHAN. Genre de la Pentandrie Monogynie, établi par Thunberg dans la Flore du Japon, et ainsi caractérisé : calice à cinq divisions profondes, droites, égales, subulées; corolle infundibuliforme, dont le tube, de la longueur du calice, est velu à l'intérieur; le limbe campanulé, à cinq divisions ovales-obtuses, à demi-ouvertes; cinq étamines à filets insérés sur le tube, et à anthères bifides à la base; ovaire tétragone, glabre, tronqué, portant latéralement un style terminé par un stigmate pelté; fruit pseudosperme. Ce genre, dont les affinités ne sont pas connues, comprend deux espèces décrites par Thunberg (*loc. cit.*, et Trans. Soc. Linn. Lond., vol. 2, p. 331) sous les noms de *W. japonica* et *W. coræensis*, et mentionnées anciennement par Kæmpfer (*Amœn. Exot.*, fasc. 5, p. 855) sous ceux de *Sitna utsuji*, *Nippon utsuji* et *Korei utsuji*. Ce sont des Arbres ou Arbrisseaux à feuilles ovales-lancéolées, sessiles ou pétiolées et à fleurs rouges, disposées sur des pédoncules triflores, qui naissent sur les branches et dans les aisselles des feuilles. Ces Plantes croissent au Japon.

Le docteur Siebold, qui a séjourné dans ces dernières années au Japon, a publié quelques renseignemens sur ce genre dans le quatorzième volume des Actes des Curieux de la nature de Bonn. Il résulte de ses recherches que le genre *Weigelia* ne peut être réuni au *Selago*; que son fruit est une capsule bivalve, biloculaire et polysperme. (G..N.)

* WEIHEA. BOT. PHAN. Le genre tabli sous ce nom par Sprengel est e même que le *Richœia* de Du Petit-Thouars, qui a été réuni au *Cassiourea* d'Aublet. (G..N.)

WEINGÆRTNERIA. BOT. PHAN. Le genre fondé aux dépens des *Aira*, L., par Bernhardi, sous ce nom difficile à prononcer, n'a pas été adopté. Les amateurs de botanique, ont cinq ou six consonnes de suite omposent le nom, devraient, dans intérêt de la science, renoncer à un onneur qui commence un peu à perre de son importance par l'abus u'on en a fait. (B.)

WEINMANNIA. BOT. PHAN. Genre e la famille des Saxifragées et de la ribu des Cunoniées, offrant les caactères suivans : calice persistant, rofondément divisé en quatre segmens réguliers; corolle à quatre pétales réguliers, sessiles, insérés au ond du calice, et alternes avec ses bes; huit étamines placées entre le isque et les pétales, opposées à eux-ci et aux folioles du calice, à nthères déhiscentes intérieurement; vaire sessile, libre, biloculaire, entouré à la base d'un disque urcéolé; eux styles distincts; cloison placenfère de chaque côté; ovules peu ombreux, disposés sur deux rangées ans chaque loge; graines elliptiques, presque réniformes, très-petites, le plus souvent couvertes de oils; radicule tournée vers le hile. e genre se compose d'environ trente pèces, pour la plupart originaires e l'Amérique méridionale, principalement des républiques du Pérou de la Colombie. Quelques-unes se ouvent au cap de Bonne-Espérance, Madagascar, aux îles de France et de asearcigne, à la Nouvelle-Hollande à la Nouvelle-Zélande. Ce sont des rbres ou des Arbrisseaux dont le ort est élégant. Leurs feuilles sont ntôt simples, tantôt composées avec s pétioles ailés et articulés, munies stipules interpétiolaires. Les racaux sont axillaires et solitaires. es fleurs sont petites, disposées en épis ou en capitules; elles sont quelquefois à dix étamines et à cinq divisions, tant à la corolle qu'au calice. Parmi les espèces les plus remarquables, nous citerons les *W. ovata*, Cavan., *Icon.*, 6, tab. 566; *W. heterophylla*, Kunth, *Nov. Gen.*, 6, tab. 522; *W. microphylla*, Kunth, *loc. cit.*, tab. 523; et *W. trichosperma*, Cavan., *loc. cit.*, tab. 567. Bory de Saint-Vincent nous apprend, dans la Relation de son Voyage en quatre îles des mers d'Afrique, qu'une espèce de ce genre est nommée *Tanrouge* à Mascareigne, où ses fleurs, très-recherchées des abeilles, passent pour donner son parfum exquis au miel de ce pays, si célèbre sous le nom de miel vert. (G..N.)

WEISSIA. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Genre fort nombreux établi par Hedwig, et dont les espèces anciennement connues étaient classées parmi les *Bryum* et les *Mnium* de Linné. Il est caractérisé ainsi : fleurs terminales, dioïques; capsule droite, symétrique, sans apophyse; péristome simple, à seize dents, droites, entières, imperforées; coiffe en forme de capuchon. Ce sont de petites Mousses à tige simple ou peu rameuse, droite, fastigiée, croissant en touffes compactes; les capsules sont pédicellées, terminales et nombreuses, le plus souvent ovoïdes. Les feuilles sont étalées, petites, souvent tortillées, sans poils à l'extrémité. Elles croissent sur la terre et sur les rochers, et ressemblent par leur port aux *Grimmia* et aux *Dicranum*, avec lesquels elles ont aussi des rapports par leurs autres caractères. Les auteurs modernes ne sont pas tous d'accord sur les limites de ce genre; mais Schwægrichen, Hooker et Arnott nous paraissent s'être moins écartés des traces d'Hedwig que Bridel, qui a classé tout autrement les *Weissia* et les genres voisins. Les espèces les plus communes sont les *W. cirrhata*, *controversa*, *acuta*, etc. (AD. B.)

WEISS-LIEGENDE. MIN. C'est le nom d'une couche composée d'une

Roche conglomérée, qui fait partie du terrain de Zechstein. Elle est voisine de la Roche nommée Rothe Todt-Liegende, et n'en diffère que par sa couleur blanchâtre : elle sert, comme elle, de lit au minerai de Cuivre schisteux et bitumineux. (G. DEL.)

* WEIS-FISCH. MAM. C'est-à-dire *Poisson blanc*. Syn. de Dauphin blanc. *V.* ce mot. (B.)

WEIS-STEIN. MIN. C'est-à-dire *Pierre blanche*. Syn. d'Eurite et de Leptynite. *V.* ces mots. (G. DEL.)

* WELDENIA. BOT. PHAN. Schultes fils (*Flora*, 1829, n. 1, p. 1) a établi sous ce nom un genre qui appartient à l'Hexandrie Monogynie, L., mais dont il n'a pas déterminé positivement la famille naturelle, présumant qu'il formera le type d'une nouvelle famille. Voici les caractères qu'il lui a imposés : spathe tubuleuse, dilatée supérieurement et fendue latéralement; corolle (périanthe) infère, hypocratériforme, dont le tube est très-long, filiforme, le limbe tripartí; étamines insérées à l'entrée de la gorge, ayant leurs filets glabres, les alternes un peu plus courts, les anthères sagittées à la base; ovaire oblong, triloculaire; ovules en petit nombre, fixés dans l'angle central de chaque loge; style filiforme, dressé; stigmate capité-trigone. Le *Weldenia candida*, unique espèce de ce genre, croît au Mexique. (G..N.)

WENDIA. BOT. PHAN. Le genre fondé sous ce nom par Hoffmann (*Umbell.*, 146) et qui a pour type l'*Heracleum longifolium* de Marschall-Bieberstein, ne forme qu'une simple section du genre *Heracleum*, laquelle a été désignée par De Candolle sous le nom de *Wendtia*. (G..N.)

WENDLANDIA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Willdenow a été réuni au *Cocculus* par De Candolle.

* Un autre genre du même nom, appartenant à la famille des Rubiacées, vient d'être proposé par Bartling, et admis par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 4, p. 411), qui l'a ainsi caractérisé : calice dont le tube est presque globuleux, ordinairement strié, le limbe très-court, persistant, à quatre ou cinq dents; corolle dont le tube est cylindrique, plus long que le calice, le limbe étalé, à quatre ou cinq lobes ovales, un peu pointus; quatre à cinq étamines ayant leurs filets insérés au sommet du tube, leurs anthères oblongues, saillantes; style saillant, surmonté d'un stigmate à deux lobes épais; capsule globuleuse-ovoïde, couronnée par le calice, biloculaire, déhiscente au sommet en deux valves, et contenant des graines nombreuses et très-petites dans chaque loge. Ce genre est fondé sur des Plantes de l'Inde-Orientale, placées dans le genre *Rondeletia* par Wallich, Roxburgh et Blume. Il diffère du *Rondeletia*, à peu près comme l'*Exostemma* du *Cinchona*, c'est-à-dire par les étamines et les styles saillans hors du tube de la corolle. Les *Wendlandia* sont des Arbres ou des Arbrisseaux à feuilles opposées, coriaces, ovales et pétiolées, accompagnées de stipules larges à la base et acuminées au sommet. Les fleurs sont petites, disposées en panicules axillaires et terminales. Parmi ces espèces, nous citerons le *W. tinctoria*, qui croît dans le Bengale, où son écorce est employée dans la teinture, et connue sous le nom vulgaire de *Toolalodh*. (G..N.)

WEPFERIA. BOT. PHAN. (Heister.) Syn. d'*Æthusa Cynapium*, L. (B.)

WERI. BOT. PHAN. A Amboine, le *Saccharum spicatum*, espèce du genre Sucre. (B.)

WERNERIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionées, établi par Kunth (*Gen. et Spec. Pl. æquin.*, 4, p. 191), mais qui, de son aveu même, est très-artificiel, et ne diffère du *Senecio* que par l'absence du calicule. L'auteur en a décrit six espèces, dont deux sont figurées (*loc. cit.*, tab. 368, fig. 1 et 2) sous les noms de *W. gramini-*

a et *pumila*. Ce sont des Plantes croissent dans les Andes du Pé-, où leurs tiges, petites et ram-tes, forment des gazons. Elles ont feuilles imbriquées, linéaires, -entières, coriaces, engaînantes à base. Leurs fleurs, qui ont les ons jaunes, blanchâtres ou un roses, sont terminales et soli-es. (G..N.)

WERNÉRITE. MIN. Espèce de dre des Silicates doubles alumi-ux, qui comprend les substances elées Arktisite et Scapolite par rner, Wernérite et Paranthine par iy. Al. Brongniart y réunit encore Méionite, qui a été décrite à son g dans ce Dictionnaire. Les Wer-ites sont des substances vitreuses lithoïdes, cristallisées, à texture elleuse ou compacte, se présen-t en masses ou sous la forme de taux prismatiques ordinairement ngés, striés longitudinalement, qui dérivent d'un prisme droit à e carrée, dont la hauteur est au é de la base comme 3 est à 5. r pesanteur spécifique varie de à 2,7. Leur dureté est intermé-re entre celles de la Chaux phos-tée et du Feldspath adulaire. s sont fusibles avec boursouffle-t, et se transforment en un verre leux et incolore, ou en un émail oc. Elles se dissolvent dans le ax, avec une effervescence pro-gée, en un verre transparent. Elles t composées de six atomes de Si-te simple d'Alumine, et d'un ne de Silicate de Chaux; ou en ls, de Silice, 44; Alumine, 36; ux, 20. Elles sont quelquefois rées en vert par de l'Épidote fer-ineux. La variété de forme la plus naire est un prisme rectangulaire octaèdre, terminé par des som-s tétraèdres, dont les faces nais-sur les bords horizontaux de ce me (var. dioctaèdre, Haüy). On t distinguer deux variétés prin-les de Wernérite, en ayant égard différences de texture et de forme ce Minéral peut offrir.

1. WERNÉRITE ARKTISITE ou WERNÉRITE VERTE d'Haüy : caractérisée par sa texture compacte et son opacité, jointes à une couleur d'un vert olivâtre ou d'un vert d'asperge. En cristaux courts et réguliers de la variété dioctaèdre; ou en masses amorphes, dans la mine de Bouen, près d'Arendal en Norvège; avec Amphibole Hornblende, Quartz et Feldspath laminaire rougeâtre; dans les mines de Fer de Northo et d'Ulric, en Suède; et à Campo-Longo, dans le val Lévantine, en Suisse.

2. WERNÉRITE SCAPOLITE ou PARANTHINE d'Haüy : caractérisée par son tissu sensiblement lamelleux, son éclat vitreux ou nacré, et sa tendance à une sorte de décomposition qui la rend opaque, légère, et d'un aspect mat et terreux. C'est cette facilité à s'altérer par le contact de l'air qui lui a valu le nom de Paranthine, qui veut dire *Pierre qui se défleurit*. Le Paranthine se présente en masses amorphes, ou bien cristallisé en prismes, soit cylindroïdes, ce qui est le cas ordinaire, soit déterminables. Ces cristaux sont remarquables par leur longueur : ils se groupent entre eux et s'entrelacent d'une manière irrégulière. Leur diamètre varie beaucoup : il en est qui sont déliés comme des aiguilles, et d'autres qui atteignent la grosseur du pouce, et quelquefois même celle du poing. C'est à leur forme ordinairement très-allongée qu'ils doivent le nom de Scapolite (Pierre à tiges), que leur a donné d'Andrada, et celui de Rapidolithe (Pierre en baguettes), qu'ils ont reçu d'Abildgaard. Leur surface est fréquemment enduite d'une légère pellicule semblable à du Mica argentin; ils sont translucides lorsqu'ils n'ont pas été atteints par la décomposition. On distingue dans le Paranthine plusieurs sous-variétés de texture et de couleur : le Paranthine vitreux, gris, bleuâtre ou rosâtre; le Paranthine nacré, blanc, avec différentes teintes de jaunâtre ou de verdâtre; il devient d'un blanc mat par la décomposition, et constitue

alors la Wernérite blanche des Allemands; la Micarelle d'Abildgaard n'en est qu'une variété; le Paranthine rouge obscur, d'un rouge de brique et complétement opaque, coloré par l'Oxide de Fer. Le Paranthine se rencontre principalement disséminé dans les filons de minerais de Fer, qui traversent les terrains primordiaux de cristallisation, aux environs d'Arendal, en Norvège, et dans la province de Wermelande en Suède. On l'a trouvé aussi en Finlande; au Kayserstuhl, en Brisgau; dans le New-Jersey et le Massachusetts, aux Etats-Unis; et au Groënland. (G. DEL.)

WERNISEKIA. BOT. PHAN. (Scopoli.) Syn. d'*Houmiria* d'Aublet. (B.)

WESTÉRINGIE. *Westeringia.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Labiées et de la Didynamie Gymnospermie, L., établi par Smith et adopté par Robert Brown (*Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, p. 501), qui l'a ainsi caractérisé : calice à cinq faces, et divisé jusqu'à la moitié en cinq segmens; corolle dont la lèvre supérieure est plane, bifide, l'inférieure à trois lobes profonds et égaux; quatre étamines distantes, les deux supérieures à anthères pollinifères, les inférieures à anthères biparties, stériles. Ce genre renferme huit espèces de la Nouvelle-Hollande, parmi lesquelles nous citerons le *Westeringia rosmarinifolia,* Smith et Andrew, *Reposit.*, tab. 214. Cet Arbrisseau, que l'on cultive dans les jardins d'Europe, a le port du Romarin. Ses feuilles sont quaternées, lancéolées, roulées sur leurs bords, et d'un blanc argenté en dessous. Les fleurs sont axillaires, d'un bleu rosé, et accompagnées de deux bractées. (G..N.)

WESTIA. BOT. PHAN. Le genre auquel Cavanilles donnait ce nom a été réuni au *Cestrum.* (G..N.)

WESTONIA. BOT. PHAN. Sprengel a substitué ce nom à celui de *Rothia* employé par Persoon, à cause de l'existence de deux genres *Rothia* admis précédemment. Nous avons décrit ces genres à l'article ROTHIA. *V.* ce mot. (G..N.)

WHITIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Bignoniacées, tribu des Cyrtandrées, établi par Blume (*Bijdr. Flor. ned. Ind.*, p. 774), qui l'a ainsi caractérisé : calice petit, à cinq divisions profondes, égales; corolle infundibuliforme, le tube très-large à sa partie supérieure, le limbe quinquélobé, irrégulier, divisé en deux lèvres peu distinctes; cinq étamines, dont deux anthérifères à peine saillantes, les trois autres sétacées, stériles; loges des anthères inégales par l'insertion; stigmate presque infundibuliforme; baie en forme de silique; cloison charnue, dont les lobes portent les graines sur leurs bords recourbés; graines striées, entourées d'une pulpe mince. Ce genre est voisin du *Cyrtandra,* dont il diffère par son calice profondément divisé, ses étamines saillantes, les loges des anthères inégales, et son stigmate infundibuliforme. Deux espèces constituent ce genre : l'une est le *Cyrtandra carnosa* de Jack; l'autre est une Plante nouvellement décrite sous le nom de *W. oblongifolia.* Ces espèces sont des Arbrisseaux grimpans qui croissent dans les forêts des montagnes de Java. Leurs feuilles sont opposées, très-entières, obliques; les fleurs sont disposées en bouquets axillaires. (G..N.)

WIART. OIS. La Maubèche en Picardie. (B.)

WIBELIA. BOT. PHAN. (Persoon.) Syn. du *Paypayrola* d'Aublet, ou *Payrola* de Lamarck. *V.* PAYROLE.

Ce nom a aussi été donné par Rœhling et Tausch, au genre *Willemetia* de Necker. *V.* ce mot. (G..N.)

WIBELIA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Bernhardi a donné ce nom à un genre qui diffère du *Davallia*, et qui comprend les *Davallia elata* et *epiphylla.* Il n'a pas été adopté. Mais le genre *Davallia* aurait besoin d'être étudié

c soin, et serait susceptible d'être ›divisé ainsi que le célèbre R. ›wn l'a déjà remarqué; et, dans cas, le nom de *Wibelia* pourrait e réservé au groupe qui formerait deux espèces citées ci-dessus, et ıs lequel on devrait encore placer elques espèces. Mais on doit rerquer que ces espèces sont celles genre *Davallia* qui diffèrent le s des genres voisins, et qui consent le groupe le plus distinct. *V.* VALLIA. (AD. B.)

VIBORGIA. BOT. PHAN. Sprengel ıangé l'orthographe du genre ainsi t par Thunberg. *V.* VIBORGIA. même nom de *Wiborgia* avait été liqué par Roth au *Galinsoga parora* de Cavanilles, et il a été admis Kunth. A l'article GALINSOGE, s avons fait connaître, d'après sini, les motifs qui doivent faire ter le nom proposé par Roth. (G..N.)

VICKSTROEMIA. BOT. PHAN. Le re établi sous ce nom par Schra- (*Goett. anz.*, 1821, p. 710) est le ne que l'*Hæmocharis* de Salisy. En conséquence Martius a dé- et figuré le *Wickstrœmia frutisous le nom d'Hæmocharis semiıta. V.* les *Genera et Spec. Plant. s.*, vol. 1, p. 107, tab. 66.

›rengel (*Syst. Veget.*, 3, p. 355 et) a établi un genre *Wickstrœmia* l'*Eupatorium Dalea* de Swartz. ı placé dans la section des Eupaıées, immédiatement après le e *Liatris*, et lui a imposé les caères essentiels suivans : involucre riqué, renfermant un petit nomle fleurs; réceptacle nu; aigrette posée de poils scabres. Le *Wicksıia glandulosa*, Spreng., *loc. cit.*; *atorium Dalea*, Swartz, *Fl. Ind. l.*, 3, p. 1300, est un Arbrisseau croît à Cumana, dans l'Amérimérridionale. Ses feuilles sont sées, oblongues-lancéolées, presdentées en scie, glabres, parses de points glanduleux. Les s sont blanchâtres, disposées en cules. (G..N.)

WIDGEON. OIS. Espèce du genre Gallinule. *V.* ce mot. (DR..Z.)

WIGANDIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Hydroléacées et de la Pentandrie Digynie, L., établi par Kunth (*Nov. Gen. et Sp. Pl. æquin.*, 3, p. 127), qui l'a ainsi caractérisé : calice persistant, divisé profondément en cinq lobes; corolle infundibuliforme, dont le limbe est profondément divisé en cinq segmens étalés; cinq étamines saillantes, à anthères sagittées; deux styles terminés par des stigmates déprimés, presque peltés; capsule ovoïde-oblongue, biloculaire, bivalve, à déhiscence loculicide; quatre placentas (deux dans chaque loge) en forme de lames fixées à la cloison dans l'axe de la capsule, où les graines sont attachées. Ce genre est un démembrement de l'*Hydrolea;* il a pour type les *H. urens* et *crispa* de Ruiz et Pavon (*Flor. Peruv.*, 3, tab. 243 et 244). Kunth en a décrit une troisième espèce sous le nom de *W. Caracasana.* Ce sont des Plantes herbacées ou sous-ligneuses, hérissées de poils nombreux et cotonneux, à feuilles alternes, entières, à fleurs violacées, blanchâtres ou jaunes, disposées en épis ou en panicules. Ces Plantes croissent au Mexique et dans l'Amérique méridionale. (G..N.)

WIGERSIA. BOT. PHAN. Le genre formé sous ce nom, dans la Flore de Wetteravie, aux dépens des *Vicia*, L., n'a pas été adopté (B.)

WIKSTROMIA. BOT. PHAN. Pour *Wickstrœmia. V.* ce mot. (B.)

WILCKIA. BOT. PHAN. Selon Jussieu (Dict. des Sc. natur.), un genre a été constitué sous ce nom par Scopoli. Il aurait pour type le *Cheiranthus maritimus*, L., qui appartient au genre *Malcomia* de De Candolle. Ce dernier auteur ne le cite pas comme synonyme. Un autre genre du nom de *Wilchia* aurait également été fait par le même Scopoli aux dépens des *Vitex*, mais il ne serait pas susceptible d'admission. (G..N.)

WILIA. BOT. PHAN. Pour *Wylia*. *V.* ce mot. (G..N.)

WILLDENOWA. BOT. PHAN. Le genre formé par Cavanilles, en 1791, n'a pas été conservé sous ce nom, attendu l'existence d'un genre *Willdenowia* établi par Thunberg une année auparavant. Willdenow l'a nommé plus tard *Schlechtendalia*, et Persoon *Adenophyllum*. *V.* ADÉNOPHYLLE. (G..N.)

WILLDENOWIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Restiacées et de la Diœcie Triandrie, L., établi par Thunberg, et qui, selon Gaertner, diffère essentiellement du *Restio* par le calice des fleurs femelles, composé de plusieurs écailles imbriquées; par sa corolle (périanthe) uniforme, rosacée, entourée à sa base d'un corps charnu (Nectaire de Thunberg) à six lobes; enfin par sa noix beaucoup plus longue que le périanthe. Ce genre est aussi très-voisin de l'*Hypolœna* de R. Brown; mais il s'en distingue principalement par la présence du corps lobé placé en dehors du périanthe. Il se compose de trois espèces (*W. striata*, *teres* et *compressa*) qui croissent au cap de Bonne-Espérance, et qui ont le port des *Restio*. (G..N.)

WILLEMETIA. BOT. PHAN. Ce nom a été donné par Gmelin à un genre qui n'est considéré que comme une section du genre *Kochia*.

Necker a constitué un autre genre *Willemetia*, dont le nom a été changé en celui de *Wibelia* par Rœlhing et Tausch, et en celui de *Calycorsus* par Schmidt. Il appartient à la famille des Synanthérées, tribu des Chicoracées, et il a été admis en ces derniers temps d'abord par Cassini, puis par H. Monnier, qui a publié une dissertation sur les *Hieracium* et les genres voisins. Ce genre est formé sur le *Hieracium stipitatum* de Jussieu, ou *Crepis apargioides*, Willd. Il a été réuni par Duby (*Bot. Gall.*, p. 298) au genre *Barckausia*. Selon Monnier, le genre *Willemetia* n'a de rapports réels qu'avec le *Taraxum* et le *Chondrilla* de Cassini. Le pied allongé qui supporte l'aigrette n'est pas causé, comme dans les *Barckausia*, par l'amincissement du fruit, mais, d'après Cassini, il est formé par le bourrelet apicilaire considérablement agrandi. Ce genre diffère du *Taraxacum* par sa tige semblable à celle d'un *Leontodon*, et surtout par son involucre composé de folioles lâches, garnies à la base d'un second rang de très-petites écailles. Le *Willemetia apargioides*, Cass., croît dans les Pyrénées et dans les prairies subalpines de la Bavière et de l'Autriche. (G..N.)

WILLICHIA. BOT. PHAN. Genre de la Triandrie Monogynie, L., mais trop peu connu pour que ses affinités naturelles puissent être bien déterminées. Voici ses caractères : calice persistant, à quatre divisions profondes, ovales, aiguës, étalées; corolle rotacée, ayant le tube très-court, le limbe plan, à quatre segmens arrondis; trois étamines dont les filets sont insérés entre les divisions de la corolle; ovaire libre, arrondi, comprimé, surmonté d'un style filiforme de la longueur des étamines, terminé par un stigmate obtus; capsule arrondie, comprimée, à deux loges et à deux valves, renfermant plusieurs graines arrondies, très-petites, attachées à un placenta globuleux. Le *Willichia repens*, L., est une petite Plante dont la tige est rampante, filiforme, rameuse, garnie de feuilles alternes, pétiolées, orbiculaires, crénelées sur les bords et velues. Les fleurs, dont la corolle est rose, fort petite, sont situées par paires dans les aisselles des feuilles. Cette Plante croît au Mexique. (G..N.)

WILLUGHBEIA. BOT. PHAN. (Schreber.) Syn. d'*Ambelania* d'Aublet. (Necker.) Syn. de *Mikania* de Kunth. *V.* ces mots. (G..N.)

WILSONIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Convolvulacées et de la Pentandrie Digynie, L., établi par R. Brown (*Prodr. Flor. Nov.-Holl.*,

490), qui l'a ainsi caractérisé : calice urcéolé, à cinq faces et à cinq nts ; corolle infundibuliforme, à tivation imbriquée ; ovaire diierme ; style bifide ; stigmates capis ; fruit inconnu. Les affinités de genre ne sont pas bien déterminées, quoique par son port il se rapoche du *Cressa*. Il faudrait exainer de nouveau l'ovaire, pour saoir s'il est biloculaire ou non. Le *Vilsonia humilis* est une petite Plante gneuse, couchée, très-rameuse, puescente. Ses feuilles sont imbriuées-distiques, petites, un peu paisses, sessiles. Ses fleurs sont axilires, sessiles, solitaires, dépourues de bractées. Cette Plante croît ns la partie australe de la Nouelle-Hollande. (G..N.)

WINDMANNIA. BOT. PHAN. (Pauick Browne et Adanson.) Syn. de *Veinmannia*. (A. R.)

WINDSORA. BOT. PHAN. Genre abli par Nuttall pour le *Poa sesleoides* de Michaux, dont Palisot de eauvois avait fait son *Tricuspis*, et ue Trinius réunit de nouveau au *Poa*. (A. R.)

WINTERA. BOT. PHAN. (Murray.) *V.* DRYMIS.

WINTÉRANIE. *Winterania*. Ou ieux *Winterana*. BOT. PHAN. Le enre auquel Linné a donné ce nom st le même que le *Canella* de P. rowne, de Swartz et de Murray. Il été placé par Choisy dans la famille es Guttifères, tribu des Symphoiées ; mais, selon Cambessèdes, il e peut faire partie de cette famille, raison de ses feuilles alternes, de organisation de son ovaire et de ses raines. Peut-être se rapproche-t-il es Méliacées par la structure de ses tamines, ainsi que Choisy l'a indiué dans le *Prodromus* de De Canolle? Voici les caractères qui sont ttribués à ce genre par les auurs : calice à cinq sépales ; corolle cinq pétales presque coriaces, d'un leu glauque, à estivation tordue ; tamines soudées en un tube ; quinze anthères en forme de sillons ; trois stigmates ; baie triloculaire, quelquefois uniloculaire par avortement, à loges renfermant une ou deux graines ; embryon un peu courbé, à cotylédons linéaires, et entouré, selon Gaertner, d'un périsperme charnu. Cambessèdes, dans son Mémoire sur les Guttifères (p. 27 en note), dit que l'ovaire est uniloculaire, présentant à son intérieur trois placentas pariétaux sur chacun desquels sont attachés deux ovules. Le *Winterana Canella*, L. ; *Canella alba*, Swartz, *Trans. Soc. Linn. Lond.*, 1, p. 96, tab. 8, est un Arbre d'environ vingt pieds de haut, qui croît dans les forêts des Antilles, et des contrées chaudes de l'Amérique. Ses feuilles sont alternes, obovées, marquées de points glanduleux dans leur jeunesse, coriaces et non ponctuées dans un âge plus avancé. Les fleurs forment des espèces de grappes terminales. C'est l'écorce de cet Arbre qui est connue dans le commerce sous le nom de Canelle blanche. On lui donne encore le nom de fausse Ecorce de Winter, parce qu'elle a été confondue par quelques pharmacologistes avec la véritable écorce de Winter, qui est fournie par le *Drymis Winteri*, Arbre de la famille des Magnoliacées. Elle se distingue de celle-ci par sa couleur plus pâle et sa texture plus lâche ; elle en diffère aussi par sa composition chimique. Dans les Antilles la Canelle blanche est un condiment vulgairement employé. (G..N.)

* WINTERLIA. BOT. PHAN. Sprengel a substitué ce nom à celui de *Sellowia* employé par Roth. *V.* ce mot. (G..N.)

WISEN. MAM. Et non *Wisent*. Même chose que Bison. *V.* BOEUF. (B.)

WISENIA. BOT. PHAN. Gmelin a ainsi orthographié la Plante décrite par Houttuyn sous le nom *Visena indica*, et qui est synonyme de *Melochia odorata* de Forster, ou *Riedleia odorata*, D. C. (G..N.)

sâtre, avec différentes nuances de jaune, de rouge et de brunâtre. Il est translucide, ou devient seulement transparent sur les bords. Traité au chalumeau sur le charbon, il fond avec difficulté sur les bords, en bouillonnant un peu. Le résultat de la fusion est un verre demi-transparent et incolore. Avec le Borax et le Sel de Phosphore, il fond aisément en verre transparent. Il est composé d'un atome de Chaux et de deux atomes de Silice; en poids, Chaux, 47; Silice, 53. La Wollastonite ne s'est encore rencontrée qu'en grains cristallins, ou en petites masses prismatiques groupées suivant leur longueur, et disséminées dans les Roches des terrains primordiaux de cristallisation, et dans quelques laves des volcans anciens. La première variété de ce Minéral qui ait été connue est celle de Cziklowa, près d'Orawitza, dans le Bannat de Temeswar, en Hongrie. On la trouve en veines dans un Calcaire, où elle est accompagnée de Calcaire spathique lamellaire bleuâtre, de Grenats verdâtres, d'Amphibole grammatite et de Cuivre pyriteux irisé. On l'a retrouvé depuis en Finlande, dans la carrière de Pierre calcaire de Perheniemi, dans le Tavastland. Il se rencontre aussi dans le Gneiss avec l'Essonite, à l'île de Ceylan; et on le cite encore dans quelques localités des Etats-Unis d'Amérique. Enfin on rapporte à la même espèce une substance d'un blanc sale, à cassure vitreuse, que l'on trouve dans une lave basaltique à Capo di Bove, près de Rome. Ses cristaux paraissent être des prismes hexaèdres ou dodécaèdres réguliers, et c'est pour cela que quelques minéralogistes, et entre autres Beudant, la regardent comme tout-à-fait distincte du véritable Tafelspath. (G. DEL.)

WOLNYN. MIN. Variété de Baryte sulfatée trouvée à Mussay au comtat de Beregher où elle tapisse les cavités d'une Alunite. (B.)

WOLSCHANKA. BOT. CRYPT. (Fischer.) C'est le nom russe de l'*Agaricus cinnamomens*, qui confirme nos doutes émis depuis long-temps sur les qualités vénéneuses des Champignons. Celui-ci, réputé fort dangereux chez les botanistes, se mange fréquemment et impunément dans certaines provinces de Russie, selon Pallas. (B.)

WOLVERENNE. MAM. C'est probablement le Glouton. *V.* ce mot. (B.)

WOMBAT. MAM. *V.* PHASCOLOME.

WOODSIA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) R. Brown a créé ce genre pour quelques petites Fougères placées jusqu'alors parmi les Polypodes, mais qui offrent une structure fort différente : ce sont les *Polypodium ilvense* et *hyperboreum* de Swartz. Ces élégantes Fougères, qui croissent sur les rochers, dans les montagnes ou dans le nord de l'Europe, offrent des groupes de capsules nus en apparence, mais entourés à leur base d'un involucre en forme de coupe laciniée sur ses bords, qui, dans la jeunesse de la Plante, se recourbe pour envelopper tout le groupe de capsules, et qui, plus tard, s'étale et est caché par les capsules. Ce caractère rapproche ce genre des *Cyathea*, et surtout de l'*Alsophila*. Le port et les lieux qu'habitent ces Plantes sont cependant bien différens de ceux des autres Plantes de cette tribu; car, outre les espèces que nous avons citées, on ne connaît que quelques espèces du nord de l'Amérique qui se rapportent à ce genre. (AD. B.)

WOODWARDIA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Genre voisin du *Blechnum*, établi par Smith, et qui a pour type l'*Acrostichum areolatum* de Linné, *Woodwardia onocleoides*, Willd. Swartz et Willdenow y ont placé plusieurs espèces considérées jusqu'alors comme des *Blechnum*; tels sont le *Blechnum radicans* et le *Blechnum virginianum*. Ce sont de belles Fougères ayant le port des Blechnes et des Lomaires, dont les frondes sont une ou deux fois pinnatifides.

s fructifications sont en groupes longs, interrompus, placés de chaque côté et parallèlement à la nervure moyenne, et formant ainsi une rie interrompue. Ils sont recouverts r des involucres distincts propres chaque groupe de capsules, épais, courbés en forme de voûte, s'ouant de dedans en dehors. Trois esces croissent dans l'Amérique septrionale, une dans les îles atlanques et jusqu'en Portugal, et deux Japon. (AD. B.)

* WOORARA. BOT. PHAN. Poison égétal de l'Amérique méridionale. . CURARE. (B.)

WORABÉE. OIS. Espèce du genre ros-Bec. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* WORMIE. *Wormia*. BOT. PHAN. enre de la famille des Dilléniacées de la Polyandrie Pentagynie, L., abli par Rottboell (*Nov. act. Hafn.*, 83, vol. 2, p. 522, tab. 3), et offrant les caractères suivans : calice à q sépales très-obtus et persistans; rolle à cinq pétales caduques; étamines nombreuses, égales entre elles libres, à anthères longues, linéaires; cinq ovaires distincts, surmontés autant de styles filiformes et de gmates échancrés; carpelles capsulaires s'ouvrant du côté intérieur, nfermant huit à douze graines mures à la base d'un arille pulpeux. genre était confondu par Thunrg et Willdenow avec les *Dillenia*. Petit-Thouars l'établit de nouau sous le nom de *Lenidia*. Il se mpose de quatre espèces qui croisnt à Madagascar et dans les îles de nde les plus australes. La principle est le *Wormia madagascariensis*, . C.; Deless., *Icon. select.*, 1, tab. , qui offre deux variétés, l'une à nilles rondes, l'autre à feuilles longues. Les Wormies sont des Arres élégans ou des Arbustes grimns, glabres, à rameaux arrondis, mis de feuilles ovales, coriaces, nueuses-dentées, penniverves, pélées, accompagnées de stipules ndes, acuminées, caduques, les plus jeunes enroulées et formant des pointes terminales comme dans les bourgeons des Magnoliacées. Leurs fleurs sont blanches ou jaunes, disposées en grappes opposées aux feuilles le long des branches. (G..N.)

WORMSKIOLDIA. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes.*) Sprengel a donné ce nom au genre nommé depuis longtemps *Delesseria* par Lamouroux, et adopté sous ce nom par tous les botanistes jusqu'à l'époque où l'on s'est aperçu, par un examen plus approfondi, que les Délesséries elles-mêmes n'étaient pas un genre, mais bien une véritable et grande famille de Végétaux marins. (B.)

WOUAIE. BOT. PHAN. Ce nom est donné comme celui que porte dans le pays le genre *Gynestum*. *V.* GYNESTE. (B.)

* WOURESMEINTE. OIS. (F. Cauche.) Syn. du Vasa. *V.* PERROQUET. (DR..Z.)

WOUWOU. MAM. Nom vulgaire de plusieurs espèces de Gibbons, aux îles de Java et de Sumatra; mais plus particulièrement de l'*Hylobates agilis*. *V.* ORANG. (B.)

WRIGHTIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par R. Brown (*in Wern. Trans.*, 1, p. 73), qui l'a ainsi caractérisé : corolle hypocratériforme; la gorge couronnée de dix écailles divisées. Etamines saillantes, à filets insérés sur la gorge de la corolle, à anthères sagittées, cohérentes vers le milieu du stigmate. Ovaires, au nombre de deux, cohérens, surmontés d'un style filiforme dilaté au sommet, et couronnés par un stigmate étroit. Cinq à dix écailles insérées à la base du calice, en dehors de la corolle; aucunes hypogynes. Follicules distincts ou cohérens, à placentas adnés; graines aigrettées à l'extrémité opposée à l'ombilic. Ce genre est formé aux dépens de quelques *Nerium* de Linné, et particulièrement des *N. antidys-*

sâtre, avec différentes nuances de jaune, de rouge et de brunâtre. Il est translucide, ou devient seulement transparent sur les bords. Traité au chalumeau sur le charbon, il fond avec difficulté sur les bords, en bouillonnant un peu. Le résultat de la fusion est un verre demi-transparent et incolore. Avec le Borax et le Sel de Phosphore, il fond aisément en verre transparent. Il est composé d'un atome de Chaux et de deux atomes de Silice; en poids, Chaux, 47; Silice, 53. La Wollastonite ne s'est encore rencontrée qu'en grains cristallins, ou en petites masses prismatiques groupées suivant leur longueur, et disséminées dans les Roches des terrains primordiaux de cristallisation, et dans quelques laves des volcans anciens. La première variété de ce Minéral qui ait été connue est celle de Cziklowa, près d'Orawitza, dans le Bannat de Temeswar, en Hongrie. On la trouve en veines dans un Calcaire, où elle est accompagnée de Calcaire spathique lamellaire bleuâtre, de Grenats verdâtres, d'Amphibole grammatite et de Cuivre pyriteux irisé. On l'a retrouvé depuis en Finlande, dans la carrière de Pierre calcaire de Perheniemi, dans le Tavastland. Il se rencontre aussi dans le Gneiss avec l'Essonite, à l'île de Ceylan; et on le cite encore dans quelques localités des Etats-Unis d'Amérique. Enfin on rapporte à la même espèce une substance d'un blanc sale, à cassure vitreuse, que l'on trouve dans une lave basaltique à Capo di Bove, près de Rome. Ses cristaux paraissent être des prismes hexaèdres ou dodécaèdres réguliers, et c'est pour cela que quelques minéralogistes, et entre autres Beudant, la regardent comme tout-à-fait distincte du véritable Tafelspath. (G. DEL.)

WOLNYN. MIN. Variété de Baryte sulfatée trouvée à Mussay au comtat de Beregher où elle tapisse les cavités d'une Alunite. (B.)

WOLSCHANKA. BOT. CRYPT. (Fischer.) C'est le nom russe de l'*Agaricus cinnamomeus*, qui confirme nos doutes émis depuis long-temps sur les qualités vénéneuses des Champignons. Celui-ci, réputé fort dangereux chez les botanistes, se mange fréquemment et impunément dans certaines provinces de Russie, selon Pallas. (B.)

WOLVERENNE. MAM. C'est probablement le Glouton. *V.* ce mot. (B.)

WOMBAT. MAM. *V.* PHASCOLOME.

WOODSIA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) R. Brown a créé ce genre pour quelques petites Fougères placées jusqu'alors parmi les Polypodes, mais qui offrent une structure fort différente : ce sont les *Polypodium ilvense* et *hyperboreum* de Swartz. Ces élégantes Fougères, qui croissent sur les rochers, dans les montagnes ou dans le nord de l'Europe, offrent des groupes de capsules nus en apparence, mais entourés à leur base d'un involucre en forme de coupe laciniée sur ses bords, qui, dans la jeunesse de la Plante, se recourbe pour envelopper tout le groupe de capsules, et qui, plus tard, s'étale et est caché par les capsules. Ce caractère rapproche ce genre des *Cyathea*, et surtout de l'*Alsophila*. Le port et les lieux qu'habitent ces Plantes sont cependant bien différens de ceux des autres Plantes de cette tribu; car, outre les espèces que nous avons citées, on ne connaît que quelques espèces du nord de l'Amérique qui se rapportent à ce genre. (AD. B.)

WOODWARDIA. BOT. CRYPT. (*Fougères.*) Genre voisin du *Blechnum*, établi par Smith, et qui a pour type l'*Acrostichum areolatum* de Linné, *Woodwardia onocleoides*, Willd. Swartz et Willdenow y ont placé plusieurs espèces considérées jusqu'alors comme des *Blechnum*; tels sont le *Blechnum radicans* et le *Blechnum virginianum*. Ce sont de belles Fougères ayant le port des Blechnes et des Lomaires, dont les frondes sont une ou deux fois pinnatifides.

es fructifications sont en groupes olongs, interrompus, placés de chaue côté et parallèlement à la nerure moyenne, et formant ainsi une érie interrompue. Ils sont recouverts ar des involucres distincts propres chaque groupe de capsules, épais, courbés en forme de voûte, s'ouvrant de dedans en dehors. Trois esèces croissent dans l'Amérique septentrionale, une dans les îles atlanques et jusqu'en Portugal, et deux u Japon. (AD. B.)

* WOORARA. BOT. PHAN. Poison égétal de l'Amérique méridionale. V. CURARE. (B.)

WORABÉE. OIS. Espèce du genre ros-Bec. V. ce mot. (DR..Z.)

* WORMIE. *Wormia*. BOT. PHAN. enre de la famille des Dilléniacées de la Polyandrie Pentagynie, L., abli par Rottboell (*Nov. act. Hafn.*, 783, vol. 2, p. 522, tab. 3), et offrant les caractères suivans : calice à nq sépales très-obtus et persistans; orolle à cinq pétales caduques; étaines nombreuses, égales entre elles libres, à anthères longues, linéaies; cinq ovaires distincts, surmontés 'autant de styles filiformes et de igmates échancrés; carpelles capulaires s'ouvrant du côté intérieur, enfermant huit à douze graines muies à la base d'un arille pulpeux. e genre était confondu par Thunerg et Willdenow avec les *Dillenia*. u Petit-Thouars l'établit de nouveau sous le nom de *Lenidia*. Il se ompose de quatre espèces qui croissent à Madagascar et dans les îles de Inde les plus australes. La principale est le *Wormia madagascariensis*, . C.; Deless., *Icon. select.*, 1, tab. 2, qui offre deux variétés, l'une à uilles rondes, l'autre à feuilles olongues. Les Wormies sont des Arres élégans ou des Arbustes grimans, glabres, à rameaux arrondis, unis de feuilles ovales, coriaces, nueuses-dentées, penniverves, pélées, accompagnées de stipules andes, acuminées, caduques, les plus jeunes enroulées et formant des pointes terminales comme dans les bourgeons des Magnoliacées. Leurs fleurs sont blanches ou jaunes, disposées en grappes opposées aux feuilles le long des branches. (G..N.)

WORMSKIOLDIA. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes.*) Sprengel a donné ce nom au genre nommé depuis longtemps *Delesseria* par Lamouroux, et adopté sous ce nom par tous les botanistes jusqu'à l'époque où l'on s'est aperçu, par un examen plus approfondi, que les Délesséries elles-mêmes n'étaient pas un genre, mais bien une véritable et grande famille de Végétaux marins. (B.)

WOUAIE. BOT. PHAN. Ce nom est donné comme celui que porte dans le pays le genre *Gynestum*. V. GYNESTE. (B.)

* WOURESMEINTE. OIS. (F. Cauche.) Syn. du Vasa. V. PERROQUET. (DR..Z.)

WOUWOU. MAM. Nom vulgaire de plusieurs espèces de Gibbons, aux îles de Java et de Sumatra; mais plus particulièrement de l'*Hylobates agilis*. V. ORANG. (B.)

WRIGHTIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Apocynées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par R. Brown (*in Wern. Trans.*, 1, p. 73), qui l'a ainsi caractérisé : corolle hypocratériforme; la gorge couronnée de dix écailles divisées. Etamines saillantes, à filets insérés sur la gorge de la corolle, à anthères sagittées, cohérentes vers le milieu du stigmate. Ovaires, au nombre de deux, cohérens, surmontés d'un style filiforme dilaté au sommet, et couronnés par un stigmate étroit. Cinq à dix écailles insérées à la base du calice, en dehors de la corolle; aucunes hypogynes. Follicules distincts ou cohérens, à placentas adnés; graines aigrettées à l'extrémité opposée à l'ombilic. Ce genre est formé aux dépens de quelques *Nerium* de Linné, et particulièrement des *N. antidys-*

sentericum et *Zeylanicum*. L'auteur y mentionne en outre le *Nelempala* de Rhéede (*Hort. Mal.*, 9, tab. 3 et 4), et une espèce nouvelle sous le nom de *W. pubescens*. Ce sont des Arbrisseaux de l'Inde-Orientale et de la Nouvelle-Hollande, à feuilles opposées, et à fleurs blanches, disposées en corymbes. (G..N.)

WULFÉNIE. *Wulfenia*. Et non *Vulfenia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Scrofularinées et de la Diandrie Monogynie, L., offrant les caractères essentiels suivans : calice divisé profondément en cinq lobes; corolle bilabiée, dépourvue d'éperon, la lèvre supérieure plus courte, l'inférieure barbue; deux étamines conniventes et placées sous la lèvre supérieure; capsule biloculaire. Ce genre se distingue à peine du *Pœderota*, auquel il a été réuni par Savigny dans l'Encyclopédie; mais Smith, dans le sixième volume des Transactions de la Société Linnéenne de Londres, a conservé le nom de *Wulfenia* pour le genre, et y a placé les espèces de *Pœderota*. Si l'on conserve le genre *Wulfenia*, il doit se réduire au *W. carinthiaca*, Jacq., *Icon. Pl. rar.*, 1, tab. 2. C'est une Plante acaule, à feuilles radicales, obovées-oblongues, fortement crénelées sur les bords, très-glabres. Les fleurs sont bleues, tournées d'un même côté, portées sur une hampe nue, haute d'un à deux pieds. Cette Plante croît dans la Carinthie. (G..N.)

WULK. POIS. *V.* ULK.

WURMBEA. BOT. PHAN. Thunberg (*Dissert. Nov. Pl. Gen.*, vol. 1, p. 19, *cum icone*) a séparé sous ce nom générique une Plante rapportée par les auteurs au genre *Melanthium*. Ce nouveau genre a été admis par Willdenow, et, en dernier lieu, il a été éclairci par Schlectendal, dans son Mémoire sur les Mélanthiacées du Cap (*Linnæa*, janvier 1826, p. 82), où les caractères génériques sont ainsi exposés : périanthe corolloïde, campanulé, à six segmens; six étamines insérées à la base de ceux-ci; anthères extrorses; trois styles subulés, persistans; capsule à trois valves et à trois loges, portant trois cornes qui sont les débris des styles persistans; graines fixées à l'angle interne des cloisons. Aux deux espèces anciennement connues et nommées par Willdenow *Wurmbea campanulata* et *longiflora*, Schlectendal en a ajouté une troisième qu'il a décrite sous le nom de *W. truncata*. D'autres espèces sont encore inédites dans les herbiers. Le port des *Wurmbea* diffère un peu de celui des *Melanthium*; ils sont remarquables par leurs fleurs sessiles disposées en épi droit et simple. Ces Plantes croissent au cap de Bonne-Espérance sur les collines arides. (G..N.)

* WURFELZEOLITH. MIN. (Reuss.) *V.* CHABASIE.

* WURFELERZ. MIN. *V.* FER ARSÉNIATÉ.

* WYE-WA. OIS. Syn. en Abyssinie du Pie à tête grise. *V.* PIC. (DR..Z.)

WYLIA. BOT. PHAN. Hoffmann (*Umbell.*, 1, p. 3, tab. 2) a établi sous ce nom un genre qui n'a été considéré que comme une section du genre *Scandix* par Duby et De Candolle. Le *Scandix australis*, L., était le type de ce genre. *V.* CERFEUIL. (G..N.)

X

X. INS. Geoffroy, dans son Histoire abrégée des Insectes, désigne sous le nom d'X une espèce de Lépidoptère qui présente sur les ailes antérieures une bande brune croisée en X. (AUD.)

XABRA. BOT. PHAN. *V.* CAMAONUS.

XADERA, XADUER, XUDAR. BOT. PHAN. (Mentzel.) Syn. grecs de Médoaire. *V.* ce mot. (A. R.)

XAGUA. BOT. PHAN. L'un des noms de pays du Caruto. *V.* GÉNIAYER. Maregraaff écrit *Xahuali*. (B.)

XALAPA. BOT. PHAN. Nom mexicain et primitif du Jalap. (B.)

* XANDARUS. MAM. Probablement le Bubale. (B.)

XANTHE. *Xantho*. CRUST. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, section des Arqués, établi par Leach aux dépens du genre *Cancer* proprement dit et en différant par les antennes qui sont insérées dans le canthus interne des cavités oculaires, au lieu d'être placées entre le canthus et le front. Ce genre, que Latreille ne sépare pas de son genre Crabe, se compose de trois espèces propres aux mers de l'Europe. L'espèce qui en forme le type est le *Cancer Poressa* d'Olivi, Zool. Adriat., p. 48, pl. 2, fig. 3; *Xantho Poressa*, Leach. On le trouve dans l'Océan, la Méditerranée et la mer Adriatique. (G.)

XANTHE. BOT. PHAN. (Willdenow et Schreber.) Syn. de *Quapoya* d'Aublet, *V.* QUAPOYER, genre réuni par Choisy au *Clusia*. (B.)

* XANTHIACÉES. BOT. PHAN. Syn. d'Ambrosiacées. *V.* ce mot. (A. R.)

* XANTHION. MIN. (Théophraste.) Probablement la même chose que le *Xystion* qu'on croit être l'Hyacinthe du commerce, ou Essonite. *V.* ce mot. (B.)

XANTHIUM. BOT. PHAN. *V.* LAMPOURDE.

XANTHO. ANNEL. (Dutrochet.) Syn. de Déro. *V.* ce mot et NAÏDE. (B.)

XANTHOCEPHALUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées établi par Willdenow dans les Mémoires des Naturalistes de Berlin, 1807, mais encore fort mal connu. Voici les caractères qui lui ont été assignés : involucre ovoïde composé d'écailles imbriquées; aigrette membraneuse, laciniée; réceptacle nu. Ces caractères sont loin de suffire pour distinguer, d'une manière convenable, un genre dans une famille aussi naturelle et aussi nombreuse que les Synanthérées. Il se compose d'une seule espèce *Xanth. centaurioides*, observée par Humboldt et Bonpland en Amérique, mais qui ne s'est pas retrouvée depuis dans leurs herbiers lors de la publication des *Nova Genera*. (A. R.)

XANTHOCHYMUS. BOT. PHAN. Le genre ainsi nommé par Roxburgh a été réuni par notre collaborateur Cambessèdes au genre *Stalagmitis* dans son travail sur la famille des

Guttifères (Mém. Mus., 18, p. 425). *V.* STALAGMITIS. (A. R.)

XANTHOCOMA. BOT. PHAN. Genre de Synanthérées, tribu des Astérées, établi par Kunth (*in Humb. Nov. Gen.*, 4, p. 311) et caractérisé de la manière suivante : involucre composé d'un grand nombre d'écailles imbriquées ; phoranthe nu ; fleurons du disque tubuleux et hermaphrodites ; demi fleurons de la circonférence ligulés et femelles ; anthères nues à leur base, akène dépourvu d'aigrette. Une seule espèce, *Xanthocoma humilis*, Kunth, *loc. cit.*, tab. 412, compose ce genre, qui se distingue des *Grindelia* uniquement par l'absence de l'aigrette. Cette espèce croît dans les lieux humides du Mexique. (A. R.)

XANTHOLIN. *Xantholinus*. INS. Genre de Coléoptères Pentamères, de la famille des Brachélytres, établi par Gravenhorst aux dépens du genre Staphylin, et en différant parce qu'ils ont une forme plus linéaire, avec la tête et le corselet allongés en forme de carré long ; leurs antennes sont rapprochées à leur base, fortement coudées et grenues ; leurs tarses antérieurs ne sont point ou sont très-peu dilatés ; les jambes antérieures sont épineuses avec une forte épine au bout ; le labre est petit. Ce genre est composé d'un petit nombre d'espèces : ce sont les *Staphylinus fulgidus*, *fulminens*, *pyropterus*, *elegans*, *elongatus*, *ochraceus*, *alternans*, etc., de Gravenhorst. (G.)

XANTHOLINE. BOT. PHAN. Même chose que Santoline. *V.* ce mot. (B.)

XANTHOPHANEA ET XANTHOPHES. BOT. PHAN. (Ruell.) Syn. de *Sideritis*. (B.)

XANTHOPHYLLUM. BOT. PHAN. Genre fort mal connu établi par Rudge qui le caractérise ainsi : calice de cinq sépales ; corolle papilionacée ; huit étamines insérées sur le réceptacle ; baie monosperme, stipitée. Il se compose de deux espèces originaires de l'Inde et paraît avoir quelques rapports avec la famille des Capparidées. (A. R.)

XANTHOPHYTUM. BOT. PHAN. Genre de la Pentandrie Monogynie, L., et de la famille des Rubiacées, établi par Blume dans sa Flore de Java. Le limbe de son calice est à quatre ou cinq divisions plus ou moins profondes ; sa corolle infundibuliforme à tube court et velu à son orifice et à limbe divisé en quatre ou cinq lobes étalés ; les étamines, au nombre de quatre à cinq, sont saillantes, insérées au sommet du tube. Le fruit est une drupe couronnée par le limbe du calice contenant deux nucules polyspermes dont les graines sont petites et anguleuses. Ce genre, qui a des rapports avec le *Gonzalea*, se compose d'une seule espèce, *Xanth. fruticulosum*, Blume. C'est un Arbuste garni de feuilles opposées, oblongues, lancéolées, velues inférieurement, accompagnées de deux grandes stipules bifides et caduques ; leurs fleurs sont pédonculées et axillaires. Il croît dans l'île de Java. (A. R.)

XANTHORNUS. OIS. (Brisson.) Syn. scientifique de Carouge. *V.* ce mot et TROUPIALE. (B.)

XANTHORRÆA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asphodélées établi par Rob. Brown, et qui se compose d'espèces d'un port tout particulier et propres à la Nouvelle-Hollande. Ce sont des Plantes frutescentes ou même des Arbrisseaux dont le tronc est simple et nu dans sa partie inférieure, portant vers son sommet une touffe de feuilles allongées, linéaires, roides, analogues à celles de certains *Dracœna* ; du centre de cette touffe de feuilles s'élève une hampe qui se termine par un long épi de fleurs ; chacune d'elles offre un périanthe simple formé de six sépales ; six étamines insérées tout-à-fait à la base du calice ; l'ovaire est libre, il porte à son sommet un style simple. Le fruit est une capsule triangulaire, contenant en général deux

aines comprimées bordées dans ur contour.

Les espèces de ce genre, et surtout *Xanthorrhœa arborea*, R. Br., imrimment un caractère particulier à la égétation de la Nouvelle-Hollande. découle de cette espèce et de la lupart des autres espèces de ce genre ne résine fort employée par les naurels. (A. R.)

XANTHORRHIZA. BOT. PHAN. our Zanthorrhiza. *V.* ce mot. (A. R.)

XANTHOSIA. BOT. PHAN. Rudge (*Trans. Lin.*, vol. 10, tab. 22, g. 1) a établi sous ce nom un genre ouveau pour une Plante de la Nouelle-Hollande qu'il nomme *Xanth. ilosa*, *loc. cit.* C'est un Arbrisseau tige dressée, grêle, velue, rameuse, yant des feuilles pétiolées, alternes, uncéolées, obtuses, longues d'un ouce environ; les fleurs sont soliaires ou réunies en petit nombre à aisselle des feuilles; leur calice comosé de deux folioles est accompagné e deux bractées subulées; la corolle st formée de cinq pétales; les étamines, au nombre de cinq, sont oppoées aux pétales. L'ovaire est infère, rié, couronné par un disque bilobé t par deux styles qui se terminent ar un stigmate simple. (A. R.)

* XANTHOXYLUM. BOT. PHAN. our Zanthoxylum. *V.* ce mot. (B.)

XANTHURUS. POIS. *V.* LÉIOSOME et SCIE.

XANTHUS. MIN. Même chose que Xanthion. *V.* ce mot. (B.)

XANZER. BOT. PHAN. (Daléchamp.) Nom d'une espèce d'Euhorbe en Egypte. C'est peut-être *Euphorbia Esula*, L. (A. R.)

XARA. BOT. PHAN. (L'Eclusc.) Nom de pays des différentes espèces c Cistes. (A. R.)

XÉ ou XERCHAM. MAM. Syn. hinois de Musc. *V.* CHEVROTAIN. (B.)

XÉNIE. *Xenia*. POLYP. Genre de l'ordre des Alcyonées dans la division des Polypiers sarcoïdes, ayant pour caractères : corps commun, produisant, à la surface d'une base rampante, des tiges un peu courtes, épaisses, nues, divisées à leur sommet; à rameaux courts, polypifères à leur extrémité; Polypes non rétractiles, cylindriques, fasciculés, presque en ombelle, et ramassés au sommet des rameaux, en têtes globuleuses, comme fleuries, ayant huit grands tentacules profondément pectinés. Comprend deux espèces, les *Xenia umbellata* et *purpurea*. (E. D..L.)

XÉNOCARPE. *Xenocarpus*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionées, proposé par Cassini dans le Dict. des Sc. naturelles, et qui a pour type le *Cineraria geifolia*, L. Cette Plante est exclue du genre *Cineraria*, à raison de son involucre muni extérieurement et à sa base de six à huit petites écailles analogues aux bractées squamiformes du pédoncule, petites écailles que l'on n'observe pas dans les autres *Cineraria*, excepté le *Cineraria maritima* qui doit être reporté dans le genre *Jacobœa*. C'est de ce dernier genre que le *Xenocarpus* se rapproche le plus, mais il s'en distingue par la forme de ses fruits et particulièrement de ceux des fleurs de la circonférence. Ces fruits sont oblongs, comprimés, glabres sur les deux faces, hérissés sur les deux arêtes latérales de poils nombreux et charnus, surmontés d'une aigrette blanche, composés de poils nombreux finement plumeux. Le *Xenocarpus geifolius*, Cass., est une Plante herbacée ou sous-ligneuse, à tiges pubescentes, à feuilles presque réniformes et à fleurs jaunes. Elle croît au cap de Bonne-Espérance. (G..N.)

XENOCHLOA. BOT. PHAN. Sous ce nom, Rœmer et Schultes (*Syst. Veget.* T. 11, pag. 29) ont publié, d'après les manuscrits de Lichtenstein, un genre de Graminées auquel ils assignent pour caractères : un calice (épicène) bivalve, ordinai-

rement biflore; une corolle (glume) bivalve, laineuse à la base. Ce genre, insuffisamment caractérisé, est placé entre le *Gymnotrix* et l'*Arundo*; il ne renferme qu'une seule espèce (*X. arundinacea*), Graminée qui ressemble à un Roseau et dont les chaumes s'élèvent à cinq pieds. Les feuilles sont linéaires, roulées sur les bords; les fleurs sont disposées en panicule resserrée et fusiforme. Cette Plante croît le long des rivières dans la partie de l'Afrique qui avoisine le cap de Bonne-Espérance. (G..N.)

XENODOCHUS. BOT. CRYPT. Un genre de Champignons a été erigé sous ce nom par Schlechtendal (*Linnæa*, avril, p. 235) qui l'a ainsi caractérisé : filamens simples, courts, composés d'articulations globuleuses, contenant les sporidies à l'intérieur. L'unique espèce de ce genre (*Xenodochus carbonarius*) a été trouvée en Westphalie sur les feuilles et les pétioles du *Sanguisorba officinalis*, où elle formait de petites touffes noires de poils. Raspail, dans le Bulletin de Férussac (novembre 1826, p. 335), a émis l'opinion que cette prétendue Cryptogame n'était due qu'à de véritables poils articulés analogues à ceux qu'on trouve sur les *Sonchus* et que Guettard a nommés filets en chapelet. (G..N.)

* XENOPELTIS. REPT. OPH. Sous-genre de Couleuvres, nouvellement établi par Reinwardt, et dans lequel il existe derrière les yeux de grandes plaques imbriquées de forme triangulaire. (IS. G. ST.-H.)

XENOPOMA. BOT. PHAN. Willdenow a établi sous ce nom un genre de la Didynamie Angiospermie, L.; mais dont les affinités naturelles sont indéterminées. Voici ses caractères essentiels : calice double, l'extérieur infère, tubuleux, à cinq dents, l'intérieur supère, à cinq divisions ciliées; corolle dont le tube est cylindrique, la gorge élargie, le limbe à deux lèvres dont l'une à deux segmens, l'autre trois; étamines incluses; stigmate bifide. Le *Xenopoma obovatum*, W., est un Arbrisseau aromatique que l'on suppose originaire de la Chine; ses branches sont quadrangulaires, hérissées, garnies de feuilles obovées, oblongues, presque glabres; ses fleurs sont blanches, axillaires, portées sur de courts pédoncules. (G..N.)

XENOPS. OIS. (Illiger.) Syn. scientifique de Sittine. *V.* ce mot. (DR..Z.)

XÉNOS. INS. Genre de l'ordre des Rhipiptères établi par Rossi et adopté par tous les entomologistes avec ces caractères : antennes partagées en deux branches, ces deux branches entières; yeux pédonculés; élytres insérées sur les côtés du prothorax; écusson avancé, couvrant l'abdomen; ailes n'ayant que de faibles nervures toutes longitudinales, se repliant en éventail; abdomen presque cylindrique, corné, à l'exception de l'anus. Ce genre diffère de celui des Stilops parce que ce dernier a l'abdomen entièrement charnu et que ses antennes ont leurs branches supérieures divisées en trois articulations. On ne connaît encore que deux espèces de Xenos : le *Xenos vesparum*, noir, à abdomen et pates d'un brun pâle, demi-transparent, et à ailes blanchâtres, qui vit aux dépens de la Poliste française, *P. gallica*, et le *Xenos Peckii*, brun noirâtre, à pates livides et tarses noirâtres, et ayant les branches des antennes pointillées de blanc. Cette espèce se trouve sur une Poliste de l'Amérique septentrionale décrite par Fabricius sous le nom de *P. fuscata*. (G.)

XÉRANTHÈME. *Xeranthemum*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Carlinées de Cassini, offrant les caractères suivans : involucre composé de folioles nombreuses imbriquées sur quatre à cinq rangs, scarieuses, les extérieures obtuses, obovées, spatulées ou oblongues, quelquefois mucronées, les intérieures plus longues, lancéolées, un peu aiguës, veinées, colorées et figurant les rayons d'une ca-

ıthide radiée. Réceptacle paléacé, paillettes scarieuses, tripartites. Fleurs de la circonférence peu nombreuses, femelles, stériles, ayant un ovaire linéaire, avorté, ordinairement surmonté de deux à quatre petites paillettes rudimentaires; une corolle à limbe bilabié, chaque lèvre bidentée, la supérieure plus longue; point d'étamines; un style grêle terminé par deux stigmates très-courts. Fleurs du centre nombreuses, hermaphrodites, fertiles; akène cunéiforme plus ou moins comprimé, velu, marqué d'une côte saillante sur la face intérieure; aigrette composée de cinq à neuf paillettes subulées; corolle à cinq dents égales; étamines dont les filets sont constamment libres jusqu'à la base de la corolle dans les individus cultivés, mais soudés en partie avec le tube de la corolle dans les individus non cultivés de certaines espèces; style glabre surmonté de stigmates courts, d'abord soudés ensemble dans toute leur longueur, puis libres et réfléchis. Le genre *Xeranthemum* a été constitué par Tournefort et rangé avec le *Carlina* parmi les Radiées, parce que ce botaniste considérait les folioles colorées de l'involucre comme de véritables fleurs. Cette erreur fut relevée par Vaillant qui plaça le *Xeranthemum* parmi les Cinarocéphales. La plus grande confusion naquit ensuite de la réunion que fit Linné au *Xeranthemum*, de plusieurs Plantes du cap de Bonne-Espérance réunies aujourd'hui pour la plupart au genre *Elychrysum*. Gaertner rectifia la classification de Linné en rétablissant le genre *Xeranthemum* dans les limites où Tournefort et Vaillant l'avaient laissé. Necker circonscrivit aussi ce genre, mais il proposa de nouveaux noms génériques qui n'ont pas été adoptés; tels sont ceux d'*Harrisonia* et de *Trichanthum*. Dans le 3e volume des Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle, Desfontaines proposa le genre *Chardinia* formé sur une espèce anciennement admise par Tournefort, méconnue par Linné et reconstituée par Willdenow sous le nom de *X. orientale*. Après ces réformes, le genre *Xeranthemum* demandait à être de nouveau examiné; c'est ce qu'a fait il y a quelques années D. Don dans le cinquième volume des Mémoires de la Société Wernérienne. Ce savant, après avoir admis le genre *Xeranthemum* de Gaertner, a proposé divers nouveaux genres qui sont fondés sur d'anciennes espèces rapportées faussement aux *Xeranthemum*; tels sont les genres *Leucostemma* et *Phœnocoma* qui ont pour types les *X. vestitum* et *X. proliferum*, L. A peu près à la même époque, J. Gay publiait dans le 3e volume des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, une Monographie du *Xeranthemum* et du *Chardinia*, accompagnée de planches représentant l'organisation florale de ces deux genres. Le genre *Xeranthemum* y était aussi limité de la même manière, mais l'auteur y constituait un nouveau genre sous le nom de *Siebera* et qui avait pour type le *X. pungens* de Lamarck. Enfin H. Cassini, dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, a érigé en un genre particulier le *X. cylindraceum* de Smith, auquel il a donné le nom de *Xeroloma*.

L'espèce la plus remarquable du genre *Xeranthemum* est le *X. annuum*, L., Plante herbacée, annuelle, à tige dressée, grêle, rameuse, cotonneuse, garnie de feuilles lancéolées, pointues, cotonneuses et blanchâtres en dessous. Les calathides de fleurs sont grandes et solitaires au sommet des rameaux; les folioles intérieures de l'involucre sont étalées, rouges ou blanches, luisantes et persistantes; d'où le nom d'Immortelle que cette Plante partage avec beaucoup d'autres à fleurs sèches et colorées. On la trouve sauvage dans les lieux secs et pierreux de l'Europe orientale, et on la cultive fréquemment dans les jardins.

Le *Xeranthemum inapertum*, Willd., est une Plante bien distincte de la précédente, quoiqu'elle lui ait été

réunie à titre de variété par Linné. Elle en diffère principalement par ses calathides beaucoup plus petites, dont l'involucre se compose de petites écailles peu étalées, courtes et peu apparentes. Cette Plante croît dans la région méditerranéenne et paraît attachée, selon les observations de Gay, aux côtes d'Italie, de France et d'Espagne. On a longtemps confondu avec cette Plante le *X. cylindraceum* de Smith; mais Gay a signalé les différences essentielles que présente cette espèce, différences qui ont semblé suffisantes à Cassini, ainsi que nous l'avons dit plus haut, pour en former le genre *Xeroloma*. *V.* ce mot. (G..N.)

* XÉRANTHÉMÉES. *Xeranthemeæ*. BOT. PHAN. Sous ce nom, Don a proposé l'établissement d'un groupe de la famille des Synanthérées, qui aurait pour type le genre *Xeranthemum*. Le même groupe avait été entièrement proposé par Cassini qui l'a depuis supprimé et réuni aux Carlinées. (G..N.)

XERANTHEMOIDES. BOT. PHAN. Dillen désignait sous ce nom générique l'*Elychrysum* des auteurs modernes. (G..N.)

XÉRASITE. MIN. Ce nom, qui veut dire *fané*, a été donné par Haüy aux Aphanites altérés, que Brongniart a nommés Spilites. *V.* ce dernier mot. (G. DEL.)

XERCULA. OIS. Syn. de *Corvus Corone*. *V.* CORBEAU. (B.)

XERCHIAM. MAM. *V.* Xé.

XÉROBE. *Xerobius*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées et de la tribu des Inulées, proposé par H. Cassini, dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, et placé entre les genres *Egletes* et *Pyrarda*. Il se distingue du premier par son involucre, son fruit et son aigrette qui le rapprochent du second de ces genres, ainsi que du *Grangea*, mais il a comme l'*Egletes* la calathide très-radiée. L'involucre est hémisphérique, campanulé, irrégulier, composé d'écailles à peu près sur deux rangées, un peu inégales, oblongues, aiguës au sommet, foliacées, appliquées inférieurement, inappliquées supérieurement. Le fruit est très-comprimé des deux côtés, obovoïde, entouré d'une sorte de bordure en forme de bourrelet épais et cylindracé, parsemé de quelques longs poils et de quelques grosses glandes, portant une petite aigrette en forme de couronne membraneuse, denticulée. Le *Xerobius lanatus* est une petite Plante herbacée, laineuse, à tige simple, un peu ramifiée supérieurement, garnie de feuilles alternes, elliptiques, atténuées à la base, découpées sur les côtés en trois ou quatre lobes inégaux. Les fleurs sont terminales et jaunes. Cette Plante est cultivée au Jardin du Roi à Paris, sous le nom générique de *Chrysanthemum*. (G..N.)

XEROCHLOA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées, établi par R. Brown (*Prodr. fl. Nov.-Holl.*, pag. 196) qui l'a ainsi caractérisé: lepicène (glume, R. Br.) à deux valves inégales, l'extérieure plus petite, à demi-plongée dans l'excavation du rachis; glume (périanthe R. Br.) bivalve, mutique, membraneuse, subulée, saillante hors de la lépicène; glume extérieure mâle et triandre, l'intérieure femelle à deux styles soudés par la base; point de petites écailles hypogynes; caryopse renfermée dans la valve intérieure chartacée du périanthe. Les *Xerochloa imberbis* et *barbata* sont des Graminées de la Nouvelle-Hollande, vivaces, glabres, très-sèches, comme scarieuses (d'où le nom générique), à feuilles subulées, roides, munies d'une ligule très-courte. Les gaînes qui terminent le chaume, sont alternes, spathacées, chacune renfermant deux à quatre épillets raccourcis et composés d'un petit nombre de fleurs. (G..N.)

* XEROLOMA. BOT. PHAN. Le *Xeranthemum cylindraceum* de Smith (*Prodrom. fl. Græc.*, 2, pag. 172), avait pendant long-temps été con-

du avec le *X. inapertum*. Dans sa onographie du genre *Xeranthemum*, Gay a de nouveau donné les caracres qui distinguent cette Plante, is il l'avait conservée comme simple espèce. Ces caractères ont semblé ffisans à H. Cassini (Dict. des Sc. t. T. LIX, pag. 120) pour en forr un genre nouveau sous le nom *Xeroloma*. Il se distingue du *Xeanthemum*, 1° par son involucre dont folioles extérieures et intérieures nt entièrement appliquées, pourres, au lieu d'appendice, d'une simple bordure scarieuse; 2° par ses aires très-manifestement aplatis; par son aigrette composée de huit douze paillettes au lieu de cinq; par la corolle des fleurs du disque it le tube et le limbe sont tellent distincts l'un de l'autre, qu'ils ablent séparés par une articula-n. L'auteur assigne encore à ce re d'autres caractères d'une moin-importance; cependant, malgré e accumulation de notes distincs, il est difficile de se résoudre à ettre le genre *Xeroloma*, tant l'es-e sur laquelle il est fondé a d'éles affinités avec les vrais Xéranes. Quoi qu'il en soit, le *Xeroa fœtidum*, Cass., est une Plante croît dans l'Europe méridionale empérée. On la distingue facilet du *X. inapertum*, aux folioles on involucre qui sont mutiques ineuses sur la face intérieure. (G..N.)

XEROMYCES. BOT. CRYPT. *V.* OTES.

XEROPETALUM. BOT. PHAN. le nom de *Xeropetalum quinetum*, Delile a décrit, dans le ge à Méroë de Cailliaud, un e ou Arbrisseau formant un e nouveau dans la famille des cées, et qui est ainsi caractérisé: e quinquéfide; corolle à cinq pépersistans, ainsi que le calice et tamines cunéiformes, échanmarqués de nervures; étamiu nombre de vingt ou environ, ies par la base en un anneau; cinq filets beaucoup plus longs que les autres et privés d'anthères; capsule à trois loges et à trois valves; fleurs en grappes dont les divisions primitives forment des ombelles à deux ou quatre rayons. Ce genre se distingue du *Grewia* et d'autres Tiliacées voisines par sa corolle persistante et par ses cinq filets stériles plus longs que les autres. Le reste de la Plante est inconnu; les fleurs qui ont servi à la description de Delile ont été rapportées par Cailliaud de la partie de l'Afrique située au midi de l'Egypte. (G..N.)

XEROPHYLLUM. BOT. PHAN. L.-C. Richard (*in Michx. fl. bor. Am.*, 1, p. 210) a établi sous ce nom un genre de l'Hexandrie Trigynie, L., auquel il a imposé les caractères suivans: calice pétaloïde, profondément divisé en six segmens très-ouverts, ovales, plans, trois alternes un peu plus petits; six étamines dressées, à peu près de la longueur du calice, à filets subulés, contigus entre eux par leur base et avec l'ovaire, à anthères presque arrondies, échancrées de chaque côté; ovaire presque globuleux, à trois angles obtus, surmonté de trois stigmates ligulés, sillonnés en dedans d'un canal glanduleux; capsule beaucoup plus grande que le calice marcescent, globuleuse, allongée, presque à trois coques, à trois loges, à déhiscence septicide; deux graines dans chaque loge, fixées à la base interne de celles-ci, dressées, oblongues et comprimées. Ce genre a pour type l'*Helonias asphodeloides* de Linné, qui a reçu le nom de *Xerophyllum setifolium*. C'est une Plante de l'Amérique septentrionale, à racine fibreuse, à feuilles éparses, sèches, très-étroites, comme sétacées et analogues à celles des Graminées. Les fleurs sont disposées en grappe spiciforme. (G..N.)

XEROPHYTA. BOT. PHAN. Commerson, dans ses manuscrits, établit sous ce nom un genre qui fut adopté par Jussieu (*Gener. Plant.*, pag. 50) et placé dans la famille des Bromé-

liées. Voici ses caractères principaux : périanthe corolloïde, à tube court, à limbe ouvert, profondément divisé en six segmens réguliers, persistans, lancéolés, aigus, les trois extérieurs plus étroits, acuminés; six étamines insérées à la base des divisions du périanthe, à filets droits, filiformes, plus courts que la corolle, surmontés d'anthères droites, petites, ovales et obtuses; ovaire adhérent à la partie inférieure du tube du périanthe, ovale-oblong, hérissé de quelques poils courts, surmonté d'un style droit, à peine plus long que les étamines, terminé par un stigmate allongé, droit, renflé en massue; capsule légèrement hispide, ovoïde, couronnée par le limbe persistant du périanthe, divisée intérieurement en trois loges, renfermant plusieurs graines. Ce genre a été fondé sur un petit Arbrisseau de Madagascar (*X. pinifolia*), remarquable par la sécheresse de toutes ses parties; ses tiges sont rameuses, munies sur presque toute leur longueur d'écailles vaginales striées, le haut des branches garni de feuilles sessiles, très-rapprochées, linéaires et assez semblables à celles de certaines espèces de Pins, et sortant comme elles d'une petite graine courte en forme de stipule. Les fleurs sont situées au nombre de deux ou trois au sommet de pédoncules plus longs que les feuilles. Sprengel a réuni au *Xerophyta* quelques espèces de *Vellosia* décrites par Martius; mais Pohl (*Plant. Brasil.*, 1, p. 118) a combattu ce rapprochement; cependant ces deux genres paraissent avoir une grande affinité entre eux. (G..N.)

XEROTES. BOT. PHAN. Le genre décrit sous ce nom par Rob. Brown avait été nommé antérieurement *Lomandra* par Labillardière. *V.* LOMANDRE. (G..N.)

XEROTES. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Fries a donné ce nom à un genre nouveau voisin des *Cantharellus* et qu'il caractérise ainsi : chapeau coriace, portant à sa face inférieure des lamelles dichotomes, entières, de même nature que le chapeau; sporidies blanches. La nature coriace et la plus grande saillie des lamelles paraît distinguer principalement ce genre du *Cantharellus*; l'auteur n'en connaît qu'une espèce de l'Afrique équinoxiale. Le nom de *Xerotes* devra probablement être changé, puisque R. Brown l'a donné depuis long-temps à un genre de Phanérogames; on pourrait, pour ne pas l'éloigner de celui donné par Fries, le nommer *Xeromyces*. (AD. B.)

* XESTOMYSE. *Xestomyza.* INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, établi par Wiedeman et adopté par tous les entomologistes. Les caractères de ce genre sont exprimés ainsi : antennes assez écartées l'une de l'autre, avancées, allongées, composées de trois articles; le premier le plus long de tous, cylindrique, un peu gonflé dans son milieu; le second très-court, cyathiforme; le troisième de longueur moyenne par rapport aux deux autres, fusiforme, pointu à son extrémité; trompe avancée, de la longueur du corselet; trois ocelles placés sur le vertex; ailes ouvertes dans le repos; pates longues. Ce genre se compose de deux espèces exotiques, les *Xestomysa lugubris*, Diptèr. exotiq., *pars prima*, pag. 153, fig. 2, et *Xestomyza costalis*, *loc. cit.* La première vient du cap de Bonne-Espérance, l'autre vient de Mogador. Le même auteur place encore dans ce genre l'*Hirtea Chrysanthemi* de Fabricius. (G.)

XIÈLE. INS. Pour Xyèle. *V.* ce mot et MASTIGOCÈRE. (G.)

XILOCASSIA. BOT. PHAN. Pour *Xylocassia*. *V.* ce mot. (B.)

XIMÉNÉSIE. *Ximenesia.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, offrant les caractères suivans : involucre très-aplati, composé de plusieurs folioles un peu inégales, pres-

ie sur deux rangées, non appli-
iées, étroites, longues, aiguës et
liacées. Réceptacle non élevé, garni
paillettes lancéolées, membraneu-
s, colorées au sommet. Calathide
diée, composée au centre de fleu-
ns nombreux, tubuleux, réguliers,
rmaphrodites, et à la circonférence
demi-fleurons femelles. Akènes
ovés, comprimés, quelquefois ailés,
iancrés au sommet et surmontés de
ux arêtes persistantes, très-courtes,
égales, filiformes et légèrement bar-
lulées au sommet. Cavanilles a
idé le genre *Ximenesia* en 1793,
une Plante du Mexique que l'on
tive dans les jardins de botanique.
e a une tige herbacée, rameuse,
nie de feuilles opposées pour la
part (les supérieures alternes), à
iole bordé, muni à la base de deux
illettes, le limbe grand, ovale,
sque cordiforme; les calathides
t grandes, solitaires au sommet
longs pédoncules terminaux, et
iposées de fleurs jaunes. Cette
nte porte le nom de *X. encelioi-*
. Le *Simsia ficifolia* de Persoon a
réuni au *Ximenesia* par Kunth,
a publié trois espèces nouvelles
ce dernier genre. Cassini pense
le genre *Simsia* doit être rétabli.
(G..N.)

IMÉNIE. *Ximenia.* BOT. PHAN.
ire de l'Octandrie Monogynie, L.,
ennement établi par Plumier,
is par Linné et placé par les au-
s modernes dans la famille des
cinées. Il offre les caractères es-
iels suivans : calice très-petit,
lifide, persistant, mais ne s'a-
dissant pas après la floraison;
lle à quatre pétales velus en de-
, connivens à la base, recour-
en dessous au sommet; huit éta-
es à filets capillaires et à anthè-
allongées, linéaires; ovaire à
re loges et à quatre ovules; style
ue; fruit drupacé, ovoïde, mo-
erme. Ce genre a été primitive-
fondé sur un Arbrisseau de l'A-
que méridionale, particulière-
des Antilles, qui a reçu de
é le nom de *Ximenia ameri-*
cana. On lui a réuni, à titre de variété, la Plante décrite et figurée par Aublet (*Guian.*, 1, p. 324, tab. 125) sous le nom d'*Heymassoli spinosa.* Le *Gela lanceolata* de Loureiro, Plante de la Cochinchine, a été indiqué par Willdenow comme congénère du *Ximenia*, mais ce rapprochement est fort douteux. (G..N.)

XINNUNGIA. BOT. PHAN. Commerson dans ses manuscrits désignait sous ce nom le *Croton sebiferum* dont on a fait le genre *Stillingia. V.* ce mot. (G..N.)

XIPHIAS. POIS. Genre de la famille des Scombéroïdes, dans l'ordre des Acanthoptérygiens de la Méthode de Cuvier, et que Linné classait parmi ses Apodes où on ne les pourrait plus laisser aujourd'hui, puisqu'une de ses divisions (les Istiophores) est considérée comme ayant des ventrales. Ces Poissons ont le museau très-prolongé, au point de ressembler à une lame d'épée ou à un épieu; il est formé par les os maxillaires et intermaxillaires soudés ensemble avec l'ethmoïde et prolongé bien au-delà de la mâchoire inférieure. De fortes aspérités y tiennent lieu de dents; le corps est allongé, arrondi, garni d'écailles à peine sensibles, et la base de la queue porte de chaque côté une carène saillante; les pectorales sont longues et pointues; deux ou trois rayons antérieurs de la dorsale sont seuls épineux; encore, dit Cuvier, sont-ils cachés dans le bord de la nageoire. Les Xiphias sont de très-grands Poissons, beaux par leur forme à la fois svelte et robuste, plus que par leurs teintes qui sont le bleu-noir ou brunâtre au dos et l'argent aux parties inférieures; leur chair est excellente à manger. On divise le peu d'espèces connues en deux sous-genres.

† XIPHIAS PROPREMENT DIT. Qui manquent absolument de ventrales et dont la dorsale commence près de la nuque, d'abord haute et pointue; elle s'abaisse le long du dos où elle se termine et s'élève en une pointe

plus petite ; l'anale est de même, mais bien plus courte, parce que l'orifice qui la précède est percé fort en arrière ; la branchiostège a huit rayons. On en connaît deux espèces.

L'Espadon, *Xiphias Gladius*, L., Bloch., pl. 76, Encycl. méth., Pois., pl. 26, fig. 92; vulgairement Poisson Empereur, Rondelet, T. VIII, chap. 14; l'Epée de mer, le Sabre, etc., etc. La prolongation de son museau très-aiguë, tranchante sur les côtés et aplatie en lame, est pour cet Animal une arme d'autant plus redoutable, qu'il est très-robuste et fort agile. Sa grande queue a la forme d'un croissant; son dos est noir, se lavant de bleu sur les flancs; le ventre est comme d'argent; il acquiert une très-grande taille et jusqu'à dix-huit et vingt pieds; nous n'en avons pas observé qui atteignissent à plus de huit; sa chair est exquise. Il est naturellement brave et impétueux; on assure qu'il attaque les Orques, les Baleines et les Crocodiles qui descendent à la mer; cependant il ne se nourrit pas de chair; les Hydrophytes composent sa nourriture habituelle. On le trouve communément dans toute la Méditerranée où il se pêche difficilement, parce que, violent et bien armé, il brise et coupe les filets où il est tombé. Du reste il aime à vivre avec ses pareils et passe pour demeurer attaché à sa femelle. Quelques individus sortis du détroit de Gibraltar et égarés dans l'Océan ont été pris jusque dans la Baltique. D. 41, P. 17, A. 15, C. 20.

Le Makaira, *Xiphias Makaira* de Shaw, figuré par Lacépède (T. IV, pl. 13, fig. 3), est une espèce moins connue que l'on n'a encore observée qu'une fois sur nos côtes; elle a le museau plus court, et sa dorsale semble être totalement divisée en deux.

†† Istiophore, *Istiophorus*, aussi appelés Voiliers. La dorsale y est divisée en deux, et l'antérieure, aussi haute que le corps, peut servir de voile pour faire avancer le Poisson quand, s'élevant à la surface de la mer, il la développe au vent: l'anale est aussi double, et les ventrales, dont manquent les véritables Xiphias, sont représentées chacune par deux filets très-grêles et très-longs. On n'en connaît encore qu'une espèce fort remarquable par sa force et son agilité, c'est le Voilier porte-glaive; *Istiophorus gladifer* de Lacépède, *Xiphias velifer* de Schneider, p. 93, dont Bloch avait fait un Scombre, pl. 345, qui parvient à dix pieds de long et qui se trouve dans les mers des pays chauds, soit aux Indes, soit entre Madagascar et l'île de France, soit enfin sur les côtes du Brésil.

Les *Xiphias Ensis* de Lacépède et *Imperator* de Schneider paraissent être des espèces douteuses; la première établie d'après un museau desséché qui venait on ne sait d'où, la seconde d'après une figure du Traité des pêches de Duhamel qui n'inspire aucune confiance. Le Gubucu de Marcgraaff, qui est des côtes du Brésil, qu'on a regardé comme une variété de l'Espadon ordinaire, ayant, à ce qu'il paraît, des pectorales, pourrait bien rentrer dans le second sous-genre de Xiphias. (B.)

* XIPHIDIE. *Xiphidium*. BOT. PHAN. Genre de la Triandrie Monogynie, L., établi par Aublet (Guian., p. 33, t. 11), et rapporté par quelques botanistes à la famille des Hæmodoracées. Voici ses caractères essentiels: périanthe corolloïde, à six divisions ovales, pointues, trois d'entre elles placées en dehors des trois autres; trois étamines ayant leurs filets attachés au réceptacle, opposés aux trois divisions intérieures du périanthe; ovaire supère, arrondi, velu, surmonté d'un style triangulaire terminé par un stigmate épais et trigone; capsule ovoïde, marquée de trois sillons, divisée en trois loges contenant plusieurs graines noires et arrondies. Ce genre auquel Lamarck, dans l'Encyclopédie, a donné le nom français de Glaivane, se compose de deux espèces que certains auteurs

nt considérées comme ne formant ue deux simples variétés. L'une est e *Xiphidium cœruleum*, Aubl., *loc. it.*, et l'autre le *X. album*, Willd. Ces Plantes sont herbacées, à rhiome rampant, émettant une tige aute d'environ un pied, cylindrique, garnie de feuilles longues, étroies et engaînantes à la base, comme lans les *Iris*; elles sont alternes, nsiformes, à bords finement denelés; les fleurs sont bleues et forment une panicule terminale. Ces lantes croissent dans l'Amérique iéridionale, principalement à la ruiane et aux Antilles. (G..N.)

XIPHIDIUM. BOT. PHAN. *V.* XIHIDIE.

XIPHIDION. BOT. PHAN. (Dioscoide.) Syn. ancien de *Sparganium*. (B.)

XIPHIDRIE. *Xiphidria*. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, amille des Porte-Scies, tribu des enthredines, établi par Latreille et yant pour caractères : antennes inérées près de la bouche, plus grêles ers le bout; labre peu apparent; andibules visibles, courtes, dentees; palpes maxillaires à peine plus ongs que les labiaux, de six articles. ètre renfermée dans un petit tube bconique qui lui sert de gaîne. Tête emi-globuleuse, arrondie à sa pare supérieure, ayant un cou allongé rt distinct; yeux assez petits, saillns, arrondis; trois ocelles placés resque en triangle au bas du front; orps linéaire assez long; écusson rand; ailes supérieures ayant deux ellules radiales presque égales; quae cellules cubitales, les seconde et oisième recevant chacune une nerure récurrente. Abdomen cylindrique, composé de huit segmens outre nus; tarière beaucoup plus longue que l'abdomen; pates courtes. es larves des Xiphidries doivent vre dans le bois; l'Insecte parfait trouve ordinairement sur les bûes dans les chantiers; leur démarre est vive et leurs mouvemens sont ccadés. On n'en connaît que trois espèces toutes propres à l'Europe. Nous citerons comme type du genre, la Xiphidrie Chameau, *Xiphidria Camelus*, Fabr.; Lepelletier de Saint-Fargeau, Monogr. Tenthr., p. 2, n. 5, mâle et femelle. On la trouve aux environs de Paris. (G.)

XIPHION ET XIPHIUM. BOT. PHAN. Les anciens donnaient ce nom aux diverses espèces d'*Iris*, à cause de leurs feuilles en forme de glaive (en grec *Xyphos*). Tournefort l'appliquait comme générique aux espèces d'*Iris* à racines tubéreuses. *V.* IRIS. (G..N.)

* XIPHODON. MAM. FOSS. *V.* PALÆOTHERIUM.

XIPHOPTERIS. BOT. CRYPT. (*Fougères*.) Genre de Fougères établi par Kaulfuss sur le *Grammitis serrulata* de Willdenow, et caractérisé par ses sores oblongs, obliqués, placés sur des points réfléchis de la fronde, et par l'absence d'induse. Le *Xiphopteris serrulata* est une Fougère des Antilles et de l'Amérique équinoxiale, à frondes linéaires, dentées quand elles sont en fructification, entières quand elles sont stériles, à tige filiforme, simple, ascendante. Schkuhr l'a figurée dans ses Plantes Cryptogames, tab. 7. (G..N.)

* XIPHOSOMA. REPT. OPH. Sous-genre de Boa proposé par Fitzinger et non admis par Cuvier. Ce sous-genre correspond à quelques espèces dont le museau est garni de plaques. Gray a admis le même sous-genre, mais en leur donnant le nom de *Cenchris*. (IS. G. ST.-H.)

XIPHOSURES. CRUST. Pour Xyphosures. *V.* ce mot. (G.)

XIPIAS. POIS. Pour Xiphias. *V.* ce mot. (B.)

XOCHITOL. OIS. (Hernandez.) Nom de pays de l'*Oriolus Costotolt* de Latham. (B.)

XOCHITOTOLT. OIS. Nom d'un Troupiale du Mexique. (B.)

XOLANTHA. BOT. PHAN. Le genre proposé sous ce nom aux dépens des

Helianthemum n'a pas été adopté. (G..N.)

XORIDE. *Xorides*. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides, établi par Latreille et ayant pour caractères : antennes vibratiles sétacées; mandibules à peine échancrées à leur extrémité. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux, de cinq articles, les labiaux n'en ayant que quatre; tête presque convexe, plus large que longue; yeux peu saillans; corps long, étroit; méthatorax convexe et arrondi à sa chute, de manière que l'abdomen est inséré comme d'ordinaire à son extrémité inférieure et présente un pédoncule très-distinct. Ailes supérieures ayant une cellule radiale et deux cubitales, la première confondue avec la première cellule discoïdale supérieure; point de première nervure récurrente; seconde cubitale recevant la deuxième nervure récurrente et atteignant le bout de l'aile; deux cellules discoïdales; pates de longueur moyenne. On connaît un assez grand nombre d'espèces de ce genre; elles sont toutes propres à l'Europe. L'espèce qu'on peut considérer comme type du genre est le XORIDE INDICATEUR, *X. indicatorius*, Latr., *Genera Crust. et Ins.* T. IV, p. 5, et T. I, tab. 12, f. 3. On la trouve en France, aux environs de Paris. (G.)

XOUROUQUOUY. BOT. PHAN. Nom de pays du *Malpighia*, nommé improprement Bois de Quinquina à Cayenne. (B.)

XUARESIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Scrofularinées et de la Pentandrie Monogynie, L., ainsi caractérisé : calice quinquéparti; corolle presque campanulée, dont le tube est très-court, le limbe à cinq divisions égales; cinq étamines égales, à anthères sagittées-bilobées; style court, terminé par un stigmate à deux lamelles; capsule oblongue, obtuse, légèrement comprimée, entourée par le calice persistant, à deux valves bifides; placenta central devenant libre par la maturation. Ce genre est extrêmement voisin du *Capraria*, auquel Feuillée réunissait autrefois l'unique espèce dont il se compose; c'était son *Capraria peruviana* (*Peruv.*, 2, p. 764, tab. 48). Ruiz et Pavon ont décrit et figuré cette Plante sous le nom de *X. biflora* (*Fl. Peruv.*, 2, p. 13, tab. 123, fig. *a*). C'est un Arbrisseau du Pérou, rameux et à feuilles alternes entières. Ses fleurs sont axillaires, géminées et blanchâtres. (G..N.)

XYA. INS. Illiger donne ce nom à un genre d'Orthoptères déjà connu sous le nom de Tridactyle. *V.* ce mot. (G.)

XYÈLE. *Xyela*. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, famille des Porte-Scies, tribu des Tenthredines, établi par Dalman (*Analecta entomologica*) et adopté par Latreille dans tous ses ouvrages. Ce genre a été établi sous le nom de *Pinicola* par Brébisson, et sous celui de *Mastigocerus* par Leach; mais la dénomination donnée par Dalman ayant l'antériorité a été adoptée. Les caractères de ce genre sont : antennes coudées, simples, formant une sorte de fouet, brusquement plus menues vers leur extrémité, de onze articles dont le troisième fort long; mandibules fortes, dentées; palpes maxillaires fort longs en forme de fouet; tête presque convexe, plus large que longue, portée sur une espèce de cou; corps court, un peu déprimé; ailes supérieures ayant trois cellules radiales, trois cellules cubitales, la première et la seconde recevant chacune une nervure récurrente; abdomen sessile composé de huit segmens outre l'anus; tarière dépassant l'abdomen; pates de longueur moyenne. Les mœurs des Insectes de ce genre sont peu connues; on les rencontre sur les Pins et les Genevriers. Les deux seules espèces connues sont petites et propres à l'Europe; l'une, *Xyela pusilla*, Dalm., *Anal. ent.*, pag. 28, n. 1, tab. 3, fig. 1, mâle, et

g. 2, femelle; *Xyela Julii*, *Pinicola ulii*, Brébiss., Latr., Nouv. Dict. 'Hist. nat. La seconde espèce, *Xyela ongula*, Dalm., *loc. cit.* La première e trouve en France et la seconde en uède. (G.)

XYLANTHEMA. BOT. PHAN. Le enre ainsi nommé par Necker a été éuni au *Cirsium*. *V.* ce mot. (G..N.)

XYLARIA. BOT. CRYPT. (*Hypoxyées.*) Section du genre *Hypoxylon* de Fulliard tel qu'il est adopté par Fries; lle comprend les espèces claviformes ong-temps confondues avec les Clairaires. *V.* SPHÆRIA. (AD. B.)

XYLÉTINE. *Xyletinus*. INS. Genre e l'ordre des Coléoptères, section es Pentamères, famille des Serriornes, tribu des Ptiniores, établi ar Latreille et ne différant des Ptiins que par leurs antennes dentées n scie dans les deux sexes, tandis ue les mâles des Ptilins les ont en anaches. Ces Insectes, ordinaireient de petite taille, ont les mœurs es Ptilins; ils sont de couleur sombre, t les trois espèces connues sont prores à l'Europe. Nous citerons comme ype du genre le Xylétine pectiné, *Xyletinus pectinatus*, Latr., *Ptilinus ectinatus*, Fabr. On le trouve en llemagne. (G.)

* XYLINADE. *Xylinades*. INS. Nouveau genre fondé par Latreille ur un Insecte de Java. *V.* RHYNHOPHORES. (AUD.)

XYLITE. *Xylita*. INS. Paykul onnait ce nom à un genre qui a té établi par les entomologistes moernes sous le nom de Dircée. *V.* ce not. (G.)

XYLOBALSAMUM. BOT. PHAN. On nommait ainsi autrefois les jeunes rameaux de l'*Amyris Opobalsamum*, Plante qui fournit la Térébenthine de la Mecque. *V.* AMYRIS et BALSAMODENDRON au Supplément. (G..N.)

XYLOCARPE. *Xylocarpus*. BOT. PHAN. Le genre nommé ainsi par Kœnig a été réuni au *Carapa* d'Aublet. *V.* ce mot. (G..N.)

XYLOCASSIA. BOT. PHAN. (Lobel.) Variété de la Cannelle. (G..N.)

XYLOCESTE. BOT. PHAN. (P. Browne.) Syn. de *Jacquinia armillaris*. (B.)

XYLOCINNAMOMUM. BOT. PHAN. (Adanson.) Syn. de Cannelier. (B.)

XYLOCISTE. BOT. PHAN. Sous ce nom quelques vieux auteurs ont désigné un Arbre du Brésil qui paraît être le *Camacari* de Marcgraaff. *V.* ce mot. (G..N.)

XYLOCOPE. *Xylocopa*. INS. Genre de l'ordre des Hyménoptères, famille des Mellifères, tribu des Apiaires, établi par Latreille aux dépens du grand genre Apis de Linné et adopté par tous les entomologistes avec ces caractères : antennes filiformes dans les deux sexes, coudées, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles; mâchoires et lèvre très-allongées, formant une promuscide coudée et repliée en dessous, dans le repos appliquée contre la gaîne; labre sillonné, demi-circulaire, son bord antérieur très-cilié, échancré; mandibules sillonnées en dessus; mâchoires ciliées, comme pectinées, échancrées au-dessous de l'insertion des palpes; leur prolongement terminal en triangle allongé, coriace; palpes maxillaires beaucoup plus courts que le prolongement terminal des mâchoires, sétacés, composés de six articles qui vont en diminuant de longueur, le basilaire le plus grand de tous; palpes labiaux composés de quatre articles grêles, linéaires, presque semblables pour la forme et la consistance à ceux des palpes maxillaires; lèvre velue; tête assez forte dans les femelles, assez petite dans les mâles; trois ocelles; corps un peu velu, quelquefois écailleux dans les mâles; ailes supérieures ayant une cellule radiale assez allongée, avec un petit appendice à son extrémité, celle-ci s'écartant du bord extérieur; quatre cellules cubitales, la première petite, souvent coupée en deux dans pres-

que toute sa longueur, par une nervure surabondante qui part du bord extérieur; la seconde plus grande que la première, presque triangulaire; première nervure récurrente aboutissant à la nervure d'intersection qui sépare les seconde et troisième cubitales; cette dernière presque en carré long (son côté le plus large étant celui qui touche à la radiale), recevant la seconde nervure récurrente; quatrième cellule cubitale seulement commencée; trois cellules discoïdales complètes; abdomen en ovale tronqué à la base, un peu bombé, bordé latéralement d'une frange de poils touffus, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles; pates fortes; jambes antérieures munies à l'extrémité d'une épine aiguë, ayant à sa base une large membrane latérale; jambes intermédiaires ayant une épine simple, aiguë à l'extrémité; jambes postérieures terminées par deux épines simples; ces jambes dans les femelles munies au côté extérieur d'une brosse pour la récolte du pollen; premier article des tarses de cette paire de pates, dans le même sexe, élargi et portant à sa face extérieure une brosse servant aussi à la récolte. Ce genre, très-nombreux en espèces, a été divisé par Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville, de qui nous avons emprunté les caractères ci-dessus, en plusieurs coupes, ainsi qu'il suit :

† Yeux très-espacés dans les deux sexes.

Xylocopa frontalis, *X. fimbriata*, *violacea*, *cafra*, etc., de Fabricius.

†† Yeux manifestement rapprochés dans les mâles.

Xylocopa latipes et *carolina*, Fabr.

Les Xylocopes sont tous de taille assez grande; leurs couleurs sont généralement noires avec les ailes colorées en violet plus ou moins foncé. Ce genre est fort nombreux en espèces; on en trouve peu en Europe; les autres sont également répandues dans les autres parties du monde. La femelle de l'espèce la plus commune de notre pays (*X. violacea*, F.) creuse dans les vieux bois un canal assez long et divisé en plusieurs loges; elle dépose dans chacune de ces loges un œuf et de la pâtée. (G.)

XYLOCRYPTITE. MIN. Nom donné par Becquerel à un Minéral nouveau découvert par lui dans le Lignite d'Auteuil (près Paris), où il est en quelque sorte caché. Il se présente dans les fissures de ce Lignite en cristaux fort petits, dont la forme paraît se rapprocher de celle de l'octaèdre régulier. Ils ont un éclat gras, sont gris par réflexion, jaunes ou d'un rouge de rubis par transparence. Ce Minéral diffère du Mellite par sa manière de se comporter au feu : l'action du chalumeau le réduit considérablement, et le transforme en une matière vitreuse noirâtre. (G. DEL.)

XYLODON. BOT. CRYPT. On a donné ce nom à une des divisions du genre *Systotrema*. (G..N.)

XYLOGLOSSUM. BOT. CRYPT. (*Sclérotiées.*) Persoon a donné ce nom à un genre qui, suivant Fries, ne diffère pas de l'*Acrospermum* de Tode; il y rapporte les *Clavaria herbarum* et *sclerotioides* de la Flore Française. La première de ces espèces paraît, en effet, être l'*Acrospermum compressum* de Tode. *V.* ACROSPERMUM. (AD. B.)

XYLOLITHE. MIN. Ce nom a été appliqué par Delamétherie au bois pétrifié. Brongniart l'a adopté en l'employant pour désigner toute espèce de bois enfoui dans la terre, et dont la substance organique a été remplacée par une matière pierreuse qui ordinairement est de la Silice. Ce dernier auteur applique au contraire le nom de Lignite aux bois fossiles qui ont été carbonisés. (B.)

XYLOLOTON. BOT. PHAN. Un des noms anciens de certaines espèces de Potentilles. *V.* ce mot. (G..N.)

XYLOMA. BOT. CRYPT. Genre établi par Persoon, placé par cet auteur dans la famille des Champignons, près des *Sphæria*, et par De Can-

dolle dans celle des Hypoxylons. Il offre pour caractères principaux : un réceptacle ou périthécium épiphylle, naissant rarement sur les rameaux, assez dur, noir, de forme variable, un peu charnu à l'intérieur, restant clos ou s'ouvrant de diverses manières, et ne montrant point de sporidies. Ces caractères ont semblé assez vagues à quelques auteurs pour leur faire rejeter le genre en question. Fries, par exemple, n'a pas admis une foule d'espèces de *Xyloma*, et les a placées dans les genres *Rhytisma*, *Dothidea*, *Phacidium*, *Sphæria*, *Ectostroma*, etc. Les *Xyloma* se trouvent principalement sur les feuilles des Arbres; elles y naissent sous l'épiderme, dans le tissu même, et finissent par rompre et soulever irrégulièrement l'épiderme. (Quelques-uns acquièrent une grande largeur; tel est le *X. acerinum*, qui se trouve en abondance sur les feuilles d'Erable, un peu avant leur chute. (G..N.)

XYLOMÉES. BOT. CRYPT. De Candolle a ainsi nommé une division de la famille des Hypoxylées dont le genre *Xyloma* peut être considéré comme le type. (G..N.)

XYLOMELUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Protéacées établi par Smith dans le quatrième volume des Transactions de la Société Linnéenne de Londres, et adopté par R. Brown avec les caractères suivans : périanthe régulier, à quatre folioles régulières, recourbées en dehors au sommet; étamines insérées sur le milieu des folioles, et saillantes après que celles-ci se sont recourbées en dehors; quatre glandes hypogynes; ovaire disperme; stigmate vertical, obtus, en massue; follicule ligneuse, à une seule loge excentrique; graines ailées au sommet. Le *Xylomelum pyriforme*, R. Brown, *Trans. Linn. Soc.*, vol. 10, p. 189, *Banksia pyriformis*, Gaertn., *de Fruct.*, 1, p. 220, tab. 47, fig. 1; *Hakea pyriformis*, Cavan., *Icon.*, 6, p. 25, tab. 536, est un Arbre de médiocre grandeur, dont le tronc est peu épais. Les feuilles sont opposées, dentées dans la Plante jeune, très-entières dans la Plante adulte. Les fleurs sont disposées en épis axillaires. Le fruit est un follicule en forme de poire renversée, très-épais, cotonneux, déhiscent par une suture, et se partageant par l'effet de la dessiccation. Cet Arbre croît aux environs de Port-Jackson à la Nouvelle-Hollande. (G..N.)

XYLOMETRON. BOT. CRYPT. Les Champignons ligneux dans Paulet. (B.)

XYLOMYZON. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Persoon a donné ce nom à un genre séparé des anciens *Merulius*, parmi lesquels il formait une section sous le nom de *Serpula*; mais c'est à cette section que Nées d'Esenbeek et Fries réservent le nom de *Merulius*, tandis que Persoon le donne aux *Cantharellus*. Le *Xylomyzon* est donc le même genre que le *Xylophagus* de Link, et que le *Merulius* de Nées et de Fries. *V.* MÉRULE. (AD. B.)

XYLON. BOT. PHAN. Nom que les anciens donnaient au Cotonnier (*Gossypium*), et qui a été adopté comme générique par Tournefort. *V.* COTONNIER. (G..N.)

XYLOPALE. MIN. Nom donné aux bois pétrifiés qui sont de la nature du Silex résinite. (G. DEL.)

XYLOPETALON. BOT. PHAN. Suivant Ruell et Mentzel, c'était un des noms anciens de la Quintefeuille, *Potentilla reptans*, L. (G..N.)

XYLOPHAGE. *Xylophagus*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Notacanthes, section des *Decatoma* (Latreille, Règne Animal, 2e édit.), ancienne tribu des Xylophagiens, établi par Meigen, et adopté par tous les entomologistes, avec ces caractères : antennes avancées, rapprochées, presque cylindriques, dirigées droit vers le côté, composées de trois articles; le premier cylindrique; le second cyathiforme,

court; le troisième allongé, un peu conique, divisé en huit anneaux; le dernier beaucoup plus long que le précédent; trompe rentrée dans la cavité buccale lors du repos; palpes avancés, redressés, composés de deux articles; tête aplatie; yeux espacés; corps allongé; corselet coupé droit en devant, rétréci postérieurement; ailes velues vues au microscope, couchées parallèlement sur le corps; abdomen allongé, composé de six segmens, outre l'anus; pates assez longues. Les larves des Xylophages vivent dans le tronc des arbres pourris. L'Insecte parfait se trouve dans les bois. On en connaît six espèces propres à l'Europe, et une de l'Amérique septentrionale; ce sont des Diptères d'assez petite taille. Meigen partage ce genre en deux divisions, d'après la longueur proportionnelle des articles des antennes. Dans la première division, qui a le premier article des antennes plus long que le second, il place les *Xylophagus ater*, Meig., Dipt. d'Eur. T. II, pag. 11, pl. 12, fig. 14, et les *X. cinctus*, Latr., *X. compeditus*, Meig. La seconde division, qui a les premier et second articles des antennes égaux en longueur, renferme les *X. maculatus, varius, marginatus*, etc., de Meigen. (G.)

XYLOPHAGES ou LIGNIVORES. INS. Duméril désigne ainsi, dans sa Zoologie analytique, une famille de Coléoptères tétramères ainsi caractérisée : antennes en soie non portées sur un bec. Cette famille renferme les genres Rhagie, Lepture, Molorque, Callidie, Saperde, Capricorne, Lamie et Prione.

Le même nom de Xylophages a été donné par Latreille à la seconde famille des Coléoptères tétramères. Cette famille renferme des Insectes qui ont la tête terminée à l'ordinaire, sans saillie notable en forme de museau; les antennes sont plus grosses vers leur extrémité ou perfoliées dès leur base, toujours courtes, de moins de onze articles dans un grand nombre; les tarses ont leurs articles ordinairement entiers, ou ayant le pénultième article élargi en forme de cœur dans quelques-uns. Dans ce dernier cas, les antennes sont toujours terminées en massue, soit solide et ovoïde, soit divisée en trois feuillets, et les palpes sont petits et coniques. Les Xylophages vivent sous leurs divers états dans le bois que leurs larves creusent en tous sens. Latreille partage cette famille en trois sections qui comprennent les grands genres *Scolytus*, *Paussus*, *Bostrichus*, *Mycetophagus* et *Trogossita*. Dans les autres ouvrages, il en formait quatre tribus sous les noms de *Scolytarii*, *Bostrichini*, *Paussilii* et *Trogossitarii*. *V.* ces mots. (G.)

* XYLOPHAGIENS. *Xylophagii*. INS. Latreille désigne ainsi, dans ses Familles naturelles, une tribu de Diptères notacanthes, qui forme, dans la 2e édition du Règne Animal, sa seconde section de la même famille, et qu'il désigne sous la dénomination de *Decatoma*. Ce petit groupe, qui n'a changé que de nom, est composé du genre Xylophage de Meigen, subdivisé en plusieurs sous-genres. Les caractères assignés par Latreille à ce groupe sont ainsi exprimés : antennes toujours composées de trois articles dont le dernier plus long, sans stylet ni soie, et divisé en huit anneaux, en massue dans les uns, et presque cylindrique ou en forme de cône allongé dans les autres; ailes généralement couchées sur le corps; tarses à trois pelotes. Cette tribu se compose des genres Hermétie, Xylophage, Acanthomère, Cœnomyie, Béris, Cyphomyie et Ptilodactyle. *V.* ces mots à leurs lettres ou au Supplément. (G.)

XYLOPHAGUS. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Link avait donné ce nom à un genre comprenant les *Merulius* de la section des *Serpula*, auxquels au contraire Nées et Fries conservent le nom de *Merulius*, et que

Persoon nomme *Xylomyzon*. *V*. ces mots. (AD. B.)

* XYLOPHILE. *Xylophilus*. INS. Genre formé par Bonelli aux dépens des *Anthicus*. *V*. RHYNCHOPHORES. (AUD.)

* XYLOPHILES. *Xylophili*. INS. Latreille désigne ainsi une section (la 3e) de la famille des Lamellicornes qu'il caractérise ainsi qu'il suit : l'écusson est toujours distinct et les élytres ne recouvrent pas l'extrémité de l'abdomen. Les crochets des tarses de plusieurs sont inégaux; les antennes ont toujours dix articles dont les trois derniers forment une massue feuilletée, et dont le feuillet intermédiaire n'est jamais entièrement caché par les deux autres ou emboîté. Le labre n'est point saillant et son extrémité antérieure au plus est découverte ; les mandibules son entièrement cornées et débordent latéralement la tête ; les mâchoires sont cornées ou de consistance solide, droites et ordinairement dentées ; la languette est recouverte par un menton de forme ovoïde ou triangulaire, rétréci et tronqué à son extrémité dont les angles sont souvent dilatés ; tous les pieds sont insérés à égale distance les uns des autres. Cette section est partagée en deux divisions : la première comprend le genre Géotrupe de Fabricius et renferme les genres Oryctès, Agacéphale, Scarabée et Phyleure (*V*. ces mots). La deuxième division renferme des Xylophiles à forme ramassée et ressemblant aux Cétoines : ce sont les genres Hexodon, Cyclocéphale, Chrysophore, Rutèle, Macraspis, Chasmodie et Ometis. *V*. ces mots. (G.)

XYLOPHYLLA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Euphorbiacées et de la Monœcie Triandrie, L., offrant les caractères essentiels suivans : fleurs monoïques. Les mâles ont deux à trois étamines, à filets soudés par la base ou dans toute la longueur. Les fleurs femelles ont trois styles réfléchis et trois stigmates lacérés. L'organisation florale est semblable pour le reste à celle du genre *Phyllanthus*; aussi quelques auteurs, tels que Swartz et Kunth, n'ont pas fait difficulté de réunir ces genres. Adrien De Jussieu (*de Euphorb. Tentam.*, p. 23) a cependant continué à les séparer, et il s'est fondé principalement sur le port particulier qu'offrent les *Xylophylla*, car les caractères tirés de l'organisation florale et admis par Linné et Gaertner, sont peu fixes et se confondent dans les diverses espèces de *Phyllanthus* et de *Xylophylla*. On compte environ dix espèces de ce dernier genre, dont une américaine, une de Sibérie, et les autres de l'Amérique équinoxiale. Ce sont des Arbrisseaux ou Arbustes dépourvus de feuilles, à rameaux très-aplatis, crénelés et figurant des feuilles dont ils remplissent les fonctions. Les fleurs sont fasciculées dans les crénelures des rameaux, accompagnées de plusieurs bractées persistantes, tantôt de même sexe dans chaque faisceau, tantôt les mâles mêlées avec les femelles. Parmi les espèces cultivées dans les jardins, nous citerons les *Xylophylla latifolia*, L., *angustifolia* et *falcata*, qui sont originaires des Antilles et de l'Amérique méridionale. Le *X. speciosa* a été décrit par L'Héritier sous le nom générique de *Genesiphylla*. Pallas avait confondu l'espèce de Sibérie dans le genre *Pharnaceum*. (G..N.)

* XYLOPHTOROS. INS. Aristote a clairement désigné sous ce nom les larves des Phryganes. *V*. ce mot. (B.)

XYLOPHYLLOS. BOT. PHAN. (Rumph.) Syn. de *Xylophylla*. *V*. ce mot. (G..N.)

XYLOPIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Anonacées et de la Polyandrie Polygynie, L., offrant les caractères suivans : calice à trois ou cinq divisions coriaces, ovales, un peu aiguës; corolle à six pétales dont les extérieurs sont les plus grands; étamines, en nombre indéfini, insérées sur un réceptacle ordinairement globuleux; carpelles en nombre qui varie de deux à quinze, brièvement

stipités, comprimés, uniloculaires, monospermes, tantôt déhiscens, tantôt indéhiscens et en forme de baies; graines obovées, luisantes, quelquefois munies d'arille. P. Browne, dans son Histoire de la Jamaïque, avait établi ce genre sous le nom de *Xylopicron*, employé primitivement par Plukenet, et qui fut adopté par Adanson. Ce nom fut ensuite modifié par Linné en celui de *Xylopia*, et tous les auteurs adoptèrent cette modification, excepté Necker qui proposa le nom de *Bulliarda*, employé depuis par De Candolle pour un autre genre. Les espèces de *Xylopia* sont au nombre de huit à dix, indigènes de l'Amérique équinoxiale, principalement des Antilles. Ce sont des Arbres ou des Arbustes à feuilles oblongues ou lancéolées, à pédoncules axillaires, munis de bractées, et portant une ou plusieurs fleurs. Le bois est très-amer; ce qu'exprimait le mot *Xylopicron*, qui, abrégé par Linné, n'a plus de sens; l'écorce et les fruits sont aromatiques. Parmi les espèces de *Xylopia* décrites et figurées par les auteurs, nous citerons comme les plus remarquables : 1° le *Xylopia muricata*, L.; *Xylopicron fruticosum*, Brown, *Jam.*, 250, tab. 5, fig. 2. — 2°. Le *Xylopia frutescens*, Aubl., *Guian.*, tab. 292. Dunal, dans sa Monographie des Anonacées, en a décrit et figuré plusieurs autres espèces. (G..N.)

XYLOPICRON. BOT. PHAN. (P. Browne.) Syn. de *Xylopia*, L. *V.* ce mot. (G..N.)

XYLOSMA. BOT. PHAN. (Forster.) *V.* MYROXILE.

XYLOSTEON. BOT. PHAN. Tournefort avait établi sous ce nom un genre qui fut réuni par Linné à son *Lonicera*. De Jussieu le rétablit dans son *Genera* en lui donnant une circonscription plus naturelle; mais il n'a été considéré récemment par De Candolle (*Prodr. Syst. Veget.*, 4, p. 333) que comme une simple section du *Lonicera*. Cette section est très-nombreuse en espèces, parmi lesquelles on remarque celles qui ont formé les types de plusieurs genres particuliers établis par certains auteurs; tels sont les genres *Xylosteon* ou *Xylosteum*, *Chamœcerasus* et *Isika*. Plusieurs des espèces de *Xylosteon* ont été décrites dans notre Dictionnaire sous le nom français de Camérisier. *V.* ce mot. (G..N.)

XYLOSTROMA. BOT. CRYPT. (*Champignons.*) Les Plantes dont Persoon avait formé un genre sous ce nom, ne sont, suivant les observations de Fries, que des Champignons de diverses espèces qui, se développant entre les fentes du bois, n'ont pu prendre leur accroissement régulier, et n'offrent qu'un tissu homogène, comme feutré, ou semblable à du cuir, qui se moule sur les cavités qu'il occupe. Ce ne sont donc que des Plantes imparfaites dont on ne peut pas former un genre et des espèces. Il faudrait pouvoir les rapporter aux espèces dont elles sont des transformations, ce qui n'est possible que lorsque quelques parties de ces Plantes se sont développées au-dehors. (AD. B.)

* XYLOTE. *Xylota.* INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Syrphies, établi par Meigen, et qui a pour caractères essentiels : antennes insérées sur un tubercule élevé, situé sur le front, avancées, un peu penchées, composées de trois articles; les deux premiers petits, velus, le troisième orbiculaire, comprimé, ayant à sa base une soie simple. Ouverture de la cavité buccale ovale et rétrécie en devant; trompe cachée dans cette cavité lors du repos, terminée par deux lèvres qui restent un peu saillantes; palpes ou coniques ou cylindriques, de longueur variable; tête hémisphérique, déprimée en devant; hypostome creusé, uni, ou n'ayant qu'un très-petit tubercule; yeux réunis dans les mâles, espacés dans les femelles; corselet presque carré, un peu bombé à sa partie antérieure;

écusson demi-sphérique ; ailes velues vues au microscope ; pates antérieures courtes, menues, les postérieures fortes, beaucoup plus longues que les autres, leurs cuisses en massue garnies en dessous de fines épines, leurs jambes arquées. Degéer a trouvé la larve d'une espèce de ce genre dans le fumier des chevaux ; elle se fait de sa propre peau une coque ovale. Ce genre se compose de dix-neuf espèces toutes propres à l'Europe ; on peut le diviser en se servant de la considération de leurs palpes qui sont coniques dans certaines espèces, comme le *Xylota pipiens*, Meig., Dipt. d'Eur., et presque cylindriques dans d'autres comme les *X. segnis*, *ignava*, *pigra*, *sylvarum*, etc., de Meigen. (G.)

* XYLOTOMES. *Xylotomæ*. INS. Meigen donne ce nom à une famille de Diptères qu'il caractérise ainsi : antennes avancées, rapprochées; trois ocelles ; abdomen cylindrique, composé de six segmens outre l'anus ; balanciers découverts ; ailes écartées; deux pelotes entre les crochets des tarses. Cette famille ne renferme que le genre *Thereva* qui fait partie de la tribu des Mydasiens pour Latreille. (G.)

* XYLOTROGI. INS. *V.* LIME-BOIS.

XYPHALIER. BOT. PHAN. (Poiret.) Syn. d'*Anthospermum*, L. *V.* ce mot. (G..N.)

XYPHANTHUS. BOT. PHAN. Rafinesque (*Flor. Ludov.*, p. 103) a formé sous ce nom un nouveau genre qui ne semble pas différer suffisamment de l'*Erythrina*, pour mériter d'être adopté. La Plante qui le constitue est une espèce très-voisine de l'*E. herbacea*, L. (G..N.)

* XYPHOSURES. *Xyphosura*. CRUST. Latreille désigne sous ce nom la première famille de son ordre des Pœcilopodes ; elle est distinguée de la seconde ou de celle des Siphonostomes parce que les Animaux qui la composent n'ont point de siphons, que les branches de leurs six premières paires de pates sont hérissées de petites épines et font l'office de mâchoires. Le nombre des pates est de vingt-deux ; les dix premières, à l'exception des deux antérieures des mâles, sont terminées en pinces à deux doigts, et insérées ainsi que les deux suivantes sous un grand bouclier semi-lunaire ; celles-ci portent les organes sexuels et ont la forme de grands feuillets de même que les dix suivantes qui sont branchiales et annexées au-dessous d'un second test terminé par un stylet très-mobile, dur et en forme d'épée ; les Animaux sont errans. Cette famille se compose du genre Limule *Limulus* de Fabricius qui a été subdivisé en deux genres. *V.* LIMULE et TRACHYPLEUS. (G.)

XYRIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Restiacées et de la Triandrie Monogynie, L., offrant, selon R. Brown, les caractères essentiels suivans : périanthe à six segmens disposés sur deux rangées; la rangée extérieure glumacée, à trois valves, dont l'extérieure est en forme de coiffe et caduque, les latérales naviculaires, persistantes ; la rangée intérieure corolloïde, à trois pétales munis d'onglets, au sommet desquels sont insérées les étamines ; trois parapétales (étamines stériles), alternes avec les pétales et en forme de pinceaux ; style trifide, à stigmates obtus, indivis ou multifides ; capsule uniloculaire, à trois valves, et renfermant des graines nombreuses attachées à des placentas pariétaux. Ce genre se compose d'un assez grand nombre d'espèces qui croissent dans les diverses contrées des climats chauds. On en trouve une vingtaine à la Nouvelle-Hollande et dans l'Inde-Orientale. Il en existe aussi dans l'Amérique, particulièrement à la Guiane, aux Antilles, au Pérou, et jusque dans les Florides et la Géorgie. Enfin, nous savons que la Sénégambie et d'autres pays d'Afrique en nourrissent quelques espèces. Ces Plantes sont des Herbes vivaces, à feuilles radicales, nombreuses, ensi-

formes ou filiformes, dilatées à la base, engaînantes et scarieuses. La hampe est très-simple, et porte au sommet un capitule de fleurs solitaires, à écailles scarieuses, imbriquées, uniflores, quelquefois vides. Parmi les espèces les plus remarquables et qui ont été figurées par les auteurs, nous citerons : 1° les *X. indica* et *pauciflora*, Willd., *Phytogr.*, p. 2, n. 6 et 7, tab. 1, fig. 1; 2° le *X. americana*, Aubl., *Guian.*, tab. 14; 3° le *X. subulata*, Ruiz et Pav., *Fl. Peruv.*, tab. 71; 4° le *X. operculata*, Labill., *Nov.-Holl.*, 1, p. 14, tab. 10. (G..N.)

* XYRIDÉES. BOT. PHAN. Seconde tribu de la famille des Restiacées. *V.* ce mot. (B.)

XYROIDES. BOT. PHAN. Le genre proposé sous ce nom par Du Petit-Thouars, ne différant pas suffisamment du *Xyris*, n'a pas été adopté. (G..N.)

XYSMALOBIUM. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asclépiadées et de la Pentandrie Digynie, L., établi par R. Brown (*Mem. Soc. Wern.*, 1, p. 39) qui l'a ainsi caractérisé : corolle quinquéfide, étalée; couronne staminale, profondément divisée en dix segmens placés sur un seul rang, cinq opposés aux anthères, charnus, presque arrondis, simples intérieurement, les cinq autres très-petits; masses polliniques comprimées, fixées par le sommet, pendantes; les processus qui les réunissent un peu écartés; stigmates mutiques. Deux espèces constituent ce genre qui a été formé aux dépens des *Asclepias* de Linné. Brown les a nommées *Xysmalobium undulatum* et *grandiflorum*, et toutes les deux croissent au cap de Bonne-Espérance. La dernière est remarquable par les grandes dimensions de la corolle, qui est marquetée de couleurs semblables à celles de la *Fritillaria Meleagris*. (G..N.)

* XYSTE. *Xysta*. INS. Meigen forme sous ce nom un genre de Diptères de la famille des Muscides auquel il assigne pour caractères : antennes moitié aussi longues que l'hypostome, couchées, composées de trois articles, le premier petit, les deux suivans presque d'égale longueur, comprimés, le dernier obtus à l'extrémité, muni à sa base d'une soie dorsale nue, biarticulée; trompe cachée dans la cavité buccale; palpes assez longs, cylindriques, un peu velus; tête hémisphérique; hypostome ayant un sillon longitudinal des deux côtés, arqué dans le milieu; auprès du sillon est une ligne de poils roides, assez longs; yeux presque réunis sur le front; trois ocelles placés en triangle sur le vertex; corps assez court; corselet bombé, garni de poils roides; abdomen bombé, muni de petits poils très-courts ou presque nu, composé de quatre à cinq segmens outre l'anus; ailes lancéolées, velues vues au microscope, à moitié ouvertes dans le repos; balanciers recouverts par un grand cuilleron double. Ce genre se compose de deux espèces européennes; la première, *Xysta cilipes*, Meig., Dipt. d'Eur. T. IV, pag. 182, pl. 39, f. 5, noire, avec le corselet et l'extrémité de l'abdomen cendrés et les jambes postérieures ciliées, se trouve dans le midi de la France; l'autre, *X. holosericea*, *loc. cit.*, se trouve aussi dans le même pays et en Autriche. (G.)

XYSTÈRE. *Xystera*. POIS. Le genre établi sous ce nom par Lacépède entre les Clupées, d'après un dessin de Commerson, qui, sous le nom de Xystère brune, représente un Poisson indien d'à peu près trois pieds de long, n'a pas été adopté par Cuvier, qui n'en fait même aucune mention parmi les Ménés dont il paraît se rapprocher. (B.)

XYSTIDIUM. BOT. PHAN. Un genre de Graminées a été établi sous ce nom par Trinius, mais il n'a pas été généralement admis. Il a pour type le *Perotis rara* de R. Brown. (G..N.)

XYSTRIS. BOT. PHAN. Schreber a

bli sous ce nom un genre de la ntandrie Monogynie, L., qui est lement douteux et si mal décrit, e tous les auteurs d'ouvrages géraux l'ont omis, excepté Gmelin, œmer et Schultes. On n'en connaît ic les caractères génériques suins : calice persistant, à cinq disions lancéolées, étroites à la base, guës, étalées, hispides; corolle nt le tube est très-court, le limbe ofondément divisé en cinq segmens ovales, obtus, veinés, ouverts; étamines à filets sétacés, divergens, plus courts que la corolle et insérés sur le milieu du tube, à anthères dressées; ovaire globuleux, aigu, surmonté de deux styles capillaires, dressés, soudés par la base; stigmates obtus; drupe globuleuse, ceinte à la base de poils courts, couchés, insérés sur le milieu du calice; noix globuleuse, sillonnée, à dix loges, composée de noyaux oblongs. (G..N.)

Y

• INS. Albin désigne sous ce nom 1 Lépidoptère dont la chenille vit r la Menthe, et qui n'est pas bien nnu. (B.)

YABAG. BOT. PHAN. Camelli, dans n Catalogue des Plantes des Phipines, a désigné sous ce nom un tit Arbre qui paraît être une esce de *Sophora*. *V*. ce mot. (G..N.)

YABIRU. OIS. Pour Jabiru. *V*. mot. (B.)

YACACINTLI ou QUACHILOTL. OIS. (Hernandez.) Syn. de Foulque pourprée au Mexique, la chair de cet Oiseau est fort timée. C'est le même que celui nt le nom a été écrit *Acintli* par ntraction ou plutôt par corruption. (B.)

YACAMIRI. OIS. (Azara.) Pour camari. *V*. ce mot. (B.)

YACAPATLAHOAC. OIS. (Hernndez.) Nom de pays de l'*Anas exicanus*. *V*. CANARD.

L'YACAPITZAHOAC du même auteur raît être un petit Grèbe. (B.)

YACARÉ. REPT. SAUR. (Azara.) Syn. de Caïman à lunettes. *V*. CROCODILE. (B.)

YACATEXOTLI. OIS. Espèce mexicaine du genre Canard. *V*. ce mot. (DR..Z.)

YACK. MAM. Espèce du genre Bœuf. *V*. ce mot. (B.)

YACONDA. POIS. C'est selon Bosc une espèce du genre Coffre, *Ostracion*. (B.)

YACOU. OIS. Espèce brésilienne du genre Pénélope. *V*. ce mot.

Ce nom de Yacou a été étendu à d'autres Oiseaux congénères, pour rappeler dans un Dictionnaire antérieur quelques espèces précédemment omises du même genre. (DR..Z.)

YAGOURÉ. MAM. Comme qui dirait Chien-Puant. Paraît être une Mouffette. *V*. ce mot. (B.)

YAGUAR. MAM. Pour Jaguar. *V*. CHAT.—YAGOUA, YAGOUA-ETÉ, YAGOUARÉTÉ et YAGOUA-PARA désignent le même Animal dans Azara. (B.)

YAGUARONDI. MAM. Espèce du genre Chat. *V*. ce mot. (B.)

YANOLITHE. MIN. Nom donné par Delamétherie au Schorl violet ou Axinite. *V.* ce dernier mot. (G. DEL.)

YAPOCK. MAM. Vicq-d'Azyr a appliqué ce nom à une petite espèce de Carnassier qui forme le type du genre Chironecte. *V.* ce mot. (AUD.)

* YAPOU. OIS. Espèce du genre Troupiale. *V.* ce mot. (DR..Z.)

YAPPÉ. BOT. PHAN. Nom de pays d'une grande Herbe qui pourrait être, selon Bosc, l'*Andropogon scoparium* de Michaux. (B.)

YARETA. BOT. PHAN. Il paraît, d'après un dessin fait au Pérou par Joseph de Jussieu, que c'est le nom qu'on donne dans le pays à une espèce d'Ombellifère qui croît dans les régions les plus froides et qui couvre la terre sous forme de gazon; elle laisse suinter une gomme résine abondante; caractère qu'offre le *Bolax* décrit primitivement par Pernetty sous le nom de Gommier des Malouines, et qui a été dernièrement mieux étudié par Gaudichaud dans sa Flore de ces îles. (G..N.)

YARQUÉ. MAM. Espèce du genre Saki de l'Amérique méridionale. (B.)

YARUMA. BOT. PHAN. (Oviédo.) Syn. de *Cecropia peltata*. (B.)

YAY-CU. BOT. PHAN. Sous ce nom, Boym, ancien missionnaire jésuite, a mentionné le Cocotier, dans un ouvrage publié en 1636, et où il indique positivement la fécondation artificielle des Dattiers pratiquée depuis un temps immémorial en Chine aussi bien qu'en Egypte. (G..N.)

YBICTER. OIS. *V.* RANCANCA.

YÈBLE. BOT. PHAN. *V.* HIÈBLE.

YEDRA. BOT. PHAN. D'*Hedera*. Syn de Lierre. *V.* ce mot. (B.)

YELMO. BOT. PHAN. *V.* HIELMO.

YÉNITE. MIN. Même chose que Lierrite. *V.* FER CALCARÉO-SILICEUX. (G. DEL.)

YERBOA. MAM. Espèce de Gerbille, *Gerbillus indicus*. *V.* GERBOISE. (B.)

YERVA MORA. BOT. PHAN. Ce nom, qui en espagnol signifie *Herbe maure*, est appliqué par les habitans de l'Amérique méridionale à diverses Plantes. Plukenet s'en est servi pour désigner la Plante sur laquelle le genre *Bosea* a été fondé, et Linné l'a conservé comme nom spécifique. *V.* BOSÉE.

D'après une note de l'Herbier de Bertero, le même nom est appliqué par les habitans de Quillota (Chili) au *Solanum muricatum* d'Aiton. (G..N.)

YET. *Yetus*. MOLL. Ce genre d'Adanson (Voy. au Sénég., pl. 5) a été institué pour des Volutes appartenant à la première section de ce genre de Lamarck, c'est-à-dire pour des espèces très-amples et à test mince; quelques zoologistes crurent qu'il était nécessaire de démembrer cette section des Volutes en un genre à part qui correspond par conséquent à celui d'Adanson. Nous avons dit à l'article VOLUTE pour quelle raison ce genre ne nous semblait pas admissible du moins quant à présent. *V.* VOLUTE. (D..H.)

YETAPA. OIS. Espèce du genre Faucon (*V.* ce mot), division des Milans. (DR..Z.)

* YETTUS. MIN. Les anciens nommaient ainsi une Pierre couleur de sang, qui pourrait bien être un Jaspe. (B.)

YEUSE. BOT. PHAN. Espèce du genre Chêne. *V.* ce mot. (B.)

YEUX. ZOOL. *V.* OEIL. On a étendu ce nom, comme spécifique, à divers corps organiques ou non, et appelé :

YEUX DE BOURRIQUE, les graines du *Dolichos urens*. *V.* MUCUNA.

YEUX D'ÉCREVISSES, une concrétion-calcaire qui vient de l'estomac de ces Animaux.

YEUX DE PEUPLE, les bourgeons du Peuplier.

YEUX DE LA REINE DE HONGRIE, une variété de Nèfles.

Yeux de Serpens, les Buffonies, etc., etc. (B.)

YGA, YWERA. BOT. PHAN. Ce nom est mentionné dans le Recueil des Voyages de Th. de Bry, comme celui d'un Arbre du Brésil dont les habitans se servaient pour construire les canots. C. Bauhin ajoute que cette Plante fournit une écorce semblable à celle du Tilleul; et Vaillant applique le nom d'Ywire à la Plante nommée depuis par Linné *Hibiscus tiliaceus*. L'*Ibira* de Marcgraaff, qui paraît avoir la même étymologie, est certainement le *Xylopia frutescens* d'Aublet. (G..N.)

YGUANA. REPT. SAUR. Véritable nom de pays des Iguanes. *V.* ce mot. (B.)

YHABOURA. BOT. PHAN. (Nicolson.) Nom de pays des *Triumfetta*. (B.)

YHAOBA. BOT. PHAN. (Surian.) Nom de pays du *Sauvagesia*. (B.)

YMNITRICHUM. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Necker a formé sous ce nom, et aux dépens du *Polytrichum* de Linné, un genre qui n'a pas été admis. (G..N.)

YMNOSTEMA. BOT. PHAN. Le genre formé sous ce nom par Necker aux dépens des Lobélies, n'a pas été adopté. (G..N.)

YNAMBU. OIS. Nom de pays des Tinamous, qui a servi, selon l'usage condamnable du Dictionnaire de Lerault, à rappeler, dans un volume où nul lecteur ne l'ira chercher, ce genre oublié à sa véritable place alphabétique. *V.* Tinamou. (B.)

YOQUOUI ou YOGUOIN. *V.* Tanoir au mot Fourmillier.

YPÉCACUANHA. BOT. PHAN. Pour Ipécacuanha. *V.* ce mot. (B.)

YPHANTES. OIS. (Vieillot.) Nom scientifique des Baltimores. *V.* Troupiale. (B.)

YPOBALLUS. BOT. CRYPT. (*Mousses*.) Necker a formé sous ce nom, aux dépens du genre *Bryum* de Linné, un genre qui n'a pas été adopté. (G..N.)

YPONOMEUTE. *Yponomeuta*. INS. Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Tinéites, établi par Latreille aux dépens du grand genre *Phalæna* (*Tinea*) de Linné, et ayant pour caractères : antennes sétacées, simples, écartées; spiritrompe distincte; palpes labiaux de la longueur de la tête, relevés, le dernier article de la longueur du précédent ou plus long, obconique; ailes se roulant autour du corps en forme de demi-cylindre; les supérieures très-étroites, les inférieures beaucoup plus larges; chenilles à seize pates vivant en société sous une toile commune. Comme ces chenilles produisent beaucoup de soie, on a cru pouvoir en tirer parti et on a essayé en Allemagne d'obliger ces larves à construire sur un moule donné; on est parvenu à obtenir aussi un tissu très-léger, très-solide, dont on a fait des fichus pour les dames. On connaît une dizaine d'espèces de ce genre; elles sont toutes de petite taille et de couleur blanche et noire; nous citerons comme type et comme la plus commune à Paris, l'Hyponomeute du fusain, *Hyp. evonymella*, Latr., God.; *Tinea evonymella*, Fabr. (G.)

YPRÉAU ou HIPRÉAU. BOT. PHAN. Noms vulgaires du *Salix Caprea*, L. *V.* Saule. On nomme quelquefois de même le Peuplier blanc et même un Orme. (B.)

* YPSISTOME. *Ypsistoma*. MICR. Genre de la famille des Mystacinées dans l'ordre des Trichodés, dont nous avons proposé l'établissement aux dépens des Trichodes de Müller, en lui imposant pour caractères : une seule série latérale de poils situés sur l'un des côtés d'un corps turbiné, antérieurement ouvert et creusé, suburcéolé, avec un appendice terminal et deux autres appendices latéraux en forme de petites cornes dirigées en arrière. Ce genre est fort remarquable en ce qu'il rentrerait

dans les Urcéolariées si son ouverture antérieure était ciliée, et qu'il fait un passage aux Tuniciers libres ou Ascidiens de Lamarck, par les Biphores et particulièrement les Diphyses. Comme ces Animaux, les Ypsistomes peuvent former des associations, un individu introduisant sa partie postérieure amincie dans l'ouverture antérieure de l'autre. Nous ne connaissons qu'une espèce constatée de ce genre, l'*Ypsistoma Salpina*, N., Encycl. méth. (*V.* planches de ce Dict., Micr., pl. B, 43, fig. 15) dont Müller faisait son *Trichoda ignita*, Encycl. ill., Vers, pl. 13, fig. 39-41. Sa couleur est à peu près unique entre les êtres de sa classe, car elle est tantôt pourpre, tantôt orangée; on la trouve parmi les Lenticules et les masses flottantes d'Oscillaires. (B.)

YPSOLOPHE. *Ypsolophus*. INS. Genre établi par Fabricius aux dépens du genre *Tinea* de son Entomologie systématique. Ce genre correspond à peu près à celui d'Alucite de Latreille. *V.* ALUCITE. (G.)

YQUETAYA. BOT. PHAN. Jussieu rapporte qu'un chirurgien français répandit au XVIIe siècle sous ce nom une Plante qu'il disait être du Brésil, et qui était le mauvais goût du Séné dans les médecines noires d'un si grand usage alors. Le botaniste Marchant reconnut que c'était simplement notre Scrofulaire aquatique, qui en effet, dit-on, jouit de cette propriété. (B.)

YSANGRIN. MAM. L'un des noms du Loup dans le moyen âge. (B.)

YSARD. MAM. L'un des noms vulgaires du Chamois, espèce d'Antilope. *V.* ce mot. (B.)

YSON. BOT. PHAN. Syn. du *Dalea astragalina* de Kunth, aux environs de Popayan. (G..N.)

YSQUIÉPATL. MAM. Les Moufflettes paraissent être désignées sous ce nom générique par les Mexicains. (B.)

YTTERBITE. MIN. *V.* GADOLINITE.

YTTRIA. MIN. Base salifiable terreuse que l'on considère, par analogie, comme un composé d'Oxigène et d'un Métal particulier appelé *Yttrium*. Elle est en poudre incolore lorsqu'on l'obtient à l'état de pureté par l'analyse. Elle est insoluble dans l'eau, et infusible aux températures les plus élevées de nos fourneaux. Elle forme avec plusieurs Acides des Sels solubles qui ont une saveur sucrée et astringente, et qui sont précipités par les Hydro-Sulfates. Elle se trouve dans la nature à l'état de Tantalate dans l'Yttro-Tantalite; à l'état de Fluate dans un mélange de Fluate d'Yttria et de Fluate de Cérium; enfin à l'état de Silicate dans la Gadolinite. (G. DEL.)

YTTRIUM. MIN. Métal que l'on présume être contenu dans la terre nommée Yttria. (G. DEL.)

YTTROCÉRITE. MIN. Fluate naturel de Cérium, d'Yttria et de Chaux, qui se trouve avec les autres Minerais de Cérium à Finbo près Fahlun et à Broddbo, en Suède. *V.* CÉRIUM. (G. DEL.)

YTTRO-COLUMBITE ET YTTRO-TANTALITE. MIN. Syn. de Tantale oxidé yttrifère. *V.* TANTALE. (G. DEL.)

YU. MIN. *V.* PIERRE DE YU.

YUCA. BOT. PHAN. Nom vulgaire, sur les bords de l'Orénoque, du *Janipha Lœflingii*, Kunth. (G..N.)

YUCCA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Asphodélées et de l'Hexandrie Monogynie, L., offrant pour caractères : un périanthe simple, coloré, campaniforme, profondément divisé en six lobes égaux; les six étamines, insérées tout-à-fait à la base du périanthe, ont leurs filets renflés dans leur partie supérieure et courts; les anthères sont petites, cordiformes et allongées; l'ovaire est libre et porte un stigmate sessile à trois lobes, qui semble comme perforé dans sa partie centrale. Le fruit

t une capsule oblongue, à trois ıgles arrondis, à trois loges polyermes et s'ouvrant à sa maturité en ɔis valves. Les graines, disposées r deux rangs à l'angle interne des ges, sont planes et imbriquées. Les *ucca* sont du petit nombre des onocotylédones ligneuses; leur tige t un stipe cylindrique nu, simple ı à peine ramifié vers son sommet, ı il porte des feuilles roides, lancéoes, linéaires, aiguës, assez épaiss; de l'aisselle de ces feuilles naisnt de grandes grappes thyrsoïdes : fleurs en général blanches.

Les espèces de ce genre sont orinaires de l'Amérique septentriole. Un grand nombre sont culties dans nos jardins et plusieurs ême y passent l'hiver en pleine re. Parmi les espèces de ce genre ous signalerons ici les suivantes : *ucca gloriosa*, L., Bot. Mag., tab. 60, qui croît sur les côtes maritiıs de la Caroline et de la Virginie. n stipe est haut de cinq à six pieds, ; feuilles sont roides et entières; : fleurs sont grandes et blanches. *ucca aloifolia*, L., De Cand., Pl. ass., tab. 20, également originaire nord de l'Amérique. Cette espèce se distingue de la précédente par ses feuilles beaucoup plus étroites, offrant de petites dents calleuses sur leurs bords. *Yucca filamentosa*, L., Bot. Mag., tab. 900. Son stipe est très-court; ses feuilles roides et lancéolées offrent sur leurs bords de longs filamens qui s'en détachent facilement. Elle croît aussi dans l'Amérique du nord. Le professeur Kunth, dans le premier volume des *Nova Genera et Species* de Humboldt, a décrit deux espèces nouvelles originaires de l'Amériqne méridionale et auxquelles il a donné les noms d'*Yucca spinosa* et *Y. acaulis*. (A. R.)

YUNX. OIS. *V.* TORCOL.

YURI. BOT. PHAN. Nom d'un Palmier cité par C. Bauhin, d'après le Recueil des Voyages, mais dont les indications sont insuffisantes pour reconnaître l'espèce. (G..N.)

YVRAIE ET YVROIE. BOT. PHAN. Pour Ivraie. *V.* ce mot.

YZTACPATLI. BOT. PHAN. Nom mexicain d'un Arbrisseau décrit et figuré par Hernandez, et qui est probablement une espèce d'*Asclepias* ou d'un genre voisin. (G..N.)

Z

ABATA. BOT. PHAN. (Caillaud.) ɔm de pays de l'*Inula Chrithmoides* ns les oasis limitrophes de l'Epté. (B.)

ZABEL OU ZOBEL. MAM. Nom e porte chez certaines peuplades nord de l'Asie la Marte Zibeline. (AUD.)

ZABLE. POIS. *V.* TSCHECHA.

ZABRE. *Zabrus*. INS. Genre de rdre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, établi par Clairville, et adopté par tous les entomologistes avec ces caractères : les deux tarses antérieurs seuls dilatés dans les mâles; crochets des tarses simples; troisième article des antennes une fois plus long que le second; pieds robustes; mandibules plus courtes que la tête; dernier article des palpes maxillaires sensiblement plus court que le précédent; jambes

antérieures terminées par deux épines. Ce genre se compose de treize espèces. Nous citerons comme type l'espèce la plus commune dans toute la France, le *Zabrus gibbus*, Clairv., Entom. Helvét.; le Bupreste paresseux, Geoff., Ins. de Paris; *Carabus madidus*, Oliv., Entom., n. 73, pl. 5, fig. 1. (G.)

ZABUCAIO. BOT. PHAN. (Pison.) Même chose que Jacapucaya. *V.* ce mot. (B.)

ZACA-ZACA. BOT. PHAN. Nom vulgaire au Pérou du *Maxillaria bicolor*, Ruiz et Pavon, espèce d'Orchidée à bulbes nombreux saillans hors de terre et rapprochés entre eux. (G..N.)

ZACHUM. BOT. PHAN. La Plante ainsi nommée, des environs de Jéricho, sur le compte de laquelle on a long-temps été indécis et que l'on a cru être un *Elæagnus*, paraît être, selon Brocchi, le *Balanites* de Delile. (G..N.)

ZACINTHA. BOT. PHAN. Sous ce nom, Tournefort avait anciennement établi un genre qui fut réuni par Linné au *Lampsana*, et par Allioni au *Rhagadiolus*. Gaertner le rétablit, et la plupart des auteurs l'ont admis, se fondant sur ce que les akènes des fleurs centrales, au lieu d'être nus, offrent une aigrette sessile, composée de soies très-courtes; les akènes de la circonférence seulement sont nus et enveloppés par les folioles de l'involucre. Le *Zacintha verrucosa*, Gaertner, *de Fruct.*, 2, p. 358, t. 157; *Lampsana Zacintha*, L., est une Plante qui croît dans les lieux stériles de la région méditerranéenne, principalement en Provence, en Italie, dans l'Orient et la Barbarie. Sa tige s'élève à un pied et demi; elle est glabre, rameuse, à feuilles radicales, allongées, roncinées, à feuilles caulinaires, sessiles, presque sagittées. Les fleurs sont jaunes, petites, les unes terminales, les autres sessiles le long des rameaux ou dans leur bifurcation. Les écailles de l'involucre sont arrondies, serrées, et comme verruqueuses ou toruleuses. (G..N.)

ZADURA. BOT. PHAN. Ancien nom de la Zédoaire longue. *V.* ce mot. (G..N.)

ZAGA. BOT. PHAN. Ce nom malais, suivi ou précédé de divers adjectifs de la même langue, désigne certaines Légumineuses remarquables par leurs graines rouges, et semblables à des grains de Corail; telles sont celles de l'*Abrus precatorius* et de l'*Adenanthera pavonina*. (G..N.)

ZAGU. BOT. PHAN. (Bauhin.) *V.* SAGOUTIER.

ZALA. BOT. PHAN. (Loureiro.) Syn. du *Pistia*. *V.* ce mot. (B.)

ZALACK. BOT. PHAN. Nom de pays du *Calamus Zalacca*, L. (B.)

ZALEIA. BOT. PHAN. (Burmann.) Syn. de *Trianthema decandra*, L. (B.)

ZALIKO. BOT. PHAN. Ce nom indou a été employé comme générique par Adanson pour séparer le *Rhizophora cylindrica*, L., ou *Kanil-Kandel* de Rhéede (*Malab.*, 6, tab. 33). Le nom de *Zaliko* est encore appliqué dans l'Inde à différentes Plantes, telles que le Café, des *Uvaria*, etc. (G..N.)

ZALUZANIE. *Zaluzania*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, établi par Persoon sur l'*Anthemis triloba* d'Ortéga, et ainsi caractérisé par Cassini : involucre double; l'extérieur très-étalé, orbiculaire, formé d'un seul rang de folioles oblongues-lancéolées, appliquées par la base; l'intérieur beaucoup plus court, formé d'un seul rang de folioles entièrement appliquées, courtes, larges, presque cunéiformes et membraneuses. Calathide radiée, composée au centre de fleurons nombreux, réguliers et hermaphrodites, et à la circonférence de demi-fleurons en languette et femelles. Réceptacle conique, élevé, garni de paillettes analogues aux folioles de l'involucre intérieur, trilobées et fran-

ées au sommet. Ovaire des fleurs entrales obovoïde-oblong, un peu omprimé par les deux côtés, glabre, ans côtes ni nervures, et absolument privé d'aigrette. Ovaire des eurs de la circonférence obovoïde-blong, hérissé de longs poils et rivé d'aigrette. Corolle des mêmes eurs à languette grande, très-large, ivisée au sommet en deux ou trois egmens. Corolle des fleurs centrales rticulée sur l'ovaire, ayant le tube enflé à sa base en un rebord anulaire qui couvre et emboîte le ommet de l'ovaire. Le *Zaluzania iloba* est une Plante originaire du lexique, à tiges un peu ligneuses à base, pubescentes, rameuses, garies de feuilles grandes, pétiolées, ubescentes, les inférieures opposées, s supérieures alternes, profondément découpées en segmens dentés. es calathides sont composées de eurs jaunes. Toute la Plante, froisée entre les mains, exhale une odeur iblement aromatique, analogue à lle des *Anthemis*.

Le nom de *Zaluzania* a été donné r Commerson, dans ses manuscrits, des Plantes qui se rapportent au nre *Bertiera* de la famille des Rubiacées. (G..N.)

ZALUZANSKIA. BOT. CRYPT. ecker a décrit sous ce nom générique une variété de *Marsilea*, dont s involucres sont solitaires sur les tioles, et qu'il considérait comme genre distinct du *Marsilea quadrifolia* ordinaire. (AD. B.)

ZAMALC. BOT. PHAN. Sous ce om, Flaccourt cite une Plante sarmenteuse de Madagascar, extrêmement puante, et employée par les bitans pour guérir les ulcères des ncives. On ne savait à quel genre nnu la rapporter, quand Bory de int-Vincent signala que c'était le *ederia* dans la famille des Rubiaées. (G..N.)

ZAMAOUSE ou ZAMOUSE. MAM. m africain du *Bos Bubalis*, d'après voyageur Denham. (LESS.)

ZAMBACH. BOT. PHAN. (Forskahl.) *V.* SAMBAC.

ZAMBARES. MAM. Gmelli Carreri indique sous ce nom un Cerf de l'Inde, que l'on rapporte avec doute à l'Hippelaphe. (IS. G. ST.-H.)

* ZAMBO. MAM. On donne en Colombie le nom de Mono-Zambo (Singe métis) à une espèce du genre Atèle, notre *Ateles hybridus*. *V.* SAPAJOU. (IS. G. ST.-H.)

ZAMBUS. MAM. Nieremberg indique sous le nom de *Simius Zambus* un Maki qui paraît être le Mongous. *V.* MAKI. (IS. G. ST.-H.)

ZAMIE. *Zamia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Cycadées, qui se distingue par les caractères suivans : ses fleurs sont dioïques ; les mâles forment des chatons, dont les écailles sont renflées au sommet, comme peltées, portant à leur face inférieure des anthères uniloculaires, dispersées sans ordre et s'ouvrant par une fente longitudinale. Les fleurs femelles forment également des chatons, dont les écailles, renflées au sommet et peltées, portent à leur face inférieure deux fleurs renversées, libres et distinctes l'une de l'autre. Ces fleurs, seulement adhérentes par leur base, se composent d'un calice soudé par ses deux tiers inférieurs avec l'ovaire, terminé à son sommet par un petit mamelon percé d'une très-petite ouverture. Le fruit est une sorte de noix ovoïde-allongée, irrégulière, formée du calice qui s'est beaucoup épaissi, et est devenu dur et osseux à sa paroi interne. Les Zamies sont des Arbrisseaux ayant le port de certains Palmiers. Le plus souvent leur tige est extrêmement courte, et forme une sorte de gros tubercule irrégulièrement arrondi, écailleux ; leurs feuilles sont roides, coriaces, pinnées, très-grandes. Les espèces sont originaires de l'Amérique méridionale, du cap de Bonne-Espérance ou de la Nouvelle-Hollande. Le genre *Zamia*, très-rapproché du *Cycas*, s'en distingue cepen-

dant avec facilité. En général son stipe est très-court; la forme des écailles du chaton mâle est différente dans l'un et dans l'autre genre, et surtout la disposition des fleurs femelles, en chatons dans le *Zamia*, et en spadices foliacées dans le *Cycas*.

Plusieurs espèces de Zamiés sont cultivées dans les jardins; toutes exigent la serre chaude sous le climat de Paris; tels sont le *Zamia pumila*, L., Rich., Con. et Cycad., tab. 27 et 28, qui est originaire du Cap; le *Zamia spiralis*, Salisb., qui croît à la Nouvelle-Hollande, et le *Zamia horrida* de Jacquin, qui vient du midi de l'Afrique. (A. R.)

ZAMOUNA. BOT. PHAN. Pison a décrit sous ce nom, dans la première édition de ses Plantes du Brésil, un Arbre qui a été rapporté par Adanson au genre Fromager ou *Bombax*. (G..N.)

* ZANDIA. BOT. PHAN. Ce nom, qu'on prononce *Sandie*, est donné mal à propos, dans le Dictionnaire de Déterville, comme désignant la Citrouille en espagnol; c'est la Pastèque qui le porte véritablement. (B.)

ZANNICHELLIE. *Zannichellia*. BOT. PHAN. Genre de Plantes monocotylédones appartenant à la famille des Naïades ou Fluviales, et offrant les caractères suivans : les fleurs sont unisexuées et monoïques, placées à l'aisselle des feuilles, et entourées d'une sorte de gaîne qui contient deux fleurs, l'une mâle, l'autre femelle. La fleur mâle consiste en une étamine sans aucune trace de périanthe, formée d'un filet assez long, et d'une anthère dont les deux loges sont adnées sur les côtés du filet. La fleur femelle consiste en une sorte de spathe ou de cupule membraneuse entière et tronquée dans son contour, courtement pédonculée, contenant trois ou quatre pistils stipités. Leur ovaire est ovoïde-allongé, à une seule loge, contenant un ovule renversé; il se termine supérieurement par un style épais, marqué d'un sillon longitudinal sur un de ses côtés, et portant un peu obliquement à son sommet un large stigmate plan, discoïde, orbiculaire, irrégulièrement sinueux dans son contour, et glanduleux à sa face supérieure. Le fruit consiste en autant d'akènes allongés, terminés en pointe brusque à leur sommet, restant indéhiscens, et contenant une graine renversée, dont l'embryon, très-allongé et plié plusieurs fois sur lui-même, est immédiatement recouvert par le tégument propre de la graine qui est mince et presque transparent.

Le *Zannichellia palustris*, L., *Sp.*, qui forme le type, et peut-être même la seule espèce de ce genre, est une Plante annuelle qui vit au fond des eaux, aux environs de Paris. Ses tiges sont allongées, dichotomes, rameuses. Ses feuilles sont alternes, linéaires, entières. (A. R.)

ZANOÉ. OIS. Espèce douteuse que l'on a placée dans le genre Corbeau, et que quelques auteurs regardent comme un grand Quiscale dans son jeune âge. (DR..Z.)

ZANONIE. *Zanonia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Cucurbitacées, tribu des Nhandirobées, offrant les caractères suivans : fleurs dioïques. Les mâles ont un calice trilobé; cinq pétales étalés, soudés à la base en une corolle rotacée; cinq étamines dont les filets sont plans, soudés entre eux par la base, les anthères uniloculaires, adnées au sommet des filets. Les fleurs femelles ont le tube calicinal long, turbiné, le limbe quinquélobé; la corolle comme dans les fleurs mâles; trois styles étalés, bifides au sommet. Le fruit est allongé, turbiné, charnu, marqué au sommet d'une ligne circulaire (cicatrice du bord calicinal), s'ouvrant par le sommet en trois valves, à écorce solide, triloculaire, renfermant dans chaque loge deux ou plusieurs graines attachées à un grand placenta central charnu et trigone; graines ovoïdes, bordées d'une grande aile foliacée, dépourvues

l'albumen, ayant l'embryon renversé. Le *Zanonia indica*, L.; *Penarvalli*, Rhéede, *Malab.*, 8, tab. 47 et 48, est une Plante grimpante, glabre, à feuilles alternes, pétiolées, dépourvues de stipules, ovales-lancéolées, cordiformes à la base, acuminées, très-entières, pourvues de vrilles axillaires. Les fleurs sont également axillaires et pédonculées. Cette Plante croît dans l'Inde-Orientale et dans les grandes îles qui l'avoisinent. Blume (*Bijdr. Flor. ned. Ind.*, p. 957) a augmenté ce genre d'une nouvelle espèce qui croît dans les montagnes de Java, et à laquelle il a donné le nom de *Z. macrocarpa*. Elle forme une section, peut-être même un genre distinct (*Alsomitra*), caractérisée par les loges de l'ovaire qui sont polyspermes, et par son fruit hémisphérique, tronqué au sommet. (G..N.)

ZANTHÈNE. POIS. Syn. de *Sparus argyrops*, L. (B.)

ZANTHORHIZE. *Zanthorhiza.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Renonculacées, que quelques auteurs écrivent *Xanthorhiza*, et que l'on distingue par les caractères suivans : le calice est formé de cinq sépales caducs; la corolle de cinq pétales, rétrécis en un onglet filiforme à leur base, tronqués et bilobés à leur sommet. Les étamines varient de cinq à six; leurs anthères sont arrondies et extrorses. Les pistils, en même nombre que les étamines, sont allongés, s'amincissant à leur sommet en un style simple qui se termine par un très-petit stigmate. Les fruits sont des capsules comprimées, uniloculaires, monospermes, s'ouvrant par une suture longitudinale. Une seule espèce compose ce genre, c'est le *Zanthorhiza apiifolia*, L'Hérit., *Sert. Nov.*, tab. 38. C'est un Arbrisseau originaire de l'Amérique septentrionale. Sa tige est haute de trois à quatre pieds, cylindrique, presque simple. Ses feuilles sont pétiolées, et irrégulièrement pinnatiparties en lobes ovales, acuminés, incisés et dentés. Les fleurs sont petites, d'un pourpre foncé, disposées en grappes rameuses et pendantes. (A. R.)

ZANTHOXYLE. *Zanthoxylum.* BOT. PHAN. Grand genre servant de type à la tribu des Zanthoxylées, qui fait partie de la famille des Rutacées, à laquelle elle a été réunie par notre collaborateur Adrien De Jussieu, dans son beau travail sur la famille des Rutacées. Voici les caractères de ce genre : les fleurs sont dioïques; leur calice est court, à trois, quatre ou cinq divisions profondes; la corolle, qui manque rarement, se compose d'autant de pétales qu'il y a de divisions au calice. Dans les fleurs mâles, les étamines sont en même nombre que les pétales, insérées autour de la base d'un gynophore, qui porte à son sommet un nombre variable de pistils avortés. Dans les fleurs femelles, les étamines manquent complétement, ou bien sont très-courtes, ayant l'anthère rudimentaire, ou bien l'anthère développée. Le nombre des pistils varie d'un à cinq, placés sur un gynophore globuleux ou cylindrique; chacun d'eux est à une seule loge contenant deux ovules suspendus à leur angle interne et juxtaposés. Les styles, qui naissent du sommet des ovaires, sont libres ou soudés ensemble par leur partie supérieure; ils sont quelquefois très-courts ou presque nuls. Les stigmates sont en général capitulés, tantôt libres, tantôt réunis, mais finissant toujours par se séparer. Les fruits sont des capsules sessiles ou stipitées sur le sommet du gynophore, s'ouvrant en deux valves et contenant une ou deux graines. Celles-ci sont globuleuses ou hémisphériques; suivant qu'elles étaient solitaires ou géminées, elles sont noires et luisantes. Leur embryon est droit, ou plus souvent un peu arqué. Les Zanthoxyles sont des Arbustes, des Arbrisseaux ou de grands Arbres, qui fort souvent portent des aiguillons non-seulement sur leurs rameaux, mais encore sur les pétioles et les

nervures de leurs feuilles. Celles-ci sont alternes ou opposées, simples, ternées, ou plus souvent pinnées avec ou sans impaire. Leur pétiole commun est fréquemment ailé, et leurs feuilles ponctuées. Les fleurs sont petites, vertes ou blanchâtres, axillaires ou terminales, disposées en faisceaux, en épis, en grappes, en corymbe ou en panicule. Ces espèces, au nombre d'environ cinquante, sont pour la plupart originaires de l'Amérique méridionale; quelques-unes croissent en Afrique et en Asie, une seule à la Nouvelle-Hollande. Ainsi caractérisé, le genre *Zanthoxylum* réunit un grand nombre d'autres genres qui en avaient été distraits, ou que l'on avait à tort considérés comme en étant différens. C'est Kunth qui, dans les *Nova Genera* de Humboldt et Bonpland, a le premier bien précisé les limites de ce genre, et indiqué tous ceux qui devaient y être réunis. Son exemple a été suivi par De Candolle, Auguste de Saint-Hilaire et Adrien De Jussieu, qui ont adopté le genre *Zanthoxylum* tel que Kunth l'avait circonscrit. A ce genre doivent être réunis les genres *Fagara*, L.; *Pterota*, Adans.; *Ochroxylum*, Schreb.; *Kampmannia*, Rafin.; *Langsdorffia*, Leandro (non Rich.); *Pohlana*, Nées; *Aubertia*, Bory; *Ampacus*, Rumph., et plusieurs espèces rapportées au genre *Evodia* par De Candolle. (A. R.)

ZANTHOXYLÉES. BOT. PHAN. L'une des tribus établies dans la famille des Rutacées. *V.* ce mot et ZANTHOXYLE. (A. R.)

ZAPANE. BOT. PHAN. Pour *Zapania*. *V.* ZAPANIE. (B.)

ZAPANIE. *Zapania*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Verbénacées et de la Didynamie Angiospermie, L., offrant les caractères suivans : calice persistant, tubuleux, ordinairement à quatre divisions peu profondes; corolle tubuleuse, dont le tube est cylindrique, plus long que le calice, le limbe ouvert, divisé en cinq lobes arrondis et inégaux; quatre étamines didynames, incluses, deux d'entre elles stériles; ovaire libre, ovale, surmonté d'un style filiforme de la longueur des étamines; deux akènes osseux, aplatis d'un côté, convexes de l'autre, renfermés dans le calice persistant. Le genre *Zapania* a été constitué aux dépens du *Verbena* de Linné, dont il diffère par son calice à quatre dents, sa corolle non infundibuliforme, et ses deux akènes au lieu de quatre. Il se compose d'un assez grand nombre d'espèces qui croissent dans les contrées chaudes des deux mondes, mais pour la plupart dans le nouveau. On y a réuni des Plantes qui forment maintenant encore de nouveaux genres; telles sont les *Zapania nodiflora*, *citriodora* et *urticifolia*, qui appartiennent aux genres *Lippia*, *Aloysia* et *Cymburus*. Mais il faut convenir que ces genres sont si faiblement caractérisés, que leur admission, et surtout leur circonscription, demandent un nouvel examen. La plupart des Zapanies ont leurs tiges ligneuses, les feuilles opposées, lancéolées, linéaires ou ovales, et les fleurs en épis terminaux. (G..N.)

ZAPATERO. BOT. PHAN. Kunth donne ce nom comme synonyme d'*Hymenea floribunda;* mais il signifie un cordonnier tout simplement. (B.)

ZARABELLIA. BOT. PHAN. Necker avait séparé, sous ce nom générique, le *Gorteria fruticosa*, qui avait reçu primitivement celui de *Berckeya*. Cassini a transporté le nom de *Zarabellia* à un genre qui aurait pour type le *Dysodium divaricatum* de Persoon; mais cette synonymie est encore douteuse, même aux yeux de l'auteur quant à l'identité de l'espèce. Nous avons exposé les caractères génériques du *Dysodium*, à son ordre alphabétique, auquel nous renvoyons le lecteur. Nous nous bornerons à ajouter que Cassini se prononce pour séparer ce genre du *Melampodium*, et qu'il se fonde sur deux caractères principaux, savoir :

l'énorme appendice cuculliforme qui couronne les folioles de l'involucre intérieur dans le *Melampodium*, tandis que dans le *Zarabellia* de Cassini, ou *Dysodium* de Persoon, cet appendice se trouve remplacé par deux très-petits processus; 2° le faux ovaire des fleurs mâles est très-grand dans le *Melampodium*; il est au contraire nul ou presque nul dans le *Zarabellia*. *V.* DYSODE et MÉLAMPODE. (G..N.)

ZARAGOSA. BOT. PHAN. Aublet cite ce nom comme celui que porte dans l'Amérique espagnole le Manglier. (G..N.)

ZARATER. OIS. Nom ancien de l'Etourneau. (AUD.)

ZARNEB ET ZARNABUM. BOT. PHAN. Sous ces noms arabes, Rhazès et Avicenne désignaient un Arbre qui a été considéré par C. Bauhin comme une espèce de Saule (*Salix myriaca*), mais que d'autres vieux botanistes ont pris pour le Chalef ou Olivier de Bohême (*Æleagnus angustifolia*). Ces déterminations sont trop douteuses pour être admises. (G..N.)

ZAROA. BOT. PHAN. L'Arbre du mont Liban, désigné sous ce nom par Rauwolf et L'Ecluse, et cité comme synonyme du *Lycium verum* des anciens, n'est pas déterminé dans la nomenclature moderne. (G..N.)

ZAROLLE. BOT. PHAN. Nom forgé par Poiret pour ramener, dans l'Encyclopédie, la description du genre *Goodenia*. *V.* ce mot. (G..N.)

ZATARHENDI. BOT. PHAN. Prosper Alpin a donné ce nom à une plante d'Egypte, qui est l'*Ocymum Zatarhendi* de Forskahl, ou *Plectranthus crassifolius* de Vahl. (G..N.)

ZEA. BOT. PHAN. *V.* MAÏS.

ZÉAGONITE. MIN. Nom donné par Gismondi à un Minéral de Capo di Bove, près Rome, et qui est, dit-on, synonyme de Gismondine et de Abrazite. C'est, selon les uns, une Wollastonite; selon d'autres, un Harmotome renfermant de la Potasse. (G. DEL.)

ZÉASITE. MIN. Nom donné par Engelsbach Larivière à une variété de Silex résinite noir. *V.* SILEX. (G. DEL.)

ZÈBET OU ZIBETH. MAM. Espèce du genre Civette. (AUD.)

ZÈBRE. MAM. Espèce du genre Cheval. *V.* ce mot. (B.)

ZÈBRE. POIS. Espèce des genres Acanthure et Chœtodon. *V.* ces mots. (B.)

ZÈBRE. MOLL. Espèce du genre Casque. *V.* ce mot. (B.)

ZÈBU. MAM. Même chose que Bœuf à bosse. *V.* BOEUF. (IS. G. ST.-H.)

ZECHSTEIN. MIN. Nom par lequel les Allemands désignent un Calcaire compacte fin, gris de fumée, qui fait partie du terrain calcaire, appelé anciennement Calcaire alpin, et aujourd'hui Calcaire pénéen. On l'emploie aussi fréquemment pour dénommer le terrain lui-même. (G. DEL.)

ZÉDOAIRE. BOT. PHAN. Les racines du *Kæmpferia rotunda*, L., du *Curcuma Zedoaria*, et du *Curcuma Zanthorizon* de Roxburgh, sont employées en médecine sous les noms de Zédoaires ronde, longue et jaune. *V.* CURCUMA et KÆMPFERIA. (G..N.)

ZÉE. *Zeus*. POIS. Genre de la famille des Scombéroïdes, à dorsale unique et à dents en velours, de l'ordre des Acanthoptérygiens, pour Cuvier; l'un des Leptosomes de Duméril, et, dans le Système de Linné, de la division des Thoraciques. Cuvier lui assigne pour caractères : un corps ovale et comprimé, avec les deux mâchoires fortement protactiles. On le divise de la manière suivante en quatre sous-genres.

† DORÉES. Ces Poissons ont le corps le plus comprimé, de même que la queue; une seule dorsale, dont la partie épineuse est séparée de la portion molle par une forte échancrure; la même disposition à l'anale; des écailles saillantes ou épi-

neuses garnissant les bases des nageoires verticales et le dessous du ventre entre les ventrales et l'anus; enfin les écailles y sont fort petites, et il n'y a pas d'aiguillon au-devant des nageoires anale et dorsale. On connaît une espèce de ce genre dans la Méditerranée, qui passe quelquefois dans l'Océan. On la nomme vulgairement Forgeron, *Zeus Faber*, L., Bloch, pl. 41; Encycl., Pois., pl. 39, fig. 154, que sa forme, courte et ovale arrondie, a fait aussi appeler Rondelle. Sa chair est délicieuse; c'est un beau Poisson à reflets métalliques sur un fond grisâtre et jaunâtre, où les teintes ne sont pourtant pas trop variées. Ce qui le rend remarquable sont deux taches noires et rondes, une de chaque côté, vers la partie antérieure du dos, et qui ont donné lieu à de singuliers contes. Certains pêcheurs disent que c'est dans la bouche de cet Animal que saint Pierre trouva, par l'ordre de Dieu, une pièce de monnaie pour payer le tribut, et que, depuis, les marques des doigts de l'apôtre restèrent empreintes à la place même par où le Poisson avait été saisi. D'autres veulent que ce soit saint Christophe qui, pour amuser l'Enfant-Jésus qu'il portait sur ses épaules en lui faisant traverser la mer, ait imprimé son pouce et son index sur le *Zeus Faber*, en le prenant pour amuser le fils de Dieu; de-là le nom de Poisson Saint-Pierre ou Poisson Saint-Christophe, qu'on lui donne sur les côtes de la Méditerranée, selon qu'on croie à l'une ou l'autre histoire. Sa longueur est de quinze à dix-huit pouces; les huit premiers rayons de la dorsale se terminent en de très-longs filets nus, courbés élégamment en arrière. B. 7, D. 10-22, P. 12, V. 9, A. 5-21, C. 13.

†† Capros. Diffèrent des Dorées par leur anale qui n'est pas en deux parties comme la nageoire du dos. La Méditerranée en nourrit une petite espèce qui est le *Zeus Aper* de Linné. Il est rougeâtre, et sa caudale, qui n'est pas échancrée, est surtout d'un très-beau rouge de minium, ses écailles sont dentées sur les bords, ce qui le rend âpre au toucher; de-là sans doute le nom d'Apre qu'il porte vulgairement, et qui en vieux français s'écrivait *Aspre*. Par corruption on l'a appelé *Aper*, d'où Sanglier qu'on lui donne dans les livres, sans dire par quelle raison. B. 7, D. 9-23, P. 14, V. 1-13, A. 1-26, C. ...?

††† Poulain, *Equula*. Ces Poissons, dit Cuvier, ont le corps comprimé; une seule dorsale continue dont la partie épineuse est plus saillante; une rangée d'épines accompagnant de chaque côté l'anale et la caudale; le corps est garni de petites écailles, excepté vers le bout de la ligne latérale où elles forment une petite carène. Il y a deux épines au-dessus de chaque œil, et le bas du préopercule est dentelé. Le crâne forme un triangle allongé qui va gagner la base dorsale, et le bassin une sorte de bouclier concave en avant des ventrales. En avant de l'anus est une carène osseuse un peu saillante. L'espèce principale de ce sous-genre est le Rusé, Encycl. méth., Pois., pl. 89, fig. 371; *Zeus Insidiator*, Bloch, pl. 192, fig. 1-2. Elle vit d'insectes qu'elle attrape au bord des eaux douces, en leur lançant, au moyen de sa bouche très-protactile, de l'eau qui les noie. B. 7, D. 7-24, P. 16, V. 1-6, A. 3-20, C. 18.

†††† Méné. C'est-à-dire Poisson Lune, où la tête, le corps et la queue sont excessivement comprimés; le ventre denté, carené et convexe; une dorsale très-longue; les opercules lisses, avec les épaules et le bassin très-développés. On n'en connaît qu'une espèce des Indes, encore d'après un dessin. Lacépède lui donna le nom d'Anne-Caroline (Pois. T. v, pl. 14) comme un hommage à la compagne de sa vie, c'est-à-dire à sa femme, dont on ne verrait pas le rapport avec un Poisson, si l'auteur ne l'eût signalé en ces termes : « Son iris et sa prunelle représentent un cercle d'argent autour d'un saphir. »

Quelle façon de décrire un œil? (B.)

ZÉLARI. BOT. PHAN. Le genre *Gahnia* a été produit sous ce nom par Poiret, dans le Dictionnaire encyclopédique. (G..N.)

ZELEM. BOT. PHAN. Avicenne a cité sous ce nom arabe, qui répond à celui de Poivre noir, une graine aromatique que Dunal croit être une espèce d'*Anona*. Ne serait-ce pas plutôt le petit fruit de l'*Unona æthiopica*, vulgairement nommé Poivre d'Ethiopie? (G..N.)

* ZÉLIME. *Zelima*. INS. Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Diurnes, établi par Fabricius, et adopté par Latreille dans la nouvelle édition du Règne Animal. Ce savant dit que les Zélimes ne diffèrent des Papillons proprement dits que par la massue de leurs antennes plus courte et plus arrondie. Il en connaît deux espèces, l'une du Sénégal, et l'autre de Guinée. Fabricius fonda ce genre dans son *Systema glossatarum*, dont Illiger a publié un extrait (Magaz., 1807). Les caractères qu'il assignait à ce genre sont exprimés ainsi : palpes courts, de deux articles; le second ayant son extrémité arrondie; antennes longues, terminées en bouton; toutes les pates semblables. Illiger cite pour type du genre le *Papilio Pylades* de Fabricius. (G.)

ZELUS. INS. Genre de l'ordre des Hémiptères, famille des Géocorises, établi par Fabricius, adopté par Latreille, et ne différant des Réduves (*V.* ce mot) que parce que le corps est linéaire, avec les pates très-longues, fort grêles, et toutes semblables entre elles. Les espèces que Latreille considère comme types de ce genre sont les *Zelus longipes*, *coronatus* et *octospinosus* de Fabricius. Lepelletier de Saint-Fargeau et Serville pensent que ce genre n'est pas suffisamment distingué des Réduves, et ils ont observé un grand nombre d'espèces qui participent des caractères des deux genres. (G.)

ZEMNI. MAM. Espèce du genre Aspalax. *V.* ce mot. (B.)

ZÉNALE. BOT. PHAN. Le genre *Haloragis* de Forster, ou *Cercodea* de Solander et Lamarck, a été reproduit sous ce nom par Poiret dans l'Encyclopédie. *V.* CERCODÉE. (G..N.)

ZENARRHÈNE. BOT. PHAN. Même chose que Cénarrhène. *V.* ce mot. (B.)

ZENDEL ou ZINGEL. POIS. Syn. de Cingle. *V.* ce mot. (B.)

ZENIK. MAM. D'après Sonnerat, on donne, au cap de Bonne-Espérance, ce nom à un petit Carnassier que Desmarest rapporte au Suricate. (IS. G. ST.-H.)

ZENLIE ou KENLIE. MAM. (Kolbe.) L'un des noms de pays du Chacal. *V.* CHIEN. (B.)

ZÉNOBIE. INS. Lépidoptère de Surinam. (B.)

* ZÉNOBIE. *Zenobia*. CRUST. Genre de l'ordre des Isopodes établi par Risso (Hist. nat. des principales productions de l'Eur. mérid., T. V) et ayant suivant lui pour caractères : corps étroit, linéaire; abdomen à cinq segmens, les quatre premiers fort courts, le dernier allongé, très-convexe, tronqué; antennes extérieures courtes, à cinq articles, les intérieures plus courtes, n'ayant que quatre articles; pieds très-inégaux, la première paire médiocre, monodactyle, la seconde et la troisième très-longues, les autres courtes. Ce genre se compose de deux espèces propres aux mers du midi de la France et de l'Italie. Elles ont été décrites pour la première fois par Risso dans l'ouvrage précité sous les noms de *Zenobia prismatica* et *mediterranea*. (G.)

ZÉOCRITON. BOT. PHAN. Une espèce d'Orge était désignée par les anciens sous ce nom, qui a été admis comme spécifique par Linné, et employé par Palisot-Beauvois pour désigner un genre formé sur cette espèce et sur l'*Hordeum distichum*, qui

ont dans chaque locuste deux fleurs mâles jointes à une fleur hermaphrodite. Ce genre n'a pas été adopté. (G..N.)

ZÉOLITHE. MIN. Nom créé par Cronstedt, et appliqué par lui à un Minéral d'un blanc nacré, à structure radiée, ayant la propriété de faire gelée dans les Acides : c'est la Mésotype. Ce nom a été donné ensuite à une multitude d'autres Minéraux d'espèces très-différentes, et qui n'avaient de commun avec la Mésotype que des caractères de peu d'importance. Haüy l'avait proscrit entièrement de sa nomenclature. Quelques minéralogistes s'en servent encore aujourd'hui, mais seulement comme nom de genre ou de famille. On a nommé anciennement :

ZÉOLITHE BACILLAIRE, la Scolésite.

ZÉOLITHE DE BRISGAU, l'Oxide de Zinc aciculaire blanc du Brisgau.

ZÉOLITHE BLEUE, le Lazulite.

ZÉOLITHE BRONZÉE, la Stilbite brune.

ZÉOLITHE DU CAP, la Prehnite.

ZÉOLITHE CONGLOMÉRÉE, l'Obsidienne perlée.

ZÉOLITHE CUBIQUE, la Chabasie, dont le rhomboïde est très-voisin du cube.

ZÉOLITHE DURE, l'Analcime.

ZÉOLITHE EFFLORESCENTE, la Laumonite.

ZÉOLITHE FARINEUSE, une Mésotype altérée.

ZÉOLITHE FEUILLETÉE, la Stilbite.

ZÉOLITHE FILAMENTEUSE, une Mésotype.

ZÉOLITHE D'HELLESTA, l'Apophyllite d'Hellesta en Ostrogothie.

ZÉOLITHE JAUNE, le Natrolite.

ZÉOLITHE NACRÉE, la Stilbite.

ZÉOLITHE ROUGE, la Stilbite ou Heulandite rouge.

ZÉOLITHE SILICEUSE, la Mésotype dure, nommée OEdélite par Kirwan. (G. DEL.)

ZÉOPYRON. BOT. PHAN. (C. Bauhin.) *V.* GYMNOCRITHON.

ZEORA. BOT. CRYPT. (*Lichens.*) Fries (*Syst. Orb. Veget.*, vol. 1, pag. 244) a ainsi nommé un genre qu'il a caractérisé de la manière suivante : disque des apothécies ouvert, enfoncé dans le thalle dont il est d'abord recouvert, mais qui bientôt se déchire, et forme autour du disque une bordure pulvérulente; thalle horizontal, entièrement granuleux ou lépreux, distinct, vert, privé de couche verticale, se développant et s'étendant par son centre, souvent stérile. Ce genre a été formé aux dépens des *Parmelia*, *Lecidea* et *Lecanora* des auteurs. Ce sont des Lichens qui croissent en diverses localités, telles que les endroits les plus secs, les parois des rochers les plus élevés, les écorces des Arbres, particulièrement celles qui sont exposées au midi. Ces Lichens étant ordinairement stériles, ont souvent été confondus avec les *Lepraria*. (G..N.)

ZEPHIRANTHES. BOT. PHAN. Et non *Zephyranthes*. Genre de la famille des Amaryllidées et de l'Hexandrie Monogynie, L., formé par Herbert aux dépens de quelques *Amaryllis* des auteurs, et caractérisé ainsi qu'il suit : périanthe vertical, infundibuliforme, égal; étamines régulières (une ordinairement séparée des autres), insérées à la base des divisions du périanthe; anthères adnées; style décliné; graines planes, membraneuses, recouvertes d'un tégument noir. Ce genre comprend plusieurs espèces, parmi lesquelles nous citerons les *Zephiranthes* ou *Amaryllis Atamosco*, *tubispatha*, *rosea* et *grandiflora*. Les deux premières sont très-anciennement connues; l'une a été décrite par Linné, l'autre par L'Héritier. La troisième espèce est une jolie Plante décrite et figurée par Lindley (*Bot. Register*, n. 821), et que l'on cultive aujourd'hui dans les serres de quelques jardins de Paris. La quatrième espèce paraît être l'*Amaryllis minuta* de Kunth. Les fleurs de ces Plantes sont assez élégantes, et se reconnaissent facilement au premier coup-d'œil de

elles des *Amaryllis* par leur régularité et leur position verticale. Au reste, les caractères qui distinguent ces genres sont peu tranchés. Les *Zephiranthes* croissent dans les contrées un peu chaudes de l'Amérique méridionale et septentrionale. (G..N.)

ZÉRAMI. BOT. PHAN. Nom nouveau et inutile employé par Poiret pour ramener, dans l'Encyclopédie, la description du genre *Pileanthus* de Labillardière. (B.)

ZERDA. MAM. *V.* MÉGALOTIS.

ZÉRÉRITE ET ZÉRIN OU CÉRIN. MIN. *V.* CÉRIUM.

ZÉRUMBET. BOT. PHAN. Nom d'une racine odorante qui se rapproche beaucoup du Gingembre, et qui est fournie par une Plante de la famille des Cannées, et placée successivement par les auteurs dans les genres *Amomum*, *Curcuma* et *Zingiber*. (G..N.)

ZÈTHE. *Zethus*. INS. Fabricius a établi ce genre aux dépens des Guêpes et particulièrement de certains Polistes de Latreille. Celui-ci en adoptant le genre Zèthe l'applique à des espèces semblables par la forme générale de leur corps aux Eumènes; ainsi il comprend (*Gener. Crust. et Insect.* T. IV, p. 138) le *Zethus cœruleo-pennis*, le *Polistes cyanipennis* de Fabricius. Latreille qui plus tard a ajouté à ces espèces la *Vespa zonalis* de Panzer et l'*Eumenes rufinoda*, Latr., n'a pas conservé ce genre dans ses derniers ouvrages. (AUD.)

ZEUGITES. BOT. PHAN. P. Browne, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque, p. 341, tab. 4, fig. 3, avait fondé sous ce nom un genre de Graminées qui fut réuni par Linné à *Apluda*. Adanson établit le même genre sous le nom de *Senites*. Il a été reconstruit par les auteurs modernes, et particulièrement par Palisot de Beauvois, qui l'a ainsi caractérisé : rachis articulé; panicule composée; épicène (glumes, Beauv.) presque tronquée, renfermant trois fleurs; les deux supérieures mâles pédicellées, munies d'une glume (paillette, Beauv.) inférieure presque tridentée, d'une glume supérieure à deux dents; la fleur inférieure sessile, hermaphrodite, ayant sa glume inférieure en carène tronquée, sétigère, à bords membraneux; écailles hypogynes inconnues; ovaire échancré; style biparti; stigmate et caryopse inconnus. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce (*Zeugites americana*) qui croît sur les montagnes les plus élevées de la Jamaïque. (G..N.)

* ZEUXIE. *Zeuxia*. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Muscides, établi par Meigen et ayant suivant lui pour caractères : antennes rabattues, couchées contre la tête, composées de trois articles; le premier court, le second et troisième linéaires, égaux entre eux, le dernier comprimé, obtus, portant à sa base une soie plumeuse, biarticulée; ouverture de la cavité buccale accompagnée de moustaches; palpes avancés, en massue, nus, horizontaux, plus longs que la trompe dans l'état de repos; ailes velues vues au microscope, écartées dans le repos, ayant deux cellules du bord postérieur fermées chacune par une nervure transversale, une épine vers le milieu du bord extérieur; balanciers cachés; cuillerons grands; front large; yeux nus; trois ocelles placés en triangle sur le vertex; prothorax séparé du mésothotorax par une ligne transversale enfoncée; abdomen conique, composé de trois segmens outre l'anus, le premier court. La seule espèce connue de ce genre est décrite par Meigen (Dipt. d'Eur., T. V, p. 8, n. 1, pl. 42, fig. 15), sous le nom de *Zeuxia cinerea*. (G.)

ZEUZÈRE. *Zeuzera*. INS. Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Faux-Bombyx, établi par Latreille et démembré du genre *Cossus* de Fabricius. Les caractères de ce genre sont : antennes sétacées, simples, cotonneuses à la base, dans les femelles,

celles des mâles pectinées dans toute leur moitié inférieure ; la supérieure nue, spiritrompe, très-courte. Ailes en toit dans le repos ; cellule discoïdale des inférieures fermée transversalement en arrière par une nervure ondée et divisée longitudinalement par un rameau fourchu qui descend de la base au bord postérieur ; un crin. Anus des femelles laissant sortir une tarière longue, cornée, tubulaire, servant de conduit aux œufs pour les introduire dans le bois. La Chenille de l'espèce qui sert de type au genre vit en Europe dans l'intérieur du Marronnier d'Inde, du Pommier, du Poirier, etc. L'Insecte parfait (*Zeuzera Æsculi*, Latr., God., Lépid. de Fr., T. IV, pag. 54, n° 6, pl. 3, fig. 2 et 3) a le corps d'un beau blanc avec des anneaux bleus sur l'abdomen et des points nombreux de la même couleur sur les ailes supérieures. Ce Lépidoptère n'est pas commun. (G.)

* ZEYHERIA. BOT. PHAN. Martius a fondé sous ce nom un genre qui paraît identique avec le *Spathodea* de Beauvois. Sprengel fils (*Tent. Suppl. Syst. Veget.*, Gottingue, 1828) s'est servi du même nom pour désigner un genre de Synanthérées qui se place près de l'*Ursinia* de Gaertner, et qui a pour type une Plante du cap de Bonne-Espérance nommée *Z. acaulis*. (G..N.)

ZIBELINE. MAM. Espèce du genre Marte. *V.* ce mot. (B.)

ZIBETH. MAM. *V.* ZÉBET.

ZIBÉTHIN. MAM. Nom donné par Vicq-d'Azyr à l'Ondatra, à cause de son odeur musquée, assez analogue à celle que répandent la Civette et le Zibeth. (IS. G. ST.-H.)

ZIEGELERZ. MIN. C'est-à-dire *Minerai couleur de brique*. C'est le Cuivre oxidulé terreux mêlé de Péroxide de Fer, vulgairement nommé Cuivre tuilé. *V.* CUIVRE. (G. DEL.)

ZIÉRIE. *Zieria*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Rutacées, qui présente les caractères suivans : calice à quatre divisions profondes ; corolle à quatre pétales plus longs ; quatre étamines alternes avec les pétales, ayant les filets subulés, glabres, insérés chacun sur la partie externe d'une glande ; les anthères cordiformes et mobiles. Le disque appliqué sous l'ovaire, soudé dans son contour avec le calice, porte sur sa face supérieure la corolle, et présente quatre mamelons glanduleux, sur lesquels les étamines sont attachées. Les ovaires, au nombre de quatre, sont glabres. Les styles, naissant de l'angle interne des ovaires, se réunissent et se soudent en un style composé et unique, court, glabre, terminé par un stigmate à quatre lobes. Le fruit se compose de quatre capsules déhiscentes. Les espèces de ce genre, au nombre d'environ neuf, sont des Arbustes ou même des Arbres, tous originaires de l'Australie. Leurs feuilles sont opposées, pétiolées, ordinairement composées de trois folioles, ponctuées. Les pédoncules sont axillaires ou terminaux, uniflores ou portant plusieurs fleurs, blanches et petites. Parmi ces espèces, on en cultive quelques-unes dans les jardins ; tels sont le *Zieria Smithii*, And., *Bot. Rep.*, tab. 606, qui est représenté dans l'Atlas de ce Dictionnaire ; le *Zieria macrophylla*, Bonpl., Navar., p. 64. (A. R.)

ZIERVOGLIA. BOT. PHAN. Necker a établi sous ce nom, aux dépens du *Cynanchum* de Linné, un genre qui n'a pas été adopté. (G..N.)

ZIETENIA. BOT. PHAN. Gleditsch avait établi sous ce nom un genre de Labiées qui a été réuni au *Stachys* par Vahl. Il avait pour type une Plante de l'Orient, que ce dernier auteur a nommée *Stachys lavandulæfolia*. Selon Sprengel, le *Zietenia orientalis* de Gleditsch a pour synonyme le *Sideritis calycantha* de Marschall Bieberstein. (G..N.)

ZIGADÈNE. *Zigadenus*. BOT. PHAN. Genre établi par le professeur

chard (*in Michx. Flor. Boreal. mer.*, 1, p. 213), et qui fait partie la famille des Colchicacées. Son lice est pétaloïde, à six divisions ofondes et très-étalées, ovales-olongues, égales, portant deux andes à leur base. Les six étamines nt insérées tout-à-fait à la base des visions calicinales. L'ovaire est iangulaire, allongé, aminci vers n sommet, terminé par trois styles ntigus et obtus. Le fruit est une psule recouverte en partie par le lice persistant; elle est mince, oïde, amincie en pointe, terminée r les styles également persistans, trois loges contenant chacune plu- uis graines linéaires anguleuses. genre se compose de deux espèces iginaires de l'Amérique du Nord. sont des Plantes herbacées, vi- ces, à feuilles linéaires, étroites, ncéolées, aiguës, et à fleurs dis- sées en un épi terminal. L'une a é figurée par Michaux (*loc. cit.*, o. 22), sous le nom de *Zigadenus iberrimus;* l'autre a été nommée *igadenus pubescens* par Pursh. (A. R.)

ZIGAR. BOT. PHAN. Le *Bunion Boynion* de Dioscoride a été cité us ce nom africain par Ruell. tte Plante paraît être une Ombel- ère qui aurait quelque rapport ec l'*Æthusa Bunius*, L. (G..N.)

ZIG-ZAG. MOLL. et INS. Plusieurs pèces de Coquilles appartenant aux res Porcelaine, Troche, Peigne Vénus, ont reçu ce nom vulgaire, cause de la disposition des lignes i ornent leur surface. Geoffroy ntomologiste a aussi, par le même tif, appliqué ce nom à une espèce Bombyce. (AUD.)

ZILATAT. OIS. Espèce du genre ron. *V.* ce mot. (DR..Z.)

ZILLA. BOT. PHAN. Genre de la ille des Crucifères et de la Tétra- amie siliculeuse, L., établi par skahl et adopté par De Candolle st. *Veget.*, 2, p. 646), avec les actères suivans : calice dressé, égal à la base; corolle à pétales onguiculés, ayant le limbe entier; étamines à filets non denticulés; ovaire ovoïde, surmonté d'un style conique; silicule ovoïde-globuleuse, indéhiscente, fongueuse-subéreuse, surmontée du style épais et conique, biloculaire; graines solitaires dans chaque loge, pendantes, ovoïdes-arrondies; cotylédons foliacés, condupliqués. Ce genre tient le milieu entre le *Brassica* et le *Crambe*. Le *Zilla myagroides*, Forskahl (*Flor. Ægypt.-Arab. Descr.*, 121, *Icon.*, tab. 17, A); *Bunias spinosa*, L.; *Myagrum spinosum*, Lamk.; est une Plante glabre, presque glauque et sous-frutescente, à rameaux nombreux, feuillés dans leur jeunesse, aphylles, divariqués et épineux à l'état adulte. Les fleurs sont violettes, et forment des grappes lâches. Cette Plante croît dans les déserts de l'Égypte. (G..N.)

* ZILLÉES. *Zilleæ*. BOT. PHAN. De Candolle a ainsi nommé la quinzième tribu des Crucifères, qui comprend les genres *Zilla*, *Muricaria* et *Calepina*. Elle est caractérisée par la silicule indéhiscente, presque globuleuse, à une ou deux loges, à valves non distinctes, et à une graine solitaire dans chaque loge; enfin par ses cotylédons condupliqués. (G..N.)

ZILLERTHITE. MIN. L'Amphibole actinote de Zillerthal en Tyrol. *V.* AMPHIBOLE. (G. DEL.)

ZIMBIS. MOLL. Syn. de *Cypræa macula*. *V.* CAURIS. (D..H.)

ZINC. MIN. Ce Métal est le type d'un genre composé d'au moins six espèces minérales : il ne s'est point encore offert à l'état natif; il est toujours combiné avec d'autres corps dont il faut le séparer par les procédés métallurgiques. Lorsqu'on l'a obtenu parfaitement pur, il est d'un blanc bleuâtre, avec l'éclat métallique, lorsque sa surface est mise depuis peu à l'air; mais il ne tarde pas à se ternir. Il a une texture sensiblement lamelleuse; il est ductile,

et peut se réduire en lames assez minces. Il passe à la filière avec plus de difficulté, et on ne peut pas en obtenir de fil d'un très-petit diamètre. Sa pesanteur spécifique est de 7,19. On n'est point encore parvenu à l'obtenir en cristaux déterminables; mais comme on a réussi à le faire cristalliser sous la figure d'étoiles hexagonales à rayons branchus, il est probable que sa forme est octaédrique, comme celle de la plupart des Métaux natifs. Le Zinc ne s'égrène pas sous le marteau; pour le réduire en poudre, il faut le chauffer de manière à le ramollir sans le fondre; il devient alors cassant, et on peut le broyer aisément dans un mortier. Il entre en fusion au-dessous de la chaleur rouge; si on le chauffe fortement et presque jusqu'au blanc, il brûle en répandant une flamme d'une blancheur éblouissante. Les minerais de Zinc n'ont de commun entre eux que la présence de ce Métal, considéré comme principe caractéristique; ils ne possèdent d'ailleurs aucune propriété extérieure qui puisse aisément les faire reconnaître. Aucun d'eux n'a l'aspect métallique, et leur pesanteur spécifique est toujours au-dessous de 6. Ils sont tous assez facilement réductibles sur le charbon, au moyen d'un grillage ménagé et du Carbonate de Soude. Ils répandent sur le Charbon une poussière blanche, qui entoure le globule sans lui être contiguë, et qui se volatilise facilement sans colorer la flamme. Si l'on plonge dans le minerai revivifié un fil de cuivre rouge, on le transforme immédiatement en laiton, reconnaissable à sa couleur jaune. Le Zinc du commerce est presque toujours allié à une petite quantité de Plomb, et probablement aussi du Métal appelé Cadmium, qui jusqu'à présent ne s'est encore trouvé que dans les minerais de Zinc. Ce nouveau Métal a été découvert en 1817, par Stromeyer, dans une variété de Calamine ou de Carbonate de Zinc, employée dans certaines pharmacies d'Allemagne en place de Zinc oxidé. On a reconnu depuis l'existence de ce Métal dans d'autres minerais de Zinc, savoir: dans la Calamine qui accompagne le Cuivre azurite, à Chessy, près de Lyon (Berzélius); dans la Blende de Freyberg, en Saxe (Children); dans le Zinc silicaté de Silésie (Hermann et Rodolff). Le Cadmium est ductile, d'un blanc d'étain; il a un vif éclat, et peut recevoir un beau poli; sa pesanteur spécifique est de 8,75, d'après Stromeyer. Il est très-fusible et très-volatile; il n'éprouve point d'altération par son exposition à l'air à la température ordinaire. On reconnaît sa présence dans un minerai de Zinc, en traitant celui-ci sur un charbon à la flamme de réduction; il se dépose au premier coup de feu, à peu de distance de la matière d'essai, un anneau jaune ou orangé d'Oxide de Cadmium, que l'on aperçoit d'autant mieux que le charbon est plus refroidi. On connaît six espèces de minerais de Zinc, savoir: le Zinc sulfuré ou la Blende, le Zinc oxidé rouge ou manganésifère, le Zinc silicaté, le Zinc carbonaté ou la Calamine, le Zinc hydro-carbonaté, et le Zinc sulfaté. On peut y ajouter même le Zinc aluminaté que nous avons décrit sous le nom de Gahnite. Le Zinc silicaté et le Zinc carbonaté ont été pendant longtemps confondus ensemble sous le nom commun de Calamine (en allemand Galmey). Berzélius et Berthier sont les premiers chimistes qui aient donné des moyens précis pour distinguer ces deux substances l'une de l'autre.

Zinc sulfuré ou Blende, vulgairement *Blende* ou *Fausse Galène*. Substance assez abondamment répandue dans la nature, de couleur jaune ou brune, tendre, et ordinairement à tissu très-lamelleux, offrant presque toujours un éclat assez vif, joint à un certain degré de transparence. Elle se laisse cliver avec la plus grande facilité parallèlement aux faces d'un dodécaèdre rhomboïdal, et par conséquent aussi parallèle-

ent à celles d'un rhomboïde obtus e 109° 28' 16" et 70° 31' 44"; d'un traèdre à triangles isocèles, et d'un ctaèdre à base rectangulaire. La rface des lames est très-éclatante; les ont un brillant qui se rapproe tantôt de l'éclat métallique et utôt du luisant de la résine. Elle st facile à casser. Sa dureté est supéeure à celle du Calcaire spathique, t inférieure à celle de la Fluorite. a pesanteur spécifique varie de 4,02 4,07. Sa réfraction est simple. Lorsue la Blende est pure, elle est transarente : la couleur de sa masse est : jaune de citron, et celle de la oussière est grise. Les variétés de ouleur brune jouissent toujours 'une certaine translucidité, au oins sur le bord de leurs lames. ertaines variétés de Blende, surout celles de couleur jaune, sont ès-phosphorescentes par frottement ns l'obscurité; et pour développer tte propriété, il suffit même de les otter avec une plume. Selon Bergan, elles s'électrisent par le frotment, et deviennent phosphoresntes même sous l'eau. La Blende crépite au chalumeau, et quelquefois avec force; elle est infusible ule, et même avec le secours du orax; elle ne donne par le grillage 'une faible odeur d'Acide sulfuux; mais si on la chauffe après voir broyée et humectée d'Acide lfurique, elle répand une forte eur d'Hydrogène sulfuré. Elle est luble, mais avec difficulté, dans Acide nitrique. Sa solution donne r les Alcalis un précipité qui se dissout lorsqu'ils sont en excès. Elle t composée, selon Berzélius, d'un ome de Zinc et de deux atomes de ufre : en poids, de Zinc, 67; Sou, 33. Children a reconnu la préce du Cadmium dans la Blende une cristallisée de Freyberg, en xe. Celle de Przibram, en Bohême, ntient accidentellement de l'Ar nt, et celle de Nagyag de l'Argent rifère et du Plomb.

Les variétés de formes régulières la Blende sont assez nombreuses. Nous indiquerons seulement les suivantes qui sont les plus remarquables : 1°. La *Blende primitive* ou le *dodécaèdre à plans rhombes*. Il est rare de trouver cette forme en cristaux nets et complets; elle est presque toujours modifiée par des facettes additionnelles. — 2°. La *tétraèdre :* le tétraèdre régulier, provenant de modifications semi-symétriques, c'est-à-dire qui n'ont lieu que sur quatre des huit angles solides, composés de trois plans, qui sont identiques sur le dodécaèdre. — 3°. L'*octaèdre :* l'octaèdre régulier, provenant de la troncature des huit angles solides trièdres Elle se présente souvent sous la forme d'un tétraèdre épointé. — 4°. La *cubo-dodécaèdre :* le dodécaèdre, tronqué sur les six angles composés de quatre plans. Les nouvelles faces prennent quelquefois une extension telle, que le cristal paraît sous la forme cubique (Bournon). — 5°. La *biforme :* c'est la combinaison du dodécaèdre rhomboïdal et de l'octaèdre régulier. Elle se présente sous l'aspect d'un octaèdre émarginé. — 6°. La *triforme :* combinaison du dodécaèdre rhomboïdal, de l'octaèdre régulier et du cube. Elle offre l'aspect d'un octaèdre dont les angles et les arêtes sont tronqués. — 7°. La *didodécaèdre :* solide à vingt-quatre faces, savoir : douze trapézoïdes, qui répondent aux faces primitives, et douze triangles isocèles allongés, réunis trois à trois par leurs sommets, et deux à deux par leurs bases. Ce solide provient de la combinaison du dodécaèdre rhomboïdal, avec un dodécaèdre à triangles isocèles.

Les cristaux de Blende sont quelquefois maclés par transposition : dans ces groupemens le plan de jonction est toujours parallèle à l'une des faces de l'octaèdre régulier. On observe quelquefois la Blende en octaèdres transposés, comme ceux du Spinelle; en dodécaèdres rhomboïdaux, pareillement transposés, et se présentant sous la forme d'un dodécaèdre composé de six faces rhombes

et de six trapèzes, sans angles rentrans. Enfin la variété didodécaèdre est aussi susceptible d'une transposition analogue, qui produit un nouveau solide, distinct du premier par l'assortiment de ses faces. Dans la variété didodécaèdre simple, à chaque trapézoïde correspond, dans la partie opposée, un autre trapézoïde qui lui est parallèle; dans la variété didodécaèdre transposée, c'est une arête qui répond à chaque trapézoïde, et se trouve parallèle à l'une de ses diagonales. Il est rare que les formes des cristaux de Blende soient parfaitement nettes: ces cristaux sont en général peu volumineux : leur grosseur ordinaire ne dépasse guère celle d'un pois. Cependant il en est qui ont plus d'un demi-pouce de diamètre. Ils sont aussi rarement isolés, mais ils se groupent en forme de druses à la surface de diverses substances de filons, soit pierreuses, soit métalliques.

Les variétés principales de texture et d'aspect sont les suivantes :

La Blende laminaire : Blende spéculaire ou miroitante, à grandes lames brillantes et diversement entrelacées, composant des masses qui sont quelquefois criblées de cavités.

La Blende lamellaire : à petites lames mêlées et inclinées dans toutes les directions. Cette variété est souvent mêlée de Cuivre pyriteux, de Fer sulfuré et de Galène. Très-commune en Hongrie. En petites lames noirâtres, avec Calcaire spathique, dans les Roches de la Somma au Vésuve.

La Blende radiée, *Strahlige Blende*, Werner. En masse solide, fibreuse et radiée, ayant une couleur brunâtre et un éclat tirant sur le perlé. A Przibram, en Bohême; à Felsobanya, en Hongrie. Suivant le professeur Zippe, elle contient du Cadmium.

La Blende concrétionnée, nommée aussi Blende testacée ou hépatique, Blende striée et compacte. En masses mamelonnées ou globuliformes, à structure testacée, et à texture fibreuse ou compacte; l'intérieur des mamelons ou des globules paraît ordinairement comme strié du centre à la circonférence. Cette variété est presque toujours d'un brun rougeâtre, et son éclat varie du mat au luisant de la résine. Les fragmens sont opaques ou faiblement translucides sur les bords. A Geroldseck, dans un filon de Galène; à Raibel, en Carinthie; à Henry-la-Chapelle, près d'Aix-la-Chapelle, etc.

Considérée sous le rapport de la couleur, la Blende peut se partager en trois variétés principales, qui ont été distinguées avec beaucoup de soin par les minéralogistes allemands :

La Blende jaune, *Gelbe Blende*, Werner. Transparente, très-lamelleuse et très-phosphorescente. Elle offre diverses teintes de jaune, qui varient depuis le jaune citrin, ou vert jaunâtre du soufre, jusqu'au jaune miellé ou rougeâtre du succin. Les plus beaux groupes de cristaux de Blende appartiennent à cette variété. On les trouve à Kapnik, en Transsylvanie, où ils s'associent au Fer carbonaté, au Calcaire brunissant, au Cuivre gris, au Manganèse sulfuré et au Manganèse rose. On trouve aussi de la Blende jaune à Felsobanya, Nagybanya et Schemnitz, en Hongrie; à Ratieborziz, en Bohême; à Scharfenberg, Schwarzenberg et Rittersgrün, en Saxe; dans le Rammelsberg, au Harz; à Gummerud, en Norvège; en France, à Baigorry, dans les Pyrénées. — La Blende brune, *Braune Blende*, Wern. Cette variété est plus commune que la précédente : elle forme quelquefois des masses très-volumineuses. Elle est moins transparente que la Blende jaune, et se clive avec moins de facilité. Ses couleurs varient du brun jaunâtre au brun rougeâtre, et au rouge du grenat. On la trouve en cristaux, en masses laminaires, et en masses radiées ou fibreuses. La Blende brune de Freyberg, en Saxe, analysée par Children, a donné du Cadmium. Cette variété se trouve à

Alston-Moore, dans le Cumberland, avec Fluorite; dans les mines du Derbyshire, du Northumberland et du Leicester, en Angleterre; dans celles de Freyberg, en Saxe; dans la mine de Plomb de Châtel-Audren, département des Côtes-du-Nord, en France. La Blende brune s'associe fréquemment à la Barytine, au Calcaire spathique, au Fluorite et au Quartz. — La Blende noire, *Schwarze Blende*, Wern. Cette variété est plus rare que la précédente : sa couleur est tantôt d'un noir de velours, tantôt d'un noir grisâtre ou rougeâtre. Elle est opaque, ou tout au plus translucide sur les bords. On la trouve soit en cristaux, soit en masses lamellaires. Elle est très-mélangée, et contient du Fer, du Manganèse et plusieurs autres substances métalliques. Les Minéraux qui l'accompagnent le plus constamment sont le Cuivre pyriteux, le Fer sulfuré, le Fer hydroxidé, la Galène, l'Argent rouge, le Quartz et le Calcaire spathique. A Freyberg, Annaberg, Breitenbrunn et Schwarzenberg, en Saxe; dans les mines de la Bohême, de la Hongrie et de la Sibérie.

La Blende se présente assez fréquemment dans la nature : elle est répandue dans presque toutes les formations, depuis les terrains primordiaux les plus anciens, jusqu'aux terrains de sédiment moyens; mais elle n'est jamais assez abondante dans un même lieu pour constituer à elle seule un véritable gîte de Minerai. On ne la trouve guère que dans les filons de Galène, de Fer sulfuré, de Cuivre pyriteux, de Cuivre gris, etc.; et c'est surtout dans les filons de Plomb qu'elle se montre le plus communément : elle est presque inséparable de la Galène; et comme elle lui ressemble beaucoup par l'éclat brillant de ses lames, on l'a quelquefois confondue avec elle; de-là les noms de Blende (trompeur) et de Pseudo-Galène, qui ont été donnés à cette substance par les anciens minéralogistes. Suivant quelques auteurs, le nom de Blende, qui veut dire aussi brillant, lui aurait été donné à raison du vif éclat dont elle est douée. Les substances pierreuses qui l'accompagnent le plus ordinairement sont la Fluorite, le Calcaire spathique, le Quartz et la Barytine. Les gisemens de la Blende étant presque les mêmes que ceux de la Galène, nous pourrions nous contenter de renvoyer à l'article de ce dernier Minerai. Cependant nous croyons devoir indiquer ici les principaux terrains où elle s'est montrée d'une manière remarquable. 1°. Dans les terrains primordiaux de cristallisation, la Blende est assez rare dans le Granit ancien; mais elle se montre dans les filons qui traversent le Gneiss, le Micaschiste, les Stéaschistes et les Phyllades, et dans les couches subordonnées à ces Roches principales. Sa variété lamellaire forme quelquefois de petits amas ou des veines irrégulières au milieu du Micaschiste; elle est disséminée en grains jaunâtres dans la Dolomie du mont Saint-Gothard, où elle s'associe à l'Arsenic réalgar. 2°. Mais c'est surtout dans les terrains de transition que la Blende est plus abondante. On la trouve rarement dans la Syénite ou dans les Roches qui en dépendent, et dans les Amygdalites de la même époque de formation; mais beaucoup plus fréquemment dans les Grauwackes, les Schistes argileux et les Roches calcaires, qui terminent les terrains de transition. 3°. Dans les terrains de sédiment inférieurs; la Blende ne s'y montre plus que disséminée en petites parties dans les Psammites des terrains houillers, et dans la Houille elle-même, au milieu des Arkoses et dans le Zechstein. La Blende semble s'arrêter au Calcaire conchylien, ainsi que la Galène; cependant on en retrouve encore quelques traces dans le Calcaire marneux à Gryphites, et jusque dans les lits pyriteux de l'Argile plastique, situés à la base des terrains de sédiment supérieurs. On a aussi observé la même substance disséminée en petites lames noirâtres,

dans les Roches de la Somma, au Vésuve.

Zinc oxidé rouge : Zinc oxidé manganésifère; Zinc oxidé ferrifère, Haüy; Oxide de Zinc ferro-manganésien, Beudant. Substance d'un rouge brunâtre ou noirâtre qui se rencontre aux Etats-Unis, en masses amorphes ou disséminées, sous la forme de lamelles et de grains, dans un Calcaire spathique grano-lamellaire. Elle a souvent une apparence micacée : son éclat est vif et comme diamantaire dans les cassures fraîches; mais lorsqu'elle a été exposée à l'air, elle se ternit et se recouvre quelquefois d'une croûte blanchâtre. Sa structure est lamelleuse dans plusieurs sens, et mène à un prisme droit rhomboïdal d'environ 125° (Haidinger). Elle est fragile et se raye aisément avec le couteau; la couleur de sa poussière est le jaune orangé. Sa dureté est sensiblement la même que celle du Fluorite. Sa pesanteur spécifique est de 5,43. Elle est opaque ou à peine translucide sur les bords. Seule, elle est infusible au chalumeau; mais avec le Borax, elle donne un verre jaune et transparent. Elle est soluble dans l'Acide nitrique, et la solution précipite en brun par les Alcalis. Elle est composée, d'après l'analyse de Berthier, de 88 pour 100 d'Oxide de Zinc, et de 12 d'Oxide de Manganèse rouge. Le Zinc oxidé rouge a été observé aux Etats-Unis dans plusieurs mines de Fer du comté de Sussex et du New-Jersey, principalement dans les mines de Franklin, Stirling et Rutgers, et près de Sparta. Suivant Bruce, à qui l'on doit la connaissance de ce Minéral, il est si abondant aux Etats-Unis, qu'il pourrait être exploité avec avantage pour la fabrication du Sulfate de Zinc, ou même du Laiton. Il se présente en couches ou en amas, liés aux Syénites des terrains de transition. Il est fréquemment disséminé dans un Calcaire spathique lamellaire, et entremêlé de grains et de cristaux d'un autre Minéral d'un noir de Fer, que l'on a considéré d'abord comme un Fer oxidulé mêlangé d'Oxide de Zinc, mais que Berthier a proposé de nommer Franklinite, d'après le lieu où il a été trouvé pour la première fois. Suivant ce chimiste, la Franklinite serait une combinaison en proportions définis d'Oxide de Fer, d'Oxide de Zinc et d'Oxide de Manganèse.

Zinc silicaté, Galmey, Werner; Zinc oxidé silicifère, Haüy; Calamine, Beudant. Substance lithoïde, ordinairement blanche ou jaunâtre, tendre, assez pesante, s'offrant cristallisée et fréquemment en masses compactes, concrétionnées ou caverneuses. Cette espèce se distingue aisément des autres Minerais de Zinc par la propriété qu'elle a d'être fortement électrique par la chaleur, et de se résoudre en gelée dans les Acides sans produire d'effervescence. Le Zinc silicaté se présente souvent en cristaux tabulaires qui dérivent d'un octaèdre rectangulaire, dans lequel l'incidence des faces d'une pyramide sur les faces adjacences de la pyramide opposée, est de 120, ou de 80° 5' (Haüy). L'axe d'allongement des cristaux est parallèle au petit côté de la base, qui doit être ainsi placé verticalement. Par une troncature sur les plus grandes arêtes de la même base, cet octaèdre se transforme en un prisme droit rhomboïdal de 99° 56' et 80° 4', et que l'on peut adopter pour forme fondamentale; les angles de ce prisme seraient de 103° 53' et 76° 7', suivant Haidinger; et de 102° 30' et 77° 30', suivant Beudant. Le clivage est très-sensible parallèlement aux pans de la forme prismatique. Dans les autres directions, la cassure est inégale et vitreuse. Les cristaux sont ordinairement striés longitudinalement. Leur surface est très-brillante, et dans certaines variétés de Sibérie elle est remarquable par une sorte de chatoiement; quelquefois leur aspect est gras et comme huileux. Dans l'état de pureté, ils sont transparens et incolores. Le Zinc silicaté est facile à casser et à pulvériser; sa du-

té est supérieure à celle du Fluo-te et inférieure à celle du Feld-path. Sa pesanteur spécifique varie e 3,38 à 3,5. Ses cristaux sont for-ement électriques par la chaleur, et s sont même habituellement à la empérature ordinaire. Il est phos-horescent par frottement. Sa cou-eur la plus ordinaire est le blanc ou e jaunâtre : elle passe quelquefois u bleu, au vert et au brunâtre. Au halumeau, il décrépite, dégage de 'eau, et devient d'un blanc laiteux ans se fondre. Avec le Borax, il se lissout en un verre incolore, qui ne levient laiteux ni par le flamber, ni ar le refroidissement. Il est soluble n gelée dans les Acides sans déga-gement de Gaz. Il est composé, selon Berzélius, d'un atome de Silicate de Zinc et de trois atomes d'Eau : en oids, de Silice, 26; Oxide de Zinc, 56; Eau, 8. La quantité d'eau est variable dans les diverses Calamines; et il en est qui n'en donnent pas du out : telle est entre autres la Cala-mine des Etats-Unis d'Amérique.

Les variétés de forme du Zinc sili-caté se bornent aux deux suivantes : L'*unitaire*, Haüy : l'octaèdre primi-if tronqué sur les deux arêtes ver-icales de la base. Cette forme se résente, dans sa position naturelle, sous l'aspect d'un prisme hexaèdre aplati, à sommets dièdres; et si l'on place horizontalement les faces de troncature, qui sont ordinairement dominantes, elle se montre alors comme une table hexagonale qui au-rait été biselée sur deux bords oppo-sés. Ces cristaux tabulaires sont tou-ours implantés sur leur gangue par leur tranche, c'est-à-dire par une des extrémités du prisme fondamen-tal. Se trouve à Leadhills, en Ecosse; à Altenberg, près d'Aix-la-Chapelle; à Rezbanya, en Hongrie; à Bley-berg, en Carinthie. — Le *trapézien*, Haüy : le même prisme hexaèdre aplati, terminé aussi par des sommets dièdres, mais dont les faces ont une position différente; elles s'appuient sur les pans larges du prisme, ce qui transforme celui-ci en une table rec-tangulaire biselée sur tous ses bords De Rutland, en Derbyshire; de Bley berg, en Carinthie. Ces cristaux ta-bulaires sont, comme ceux de la va-riété précédente, implantés par leurs tranches. Ils se réunissent souvent plusieurs ensemble parallèlement à leurs faces planes, mais de manière qu'ils divergent un peu vers l'ex-trémité, et ils composent ainsi des groupes flabelliformes. A Bleyberg, en Carinthie; dans les mines de Plomb argentifère de Gazimour et de Nertschinsky, en Sibérie. Les cris-taux de Zinc silicaté sont en général fort petits; cependant ceux des mines de la Daourie ont quelquefois jusqu'à un pouce de longueur.

Les variétés de texture sont les suivantes : La *lamelliforme* : Cala-mine lamelleuse de Patrin. En lames étroites, souvent d'un blanc lim-pide et très-brillantes, quelquefois d'un gris brunâtre, éparses ou diver-sement groupées entre elles, formant des étoiles, des masses flabelliform-es, des touffes nombreuses et pres-sées sur la même gangue. Dans les mines de la Daourie et des monts Altaï. — L'*aciculaire* : en aiguilles cristallines, d'un blanc de neige, très-éclatantes, formant des incrus-tations de l'épaisseur du doigt ou davantage, ou des masses fibreuses et radiées, qui ont tout-à-fait l'aspect de certaines variétés de Mésotype ou de Scolésite. Dans les mines de Hofs-grund, près de Fribourg en Bris-gau, avec Cuivre malachite et Fer hydraté : les masses sphéroïdales ont souvent dans leur centre un petit noyau de Fer hydraté brunâtre. A Nertschinsky, en Sibérie : en cris-taux aciculaires pénétrant le Quartz hyalin limpide; à Aulus, dans les Pyrénées, sur les frontières d'Es-pagne; à Katzenthal, dans une Ar-kose miliaire. Cette variété de Zinc silicaté est quelquefois colorée en verdâtre par le Cuivre malachite. Elle constitue alors ce que les Alle-mands appellent la Mine de Laiton et la Mine de Cloche. Dans les monts Altaï et à Lofteskoy, en Sibérie à

Rezbanya, dans le Bannat. — La *compacte* : en masses amorphes, à texture terreuse, ordinairement de couleur jaunâtre, et servant de gangue à de petits cristaux de la même substance. A Rutland, en Derbyshire; cette variété est cadmifère; à la Vieille-Montagne, près Limbourg, à une lieue et demie d'Aix-la-Chapelle. — La *concrétionnée* : Calamine chatoyante de Patrin. En masses mamelonnées ou globuliformes, à texture compacte ou légèrement striée, translucides, ayant un aspect gras ou chatoyant; leur couleur varie du blanc laiteux au blond et au jaune verdâtre. En stalactites ou grappes composées de nodules étranglés dans leur milieu; en grains plus ou moins volumineux, réunis et serrés entre eux, ou bien isolés les uns des autres, et disséminés sur des stalactites de Fer et de Manganèse hydratés. Ces variétés sont souvent encroûtées d'une couche terreuse d'un brun ferrugineux. Dans la mine d'Argent de Taina, en Daourie. A Raibel, en Carinthie. — La *caverneuse*, vulgairement *Calamine, Pierre calaminaire*. En masses pierreuses et amorphes, à texture compacte, terreuse ou grenue, souvent cellulaires, spongieuses et comme vermoulues, de couleur de brique ou de quelque autre nuance ferrugineuse. Ces masses sont impures; elles sont fréquemment mélangées de Zinc carbonaté et d'Argile ferrugineuse. Leur dureté et leur pesanteur spécifique varient par suite de ces mélanges. La Calamine de Limbourg, qui est compacte, grenue et jaunâtre, et qui sert de gangue aux cristaux de Zinc silicaté et de Zinc carbonaté, est composée, d'après Berthier, de 71 parties sur 100 de Zinc silicaté, de 28 parties de Zinc carbonaté, et de 1 partie d'Oxide de Fer. — La *terreuse* : Zinkocker, Karsten. En masses terreuses et friables, ternes et arides au toucher. A Tarnowitz, en Silésie.

Le Zinc silicaté accompagne presque partout dans la nature le Zinc carbonaté ou Zinc calamine. Ses gisemens sont donc les mêmes que ceux de cette espèce, et par conséquent nous renvoyons à l'article suivant qui la concerne.

Zinc carbonaté ou Calamine (*V.* ce mot). Cette espèce a un aspect lithoïde, une couleur ordinairement blanche ou jaunâtre, une cassure subvitreuse; elle est opaque ou seulement translucide. Elle se distingue de l'espèce précédente par la propriété d'être soluble dans l'Acide nitrique, sans production de gelée et avec effervescence, et de cristalliser sous des formes qui dérivent d'un rhomboïde obtus. Les cristaux, qui sont en général fort petits, et les masses cristallines qui leur servent de support, ont une structure sensiblement lamelleuse, qui conduit, pour forme primitive, à un rhomboïde obtus de 107° 40', suivant les mesures de Wollaston, et de 106° 30', suivant Phillips. Les faces de clivage sont souvent courbes et raboteuses : la cassure est inégale et imparfaitement conchoïde. La Calamine est facile à rayer par le couteau. Sa poussière, passée avec frottement sur le verre, le dépolit. Sa dureté est supérieure à celle du Fluorite. Sa pesanteur spécifique est de 4,4. Son éclat est vitreux, et tire quelquefois sur le perlé. Sa couleur est blanche quand le Minéral est pur; mais elle est susceptible de varier entre le blanc de lait, le gris, le jaune, le brunâtre, le rougeâtre, le bleu et le vert pomme. Elle ne donne pas d'eau par la calcination, mais devient semblable à un émail blanc. Elle est soluble avec effervescence dans les Acides, tantôt à froid et tantôt à chaud. Un papier imbibé de cette dissolution, étant exposé à la distance d'environ un pied d'un brasier ardent, s'enflamme spontanément. Ce dernier caractère peut aussi convenir au Zinc oxidé. La Calamine est composée d'un atome de Zinc et de deux atomes d'Acide carbonique : en poids, de 65 d'Oxide de Zinc, et de 35 d'Acide carbonique.

Les variétés de formes sont les suivantes : La *Calamine rhomboïdale :* rhomboïdes aigus de 66° 30', provenant d'une modification sur les angles inférieurs du rhomboïde primitif. A Limbourg, en Silésie. — La *Calamine prismée,* variété analogue à celle de Calcaire spathique qui porte le même nom. C'est un prisme hexaèdre terminé par des sommets rhomboïdaux très-obtus. Au Derbyshire, à Rezbanya en Hongrie. — La *Calamine pseudomorphique :* sous des formes empruntées au Carbonate de Chaux, et principalement sous celle du dodécaèdre métastatique. Les cristaux pseudomorphes sont souvent creux à l'intérieur, et peuvent être considérés comme des incrustations ; mais quelquefois ils sont entièrement pleins. Leur tissu, mat et sans aucun indice de lames, ne permet pas de les regarder comme un produit immédiat de la cristallisation. En Angleterre, en Hongrie.

Les variétés de texture sont : La *Calamine aciculaire :* en masses composées de fibres ou d'aiguilles grossières qui se terminent en pointes de rhomboïdes aigus. — La *Calamine concrétionnée :* en concrétions mamelonnées et translucides, dont la texture est cristalline, et qui présentent souvent l'aspect de la Calcédoine ou de la Cire. Couleurs : le jaune verdâtre, le jaune de miel, le jaune de safran, le brun et le blanc. Quelquefois cette variété est en petites concrétions distinctes, à la manière du Calcaire oolite. — La *Calamine compacte :* en masses compactes, opaques, ayant un aspect terreux, une cassure terne, granulaire ou écailleuse, une structure ordinairement cariée. Ces deux variétés précédentes sont souvent impures ; elles se mêlent fréquemment avec le Zinc silicaté et différens Carbonates, tels que ceux de Fer, de Manganèse, de Chaux et de Cuivre. D'après Berthier, la Calamine de Limbourg est composée de 88 parties de Zinc carbonaté et 12 de Zinc silicaté.

Il existe encore d'autres variétés par mélange de substances étrangères, telles sont : La *Calamine ferrifère :* elle est ordinairement de couleur brune ou ocreuse. Une variété de Calamine mamelonnée, de Taina en Daourie, contient, d'après Berthier : Zinc carbonaté, 93, et Fer carbonaté, 7. A la Vieille-Montagne, près d'Aix-la-Chapelle ; et dans le comté de Jefferson, Etat de Missouri, aux Etats-Unis d'Amérique. — La *Calamine cuprifère :* mine naturelle de Laiton, colorée en bleu ou en vert par une quantité plus ou moins considérable de Carbonate de Cuivre. A Rezbanya, dans le Bannat. — La *Calamine cadmifère :* en cristaux ou en masses concrétionnées dans la mine de Cuivre de Chessy, près de Lyon.

Le Zinc carbonaté a deux manières d'être différentes dans la nature : tantôt on le rencontre à l'état de cristaux ou de stalactites dans les filons métallifères, et principalement dans les mines de Plomb et de Cuivre, comme celles de l'Altaï et de la Daourie, de la Carinthie, de l'Angleterre ; tantôt il forme seul, ou mêlé avec le Silicate de Zinc, des gîtes particuliers, de véritables couches dans les terrains de transition et dans ceux de sédiment, quelquefois de petits amas, des nids ou de simples veines au milieu de ces mêmes terrains. Les substances qui l'accompagnent le plus ordinairement sont la Galène, le Cuivre pyriteux et le Fer oxidé. Il est presque toujours associé au Zinc silicaté, avec lequel il se mélange intimement dans les variétés compactes, concrétionnées et caverneuses, qui seules constituent de grands dépôts, et par conséquent de véritables mines de Zinc. Ce sont ces variétés compactes et mélangées, qui sont connues sous le nom de Pierres calaminaires ou de Calamines, et que l'on exploite en différens pays, soit pour en retirer le Metal, soit pour servir directement à la fabrication du Laiton, qui est un alliage de Cuivre et de Zinc.

C'est dans les terrains primordiaux de sédiment, dans ceux qui sont formés de Schiste et de Calcaire, que l'on rencontre les premiers gites de Calamine. On peut rapporter à cette époque de formation ceux de Bleyberg, en Carinthie; de Limbourg, et du duché de Juliers, dans la Roër. Dans les terrains de sédiment inférieurs, la Calamine se présente au milieu des Arkoses (Chessy, près Lyon; le Katzenthal), et du Calcaire pénéen ou Zechstein (Ilefeld, dans le Harz; Mendip-Hills, dans le Somersetshire; Combecave, près Figeac, et Montalet, près d'Uzès, en France). On trouve encore de la Calamine, mais en moindre quantité, dans les terrains de sédiment moyens, et jusque dans les terrains de sédiment supérieurs, où elle est rare. On la cite dans le bassin parisien à Passy, aux portes de la capitale, où elle est disséminée entre les couches du Calcaire grossier; dans la colline de Viaume, à quatre lieux de Pontoise, et aux environs de Marine, dans un terrain de transport.

Zinc hydro-carbonaté, Sous-Carbonate de Zinc, Berz.; Calamine terreuse, James; *Zink-Blüthe*, Karst. Cette substance a été confondue avec l'espèce précédente dont elle diffère par sa composition; elle renferme de l'Eau en quantité notable, et, suivant Berzelius, l'Oxide de Zinc et l'Acide carbonique y sont à l'état de Carbonate simple. Aussi ce Minéral est-il plus léger que le Zinc calamine : il se dissout plus aisément dans les Acides; enfin il donne de l'Eau par la calcination. Il est beaucoup moins commun que le Zinc calamine, et ne se trouve qu'en petites masses compactes et terreuses, en concrétions feuilletées et ordinairement d'un blanc mat, qui happent à la langue. Sa pesanteur spécifique est de 3,35. Il est composé, d'après l'analyse de Berthier, de 67 parties d'Oxide de Zinc, 13 d'Acide carbonique, et 20 d'Eau. Cette substance accompagne le Zinc calamine dans plusieurs de ses gisemens, principalement dans ceux de Bleyberg, en Carinthie, et de Saska, dans le Bannat, en Hongrie.

Zinc sulfaté, Gallizinite, Beud.; Zink-Vitriol, Karst. Vulgairement *Vitriol blanc* et *Couperose blanche*. Substance saline, blanche, d'une saveur stiptique et un peu nauséabonde, très-soluble, qui dégage de l'Eau par la calcination, et se boursouffle en donnant une scorie grise. Sa pesanteur spécifique est de 2,1. Ses cristaux, obtenus artificiellement, sont des prismes quadrangulaires terminés par des pyramides à quatre faces, et qui dérivent d'un prisme droit à base carrée, suivant Beudant, ou bien d'un prisme oblique à base rhombe de 90° 42', suivant Mohs. Le Zinc sulfaté est assez rare dans la nature, et il paraît devoir sa naissance à la décomposition de la Blende. On le trouve en aiguilles brillantes, blanches ou jaunâtres dans les fentes d'une Roche schisteuse micacée du département de l'Aveyron, en France, et dans les mines de Mercure d'Idria, en Carniole. Plus ordinairement il forme des stalactites et des concrétions à structure fibreuse dans les galeries des mines où on exploite de la Blende, comme dans celles du Rammelsberg, près de Goslar, au Harz; de Spitz, en Autriche; de Packerstolln et de Ruden, près Schemnitz, en Hongrie; de Sahlberg, en Suède; de Holywell, dans le Flintshire, en Angleterre. Le Zinc sulfaté existe aussi en petite quantité dans les eaux qui circulent au milieu de ces mines. Suivant Klaproth, le Zinc sulfaté du Rammelsberg est composé de : Zinc oxidé, 27,5; Acide sulfurique, 22; Eau, 50. Le Zinc sulfaté s'emploie en médecine comme astringent. Les vernisseurs s'en servent pour rendre l'huile siccative, et pour préparer la couleur blanche, connue sous le nom de Blanc de Zinc. On fabrique ce Sel au Rammelsberg, près de Goslar, dans le Harz. C'est de là que nous vient la plus grande partie de celui qui est répandu dans le commerce.

On le connaît sous la dénomination de Vitriol de Goslar. (G. DEL.)

ZINGEL. POIS. Espèce de Sciène du sous-genre Cingle. (B.)

ZINGIBER. BOT. PHAN. *V.* GINGEMBRE.

* ZINGIBÉRACÉES. BOT. PHAN. On désigne quelquefois sous ce nom la famille des Amomées ou Drimyrrhizées. (A. R.)

ZINKÉNITE. MIN. Minerai de Plomb et d'Antimoine décrit par H. Roze, et composé, d'après le résultat de l'analyse de ce chimiste, des principes suivans : Antimoine, 44,39 ; Plomb, 31,84 ; Soufre, 22,58 ; Cuivre, 0,42 ; total, 99,33. Il cristallise en prisme hexaèdres pyramidés. Sa pesanteur spécifique est de 3,30. On l'a trouvé au Wolfsberg, près Stolberg au Harz. (G. DEL.)

* ZINNERZ. MIN. (Léonhard.) *V.* ETAIN OXIDÉ.

ZINNIE. *Zinnia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Hélianthées, offrant les caractères suivans : involucre presque cylindrique, composé de folioles imbriquées, appliquées, oblongues, larges, arrondies au sommet, ordinairement coriaces-membraneuses ; réceptacle conique, plus ou moins élevé, garni de paillettes plus courtes que les fleurs, demi-embrassantes, membraneuses, denticulées ou frangées au sommet ; calathide radiée, composée au centre de fleurons nombreux, réguliers et hermaphrodites, à la circonférence d'un seul rang de demi-fleurons en languettes et femelles ; ovaire oblong, très-comprimé des deux côtés, privé d'aigrette dans les fleurs de la circonférence, pourvu dans les fleurs centrales d'une seule paillette épaisse, triquètre, située au sommet sur un des côtés de l'ovaire ; corolle des fleurs du centre à tube très-court, à limbe divisé en cinq segmens hérissés à l'intérieur ; corolle des fleurs de la circonférence à limbe en languette large, elliptique ou presque en cœur renversé.

Le genre Zinnie se compose de sept ou huit espèces toutes originaires de l'Amérique, principalement du Mexique. Elles se cultivent avec la plus grande facilité dans nos jardins, où quelques-unes sont remarquables par la beauté et l'éclat des couleurs de leurs calathides. Telles sont surtout les *Zinnia violacea* et *Z. multiflora*. Ce sont des Plantes herbacées, annuelles, à feuilles opposées, entières, à calathides terminales au sommet de pédoncules renflés et comme fistuleux, à fleurs jaunes, rouges ou violettes. (G..N.)

* ZINNKIES. MIN. (Werner.) *V.* ETAIN SULFURÉ.

* ZINNSTEIN. MIN. (Werner.) *V.* ETAIN OXIDÉ.

ZIPHOTHECA. POIS. (Montagu.) *V.* LÉPIDOPE.

ZIRCON. MIN. Espèce minérale de l'ordre des Silicates, et caractérisée par sa base, qui est l'ancienne terre appelée Zircone. Elle est formée par la réunion des substances anciennement connues sous la dénomination de Jargon et d'Hyacinthe. Le Zircon ne s'est encore offert dans la nature qu'à l'état cristallin, et toujours en cristaux disséminés dans les Roches solides ou dans les Terrains meubles. Ces cristaux, qui sont en général d'un petit volume, dérivent d'un octaèdre à base carrée, dans lequel chaque face de l'une des pyramides est inclinée sur celle qui lui est adjacente dans l'autre pyramide de 83° 38'. Cet octaèdre se sous-divise parallèlement à des plans qui passent par l'axe et par le milieu des arêtes latérales. La cassure transversale est vitreuse, ondulée et éclatante. Le Zircon est fusible au chalumeau ; mais il y perd sa couleur, lorsqu'il est coloré en rouge ou en orangé. Sa dureté est inférieure à celle de la Topaze et supérieure à celle du Quartz. Sa pesanteur spéci-

fique varie de 4,38 à 4,70. Il possède la réfraction double à un très-haut degré, ce qui peut servir à le distinguer du Diamant dont la réfraction est simple. Il a un éclat ordinairement gras ou tirant sur l'adamantin; il est transparent ou au moins translucide. D'après l'analyse de Vauquelin, il est composé de Silice, 31; Zircone, 66. C'est donc un Silicate simple de Zircone. On le reconnaît à ce que sa solution précipite celle de la Potasse caustique, et que le précipité est insoluble dans les Acides après la calcination.

Considéré sous le rapport de ses variétés de formes, le Zircon offre, indépendament de l'octaèdre primitif, six modifications principales, savoir : des troncatures simples sur les arêtes obliques, sur les arêtes horizontales et sur les angles latéraux, un bisellement sur les arêtes horizontales et des pointemens à quatre faces sur les angles latéraux et sur les angles des sommets. Ces modifications, combinées entre elles et avec l'octaèdre, donnent un assez grand nombre de variétés de formes parmi lesquelles nous citerons les suivantes : le Zircon primitif. En octaèdre symétrique, complet ou sans modification. Se trouve à Expailly, près la ville du Puy en Velay; à la Somma, au Vésuve; dans les Indes-Orientales.— Le Zircon dodécaèdre. En prisme carré, terminé par des sommets à quatre faces rhombes, qui s'inclinent sur les arêtes du prisme. Ce prisme est quelquefois tellement raccourci, que les faces latérales deviennent des rhombes, et le dodécaèdre est alors composé de douze faces rhomboïdales, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec le dodécaèdre du Grenat; mais malgré cette analogie apparente, il s'en distingue aisément par l'assortiment particulier de ses faces et par les mesures diverses de ses angles. Dans l'île de Ceylan et en France.— Le Zircon prismé. C'est l'octaèdre primitif dont les arêtes latérales sont tronquées, ce qui le transforme en un prisme droit carré, terminé par des pyramides à faces triangulaires, inclinés vers les pans. A l'île de Ceylan; dans les Indes-Orientales; dans la Caroline du Sud. — Le Zircon dioctaèdre. La variété dodécaèdre, dans laquelle les quatre arêtes du prisme sont tronquées, ce qui donne un prisme régulier à huit pans. A Expailly, en France; sur les bords du lac Ilmène, en Russie. — Le Zircon unibinaire. La variété dodécaèdre, émarginée sur les arêtes d'intersection des pans avec les faces des sommets, ce qui entoure les bases des pyramides d'un anneau de facettes disposées en zig-zag. Des bords du lac Ilmène. — Le Zircon plagièdre. La variété prismée dont chaque angle solide, latéral, est modifié par deux facettes situées de biais. A l'île de Ceylan. — Le Zircon équivalent. La variété unibinaire dont le prisme est à huit pans comme dans la dioctaèdre. A Trenton, dans le New-Jersey. — Le Zircon soustractif. La variété plagièdre, augmentée de facettes qui remplacent les bords d'intersection des faces pyramidales avec les faces prismatiques. A Friederischværn, en Norvège.

On peut distinguer deux sous-espèces dans le Zircon : le Zircon Jargon et le Zircon Hyacinthe.

1. Zircon Jargon, vulgairement *Jargon*, *Jargon de Ceylan*. Les cristaux de cette sous-espèce ont des joints naturels peu sensibles; leurs formes sont presque toujours prismées; leurs couleurs sont le gris plus ou moins blanchâtre ou verdâtre, le blanc-jaunâtre, le vert, le brun foncé, le rouge et le bleu. Ces couleurs ne sont point vives; elles ne sont point uniformément répandues dans la pierre; et leurs teintes se diversifient quelquefois dans le même échantillon. La transparence varie depuis la limpidité jusqu'à l'opacité presque complète. Les cristaux de Jargon sont en général d'un petit volume; cependant ils dépassent ordinairement en grosseur ceux du

rcon Hyacinthe. Ils ont un éclat isant qui se rapproche beaucoup : celui du Diamant brut. Le Zircon rgon se trouve disséminé, soit en istaux complets dans les Roches s terrains primordiaux de cristalation, soit plus ordinairement en istaux roulés dans les sables des vières, avec des Tourmalines, des orindons Télésies, des Grenats, du er titané, etc. On a observé le Jarn en cristaux prismés, fort petits, e couleur grise ou jaunâtre, dans s Roches micacées du Saint Gohard, où il est associé au Fer oliste, au Titane oxidé rouge et au eldspath adulaire ; on le rencontre cristaux bleuâtres dans les blocs e la Somma, surtout dans ceux qui nt presque entièrement composés e Néphéline. On le trouve en crisux roulés dans le sable stannifère e Piriac, près de Nantes en France ; Ceylan, dans le district de Matura, artie méridionale de l'île ; dans Inde, au milieu des sables des rières ; dans le royaume de Pégu, etc.

Nous rapportons à la sous-espèce récédente les variétés que Schuacher a décrites sous le nom de irconite, et qui sont en quelque rte intermédiaires entre le Zircon rgon et le Zircon Hyacinthe. Leur uleur est le brun jaunâtre ou rouâtre de la canelle; elles sont seulent translucides ; leurs cristaux vaent de grosseur depuis celle de la te d'une épingle jusqu'à celle d'un yan de plume; ils sont toujours s-éminés dans des Roches de crisllisation et principalement dans la énite des Terrains de transition te Syénite Zirconienne, qui paraît re leur gîte spécial. Ces cristaux nt quelquefois si abondans, qu'ils rment des masses à eux seuls. Les rmes qu'ils affectent le plus ordirement sont la soustraction, la agièdre, et plus rarement la prisée et l'équivalente. Leur face est uvent lisse et brillante. On trouve s variétés de Jargon dans la Syéte de Friederischvœrn et Laurwig, ès Christiania en Norvège ; dans celle de l'île de Portüsok, sur la côte occidentale du Groënland ; dans les Syénites du Harz et de Meissen en Saxe ; dans celle des comtés de Galloway et de Dumfries, et dans la Syénite subordonnée au Gneiss, du Sutherland en Ecosse ; enfin dans celle d'Assouan, l'ancienne Syène, en Egypte. On les rencontre encore dans certains sables de l'Afrique et de l'Amérique, qui sont tous mélangés de Fer titané ; tel est, entre autres, le sable platinifère du Choco, dans la Nouvelle-Grenade.

On peut placer parmi les variétés de la Zirconite, les Jargons opaques et bruns-jaunâtres que l'on trouve disséminés en différens pays dans des Roches granitoïdes : tels sont les cristaux bruns prismés qui ont été rapportés récemment de la Caroline du Nord, en Amérique ; ceux que Menge a découverts dans un Granit à Feldspath blanc, ou rougeâtre, sur les bords du lac Ilmène, près de Myask, gouvernement d'Orembourg en Sibérie. Ils sont souvent enveloppés de Mica noir, et ils sont associés à la Gadolinite. Leurs formes sont celles des variétés dioctaèdre et unibinaire. On a pareillement observé ces Zircons dans le Gneiss à Trenton dans le New-Jersey, aux Etats-Unis ; ils sont accompagnés de Grenats et ordinairement engagés dans un Quartz laiteux. On en trouve aussi dans le Granit aux environs de Baltimore, Etat de Maryland ; dans les montagnes de Schooley, Etat de New-York ; et à Sharon, dans le Connecticut ; à Kangerdluarsuk, au Groënland, avec la Sodalite et l'Eudyalite ; à Finbo, près de Fahlun en Suède, avec l'Yttrotantalite et l'Albite ; dans une Roche subordonnée au Gneiss de Pricklerhalt, sur le versant méridional du Saualpe en Carinthie.

2. Zircon Hyacinthe. *Hyazinth*, Wern. Les cristaux qui se rapportent à cette sous-espèce, et dont la couleur est le rouge ou le brun-jaunâtre orangé, ont des joints naturels plus apparens ; leurs formes sont ordi-

nairement la dodécaèdre, la dioctaèdre et l'unibinaire, plus rarement la primitive. Ces formes sont en général plus nettes que celles des cristaux de Zircon Jargon, quoiqu'elles soient souvent arrondies sur leurs angles. La couleur de l'Hyacinthe se perd par l'action du feu; il suffit même d'en exposer un fragment à la flamme d'une bougie, pour qu'il se décolore; il devient alors blanchâtre ou d'un gris de perle. Les cristaux d'Hyacinthes ont un éclat vif et luisant; ils jouissent d'une transparence presque complète. Les Zircons Hyacinthes sont disséminés dans les Basaltes et les laves basaltiques, dans les scories et les sables des terrains volcanisés, avec des grains ou cristaux d'autres substances, et particulièrement de Fer titané et de Corindon Saphir. On les trouve en assez grande quantité dans le sable volcanique d'un ruisseau appelé Rioupezzouliou, près d'Expailly, village situé au pied d'une montagne basaltique nommée les Orgues, à une demi-lieue de la ville du Puy en Velay. Ce Sable renferme des cristaux de Fer titané, de Spinelle pléonaste, de Corindon Saphir, de Granit almadin, de Pyroxène verdâtre, et surtout des cristaux d'Hyacinthe dont le volume dépasse rarement celui d'un gros pois. Le comte de Bournon a observé ces mêmes Hyacinthes dans les Basaltes couchés, qui forment la montée par laquelle on arrive à la ville du Puy; et Cordier les a découvertes dans les Basaltes de la montagne des Orgues et dans les scories du Puy des Amis. Les Hyacinthes se rencontrent aussi dans les sables de l'île de Ceylan; dans un sable analogue à celui d'Expailly, à Beaulieu, près d'Aix en Provence; dans les sables de Bilin en Bohême; dans ceux des environs de Pise et de Léonodo dans le Vicentin. On prétend les avoir observées à Brendola, près de Vicence, dans une Roche amygdaloïde qui renferme aussi des cristaux de Corindon Saphir; et dans les Basaltes d'Espagne et des environs de Lisbonne.

Le nom d'Hyacinthe a été donné par les modernes à des Pierres d'un rouge orangé, souvent avec une teinte de brun. On peut voir à l'article HYACINTHE les noms des diverses substances auxquelles les lapidaires appliquent encore cette dénomination. On taille quelquefois des cristaux de Zircon Hyacinthe; mais ce sont en général de très-petites Pierres dont on fait peu d'usage. La plupart de celles qui circulent sous ce nom dans le commerce, appartiennent à l'espèce de Grenat que l'on appelle Kancelstein ou Essonite.

A l'égard du nom de Jargon, on le donnait autrefois aux Pierres sans couleur qui, après avoir été taillées, avaient un faux air de ressemblance avec le Diamant, et pouvaient lui être substituées quoiqu'elles lui cédassent très-sensiblement en éclat et en dureté. Les Jargons du commerce sont aujourd'hui des variétés de Zircon, la plupart de couleurs foncées. Ce sont des Pierres de peu d'effet, et il faut qu'elles aient un volume assez fort et une belle teinte, pour être d'un prix un peu élevé. (G. DEL.)

ZIRCONE. MIN. On nommait ainsi l'oxide de Zirconium, qui était considéré comme une terre salifiable formant la base du Minéral appelé Zircon. *V.* ce mot. (G..N.)

ZIRCONITE. MIN. *V.* ZIRCON.

ZIRCONIUM. MIN. Métal de la Zircone. *V.* ZIRCON. (G. DEL.)

* ZIROPHORE. *Zirophorus*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Aplatis, établi par Dalman (*Analecta Entomol. Holmiæ*, 1823) et ayant pour caractères suivant cet auteur : antennes filiformes, composées de onze articles; le premier en massue, ceux de quatre à onze cylindriques, velus. Mandibules arquées, dentées à l'extrémité; palpes courts, filiformes; les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois; corps allongé, déprimé, presque linéaire; corselet

arré, canaliculé en dessus, ses angles postérieurs échancrés; pates courtes; jambes antérieures crénelées. Ce genre propre aux contrées chaudes de l'Amérique ne contient que peu d'espèces. Suivant Lacordaire (Mémoire sur les habitudes des Coléoptères de l'Amérique méridionale, Extrait des Annal. des Sc. nat. T. XX), les espèces de ce genre vivent exclusivement sous les écorces en décomposition et les fouillent en tous sens. On rencontre quelquefois en quantité l'espèce la plus commune, *Z. scoriaceus*, Germ. Dalman (Anal. entom., p. 24, tab. 4, fig. 1) décrit et figure une espèce qu'il nomme *Zirophorus fronticornis*; il en fait connaître une seconde (*Z. penicillatus*, même planche, fig. 2). Enfin nous avons donné la figure du *Zirophorus striatus* de Leach dans l'Iconographie du Règne Animal, Insectes, pl. 9, fig. 12 et 12 A. (G.)

ZISEL ou ZIZEL. MAM. Syn. de Souslik. *V.* SPERMOPHILE au mot MARMOTTE. (IS. G. ST.-H.)

ZITRIN ou ZITRINE. MIN. Qu'on nomme aussi CITRIN et CITRINE. Variété jaune de Quartz byalin. *V.* QUARTZ. (AUD.)

ZIZANE. BOT. PHAN. Ou plutôt *Zizanie*. Vieux nom vulgaire de l'Ivraie, *V.* ce mot, d'où l'ancien dicton populaire *semer la zizanie*, pour dire mettre le trouble, le désordre, etc. (B.)

ZIZANIE. *Zizania*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Graminées et de la Monœcie Hexandrie, L., qui offre pour caractères : des fleurs unisexuées et monoïques; dans les fleurs mâles, point de lépicène; la glume est uniflore et se compose de deux paillettes lancéolées et membraneuses; il y a six étamines; dans les fleurs femelles, la lépicène manque également; la glume est oblongue, lancéolée, clause; sa paillette extérieure est coriace et longuement subulée; la glumelle se compose de deux paléoles opposées; le fruit est oblong et enveloppé dans la glume. Ce genre se compose de plusieurs Graminées, vivant en général dans les lieux humides de l'Amérique méridionale et septentrionale (A. R.)

ZIZI. OIS. Espèce du genre Bruant. *V.* ce mot. (DR..Z.)

* ZIZIA. BOT. PHAN. Nouveau genre de la famille des Ombellifères établi par Koch et adopté par De Candolle (*Prodr. Syst. Veg.*, 4, p. 99) avec les caractères suivans : calice formé d'un rebord à peine visible ou à cinq dents très-courtes; pétales elliptiques, amincis en une pointe longue et infléchie; fruit contracté par ses côtés, presque didyme, arrondi ou ovale; méricarpes à cinq côtes filiformes, proéminentes, égales, les latérales formant les bords; vallécules à une seule bandelette (canal oléifère); commissure à deux bandelettes; carpophore biparti; graine cylindroïde, comprimée, légèrement plane du côté antérieur. Ce genre se compose de trois Plantes de l'Amérique septentrionale, placées par les auteurs dans les genres *Smyrnium*, *Sison* et *Thaspium*. La plus remarquable est le *Zizia aurea*, Koch, ou *Smyrnium aureum*, L. Ce sont des Plantes herbacées, à tiges simples, dressées, à feuilles divisées, les segmens oblongs ou ovales. Il n'y a point d'involucre général; les involucelles partiels n'ont qu'un petit nombre de folioles. Les fleurs sont jaunes, rarement blanches ou rouges foncées. Le genre *Zizia* diffère du *Smyrnium* par sa graine non enroulée, et de l'*Apium* par ses pétales longuement acuminés. (G..N.)

ZIZIPHORA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Labiées, offrant les caractères suivans : calice tubuleux, cylindrique, strié, à cinq dents, barbu à l'orifice; corolle en masque, ayant le tube cylindrique, le limbe à deux lèvres, dont la supérieure est ovale, entière, réfléchie, l'inférieure ouverte, plus large, à trois segmens arrondis et égaux; deux étamines

fertiles, accompagnées souvent de deux filets stériles; ovaire quadrilobé, du centre duquel s'élève un style pointu et courbé; quatre akènes, gibbeux d'un côté, anguleux de l'autre, renfermés dans le calice persistant. Ce genre diffère à peine du *Cunila*, près duquel il est placé par les auteurs, et dont une espèce (*C. capitata*, L.) a été décrite par Lamarck sous le nom de *Ziziphora clinopodioides*. Les espèces sont peu nombreuses, et croissent dans les parties les plus chaudes de la région méditerranéenne, particulièrement en Orient, en Barbarie et en Espagne. Parmi ces Plantes, nous citerons les *Ziziphora capitata*, *hispanica*, *spicata*, *tenuior* et *acinoides*. Elles ont le port de certaines espèces de Thym; mais elles se distinguent facilement de ce genre par leur calice qui n'est pas bilabié, et leurs étamines, au nombre seulement de deux, fertiles. Leurs tiges sont herbacées, à branches simples et opposées, garnies de feuilles à peine pétiolées, presque entières. Les fleurs sont nombreuses, disposées en capitules ou en épis terminaux. (G..N.)

ZIZYPHUS. BOT. PHAN. *V.* JUJUBIER.

ZOACANTHE. BOT. PHAN. Poiret a écrit ainsi, pour en ramener l'histoire à l'ordre alphabétique, le genre *Exoacantha* de Labillardière. *V.* ce mot. (G..N.)

ZOADELGES. INS. *V.* SANGUISUGES.

ZOANTHE. *Zoanthus*. ACAL.? Ce genre a pour caractères : corps charnu, subcylindrique, grêle inférieurement, épaissi en massue à son sommet et fixé constamment par sa base, le long d'un tube charnu et rampant qui lui donne naissance; bouche terminale, entourée de tentacules en rayons rétractiles. Les Zoanthes se rapprochent beaucoup des Actinies par la forme de leur corps entièrement charnu, de leur bouche et de leurs tentacules; ils en diffèrent en ce qu'ils sont réunis en nombre plus ou moins considérable sur une base commune. Cette dernière disposition a engagé Lamarck à rapprocher les Zoanthes des Polypes nus; la plupart des auteurs les rangent parmi les Acalèphes. Du reste, on connaît fort peu l'organisation de ces Animaux; on n'en sait guère que ce qu'en a dit Ellis, soit dans les Transactions Philosophiques, T. LVII, p. 436, tab. 19, fig. 1 et 2, soit dans l'Histoire des Zoophytes, mise en ordre par Solander, p. 5, t. 1, f. 1 et 2. La seule espèce d'abord connue de ce genre a été nommée *Zoanthus Ellisii*. Assez récemment Le Sueur en a fait connaître trois espèces nouvelles du golfe du Mexique, dans le Journal de l'Académie des Sciences de Philadelphie. (E. D..L.)

ZOCODON. POLYP. Rafinesque établit ce genre très-douteux pour deux Animaux marins des mers de Sicile dont le corps est fixe, et la bouche grande et campanulée. (B.)

* ZOCOR ou ZOKOR. MAM. Espèce d'Aspalax. *V.* ce mot. (B.)

ZODION. INS. Genre de l'ordre des Diptères, famille des Athéricères, tribu des Conopsaires, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes avec ces caractères : antennes avancées, plus courtes que la tête, composées de trois articles; le premier petit, très-court, cylindrique; le second obconique, formant avec le troisième qui est presque triangulaire et obtus, une massue ovale, allongée et comprimée, ce dernier muni d'un style dorsal distinctement articulé. Trompe filiforme, peu cornée, longue, avancée, articulée et coudée seulement à sa base, terminée par deux lèvres courtes; palpes insérés à la base de la trompe, très-petits, cylindriques, garnis de soies obtuses. Tête assez forte; hypostome gonflé en forme de vessie, un peu excavé au-dessus des antennes; front large; yeux ronds, espacés dans les deux sexes. Corps étroit,

longé ; corselet presque sphérique, s angles antérieurs formant chacun ne bosse fort prononcée ; prothorax eu distinct du mésothorax dans sa artie dorsale moyenne ; métathorax ort court ; écusson très-petit ; ailes ouchées parallèlement sur le corps ans le repos. Cuillerons très-petits ; alanciers découverts ; abdomen cyndrique composé de quatre segmens utre l'anus, hérissé de quelques oies roides, son extrémité recourée en dessous ; pates de longueur moyenne ; jambes un peu en massue llant en grossissant de la base à l'extrémité, un peu arquées ; tarses longs. Ce genre était confondu par Fabrius et Fallen dans le genre *Myopa* ; mais ce dernier tel qu'il est adopté ujourd'hui en diffère par sa trompe ui est deux fois coudée. On ne conait que deux espèces de Zodions, iles sont propres à l'Europe et de etite taille. Nous citerons comme ype du genre le Zodion cendré, *Z. inereum*, Meig, Dipt. d'Eur., T. IV, ag. 138, tab. 57, fig. 6 et 7 ; *Myopa inerea*, Fabr., et *Myopa tibialis*, *ibid.* Cette espèce est commune aux enirons de Paris. (G.)

ZOÉ. *Zoea*. CRUST. Il n'est point e Crustacé sur lequel les zoologistes ient émis des opinions aussi diverentes que sur les Zoés. Ce nom a té donné par Bosc à un petit Anial qu'il a découvert en haute mer, ntre l'Europe et l'Amérique, et que on s'accorde à regarder comme voin du *Monoculus taurus* de Slabber (Amusemens naturels et observaons microscop., Harlem 1778, V). labber, comme on le voit, rapprohe ces Crustacés des Monocles ; Bosc n contraire les place en tête de la ivision des Sessiocles et les regarde omme établissant le passage entre es Crevettes, les Oniscoïdiens, etc., t les Crustacés supérieurs à longue queue. Latreille, dans la première dition du Règne Animal de Cuvier, es relégua à la fin de l'ordre des ranchiopodes près des Polyphèmes t des Cyclopes ; mais cependant il soupçonne que c'est à la tribu des Décapodes Schizopodes qu'ils appartiennent. Cette dernière opinion est aussi celle de Leach qui a eu l'occasion d'étudier des Zoés recueillis pendant le voyage de Cranck au Congo : il les place à la fin de ses Podophthalmes à côté des Nébalies ; mais il ne fait pas connaître les raisons qui l'y ont déterminé. Aussi son exemple n'a pas entraîné les autres zoologistes. En effet, Desmarest continue à ranger le genre Zoé parmi les Entomostracés, dans l'ordre des Branchiopodes qui renferme aussi les Branchipes, etc., et Latreille (Nouvelle édit. du Règn. Anim.) en fait des Branchiopodes Lophyropes. Enfin, à cette incertitude sur la place que les Zoés doivent occuper dans la série naturelle des Crustacés sont venus s'ajouter de nouvelles difficultés, car un zoologiste anglais, J.-V. Thompson, a dernièrement annoncé que ces êtres singuliers ne sont autre chose que des espèces de larves du Crabe commun dont les jeunes éprouvaient de véritables métamorphoses avant que de parvenir à l'état parfait. Les observations, sur lesquelles Thompson fonde son opinion, montrent effectivement que par les progrès de l'âge la Zoé présente des changemens de formes très-remarquables, et il assure en avoir obtenu en faisant éclore les œufs du *Cancer Pagurus*, L. ; mais cette expérience n'est pas relatée avec assez de détails pour que l'on puisse y ajouter une entière confiance, et du reste Thompson, tout en décrivant l'organisation extérieure de ces petits Crustacés, ne fait pas connaître les particularités de leur structure intérieure, qui lèveraient toute difficulté relativement à la place qu'ils doivent occuper. Dans cet état de choses, nous avons pensé que de nouvelles recherches sur les Zoés ne seraient pas sans intérêt, et notre ami Reynaud en ayant rapporté un assez grand nombre des mers des Indes, nous en avons fait, conjointement avec ce jeune savant, une dissection attentive.

Ces petits Crustacés ont, comme on le sait, le corps presque transparent et divisé en deux portions distinctes; l'une, céphalothoracique, est recouverte, comme chez les Decapodes, certains Stomapodes, les Apus, les Nébalies, etc., d'une grande carapace, et est presque globuleuse; la seconde, étroite et allongée, représente l'abdomen, et se compose d'une série de sept anneaux articulés bout à bout. La forme de la carapace et des autres parties varie un peu suivant les individus. Dans ceux que nous sommes porté à regarder comme étant les plus jeunes, il existe sur la ligne médiane deux prolongemens spiniformes d'une longueur démesurée qui se terminent par un petit renflement; l'un de ces prolongemens se dirige en avant et occupe la place du rostre; l'autre est tourné en arrière et se porte au-dessus de l'abdomen; enfin de chaque côté de la carapace, et vers la partie postérieure on voit aussi une épine latérale plus ou moins longue. De chaque côté de la base de ce rostre, se trouvent les yeux qui sont très-gros et portés sur des pédoncules mobiles: enfin au-dessous de la carapace on distingue la série des membres qui constituent les antennes, les organes masticatoires et les pates. Les antennes, au nombre de quatre, sont placées au-dessous des yeux et à peu près sur la même ligne; celles de la première paire, ou les antennes internes, sont assez grosses, et les articulations des pièces qui les composent sont peu distinctes; par leur forme elles se rapprochent de celles des Brachyures et surtout de celles des Mégalopes, et près de leur extrémité on distingue un petit appendice cylindrique au-devant duquel est un article conique garni de poils du côté inférieur; les antennes externes sont très-courtes, grêles et styliformes. Immédiatement en arrière de la base des antennes internes, on aperçoit l'ouverture buccale dont le bord antérieur est occupé par un labre presque circulaire de chaque côté duquel se trouvent les mandibules. Ces derniers appendices sont très-développés; on y distingue une série de dents incisives, un tubercule molaire et un petit palpe extrêmement court. La languette est lamelleuse et bilobée. Les deux paires d'appendices qui y font suite et qui correspondent évidemment aux deux paires de mâchoires proprement dites des autres Crustacés, sont très-peu développées; les mâchoires antérieures présentent une portion basilaire dont le bord intérieur est bilobé et garni de poils, et une petite tige terminale; celles de la seconde paire portent en dehors une grande lame ovalaire en forme de valvule et ressemblent beaucoup aux mâchoires exterieures des Brachyures. Les deux paires de membres qui font suite aux deux mâchoires et qui correspondent aux pates-mâchoires antérieures et moyennes, sont au contraire très-développés et s'étendent de chaque côté du corps en forme de rame; chacun d'eux présente un article basilaire, à peu près cylindrique, portant à son extrémité deux tiges qui se dirigent en dehors; aux pates-mâchoires de la première paire elles ont toutes deux à peu près de la même longueur, l'interne se compose de cinq petits articles, et l'externe d'un seul dont l'extrémité est garnie d'un faisceau de longs poils dirigés en bas. La branche externe des pates-mâchoires de la seconde paire présente la même disposition; mais l'interne est beaucoup plus courte et se compose d'un moindre nombre d'articles. En arrière de ces appendices on découvre de chaque côté du sternum un tubercule pilifère formé de deux articles et assez semblable à l'espèce de bourgeon qu'on voit apparaître sur le moignon de la pate d'un mâle lorsque ce membre se reproduit. Enfin à la suite de cet appendice et toujours à la face inférieure du thorax, se trouve une série de cinq paires de membres qui sont faibles, très-peu développés et habituellement cachés sous la carapace; la première paire présente son

xtrémité une petite pince mal formée et les autres se tiennent par un article conique. D'après cette disposition, il est évident que les petits appendices dont nous venons de parler comme faisant suite aux pates-mâchoires de la seconde paire sont les vestiges des pates-mâchoires externes, et que les cinq paires de membres, qui terminent la série céphalothoracique, représentent les cinq paires de pates ambulatoires des Crustacés Décapodes. L'abdomen porte aussi en dessous une double série de membres; chacun d'eux a la forme d'une lame ovalaire qui est portée sur un petit pédoncule, et leur nombre est de cinq paires. Enfin, la dernière pièce de l'abdomen est très-grande et se termine par une longue bifurcation.

D'après ces détails, il nous paraissait bien probable que c'était avec raison que Leach avait regardé les Zoés comme appartenant à l'ordre des Décapodes; en effet la disposition de leurs pates-mâchoires de la seconde paire est celle qui est particulière à ces Animaux, et qui est intimement liée au mode de structure de leur appareil respiratoire; mais pour ne plus laisser de doute à cet égard, il importait d'examiner cet appareil lui-même et de chercher si les Zoés sont pourvues, comme les Décapodes, d'une double cavité thoracique renfermant des branchies, ou bien si la respiration s'effectuait au moyen de quelques organes extérieurs. La dissection que nous en avons faite, prouve que sous ce rapport, comme sous tous les autres, les Zoés ressemblent aux Décapodes et que par conséquent c'est avec eux qu'on doit les ranger dans nos Méthodes naturelles. Mais ces Zoés sont-ils des Crustacés parfaits, comme la plupart des naturalistes le pensent, ou ne sont-ils que des larves du Tourteau, ainsi que l'avance Thompson? Pour éclaircir ce point intéressant, nous avons comparé entre eux un grand nombre de ces petits Animaux, et nous nous sommes assuré qu'ils présentent des différences assez considérables. Chez un certain nombre de Zoés pris avec ceux dont nous avons donné ci-dessus la description, les épines latérales de la carapace avaient disparu, le rostre étant devenu très-court, et la grande pointe, qui se prolongeait au-dessus de l'abdomen, avait perdu les trois quarts de sa longueur; les pates-mâchoires des deux premières paires étaient proportionnellement plus petites et celles de la troisième paire plus grandes; les pates thoraciques dépassaient de beaucoup la carapace; enfin la lame terminale de l'abdomen était bien moins allongée.

Si l'on compare maintenant ces différences avec les modifications que les Crustacés éprouvent pendant l'incubation ou peu de temps après leurs sortie de l'œuf, on verra qu'elles sont toutes de même nature. Chez l'Ecrevisse, par exemple, les pates-mâchoires se montrent bien avant les pates ambulatoires, et c'est par la suite seulement que ces dernières acquièrent la prédominence qu'on leur connaît chez l'adulte. L'état rudimentaire des pates-mâchoires de la troisième paire chez le Zoé, rappelle ce qui existe chez plusieurs jeunes Edriophthalmes, tels que les Cloportes et les Cymothoés où les membres, qui correspondent à ces organes ou à la paire qui les précèdent, manquent complétement et n'apparaissent qu'après une des premières mues. La consistance de l'enveloppe tégumentaire des Zoés, l'aspect de leurs membres et l'absence d'articulations bien nettes aux antennes internes, porteront aussi à croire que ce ne sont pas des Crustacés adultes. C'est en effet l'opinion à laquelle nous nous sommes arrêté; mais nous avons bien de la peine à croire que ces petits Animaux puissent devenir des Tourteaux. Les belles recherches de Rathke montrent que l'Ecrevisse naît avec une forme à peu près la même que celle de l'adulte; et des observations que nous avons eu l'occasion de faire sur

des Pizes, nous ont fait voir qu'il en est de même pour ces Crustacés; il serait donc contraire à tout ce que l'analogie nous porterait à admettre, de penser que les Zoés se transforment en Tourteaux, et pour nous convaincre d'un fait si singulier, il nous faudrait des observations plus circonstanciées que celles sur lesquelles Thompson appuie cette opinion. Il serait possible que par les progrès de l'âge le Zoé éprouvât des modifications de formes assez notables; mais plusieurs raisons nous empêchent de croire qu'ils puissent jamais devenir des Tourteaux, ni même des Décapodes Brachyures. En effet, le nombre de leurs membres abdominaux et la structure de ces organes rappelle ce qui existe chez certains Macroures; mais nous ne connaissons pas de Brachyure qui présente rien de semblable. La position des branchies est, il est vrai, à peu près la même chez les Zoés et les Brachyures. Chez les uns et les autres, il n'en existe point sur les deux derniers segmens du thorax, tandis que chez la plupart des Macroures la série de ces organes se continue jusqu'à l'origine de l'abdomen; mais ce caractère n'est pas constant parmi les Décapodes à longue queue; chez les Mégalops, par exemple, on ne le retrouve pas. Plusieurs autres particularités, qu'il serait trop long d'énumérer ici, rapprochent aussi les Zoés de ces derniers Crustacés; leur forme générale n'est pas très-différente; aussi en admettant que les Zoés ne sont que les jeunes de quelque Crustacé, dont le type est déjà connu des zoologistes, serait-ce aux Mégalopes que nous serions disposé à les rapporter plutôt qu'à tout autre Décapode, et dans le cas où, par les progrès de l'âge, les pates-mâchoires des deux premières paires perdrait leur prédominance sur celles de la troisième paires et leurs pates thoraciques acquerraient un developpement proportionnel plus grand (ce qui n'offre rien d'invraisemblable), sans que les autres parties changeassent notablement, bien qu'on ne pourrait plus réunir les Zoés et les Mégalopes dans un même genre, c'est encore à côté les uns des autres qu'il faudrait les placer. Mais si les pates-mâchoires des deux premières paires conservent toujours la forme des rames natatoires, il faudra nécessairement établir parmi les Décapodes Macroures une nouvelle famille pour y placer les Zoés, qui alors servirait à établir le passage entre les Mégalopes et les Cyclopes.

Quant aux Nébalies, à côté desquelles on range quelquefois ces Animaux, elles n'ont avec les Zoés que des analogies fort éloignées, car la structure lamelleuse des huit paires de membres, qui font suite à l'appareil buccal, ne permet pas de les éloigner des Branchipes et des Apus. (H.-M. E.)

ZOÉCIES. POLYP. Nom proposé par Lamouroux pour désigner les Polypiers composés; il n'est pas adopté. (B.)

ZOÉGÉE. *Zoegea.* BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Centauriées, offrant les caractères essentiels suivans : involucre campanulé, composé d'écailles régulièrement imbriquées, appliquées, coriaces; les extérieures et les intermédiaires ovales, surmontées d'un appendice ovale, lancéolé, scarieux, roussâtre, muni au sommet et sur les côtés de longs filets grêles et mous; les écailles intérieures, oblongues, surmontées d'un appendice oblong, simple, denté au sommet. Calathide composée au centre de fleurons nombreux, réguliers et hermaphrodites; et à la circonférence de fleurons stériles ayant la corolle à tube grêle et à limbe très-grand, fendu du côté extérieur jusqu'à sa base, et à trois ou quatre dents. Ovaire des fleurs centrales, obovale, comprimé de deux côtés, surmonté d'une double aigrette, l'extérieure deux fois plus longue que l'ovaire, composée de cinq rangées de poils légèrement barbellés, l'intérieure très-courte, composée de

dix paillettes en une seule rangée, tronquées et denticulées au sommet. Le genre *Zoegea* a été établi par Linné dans sa *Mantissa Plantarum*, aux dépens du genre *Centaurea*, et réuni depuis à celui-ci par Lamarck. Il ne renferme qu'une seule espèce (*Zoegea leptaurea*, L.), plante de l'Orient, herbacée, annuelle, à feuilles sessiles, oblongues, très-entières et à calathides d'un jaune doré, fort élégantes. Le *Zoegea capensis*, L. fils, a été placé par l'Héritier dans le genre *Relhania*. (G..N.)

ZOÉNIES. *Zoenia*. POLYP. (Savigny.) Les Alcyons à double ouverture qui ne sont que des Ascidies agrégées. (B.)

ZOISTE. MIN. Nom donné à une variété principale d'Epidote dont on avait fait une espèce, en la dédiant au baron de Zoïs. *V.* EPIDOTE. (G. DEL.)

ZONARIA. BOT. CRYPT. (*Hydrophytes*.) Nous ne savons où l'on a trouvé que Draparnaud forma sous ce nom un genre dont l'*Ulva pavonia*, L., était le type, et qui répondait conséquemment à ce qu'Adanson appelait *Padina*. *V.* PADINE. Rien d'imprimé ou de manuscrit dans l'herbier du botaniste de Montpellier ne justifie cette assertion. Agardh a formé son *Zonaria* de toutes les espèces que Lamouroux rangeait dans ses genres *Dictyota* et *Dictyopteris*, en y ajoutant les Padines et l'*Ulva plantaginea* de quelques auteurs qui paraît être une Laminaire dans laquelle on ne trouve pas de zônes. Le genre totalement factice dont il est question, ne saurait être conservé, les espèces les plus incohérentes par leur aspect ou par leur organisation y ayant été comme entassées. (B.)

ZONATE. BOT. PHAN. (Poiret, Encyclopédie.) Syn. de *Calorophus* de Labillardière, et de *Lepyrodia* de R. Brown. *V.* ces mots. (G..N.)

ZONE. INS. Espèce du genre Phalène de Geoffroy, qui appartient aujourd'hui au genre Bombyce. (A. R.)

ZONÉCOLIN. OIS. Espèce du sous-genre Colin et du genre Perdrix. *V.* ce mot. (B.)

ZONÉPHORE. POIS. Espèce du genre Spare. (B.)

ZONITE. *Zonitis*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Cantharidies, établi par Fabricius, adopté par Latreille et par tous les entomologistes modernes avec ces caractères : antennes plus longues que le corselet, filiformes, insérées dans un sinus intérieur des yeux. Labre avancé, presque carré, entier; mandibules cornées, triangulaires, un peu arquées à leur extrémité qui est aiguë; mâchoires composées de deux lobes membraneux, l'interne à peine apparent, garni d'une frange de poils, le lobe extérieur pointu à l'extrémité, allongé et également bordé de poils. Palpes filiformes, un peu inégaux, leur dernier article presque cylindrique, un peu aminci vers la base, tronqué à son extrémité; lèvre membraneuse profondément bifide; menton à peu près en carré long; tête inclinée, triangulaire, presque cordiforme; yeux allongés un peu échancrés à leur partie intérieure. Corps presque cylindrique, assez mou; corselet petit, presque carré, à peu près aussi large que les élytres; écusson distinct; élytres molles, linéaires, un peu rabattues sur les côtés et recouvrant entièrement l'abdomen et les ailes. Pates allongées, jambes postérieures terminées par une forte épine dont l'extrémité est dilatée, excavée et tronquée obliquement. Articles des tarses entiers; crochets bifides. Ce genre avait été d'abord confondu avec les Mylabres par Fabricius; Olivier le confondait avec ses *Apalus*; enfin Pallas en faisait des Mylabres. Suivant Latreille, leurs larves vivraient aux dépens de quelques Apiaires. On connaît huit à dix es-

pèces de ce genre toutes propres aux contrées méridionales de l'Europe, à l'Afrique et à l'Asie-Mineure; elles vivent toutes sur les fleurs dans les prairies et sont fort peu agiles. Nous citerons comme type la ZONITE BOUT-BRULÉ, *Z. prousta*, Fab., Sch. Apole bout-brûlé, Oliv. Cette espèce est commune dans le midi de la France. (G.)

ZONITE. *Zonitus*. MOLL. Montfort, dans sa Conchyliologie systématique, T. II, a proposé un genre pour un démembrement des Hélices; il n'a pas été adopté. *V.* HÉLICES. (D..H.)

* ZONURUS. REPT. SAUR. Nom proposé par Merrem pour le sous-genre de Stellion, déjà nommé Cordyle par Cuvier. *V.* STELLION. (IS. G. ST.-H.)

* ZOOCARPÉES. PSYCH. Nous avions ainsi appelé une tribu de la famille naturelle dont nous proposâmes l'établissement dans le premier volume du présent Dictionnaire, sous le nom d'Arthrodiées (*V.* ce mot), et lorsque moins avancé, après vingt ans de travaux assidus, dans l'étude des êtres dont le microscope peut seul faire connaître la véritable nature, nous n'avions point acquis l'expérience que dix ans de plus environ nous ont donnée. Maintenant les Arthrodiées constituent pour nous un ordre dans le règne Psychodiaire (*V.* ce mot), où les Zoocarpées ont été élevées au rang de famille. On a vu précédemment, dans les articles où nous renvoyons, que ces créatures, si long-temps méconnues et d'abord confondues parmi les Conferves, consistent en des filamens tubuleux, articulés, végétant dans l'étendue des eaux, où par leur physionomie générale, leur manière de croître et leur coloration, il est impossible à l'œil nu de les distinguer de la plupart des Plantes dont se compose la vaste tribu des Hydrophytes cloisonnés, capillaires et privés de tout caractère quelconque d'animalité. Durant les diverses phases de leur développement, ce sont à proprement parler des Végétaux; mais lorsque des propagules destinés à perpétuer de tels Végétaux par la dissémination s'y sont développés, un phénomène digne d'admiration vient, par un genre de métamorphose auquel nos yeux refusaient d'abord d'ajouter foi, élever ces Zoocarpes au mode d'existence animale, qui, pour eux, est le résultat des fonctions végétales qui seules les régirent dans l'origine. Les propagules conçus entre les cloisons qui divisent les tubes de telles productions, vont jouir de la vie dans toute sa plénitude, et cette vie se manifestera par le mouvement spontané nécessaire à l'exercice d'une faculté, dont la volonté est un caractère certain.

Lorsque nous annonçâmes notre découverte, après avoir acquis la certitude qu'elle en était une, nous trouvâmes des incrédules; et beaucoup de personnes que n'avaient pas révoltées les singulières visions de Girod Chantrans s'empressèrent d'attaquer les nôtres. Girod Chantrans, d'après quelques observations incomplètes, faites sur diverses substances réduites à l'état de putréfaction dans les vases où il les laissait croupir, imagina, en voyant ses infusions remplies d'animalcules, que les Conferves étaient des amas de petits Polypes qui, s'individualisant toutes les fois qu'ils en avaient la faculté, vivaient tantôt en liberté et tantôt agglomérés en forme de Plantes, s'unissaient ou se dispersaient comme par caprice. Cette idée, avons-nous déjà dit, était aussi erronée que celle qu'on eut long-temps au sujet des Mouches végétantes; nous la repoussâmes quoiqu'au fond elle approchât de la réalité. Cependant d'autres naturalistes qui se complaisaient dans le système des transmutations et qui voyaient dans leur microscope, comme avait cru voir le micrographe franc-comtois, crurent trouver en nous un disciple et s'empressèrent de citer notre témoignage à l'appui de leur système. Ce fut en vain que dans tous nos écrits ou

nous vit protester contre des choses que nous tenions pour impossibles ; ce que nous avions regardé comme les propagules vivans et les filamens qui leur avaient donné le jour, ne furent que des Conferves qui se dissolvaient en Animaux ou des Animaux qui s'associaient en Conferves. Celui qui soutint le plus vivement ces façons de voir en fit le sujet d'un article pseudonyme dans le Dictionnaire de Levrault auquel nous avons répondu, pag. 501 et suivantes du Tome II du présent Dictionnaire; nous n'y reviendrons conséquemment point ; nous ne répéterons pas davantage ce qui se trouve dit à ce sujet, pag. 466 du Tome X à l'article MÉTAMORPHOSE, et nous nous hâterons de rentrer dans notre sujet.

Dès long-tems nous soupçonnions de l'animalité dans certaines Conferves de nos prédécesseurs et nous cherchions à l'y reconnaître par quelques indices d'irritabilité ou de locomotion ; mais n'ayant jamais, quelque soin que nous y eussions apporté, distingué rien d'analogue, nous fûmes tenté d'y renoncer. Cependant à force d'élever des Conferves dans des vases, pour suivre les progrès de leurs développemens ou de leur destruction, de construire de petites mares factices pour perpétuer de tels êtres et rechercher leur mode de reproduction, nous acquîmes la certitude que plusieurs espèces se décoloraient en se désorganisant par la disjonction des articles de leurs filamens aux points où des cloisons les coupent, et qu'elles le faisaient en proportion du nombre des animalcules verts qui se retrouvaient toujours pareils dans les vases, lorsque les mêmes espèces de Conferves y étaient mises en expérience. Ce point était constaté pour nous, quand nous découvrîmes qu'à certaines époques les Animalcules tombés comme engourdis au fond des vases, ou s'étant fixés sur quelques corps inondés, des filamens d'abord presque invisibles se développaient de toutes parts et que ces filamens ayant formé des masses floconneuses de Conferves pareilles à celles que nous avions vu se détruire, l'état de vigueur de celles-ci alternaient avec l'apparition des Animalcules souvent nombreux au point que l'eau s'en teignait, ou du moins qu'il se formait par leur multitude pressée, des lisières de la teinte la plus aimable passant au foncé sur les limites de cette eau. La végétation alternait avec la vie, nous n'en trouvions pas davantage et nous n'avions garde d'en conclure que les Conferves s'étaient dissoutes en Animalcules, ni que les Animalcules s'étaient subordonnés les uns aux autres pour former des filamens, en renonçant à leur liberté individuelle. C'est en 1817 seulement, qu'errant en proscrit dans les environs de Liége, où le microscope était la seule consolation de notre exil; c'est en 1817 seulement, qu'observant ces masses capillaires verdâtres qui flottent dans le cours des ruisseaux et dans lesquelles les botanistes confondent cinq ou six objets différens sous le nom suranné de *Conferva rivularis*, L.; c'est au mois d'août que nous vîmes enfin nos animalcules rompant les cloisons, où, d'abord captifs, ils s'étaient présentés intérieurement en figure de chapelet. Nous les vîmes avec un transport de surprise se délivrer de leurs matrices confervoïdes et nager en liberté, et dans moins de quinze jours nous reconnûmes ainsi positivement qu'une demi-douzaine d'Infusoires de Muller, qui dès long-temps nous semblaient parfaitement connues, n'étaient que des propagules animés provenus de filamens inertes, des Plantes véritables. A peine nous en croyions nos yeux ; cinquante dessins, faits avec la plus minutieuse attention à diverses reprises, furent pour nous les procès-verbaux d'une découverte que nous ne nous hâtâmes pas de publier au risque d'être devancé, et que nous gardâmes silencieusement cachée, voulant bien vérifier le fait un grand nombre de fois avant d'en occuper le monde savant. D'abord nous ne re-

trouvions plus, dans le nouveau lieu où l'on nous accordait un asile, ce qui nous avait tant intéressé. En vain nous observions tous les jours diverses Conferves, des Animalcules n'en sortaient plus. Ce ne fut que l'année suivante où nous en retrouvâmes d'analogues dans un bassin de jardin à Bruxelles, mais en une seule occasion; et nous commencions à craindre quelque illusion optique ou quelque méprise, lorsque dans l'été de 1820, revenu dans les environs de Liége, au vallon de Chaufontaine, sur les bords de la Vesdre, nous revîmes mieux et plus souvent que la première fois, ce que nous y avions découvert trois ans auparavant. Nous reconnûmes alors que, selon les espèces, l'émission n'a pas lieu aux mêmes époques, et qu'en observant celles qui ne sont pas encore au point de produire, on n'y trouverait rien qui pût faire présumer la singularité de leur mode de propagation. Nous introduisîmes alors dans la science le nom de Zoocarpes, pour désigner certaines semences qui jouissent d'une vie animale très-prononcée, et qui de la condition d'inertie où elles étaient bornées tant qu'elles faisaient partie du tube végétant qui les contenait, passaient presque finalement à la condition de petites bêtes douées de mouvement où l'on reconnaissait le résultat de volontés bien prononcées. Nous fûmes assez favorisés par les circonstances pour pouvoir montrer ces Zoocarpes sortant de leur tube, à diverses personnes, dont plusieurs s'occupaient d'Histoire naturelle; et récemment l'existence de propagules animés vient d'être constatée par plusieurs savans micrographes de différens pays. Nous lisons, dans un examen des recherches de Gaillon par Lyngbye, examen dont l'analyse a été insérée au Bulletin des Sciences naturelles au mois de mai 1826, que le professeur Hoffmann a vu le *Conferva zonata* se métamorphosant en animalcules, c'est-à-dire qu'il a saisi ce Psychodié émettant ses Zoocarpes. Plus récemment encore on a annoncé que Chauvin, habile algologue de Caen, avait observé le même fait; mais ni lui, ni Hoffmann n'avaient fait une découverte puisque la chose avait été prédite par nous. En effet, sans avoir jamais rencontré le *Conferva zonata* au moment où l'émission de tels propagules animés pouvait appuyer nos observations antérieures, nous disions dès le commencement de 1823, dans le présent Dictionnaire (T. IV, p. 392) « les *Conferva compacta*, *zonata*, *fugacissima* et *dissiliens* pourront peut-être rentrer parmi les Zoocarpées dont elles ont parfaitement l'aspect avant l'époque où ces dernières préparent intérieurement et émettent leurs gemmules vivantes. » Or le *Conferva zonata* ne nous a point trompé; son témoignage prévaudra quelque jour sur les dénégations gratuites d'un malacologiste qui, nouveau Neptune, semble vouloir se réserver le sceptre de l'eau, et attaque, dans de longs écrits, quiconque eut le bonheur de trouver ce dont la nature de ses recherches, faites ordinairement à Paris dans l'eau-de-vie où sur le sec, lui interdit de voir ou de vérifier la réalité. Celui que ce savant accuse (T. XL du Dictionnaire de Levrault) de ne pas s'occuper sérieusement de la science et de ne pas lui avoir fait faire un pas, n'a point, à la vérité, pour faire connaître ses découvertes (qu'il croit au moins aussi importantes que celles de Trembley, de Peysonel et d'Ellis) employé de terminologie baroque, dissonante, souvent impossible à prononcer, mais il a consulté la nature vivante; d'ailleurs d'irrécusables témoignages sont en sa faveur; le judicieux Mougeot, naturaliste des plus instruits, observateur scrupuleux, auteur de l'excellente collection des Cryptogames des Vosges, très-familiarisé avec l'usage du microscope; Gaillardot son digne émule, et d'autres habiles gens, ont vérifié les faits. Le premier nous écrivait : « Vous avez parfaitement raison de vous prononcer contre ces transubs-

antiations dont on veut introduire le système chez nous, c'est une absurdité en histoire naturelle. Certaine école s'abandonne trop à ces rêveries; une Conferve y devient une Mousse et puis un Chêne. Ce que vous avez vu est très-bien vu. Le docteur Gaillardot et moi l'avons vérifié, et nous avons vu cent fois comme vous des Zoocarpes s'échapper des filamens où vous les avez découverts. Vos observations sont exactes et parfaitement conformes à la nature et tous les partisans possibles des Némazoaires ne pourront rien contre ce que vous avez publié. » Il devient conséquemment aujourd'hui fort indifférent que certains esprits routiniers, préoccupés de leurs idées ou dans un esprit de commérage nient l'existence de ce qui se trouve constaté par d'excellens observateurs, mais il est essentiel d'étudier l'histoire des Zoocarpées sur laquelle nous appelons l'attention des naturalistes impartiaux. (B.)

* ZOOCARPES. PSYCH *V.* ZOOCARPÉES et ARTHRODIÉES.

ZOOLITHES. FOSS. Ce nom a été donné quelquefois aux restes de Mammifères trouvés à l'état fossile. (G. DEL.)

ZOOLOGIE. La Zoologie, dont le nom tiré du grec signifie discours sur les Animaux, est la branche des sciences physiques qui traite de la connaissance de tous les êtres animés, ou bien de ce que les anciens et beaucoup de modernes nommaient ou nomment le règne animal. La distinction des règnes minéral, animal et végétal, admise jusqu'en 1812, comprenait sous ces trois titres les grandes divisions des sciences naturelles; mais une plus juste appréciation des phénomènes de la vie et une définition plus rigoureuse furent proposées par Lamarck, et l'on s'accorde aujourd'hui à ne reconnaître que deux grandes séries de corps, les inorganiques qui sont soumis aux lois de l'attraction moléculaire, et les organiques qui, munis d'organes, présentent dans leur manière d'être une série de phénomènes internes et externes dont la non interruption est nommée la Vie; phénomène qu'entretient une cause profonde encore inconnue dans son essence, appréciable par ses résultats: corps enfin qui s'accroissent et s'entretiennent par l'assimilation de principes étrangers soumis à une force nommée vitalité. Les Minéraux sont formés par la combinaison binaire de deux élémens; les Végétaux sont essentiellement constitués par la réunion de l'oxigène, de l'hydrogène et du carbone, et même de l'azote; mais le carbone en est le principe dominant, tandis que pour les Animaux les quatre élémens constituans sont les mêmes, excepté que chez eux l'azote prédomine (*V.* les mots ANIMAL, MUSCLE, FIBRE, ANATOMIE, PHYSIOLOGIE, etc.). La Zoologie, comme branche des sciences naturelles, ne s'occupe donc que des Animaux; elle s'éclaire de l'Anatomie ou plutôt de la Zootomie, pour étudier les divers systèmes qui forment leur tissu organique; la physiologie comparée explique les rouages divers des appareils de la vie tels qu'ils sont modifiés dans chaque série d'Animaux; mais la Zoologie a des lois qui lui sont propres, et c'est pour les avoir peut-être trop méconnues que cette science est aujourd'hui presque exclusivement envahie par l'anatomie et se trouve faire partie intégrante, comme fraction, d'une branche qu'elle avait d'abord appelée à son aide, comme simple auxiliaire. La Zoologie en effet a pour but direct de nommer tous les êtres vivans qui sont épars sur la surface du globe, de décrire leurs formes à l'aide de caractères précis et reconnus; d'y joindre les détails de leurs propriétés, de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur genre de vie; mais pour obtenir complètement ce résultat, elle doit les disposer dans des ordres conventionnels, nommés systèmes ou méthodes, dont l'échafaudage repose sur la connaissance intime de

l'organisation ; puis elle appelle à son aide la citation de tous les noms qui furent donnés à chaque Animal dans les auteurs : c'est alors la synonymie ou la branche d'érudition zoologique ; la littérature ou l'art de décrire convenablement et avec les qualités sanctionnées par l'opinion générale les objets qu'on veut faire connaître ; enfin viennent et l'histoire et la philosophie qui expliquent les habitudes, les mœurs, les instincts ; puis la chimie qui analyse leurs parties, la géographie qui trace les lois de leur dispersion, etc., etc. La Zoologie peut donc être divisée en Zoologie générale, descriptive ou particulière, systématique ou naturelle, suivant qu'elle traite d'êtres étudiés collectivement d'une manière purement artificielle et sans analogie générale, ou bien lorsqu'elle tient compte du plus grand nombre de caractères.

La séparation qui existe entre les Végétaux et les Animaux est loin d'être précise ; aussi notre collaborateur Bory de Saint-Vincent a-t-il proposé dans ces derniers temps de créer un règne intermédiaire, le Psychodiaire (*V.* ce mot), pour servir de nuance de transition entre les Plantes et les Zoophytes ; mais outre qu'il est impossible de s'arrêter sur des limites aussi fragiles, il est bien certain de plus que la plupart des Végétaux sont plus animalisés que certains Animaux, et rien n'est plus difficile que de caractériser un Animal (*V.* ce mot) et de l'isoler nettement d'une Plante par la définition.

La Zoologie se trouve elle-même divisée en deux grandes classes, suivant que les êtres qui font partie de ces grandes attributions ont une charpente osseuse interne ou en sont privés ; de là séparation des Vertébrés et des Invertébrés. Ce n'est pas que ces dénominations ne soient fautives, ainsi que l'ont prouvé les travaux de plusieurs anatomistes ; car le squelette est modifié chez les Animaux dits Invertébrés, il revêt une autre forme et voilà tout ; mais enfin cette expression aujourd'hui généralement admise suffit jusqu'à nouvel ordre. Il ne s'agit que de préciser les deux grandes modifications de la charpente solide, bien qu'elle soit revêtue par les appareils locomoteurs, etc., ou qu'elle soit consacrée à les recouvrir.

La Zoologie a été divisée en grandes classes qui forment aujourd'hui des branches séparées pour le plus grand nombre des naturalistes ; ainsi la mammalogie traite des Mammifères, l'ornithologie des Oiseaux, l'erpétologie des Reptiles, l'ichthyologie des Poissons, l'entomologie des Insectes, la malacologie des Mollusques, la zoophytologie des Vers, des Zoophytes, des Polypiers, etc. Près de ces groupes viennent encore se classer les Crustacés, les Annélides, les Aranéides, etc. (*V.* ces divers mots).

Le système zoologique est le moyen de classification adopté par un auteur pour classer tous les êtres connus à l'époque où il vit, ou qu'il a pu réunir seulement à l'aide de caractères peu nombreux et purement artificiels ; si au contraire la série des caractères employés est généralisée, on obtiendra une méthode dite naturelle, parce qu'elle reposera sur le plus grand nombre possible d'analogies.

Les Animaux groupés à l'aide de caractères généraux constitueront des ordres, des classes, des familles, des tribus. Lorsque ces caractères seront plus précis, ils serviront à former des genres ; lorsqu'ils ne seront relatifs qu'à un individu, ils concerneront l'espèce ; s'ils distinguent des nuances, ils auront alors pour but de faire connaître la variété.

Tout Animal individuel ou espèce existe donc en vertu de formes typiques qu'il reçoit en naissant et qu'il transmet intactes aux rejetons qu'il procrée. S'il est parfois influencé par le climat, l'atmosphère et les variations de température, ses formes se dénaturent dans de certaines proportions que les mêmes circonstances

lors font renouveler. C'est la variété persistante, distincte de la variété accidentelle, qui n'est que le résultat d'une modification toute exceptionnelle et de circonstance purement fortuite.

La Zoologie demande pour son étude des circonstances qu'il est plus difficile de réunir que pour les autres branches de sciences naturelles. De nombreuses préparations sont nécessitées pour la conservation des Animaux; de vastes musées enrichis avec persévérance sont les seules archives qu'elle puisse utiliser avec fruit; mais tous les êtres animés, dénaturés par la mort, éprouvent des changemens énormes qui accroissent les difficultés qu'elle offre à ceux qui la cultivent : aussi leur nombre est-il beaucoup moins considérable que celui des botanistes ou des minéralogistes.

En dernier résultat, la méthode en zoologie est la base fondamentale de la science : elle est l'échafaudage où viennent se grouper toutes les particularités qui forment la connaissance d'un être quelconque; elle éprouve les fluctuations que lui impriment le temps, les hommes et les progrès des choses. La partie historique de la science tient compte des efforts faits à chaque époque par les travaux des zoologistes, et la synonymie restitue à chacun son système de nomenclature. La médecine et la chimie se servent de cette nomenclature pour assurer la fixité de l'Animal dont la thérapeutique signale les propriétés ou les produits naturels ou artificiels. Le nom de Faune est plus particulièrement appliqué à l'histoire des Animaux d'une seule contrée, d'un seul pays, d'une seule province; il correspond ainsi au mot Flore employé en botanique (*V.* les mots SYSTÈME et MÉTHODE). La Paléontographie animale est la branche qui traite des débris fossiles des Animaux antédiluviens ou de ceux enfouis dans les couches superficielles de notre sol et dans les cavernes à ossemens. (LESS.)

ZOOMORPHOSE. MOLL. Dans les auteurs du dernier siècle on trouve ce mot employé pour désigner l'étude des Animaux des Coquilles; il n'est plus aujourd'hui en usage. *V.* MOLLUSQUES. (D..H.)

ZOOMORPHYTES. MIN. On a donné ce nom aux substances minérales qui revêtent des formes empruntées au règne végétal. *V.* PÉTRIFICATIONS. (G. DEL.)

ZOONYCHON. BOT. PHAN. Ancien nom cité par Ruell comme synonyme du *Leontopodium* de Dioscoride. Celui-ci est une Plante que Linné a placée dans son genre *Filago* et qui forme maintenant un genre distinct. Cependant Adanson a rapporté le *Zoonychon* des anciens au genre *Alchemilla* des modernes, genre qui appartient à la famille des Rosacées. (G..N.)

ZOOPHAGES. ZOOL. Cette dénomination, qui peut s'étendre à tous les Animaux qui se nourrissent d'autres Animaux, est plus particulièrement consacrée pour les Oiseaux de proie. Ce sont des sépulcres animés!.., selon Virey. (B.)

ZOOPHTHALMON. BOT. PHAN. La grande Joubarbe (*Sempervivum tectorum*) portait ce nom dans l'antiquité. Le *Dolichos urens*, L., qui fait maintenant partie du genre *Mucuna*, était nommé *Zoophthalmum* par P. Browne. (G..N.)

* ZOOPHYTAIRES. ZOOL. (Blainville.) *V.* ACTINOMORPHES. (B.)

ZOOPHYTES. ZOOL.? PSYCH. Nous avons dit au mot HISTOIRE NATURELLE de ce Dictionnaire : de temps immémorial les hommes remarquèrent autour d'eux, trois grandes modifications de l'existence qui, par leur aspect général, frappent d'abord les plus inattentifs; l'état brut ou inanimé, le végétal et le vivant. Soumis à l'assentiment général, les naturalistes adoptèrent trois divisions primaires qui résultaient de ces trois modifications et le grand Linné lui-même

n'en imagina pas d'autres ; mais il soupçonnait la possibilité d'une quatrième coupe. « Les corps naturels, dit-il, sont tous ceux qui sortirent de la main du créateur pour composer notre terre ; ils sont constitués en trois règnes aux limites desquels sont les Zoophytes. En effet, d'après la définition que le législateur suédois donnait du mot heureusement ambigu de Zoophyte, il est clair que de tels êtres, comme il le concevait, n'étaient guère plus que des Plantes ; il leur donnait pour caractère une double vie végétale, résultante d'une tige munie de racines susceptibles de se ramifier, inerte et produisant une véritable floraison animale, ajoutée par cette floraison qui consistait en petites créatures vivantes, puisque celles-ci jouissaient de la faculté de se mouvoir spontanément. Si les Zoophytes étaient simplement des Plantes, ajoutait Linné, ils seraient dépourvus de sens et de mouvement ; s'ils étaient des Animaux, ils ne végéteraient pas privés de facultés locomotives. Les Zoophytes ainsi définis devinrent le quatrième ordre de la classe des vers dans les dernières éditions du *Systema naturæ* et dans la troisième on les trouve divisés en genres de la manière suivante :

ZOOPHYTA. *Animalia composita, vegetabilium more efflorescentia.*

* *Stirpe calcarea* (Lithophyta).

336. Tubipora. *Corallium tubis cylindricis* (*Spec.* 10).

337. Madrepora. *Corallium stellis concavis* (*Spec.* 118).

338. Millepora. *Corallium tubis subulatis* (*Spec.* 34).

339. Cellepora. *Corallium cellulis cavis* (*Spec.* 8).

340. Isis. *Stirpe lapidea* (*Sep.* 6).

** *Stirpe molliori* (Zoophyta).

ANTIPHATES. *Stirps cornea, spinulis obsita, carne gelatinosâ tecta* (*Spec.* 13).

341. Gorgonia. *Stirps cornea, carne cellulosâ vel vasculosâ* (*Spec.* 41).

342. Alcyonium. *Stirps suberosa* (*Spec.* 28).

343. Spongia. *Stirps stuposa* (*Spec.* 50).

344. Flustra. *Stirps porosissima* (*Spec.* 19).

345. Tubularia. *Stirps fistulosa* (*Spec.* 24).

346. Corallina. *Stirps articulis filiformibus calcareis* (*Spec.* 38).

347. Sertularia. *Stirps articulis fibrosis filiformibus* (*Spec.* 77).

348. Pennatula. *Stirps coriacea penniformis* (*Spec.* 16).

349. Hydra. *Stirps medullosa nuda* (*Spec.* 17).

Ces quinze genres de Zoophytes ne contiennent pas plus de quatre cent quatre-vingt neuf espèces. A la marche qu'on suit dans la multiplication des genres, le nombre de telles coupes pourrait bien avant peu égaler celui des espèces mentionnées par Gmelin et qui ne tardera pas à être décuplé, maintenant que les Polypiers fossiles sont devenus non moins que les vivans l'objet d'une étude sérieuse.

Le savant Cuvier a donné au mot Zoophyte une signification tout-à-fait différente de celle qu'avait consacrée l'usage, et qu'établissait l'étymologie. Les Zoophytes forment, dans son Règne Animal, le quatrième embranchement des Animaux ; il adopte comme synonyme le nom de Rayonnés qui peut bien convenir à de véritables Zoophytes, mais qui nous paraît impropre pour désigner les Entozoaires ou Vers intestinaux, lesquels, malgré la place que leur assigne l'illustre professeur entre les Echinodermes et les Polypes, n'ont jamais présenté le moindre rapport avec les Animaux végétans. Il eût été, ce nous semble, plus conséquent, en instituant un vaste groupe pour y jeter les genres obscurs qu'on avait le moins bien examinés, de ne pas étendre à tout le groupe une désignation qui indiquait des attributs positifs entièrement différens de ceux qui caractérisent les deux tiers d'un amalgame où, nous sommes contraint

le déclarer, nous ne trouvons que s-peu ou point de rapports natu- ls. De cette perturbation dans la leur des mots collectifs de premier dre, est résultée une erreur radi- le dans la partie terminale du Sys- me de Cuvier. « Les Animaux com- sés dont nous avions déjà vu quel- ues exemples parmi les derniers Mol- sques, dit l'auteur du Règne Ani- al, sont très-multipliés parmi les oophytes, et leurs agrégations y rment des troncs et des expansions e toute sorte de figures. Cette cir- onstance jointe à la simplicité d'or- nisation de la plupart des espèces, . à cette disposition rayonnante de urs organes qui rappellent les pé- les des fleurs, est ce qui leur a valu nom de Zoophytes, Animaux-Plan- s, par lequel on ne veut indiquer ue ces rapports apparens ; car les oophytes, jouissant de la sensibilité, u mouvement volontaire, et se nour- ssant, pour la plupart, de matières u'ils avalent ou qu'ils sucent et qu'ils igèrent dans une cavité intérieure, ont bien certainement des Ani- naux. » Nul doute que les Astéries, es Oursins, les Ascarides, les Té- ias et les Méduses dont Cuvier fait es Zoophytes, jouissant en tout emps de la sensibilité, du mouve- ment volontaire et de la faculté de ucer, en digérant dans une cavité limentaire, ne soient à tous égards es Animaux; mais nous pouvons ffirmer que rien de semblable n'a ieu dans les Éponges, dans les Co- allines, ni dans les tribus madré- oriques, où la nutrition ne peut 'opérer qu'en vertu d'une absorp- ion cortieale qui ne nécessite ni ap- areil buccal, ni cavité interne ; en n mot quoi que ce soit où l'on pût econnaître la moindre trace d'or- ane digestif. Les troncs et les ex- ansions des Zoophytes ne s'y for- nent pas plus par agrégation que es mêmes parties ne le font dans un Végétal quelconque. Ce mot d'agré- ation ne peut donner que de fausses dées, employé de la sorte. Une mul- itude de petits Animaux qui, libres de leur nature, viennent, obéissant à l'impulsion d'un instinct spécifi- que, établir leur domicile à côté les uns des autres, s'agrègent, parce qu'ils n'avaient pas, avant leur rap- prochement volontaire, de liaisons naturelles qui les subordonnassent néeessairement les uns aux au- tres; mais il n'en est pas ainsi d'un corps qui, pour croître et s'étendre, doit précisément se désagréger. Qu'à l'extrémité des rameaux résultant d'une division de parties qui com- mencèrent par n'être qu'un tout ho- mogène, se développent dans les véritables Zoophytes des Animaux ; ceux-ci, pour être des fractions d'un corps multiple, ne formeront pourtant pas une agrégation, paree qu'agré- gation implique la volonté de s'agré- ger chez des individualités qui sem- blaient formées pour devoir demeu- rer distinctes. S'il était vrai, comme le supposait Girod-Chantrans, et depuis, les inventeurs des Néma- zoaires, que des Animalcules pussent s'incorporer les uns dans les autres pour exercer une vie commune, il existerait effectivement des agréga- tions véritables; mais jusqu'ici nous n'en avons trouvé de ce genre que dans la mythologie, où la nymphe Salmacis, ayant enlacé un berger entre ses bras amoureux, fut agrégée pour ne former qu'un seul corps avec son amant. Nous qui, quoi qu'en ait dit un auteur que nous savons n'avoir guère vu de Microscopiques que dans des images, ne réputons connus que ceux que nous avons ob- servés vivans, et qui en avons beau- coup observé, nous en avons surpris se divisant et jouissant de la faculté de se propager par fragmens qui de- viennent autant d'Animaux com- plets; mais nous n'en connaissons pas qui, étant d'abord distincts, s'a- grègent en un seul. Nous invo- quons ici les témoignages de plu- sieurs observateurs très-scrupuleux, qui, ayant répété nos expériences et étudié comme nous la nature sans prétendre l'asservir au despotisme néologique, n'ont jamais vérifié un

fait de ce genre. Quant aux Microscopiques qui ne végètent pas, dont aucun ne présente de formes rayonnées, qui jouissent d'une indépendance individuelle manifestée par des mouvemens si vifs, nous n'y pouvons voir des ressemblances avec les Madrépores et le Corail par exemple pour en motiver le rapprochement sous un nom commun; il nous eût semblé préférable de renoncer avec Lamarck à ce nom de Zoophyte, que de le dénaturer en le changeant d'objet. Ce grand homme, ainsi que Lamouroux, n'ont point adopté l'ordre des Zoophytes; ils en ont réparti les genres dans leur ordre des Polypes; nous renvoyons à l'article qui, dans ce Dictionnaire, est consacré à l'histoire de cet ordre, et à une histoire du règne psychodiaire préparée en silence, d'après nature, pour répondre une fois pour toutes et par des faits réels à des objections dont tout le poids vient de la hauteur d'où l'on affecte de les laisser tomber. (B.)

ZOOPHYTOLITHES. POLYP. ROSS. Les anciens oryctographes désignaient par ce nom les Zoophytes fossiles. (B.)

* ZOOSPERMES. MICR. Genre de la famille des Cercariées, dans l'ordre des Gymnodés, dont les caractères sont : corps non contractile, ovale, comprimé ou discoïde, terminé par un appendice caudiforme implanté et très-distinct, qui égale au moins ou surpasse ce corps en longueur. Quelques écrivains aiment encore mieux appeler les êtres qui composent ce genre des Animalcules spermatiques et en discourir sans en avoir vu, que d'adopter un nom qu'ils n'ont pas inventé et qui ne finit pas en *ozoaires*. N'importe, les Zoospermes diffèrent des véritables Cercaires qui ont en général l'appendice caudiforme proportionnellement plus court, et en ce qu'ils sont aplatis au lieu d'être ovoïdes ou cylindracés. Il en résulte que, vus de profil, on croirait les Zoospermes semblables à des Vibrions, conséquemment de figure anguiforme; tandis que vus par leur plat où ils se présentent le plus communément, ils ont une toute autre apparence; d'où vient que Müller, qui au reste n'a fait que mentionner comme un synonyme de son *Cercaria Gyrinus* le plus important des Zoospermes, n'en distingua pas cet Animalcule. Un caractère non moins essentiel que l'aplatissement du corps, qui se tire de l'habitat, singularise les êtres qui vont faire le sujet de cet article: on ne les a trouvés jusqu'ici que dans la liqueur spermatique des Animaux mâles. Des observations incomplètes de Buffon qui employait, à ce qu'il paraît, aussi maladroitement le microscope que le font aujourd'hui certains de nos antagonistes, firent supposer que les femelles en produisaient également; mais une telle erreur n'a pas plus supporté l'examen que les œufs ou l'anus des Hydres ou Polypes d'eau douce, etc., etc. Ce fut vers le commencement de l'année 1678 que Hartsoeker, dans son Traité de Dioptrique, annonça que le *semen masculinum*, observé par lui, depuis une vingtaine d'années, au microscope, lui avait présenté chez plusieurs Animaux une infinité d'Animalcules extraordinairement petits et semblables à des têtards de Crapauds ou de Grenouilles. Leuwenhoeck revendiqua cette importante découverte, et, dans une lettre datée du 17 janvier 1678, il prétendit en avoir fait part à la Société royale de Londres. Que la découverte appartienne à Leuwenhoeck ou bien à Hartsoeker, que ces savans l'aient faite et publiée à peu près simultanément, il n'importe guère; le microscope trouvé et perfectionné, la liqueur séminale devait, comme toute autre substance, y être examinée tôt ou tard, et des Animalcules devaient conséquemment s'y montrer au curieux qui le premier aurait l'idée de ce genre d'investigation; mais ce qui doit paraître fort étrange, c'est qu'après qu'on eut indiqué le phé-

omène dont il est question, on en éraisonna longuement, en attribuant à ces Animaux une importance qui fit révoquer en doute jusqu'à leur réalité. L'on vit premièrement le genre humain en raccourci dans ces infiniment petits, qui réunissaient les conditions nécessaires pour devenir les images de Dieu sur terre, et l'on ne demandait pas comment, de plusieurs milliards de Zoospermes que contenait une cuisse d'Abraham, pour employer une expression décente de la Bible, un ou deux seulement, prédestinés, devinrent précisément Ismaël et Isaac, après que le patriarche, père élevé d'une multitude, aurait eu affaire à Sara ainsi qu'à sa servante. L'esprit de système nuisit à la découverte. Tandis que les uns niaient l'existence des populations du sperme, celles-ci devinrent pour d'autres le sujet de belles théories scientifiques, ou la source d'assez mauvaises plaisanteries. Des raisonneurs à qui l'on en montra, ne pouvant en nier la réalité, nièrent qu'ils fussent en vie. D'autres les regardèrent comme des ébauches d'hommes tout faits, etc., etc. Il ne reste plus rien de ces controverses, et il en sera de même de toutes les vaines phrases que desserrent incessamment contre les découvertes microscopiques, les faiseurs d'articles et les compilateurs auxquels le microscope n'est pas familier. Nous négligerons donc comme absolument inutiles à reproduire, les systèmes bizarres et les disputes verbeuses auxquels donnèrent lieu les Animalcules spermatiques. Le vrai naturaliste se borne à étudier, décrire, caractériser et figurer les espèces de Zoospermes, tandis que le physiologiste recherche quel rôle ils peuvent remplir dans le mécanisme de la génération, où leur présence semble être un élément indispensable. La conformation des organes destinés à préparer le fluide où se développent et vivent les Zoospermes, a été traitée au mot Génération, où nous renvoyons d'abord le lecteur. Sans partager plusieurs des idées qu'on y trouvera, il suffira de dire ici que c'est dans les organes, soit sécrétoires, soit de dépôt, qu'on doit chercher les Animalcules spermatiques; on les trouvera également, soit dans le liquide obtenu par éjaculation, soit dans celui qui fait encore partie de l'être même qu'on choisit vivant pour sujet d'une expérience cruelle. Une gouttelette de cette matière provenue d'un Animal adulte, exposée au microscope, en est tellement remplie, qu'on n'y distingue d'abord aucun individu; un mouvement général, une sorte de petit bouillonnement trahit seul la merveille qui se manifeste si l'on étend la gouttelette avec un peu d'eau tiède, quand on examine le sperme des Vertébrés à sang chaud, à la température de l'atmosphère, quand on s'occupe des Animaux à sang froid. Aussitôt que le délayement a lieu, et que les Animalcules ne se trouvent plus comme empâtés les uns dans les autres, on les voit se répandre dans le petit océan qu'on a sous les yeux; ils s'y agitent avec une grande vélocité; leur corps ou renflement antérieur s'élève vers la surface du liquide, où l'appendice caudiforme s'enfonce obliquement, de sorte que la pointe n'en est pas toujours visible. Cette sorte de queue s'agite sinueusement, ayant ses ondulations souvent très-rapides, l'Animal avance pourtant fort lentement; nous n'en avons jamais vu qui rétrogradassent; quelquefois, malgré la rapidité des mouvemens de sa queue, le Zoosperme ne change pas de place; on le dirait fixé contre quelque corps gélatineux qui le retient, et d'où il chercherait vainement à se dégager. Nous en avons distingué qui, ayant comme heurté de leur partie antérieure quelque corps étranger rencontré dans la liqueur, ont tourné l'obstacle pour s'agiter dans une nouvelle direction; ils ont constamment donné à nos yeux des signes tellement évidens de volonté, que nous sommes encore à compren-

dre comment les auteurs qui disent s'être servis du microscope pour en observer, ont pu nier leur animalité. En général la manière dont les Zoospermes nagent rappelle l'allure des larves des Batraciens. A la couleur près, on peut se faire une idée très-exacte d'une goutte délayée de liqueur prolifique, grossie d'un millier de fois, en jetant les yeux sur certains recoins des mares ou sur des trous d'eau stagnante, dans lesquels nagent des milliers de petits têtards, rapprochés par la diminution du liquide. Nous avons plusieurs fois trouvé, dans le sperme que contenait le canal déférent, une si énorme quantité de ces imitations de têtards, qu'il est probable, comme l'avait déjà soupçonné Leuwenhoeck, que leur quantité y surpassait celle de la liqueur même. Au reste le sperme des adultes seuls contient des Animalcules; on n'en trouve point dans cette liqueur avant l'âge de puberté; ils disparaissent dans tous les mâles sans exception, quand ceux-ci perdent la faculté de se produire. Ce fait bien constaté, pourrait fournir dans certains cas un moyen légal pour constater de quelle part vient l'impuissance dans certaines unions mal assorties, et ce moyen eût été beaucoup plus sûr et moins malhonnête que ces congrès qu'ordonnaient encore naguère nos graves tribunaux. Il n'existe point de Zoospermes chez les Mulets inféconds provenus du croisement des espèces du Cheval et de l'Ane; nous avons eu plus d'une fois occasion de vérifier le fait connu de Gleichen, et qui plus tard a été constaté par Prévost et Dumas. Il existe des exemples de Mules devenues mères après leur accouplement avec des Anes ou avec des Chevaux étalons; Gleichen en cite plusieurs; nul n'en doute en Espagne, où l'on s'adonne plus qu'ailleurs à l'éducation de tels Animaux. Nous avons vu notamment, dans un combat, durant lequel la ville d'Oviédo en Asturie eut beaucoup à souffrir, une Mule qui, ayant été tuée d'un coup de canon, fut ouverte, et qui contenait un fœtus âgé de trois ou quatre mois au moins: il était semblable à celui d'un ânon; mais quelque soin que nous ayons mis à nous informer s'il existait des Anesses ou des Jumens qui eussent été fécondées par des Mulets, nous n'en avons pu trouver le moindre exemple. Cependant nous avons vu des Mulets donner des signes non équivoques de puissance, et couvrir des Anesses avec vigueur: il n'en est jamais rien résulté. Il était beaucoup plus difficile de les unir aux Mules, qui les repoussaient avec une sorte de fureur, comme si elles eussent connu l'inutilité de telles caresses, tandis que ces mêmes Mules avaient plusieurs fois reçu sans difficulté des étalons. Nous avons aussi dès longtemps observé, et ce fait a été constaté par Prévost et Dumas, que chez les Animaux sujets au rut, chez les petits Oiseaux surtout, les testicules, comme flétris pendant la morte saison, ne contiennent que très-peu de sérosité, où nuls Zoospermes ne se manifestent; mais dès que le temps des amours approche, ces organes se gonflent du sperme qu'ils sécrètent, les Animalcules s'y développent, s'y multiplient, et finissent par remplir et épaissir la liqueur. Chez les Tritons ou les Salamandres aquatiques, les Grenouilles, les Moineaux et les Serins, l'observation ne s'est jamais démentie; mais tandis que les petits Oiseaux chez qui le besoin de se reproduire ne s'éprouve qu'à des époques fixes, ne contient de Zoospermes qu'à cette époque, le Coq, associé par l'Homme à la domesticité, et faisant, comme lui, l'amour en tout temps, a ses testicules constamment remplis d'Animalcules, ainsi que le peuvent être ceux de ses maîtres. De tels faits ne permettent pas de méconnaître un rapport intime entre l'existence des Zoospermes et la fécondation. On a voulu deviner en quoi ces Animalcules concouraient dans ce grand acte de la nature. L'appareil mâle produit l'Animalcule spermatique, a-t-on dit,

appareil femelle produit un ovule, sur un point particulier duquel se trouve une lame membraneuse, que Rolando désigne sous le nom de *lame vasculaire;* si dans l'accouplement les ovules sont sortis de l'ovaire, comme chez les Batraciens et les Poissons, l'Animalcule spermatique pénètre dans l'ovule et se greffe sur la membrane cellulo-vasculaire; si ces œufs ne se détachent pas de l'ovaire avant ou pendant l'accouplement, mais après, les Animalcules sont reçus dans les cornes de l'oviducte ou dans certain vésicule, selon chaque classe, et ils se greffent sur l'ovule, à mesure que celui-ci, détaché de l'ovaire, vient traverser l'organe qui le renferme. Le développement du fœtus observé avec soin, nous montre que l'Animalcule n'est autre chose que le rudiment du système nerveux, et que la lame membraneuse, sur laquelle il s'implante, fournit, par les diverses modifications qu'elle éprouve, tous les autres organes du fœtus. » En rendant justice à la sagacité de l'auteur de ce passage, nous nous voyons réduit à nous élever contre le système qu'on cherche à y faire prévaloir. Le Zoosperme y serait un système nerveux rudimentaire doué d'une existence propre et individuelle qui en ferait un véritable Animal; nulle part l'auteur ne lui conteste l'animalité qui emporte avec soi l'idée d'indépendance; mais un Animal peut-il devenir autre chose que lui-même? Dans quelque circonstance qu'on le suppose placé, change-t-il de formes et de conditions du tout au tout? Une graine confiée au sol qui lui convient, produira à la vérité une Plante, un Arbre, où se montreront bien des parties qui n'étaient pas en elle, mais le sol qui lui fournira les bases assimilables, ne lui donnera pas plus les organes que les formes. Cependant, dans le système combattu, le rôle de la lame cellulo-vasculaire serait, après l'accouplement, celui du sol; cette lame ne serait qu'un support; et comment existerait-il, chez tous les êtres à sang chaud, un si petit nombre d'ovules à féconder, en comparaison d'une si prodigieuse quantité de petits systèmes nerveux vivifians et fécondateurs? Si l'on s'en rapporte au calcul de Leuwenhoeck, un grain de sable qui répond par le volume à un ovule, équivaut à celui de plus de deux mille Zoospermes; un seul de ces Zoospermes privilégiés pourra se faire un berceau de l'ovule, y pénétrer et s'y développer en un être nouveau? mais à quoi les dix-neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres auront-ils été bons? Et qu'on ne croie pas que chez les Poissons où une femelle produit des milliards d'œufs, la disproportion du nombre des Zoospermes aux ovules vienne à s'effacer; elle augmente au contraire, car les Zoospermes y deviennent tellement petits, que Leuwenhoeck a calculé que dix mille de ces Animalcules équivalent à peine, chez les Merlus entre autres, à un grain de sable qui est du volume d'un œuf. La laite de cette espèce de Gade renfermerait, selon le père de la micrographie, au moins autant d'Animalcules que l'univers contient d'habitans, puisque leur nombre s'y éléverait à cent cinquante mille millions. Le même auteur, qui évaluait à un peu plus de neuf millions le nombre des ovules qu'on pouvait découvrir dans une Grenouille, portait à quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante millions les Zoospermes que devaient élaborer les testicules d'un seul mâle. De tels nombres accablent l'imagination, et nous paraissent servir d'argumens très-puissans contre l'opinion de Buffon, reproduite par notre savant collaborateur. La sorte d'accouplement d'un seul Animalcule actif avec un ovule passif opéré à la suite de l'acte coopulatif, à l'exclusion de plusieurs milliers d'individus ses pareils, mais comme réprouvés, est une idée qui nous semble choquante, et dont nous ne trouvons pas qu'on ait fourni la moindre preuve satisfaisante. L'argument le plus fort qu'aient employé les au-

teurs du système qu'on a prétendu renouveler, consiste dans la propriété fécondante trouvée exclusivement chez les Zoospermes après filtration du liquide où ces Animalcules s'étaient développés, et dont le sérum, dépouillé de ses habitans, ne produisait plus les mêmes résultats. Spallanzani avait précédemment indiqué ce procédé. Pour bien comprendre l'importance des expériences de ce micrographe et de ses copistes, il faut lire ce qui en a été écrit dans le tome VII, pag. 215 et suivantes du présent Dictionnaire, et les expériences qui s'y trouvent consignées; nous nous dispenserons de les répéter, mais nous ferons observer que, dans tout ce qui tient au filtrement ainsi qu'à la distillation du sperme, les personnes qui en ont distillé ou filtré devaient complètement manquer le but; elles ne prouveront jamais que les Zoospermes seuls jouissent de la qualité fécondante, et qu'un individu, prédestiné entre plusieurs milliers de tels Animaux, vienne ajouter son contingent de propriété vivifiante pour moitié au moins à l'Animal futur, dont la femelle fournirait l'autre moitié inerte. Il résulte seulement pour nous de tant d'appareils filtrans, mis en jeu pour séparer les élémens dont se compose la semence, qu'on a généralement altéré les propriétés de celle-ci, dont quelques restes tout au plus se sont conservés, où des Animalcules étaient demeurés eux-mêmes, sans doute parce que ce qui dans la semence constitue sa vertu, n'avait pas plus passé que les Zoospermes, lesquels n'ont pas été faits par la nature pour traverser des cornets de papier gris ou du verre pilé. Est-il raisonnable de supposer qu'une matière aussi éminemment animale qu'est le sperme, puisse subir, sans perdre ses propriétés, hors des organes sécréteurs qui le confectionnent, les opérations extérieures et manuelles qu'on fait subir à des groseilles ou bien à des pois verts dont on veut faire du sirop ou de la purée? On pourra filtrer le sang pour évaluer la proportion dans laquelle s'y trouvent les globules avec les fluides où ces globules vont roulans; mais il ne résultera plus de ce sang ainsi décomposé, et qui aura conséquemment perdu la proportion de vie dont il jouit, la moindre lumière sur les causes qui font de la circulation le premier des élémens de l'existence animale. On pourra regarder au microscope et soumettre à toutes les analyses chimiques imaginables, les molécules dont se compose la substance cérébrale et les nerfs; mais l'on n'en trouvera pas davantage, pourquoi et comment l'encéphale et le système qui en dépend sont en nous les agens des sensations et le siége du raisonnement. Dans le cas où l'on adopterait le système reproduit et augmenté par Dumas sur le rôle que jouent les Zoospermes dans la génération, nous demanderons comment chez ces petits Insectes (les Pucerons) où la fécondation d'une femelle influe sur deux ou trois générations, les Animalcules spermatiques émis par le mâle durant l'accouplement, passent à travers deux ou trois progénitures? En attendant que cette difficulté soit levée, nous croyons qu'il est des résultats de l'organisation intime des êtres dont il ne nous sera jamais donné de trouver l'explication, et la sagesse dans les sciences consiste à ne pas pousser l'investigation au-delà du possible. Si, après avoir émis nos doutes et tenté de réfuter des idées qu'on veut rajeunir par des démonstrations tirées du filtrement de la liqueur spermatique, nous osions hasarder quelques conjectures, nous dirions :

1°. Qu'à notre sens les Zoospermes qui, du consentement unanime de ceux qui se sont donné la peine d'en voir, sont bien réellement des Animaux, ne nous paraissent pas devoir leur naissance à la sécrétion; on ne peut en bonne physique admettre l'idée d'Animaux qui devraient leur existence à un tel mécanisme.

2°. Que les Zoospermes se développent dans la semence du mâle, comme tant d'Entozoaires le font dans la matière muqueuse qui tapisse les intestins, ou dans mille autres substances animales à l'intérieur d'autres êtres vivans.

3°. Qu'ils n'y apparaissent que lorsque celle des humeurs animales, où se trouvent réunies les conditions de leur existence, ont été sécrétées.

4°. Que par leur agitation continuelle ils contribuent au mélange de tous les élémens chimiques qui doivent porter à tel ou tel point de mixtion un sperme apte à féconder.

5°. Qu'après avoir contribué au parachèvement de la liqueur séminale, l'engorgement que les Zoospermes doivent nécessairement produire par leur multiplication innombrable dans les organes génitaux, cause probablement l'orgasme d'où résultent le rut, l'érection et autres symptômes amoureux, conséquences d'une pléthore.

6°. Enfin qu'après l'acte de l'accouplement, il se pourrait que vivant encore quelque temps dans les organes femelles où l'éjaculation les a translatés, ils contribuassent à l'imprégnation des ovules par le sperme qu'ils doivent entraîner partout avec eux, et comme dans la caprification, les Cynips vont au fond de la Figue, porter sur les stigmates le pollen des étamines dont ils se sont chargés en pénétrant dans le calice turbiné qui est de berceau commun à une association de fleurs où les mâles se donnent à l'entrée.

Telles sont les conjectures que nous avons hasardées, depuis bien long-temps, sur le rôle que jouent les Animalcules de la semence dans le grand acte de la génération. Il nous reste, avant de parler des principales espèces observées jusqu'à ce jour, à relever une erreur qu'ont été de donner comme une vérité des auteurs qui trouvèrent plus simple de nier l'existence des Animalcules cités dans cet article, que de chercher à leur tour à les voir. Ils prétendaient que toutes les substances qui concourent à la formation d'un être organisé étant corrompues produisaient des Animalcules, et que c'était en laissant corrompre le sperme que des Animalcules y étaient apparens. Le sperme au contraire ne présente les Animalcules qui lui sont propres, que dans son plus grand état de fraîcheur et pour ainsi dire de vie; il suffit pour s'en convaincre de placer, dans un petit vase, de cette substance obtenue par éjaculation ou par l'expression de parties qui la préparent ou la recèlent, après avoir enlevé ces parties sur un mâle qui n'est pas mort ou qui ne passe pas encore à la décomposition. On y verra d'abord, comme on l'a dit plus haut, si l'Animal est pubère, en état de santé surtout ou bien en rut, une innombrable quantité de Zoospermes tellement nombreux et pressés, qu'il sera difficile d'en distinguer aucun individu. Si l'on étend subitement la semence avec de l'eau plus froide que cette semence ne l'est dans les Animaux à sang chaud, les Zoospermes y demeurent d'abord immobiles et comme étonnés par l'effet d'une sensation nouvelle pour eux; mais si l'on emploie de l'eau tiède ou dégourdie, on voit les Animalcules s'éparpiller et user d'une liberté qu'ils mettent à profit tant que le sperme ne se corrompt pas; la température de la liqueur ne tardant pas à descendre au niveau de l'air ambiant, les Zoospermes dont les mouvemens se ralentissent seulement un peu, en proportion du refroidissement, n'en continuent pas moins à donner des signes de vie, tant qu'il n'y a pas de corruption dans le liquide où ils avaient l'habitude de vivre. C'est ainsi qu'en plaçant du sperme de Lapin, d'Homme et de Coq, entre deux lames de verre où nulle évaporation ne pouvait avoir lieu, et dans le tiroir d'un secrétaire, à l'abri des altérations qu'eussent pu y porter le grand air et trop de lumière, nous avons encore distingué quelques individus

s'agitant au milieu de milliers de petits cadavres, quarante-huit heures après leur emprisonnement; au bout de vingt-quatre heures, la moitié au moins de nos captifs vivaient encore. La putréfaction du sperme se manifeste, selon l'élévation de la température atmosphérique, environ de cinq à soixante heures après l'émission ou l'extraction; elle se manifeste par une transparence jaunâtre qu'acquiert la liqueur et qu'accompagne une odeur particulière qui, sans être trop forte, n'en est pas moins des plus nauséabondes qu'on puisse concevoir. Tout Zoosperme y disparaît alors, et loin que cette époque de corruption soit celle du développement de pareils Animalcules, nul autre Microscopique ne se développe dans le sperme pourrissant. Ce n'est qu'en le délayant dans une suffisante quantité d'eau qu'on en peut obtenir ensuite des Monades et des Mélanelles (*V.* ces mots); mais si l'on n'y ajoute rien, la matière muqueuse ne tarde point à surnager pour devenir, en s'épaississant et en se pénétrant de substances diverses, comme un sol où viendront croître des filamens confervoïdes qui sont peut-être des Mycodermes ou des Hygrocrocis; et des cristaux de diverses sortes qu'a soigneusement représentés Gleichen (pl. 11), se formeront soit en dépôt vers le fond du vase, soit entre les couches muqueuses et les filamens de la surface. Tel a été constamment le résultat de nos observations.

Parmi le très-grand nombre de Zoospermes que nous avons bien examinés au microscope, vingt-quatre espèces sont figurées dans l'une des planches du présent Dictionnaire, où nous avons soigneusement rapproché des dessins faits par nous-même sur le vivant à la même échelle, les figures plus ou moins exactes qu'ont données de quelques-unes les micrographes nos prédécesseurs; on jugera d'après notre planche que la taille des Zoospermes ne paraît pas être proportionnelle avec celle des Animaux chez lesquels on les trouve, puisque ceux du Lapin sont absolument du volume de ceux du Bélier. Il serait de la plus haute importance de rechercher ces êtres dans les Baleines et dans les grands Pachidermes. Par quelle fatalité inconcevable, lorsqu'on a possédé des Eléphans, des Rhinocéros et des Chameaux dans des ménageries royales, n'est-il pas venu dans l'idée des naturalistes, commis à leur direction, d'en rechercher la principale singularité? Il serait très-essentiel principalement d'examiner les Zoospermes de tous les Singes, et surtout de ceux qui se rapprochent le plus des Bimanes. On en aurait la facilité, car il y a plus d'un Singe au Jardin du Roi. Il est fâcheux que les voyageurs qui racontent des choses merveilleuses sur les Orangs et sur leurs amours avec les négresses n'aient pas imaginé de rechercher dans l'analogie de leurs animalcules spermatiques, les causes du penchant que montrent en général tous les Anthropomorphes pour les femelles des diverses espèces d'Hommes. Enfin puisque les poux du Nègre ou mieux de l'Ethiopien ne sont pas les mêmes que ceux dont tant de Blancs misérables deviennent la pâture au milieu des plus riches cités, ne serait-il pas possible que différentes espèces du genre Homme eussent leurs Zoospermes particuliers? C'est ce que malheureusement nous avons négligé de vérifier, lorsque dans un autre hémisphère nous en aurions eu la facilité. Les Zoospermes dans la classe des Reptiles, surtout chez les Batraciens, commencent à s'éloigner par les formes de ceux des Mammifères pour se lier à ceux des Poissons par l'appendice cordiforme qui devient plus long et plus fin, tandis que le corps y diminue proportionnellement de volume. Pour ceux des Poissons même, leur queue très-longue est si fine qu'ayant échappé d'abord aux observateurs, on n'y supposait pas cette partie; enfin ceux des Mollusques et des Conchifères avaient échappé d'abord à toutes les

:cherches ; Néédham, qui a cependant examiné la laite des Calmars, ù il trouva des corps mouvans d'une ature particulière, n'y vit pas les Animalcules qui existent pourtant dans ous les Céphalopodes. On prétend n avoir vu dans les Bivalves des enres *Unio* et *Anodonta*. Nous formons des vœux pour que le savant éon Dufour, qui observe avec tant 'exactitude les organes internes des nsectes, s'appesantisse sur ceux de ı génération, afin d'y rechercher de ouvelles espèces de Zoospermes, eux des Articulés étant à peu près nconnus. (B.)

ZOOTOMIE. L'ensemble des lois ui président à la vie de tous les êtres, reçu le nom de Zoonomie. Cette ranche des sciences constitue la lus grande partie de la philosophie e la nature ; philosophie qui a pour ut des considérations sur la vie, les rmes, la composition, la texture, s connexions des organes sans lesıels cette même vie ne peut avoir eu. Deux autres sciences plus resteintes dans leur application constuent la Zoonomie. L'une, la Zoomie ou l'Anatomie comparée, étue les formes des corps, leur nomre, leur situation, leur texture, urs connexions, et forme la partie aiment matérielle de la science. autre, la Physiologie générale, se re à l'examen de la force vitale de ses résultats ; compare l'action s organes en santé et en maladie ; isonne sur les expériences et en e des déductions ; enfin combine ; idées sur les phénomènes vitaux, peut être nommée la partie spélative de la Zoonomie. Le mot natomie est donc aujourd'hui réervé presque exclusivement à l'éde des parties du corps humain, ndis que par celui de Zootomie on tend la science de l'organisme de us les Animaux, science qui fait nnaître les particularités vitales s êtres les plus obscurs et les moins imalisés, et remonte jusqu'à ceux nt la texture est au *summum* de la vitalité. La Zootomie est donc la loi fondamentale de la Zoologie : sans elle, l'échafaudage des méthodes repose sur des bases fragiles et changeantes. C'est elle qui sert de flambeau au naturaliste, en éclairant l'établissement des familles, des genres, sur des faits d'organisation immuables et positifs. Deux opinions puissantes se partagent la partie théorique de la Zootomie ou l'explication des faits dont se compose cette science. L'une, qui date d'Aristote, professée par d'illustres savans, compare les organes ou les parties d'organes qui entrent dans la texture de tous les Animaux, et établit des distinctions entre eux ou des embranchemens typiques appelés classes, et suit une sorte d'arbitraire dans la désignation nominale des parties. L'autre, fondée en France par Geoffroy Saint-Hilaire, est connue sous le nom de théorie des analogues ou d'unité de composition organique, et se sert d'un type universel auquel s'appliquent les comparaisons subséquentes par une décroissance ou une métamorphose de ces mêmes organes, à mesure qu'on descend du premier au dernier degré de l'échelle animale. *V.* ANATOMIE, PHYSIOLOGIE, HOMME, MAMMIFÈRES, MÉTAMORPHOSE, MICROSCOPIQUES, OISEAUX, REPTILES, POISSONS, INSECTES, CRUSTACÉS, ZOOPHYTES et ZOOLOGIE. (LESS.)

ZOOTYPOLITHES. ZOOL. Quelques anciens oryctographes ont ainsi nommé les Pierres qui portaient des empreintes animales. (B.)

ZOPHOSE. *Zophosis*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires, établi par Latreille aux dépens du genre Erodie d'Olivier et de Fabricius, et ayant pour caractères : corps suborbiculaire ou en ovale court, convexe en dessus ; tête presque carrée, beaucoup plus étroite que le corselet ; antennes composées de onze articles ; les sept premiers presque cylindri-

ques, un peu plus gros à leur extrémité; les quatre autres un peu élargis, plus courts que les précédens, comprimés; les huitième, neuvième et dixième presque triangulaires; le dernier un peu plus grand que le précédent, échancré de côté à son extrémité, celle-ci aiguë; labre avancé, en carré transversal, entier, coriace; palpes maxillaires ayant leur dernier article le plus grand de tous, linéaire, comprimé; menton grand, plus large que long, les côtés arrondis, cachant la base des mâchoires, son bord supérieur échancré; corselet trois fois plus large que long, sa partie postérieure de la largeur de la base des élytres, fort rétréci antérieurement et échancré pour recevoir la partie postérieure de la tête; ses angles latéraux antérieurs aigus. Ecusson nul. Elytres réunies, recouvrant l'abdomen et embrassant les côtés en dessous. Point d'ailes. Pates grêles; jambes dentelées et épineuses, terminées par deux longues épines; tarses antérieurs courts; leurs quatre premiers articles triangulaires, le premier un peu plus long que les autres; tarses intermédiaires et postérieurs longs, ayant leur premier article à peu près aussi long que les quatre autres pris ensemble. Les mœurs de ces Insectes sont les mêmes que chez les Pimélies et les Erodies; on les trouve sur le sable dans les pays chauds de l'ancien continent. On en connaît une dizaine d'espèces, parmi lesquelles nous citerons comme type : la Zophose Tortue, *Zophosis testitudinaria*, Latr., *Gen. Crust. et Ins.* T. II, p. 146, et pl. 10, fig. 6; *Erodius testitudinarius*, Fabr., Schœn., etc. (G.)

ZOPILOTE. OIS. (Vieillot.) *V.* Catharte.

ZOPISSA. BOT. PHAN. Nom que les anciens donnaient à la Poix simplement extraite des Pins, ou ayant subi l'action de l'air et acquis des propriétés particulières. (G..N.)

ZOPLÈME. BOT. PHAN. Selon Tournefort, c'est un des noms de pays du véritable Hellébore des anciens, *Helleborus orientalis*, Lamk. (G..N.)

ZOPOBOTIN. BOT. PHAN. La Zédoaire est ainsi nommée en Egypte. (G..N.)

ZOPYROS. BOT. PHAN. (Pline.) Syn. ancien de *Clinopodium vulgare*, L. (G..N.)

ZORCA. OIS. (Gmelin.) Nom donné a une variété du Petit-Duc. *V.* Chouette. (DR..Z.)

* ZORCHODIAS. MAM. Syn. de Chevreuil chez les Grecs modernes. *V.* Cerf. (B.)

ZORILLE. MAM. Diminutif espagnol qui signifie petit Renard. Espèce du genre Marte servant de type au troisième sous-genre. *V.* Marte. (B.)

ZORILLE. BOT. PHAN. Nom d'autant plus impropre qu'il est consacré dans le Règne Animal; il a été donné quelque part au genre Gompholobe. *V.* ce mot. (B.)

ZORIN. BOT. PHAN. (Nicholson et Barrère.) Nom caraïbe d'une espèce de *Bignonia* grimpante, vulgairement nommée Liane rouge de Cayenne. (G..N.)

ZORNIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Hédysarées, offrant les caractères suivans : calice campanulé, bilabié, la lèvre supérieure échancrée, l'inférieure trifide; corolle insérée sur le haut du tube, ayant l'étendard rabattu sur les côtés, la carène lunulée, bifide; étamines monadelphes, à anthères alternativement ovales et globuleuses; gousse comprimée à trois ou cinq articles presque orbiculés, souvent hispides. Ce genre proposé par Gmelin aux dépens de quelques *Hedysarum* de Linné, a été adopté par Desvaux, De Candolle et la plupart des auteurs modernes. Il se compose de onze espèces toutes des pays chauds du globe, particulièrement de l'Inde-Orientale, de l'Afrique et de l'Amérique méridionale. Nous citerons comme types du genre

es *Zornia angustifolia* et *reticulata* de Smith dont Linné ne faisait que de simples variétés de son *Hedysarum diphyllum*. Le *Zornia tetraphylla*, Michx. (*Fl. bor. Am.*, t. 41) était la Plante qui a servi pour l'établissement du genre ; elle était nommée *Z. bracteata* par Gmelin. Les *Zornia* sont des Plantes herbacées, glabres, criblées de glandes transparentes, à stipules sagittées, les inférieures lancéolées, les supérieures grandes faisant fonction de bractées. Les folioles sont au nombre de deux ou quatre placées au sommet du pétiole. Les fleurs sont jaunes, placées dans les aisselles des stipules bractéiformes.

Mœnch a établi un autre genre du nom de *Zornia*, et qui comprend quelques espèces de *Dracocephalum* des auteurs. (G..N.)

ZORRA. MAM. Espèce peu connue du genre Marte, *V.* ce mot, qui en espagnol signifie simplement un Renard. (B.)

* ZOSIME. BOT. PHAN. Pour *Zozima*. *V.* ce mot. (G..N.)

ZOSTÈRE. *Zostera*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Fluviales ou Naïades et de la Monœcie Monandrie, L. Ses fleurs sont monoïques, disposées en un spadice allongé, unilatéral, sessile et renfermé dans l'intérieur de la gaîne des feuilles. Les fleurs mâles et les fleurs femelles sont alternativement mélangées dans l'intérieur du spadice, qui est linéaire, concave et à bords membraneux. Chaque fleur mâle se compose d'une seule étamine sessile, attachée par la plus grande partie de sa face postérieure, à une seule loge s'ouvrant par un sillon longitudinal. Il y a en général deux fleurs mâles superposées pour une seule fleur femelle. Celle-ci se compose d'un pistil simple attaché latéralement par la partie supérieure de son ovaire et pendant. L'ovaire est allongé, uniloculaire, contenant un seul ovule attaché au sommet de sa loge. Le sommet de l'ovaire s'amincit insensiblement et se termine par un stigmate profondément divisé en deux branches linéaires, glanduleuses sur leur côté interne. Le fruit est un akène ovoïde, terminé en pointe à son sommet, se rompant quelquefois irrégulièrement suivant sa longueur. La graine qu'il renferme est striée longitudinalement ; elle se compose d'un embryon épispermique dont presque toute la masse est formée par le corps radiculaire.

Le *Zostera marina*, L., Gaertn., tab. 19, est une Plante vivace, submergée, rameuse, ayant des feuilles alternes, linéaires, engaînantes à leur base ; c'est dans l'intérieur de ces gaînes que sont contenus les spadices de fleurs. Cette espèce croît au fond de l'Océan ; on en trouve une autre dans la Méditerranée (*Zostera mediterranea*), qui est beaucoup plus grande que la précédente dans toutes ses parties. (A. R.)

ZOSTÉROPS. *Zosterops*. OIS. Ce genre, établi par Vigors et Horsfield, doit prendre place dans l'ordre des Insectivores, à la suite du genre Sylvie. Caractères : bec médiocre, grêle, arqué : mandibule supérieure à peine échancrée ; narines placées de chaque côté de sa base, linéaires, longitudinales, recouvertes d'une membrane ; pieds assez robustes et assez allongés ; ailes médiocres ; première et cinquième rémiges presque égales, deuxième, troisième et quatrième un peu plus longues ; queue égale ; tête petite, forte ; œil entouré d'un cercle de plumes blanches, soyeuses, formant un bourrelet. Ce genre se compose d'un assez joli petit Oiseau qui habite la Nouvelle-Hollande et que Swainson avait placé d'abord parmi les Sylvies. Peu après on lui a adjoint une seconde espèce que nous avons comprise, quoique avec hésitation, dans le genre Sylvie : c'est la FAUVETTE TCHÉRIC, *Sylvia madagascariensis*, Lath. On connaît peu les habitudes de ces deux Oiseaux ; mais tout porte à croire qu'elles ne diffèrent pas de celles des Sylvies.

Zostérops dorsale, *Zosterops dorsalis*, Vig. et Horsf.; *Sylvia annulosa*, Swainson, Illust., pl. 16. Parties supérieures d'un gris cendré; sommet de la tête et nuque d'un gris un peu plus foncé; une raie noire en avant et au-dessus des yeux; orbites des yeux découvertes de plumes blanches; rémiges et rectrices cendrées, bordées extérieurement de jaunâtre; gorge d'un jaune pâle; parties inférieures jaunâtres; flancs d'un brun ferrugineux; bec et pieds d'un jaune fauve. Taille, six pouces. De Sydney et de Paramatta à la Nouvelle-Hollande.

Zostérops Tchéric, *Sylvia madagascariensis*, Lath.; *Motacilla moderaspatana*, L., Levaill., Ois. d'Afrique, pl. 132. Parties supérieures d'un vert olivâtre; orbites des yeux couvertes d'un rang de plumes blanches; parties inférieures jaunâtres. (*V.* l'article Sylvie.) Suivant la description de Levaillant, ces Oiseaux vivent par petites troupes de sept à huit et se nourrissent de chenilles qu'ils cherchent sur les arbres en les épluchant avec tant de soin qu'il est difficile d'en retrouver encore sur ceux qu'ils ont visités; c'est ordinairement à l'extrémité des branches les moins élevées de certaines espèces de Mimose qu'ils établissent ou plutôt qu'ils suspendent leur nid; ils le composent de menues racines; l'enveloppent de mousse et le garnissent de duvet et de crin sur lequel la femelle dépose quatre ou cinq œufs qui sont couvés alternativement par les deux époux. Cette espèce paraît fort commune dans le sud de l'Afrique. (DR..Z.)

ZOYDIA. BOT. PHAN. (Persoon.) Syn. de *Zoysia*. *V.* ce mot. (A. R.)

* ZOYSITE. MIN. Même chose que Zoïsite. (G. DEL.)

ZOZIMA. BOT. PHAN. Hoffman avait établi sous ce nom un genre dans la famille des Ombellifères pour l'*Heracleum absinthifolium* de Ventenat placé par Persoon dans le genre *Tordylium*. Sprengel au contraire ne considère pas le *Zozima* comme distinct de l'*Heracleum*. (A. R.)

ZOZIME. *Zozimus*. CRUST. Genre établi par Leach aux dépens du genre Crabe proprement dit, et renfermant quelques espèces dont les pieds sont un peu aplatis comme le *Cancer æneus*. *V.* Crabe. (G.)

ZUBR. MAM. *V.* Boeuf.

ZUCCA. BOT. PHAN. Commerson, dans ses manuscrits et son Herbier de l'île Mascareigne, a établi sous ce nom un genre que Jussieu a placé à la suite du *Passiflora*, mais qui, selon Auguste de Saint-Hilaire, paraît appartenir aux Cucurbitacées, à cause de la situation latérale de ses vrilles. Cette Plante, trop peu connue pour que le genre en question puisse être adopté définitivement, a une grande fleur solitaire et axillaire, munie d'une grande bractée verte, cordiforme, entourant un calice blanc campanulé à cinq divisions et cinq appendices situés en dehors du calice; il y a cinq étamines distinctes et point d'ovaire, ce qui annonce que cette fleur est mâle et que la Plante est ou monoïque ou dioïque. (G..N.)

ZUCCAGNIE. *Zuccagnia*. BOT. PHAN. Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Cassiées, offrant les caractères suivans: calice composé de cinq sépales oblongs, obtus, soudés à la base en un tube conique, l'inférieur un peu plus long; corolle à cinq pétales ovales, le supérieur plus large et concave; dix étamines presque égales entre elles, velues à la base; style filiforme; stigmate infundibuliforme; gousse presque ovale, comprimée, à deux valves hérissées de longs poils, uniloculaire, ne renfermant qu'une seule graine fixée au sommet de la suture. Ce genre, établi par Cavanilles, offre des rapports avec le genre *Hæmatoxylum* dont il diffère par le pétale supérieur plus grand et concave, par la forme de sa gousse et par l'insertion de sa graine. Il ne renferme qu'une seule espèce, *Zuccagnia punctata*, Cav.,

Icon. 5, p. 2, tab. 403, qui est un Arbrisseau glutineux, à feuilles pinnées sans impaire et à fleurs jaunes disposées en grappes. Cet Arbrisseau croît dans les montagnes du Chili, d'où il nous a été envoyé récemment par le savant voyageur Bertero.

Un autre genre *Zuccaguia* a été proposé par Thunberg et adopté par Willdenow. Il a pour type le *Hyacinthus viridis*, qui a été placé dans le genre *Lachenalia* par plusieurs auteurs. *V.* ce mot. (G..N.)

ZUCCARINIA. BOT. PHAN. Genre de la famille des Rubiacées et de la Pentandrie Monogynie, L., établi par Blume (*Bijdr. Flor. ned. Ind.*, p. 1006) qui l'a ainsi caractérisé : fleurs sessiles, munies de bractées, réunies sur un réceptacle hémisphérique. Calice à cinq dents; corolle tubuleuse, dont le tube est court, le limbe dressé, quinquélobé; cinq anthères linéaires, incluses, insérées sur le tube entre les divisions; ovaire biloculaire, couvert par un disque déprimé; un style surmonté d'un stigmate bifide, à peine saillant; baie ovoïde, stipitée, couronnée par le calice, biloculaire, contenant un grand nombre de graines comprimées, disposées sur deux rangées dans chaque loge. Le *Zuccarinia macrophylla* est un bel Arbre qui croît à Java. Ses branches sont comprimées, garnies de feuilles distiques, oblongues-elliptiques, très-grandes, glabres et ondulées; les stipules sont géminées, carenées; les capitules de fleurs sont pédonculés, axillaires et solitaires.

Sprengel a inutilement substitué le nom de *Zuccarinia* à celui de *Jackia* employé par Wallich. *V.* JACKIA. (G..N.)

ZUCHNIDA. BOT. PHAN. (Belon.) Nom de l'Ortie dans l'île de Crète. (G..N.)

ZULATIA. BOT. PHAN. Le genre établi sous ce nom par Necker, est probablement le même que le *Miconia* dans la famille des Mélastomacées. (G..N.)

ZUMBAL ou ZUMBUL. BOT. PHAN. D'après Rauwolf, la Jacinthe des jardins (*Hyacinthus orientalis*) est ainsi nommée aux environs d'Alep, où elle croît abondamment. (G..N.)

* ZUNDERERZ. MIN. C'est-à-dire, Mine semblable à de l'amadou. Variété d'Antimoine rouge. *V.* ANTIMOINE OXIDÉ SULFURÉ. (G. DEL.)

ZUOSTE. BOT. PHAN. (Ruell.) Syn. d'Armoise chez les anciens Daces. (G..N.)

ZUPHÉE. *Zuphœa*. CRUST. Genre établi par Risso dans la famille des Lœmodipodes, et qu'il place près des Nymphons, en lui assignant pour caractères : corps oblong, convexe; tête subtriangulaire; yeux grands, convexes; corselet à cinq articles entiers, rapprochés : queue de six anneaux, le dernier allongé, triangulaire; six paires de pieds égaux. Ce genre ne contient qu'une espèce propre aux mers des environs de Nice. C'est le ZUPHÉE DU SPARE, *Zuphœa Sparicola*, Riss., Hist. nat. de l'Eur. mérid. T. v, p. 104. Elle est longue de huit millimètres, jaunâtre, avec une bande noire transverse au milieu; son œil est saillant, noir; la tête forme une espèce de triangle; les segmens du corselet sont très-rapprochés; la queue est fort longue, d'un jaune pâle, subtransparente, terminée par un long anneau aigu. Cette espèce vit sur les Spares. On la trouve pendant tout l'été attachée sur le corps de ces Poissons. (G.)

ZUPHIE. *Zuphium*. INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques troncatipennes, établi par Latreille, placé par Fabricius dans son genre *Galerita*, et confondu avec les *Carabus* par Olivier. Les caractères de ce genre sont : corps déprimé; tête presque triangulaire, très-rétrécie postérieurement, tenant au corselet par un col court et très-étroit; antennes filiformes, presque sétacées, leur premier

article au moins aussi long que la tête, le second très-court; dernier article des palpes allongé, assez fortement sécuriforme dans les deux sexes; corselet plan, cordiforme; élytres planes, en ovale allongé, recouvrant les ailes et l'abdomen; pates de longueur moyenne, assez fortes; articles des tarses presque cylindriques, ceux des antérieurs très-légèrement dilatés dans les mâles, et ciliés également des deux côtés; abdomen déprimé. On ne connaissait encore qu'une seule espèce de ce genre; mais Gory, entomologiste très-instruit, vient d'en faire connaître une nouvelle dans notre Magasin d'entomologie; la première, *Zuphium olens*, Latr., Dej., Spec. des Coléopt. d'Eur., pl. 10, fig. 3; *Galerita olens*, Fabr.; *Carabus olens*, Oliv., se trouve dans le midi de la France, en Espagne, en Italie et dans la Russie méridionale. Celle que Gory a fait connaître, *Zuphium fuscum*, Magas. d'Ent., n. 25, vient du Sénégal. (G.)

ZURLITE. MIN. Substance découverte à la Somma, au Vésuve, par Remondini, et décrite par lui dans les Mémoires de l'Académie de Naples. Elle est verdâtre, en cristaux rectangulaires groupés, assez tendre, à cassure conchoïdale et infusible. Sa pesanteur spécifique est de 3,27; elle paraît se rapprocher de la Méïonite. (G. DEL.)

ZURUMBETH. BOT. PHAN. Pour Zerumbeth. *V.* ce mot. (G..N.)

ZUZARE. *Zuzara*. CRUST. Genre de l'ordre des Isopodes, famille des Sphéromides, établi par Leach (Dict. des Sc. nat.), et auquel il donne pour caractères : appendices postérieurs de l'abdomen ayant leurs deux lames saillantes, l'extérieure étant plus grande que l'intérieure, concave en dessus; corps susceptible de se rouler en boule; abdomen ayant son dernier article échancré à l'extrémité, avec une légère saillie sortant du fond de l'échancrure. Les Sphéromes sont distinguées de ce genre, parce que les appendices extérieurs de leur queue sont plans et de même forme que les intérieurs. On connaît deux espèces de ce genre: l'une, la ZUZARE DEMI-PONCTUÉE, *Zuzara semi-punctata*, Leach, Dict. des Sc. nat. T. XII, p. 544, dont on ne connaît pas la patrie; l'autre, ZUZARE DIADÈME, *Zuzara diadema*, Leach, *loc. cit.*, qui se trouve dans les mers de la Nouvelle-Hollande. (G.)

ZUZYGIUM. BOT. PHAN. Espèce du genre Calyptranthe. *V.* ce mot et SISYGIUM. (B.)

* ZWINGERA ou ZWINGERIA. BOT. PHAN. Ce nom a été appliqué à plusieurs genres connus antérieurement. Schreber l'avait substitué à celui de *Simaba* d'Aublet. Le *Zwingera* d'Heister est le *Ziziphora*, et celui d'Aiton le *Nolana*, L. *V.* ces mots. (G..N)

ZYÉGÉE. BOT. PHAN. (Cassini.) Orthographe vicieuse employée à dessein dans le Dictionnaire de Levrault, pour reproduire l'article Zoégée. *V.* ce mot. (G..N.)

ZYGADENUS. BOT. PHAN. Pour *Zigadenus*. *V.* ce mot. (G..N.)

ZYGÈNE. *Zygæna*. POIS. Syn. de Marteau, espèce de Squale devenu type d'un sous-genre. *V.* SQUALE. (B.)

ZYGÈNE. *Zygæna*. INS. Genre de l'ordre des Lépidoptères, famille des Crépusculaires, tribu des Zygénides, établi par Fabricius aux dépens du grand genre Sphinx de Linné, et adopté par tous les entomologistes avec ces caractères : antennes longues, celles des mâles au moins fortement et subitement en massue contournée; spiritrompe distincte; palpes cylindrico-coniques, pointus à leur extrémité, s'élevant au-dessus du chaperon; ailes allongées, en toit dans le repos; cellule sous-marginale des inférieures large, partagée longitudinalement par un pli, fermée en arrière par une nervure on-

e, d'où partent quatre rayons qui boutissent au bord postérieur; abdo- en presque cylindrique, obtus; ins des mâles ayant une ouverture ès-prononcée; jambes couvertes écailles courtes, couchées; les pos- rieures ayant leurs épines, tant la- rales que terminales, très-courtes. es chenilles des Zygènes sont cour- s, renflées au milieu, amincies à aque bout, peu velues; elles ont ize pates. Elles construisent une oque solide, coriace, qu'elles atta- hent contre la tige de la plante où vée la chenille. Cette coque est de rme ovoïde ou en bateau; elle ren- rme une chrysalide conique, et ans plusieurs on voit l'enveloppe es ailes qui est terminée en pointe. es Insectes parfaits éclosent peu de mps après ce changement; ils vo- nt peu, sont lourds et paresseux, t se tiennent ordinairement sur les ges et les fleurs des plantes basses. On connaît un assez grand nombre 'espèces de ce genre; elles ont été écrites par tous les auteurs, et par- culièrement par Boisduval, dans ne Monographie des Zygénides u'il a publiée depuis peu, et qui est ccompagnée de figures. Nous cite- ons, comme la plus commune aux nvirons de Paris, la ZYGÈNE DE LA ILIPENDULE, *Zygæna filipendulæ*, 'abr., Latr., God., Lépid. de Fr. . III, p. 127, pl. 22, fig. 2; Boisd., Monogr., etc. *V.* pour les autres es- èces, les ouvrages que nous avons ités. (G.)

ZYGÈNIDES. *Zygænides.* INS. Tribu de l'ordre des Lépidoptères, amille des Crépusculaires, dont La- reille forme la quatrième section des Crépusculaires, dans la nouvelle édi- ion du Règne Animal, et qu'il ca- actérise ainsi : antennes toujours erminées en une pointe dépourvue le houppes, tantôt simples dans les eux sexes, en fuseau ou en corne le bélier, tantôt peu épaisses vers eur milieu, presque sétacées, pec- inées dans les deux sexes, ou du noins dans les mâles; palpes infé- rieurs de moyenne grandeur ou pe- tits, presque cylindriques et tou- jours formés de trois articles dis- tincts; ailes toujours en toit, offrant dans un grand nombre des taches vitrées; abdomen sans brosses à son extrémité; ergots des jambes posté- rieures généralement petits. Leurs chenilles vivent à nu sur diverses Légumineuses; elles sont cylindri- ques, généralement velues, sans corne postérieure, semblables à celles de plusieurs Bombyx, et se forment une coque de soie en fuseau ou ovoïde, qu'elles attachent aux tiges des plantes. Les habitudes de ces Insectes ont été décrites par Bois- duval, dans une Monographie qu'il a publiée depuis peu; il fait entrer dans la tribu des Zygénides plu- sieurs genres que Latreille place dans d'autres divisions. Nous suivrons La- treille dans cet article, et nous ad- mettrons à son exemple, comme ap- partenant à cette tribu, les genres Zygène, Syntomide, Atychie, Pro- cris, Glaucopide et Aglaope. *V.* ces mots. (G.)

ZYGIE. *Zygia.* INS. Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Mélyrides, établi par Fa- bricius, et ayant pour caractères : corps ovale; tête petite; antennes fili- formes, composées de onze articles, les second et troisième presque cylin- driques, fort menus; celui-ci allon- gé; le quatrième, et surtout les sui- vans, dentés en scie, comprimés, presque transversaux; corselet pres- que en trapèze, rétréci à sa partie antérieure; son disque élevé; élytres flexibles, recouvrant les ailes et l'ab- domen; pates filiformes; crochets des tarses entièrement cornés, n'ayant qu'une petite dent peu visible vers l'extrémité. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, c'est la ZYGIE OBLONGUE, *Zygia oblonga*, Fabr., Latr., *Gen. Crust. et Ins.* T. 1, p. 264, pl. 8, fig. 3; Schœnherr, *Syn. Ins.*, etc. Elle se trouve en Es- pagne et dans l'Asie-Mineure. (G.)

ZYGIE. *Zygia.* BOT. PHAN. Sous ce nom, Théophraste désignait une espèce d'Erable à feuilles frisées.

P. Browne (*Jamaic.*, tab. 22, f. 3) a décrit et figuré, sous le nom de *Zygia*, une Légumineuse qui paraît être très-voisine de l'*Inga marginata*, Willd., ou *I. Bourgoni*, D. C. (G..N.)

ZYGIS. BOT. PHAN. Dioscoride désignait sous ce nom le Serpolet sauvage, *Thymus Serpyllum*, L. Néanmoins ce mot de *Zygis* a été appliqué comme spécifique à une autre espèce de *Thymus*. (G..N.)

ZYGNEMA. PSYCH. (*Arthrodiées.*) Genre formé d'abord par quelques algologues de ce que Vaucher appela Conjugées, puis restreint par nous dans le tome premier du présent Dictionnaire (*V.* ARTHRODIÉES), aux espèces confervoïdes à filamens accouplés, où la matière colorante parsemée à certaines époques de points hyalins, remplit en totalité l'intérieur du tube sans y affecter la forme spirale ou étoilée. Après l'accouplement la matière colorante se contracte souvent en linéoles longitudinales, tandis que les gemmes ou gongyles, qui sont probablement des Zoocarpes et que nous n'avons observé que depuis la formation du genre, se développent au point d'accouplement. Les *Conferva genuflexa* et *angulata* de nos prédécesseurs en sont le type (*V.* pl. de ce Dic. ARTHRODIÉES, fi. 11) et furent peut-être le *Conferva bullosa* de Linné et de ses copistes. Ce sont les *Zygnema* qui forment sur les eaux stagnantes ces amas jaunâtres et légèrement muqueux au tact, composés de filamens très-fins qui englobent des bulles d'air à l'aide desquels leur masse surnage. Bien après nos publications, Agardh qui a confondu en un seul genre les Salmacides à spirales et les Tyndaridées à étoiles, sous le nom de *Zygnema*, a formé de notre *Zygnema* le genre *Mongeotia* qui devient ainsi un double emploi. On peut voir au mot MONGEOTIE nos réflexions à ce sujet. Agardh a compris parmi les êtres disparates qu'il entasse dans son *Systema Algarum*, dans le genre qui nous occupe, jusqu'au *Cœnogonium* qui est un Lichen croissant sur les Arbres dans les forêts de l'Amérique équinoxiale. (B.)

* ZYGNIS. REPT. SAUR. Oken et Fitzinger proposent d'établir sous ce nom un sous-genre pour les Seps à trois doigts. *V.* SEPS. (IS. G. ST.-H.)

ZYGODACTYLES. *Zygodactyli.* OIS. Cinquième ordre de la méthode ornithologique de Temminck. Caractères : bec plus ou moins arqué ou très-crochu, souvent droit et anguleux ; quatre et rarement trois doigts; jamais plus de deux en avant, l'extérieur de derrière souvent reversible. Cet ordre se sous-divise en deux familles; dans la première, le bec est plus ou moins arqué ; dans la seconde, il est droit, assez long, conique et tranchant. A la première famille appartiennent les genres Touraco, Coucou, Coua, Coucal, Malcoha, Courol, Scythrops, Aracari, Toucan, Ani, Comroucou, Tamatia, Barbu, Barbican et Perroquet. Les genres Pie, Jacamar et Torcol composent la seconde famille. (DR..Z.)

ZYGODON. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Genre établi par Hooker (*Muscol. brit.*, 70, t. 5 et 21) et ayant pour type le *Bryum conoideum* de Dickson, ou *Gymnocephalus conoides* de Schwægrichen. Ce genre offre les caractères suivans : l'urne est terminale; le péristome double, l'extérieur composé de seize dents rapprochées par paires, l'intérieur de huit cils, repliés horizontalement en dedans, la coiffe est cucculiforme et lisse. Les espèces de ce genre sont peu nombreuses. Elles ont en général le port des *Gymnostomum* et des *Orthotrichum*. Indépendamment du *Zygodon conoideum*, Hooker et Taylor, *Musc. brit.*, p. 71, t. 21, qui forme le type de ce genre, on y rapporte encore le *Zygodon viridissimum* de Bridel, ou *Gymnostomum viridissimum*, Hook., *loc. cit.*

ygodon obtusifolium Schwægrichen Suppl. 2, pl. 136). (A. R.)

* ZYGOGLOSSUM. BOT. PHAN. ous ce nom Reinwardt (*Bot. Zeit.*, 825, T. II, p. 4) a établi un genre Orchidées qui est le même que le *Cirrhopetalum* fondé antérieurement ar Lindley (*Bot. Regist.*, n. 832, ctobre, 1824). *V.* CIRRHOPETALUM u Supplément. (G..N.)

* ZYGOPETALON. BOT. PHAN. Dans le *Botanical Magazine*, juillet 827, n. 2748, Hooker a constitué ous ce nom un nouveau genre d'Orchidées, de la division de celles à nthère terminale, mobile, caduque, masses polliniques, céréacées. Voici es caractères qu'il lui a imposés : étales égaux, à demi-étalés, soudés à la base; labelle aplati, échancré au sommet, ayant sur le disque n grand tubercule, muni à la base d'un éperon obtus; gynostême non ailé; anthère ovoïde, comprimée, calyciforme, à deux loges presque bivalve; masses polliniques, au nombre de deux, inégalement bilobées et glanduleuses à la base. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce (*Zygopetalon Mackaii*) qui est originaire du Brésil. (G..N.)

ZYGOPHYLLÉES. BOT. PHAN. R. Brown avait séparé des Rutacées un certain nombre de genres dont il avait formé une famille à part sous le nom de Zygophyllées. Cette opinion du savant botaniste anglais a été adoptée par Kunth et De Candolle; mais Adrien de Jussieu, dans son Mémoire sur les Rutacées, en fait simplement l'une des tribus de cette famille. *V.* RUTACÉES. (A. R.)

ZYGOPHYLLUM. BOT. PHAN. *V.* TABAGELLE.

* ZYGOPS. *Zygops*. INS. Genre établi aux dépens des Charansons. *V.* RHYNCHOPHORES. (AUD.)

ZYGOTRICHIA. BOT. CRYPT. (*Mousses.*) Bridel appelle ainsi (*Bryol. univ.*, vol. I, pag. 521 et 621) un genre qu'il établit pour le *Barbula leucostoma* de Robert Brown (*in Parry's Trav.*, Append., pag. 298). Son péristome est simple, composé de trente-deux dents filiformes, disposées par paires, réunies entre elles de leur base jusqu'à leur milieu par des cils transverses, mais distinctes et libres dans leur moitié supérieure qui est tordue. Ce genre, qui tient en quelque sorte le milieu entre le *Didymodon* et le *Barbula*, se compose d'une seule espèce, *Zygotrichia leucostoma*, Bridel, *loc. cit.*, trouvée à l'île Melleville par le docteur Sabine. C'est une petite Mousse à tige droite, un peu rameuse, portant des feuilles ovales-lancéolées, un peu mucronées, très-entières, ayant une corne cylindrique, droite, terminée par un opercule conique et portée sur un pédicelle terminal, droit et solitaire. (A. R.)

ZYMUM. BOT. PHAN. (Jussieu.) Syn. de *Tristellateia* de Du Petit-Thouars. *V.* ce mot. (G..N.)

* ZYRPHELIS. BOT. PHAN. Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Astérées, établi par Cassini (Ann. des Sc. nat., août 1829, T. VII, p. 420), qui l'a ainsi caractérisé : involucre à peu près cylindrique ou campanulé, composé de folioles peu nombreuses, inégales, imbriquées, appliquées, lancéolées, coriaces et ciliées sur les bords; réceptacle plan, nu, fovéolé; calathide radiée; les fleurs centrales nombreuses, régulières et mâles; les fleurs de la circonférence sur un seul rang, ligulées et femelles. Dans les fleurs du centre, il y a un ovaire avorté, long, étroit, aplati, membraneux, muni d'aigrette; la corolle est courte, à limbe quinquélobé; les anthères sont incluses, absolument privées d'appendices basilaires. Dans les fleurs de la circonférence, l'ovaire est grand, obovale, très-comprimé, muni d'un bourrelet sur chaque arête, surmonté d'une aigrette composée de quinze à vingt petites écailles égales, libres, filiformes et ciliées sur les bords. Ce

genre a beaucoup de rapports avec le *Printzia*, et ne renferme qu'une seule espèce, *Zyrphelis amœna*, Plante ligneuse, rameuse, à feuilles embrassantes, linéaires, lancéolées, glabres, coriaces, entières et ciliées sur les bords. Les fleurs forment une calathide terminale, jaune au centre et bleue aux rayons. Cette Plante croît au cap de Bonne-Espérance. (G..N.)

ZYTHIA. BOT. CRYPT. (*Hypoxylées.*) Ce genre, de la tribu des Cytisporées, a été établi récemment par Fries qui lui donne ce caractère : périthécium mou, membraneux, libre, renfermant des Sporidies mucilagineuses qui sortent ensuite irrégulièrement et sont agglomérées en globules. Ce nouveau genre renferme quelques espèces de *Spheronema* dont les périthécium ne sont pas noirs, tels que le *S. subulatum* et *rufum*; le premier croît sur les lamelles desséchées des Agarics, le second sur le bois de Pin. (AD. B.)

ZYZEL. MAM. Ecrit aussi Zizel. Syn. de Souslik ou Souslick. *V.* SPERMOPHILE. (B.)

FIN DU TOME SEIZIÈME ET DERNIER.

ERRATA

DU TOME QUINZIÈME.

Page 49, article SAGITTULE, *supprimez* la dernière phrase commençant par ces mots : il est figuré dans la planche première, etc. Cette phrase n'était pas dans mon article et y a été insérée à mon insçu. Je la désavoue d'autant plus qu'elle consacre un fait inexact. (ED. L.)

Page 393, col. 1re, lig. 47, *supprimez* conséquemment.

Ibid., lig. 49, après *Sésiades.*, *ajoutez* Bois-Duval donnait, en même temps, celle de *Sésiaires*, que nous adopterons comme publiée antérieurement.

Ibid., col. 2, lig. 22, après Ægocère, *supprimez* le reste de la phrase.